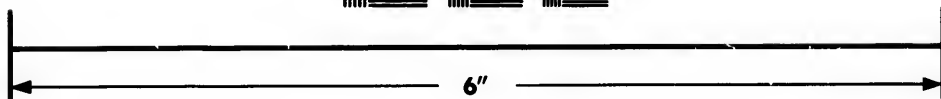
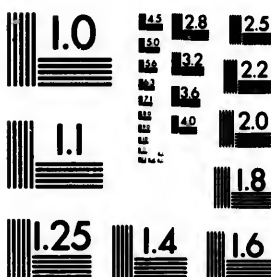


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18 20 22 25
E E E E E
E E E E E

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
E E E E E
E E E E E

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

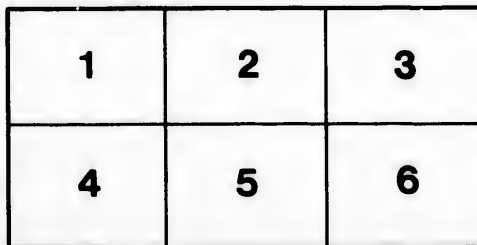
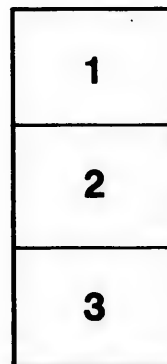
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ire
détails
es du
modifier
er une
filmage

és

re

y errata
nd to

nt
ne pelure,
çon à



32X

H

I

N O

D.

QUI

Ce qu'il

Touc
Cli

AVEC

LEUR

POUR

L'ÉT

E M

DE PL

D M

Reçu

Mais mé
reç

Ch

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

O U

NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES
LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

C O N T E N A N T

*Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les
Voyageurs ont pénétré,*

Touchant leur Situation, leur Etendue, leurs Limites, leurs Divisions, leur
Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivières,
leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Citez & leurs principales
Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS,
LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS
SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;

POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET D'HISTOIRE ET
DE GÉOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRÉSENTERA

L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus authentiques;

DE PLANS, ET, DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX,
DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITEZ, &c.

N O U V E L L E É D I T I O N,

*Revue sur les Originaux des Voyageurs, & où l'on a non-seulement fait des Ad-
ditions & des Corrections très-considérables;*

Mais même ajouté plusieurs nouvelles Cartes & Figures, qui ont été gravées par & sous la Di-
rection de J. VANDER SCHLEY, Elève distingué du célèbre PICART LE ROMAIN.

T O M E D O U Z I È M E.



A L A H A Y E,

Chez P I E R R E D E H O N D T,

M. D C C. L V.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale & de Nos Seigneurs les Etats de
Hollande & de West-Frise.*

R
G
160
P95
v.12

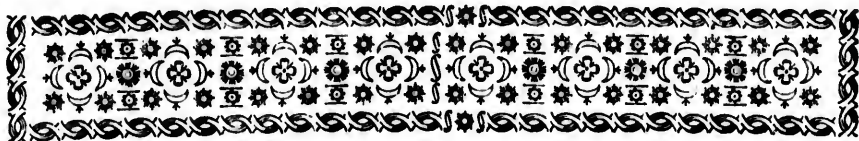
SSSS

A

FF

On
ble
l'l
de
fia
ve
dr

pr
No
pr
tu
ex
n'a
un
Ce
pa
dev



AVERTISSEMENT

D E S

EDITEURS DE HOLLANDE.

C'EST ici le troisième Volume que nous publions de l'Histoire Générale des Voyages, depuis que Mr. l'Abbé Prevost la continue; Ainsi le Public étant déjà informé, par nos deux derniers Avertissemens, des soins que nous donnons à perfectionner cet excellent Ouvrage, il seroit superflu de nous étendre beaucoup sur ses doubles avantages. En rendant constamment justice au mérite de l'Edition originale, on a assez fait voir qu'elle n'est pas exempte de deffauts, & qu'elle peut encore recevoir des ameliorations considérables. Ce douzième Volume n'en fourniroit pas moins de preuves que les deux précédens, si l'on s'étoit plus attaché à les rendre sensibles.

LES Corrections, de toutes espèces, que nous avons faites, d'après les Originaux, sont innombrables, principalement dans les Noms propres & dans les Mots étrangers. Parmi ces fautes d'impression, il s'en trouve quantité qui changent entièrement la nature des choses. Mais, nous nous dispensons d'en rapporter des exemples, puisqu'elles ont été rectifiées sur le Texte même. On n'a pris que très-rarement la liberté de faire remarquer quelques-unes des principales Erreurs, par des Notes au bas des pages. Celles qui regardent les degrés de latitude & de longitude ne sont pas les moins importantes (a). On s'est servi plus souvent des deux Crochets, pour faire reparoître les Omissions involontaires, de

(a) Voyez entr'autres pages 63 & 64.

IV AVERTISSEMENT DES EDITEURS DE HOLLANDE.

de mots, de phrases & de lignes, qui renversent totalement le sens du discours (b).

Nos Augmentations se montent à environ douze feuilles d'impression. Outre celles qui sont corps avec l'Ouvrage de Mr. Prevost, soit dans le Texte ou dans les Notes (c), le Lecteur y trouvera plusieurs Morceaux séparés, également curieux & intéressans; comme un Extrait des Memoires du Comte de Forbin; La Relation des Revolutions de Siam, en 1688, par le Général Des Farges; Un Supplément à cette Relation, tiré de l'Histoire de M. Constance, par le Père d'Orleans; & un quatrième Extrait d'un Voyage fait avec l'Escadre de M. du Quefne, en 1690, & qui contient les derniers Eclaircissemens sur le sort des François de Siam; de sorte qu'il ne reste rien à désirer de tout ce qui peut avoir rapport à l'Histoire remarquable de leur Etablissement dans ce Royaume, & des Revolutions éclatantes qui y sont arrivées. Enfin nous donnons encore les Descriptions des Royaumes de Laos & de Camboya; Un Supplément à la Relation du Général de Beaulieu, touchant l'état présent de l'Isle de Sumatra, & la Route qu'on doit tenir pour passer les Détroits de Malaca & de Governadour. D'autres pièces, telles que la Relation de Kæmpfer & les Descriptions des Royaumes de Pegu, de Boutan, de Tipra & d'Além, ont été détachées de la suite de l'Edition de Paris, pour les mettre dans un ordre plus convenable aux Lieux & aux Evénemens dont on parle. Tous ces changemens sont mieux expliqués dans le corps de l'Ouvrage, & nous y renvoyons les Lecteurs.

ON verra, dans l'Avis au Relieur, les titres de sept belles Figures dont nous avons encore enrichi ce Volume. Les deux suivans en contiendront un plus grand nombre de nouvelles, qui sont déjà gravées. En un mot, le Public peut être persuadé, que nous continuerons d'apporter toute l'attention imaginable pour mériter de plus en plus ses suffrages.

(b) Pages 20. 25. 38. 41. 42. 45. 52. 58. 62. 80. 92. 205. 256. deux Crochets, & les Notes distinguées par ces trois Lettres, R. d. E.
 (c) Les Additions sont renfermées entre



J. H. de la Haye del.

H

DEP

VO

ES



qu'on a exacts.

(a) dam, qu XII.

DE.

ment le

s d'im-

r. Pre-

leur y

& in-

le For-

par le

, tiré

& un

M. du

acens sur

à des-

rquable

ns écla-

Descrip-

ment à

sent de

asser les

, telles

umes de

es de la

tre plus

. Tous

ouvrage,

belles Fi-

eux sui-

es, qui

ersuadé,

able pour

distinguées

STOI-



HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^{ME} SIÈCLE.

DOUZIÈME PARTIE.

VOYAGES DES FRANÇOIS AUX INDES
ORIENTALES.

Suite du LIVRE SECOND.



VOYAGES DANS LE ROYAUME DE SIAM.

Voyage de Gui Tachard à Siam.

DE plusieurs Relations du même Voyage, qui doivent trouver place ici successivement, celle du Père *Tachard* est en possession du premier rang dans l'estime du Public, par les savantes observations dont elle est remplie (a); comme celle de l'Abbé de *Choisy* s'est fait estimer par son agrément, & les autres par le mérite qui leur est propre. Il est vrai, en général, qu'on a peu de Voyages aussi curieux, & qu'on n'en a peut-être pas de plus exacts, que ceux qui se firent à *Siam* en 1685: & la raison en paroitra sensiblement.

INTRODUC-
TION.

(a) On se sert ici de l'Édition d'Amsterdam, qui contient les deux Voyages de *Tachard*, en 2 Volumes in 12, avec des Figures, chez *Pierre Mortier*, en 1688.

XII. Part.

A

TACHARD.
Introduction.

Occasion &
motifs de ce
Voyage.

sible, si l'on considère que leurs différens Auteurs, écrivant dans le même tems & sur les mêmes sujets, se sont servis entr'eux de Censeurs & de Guides.

DEPUIS l'établissement d'une Académie des Sciences à Paris, cette illustre Compagnie n'avoit rien imaginé de plus convenable aux vûes de sa fondation, que d'employer, sous la protection du Roi, plusieurs de ses Membres à faire des observations dans les Pays étrangers, pour se mettre en état de corriger les Cartes Géographiques, de faciliter la Navigation, & de perfectionner l'Astronomie. Elle avoit envoyé les uns en Dannemarc, d'autres en Angleterre, d'autres jusqu'en Afrique & aux Isles de l'Amérique; tandis que ceux qui demeuroient à l'Observatoire de Paris travailloient de concert avec eux par des correspondances établies. On cherchoit l'occasion d'en faire passer quelques-uns aux Indes Orientales, & l'arrivée d'un Missionnaire Jésuite (b), qui revenoit de la Chine, fit naître les mêmes idées pour ce grand Empire. Un heureux incident en avança beaucoup l'exécution. A la fin de l'année 1682, on vit arriver en France deux Mandarins Siamois, avec un Prêtre des Missions étrangères, nommé *le Vacher*. Ils venoient de la part des Ministres du Roi de Siam, pour apprendre des nouvelles d'un Ambassadeur que le Roi leur Maître avoit envoyé à la Cour de France, avec des présens magnifiques, sur un Vaisseau de la Compagnie des Indes, qu'on croyoit perdu par le naufrage. Ces avances d'amitié, de la part d'un Prince Indien, excitèrent Louis XIV à profiter d'une si favorable ouverture pour le progrès des Sciences & pour la propagation du Christianisme. M. de Louvois demanda aux Jésuites, par ses ordres, six Mathématiciens de leur Compagnie, qui furent reçus, par un privilège particulier, dans celle des Sciences. On leur fournit des Mémoires touchant les remarques qu'ils devoient faire aux Indes, des Cartes marines de la Bibliothèque du Roi, qui avoient servi à d'autres Voyages, & toutes sortes d'instrumens mathématiques. Leurs pensions furent réglées, & leurs Lettres Patentes expédiées pour la qualité de Mathématiciens du Roi dans les Indes. Ils devoient partir avec le Chevalier de *Chaumont*, nommé par le Roi à l'Ambassade de Siam.

L'EMPRESSEMENT de leur zèle ayant répondu à l'importance de leur destination, ils se rendirent à Brest où devoit se faire l'embarquement. Ces six Mathématiciens Jésuites, dont le nom est devenu célèbre par les services qu'ils ont rendus aux Sciences & à la Religion, étoient le Père de *Fontenay*, revêtu de la qualité de Supérieur, les Pères *Gerbillion*, *le Comte*, *Bouvet*, *Visselou* & *Tachard*, Auteur de cette Relation. Entre les personnes distinguées qui devoient composer le cortège de l'Ambassadeur, on comptoit l'Abbé de *Choisy*, fort connu par sa naissance & son mérite, qui devoit demeurer en qualité d'Ambassadeur ordinaire auprès du Roi de Siam, du moins jusqu'à son baptême, si ce Prince remplissoit l'espérance qu'on avoit de sa conversion; M. de *Vaudricourt*, Capitaine commandant du Vaisseau, un des plus anciens & des plus habiles Officiers de la Marine de France; M.

(b) Le Père *Couplet*, parti de Macao le 5 Decembre 1681, sur un Vaisseau Hollandois, & arrivé en Hollande au mois d'Octobre 1682.

de Co
M. de
les av
Genti
Malg
déjà f
de ca
équip
rempl
Franc
Roi d
ON
la fait
style l
L'Au
" for
" just
" ver
" vor
" un
" no
" Av
" en
O M
dans
parce
épar
comm
insup
& rég
ou cir
Vais
A
noien
& co
De to
les fr
mées
plus g
régler
se de
Jésuit

(c)
que vi
Pag. 2

de *Coriton*, Capitaine en second; MM. de *Fourbin* & de *Cibois*, Lieutenans; M. de *Chamoreau*, Enseigne, les deux Mandarins Siamois; M. *Vachet* qui les avoit amenés en France, [quatre autres Ecclésiastiques] & douze jeunes Gentilshommes, dont la plus grande partie s'embarqua dans la Frégate la *Maligne*, commandée par M. *Joyeux*, Lieutenant du Port de Brest, qui avoit déjà fait plusieurs Voyages dans les Indes. Cette Frégate, de trente pièces de canon (c), avoit été jugée nécessaire pour le transport des présens, des équipages de l'Ambassadeur, des vivres & d'une grande quantité de ballots, remplis de toutes sortes de curiosités que le Roi de Siam faisoit venir de France & d'Angleterre. Le Navire nommé l'*Oiseau*, étoit un Vaisseau de Roi de quarante pièces (d).

ON mit à la voile le 3 de Mars 1685, avec un vent si favorable, quoique la saison fût un peu avancée pour la Mer, que l'Abbé de Choisy, dans son style badin, remercie les vents alisés de l'être venus chercher jusqu'à Brest. L'Auteur ne s'en loue pas moins; mais d'un ton plus grave: „ Depuis la „ sortie du *Goulet*, qu'on trouve en sortant de Brest, nous eûmes, dit-il, „ jusqu'à cinq ou six degrés en deçà de la Ligne, le plus beau tems & le „ vent le plus favorable: la Providence divine prenant comme plaisir à fa- „ voriser une Navigation entreprise pour l'honneur de la Religion, dans „ un tems où les plus expérimentés Officiers de la Marine jugeoient que „ nous avions manqué de trois semaines entières la saison propre au départ. „ Avec une seule voile & vent arrière, nous faisons plus de soixante lieues „ en vingt-quatre heures (e) ”.

ON se trouva, dès le 11, à la vue de l'Isle de *Madere*. C'est à-peu-près dans ces parages qu'on rencontra les vents alisés, si désirés des Matelots, parce qu'ils soulent toujours du même côté entre le Nord & l'Est. Ils leur épargnent la fatigue de travailler beaucoup à la manœuvre. D'ailleurs, comme ils sont temperés, ils modèrent les chaleurs de la Zone, qui seroient insupportables sans ce secours. La Mer devenant belle, & le vent stable & réglé, on porte beaucoup de voiles, & l'on fait ordinairement quarante ou cinquante lieues d'un midi à l'autre, sans presque sentir l'agitation du Vaisseau, ni le mouvement de la Mer (f).

A mesure qu'on approchoit de la Ligne, les Mathématiciens Jésuites prenoient plaisir à remarquer combien les Etoiles du Pole Arctique s'abbaissoient & combien celles du Pole Antarctique s'élevoient au-dessus de leurs têtes. De toutes les nouvelles Etoiles, qu'ils découvrirent du côté du Sud, celles qui les frappoient d'abord le plus furent les Etoiles de la *Croisade*, ainsi nommées, parceque les quatre principales sont disposées en forme de croix. La plus grande est à vingt-sept degrés du Pole; c'est sur elle que les Pilotes se règlent & prennent quelquefois la hauteur. Comme on avoitoit sans cesse de ce côté-là, & qu'on découvroit chaque jour de nouvelles Etoiles, les Jésuites eurent le loisir de les considérer, & de comparer cette nouvelle région

TACHARD.
Introduction.

1685.

Départ de
Brest.Remarques
astronomi-
ques.(c) L'Abbé de Choisy ne lui en donne que vingt-quatre, & quarante-six à l'*Oiseau*.
Pag. 2.(d) Relation de Tachard depuis la pag. 11^e, jusqu'à la pag. 19.(e) *Ibid.* pag. 20.(f) *Ibid.* pag. 24.

TACHARD.
1685.
Défauts de
la Carte du
Père Pardies.

gion du Ciel avec la Carte astronomique du Père *Pardies*; mais l'Auteur avoue de bonne-foi qu'ils n'y trouvèrent pas beaucoup de conformité. Cette Carte, dit-il, a besoin d'être reformée; & l'on pourroit commencer par la *Croisade*, dont les bras sont plus inégaux dans le Ciel que sur le papier. On y a marqué le *Loup* & le *Centaure* avec si peu de fidélité, qu'on a peine à les reconnoître dans le Ciel, dont elles rendent néanmoins la partie qu'elles occupent extrêmement brillante, à cause du grand nombre d'Etoiles qui les composent & qui semblent ne faire qu'une seule constellation. Mais, sur la Carte, les deux constellations ne peuvent passer au plus que pour médiocres. Les Etoiles du *Triangle austral* paroissent à la vérité marquées au Ciel dans la même situation qu'elles ont entr'elles; mais elles sont mal placées, par rapport aux autres constellations. Les Etoiles du *Taureau* ne sont pas à beaucoup près si belles qu'elles paroissent sur la Carte, quoique la disposition soit presque la même. La *Grue* est, au jugement de Tachard, la plus exactement marquée qui soit de ce côté-là. Il ne faut que la voir un moment sur la Carte, pour la trouver aussi-tôt dans le Ciel. L'*Abeille*, l'*Apode* ou l'*Oiseau de Paralis*, & le *Cameleon*, quoique petites, sont assez bien marquées. Il y auroit aussi quelque chose à réformer dans la figure & dans la situation des nuages, & des autres constellations méridionales, où l'on pourroit encore trouver d'autres défauts par le moyen des instrumens (*g*).

L'AUTEUR ajoute que s'il eût le plaisir de remarquer les fautes d'autrui, il eût aussi le chagrin de n'y pouvoir remédier. L'agitation du Vaisseau ne permit point aux Mathématiciens de se servir de leurs instrumens, pour réformer la Carte du Père *Pardies*. Mais ils ne laissèrent pas d'en tirer une nouvelle, à l'œil seulement, qui est moins defectueuse que la première, sans avoir néanmoins cette justesse qu'on desire dans cette sorte d'ouvrages, où l'on ne peut réussir sans le secours des instrumens (*h*).

Variété du
passage de la
Ligne.

LA pêche amusa beaucoup les François. Ils ne commencèrent à trouver beaucoup de poissons qu'à cinq ou six degrés au deçà de la Ligne. Mais les remarques de l'Auteur n'ajoutent rien, sur cet article, à ce qu'on a déjà lu dans différentes Relations. Il s'applaudit de n'avoir point éprouvé, au passage de la Ligne, toutes les incommodités dont il avoit été menacé par d'autres Voyageurs; faveur du Ciel d'autant plus singulière, qu'un Navire Hollandois, parti d'Europe deux mois avant les deux Vaisseaux François, essuya les plus affreuses disgraces dans les mêmes climats, & perdit les trois quarts de son équipage. Il ne mourut qu'un homme sur l'*Oiseau* & sur la *Maligne*, dans toute la traversée de Brest au Cap de Bonne-Espérance; & les chaleurs de la Zone torride ne parurent guères plus grandes à l'Auteur, que celles de France au fort de l'Été (*i*).

MAIS les Jésuites observèrent plusieurs Phénomènes, qui, sans être particuliers à leur navigation, méritent d'être représentés avec les remarques de six habiles Mathématiciens (*k*).

Observa-
tions de plu-
sieurs Phéno-
mènes.

(*g*) *Ibid.* pag. 25 & suiv.
(*h*) Pag. 27.
(*i*) Pag. 35.

(*k*) Voyez la Relation du Père *Stephens*,
autre Missionnaire Jésuite.

la Na
les re
un gr
quatre
leurs
grand
obscu
re.
sieurs
IL
niers
serve
longs
chent
bouill
pare
tion
longu
d'autr
inféri
per c
peut
ment
tilleri
tout l
non-f
la vic
te, &
seaux
six or
en vi
pieds
IL
figure
paroi
alors.
clairs
ensé
avec
& de
L
Franc
que l
pouff
ces l

la Nature, que leur figure a fait nommer *Oeil de Bœuf* ou *Oeil de Bouc*. On les regarde ordinairement, comme un présage assuré de quelque orage. C'est un gros nuage rond, opposé au Soleil, & éloigné d'environ quatre-vingt ou quatre-vingt-dix degrés de cet Astre, sur lequel se peignent les mêmes couleurs que celles de l'arc-en-ciel, mais fort vives. Peut-être n'ont-elles ce grand éclat que parceque l'*Oeil de Bœuf* est environné de nuées épaisses & obscures. Mais l'Auteur accuse de fausseté tous les pronostics qu'on en tire. Il en vit deux, après lesquels le tems fut beau & serein pendant plusieurs jours.

IL peint soigneusement cette autre espèce de Phénomène, que les Mariniers appellent *Trompes*, *Pompes* ou *Dragons d'eau*, & qu'il eut l'occasion d'observer entre la Ligne & le Tropicque du Capricorne. Ce sont comme de longs tubes, ou de longs cylindres, formés de vapeurs épaisses, qui touchent les nues d'une de leurs extrémités, & de l'autre la Mer, qui paroît bouillonner à l'entour. On voit d'abord un gros nuage noir, dont il se sépare une partie; & comme c'est un vent impétueux qui pousse cette portion détachée, elle change insensiblement de figure & prend celle d'une longue colonne, qui descend jusques sur la surface de la Mer; demeurant d'autant plus en l'air que la violence du vent l'y retient, ou que les parties inférieures soutiennent celles qui sont dessus. Aussi lorsqu'on vient à couper ce long tube d'eau par les vergues & les mâts du Vaisseau, qu'on ne peut quelquefois empêcher d'entrer dedans, ou à interrompre le mouvement du vent, en rarefiant l'air voisin par des décharges redoublées d'artillerie, l'eau n'étant plus soutenue tombe en très-grande abondance, & tout le dragon se dissipe aussitôt. Cette rencontre est fort dangereuse, non-seulement à cause de l'eau qui tombe dans le Navire, mais encore, par la violence subite & la pesanteur extraordinaire du tourbillon qui l'emporte, & qui est capable de démâter ou de faire périr les plus grands Vaisseaux. Quoique de loin ces dragons d'eau ne paroissent pas avoir plus de six ou sept pieds de diamètre, ils ont beaucoup plus d'étendue. L'Auteur en vit deux ou trois à la portée du pistolet, auxquels il trouva plus de cent pieds de circonférence (1).

IL remarqua d'autres Phénomènes qu'on nomme *Siphons*, à cause de leur figure longue, assez semblable à celle de certaines pompes. On les voit paroître au lever & au coucher du Soleil, vers l'endroit où cet Astre est alors. Ce sont des nuages longs & épais, environnés d'autres nuages, clairs & transparents. Ils ne tombent point. Ils se confondent enfin tous ensemble & se dissipent par degrés; au lieu que les dragons sont poussés avec impétuosité, durent long-tems, & sont toujours accompagnés de pluie & de tourbillons, qui font bouillonner la Mer & la couvrent d'écume.

LES Iris de Lune ont, dans ces lieux, des couleurs bien plus vives qu'en France: mais le Soleil en forme de merveilleux sur les gouttes d'eau de mer, que le vent emporte comme une pluie fort menue, ou comme une fine poussière, lorsque deux vagues se brisent en se choquant. Si l'on regarde ces Iris d'un lieu élevé, ils paroissent renversés. Il arrive quelquefois qu'un nuage

TACHARD.
1685.
Oeil de Bœuf.

Siphons de
Mer.

Iris de Lune.

(1) *Ibidem.* pag. 38.

TACHARD. nuage passant par-dessus & venant à se résoudre en pluie, il se forme un second Iris, dont les jambes paroissent continuées avec celles de l'Iris renversé, & composent ainsi un cercle d'Iris presque entier (m).

Feux marins
& leur nature.

LA Mer a ses Phénomènes aussi-bien que l'air. Il y paroît souvent des feux, sur-tout entre les Tropiques. Sans parler du spectacle commun de ces petites langues de feu, qui s'attachent aux mâts & aux vergues, à la fin des tempêtes, & que les Portugais nomment *feu Saint-Telme*, & non *Saint-Helme*, les Mathématiciens virent plusieurs fois, pendant la nuit, la Mer toute couverte d'étincelles, lorsqu'elle étoit un peu grosse & que les vagues se brisoient. On remarquoit aussi une grande lueur à l'arrière du Navire, particulièrement lorsqu'il passoit vite. Sa trace paroissoit un fleuve de lumière; & si l'on jettoit quelque chose dans la Mer, l'eau devenoit toute brillante. L'Auteur trouve la cause de cette lueur dans la nature même de l'eau de Mer, qui étant remplie de sel, de nître, & sur-tout de cette matière dont les Chimistes font la principale partie de leurs Phosphores, toujours prête à s'enflammer lorsqu'elle est agitée, doit aussi par la même raison devenir brillante & lumineuse. Il faut si peu de mouvement à l'eau marine, pour en faire sortir du feu, qu'en maniant une ligne qu'on y a trempée, il en sort une infinité d'étincelles, semblables à la lueur des vers luisans, c'est-à-dire, vive & bleuâtre (n).

Ce n'est pas seulement dans l'agitation de la Mer qu'on y voit des brillans. Le calme même les offre vers la Ligne, après le coucher du Soleil. On les prendroit pour une infinité de petits éclairs, assez foibles, qui sortent de l'eau, & qui disparaissent aussi-tôt. Les six Mathématiciens n'en purent attribuer la cause qu'à la chaleur du Soleil, qui a rempli & comme impregné la Mer, pendant le jour, d'une infinité d'esprits ignés & lumineux. Ces esprits se réunissant le soir sortent d'un état violent & s'échappent à la faveur de la nuit (o).

OUTRE ces brillans passagers, ils en virent d'autres pendant les calmes, qui paroissent moins faciles à expliquer. On peut les nommer *Permanens*, parcequ'ils ne se dissipent pas comme les premiers. On en distingue de différentes grandeurs & de diverses figures; de ronds, d'ovales de plus d'un pied & demi de diamètre, qui passaient le long du Navire, & qu'on pouvoit conduire de vue à plus de deux cens pas. Quelques-uns les prirent simplement pour de la glaire, ou pour quelque substance onctueuse, qui se forme dans la Mer par quelque cause inconnue; d'autres pour des poissons endormis, qui brillent naturellement. On crut même y reconnoître deux fois la figure du brochet (p).

Arrivée au
Cap de Bonne-Espérance.

LES diverses espèces d'herbes & d'oiseaux qui commencèrent à se faire voir au trente-troisième degré de latitude australe, & au dix-neuvième de longitude, suivant l'estime des Pilotes, annoncèrent aux Matelots le Cap de *Bonne-Espérance*, à la vue duquel ils arrivèrent le 31 de Mai. Ils y mouillèrent le lendemain, à cent cinquante pas du Fort.

IL

(m) Pag. 39. Tachard associe toujours ses Compagnons à ses remarques.

(n) Pag. 40.

(o) *Ibidem*.

(p) Pag. 41.

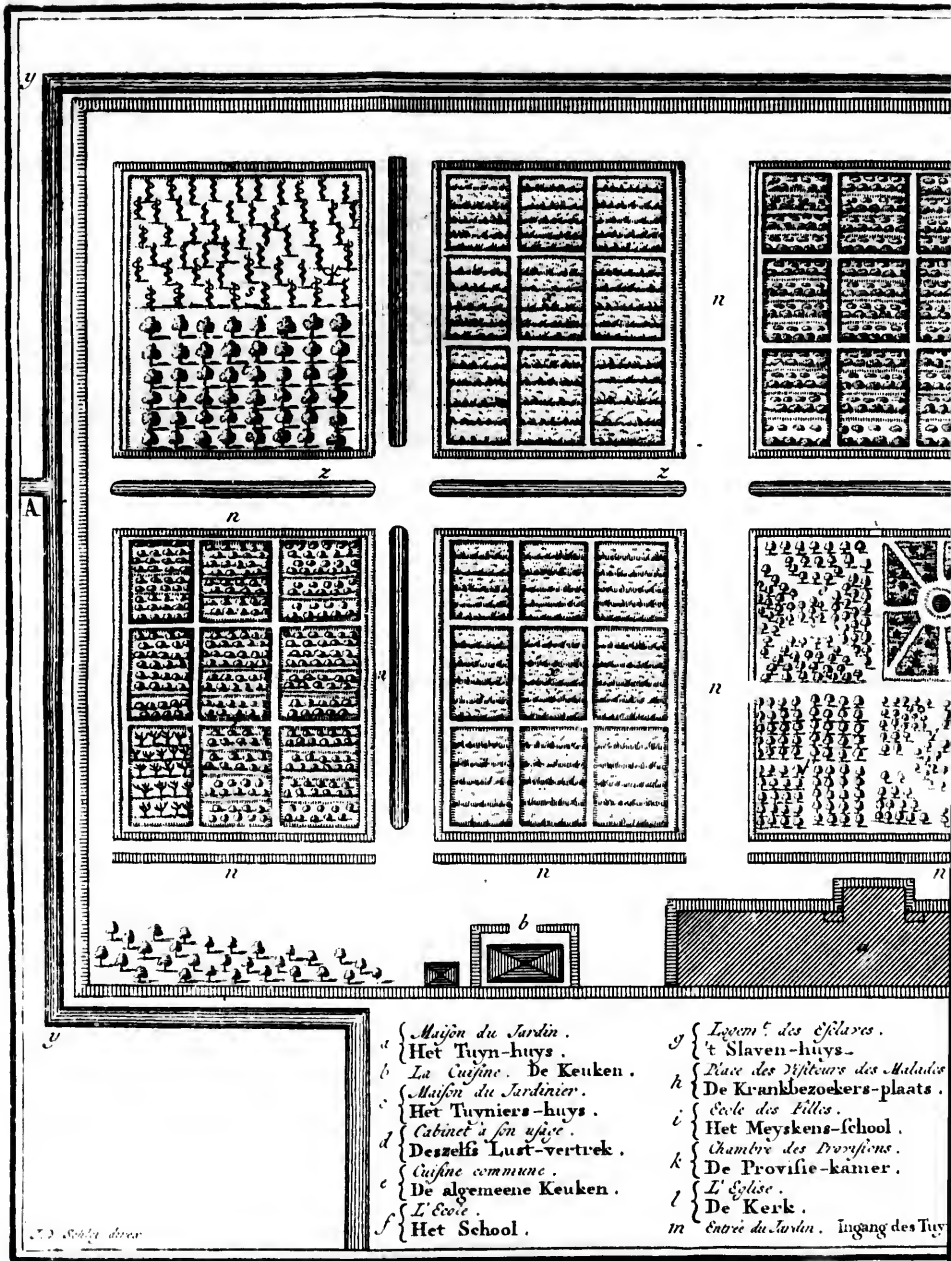
e forme un
e l'Iris ren-

ouvent des
commun de
rgues, à la
ne, & non
t la nuit, la
& que les
l'arrière du
oit un fleu-
au devenoit
nature mé-
tout de cet-
Phosphores,
ar la même
ment à l'eau
e qu'on y a
eur des vers

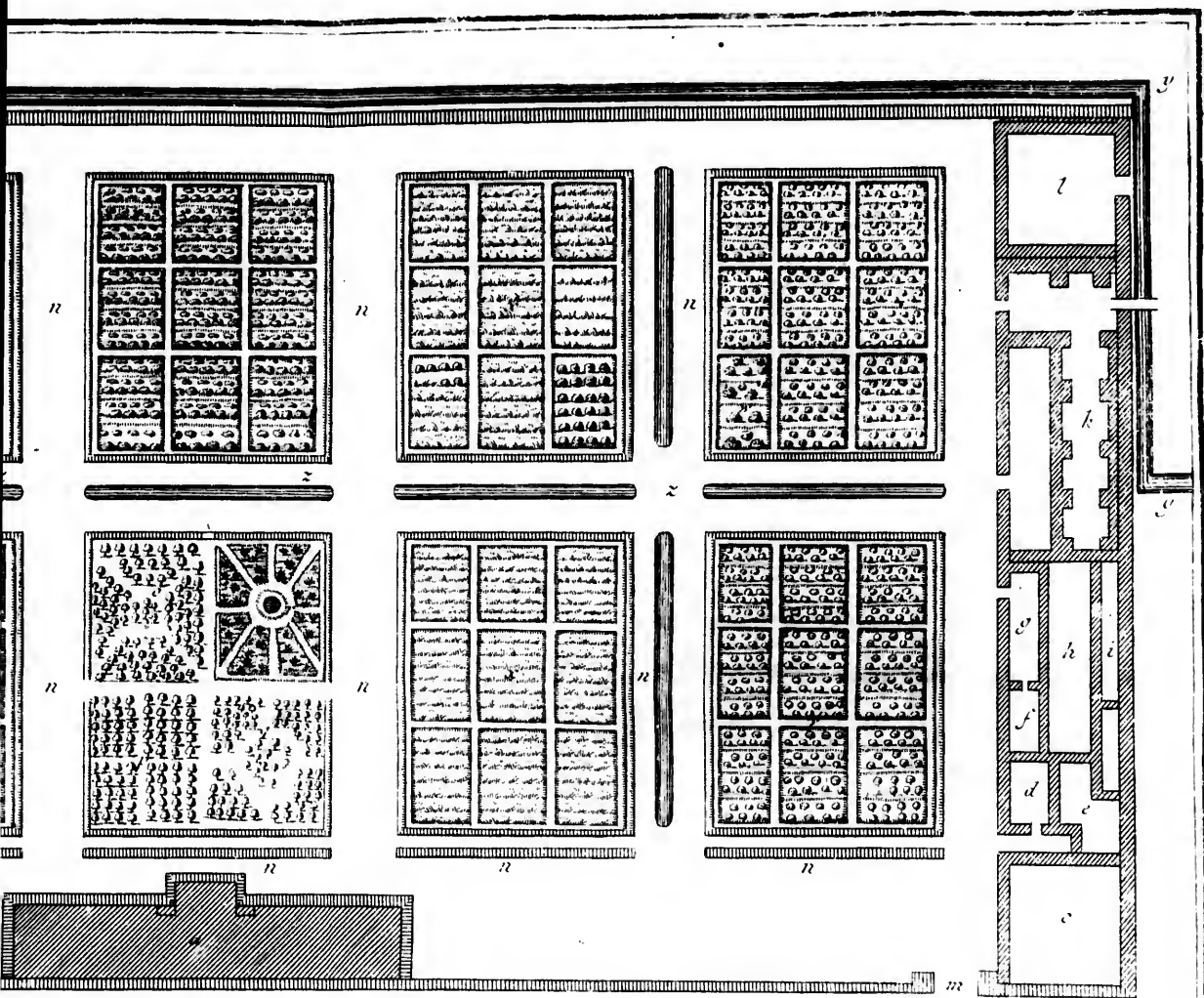
it des bril-
r du Soleil.
, qui sortent
ns n'en pu-
comme im-
& lumineux.
appent à la

les calmes,
Permanens,
l'istingue de
les de plus
e, & qu'on
uns les pri-
tucuse, qui
r des pois-
reconnoître

nt à se faire
euvième de
lots le Cap
lls y mouil-

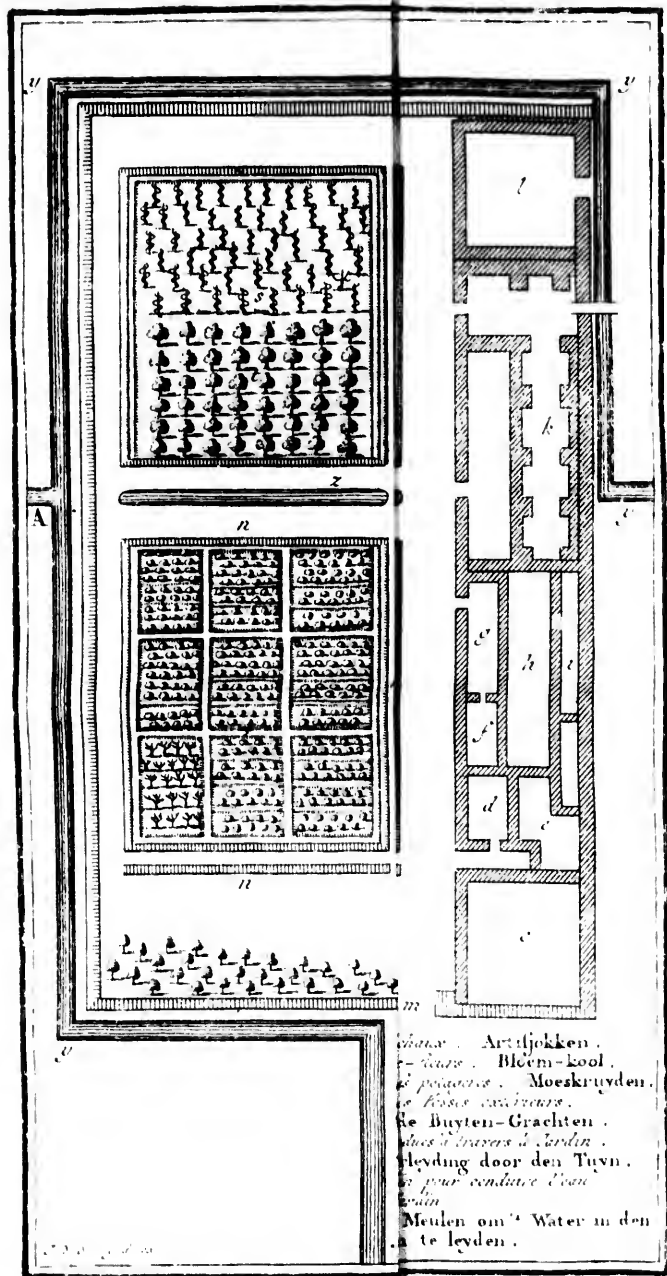


JARDIN DE LA COMPAGNIE AU CAP DE BONNE ESPERANCE.



- | | | | |
|---|---|--|---|
| <p>g <i>Logement des Eclaves.</i>
 h <i>et Slaven-huys.</i>
 i <i>Race des Malades des Malades.</i>
 k <i>De Krankbezoekers-plaats.</i>
 l <i>École des Filles.</i>
 m <i>Het Meykens-school.</i>
 n <i>Chambre des Docteurs.</i>
 o <i>De Provisie-kamer.</i>
 p <i>L'Eglise.</i>
 q <i>De Kerk.</i>
 r <i>Entrée du Jardin.</i> Ingang des Tuyns.</p> | <p>s <i>Grandes Allées de Lauriers</i>
 t <i>et de Camphiers.</i>
 u <i>Groote Laanen van Lauwrier-</i>
 v <i>en Camfer-boomen.</i>
 w <i>Cronniers et toutes fortes</i>
 x <i>de Equeurs.</i>
 y <i>Granaaten-en allerley-</i>
 z <i>Vygen-boomen.</i>
 A <i>Châtaigniers.</i>
 B <i>Kastanien-boomen.</i></p> | <p>C <i>Libres de Pompelmoes, d'Orangers,</i>
 D <i>Limoniers et Citroniers.</i>
 E <i>Pompelmoes-Citroen-Limoen-</i>
 F <i>en Appel-Sina-boomen.</i>
 G <i>Barterre et Cabinet avec des</i>
 H <i>flurs de la Russie.</i>
 I <i>Bloenberg en Speelluyfje</i>
 J <i>met Pallie-bloemen.</i>
 K <i>Vignes.</i> Wyngaarden.
 L <i>Equeurs.</i>
 M <i>Vygen-boomen.</i></p> | <p>N <i>D'Eschoux.</i> Artifjokken.
 O <i>Citron-plaats.</i> Bloem-kool.
 P <i>Arbres potagers.</i> Moeskruyden.
 Q <i>Layees fortes carterres.</i>
 R <i>Breede Buyten-Grachten.</i>
 S <i>Aqueducs et Travers de Jardin.</i>
 T <i>Waterleyding door den Tuyn.</i>
 U <i>Moulin pour conduire l'eau</i>
 V <i>au Jardin.</i>
 W <i>Feu Meulen om't Water in den</i>
 X <i>Tuyn te leyden.</i></p> |
|---|---|--|---|

NE ESPERANCE. || COMPAGNIES TUYN AAN DE KAAP DE GOEDE HOOP.



JARDIN DE LA COMPAGNIE GOEDE HOOP.

a. Artfjokken.
 b. Bloem-kool.
 c. Moeskruyden.
 d. Re. Buyten-Grachten.
 e. Meulen om 't Water in den
 f. te leyden.

IL
 lande
 Indes
 pour l
 tion,
 Troup
 tinctio
 de pol
 coup p
 ticle f
 de ca
 ne tir
 te, q
 tira f
 faluer
 par le
 LE
 Cap,
 tés qu
 tions c
 noiffoi
 & qui
 les Jéf
 le moy
 Caffini
 observ
 der St
 mais f
 la Con
 ILs
 Jardin
 „ entr
 „ éloi
 „ com
 „ beau
 „ part
 „ fi la
 „ fé p
 „ voit
 „ plan
 „ fide
 „ qui
 „ fieur

(g)
 (r)
 (s)

IL y avoit alors dans cette rade, quatre gros Vaisseaux, arrivés de Hollande depuis un mois, qui portoient le Baron *Van Rbeede*, envoyé aux Indes par la Compagnie Hollandoise, avec le titre de Commissaire général pour la visite des Places fortes, & le Baron de *S. Martin*, François de Nation, Major Général de Batavia, Commandant en cette qualité toutes les Troupes de la République dans les Indes, avec d'autres Officiers de distinction. Après les explications ordinaires, qui se firent avec beaucoup de politesse, on parla du salut, & l'on convint que la Forteresse rendroit coup pour coup, lorsque le Vaisseau François l'auroit saluée; mais cet article fut mal entendu. L'Amirauté de France ayant fait tirer sept coups de canon, l'Amiral Hollandois ne répondit que de cinq, & la Forteresse ne tira point. Sur d'autres explications, on arrêta, pour réparer cette faute, que le salut de l'Amiral seroit compté pour rien. Ainsi la Forteresse tira sept coups, l'Amiral sept, & les autres Navires Hollandois cinq, pour saluer le Vaisseau du Roi, qui rendit le salut, & qui fut remercié ensuite par le Fort & par la Flotte (q).

LES Mathématiciens Jésuites obtinrent de *Van der Stel*, Gouverneur du Cap, la liberté de faire porter leurs instrumens à terre, & toutes les facilités qu'ils pouvoient esperer d'un homme civil, pour faire quelques observations dont les Hollandois devoient partager l'utilité: leurs Pilotes ne connoissoient encore la longitude du Cap que par leur estime; moyen douteux, & qui les trompoit souvent. *Tachard*, choisi pour expliquer le service que les Jésuites étoient capables de leur rendre, apprit au Gouverneur que par le moyen des instrumens qu'ils avoient apportés & des nouvelles Tables de *Cassini*, sans avoir besoin des Eclipses de Lune & de Soleil, ils pouvoient observer, par les Satellites de Jupiter, & fixer la longitude du Cap. *Van der Stel*, sensible à cette offre, non-seulement les combla de politesses, mais fit préparer, pour leur logement, un Pavillon dans le célèbre Jardin de la Compagnie (r).

ILS furent surpris de trouver, dans un climat brulant, un des plus beaux Jardins & des plus curieux qu'ils eussent jamais vus (s). „ Sa situation est „ entre le Bourg & la montagne de *la Table*, à côté du Fort, dont il n'est „ éloigné que d'environ deux cens pas. Il a mille quatre cens onze pas „ communs de longueur, & deux cens trente-cinq pas de largeur. Sa „ beauté ne consiste pas, comme en France, dans des compartimens & des „ parterres de fleurs, ni dans des eaux jaillissantes. Il pourroit en avoir, „ si la Compagnie de Hollande en vouloit faire la dépense; car il est arro- „ sé par un ruisseau d'eau vive, qui descend de la montagne. Mais on y „ voit des allées à perte de vûe, de citroniers, de grenadiers, d'orangers, „ plantés en plein sol, à couvert du vent, par de hautes & épaisses palis- „ sades d'une espèce de laurier, toujours verd, & semblable au *Filaria*, „ qui se nomme *Spek*. Il est partagé, par la disposition des allées, en plu- „ sieurs quarrés médiocres, dont les uns sont pleins d'arbres fruitiers, les „ autres

TACHARD.
1685.

Mal-enten-
du pour le
salut.

Les Mathé-
maticiens font
leurs obser-
vations au
Cap.

Description
du fameux
Jardin de la
Compagnie
Hollandoise.

(q) Pag. 49.

(r) Pag. 52.

(s) On s'arrête à cette description, parce

qu'elle n'est pas si exacte dans la Relation de
Kolben.

TACHARD.
1685.

„ autres de racines, de légumes, d'herbes & de fleurs. C'est comme un
„ Magasin de toutes sortes de rafraîchissimens pour les Vaisseaux de la
„ Compagnie, qui vont aux Indes, & qui ne manquent jamais de relâcher
„ au Cap de Bonne-Espérance. A l'entrée du Jardin, on a bâti un grand
„ corps de logis, où demeurent les Esclaves de la Compagnie, au nombre
„ de cinq cens, dont une partie est employée à cultiver le Jardin, & le
„ reste à d'autres travaux (†).”

Pavillon
cedé aux Ma-
thématiciens.

VERS le milieu de la muraille, du côté qui regarde la Forteresse, est un petit Pavillon qui n'est point habité. L'étage d'en-bas contient un vestibule percé du côté du Jardin & du Fort, accompagné de deux fallons de chaque côté. Le dessus est un grand cabinet, ouvert de toutes parts, entre deux terrasses pavées de brique, & entourées de balustrades, dont l'une regarde le Septentrion & l'autre le Midi. Ce Pavillon convenoit parfaitement au dessein des Mathématiciens. On y découvroit tout le Nord, dont la vûe leur étoit sur-tout nécessaire, parceque c'est le Midi pour le Pays du Cap. Van der Stel leur abandonna la disposition d'un lieu si agréable & si commode, qui a porté depuis, parmi les Hollandois, le nom d'Observatoire (v).

Longitude
du Cap déter-
minée.

LE résultat de leurs observations, pour la longitude, (en supposant celle de Paris, prise du premier Méridien qui passe par l'Isle de Fer, la plus occidentale des Canaries, de vingt-deux degrés & demi, suivant Cassini), est quarante degrés & demi pour celle du Cap, prise du même Méridien.

LE quadran équinoxial fit trouver la variation de l'aimant, d'onze degrés & demi Nord-Ouest.

ON considéra diverses Etoiles fixes, avec une lunette de douze pieds (x).

LES

(†) Pag. 52.

(v) Pag. 55.

(x) Le pied du *Cruzero*, marqué dans *Bayer*, est une Etoile double, c'est-à-dire, composée de deux belles Etoiles, éloignées l'une de l'autre d'environ leur diamètre seulement, à-peu près comme la plus septentrionale des *Jumeaux*; sans parler d'une troisième, beaucoup plus petite, qu'on y voit encore, mais plus loin.

Il y a plusieurs endroits, sous le *Cruzero*, dans la voye lactée, qui paroissent remplis d'une infinité d'Etoiles, avec la lunette.

Les deux Nuages, qui sont proche du Pole Méridional, ne paroissent pas un amas d'Etoiles, comme *Præsepe Cancræ*, ni même une lueur sombre, comme la *Nebuleuse d'Andromède*. On n'y voit presque rien avec les grandes lunettes, quoique sans lunette on les voye blancs, particulièrement le grand Nuage.

Rien n'est si beau dans le Ciel que les

constellations du *Centaure* & du *Navire*. Il n'y a pas de belles Etoiles proche du Pole: mais il y en a quantité de petites. *Bayer* & ceux qui en parlent en omettent plusieurs; & la plupart de celles qu'ils mettent ne paroissent pas au Ciel dans la même situation. *Ibid.* pag. 57. 58.

On peut tirer, conclut Tachard, deux avantages de ces observations. Le premier est la variation de l'aimant, que nous trouvâmes avec l'anneau astronomique, d'onze degrés & demi Nord-Ouest. Le second, la longitude véritable du Cap, que nous réglâmes sur l'émerison du premier Satellite de Jupiter, qui devant paroître à huit heures vingt-six minutes sur l'horizon de Paris, & ayant été observée au Cap à neuf heures trente-sept minutes, quarante secondes du soir, donne une heure douze minutes quarante secondes de différence entre les deux Méridiens des deux lieux. Convertissez-les en degrés, vous en trouverez dix-huit. Par consé-

LE
quoig
de K
partie
le 7
d'abo
ayant
Sud,
la ren
tre ou
qu'il r
d'Oue
l'Auto
re rou
té à
dans d
nible

ELI
re, &
on ren
soixan
Cartes
à dix
ordina
se, les
souins
voient
le mu
beaux
auxqu

L'A
semen
cette
re la
Franco

contéq
marque
deg. qu
L'Au
Choisy
Abbé
(Tom.
l'opéra
tous
Je n'y
dant
lunette
XII

LES remarques des Mathématiciens, sur le Cap & sur les Habitans, quoique dignes de leur esprit & de leurs lumières, n'ajoutent rien à celles de Kolben, qui avec la même attention & la même habileté, employa une partie de sa vie aux observations qu'il a publiées (y). On remit à la voile le 7 de Juin, avec de gros vents d'Ouest & de Sud-Ouest, qui firent faire d'abord beaucoup de chemin. Ensuite l'espérance de les trouver constans ayant fait avancer les deux Vaisseaux jusqu'au trente-septième degré du Sud, on reconnut la vérité des avis du Baron Van Rheede, qui, suivant la remarque des Pilotes Hollandois, avoit averti les Pères, que depuis quatre ou cinq ans les saisons & les vents étoient extrêmement changés, & qu'il ne falloit guères se fier aux expériences passées. On perdit les vents d'Ouest dans l'endroit même où l'on espéroit les trouver plus réguliers: d'où l'Auteur conclut que lorsqu'on les trouve dès la hauteur du Cap, il faut faire route sans élever davantage vers le Sud. Ainsi, par un excès de fidélité à suivre les instructions qu'on avoit apportées de France, on se jeta dans des difficultés qui rendirent la navigation très-dangereuse & très-pénible (z).

ELLES durèrent jusqu'au 5 d'Août, qu'ayant découvert une grande Terre, & l'ayant reconnu pour l'Isle de Java, dont on se croyoit fort éloigné, on remarqua que cette Isle est beaucoup plus orientale, & plus proche de soixante lieues du Cap de Bonne-Espérance, qu'elle n'est marquée sur les Cartes. On eut aussi l'occasion de vérifier que l'Isle Mony est exactement à dix degrés onze minutes de latitude méridionale, quoique sur les Cartes ordinaires elle soit marquée au huitième (a). Dans une si longue course, les Mathématiciens ne virent rien de plus remarquable que des marsouins, différens en grosseur, en figure & en couleur, de ceux qu'ils avoient vus jusqu'alors. Ils sont deux fois plus gros & plus blancs. Ils ont le museau moins allongé & presque arrondi. Comme ils sont beaucoup plus beaux que les premiers, l'Auteur paroît persuadé que ce sont les poissons auxquels les Anciens donnoient le nom de Dauphins (b).

L'AMBASSADEUR François avoit compté de se procurer des rafraîchissemens dans la Rade de Bantam: mais les Hollandois, à demi Maîtres de cette Ville, depuis qu'ils avoient prêté leurs forces au jeune Roi pour faire la guerre à son Père, furent allarmés de voir paroître le Pavillon de France, & craignirent pour leur établissement, qu'ils travailloient alors à confir-

conséquent les Cartes sont défectueuses, & marquent le Cap plus oriental de près de 3 deg. qu'il n'est en effet. *Ibid.* pag. 64.

L'Auteur rend témoignage que l'Abbé de Choisy étoit présent à cette opération. Cet Abbé le rapporte aussi dans son Journal (Tom. I. pag. 85). Il ajoute au récit de l'opération: „ Cette seule observation paye „ tous les instrumens que le Roi a fait faire. „ Je n'y ai pas été tout-à-fait inutile. Pendant que le Père de Fontenay étoit à la lunette, & que les autres avoient soin

XII. Part.

„ des pendules, je disois quelquefois, une, „ deux, trois, quatre, pour marquer les „ secondes. ”

(y) Voyez le Journal de Kolben, & la Description du Cap, au Tome VI. de ce Recueil.

(z) Pag. 83 & suiv.

(a) Pag. 92. 93.

(b) Pag. 94. On eut beaucoup de peine à doubler l'Isle du Prince, à l'entrée du Détroit.

R

TACHARD.
1685.

Difficultés de la route depuis le Cap jusqu'à l'Isle de Java.

Saisons & vents changés dans ces Mers.

Erreurs des Cartes marines.

On refuse des vivres aux François dans la Rade de Bantam.

TACHARD.
1685.

confirmer. Le Gouverneur du Fort refusa aux François la liberté de descendre; & pour adoucir néanmoins un refus dont il n'osoit expliquer les raisons, il les pria civilement de se rendre à Batavia, où les deux Vaisseaux recevoient tous les secours qu'ils pouvoient attendre de sa Nation (c).

Ils se rendent à Batavia.

Comment ils y sont reçus.

LE Chevalier de Fourbin fut envoyé au Général de Batavia, pour le complimenter de la part de l'Ambassadeur, tandis que les deux Vaisseaux s'avancèrent vers la Rade de cette Ville, avec d'autant plus de lenteur & d'embarras; qu'au milieu d'une multitude d'Iles, de roches, & de bancs, qu'on rencontre sur cette route, ils n'avoient aucun Pilote qui les connût par expérience. Ils mouillèrent, le 18 d'Août, dans la Rade de Batavia, au milieu de dix-sept ou dix-huit gros Vaisseaux de la Compagnie Hollandoise. Le Général avoit accordé tout ce qu'on lui avoit fait demander, c'est-à-dire, la liberté de faire du bois & de l'eau, celle de prendre toutes sortes de rafraîchissemens & de mettre les malades à terre. Il s'éleva quelque difficulté sur le salut. Les François vouloient qu'après avoir salué la Forteresse, elle leur rendît coup pour coup; le Général répondoit qu'elle n'avoit jamais rendu le salut, ni aux Anglois, ni aux Portugais, ni à aucune autre Nation, & qu'on s'étoit toujours contenté de faire resaluer par le Vaisseau Amiral qui étoit dans la Rade. Mais on lui représenta qu'il y avoit de la différence entre les Vaisseaux du Roi & les autres; & que si la Forteresse n'avoit point encore rendu de salut, c'est qu'elle n'avoit point encore vû de Vaisseaux du Roi. Il convint de la justice de cette raison, avec de grandes marques de respect pour le Roi; & ses honnêtetés répondirent dans la suite aux espérances de l'Ambassadeur. Son nom étoit *Camphuis* (d).

Hardiesse avec laquelle les Jésuites rendent visite au Général.

Il avoit fait entendre au Chevalier de Fourbin que les Mathématiciens Jésuites ne recevoient point à Batavia le bon accueil qu'on leur avoit fait au Cap. Les Hollandois avoient actuellement donné des Gardes à un Religieux du même Ordre, arrivé depuis peu du Tonquin, pour avoir exercé trop ouvertement son ministère. Cependant, loin d'être refroidis par cette nouvelle, le Père Fontenay & l'Auteur descendirent au rivage, avec la participation de l'Ambassadeur, & se présentèrent, sur les dix heures du matin, à la porte de la Ville, dans le dessein de rendre visite au Général même. L'Officier de garde les mena chez le Grand Trésorier, qui est chargé, à Batavia, du soin de présenter les Etrangers. Cet Officier les reçut civilement. Il leur offrit à dîner, pour attendre le soir, qui est le temps de l'Audience du Général. Mais ils lui demandèrent s'il ne leur étoit pas permis d'aller voir le Père *Fuciti*, ce même Jésuite du Tonquin, que les Hollandois retenoient comme prisonnier dans la Maison du feu Général *Speelman*. Le Grand Trésorier leur laissa cette liberté, & leur accorda même son Canot pour les conduire.

Maison où ils trouvent le Père Fuciti.

C'ÉTOIT une Maison située hors de la Ville, mais si proche de la Citadelle, qu'elle n'en est séparée que par la Rivière. Elle avoit été bâtie par le Général *Speelman*, pour y prendre le frais pendant les grandes chaleurs

(c) Ce message leur fut fait par le Lieutenant du Fort, & de la part du Roi de Batavia. R. d. E.

(d) *Ibid.* pag. 113. Tachard & Choisy le nomment *Campiche*. R. d. E.

de l'
sadeu
tion.
form
est e
vies
jardin
maux
cigog
che
sonne
Pavil
galere
& de
vers
voirs
dans
grenat
Ce
lieu
ple d
litesse
Roi,
reufen
ce av
néral
lui fi
passer
rent f
servat
Le G
entra
tes &
tains
reuses
riture
LA
pas se
qu'on
de leu
lique

(e)
(f)
ayant
on l'av

de l'Été, qui est presque continuel à Batavia, & pour y traiter les Ambassadeurs ou les Ministres des Princes Étrangers. L'Auteur en fait la description. Elle consiste en deux grandes galeries, percées de tous côtés, qui forment une double équerre. La galerie du bout, qui croise sur l'autre, est extrêmement large. Des deux galeries, on passe dans des salles, suivies de plusieurs cabinets. Tout l'édifice est environné de parterres & de jardins. A la droite est une ménagerie, pleine de diverses sortes d'animaux, de cerfs, de biches, de chevreuils, de gazelles, d'autruches, de cigognes, de canards & d'oyes, d'une espèce particulière. On voit à gauche des Jardins & des Maisons de plaisance, qui appartiennent aux personnes les plus qualifiées de la Ville. Sur le derrière, on trouve un petit Pavillon, composé de trois chambres basses & d'une cuisine, & séparé des galeries par une grande cour, qui s'étend d'un côté vers les fossés du Fort, & de l'autre, jusqu'au bord de la Mer. Sous une des galeries, & au travers des parterres, passe une petite rivière, qui sert à former des réservoirs où l'on nourrit du poisson. Les parterres sont remplis de fleurs dans toutes les saisons. Les arbres sont des orangers, des citronniers & des grenadiers, en plein vent, qui composent de belles allées (e).

Ce n'est pas seulement en faveur du Père Fuciti, & parceque ce beau lieu lui servoit de prison (f), que l'Auteur s'est arrêté à le décrire. L'exemple du Baron Van Rheeде, qui avoit comblé les Mathématiciens de politesses au Cap de Bonne-Espérance, joint à la protection spéciale du grand Roi, par l'ordre duquel ils avoient entrepris leur Voyage, disposa si heureusement le Gouverneur de Batavia, qu'après les avoir reçus à l'Audience avec une distinction extraordinaire, il leur accorda le Pavillon du Général Speelman, pour y faire des observations astronomiques. Sa curiosité lui fit même souhaiter d'y être présent. Mais pendant tout le tems qu'ils passèrent à Batavia, le Ciel fut si couvert la nuit & le jour, qu'ils ne purent faire beaucoup d'usage de leurs instrumens; & s'ils firent quelques observations, ils ne les jugèrent pas assez sûres pour les donner au Public (g). Le Gouverneur leur fit voir, dans son Palais, diverses curiosités du Japon; entr'autres deux figures humaines, d'une espèce de plâtre, très-bien faites & vetues de soye à la manière des Japonois. Il leur montra aussi certains arbres, dont le pied est enfermé dans des pierres trouées & fort poreuses, où les racines s'insinuent tellement qu'elles reçoivent toute leur nourriture de l'eau qu'on verse dessus à différentes heures du jour (h).

La seule condition que le Gouverneur exigea des Jésuites, fut de ne pas se livrer trop ouvertement à leur zèle pour la Religion, dans la crainte qu'on ne lui reprochât les marques d'estime & d'affection qu'il ne cessa point de leur accorder (i). L'Auteur remarque qu'il en est de la Religion Catholique à Batavia comme en Hollande. L'exercice de toutes sortes de sectes,

TACHARD.
1685.

Observations des Jésuites à Batavia.

Curiosités qu'on leur montre.

On met un frein à leur zèle.

(e) Pag. 114. 115.

(f) C'est à dire, que ce Missionnaire ayant fait trop éclater son zèle à Batavia, on l'avoit relegué dans cette maison, avec

une sentinelle à la porte, pour empêcher les Catholiques d'y entrer. Pag. 118.

(g) Pag. 122.

(h) Pag. 123.

(i) Pag. 122.

TACHARD.
1685.

Combien la
Religion Ro-
maine est
maltraitée à
Batavia.

& même de l'Idolatrie, y est libre en payant un tribut aux Magistrats. Il n'y a que la Religion Romaine qui soit défendue. Depuis quelques mois, les Portugais, qui sont en grand nombre, avoient offert une grosse somme à la Compagnie des Indes, pour obtenir la permission de bâtir une Eglise, ou dans la Ville ou dans quelque fauxbourg. Ils s'engageoient même à payer, outre ce présent, seize mille écus de rente annuelle. L'affaire ayant été proposée au Conseil des Indes, fut renvoyée en Hollande aux Chefs de la Compagnie, qui n'ont pas jugé à propos d'accorder cette grâce aux Catholiques (k). Il y a quatre Temples à Batavia: deux où l'on fait le préche en Hollandois, un dans le Fort & l'autre dans la Ville; un troisième où il se fait en Portugais, qui est la langue la plus ordinaire du Pays; & le quatrième pour les François, dont le nombre est assez considérable (l).

TACHARD ne remarqua rien dans la Ville de Batavia, qu'on ne puisse lire avec plus d'étendue dans la Description particulière de cette Ville (m). Mais à l'occasion des Chinois, qui s'y retirèrent après la conquête de leur Pays par les Tartares, il entre dans un détail curieux, qui est échappé jusqu'à présent à tous les Voyageurs.

Détail cu-
rieux sur le
Temple & les
Tombeaux
des Chinois
près de Ba-
tavia.

AYANT appris, dit-il, d'un Soldat Catholique, que les Chinois avoient leur Temple & leurs Sépulcres à une demie-lieue de Batavia dans les terres, lui & ses Compagnons le prièrent de les y mener, pour voir leurs cérémonies. Dans cette promenade, ils virent à loisir les avenues de la Ville. Ce sont des allées à perte de vûe, d'une largeur extraordinaire, bordées des deux côtés de certains bois toujours verts, qui sont beaucoup plus droits & du moins aussi élevés que nos plus hautes futayes, ornées de maisons de plaisance & de jardins bien entretenus. En sortant de Batavia, ils trouvèrent trois ou quatre de ces allées qui aboutissoient toutes à la porte par laquelle ils étoient sortis. On ne peut rien se représenter de plus agréable.

APRÈS avoir fait une demie lieue, ils trouvèrent le premier Cimetière des Chinois, dans un bois taillis, où l'on a pratiqué diverses petites routes, qui conduisent toutes à des sépulcres différens. C'est dans ce lieu qu'on enterre les Chinois de basse naissance. Aussi les tombeaux n'y ont-ils rien de magnifique. A quelques pas de-là est situé le petit Fort de *Jacatra*. Il a quatre bastions, qui ne sont pas revêtus, avec un méchant fossé. Les Hollandois y entretiennent une garnison de cinquante ou soixante hommes. Au delà de ce Fort, les six Jésuites entrèrent dans un bois, ou plutôt dans une grande campagne, remplie d'une infinité de collines, toutes couvertes de bocages semés de toutes parts; ce qui rend la perspective fort agréable. C'est dans ce second Cimetière que les Bonzes Chinois enterrent les gens de qualité de leur Nation. Sur le haut d'une de ces collines, l'Auteur vit un

(k) L'Auteur justifie plus naïvement le refus qu'on attendoit sur cette demande.
„ On n'espère pas, dit il, qu'ils accordent
„ cette grâce aux Catholiques, de crainte
„ qu'ils ne devinssent les Maîtres à Batavia”.

Au reste le Père Tachard a tort d'excepter la Religion Romaine du nombre de celles dont l'exercice est toléré en Hollande. R. d. E.

(l) *Ibid.* pag. 124 & 125.

(m) Au Tom. X. de ce Recueil.

magistrats. Il
quelques mois,
grosse somme
une Eglise.
ent même à
e. L'affaire
ollande aux
er cette gra-
eux où l'on
la Ville; un
ordinaire du
assez confi-

ne puisse lire
Ville (m).
quête de leur
échapé jus-

nois avoient
les terres,
leurs céré-
venues de la
raordinaire,
nt beaucoup
, ornées de
ant de Bata-
oient toutes
représenter

er Cimetière
petites rou-
ce lieu qu'on
ont-ils rien
Jacatra. Il
follé. Les
te hommes.
plutôt dans
es couvertes
rt agréable.
nt les gens
'Auteur vit
un

ort d'excepter
bre de celles
lande. R. d. E.

ueil.



L O O F - P R I E E L
daar de Chineezen de Gasteryen der Dooden houden .

un C
banc
y ren
ches
pour
tomb
agréa
qui f
cette
ont p
ficien
E
tymb
ple d
comm
& ou
Sacrif
ne fo
luren
qu'ils
porte
avec
dans
les Ch
les ma
mes
repré
tentiv
eù la
blanc
trant
habita
périer
avec
nistre
quand
petite
D
tymba
tres s
te, fa
metta
gréabl
P E
allum

un Cabinet de feuillage fort bien disposé, avec une table au milieu, & des bancs à l'entour, où quarante personnes peuvent tenir commodément. Il y remarqua aussi diverses Idoles petites & grotesques, suspendues aux branches qui couvrent ce cabinet. On lui dit que les Bonzes y font des festins pour les morts, & qu'ils leur font apporter à manger. La plupart des tombeaux sont autant de petits mausolées fort propres, & d'une forme agréable. On donne ici, d'après l'Auteur, la Figure d'un des plus beaux, qui sera juger de tous les autres, parce qu'ils se ressemblent tous; avec cette différence que les uns ont des dragons au lieu de lions, & qu'ils ont plus ou moins de marches & de hauteur, à proportion de leur magnificence (n).

EN sortant de ce Cimetière, les Mathématiciens Jésuites entendirent des tymbales & des sonnettes. Ils suivirent le bruit, pour se rendre au Temple des Chinois, où les Prêtres étoient assemblés. Il est à-peu-près bâti comme les petites Eglises de France. L'entrée est un porche assez grand, & ouvert de tous côtés. C'est-là que se placent les Chinois qui assistent aux Sacrifices. Ils y parlent, ils y mangent, ils y boivent avec liberté. Ils ne font pas même difficulté d'y inviter les Etrangers. Les Jésuites ne voulurent point accepter le bétel & l'areka qu'on leur offrit, dans la crainte qu'ils n'eussent été consacrés aux Idoles. En effet, aux deux côtés de la porte du Temple, sous le porche, il y avoit comme deux espèces d'Autels avec leurs gradins, chargés de pyramides de confitures, de bétel & d'areka, dans cinquante ou soixante porcelains de la grandeur d'une assiette, que les Chinois présentent aux Idoles avant que de les donner aux Bonzes ou de les manger eux-mêmes. On voyoit, sur ces gradins, diverses statues d'hommes ou d'animaux. Au milieu des figures d'hommes, il y en avoit une qui représentoit un Bonze, avec une barbe fort noire & fort longue, lisant attentivement dans un Livre qu'il avoit fort près des yeux, comme s'il avoit eu la vue basse. Auprès de lui étoit un autre Docteur, avec une barbe blanche, & une espèce de surplis, qui paroissoit parler en public. En entrant dans le Temple, les Jésuites virent sept ou huit Prêtres revêtus de leurs habits Sacerdotaux, assez semblables aux nôtres. Celui qui paroissoit le Supérieur étoit au milieu, accompagné de trois ou quatre autres, qui faisoient avec lui les mêmes cérémonies. Derrière eux étoient deux ou trois Ministres subalternes, qui faisoient des inclinations de corps jusqu'à terre, quand les autres en faisoient de médiocres, & deux autres qui portoient de petites cloches à la main.

DANS un coin proche de la porte, un Tymbalier frappoit sur des tymbales, au son desquelles, & à celui des clochettes, tous les Prêtres sortoient en cadence d'auprès de l'Autel, d'un pas lent & modeste, faisant quelques tours, tantôt se suivant les uns les autres, tantôt se mettant en rond, & ne cessant point de chanter d'une manière assez agréable.

PENDANT le Sacrifice, deux Ministres, qui se détachèrent de l'Autel, allumèrent des pastilles & des chandelles. Outre l'Autel principal, qui étoit dans

(n) Voyez la Figure.

TACHARD.
1685.

dans le fond de la Chapelle, il y en avoit un autre à la gauche. Les Prêtres ne s'approchoient jamais de l'un & de l'autre sans faire de profondes inclinations.

LA vûe de quelques Etrangers ayant paru causer quelque étonnement aux Chinois, un des Missionnaires leur apprit qu'ils étoient des Prêtres du Dieu du Ciel & de la Terre, & qu'ils alloient à la Chine prêcher l'unique & la véritable Religion. Ils auroient souhaité de voir le reste des cérémonies: mais apprenant que le Sacrifice se faisoit pour chasser le Diable du corps d'un malade, cette idée les révolta, & leur fit reprendre le chemin de la Ville (o).

Les François remettent à la voile.

LE Lundi, 26 d'Août, les deux Vaisseaux François sortirent de la Rade de Batavia, avec un vent favorable. Ils eurent le même jour un sujet d'alarme extraordinaire. Entre huit & neuf heures du soir, la nuit étant assez obscure, ils apperçurent tout-d'un-coup, à deux portées de mousquet, un gros Navire qui venoit sur eux vent arrière. Les gens du principal Vaisseau crièrent en vain. Ils ne reçurent point de réponse. Cependant comme le vent étoit assez fort, ce Navire fut bientôt sur eux. Sa manœuvre leur fit juger d'abord qu'il venoit les prendre en flanc; & voyant ses deux basses voiles carguées, comme dans le dessein de combattre, ils ne doutèrent point qu'en les abordant il ne leur tirât toute sa bordée. Cette surprise les troubla peu. Tout le monde se rendit sur le pont. L'Ambassadeur voyant ce Navire attaché au sien par son mât de beaupré, qui avançoit sur le château de poupe, tandis qu'aucun ennemi ne paroissoit, jugea qu'on n'avoit pas dessein de l'attaquer. Il se contenta de faire tirer quelques coups de mousquet, pour apprendre à des inconnus, dont il admiroit l'imprudence, à se tenir plus soigneusement sur leurs gardes. Leur Navire endommagea le couronnement du Vaisseau François, & se détacha de lui-même, sans qu'il parût un seul de leurs Matelots. Après quantité de raisonnemens sur cette étrange aventure, elle fut attribuée à quelque méchante manœuvre. Mais en arrivant à Siam, on apprit d'un Navire Hollandois, parti de Batavia depuis le départ des deux Vaisseaux François, que c'étoit un Vaisseau d'Amsterdam qui venoit de *Palimban*, & dans lequel tout le monde étoit yvre ou endormi (p).

Les François repassent la Ligne.

APRÈS avoir passé avec assez de peine les bancs & les bas fonds du Détroit de *Banka*, dont l'entrée est toujours difficile pour ceux qui ne connoissent pas cette route, les deux Vaisseaux François trouvèrent, en repassant la Ligne, des chaleurs beaucoup plus vives, dans une Mer environnée de terre, que celles qu'ils avoient essayées en haute mer avant que d'arriver au Cap. Les calmes y sont plus rares, parceque les vents de mer ou de terre ne laissent guères l'eau tranquille. L'Auteur observe que le vrai moyen d'avancer sûrement dans ces Mers, c'est d'aller toujours terre à terre, sur douze, quinze ou vingt brasses d'eau, sans quitter de vûe les Côtes. Avec cette précaution, il est aisé de mouiller à tout moment, comme on y est obligé par les courans qui entraînent vers la terre, & par certains vents forcés qui accompagnent ordinairement les gros orages, que les

Observations sur ces Mers.

(o) Pag. 130.

(p) Pag. 136.

Man
l'Ine
Bata
L
la po
ce q
cr
se
ra
dont
Com
Deva
sang,
teur
nies.
lince
ou on
EN
de Sia
est à l
& M.
velle
devoit
bord c
un Ba
ment
nant q
partir
Côte d
Minist
Avant
IL
gnoit.
(r), f
milles
tude,
promé
qui ret
furent
dre à s
pour pa
années
merce
(g) P
(r) D
trés-basse

Marins appellent *Saumatres*, apparemment parce qu'ils se forment sur l'Isle de *Sumatra*. Les François en essuyèrent un après leur départ de *Batavia*.

LE 5 d'Octobre, ils commencèrent à découvrir les terres de l'Asie, vers la pointe de *Malaca*. Les Jésuites, qui étoient au nombre de sept, parce qu'ils avoient amené le Père Fuciti de *Batavia*, „ sentirent une joye sensible, crête de voir ces lieux arrosés des sueurs de S. François Xavier, & de „ se trouver dans ces Mers, si fameuses par ses navigations & par ses miracles „. On rangea bientôt les Côtes de *Johor*, de *Patane* & de *Pahan*, dont les Rois sont tributaires de Siam, & laissent aux Hollandois tout le Commerce de leurs Etats. Un jeune Gentilhomme Normand, nommé *Devanderets d'Hebouville*, de la suite de l'Ambassadeur, mourut d'un flux de sang, le 6 de Septembre, pour avoir mangé trop de fruits à *Batavia*. L'Auteur fait remarquer que les funerailles de mer se font avec peu de cérémonies. Après avoir chanté quelques prières, on enveloppe le corps d'un linceul, on lui attache un gros boulet aux pieds; & de dessus une planche où on l'a placé, on le laisse couler doucement dans la Mer (q).

ENFIN, le 22 de Septembre, on aperçut l'embouchure de la Rivière de *Siam*, & le lendemain on alla mouiller à trois lieues de la Barre, qui est à l'entrée. Aussi-tôt, l'Ambassadeur dépêcha le Chevalier de Fourbin, & M. Vachet, Missionnaire déjà connu dans le Pays, pour porter la nouvelle de son arrivée au Roi de Siam & à ses Ministres. Le premier ne devoit pas passer *Bangkok*, qui est la première Place du Royaume, sur le bord de la Rivière, à dix lieues de l'embouchure; & l'autre devoit prendre un *Balon*, qui est une sorte de Bateau fort léger, pour se rendre promptement à la Capitale. Le Gouverneur de *Bangkok*, Turc de Nation, apprenant que l'Ambassadeur du Roi de France étoit à la rade, se hâta de faire partir un Exprès pour la Cour. Mais on y avoit déjà reçu cet avis, de la Côte de *Coromandel*, par une Lettre adressée au Seigneur *Constance*, alors Ministre d'Etat. L'Auteur éclaircit l'origine & la fortune de ce célèbre Avanturier.

IL se nommoit proprement *Constantin Phaulkon*, & c'est ainsi qu'il s'appeloit. Il étoit Grec de Nation, né à *Cephalonie*, d'un noble Vénitien (r), fils du Gouverneur de cette Isle, & d'une fille des plus anciennes familles du Pays. La mauvaise conduite de ses Parens ayant dérangé leur fortune, il sentit, dès l'âge de douze ans, qu'il n'avoit rien d'heureux à se promettre que de son industrie. Il s'embarqua sur un Vaisseau Anglois, qui retournoit en Angleterre. Son esprit & l'agrément de ses manières lui firent obtenir quelques faveurs à Londres. Mais ne les voyant pas répondre à ses espérances, il s'engagea au service de la Compagnie d'Angleterre, pour passer aux Indes. Après avoir été employé à Siam pendant quelques années, il résolut, avec le peu de bien qu'il avoit acquis, de faire le Commerce à ses propres fraix. Il équipa un Vaisseau, qui fut repoussé deux fois.

(q) Pag. 139 & précédentes.

(r) D'autres lui donnent une naissance très-basse: mais on ne peut supposer qu'un

homme tel que le Père Tachard ait parlé avec certitude d'une chose douteuse.

TACHARD,
1685.

Funerailles
de mer.

Arrivée à
la Barre de
Siam.

Ville de
Bangkok.

Histoire de
Constance,
premier Mi-
nistre de Siam.
Sa naissance.

Il entre au
service des
Anglois.

Les Pré-
profondes

ement aux
s du Dieu
nique & la
rémonies:
du corps
emin de la

de la Ra-
ir un sujet
nuit étant
mouffquet,
u principal
Cependant
Sa manœu-
voyant ses
tre, ils ne
lée. Cette

L'Ambas-
ré, qui a-
paroissoit,
e faire tirer
dont il ad-
des. Leur
se détacha
rés quantité
e à quelque
d'un Navire
x François,
dans lequel

onds du Dé-
ne connois-
en repassant
vironnée de
ue d'arriver
mer ou de
que le vrai
s terre à ter-
vive les Cô-
ment, com-
& par cer-
ages, que les
Marins

TACHARD.
1685.
Son nau-
frage sur la
Côte de Ma-
labar.

Songe qui
le conduit à
la fortune.

Par quelles
voies il plaît
au Roi de
Siam.

Son caractè-
re & son mé-
rite extraordi-
naire.

Comment
les François
sont reçus à
Siam.

fois par le mauvais tems, vers l'embouchure de la Rivière de Siam, & qui périt enfin par le naufrage, sur la Côte de Malabar. Constance n'ayant sauvé que son argent, qui consistoit en deux mille écus, seul reste de sa fortune, se coucha sur le rivage, accablé de tristesse, de fatigue, & de sommeil. „ Alors, soit qu'il fut endormi ou qu'il eût les yeux ouverts, „ car il a protesté plus d'une fois, à l'Auteur, qu'il l'ignoroit lui-même „ (s), il crut voir une personne pleine de majesté, qui le regardant d'un „ œil favorable, lui dit avec beaucoup de douceur; *Retourne, retourne sur „ tes pas* ". Ce songe, ou cette vérité, releva son courage. Le lendemain, tandis qu'il se promenoit sur le bord de la Mer, occupé des moyens de retourner à Siam, il vit paroître un homme, dont les habits étoient fort mouillés, & qui s'avança vers lui d'un air triste & abbatu. C'étoit un Ambassadeur du Roi de Siam, qui revenant de Perse avoit fait naufrage dans la même tempête, & qui n'avoit sauvé que sa vie. La langue Siamoise, qu'ils parloient tous deux, leur servit à se communiquer leurs aventures. Dans l'extrême nécessité où l'Ambassadeur étoit réduit, Constance lui offrit de le reconduire à Siam. Il acheta, de ses deux mille écus, une Barque & des vivres. Ce secours, rendu avec autant de diligence que de générosité, charma l'Ambassadeur & ne lui permit plus de s'occuper que de sa reconnaissance.

EN arrivant à Siam, il ne put raconter son naufrage au *Barcalon*, qui est le premier Ministre du Royaume, sans relever le mérite de son Bienfauteur. La curiosité de voir Constance produisit un entretien, qui fit goûter son esprit au Barcalon, & la confiance succéda bien-tôt à l'estime. Ce Ministre étoit fort éclairé, mais ennemi du travail. Il fut ravi d'avoir trouvé un homme habile & fidèle, sur lequel il pût se reposer de ses fonctions. Il en parla même au Roi, qui prit par degrés les mêmes sentimens pour Constance. D'heureux événemens servirent à les augmenter. Enfin, le Barcalon étant mort, ce Monarque résolut de lui donner Constance pour Successeur. Il s'en excusa, sans autre raison que la crainte de s'attirer l'envie des Grands: mais il offrit de continuer ses services avec le même zèle, & cette modestie donna un nouveau lustre à son mérite. L'Auteur en réunit tous les traits dans un court éloge. Il lui attribue „ de la facilité pour les affaires, „ de la diligence à les expédier, de la fidélité dans le maniement des Finances, & un désintéressement qui lui faisoit refuser jusqu'aux appointemens de sa Charge. Tout lui passoit par les mains: cependant sa faveur „ ne l'avoit pas changé. Il étoit d'un accès facile pour tout le monde, doux, „ affable, toujours prêt à écouter les pauvres, & à leur faire justice; „ mais sévère pour les Grands & pour les Officiers qui négligeoient leur „ devoir (t). Il avoit embrassé la Religion Protestante en Angleterre. Ensuite quelques conférences qu'il eût à Siam, avec deux Missionnaires Jésuites, le ramenèrent aux principes de l'Eglise Romaine, dans lesquels il étoit né (v).

SI les François obtinrent à la Cour de Siam un accueil aussi favorable qu'ils auroient pû l'espérer chez leurs plus fidèles Alliés, il paroît qu'ils en furent

(s) Pag. 141. & suiv.

(t) Pag. 144.

(v) Pag. 145.

furen
qu'ell
la Re
dres f
dinain
du Ro
la Ma
divers
de cir
& ma
de la
lons d
aussi
fête.

LE
tant e
félicit
cose,
„ que
„ qu'
„ ren
„ L'A
„ noi
„ que
rentra
virent
feau F

L'A
Comp
trée d
Une d
sa plus
Canal
banc d
donner
admira
des der
que de
res que
trém
& ce d
mais d
Siam e
re de f

(x) (

furent redévolables à l'estime du Seigneur Constance pour leur Nation ; soit qu'elle vînt de la haute opinion qu'il avoit de la France, ou de son zèle pour la Religion Romaine, ou de son goût naturel pour les Sciences. Les ordres furent donnés pour recevoir l'Ambassadeur avec une distinction extraordinaire. Il fut complimenté jusqu'à la Barre par les principaux Seigneurs du Royaume. Constance alla marquer lui-même, dans la Ville de Siam, la Maison où l'Ambassadeur devoit être reçu, & fit bâtir dans le voisinage divers appartemens pour loger les Gentilshommes de sa suite. On éleva, de cinq en cinq lieues, sur le bord de la Rivière, des maisons fort propres & magnifiquement meublées, jusqu'à la *Tabangue* (x), qui est à une heure de la Ville de Siam, pour servir à son délassement dans la route. Les Balons de l'Etat furent préparés avec beaucoup de diligence, & la dépense fut aussi peu épargnée que le travail, pour donner tout l'éclat possible à la fête.

Les grands Mandarins, qui furent chargés du premier compliment, étant entrés dans le Vaisseau de l'Ambassadeur, le plus ancien, après l'avoir félicité de son heureuse arrivée, ajouta, suivant les idées de la métempsychose, dont la plupart des Orientaux sont fort entêtés : „ qu'il savoit bien „ que Son Excellence avoit été autrefois employée à de grandes affaires, & „ qu'il y avoit plus de mille ans qu'elle étoit venue de France à Siam, pour „ renouveler l'amitié des Rois qui gouvernoient alors ces deux Royaumes. „ L'Ambassadeur ayant répondu au compliment, ajouta qu'il ne se souvenoit pas d'avoir jamais été chargé d'une si importante négociation, & „ que c'étoit le premier Voyage qu'il croyoit avoir fait à Siam (y) ”. En rentrant dans la Galère qui les avoit apportés à bord, les Mandarins écrivirent tout ce qu'ils avoient vû & tout ce qu'on leur avoit dit sur le Vaisseau François.

L'AUTEUR ayant reçu ordre de prendre les devants, avec deux de ses Compagnons, se mit avec eux dans une Chaloupe qui arriva le soir à l'entrée de la Rivière. Sa largeur, en cet endroit, n'est que d'une petite lieue. Une demie lieue plus loin, elle se rétrécit de plus des deux tiers ; & de-là, sa plus grande largeur n'est que d'environ cent soixante pas. Mais son Canal est fort beau, & ne manque pas de profondeur. La Barre est un banc de vase, qui se trouve à l'embouchure, où les plus hautes marées ne donnent pas plus de douze ou treize pieds d'eau. L'Auteur parle, avec admiration, de la vue de cette Rivière. Le rivage, dit-il, est couvert, des deux côtés, de grands arbres toujours verts. Au-delà, ce ne sont que de vastes prairies à perte de vue, & couvertes de riz. Comme les terres que la Rivière arrose, jusqu'à une journée au-dessus de Siam, sont extrêmement basses, la plupart sont inondées, pendant la moitié de l'année ; & ce débordement régulier est causé par les pluyes, qui ne manquent jamais de durer plusieurs mois. C'est à ces inondations que le Royaume de Siam est redévolable d'une si grande abondance de riz, qu'outre la nourriture de ses Habitans, il en fournit à tous les Etats voisins. Elles donnent aussi

TACHARD.
1685.

Compliment
d'un Mandarin
à l'Ambassadeur.

L'Auteur est
envoyé à la
Ville Capitale.

Beauté de la
route.

Inondations
fréquentes
dans ce
Royaume.

(x) C'est le nom du Bureau de la Douane.

(y) Pag. 147.

TACHARD.
1685.

Diverses
observations
de l'Auteur.

Multitude
de Pagodes.

L'Auteur
arrive à Ban-
cok.

aussi la commodité de pouvoir aller en Balon jusqu'au milieu des champs ; ce qui répand de toutes parts une prodigieuse quantité de ces petits Bâtimens. On en voit de grands, qui sont couverts comme des maisons. Ils servent de logemens à des familles entières ; & se joignant plusieurs ensemble, ils forment, en divers endroits, comme des Villages flottans (z).

LA nuit, qui surprit les trois Jésuites, ne les empêcha point de continuer leur Voyage. Ils eurent l'agréable spectacle d'une multitude innombrable de mouches luisantes, dont tous les arbres, qui bordent la Rivière, étoient couverts. On les auroit pris pour autant de grands lustres, chargés d'une infinité de lumières, que la réflexion de l'eau, unie alors comme une glace, multiplioit à l'infini. Mais, tandis qu'ils étoient occupés de cette vûe, ils se trouvèrent tout-d'un-coup enveloppés d'une prodigieuse quantité de *Mosquites* ou de *Maringouins*, dont l'éguillon est si perçant qu'il pénètre au travers des habits. Au point du jour, ils découvrirent un grand nombre de singes & de sapajoux, qui grimpoient sur les arbres & qui alloient par bandes. Mais rien ne leur parut plus agréable que les aigrettes, dont les arbres sont couverts. Il semble, de loin, qu'elles en soyent les fleurs. Le mélange du blanc des aigrettes & du verd des feuilles fait le plus bel effet du monde. L'aigrette de Siam, assez semblable à celle de l'Afrique, est un oiseau de la figure du heron, mais beaucoup plus petit. Sa taille est fine ; son plumage beau & plus blanc que la neige. Il a des aigrettes [sur la tête,] sur le dos & sous le ventre, qui font sa principale beauté, & qui lui donnent une figure extraordinaire (a). Tous les oiseaux champêtres sont d'un plumage admirable : les uns jaunes ; d'autres rouges, bleus, verds ; & dans une quantité surprenante. Les Siamois, qui croient la transmigration des ames, ne tuent point d'animaux, dans la crainte, disent-ils, d'en chasser les ames de leurs Parens qui peuvent s'y être logées.

ON ne fait pas une lieue sans rencontrer quelque Pagode, c'est-à-dire, un Temple d'Idoles, accompagné d'un petit Monastère de *Talapoins*, qui sont les Prêtres & les Religieux du Pays (b). Ils vivent en communauté ; & leurs Maisons sont autant de Seminaires, où les enfans de qualité reçoivent l'éducation. Pendant que ces enfans demeurent sous la discipline des *Talapoins*, ils portent leur habit, qui consiste en deux pièces d'une toile de coton jaune, dont l'une sert à les couvrir, depuis la ceinture jusqu'aux genoux. De l'autre, ils se font une écharpe, qu'ils passent en bandoulière, ou dont ils s'enveloppent quelquefois, comme d'un petit manteau. On leur rase la tête & les sourcils, comme à leurs Maîtres, qui croiroient offenser le Ciel & blesser la modestie s'ils les laissoient croître (c).

APRÈS avoir ramé toute la nuit, les trois Jésuites arrivèrent sur les dix heures du matin à Bancok. C'est la plus importante Place du Royaume, parce

(z) Pag. 149.
(a) Pag. 150.

(b) Voyez ci-dessous la Description du Royaume de Siam.
(c) Pag. 151.

parce
tre ri
fortifi
ordre
DE
Villag
levées
comp
tes le
les fo
voit,
quel c
repas
de-vie
les Eu
LE
sept m
du Pè
Comp
Enfuit
deur,
nistre
rut, é
CE
avoit
mens
les de
mière
lours
tourée
tant d
parée
le fra
froit u
cemen
Rivièr
porcel
niches
LE
avoit
Confr
cabin
lezard
meub
étrang

parce qu'elle défend le passage de la Rivière, par un Fort qui est sur l'autre rive. L'un & l'autre côté étoient bien pourvus d'artillerie, mais peu fortifiés. M. de la *Mare*, Ingénieur François, qui fut laissé à Siam, reçut ordre du Roi de les fortifier régulièrement (d).

DEPUIS Bancok jusqu'à Siam, on rencontre quantité d'Aldées ou de Villages, dont la Rivière est bordée. Ce n'est qu'un amas de cabanes, élevées sur de hauts piliers, pour les garantir de l'inondation. Elles sont composées de bambous, arbre dont le bois est d'un grand usage dans toutes les Indes. Le tronc & les grosses branches servent à faire les piliers & les solives; & les petites branches à former le toit & les murailles. On voit, près de chaque Village, un *Bazar* ou un Marché flottant, dans lequel ceux qui descendent ou qui montent la Rivière trouvent toujours leur repas prêt; c'est-à-dire, du fruit, du riz cuit, de l'arrack, espèce d'eau-de-vie composée de riz & de chaux, & divers ragoûts à la Siamoise dont les Européens ne peuvent goûter.

LE lendemain, troisième jour d'Octobre, l'Auteur entra dans Siam, sept mois après son départ de Brest. Il se fit conduire d'abord à la maison du Père *Suarez*, le seul Jésuite qui fût alors dans cette Ville, & de-là au Comptoir François, où il fut bien reçu par les Officiers de la Compagnie. Ensuite s'étant rendu au Palais que le Roi faisoit préparer pour l'Ambassadeur, il y trouva le Seigneur *Constance*, premier, ou plutôt unique Ministre du Royaume, dont le mérite quoiqu'universellement reconnu, lui parut, dit-il, au-dessus de sa réputation (e).

CE Palais étoit une des plus belles maisons de la Ville, que le Ministre avoit fait meubler magnifiquement. Il prit plaisir à faire voir les appartemens au Père *Tachard*. Entre ceux du premier étage, il y avoit deux salles de plein pied, tapissées de toile peinte très-belle & très-fine. La première étoit garnie de chaises de velours bleu; & l'autre, de chaises de velours rouge à franges d'or. La chambre de M. l'Ambassadeur étoit entourée d'un paravent du Japon, d'une beauté singulière; mais rien n'avoit tant d'éclat que la salle du Divan. C'étoit une grande pièce lambrissée, séparée des autres appartemens par une grande cour, & bâtie pour prendre le frais pendant l'Été. L'entrée étoit ornée d'un jet d'eau: le dedans offroit une estrade, avec un dais & un fauteuil très-riches. Dans les enfoncemens, on découvroit les portes de deux Cabinets, qui donnoient sur la Rivière, & qui servoient à se baigner. De toutes parts, on voyoit des porcelaines de toutes sortes de grandeurs, agréablement rangées dans des niches (f).

LE Père *Suarez*, Jésuite Portugais, âgé de soixante & dix ans, dont il avoit passé plus de trente dans les Indes, n'étant point en état de loger ses Confrères, parceque sa maison n'étoit composée que d'une chambre & d'un cabinet, tous deux si pauvres & si mal-fermés, que les *Toquets*, espèce de lézards fort venimeux, y étoient par-tout derrière ses coffres & parmi ses meubles, le Seigneur *Constance* faisoit bâtir aussi, pour les sept Jésuites étrangers, sept petites chambres, & une galerie pour leurs instrumens.

Près

TACHARD.
1685.Villages &
leur forme.L'Auteur
entre dans
Siam.Il visita le
Palais destiné
à l'Ambassa-
deur Fran-
çois.Logement
du Père Sua-
rez, Jésuite
Portugais.(d) *Ibid.*

(e) Pag. 153.

(f) Pag. 155.

TACHARD.
1685.
Balons d'Etat, & préparatifs pour la réception des François.

Près de cent Ouvriers y étoient occupés, avec deux Mandarins qui les pressoient nuit & jour.

PENDANT qu'on pouvoit ces préparatifs avec la dernière ardeur, le Roi fit partir deux des principaux Seigneurs de sa Cour, avec dix Mandarins, chacun dans un Balon d'Etat, pour aller prendre celui qui étoit destiné à l'Ambassadeur, & le conduire à l'entrée de la Rivière. Il étoit magnifique, entièrement doré, long de soixante & douze pieds, mené par soixante-dix hommes de belle taille, avec des rames couvertes de lames d'argent. La chirole, qui est une espèce de petit dome, placé au centre, étoit couverte d'écarlate, & doublée de brocard d'or de la Chine, avec les rideaux de même étoffe. Les balutres étoient d'ivoire, les coussins de velours; & le fond étoit couvert d'un tapis de Perse. Ce Balon étoit accompagné de seize autres, dont quatre, ornés aussi d'un tapis de pied & de couvertures d'écarlate, devoient servir aux Gentilshommes de l'Ambassade, & les douze autres au reste de l'équipage. Le Gouverneur de Bangkok s'y joignit, avec les principaux Mandarins du voisinage, de sorte que le Cortège étoit d'environ soixante & six Balons, lorsqu'il se rendit à l'entrée de la Rivière (g). Cette espèce de Bateaux, que les Siamois appellent Balons, sont d'une forme extraordinaire. Ils sont fort longs & fort étroits. On en voit d'aussi longs que des Galères, c'est-à-dire, de cent ou six-vingt pieds de longueur, qui n'en ont pas six dans leur plus grande largeur. Les Chiourmes sont de cent, de six-vingt, & quelquefois de [cent] trente Rameurs.

Le détail de leur entrée est renvoyé à une autre Relation.

QUOIQUE l'Auteur s'étende beaucoup sur l'entrée de l'Ambassadeur François, & sur les cérémonies extraordinaires qui relevèrent l'éclat de sa première Audience, avec un soin continuel de faire observer combien la Cour de Siam se relâcha de ses anciens usages en faveur de la Nation Française; ce détail semble appartenir d'autant moins à sa Relation, qu'il ne fut pas même témoin de la plupart des événemens qu'il raconte, & que si ces circonstances doivent trouver place dans ce Recueil, elles regardent l'article de M. de Chaumont, qui a publié lui-même le Journal de son Voyage. Il paroît suffire ici de suivre le Père Tachard dans ses propres observations (h).

Magnificence du Seigneur Constance.

AUSSI-TÔT que les François eurent fait leur entrée dans Siam, le Seigneur Constance, qui demouroit auparavant dans le quartier des Japonois, vint se loger dans une belle maison qu'il avoit près de l'Hôtel de l'Ambassadeur; & pendant tout le tems que les François furent à Siam, il tint table ouverte, non-seulement pour eux, mais, en leur faveur, pour toutes les autres Nations. Sa maison étoit fort bien meublée. Au lieu de tapisseries, dont les Siamois n'aiment pas l'usage, il avoit fait étendre autour du Divan, un grand paravent du Japon, d'une hauteur & d'une beauté surprenante. Il entretenoit deux tables de douze couverts, qui étoient servies avec autant d'abondance que de délicatesse, & où l'on trouvoit toutes sortes de vins, d'Espagne, du Rhin, de France, de Céphalonie & de Perse.

(g) Pag. 156.

(h) Celles qui regardent le Royaume &

la Ville de Siam, sont renvoyées à la Description, avec celles des autres Voyageurs.

Perse
toit g
lés (i)
A
bassac
accor
rendr
de to
teroit
jours
d'un
cour
couve
Japon
pargr
heure
goûts
On y
Le R
agrée
de fo
- CE
plie,
culté
neuf
qui es
toit s
che;
gode
perço
figur
La fo
est fo
d'Aut
la ha
qui o
où se
donne
te sta
quara
est to
massé
lions

(i)
(k)
(l)

Perse. On y étoit servi dans de grands bassins d'argent, & le Lustet étoit garni de très-beaux vases d'or & d'argent du Japon fort bien travaillés (i).

A la Cour de Siam, on ne donne jamais que deux Audiences aux Ambassadeurs; celle de l'arrivée & celle du congé. Souvent même on n'en accorde qu'une, & toutes les affaires sont remises au Barcalon, qui doit en rendre compte au Roi. Mais ce Prince, pour distinguer cette Ambassade de toutes les autres, fit dire à l'Ambassadeur, que chaque fois qu'il souhaiteroit une Audience, il étoit prêt à la lui donner. En effet, huit ou dix jours après l'Audience d'entrée, il lui en donna une seconde, qui fut suivie d'un grand festin. On avoit dressé à l'ombre des arbres, dans la première cour du Palais, sur le bord d'un canal, une grande table de vingt-quatre couverts, avec deux buffets garnis de très-beaux vases d'or & d'argent du Japon, & plusieurs castolettes où le bois précieux d'Aquila n'étoit pas épargné. On se mit à table après l'Audience, & l'on y fut près de quatre heures. On y servit plus de cent cinquante bassins & une infinité de ragoûts, sans parler des confitures dont on fait ordinairement deux services. On y but de cinq ou six sortes de vins. Tout y fut magnifique & délicat, Le Roi voulut que pour honorer l'Ambassadeur, & rendre cette fête plus agréable, les François fussent servis ce jour-là par les principaux Seigneurs de son Royaume (k).

CE qu'on publoit de la Pagode du Palais & des Idoles dont elle est remplie, ayant donné aux François la curiosité de les voir, on ne fit pas difficulté de leur accorder cette satisfaction (l). Après avoir traversé huit ou neuf cours, ils arrivèrent enfin à la Pagode. Elle est couverte de Calin, qui est une espèce de métal fort blanc, entre l'étain & le plomb, avec trois toits l'un sur l'autre. La porte est ornée, d'un côté, de la figure d'une vache; & de l'autre, de celle d'un monstre extrêmement hideux. Cette Pagode est assez longue, mais fort étroite. Lorsqu'on y est entré, on n'apperçoit que de l'or. Les piliers, les murailles, le lambris, & toutes les figures sont si bien dorés, qu'il semble que tout soit couvert de lames d'or. La forme générale de l'édifice est assez semblable à celle de nos Eglises. Il est soutenu par de gros piliers. On y trouve, en avançant, une manière d'Autel, sur lequel il y a trois ou quatre figures d'or massif, à-peu-près de la hauteur d'un homme, dont les unes sont debout & les autres assises, & qui ont les jambes croisées à la Siamoise. Au-delà est une espèce de chœur, où se garde la plus riche & la plus précieuse Pagode du Royaume: car on donne indifféremment le nom de Pagodes aux Temples & aux Idoles. Cette statue est debout, & touche de sa tête jusqu'au toit. Sa hauteur est de quarante-cinq pieds, & sa largeur de sept ou huit. L'Auteur assure qu'elle est toute d'or. De la taille dont elle est, il faut, dit-il, qu'il entre dans sa masse plus de cent pics de ce métal, & qu'elle vaille au moins douze millions cinq cens mille livres (m). Il ajoute, sur le témoignage des Habitans,

TACHARD.
1685.

Faveurs particulières accordées aux François.

Festin royal.

Pagode du Palais & ses richesses.

Prodigieuse Idole d'or massif.

(i) Pag. 182.

(k) Pag. 184.

(l) Comme ce fut une faveur extraordi-

naire, on ne croit pas devoir la renvoyer à la Description.

(m) Pag. 187.

TACHARD.
1685.

tans, que ce prodigieux Colosse a été fondu dans le lieu même où il est placé, & qu'ensuite on a construit le Temple. Il a peine à s'imaginer où ces Peuples, d'ailleurs assez pauvres, ont pu trouver tant d'or; & sa douleur est qu'une seule Idole soit plus riche que tous les Tabernacles des Eglises de l'Europe (n). Aux côtés de la même figure, on en voit plusieurs autres, qui sont aussi d'or & enrichies de pierreries, mais moins grandes.

CETTE Pagode n'est pas néanmoins la mieux bâtie de Siam, quoiqu'elle soit la plus riche. L'Auteur en vit une autre, dont il a jugé que la description doit suivre celle-ci.

Description
d'une admirable
Pagode.

A cent pas du Palais du Roi, vers le Midi, est un grand Parc fermé de murailles, au milieu duquel s'élève un vaste & haut Édifice, bâti en forme de croix, à la manière de nos Eglises, surmonté de cinq domes solides & dorés, qui sont de pierre ou de brique, & d'une structure particulière. Le dome du milieu est beaucoup plus grand que les autres; & ceux-ci sont aux extrémités, sur les travers de la croix. Tout l'Édifice est posé sur plusieurs bases ou piédestaux, qui s'élèvent les uns sur les autres en s'étrécissant par le haut: de sorte qu'on y monte des quatre côtés, par des escaliers roides & étroits, de trente-cinq à quarante marches, chacune de trois palmes, & couvertes de calin comme le toit. Le bas du grand escalier est orné, des deux côtés, de plus de vingt figures, au-dessus de la hauteur naturelle, dont les unes sont d'airain, & les autres de calin, toutes dorées, mais représentant assez mal les personnages & les animaux dont elles sont les figures. Ce magnifique bâtiment est environné de quarante-quatre grandes pyramides de formes différentes, bien travaillées, & rangées avec symétrie, sur trois plans différens. Les quatre plus grandes sont sur le plus bas plan, aux quatre coins, posées sur de larges bases. Elles sont terminées en haut par un long cône fort délié, très-bien doré, & surmonté d'une aiguille ou d'une flèche de fer, dans laquelle sont enfilées plusieurs petites boules de crystal, d'inégale grosseur. Le corps de ces grandes pyramides, comme de toutes les autres, est d'une espèce d'architecture qui approche assez de la nôtre, mais trop chargée de sculpture; moins simple, moins proportionnée, & par conséquent moins belle, du moins aux yeux qui n'y sont pas accoutumés (o). Sur le second plan, qui est un peu au-dessus du premier, s'élèvent trente-six autres pyramides, un peu moins grandes que les premières, rangées en quarré sur quatre lignes autour de la Pagode, neuf de chaque côté. Elles sont de deux figures différentes; les unes, terminées en pointe comme les premières; les autres, arrondies par le haut en campane, de la forme des domes qui couronnent l'Édifice; tellement mêlées, qu'il n'y en a pas deux de suite de même forme. Au-dessus de celles-ci, dans le troisième plan, quatre autres, qui forment les quatre coins, sont terminées en pointe; plus petites à la vérité que les premières, mais plus grandes que les secondes. Tout l'Édifice, avec les pyramides, est renfermé dans une espèce de cloître quarré, dont chaque côté a plus de six-vingt pas communs de longueur, sur environ

cent

(n) Pag. 188 & suiv.

(o) Pag. 189.

cent
ouve
que.
tout
posé
très-
très-
sent
toit
figur
chaq
sur c
une
depu
du b
ont c
mi l
dont
le,
qui r
les a
LA
soit r
les a
seize
de q
sur u
desqu
tacle
temis
mier
se de
tes.
en a
O
tres,
Nati
les P
res
succé
die C
ques
que l
ples

(p)

TACHARD.
1685.

cent pieds de large, & quinze de hauteur. Les galeries du cloître sont ouvertes du côté de la Pagode. Le lambris est peint & dore à la Morefque. Au dedans des galeries, le long de la muraille extérieure, qui est toute fermée, règne un long piédestal, à hauteur d'appui, sur lequel sont posées plus de quatre cens statues d'une très-belle dorure, & disposées en très-bel ordre. Quoiqu'elles ne soyent que de brique dorée, elles paroissent assez bien faites: mais elles sont si semblables, que si leur grandeur n'étoit pas inégale, on les croiroit toutes sorties du même moule. Parmi ces figures, l'Auteur en compta douze de taille gigantesque; une au milieu de chaque galerie, & deux à chaque angle, assises, à cause de leur hauteur, sur des bases plates, & les jambes croisées. Il eut la curiosité de mesurer une de leurs jambes, à laquelle il trouva la longueur entière d'une toise, depuis le bout du pied jusqu'au genou; le pouce, de la grosseur ordinaire du bras, & le reste du corps à proportion. Outre celles-ci, qui sont de la première grandeur, il en vit environ cent autres, à demi gigantesques, qui ont quatre pieds depuis l'extrémité du pied jusqu'au genou. Enfin, parmi les premières & les secondes, il en compta plus de trois cens, dont il n'y en a guères qui soyent au-dessous de la grandeur naturelle, & toutes dressées sur pied. Il ne parle point d'un grand nombre qui ne sont pas plus grandes que des poupées, & qui sont mêlées entre les autres (p).

La France, au jugement de l'Auteur, n'a pas d'Edifice où la symétrie soit mieux observée que dans cette Pagode, soit pour le corps, soit pour les accompagnemens. Son cloître est flanqué des deux côtés en dehors, de seize grandes pyramides, arrondies par le haut en forme de dome, de plus de quarante pieds de hauteur, & de plus de douze en quarré, disposées sur une même ligne comme une suite de grosses colonnes, dans le milieu desquelles sont de grandes niches, garnies de Pagodes dorées. Ce beau spectacle arrêta si long-tems l'Auteur & tous les François, qu'ils n'eurent pas le tems de considérer plusieurs autres Temples, qui étoient proche du premier, ou dans l'enceinte des mêmes murs. On juge à Siam de la noblesse des familles par le nombre des toits dont les maisons sont couvertes. Celle-ci en a cinq les uns sur les autres, & l'appartement du Roi en a sept (q).

OUTRE le festin du Roi, & ceux de son Ministre, il s'en faisoit d'autres, à l'occasion des événemens extraordinaires, où les Chefs de toutes les Nations de l'Europe, établies à Siam, c'est-à-dire les François, les Anglois, les Portugais & les Hollandois étoient invités. L'Auteur & ses Confrères étoient quelquefois obligés d'y assister. A l'une de ces réjouissances succedèrent plusieurs sortes de divertissemens. Le premier fut une Comédie Chinoise, divisée par actes. Différentes postures, hardies & grotesques, & quelques sauts assez surprenans y servirent d'intermèdes. Tandis que les Chinois jouoient la Comédie d'un côté, les Laos qui sont des Peuples voisins du Royaume de Siam au Nord, donnèrent à l'Ambassadeur le Spectacle

Festins &
réjouissances,

Comédie.

(p) Pag. 190 & précédentes.

(q) Pag. 191. Voyez ci-dessous, la Description.

TACHARD. 1685. Spectacle des Marionnettes des Indes, qui ne sont pas fort différentes des nôtres. Entre les Chinois & les Laos parut une troupe de Siamois & de Siamoisés, disposés en rond, qui dansoient d'une manière que l'Auteur trouva bizarre; c'est-à-dire, des mains & des pieds. Quelques voix d'hommes & de femmes, qui chantoient un peu du nez, jointes au bruit de leurs mains, régloient la cadence (r).

Sauteurs. Ces jeux furent suivis de celui des Sauteurs, qui montoient sur de grands bambous, plantés comme des mâts de quatre-vingt ou cent pieds de hauteur. Ils se tenoient au sommet d'un seul pied, l'autre en l'air. Ensuite, mettant la tête où ils avoient le pied, ils élevoient les deux pieds en haut. Enfin, après s'être suspendus par le menton, qui étoit seul appuyé sur le haut des bambous, les mains & le reste du corps en l'air, ils descendoient le long d'une échelle droite, passant entre les échellons avec une agilité & une vitesse incroyable. Un autre fit mettre, sur une manière de brancart, sept ou huit poignards, la pointe en haut, s'assit dessus, & s'y coucha le corps nud, sans porter sur d'autre appui. Ensuite il fit monter sur son estomac un homme fort pesant, qui s'y tint debout, sans que toutes ces pointes, qui touchoient immédiatement sa peau, fussent capables de la percer (s).

Concert de musique. UN Concert terminoit ces divertissemens. Quoique la musique & les voix n'eussent rien de fort beau pour des Européens, la nouveauté & la diversité leur donnoient assez d'agrément pour les faire entendre la première fois sans ennui. Les Siamois, les Malais, les Peguans, & les Laos faisoient entendre leur harmonie tour à tour. Leurs instrumens ressemblent assez aux nôtres; mais sont fort éloignés d'être aussi parfaits. L'Auteur en admira un, qui lui parut fort extraordinaire; monté d'une douzaine de sonnettes, qui étant légèrement frappées avec de petits bâtons, rendoient un son tout-à-fait harmonieux (t).

Spectacle d'une marche du Roi. LE 28 d'Octobre, on publia que le Roi devoit sortir, pour aller faire ses prières, à trois lieues de la Ville, dans une fameuse Pagode, & pour rendre visite au *Sanera*, qui est le Chef de la Religion & de tous les Talapoins du Royaume. Autrefois ce Monarque faisoit, dans cette occasion, la cérémonie de couper les eaux; c'est-à-dire, de frapper la Rivière de son poignard au tems de la plus grande inondation, & de commander aux eaux de se retirer. Mais ayant reconnu que les eaux continuoient quelquefois de monter, après avoir reçu l'ordre de descendre, il avoit renoncé à ce ridicule usage; & sa piété se réduisoit à visiter, comme en triomphe, la Pagode & le Grand-Prêtre. On prépara une galerie, sur le bord de la Rivière, pour donner ce spectacle aux François. Le Seigneur Constance s'y plaça près de l'Ambassadeur, & lui expliqua l'ordre de la marche royale. Il voulut que les Jésuites fussent aussi présens; & l'Auteur avoue, comme à regret, qu'ils étoient forcés d'assister à des cérémonies si profanes.

Ordre de la marche. VINGT-TROIS Mandarins du plus bas ordre parurent d'abord, chacun dans

(r) Pag. 193.

(s) *Ibidem*.

(t) Pag. 194 & suiv.

dans
file,
te-qua
les,
les bo
l'ordre
noient
cun de
les Ba
des ra
d'or.
sur un
vêtu
blanc,
parfen
fix-vin
d'or,
donno
tout co
le, qu
toient
té de t
fiques:
LES
d'aussi
tête, p
re, &
perdu
suivoie
moient
les plus
pieds d
quatorz
jour, l
ceux q
coup d
contin
qu'ils p
affisoit
infinité
c'est-à-
passer,
qu'ils n
çois aff
Roi pa

dans un Balon, dont la chirole étoit peinte en rouge, & s'avancèrent à la file, sur deux lignes, en côtoyant les rives. Ils étoient suivis de cinquante-quatre autres Balons, des Officiers du Roi, tous assis dans leurs chiroles, dont les unes étoient entièrement dorées, & d'autres seulement par les bords. Chaque Balon avoit depuis trente jusqu'à soixante Rameurs; & l'ordre qu'ils observoient leur faisoit occuper un grand espace. Ensuite venoient vingt autres Balons, plus grands que les premiers, au milieu de chacun desquels s'élevoit un siège doré, & terminé en pyramide. C'étoient les Balons de la Garde royale, dont seize avoient quatre-vingt Rameurs & des rames dorées. Les rames des quatre autres étoient seulement rayées d'or. Après cette longue file de Balons, le Roi parut dans le sien, élevé sur un Trône de figure pyramidale, & très-bien doré. Ce Monarque étoit vêtu d'un beau brocard d'or, enrichi de pierreries. Il avoit un bonnet blanc, terminé en pointe, entouré d'un cercle d'or avec des fleurons, & parsemé de pierreries. Son Balon étoit doré jusqu'à l'eau, & conduit par six-vingt Rameurs, qui avoient sur la tête une toque couverte de lames d'or, & sur l'estomac des plastrons ornés de même. Les rayons du Soleil donnoient un éclat merveilleux à cette parure. Le Porte-Enseigne du Roi, tout couvert d'or, se tenoit debout vers la poupe, avec la Banière royale, qui est d'un brocard d'or à fond rouge; & quatre grands Mandarins étoient prosternés aux quatre coins du Trône. Ce beau Balon étoit escorté de trois autres, de la même forme, qui n'étoient guères moins magnifiques: mais les toques & les plastrons des Rameurs étoient moins riches.

Les Siamois, qui étoient rangés sur les deux rives, se mirent à genoux d'aussi loin qu'ils apperçurent le Roi, & portèrent les mains jointes sur la tête, pour saluer ce Prince, en touchant la terre du front dans cette posture, & recommençant sans cesse cette salutation, jusqu'à ce qu'ils l'eussent perdu de vûe. Vingt Balons, à chiroles & à rames rayées de lignes d'or, suivoient celui du Roi; & seize autres, moitié peints, moitié dorés, fermoient toute la marche. L'Auteur en compte cent cinquante-neuf, dont les plus grands avoient près de six-vingt pieds de long, mais à-peine six pieds dans leur plus grande largeur. Il y avoit, sur ces Balons, plus de quatorze mille hommes (v). Au retour, qui fut l'après-midi du même jour, le Roi, pour donner de l'émulation aux Rameurs, proposa un prix à ceux qui arriveroient les premiers au Palais. Les Spectateurs prirent beaucoup de plaisir à leur voir fendre l'eau avec une extrême rapidité, & jeter continuellement des cris de joye ou de tristesse, lorsqu'ils gagnoient ou qu'ils perdoient l'avantage. La Ville entière & tout le peuple d'alentour assistoit à ce spectacle. Cette foule étoit rangée vers les rives, dans une infinité de Balons, qui formoient deux lignes entre la Ville & la Pagode, c'est-à-dire, l'espace d'environ trois lieues. L'Auteur, après les avoir vû passer, jugea que les Balons étoient au nombre d'environ vingt mille, & qu'ils ne portoient pas moins de [deux] cens mille hommes. D'autres François assurèrent qu'il y avoit plus de [six] cens mille personnes. Lorsque le Roi passa sur la Rivière, toutes les fenêtres & les portes des maisons étoient

TACHARD.
1685.

Manière
dont le Roi
est salué par
ses Peuples.

Combat de
vitesse & prix
proposé aux
Balons de la
suite du Roi.

(v) Pag. 196.

XII. Part.

D

TACHARD. 1685. toient fermées, & les sabords mêmes des Navires. Tout le monde eut ordre de sortir; afin que personne ne fût dans un lieu plus élevé que le Roi. Ce Prince voulut être du combat qu'il avoit proposé. Mais comme son Balon étoit fourni d'un plus grand nombre de Rameurs, & des mieux choisis, il remporta bien-tôt l'avantage, & son Balon rentra victorieux dans la Ville (x).

Voyage de la Cour à Louvo.

Huit jours après, il sortit encore de son Palais avec la Reine & toutes ses femmes, pour se rendre à Louvo. C'est une Ville à quinze ou vingt lieues de Siam, vers le Nord, où ce Prince passoit les deux tiers de l'année, parce qu'il y étoit plus libre qu'à Siam, où la Politique orientale l'obligeoit de se tenir renfermé, pour entretenir ses Peuples dans le respect & la soumission. Le Seigneur Constance, qui avoit vû les lettres de *Mathématiciens*, que Louis XIV. avoit accordées aux six Jésuites, avoit résolu de leur procurer une Audience particulière à Louvo. Il les fit avertir de s'y rendre avec leurs instrumens. Deux grands Balons furent envoyés pour prendre leur bagage, avec un autre, à vingt-quatre Rameurs, pour les porter. Ils partirent le 15 de Novembre.

Cérémonie funèbre que les Jésuites voyent sur la route.

A deux lieues de la Ville, ils rencontrèrent un spectacle nouveau, sur une vaste campagne, inondée à perte de vue. C'étoit le convoi funèbre d'un fameux Talapoin, Chef de la Religion des Peguans. Le corps étoit renfermé dans un cercueil de bois aromatique, élevé sur un bucher, autour duquel quatre grandes colonnes de bois doré portoient une haute pyramide à plusieurs étages. Cette espèce de Chapelle ardente étoit accompagnée d'un grand nombre de petites tours de bois, assez hautes & quarrées, couvertes de carton grossièrement peint, & de figures de papier. Elle étoit environnée d'un enclos de bois quarré, sur lequel étoient rangées plusieurs autres tours, d'espace en espace. A chacun des quatre coins, il y en avoit une aussi élevée que la pyramide du milieu, & deux plus petites à chaque côté du quarré. Toutes ces tours étoient remplies de feux d'artifice. L'Acteur en vit sortir plusieurs fusées volantes. Les quatre grandes tours, posées aux quatre coins du grand carré, étoient jointes par de petites maisons de bois, peintes de diverses figures grotesques, de dragons, de singes, de démons cornus, &c. De distance en distance, entre les cabanes, on avoit pratiqué des ouvertures pour laisser entrer & sortir les Balons. Les Talapoins du Pegu, en très-grand nombre dans leurs Balons, occupoient presque tout l'espace qui étoit entre le bucher & le circuit du grand quarré. Ils avoient tous l'air grave & modeste, chantant de tems en tems, & quelquefois gardant un profond silence. Une multitude infinie de Peuple, hommes & femmes indifféremment, assistoit derrière eux à cette fête mortuaire.

UNE scène si nouvelle & si peu attendue fit arrêter quelque-tems le François. Ils ne virent que des danses burlesques, & certaines farces ridicules que jouoient les Peguans & les Siamois, sous des cabanes de bambou & de jonc, ouvertes de tous côtés. Comme il leur restoit quatre ou cinq lieues à faire, ils ne furent témoins que de l'ouverture du spectacle.

(x) Pag. 198.

le monde eut
levé que le Roi.
mais comme son
des mieux choi-
torieux dans la

Reine & toutes
quinze ou vingt
x tiers de l'an-
ne orientale l'o-
dans le respect
ettres de *Math-*
avoit résolu de
avertir de s'y
envoyés pour
pour les por-

le nouveau, sur
convoi funèbre
Le corps étoit
bucher, autour
e haute pyram
oit accompagnée
quarrées, cou-
bier. Elle étoit
rangées plusieurs
ins, il y en avoit
petites à chaque
d'artifice. L'Ar-
ndes tours, pe-
e petites maisons
s, de singes, de
cabanes, on a
es Balons. Les
ons, occupoient
du grand quarre
ns en tems, &
infinie de Pet
eux à cette fct.

quelque-tems le
taines farces ri-
cabanes de bam-
ressoit quatre ce-
re du spectacle.

PLAN DE LA VILLE DE

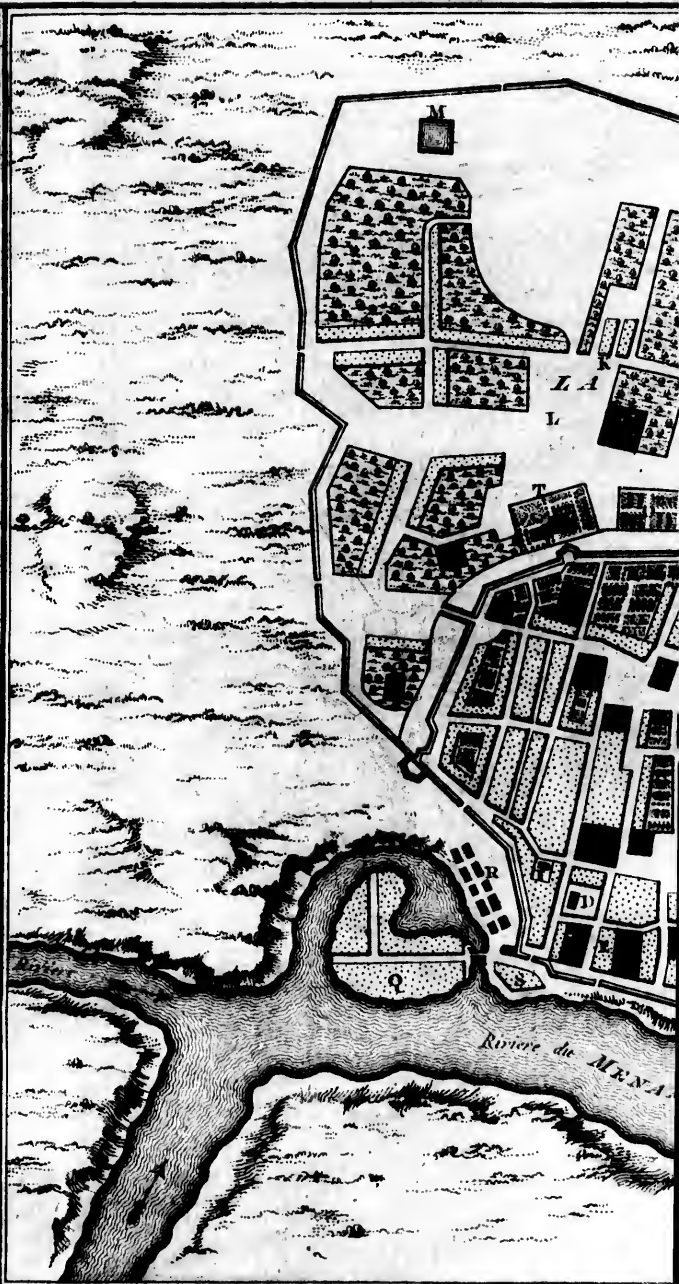
LOUVO,

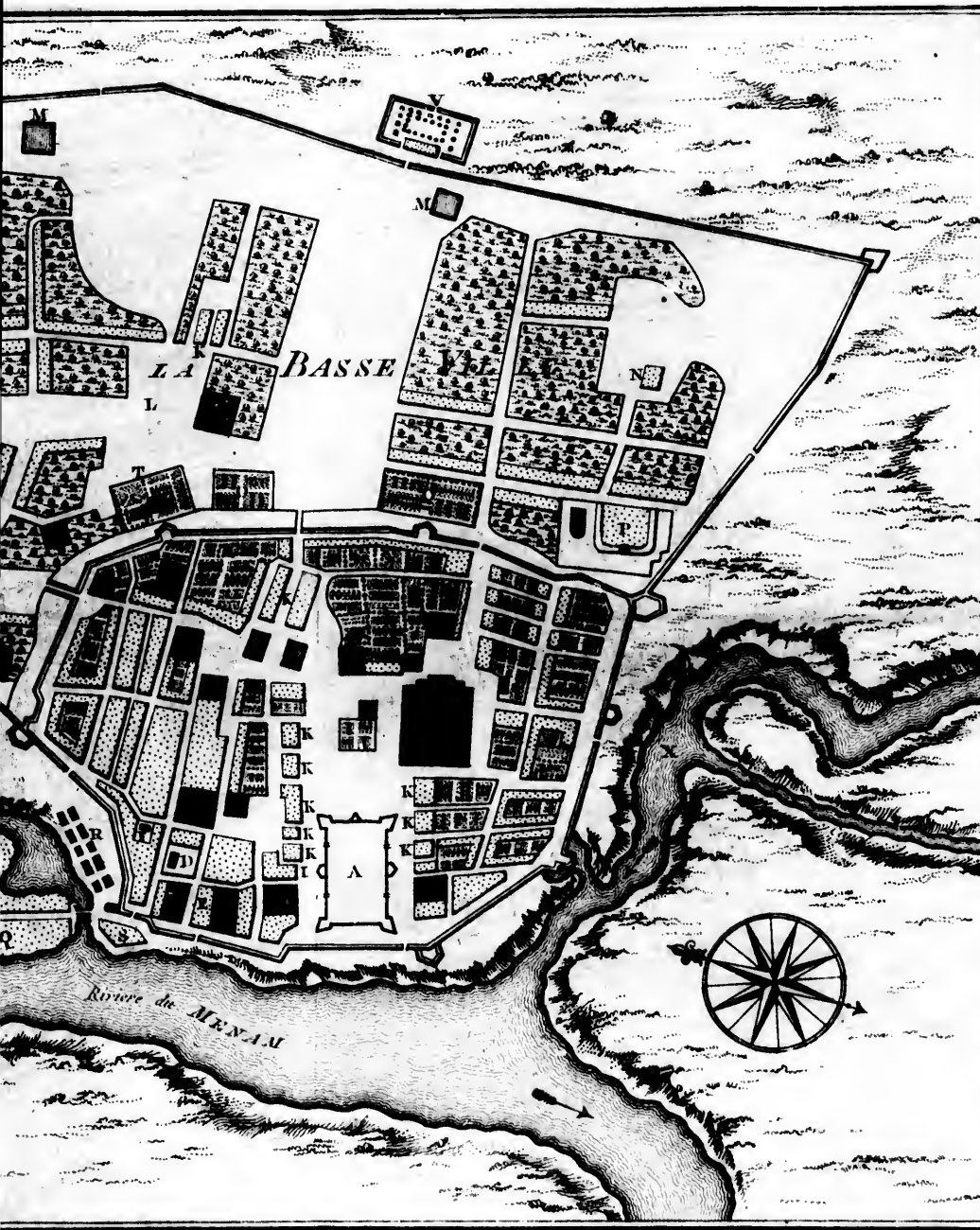
Demeure ordinaire des
Rois de Siam

- Le Palais du Roi.*
A Le Koning's-Paleis.
La grande Pagode Roiale nommée
Nip-pe-tat.
B De groote Koninglyke Pagode
genannt Nap-pe-tat.
Toutes les autres Pagodes.
C Alle de andere Pagoden.
Maison où logea l' Ambass. de France.
D Huys waarin de Francken-Gesant
logerde.
Logis des Amb. de Perse.
E Loges der Persiaanſche Gesanten.
La Mission.
F De Zending.
Le Jardin Royal.
G De Koning's-Tuyn.
Logis du Baracolon. Ministre des
affaires étrangères.
H Huys van den Baracolon. Minister
der buytenlandsen zaken.
La Salle où l'on chatie les Officiers.
I De Zaal waar de Officiere
gestraff worden.
Les Ecuries des Chevaux du Roi.
K De Paarden-Stallingen des Koning's.
La Place où on exerce les Elephans.
L De Plaats waar de Olifanten
geoeffent worden.
Deux grands Reservoirs d'eau.
M Twee groote Water-bakken.
Fonderie du Roi.
N De Koning's-Gietery.
Jardins qui appartiennent au Roi.
O Tuynen aan den Koning toebe-
hoorende.

Echelle de 300 Toises.

50 100 200 300
Schaal van 300 Halve-Roeden.



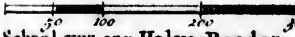


PLATTE GROND DER STAD
LOUVO,
 Gewoonlyke Zetel der
 Koningen van Siam.

- Les Jesuites avec une Tour octogone au milieu de la façade de la Maison pour servir aux Observations Astronomiques.*
- P De Jesuiten met eenen agt kantigen Tooren in t midden des Voorgeevels van t Huys dienende tot de Sterre-kundige-Waarneemingen.
 - Telle fort peuplée.*
 - Q Eiland dat zeer bevolkt is.
 - R Fauxbourg.
 - S Voorstadt.
 - Bazar ou Marche.*
 - T Bazar of Markt.
 - Jardin de M^r Phaulcon ou Constance.*
 - U Tuyn van den H^r Phaulcon of Constance.
 - La Pitiate, qui est le Lieu où l'on prend les Elephans.*
 - V De Pitiate, zynde de Plaats alwaar men de wilde Olifanten vangt.
 - Rivière qui asèche 6 mois de l'année.*
 - X Rivier die 6 maanden in t Jaar opdroogt.

PLAN DE LA VILLE DE
LOUVO,
 Demeure ordinaire des
 Rois de Siam.

- Le Palais du Roi.*
 A) Koning's-Paleis.
La grande Pagode Royale nommée
Nap-pe-tat.
 B) De groote Koninglyke Pagode
 genaamt Nap-pe-tat.
Toutes les autres Pagodes.
 C) Alle de andere Pagoden.
Maison où logea l'Ambassadeur de France.
 D) Huys waar in de Francken-Gesant
 logeerde.
Logis des Amb. de Perse.
 E) Logies der Perzische Gesanten.
La Maison.
 F) De Zending.
Le Jardin Royal.
 G) De Koning's-Tuyn.
Logis du Baron de Carleton, Ministre des
affaires étrangères.
 H) Huys van den Barolon, Minister
 der buytenlandsen zaaken.
La Salle où l'on châtie les Officiers.
 I) De Zaal waar de Officieren
 gestrafft worden.
Les Écuries des Chevaux du Roi.
 K) De Paarden-Stallingen des Koning's.
La Place où on corce les Elephans.
 L) De Plaats waar de Olifanten
 geoeffent worden.
Deux grands Reservoirs d'eau.
 M) Twee groote Water-bakken.
Fonderie du Roi.
 N) De Koning's-Gieterij.
Jardin qui appartient au Roi.
 O) Tuynen aan den Koning toebe-
 hoorende.

Echelle de 300 Toises.

 Schaal van 300 Halve-Roeden.

PLATTE GROND DER STAAT
LOUVO,
 Gewoonlyke Zetel der
 Koningén van Siam.

- Les Jesuites avec une Tour*
octogone au milieu de la façade
de la Maison pour servir aux
Observations Astronomiques.
 P) De Jesuiten met eenen agt-
 kantigen Tooren in t midden des
 Voorgeevens van t Huys
 dienende tot de Sterre-kun-
 dige-Waarnemingen.
Isle fort peuplée.
 Q) Eiland dat zeer bevolkt is.
Fauxbourg.
 R) Voorstadt.
Bazar ou Marché.
 S) Bazar of Markt.
Jardin de M. Phaulcon ou Constante.
 T) Tuyn van den H^r Phaulcon of
 Constante.
La Pénitenc. qui est le Lieu où l'on
prend les Elephans.
 V) De Pénitenc. zynde de Plaats
 alwaar men de wilde Olifan-
 ten vangt.
Rivière qui assèche 6 mois de l'année.
 X) Rivier die 6 maanden in t Jaar
 opdroogt.

qui
 les S
 Tala
 plus
 vanta
 fidér
 proc
 L
 devo
 En si
 min
 pagu
 ge,
 agré
 A
 un P
 rent
 l'entr
 galeri
 que l
 galeri
 haute
 & bes
 bon g
 xante
 corps
 doubl
 dehon
 les pr
 réguli
 voit a
 galeri
 face.
 miers
 & qui
 Pays
 la pr
 DE
 ble, c
 depuis
 gu ord
 décou
 qui es
 confid

qui devoit durer jusqu'au soir. Ces honneurs, qu'on rend aux Morts, parmi les Siamois, leur donnent un extrême attachement pour leur Religion. Les Talapoins, que l'Auteur traite de Docteurs fort intéressés, enseignent que plus on fait de dépense aux obseques d'un Mort, plus son ame est logée avantageusement dans le corps de quelque Prince ou de quelque animal considérable. Dans cette persuasion, les Siamois se ruinent souvent pour se procurer de magnifiques funérailles (y).

Les Mathématiciens arrivèrent, de bonne heure, au logement où ils devoient passer la nuit. Le Pays leur avoit paru extrêmement agréable. En suivant le canal, qui a été creusé dans les terres, pour abréger le chemin de Siam à Louvo, ils avoient découvert, à perte de vûe, des campagnes pleines de riz; & lorsqu'ils étoient entrés dans la Rivière, le rivage, bordé d'arbres verts & de Villages, avoit attaché leurs yeux par la plus agréable variété (z).

AVANT que de rentrer dans leurs Balons, les François voulurent voir un Palais du Roi, qui étoit voisin du lieu où ils avoient logé. Ils n'en virent que les dehors, parceque le Concierge avoit ordre de n'en accorder l'entrée à personne. Cet Edifice leur parut fort petit. Il est entouré d'une galerie assez basse, en forme de Cloître, d'une architecture si irrégulière, que les piédestaux ne sont pas moins hauts que les pilastres. Autour de la galerie règne un balcon assez bas, environné d'une balustrade de pierre à hauteur d'appui. Mais, à cent pas de ce Palais, ils en virent un plus grand, & beaucoup plus régulier. Les pilastres extérieurs leur parurent de très-bon goût. Tout l'Edifice forme un grand carré, de cent cinquante à soixante pas de longueur. Sur les quatre côtés, sont élevés quatre grands corps de logis fort exhaussés, bâtis en forme de galerie, & couverts d'un double toit, arrondi en voûte par le haut. Ces galeries sont ornées, en dehors, de très-beaux pilastres, avec leurs bases & leurs chapiteaux, dont les proportions approchent beaucoup des nôtres. L'Auteur conclut de la régularité de ce vieux Palais, que l'Architecte, dont il est l'ouvrage, devoit avoir une grande connoissance de l'Architecture de l'Europe (a). Les galeries ne sont percées que par des portes, qui sont au milieu de chaque face. On voit, par-dessus, d'autres bâtimens plus exhaussés que les premiers, & au milieu de ceux-ci un grand corps de logis qui les surpasse tous, & qui fait avec les autres une fort belle symetrie. C'est le seul Edifice du Pays auquel les Mathématiciens Jésuites ayent trouvé de la régularité & de la proportion (b).

DE-LÀ, ils se rendirent à Louvo, qui est dans une situation très-agrable, & dans un air fort sain. Elle étoit devenue grande & fort peuplée depuis que le Roi y faisoit un long séjour. M. de la Mare avoit déjà reçu ordre de la fortifier à l'Européenne. Elle est située sur une hauteur qui découvre tout le-Pays d'alentour, qui n'est commandée d'aucun endroit, & qui est baignée par une grosse Rivière. Il est vrai que cette Rivière n'est considérable que pendant l'inondation. Mais comme le débordement des

TACHARD.
1685.

Ils virent
deux Palais
en allant à
Louvo.

Description
de Louvo.

(y) Pag. 200 & précéd.

(z) Pag. 201.

(a) Pag. 202.

(b) *Ibid.*

TACHARD.
1685.

eaux & les pluyes durent sept ou huit mois, la Ville ne peut guères être assiégée de ce côté-là, qui est d'ailleurs extraordinairement escarpé. Les autres côtés sont ou des marais qu'on peut inonder facilement, ou des hauteurs en amphicêtre, qu'on avoit dessein de renfermer dans la Ville, pour servir de profonds fossés & de remparts terrassés, à l'épreuve de toute forte d'artillerie.

Palais de
Louvo & ses
Jardins.

L'AMBASSADEUR, qui s'étoit rendu aussi à Louvo, fut conduit à l'audience, où le Roi lui parla des six Jésuites, qu'il avoit amenés, & que le Roi de France envoyoit, lui dit-il, pour faire leurs observations dans les Indes, & pour travailler à la perfection des Arts. C'étoit sous cette idée que le Seigneur Constance les avoit annoncés à la Cour. Pendant l'audience les Jésuites visitèrent les Jardins & les dehors du Palais. La situation en est fort belle. Il est placé au bord de la Rivière, sur une élévation assez unie. L'enceinte en est grande. L'Auteur n'y vit rien de plus remarquable que deux grands corps de logis détachés, dont les toits étoient tout éclatans de dorure. Cet éclat vient aux thuyes, d'un vernis jaune dont elles sont revêtues, qui brille autant que de l'or aux rayons du Soleil. On apprit à l'Auteur que chacune de ces thuyes couloit quarante sous (c).

Promenade
sur des élé-
phans.

Eléphant
blanc de
Siam.

LE soir, on fit promener l'Ambassadeur & toute sa suite, sur des éléphants. Dès le jour de sa première audience, on lui avoit fait voir dans le Palais de Siam, l'Eléphant blanc, pour lequel on a tant de vénération dans les Indes, & qui avoit fait le sujet de plusieurs guerres. Il l'avoit trouvé assez petit, & si vieux qu'il en étoit ridé. Aussi lui donnoit-on trois cens ans. Plusieurs Mandarins étoient destinés à le servir. On ne lui offroit rien qu'en vaisselle d'or : au moins, deux bassins, qu'il avoit devant lui, étoient d'or massif, d'une grandeur & d'une épaisseur extraordinaire. Son appartement étoit magnifique ; & le lambris du Pavillon étoit fort proprement doré. L'Auteur observe que les moindres éléphants du Roi ont quinze hommes qui les servent par quartier ; que d'autres en ont vingt, vingt-cinq, trente, & quarante, selon leur rang ; & que l'éléphant blanc en a cent. On a peine à ne pas croire cette remarque un peu exagérée, lorsqu'il ajoûte ,, que le Seigneur Constance lui a dit, que le Roi n'a pas ,, moins de vingt mille éléphants dans son Royaume, sans compter les sauvages, qui sont dans les bois & dans les montagnes. On en prend quelquefois, assure-t-il, jusqu'à cinquante, soixante, & quatre-vingt même ,, à la fois dans une seule chasse (d) ”.

Remarques
sur les élé-
phans.

MESSIEURS de l'Académie Royale des Sciences avoient recommandé aux six Jésuites d'examiner si tous les éléphants avoient des ongles aux pieds. L'Auteur n'en vit pas un seul qui n'eût cinq ongles à chaque pied, c'est-à-dire, à l'extrémité des cinq gros doigts : mais leurs doigts sont si courts, qu'à-peine forment-ils de la masse du pied. Il remarqua qu'ils n'ont pas, à beaucoup près, les oreilles si grandes qu'on les dépeint ordinairement. Il en vit plusieurs qui avoient les dents d'une beauté & d'une longueur admirable. Elles sortoient, à quelques uns, plus de quatre pieds hors de la

(c) Pag. 203.

(d) Voyez la Description du Royaume de Siam.

bouch
gent
Siam
cesse
dian
qu'on
rilloit
Roi d
trois
étoit

EN
tis qu
lière.
au Pal
dans
En ar
sur les
cérém
fit reg
rent a
il vou
doit à
douze

LE
plimen
eux à
& plei
un peu
dit au
,, voy
,, de l
,, cho
,, usag
,, celi

LES
remerc
son ch
de Ma
silence
pagnie
coudé

r. (e) P
plus nett

(e) Ce
Non son c

bouche ; & d'espace en espace, elles étoient garnies de cercles d'or, d'argent & de cuivre. Dans une Maison de campagne du Roi, à une lieue de Siam sur la Rivière, il vit un petit éléphant blanc qu'on destinoit pour successeur à celui qui étoit dans le Palais. On l'élevoit avec des soins extraordinaires. Plusieurs Mandarins étoient attachés à son service ; & les égards qu'on avoit pour lui s'étendoient jusqu'à sa mère & à sa tante, qu'on nourrissoit avec lui. Sa grosseur étoit à-peu-près celle d'un bœuf. C'étoit le Roi de Camboye qui en avoit fait présent au Roi de Siam, depuis deux ou trois ans, en lui faisant demander du secours contre un sujet rebelle qui étoit soutenu par le Roi de la Cochinchine.

ENFIN, le 22 de Novembre, les Mathématiciens Jésuites furent avertis que le Roi vouloit leur accorder, le même jour, une audience particulière. Ce fut le Seigneur Constance qui leur fit l'honneur de les conduire au Palais, vers quatre heures après midi. Il leur fit traverser trois cours, dans lesquelles ils virent des deux côtés, plusieurs Mandarins prosternés. En arrivant dans la cour la plus intérieure, ils trouvèrent un grand tapis, sur lequel ce Ministre leur dit de s'asseoir. Ils n'avoient pas d'habits de cérémonie. On ne les obligea pas même de se déchauffer, ce qu'on leur fit regarder comme une grande marque de distinction. Aussi-tôt qu'ils furent assis, le Roi, qui alloit sortir pour voir un combat d'éléphants, dont il vouloit donner le plaisir à l'Ambassadeur, monta sur le sien, qui l'attendoit à la porte de son appartement ; & remarquant les Jésuites à dix ou douze pas de lui, il s'avança vers eux (e).

Le Père Fontenay, Supérieur de ses Confrères, avoit préparé un compliment. Mais le Seigneur Constance voyant le Roi pressé, parla pour eux à ce Prince, qui les regarda, les uns après les autres, d'un visage riant & plein de bonté. Son âge étoit d'environ cinquante-cinq ans ; sa taille un peu au-dessous de la médiocre, mais fort droite & bien prise. Il répondit au discours de son Ministre „ qu'ayant sçu que le Roi de France en voyoit les six Jésuites à la Chine pour de grands desseins, il avoit désiré „ de les voir, & de leur dire de bouche que s'ils avoient besoin de quelque „ chose, soit pour le service du Roi leur Maître, soit pour leur propre „ usage, il avoit donné ordre qu'on leur fournît tout ce qui leur seroit nécessaire (f) ”.

Les Jésuites n'eurent le tems de répondre à cette faveur, que par des remerciemens respectueux & de profondes inclinations. Le Roi continua son chemin ; & passant de cette cour dans une autre, au milieu d'une haye de Mandarins prosternés devant lui, le front contre terre & dans un grand silence, il trouva, près de la première porte du Palais, les Chefs des Compagnies marchandes de l'Europe, déchauffés, à genoux, appuyés sur leurs coudes, auxquels il donna une courte audience.

L. E.

(e) Pag. 207. L'Auteur n'explique pas tout monté, que le Roi s'approcha d'eux (1). plus nettement si c'est avant que de monter, ou (f) *Ibidem*.

(1) Cependant l'Auteur dit que le Roi monta sur son éléphant avant que de leur parler, & qu'il continua son chemin immédiatement après, ce qui paroît assez clair. R. d. E.

TACHARD.

1685.

Petit éléphant blanc, élevé pour succéder à l'autre.

Audience particulière accordée aux Jésuites.

Comment ils sont traités par le Roi

TACHARD.
1685.

LE Seigneur Constance avoit prévu que le tems manqueroit aux Jésuites pour prononcer leur compliment, & leur avoit conseillé de le faire traduire en langue du Pays. Le Supérieur, qui étoit chargé de la copie, en Siamois & en François, n'oublia pas de la présenter au Monarque, qui donna ordre à son Ministre de la prendre. Cette pièce, l'ouvrage de six Jésuites célèbres, mérite la distinction d'être insérée ici dans ses propres termes:

Harangue
qu'ils font à
ce Prince.

„ SIRE, nous avons quitté le plus grand Roi que la France ait jamais
„ eu; mais nôtre bonheur, en arrivant ici, est de retrouver dans Vôtre
„ Majesté les qualités de ce grand Prince (g). Cette grandeur d'ame,
„ qui vous porte à secourir si généreusement vos Alliés, le courage avec
„ lequel vous reprimez vos Ennemis, les avantages que vous venez de
„ remporter sur eux, cette soumission extraordinaire de vos Sujets, cette
„ magnificence avec laquelle vous vous montrez à eux, ces Ambassades cé-
„ lèbres que vous recevez des parties du Monde les plus éloignées, cette
„ protection que vous donnez aux Etrangers, cette affection particulière
„ que vous témoignez aux Ministres de l'Evangile, cette bienveillance
„ que vous avez la bonté de nous marquer aussi; toutes ces choses, Si-
„ re, sont des marques que vous êtes un Roi magnanime, victorieux, po-
„ litique, équitable; & comme vos Sujets & la Renommée le publient,
„ le plus grand de tous les Rois qui ayent jamais porté la Couronne de
„ Siam.

„ Les Sciences dont nous faisons profession, Sire, sont estimées par
„ toute l'Europe. Nôtre Roi les aime, jusqu'à leur élever des Observa-
„ toires superbes dans sa Ville Capitale, & à donner son auguste nom au
„ Collège de nôtre Compagnie, dans lequel on les enseigne. Nous les a-
„ vons cultivées depuis nôtre jeunesse, particulièrement l'Astronomie, qui
„ est plus conforme à nos inclinations, parce qu'elle porte nos esprits à
„ penser souvent au Ciel, le séjour des Bienheureux & nôtre véritable Pa-
„ trie. Sa Majesté Très-Chrétienne, sachant que nôtre profession est de
„ nous servir des Sciences humaines, afin de porter les hommes à la con-
„ noissance & à l'amour du vrai Dieu, & persuadée que nous avons fait
„ une étude particulière des Mathématiques, nous a choisis pour aller à la
„ Chine en qualité de Mathématiciens. Ainsi nous sommes chargés de tra-
„ vailler, de concert avec ceux qui demeurent à Paris auprès de sa Per-
„ sonne, à la perfection des Arts & des Sciences. Pour nous faciliter un
„ si grand dessein, nôtre grand Monarque nous a donné des Lettres Paten-
„ tes, qui nous recommandent à tous les Princes de la Terre, en conside-
„ ration desquelles Vôtre Majesté nous comble aujourd'hui d'honneur en
„ nous admettant en sa présence.

„ Il nous est impossible, Sire, de reconnoître nous-mêmes une telle
„ faveur. Mais ne le pouvant pas de la manière que nous le devons, Vô-
„ tre Majesté nous permettra de le faire de la manière que nous le por-
„ vons. Nous sommes Serviteurs du vrai Dieu & Sujets d'un grand Mo-
„ narque

(g) L'Auteur fait, dans un autre endroit, un portrait du Roi de Siam, qui justifie cet éloge, pag. 255.

„ na
„ qu
„ le
„ é
„ po
„ IL
dans
étoit
leur l
de P
sacor
l'Eva
claren
mois
tianif
gois
due
neur
Qu
le Ro
douce
Géné
de Pa
étoit
Fran
se si
Tacha
ne, a
Ce
aux J
la con
„ effi
„ noi
„ ser
„ nat
„ si a
„ & r
avoit
tugais
deux
duré,
Le Su

(b)
comme
Voyage

„ marque. Comme Sujets d'un si grand Roi, nous l'informerons des graces
 „ que V^{otre} Majesté nous fait; & comme Serviteurs du vrai Dieu, nous
 „ le prions instamment de combler v^{otre} règne de toutes sortes de prof-
 „ érités, & d'éclairer V^{otre} Majesté de ses divines lumières, afin qu'elle
 „ possède le Ciel après avoir régné si glorieusement sur la Terre”.

IL n'est pas difficile de juger que le principal motif des six Jésuites, & dans leur Voyage, & dans l'exercice de leurs instrumens de Mathématique, étoit le zèle de la Religion, auquel l'intérêt des Sciences & les ordres de leur Roi servoient de prétexte (b). Mais on s'étoit trop flatté à la Cour de France, en concluant, de quelques faveurs que le Roi de Siam avoit accordées aux Missionnaires, qu'il étoit disposé à recevoir les lumières de l'Evangile. C'est ce que le Seigneur Constance ne fit pas difficulté de déclarer à l'Ambassadeur; quoique si zélé lui-même pour la conversion des Siamois, qu'il partageoit continuellement ses soins entre les affaires du Christianisme & celles de l'Etat. Les efforts qu'il fit, pour féconder les François dans le projet de celle du Roi, demandent d'être liés avec toute l'étendue que l'Auteur leur donne, dans son récit, & ne font pas moins d'honneur à son habileté qu'à sa Religion (i).

QUELQUES jours après l'audience des Jésuites, ce Ministre entretint le Roi sur un projet qu'il méditoit depuis long-tems, de faire venir à Siam douze Mathématiciens du même Ordre, qu'il avoit déjà demandés à leur Général, & sur le dessein de bâtir un Observatoire, à l'imitation de ceux de Paris & de Pekin. Ce Prince ayant approuvé ses idées, il jugea qu'il étoit nécessaire de renvoyer promptement en Europe, un des six Jésuites François, qui se trouvoient à Siam, pour hâter l'exécution d'une entreprise si importante au Christianisme. Cette commission tomba sur le Père Tachard, qui gémit beaucoup de se voir éloigné pour long-tems de la Chine, après laquelle il soupiroit, dit-il, depuis tant d'années (k).

CE fut dans la même occasion que le Seigneur Constance communiqua aux Jésuites une autre vûe, qu'il croyoit capable de contribuer beaucoup à la conversion des Siamois. „ Il ne suffisoit pas, leur dit-il, de gagner leur estime & leur affection par le zèle, par la douceur & par la science. Connoissant parfaitement le genie de cette Nation, il jugeoit qu'outre l'Observatoire, il falloit encore une autre Maison de Jésuites, où l'on menât, autant qu'il seroit possible, la vie austère & retirée des Talapoins, si autorisés parmi le Peuple; qu'on prît leur habit, qu'on les vît souvent, & qu'on s'efforçât d'en attirer quelques-uns à la Religion”. En effet, on avoit appris, depuis peu, que cette conduite avoit réussi aux Jésuites Portugais. Un Missionnaire François, qui avoit été à Saint-Thomé depuis deux mois, racontoit, que ces Pères avoient passé plusieurs années au Maduré, vers Bengale, sans recueillir aucun fruit considérable de leurs travaux. Le Supérieur de cette Mission, faisant réflexion à l'attachement de ces Peuples

(b) Ce prétexte est néanmoins représenté comme la cause, au commencement du Voyage. La conversion du Roi de Siam re-

gardeoit plutôt l'Ambassadeur que les Jésuites. Voyez la fin de cette Relation. R. d. E.

(i) Pag. 226. & suiv.

(k) Pag. 211.

TACHARD.
1685.

Réflexion
sur l'objet du
Voyage des
Jésuites.

Erreur de la
Cour de Fran-
ce sur la con-
version du
Roi de Siam.

Projet d'un
Observatoire
à Siam.

Vûe du Sei-
gneur Con-
stance pour
la conversion
des Siamois.

Les Jésuites
du Maduré
prennent l'ha-
bit des Bra-
mines.

TACHARD.
1685.

Succès de
cette pieuse
ruse.

Comment
on monte sur
les éléphants.

Autre ma-
nière de mon-
ter.

ples pour les Bramines, qui sont leurs Prêtres ou leurs Religieux, jugea qu'en prenant l'habit Bramine, & vivant à leur manière, il pourroit s'attirer la confiance de toute la Nation. Il communiqua ce projet à ses Supérieurs, qui le proposèrent au Saint Siège. On l'examina au Tribunal de la propagation de la Foi ; „ & sur l'exposition que l'habit particulier des Bramines n'étoit pas une marque de Religion, mais d'une noblesse & d'une „ qualité distinguée, on permit au Supérieur du Maduré, & à quelques autres „ Jésuites du même sentiment, d'éprouver ce moyen pour la conversion d'un grand Pays. Ils prirent aussi-tôt la marque des Bramines, & „ commencèrent à mener la même vie : c'est-à-dire, qu'on vit ces hommes Apostoliques, la tête & les pieds nus, marcher sur le sable brulant, exposés sans cesse aux plus grandes ardeurs du Soleil, parceque les Bramines ne portent point de chaussure & ne se couvrent jamais la tête; ne vivre que d'herbes, & passer trois ou quatre jours sans nourriture, sous un arbre, ou dans un chemin public, attendant que quelque Indien, touché de cette étrange austérité, vint les écouter. Ils ont converti, par cette voye, plus de soixante mille Indiens (1).

ON n'a point oublié que le jour même de l'audience, le Roi devoit faire voir à l'Ambassadeur un combat d'éléphants. Il avoit donné ordre qu'on en préparât six, pour les six Jésuites, qu'il vouloit voir présens à ce spectacle. Le Seigneur Constance leur donna un Mandarin pour les conduire. Ils trouvèrent, en sortant du Palais, six éléphants avec leurs chaises dorées & des coussins fort propres. Chacun s'étant approché du sien, l'Auteur décrit la manière dont on les y fit monter. Le Pasteur, c'est le nom qu'on donne à l'homme qui est sur le cou de l'éléphant pour le gouverner, fit mettre l'animal à genoux, & le fit ensuite coucher à demi sur le côté; de sorte qu'on pouvoit poser le pied sur une des jambes de devant qu'il avança, & de-là sur son ventre: après quoi se redressant un peu, il donnoit le tems de s'asseoir commodément dans la chaise qu'il porte sur le dos. On peut aussi se servir d'échelles, pour se mettre à sa hauteur. C'est pour la commodité des Etrangers, qui ne sont pas accoutumés à cette monture, qu'on met des chaises sur le dos de ces animaux. Les Naturels du Pays, de quelque qualité qu'ils soyent, à l'exception du Roi, montent sur le cou & les conduisent eux-mêmes. Cependant, lorsqu'ils vont à la guerre ou à la chasse, ils ont deux Pasteurs, l'un sur le dos, l'autre sur la croupe de l'éléphant; & le Mandarin est au milieu du dos, armé d'une lance ou d'une espèce de javelot. L'Auteur remarqua, dans une chasse, que le Roi, qui étoit sur son éléphant dans une espèce de trône, se leva sur ses pieds

lorsque

(1) Pag. 212 & suiv. Le Père Tachard n'auroit-il point prêté au Seigneur Constance, des idées qui étoient si fort exaltées par les Missionnaires de sa Compagnie? Ce qu'il dit ailleurs des motifs qui retenoient le Roi de Siam dans sa Religion, pag. 262, semble du moins trop subtil pour un Prince Indien. Quoiqu'il en soit, il s'en faut de beaucoup que ces innovations dans le Maduré aient

été approuvées à Rome. La mémoire des différends qui en sont résultés entre les Jésuites & les Capucins Missionnaires, est encore récente. On souhaiteroit que Mr. Prevost n'eût point voulu toucher une corde si délicate; mais on ne peut se dispenser de renvoyer le Lecteur à l'Ouvrage du Père Norbert, pour s'instruire à fond du Pour & du Contre de cette bruyante & scandaleuse Cause. R. d. B.

lorsq
se m
L
Ville
ou v
autou
enten
Alors
Ils ét
plu
On le
puiss
sent l
comb
procu
dricou
duire
proch
massif
grand
de bro
Géné
Capita
ture,
LA
ployés
à celu
ne pa
val (C
ON
viron
destin
en for
pe.
qui é
parure
plus g
Franc
semée
cles.

tre, c
blancs
naire,
grosse

ligieux, jugea
pourroit s'atti-
jet à ses Supé-
Tribunal de la
lier des Brami-
bleffe & d'une
à quelques au-
pour la conver-
s Bramines, &
on vit ces hom-
sable brulant,
ue les Bramines
e; ne vivre que
ous un arbre, ou
ché de cette é-
ette voye, plus

Roi devoit fai-
né ordre qu'on
sens à ce specta-
eur les conduire.
s chaises dorée
en, l'Auteur de-
t le nom qu'on
gouverner, fit
sur le côté; de-
vant qu'il avan-
peu, il donnoit
sur le dos. On
r. C'est pour la
cette monture,
turs du Pays,
montent sur le
ont à la guerre
re sur la croupe
d'une lance ou
asse, que le Roi,
va sur ses pieds
lorsque

e. La mémoire des
résultés entre les Je-
missionnaires, est en-
aiteroit que Mr. Pré-
oucher une corde et
t se dispenser de ren-
age du Père Norbert.
Pour & du Centre de
teuse Cause. R. d. E.

lorsque les éléphants sauvages voulurent forcer le passage de son côté, & se mit sur le dos du sien pour les arrêter (m).

LES Jésuites suivirent le Roi dans une grande plaine, à cent pas de la Ville. Ce Monarque avoit l'Ambassadeur à sa droite, & éloigné de quinze ou vingt pas, le Seigneur Constance à sa gauche, & quantité de Mandarins autour de lui, prosternés par respect aux pieds de son éléphant. On entendit d'abord des trompettes, dont le son est fort dur & sans inflexion. Alors les deux éléphants, destinés pour combattre, jettèrent des cris horribles. Ils étoient attachés par les pieds de derrière, avec de grosses cordes que plusieurs hommes tenoient pour les retirer, si le choc devenoit trop rude. On les laisse approcher de manière que leurs défenses se croisent, sans qu'ils puissent se blesser. Ils se choquent quelquefois si rudement, qu'ils se brisent les dents, & qu'on en voit voler les éclats. Mais, ce jour-là, le combat fut si court qu'on crut que le Roi ne l'avoit ordonné que pour se procurer l'occasion de faire, avec plus d'éclat, un présent à M. de Vaudricourt, qui avoit amené les deux Mandarins Siamois, & qui devoit conduire ses Ambassadeurs en France. A la fin du spectacle, Sa Majesté s'approcha de lui, & lui donna de sa main un sabre dont la poignée étoit d'or massif, & le fourreau d'écaïlle de tortue, orné de cinq lames d'or, avec une grande chaîne de filigrane d'or, pour lui servir de baudrier, & une veste de brocard à boutons d'or. Cette sorte de sabre ne se donne à Siam qu'aux Généraux d'Armée, lorsqu'ils partent pour aller à la guerre. M. de Joyeux, Capitaine de la Frégate François, reçut aussi un présent de la même nature, mais moins magnifique (n).

LA plupart des jours que le Roi passa au Palais de Louvo, furent employés en spectacles. L'Auteur & ses Confrères furent obligés d'assister à celui des éléphants contre un tigre; toujours sur la même monture, pour ne pas scandaliser les Talapoins, qui se font un crime de monter à cheval (o).

ON avoit élevé, hors de la Ville, une haute palissade de bambous, d'environ cent pas en carré. Au milieu de l'enceinte étoient trois éléphants, destinés pour combattre le tigre. Ils avoient une espèce de grand plastron, en forme de masque, qui leur couvroit la tête & une partie de la trompe. Aussi-tôt que les Spectateurs furent placés, on fit sortir de la loge, qui étoit dans l'enfoncement, un tigre d'une figure & d'une couleur, qui parurent nouvelles aux François. Outre qu'il étoit beaucoup plus grand, plus gros, & d'une taille moins effilée que ceux qu'ils avoient vus en France, sa peau n'étoit pas mouchetée; mais au-lieu de toutes les taches semées sans ordre, il avoit de longues & larges bandes en forme de cercles. Ces bandes, prenant sur le dos, se rejoignoient par-dessous le ventre, & continuant le long de la queue, y formoient comme des anneaux blancs & noirs, placés alternativement. La tête n'avoit rien d'extraordinaire; non plus que les jambes; excepté qu'elles étoient plus grandes & plus grosses que celles des tigres communs, quoique ce ne fût qu'un jeune tigre, qui

TACHARD.

1685.

Combat
d'éléphants.Combat de
trois éléphants
contre un
tigre.

(m) Pag. 216.

(n) Pag. 217.

(o) Pag. 218.

TACHARD.
1685.

qui pouvoit croître encore. Le Seigneur Constance dit aux Jésuites qu'il s'en trouvoit dans le Royaume de trois fois plus gros, & qu'étant un jour à la chasse avec le Roi, il en avoit vû un de fort près, qui étoit de la grandeur d'un mulet. C'est une espèce particulière; car le Pays en produit aussi de petits, tels que ceux qu'on apporte d'Afrique en Europe, & l'Auteur en vit un le même jour à Louvo (p).

ON ne lâcha pas d'abord le tigre, qui devoit combattre; mais on le tint attaché par deux cordes; de sorte que n'ayant pas la liberté de s'élançer, le premier éléphant qui l'approcha lui donna deux ou trois coups de sa trompe sur le dos. Ce choc fut si rude, que le tigre en ayant été renversé, demeura quelque-tems sur la place, avec aussi peu de mouvement que s'il eût été mort. Cependant lorsqu'on l'eût délié, il fit un cri horrible, & voulut se jeter sur la trompe de l'éléphant, qui s'avançoit pour le frapper. Celui-ci, la repliant adroitement, la mit à couvert par ses défenses, dont il atteignit le tigre, & qui lui firent faire un fort grand saut en l'air. Ce animal parut étourdi du coup, ou de sa chute. N'osant plus s'approcher, il fit plusieurs tours le long de la palissade; & quelquefois il s'élançoit vers les Spectateurs qui paroissoient dans les galeries. Alors on poussa, contre lui, les trois éléphants, qui lui donnèrent tour-à-tour de si rudes coups, qu'il fit encore une fois le mort. Ils l'eussent tué, sans doute, si l'Ambassadeur n'eût demandé grâce pour lui.

Illumination.

LE lendemain au soir, il se fit au Palais une grande illumination, qui se renouvelle tous les ans. Elle consistoit en dix-huit cens ou deux mille lanternes, dont les unes étoient rangées sur de petites fenêtres, pratiquées exprès dans les murs de l'enceinte, & les autres dans des lanternes, dont l'Auteur admira l'ordre & la forme; sur-tout celle de certains grands falots, en forme de globes, qui sont d'un seul morceau de corne, transparente comme le verre, & quelques autres d'une espèce de verre fait de riz. Ce spectacle étoit accompagné du son des tambours, des fifres & des trompettes. Pendant que le Roi l'honoroit de sa présence, la Princesse en donnoit un semblable aux Dames de la Cour, d'un autre côté du Palais (q).

Les Jésuites
voient l'Eléphant
Prince.

LE Seigneur Constance fit voir aux Jésuites l'Eléphant Prince, qui étoit d'une beauté & d'une grosseur extraordinaire. On lui donnoit ce nom, parce qu'il étoit né le même jour que le Roi. Ils virent aussi l'Eléphant de garde, qu'on relève chaque jour, dans un Pavillon voisin de l'appartement du Roi, & qu'on tient prêt jour & nuit pour son usage (r).

LE Roi, qui cherchoit à donner sans cesse de nouveaux divertissemens aux François, leur fit voir un jour la manière de prendre les éléphants. Mais cet article paroissant appartenir à la description générale de Siam, il ne reste à suivre ici l'Auteur que dans les observations que les Jésuites firent à Louvo.

Observations
astronomiques
faites à Louvo.

ILS les avoient commencées en arrivant dans cette Ville, sur-tout celles qui leur étoient nécessaires pour observer exactement une Eclipsé de Lune qui devoit arriver le 11 de Decembre. Ils n'avoient pû se servir jusqu'alors de leurs instrumens pour ces opérations, parce que la Ville & les Faubourgs étoient

(p) Pag. 219.

(q) Pag. 220.

(r) Ibidem.

étoient
placer.
les eaux
coup. L
astronom
grés ving
observati

MAIS
toit que
fit pour
lieu à l'
voit pren
invita l'A
se, & vo
en fait la

UN CO
& sur les
les deux
trois. C
gnoient si
tretiënt t
hauteur d
vées sur q

Ce specta
tion qu'il
pace, fai
férens Ch
armés cor
campagn
les élépha
avoit fait

l'enceinte
des Garde
maux d'u
une adres
tacher à
mier arbr
bre en ar
fommet d

APRÈS

(s) Le g
prises du n
soir, l'heur
à secondes,
nutes trois
guille vers

TACHARD.
1685.

étoient tellement inondés, qu'ils n'avoient pû trouver d'endroits pour les placer. La maison même où ils étoient logés recevoit tant d'agitation par les eaux, que leurs pendules & leurs quarts de cercle en souffroient beaucoup. Enfin, le 6 & le 7 de Decembre, ils remarquèrent, par l'anneau astronomique de *Butterfield*, que la variation de l'aiguille étoit de deux degrés vingt minutes à l'Ouest; & pendant ces deux jours consécutifs, cette observation fut trouvée constamment la même (s).

MAIS le Roi ayant fait connoître à l'Ambassadeur de France qu'il souhaitoit que l'observation de la première Eclipsé se fit en sa présence, on choisit pour le travail une Maison royale, nommée *Thlé-Pouffonne*, une petite lieue à l'Est de Louvo, & peu éloignée d'une forêt, où Sa Majesté devoit prendre le divertissement de la chasse des éléphants. Le 10, ce Prince invita l'Ambassadeur à voir les illuminations qui se faisoient pour cette chasse, & voulut que les six Jésuites assistassent aussi à ce spectacle. L'Auteur en fait la description.

UN Corps d'environ quarante-six mille hommes avoit formé, dans les bois, & sur les montagnes, une enceinte de vingt-six lieues en carré long, dont les deux grands côtés étoient chacun de dix lieues, & les deux autres de trois. Cette vaste étendue étoit bordée de deux rangs de feux, qui régnoient sur deux lignes, l'une à quatre ou cinq pas de l'autre, & qu'on entretenoit toute la nuit, du bois de la forêt. Ils sont soutenus en l'air, à la hauteur de sept ou huit pieds, sur de petites platte-formes carrées, élevées sur quatre pieux; ce qui les fait découvrir tous à la fois [de fort loin]. Ce spectacle parut à l'Auteur, pendant les ténèbres, la plus belle illumination qu'il eût jamais vûe. De grandes lanternes, disposées d'espace en espace, faisoient la distinction des quartiers, qui étoient commandés par différens Chefs, avec un certain nombre d'éléphants de guerre, & de Chasseurs armés comme les Soldats. On tiroit, par intervalles, de petites pièces de campagne, pour étonner tout à la fois, par le bruit & par la vûe des feux, les éléphants qui voudroient forcer le passage. L'oubli de cette précaution avoit fait manquer une chasse précédente. Comme il s'étoit trouvé, dans l'enceinte, une montagne escarpée, on avoit négligé d'y placer des feux, des Gardes, & de l'artillerie, parce qu'on l'avoit crue inaccessible à des animaux d'une énorme grosseur; mais dix ou douze s'étoient échappés avec une adresse fort singulière. Ils s'étoient servis de leurs trompes pour s'attacher à un des arbres, qui étoient sur la pente de la montagne. Du premier arbre, ils s'étoient guindés au tronc d'un autre; & grim pant ainsi d'arbre en arbre, ils étoient parvenus, avec des efforts incroyables, jusqu'au sommet de la montagne, d'où ils s'étoient sauvés dans les bois (t).

APRÈS une collation magnifique de confitures & de toutes sortes de fruits,

Illumination pour une chasse d'éléphants.

Adresse surprenante de quelques éléphants sauvages.

Château de Thlé-Pouffonne.

(s) Le 9 du même mois, par les hauteurs prises du même bord du Soleil, matin & soir, l'heure véritable du midi, à la pendule à secondes, étoit de douze heures cinq minutes trois secondes. La variation de l'aiguille vers l'Ouest, par la machine parallat-

tique de *Chapotot*, fut remarquée une fois de seize minutes seulement, une autre de trente-une minutes, une autre de trente-cinq, & une autre de trente-huit, pag. 239.

(t) Pag. 242.

TACHARD.
1685.

Silence qui
régne autour
des Palais du
Roi.

Chausse-
trappes Sia-
moïses.

Observation
d'une Eclipe
de Lune, au
Château de
Thlée-Pouf-
sonne.

qui fut servie dans un lieu fort agréable, autour duquel on avoit placé des éléphans de guerre & des feux, pour garantir les François des tigres & des autres animaux feroces qui pouvoient se trouver dans l'enceinte, le Seigneur Constance mena les Jésuites au Château de Thlée-Pouffonne, où le Roi s'étoit déjà rendu pour assister à l'observation de l'Eclipe. Ils arrivèrent, à neuf heures du soir, au bord d'un canal qui conduit au Château, où ils étoient attendus par un Balon du Roi. Ce canal est fort large, & long de plus d'une lieue. Il étoit éclairé, sur les deux rives, d'une infinité de feux, élevés comme ceux qu'on a décrits. A un demi-quart de lieue du Château, les Rameurs, qui avoient nagé jusqu'alors avec beaucoup de force & de bruit, commencèrent à ramer si doucement qu'on n'entendoit presque pas le bruit de leurs rames. On avertit les Jésuites qu'il falloit se taire ou parler fort bas. Lorsqu'ils descendirent au rivage, tout étoit si tranquille, malgré la multitude de Soldats & de Mandarins qui se trouvoient aux environs, qu'ils se crurent dans une solitude écartée. Ils s'employèrent d'abord à disposer leurs lunettes sur divers appuis qu'on avoit élevés dans cette vue. Mais n'ayant pas eû besoin de donner beaucoup de tems à ce travail, ils se rembarquèrent une heure après, pour aller passer une partie de la nuit dans la maison du Seigneur Constance, qui étoit à cent pas du Palais.

EN débarquant au pied de la muraille qui est au-delà du canal, ils furent exposés au danger de s'enfermer dans une espèce de chausse-trappes, composées de plusieurs chaînes de fer, qui sont placées à côté les unes des autres à un demi-pied de distance, & qui occupent la largeur du terre-plain, entre le canal & le mur. Ces chaînes sont armées d'un double rang de grosses pointes de fer. On les tend chaque nuit autour du Château, pour en défendre les approches. L'Officier de garde reçut ordre de les faire lever, à l'occasion d'un des six Jésuites, qui faillit de s'engager dans ce dangereux labyrinthe. Ensuite s'étant approchés de la muraille, ils marchèrent dans un petit sentier, de deux pieds de large, qu'on laisse libre pour faire les rondes de nuit; & sur les onze heures du soir, ils arrivèrent à la maison du Seigneur Constance (v).

ON leur laissa trois ou quatre heures de repos, après lesquelles ils s'embarquèrent, pour se rendre à la galerie où se devoit faire l'observation. Il étoit près de trois heures après minuit. Les Mathématiciens, à leur arrivée, préparèrent, pour le Roi, une fort bonne lunette de cinq pieds, dans la fenêtre d'un salon qui donnoit sur la galerie. On avertit ce Prince, qui vint aussi-tôt à cette fenêtre. Les Mathématiciens étoient assis sur des tapis de Perse, les uns aux lunettes d'approche, les autres à la pendule. D'autres devoient écrire le tems de l'observation. Ils saluèrent le Monarque de Siam, par une profonde inclination, & chacun commença son exercice (x).

(v) Pag. 244.

(x) Ces observations se trouvent dans les Mémoires de l'Académie des Sciences. Il suffira de remarquer ici, que par le résul-

tat, la différence des longitudes de Paris & de Louvo, est quatre-vingt-dix-huit degrés trente-deux minutes, & par conséquent que la longitude de Paris étant vingt-deux, trent-

LE
dans l
type
pourq
encore
à quoi
voient
cation
gent,
aux M
fa pré
que T
quel r
SA M
Franco
qu'il y
ta-t-il,
même-
bassin
de Tan
ties d'
Majest
Confes
Seigne
ce plus
& qu'a
une M
Consta
de les
propre
dans se
ra qu'a
qu'il a
deux h
le gran

te, celle
Par les
du 21 F
gitude d
qui s'acc
du Père
chose ét
dernes
cent qu
grande C
toutes c

LE Roi parut prendre un vrai plaisir à voir toutes les taches de la Lune dans la lunette; sur-tout lorsqu'on lui fit remarquer leur conformité avec le type qu'on en avoit fait à l'Observatoire de Paris. Il fit diverses questions: pourquoi la Lune paroissoit renversée dans la lunette? pourquoi l'on voyoit encore la partie de la Lune qui étoit éclipcée? quelle heure il étoit à Paris? à quoi des observations, faites de concert dans des lieux si éloignés, pouvoient être utiles? &c. Tandis qu'on satisfaisoit sa curiosité par des explications, un de ses principaux Officiers apporta, sur un grand bassin d'argent, six fontaines, & autant de manteaux de satin, dont le Roi fit présent aux Mathématiciens. Il leur permit de se lever, & de se tenir debout en sa présence. Il regarda dans la lunette après eux. Toutes faveurs, remarque Tachard, qui doivent paroître fort singulières à ceux qui savent avec quel respect les Rois de Siam veulent qu'on approche d'eux (y).

SA MAJESTÉ apprenant ensuite que c'étoit l'Auteur qui devoit retourner en France, lui demanda ses conseils & ses bons offices pour les Ambassadeurs qu'il y devoit envoyer par le même Vaisseau. Il leur avoit ordonné, ajouta-t-il, de demander au Roi de France douze Mathématiciens Jésuites. En même-tems, le grand Chambellan présenta au Père Tachard, sur un grand bassin d'or, deux fort beaux Crucifix. Le *Christ* étoit d'or massif; la croix de *Tambag*, qui est un mélange de sept parties d'or, & de trois autres parties d'un métal aussi précieux que l'or même. Le pied étoit d'argent. Sa Majesté dit à l'Auteur que le plus grand seroit pour le Père de la Chaise, Confesseur du Roi, dont il connoissoit le mérite & la fidélité par le recit du Seigneur Constance; que le Père Confesseur ne pouvoit lui rendre un service plus agréable, que d'obtenir du Roi son Maître douze Mathématiciens, & qu'à leur arrivée, ils trouveroient à Louvo & à Siam, un Observatoire, une Maison & une Eglise. Il donna ordre en même-tems, au Seigneur Constance, de choisir avec les Pères des emplacements pour ces édifices & de les faire bâtir incessamment. Pour le second Crucifix, il le donna de sa propre main (z) au Père Tachard, pour lui servir de fidèle Compagnon dans son Voyage (a). Lui ayant souhaité un prompt retour, il ne se retira qu'après avoir témoigné d'une manière fort obligeante, la satisfaction qu'il avoit trouvée avec les six Jésuites, dans un exercice qui avoit duré deux heures. Il n'avoit eu près de sa personne que le Seigneur Constance, le grand Chambellan, & un Gentilhomme de sa Chambre (b).

UN

te, celle de Louvo est cent vingt un, deux. Par les observations de l'Eclipse de Lune, du 21 Février 1682, on avoit trouvé la longitude de Siam de cent vingt-un degrés, ce qui s'accorde parfaitement avec l'observation du Père Tachard. Il observe que c'est une chose étonnante, qu'il y ait des Cartes modernes qui mettent la longitude de Siam à cent quarante-cinq degrés; au-lieu que la grande Carte de l'Observatoire, faite avant toutes ces observations, la donne de cent

vingt-deux degrés, c'est-à-dire, à un degré près de ces observations. *Pag.* 250.

(y) *Pag.* 246.

(z) Cette circonstance est de trop. On vient de lire que le grand Chambellan présenta au Père Tachard les deux Crucifix. R. d. E.

(a) Ce sont les propres termes du Roi; ce qui est confirmé par une Lettre du Seigneur Constance, au Père de la Chaise. *Pag.* 254.

(b) *Pag.* 248.

E 3

TACHARD,
1685.

Questions
que le Roi de
Siam fait aux
Mathématiciens.

Faveurs
dont il honore l'Auteur.

TACHARD.
1685.

L'Eclipse est
prédite im-
parfaitement
par un Astro-
logue Brami-
ne.

Rêveries des
Talapoins sur
les Eclipses
de Lune.

Chasse des
éléphants.

Comment
on apprivoise
les éléphants
sauvages.

Dernière fête
où l'Auteur
assisté.

UN Astrologue Bramine, qui étoit à Louvo, avoit prédit la même Eclipse, à un quart d'heure près; mais il s'étoit considérablement trompé, en soutenant que l'émersion ne paroîtroit sur l'horison qu'après le lever du Soleil. L'Auteur regrette de n'avoir pas entendu la Langue Siamoise, pour savoir de ce Bramine la manière dont il calculoit les Eclipses. Mais il conclut du moins de ses observations, qu'il n'étoit pas du sentiment des Talapoins Siamois, qui enseignent que lorsque la Lune s'éclipse, un dragon la devore & la rejette ensuite. Quand on leur objecte que les Mathématiciens de l'Europe prédisent l'instant même de l'Eclipse, sa grandeur, sa durée, & qu'ils savent pourquoi la Lune est quelquefois éclipsée toute entière, quelquefois à demi; ils répondent froidement, que le dragon a ses repas réglés, que les Européens en connoissent l'heure, & la mesure de son appetit, qui est quelquefois plus grand ou plus petit. Toutes les preuves, qu'on leur apporte, ne peuvent leur faire abandonner cette chimère (c).

IL restoit à prendre les éléphants qu'on tenoit renfermés dans l'enceinte, & le Roi voulut que les Mathématiciens le suivissent à cette chasse. Le jour même des observations, ils partirent à sept heures du matin. On s'enfonça dans les bois, l'espace d'une lieue, jusqu'à l'enclos où les éléphants sauvages avoient été renfermés. C'étoit un parc carré, de trois ou quatre cens pas géométriques, dont les côtés étoient fermés par de gros pieux, avec de grandes ouvertures, néanmoins, qu'on avoit laissées de distance en distance. Il s'y trouvoit quatorze éléphants [de toute grandeur. D. qu'on fut arrivé, on fit une enceinte d'environ cent éléphants] de guerre, pour empêcher les sauvages de franchir les palissades. Les six Jésuites étoient placés derrière cette haye, & fort près du Roi. On poussa, dans l'enceinte du parc, une douzaine d'éléphants privés, des plus forts, sur chacun desquels étoient montés deux hommes, avec de grosses cordes à nœuds coulans, dont les bouts étoient attachés aux éléphants qu'ils [montoient. Ils coururent d'abord sur les éléphants qu'ils] vouloient prendre, & qui se voyant poursuivis, se présentèrent aux barrières pour forcer le passage. Mais tout étant bloqué d'éléphants de guerre, qui les repoussèrent dans l'enclos, les Chasseurs jetoient si adroitement leurs nœuds, dans l'endroit où ces animaux devoient mettre le pied, qu'ils ne manquoient guères de les arrêter. Tout fut pris dans l'espace d'une heure. L'usage est d'attacher ensuite chaque éléphant sauvage entre deux éléphants privés, avec lesquels il suffit de les laisser quinze jours pour les apprivoiser (d). Dans cette troupe d'éléphants sauvages, il s'en trouva deux ou trois, fort jeunes & fort petits. Le Roi dit à l'Ambassadeur qu'il en enverroit un à M. le Duc de Bourgogne. Mais faisant réflexion que M. le Duc d'Anjou pourroit souhaiter aussi d'en avoir un, il ajouta qu'il vouloit lui en envoyer un plus petit, afin qu'il n'y eût point de jalousie entre ces deux Princes (e).

LA dernière fête, où l'Auteur se trouva obligé d'assister, fut un repas magnifique, que le Roi fit donner aux François après l'audience de congé. Ils trouvèrent dans un beau salon, au milieu d'un parterre entouré de jets

(c) Pag. 251.

(d) Pag. 256.

(e) Ibidem.

d'eau
fut su
fut p
d'auc
P
avec
neur
porta
prop
" C
" vo
" der
" jou
" des
" &c
" tra
" fait
" che
" leu
" Ferr
" qu'i
" ciét
" citi
" ave
" qu'o
" mep
" blié
" L'é
" voie
" la h
" à d
" Le
Seigne
de nou
fit app
chard
d'un c
gros g
(f) S
Jésuites
mes. R.
(g) l
vé d'avi
tion, en
ei-dessus
(b) C
Ministre
certaine

d'eau, une grande table dressée, de plus de cinquante couverts. Tout fut servi dans de grands bassins d'argent. L'abondance des viandes n'y fut pas moins admirable que la délicatesse des ragoûts. On n'y manqua d'aucune sorte de vins, ni des meilleures confitures de la Chine & du Japon.

PENDANT que les préparatifs se faisoient pour le départ, l'Auteur eut, avec le Père Suarez & le Père Fuciti, un entretien qui intéresse trop l'honneur de sa Compagnie pour ne pas être regardé comme une des plus importantes parties de cette Relation (f). Il mérite d'être rapporté dans ses propres termes.

„ CES Pères, dit-il, avoient appris à souffrir sans se plaindre. Ils avoient, sur ce point, une délicatesse de conscience, qui leur faisoit garder des mesures dont la morale la plus sévère ne s'accommoda pas tous les jours. Ils étoient surpris qu'on accusât les Jésuites, qui sont aux Indes, de prendre de l'argent pour administrer le Batême, dire la Messe, &c., lorsqu'une infinité de Peuples pouvoient rendre témoignage du contraire, & ils même protestèrent, devant Dieu, qu'on n'avoit jamais rien fait qui pût altérer le moins du monde la règle de leurs constitutions (g). Je cherchois, depuis long-tems, à m'éclaircir d'un fait qui avoit éclaté. Je leur demandai, s'il étoit vrai qu'un certain Ministre de Batavia, nommé *Ferreira*, eût été Jésuite, comme on le publioit. Ils me répondirent, qu'il n'avoit jamais été ni de notre Compagnie, ni d'aucune autre Société religieuse; qu'il l'avoit avoué à diverses personnes & au Père Fuciti même; que le fondement de ce bruit étoit la conformité de son nom avec celui d'un Jésuite, nommé aussi *Ferreira*. Dieu veuille, du moins, qu'on puisse n'attribuer l'origine de ces fortes de bruits qu'à une simple méprise. Car, depuis quelques années, combien n'en a-t-on pas publié de semblables, dans certains Libelles qui courent en Hollande? L'éloignement des lieux ni de notre Compagnie, ni d'aucune autre Société, ne voit vû les choses de plus près, j'ai adoré avec une humble soumission, la Providence, qui permet quelquefois que les hommes s'échappent à dire plus de mal sur ce qui mériteroit leurs plus justes éloges (h) ”.

LES François partirent de Siam, le 14 de Decembre, accompagnés du Seigneur Constance, qui voulut suivre l'Ambassadeur jusqu'à la Barre, avec de nouvelles marques d'honneur. Outre la Lettre du Roi son Maître, qu'il fit apporter solennellement au Vaisseau François, il chargea le Père Tachard de celle qu'il écrivoit lui-même au Roi de France, & lui fit présent d'un chapelet, composé du bois précieux de calamba, dont la croix & les gros grains étoient de tambag.

IL

(f) Sur-tout si l'on fait attention que les Jésuites ne plaident ici que pour eux-mêmes. R. d. E.

(g) Pag. 259. & 260. L'Auteur a prouvé d'avance la sincérité de cette protestation, en parlant des *Rits Malabares*. Voyez ci-dessus, pag. 32. R. d. E.

(h) Quoiqu'en dise le Père Tachard, le Ministre *Ferreira d'Almeida*, avoit été très-certainement Jésuite, comme cela se prouve

par divers Ecrits qu'il a publiés. Valenty, qui contredit hautement l'Auteur, rapporte dans un fort grand détail les peines qu'eût ce Profelyte à se faire admettre comme Ministre. Pendant près de cinq ans il fut obligé de faire voir ses Sermons au Président du Consistoire pour être examinés, avant qu'on lui permit de les prononcer en public. R. d. E.

TACHARD.
1685.

Son entretien avec les Pères Suarez & Fuciti, sur les injustices qu'on fait aux Jésuites.

Départ de Siam.

Présent fait à l'Auteur.

TACHARD.
1685.

Il ne restoit qu'à mettre à la voile. M. le Chevalier de Fourbin (i), & M. de la Mare, Ingénieur, étant demeurés volontairement au service du Roi de Siam, l'Ambassadeur partoît avec la satisfaction de n'avoir pas perdu un seul homme, pendant le séjour qu'il avoit fait dans les Etats de ce Prince; & deux Ambassadeurs Siamois, qu'il menoit en France avec leur suite, rendirent témoignage, dans toute sa route, de la considération extraordinaire avec laquelle il avoit été reçu d'une des premières Puissances des Indes.

La jalousie
des Hollan-
dois.

CETTE opinion, que les Hollandois prirent de son Voyage, lui fit essayer quelques desagrémens à son retour. Étant parti de la Barre de Siam, le 22 de Decembre, avec un bon vent, le Pilote Hollandois qu'il avoit pris à Batavia, l'exposa au danger de périr. „ Il le fit échouer „ au Détroit de Banca, sans qu'on ait pu découvrir par quel caprice il „ s'avisâ d'y jeter l'ancre. On eut assez de peine à se delivrer de cet embarras.

1686.

MAIS ce n'étoit que le prélude d'une averfion plus ouverte, dont on reçut des marques fort odieuses à Bantam. On n'eut pas plutôt mouillé l'ancre devant ce Port, [le 11 de Janvier,] que l'Ambassadeur comptant d'y être reçu de bon œil, sur-tout depuis les honnêtetés qu'il avoit reçues du Général de Batavia, envoya M. de Cibois, Lieutenant de son Vaisseau, pour faire son compliment au Gouverneur. Ses espérances furent trompées. M. de Cibois fut renvoyé, sans avoir pu parler au Gouverneur, qui promit seulement d'envoyer des rafraichissemens aux deux Vaisseaux. Cette promesse n'aboutit qu'à faire porter à bord deux ou trois bœufs; sous prétexte qu'il ne se trouvoit rien de plus à Bantam: & le soir, un homme vint demander, de la part du Gouverneur, le prix des bœufs, dont on s'imaginoit du moins que les Hollandois avoient fait présent à l'Ambassadeur. Cet Envoyé fut traité comme il meritoit de l'être. On lui fit porter, au Gouverneur, une réponse conforme à l'incivilité de son procédé (k).

Dès le lendemain, on remit à la voile pour le Cap de Bonne-Espérance. Le passage du Détroit de la Sonde est difficile, à cause des vents contraires qui devoient y régner dans cette saison. Mais les François furent favorisés

(i) Voyez ses Mémoires, qu'il a composés lui même.

(k) Pag. 264. & précédentes. Le Père Tachard, en homme d'esprit, n'a eû garde d'attribuer à la jalousie & à l'averfion de toute une Nation, les desagrémens particuliers dont il s'est plaint, & que M. de Chaumont expose dans des termes bien différens. „ J'échouai, dit cet Ambassadeur, au Dé- „ troit de Banca, sur un banc de vase, où „ il n'y avoit que trois brasses d'eau, ce qui „ ne m'inquiéta pas, & donna seulement de „ la peine à l'équipage, que j'envoyai aussitôt sonder autour du Vaisseau; & trouvant „ plus de fond, j'y fis jeter une petite ancre, tan- „ dis que nous nous ôtames de dessus ce banc

„ en moins de quatre ou cinq heures. Quel- „ que j'eusse un bon Pilote Hollandois, „ ne laissai pas de toucher dans ce Détroit. „ en allant & en revenant. A mon arrivée „ devant Bantam, je fis faire compliment au „ Gouverneur, qui m'envoya pour présent six „ bœufs, des fruits & des herbes. Mais Cham- „ mont n'ajoute pas, comme Tachard & Choisy, qu'on vint ensuite leur en demander le prix. En tout cas ils partirent sans payer, & le goguenard Abbé se divertit de ce que les Hollandois en tenoient pour leurs six bœufs. Au reste, il est à remarquer que les Hollandois n'ont jamais eû de Gouverneur à Bantam; mais seulement un Chef de Comptoir pour le Commerce. R. d. E.

sés d
pour
après
l'Isle
qu'à
lon
Terr
sous
LA
l'Isle
temp
grand
joigni
CE

Baye,
Indes,
pour r
portio
reçut f
rendus
ficiers
son dan
bâtir a
rent ap
suites,
au Cap
d'estim
les reg

LE
petit a
espèce
une cru
ge dans
ont que

ON
fin d'A
bondan
avoient
merce
leur (o

(1) V
(m) Il
aux Offi
chard di
faire d'au
Mais il a
l'andois e
son Ord

XII.

sés du plus beau tems du monde. L'Auteur ne fait cette observation, que pour avoir occasion de remarquer une autre faveur du Ciel [trois jours après.] Les Pilotes voulant passer à trente ou quarante lieues au-dessus de l'Isle *Mony*, vers le Sud, croyoient avoir pris des mesures fort justes; lorsqu'à la pointe du jour, on découvrit une Terre à trois ou quatre lieues, où l'on auroit échoué pendant la nuit, [s'il avoit fait un vent plus frais.] Cette Terre est si basse qu'on ne la reconnoît qu'aux brisans. On fut obligé de passer sous le vent & de la laisser au Sud, contre le premier dessein des Pilotes.

La suite de cette Navigation fut des plus heureuses jusqu'à la hauteur de l'Isle de Bourbon, où les deux Vaisseaux essuyèrent, le 13 de Février, une tempeste fort violente, qui dura trois jours, & qui après avoir emporté la grande voile de la Frégate, sépara ce Bâtiment de l'autre. Ils ne se rejoignirent qu'au Cap de Bonne-Espérance.

Ce fut le 13 de Mars qu'étant arrivé au Cap, on alla mouiller dans la Baye, entre sept gros Vaisseaux Hollandois qui composoient la Flotte des Indes, & qui attendoient trois ou quatre autres Bâtimens de leur Nation pour retourner ensemble en Europe. La défiance paroissant diminuer à proportion que les François s'éloignoient des Indes (1), le Gouverneur du Fort reçut fort civilement le compliment de l'Ambassadeur. Les saluts furent rendus coup pour coup. L'Auteur reçut toutes sortes de politesses des Officiers Hollandois. Ils le pressèrent de descendre, en lui offrant une maison dans la Ville, parcequ'à l'Observatoire, qu'on avoit démoli pour le rebâtir avec plus de magnificence, n'étoit pas encore achevé. Lorsqu'ils eurent appris de lui qu'il devoit revenir aux Indes avec plusieurs autres Jésuites, ils l'invitèrent d'avance, lui & ses Confrères, à venir se délasser au Cap. Le Père Tachard paroît d'autant plus sensible à ce témoignage d'estime, que de la part des plus grands ennemis de son Ordre, il pouvoit les regarder comme un tribut forcé qu'ils rendoient à son mérite (m).

Le Gouverneur lui fit présent de quatre belles peaux de tigres, & d'un petit animal privé qu'il avoit pris dans son dernier Voyage. C'étoit une espèce d'écureuil, qui est l'ennemi implacable des serpens & qui leur fait une cruelle guerre. Le Gouverneur avoit fait nouvellement un grand Voyage dans les Terres au Nord, où il avoit découvert quantité de Nations, qui ont quelque forme de Gouvernement & de Police (n).

On étoit au tems des vendanges. L'Auteur prit plaisir à manger du raisin d'Afrique, qui lui parut d'un goût merveilleux, & qui croît en abondance. Le vin blanc, dit-il, est fort délicat; & si les Hollandois avoient autant d'habileté à cultiver les vignes qu'à faire prospérer le Commerce & leurs Colonies, ils auroient au Cap d'excellens vins d'autre couleur (o).

APRÈS

(1) Voyez notre précédente Note. R. d. E.
(m) Il semble que Mr Prevost n'applique aux Officiers Hollandois, ce que le Père Tachard dit du seul Gouverneur, que pour faire d'autant plus d'honneur à ce Jésuite. Mais il a peut-être tort de regarder les Hollandois comme les plus grands ennemis de son Ordre; & si cela étoit, tout le mérite

XII. Part.

personnel du P. Tachard ne les auroit pas forcés à lui rendre ce tribut de pure politesse. R. d. E.

(n) Pag. 267. Voyez la Relation de Kolben, au Tome VI.

(o) *Ibidem*. Ce n'est que depuis 1692, que l'excellent vin rouge de *Constance* est connu. R. d. E.

F

TACHARD.
1686.
Périls que
les François
évitent.

Arrivée au
Cap.

Combien
l'Auteur se
loue des Hol-
landois.

Nouvelles
découvertes
dans les Ter-
res.

TACHARD.
1686.
Remarques
de l'Auteur
sur sa route.

APRÈS avoir renouvelé les provisions, & rétabli la santé des malades, les deux Vaisseaux sortirent de la Baye du Cap le 26 de Mars. Ils découvrirent l'Isle de l'*Ascension* le 19 d'Avril. Un bon vent leur fit passer la Ligne, dès le 27, au premier méridien; mais le tems leur ayant été moins favorable jusqu'au dernier jour de Mai, ils furent extrêmement surpris, le lendemain au soir, de voir devant eux l'Isle de *Corvo*, la plus septentrionale des Açores, tandis que les Pilotes se croyoient près de cent lieues au delà. L'Auteur avertit qu'il a lu dans plusieurs Routiers, & qu'il fait de divers habiles Navigateurs, qu'on se trompe souvent dans cette route. On ne manque guères, dit-il, de découvrir les Açores quand on croit les avoir déjà passés; ce qui fait voir que dans ces parages les courans portent vers l'Ouest avec beaucoup de rapidité. Il conclut qu'en revenant de l'Afrique, il faut observer une extreme précaution, pour ne pas tomber dans une erreur dont les suites peuvent être funestes (p).

LES deux Vaisseaux arrivèrent heureusement dans la rade de Brest le 18 de Juin.

(p) Pag. 263.

DE CHAUMONT.
1685.

Introduction.

Voyage du Chevalier de Chaumont, à Siam.

CE n'est pas un second récit du Voyage précédent, que je pense donner dans cette Relation, ni même aucune circonstance que le Père Tachard puisse être accusé d'avoir négligée. Mais quoiqu'il ait rapporté fort au long la première Audience du Roi de Siam, il m'a paru qu'écrivant sur la foi d'autrui, son témoignage, sur ce point, ne devoit pas être préféré à celui d'un Ambassadeur, qui rend compte lui-même de ce qu'il a fait, & des honneurs qu'il a reçus. D'ailleurs, l'Ouvrage du Chevalier de Chaumont (a) mérite un article à part dans ce Recueil; & s'il ne peut être comparé avec celui du Père Tachard, par les lumières qui distinguent un célèbre Voyageur, il est respectable du moins dans tout ce qui concerne le caractère dont son Auteur étoit revêtu. Je ne porte pas le même jugement du Journal de l'Abbé de Choisy (b), qui ne peut passer que pour un badinage; tantôt ingénieux, élégant; tantôt fade & frivole. Aussi n'en traira-t-il ici qu'à titre de supplément, dans quelques notes dispersées.

OBSERVONS que M. le Chevalier de Chaumont étoit l'ainé d'une ancienne & illustre Maison, & qu'il servoit depuis long-tems avec distinction dans le double emploi de Capitaine de Vaisseau & de Major général de Armées navales de France, sur les Mers du Levant. La scène sera transportée tout-d'un-coup, de Brest, lieu de son embarquement, à [l'embarquement de la Rivière de] Siam, où il arriva le 24 de Septembre 1685.

(a) Un Volume in-12, à Paris, chez Sauteuse & Hortemels, 1686.

(b) Un Volume in-12, composé de lettres dans le style le plus familier. Aussi l'Éditeur convient-il qu'elles n'avoient pas été

faites pour le Public. C'est un Journal, comme elles en portent le titre, mais dans lequel l'Auteur ne cherche qu'à montrer de l'esprit & qu'à badiner sur les événemens sans les approfondir.

& p
term
L
pagn
noier
s'obl
pâllé
Seign
bouc
Nou
man
L
trans
les N
qu'ell
neurs
Pays.
indép
avoit
Siam
des S
des t
tres é
LE
dema
Roi q
premi
à Siam
toient
au Pal
couve
profte
saluér
fauteu
tre de
d'or,
qui ét

(c)
de Cho
„ Il y
„ voul
„ triom
„ qu'en
„ des p
„ la po
„ & da
„ fadu

& pour donner plus de grace à son récit, je le laisserai presque dans ses termes.

LE 13 d'Octobre je fis dire au Roi, par les Mandarins qui m'accompagnoient, que j'avois été informé de la manière dont les Ambassadeurs étoient reçus dans ses Etats, & que la trouvant fort différente de celle qui s'observoit en France, je le suppliois de m'envoyer quelqu'un avec qui je pûsse traiter des circonstances de mon entrée. Ce Prince m'envoya le Seigneur Constance, avec lequel j'eus une longue conversation, par la bouche de M. l'Evêque de Metellopolis, qui nous servit d'Interprète. Nous disputâmes long-tems. Il m'accorda néanmoins tout ce que je demandois.

LE Seigneur Constance m'amena le 17, quatre beaux Balons, pour le transport des présens, dont j'étois chargé. Le Roi donna ordre à toutes les Nations Indiennes, qui résident à Siam, de me venir témoigner la joye qu'elles ressentoient de mon arrivée, & de me rendre toutes fortes d'honneurs. Elles y vinrent sur les six heures du soir, vêtues à la mode de leur Pays. On comptoit quarante Nations différentes, toutes de Royaumes indépendans les uns des autres, entre lesquelles étoit le Fils d'un Roi qui avoit été chassé de ses Etats, & qui étoit venu demander du secours à Siam pour s'y rétablir. Quoique leurs habits fussent peu différens de ceux des Siamois, il y avoit plus de variété dans leur coëffure. Les uns avoient des turbans, les autres des bonnets à l'Arménienne ou des calottes, & d'autres étoient nue tête.

LE même jour, ayant été averti que le Roi vouloit me recevoir le lendemain, je convins des honneurs qui seroient rendus à la Lettre du grand Roi que je représentois. On m'envoya, le 18, quarante Mandarins, des premiers de la Cour; deux desquels, qui portent le titre d'Oyas & qui sont à Siam ce que les Ducs sont en France, me dirent que tous les Balons étoient à ma porte, pour prendre la Lettre de Sa Majesté, & me conduire au Palais. La Lettre étoit dans ma chambre, renfermée dans un vase d'or, couvert d'un voile de brocart très-riche. Les Mandarins étant entrés se prosternèrent, les mains jointes sur le front, le visage contre terre, & la saluèrent trois fois dans cette posture; c'est-à-dire, qu'étant assis dans un fauteuil, je reçus cet honneur, qui n'a jamais été rendu à Siam qu'à la Lettre de Sa Majesté. Après cette cérémonie, je pris la Lettre avec le vase d'or; je la portai sept ou huit pas, & je la donnai à M. l'Abbé de Choisy, qui étoit venu de France avec moi (c). Il marchoit à ma gauche, un peu der-

(c) Voici dans quels termes M. l'Abbé de Choisy raconte lui-même cet incident: „ Il y a eu grande difficulté. M. Constance „ vouloit faire porter la Lettre du Roi en „ triomphe, dans un Balon toute seule, & „ qu'ensuite on la mit entre les mains d'un „ des grands Mandarins du Royaume, pour „ la porter encore en triomphe dans la Ville „ & dans les cours du Palais. M. l'Ambas- „ sadeur ne vouloit point lâcher sa Lettre,

„ & se tenoit roide sur les coutumes de l'Eu- „ rope. Je n'ai pas manqué mon coup. J'ai „ dit qu'il falloit s'accommoder aux coutu- „ mes de l'Orient, dans les choses qui bien „ loin d'être honteuses étoient beaucoup „ plus honorables; qu'on ne pouvoit rendre „ de trop grands honneurs à la Lettre du „ Roi: & là-dessus, j'ai proposé à M. l'Ambas- „ sadeur, au lieu de mettre la Lettre en- „ tre les mains des Mandarins Siamois, de „ me

DE CHAUMONT.
1685.
Règlement
des cérémonies.

Quarante
Nations ren-
dent honneur
au Chevalier
de Chaumont.

Honneurs
rendus à la
Lettre du
Roi.

DE CHAUMONT.
1685.
Comment elle est portée au Palais de Siam.

derrière. Il la porta jusqu'au bord de la Rivière, où je trouvai un Balon extrêmement beau & fort doré, dans lequel étoient deux Mandarins du premier ordre. Je pris la Lettre des mains de l'Abbé de Choisy; & l'ayant portée dans le Balon, je la remis à l'un de ces Mandarins, qui la posa sous un dais fait en pointe, fort élevé, & tout éclatant de dorure. J'entrai dans un autre Balon très-magnifique, immédiatement à la suite de celui de la Lettre, qui en avoit deux autres à ses côtés. L'Abbé de Choisy étoit dans un cinquième, immédiatement derrière le mien; & les Gentilshommes, qui formoient mon cortège, venoient après lui dans d'autres Balons, avec toutes les personnes de ma suite. Ceux des Mandarins étoient à la tête. On comptoit douze Balons tout dorés, & près de deux cens autres qui vogoient sur deux colonnes, au milieu desquelles étoient la Lettre du Roi, les deux Balons de garde & le mien. Toutes les Nations de Siam assistoient au spectacle; & la Rivière, quoique très-large, paroissoit couverte de Balons. Nous avançames, dans cet ordre, jusqu'à la Ville, dont les canons me saluèrent; ce qui ne s'étoit jamais fait pour aucun autre Ambassadeur. Je fus salué aussi par tous les Navires; & lorsque je descendis à terre, je trouvai un grand char tout doré, qui n'avoit jamais servi qu'au Roi.

Marche de l'Ambassadeur dans la Ville.

Je pris la Lettre de Sa Majesté, & je la mis dans ce char, qui étoit traîné par des chevaux & poussé par des hommes. Ensuite j'entrai dans une chaise dorée, portée sur les épaules de dix hommes. L'Abbé de Choisy en eut une moins belle. Les Gentilshommes de mon cortège & les Mandarins étoient à cheval. Toutes les Nations étrangères marchaient à pied par derrière.

Il arrive au Palais. Cours qu'il traverse.

LA marche garda cette forme jusqu'au Château du Gouverneur, où je trouvai deux hayes de Soldats, qui avoient des bonnets de métal doré, une chemise rouge, & une espèce d'écharpe de toile peinte, qui leur servoit de culotte, sans bas & sans souliers; les uns armés de mousquets, les autres de lances, d'autres d'arcs & de flèches, & d'autres de pieques. On entendoit le bruit d'un grand nombre de trompettes, de tambours, de timbales, de musettes, d'une sorte de petites cloches, & d'autres instrumens en forme de cors. Je continuai de marcher le long d'une grande rue, bordée d'une foule de peuple. Enfin, j'arrivai dans une grande place qui est devant le Palais du Roi, où l'on avoit rangé, des deux côtés, un grand nombre d'éléphants de guerre. J'entrai de-là dans la première cour du Palais, où je trouvai environ deux mille Soldats, assis sur leur derrière, leurs

„ me la remettre à moi, pour la montrer au
„ Peuple & la porter à l'audience. Il y a
„ consenti; & M. Constance aussi, qui vou-
„ loit seulement que la Lettre fût exposée à
„ la vûe de tout le monde. Par-là, je me
„ suis donné un rang fort honorable; au-
„ lieu qu'auparavant j'étois assez embarrassé
„ sé de ma personne, n'ayant qu'une mai-
„ gre coadjutorerie & un caractère en idée.
„ Il faudra bien honorer celui qui touchera
„ la Lettre du plus grand Roi du Monde. On

„ me donnera, à moi seul, un Balon de
„ Roi: j'irai à l'audience, à côté de M.
„ l'Ambassadeur, & j'y aurai une place de
„ glèbe & honorable". Pag. 240 & suivantes.
(Remarque que l'Abbé de Choisy étoit
nommé pour demeurer Ambassadeur ordi-
naire à Siam, supposé que le Roi eût em-
brassé le Christianisme, comme on s'en é-
toit flatté mal-à-propos. Voyez la Rela-
tion précédente.

mouffé
des é
mes
main.
Ce
suite
mon c
me la
grand
d'œil
très-r
royes
rubic
les fel
d'or a
chés c
cles de
Je
aux G
sur de
leurs
rôt fu
tion à
annon
de M.
Lettre
car M
qu'à l
la Let
„ sans
„ rai
un gra
je pre
haute
tre, e
Roi d
fus pr
noncé
m'étar
Mc
fon of
l'Abbé
lui pré
je la p
(2)
de l'Ab

mousquets reposés droits sur la crosse. La gauche étoit occupée par des éléphans armés en guerre; après lesquels on voyoit cent hommes à cheval, pieds nus, mais vêtus à la Morefque, & la lance à la main.

Ce fut dans ce lieu que les Nations & toutes les personnes même de ma suite reçurent ordre de me quitter, à l'exception des Gentilshommes de mon cortège. Je traversai deux autres cours, qui étoient remplies comme la première; & j'entrai dans une quatrième, qui offrit à ma vûe un grand nombre de Mandarins prosternés. J'observai d'un même coup d'œil six chevaux, tenus chacun par deux Mandarins. Ils me parurent très-richement équipés. La bride, le poitrail, la croupière, & les courroyes d'étriers étoient garnis d'or & d'argent, si couverts de perles, de rubis & de diamans qu'on n'en appercevoit pas le cuir. Les étriers & les selles étoient d'or & d'argent. Chaque cheval avoit des anneaux d'or aux pieds de devant. Je remarquai aussi plusieurs éléphans, harnachés comme nos chevaux de carosse, en velours cramoisi avec des boucles dorées.

Je m'arrêtai quelques momens avec M. Constance, pour donner le tems aux Gentilshommes François d'entrer dans la salle d'audience & de s'asseoir sur des tapis. On étoit convenu qu'ils y entreroient la tête haute, avec leurs souliers; qu'ils se rangeroient dans leurs places avant que le Roi parût sur son Trône; & que lorsqu'il paroîtroit, ils lui feroient une inclination à la Françoisse, sans se lever. Aussi-tôt que le bruit des instrumens eut annoncé l'arrivée de ce Monarque, j'entrai dans la salle (d), accompagné de M. Constance, du Barcalon, & de l'Abbé de Choisy, qui portoit la Lettre du Roi. Je fus surpris de voir le Roi dans une tribune fort élevée; car M. Constance étoit demeuré d'accord avec moi, que le Roi ne feroit qu'à la hauteur d'un homme dans sa tribune, & que je pourrais lui donner la Lettre de la main à la main. Alors je dis à l'Abbé de Choisy; „ on a sans doute oublié ce qu'on m'a promis. Mais assurément je ne donnerai la Lettre du Roi qu'à ma hauteur ". Le vase d'or où elle étoit, avoit un grand manche d'or, de plus de trois pieds de long. On avoit crû que je prendrais ce vase par le bout du manche, [pour l'élever] jusqu'à la hauteur du Trône; mais je me déterminai sur le champ à présenter la Lettre, en tenant le vase même dans ma main. Etant donc entré, je saluai le Roi de la porte. Je le saluai encore à la moitié du chemin, & lorsque je fus proche de l'endroit où je devois m'asseoir. Ensuite, après avoir prononcé deux mots de ma harangue, je remis mon chapeau sur ma tête; & m'étant assis, je continuai de parler.

Mon discours fut interprété par M. Constance. Lorsqu'il eut achevé son office, je dis à Sa Majesté que le Roi mon Maître m'avoit donné M. l'Abbé de Choisy pour m'accompagner, & les douze Gentilshommes que je lui présentai. Je pris alors la Lettre des mains de l'Abbé de Choisy, & je la portai au Trône, dans la résolution d'exécuter ce que j'avois médité.

DE CHAUMONT.
1685.

Dernière cour, & ce qu'il y voit.

Ce qui se passe dans la salle d'audience.

Difficulté qui embarrassé l'Ambassadeur.

Il prononce sa harangue.

Sa fermeté pour l'honneur du Roi son Maître.

(d) Il se trouve ici quelque erreur d'impression, à laquelle on a suppléé par le secours de l'Abbé de Choisy.

DE CHAUMONT.
1685.

Questions
du Roi de
Siam & sa
parure.

M. Constance, qui m'accompagnoit, rampant sur ses genoux & sur ses mains, me fit signe & me cria meme de hauller le bras. Je feignis de ne le point entendre, & je tins ferme. Le Roi, se mettant à rire, se leva, & se baissa pour prendre la Lettre dans le vase. Il se pencha de manière qu'on lui vit tout le corps. Aussi-tôt qu'il l'eut prise, je lui fis ma révérence, & je me retirai sur mon siège (e).

LE Roi me demanda des nouvelles de Sa Majesté & de toute la Maison royale de France. Il voulut être informé du succès des armes Françoises, qui venoient d'emporter Luxembourg; & s'étant réjoui de nos victoires, il ajouta qu'il avoit envoyé en France de nouveaux Ambassadeurs, qui étoient partis de Bantam dans le *Soleil d'Orient*. L'Evêque de Metellopolis servoit d'Interprète entre ce Monarque & moi. La Couronne que le Roi de Siam avoit sur la tête étoit enrichie de diamans. Il la portoit autour d'un bonnet qui s'élevoit au-dessus, & qui ressembloit beaucoup à celui de nos Dragons. La veste étoit d'une très-belle étoffe d'or, garnie aux poignets & au cou d'un grand nombre de diamans, qui formoient une espèce de collier & de bracelets. Il avoit aussi beaucoup de diamans aux doigts. Je ne pus observer sa chaussure, parceque dans cette première audience je ne lui vis que la moitié du corps (f). Quatre-vingt Mandarins, qui étoient prosternés dans la salle, ne quittèrent pas cette posture jusqu'au moment de son départ. Ils n'avoient ni bas ni souliers; & leurs habits ressembloient à ceux que j'ai décrits, avec un bonnet sans couronne, de la même forme que celui du Roi (g).

(e) L'Abbé de Choisy raconte le même événement, avec des circonstances qui servent à l'éclaircir. „ Il faut vous expliquer „ ici, dit-il, un incident fort important. „ M. Constance, en réglant toutes choses, „ avoit fort insisté à ne pas changer la coutume de tout l'Orient, qui est que les Rois „ ne reçoivent point les Lettres de la main „ des Ambassadeurs. Mais Son Excellence „ avoit été ferme à vouloir rendre celle du „ Roi en main propre. M. Constance avoit „ proposé de la mettre dans une coupe, au „ bout d'un bâton d'or, afin que M. l'Ambassadeur pût l'élever jusqu'au trône du „ Roi: mais on lui avoit dit qu'il falloit ou „ abaisser le trône ou élever une estrade, „ afin que Son Excellence la pût donner au „ Roi de la main à la main. M. Constance „ avoit assuré que cela seroit ainsi. Cependant nous entrons dans la salle, & en entrant nous voyons le Roi à une fenêtre, „ au moins de six pieds de haut. M. l'Ambassadeur m'a dit tout bas: je ne saurois „ lui donner la Lettre qu'au bout du bâton, „ & je ne le ferai jamais. J'avoue que j'ai „ été fort embarrassé. Je ne savois quel „ conseil lui donner. Je songeois à porter „ le siège de M. l'Ambassadeur auprès du „ trône, afin qu'il pût monter dessus; quand „ tout d'un coup, après avoir fait sa haran-

„ gue, il a pris sa résolution. Il s'est avan- „ cé fièrement vers le trône, en tenant „ coupe d'or où étoit la Lettre, & a présenté la Lettre au Roi sans hauller le coude „ comme si le Roi avoit été aussi bas que „ lui. M. Constance, qui rampoit à terre „ derrière nous, criaît à l'Ambassadeur „ *Hauvvez, hauvvez*: mais il n'en a rien fait „ & le bon Roi a été obligé de se bailler „ mi-corps hors de la fenêtre, pour prendre la Lettre, & l'a fait en riant; car voilà le fait. Il avoit dit à M. Constance: „ *J'abandonne le dehors; mais l'impossible pour honorer l'Ambassadeur de France, j'aurai pu du dedans.* Il n'avoit pas voulu abaisser son trône, ni faire mettre une estrade, & avoit pris son parti, en cas que l'Ambassadeur ne haullât pas la Lettre jusqu'à la fenêtre, de se bailler pour la prendre. Cette posture du Roi de Siam m'a rasé l'œil, & j'auois de bon cœur embrassé l'Ambassadeur, pour l'action qu'il venoit de faire. „ Pag. 253 & suiv.

(f) Voyez le Portrait de ce Prince dans la Relation précédente.

(g) Le Chevalier de Foubin témoigne dans ses Mémoires, qu'il ne trouva rien d'admirable dans l'air des Mandarins, dans leurs ajustemens & dans leur posture.

Ci
salle
dans
sages
la salle
où ét
on av
la fal
le d'o
tés.
Princ
L
aux
(i),
Brest
que le
l'Abb
le Ro
car l'
ce Pr
té de
& l'a

(b)
matière
s'arrêta
Choisy
" l'An
" reme
" mien
" chev
" mon
" Pala
" à ter
" enfu
" Ce f
" Les
" que
" mais
" mes
" lenc
" de f
" gaye
" lom
" haut
" Les
" de n
" jaun
" bien
" une
" & jo
" Voy
" choi

CE Monarque ne se retira qu'après m'avoir parlé près d'une heure. La salle de l'audience étoit élevée de douze ou quinze marches; peinte au dedans de grandes fleurs d'or depuis le bas jusqu'au plafond, qui étoit de boisages dorés. Le plancher étoit couvert de très-beaux tapis. Au fond de la salle se présentoient deux escaliers, qui conduisoient dans une chambre où étoit le Roi. L'entre-deux offroit une fenêtre brisée, devant laquelle on avoit placé trois grands parasols, qui s'élevoient par étages, du bas de la salle en haut. Ils étoient de toile d'or, & le bâton couvert d'une feuille d'or. L'un étoit au milieu de la fenêtre, les deux autres aux deux côtés. C'est par cette fenêtre qu'on découvroit le Trône du Roi, & que ce Prince me donna audience (b).

LE sujet de l'Ambassade, la plupart des fêtes que le Roi de Siam donna aux François, les usages du Pays, le caractère du Roi & de M. Constance (i), le départ & la navigation qui ramena heureusement l'Ambassadeur à Brest, sont autant d'articles que le Père Tachard a traités avec plus de soin que le Chevalier de Chaumont, & sans doute avec plus d'intelligence que l'Abbé de Choisy. Mais il paroît avoir ignoré quels furent les présens que le Roi de Siam envoya par les propres Ambassadeurs, à la Cour de France; car l'attention avec laquelle il rapporte quelques libéralités particulières que ce Prince fit à divers Officiers François, & celle qu'il a de relever la beauté de deux Crucifix qu'il reçut de sa main, l'un pour le Père de la Chaîse & l'autre pour lui-même, ne laissent pas douter que s'il eût connu la magnifi-

DE CHAUMONT.
1685.
Forme & ornemens de la salle d'audience.

On renvoie les Lecteurs au Père Tachard, pour les articles qu'il a traités.

Ce Père n'a pas été informé des présens du Roi de Siam.

(b) Le Chevalier de Chaumont traite sa matière avec la gravité d'un Ambassadeur & s'arrête peu aux circonstances. L'Abbé de Choisy y supplée souvent: il dit ici: „ M. l'Ambassadeur, à la porte du Palais, est „ remonté dans sa chaise & moi dans la „ miene; les Gentilshommes ont suivi à „ cheval, tout le reste à pied. Il a fallu re- „ monter dans les Balons, pour aller au „ Palais de Son Excellence. On a remis pied „ à terre, au bout de la rue des Chinois; „ ensuite on a passé dans la rue des Mores. „ Ce sont les deux plus belles rues de Siam. „ Les maisons en sont de pierre & de bri- „ que. La Ville est assurément fort peuplée; „ mais ce n'est pas encore Paris. Nous som- „ mes enfin arrivés au Palais de Son Excel- „ lence, au milieu d'une foule incroyable „ de Peuple. La Cour est grande & fort „ gaye. A droite est un grand lieu à co- „ lomnes, qui est magnifique & galant. Le „ haut est peint d'un jaune, qui paroît or. „ Les murailles sont blanches, routes pleines „ de niches où il y a des porcelaines. Ce „ jaune, ce blanc & ce bleu se marient fort „ bien ensemble. Il y aura, dans deux jours, „ une fontaine jaillissante. On travaille nuit „ & jour à un réservoir qui fournira de l'eau. „ Voyez si ces gens là oublient quelque „ chose. A gauche est le corps de logis.

„ M. l'Ambassadeur y a une anti-chambre, „ une chambre, des garde-robbes, une „ galerie, & une fort belle terrasse. La Cha- „ pelle est grande. Pag. 257 & suiv.

(i) L'Abbé de Choisy revient sans cesse aux grandes qualités de ce Ministre. „ C'est „ un maître homme, dit-il. M. l'Ambassa- „ deur lui avouoit qu'il avoit été embarrassé „ à l'audience, en voyant le trône du „ Roi si haut, parcequ'il avoit bien résolu „ de ne pas hausser le bras en donnant la „ Lettre, & qu'il auroit été au desespoir de „ déplaire à Sa Majesté. Et moi, lui a ré- „ pondu M. Constance, j'étois encore plus „ embarrassé; vous n'aviez qu'un Roi à con- „ tenter, & j'en avois deux. Il nous amon- „ tré, pendant l'audience, le Beau-frère „ du Roi de Camboye, prosterné comme „ les autres. Son Excellence, nous disoit- „ il, a les pieds où les Frères de Roi ont „ la tête. Il dit que le premier article des „ instructions des Ambassadeurs que le Roi „ de Siam envoya en France, sera de faire „ aveuglement tout ce qu'on leur ordonne- „ ra, dans la pensée qu'on ne leur ordon- „ nera rien que de raisonnable, & de glo- „ rieux pour leur Maître. En un mot, c'est „ un drôle qui auroit de l'esprit à Versailles. „ Pag. 259 & 260.

noux & sur ses
seignis de ne
rire, se leva,
ha de manière
ui sis ma rêve.

toute la Maison
nes Françoises,
nos victoires,
Mandeurs, qui é-
de Metellopolis
me que le Roi
a portoit autour
coup à celui de
garnie aux poi-
tient une espèce
ans aux doigts
mière audience
Mandarin, qui e-
ure jusqu'au mo-
eurs habits ré-
couronne, de la
C

ation. Il s'est avan-
trône, en tenant
Lettre, & a présen-
ns hausser le coude
oit été aussi bas qu'
qui rampoit à ten-
it à l'Ambassadeur
s il n'en a rien fait
bligé de se baïdler:
fenêtre, pour pres-
t en riant; car voi-
M. Constance; j'
fais l'impossible pour
de France, j'aurais pu
pas voulu abbaïdler
ettre une estrade, &
en cas que l'Amba-
la Lettre jusqu'à
r pour la prendre
de Siam m'a rasuré
de bon cœur en
pour l'action qu'
Pag. 253 & suiv.

Fourbin témoigne,
il ne trouva pas
les Mandarins, dans
leur posture.

DE CHAUMONT.
1685.

Préfens du
Roi de Siam
envoyés au
Roi de France.

gnificence Siamoise dans un point beaucoup plus important, il ne l'eût fait valoir avec d'autres marques d'admiration (k). Aussi lit-on, dans plusieurs Lettres de l'Abbé de Choisy, que le choix des présens fut regardé comme une affaire d'Etat, & que le Seigneur Constance s'enferma plusieurs fois avec lui pour en dresser le Mémoire (l). L'Ambassadeur en a fait une partie essentielle de son Journal; & ce détail, qui sert également à faire connoître les richesses du Roi de Siam, & la haute opinion qu'il avoit de la Nation Française, mérite en effet de n'être pas supprimé.

SUIVONS l'ordre du Mémoire, qui distingue les présens du Roi de ceux de M. Constance.

DEUX pièces de canon de fonte de six pieds de long, battues à froid, garnies d'argent, montées sur leurs affuts aussi garnis d'argent, faites à Siam.

UNE aiguière de tambac, métal plus estimé que l'or, avec sa soucoupe, faite à Siam dans le goût du Pays.

UNE aiguière d'or, ouvrage relevé sur quatre faces, avec sa soucoupe en plat pour son soutien, faite au Japon.

[UN Navire d'or, qu'on appelle *Somme*, en façon de la Chine, avec tous ses agrès.]

DEUX flacons d'or, d'ouvrage relevé du Japon (pour servir sur un buffet, ou pour transporter en voyage) dans un coffre du Japon.

UN dard couvert d'ouvrage relevé, en façon du Japon.

DEUX petites coupes d'or avec leurs bassins, sur un pied assez haut, ouvrage du Japon relevé, très-riche.

DEUX petites coupes d'or accostées, sans couverture, bien travaillées, d'un ouvrage relevé du Japon.

UNE cuillère d'or, du plus bel ouvrage du Japon.

DEUX Dames Chinoises, chacune sur un paon, portant entre leurs mains une petite tasse d'argent, le tout partie d'argent & émaillé, les paons pouvant par ressort marcher sur une table. Les coupes sont droites & sur les mains des deux Chinoises.

DEUX coffres d'argent, relevés, du plus bel ouvrage du Japon, dont une partie est d'acier.

DEUX grands flacons d'argent, avec deux lions dorés pour couverture, & deux grands bassins, le tout de même ouvrage, des plus beaux du Japon.

DEUX grandes coupes couvertes sur deux bassins, le tout d'argent, & de l'ouvrage le plus fin du Japon.

UNE grande coupe découverte, avec son bassin d'argent.

(k) Il est plus naturel de supposer que l'Ambassadeur s'étant chargé de ce détail, le Père Tardieu n'aura pas voulu copier son Mémoire. R. d. E.

(l) Nous avons commencé ce matin le Mémoire des présens, pag. 295. Le Mémoire des présens du Roi est achevé. Si vous n'en êtes pas content, ce sera votre faute. Nous avons déjà travaillé deux heures à celui de Monseigneur le Dauphin, pag.

298. Monseigneur le Duc de Bourgogne a son petit rôle en or, en argent & en ouvrages de vernis du Japon. M. le Duc d'Anjou aura ses petits joujous. Les Ministres de France ont aussi leurs présens. C'est M. Constance qui leur en envoie, comme premier Ministre de Siam... Tout s'avance à mesure que les présens sont choisis, et les met à part, on les emballe. Il y a déjà cent cinquante ballots. Pag. 303.

UNE
ouvrage
DEU
DEU
du Jap
DEU
DEU
des liqu
vrage.
DEU
ouvrage
DEU
chent p
DEU
de la Cl
DEU
& qui p
DEU
par-tout
DEU
ouvrage
DEU
fort esti
QUA
UN p
DEU
est d'éca
UNE
DEU
présent
UN a
de plusie
UN g
& de nu
DEU
sont tou
UN s
d'un tra
UN s
beau ver
VING
UN p
DEU
DEU
dedans,
DOUZ
UNE
XII.

DE CHAU-
MONT.
1685.

UNE aiguière d'argent à quatre faces, avec une soucoupe de même; ouvrage du Japon.

DEUX vases d'argent avec deux soucoupes, du Japon.

DEUX paires de chocolatières avec leurs couvertures d'argent, ouvrage du Japon.

DEUX tasses assez grandes, du Japon.

DEUX autres tasses plus petites, avec leurs bassins d'argent, pour boire des liqueurs: toutes deux couvertes d'un rameau d'argent & de même ouvrage.

DEUX grandes gargoulettes d'argent à la Chinoise, avec leurs bassins, ouvrage du Japon.

DEUX Cavaliers Chinois, portant en main deux petites coupes, qui marchent par ressort; le tout d'argent, façon de la Chine.

DEUX aiguières sur deux tortues, le tout d'argent & ouvrage de la Chine.

DEUX couverts d'argent, ouvrage du Japon, qui marchent par ressort, & qui portent chacun leur petite coupe.

DEUX grands cabinets du Japon, fleurdelisés par dedans, garnis d'argent par-tout, du plus beau vernis & du plus bel ouvrage.

DEUX coffres d'une grandeur médiocre, garnis d'argent & du même ouvrage, sans fleurs de lis.

DEUX petits cabinets d'écaille de tortue, garnis d'argent, d'un ouvrage fort estimé du Japon.

QUATRE grands bandages garnis d'argent, ouvrage du Japon.

UN petit cabinet d'argent, enjolivé d'un ouvrage du Japon.

DEUX pupitres vernissés, garnis d'argent, ouvrage du Japon, dont l'un est d'écaille de tortue.

UNE table de vernis du Japon, garnie d'argent.

DEUX paravens de bois du Japon ouvrage, en six feuilles; c'est un présent de l'Empereur du Japon au Roi de Siam.

UN autre paravent, de soye, aussi en six feuilles, sur un fond bleu, de plusieurs oiseaux & fleurs en relief, d'ouvrage fait à Siam.

UN grand paravent plus grand que les deux autres, pour tenir de jour & de nuit, à douze feuilles, ouvrage de Pekin.

DEUX grandes feuilles de papier en forme de perspective. Dans l'une sont toutes les espèces d'oiseaux de la Chine, & dans l'autre les fleurs.

UN service de table de l'Empereur du Japon, ouvrage très-curieux, & d'un travail très-difficile.

UN service de campagne, pour un grand Seigneur du Japon, & du plus beau vernis.

VINGT-SIX fortes de bandages, du plus beau vernis du Japon.

UN petit cabinet du Japon, qui passe pour une curiosité.

DEUX petits coffres, pleins de petits bassins vernis du Japon.

DEUX coffres de bois vernis, couleur de feu par dehors, & noirs par dedans, ouvrage du Japon.

DOUZE différentes fortes de boetes; ouvrage du Japon.

UNE grande boete ronde, rouge, d'un beau vernis; même ouvrage.

XII. Part.

G

DEUX

DE CHAU-
MONT.
1685.

DEUX lanternes de soye à figures, ouvrage curieux du Tonquin.
DEUX autres lanternes rondes, la grande d'une seule corne; chacune avec leur garniture d'argent.

DEUX robes de chambre du Japon, d'une beauté extraordinaire, l'une couleur de pourpre, & l'autre couleur de feu.

UN tapis de Perse à fond d'or, de plusieurs couleurs.

UN tapis de velours rouge, bordé d'or, avec une bordure de velours verd, aulli bordée d'or.

UN tapis de la Chine à fond couleur de feu, avec plusieurs fleurs.

DEUX tapis d'Indoustan, fond de soye blanche à fleurs d'or & de soye de plusieurs couleurs.

NEUF pièces de Bezoar, de plusieurs animaux.

DEUX coffres de bois noir à fleurs d'or, vernis du Japon.

DEUX manières d'ablerdos, dont le fer a été fait à Siam, garnies de tambacq. Le bois est du Japon, dans un étui de bois doré du Japon.

IL y a quinze cens ou quinze cens cinquante pièces de porcelaine, les plus belles & les plus curieuses de toutes les Indes, de toutes sortes de formes & de grandeurs, & fort anciennes (1).

[LES présens de M. Constance pour le Roi, étoient les suivans.]

UNE chaîne d'or très-grande & d'un beau travail. (m).

UN gobelet couvert d'argent, avec un ouvrage relevé d'or.

DEUX petits coffres d'argent, ouvrage du Japon.

TROIS chocolatières d'argent, même ouvrage.

UNE grande coupe d'argent à six côtés, du Japon.

DEUX tasses à quatre côtés, avec un manche, de même ouvrage.

DEUX tasses à trois pieds, avec deux oreilles, du Japon.

DEUX autres tasses de différentes façons & de même ouvrage. Plusieurs autres tasses, les unes rondes, d'autres à huit côtés.

UN bouli d'argent, qui sert à chauffer l'eau pour le thé & à cuire le jambon.

DEUX

Présens de
M. Constance
au Roi.

(1) Nous ne faisons pas un Mémoire comme un Marchand de la rue Saint-Denis. Il faut qu'il y ait par-tout un peu d'esprit. J'espère que vous serez content de l'Histoire des porcelaines. Je vous dirai: ce vase est de l'Empereur *Cachien*, qui le fit faire il y a trois cens vingt ans. Cet autre est du Conquérant de la Chine. Cet autre est de *Cambé*: & si vous voulez du détail, je vous dirai; ce rouleau est fait de la manière de porcelaine proposée par l'Empereur *Sontec*, mais la façon est à la Persienne, & les fleurs à la Siamoise. Je vous apprendrai que sur la plupart des anciennes porcelaines, le nom de l'Empereur régnant est écrit, hormis sur celles qui ont été faites à la fantaisie des Etrangers; car les Chinois ne mettent jamais la date, si tout n'est à la Chinoise: & par-là vous pourrez dresser, sur les porcelaines, des tables chronologiques de l'Histoire de la Chine. *Choisy*, pag. 396.

(m) M. Constance a dequoi envoyer. Le Roi de Siam ne lui donne point d'appointemens, & il ne laisse pas de faire une grande dépense. Il a cinq ou six Vaisseaux à lui qui vont & viennent à la Chine & au Japon & son garde-meuble est bien garni. *Choisy* pag. 303. M. Constance ne se laisse point de faire des présens. Il m'en a fait un qui vaut plus de deux cens pistoles. Il en a fait un à M. l'Ambassadeur, qui en vaut plus de quatre cens. Il en a fait à chacun des Gentils hommes en particulier. Il y a déjà trois cens ballots. Cependant nous voulons que les pots de nos Vaisseaux soient libres. Je l'ai dit à M. Constance, qui s'est mis à rire, en disant que cela seroit plaisant, que deux Vaisseaux François ne pussent pas porter les présens du Roi de Siam: & pour me faire enrager, il est allé querir un bassin d'or, une cassolette d'or, & une coupe d'or, qu'il a joints au présent de M. le Dauphin. *Choisy*, pag. 244.

DE CHAUMONT.
1685.

DEUX chocolatières & deux tasses à oreilles; même ouvrage.
QUATRE diverses petites pièces servant à bruler des parfums, à la manière de la Chine & du Japon.

UNE tabatière, & une boete plus grande, de même ouvrage.

UNE boete de tabacq avec son bassin.

UN grand nombre de toutes sortes d'assiettes, de plats, de vases, & de divers ouvrages de la plus belle porcelaine.

SEIZE pièces de différentes sortes de terre de Patane.

VINGT-CINQ figures de pierre, de la Chine.

UN grand nombre de paravens, de cabinets [de boetes & de services de Dame,] du Japon.

[DEUX cuillières d'Agathe.]

UN manteau de Dame de Siam, doré, de foye de Patane, pour servir de montre.

UNE pièce d'étoffe de Casinire, pour servir aussi de montre.

DEUX boullis pleins de thé, extraordinaires, dont se sert l'Empereur de la Chine. Un autre plus petit, encore plus extraordinaire.

LE poids de huit taels de jancam.

UN coffre du Japon, plein de ces nids d'oiseaux qui servent à l'assaisonnement des viandes.

DEUX chapelets de Calamba, l'un garni d'or, & l'autre de tabacq.

Trois cornes de rhinoceros.

DEUX oiseaux de proie, de porcelaine.

[VOICI la liste des présens du Roi de Siam à M. le Dauphin.]

DEUX calanes du Japon, garnies de tabacq, qui sont deux lames de sabre très-larges, au bout d'un bois fort long.

UNE aiguère & son bassin, d'or, ouvrage du Japon.

UN boulli d'or pour le thé. Une petite coupe d'or entourée d'un rameau, ouvrage très-curieux du Japon. Une autre coupe d'or, ouvrage du Japon.

UNE coupe d'argent du Japon, avec son petit plat. Une chocolatière d'argent à fleurs d'or, [& une autre pareille] d'un ouvrage fort relevé du Japon.

DEUX pots d'argent couverts. Deux écritaires d'argent, ouvrage du Japon. Deux tasses couvertes d'argent avec des ornemens d'or. Une grande tasse d'argent avec des ornemens d'or, ouvrage curieux du Japon. Deux tasses d'argent du Japon. Deux petites tasses avec leurs petits plats d'argent, & des ornemens d'or. Deux autres petites tasses entourées de rameaux, avec leurs bassins, le tout d'argent. [Deux autres petites tasses d'une façon différente.]

UNE tabatière d'argent, ouvrage du Japon.

UN grand vase, avec un bassin d'argent, du Japon. Deux Dames Japonaises, qui portent chacune dans leurs mains un petit plat & une tasse d'argent. Un crabbe d'argent, qui porte sur le dos une coupe, & qui marche par ressort.

UNE coupe faite d'une seule pierre, avec un feuillage autour, ouvrage de la Chine. Une coupe couverte de rameaux, chargés de fleurs & de

Présens du
Roi de Siam
à M. le Dau-
phin.

DE CHAUMONT.
1685.

fruits. Une petite coupe de pierre, entourée d'un serpent. Deux autres coupes de pierre, d'un ouvrage admirable. Un lion de la Chine, fait d'une seule pierre. Une aiguère d'une seule pierre.

DEUX robes de chambre du Japon, bien travaillées. Un tapis de velours verd à fleurs, d'Indoustan. Un tapis de soye à fleurs, de diverses couleurs. Un tapis de soye & de velours, couleur d'or. Un tapis de drap à fleurs.

DEUX cabinets d'argent, garnis, ouvrage du Japon.

DEUX pupitres garnis d'argent, l'un d'écaille de tortue, l'autre de vernis du Japon.

QUATRE bandages bordés d'argent. Un petit coffre garni d'argent. Vingt & une sortes de très-beaux bandages du Japon.

QUANTITÉ de boîtes, de petits coffres & de salières, d'écaille de tortue & de vernis du Japon. Divers services. Des lanternes & des paravents de soye du Japon.

SIX livres & demie du bois précieux qu'on nomme *Aquila*.

QUATRE-VINGT-QUATRE pièces de la plus belle porcelaine, grandes & petites.

[LES préfens qui suivent, étoient destinés par la Reine à Madame la Dauphine.]

Préfens de
la Reine de
Siam à Madame
la Dauphine.

(n) UNE aiguère d'or, ouvrage du Japon. Une boîte ronde du Japon, couverte d'or. Une petite chocolatière d'or du Japon. Une petite boîte ronde du Japon, couverte d'or. Une petite coupe d'or avec un plat d'argent, ouvrage du Japon.

UN grand flacon d'argent, surmonté d'un lion, ouvrage relevé du Japon, avec un grand bassin d'argent. Deux autres vaies d'argent, mais plus petits. Deux chocolatières d'argent, ouvrage relevé du Japon. Deux autres chocolatières d'argent, du Japon. Deux grandes tasses d'argent, du Japon. Deux petites tasses, avec leurs bassins d'argent, du Japon. Deux autres petites tasses avec leurs bassins d'argent, enlaidés de fleurs, du Japon. Un grand cœur d'argent du Japon. Deux Dames Japonaises, d'argent doré & émaillé, qui portent chacune une petite tasse à la main, & vont par ressort. Une petite boîte à manche d'argent, du Japon.

UN paravent à douze feuilles, de bois du Japon, avec des oiseaux & des arbres de pièces de rapport, les bords dorés. Un paravent plus grand, aussi à douze feuilles, de soye, fond violet, [avec] des animaux & des ar-

(n) La Princesse vient encore d'envoyer des porcelaines. Le Roi n'a qu'une fille unique, qui a vingt sept ans. Elle a le rang & les revenus de la Reine, depuis que sa Mère est morte, & les aura jusqu'à ce que son Père se remarie. Il y a deux frères du Roi; l'un qui a trente-sept ans, & qui est impotent, fier, capable de le renuer, si son corps lui permettoit d'agir. L'autre n'a que vingt-sept ans. Il est bien fait, mais muet. A la vérité, on dit qu'il fait le muet par politique. Ils ont chacun un Palais, des Jar-

dins, des Concubines, des Esclaves, & ne sortent presque jamais. La sœur du Roi & ses tantes sont fort vieilles. *Choisy*, pag. 321 & 302. A midi, Sa Majesté va dîner avec la Princesse Reine, ses sœurs & ses tantes. Ses frères ne le voyent que deux fois l'an. J'arrache toujours quelque nouvelle circonstance à M. Constance. Les Missionnaires, qui sont ici depuis vingt-cinq ans, ne savent pas ces particularités. *Le même*, pag. 298 & 299.

arbres de
petit, d

DEU
ornemet

DEU
autre pl

PLUS
nis du J

de Dam

TRO

UN é

[de cuiv
SIX c

[M.
vans.]

UNE

Japon.

trent lor

vrage du

Japon.

vrage. U

Japon.

Trois pe

même.

Plusieurs

les. Un

tites pié

IL y a

Duc d'A

CELU

aussi dou

mes piéc

deux cho

grande ta

tasse d'an

du Japon

rens ban
verniss.
curieuses
ros. De
grand ca
Quatre b
de différe

(o) M.
à M. l'Am
C'est un p

arbres de plusieurs couleurs, de pièces de rapport. Un autre paravent plus petit, de foye. avec de très-belles peintures de la Chine.

DEUX cabinets de vernis blanc, à fleurs de diverses couleurs, avec des ornemens de cuivre doré.

DEUX robes de chambre du Japon, d'une beauté extraordinaire, & une autre plus commune.

PLUSIEURS écritaires d'écaille de tortue, à compartimens, & de vernis du Japon. Quantité de boetes, de bandages, de coffrets, de services de Dame, de tablettes & de petites tables.

TROIS beaux cabinets de vernis du Japon, garnis de cuivre doré.

UN éventail de bambou & de foye. Quatre coffres, deux de vernis noir [de cuivre doré] & deux de vernis rouge [garnis d'argent.]

SIX cens quarante pièces de très-belle porcelaine.

[M. le Duc de Bourgogne reçut de la même Princesse les présens suivans.]

UNE petite chocolatière d'or, avec son petit plat d'argent, ouvrage du Japon. Un vase d'argent, avec de petites figures d'hommes qui se montrent lorsqu'on y met de l'eau. Une boete ronde & couverte d'argent, ouvrage du Japon. Un petit vase couvert d'argent avec un lion dessus, du Japon. Une petite tasse à deux anses, avec son bassin d'argent, même ouvrage. Une autre petite tasse avec son bassin d'argent, ouvrage relevé du Japon. Une femme Chinoise d'argent & d'ambre, qui va par ressort. Trois petits cabinets de Meaco, garnis d'argent. Quatre petites boetes de même. Un service de Dame du Japon. Une écritaire de vernis du Japon. Plusieurs boetes & des tables de vernis. Un paravent de la Chine à six feuilles. Un porte-livre de vernis du Japon, garni d'argent. Trente-deux petites pièces de porcelaine.

IL y avoit un présent à-peu-près semblable de la Princesse Reine à M. le Duc d'Anjou.

CELUI de M. Constance aux Marquis de Seignelay & de Croissy, étoit aussi double; c'est-à-dire que chacun de ces deux Ministres reçut les mêmes pièces: sçavoir, une coupe d'or, d'ouvrage du Japon. Deux saïères & deux chocolatières d'argent. Une plus grande chocolatière d'argent. Une grande tasse d'argent. Deux petits vases couverts, d'argent. Une petite tasse d'argent, avec son bassin couvert. Deux flacons d'argent, ouvrage du Japon. Un service Japonois, de vernis noir à fleurs d'or. Huit différens bandages, du Japon. Des boetes, des écritaires & des coffrets de vernis. Un petit coffre d'écaille de tortue, du Japon. Quatre boetes très-curieuses. Une robe de chambre, du Japon. Deux cornes de rhinoceros. Deux paravens de vernis Chinois, chacun à dix-huit feuilles. Un grand cabinet du Japon, fort curieux. Un coffre plein de nids d'oiseaux. Quatre boetes de thé. Cent quatre-vingt-dix belles pièces de porcelaine, de différentes grandeurs, & quelques-unes fort anciennes (o).

SI

(o) M. Constance vient encore d'envoyer à M. l'Ambassadeur, un présent en son nom. C'est un petit Esclave, pour en faire un Chrétien. Ce sont des picques & des mouffets à la Japonoise, & quelques belles porcelaines. Il m'a aussi envoyé un petit Escla-

DE CHAUMONT.
1685.

Présens de la Princesse Reine à M. le Duc de Bourgogne.

Présens de M. Constance à M. de Seignelay & à M. de Croissy.

DE CHAUMONT.
1685.
Objets de
l'Ambassade,
& Traité en
faveur de la
Religion.

Si l'intérêt du Commerce & celui des Sciences avoient eu beaucoup de part à l'Ambassade de Siam, il ne paroît pas moins clairement que celui de la Religion en avoit fait un des principaux objets. L'Ambassadeur présenta au Roi de Siam, un Mémoire (p), qui ne se trouve que dans la Relation

ve, & des porcelaines que je n'avois pas encore vues. Certainement cet homme-là aime bien à faire des présens. Il en devient fatigant. Si l'on avoit de quoi risquer, ce seroit un plaisir. Mais toujours recevoir & ne rien donner, cela est rude à souffrir. Il faudra lui envoyer de France. Choisy, pag. 369. Il y a quelque-tems que le Roi donna, à M. l'Ambassadeur, toutes les porcelaines qui étoient dans sa Maison de Siam. Elles sont emballées & à fond de cale. Mais Sa Majesté vient de lui mander que son intention avoit été de lui donner tous les meubles de la Maison, & qu'elle vouloit absolument qu'il les fit emporter. Comment voulez-vous résister à un Roi? On emballa des tapis de Perse à fond d'or, des paravens de la Chine, un lit, des dais, &c. *Ibidem.*

(p) Outre qu'il est fort extraordinaire en lui-même, il sert à confirmer l'opinion que Tachard, Chaumont, Choisy & la Loubere donnent des dispositions de ce Prince pour la France & pour le Christianisme; deux points sur lesquels quelques Etrangers ont voulu jeter des doutes. Il consulte en cinq articles :

I. *Le Sieur Ambassadeur de France supplie très humblement Sa Majesté de Siam, de faire publier dans toutes les Villes de son Royaume, de la première, seconde, troisième, quatrième, cinquième & sixième Classe, permission aux Missionnaires de prêcher la Loi Chrétienne, & aux Peuples de les entendre, sans que les Gouverneurs y puissent mettre aucun empêchement.*

RÉPONSE. Sa Majesté de Siam fera publier, dans toutes les Villes de son Royaume desdites Classes, que les Missionnaires peuvent prêcher la Loi Chrétienne dans toutes ces Villes, & que les Peuples peuvent les entendre, chacun suivant son inclination; sans que les Gouverneurs & autres Officiers puissent les molester en aucune manière, directement ou indirectement; à condition que les Missionnaires prêcheront la Loi de Dieu, sans insinuer aucune nouveauté dans le cœur du Peuple, contre le Gouvernement & les Loix du Pays, sous quelque prétexte que ce soit. En cas que les Missionnaires le fissent, le présent privilège sera & demeurera nul; & le Missionnaire coupable sera ar-

rêté & renvoyé en France, sans que jamais, sur peine de la vie, il puisse remettre le pied dans le Royaume de Siam.

II. *Le Sieur Ambassadeur demande que les Missionnaires puissent enseigner les Naturels du Pays & les rendre capables de bien servir Sa Majesté de Siam, tant dans les affaires de Gouvernement que dans celles de la bonne conscience; que pour ce à ils aient pouvoir de les recevoir dans leur Couvent & lieux de leurs habitations, avec les mêmes privilèges des autres Couvens, sans que personne puisse les inquiéter; & que Sa Majesté ordonne que toutes les Requêtes qu'on pourra présenter contre eux sur ce sujet, soient renvoyées à un Mandarin particulier qui sera nommé à cet effet.*

RÉPONSE. Sa Majesté, le Roi de Siam, accorde que les Missionnaires puissent enseigner les Naturels de son Royaume à leur volonté; en quelque science que ce soit, qu'ils puissent les recevoir dans leurs Couvens, Ecoles & Habitations, avec les mêmes Privilèges des autres Couvens de Siam, sans que personne puisse les empêcher; & leur enseigner les sciences, loix & autres études qui ne sont pas contraires au Gouvernement & aux Loix du Royaume: Et en cas qu'on découvre, par la voix certains de deux Témoins, qu'ils y aient contrevenu, le présent privilège sera & demeurera nul; & le Maître d'Ecole & le Disciple seront traités ainsi qu'il est marqué dans la réponse au premier article. Mais au cas que les Missionnaires se contiennent dans leurs privilèges, toutes les affaires qu'ils auront eues seront jugées par un Mandarin que M. l'Evêque présentera, & que le Roi nommera pourvu qu'il soit capable de cet emploi.

III. *Le Sieur Ambassadeur demande à Sa Majesté, que tous ses Sujets, qui se feront Catholiques, soient exempts, les Dimanches & jours de Fêtes marqués par l'Eglise, de tous les services qu'ils doivent à leurs Mandarins, si ce n'est dans les cas de nécessité pressante.*

RÉPONSE. Sa Majesté accorde que tous ses Sujets, qui de bonne volonté se feront Catholiques, jouissent du privilège des Catholiques, en la manière demandée par le Sieur Ambassadeur; & comme il faudra juger de la nécessité pressante, pour éviter tous différends sur ce sujet, Sa Majesté nommera

tion de
signé à

un Mand
nommera
& ce qu'
ponctuell

IV. Le
Majesté,
Chrétiens
viennent
être déli
Mandarin
vûs.

RÉP
quelques
vieillesse
capables
Mandarin
te vûs, il
ce jusqu'à

V. Le
que pour é
qu'on pour
Sa Majesté
Mandarin
de justice
Procès, ja
prendre pou
mendes soy
tie au Mand
aux Pavor
darin ne ve

RÉP
Mandarin
cile, soit j
toute dispo
cès, Sa M
après s'être
l'avis de l'
passer sent
peller. Et
les articles
ses Royau
ples comm
que les Mi
lèges. For

(1) Cett
dans l'Orig
sous celle
né lui mêm
pour obten

Religion;
il ajoute:
„ matin.
„ a présen
„ bassadeur
„ cordé en

tion de l'Abbé de Choify, & qui reçut le nom de Traité, lorsqu'il eut été signé à Louvo, le 10 de Décembre (9).

DE CHAUMONT.
1685.

Second

un Mandarin de son côté, & M. l'Evêque nommera du sien une personne d'autorité; & ce qu'ils régleront ensemble sera reçu & ponctuellement exécuté par les Parties.

IV. Le Sieur Ambassadeur demande à Sa Majesté, que si quelqu'un de ses Sujets Chrétiens, par vieillesse ou par infirmité, deviennent incapables de servir, ils puissent être démis du service, en se présentant à un Mandarin que le Roi nommera dans cette vue.

RÉPONSE. Sa Majesté accorde que si quelques-uns de ses Sujets Chrétiens, par vieillesse ou infirmité, sont évidemment incapables de service, en se présentant à un Mandarin que Sa Majesté nommera dans cette vue, ils pourront être dispensés du service jusqu'à leur guérison.

V. Le Sieur Ambassadeur demande encore que pour éviter les injustices & les persécutions qu'on pourroit faire aux nouveaux Chrétiens, Sa Majesté ait la bonté de nommer quelque Mandarin Siamois qualifié, homme de bien & de justice, pour entendre & juger tous les Procès, sans que ledit Mandarin puisse rien prendre pour ce jugement; en sorte que les amendes soient partagées à la fin de l'année, partie au Mandarin & à ses Officiers, & partie aux Pauvres; ce qui empêchera que ledit Mandarin ne vende la justice.

RÉPONSE. Sa Majesté accorde que le Mandarin, dont il est parlé au second article, soit Juge desdits Procès; & pour éviter toute dispute, requête & longueur de Procès, Sa Majesté ordonne que le Mandarin, après s'être instruit de l'affaire, demandera l'avis de l'un des Juges du Roi avant que de passer sentence, afin qu'on n'en puisse appeler. Et Sa Majesté ordonnera que tous les articles ci-dessus soient publiés par tous ses Royaumes, en sorte que tous ses Peuples connoissent que sa royale volonté est que les Missionnaires jouissent desdits privilèges. *Journal de Choisy*, pag. 343 & suiv.

(9) Cette date est manifestement fautive dans l'Original, où l'Auteur dit plus haut, sous celle du 29 Novembre, qu'il avoit donné lui même à M. Constance, un Mémoire pour obtenir des privilèges en faveur de la Religion; & le jour suivant, 30 Novembre, il ajoute: „ M. Constance est revenu ce matin. Il n'a point perdu de tems, & „ a présenté au Roi le Memorial de l'Ambassadeur sur la Religion. S. M. l'a accordé en tous ses points. Il est trop im-

„ portant pour que vous en perdiez rien.
„ Je m'en vais le mettre ici tout du long.
„ On doit le publier incessamment dans toutes les Villes du Royaume. A présent il „ ne faut plus que des Missionnaires. Je „ crois qu'à cette grande nouvelle il en viendra „ dra ici de tous les endroits du Monde.
„ Vous voyez que M. Constance ne sert pas mal la Religion. Il mérite que le „ Pape & le Roi lui en témoignent leur „ reconnoissance. Il ne lui faut que des „ honneurs; il se foucie peu de l'argent „. On a lieu de s'étonner, non-seulement que le Père Tachard n'ait pas dit le mot de ce prétendu Traité; mais que Chaumont même puisse avoir oublié de parler du plus beau succès de son Ambassade; lui, qui a bien inferé dans sa Relation, le Discours où il exposoit une commission dans laquelle il avoit échoué. Cette pièce, qui fait plus d'honneur au zèle qu'à la politique de son Auteur, méritoit peut-être autant que la Harangue des Jésuites, d'être rapportée. L'Ambassadeur y faisoit en quelque façon l'office des Missionnaires. La voici:

„ SIRE. Le Roi mon Maître si fameux „ aujourd'hui dans le Monde, par ses grandes victoires, & par la paix qu'il a souvent donnée à ses Ennemis à la tête de ses Armées, m'a commandé de venir „ trouver V. M., pour l'assurer de l'estime „ particulière qu'il a conçue pour elle.

„ Il connoit, Sire, vos augustes qualités, la sagesse de votre Gouvernement, „ la magnificence de votre Cour, la grandeur de vos Etats, & ce que vous voulez particulièrement lui faire connoître „ par vos Ambassadeurs, l'amitié que vous avez pour sa Personne, confirmée par „ cette protection continuelle que vous donnez à ses Sujets, principalement aux Evêques, qui sont les Ministres du vrai „ Dieu.

„ Il ressent tant d'illustres effets de l'estime que vous avez pour lui, & il veut „ bien y répondre de tout son pouvoir. „ Dans ce dessein il est prêt de traiter avec „ V. M., de vous envoyer de ses Sujets pour entretenir & augmenter le Commerce, „ de vous donner toutes les marques d'une amitié sincère, & de commencer une union „ entre les deux Couronnes, autant célèbre „ dans la Postérité, que vos Etats sont „ éloignés de siens, par les vastes Mers qui les séparent.

„ Mais

DU CHAUD
MONT.
1685.

„ Mais rien ne l'affermira tant en cette
„ résolution, & ne vous unira plus étroite-
„ ment ensemble, que de vivre dans les
„ sentimens d'une même créance.
„ Et c'est particulièrement, Sire, ce que
„ le Roi mon Maître, ce Prince si sage &
„ si éclairé, qui n'a jamais donné que de
„ bons conseils aux Rois ses Alliés, m'a
„ commandé de vous représenter de sa
„ part.
„ Il vous conjure, comme le plus sincère
„ de vos Amis, & par l'intérêt qu'il prend
„ déjà à votre véritable gloire, de considé-
„ rer, que cette suprême Majesté dont vous
„ êtes revêtu sur la Terre, ne peut venir
„ que du vrai Dieu, c'est-à-dire d'un Dieu
„ tout-puissant, éternel, infini, tel que les
„ Chrétiens le reconnoissent, qui seul fait
„ régner les Rois & règle la fortune de tous
„ les Peuples. Soumettez vos grandeurs à
„ ce Dieu qui gouverne le Ciel & la Terre:
„ C'est une chose, Sire, beaucoup plus rai-
„ sonnable que de les rapporter aux autres

„ Divinités qu'on adore dans cet Orient, &
„ dont V. M., qui a tant de lumières &
„ de pénétration, ne peut manquer de voir
„ l'impuissance.
„ Mais elle le connoitra plus clairement
„ encore, si elle veut bien entendre durant
„ quelque-tems les Evêques & les Missio-
„ naires qui sont ici.
„ La plus agréable nouvelle, Sire, que
„ je puisse porter au Roi mon Maître, est
„ celle, que V. M., persuadée de la vé-
„ rité, se fasse instruire dans la Religio-
„ Chrétienne; c'est ce qui lui donnera plus
„ d'admiration & d'estime pour V. M.,
„ c'est ce qui excitera ses Sujets à venir
„ avec plus d'empressement & de confiance
„ dans vos Etats, & enfin c'est ce qui ache-
„ vera de combler de gloire V. M., par
„ que par ce moyen elle s'assure d'un he-
„ ur éternel dans le Ciel, après avoir
„ gné avec autant de prospérité qu'elle l'a
„ sur la terre ". R. d. E.

TACHARD.
II. Voyage.

Second Voyage de Gui Tachard, à Siam.

Introduction.

C'EST dans l'Auteur même qu'il faut chercher le détail de tous les paratifs qui regardent ce second Voyage. Il semble que M. de *la Loubere*, qui partit sur la même Flotte, avec M. de *Ceberet*, tous deux revêtus de la qualité d'Envoyés du Roi à la Cour de Siam, & qui a publié une Relation fort étendue de ce Royaume (a), se soit reposé du Journal de la route & du récit des événemens sur l'exaëtitude & la fidélité du Père Tachard. Il s'est borné aux qualités du Pays & aux usages des Habitans sans s'arrêter à d'autres particularités de sa navigation, que la date du départ & du retour. Aussi n'entre-t-il dans ce Recueil que pour servir à la Description générale du Royaume de Siam, à laquelle il s'est uniquement attaché.

Motifs du
second Voya-
ge du Père
Tachard.

Il est favo-
risé du Roi.

LE Père Tachard, qui n'étoit revenu en France que pour demander au Roi, de la part du Roi de Siam, douze Mathématiciens Jésuites, obtint facilement de Louis XIV, une faveur qui lui parut intéresser également la gloire de son règne, le progrès des Sciences & l'honneur de la Religion. Ce Monarque donna ordre, au Père de la Chaise, d'écrire de sa part aux Supérieurs de chaque Province, que les Jésuites ont en France, pour leur demander des Sujets. „ Jamais, suivant les termes de l'Auteur, les meilleurs, les plus éclatans & les plus relevés n'ont eu tant de prétendants, & n'ont fait tant de jaloux ". De plus de cent cinquante Jésuites qui se présentèrent, on en choisit quatorze, dont la vertu & les talens étoient à l'épreuve: distinction si glorieuse, qu'elle m'oblige de les faire connoître par leurs noms. On en comptoit quatre de la Province de France; les Pe-

(a) Deux Volumes in 12, à Amsterdam, 1714, chez David Mortier.

res le
ne; l
vince
Provin
de Ly
Ce t
tionner
avec M
fournis
avec d
Siam.
de leur
fadeurs
un Cor
& tout
Comp
d'avanc
& d'au
ou que
qu'il n'
les ouv
& les t
monta
gner sa
cifix d'
chine de
LA F
maticien
d'entr
aux prin
postérité
LE P
canon &
Vaudric
yage, &
de S. Cl
de Cham
ral des T
premier
Troupe
Brun,
Les Am
nommé
de Beze

(b) Se
XII.

res le Royer, de Beze, Thionville & Dolu: quatre de la Province de Guienne; les Pères Richaud, Coluſſon, Bouchet, & Comilh: deux de la Province de Toulouse; les Pères d'Espagnac & de S. Martin: deux de la Province de Champagne; les Pères le Blanc & du Chaz: deux de la Province de Lyon; les Pères de Rochette & de la Breuille (b).

CETTE troupe d'Apôtres fut appelée d'abord à Paris, pour s'y perfectionner dans leurs connoissances mathématiques par un commerce assidu avec Messieurs de l'Academie des Sciences. Les instrumens leur furent fournis par la libéralité du Roi, qui leur accorda une audience particulière, avec des marques de la plus haute faveur, & des Lettres pour le Roi de Siam. Ils se rendirent ensuite à Brest, où l'impatience de voler à la gloire de leur état, leur fit trouver les retardemens fort longs. Mais les Ambassadeurs Siamois, qui devoient partir avec eux, les deux Envoyés du Roi, un Corps considérable de Troupes que Sa Majesté envoyoit au Roi de Siam, & toutes les caisses qui contenoient les présens de la Cour, & ceux de la Compagnie des Indes, ne furent pas si-tôt rassemblés. L'Auteur remarque d'avance, que d'un grand nombre de ballots, qui vinrent les uns par mer, & d'autres par terre; les derniers, soit qu'ils eussent été mal emballés, ou que les charrettes eussent versé, arrivèrent à Siam en si mauvais état, qu'il n'y restoit presque rien d'entier: sur-tout les miroirs, les pendules, les ouvrages d'ambre, les tables de marbre, les glaces, les étoffes même & les tapisseries furent si considérablement endommagées, que la perte monta à près de quarante mille livres. Le Père de la Chaife, pour témoigner sa reconnoissance au Roi de Siam, qui lui avoit fait présent d'un Crucifix d'or sur une croix de tambac, envoyoit à ce Prince une nouvelle machine de Romer, qui lui parut très-agréable (c).

LA Flotte destinée à conduire les Ambassadeurs Siamois & les Mathématiciens, étoit composée de six Vaisseaux. On ne peut se dispenser ici d'entrer dans les vûes de l'Auteur, qui s'est cru obligé de faire honneur aux principaux Officiers de cette Escadre, en conservant leurs noms à la postérité.

Le premier Vaisseau, nommé le Gaillard, de cinquante-deux pièces de canon & de cent cinquante hommes d'équipage, étoit monté par M. de Vaudricourt, qui avoit commandé celui de l'Ambassadeur au premier Voyage, & dont l'autorité s'étendoit sur toute la Flotte. Il avoit sous lui M. de S. Clair, Capitaine de Frégate légère, M. de la Leve, Lieutenant, MM. de Chamoreau, de Foncou, & de Lonbus, Enseignes. M. des Farges, Général des Troupes qu'on envoyoit au Royaume de Siam, s'embarqua sur ce premier Vaisseau, avec ses enfans & MM. de la Salle, Commissaire des Troupes & de la Marine, Beauchamp, Major de la première Place, le Brun, Trésorier, du Lari, Enseigne & Commandant des Bombardiers. Les Ambassadeurs Siamois y entrèrent aussi, avec M. l'Abbé de Lyonne, nommé Evêque de Rosalie, & Vicair Apostolique du S. Siège, les Pères de Beze, le Blanc, Comilh, & l'Auteur, qui se crurent fort honorés, dit-il,

TACHARD.
II. Voyage.
Introduction.
Noms de
quatorze Ma-
thématiciens
Jésuites.

Etat de la
Flotte desti-
née au Voya-
ge de Siam.

(b) Second Voyage du Père Tachard, pag. 3.

(c) Ibid. pag. 9.

TACHARD.
II. Voyage.
Introduction.

il, d'être plus immédiatement que les autres sous la conduite de ce Prélat (d).

LE second Vaisseau de la Flotte étoit l'*Oiseau*, qui avoit déjà fait le Voyage avec M. de Chaumont. Il étoit monté de quarante-six pièces d'artillerie, & commandé par M. du *Quêne*, qui avoit sous lui MM. [*Des cartes* & de *Bonneuil* Lieutenans,] MM. de *Trais* & de *Fretteville*. M. de la *Loubere* & M. de *Ceberet*, Envoyés de S. M. à la Cour de Siam, M. du *Bruan*, Lieutenant général sous M. des *Farges*, prirent place dans le Vaisseau, avec les Pères *Richaud*, le *Royer*, d'*Espagnac* & *Dolu*.

LE troisième étoit une Flûte nommée la *Loire*, de vingt-quatre pièces de canon, commandée par M. de *Foyeux*, qui avoit M. de *Bremes* pour Lieutenant, & M. de *Questilly* pour Enseigne, les Pères du *Chaz*, *Thionville* & *Coluiffon*.

LE quatrième étoit une autre Flûte, nommée la *Normande*, commandée par M. de *Courcelles*, qui avoit sous lui MM. du *Tertre* & de *Machefliere*. Ce Bâtiment portoit trois Missionnaires, dont M. *Morlot* étoit le Chef.

LE cinquième nommé le *Dromadaire*, Flûte beaucoup plus grande que les autres, étoit commandé par M. d'*Anlennes*, qui avoit sous lui MM. de *Marcilly* & de *Beauchamp*. Les Pères *Rochette*, de la *Breuille*, *Saint Martin* & *Bouchet* y furent placés.

LA *Maligne*, cette meme Frégate qui avoit fait le premier Voyage, étoit le sixième Vaisseau; mais ne venant que pour soulager l'équipage, il ne l'accompagna que jusqu'au Cap (e).

1687.

Départ de
Brest.

Les Jésuites
font régner la
piété & les
sciences sur la
Flotte.

ON leva l'ancre un Samedi, 1 de Mars 1687, à sept heures du matin. Le vent étoit si favorable, que malgré la pesanteur des Flûtes, & quoique la saison fût avancée, on partit avec l'espérance d'arriver cette année aux Indes. L'Auteur fait une peinture édifiante du bon ordre & de la piété qui régnèrent sur la Flotte. Les Jésuites distribués dans chaque Vaisseau ne se bornèrent pas au maintien de la Religion & des bonnes mœurs. Ils établirent des Conférences, où l'on apprenoit les Elemens d'*Euclide*, de *Géométrie* & la *Navigation* (f). Ils ne passèrent à la vûe d'aucune Ile sans en confirmer la position par de nouvelles expériences. Après avoir doublé les *Canaries*, on fut emporté par les courans & les vents contraires vers les *Côtes d'Afrique*. Le calme ayant succédé à plusieurs orages, on délibéra si l'on ne prendroit pas des rafraichissemens aux Iles du *Cap Verd*; d'autant plus qu'on étoit incertain si les *Hollandois*, à la vûe d'une si grosse Escadre, lui permettroient d'en prendre au *Cap de Bonne-Espérance*. Mais *Vaudricourt* craignit de perdre un tems précieux en s'engageant dans ces Iles; & s'arrêtant au dessein de continuer sa route, il ordonna seulement aux Capitaines de ménager leur eau & leurs vivres.

Ile de la *Palme*, célèbre
par le massacre
de quarante
Jésuites.

ON passa près de l'Ile de la *Palme*, ,, si recommandable aux Jésuites, ,, suivant la remarque de l'Auteur, par le massacre que les Calvinistes y firent (g).

(d) *Ibid.* pag. 13.

(e) Pag. 2 & 3.

(f) Pag. 16.

,, voie
,, pag.
les ven
Cancer
tion qu
prenne
contrai
& qui
Mathér
& la ch
gées.
impétue
vers l'
se raref
partie n
lence co
& que
se perdo
soient-il
mais de
pêtes,
noient u
leurs de
les vape
tes, en
te, ou
l'extrém
.. Quo
gréables
seaux fo
mouven
& le ven
Mathém
un Ther
degré p
embarqu
ce qui se
de de Fr
LES
Constella
(g) Pa
(b) Pa
(i) L'
les Pères
n'eussent
Carte, qu

voient fait cent ans auparavant, de quarante Missionnaires de leur Compagnie, qui alloient prêcher la foi Catholique au Brésil. On y trouva les vents alisés, à la faveur desquels toute l'Escadre passa le Tropique du Cancer le 22 de Mars. L'Auteur, qu'on ne suit dans le cours de sa navigation que pour recueillir toutes ses remarques, observe ici que ces vents prennent toujours de l'Est au Nord dans la partie septentrionale, & au contraire de l'Est au Sud dans la partie méridionale; Phénomène surprenant, & qui embarrassé beaucoup les Naturalistes. Dans un si grand nombre de Mathématiciens dont les lumières ne cherchoient qu'à s'exercer, la modestie & la charité n'empêchoient pas que les opinions ne fussent souvent partagées. Les uns jugeoient que les vents alisés n'étoient guères que les vents impétueux de l'Ouest & du Nord, qui renvoyés par les terres de l'Europe vers l'Ouest & le Sud, à mesure qu'ils approchent des climats un peu chauds, se raréfient & s'affoiblissent insensiblement; tandis qu'au contraire, dans la partie méridionale, les vents d'Ouest & de Sud, soufflant avec la même violence contre les terres d'Afrique, en sont repoullés vers l'Ouest & le Nord, & que s'approchant des chaleurs de la Ligne, ils diminuent peu-à-peu, & se perdent tout-à-fait vers la Ligne même. C'est par cette raison, disoient-ils, qu'à cinq ou six degrés au-deçà & au-delà, il n'y a presque jamais de vent règle, & qu'on n'avance que par des tourbillons & des tempêtes, qui se dissipent aussi promptement qu'ils s'élèvent. Les autres donnoient une explication fort différente: ils prétendoient que les ardues chaleurs de la Ligne chasseroient ces vents des deux Poles, où les exhalaisons & les vapeurs qui font la matière des vents, étant plus fortes & plus fréquentes, en causent de plus violens & de plus durables, & que ces vents ensuite, ou plutôt ces exhalaisons, sont attirées vers la Zone, & affoiblies par l'extrême chaleur (g).

Quoiqu'il en soit, conclut l'Auteur, ces vents sont extrêmement agréables & commodes. La Mer est paisible, lorsqu'ils soufflent; & les Vaisseaux font quelquefois cinquante ou soixante lieues par jour, sans le moindre mouvement. On croiroit voyager dans un bateau, sur une Rivière unie, & le vent ne paroît servir qu'à tempérer l'air. En passant la Ligne, un des Mathématiciens eut la curiosité de vérifier le degré de chaleur. Il avoit un Thermometre ouvert par le bas, qu'il avoit mis à Brest sur le soixantième degré pour le temperé, & qui étoit au soixante & dixième lorsqu'on s'étoit embarqué. Il baissa, dans les chaleurs de la Ligne, jusqu'au dix-septième: ce qui fera connoître de combien la chaleur de la Ligne excède la plus grande de France (h).

Les Mathématiciens remarquèrent avec une nouvelle exactitude, les Constellations du Sud (i).

(g) Pag. 22.

(h) Pag. 25.

(i) L'Auteur, après avoir regretté que les Pères, qui étoient passés à la Chine, n'eussent pas laissé leurs observations & leur Carte, qui auroient servi à faire une nou-

velle Carte, plus exacte qu'on n'en avoit jamais eu, rapporte ce qui se passa dans cette occasion. Le Père Comilh prit, avec la machine parallaxique, la déclinaison & l'ascension droite de plusieurs Etoiles vers le Pole de Sud. Comme toutes ces Etoiles sont très-

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

Diverses explications des vents alisés.

Remarques astronomiques des Jésuites.

LE

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

Eclipse du
Soleil, obser-
vée dans un
lieu où l'on
ne croyoit
pas qu'elle
pût être vue.

On arrive au
Cap. Malades
sur la Flotte.

Honnêteté
du Gouver-
neur Hollan-
dois.

LE célèbre Cassini avoit averti les Pères, avant leur départ, qu'il y auroit une Eclipsé de Soleil, l'onzième de Mai, & qu'elle seroit même totale aux Isles du Cap-Verd & en Guinée. On ne s'étoit pas mis en peine de la calculer pendant le Voyage, parcequ'on espéroit d'être alors à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, où l'on ne croyoit pas que l'Eclipsé fût sensible. Il paroïssoit que la latitude de la Lune y devoit être trop australe. Cependant les Ambassadeurs Siamois, dont la curiosité pour ces Phénomènes va jusqu'à la superstition, prièrent les Jésuites de la calculer pour l'amour d'eux. Le Père Comill eût cette complaisance, quoique fort incommodé du Voyage. Son travail lui devint d'autant plus agréable, que malgré l'opinion qu'on en avoit eue, il trouva, par son opération, qu'en effet le corps du Soleil paroîtroit considérablement éclipsé, vers la hauteur de vingt-trois degrés du Sud, & à trois cens cinquante-huit degrés de longitude, où l'on croyoit être actuellement. L'expérience vérifia ses calculs, le jour même de l'Eclipsé, qui fut observée aussi soigneusement qu'il fut possible dans le mouvement continu du Navire. Les Ambassadeurs Siamois en conçurent une haute estime pour l'Astronomie Européenne; & les Pilotes se confirmèrent dans l'estime de leur longitude, qui se trouva fort juste, par l'arrivée de la Flotte au Cap de Bonne-Espérance (k).

LES maladies causant beaucoup de ravage sur toute la Flotte, on ne put découvrir sans une joye fort vive les montagnes du Cap, qui se firent voir le 11 de Juin, à la distance de quatre lieues. On ne comptoit pas moins de trois cens Malades, dont vingt-neuf étoient déjà morts. Une si fâcheuse extrémité demandoit de prompts secours; & l'on continuoit de craindre néanmoins de ne pas trouver le Gouverneur Hollandois disposé à les accorder. C'étoit le même Van der Stel, dont les Jésuites avoient éprouvé la politesse au Voyage précédent. Le doute qu'on avoit de ses dispositions fut bien-tôt dissipé, en apprenant qu'il offroit aux François tous les rafraichis-

très-mal marquées, ou ne le font pas, dans les Globes & dans les Cartes du Ciel qui ont paru jusqu'à présent; il en fit une, qu'il espéroit pouvoir servir à réformer le Globe céleste du Père Coronelli. Il apprit à faire peu de cas de la situation où les Etoiles ont été placées par les Ouranographes précédens, à l'égard de la partie méridionale du Sud, qui ne cède pas, par le nombre, ni par la beauté de ses Etoiles, à la partie septentrionale. Il trouva qu'il falloit réformer le grand Nuage, & encore plus le petit. La Croisade, l'Abeille, le Triangle, le Centaure, le Caméléon, la Grue, la Voie lactée, sont mal marquées, ou l'on y a omis des Etoiles. Pour le Navire Argo, la moitié des plus belles Etoiles qui le composent ne sont pas même marquées dans les Cartes célestes. Outre tous ces défauts, il y a encore beaucoup d'Etoiles qu'on voit de France, qui n'ont pas été tout-à-fait mises à leur place, parce qu'on les voit toujours dans un

trop grand éloignement & trop proche de l'horizon. Le Père Richaud, qui étoit dans un autre Vaisseau, tâcha aussi de placer mieux quatre ou cinq Constellations. Pag. 25 & 26.

(k) L'Auteur s'attache d'autant plus à le réitérer, que les plus habiles Jésuites étoient persuadés qu'on ne pourroit pas voir l'Eclipsé. Elle nous parut, dit-il, le 11 de Mai, à la hauteur de vingt-trois degrés du Sud, & au trois cens cinquante-sept degrés de longitude, comptée de l'Isle de Fer. Le commencement fut à huit heures, environ cinquante-huit minutes du matin. Le milieu fut à dix heures & la fin sur les onze heures. Le corps du Soleil parut couvert de cinq doigts, & quoique la latitude de la Lune fût alors effectivement australe, l'apparence étoit boréale. Ainsi la Lune nous éclipsa la partie du Soleil la plus basse, c'est-à-dire la plus proche de l'horizon. Pag. 29. & précédentes.

chiffem
honnête
s'il pou
vouoit
d'abord
nombre
raisonna
voir red
alors en
tages.
sur Van
tous les
prendre
ment à

ON a
se, qui
quoique
qu'on tr
couvrir
des plan
vouloien

„ No
„ Blanc
„ sans f
„ une g
„ cascad
„ eaux r
„ vont f
„ deux a
„ tation

„ qui re
„ fort é
„ de tou
„ re là
„ grand
„ ler du
„ les ro
„ Nô
„ & me
„ lions,
„ la peu
„ contin

(l) Pag
(m) Da
porte.

chiffemens dont ils avoient besoin. Mais sur l'article des Malades, il pria honnêtement M. de Vaudricourt de se mettre à sa place, & de considérer s'il pouvoit laisser descendre à terre une multitude d'Etrangers, dont on avouoit que le nombre montoit à trois cens. Il demanda qu'on se réduisit d'abord à n'en envoyer que soixante, auxquels on seroit succéder le même nombre, lorsque les premiers seroient rétablis. Quoique ce procédé parût raisonnable & fort honnête, la nécessité devenoit si pressante, qu'après avoir redoublé les prières, en représentant la parfaite intelligence qui régnoit alors entre la France & la Hollande, les quinze Jésuites s'offrirent pour otages. Cette offre, proposée par le Père Tachard, fit tant d'impression sur Van der Stel, que non-seulement il accorda la permission de mettre tous les Malades à terre, mais qu'il offrit même ses Chirurgiens pour en prendre soin avec ceux de la Flotte. Cette disposition se soutint constamment à l'égard des quinze Jésuites & de tous les François (1).

On avoit recommandé aux Pères de s'éclaircir d'une particularité curieuse, qui regardoit la montagne de la Table, où M. Thevenot prétendoit, quoique sur le témoignage d'autrui, que la Mer avoit autrefois passé, & qu'on trouvoit beaucoup de coquillages. Deux Jésuites entreprirent de découvrir la vérité de cette remarque. Leur espérance étoit aussi de trouver des plantes extraordinaires sur cette célèbre montagne; sans compter qu'ils vouloient lever la Carte du Pays, qu'elle domine de tous côtés.

„ Nous nous mîmes en chemin, écrit le Père de Beze (m), le Père le
 „ Blanc & moi, avec deux de nos gens. Quelques autres avoient tenté
 „ sans succès la même entreprise. Du pied de la montagne, nous vîmes
 „ une grande quantité d'eau, qui tombe de plusieurs endroits, comme en
 „ cascade, le long du roc, dont la hauteur est fort escarpée. Toutes ces
 „ eaux ramassées formeroient une Rivière considérable, mais la plupart
 „ vont se perdre en terre au pied de la montagne; & le reste se réunit en
 „ deux autres gros ruisseaux qui font tourner des moulins, près des habi-
 „ tations Hollandoises. Elles n'ont pas d'autre origine que les nuages (n),
 „ qui rencontrant dans leur passage le sommet de cette haute montagne,
 „ fort échauffée des rayons du Soleil, se résolvent en eau & tombent ainsi
 „ de tous côtés. Il y auroit les plus belles observations du monde à fai-
 „ re là-dessus. En approchant de la hauteur, nous entendîmes un
 „ grand bruit de singes, qui en font leur retraite, & qui faisoient rou-
 „ ler du haut en bas d'assez grosses pierres, dont le choc retentissoit entre
 „ les rochers.

„ NÔTRE Guide, qui n'étoit jamais monté si haut, en fut fort surpris,
 „ & me dit qu'il y avoit sur la montagne des animaux plus gros que des
 „ lions, qui devoient les hommes. Je m'aperçus bien-tôt que c'étoit
 „ la peur & la fatigue qui le faisoient parler. Je l'encourageai, & nous
 „ continuâmes nôtre route avec une difficulté extrême. Nous vîmes bien-
 „ tôt

(1) Pag. 45. & précédentes.

(m) Dans une lettre que l'Auteur rap-
 porte.

(n) Voyez d'autres explications dans la
 Relation de Kolben, au Tome VI. de ce
 Recueil.

TACHARD;
 II. Voyage.
 1687.

Eclaircisse-
 ment sur une
 particularité
 curieuse

Deux Jésui-
 tes montent
 sur la fameuse
 montagne de
 la Table.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

„ rôt quantité de singes, qui bordoient le haut de la montagne; mais ils
„ disparurent lorsqu'ils nous virent monter vers eux, & nous ne trouva-
„ mes que leurs vestiges.

„ LE sommet de la montagne est une grande esplanade, d'environ une
„ lieue de tour, presque toute de roc, & fort unie, excepté qu'elle se
„ creuse un peu dans le milieu, qui offre une belle source, formée appa-
„ remment par d'autres eaux qui viennent des endroits de l'esplanade les
„ plus élevés. Nous vîmes aussi quantité de plantes odoriférantes, qu'
„ croissent entre les rochers. Mais je ne trouvai rien de plus beau que
„ les vûes de cette montagne, que je fis dessiner. D'un côté, on voit
„ Baye du Cap & toute la Rade; de l'autre, les Mers du Sud; du troisi-
„ me, le Fatux Cap, la grande [Baye de ce nom, avec la petite] Isle qui
„ est au milieu (o), & du quatrième, le Continent de l'Afrique, où les
„ Hollandois ont diverses Habitations. Je fis creuser la terre, pour faire
„ faire la curiosité de M. Thevenot. Elle est fort noire, & remplie d'un
„ mélange de sable & de petites pierres blanches”.

Plantes curieuses.

DANS une conférence que les Jésuites eurent avec M. Van der Stel
il leur parla de quelques plantes curieuses, qu'il avoit découvertes dans
Voyages, & dont il leur fit voir un Recueil. Il leur permit d'en faire de-
siner plusieurs (p).

Changement dans les vents réglés.

LES Hollandois ayant observé que depuis quelques années les saisons
étoient fort avancées, & que les vents qui souffloient en certains tems,
glés, dans ces Mers, commençoient à se faire sentir beaucoup plutôt, Van-
der Stel avoit reçu ordre du Général de Batavia de faire partir aussi plus
qu'à l'ordinaire les Vaisseaux Hollandois qui viendroient aux Indes (q)
Cet avis porta Vandricourt à presser le rembarquement de ses Malades, de
la crainte de perdre la saison & le Voyage. La Frégate la *Maligne*, qui
n'étoit venue de Brest que dans la vûe de soulager les autres Bâtimens, fut
renvoyée en France, pour y porter la nouvelle de l'arrivée au Cap, & le
bon accueil que la Flotte y avoit reçu du Gouverneur. Mais, la veille

(o) C'est du moins comme nous croyons qu'on doit lire; car la même faute se trouve dans l'Original que M. Prevost a suivi, sans faire attention qu'on ne doit pas chercher une *grande Isle* au milieu d'un *petit Cap*. Le Cap *Falso* est à l'Est de la grande Baye de ce nom, au centre de laquelle on découvre une petite Isle, ou plutôt un grand rocher, que les Hollandois nomment le *Rocher-blanc*. R. d. E.

(p) En partant de Brest, le Père Tachard avoit reçu une lettre d'une personne fort savante, qui lui recommandoit de s'instruire au Cap de Bonne-Espérance, si les flux & les reflux des marées arrivoient aux mêmes tems qu'en France, & étoient aussi réglés. Il prit des informations du Gouverneur, & de deux Pilotes Hollandois, qui l'assurèrent qu'ils arrivoient à la Rade du Cap aussi

régulièrement que dans les Ports de l'Europe dont la situation est la même. L'Auteur ne parle que de la Rade du Cap, parce que du côté du Sud les marées sont moins réglées. Elles changent tellement, que le vent de Nord y souffle on n'y a point de marque presque point de reflux; & lorsqu'il vient du Sud règne, la Mer monte à une hauteur prodigieuse & ne descend point. C'est pour la raison de cela, dit-il, se prend de l'opinion des terres, & de la vaste étendue de ces Mers vers le Sud: ce qui fait que lorsque le vent vient du Midi, la Mer monte de ce même Pôle avec beaucoup de pétuosité, sans être arrêtée nulle part, qu'au Cap, ne peut descendre que très peu. Pag. 51. & 52.

(q) L'Édition de Paris porte, qui venoit de Batavia, & de l'Inde, & de l'Inde, R. d. E.

Pemb
leur
milie
qu'il
en h
les d
me
go
bre
tei
for
Or
expé
du C
plie d
tems
sur la
coup
renco
& à
goésm
d'oife
de mi
parce
favora

(r)
(s)
qu'il n
sur la
dit-il, l
la long
par les
foles, a
Nord-O
trouvée
Ouest,
Chapote
qu'ils s
Pavillon
déclina
être for
des terr
coucher
trente-h
de latitu
de, on
leil, qu
L'Auteu
marines

(x) L
(2) Au
a fait pa

l'embarquement, les François eurent l'occasion de marquer une partie de leur reconnaissance aux Habitans du Cap. Le feu prit pendant la nuit au milieu de la Bourgade. Van der Stel, inquiet entre tant d'Etrangers, quoiqu'il n'eût sujet d'en attendre que de la bonne-foi & des remerciemens, agit en homme sage, prit de justes précautions & borda de Soldats les murailles du Fort. „ Je ne fais, dit l'Auteur, quels furent ses premiers sentimens à la vûe des flammes; mais s'ils ne furent pas favorables aux François, il en dut changer bien-tôt, lorsqu'il les vit accourir en grand nombre, & prêter si heureusement leur secours aux Habitans, qu'ayant éteint le feu, ils sauvèrent l'habitation Hollandoise, dont toutes les maisons ne sont couvertes que de joncs ou de paille” (r).

On remit à la voile, le Dimanche 29 de Juin, après avoir appris, par expérience, que des deux passages par lesquels on peut sortir de la Rade du Cap, celle qui est entre la *Pointe du Lion* & la *Tête de la Baleine* est remplie de roches dangereuses; & que le parti le plus sûr, du moins lorsque le tems est un peu douteux, est de prendre par l'autre, en laissant l'Isle *Robin* sur la gauche & la terre ferme sur la droite. L'Escadre François'e eut beaucoup à souffrir des vents du Nord-Ouest, jusqu'au 18 de Juillet, qu'ayant rencontré, à trente-six degrés cinquante-trois minutes de latitude du Sud, & à quatre-vingt-huit degrés huit minutes de longitude, quantité de goëfmon & de trombes semblables à celles du Cap, avec différentes sortes d'oiseaux, on se jugea proche de l'Isle d'*Amsterdam*; c'est-à-dire, à plus de mille lieues du Cap. De-là on dressa la route un peu plus au Nord, parcequ'on avoit toujours gouverné droit à l'Est, pour se conserver les vents favorables & se garantir des calmes (s).

TACHARD.
II Voyage.
1687.
Service que
les François
rendent aux
Hollandois
du Cap.

Route de
la Flotte.

(r) Pag. 61.
(s) L'Auteur joint ici une observation, qu'il nomme de la dernière conséquence, sur la déclinaison de la boussole; preuve, dit-il, la plus infaillible qu'il ait trouvée pour la longitude. Cette variation fut observée par les Pilotes de l'Escadre, avec leurs boussoles, au Cap, huit degrés trente minutes Nord-Ouest. Les Mathématiciens l'avoient trouvée huit degrés quarante minutes Nord-Ouest, avec un anneau astronomique de Chapotot, placé sur la ligne méridienne qu'ils avoient tirée assez exactement dans le Pavillon où ils étoient logés. Cette même déclinaison fut trouvée par les Pilotes, après être sortis de la Rade du Cap, à huit lieues des terres en haute Mer, le 28 de Juin, au coucher du Soleil. Le 3 de Juillet, étant à trente-huit degrés (1) trente-huit minutes de latitude, & à quarante-cinq de longitude, on observa la variation au lever du Soleil, qui fut de quinze degrés Nord-Ouest. L'Auteur remarque que les bonnes Cartes marines mettent le Cap à trente-sept de-

grés de longitude ou environ. Ainsi, ils en étoient éloignés de huit degrés depuis leur départ; & la variation avoit augmenté de six degrés & demi. Elle augmenta ainsi à proportion qu'ils avançoient vers l'Est, jusqu'à vingt-cinq degrés Nord-Ouest. C'est la plus grande déclinaison qu'ils ayent remarqué. Ils la remarquèrent deux fois de suite; le 14 de Juillet au coucher du Soleil, & le 15 à son lever, avec toute l'exacritude qu'on y peut apporter sur Mer. Les Pilotes assuroient qu'ils étoient par leur point à trente-sept degrés dix-neuf minutes de latitude australe, & à soixante-quinze degrés de longitude. Dès ce même jour, après avoir fait vingt-deux lieues, la variation observée ne se trouva au coucher du Soleil que de vingt-quatre degrés trente minutes Nord-Ouest. Ainsi, décroissant toujours avec quelque proportion, tandis qu'on s'approchoit de l'Isle de Java, enfin à onze degrés de latitude du Sud, & à cent vingt degrés (2) de longitude, qui est à-peu-près la situation de cette Isle, on ne trouva que deux

(1) L'Edition de Paris met ici huit degrés. R. d. E.

(2) Au lieu de cent vingt, l'Original ne porte que 12, par une omission visible du Zero; & M. Prevost a fait passer cette faute dans son Edition, en écrivant douze degrés. R. d. E.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

Mort du
Père Rochette & d'un
grand nombre de Soldats
Français.

Erreur des
Cartes marines, & géo-
graphiques.

Réception
des Français
à Batavia.

Pourquoi les
Hollandais
reçoivent mal
les Français.

DANS la navigation du Cap jusqu'à Batavia, les maladies enlevèrent quantité de Soldats. Le Père de Rochette, Jésuite, de la Province de Lyon, ne résista pas non plus à la violence du mal. Il mourut d'une fièvre maligne, auprès des Malades qu'il servoit. Le mauvais tems ayant dispersé plusieurs Vaisseaux de la Flotte, celui de Joyeux fut le premier qu'on rencontra, vers dix-huit degrés huit minutes de latitude du Sud, à cent quinze degrés quarante minutes de longitude. Ce Capitaine & ses Pilotes jugerent qu'on étoit environ de soixante-dix lieues plus près de l'Isle de Java que ne se l'imaginoient les autres. „ Il ne fut pas crû, non plus que les „ remarques que l'Auteur avoit faites dans la Relation précédente, p. „ lesquelles il faisoit voir que cette Isle est plus occidentale de soixante „ lieues qu'elle ne l'est sur les Cartes marines, qui sont encore plus justes „ que les Cartes géographiques. Quelques-unes de celles-ci marquent „ l'Isle de Java à cent quarante ou cent quarante-cinq degrés de longitude; & les Mathématiciens Jésuites ont constamment remarqué qu'elle „ le est située au cent vingt-unième degré; ce qui entraîne une prodigieuse différence (1)”.

ON arriva le 24 d'Août à la rade de Bantam, après avoir commencé de le 16, à découvrir la terre de Java. Vaudricourt avoit nommé ce lieu, pour le rendez-vous des Vaisseaux qui pourroient s'écarter. Il y reçut, par une Barque de Pêcheurs, une lettre de du Quésne, qui en étoit parti quelques jours auparavant, & qui avertissoit les Vaisseaux qui arriveroient après le sien, qu'ayant fait demander des rafraichissemens à la Ville, on lui avoit répondu qu'il n'y en avoit point à Bantam, & que pour en trouver il falloit se rendre à Batavia. Il ajoutoit que prenant en effet cette route, il hâteroit de suivre celle de Siam, dans la crainte de perdre la saison s'il y tendoit plus long-tems.

VAUDRICOURT fit gouverner aussi-tôt vers Batavia, dont les vents contraires l'éloignèrent pendant huit jours. Mais ayant enfin mouillé dans la Rade, il ne répondit point à neuf coups de canon, dont il fut salué arrivant par le Vaisseau de du Quésne; de-peur que les Hollandais ne crussent qu'il falloit leur Pavillon (2). Il se souvenoit de la difficulté que le Général avoit faite, au Voyage précédent, de rendre coup pour coup à Vaisseaux du Roi.

L'EXPERIENCE apprit bien-tôt que cette conduite avoit été sage. Apprenez-t-on laissé tomber l'ancre, qu'un Officier de l'Oiseau vint informer Vaudricourt, qu'il avoit peu de faveur à se promettre des Hollandais. Deux Jésuites de ce Vaisseau étant descendus à terre, pour saluer le Général, avoient été reçus civilement. Ils avoient même obtenu la permission de faire débarquer leurs pendules & leurs quarts de cercle, avec d'autres instrumens nécessaires, qui avoient été transportés dans le Jardin.

deux degrés trente minutes de variation Nord-Ouest. Pag. 65 & 66.

(1) Pag. 69. Cette différence est beaucoup moins considérable dans l'Édition de Paris, qui porte 128 au-lieu de 121, suivant les Jésuites. Rien n'est plus facile que

de laisser échapper de ces sortes de fautes d'impression; mais aussi rien ne devoit plus attirer l'attention des Correcteurs. Nous avons rectifié deux erreurs pareilles dans la Relation précédente. R. d. E.

(2) Pag. 71 & suiv.

Général.

Mais fort bien alloué.

ce com-
tard,

tes de
monte

Quelques
remor-
dres de

la peine
avoit

n'igno-
avec

CE
monte

parceq
avoir

cident
pandus

cessaire
Macass

Celui qui
suite,

Cham-
telliger

point
ces qu'

IL
Navire
bre; &
ce Bati-

(x)
(y)

ce, il l'a
guiseme-
traités

cation
persécution

cette vé-
d'extirper

de choq-
che de

& de l'
gloire
chard,

XII

Général Speelman, dont on a vû la description dans la Relation précédente. Ils devoient y être logés, pour se reposer des fatigues de la Mer. Mais du Quesne, qui descendit aussi le lendemain, leur manda qu'ils feroient fort bien de rembarquer leurs instrumens, & de revenir à bord, où il les alloit joindre. Il leur marquoit les raisons qui le portoient à leur donner ce conseil. Aussi ne balancèrent-ils pas à l'y suivre. Mais comme il étoit tard, & que la Chaloupe étoit pressée de sortir avant qu'on fermât les portes de la Ville, ils ne purent prendre leurs pendules, qu'ils avoient déjà montées dans une salle qui devoit leur servir d'Observatoire (x). Du Quesne leur apprit à bord que le Général avoit changé de disposition, sur les remontrances de quelques personnes, qui lui avoient représenté les desordres qu'on pouvoit craindre dans la Ville, si l'on y voyoit des Jésuites, & la peine qu'on auroit à retenir le peuple irrité, depuis les nouvelles qu'on avoit reçues de France par la dernière Flotte Hollandoise. En un mot, on n'ignoroit point à Batavia que les Protestans avoient été traités en France avec quelque rigueur (y).

Ce fut apparemment la même raison qui fit naître des embarras insurmontables pour le salut. Vaudricourt prit le parti de le refuser au Fort, parcequ'on fit difficulté de lui rendre coup pour coup. Cependant, après avoir obtenu des vivres, il ne fut pas fâché de se voir engagé par cet incident à presser son départ. La saison étoit avancée; & divers bruits répandus à Batavia lui avoient fait juger que ses troupes pouvoient être nécessaires au Roi de Siam. On étoit déjà informé de la fameuse revolte des Macassars, dont le Chevalier de Fourbin fait un récit dans ses Mémoires. Celui que le Père Tachard joint ici à sa Relation, & qu'il obtint, dans la suite, d'un Ingénieur François nommé de la Mare, que le Chevalier de Chaumont avoit laissé à Siam en 1685, ne paroît pas écrit avec moins d'intelligence & de soin. Mais les digressions de cette nature n'appartenant point au dessein de ce Recueil, un Lecteur curieux peut consulter les sources qu'on vient de nommer (z).

IL ne manquoit à l'Escadre Françoisise, que la Normande, un de ses Navires, dont elle attendit inutilement l'arrivée jusqu'au 7 de Septembre; & l'ancre ne fut pas levée sans quelque inquiétude pour le fort de ce Bâtiment.

ON

(x) Pag. 72.

(y) Quoique M. Prevost écrive en France, il lui étoit bien permis de dire sans déguisement, que les Protestans avoient été traités avec la dernière rigueur, par la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, & les persécutions dont elle fut suivie, puisque cette vérité, présentée sous les grands mots d'extirpation de l'Hérésie, n'a jamais rien eû de choquant pour les François, dans la bouche de leurs Orateurs, de leurs Historiens & de leurs Prêtres, qui s'en font même gloire en toutes occasions. Le Père Tachard, si on l'en veut croire, avoit bien le

front de déclarer au Gouverneur général, „ que si ce qu'avoit fait le Roi, pour rap- „ peller à la Religion Catholique ses sujets „ de la Prétendue Reformée, étoit la raison „ qui les excluoit de Batavia, ils estimoient, „ comme le plus grand bonheur de leur vie, de „ ne voir jamais cette Ville, quelque be- „ soin qu'eussent leurs Malades de respirer „ l'air de la terre, pour recouvrer leur san- „ té”. R. d. E.

(z) Second Voyage du Père Tachard, pag. 82 & suiv. On y suppléera à la suite de cette Relation. R. d. E.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

L'Escadre
presse son
départ.

Revolte des
Macassars à
Siam.

XII. Part.

I

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

L'Auteur
est détaché
pour précé-
der l'Escadre.

Il descend
dans la Chi-
loupe à Pulo-
Timon.
Ce qu'il y
voit.

Il est rappel-
lé sans avoir
pû prendre
des rafraî-
chissemens.

Arrivée de
l'Escadre.

ON a déjà remarqué, au premier Voyage de l'Auteur, que la navigation de Batavia à Siam est également dangereuse & pénible. On trouve en divers endroits de ces Mers, tant d'Iles, de Rochers & de Bas-fonds, qu'on n'y peut voguer qu'à petites voiles, & toujours la sonde à la main, sur-tout dans le Détroit de Banca, formé par une Ile de ce nom qu'on laisse à la droite, & par celle de Sumatra qu'on laisse à gauche. Le 15, après avoir passé ce fâcheux Détroit, on prit le parti de détacher l'*Oiseau*, avec ordre de se rendre en diligence à Siam, & de faire préparer des logements pour les Malades. L'Auteur passa sur ce Vaisseau, pour aller déposer tout ce qui étoit nécessaire à la réception des autres Bâtimens, dans un lieu où son retour étoit attendu.

AUSSI-TÔT qu'il fut embarqué, du Quefne força de voiles, pour faire diligence. Mais le vent étoit si foible, qu'il n'arriva que plusieurs jours après, à la vue de *Pulo-Timon*, une des Iles Malayes. Du Quefne appréhendant de manquer d'eau, résolut d'envoyer la Chaloupe pour en faire quelques tonneaux. Il n'y avoit personne à bord qui connût le mouillage. L'Auteur entra dans la Chaloupe, avec *Trois* Enseigne du Vaisseau, qui commandoit. Ils côtoyèrent long-tems les rivages de l'Ile. Enfin, trouvèrent une petite rivière fort claire, qui se perdoit dans la Mer. Ils descendus en cet endroit, ils découvrirent quelques cabanes à demi ruines, des terres incultes aux environs, des bois fort épais, & quelques bananes dispersés. Deux Insulaires, qui virent venir les François droit à eux, jettèrent dans un canot, & s'avancèrent en côtoyant le rivage, vers une assez grande anse, que l'Auteur prit pour le véritable mouillage. En effet, les deux Malais, qui avoient fui d'abord de toutes leurs forces, voyant qu'on ne les poursuivoit pas & qu'on les appelloit même du rivage, revinrent à la Chaloupe, & firent entendre qu'il falloit aller plus loin au Nord pour trouver l'habitation des Malayes, ou ils ajoutèrent qu'un Vaisseau Hollandois étoit actuellement à l'ancre. On leur fit signe d'aller devant, & qu'on étoit disposé à les suivre. Un petit couteau qu'on leur offrit, & dont ils parurent faire beaucoup de cas, acheva de les déterminer. A peine la Chaloupe eût-elle fait un quart de lieue à leur suite, que du Quefne, craignant de perdre le vent, qui étoit favorable, lui donna le signal d'un coup de canon pour la rappeler à bord. L'Auteur voyoit déjà le Navire Hollandois dans la rade & quelques maisons des plus exposées. Cependant il ne lut obéir, & renoncer à l'espérance de trouver des rafraichissemens, dont le besoin commençoit à se faire sentir vivement sur le Vaisseau.

VAUDRICOURT fut plus heureux dans la même Ile. Les Officiers qui l'envoyèrent dans les Chaloupes, assurèrent Tachard que l'eau étoit excellente, & très facile à faire. Il ajoute qu'en ayant goûté lui-même, il n'avoit jamais bu de meilleure ni de plus belle, & que Vaudricourt en avoit serva jusqu'à Brest, où elle se trouva aussi bonne que celle de nos meilleures fontaines. Mais les vivres étoient alors d'une cherté extraordinaire à *Pulo-Timon*, quoiqu'ils y soient ordinairement en abondance (a).

LE 21 de Septembre, les gens de l'*Oiseau* reconnurent la pointe de

(a) Pag. 119.

tane, qu'ils mouillent. QUEL dans le ces de mains du ont avec partie e ble, m' du moins par sa m

LE V & tirent de le lendemain regret le jusqu'à la Rivière à la Chine avancée, ciens, se io de Juin

LE ch éloignées tugais les les points ligne, co ensuite v de Cambodgian, Ile de Macao Voyage d Sud-Ouest

(a) Pag. (b) Font les Cartes n tent la Barr rante-cinq n le ; & que hauteur du Louvo, qu te-deux mi celle de la

tane, qui est un Royaume particulier, relevant du Roi de Siam; & le 27 ils mouillèrent heureusement au terme.

QUELQUES Lettres, des Jésuites que le Père Tachard avoit laissés à Siam dans le dessein de passer à la Chine, l'instruisirent, en arrivant, du succès de leur Voyage. Ils les reçut presqu'en descendant au rivage, des mains du Père *Maldonat*, qui faisoit sa résidence à Siam. La liaison qu'elles ont avec son propre Voyage, dont on peut dire même qu'elles font une partie essentielle, & la difficulté de les placer dans un lieu plus convenable, m'oblige d'interrompre ici le Journal de l'Auteur, pour faire place, du moins, à l'extrait de celle qui appartient à ce Recueil par son titre & par sa matière.

Voyage du Père de Fontenay, de Siam à la Chine (a).

LE Vaissseau Siamois qui devoit porter ce Mathématicien Missionnaire & ses Compagnons n'ayant été prêt que le 2 de Juillet 1686, ils partirent de Siam, le soir, dans un Balon du Seigneur *Confiance*, pour arriver le lendemain à *Bancock*, où ils ne passèrent qu'une nuit. Ils y quittèrent à regret le Père le Comte, destiné comme eux à la Chine, mais retenu à Siam jusqu'à l'arrivée des Pères qu'on attendoit de France. Le jour suivant, ils se rendirent à la Barre de Siam, trois lieues au-delà de l'embouchure de la Rivière (b). Ils y trouvèrent douze Bâtimens prêts à faire voile, les uns à la Chine & au Japon, les autres à *Manille*. Comme la saison étoit avancée, le Capitaine qui étoit chargé de la conduite des Mathématiciens, se hâta de partir sans avoir achevé sa charge, & mit à la voile le 10 de Juillet.

Le chemin de Siam à Macao est de gagner d'abord certaines montagnes, éloignées d'environ trente lieues de la Barre, vers le Sud-Ouest. Les Portugais les nomment *Penchos*, c'est-à-dire, *Peignes*; apparemment parceque les pointes de ces montagnes paroissent rangées & serrées dans une même ligne, comme les dents d'un peigne. On tourne de-là vers le Sud-Est, ensuite vers l'Est, pour aller à *Pulo-Ubi* & *Pulo-Condor*, Isles du Royaume de *Camboye*. On côtoye toute la *Cochinchine*, d'où l'on tire droit à *Sancian*, Isle célèbre par la mort de *S. François Xavier*, & la première des Isles de *Macao*, laissant l'Isle de *Hainan* à la gauche; de-sorte que pour faire le Voyage on a besoin de deux sortes de vents, les uns qui mènent au Sud-Sud-Ouest, les autres à l'Est. Ceux qui règnent pendant les mois de Mai,

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

FONTENAY.
1686.

Départ de
Siam. Le Père
le Comte
y est retenu.

Chemin de
Siam à Ma-
cao.

(a) Pag. 127 & suiv.

(b) Fontenay observe que presque toutes les Cartes marines, qu'il avoit vûes, mettent la Barre de Siam à treize degrés quarante-cinq minutes de latitude septentrionale; & que cependant, si l'on en juge par la hauteur du Pole qu'il avoit trouvée pour *Louvo*, qui est de quatorze degrés quarante-deux minutes, trente secondes, & par celle de la Ville de Siam, que le Père *Tho-*

mas a trouvée de quatorze degrés dix-huit minutes, il faut que celle qu'on donne communément à la Barre soit un peu moins grande: car de l'embouchure de la Rivière jusqu'à la Ville de Siam, on compte pour le moins trente lieues par eau; & quoique la Rivière tourne beaucoup, ce n'est pas jusqu'à faire croire qu'il n'y ait que dix lieues en droiture de l'une à l'autre.

FONTENAY.
1686.

Poisson
nommé Ba-
gre.

Le Vaisseau
des Jésuites
échoué.

Danger au-
quel ils sont
exposés.

de Juin & de Juillet, non-seulement à Siam, mais aussi dans toutes ces Mers, depuis Batavia & Malaca jusqu'au Japon, sont les vents d'Ouest & Sud-Ouest, avec lesquels on va fort bien vers la Chine dans cette saison; mais il est difficile d'aller aux Penchos avec les mêmes vents. Il faut continuellement louvoyer, & l'on n'y employe guères moins de quinze jours; à moins que les *jaumatres*, c'est-à-dire, *les vents d'orage* ne précipitent la course du Vaisseau. Cette route fut extrêmement ennuyeuse pour les Mathématiciens, qui n'eurent pas d'autre amusement que la pêche d'un poisson, nommé *Bagre*, dont cette Mer est remplie. Il ne ressemble pas mal à nos rougets, mais il est un peu plus grand. On en prenoit incessamment avec la ligne; & quand il étoit pris, il jettoit un cri qui ne pouvoit venir que de l'air exprimé par ses ouyes; car l'Auteur ne lui trouva pas de poulmon (c).

APRÈS avoir fait vingt-quatre lieues jusqu'au 14, en luttant contre la violence des vents & des flots, l'ennui ne tarda point à se changer en crainte, dans le pressant danger où la force des vagues mit le Vaisseau. Le Capitaine, qui étoit un homme sage, n'espérant pas de résister aux coups de mer, entre quantité d'écueils, fit tourner le cap à la terre. Il se jeta heureusement entre une Ile & une Pointe nommée *Cissomet*, où il mouilla sur trois brasses & demie, dans un endroit qui rompoit un peu la marée. Mais le vent, qui dura toute la nuit, rompit le cable sur les deux heures du matin. A la pointe du jour, lorsqu'on crut pouvoir lever l'ancre, pour avancer un peu sous l'Ile voisine, le Vaisseau échoua, dans ce mouvement, sur un fond de sable, sans cesser de recevoir de grandes secouffes. La Chaloupe, qu'on auroit dû mettre d'abord en mer pour sonder les chemins, y fut mise alors: elle alla se saisir d'un *Mirou*, nom d'une barque Siamoise, qu'on voyoit à l'abri sous l'Ile, & qu'on amena par force, pour soulager le Vaisseau. Il se remit un peu; & le Pilote ayant fait mettre la voile du beaupré, acheva de le tirer, mais d'une manière qui l'ébranloit beaucoup, & qui faisoit craindre aux Mathématiciens qu'il ne s'ouvrît en deux. Ils se mirent dans le *Mirou*, avec l'espérance de gagner la terre. Vaine ressource. Le vent les repoussoit du rivage. Ils furent obligés de mouiller le soir à la moitié du chemin, & de passer dans cet état une nuit très-pénible. Le matin, ils se trouvèrent à plus d'une lieue & demie du Vaisseau, sans pouvoir y retourner, parceque le vent en venoit. Cependant, ils manquoient de vivres: leur nombre étoit de huit personnes; quatre Jésuites, avec leur valet; un Matelot du bord, qui leur servoit d'Interprète, & deux Portugais de Macao, qui ayant perdu leur Vaisseau l'année précédente, avoient pris cette occasion pour retourner à la Chine. Le Patron du *Mirou*, qui étoit Chinois, ne connoissoit point de Rivière voisine, ni d'autre retraite que l'Ile, dont il n'étoit plus le maître de se rapprocher. Dans un si cruel embarras, l'Interprète assura les Mathématiciens, que douze à quinze lieues plus bas il y avoit une Ville nommée *Chantaboun*, Capitale d'une Province dont le Gouverneur avoit des Galeres armées de vingt-cinq hommes, avec lesquelles on pouvoit arriver en peu de jours à la Barre de Siam,

(c) Pag. 133.

en suivant
mauvais
étoient h
le s'anime

ILS fav
que le G
loit. D'a
trouver e
de Macao
re de Char
fondeur.

bois, ou c
de difficul
de se mett
la Ville (

CHANT
formé un
yaume de
les deux J
plus propr
taque rég
toujours d
Gouverne
d'attendre
feuilles de
milieu: le
chauffée,
tendirent p
qui étoit M

FONTE
raisons qu
point à Ch
pouvoit et
des bois,
tigres; &
ge d'où l'o
tion les fat
ce qu'ils av
avant offe
mangé dep
cruds, &
meurs affa
tir, se red
Mirou. C
une natte c

(d) P

en suivant les Côtes ; que cet Officier étoit obligé de secourir ceux que le mauvais tems faisoit relâcher sur ses terres, & qu'apprenant que les Pères étoient honorés de la protection du Roi & du Seigneur Constance, son zèle s'animeroit pour les servir (d).

ILs favoient déjà que la Ville de Chantaboun n'étoit pas éloignée, & que le Gouverneur de cette Côte avoit la commission dont on leur parloit. D'ailleurs ils se flattèrent, en prenant cette voye, de pouvoir trouver encore quelques-uns des Vaisseaux qui faisoient voile aux Isles de Macao. L'habileté de leur Patron les fit entrer le soir dans la Rivière de Chantaboun, qui est large & bordée d'arbres, mais avec peu de profondeur. Elle reçoit quantité de ruisseaux, qui s'y rendent du milieu des bois, ou qui descendent des montagnes voisines. Le Mirou trouva tant de difficulté à monter, que l'Auteur & le Père Gerbillon prirent le parti de se mettre dans un petit Balon, pour s'avancer plus promptement vers la Ville (e).

CHANTABOUN est situé au pied d'une de ces grandes montagnes, qui forment une longue chaîne du Septentrion au Midi, & qui séparent le Royaume de Siam de celui de Camboye. Du côté par lequel on y fit entrer les deux Jésuites, la Ville étoit fermée d'une enceinte de vieilles planches, plus propres à la défendre des betes sauvages, qu'à l'assurer contre une attaque régulière. Après avoir marché plus d'un quart d'heure, & presque toujours dans l'herbe jusqu'aux genoux, ils arrivèrent enfin à la maison du Gouverneur. Un de ses Domestiques leur fit dire, par leur Interprète, d'attendre dans la salle du Conseil. Cette salle consistoit dans un toit de feuilles de roseaux, soutenu par des piliers de bois aux quatre coins & au milieu: le plancher étoit élevé d'environ cinq pieds au-dessus du rez-de-chaussée, & l'on y montoit par une pièce de bois un peu inclinée. Ils attendirent près d'une heure, que le Conseil s'assemblât, avec le Gouverneur, qui étoit Malai & Mahométan.

FONTENAY lui exposa le besoin qu'ils avoient de son secours, & les raisons qu'ils avoient de l'espérer. Il répondit que ses Galères n'étoient point à Chantaboun; & qu'en étant même fort éloignées, le secours ne pouvoit être prompt: mais qu'il pouvoit les envoyer par terre, au travers des bois, en danger à la vérité d'être tués par les éléphants, & dévorés des tigres; & que la marche seroit de quatorze jours, pour gagner un Village d'où l'on comptoit encore une journée jusqu'à Bancok. Cette proposition les satisfisoit d'autant moins, qu'ils ne vouloient pas laisser derrière eux ce qu'ils avoient apporté sur le Vaisseau. Cependant le Gouverneur leur avant offert à souper, ils acceptèrent cette offre, parce qu'ils n'avoient pas mangé depuis le matin. On leur envoya du riz, cinq ou six concombres cruds, & quelques figues, qu'ils furent obligés d'abandonner à leurs Ramoneurs affamés. Ainsi l'espérance qu'ils avoient eu de satisfaire leur appetit, se reduisit à manger un morceau de pain sec, qu'ils avoient apporté du Mirou. On les fit coucher ensuite dans un coin de la salle du Conseil, sur une natte qu'on y avoit étendue; & près d'une troupe de Talapoins qui passèrent

FONTENAY.
1686.

Description
de Chanta-
boun.

Quelle rou-
te on annon-
ce aux Ma-
thématiciens.

Comment
ils sont traités à Chanta-
boun.

(d) Pag. 139 & précédentes.

(e) Pag. 139.

FONTENAY.
1686.

Etonnement
d'un Gouver-
neur Siamois
à la vue d'une
montre.

Promesses
qu'il exécute
mal.

Fâcheux
Voyage.

Il est rap-
porté dans
les termes de
l'Auteur.

firent toute la nuit à chanter, pour un Mort qui devoit être brûlé deux jours après (f).

LE Gouverneur s'étant fait expliquer pendant la nuit, comment ils avoient été traités à la Cour de Siam, parut plus disposé le lendemain à les obliger. Un accident contribua beaucoup à le confirmer dans ces sentimens: le Père Gerbillon tira de sa poche une montre à réveil, pour voir quelle heure il étoit. Ce spectacle frappa la curiosité du Gouverneur, qui n'avoit jamais rien vû d'approchant: on lui expliqua l'usage d'un instrument si merveilleux. Il prit plaisir à le faire sonner plusieurs fois. Les deux Jésuites augmentèrent sa joye, en lui promettant une montre semblable à celle qu'il admiroit, s'il les faisoit arriver à la Barre dans six jours. Il s'engagea du moins à les rendre dans trois jours sur leur Vaisseau, où ils prendroient eux-mêmes leurs mesures pour arriver à la Barre. Dans la confiance qu'ils eurent à sa parole, ils partirent sur le champ, pour aller prendre les deux autres Pères & les deux Portugais qu'ils avoient laissés à la Barre. L'Auteur avoue néanmoins qu'en quittant le Mirou, il sentoit au fond du cœur une tristesse secrète, qui sembloit l'avertir qu'il y avoit de l'imprudance à se fier aux promesses d'un Mahométan & d'un Malai (g). Mais forcé par la nécessité, il retourna le soir à la Ville avec ses Compagnons.

LE Gouverneur les fit entrer dans son Palais, qui étoit bâti de simples bambous, sans aucun ornement. Il leur accorda un Balon & cinq Rameurs, qui devoient les conduire au Vaisseau. Il les assura qu'il y seroit plutôt qu'eux, pour examiner l'état de ce Bâtiment, au fort duquel il tenoignoit prendre beaucoup d'intérêt, depuis qu'il avoit appris que le Siegneur Constance y avoit quelques marchandises. Il leur fit donner des vivres pour six jours. Enfin, il leur recommanda de ne pas mal-traiter leurs Rameurs, s'ils ne vouloient s'exposer à leur voir prendre la fuite; comme il étoit arrivé dans le même cas à quelques Portugais.

APRÈS l'avoir remercié de ses soins, & lui avoir promis d'en rendre témoignage à M. Constance, les Jésuites sortirent de Chantaboun pour commencer leur Voyage. L'Auteur avertissant ici (b) qu'il a des circonstances intéressantes à raconter, & le principal agrément d'un Journal de Voyage consistant en effet dans ces détails, sur-tout lorsqu'ils peuvent servir à l'instruction, c'est presque dans ses propres termes qu'on va présenter cette partie de son récit.

„ PREMIÈREMENT, depuis la Maison du Gouverneur jusqu'à la Rivière, nous fûmes obligés de marcher nus pieds, l'espace d'une demi-heure, parceque la pluye, qui étoit tombée la nuit en abondance, avoit couvert les chemins de boue. En second lieu, lorsque nous fûmes arrivés à notre Balon, nos Rameurs se trouvèrent yvres. Ils n'avancèrent presque point le reste du jour; & vers six heures du soir, après avoir fait seulement trois ou quatre lieues, ils nous mirent à terre dans un lieu défriché, sous prétexte d'avoir besoin de cuire leur riz. On y voyoit plusieurs buisses, qui païssoient tranquillement, & quelques habitations

(f) Pag. 142.

(g) Pag. 143.

(b) Pag. 144.

„ clois

(i) P

„ éloign
„ après
„ réel qu
„ endroi
„ de larg
„ pendan
„ done t
„ où la p
„ appelle
„ fermer
„ LE
„ vers le
„ bois, n
„ fatigué
„ Nos Ra
„ gres.
„ notre B
„ autre R
„ toujours
„ qu'un fu
„ poser à
„ Ils le vo
„ de nous
„ trois jou
„ sions élé
„ Lampari
„ sauvages
„ la camp
„ liberté p
„ proche d
„ tres. C
„ Gouvern
„ re davat
„ „ Nou
„ trouvoit
„ Officiers
„ alloit lu
„ que nos
„ sur eux
„ mirent c
„ les suivit
„ où les o
„ mes en
„ nus pa
„ genre de

éloignées d'un quart de lieue. Les Rameurs firent encore deux lieues; après quoi, soit qu'ils fussent las du travail, ou que le danger fut aussi réel qu'ils se le figuroient, ils nous avertirent qu'on alloit entrer dans un endroit de la Rivière où elle n'étoit qu'un ruisseau de dix ou douze pieds de largeur, & presque sans eau, dans lequel on ne pouvoit s'engager pendant la nuit sans être exposés à l'attaque des tigres. Nous passâmes donc toute la nuit assis, & pressés comme nous étions dans nôtre Balon, où la petitesse du lieu, la chaleur, & une nuée de ces moucherons, qu'on appelle *Cousins* en France & *Mosquites* aux Indes, nous empêchèrent de fermer l'œil.

LE 21 au matin, nous passâmes en effet par un canal fort étroit; & vers le commencement de la nuit, après avoir long-tems tourné dans les bois, nous arrivâmes à l'embouchure d'une Rivière. La plupart de nous, fatigués du Balon, aimèrent mieux passer la nuit à terre, sur le sable. Nos Rameurs faisoient de tems en tems des feux, pour éloigner les tigres. Ils nous dirent le lendemain qu'il falloit entrer dans la Mer avec nôtre Balon, & côtoyer la terre pendant tout le jour, pour trouver une autre Rivière qui nous meneroit à nôtre route. Comme le vent étoit toujours le même, la Mer extrêmement grosse, & nôtre Balon si foible qu'un seul de nous ne pouvoit s'y remuer, ni changer de côté sans l'exposer à tourner; nous leur représentâmes le danger de leur proposition. Ils le voyoient clairement eux-mêmes; & la résolution qu'ils prirent fut de nous mener par une autre route, en nous faisant croire que deux ou trois journées nous rendroient à nôtre Vaisseau, quoique nous en fussions éloignés de douze. Le soir, nous arrivâmes à un Village nommé *Lamparie*, qui est au milieu des bois. Il y a quantité de ces habitations sauvages dans le Royaume; & les Siamois s'y retirent des Villes & de la campagne, aimant mieux défricher un peu de terre & la cultiver en liberté parmi les bêtes féroces, dans l'épaisseur des bois, que de vivre proche des Villes dans un esclavage continuel & mal-traités de leurs maîtres. Ce n'est pas que dans la plupart de ces lieux ils n'obéissent aux Gouverneurs voisins; mais la crainte qu'on a qu'ils ne s'éloignent encore davantage, fait qu'on les traite avec plus de modération (i).

Nous passâmes la nuit dans ce Village; & nos Conducteurs, qui s'y trouvoient bien, avoient dessein de s'y arrêter le lendemain; lorsque les Officiers du Gouverneur arrivèrent heureusement, & nous apprîrent qu'il alloit lui-même au Vaisseau, pour en faire son rapport à la Cour. Quoique nos Guides fussent déjà ivres, cette nouvelle fit plus d'impression sur eux que nos exhortations. Ils prirent nos hardes sur le dos, & se mirent en marche vers un autre Village, éloigné de quatre lieues. Nous les suivîmes à pied, le bâton à la main. Il falloit marcher par les bois, où les occasions de souffrir ne nous manquèrent pas. Mais nous apprîmes en même-tems que ce n'est pas une chose bien difficile d'aller pieds nus parmi les cailloux, quand on se propose la gloire de Dieu dans ce genre de vie (k).

FONTENAY.
1686.

Les Jésuites
sont menacés
des tigres.

Ils refusent
d'aller en
Mer avec leur
Balon.

Pourquoi
les Villages
sont au mi-
lieu des bois.

„ NOUS

(i) Pag. 148.

(k) *Ibidem.*

FONTENAY.

1686.

Village de
Samhay.

Sacrifices
idolâtres.

Les four-
mis Siamoisés
font leurs
nids sur des
arbres.

Le Gou-
verneur se
trouve à la
rencontre des
Jésuites.

Danger au-
quel ils font
exposés.

„ Nous arrivâmes dans ce Village, qui se nomme *Samhay*, à une heu-
re après midi. On nous mena dans une espèce de Pagode, où nous
étions du moins à couvert de la pluie. Nous jugeâmes qu'on faisoit en
ce lieu des sacrifices au Diable; car il s'y trouvoit de petites bougies à
demi brûlées, des figures d'éléphants, de tigres, de rhinoceros, & de
ces poissons de Mer, qui s'appellent *Espadons*. Nous renversâmes les
bougies & toutes ces figures, pour rendre nos adorations au vrai Dieu
sur les ruines d'un culte opposé au sien.

„ Le chemin que nous avions fait le matin nous fit demeurer le reste du
jour à Samhay, pour nous délasser un peu. Nous remarquâmes, autour
de ce Village, quantité de perdrix, qui voloient en troupes. Nous
avons vû dans les forets une infinité de paons & de finges. Les four-
mis, qui font en Europe leurs petits magasins sous terre, & qui s'y re-
tirent en hyver, ont ici leur retraite & leurs provisions au sommet des
arbres, pour se garantir des inondations qui couvrent la terre pendant
cinq ou six mois de l'année. Nous vîmes leurs nids, bien fermés & ma-
çonnés contre la pluie, qui pendoient de l'extrémité des branches. C'est
à quoi se bornèrent nos remarques, dans un Pays qui n'offre que d'as-
séses solitudes, & dans un tems où nous n'étions pas fort disposés à
faire des observations philosophiques (1).

„ Nous partîmes de Samhay le jour suivant, dans un Balon plus grand
& plus commode que le premier, & nous allâmes jusqu'à la Mer. Le
Gouverneur y étant arrivé *presqu'aussi-tôt*, nous lui fîmes connoître que
nous étions mécontents de nos Rameurs, qui n'avançoient point, & qui
s'enyvroient continuellement. Je croyois qu'il les alloit battre, & dans
cette idée je me préparois à demander grace pour eux: mais il me re-
pondit gravement, qu'en sa présence ils ne s'enyvroient point, & que
s'ils le faisoient hors de-là ce n'étoit pas sa faute. Il parla de notre che-
min, qui étoit, nous dit-il, de nous mettre sur Mer, comme on nous
l'avoit proposé deux jours auparavant. Notre Balon étoit un peu mal-
leur; & nous avions l'exemple d'un petit Balon qui venoit d'arriver, par
la même route. Mais on n'ajoutoit pas que les Siamois s'exposent au-
tant à ces Voyages, & que leur Balon venant à se remplir d'eau, ils
en sont quittes pour le vuidier à force de bras ou pour se sauver sur la
Côte. En effet, nous n'eûmes pas avancé deux cens pas dans la Mer,
que les flots s'étant élevés furieusement, pensèrent engloutir notre Balon.
& nous nous crûmes trop heureux de pouvoir retourner au rivage. Je
dis au Gouverneur, qui avoit été témoin de notre danger, que je le re-
merciois très-humblement des peines qu'il prenoit pour nous renvoyer
notre Vaisseau; mais que s'il n'avoit pas d'autre moyen à nous offrir, je
préférois de demeurer à Samhay, en attendant des nouvelles du Seigneur
Constance, à qui j'allois écrire. Il me répondit qu'il étoit en mon pou-
voir d'écrire contre lui, quoique je lui dâsse la justice de reconnoître
qu'il s'étoit mis en marche pour nous obliger. Je l'assurai que nous n'é-
tions pas venus aux Indes pour nuire à personne; beaucoup moins à un
„ hom

(1) Pag. 150 & suiv.

„ hom
„ recon
„ anné
„ nous
„ nous
„ une d
„ nous
„ voulu
„ faire t
„ main,
„ son S
„ nous p
„ CE
„ & no
„ nos R
„ pied l
„ faire
„ consei
„ quelq
„ secon
„ nous t
„ vions,
„ Vaiss
„ nous
„ bois,
„ recon
„ des fat
„ cé à r
„ peine.
„ ces bo
„ n'étoit
„ tigue.
„ manq
„ au ter
„ reste d
„ No
„ mains
„ de no
„ leurs a
„ vingt
„ la ho
„ Le Pè
„ des Ta
„ des pil
„ & moi

(m)
XII.

„ homme tel que lui, qui s'étoit acquis au contraire des droits sur nôtre
 „ reconnoissance: mais aussi, qu'ayant perdu l'espérance d'arriver cette
 „ année à la Chine, rien ne nous pressoit de retourner à Siam; & que
 „ nous ne pensions plus qu'à nous y rendre avec sûreté: que le Roi, qui
 „ nous avoit honore de tant de faveurs, nous enverroit indubitablement
 „ une de ses Galères, & que j'aimois mieux attendre cette voye que de
 „ nous exposer à celles qu'il nous offroit, qui étoient toutes périlleuses. Il
 „ voulut nous ramener à Chantaboun. Mais je le priai seulement de nous
 „ faire trouver une maison à Samhay, & de nous donner un homme de sa
 „ main, qui pût répondre de nous au Roi. Il nous accorda civilement
 „ son Secrétaire, dont l'air & les manières nous revenoient assez. Ainsi
 „ nous primes le chemin de Samhay.

„ CE Village répondit mal à nos espérances. On y manquoit de tout;
 „ & nous ne pûmes y trouver, pendant plus de deux jours, des vivres pour
 „ nos Rameurs & pour nous. Le Secrétaire nous proposa de marcher à
 „ pied le long du rivage; pendant que d'autres Siamois, qu'il offroit de
 „ faire venir, conduiroient nôtre Balon par Mer. Nous suivîmes son
 „ conseil. Ce Voyage fut assez doux, à la nourriture près, qui n'étoit
 „ quelquefois qu'un peu de riz cuit à l'eau. Une grosse pluye nous prit le
 „ second jour. Elle dura fort long-tems, & nous en fûmes si mouillés, que
 „ nous tremblions de froid au milieu de la Zone torride. Nous ne pou-
 „ vions, ni changer d'habits, parceque nôtre bagage étoit resté dans le
 „ Vaisseau, ni faire du feu avec du bois mouillé. Le quatrième jour,
 „ nous fîmes le plus affreux de tous les Voyages, marchant au travers des
 „ bois, & dans une boue fort épaisse jusqu'au dessus des genoux. Nous
 „ rencontrions souvent des épines qui nous piquoient douloureusement, &
 „ des sangsues qui nous faisoient la guerre. Le Soleil, qui avoit commen-
 „ cé à reparoître, nous incommodoit aussi beaucoup: & pour comble de
 „ peine, il falloit suivre nos Guides, que la peur des betes sauvages, dont
 „ ces bois sont remplis, faisoit courir fort vite. Le Père de Visdelou, qui
 „ n'étoit pas le plus fort de nôtre Caravane, résistoit le mieux à cette fa-
 „ tigue. Pour moi, je me trouvai bien-tôt si abbatu, que les forces me
 „ manquèrent après avoir fait trois lieues. Nous ne laissâmes pas d'arriver
 „ au terme, qui étoit un Village nommé *Pessay*, où nous demeurâmes le
 „ reste du jour (m).

„ Nos Guides nous quittèrent dans ce lieu, & nous remirent entre les
 „ mains d'autres Siamois, que le Gouverneur avoit nommés pour achever
 „ de nous conduire. Quelque argent, que nous leur donnâmes en recevant
 „ leurs adieux, fit aller leur joye jusqu'au transport. Un d'eux avoit été
 „ vingt ans Talapoin, & s'étoit retiré des Pagodes, pour avoir, disoit-il,
 „ la honte de boire du vin. Mais il en abusoit par des excès continuels.
 „ Le Père Gerbillon & le Père Bouvet couchèrent cette nuit dans la salle
 „ des Talapoins, qui n'étoit qu'un toit couvert de roseaux, & soutenu par
 „ des piliers, où le vent pénétoit de toutes parts. Le Père de Visdelou
 „ & moi, nous allâmes dans une de leurs maisons, & nous y fûmes plus à

FONTENAY.

1686.

„ Ils renon-
 „ cent cette an-
 „ née au Voya-
 „ ge de la
 „ Chine.

„ Ils revien-
 „ nent à Sam-
 „ hay.

„ Route qu'ils
 „ entrepren-
 „ nent à pied.

„ Excès de
 „ leurs peines.

„ Un de leurs
 „ Guides avoit
 „ été Talapoin.

(m) Pag. 153.

XII. Part.

K

„ cou-

Fontenay.
1686.
Dévotion
de ces Moines
Siamois.

Explications
que l'Auteur
tire d'un
Talapoin.

Les Jésuites
retrouvent le
Gouverneur.

Baye de
Cassomet.

„ couvert. En y entrant, nous trouvâmes un de ces Moines idolâtres,
„ qui faisoit sa prière devant la Pagode, c'est-à-dire, devant une petite
„ statue, posée sur une table fort haute. Il chantoit, sans faire la moindre
„ pause, & remuoit son éventail avec tant d'action qu'on l'eût pris
„ pour un possédé. Lorsqu'il eut achevé de prier, je lui fis signe de de-
„ meurer quelques momens avec nous; & je lui dis, par la bouche de nô-
„ tre Interprète, que nous étions des Religieux de l'Europe, venus depuis
„ six ou sept mois: que nous en savions les usages & les sciences; que si
„ la curiosité lui faisoit souhaiter d'en apprendre quelque chose, nous le sa-
„ tisferions avec joye; mais que nous lui demandions des éclaircissemens
„ sur quelques points que nous avions à lui proposer. Il nous répondit
„ assez civilement que nous pouvions l'interroger.

„ JE le priai de nous expliquer quelques paroles de sa prière. Après
„ quantité de questions & de réponses, il me fit entendre qu'il y deman-
„ doit du mérite. Je fis quelques raisonnemens sur son explication, aux-
„ quels il parut ne rien comprendre, quoiqu'ils fussent très-clairs; & sans
„ vouloir s'informer des choses de l'Europe, il prit congé de nous. En
„ se retirant, il alluma un cierge devant son Idole. Nous le fimes étein-
„ dre en sa présence, sous prétexte que la lumière pouvoit nous empê-
„ cher de dormir. Trois autres Talapoins vinrent le lendemain avant le
„ commencement du jour, & se mirent à chanter devant l'Idole, avec
„ une modestie extraordinaire. Peut-être nôtre présence les excitoit-
„ elle à faire paroître ce respect. Ils étoient assis à terre, les mains jointes,
„ un peu élevées; & pendant près d'une demie heure, ils ne cessè-
„ rent pas de psalmodier ensemble, sans détourner leurs regards de la Pa-
„ gode (n).

„ APRÈS deux autres jours de chemin, que nous fimes sans incommo-
„ dité, nous arrivâmes à la Baye de Cassomet, où nous étions attendus par
„ le Gouverneur, qui nous y avoit fait préparer un petit lieu couvert,
„ pour y passer la nuit. Nous lui racontâmes une partie des peines que
„ nous avions essuyées. Elles nous avoient ôté le désir d'aller plus loin
„ par le chemin de terre, sur-tout depuis qu'il ne nous restoit aucune es-
„ pérance de joindre les Navires qui faisoient voile à Macao. On ne
„ manqua pas, dans la conversation, de rappeler l'horloge à ressort, qui
„ avoit causé tant d'admiration au Gouverneur. Je répondis que s'il nous
„ eût fait mener jusqu'à la Barre, au tems que nous avions marqué, je lui
„ aurois fait un présent deux fois plus considérable. Cependant, pour ne
„ pas laisser ses soins sans récompense, & pour l'engager à secourir une autre
„ fois les Missionnaires que de pareils accidens pouvoient faire tomber sur
„ ses Côtes, je lui envoyai du bord, une tasse d'argent & quelques curio-
„ sités de l'Europe, qu'il reçut avec plaisir.

„ LA Baye de Cassomet s'avance près d'une lieue & demie dans les ter-
„ res. Elle est fermée, du côté de la Mer, par une Ile qui la met à cou-
„ vert des vents depuis le Sud jusqu'à l'Ouest. On y trouve par-tout pres
„ de deux brasses d'eau, à l'exception de son entrée & du long de l'Ile,
„ où

„ où
„ fond
„ fin c
„ Vail
„ rivan
„ gens
„ avec
„ avoic
ON t
vais enc
le 16 d'
qu'elle a
ment écl
server,
la mener
L'AV
neufe.
tions. C
des pierre
Tous ces
Siam, fer
nombre d
bondance
consent ic
APRÈS
bre, les
de la Chin
le Père de
les Lettre
(e) Pag.
CE fut
l'em
les Envoy
fort bien l
qui portoi
étoit accor
voyoient à
fût pas de
neur qu'il a
grandes di
„ JE n
„ qui fera

„ où elle en a trois ou quatre (o). C'étoit pour n'avoir pas connu ces
 „ sondes, que nous avons eû le malheur d'y échouer. On découvrit en-
 „ fin cet abri, après avoir envoyé la Chaloupe sonder de tous côtés, & le
 „ Vaisseau s'y étoit retiré le 18 de Juillet. Nous l'y trouvâmes, en y ar-
 „ rivant le premier jour d'Août. Le Capitaine, les Officiers, & tous les
 „ gens de l'équipage, qui nous avoient vûs aller à la dérive, nous reçurent
 „ avec les témoignages d'une vive joye. Nôtre absence & nos embarras
 „ avoient duré dix-huit jours ”.

ON travailla sans relâche à réparer le Vaisseau, qui se trouva plus mau-
 vais encore qu'on ne se l'étoit figuré. Les Mathématiciens furent avertis,
 le 16 d'Août, qu'on avoit vû le matin une Comète vers le Sud-Est, &
 qu'elle avoit paru d'abord avec une queue longue, éparse, & médiocrement
 éclairée. Ils employèrent une lunette de deux pieds & demi à l'ob-
 server, jusqu'au 26, qu'ils cessèrent de l'apercevoir, & que sa route parut
 la mener droit au Soleil (p).

L'AUTEUR ajoûte, sur la Baye de Cassomet, qu'elle est assez poisson-
 neuë. L'Isle, qui couvroit le Vaisseau, est une grande forêt sans habita-
 tions. On trouve sur le rivage, quantité d'huitres attachées aux rochers,
 des pierres de ponce, & de l'eau douce, qui coule sur un sable très-fin.
 Tous ces Pays, remarque Fontenay, qui sont déserts dans le Royaume de
 Siam, seroient habités en Europe. Le voisinage de la Mer, & le grand
 nombre de Rivières qui coupent de tous côtés les Forêts, porteroient l'a-
 bondance dans les Villes: mais, pour s'épargner un peu de travail, on
 consent ici que la plus grande partie du Royaume demeure inhabitée.

APRÈS s'être arretés dans la Baye de Cassomet jusqu'au 1 de Septem-
 bre, les Missionnaires, forcés de renoncer pour cette année au Voyage
 de la Chine, revinrent à Siam, pour y attendre le retour de la saison; &
 le Père de Fontenay partant alors pour la Chine, avoit laissé à *Banckock*
 les Lettres & les Relations qui furent remises au Père Tachard.

(o) Pag. 157. (p) Ces observations ont été communiquées à l'Académie des Sciences.

Suite du second Voyage de Tachard.

CE fut le 27 du mois de Septembre, que du Quefne mouilla l'ancre à
 l'embouchure du *Menam*. Tachard, chargé des instructions de M. M.
 les Envoyés, se mit dans un Balon avec le Père d'Espagnac, qui parloit
 fort bien la Langue Portugaise, & un Gentilhomme de M. de la Loubere,
 qui portoit une Lettre au Seigneur Constance de la part de ce Ministre. Il
 étoit accompagné aussi d'un Mandarin, que les Ambassadeurs Siamois en-
 voyoient à la Cour pour annoncer leur arrivée. Quoique ce Mandarin ne
 fût pas des plus considérables du Royaume, il étoit du Palais; & l'hon-
 neur qu'il avoit de paroître quelquefois devant le Roi, lui fit recevoir de
 grandes distinctions sur sa route.

„ JE n'omettrai pas, dit l'Auteur, une circonstance assez particulière,
 „ qui fera connoître une partie du caractère & de l'éducation des Siamois.

K 2

„ Tan-

FONTENAY.
1686.

Ils y retrou-
vent leur
Vaisseau.

Le Pays de
Siam est
désert, &
pourquoi.

Les Jésuites
retournent à
Siam.

TACHARD.
II Voyage.
1687.

Le Père
Tachard est
envoyé à la
Cour de Siam.

Marque
singulière de
respect pour
le Roi.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

On ne peut
s'informer de
la santé du
Roi.

Comment
on en deman-
de des nou-
velles.

Formalités
des Ministres
à l'égard de
la Cour.

Changemens
arrivés depuis
le premier
Voyage.

„ Tandis que nôtre Mandarin recevoit les respects des Habitans de la pre-
mière Tabanque, je m'informai en langue du Pays, de la santé du Roi
de Siam. A cette demande, chacun regarda son voisin, comme étonné
de ma demande, & personne ne me fit de réponse. Je crus manquer à
la prononciation ou à l'idiome propre des gens de Cour. Je m'expliquai
en Portugais par un Interprète: mais je ne pûs rien tirer du Gouverneur,
ni d'aucun de ses Officiers. A peine osôient-ils prononcer entr'eux, &
fort secrètement, le nom de Roi. Quand je fus arrivé à Louvo, je ra-
contai à M. Constance l'embarras où je m'étois trouvé, en demandant
des nouvelles du Roi de Siam, sans avoir pû obtenir la moindre répon-
se: j'ajoutai que le trouble de ceux auxquels je m'étois adressé & la pei-
ne qu'ils avoient eû à me répondre, m'avoient causé beaucoup d'inquié-
tude, dans la crainte qu'il ne fût arrivé à la Cour quelque changement
considérable. Il me répondit qu'on avoit été fort étonné de mes ques-
tions, parce qu'elles étoient contraires à l'usage des Siamois, auxquels il
est peu permis de s'informer de la santé du Roi leur Maître, que la plu-
part ne savent pas même son nom propre, & que ceux qui le savent n'o-
seroient le prononcer: qu'il n'appartient qu'aux Mandarins du premier
ordre de prononcer un nom qu'ils regardent comme une chose sacrée &
mystérieuse; que tout ce qui se passe au dedans du Palais est un secret im-
pénétrable aux Officiers du dehors, & qu'il est rigoureusement défendu
de rendre public ce qui n'est connu que des personnes attachées au ser-
vice du Roi dans l'intérieur du Palais; que la manière de demander ce
que je voulois savoir, étoit de m'informer du Gouverneur, si la Cour
étoit toujours la même, & si depuis un certain tems il n'étoit rien arri-
vé d'extraordinaire au Palais ou dans le Royaume: qu'alors si l'on m'a-
voit répondu qu'il n'étoit arrivé aucun changement, c'eût été m'assurer
que le Roi & ses Ministres étoient en parfaite santé; mais qu'au contrai-
re si la face du Gouvernement eût été changée par quelque révolution,
on n'eût pas fait difficulté d'en parler, parce qu'après la mort des Rois
de Siam, tout le monde indifféremment peut apprendre & prononcer
leur nom (a)”.

OCCUM-SURINA, tel étoit le nom du Mandarin qui accompagnoit le
Père Tachard; ne se lassoit pas des honneurs qu'il recevoit. Les Fran-
çois, qui en étoient fort ennuyés, le pressoient de hâter sa marche: mais
outre qu'il n'étoit pas naturellement fort vif, les loix du Royaume l'oblige-
oient d'instruire la Cour de son approche, & des principaux articles de
sa commission. Il dépêcha un Express à Louvo, avec un gros livre en Si-
mois, qui contenoit le nom du Vaisseau dans lequel il étoit venu, celui du
Capitaine qui le commandoit, le nombre des Soldats, des Matelots, des
canons, ceux qui étoient descendus à terre & qui alloient à Siam, & leurs
affaires autant qu'il avoit pû s'en instruire.

EN arrivant à Bancoek, l'Auteur trouva beaucoup de changement dans
cette Ville. L'ancien Gouverneur en étoit sorti. Le Chevalier de Fourbin,
qui devoit prendre sa place, étoit retourné en France après la défaite des

Macas-

(a) Pag. 125 & précédentes.

Macassa
Beaureg
appaier
Ce nouv
avant se
François
& comm
au Seign

APR
où il ne
main au
tience qu
suite un
toit qu'à
Roi de S
lui remit
étoit acc
Constanc
parcequ'a
doit lui-r
Rameurs
lurent plu
voyés av
terme, sa
à l'épée,
menaces
rivage.
des Rame
bitans; &
Deux Int
rés avec
les insulte
sensiblement
leur repre
les agréab
diligence
tueux, n
qui descen
toient en
ne foule d
Join (c).

AUSS
pour le pr
dinaire.

(b) Pag.

Macassars. Un vieux Capitaine Portugais avoit succédé au Gouverneur *Beauregard*, qui étoit allé, par ordre du Roi de Siam, à *Tenasserim*, pour appaiser les troubles qui s'y étoient élevés entre les Anglois & les Siamois. Ce nouveau Commandant de *Bancoek*, que l'Auteur avoit connu à Siam, avant son départ, s'empresça beaucoup de fournir des vivres au Vaisseau François, & traita fort civilement *Tachard*. Il lui fournit un Balon léger & commode, pour achever le reste du Voyage; & il dépêcha un Courier au Seigneur *Constance*, pour l'instruire de l'arrivée de la Flotte (b).

APRÈS avoir passé quelques jours à *Bancoek*, l'Auteur se rendit à Siam, où il ne trouva pas la Cour, qui étoit alors à *Louvo*. Il écrivit le lendemain au Seigneur *Constance*, pour lui demander ses ordres. Mais l'impatience qu'il avoit d'exécuter ceux de la Cour de France, lui fit prendre ensuite un Balon vers le midi, pour se rendre lui-même à *Louvo*. Il n'en étoit qu'à une lieue, le lendemain sur les huit heures, lorsqu'un Officier du Roi de Siam, qui descendoit en diligence dans son Balon, aborda le sien & lui remit un ordre du Roi, qu'il se fit interpréter par *Occum-surina*, dont il étoit accompagné. Ce Mandarin lui dit que l'Express étoit du Seigneur *Constance*, qui défendoit qu'aucun Balon amenât des Européens à *Louvo*, parcequ'ayant appris que les Envoyés de France étoient arrivés, il descendoit lui-même pour aller au-devant d'eux jusqu'à Siam. Aussi-tôt que les Rameurs Siamois eurent appris le commandement du Ministre, ils ne voulurent plus donner un coup de rame. Le Gentilhomme François que les Envoyés avoient fait partir avec l'Auteur, chagrin de se voir arrêté si près du terme, sans pouvoir s'acquitter de sa commission, feignit de mettre la main à l'épée, pour obliger les Rameurs à faire leur devoir. Intimidés par ses menaces & par celles d'*Occum*, ils se jettèrent dans l'eau & gagnèrent le rivage. Quelques Payfans d'une Bourgade voisine, ayant apperçu la fuite des Rameurs, prirent aussi l'épouvante & donnèrent l'alarme à tous les Habitans; & dans un moment le Bourg se trouva aussi désert que le Balon. Deux Interprètes Siamois, que l'Auteur avoit pris à Siam, étoient demeurés avec lui. Il les envoya chercher les fuyards, avec promesse de ne pas les insulter, & de ne rien faire contre les ordres du Roi. Ils revinrent insensiblement, l'un après l'autre. Après les avoir un peu rassurés, *Tachard* leur représenta qu'il alloit trouver le Ministre, pour lui porter des nouvelles agréables; qu'ils augmenteroient sa joye, s'ils contribuoient, par leur diligence, à les lui faire sçavoir plutôt. Ils l'écoutoient d'un air respectueux, mais sans pouvoir se résoudre à ramer. A la vûe de chaque Balon, qui descendoit la Rivière, ils levoient brusquement leurs rames, & se mettoient en posture de défense: leur embarras fut terminé par la vûe d'une foule de Balons, qui annoncèrent que le Seigneur *Constance* n'étoit pas loin (c).

AUSSTÔT que ce Ministre eut apperçu l'Auteur, il fit ramer vers lui pour le prendre, & le reçut avec toutes les marques d'une tendresse extraordinaire. Il le fit entrer avec lui dans un grand Balon couvert, où ils demeu-

TACHARD.
II. VOYAGE.
1687.

L'Auteur se
rend à Siam
& veut aller
à Louvo.

Pourquoi il
est arrêté en
chemin.

Il est abandonné
de tous ses Rameurs.

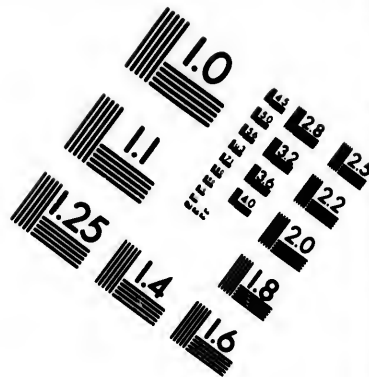
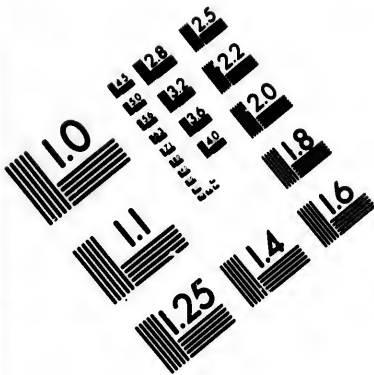
Il tâche en vain de les rassurer.

Accueil que
le Seigneur
Constance
fait à l'Auteur.

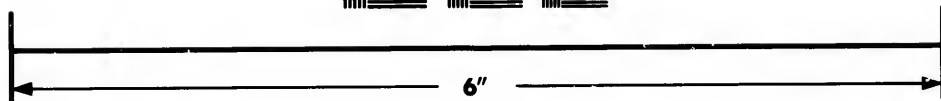
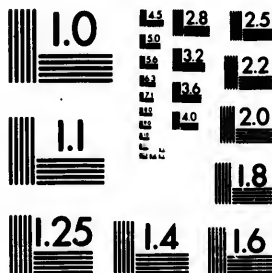
(b) Pag. 126 & 166. Voyez ci-dessous la Description.

(c) Pag. 167.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
15
20
25

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

En quoi
consistoient
les principa-
les instruc-
tions des En-
voyés Fran-
çois.

Favorables
dispositions
du Roi.

Quels a-
voient été les
soupçons &
les inquié-
tudes des Fran-
çois.

Leur joye de
les voir diffi-
pés.

Traité con-
clu avec les
Envoyés.

meurèrent seuls le reste du jour & la nuit suivante. Dans cet entretien, les instructions des Envoyés François furent examinées, & le Seigneur Constance en forma un Mémoire pour le Roi son Maître. Il paroît qu'outre les vûes générales d'amitié & de commerce, les principaux articles se réduisoient à demander une protection particulière pour la Religion (d); deux Places fortes, *Bancock & Merguy*, pour la garnison des Troupes Françaises; & la permission de conduire en France douze jeunes gens, fils des principaux Mandarins du Royaume de Siam, pour y être élevés au Collège de Louis le Grand (e).

LE Mémoire du Ministre fut porté au Roi de Siam, qui le fit lire dans son Conseil, où il fut approuvé sans la moindre opposition. Dès le lendemain, Sa Majesté envoya ses ordres au Seigneur Constance, avec un plein-pouvoir d'agir en son nom & de ne rien ménager pour l'honneur & la satisfaction des François. Une réponse si favorable, & les préparatifs que le Ministre fit aussi-tôt pour aller jusqu'à Bancock au-devant des Envoyés, causèrent à l'Auteur la plus vive satisfaction qu'il eût jamais ressentie. Il partit de Siam à deux heures du matin, pour aller porter cette heureuse nouvelle au Vaïsseau. Il n'employa qu'un jour & demi à s'y rendre. Des bruits fâcheux, qu'on avoit fait courir à Batavia sur la situation de la Cour de Siam & sur les dispositions du Roi, avoient allarmé l'Escadre Française. Le départ mystérieux de l'Auteur, & la lenteur de son retour, avoient encore augmenté ces soupçons. Ils devoient être extrêmement vifs à bord de l'*Oïseau*, puisque dans son absence les autres Jésuites avoient fait des prières publiques, accompagnées des exercices de piété les plus solennels, pour demander la bénédiction du Ciel sur leur entreprise. „ Aussi ne vit-on pas „ plutôt paroître l'Auteur, qu'on marqua une impatience extrême d'ap- „ prendre les nouvelles qu'il apportoit. On étoit prêt de se mettre à ta- „ ble, on avoit déjà servi: mais les Envoyés souhaitèrent d'être instruits „ sur le champ du succès de la négociation. Après en avoir entendu en gé- „ néral les principales circonstances, de la bouche de l'Auteur, ils voulu- „ rent en lire les particularités dans la lettre du Seigneur Constance, qui „ ne leur laissa rien à désirer. Un dénouement si favorable fut bien-tôt ré- „ pandu dans le Vaïsseau. Chacun s'empressa d'en faire des félicitations à „ l'Auteur; mais sa modestie lui fit tout attribuer au caractère noble & gé- „ néreux du Roi de Siam (f) ”.

CONSTANCE avoit formé le projet d'un Traité avantageux aux deux Couronnes, qu'il souhaitoit de voir signé avant l'introduction des Troupes Françaises dans les Places qu'on a nommées. L'Auteur fut obligé de faire quelques Voyages, pour la facilité des explications; parceque les Envoyés avoient ordre de la Cour de France de ne pas débarquer, avant les Troupes, & que la bienséance, autant que les Loix Siamoisés, ne permettoit

(d) Ceci semble prouver qu'il n'y avoit point encore de Traité conclu avec les Siamois, comme nous l'avons insinué ci-dessus, pag. 55. R. d. E.

(e) Tachard n'explique pas nettement le

fond des instructions, & la Loubere ne le fait pas mieux connoître dans sa Relation: mais on le recueille aisément de leur récit.

(f) Pag. 184 & précédentes.

pas au
Enfin ce
du Trait
furent ag
de Siam
jour ils v
mandant
cock: ma
Traité se
Mandarin
fite de cé
part du R

ON n'a
elle arriv
que le Tr
mens qu'o
vée; & t
jour qu'on
tion de la

A peine
tiens d'all
terre. Ils
qu'on tira
gneur Con
tre devant
qu'ils avoi
leurs fami
Les Amba
seulement
lorsqu'ils d
re. Aussi
plus entre
vant dans l
aux cérém
dience du
usage en F

LORSQ
lui demanda
Excellence
re Ministre
vû, & sur-
voyés. Ils
vû des A
Royaume
grandeur

(g) Pa

pas au Seigneur Constance de les aller trouver jusques dans les Vaisseaux. Enfin ce Ministre ayant chargé Tachard de leur porter les principaux points du Traité, dans un Mémoire signé de sa main, ils choisirent ceux qui leur furent agréables, & ce fut sur leur choix que le Traité fut conclu. Le Roi de Siam leur avoit envoyé deux Mandarins, pour savoir d'eux-mêmes quel jour ils vouloient descendre au rivage, & pour offrir à des l'arges, Commandant des Troupes, les Balons qui devoient conduire sa milice à Bangkok: mais ils avoient ordre de ne faire ces propositions qu'après que le Traité seroit signé. Ainsi l'on ne fut pas plutôt d'accord, que les deux Mandarins, qui avoient gardé l'*incognito* sur le Vaisseau, rendirent leur visite de cérémonie aux Envoyés, & leur demandèrent leurs intentions de la part du Roi (g).

ON n'avoit point encore eû de nouvelles du reste de l'Escadre. Mais elle arriva heureusement le 8 d'Octobre, c'est-à-dire, presqu'au moment que le Traité fut conclu. Elle étoit remplie de Malades. Les rafraîchissemens qu'on avoit fait préparer en abondance, se trouvèrent prêts à son arrivée; & tout le monde en fut pourvû si libéralement, que pendant le séjour qu'on fit dans cette Rade, les Matelots & les Soldats eurent à discrétion de la volaille, des canards, des bœufs & des porcs (b).

A peine l'Escadre eut-elle mouillé, que les Ambassadeurs Siamois, impatientiens d'aller rendre compte de leur négociation, demandèrent d'être mis à terre. Ils partirent dès le lendemain, au bruit des décharges du canon, qu'on tira de tous les Vaisseaux. Ils se rendirent d'abord auprès du Seigneur Constance, pour savoir de lui quand ils auroient l'honneur de paroître devant le Roi; car, avant que d'avoir expliqué à leur Souverain tout ce qu'ils avoient fait en Europe, il ne leur étoit pas permis de retourner dans leurs familles, sans une permission expresse qui ne s'accorde pas facilement. Les Ambassadeurs de Siam observent religieusement cette coutume, non-seulement quand ils arrivent à Siam, au retour de leur Ambassade, mais lorsqu'ils doivent partir de leur Pays pour se rendre dans une Cour étrangère. Aussi-tôt que le Roi leur a donné ses premiers ordres, ils ne peuvent plus entrer dans leurs maisons sous aucun prétexte. De même, en arrivant dans les Cours où ils sont envoyés, il ne leur est pas permis d'assister aux cérémonies ni aux assemblées publiques, avant qu'ils ayent reçu l'audience du Prince. Ceux qui revenoient sur l'Escadre avoient observé cet usage en France (i).

LORSQU'ILS virent leur Ministre, ils se prosternèrent à ses pieds, en lui demandant s'ils avoient eû le bonheur de contenter Sa Majesté & Son Excellence. Après leur avoir témoigné la satisfaction qu'on avoit d'eux, le Ministre voulut savoir en général ce qu'ils pensoient de ce qu'ils avoient vû, & sur-tout du Monarque auquel ils avoient eû l'honneur d'être envoyés. Ils répondirent, suivant les expressions de l'Auteur, qu'ils avoient vû des Anges, non pas des Hommes; & que la France n'étoit pas un Royaume, mais un Monde. Ils étalèrent ensuite, d'un air touché, la grandeur, la richesse, la politesse des François: mais ils ne purent rete-

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

Arrivée du
gros de l'Escadre à la Barre de Siam.

Retour des
Ambassadeurs Siamois, & formalités qui les regardent.

Récit qu'ils font de leur Ambassade au Seigneur Constance.

(g) Pag. 185.

(b) Pag. 186.

(i) Pag. 186.

„ nrr

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

Le Roi se
fait lire leur
Journal.

Les Troupes
Françoises
prennent pos-
session de
Bancock.

On donne
des Officiers
François aux
Troupes Sia-
moises.

Débarque-
ment des En-
voyés.

„ nir leurs larmes, quand ils parlèrent de la personne du Roi, dont ils fi-
„ rent le portrait avec tant d'esprit, que M. Constance avoua qu'il n'avoit
„ rien entendu de plus spirituel (k). Le premier Ambassadeur eut or-
dre de suivre ce Ministre, pour lui faire son Journal entier. Ensuite les
ayant fait venir tous trois, il les présenta au Roi leur Maître, qui les re-
çut fort bien, & qui donna ordre au premier de demeurer à la Cour, pour
lui faire chaque jour, à certaines heures, la lecture de sa Relation. Les
deux autres furent employés auprès des Envoyés François, pour reconnoî-
tre, par leur empressement à les bien traiter, les civilités qu'ils avoient
reçues eux-mêmes en France.

LE 18 d'Octobre, des Farges, à la tête de toutes les Troupes, s'em-
barqua dans les Chaloupes de l'Armée, pour se rendre à l'embouchure de la
Rivière, d'où les Balons du Roi de Siam devoient le transporter à Ban-
cock avec les Officiers. On mit les Soldats sur des demi-galères. L'Au-
teur, qui avoit pris le devant la veille, avoit informé M. Constance de
tout ce qui s'étoit passé, en lui remettant les écrits dont on l'avoit chargé.
Il trouva ce Ministre à l'embouchure de la Rivière, où il étoit venu l'at-
tendre, & où il avoit passé deux jours entiers, dans une extrême impatien-
ce d'apprendre le succès de cette négociation. Il en parut fort satisfait; &
pour commencer l'exécution, il remonta aussi-tôt à Bancock, accompagné
du Père Tachard. On l'y reçut le lendemain, au bruit du canon de la
Forteresse. Des Farges y arriva presqu'aussi-tôt, avec une partie des Trou-
pes & des Officiers. Le reste n'ayant pas tardé à suivre, toute la garni-
son Portugaisé & Siamoisé se mit sous les armes, & reçut ordre du Sei-
gneur Constance, au nom du Roi, de reconnoître M. des Farges pour Gé-
néral & pour Gouverneur de la Place, & de lui obéir comme au Roi mé-
me (l).

CE sage Ministre, qui avoit résolu de mettre des François à la tête des
Compagnies Siamoisés, demanda au Général quelques jeunes Officiers, &
plusieurs Gentilshommes qui étoient dans les Compagnies Françoises: il les
nomma Capitaines, Lieutenans & Enseignes de chaque Compagnie, com-
posée d'environ cent hommes. Fretteville, Enseigne d'un Vaisseau que le
Seigneur Constance avoit demandé de la part du Roi de Siam, reçut le ti-
tre de Colonel de ces Troupes, & leur fit faire aussi-tôt l'exercice à la ma-
nière de France. Elles l'avoient appris de quelques Officiers du premier
Voyage, qui étoient restés à Siam. On fut surpris de les y voir réussir avec
une merveilleuse exactitude. Mouvements, évolutions, décharges, tout
fut exécuté avec une justesse qu'on eût louée dans de vicieux Soldats Euro-
péens. Le Ministre fit donner à chaque Soldat un *Tical*, c'est-à-dire qua-
rante sous: & la paye des Officiers fut réglée sur le même pied que celle des
François.

LE débarquement des Envoyés, qui succéda immédiatement, forma un
autre spectacle à Bancock. [Comme les ordres du Roi appelloient M. Con-
stance à la Cour, il partit le soir accompagné de l'Auteur, pour retourner
à Siam, où le Roi devoit se rendre. Mais ce Prince ne s'y trouvant pas
encore,

(k) Pag. 186.

(l) Pag. 188. & 189.

encore
près av
dans la
voyés
exécute
„ sûre,
„ dinai
jours ap
dans la
Constan
le soir,
s'étoit f
descenda
Ministre
Ils étoie
s'avancè
heures,
de grand
EN ar
rent la n
liarité ne
étant soie
augment
dance &
extrémem
lui racont
de dix ou
dans le fé
l'en croy
par la dép
lui ayant
prit vingt
qui l'acco
QUELQ
toutes les
rent les co
& de Ro
envoyèren
ses Langu
stance av
Il donnoit
fournissoit
LE RO
de la chaf

encore, le Ministre jugea à propos de passer outre & d'aller à Louvo. Après avoir fait au Roi un récit fort circonstancié de tout ce qui s'étoit passé dans la négociation, Sa Majesté lui demanda en plein Conseil, si les Envoyés de France n'avoient pas été bien surpris de trouver tant de facilité à exécuter les commissions dont ils étoient chargés; ajoûtant, „ qu'elle étoit „ sûre, que sa conduite à l'égard de la France devoit paroître fort extraor- „ dinaire à des Ministres Européens ". Les Envoyés suivirent peu de jours après. Mais ayant été obligés de s'arrêter à trois lieues de Siam, dans la Tabanque, pour y attendre le jour de leur audience,] le Seigneur Constance prit la résolution de les y aller voir *incognito*. Comme il partit le soir, il étoit plus de neuf heures lorsqu'il entra dans la Tabanque. Il s'étoit fait accompagner de l'Auteur & de quelques Officiers François. En descendant sur la rive, Tachard se hâta d'aller avertir les Envoyés, que le Ministre de Siam n'avoit pu résister à l'empressement de les voir cette nuit. Ils étoient prêts à se coucher: mais ayant repris aussitôt leurs habits, ils s'avancèrent pour le recevoir. Dans cette entrevue, qui fut d'environ deux heures, on ne parla que de choses indifférentes, & la séparation se fit avec de grands témoignages d'estime & d'amitié mutuelle.

EN arrivant à Siam, où le Ministre étoit retourné, les Envoyés marquèrent la même ardeur pour le voir. Ils soupèrent avec lui, & cette familiarité ne lui causa point d'embarras, quoiqu'il s'y attendît peu. Sa table étant soir & matin de trente ou quarante couverts, on la servit sans y rien augmenter. Cependant la bonne chère qu'on y faisoit, & sur-tout l'abondance & la variété des vins qui s'y buvoient comme en Europe, surprit extrêmement les Envoyés. M. Ceberet avoit eu peine à croire ceux qui lui racontaient que le Seigneur Constance dépensoit, chaque année, plus de dix ou douze mille écus en vin. Mais après s'être instruit par ses yeux, dans le séjour qu'il fit à Siam, il avoua plus d'une fois à l'Auteur, qu'il ne l'en croyoit pas quitte pour quatorze mille (*m*). Ce n'étoit pas seulement par la dépense de sa table, qu'il vivoit avec beaucoup de noblesse. Le Roi lui ayant permis d'entretenir des Gardes, pour la sûreté de sa personne, il prit vingt-quatre Européens, qui veilloient sans cesse à sa conservation, & qui l'accompagnoient dans tous ses voyages.

QUELQUES jours après, les Envoyés reçurent [à la Tabanque,] la visite de toutes les Nations Orientales qui étoient à Siam, dont les principaux vinrent les complimenter l'un après l'autre. M. M. les Evêques de Metellopolis & de Rosalie s'y rendirent aussi avec leurs Missionnaires. Ensuite ils y envoyèrent les Ecoliers de leur Collège, qui les haranguèrent en diverses Langues. Leur nombre s'étoit augmenté, depuis que le Seigneur Constance avoit pris le dessein de fonder un revenu fixe pour leur entretien. Il donnoit annuellement quinze cens écus au Collège, outre les habits qu'il fournissoit aux Ecoliers, & des ornemens pour l'Eglise (*n*).

LE Roi de Siam avoit quitté Louvo avec peine, dans la meilleure saison de la chasse, & n'étoit descendu à Siam que pour donner audience aux Envoyés.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

Le Ministre
les visita in-
cognito.

Ils le virent
de même &
soupèrent
avec lui.

Sa magnifi-
cence.

Complimens
faits aux Eu-
voyés.

Leur pre-
mière audien-
ce.

(*m*) Pag. 194.

(*n*) Pag. 195.

XII. Part.

L.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

Audience
des Officiers
militaires.

Réponse du
Général
Français.

Repas donné
aux Envoyés.

Ils se ren-
dent à Louvo.

voyés. Ils y reçurent les mêmes honneurs qu'on avoit faits au Chevalier de Chaumont, avec cette seule différence que M. de la Loubere, qui portoit la parole, parla toujours découvert. Le Roi voulut que l'Auteur accompagnât les Envoyés, & qu'il entrât immédiatement après eux dans la salle d'audience. Après la cérémonie, ce Prince se rendit dans un autre endroit du Palais, où il devoit recevoir des Farges & les Officiers François. Tachard reçut ordre de s'y trouver aussi. Le Roi parut à la porte d'un pont-levis, qu'on avoit baissé. Il étoit assis dans un fauteuil couvert de lames d'or, & porté sur les épaules de huit Mandarins. Dans cet état, il s'avança sur le pont, avec douze Gardes, armés de lances & richement vêtus, dont les quatre premiers, qui étoient entre lui & les François, tournoient le visage vers lui; apparemment pour être plus en état de recevoir & d'exécuter ses ordres au moindre signe. Aussi-tôt qu'il eut aperçu des Farges, qui lui fit de loin une très-profonde révérence, avec tous les Officiers qui l'accompagnoient, gens choisis, remarque l'Auteur, bien faits & mis fort proprement; il lui fit dire de s'approcher, parce qu'il vouloit avoir la satisfaction de voir les François de près. Des Farges répondit à l'honnêteté de ce Prince, avec beaucoup de présence d'esprit; „ qu'il remercioit très-humblement Sa Majesté en son propre nom, & au nom de tous ses Officiers, de l'honneur qu'elle leur faisoit: qu'il osoit l'assurer qu'il n'y en avoit pas un qui ne s'efforçât, aussi-bien que lui, de mériter par ses services & au péril même de sa vie, une faveur si particulière. Sa bonne mine, son air ouvert & ses manières naturelles plurent beaucoup au Roi de Siam (o).

Aussi-tôt que ce Prince se fut retiré, on servit, dans un petit bois, sur le bord des fossés de la dernière enceinte du Palais. Les arbres, qui composoient une espèce de cabinet, étoient fort hauts & d'une belle verdure. Quoiqu'ils fussent très-épais, on ne laissa pas de tendre, d'un côté à l'autre, des toiles élevées, pour empêcher l'incommodité du Soleil. Ce beret, s'étant trouvé atteint d'une fâcheuse colique, fut obligé de se retirer avant la fin du repas. Ainsi la Loubere reçut seul les honneurs qu'on lui rendit en sortant du Palais. Les Mandarins l'accompagnèrent, avec leurs Balons d'Etat, jusqu'à l'entrée de la Ville, où il trouva un éléphant richement orné, qui le porta, suivi d'une grande foule de Mandarins, aussi montés sur des éléphants, jusqu'à l'Hôtel qu'on avoit préparé pour sa demeure (p).

La chasse ayant rappelé le Roi à Louvo, les Envoyés partirent quelques tems après pour cette Ville. Le Seigneur Constance, dont l'attention s'étendoit à tout, voulut les prévenir de quelques jours, pour donner ses ordres. Il leur fit préparer une très-belle maison, qu'il avoit fait bâtir depuis deux ans. Elle étoit superbement meublée, & si spacieuse, qu'elle pouvoit contenir plus de trente Officiers dans des appartemens fort commodes, & quarante ou cinquante valets. Des Farges, que le Roi vouloit retenir plus long-tems à la Cour, eut une maison séparée. Ce Général s'étoit proposé de tenir table ouverte, mais le Seigneur Constance le fit prier

(o) Pag. 199.

(p) Pag. 200.

de n'
fussent
vre a
que l'
déjà p
maison
leur di
person
marque
on ne l
qui eut
lais des
France
curieux
C'étoit
logé l'a

Aus
der une
ques cir
de grand
deux, q
tion de
opposé
torze ou
ou trent
droits qu
ces, on
Cette sal
rient. I
la moitié
de porte
lambris;
Il a cinq
monter d
quoique
chaque c
le l'ron
autres di
regardés
qui plaît

LES H

(q) Pag
de ces des
vations phy
à l'Histoire
tronomie &

de n'en avoir pas d'autre que la sienne, dans la crainte que les Officiers ne fussent trop partagés. Les Jésuites mêmes, qui avoient reçu ordre de suivre aussi la Cour à Louvo, furent logés dans un Palais bâti à la Perse, que l'Ambassadeur de Perse avoit habité avec toute sa suite. Ils s'étoient déjà plaints, à Siam, de la richesse des meubles qu'on avoit mis dans leur maison, & leur modestie fit redoubler ici leurs plaintes. Mais Constance leur dit, de la part du Roi, qu'ils devoient faire moins d'attention à leurs personnes & à leur état, qu'à la dignité d'un grand Monarque, qui vouloit marquer combien il étoit sensible à l'amitié du Roi leur Maître. En effet, on ne laissa rien manquer à l'abondance & à la commodité, dans tout ce qui eut rapport aux François. Dans une petite maison proche du Palais des Jésuites, on logea quelques Artistes qu'ils avoient amenés de France, pour dessiner & peindre au naturel les plantes & les animaux curieux (q), & pour raccommo-der les instrumens de mathématique. C'étoit le même lieu où le Père de Fontenay & ses Compagnons avoient logé l'année précédente, avant leur second embarquement pour la Chine.

Aussi-tôt que les Envoyés furent arrivés à Louvo, ils firent demander une audience particulière, dont l'Auteur a cru devoir rapporter quelques circonstances. La salle d'audience du Palais de Louvo est entourée de grandes glaces, que le Roi de Siam a fait venir de France. Les entredeux, qui joignent les compartimens, sont de même matière, à l'exception de quelques-uns qui sont d'or bruni; ce qui offre dans chaque miroir opposé une perspective nouvelle & très-agréable. Sa longueur est de quatorze ou quinze pas géométriques, & sa largeur de sept à huit, sur trente ou trente-cinq pieds de haut. Il restoit, d'espace en espace, quelques endroits qui n'étoient pas garnis; mais depuis l'arrivée des dernières pièces, on y travailloit ardemment, & l'ouvrage devoit être bien-tôt fini. Cette salle est la plus curieuse qu'on connoisse dans tous les Palais de l'Orient. Le Trône y est tout couvert de lames d'or, en figures rondes, dont la moitié sort d'environ six à sept pieds dans la salle, vis-à-vis la plus grande porte, qui donne sur une cour. Le sommet s'élève en dome, jusqu'au lambris; mais le siège du Roi n'a pas plus de quinze à seize pieds de haut. Il a cinq ou six marches, qui lui servent comme de base; car on n'y peut monter que par derrière, hors de la salle. L'architecture en est agréable, quoique peu régulière. On y voit plusieurs fortes de fleurs en relief. À chaque côté sont trois parasols à plusieurs étages, de la même matière que le Trône, dont les deux plus proches touchent presque au plancher, & les autres diminuent par degrés en formant un demi cercle. Ces ornemens, regardés ensemble, paroissent dans une symétrie qui surprend d'abord & qui plaît (r).

LES Envoyés étoient encore dans une cour, hors de cette salle, lorsqu'ils

(q) Pag. 206. On peut voir une partie de ces desseins dans un Livre intitulé *Observations physiques & mathématiques pour servir à l'Histoire naturelle & à la perfection de l'Astronomie & de la Géographie*, imprimé en

1688, chez *Martin*, au *Soleil d'or*, par les soins du Père de *Gouye*, enrichi de savantes réflexions de Messieurs *Cassini* & de la Hire, & du même Père *Gouye*.

(r) Pag. 208.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.
Magnifiques
logemens de
Louvo.

Description
de la Salle
d'audience.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.
Seconde Au-
dience des
Envoyés.

Chapelle de
Louvo & sa
beauté.

Les Jésuites
visitent les
mines d'or &
d'argent de
Siam.

qu'ils apperçurent le Roi de Siam qui les attendoit sur son Trône. Ils lui firent aussi-tôt une profonde révérence, à laquelle ce Prince répondit par une inclination de corps assez basse. Ils en firent une seconde en entrant dans la salle, où l'on monte par un escalier de sept ou huit marches; & une troisième, près de leurs sièges, avant que de commencer leur compliment (s).

LE Seigneur Constance avoit fait bâtir à Louvo une magnifique Chapelle, qui n'a pas la plus parfaite régularité de l'architecture, parce qu'étant sans Architectes, il n'avoit consulté que son propre goût. Mais l'Auteur y trouva peu de défauts. Le marbre, si précieux, si peu connu & si estimé dans les Indes, n'y est pas épargné. De quelque côté qu'on y jette les yeux, depuis le sommet jusqu'aux fondemens, on n'y voit que des peintures, qui représentent les principaux mystères de l'Ancien & du Nouveau Testament. Elles ne sont pas exquises, mais les couleurs en sont surprenantes; & le Peintre, qui étoit Japonois de Nation, „ y a fait connoître, „ tre, pour employer les termes de l'Auteur, que si les beaux Arts étoient „ aussi cultivés aux Indes qu'en Europe, les Peintres Indiens & Chinois ne „ céderoient peut-être en rien aux plus habiles Maîtres de l'Europe ". Le tabernacle, auquel on travailloit actuellement, devoit être d'argent massif. Les ornemens ecclésiastiques sont sans broderie, mais la matière en est extrêmement riche. Le toit de la Chapelle est triple, à la manière des Pagodes, & couvert du métal blanc qu'on nomme *Calin*. Une balustrade à hauteur d'appui en environne le corps, & la sépare des deux Maisons que le Seigneur Constance s'étoit fait bâtir à Louvo. C'est une précaution que les Siamois observent toujours, & par laquelle ils prétendent marquer leur vénération pour les lieux sacrés, en les séparant de tous les autres édifices qui servent à l'usage des hommes. Au-devant de la porte qui répond à la rue, est une assez grande cour, en forme d'amphitéâtre, où l'on monte par douze ou quinze marches, au milieu de laquelle s'élève une grande croix de pierre, qui devoit être dorée. L'Auteur admire, avec raison, que dans une des principales Villes de la plus superstitieuse Nation de l'Orient, où le Roi fait sa résidence ordinaire, & qui est dévouée à l'idolâtrie, qu'on n'y voit que des Pagodes & des Maisons de Talapoins, les Enseignes du Christianisme aient été arborées avec tant d'éclat (t).

PENDANT que le Roi de Siam combloit les François de carettes & de présens, & qu'il leur procuroit tous les amusemens du Pays, trois Jésuites ayant appris que ce Prince faisoit travailler à quelques mines d'or & d'argent, eurent la curiosité de les aller voir, pour en rendre compte, suivant leurs instructions, à Messieurs de l'Académie Royale des Sciences. Le Sieur *Vincent*, François de Nation, à qui le Roi de Siam avoit donné mille écus, pour l'encourager à la recherche de ces métaux, les y mena lui-même, & leur fit voir une partie de ses travaux. Ils en rapportèrent quelques pièces de minéral, qui avoient la plus belle apparence du monde. Mais comme les mines, dont on espère le plus, ne répondent pas toujours à l'idée qu'on s'en forme, on prit le parti d'envoyer cette matière en France pour en faire

(s) Pag. 208.

(t) Pag. 211.

re l'essai
étoit fer
me étan
mes eff
teur, à
tes caiff
les faire
le opinio

LES r
Père de
mois, c'
trop cour
teur a cr
dans une
Mai 1687

LES i
anneau ab
vo quatre
c'est dans
ces de co

„ No
„ Ingénie
„ Fortific
„ mes ju
„ s'y fait
„ Laos,

(v) Pag.
(x) Pag.
pour mérite
question, d
Jésuites, de
important p
man est cau
parties aim
péroient qu
à mesure qu
ne, qui, fu
avoit fait, d
produire des
lieues à la
changemens
vant être att
sition où l'o
donneroient
ment, que t
riation vient
blable. Ils
voit une fois
un service es
geant du soi

re l'essai. Le Roi de Siam s'étoit persuadé depuis long-tems, que son Pays étoit fertile en mines, parce qu'outre les apparences favorables, le Royaume étant parfaitement antipode au Perou, le Soleil y doit produire les mêmes effets. Quelque jugement qu'on doive porter de cette idée, l'Auteur, à son retour, fut chargé, par le Roi de Siam, de quarante-fix petites caisses pleines de ce minéral, avec ordre de prier le Roi de France de les faire éprouver. Mais, en publiant sa Relation, il ignoroit encore quelle opinion les Artistes en avoient conçu (v).

LES mêmes Pères avoient dessein de visiter des mines d'Aïman, que le Père de Fontenay avoit eû la curiosité de voir, il y avoit quatre ou cinq mois, c'est-à-dire, avant son départ pour la Chine. Mais le tems étant trop court, parceque l'Efcadre devoit bien-tôt retourner en France, l'Auteur a cru devoir suppléer à leurs observations par celles qu'il a trouvées dans une lettre du Père de Fontenay au Père *Verjus*, datée à Louvo le 12 Mai 1687 (x).

LES instrumens, dont les Mathématiciens se servirent, furent un grand anneau astronomique & un petit demi-cercle, qui leur avoient donné à Louvo quatre degrés quarante-cinq minutes de variation Nord-Oueft. Mais c'est dans les termes du Père de Fontenay, qu'il faut représenter les circonstances de ce curieux Voyage.

„ Nous partîmes de Louvo, le 18 de Janvier, avec M. de la Mare, „ Ingénieur François, que le Roi de Siam envoyoit pour tracer quelques „ Fortifications. Nous prîmes la voye de la Rivière, que nous remontâ- „ mes jusqu'à *Inebourie*, petite Bourgade remarquable par la réünion qui „ s'y fait de trois grands chemins, qui mènent aux Royaumes de Pegu, de „ Laos, & de Camboye. Nous y arrivâmes le 19 après-midi. Tandis „ que

(v) Pag. 229.

(x) Pag. 233. Le point est assez important pour mériter l'attention du Lecteur. Il étoit question, dans les vûes des Mathématiciens Jésuites, de travailler à la résolution de cet important problème, si la variation de l'Aïman est causée par l'attraction inégale des parties aimantées du globe terrestre. Ils espéroient que faisant plusieurs observations, à mesure qu'ils approcheroient de cette mine, qui, suivant le rapport qu'on leur en avoit fait, devoit avoir assez de force pour produire des effets sensibles à vingt ou trente lieues à la ronde, ils remarqueroient des changemens dans la variation, qui ne pouvoient être attribués qu'à la différente disposition où l'on seroit à l'égard de ses Pôles, donneroient lieu de conclure universellement, que toutes les irrégularités de la variation viennent de quelque principe semblable. Ils jugeoient aussi, que si l'on pouvoit une fois vérifier ce point, on rendroit un service essentiel au Public, en le déchargeant du soin superflu de faire des observa-

tions pour chercher un période réglé de variations, qui suivant toutes les apparences ne se trouve pas dans la Nature. Car soit que la vertu magnetique, qui produiroit cet effet, soit répandue dans tout le corps de la terre, qui par conséquent doit être considéré, d'après cette opinion, comme un grand Aïman, soit que cette vertu réside dans les seules mines d'Aïman, qui paroissent sur la surface de la terre, ou qui sont cachées dans son sein, il est constant que la variation, par une nécessité absolue, suivra toutes les irrégularités qui naissent des différentes altérations que les parties de la terre, ou, si l'on veut, les mines d'Aïman dont elle est remplie, reçoivent en différens tems: de sorte qu'il y auroit de la témérité à vouloir renfermer, dans un système réglé, des effets dont les causes seroient si inégales & si incertaines. Les Astrologues réusiroient bien plutôt à prédire l'avenir sur la disposition des Astres, dont après tout, les combinaisons sont bornées, & les révolutions assujetties à des règles constantes. Pag. 234.

TACHARD:
II. Voyage.
1687.

Essai du mi-
néral en Fran-
ce.

Deux mines
d'Aïman.

Les Jésuites
visitent ces
mines. Leur
route.
Inebourie.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

Fort bâti par
M. de la Ma-
re.

Talat-Caou.

Ban Kiebia-
ne.

Tchainat-
bourie.

„ que M. de la Mare choisilloit un lieu propre, pour y tracer un Fort de
„ campagne, de cinquante toises de côté extérieur, nous nous occupâmes
„ à prendre la variation; ce que nous fîmes plusieurs fois; & toutes nos
„ observations donnèrent constamment, au moins sept degrés trente minu-
„ tes au Nord-Ouest. L'aiguille du petit demi-cercle en marquoit un peu
„ davantage; mais cet excès pouvoit s'attribuer à ce que nous ne pouvions
„ placer sa boussole parallèlement à celle de l'anneau, parcequ'on ne pou-
„ voit la détacher comme il eût été nécessaire. Aussi, dans la suite, ne
„ nous servîmes nous plus que de l'anneau.

„ LE 20 au matin, nous commençâmes par prendre la largeur du *Me-*
„ *nam* (y), vis-à-vis du grand chemin de Camboye, où le Fort devoit être
„ bâti. Nous mesurâmes un côté de quarante-cinq toises, qui nous donna
„ un angle de soixante-cinq degrés vingt-quatre minutes, &, pour la lar-
„ geur de la Rivière, quatre-vingt-dix-huit toises & un quart. Ensuite,
„ nous montâmes sur nos éléphants, pour aller visiter la Place où le Roi de
„ Siam vouloit faire une Forteresse de trois cens toises de long sur deux
„ cens de large, pour l'opposer aux irruptions des Camboyens, des Laos
„ & des Peguans. Nous trouvâmes dans ce lieu, qui est à l'Est quart Sud-
„ Est d'Inebourie, éloigné d'environ deux mille toises, neuf degrés de va-
„ riation au Nord-Ouest. Ce fut-là que nous vîmes, pour la première
„ fois, des cotoniers, des ouatiers, & des poivriers.

„ A peine fîmes-nous de retour, que nous pensâmes à nous rembar-
„ quer, pour aller à la mine. Nous partîmes à cinq heures du soir. On
„ nous avoit avertis de prendre garde aux crocodiles, qui sont en grand
„ nombre dans cette partie de la Rivière. En effet, le lendemain 21, sur
„ les sept heures du matin, dans l'espace d'une petite lieue, un peu au-
„ dessus d'un petit Village nommé *Talat-Caou*, nous découvriâmes à chaque
„ pas les vestiges encore frais, que ces animaux avoient laissés sur la boue,
„ & les marques de leurs ongles imprimés sur la terre, le long de la-
„ quelle ils s'étoient coulés pour se jeter dans les roseaux qui bordent la
„ Rivière (z).

„ A dix heures, nous mîmes pied à terre dans un Village nommé *Ban*
„ *Kiebiane*, où nous ne trouvâmes aucune variation. Sur les trois heures
„ après-midi, nous arrivâmes à *Tchainatbourie*, autre Village, qui, suivant
„ le témoignage des Siamois, étoit autrefois une Ville considérable & Ca-
„ pitale d'un Royaume. Aujourd'hui, c'est une habitation de deux ou
„ trois mille âmes. Sa situation est très-agréable au bord du *Menam*, qui
„ est fort large & peu profond dans cet endroit. Nous en mesurâmes la
„ largeur avec le demi-cercle, & nous la trouvâmes de plus de cent soix-
„ xante toises. La variation étoit au moins de quarante au Nord-Ouest.
„ Une montagne, nommée *Caou-lem*, derrière laquelle est la mine d'Aiman,
„ nous restoit au Nord-Est quart-d'Est un peu au Nord.

„ LE 22, nous prîmes la voye de terre, pour nous rendre dans un Vil-
„ lage, qui est à six ou sept mille toises de *Tchainatbourie*, droit au Nord.
„ Il est situé entre deux montagnes, au pied de celle qu'on nomme *Caou-*

(y) Nom de la Rivière qui passe à Siam.

(z) Pag. 237.

„ *Keiai*,

„ *Keiai*,
„ degrés,
„ six mil
„ ou tre.
„ long,
„ qui ion
„ des cro
„ mois re
„ On voi
„ LE
„ rien,
„ maifon
„ chante
„ pic, c'e
„ forge c
„ couvren
„ réduire
„ Les sou
„ dres de
„ dre a fo
„ attaché
„ levé sur
„ chaque
„ près l'au
„ du cylin
„ baillé, l
„ fourneau
„ tion au
„ mille toi
„ de sucre
„ de deux
„ LE 24
„ est à l'O
„ dont elle
„ divisée
„ grande,
„ dent, pe
„ cinq de
„ leur, ell
„ se.] La
„ que de s
„ largeur.
„ avec une
„ On fit to
„ ceque les

(a)

„ *Keiai*, d'où il a pris le nom de *Ban-Keiai*. Nous y trouvâmes cinquante
 „ degrés trente minutes de variation. De-là, tirant au Nord-Est environ
 „ six mille toises, nous allâmes coucher à *Lonpeen*, petit Village de douze
 „ ou treize maisons sur le Lac de même nom. Ce Lac a deux cens *fen* de
 „ long, suivant les Siamois; ce qui revient à quatre mille de leurs toises,
 „ qui sont un peu plus petites que les nôtres. On y trouve du poisson &
 „ des crocodiles. Autrefois il avoit une Ville sur ses bords, que les Sia-
 „ mois représentent comme la Capitale d'un Royaume qu'ils ont conquis.
 „ On voit encore quelque reste de ses remparts (a).

„ LE 23, après avoir fait six ou sept mille toises de chemin vers l'O-
 „ rient, nous arrivâmes au Village de *Ban-Soun*, composé de dix ou douze
 „ maisons. Ses environs sont pleins de mines de fer. On y voit une mé-
 „ chante forge, où chaque habitant est obligé de fondre tous les ans, un
 „ pic, c'est-à-dire, cent vingt-cinq livres de fer pour le Roi. Toute la
 „ forge consistoit en deux ou trois fourneaux qu'ils remplissent. Ensuite ils
 „ couvrent le charbon de la mine, & le charbon venant peu-à-peu à se
 „ réduire en cendre, la mine se trouve au fond dans une espèce de boule.
 „ Les soufflets dont ils se servent sont assez singuliers. Ce sont deux cylin-
 „ dres de bois creusé, de sept à huit pouces de diamètre. Chaque cylin-
 „ dre a son piston de bois, entouré d'une pièce de toile roulée, qui est
 „ attachée au bois du piston avec de petites cordes. Un homme seul, é-
 „ levé sur un petit banc, s'il en est besoin, prend un de ces pistons de
 „ chaque main, par un long manche, pour les baisser & les élever l'un a-
 „ près l'autre. Le piston qu'il élève laisse entrer l'air, parceque le haut
 „ du cylindre est un peu plus large que le bas. Le même, quand on le
 „ baisse, le pousse avec force dans un canal de bambou, qui aboutit au
 „ fourneau. Nous trouvâmes, près du Village, quatre degrés de varia-
 „ tion au Nord-Ouest. De-là, nous allâmes coucher dans les bois, à trois
 „ mille toises de la mine ou environ, au pied d'une montagne faite en pain
 „ de sucre, que cette raison a fait nommer *Caou-lem*. La variation y étoit
 „ de deux degrés au Nord-Ouest (b).

„ LE 24, nous partîmes de grand matin, pour aller à la mine. Elle
 „ est à l'Occident d'une assez haute montagne, nommée *Caou-Petque-dec*,
 „ dont elle est si proche, qu'elle s'y trouve comme attachée. Elle paroît
 „ divisée en deux roches, qui apparemment sont unies sous terre. La
 „ grande, dans sa plus grande longueur, qui s'étend de l'Orient à l'Occi-
 „ dent, peut avoir vingt ou vingt-cinq pas géométriques, & quatre ou
 „ cinq de largeur, du Midi au Septentrion. Dans sa plus grande hau-
 „ teur, elle a neuf ou dix pieds. [Elle s'élève en talus, & est fort raboteu-
 „ se.] La petite, qui est au Nord de la grande, dont elle n'est éloignée
 „ que de sept à huit pieds, a trois toises de long, peu de hauteur & de
 „ largeur. Elle est d'un Aïman bien plus vif que l'autre. Elle attiroit,
 „ avec une force extraordinaire, les instrumens de fer dont on se servoit.
 „ On fit tous les efforts possibles pour en détacher, mais sans succès; par-
 „ ceque les instrumens de fer, qui étoient fort mal trempés, s'étoient aussi-

(a) Pag. 238.

(b) Pag. 239. & précédentes.

TACHARD.
 II. Voyage.
 1687.
 Ban-Keiai.
 Lac de Lon-
 peen.

Ban Soun.

Fonderie Sia-
 moise, & ma-
 nière d'y tra-
 vailler.

Mine d'Ai-
 man & sa si-
 tuation.

Effet de l'Ai-
 man sur les
 instrumens de
 fer.

„ tôt.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.

„ tût rebouchés. On fut obligé de s'attacher à la grande, dont on eut
„ beaucoup de peine à rompre quelques morceaux, qui avoient de la fail-
„ lie, & qui donnoient de la prise au marteau. Cependant on en tira
„ quelques bonnes pièces, & nous ne doutâmes point qu'il ne s'en trouvât
„ d'excellentes, si l'on fouilloit un peu avant dans la terre. Autant qu'on
„ en pût juger par les morceaux de fer qu'on y appliquoit, les poles de
„ la mine regardoient le Midi & le Nord; car on n'en put rien con-
„ noître par la bouffole, dont l'aiguille s'affoloit aussi-tôt qu'elle en étoit
„ approchée.

„ VOICI ce qu'on observa touchant la variation. La première obser-
„ vation se fit à l'Ouest-Nord-Ouest de la grosse roche, à dix pas géomé-
„ triques de distance, si cependant la mine ne s'étend pas fort loin sous
„ terre. On y trouva dix degrés de variation au Nord-Ouest. Au Nord
„ de la même roche, vers le milieu, à trois ou quatre pas, on ne trouva
„ aucune variation. A l'Est-Nord-Est de la roche, à douze pas géomé-
„ triques de distance, on trouva plus de quatre-vingt degrés de variation
„ au Nord-Est: & quatre ou cinq pas plus à l'Est, la variation se trouva di-
„ minuée de plus de trente degrés. A l'Est-Sud-Est de la roche, à la mê-
„ me distance qu'au paravant, on ne trouva que quarante degrés de varia-
„ tion au Nord-Est (c).

Variations
observées
près de la mi-
ne d'Alman.

„ Nos Observations furent faites avec précipitation. La disette de vi-
„ vres, & le voisinage des bêtes féroces nous obligèrent de nous retirer au-
„ plus vite, pour regagner Lonpeen, où nous trouvâmes au retour six de-
„ grés de variation au Nord-Ouest. Mais nous eûmes quelque sujet de
„ croire que la mine avoit altéré l'aiguille; car en repassant à Ban-Keiai,
„ nous trouvâmes deux degrés de variation moins qu'on n'y avoit trouve
„ la première fois”.

Observations
des Mathéma-
ticiens sur le
Pays qu'ils
traversèrent.

LE reste du Voyage n'eût rien de remarquable. Les Mathématiciens
observèrent seulement que le Pays par lequel ils avoient passé, seroit un
des plus beaux Pays du Monde, s'il étoit entre les mains d'une Nation qui
sût profiter de ses avantages. Le Menam, depuis Tchainatbourie jusqu'à
son embouchure, c'est-à-dire, l'espace de quatre-vingt ou cent lieues ma-
rines, promène ses eaux dans une plaine la plus unie & la plus fertile qu'on
puisse se représenter. Ses rives sont agréables & fort bien peuplées. Mais
si l'on s'en écarte d'une lieue, on entre dans des déserts, où l'on voyage a-
vec autant d'incommodité que de danger. Tout y manque; & lorsqu'on
arrive à quelque Village, il faut penser à se bâtir une loge, pour y passer
la nuit à couvert sur la terre nue. Près de la mine, les Mathématiciens
furent obligés de camper au milieu des bois, & de mettre le feu, suivant
l'usage du Pays, aux grandes herbes sèches dont la plaine voisine étoit rem-
plie, pour donner la chasse aux bêtes féroces, qui sortent de leurs forêts
pendant la nuit. Un Mandarin prudent se fit dresser une cabane entre les
branches d'un arbre. On ne laissa pas d'entendre quatre tigres, qui vin-
rent jeter des cris lugubres autour du petit camp, & qui ne se retirèrent
qu'après avoir été effrayés par quelques coups de fusil (d).

(c) Pag. 240. & précédentes.

(d) Pag. 242.

Ta

(e) Pag. 25
(f) Nom S
XII. Par

TA
Siam a
sieurs c
cequ'il
ver les
Eglise
de la m
Collège
vée. C
Roi mèn
L'Auten
„ qui se
Conflan
second
Siam qu
son dépa
dant son
approuv
du Collèg
La formu
du Roi,
de leurs
fidélité d

SOUP
y a ici dou
Siam se' do
„ Nou
„ très-hu
„ droit pe
„ qu'on y
„ donnât
„ dres à C
„ tion, ce
„ faveur d
„ donnons
„ & faisor
„ qu'elle p
„ service d
„ rité, [d
„ ordres,
„ Nous, c
„ rance de
„ Par or
„ du Sceau
„ vingt-cin

TACHARD s'étend avec reconnoissance sur les faveurs que le Roi de Siam avoit accordées depuis peu au Christianisme. Outre le Collège de Messieurs des Missions Etrangères, qui avoit pris le nom de *Constantinien*, parcequ'il avoit été bâti à la sollicitation du Seigneur Constance, pour y élever les enfans étrangers, on avoit construit une fort jolie maison, avec une Eglise aux Jésuites Portugais, & une fort belle Eglise aux Dominicains de la même Nation. Les ordres étoient donnés pour bâtir, à Siam, un Collège aux Jésuites François, où la jeunesse du Royaume devoit être élevée. Celui de Louvo étoit fort avancé, & d'une agréable structure. Le Roi même avoit la bonté d'y aller quelquefois pour en presser les travaux. L'Auteur le représente „ comme la plus belle Maison & la mieux entendue „ qui soit dans les Indes (e)”. A l'égard de l'Eglise, il pria le Seigneur Constance d'attendre, pour en jetter les fondemens, jusqu'à son retour d'un second Voyage qu'il devoit faire en France, dans le dessein d'amener à Siam quelque bon Architecte qui prît la direction de cet ouvrage. Avant son départ, le Roi, par une faveur dont on n'avoit pas vu d'exemple pendant son règne, donna aux Jésuites François des Lettres Patentes qu'il fit approuver par son Conseil, non-seulement pour leur assurer la propriété du Collège de Louvo, mais pour y attacher cent personnes à leur service. La formule de ces Lettres est curieuse. Elles ne sont autorisées que du sceau du Roi, parceque les Rois de Siam ne signent jamais de leur main aucune de leurs dépêches. Tachard qui a pris soin de les traduire, garantit la fidélité de sa traduction.

SOUPPA, MACEDOU, PEOUTH, THASACRAT, l'an 2231, &c. Il y a ici douze ou treize lignes de termes Balis, qui sont les titres que le Roi de Siam se donne assez souvent, & que l'Auteur omet.

„ Nous étant transportés à *Souta-juan-ka*, Oya Vitchaigen (f) nous a très-humblement supplié de lui accorder un emplacement au même endroit pour les Pères François de la Compagnie de Jesus, & d'ordonner qu'on y bâtît une Eglise, une Maison, & un Observatoire, & qu'on leur donnât cent personnes pour les servir. Ainli Nous avons donné nos ordres à *Ocpra-suma-otot*, de tenir la main à leur entière & absolue exécution, conformément à la très-humble remontrance d'Oya Vitchaigen en faveur de ces Pères. Nous voulons que les cent personnes que Nous leur donnons, avec leurs enfans & leur postérité à venir les servent à jamais, & faisons défense de toute personne, de quelque qualité ou condition qu'elle puisse être, de retirer ces cent hommes & leurs descendans, du service où Nous les avons engagés. Que si quelqu'un, de quelque autorité, [dignité,] ou condition qu'il puisse être, ose contrevenir à nos ordres, (Place du Sceau.) Nous les déclarons maudits de Dieu & de Nous, & condamnés à un châtement éternel dans les Enfers, sans espérance d'en être jamais délivrés par aucun secours divin ou humain.

„ Par ordre exprès de Sa Majesté, ces présentes Lettres ont été scellées du Sceau royal au commencement & au milieu de cet Acte, contenant vingt-cinq lignes écrites sur du papier du Japon ”. POUR

(e) Pag. 254. L'Auteur dit quand elle seroit achevée. R. d. E.

(f) Nom Siamois du Seigneur Constance.

TACHARD.
II. Voyage.
1687.
Collège Constantinien à Siam.

Faveur sans exemple accordée aux Jésuites François.

Patente du Roi de Siam.

TACHARD. II. Voyage. 1687. Prières des Talapoins pour le Roi.

POUR faire sceller cette Patente & les Lettres que le Roi envoyoit en Europe, l'Auteur se rendit avec le Seigneur Constance dans un appartement intérieur du Palais, où l'on garde les sceaux du Roi de Siam. Avant que d'y entrer, ils passèrent sous les fenêtres de celui du Roi, où l'Auteur remarqua deux choses. Comme il entendoit diverses voix, qui chantoient dans une Pagode qui joignoit l'appartement royal, il demanda ce qu'elles signifioient. On lui répondit que c'étoit des Talapoins, qui prioient Dieu suivant l'usage pour la santé du Roi, & qu'il y avoit un nombre réglé de ces Religieux, entretenu par le Roi, pour exercer régulièrement cet office. En repassant au même endroit, il entendit la voix d'un homme qui lisoit dans la chambre du Roi. Il apprit que chaque jour, ce Prince, avant que de se reposer, se faisoit lire diverses Histoires de son Royaume & des autres Etats voisins, qu'il avoit fait ramasser avec beaucoup de soin & de dépense.

Lecture que ce Prince se faisoit faire.

Cérémonie des sceaux.

LORSQU'IL fut entré dans la salle où l'on garde les sceaux, le Mandarin qui en est chargé, prit respectueusement une grande cassette, dans laquelle ils étoient renfermés. Aussi-tôt on entendit des tambours & des instrumens, pour avertir tout le monde de se tenir dans une posture décente; & les sceaux furent portés en cérémonie dans la salle d'audience. Les tambours & les trompettes s'arrêtèrent à la porte, sans discontinuer leurs fanfares. Constance & l'Auteur étant entrés, avec celui qui portoit la cassette, trouvèrent plusieurs Mandarins qui attendoient les sceaux, & qui les saluèrent d'abord par une profonde inclination. Ensuite Constance s'approcha du Trône, où l'on avoit déposé la cassette. Il en tira les sceaux, & les imprima sur les lettres. Les fanfares redoublèrent après cette opération, & les sceaux furent rapportés avec la même cérémonie (g).

Départ des Envoyés François.

LE tems que les Envoyés de France passèrent à Siam fut employé en fêtes, dont la description seroit inutile, après l'idée qu'on en a dû prendre dans la première Relation. Ceberet, chargé de faire un Voyage à la Côte de Coromandel pour la Compagnie des Indes, demanda son audience de congé, & partit comblé d'honneurs & de caresses. La Loubere, moins pressé par ses commissions, mais fort ennuyé de l'air de Siam, qui ne lui avoit pas laissé presque un moment de santé, pensa bien-tôt aussi à profiter de la saison pour son départ. Il obtint ses dernières audiences. L'Auteur, qui devoit retourner en France, au Collège de Louis le Grand, fut appellé plusieurs fois au Palais, & reçut plus familièrement mille nouveaux témoignages de l'affection du Roi pour la France & pour sa Compagnie. Il donne une haute idée des présens que ce Monarque envoya au Roi de France (h), mais sans nous apprendre de quoi ils étoient composés. Il parle seulement de trois éléphants, qui étoient pour les trois jeunes Princes, fils de M. le Dauphin, & de deux rhinoceros.

Raison qui fait retourner l'Auteur en France.

APRÈS avoir pris congé de tous les Jésuites qu'il laissoit à Siam, sans nous donner d'autres lumières sur leur sort (i), il partit de Louvo, sur les

(g) Pag. 268. 269.

(h) Ceux qui furent faits aux seuls Envoyés, montoient à deux mille pistoles.

(i) On les retrouvera bien ci-après, dans quelques-unes de nos Additions. R. d. E.

sept h
ju'qu'a
Il par
comme
tres du
aux Co
fa derr
de Siam
marque
" me f
" perm
" le m
" plus
" ment
" la pi
" la cur
" na o
" par le
" Rois
" long
" mes :
" ses se
" évène
" succè
" vice (

DES
dant des
trouver
l'Auteur
Tachard
L'OIS
ayant ord
François
Dromada
heureuse
voir été
surpris,
les coura
furent po
trême vû

LA V

(k) On
(l) Pag.
(m) Si M
pas trouven
fort de Des

sept heures du soir, avec le Seigneur Constance, qui voulut l'accompagner jusqu'à la Barre, pour achever quelques dépêches qu'il envoyoit en France. Il paroît qu'avec la commission de mener les enfans Siamois, & de servir comme de guide à trois Mandarins, qui devoient accompagner les Lettres du Roi, l'Auteur étoit chargé de plusieurs commissions particulières, aux Cours de France & de Rome, & qu'il avoit même été revêtu, dans sa dernière audience, de la qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi de Siam. La manière dont il prit congé de ce Prince, mérite d'être remarquée. „ Je le remerciai, dit-il, de l'honneur extraordinaire qu'il „ me faisoit, auquel j'étois aussi sensible que ma profession me le pouvoit „ permettre; ajoutant que je ne savois si Sa Majesté faisoit réflexion qu'el- „ le m'envoyoit, en Europe, porter de si agréables nouvelles aux deux „ plus grands Potentats de l'Univers, dans le même tems & au même mo- „ ment (k) que Dieu avoit fait annoncer au Monde la plus importante & „ la plus précieuse nouvelle qui y eût jamais été portée. Sa Majesté eût „ la curiosité d'apprendre un événement si extraordinaire; ce qui me don- „ na occasion de lui expliquer le mystère de la naissance de J. C., prêché „ par les Anges aux Pasteurs, & ensuite par une nouvelle Étoile à trois „ Rois de l'Orient. Le Roi témoigna prendre un fort grand plaisir à ce „ long récit. Après l'avoir entendu, il me répondit en ces propres ter- „ mes: Je suis bien aise, mon Père, que toutes ces choses si merveilleu- „ ses se soyent rencontrées sans que nous les ayons recherchées. Ces grands „ événemens me répondent, en quelque sorte, que vous aurez un bon „ succès dans toutes les choses que vous allez ménager pour mon ser- „ vice (l) ”.

DES FARGES, qui demouroit Gouverneur de Bancoek, & Comman- dant des Troupes Françaises, sur lesquelles on a le chagrin de ne pas trouver ici d'autre éclaircissement (m), traita le Seigneur Constance & l'Auteur à leur passage. Ils se rendirent de Bancoek à la Tabanque, où Tachard s'embarqua le 3 de Janvier, dans le Vaisseau de Vaudricourt (n).

L'OISEAU étant parti pour la Côte de Coromandel, & la Normande ayant ordre de demeurer aux Indes, pour le Commerce de la Compagnie Française, l'Escadre se trouvoit réduite à deux Vaisseaux, la Loire & le Dromadaire, qui devoient faire voile en France. Leur navigation fut assez heureuse jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, où ils se rejoignirent, après avoir été séparés l'espace d'un mois par un coup de vent. Les Pilotes furent surpris, seulement, du changement extraordinaire qu'ils trouvèrent dans les courans & les marées, à l'embouchure du Canal de Madagascar. Ils furent portés, tantôt au Sud-Ouest, tantôt au Nord-Ouest, avec une extrême vitesse, mais sans être entraînés hors de leur route (o).

La vûe du Cap des Aiguilles fit souvenir Occum Chamnam, l'un des Man-

TACHARD.
II. Voyage.
1687.
Ses commis-
sions.

Ce qu'il dit
au Roi de
Siam en le
quittant.

Les Troupes
Françaises
restent à Siam
avec des Far-
ges.
1688.

L'Escadre
est réduite à
deux Vais-
seaux.

(k) On étoit aux Fêtes de Noël.

(l) Pag. 272.

(m) Si Mr. Prevost a eù le chagrin de ne pas trouver d'autres éclaircissimens sur le sort de Des Farges & des Troupes Françaises,

nous aurons le plaisir d'y suppléer amplement dans la suite. R. d. E.

(n) Pag. 276.

(o) Pag. 279.

TACHARD. Mandarins-que l'Auteur menoit avec lui, du naufrage qu'il y avoit fait, quelques années auparavant, dans un Vaisseau Portugais qui s'y étoit perdu (p).

Vaisseaux
que l'Auteur
trouve au Cap
de Bonne-Es-
pérance.

Regret des
Protestans
François qui
ont été transf-
portés aux
Colonies
Hollandoises.

Départ du
Cap.

EN arrivant au Cap de Bonne-Espérance, le 21 d'Avril, Vaudricourt envoya un de ses Officiers à la Forteresse, pour complimenter le Gouverneur, dont il reçut les mêmes civilités que dans les Voyages précédens. On salua de sept coups de canon la Forteresse, qui rendit coup pour coup. D'Andenne, Capitaine du *Dromadaire*, arrivé trois jours auparavant, vint à bord, où l'on apprit de lui que l'*Oiseau*, commandé par du Quesne, n'étoit sorti de la Rade que depuis deux jours, pour retourner en France. Il y avoit alors quinze gros Vaisseaux Hollandois, mouillés au Cap, outre le *Dromadaire*, & un autre Navire de la Compagnie Françoisise, nommé *Les-Jeux*, qui revenoit de Surate richement chargé. Entre les Vaisseaux Hollandois, onze revenoient aussi des Indes; & les [quatre qui restèrent après le départ des premiers, furent joints, au bout de quelques jours, par] six autres arrivés de l'Europe, d'où ils apportoient un grand nombre de François Protestans, qui étant passés en Hollande étoient envoyés avec leurs familles, par les Etats Généraux, pour cultiver les terres de la Compagnie Hollandoise au Cap & dans les Indes. Parmi tous ces Fugitifs, l'Auteur observa „ qu'il n'y en avoit pas un seul qui ne s'ennuyât beaucoup „ dans le peu de séjour qu'ils avoient fait au Cap, & qui crût trouver „ dans ces Pays éloignés les avantages qu'on leur avoit fait espérer. Plus „ fleurs, fâchés d'avoir abandonné leur Patrie par une malheureuse préven- „ tion, auroient souhaité de réparer leur faute, si toutes les voyes ne leur „ eussent été fermées pour le retour (q) ”.

APRÈS avoir séjourné dix jours au Cap, les deux Vaisseaux François remirent à la voile le premier jour de Mai. Dès le 12, ils trouvèrent les vents alisés, qui, dans la partie méridionale, soufflent régulièrement du côté de l'Est & du Sud. Ils passèrent la Ligne, le 29, avec le secours des mêmes vents, sans ressentir aucune incommodité de la chaleur de ce climat, quoiqu'ils fussent presque sous le Soleil (r).

(p) La Relation du Voyage de ce Mandarin & de son naufrage est à la suite de celle-ci.

(q) Pag. 337. Si ces Réfugiés ont été trompés, on peut dire que c'est en bien, puisque la plupart d'entr'eux, qui étoient venus pauvres, au Cap, y ont amassé en peu d'années, des richesses considérables, par leur industrie à faire valoir les terres qui leur avoient été accordées; avec les bœufs & les instrumens nécessaires à l'agriculture; le tout par forme de prêt, pour être acquitté successivement en plusieurs termes, au bout de trois ou quatre années, suivant le prix de l'achat, sans intérêts ni droits quelconques. Nous ne contesterons point, au reste, que ces Infortunés, ne regretassent leur Patrie, ce qui est très-naturel; ni que

toutes les voyes ne leur fussent fermées pour y retourner, aussi long-tems qu'ils se faisoient un scrupule de réparer leur faute par une apostasie; Mais il est faux, que les Hollandois, leurs généreux Bienfaiteurs, les aient jamais retenu malgré eux, comme notre Jésusite semble vouloir l'insinuer ici, contre toute vraisemblance, parce qu'on n'a pas besoin d'user de tant de violence pour combler quelqu'un de faveurs. R. d. E.

(r) Nous fîmes, dit l'Auteur, la même remarque, sur les courans, que nous avions faite le Voyage précédent. Nos Pilotes, par leur hauteur, se trouvoient toujours avoir fait plus de chemin vers le Nord qu'ils n'avoient crû; de sorte qu'après plusieurs réflexions, les plus habiles sont tombés d'accord, que depuis le cinquième ou sixième degré

L'IGNO-

L'IG
entre les
la vûe d
deux Eq
re dela
mi, & d
Chacun
blanc, n
toit pas à
à ceux q
qu'un cyl
assez gros
le sable,
contre, c
tin, on v
le jour su
L'INT
l'*Oiseau*,
facilemen
ler au-dev
il déclara
voyé du I
traité à Br
honnêteté
répondit,
„ sionnair
CE fut
débarquem
qui leur fit

degré de lati
ou sixième d
celà, les m
sans de mer
beaucoup de
Aussi quelq
dît jusqu'ici,
venant des I
toujours beau
qu'on ne s'é
vâmes presqu
yages. Il n'e
physique de c

(s) Ceux q
long cours en
hauteur de
avance le plu
„ parceque
ant presque
ours fort dang

L'IGNORANCE où l'on est, en revenant des Indes, de l'état des affaires entre les Puissances de l'Europe, causé toujours beaucoup d'inquiétude, à la vûe des Vaisseaux étrangers. L'Auteur partagea plusieurs fois celle des deux Equipages, jusqu'au 23 de Juillet, qu'on se crut proche de l'ouverture de la *Manche*. Le lendemain, à la hauteur de quarante-huit degrés & demi, & de neuf degrés de longitude, on jeta l'ancre, & l'on trouva le fond. Chacun s'empresça de savoir de quelle nature il étoit. C'étoit du sable blanc, mêlé de cailloux & de petites coquilles; ce qui fit juger qu'on n'étoit pas à quarante ou cinquante lieues d'Ouessan (s). L'Auteur apprend, à ceux qui ne connoissent pas la Mer, que ce qu'on appelle la *sonde*, n'est qu'un cylindre de plomb, auquel on attache une ligne, c'est-à-dire, une assez grosse ficelle, & dont on enduit la base de suif, pour distinguer par le sable, ou par la vase qui s'attache au suif, la nature du fond qu'on rencontre, & l'endroit où l'on se trouve (t). Le 25, à huit heures du matin, on vit l'Isle & le Cap d'Ouessan, à la distance d'environ dix lieues; & le jour suivant, on se trouva fort proche de la Rade de Brest.

L'INTENDANT de la Marine, averti depuis huit jours par l'arrivée de l'Oiseau, que les Vaisseaux du Roi ne pouvoient être éloignés, les reconnut facilement en les voyant entrer dans la Rade à toutes voiles. Il se hâta d'aller au-devant d'eux dans une Chaloupe. Après les premiers compliments, il déclara au Père Tachard qu'il avoit ordre de la Cour de le traiter en Envoyé du Roi de Siam; & lui demandant de quelle manière il vouloit être traité à Brest, il paroissoit disposé à lui rendre de grands honneurs. Cette honnêteté, à laquelle l'Auteur ne s'attendoit pas, le surprit beaucoup. Il répondit, avec la modestie de son état, „que pour recevoir un Jésuite Missionnaire, il n'y avoit point de mesures à prendre (v)”.

CE fut apparemment pour éviter cet embarras, que le lendemain de son débarquement, ayant laissé les Mandarins entre les mains de l'Intendant, qui leur fit un accueil fort honorable, il se hâta de partir pour Versailles, où

TACHARD.
II. Voyage.
1688.

Approches
de la Man-
che, & son-
des qui ser-
vent à guider
les Vaisseaux.

Arrivée à
Brest.

On veut trai-
ter l'Auteur
en Ministre
de Siam.
Sa modestie.

Il se rend à
Versailles.

degré de latitude du Sud jusqu'au cinquième ou sixième degré de latitude du Nord & au-delà, les marées, ou comme parlent les gens de mer, les courans, portent avec beaucoup de violence vers le Nord-Ouest. Aussi quelque précaution qu'on ait pu prendre jusqu'ici, pour régler la route, en revenant des Indes en Europe, on se trouve toujours beaucoup plus du côté de l'Ouest qu'on ne s'étoit imaginé, & nous l'éprouvâmes presque également dans nos deux Voyages. Il n'est pas aisé de donner une raison physique de ce phénomène. *Pag. 338.*

(s) Ceux qui viennent d'un Voyage de long cours en France, s'élévent toujours à la hauteur de cette pointe de Bretagne, qui avance le plus en Mer, qu'on appelle *Ouessan*, parceque les Côtes maritimes de France sont presque par-tout fort basses, & d'aillieurs fort dangereuses par le nombre des bri-

sans qui les environnent presque de toutes parts, & qui s'étendent bien loin dans la Mer, on ne pourroit se garantir du naufrage si la Providence n'y avoit pourvû. A la hauteur du Cap d'Ouessan, à plus de cent lieues de la terre ferme, on trouve fond avec la sonde, & les habiles Pilotes, par la nature & la couleur du sable, des coquilles & de la vase, mais particulièrement par le nombre des brasses d'eau, jugent à coup sûr du lieu où ils sont, & de l'éloignement de la Bretagne. Cette sonde ne se trouve nulle part ailleurs sur nos Côtes, qui étant au contraire pleines d'écueils exposent toujours un Vaisseau à de grands dangers. Ainsi l'on va chercher la sonde par le travers d'Ouessan, qui est au quarante-huitième degré de latitude. *Pag. 341.*

(t) *Pag. 335.*

(v) *Pag. 343.*

L'IGNO-

fermées pour
ils se faisoient
ite par une a-
e les Hollan-
eurs, les ayant
me nôtre Jé-
r ici, contre
u'on n'a pas
pour combler

ur, la même
e nous avions
s Pilotes, par
ôjours avoir
ord qu'ils n'a-
plusieurs ré-
tombés d'ac-
e ou sixième
degré

TACHARD.
II. Voyage.
1688.

où il rendit compte au Roi, dans une audience particulière, du motif de son retour. Pendant son Voyage, les Mandarins s'étant embarqués à Brest sur une petite Frégate de Sa Majesté, avec les lettres & les présens du Roi leur Maître, arrivèrent à Rouen. On leur donna des carosses, pour se rendre à Paris. La Cour se trouvoit alors à Fontainebleau, d'où le Roi donna ordre qu'ils fussent conduits à Versailles le 15 de Decembre, pour l'audience qu'il vouloit remettre à son retour. Mais Sa Majesté changea de sentiment, sur une lettre du Cardinal d'Etrées, à qui l'Auteur avoit écrit sur le Voyage qu'il devoit faire à Rome, & qui lui ordonnoit de s'y rendre incessamment. Le Roi, pour obliger Sa Sainteté, remit l'audience après le retour du Père Tachard & des Mandarins (x).

Les Mandarins & l'Auteur font le Voyage de Rome, avant l'audience du Roi.

IL n'y avoit point de tems à perdre. On étoit au mois de Novembre, il falloit être de retour en France, pour s'embarquer à Brest au mois de Mars. L'Auteur partit de Paris le 5 de Novembre, avec les trois Mandarins. Ils arrivèrent le 26 à Cannes, où ils reçurent des honneurs, auxquels le Père Tachard ne s'attendoit pas (y). Dès le même jour, ils s'embarquèrent sur deux Felouques, qui les attendoient au Port depuis six jours, & qui devoient les porter jusqu'à Genes (z).

Préparatifs du Pape pour les recevoir.

AUSSI-TÔT que le Pape eut appris qu'ils étoient arrivés en Italie, il donna ordre que pendant leur séjour à Rome, toute leur dépense se fit à ses fraix, & qu'on leur préparât un appartement magnifique, bâti par les libéralités du Cardinal Antoine Barberin, vis-à-vis du Palais pontifical de Monte-Cavallo, & proche du Noviciat des Jésuites.

ILS arrivèrent le 20 de Decembre à Civita-Vecchia. Le Père Tachard se rendit à Rome par terre, & les Mandarins continuèrent leur Voyage par Mer. Cibo, Secrétaire de la Congrégation de la Propagande, ayant appris l'arrivée de l'Auteur à la Maison Professe de son Ordre, l'alla prendre le lendemain, par l'ordre du Pape, & le conduisit dans son carosse à l'appartement qu'on lui avoit préparé. Sa Sainteté lui envoya, le même jour, dix vers bassins de rafraîchissemens.

Comment ils font traités à Rome.

LE jour suivant, on eut avis que la Felouque, sur laquelle les Mandarins devoient arriver, s'approchoit de Rome. On fit partir aussitôt un carosse à six chevaux, avec un Gentilhomme & quatre Laquais pour les recevoir à leur débarquement & les conduire à Monte-Cavallo. Le Cardinal d'Etrées y joignit deux des siens, & le Majordome du Pape un troisième. En arrivant au Palais pontifical, ils trouvèrent un magnifique repas qu'on leur avoit préparé. Pendant tout le tems qu'ils passèrent à Rome, ils furent traités matin & soir avec une profusion extraordinaire. On leur donna des Officiers pour les servir; & deux Suisses firent une garde continuelle à leur porte.

(x) Pag. 344.

(y) Pag. 345.

(z) L'Auteur s'étend sur les circonstances de sa route; mais ses aventures & ses observations méritent peu d'être recueillies. Il n'en est pas de même du traitement des

Mandarins à Rome, qui est un morceau fort curieux, dont on croit ne devoir rien retrancher, ne fut-ce que pour mettre le Lecteur en état de comparer l'audience du Pape à celle du Roi de Siam.

LE
,, lâtre
,, pe;
,, fit p
à des c
de fatist

PLAN
& les M
à Rome
lieu d'un
de du P
lais, par
qui porte
créance
pièce de
diatemen
brocart c
étoient v
d'or, ave
cun d'eux
étoit d'or
haut, &
large d'er
se lioit se

LA ga
jusqu'au h
bottés &
la chamb
ses côtés
vançoient
dinaux O
& Cazana
même ord
flexions,
de Sa Sain
genoux, p
prononcés
cer un pe
continua f
Aussi
à genoux
cevoir la
re lever.

(a) Pag.
(b) On f
rangue flateu

LE 23 fut nommé pour l'audience: „ Les Mandarins, en qualité d'idolâtres, auroient fait difficulté de se soumettre à baiser les pieds du Pape; ce qui est proprement *un acte de Religion*: mais le zèle de S. S. la fit passer sur cette difficulté (a)”. Elle déclara que loin de les obliger à des cérémonies désagréables, elle ne vouloit leur donner que des sujets de satisfaction.

PLANTANINI, Secrétaire des Ambassades, alla prendre le Père Tachard & les Mandarins dans deux carrosses, avec les marques d'honneur qu'on rend, à Rome, aux Envoyés extraordinaires des Rois. On les conduisit au milieu d'une foule incroyable de gens de qualité. Ils trouvèrent toute la garde du Pape sous les armes, & ils furent reçus au pied de l'escalier du Palais, par deux Prelats. Le Père Tachard étoit suivi du premier Mandarin, qui portoit une cassette de vernis, garnie d'argent, où étoit la Lettre de créance, renfermée dans une assez grande urne d'or, enveloppée d'une pièce de brocart à fleurs d'or. Les deux autres Mandarins suivoient immédiatement; l'un portant le présent du Roi de Siam au Pape, couvert de brocart d'or; & l'autre, celui du Ministre, enveloppé de brocart verd. Ils étoient vêtus à la mode de leur Pays, d'un juste-au-corps d'écarlate galonné d'or, avec une veste de damas verd de la Chine, semé de fleurs d'or. Chacun d'eux avoit une ceinture d'or & un poignard au côté, dont le manche étoit d'or massif. Leur bonnet, qu'ils n'ôtèrent jamais, étoit extrêmement haut, & couvert d'une toile blanche très-fine, avec un cercle d'or massif, large d'environ trois doigts, auquel étoit attaché un petit cordon d'or, qui se lioit sous le menton.

LA garde Suisse avoit été rangée en haye, depuis la porte de la cour jusqu'au haut de l'escalier. Les Cavaliers Allemands de la garde du Pape, bottés & le pistolet à la main, faisoient une haye dans les salles, jusqu'à la chambre de l'audience. Le Pape étoit au fond sur son trône, ayant à ses côtés huit Cardinaux à trois pas de distance, assis sur des chaises qui s'avangoient en deux lignes vers le milieu de la chambre. C'étoient les Cardinaux Ottoboni, Chigi, Barberin, Azzolini, Altieri, d'Etrées, Colonna, & Cazanati. Le Père Tachard fut introduit avec les Mandarins, dans le même ordre qu'on vient de représenter. Après avoir fait trois génuflexions, l'une en entrant, l'autre au milieu, & la dernière près du trône de Sa Sainteté, il lui baïsa les pieds. Ensuite il commença son discours à genoux, par ces trois mots; *Très-Saint Père*: mais il ne les eut pas plutôt prononcés, que le Pape lui ordonna de se lever. Alors étant allé se placer un peu plus bas que les deux derniers Cardinaux, vis-à-vis du Pape, il continua son discours (b).

AUSSITÔT qu'il eût fini, les deux Maîtres de cérémonie, qui étoient à genoux à ses côtés, l'avertirent de reprendre la même posture, pour recevoir la réponse du Pape. Mais S. S. lui fit encore l'honneur de le faire lever. Après le discours du Pape, le Père Tachard alla prendre la Lettre

(a) Pag. 363.

(b) On fait grace au Lecteur d'une harangue flatteuse, où le Père Tachard mettoit

le Pape au-dessus de tous ses Prédécesseurs, & lui faisoit espérer la conversion de tous les Monarques de l'Orient.

TACHARD.
II. Voyage.
1688.

Cérémonies
de l'Audience.

Comment le
Père Tachard
harangue le
Pape.

TACHARD.
II. Voyage.
1688.

Présens du
Roi de Siam
au Pape.

Comment
les Envoyés
Siamois sa-
luent Sa Sain-
teté.

Careffes
qu'ils reçoivent.

tre du Roi de Siam, qu'on avoit déposée sur une table, & la mit entre les mains de S. S. Cette Lettre étoit écrite sur une lame d'or très-pur, roulée, d'un demi pied de largeur, & longue d'environ deux pieds. La Lettre & la boete, qui étoit aussi d'or, pesoient ensemble plus de trois livres. Les Prelats Officiers de la Chambre du Pape, l'ayant reçue du Père, à qui le Pape l'avoit rendue pour la replier & la remettre dans la boete, l'allèrent porter dans le cabinet de S. S.; tandis que le Père en laissa la traduction authentique en Langue Portugaise, scellée du sceau du Roi, & contresignée du Ministre (c).

APRÈS l'avoir mis entre les mains de S. S., il alla prendre les présens du Roi de Siam & de son Ministre, qu'il lui présenta successivement. Elle les remit à ses Officiers. Le présent du Roi n'étoit qu'une cassette de filigrane d'or, d'un ouvrage fort délicat, & du poids d'environ quinze marcs. Celui du Ministre consistoit dans une cassette de treize livres d'argent, ouvrage du Japon, ornée de figures & d'oiseaux relevés, dans un grand bassin de filigrane d'argent de la Chine, qui étoit du même poids. Le premier Mandarin étoit debout, tandis que le Père portoit la cassette qui contenoit le présent du Roi de Siam; & les deux autres étoient à genoux à ses côtés. Mais le Père Tachard ayant supplié S. S. de leur permettre de s'approcher, pour lui rendre leurs respects, ils s'avancèrent vers le trône. Le premier Mandarin commença seul ses révérences, & les deux autres le suivirent en l'imitant. Ils joignirent d'abord les mains, & les élevant jusqu'au front, ils les abaissèrent jusqu'à la poitrine; & s'étant profondément inclinés, ils se mirent à genoux. Ensuite ils se levèrent, & faisant deux pas vers le trône, ils recommencèrent trois fois la même cérémonie, portant toujours néanmoins leur poignard au côté & leur bonnet en tête, comme on en étoit convenu. Enfin, étant arrivés au pied du trône, ils se remirent à genoux & se prosternèrent, faisant toucher de la pointe de leur bonnet le bord de la robe de S. S.; tandis que le Père Tachard étoit debout à sa droite. Ils se retirèrent en reculant, pour s'aller mettre à genoux un peu plus bas que les deux derniers Cardinaux, & demeurèrent dans cette posture jusqu'à la fin de l'audience. Alors S. S. fit approcher le Père Tachard. Elle lui témoigna particulièrement combien elle étoit sensible aux marques de respect d'un Roi infidèle & si éloigné. Elle lui demanda les moyens les plus surs & les plus efficaces d'établir le Christianisme dans les Indes Orientales. Après l'audience, il eut l'honneur de baiser encore une fois les pieds du Pape. De-là il descendit, avec les Mandarins, dans l'appartement du Cardinal Cibo. Ce premier Ministre de l'Etat Ecclésiastique les fit asseoir dans des fauteuils, & les reçut avec des témoignages extraordinaires de considération. Ils furent reconduits à leur logement avec les mêmes cérémonies & dans les mêmes carrosses, au bruit des trompettes de S. S. (d).

TANT de careffes, la vue des magnifiques Eglises de Rome, & surtout la majesté du Service Divin, leur inspirèrent une si haute idée de la grandeur du vrai Dieu, au culte duquel on leur disoit que tout cet appareil étoit

(c) Pag. 365. & précédentes.

(d) Pag. 366.

étoit des
Chrétien
meurer
Deux de
rent de l
pas quel
S. S.
Siam, da
gneur Co
quin. L
du Pape
beau cabi
Pour le S
pagnés de
dailles, l
fort précie
LES M
lendemain
Place, à l
lères. Le
des à chev
lieues. Il
suivant, il
Navires M
(e) Pag. 3
parlent du dé

C'EST
le d'
vint en Fra
curiosité lu
re que le M
de connoît
Voyage av
parfaite con
connu ce S
deur (b).
blic. On p
LE Roi
bassade, po
le Monarqu

(a) La Ré

(b) Ibidem.

étoit destiné, qu'ils se sentirent touchés d'une forte inclination pour la Foi Chrétienne. Un des trois vint déclarer au Père Tachard qu'il vouloit demeurer en France, pour se faire instruire & vivre dans une Loi si sainte. Deux de leurs Domestiques lui promirent de recevoir le Baptême, & le prièrent de leur accorder une retraite auprès de lui. Mais il ne nous apprend pas quel fut le succès de ces heureuses dispositions (e).

S. S. chargea le Père Tachard de trois Brefs, l'un adressé au Roi de Siam, dans une boete d'or massif; le second, pour son Ministre, le Seigneur Constance, & le troisième pour les Mandarins Chrétiens du Tonquin. Les présens pour le Roi furent une médaille d'or, où le portrait du Pape étoit gravé, enrichi de deux diamans d'un fort grand prix; un beau cabinet de crystal de roche & un admirable tableau de Carlo Marati. Pour le Seigneur Constance & sa femme, c'étoient deux chapelets accompagnés de deux médailles d'or. Les Mandarins reçurent chacun deux médailles, l'une d'or & l'autre d'argent. Le Père Tachard eut un chapelet fort précieux, une médaille d'or, & un Corps saint tout entier.

Les Mandarins étant partis de Rome, le 7 de Janvier, arrivèrent le lendemain à Civita-Vecchia, où ils furent reçus par le Gouverneur de la Place, à la tête de la garnison sous les armes, au bruit du canon des Galères. Le Père Tachard y arriva le même jour, avec une escorte de Gardes à cheval, qu'on avoit envoyée au-devant de lui à la distance de deux lieues. Il fut reçu par le Gouverneur, à la porte de la Ville; & le jour suivant, il s'embarqua, avec les Mandarins, & tous ses gens, dans deux Navires Maltois, bien armés, qui les portèrent en France.

(e) Pag. 367. & suiv. Les Relations qui ne disent pas qu'aucun d'eux fut demeuré en France. R. d. E.

Voyage d'Occum Chamnam, de Siam en Portugal.

C'EST à l'Auteur de la Relation précédente, qu'on a l'obligation de celle d'Occum Chamnam, un des Mandarins Siamois, avec lesquels il revint en France. Il avoit entendu vanter la singularité de ses aventures. Sa curiosité lui fit desirer de les apprendre de lui-même. Il les écrivit à mesure que le Mandarin les lui racontoit; & dans la suite, ayant eu l'occasion de connoître plusieurs Portugais dignes de foi, qui avoient fait le même Voyage avec lui, il trouva, dans la conformité de leur témoignage, une parfaite confirmation de ce récit (a). Il atteste d'ailleurs tous ceux qui ont connu ce Seigneur Siamois à Paris, en faveur de son jugement & de sa candeur (b). Cette Relation, dit-il, lui paroît digne de la curiosité du Public. On peut se fier au jugement du Père Tachard.

Le Roi de Portugal ayant envoyé au Roi de Siam une fort célèbre Ambassade, pour renouveler leurs anciennes alliances & dans d'autres vûes, le Monarque Siamois se crut obligé de répondre à cette marque extraordinaire

TACHARD.
II. Voyage.
1688.

Leur disposition pour le Christianisme.

Brefs & présens du Pape.

1689.

Retour des Mandarins en France.

OCCUM
CHAMNAM.

Introduction.

1684.

Motifs du Voyage.

(a) La Relation d'Occum Chamnam est au second Voyage du Père Tachard, pag. 280.

(b) *Ibidem.*

Occum
CHAMNAM.
1684.
Départ &
route jusqu'à
Goa.

Occum est
forcé de s'ar-
rêter près
d'un an à Goa.
Son admi-
ration.

Il s'embar-
que pour
l'Europe.

1686.

Récit de
son naufrage
au Cap des
Aiguilles.

naire de considération, en faisant partir à son tour trois grands Mandarins, revêtus de la qualité de ses Ambassadeurs, & six autres d'un ordre inférieur, avec un assez grand équipage, pour se rendre à la Cour de Portugal. Ils s'embarquèrent pour Goa, vers la fin du mois de Mars 1684, sur une Frégate Siamoise, commandée par un Capitaine Portugais. Quoique Goa ne soit pas fort éloigné de Siam, ils employèrent plus de cinq mois dans cette route; & soit défaut d'habileté dans les Officiers & les Pilotes, soit opiniâtreté des vents, ils n'y purent arriver qu'après le départ de la Flotte Portugaise. Ainsi leur navigation vers l'Europe fut différée d'une année presque entière.

Ils se virent dans la nécessité de passer onze mois à Goa, pour attendre le retour de la Flotte Portugaise qui devoit revenir d'Europe. Cependant ils trouvèrent l'intervalle assez court, parce qu'ils l'employèrent agréablement. La beauté des édifices qu'ils virent dans cette Ville, fut pour eux un spectacle nouveau, qui les surprit extraordinairement. Ce grand nombre de Palais, de Monastères & de somptueuses Eglises occupa long-tems leur curiosité. Comme ils n'étoient jamais sortis de leur Pays, ils furent étonnés de voir qu'il y eût dans le Monde une plus belle Ville que Siam. Le Viceroi les fit loger magnifiquement. Il fournit aux fraix de leur subsistance de la part du Roi de Portugal; quoiqu'un peu mécontent que le Roi leur Maître ne lui eût point écrit. Ces circonstances méritent d'autant plus d'être observées dans une relation Siamoise, que le Père Tachard la donna pour une traduction exacte, jusques dans les moindres réflexions (c).

LES Mandarins s'embarquèrent enfin pour l'Europe, dans un Vaisseau Portugais de cent cinquante hommes d'équipage, & d'environ trente pièces de canon. Outre les Ambassadeurs, avec les personnes de leur suite, il partoit plusieurs Religieux de divers Ordres, & un grand nombre de passagers Creoles, Indiens & Portugais. On mit à la voile, de la Rade de Goa, le 27 de Janvier 1686. La navigation fut heureuse jusqu'au 27 d'Avril. Mais, à l'exemple du Traducteur d'Occum, c'est dans sa bouche qu'il faut mettre cette intéressante partie de la relation.

CE jour même, au coucher du Soleil, on avoit fait monter plusieurs Matelots sur les mats & les vergues du Navire, pour reconnoître la terre qu'on voyoit alors devant nous, un peu à côté sur la droite, & qu'on avoit aperçue depuis trois jours. Sur le rapport des Matelots, & sur d'autres indices, le Capitaine & le Pilote, jugèrent que c'étoit le Cap de Bonne-Espérance. On continua la route, dans cette supposition, jusqu'à deux ou trois heures après le Soleil couché, qu'on se crut au-delà des terres qu'on avoit reconnues. Alors changeant de route, on porta un peu plus vers le Nord. Comme le tems étoit clair, & le vent fort frais, le Capitaine, persuadé qu'on avoit doublé le Cap, ne mit personne en sentinelle sur les antennes. Les Matelots de quart veilloient à la vérité; mais c'étoit pour les manœuvres, ou pour se réjouir ensemble, avec tant de confusion, qu'aucun ne s'aperçut & ne se défia même du danger. Je fus le premier qui découvrit la terre. Je ne fais quel pressentiment du malheur qui nous menaçoit, m'a-

(c) Pag. 280 & précédentes.

voit fait
l'œil pou
je m'am
regardan
bre fort
vertis le
l'avant d
, revire
route.
trois cou
Ces trois
rut à la p
goutte d'
On s'e
déchargea
vent pour
d'eau, qui
le Vaissea
roches ave
On l'enter
des autres
rompre de
voit touch
mâts furem
ce qui tom
cha si souv
troit en ab
Barbe. El
étoit à la h
A cette
plus haut
L'eau conti
ment dans
quelque-
IL seroit
dirent dans
des hurleme
doit plus le
des vagues
pendant, a
pas encore p
tres voyes.
Tous les m
furent engle
es précipite
MES cra
orqu'on m

voit fait passer une nuit si inquiète, qu'il m'avoit été impossible de fermer l'œil pour dormir. Dans cette agitation, j'étois sorti de ma chambre, & je m'amusois à considérer le Navire, qui sembloit voler sur les eaux. En regardant un peu plus loin, j'aperçus tout d'un coup sur la droite une ombre fort épaisse & peu éloignée de nous. Cette vûe m'épouvanta: j'en avertis le Pilote, qui veilloit au gouvernail. Au même instant on cria de l'avant du Vaisseau, „ Terre, terre devant nous. Nous sommes perdus, „ revirez de bord „. Le Pilote fit pousser le gouvernail pour changer de route. Nous étions si près du rivage, qu'en revirant, le Navire donna trois coups de sa poupe sur une roche, & perdit aussi-tôt son mouvement. Ces trois secouffes furent très-rudes. On crut le Vaisseau crevé. On courut à la poupe. Cependant, comme il n'étoit pas encore entré une seule goutte d'eau, l'équipage fut un peu ranimé.

ON s'efforça de sortir d'un si grand danger en coupant les mâts, & en déchargeant le Vaisseau. Mais on n'en eut pas le tems. Les flots, que le vent pouffoit au rivage, y portèrent aussi le Bâtiment. Des montagnes d'eau, qui s'alloient rompre sur les brifans avancés dans la Mer, soulevoient le Vaisseau jusqu'aux nues, & le laissoient retomber tout d'un coup sur les roches avec tant de vitesse & d'impétuosité, qu'il n'y put résister long-tems. On l'entendoit craquer de tous côtés. Les membres se détachent les uns des autres; & l'on voyoit cette grosse masse de bois, s'ébranler, plier & se rompre de toutes parts avec un fracas épouvantable. Comme la poupe avoit touché la première, elle fut aussi la première enfoncée. En vain les mâts furent coupés, & les canons jettés à la Mer, avec les coffres & tout ce qui tomboit sous la main, pour soulager le corps du Bâtiment. Il toucha si souvent, que s'étant ouvert enfin sous la Sainte-Barbe, l'eau, qui entroit en abondance, eût bien-tôt gagné le premier pont & rempli la Sainte-Barbe. Elle monta jusqu'à la grande chambre; & peu d'instans après, elle étoit à la hauteur de la ceinture sur le second pont.

A cette vûe, il s'éleva de grands cris. Chacun se réfugia sur l'étage le plus haut du Navire, mais avec une confusion qui augmenta le danger. L'eau continuant de monter, nous vîmes le Vaisseau s'enfoncer insensiblement dans la Mer; jusqu'à-ce que la quille ayant atteint le fond, il demeura quelque-tems immobile dans cet état.

IL seroit difficile de représenter l'effroi & la consternation qui se répandirent dans tous les esprits, & qui éclatèrent par des cris, des sanglots & des hurlemens. Le bruit & le tumulte étoient si horribles, qu'on n'entendoit plus le fracas du Vaisseau, qui se rompoit en mille pièces, ni le bruit des vagues qui se brisoient sur les rochers avec une furie incroyable. Cependant, après s'être livrés à des gémissemens inutiles, ceux qui n'avoient pas encore pris le parti de se jeter à la nage, pensèrent à se sauver par d'autres voyes. On fit plusieurs radeaux, des planches & des mâts du Navire. Tous les malheureux à qui la frayeur avoit fait négliger ces précautions, furent engloutis dans les flots, ou écrasés par la violence des vagues, qui les précipitoient sur les rochers du rivage.

MES craintes furent d'abord aussi vives que celles des autres. Mais lorsqu'on m'eût assuré qu'il y avoit quelque espérance de se sauver, je m'ar-

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Comment il
s'aperçoit du
danger.

Efforts inu-
tiles pour sou-
lager le Vais-
seau.

Consterna-
tion de l'E-
quipage.

Moyens
qu'on em-
ploie pour se
sauver.

Occum
CHAMNAM.
1686.

Occum ar-
rive au rivage
sur une plan-
che.

Il a le cou-
rage de re-
tourner au
Vaisseau.

Provisions
qu'il en ap-
porte.

Ingratitude
d'un Portu-
gais.

Nombre de
ceux qui s'é-
toient sauvés.

mai de résolution. J'avois deux habits assez propres, que je vêtis l'un sur l'autre; & m'étant mis sur quelques planches liées ensemble, je m'efforçai de gagner à la nage le bord de la Mer. Nôtre second Ambassadeur, le plus robuste & le plus habile des trois à nager, étoit déjà dans l'eau. Il s'étoit chargé de la lettre du Roi, qu'il portoit attachée à la poignée d'un sabre dont Sa Majesté lui avoit fait présent. Ainsi nous arrivâmes tous deux à terre, presqu'en même-tems. Plusieurs Portugais s'y étoient déjà rendus; mais ils n'avoient fait que changer de péril. Si ceux qui étoient encore dans le Vaisseau pouvoient être noyés, il n'y avoit pas plus de ressource à terre contre la faim. Nous étions sans eau, sans vin & sans biscuit. Le froid d'ailleurs étoit très-picquant; & j'y étois d'autant plus sensible, que la Nature ne m'y avoit point accoutumé. Je compris qu'il me seroit impossible d'y résister long-tems. Cette idée me fit prendre la résolution de retourner le lendemain au Vaisseau, pour y prendre des habits plus épais que les miens, & des rafraîchissemens. Les Portugais, de quelque rang, avoient été logés sur le premier pont; & je m'imaginai que je trouverois dans leurs cabanes des choses précieuses, sur-tout de bonnes provisions, qui étoient le plus nécessaire de nos besoins. Je me remis sur une espèce de claye, & je nageai heureusement jusqu'au Vaisseau (d).

Il ne me fut pas difficile d'y aborder, parce qu'il paroissoit encore au-dessus de l'eau. Je m'étois flatté d'y trouver de l'or, des pierreries, & quelque meuble précieux, qui n'eût pas été difficile à porter. Mais en arrivant, je vis toutes les chambres remplies d'eau, & je ne pûs emporter que quelques pièces d'étoffe d'or, avec une petite cave de six flacons de vin & un peu de biscuit, que je trouvai dans la cabane d'un Pilote; j'attachai ce petit butin sur la claye; & le poussant devant moi, avec beaucoup de peine & de danger, j'arrivai une seconde fois au rivage, quoique bien plus fatigué que la première.

J'y rencontrai quelques Siamois, qui s'étoient sauvés nuds. La compassion que je ressentis de leur misère, en les voyant trembler de froid, m'obligea de leur faire part des étoffes que j'avois apportées du Vaisseau. Mais craignant que si je leur confiois la cave, elle ne durât pas long-tems entre leurs mains, je la donnai à un Portugais, qui m'avoit toujours marqué beaucoup d'amitié; à condition néanmoins que nous en partagerions l'usage. Dans cette occasion, je reconnus combien l'amitié est foible contre la nécessité. Cet Ami me donna, chaque jour, un demi verre de vin à boire, pendant les deux ou trois premières journées; dans l'espérance de trouver une source ou un ruisseau. Mais lorsqu'on se vit pressé de la soif & qu'on craignit de ne pas découvrir d'eau douce pour se désaltérer, en vain se pressai-je de me communiquer un secours qu'il tenoit de moi. Il me répondit qu'il ne l'accorderoit pas à son Père. Le biscuit ne put nous servir, parceque l'eau de Mer, dont il avoit été trempé, lui donnoit une amertume insupportable (e).

Aussi-tôt que tout le monde se fut rendu à terre, ou du moins que personne ne parut plus sortir du Vaisseau, on compta le nombre de ceux

(d) Pag. 286.

(e) Pag. 288.

qui s'étoient
d'où l'on
trop d'en
tion d'en
pour tuer
faire du
qu'aux h
que nous
froid fut
habits, p
mède de

Le sec
Capitaine
lieues du
breuse hal
y arriver.
quelques v
deau de m
ainsi dans
grands ar
jour; & l
Comme on
commença
sur-tout ap
leil, dans
quatre heu
vit beauco
d'avis de p

On fit du f
rent rôti
bû une sec
hatus par l
toit depuis

Le lende
tit de gran
mier Amba
toient pas
ter avec lu
nous prim
toujours de
la meme di
la première
changeroi
nous caus
de pûmes d

(f) Pa

qui s'étoient sauvés, & nous nous trouvâmes environ deux cens personnes; d'où l'on conclut qu'il ne s'en étoit noyé que sept ou huit, pour avoir eu trop d'empressement à se sauver. Quelques Portugais avoient eu la précaution d'emporter des fusils & de la poudre, pour se défendre des Caffres, & pour tuer du gibier dans les bois. Ces armes nous furent aussi fort utiles à faire du feu, non-seulement pendant toute la durée de notre Voyage jusqu'aux habitations Hollandoises, mais sur-tout les deux premières nuits que nous passâmes sur le rivage, tout dégoutans de l'eau de la Mer. Le froid fut si rigoureux, que si l'on n'eût allumé du feu pour faire sécher nos habits, peut-être aurions-nous trouvé tous, dans une prompte mort, le remède de nos peines.

Le second jour après notre naufrage, nous nous mîmes en chemin. Le Capitaine & les Pilotes nous disoient que nous n'étions pas à plus de vingt lieues du Cap de Bonne-Espérance, où les Hollandois avoient une fort nombreuse habitation, & que nous n'avions besoin que d'un jour ou deux pour y arriver. Cette assurance porta la plupart de ceux qui avoient apporté quelques vivres du Vaisseau, à les abandonner, dans l'espoir qu'avec ce fardeau de moins, ils marcheroient plus vite & facilement. Nous entrâmes ainsi dans les bois, ou plutôt dans les brossailles; car nous vîmes peu de grands arbres, dans tout le cours de notre Voyage. On marcha tout le jour; & l'on ne s'arrêta que deux fois, pour prendre un peu de repos. Comme on n'avoit presque rien apporté pour boire & pour manger, on commença bien-tôt à ressentir les premières atteintes de la faim & de la soif; sur-tout après avoir marché avec beaucoup de diligence à l'ardeur du Soleil, dans l'espérance d'arriver le même jour chez les Hollandois. Sur les quatre heures après-midi, nous trouvâmes une grande mare d'eau, qui servit beaucoup à nous soulager. Chacun y but à loisir. Les Portugais furent d'avis de passer le reste du jour & la nuit suivante sur le bord de cet étang. On fit du feu. Ceux qui purent trouver dans l'eau quelques cancre, les firent rôtir & les mangèrent. D'autres, en plus grand nombre, après avoir bû une seconde fois, prirent le parti de se livrer au sommeil; bien plus abatus par la fatigue d'une si longue marche, que par la faim qui les tourmentoit depuis deux jours qu'ils avoient passés à jeun (f).

Le lendemain, après avoir bû par précaution pour la soif future, on partit de grand matin. Les Portugais prirent les devants, parceque notre premier Ambassadeur étant d'une foiblesse & d'une langueur qui ne lui permettoient pas de faire beaucoup de diligence, nous fumes obligés de nous arrêter avec lui. Mais comme il ne falloit pas perdre les Portugais de vue, nous prîmes le parti de nous diviser en trois troupes. La première suivoit toujours de vue les derniers Portugais; & les deux autres, marchant dans la même distance, prenoient garde aux signaux dont on étoit convenu avec la première bande, pour avertir lorsque les Portugais s'arrêteroient ou changeroient de route. Nous trouvâmes quelques petites montagnes; qui nous causèrent beaucoup de peine à traverser. Pendant tout le jour, nous ne pûmes découvrir qu'un puits, dont l'eau étoit si jaunâtre qu'il fut impossible-

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Ils sont exposés à périr de froid.

Leur route au travers des bois jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

Bonheur qu'ils ont de trouver une mare d'eau.

Ils se divisent en trois bandes.

(f). Pag. 289. & précédentes.

Occu
CHAMNAM.
1686.

Les Portu-
gais quittent
les Siamois.

Triste état
du premier
Ambassadeur.

Il s'arrête
avec un jeune
homme qu'il
aime.

Marche des
autres.

Ils rejoi-
gnent les
Portugais.

Désespoir
de l'Auteur.

possible d'en boire. Un signal de la première troupe ayant fait juger en même-tems que les Portugais seroient arrêtés, on ne douta pas qu'ils n'eussent rencontré de bonne eau, & cette espérance nous fit doubler le pas. Cependant tous nos efforts ne purent nous y faire mener l'Ambassadeur avant le soir. Nos gens nous déclarèrent que les Portugais n'avoient pas voulu nous attendre, sous prétexte qu'il n'y auroit aucun avantage pour nous à souffrir la faim & la soif avec eux, & qu'ils nous serviroient plus utilement en se hâtant de marcher, pour se mettre en état de nous envoyer des rafraichissemens.

A cette triste nouvelle, le premier Ambassadeur fit assembler tous les Siamois qui étoient restés près de lui. Il nous dit qu'il se sentoit si foible & si fatigué, qu'il lui étoit impossible de suivre les Portugais; qu'il exhortoit ceux qui se portoit bien à faire assez de diligence pour les rejoindre, & que les maisons Hollandoises ne pouvant être éloignées, il leur ordonnoit seulement de lui envoyer un cheval & une charette, avec quelques vivres, pour le porter au Cap s'il étoit encore en vie. Cette séparation nous affligea beaucoup; mais elle étoit nécessaire. Il n'y eut qu'un jeune homme, âgé d'environ quinze ans, fils d'un Mandarin, qui ne voulut pas quitter l'Ambassadeur, dont il étoit fort aimé & pour lequel il avoit aussi beaucoup d'affection. La reconnoissance & l'amitié lui firent prendre la résolution de mourir ou de se sauver avec lui, sans autre suite qu'un vieux Domestique, qui ne put se résoudre non plus à quitter son Maître.

Le second Ambassadeur, un autre Mandarin & moi, nous prîmes congé de lui, après l'avoir assuré de le secourir aussi-tôt que nous en aurions le pouvoir; & nous nous remîmes en chemin avec nos gens, dans le dessein de suivre les Portugais, tout éloignés qu'ils étoient de nous. Un signal que nos Siamois les plus avancés nous firent du haut d'une montagne augmenta nôtre courage & nous fit doubler le pas. Mais nous ne pûmes les joindre que vers dix heures du soir. Ils nous dirent que les Portugais étoient encore fort loin; & nous découvrîmes en effet leur Camp, à quelques feux qu'ils y avoient allumés. L'espérance d'y trouver du moins de l'eau, soutint nôtre courage. Après avoir continué de marcher l'espace de deux grandes heures, au travers des bois & des rochers, nous y arrivâmes avec des peines incroyables. Les Portugais s'étoient postés sur la croupe d'une grande montagne, après y avoir fait un grand feu, autour duquel ils s'étoient endormis. Chacun de nous demanda d'abord où étoit l'eau. Le Siamois eut l'humanité de m'en apporter, car le ruisseau qu'on avoit découvert étoit assez loin du Camp, & je n'aurois pas eu la force de m'y transporter. Je m'étendis auprès du feu. Le sommeil me prit dans cette posture jusqu'au lendemain que le froid me reveilla (g).

Je me sentis si affoibli, & pressé d'une faim si cruelle, qu'ayant soulevé mille fois la mort, je résolus de l'attendre dans le lieu où j'étois couché. Pourquoi l'aller chercher plus loin, avec de nouveaux tourmens? Mais ce mouvement de désespoir se dissipa bien-tôt, à la vue des Siamois & des Portu-

(g) Pag. 272 & précédentes.

gais, qu
tre en ch
sister à leu
leur. Je
colline, o
vitesse de
de me cou
Je me sent
n'en servi
vois renon
le moment
meil me p
mon Ami
chèrent aff
Mandarin
un lieu où
mes enseml
La faim, q
demi sèche
passent dev
de l'eau,
sent, & se
troupe, qui
nuit (b).

LE lende
simes de gr
de trouver l
Après avoir
sez loin de
que nous ne
avec une joy
nous fûmes l
nous ayant c
nous reconn
troupe nomb
leurs Comp
tre massacré
cher, dans
vie, que de
tourmens plu
d'assez loin q
d'abord, ils
procher, ils
nous montra
quatre misér

(b) Pa

Portugais, qui n'étant pas moins abbatu que moi, ne laissoient pas de se mettre en chemin pour travailler à la conservation de leur vie. Je ne pus résister à leur exemple. L'exercice de mes jambes me rendit un peu de chaleur. Je devançai même une fois mes Compagnons jusqu'au sommet d'une colline, où je trouvai des herbes extrêmement hautes & fort épaisses. La vitesse de ma marche avoit achevé d'épuiser mes forces. Je fus contraint de me coucher sur cette belle verdure, où je m'endormis. A mon réveil, je me sentis les cuisses & les jambes si roides, que je desespérai de pouvoir m'en servir. Cette extrémité me fit reprendre la résolution à laquelle j'avois renoncé le matin. J'étois si déterminé à mourir, que j'en attendois le moment avec impatience, comme la fin de mes infortunes. Le sommeil me prit encore dans ces tristes réflexions. Un Mandarin, qui étoit mon Ami particulier, & mes valets, qui me croyoient égaré, me cherchèrent assez long-tems. Ils me trouvèrent enfin; & m'ayant réveillé, le Mandarin m'exhorta si vivement à prendre courage, qu'il me fit quitter un lieu où je serois mort infailliblement sans son secours. Nous rejoignîmes ensemble les Portugais, qui s'étoient arrêtés près d'une ravine d'eau. La faim, qui les pressoit comme moi, leur fit mettre le feu à des herbes demi sèches, pour y chercher quelque lézard ou quelque serpent qu'ils pussent dévorer. Un d'entr'eux, ayant trouvé des feuilles sur le bord de l'eau, eut la hardiesse d'en manger, quelque amères qu'elles fussent, & sentit sa faim apaisée. Il annonça cette nouvelle à toute la troupe, qui n'en mangea pas moins avidement. Nous passâmes ainsi la nuit (b).

Le lendemain, qui étoit le cinquième jour de notre marche, nous partîmes de grand matin, persuadés que nous ne pouvions manquer ce jour-là de trouver les habitations Hollandoises. Cette idée renouvela nos forces. Après avoir marché sans interruption jusqu'à midi, nous aperçûmes, assez loin de nous, quelques hommes sur une hauteur. Personne ne douta que nous ne fussions au terme de nos souffrances, & nous nous avançâmes avec une joye qui ne peut être exprimée. Mais ce sentiment dura peu, & nous fûmes bientôt détrompés. C'étoient trois ou quatre Hottentots, qui nous ayant découvert les premiers, venoient armés de leurs zagaies, pour nous reconnoître. Leur crainte parut égale à la nôtre, à la vue de notre troupe nombreuse & de nos fusils. Cependant nous nous persuadâmes que leurs Compagnons n'étoient pas éloignés; & nous croyant au moment d'être massacrés par ces Barbares, nous prîmes le parti de les laisser approcher, dans l'idée qu'il valoit mieux finir tout-d'un-coup une malheureuse vie, que de la prolonger quelques jours, pour la perdre enfin par des tourmens plus cruels que la mort même. Mais lorsqu'ils eurent reconnu d'assez loin que nous étions en plus grand nombre qu'ils ne l'avoient jugé d'abord, ils s'arrêtèrent pour nous attendre à leur tour; & nous voyant approcher, ils prirent le devant, en nous faisant signe de les suivre, & nous montrant avec le doigt quelques maisons, c'est-à-dire, trois ou quatre misérables cabanes, qui se présentoient sur une colline. Ensuite,

OCCUM
SIAMNAM.
1686.

Il se détermine à mourir.

Un ami rappelle son courage.

Rencontre de quelques Hottentots.

Ils montrent un de leurs Villages.

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Conduite de
ces Barbares.

Seule mon-
noye qu'ils
connoissent.

Comment
les Manda-
rins soula-
gent leur
faim.

te, lorsque nous fûmes au pied de cette colline, ils prirent un petit chemin par lequel ils nous menèrent vers un autre Village, avec les mêmes signes, pour nous engager à marcher sur leurs traces, quoiqu'ils tournaient souvent la tête & qu'ils parussent nous observer d'un air de défiance.

EN arrivant à ce Village, qui étoit composé d'une quarantaine de cabanes, couvertes de branches d'arbres, dont les Habitans montoient au nombre de quatre ou cinq cens personnes, leur confiance augmenta jusqu'à s'approcher de nous, & nous considérer à loisir. Ils prirent plaisir à regarder particulièrement les Siamois, comme s'ils eussent été frappés de leur habilement. Cette curiosité nous parut bien-tôt importune. Chacun voulut entrer dans leurs cafes, pour y chercher quelques alimens; car tous les signes par lesquels nous leur faisons connoître nos besoins, ne servoient qu'à les faire rire de toutes leurs forces, sans qu'ils parussent nous entendre. Quelques-uns nous répétoient seulement ces deux mots, *Tabac, Pataque*. Je leur offris deux gros diamans que le premier Ambassadeur m'avoit donnés au moment de notre séparation, mais cette vûte les toucha peu. Enfin, le premier Pilote, qui avoit quelques pataques, seule monnoye qui soit connue de ces Barbares (i), fut réveillé par le nom; il leur en donna quatre, pour lesquelles ils amenèrent un bœuf, qu'ils ne vendent ordinairement aux Hollandois que sa longueur de tabac (k). Mais de quel secours pourroit être un bœuf, entre tant d'hommes à demi morts de faim, qui n'avoient vécu, depuis six jours entiers, que de quelques feuilles d'arbres? Le Pilote n'en fit part qu'aux gens de sa Nation, & à ses meilleurs Amis. Aucun Siamois n'en put obtenir un morceau. Ainsi nous eûmes le chagrin de ne recevoir aucun soulagement; à la vûte non-seulement de ceux qui fatisoient leur faim, mais de quantité de bestiaux qui païssoient dans la campagne. Les Portugais ne nous défendoient pas moins de toucher aux trempaux des Hottentots qu'au bœuf qu'ils avoient fait cuire, & nous mençoient de nous abandonner à la fureur de ces Barbares.

UN Mandarin, voyant que les Hottentots refusoient l'or monnoyé, prit le parti de se parer la tête de certains ornemens d'or, & parut devant eux dans cet état. Cette nouveauté leur plut. Ils lui donnèrent un quart de mouton pour ces petits ouvrages, qui valoient plus de cent pistoles. Nous mangeâmes cette viande à demi crue: mais elle ne fit qu'aiguïser notre appétit. J'avois remarqué que les Portugais avoient jetté la peau de leur bœuf, après l'avoir écorché. Ce fut un trésor pour moi. J'en eus toute confiance au Mandarin qui m'avoit sauvé de mon propre desespoir. Nous allâmes chercher cette peau ensemble; & l'ayant heureusement trouvée, nous la mîmes sur le feu pour la faire griller. Elle ne nous servit que pour deux repas; parceque les autres Siamois nous ayant découvert, il fallut partager avec eux notre bonne fortune. Un Hottentot s'étant arrêté, & considérant les boutons d'or de mon habit, je lui fis entendre que s'il vouloit me donner quelque chose à manger, je lui en ferois volontiers présent. Il me témoigna qu'il y consentoit: mais au-lieu d'un mouton que j'esperois

(i) Pag. 295.

(k) Pag. 296.

pour le
content
Nou
lumé de
pouffer
meil, p
tin; & p
Les mou
mant fet
provision
de l'eau.
qu'un fil
reposer p
tion de f
soupçon
LE jo
qu'il fall
que jama
ne, nous
y courut.
notre fair
avoir épr
l'eau que
que tout
cord, on
avoit fait
reconnois
reur, ils a
& de cher
arriver.
les, & d'a
contre la f
fontaines
souffrir
A la p
vâmes deu
terminée p
Cette vûte
le Cap de
forces, qu
jusqu'à la r
ce n'étoit
A l'espéran
lot, qui ay
rapporta q
couverte d
XII. Pa

pour le moins, il ne m'apporta qu'un peu de lait, dont il fallut paroître content.

Nous passâmes la nuit dans ce lieu, près d'un grand feu qu'on avoit allumé devant les cases des Hottentots. Ces Barbares ne firent que danser & pousser des cris jusqu'au jour; ce qui nous obligea de renoncer au sommeil, pour nous tenir incessamment sur nos gardes. Nous partîmes le matin; & prenant le chemin de la Mer, nous arrivâmes au rivage vers midi. Les moules que nous trouvâmes le long des rochers, nous firent un charmant festin. Après nous en être rassasiés, chacun eût soin d'en faire sa provision pour le soir. Mais il falloit rentrer dans les bois pour y chercher de l'eau. Nous n'en pûmes trouver qu'à la fin du jour. Encore n'étoit-ce qu'un filet d'eau fort sale. Mais personne ne se donna le tems de la laisser reposer pour en boire. On campa sur le bord du ruisseau, avec la précaution de faire la garde toute la nuit, dans la crainte des Caffres, dont on soupçonnoit les intentions.

Le jour suivant, nous nous trouvâmes au pied d'une haute montagne qu'il fallut traverser avec une étrange fatigue. La faim nous pressa plus que jamais, & rien ne s'offroit pour l'appaier. Du sommet de la montagne, nous vîmes sur un côteau des herbes assez vertes & quelques fleurs. On y courut. On se mit à manger les moins amères. Mais ce qui appaioit notre faim, augmenta notre soif, jusqu'à nous causer un tourment qu'il faut avoir éprouvé pour le comprendre. Cependant, nous ne trouvâmes de l'eau que bien avant dans la nuit, au pied de la même montagne. Lorsque tout le monde y fut rassemblé, on tint Conseil; & d'un commun accord, on prit la résolution de ne plus s'enfoncer dans les terres, comme on avoit fait jusqu'alors pour abrégér le chemin. Le Capitaine & les Pilotes reconnoissoient qu'ils s'étoient trompés. Ne pouvant plus cacher leur erreur, ils avouoient qu'ils étoient incertains, & du lieu que nous cherchions, & du chemin qu'il falloit tenir, & du tems dont nous avions besoin pour y arriver. D'ailleurs, on étoit sûr, en suivant la Côte, de trouver des moules, & d'autres coquillages, qui étoient du moins une ressource continuelle contre la faim. Enfin, comme la plupart des rivières, des ruisseaux & des fontaines ont leur cours vers la Mer, nous pouvions espérer d'avoir moins à souffrir de la soif.

A la pointe du jour, nous reprîmes le chemin du rivage, où nous arrivâmes deux heures avant midi. On découvrit d'abord une grande plage, terminée par une grosse montagne, qui s'avançoit fort loin dans la Mer. Cette vûe réjouit tout le monde, parceque les Pilotes assurèrent que c'étoit le Cap de Bonne-Espérance. Une si douce nouvelle ranima tellement nos forces, que sans nous reposer un moment, nous continuâmes de marcher jusqu'à la nuit. Mais après avoir fait cinq ou six lieues, on reconnut que ce n'étoit pas le Cap qu'on avoit espéré. De mortels regrets succédèrent à l'espérance. On se consola un peu néanmoins, sur le récit d'un Matelot, qui ayant été à la découverte, une heure avant le coucher du Soleil, rapporta qu'il avoit trouvé, à peu de distance, une petite Isle presque couverte de moules, avec une fort bonne source d'eau. On se hâta de

XII. Part.

O

s'y

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Leurs armes
dans le
Village des
Hottentots.

Ils se remet-
tent en mar-
che.

Erreur du
Capitaine &
des Pilotes.

Fausse espé-
rance qui
augmente
leur misère.

Occum
CHAMNAM.
1686.
Mort funeste
de deux Man-
darins.

s'y rendre, pour y passer la nuit; & le lendemain, on se trouva si bien du rafraîchissement qu'on s'y étoit procuré, qu'on prit le parti d'y demeurer tout le jour & la nuit suivante. Ce séjour nous délassa beaucoup, & l'abondance de la nourriture y remit un peu nos forces. Le soir, nous étant assemblés, suivant nôtre coutume, un peu à l'écart des Portugais, nous fûmes surpris de voir manquer un de nos Mandarins. On le chercha de tous côtés, on l'appella par des cris; mais ces soins furent inutiles. Ses forces l'avoient abandonné en chemin. L'extrême averfion qu'il avoit pour les herbes & pour les fleurs, que les autres mangeoient du moins sans dégoût, ne lui avoit pas permis d'en porter même à la bouche. Il étoit mort de faim & de foiblesse, sans pouvoir se faire entendre & sans être aperçu de personne. Quatre jours auparavant, un autre Mandarin avoit eû le même sort. Il faut que la misère endurecisse beaucoup le cœur. En tout autre tems, la mort d'un Ami m'eût causé une vive affliction; mais dans cette occasion je n'y fus presque pas sensible.

Invention
pour porter
de l'eau.

PENDANT le jour & les deux nuits que nous passâmes dans l'Isle, on remarqua certains arbres secs & assez gros, qui étoient percés par les deux bouts. La soif, qui nous avoit paru jusqu'alors un tourment si cruel, nous inspira le moyen d'en tirer quelque utilité. Chacun se pourvut d'un de ces longs tubes; & l'ayant bien fermé par le bas, on le remplit d'eau pour la provision du jour. Dans l'incertitude de la situation du Cap de Bonne-Espérance, les Pilotes proposèrent de monter sur celui que nous avions devant nous. Du sommet, on pouvoit espérer de découvrir l'objet de nos recherches. Cette idée plut à tout le monde. On eut besoin de beaucoup d'efforts, pour grimper sur une hauteur escarpée; & pendant tout le jour, on ne vécut que d'herbes & de fleurs, qui s'y trouvoient en différens lieux.

Troupe d'é-
léphants.

Vers le soir, en descendant de cette montagne, d'où nous avions eu le chagrin de ne pas appercevoir ce que nous cherchions, nous découvrîmes, à une demie lieue de nous, une troupe d'éléphants, qui païssoient dans une vaste campagne, mais qui n'étoient pas d'une grandeur extraordinaire. On passa la nuit sur le rivage, au pied de la montagne. Le Soleil n'étant point encore couché, on se répandit de tous côtés, sans rien trouver qui pût servir d'aliment. De tous les Siamois, je fus le seul à qui le hazard offrit de quoi souper. J'avois cherché des herbes ou des fleurs; & n'en ayant trouvé que de fort amères, je m'en retournois, après m'être inutilement fatigué; lorsque j'aperçus un serpent, fort menu à la vérité, mais assez long. Je le poursuivis dans sa fuite, & je le tuai d'un coup de poignard. Nous le mîmes au feu, sans autre précaution; & nous le mangeâmes tout entier sans excepter la peau, la tête & les os. Il nous parut de fort bon goût. Après cet étrange festin, nous remarquâmes qu'il nous manquoit un de nos trois Interprètes. On décampa, le lendemain, un peu plus tard qu'à l'ordinaire. Il s'étoit élevé à la pointe du jour, un gros brouillard, qui avoit obscurci tout l'horison. A peine eûmes-nous fait un quart de lieue, que nous fûmes incommodés d'un vent très-froid, & le plus impétueux que j'eusse éprouvé de ma vie. Peut-être l'affoiblissement de nos forces nous le faisoit-il trouver plus violent qu'il n'étoit en effet; mais ne pouvant met-

Vent terrible.

L'Auteur
tue un serpent
qu'on mange
tout entier.

tre un
nôtre t
voye su
se pluy
dans l'i
bres sec
ne trou
vine, e
sister à
toute ex
nous n'e
nos mau
il nous f
dre un p
Auss
paroître
nous rest
nos prem
nement &
cherchèr
seul, mai
ce cruel r
faim, la
nous acca
nous rega
silence &
qui reprit
Après not
bandonnés
mêmes de
freuse soli
d'eux ne m
suivre les
" Il n'y a
" le reste
" tranquil
" j'ai touj
" Mon pr
" même a
" toujours
" circonsp
" montag
" de nôtre
" une dist
" tés dans
" Pendant
" je l'ai p

tre un pied devant l'autre, nous fûmes obligés, pour avancer un peu vers notre terme, d'aller successivement à droite & à gauche, comme on luvoye sur Mer. Vers deux heures après-midi, le vent nous amena une grosse pluye, qui dura jusqu'au soir. Elle étoit si épaisse & si pesante, que dans l'impossibilité de marcher, les uns se mirent à l'abri sous quelques arbres secs, d'autres allèrent se cacher dans le creux des rochers, & ceux qui ne trouvèrent aucun azile s'appuyèrent le dos contre la hauteur d'une ravine, en se pressant les uns les autres pour s'échauffer un peu, & pour résister à la violence de l'orage. La description de nos peines surpasse ici toute expression. Quoique nous eussions passé le jour sans manger, & que nous n'eussions bù que de l'eau de pluye, la faim nous parut le moindre de nos maux, lorsqu'à l'arrivée de la nuit, tremblans de lassitude & de froid, il nous fut impossible de fermer l'œil & même de nous coucher, pour prendre un peu de repos.

Aussi nous crûmes-nous délivrés de la moitié de notre misère, en voyant paroître le jour. L'engourdissement, la foiblesse & les autres maux qui nous restoient d'une si fâcheuse nuit, ne nous empêchèrent pas de tourner nos premiers soins à rejoindre les Portugais. Mais quels furent notre étonnement & notre tristesse de ne les plus appercevoir? En vain nos yeux les cherchèrent de tous côtés. Non-seulement nous n'en découvrîmes pas un seul, mais il nous fut impossible de juger quel chemin ils avoient pris. Dans ce cruel moment, tous les maux que nous avions essuyés jusqu'alors, la faim, la soif, la lassitude, & la douleur, se réunirent devant nous pour nous accabler. La rage & le desespoir se saisirent de notre cœur. Nous nous regardions les uns les autres, étonnés, à demi morts, dans un profond silence & sans aucun sentiment. Le second Ambassadeur fut le premier qui reprit courage. Il nous assembla tous, pour délibérer sur notre sort. Après nous avoir représenté que les Portugais ne pouvoient nous avoir abandonnés sans de fortes raisons, & que nous avions été obligés nous-mêmes de laisser notre premier Ambassadeur derrière nous, dans une affreuse solitude, il nous fit considérer que le secours que nous avions tiré d'eux ne méritoit pas d'être regretté; & que nous pouvions continuer de suivre les Côtes, suivant la résolution que nous avions prise de concert.

„ Il n'y a qu'une seule chose, nous dit-il, que nous devons préférer à tout
 „ le reste, & qui m'empêcheroit de sentir mon malheur si j'avois l'esprit
 „ tranquille sur ce point. Vous êtes tous témoins du profond respect que
 „ j'ai toujours eü pour la lettre du grand Roi dont nous sommes les Sujets.
 „ Mon premier soin, dans notre naufrage, fut de la sauver. Je ne puis
 „ même attribuer ma conservation qu'à la bonne fortune qui accompagne
 „ toujours ce qui appartient à notre Maître. Vous avez vu avec quelle
 „ circonspection je l'ai portée. Quand nous avons passé la nuit sur des
 „ montagnes, je l'ai toujours placée au sommet, ou du moins, au-dessus
 „ de notre troupe; & me mettant un peu plus bas, je me suis tenu dans
 „ une distance convenable pour la garder. Quand nous nous sommes arrêtés
 „ dans les plaines, je l'ai toujours attaché à la cime de quelque arbre.
 „ Pendant le chemin, je l'ai portée sur mes épaules, aussi long-tems que
 „ je l'ai pû; & je ne l'ai confiée à d'autres, qu'après l'épuisement de mes
 „ forces.

Occum.
 CHAMNAN.
 1686.
 Pluye qui
 l'est encore
 plus.

Les Siamois
 font abandonnés des
 Portugais.

Leur consternation.

Discours
 d'un Mandarin qui relève
 leur courage.

Extrême
 respect des
 Siamois pour
 les lettres de
 leur Roi.

Occum
CHAMNAM.
1686.

„ forces. Dans le doute où je suis si je pourrai vous suivre long-tems ,
„ j'ordonne, de la part du grand Roi nôtre Maître, au troisième Ambaſ-
„ ſadeur, qui en uſera de même à l'égard du premier Mandarin s'il meurt
„ avant lui, de prendre après ma mort les mêmes ſoins de cette auguſte
„ lettre. Si, par le dernier des malheurs, aucun de nous ne pouvoit ar-
„ river au Cap de Bonne-Eſpérance, celui qui en ſera chargé le dernier,
„ ne manquera point de l'enterrer avant que de mourir, ſur une monta-
„ gne, ou dans le lieu le plus élevé qu'il pourra trouver; afin qu'ayant mis
„ ce précieux dépôt à couvert d'inſulte, il meure proſterné dans le même
„ lieu, avec autant de reſpect, en mourant, que nous en devons au Roi
„ pendant nôtre vie. Voilà ce que j'avois à vous recommander. Après
„ cette explication, reprenons courage, ne nous ſéparons jamais, allons à
„ petites journées; la fortune du grand Roi, nôtre Maître, nous proté-
„ gera toujours ”.

Ils s'effor-
cent de re-
trouver les
Portugais.

Ce diſcours nous remplit de réſolution. Cependant, au-lieu de nous at-
tacher à ſuivre les Côtes, on convint qu'il falloit tenter de rejoindre les
Portugais, & prendre le chemin qu'on pouvoit juger qu'ils avoient ſuivi.
Nous avions devant nous une grande montagne, & ſur la droite, un peu à
côté, quelques petites collines. Nous nous perſuadâmes aiſément, que fa-
tigués comme ils étoient, ils n'auroient pas choiſi les plus rudes paſſages,
quoiqu'ils fuſſent les plus droits. On prit par la première colline. Cette
journée me couta d'étranges douleurs. Non-ſeulement la nuit précédente
m'avoit rendu les jambes roides & engourdis, mais elles commencèrent à
s'enfler avec tout mon corps. Quelques jours après, il me ſortit de tout
le corps, ſur-tout des jambes, une eau blanchâtre & pleine d'écume. Nous
marchions fort vite; ou du moins, il nous ſembloit que nous faiſions beau-
coup de diligence, quoiqu'en effet nous fiſſions peu de chemin. Vers midi,
nous arrivâmes fort las au bord d'une Rivière, qui pouvoit avoir ſoixante
pieds de large, & ſept ou huit de profondeur. Nous doutâmes ſi les Por-
tugais l'avoient paſſée, parceque ſans avoir beaucoup de largeur elle étoit
extrêmement rapide. Quelques Siamois eſſayèrent de la traverser; mais le
courant étoit ſi impétueux qu'ils retournèrent ſur leurs pas dans la crainte
d'être enportés. Cependant on réſolut de tenter encore une fois le paſſa-
ge; & pour le faire avec moins de péril, on ſ'aviſa de lier enſemble tou-
tes les écharpes de la troupe, dont un Mandarin fort robuste entreprit d'at-
tacher un bout au tronc d'un arbre qu'on voyoit de l'autre côté de la Rivière,
dans l'eſpérance qu'à la faveur de cette eſpèce de chaîne, chacun pour-
roit paſſer ſucceſſivement. Mais à peine le Mandarin fut-il au milieu de
la Rivière, que ne pouvant réſiſter au cours de l'eau, il fut obligé de quit-
ter le bout des écharpes, pour nager vers l'autre bord; & malgré toute
ſon adreſſe, il fut jetté contre une pointe de terre, qui le bleſſa dans plu-
ſieurs endroits du corps. Il prit le parti de remonter à pied le long du
rivage, pour crier, vis-à-vis de nous, qu'il n'étoit pas vraiſemblable
que les Portugais euſſent pris cette route. On lui dit de nous rejoindre;
ce qu'il ne put exécuter qu'en remontant bien haut, pour ſe mettre
à la nage.

Ils en ſui-
vent les ri-
ves.

Nous conclûmes que le Portugais avoient ſuivi le bord où nous étions,
&

& l'on p
lieu pl
finies, 1
pied; c
ſans. Il
paſſâmes
puis que
pouvois
ment, q
d'eau &
des force
PEND
Rivière,
re éloign
A quelqu
aperçut
gais avoit
Cette rem
la Rivière
tions à de
vois plus
cet inutil
nous les r
nos valet
le mâcher
& dans ce
toient l'ef
APRÈS
côteau, u
le bord de
toit joint à
en terre,
d'un petit
c'eſt-à-dire
voulu ſe ſ
jugâmes q
ſi belle ve
feuilles les
étoient tr
pour les re
tite Iſle o
Mais le ch
nous devic
tous deux
quel des de
agne très-r
Rivière for

& l'on prit le même chemin. Un bas déchiré, qu'on trouva une demie lieue plus loin, nous confirma dans cette opinion. Après des peines infinies, nous arrivâmes au bas d'une montagne, qui étoit creusée par le pied; comme si la Nature en eût voulu faire un logement pour les passans. Il y avoit assez d'espace pour nous y loger tous ensemble. Nous y passâmes une nuit très-froide, & par conséquent très-douloureuse. Depuis quelques jours que mes jambes & mes pieds s'étoient enflés, je ne pouvois porter de souliers ni de bas. Cette incommodité s'accrut tellement, qu'en m'éveillant le matin, je remarquai sous moi la terre couverte d'eau & d'écume, qui étoient sorties de mes pieds. Cependant je trouvai des forces pour partir.

PENDANT tout le jour, nous continuâmes de suivre les bords de la Rivière, impatiens de trouver les Portugais, que nous ne pouvions croire éloignés. Nous trouvions, par intervalles, des traces de leur marche. A quelque distance de la caverne où nous avions couché, un de nos gens aperçut un peu à l'écart, un fusil avec une boete à poudre, qu'un Portugais avoit apparemment laissés, dans l'impuissance de les porter plus loin. Cette rencontre nous fut d'une extrême utilité. Depuis que nous suivions la Rivière, nous n'avions trouvé aucune espèce de nourriture, & nous étions à demi morts de faim. On fit aussi-tôt du feu. Pour moi, qui n'avois plus d'usage à faire de mes souliers, & qui étois même embarrassé de cet inutile fardeau, j'en séparai toutes les pièces, que je fis griller; & nous les mangeâmes avidement. On essaya de manger le chapeau d'un de nos valets, après l'avoir fait griller long-tems; mais il fut impossible de le mâcher, il falloit en faire cuire les pièces jusqu'à les mettre en cendre; & dans cet état, elles étoient si amères & si dégoutantes qu'elles révoltoient l'estomac.

APRÈS avoir repris nôtre route, nous trouvâmes encore, au pied d'un coteau, une preuve bien sensible que les Portugais suivoient comme nous le bord de la Rivière. Ce fut le corps d'un de nos Interprètes, qui s'étoit joint à leur troupe, & qui étoit mort en chemin. Il avoit les genoux en terre, & les mains, la tête & le reste du corps appuyés sur le revers d'un petit coteau. Les deux Interprètes qui nous restoient, étant Metifs, c'est-à-dire, nés de Pères Européens & de Mères Siamois, n'avoient pas voulu se séparer des Portugais & nous avoient abandonnés avec eux. Nous jugeâmes que celui-ci étoit mort de froid. Le coteau étoit couvert d'une si belle verdure, que chacun y fit une petite provision d'herbes & de feuilles les moins amères, pour le repas du soir. L'idée que les Portugais étoient trop loin devant nous, & que nous nous fatiguions inutilement pour les rejoindre, commençoit à nous faire regretter d'avoir quitté la petite Isle où nous avions trouvé de l'eau excellente & quantité de moules. Mais le chagrin & les murmures augmentèrent beaucoup, dans le lieu où nous devions passer la nuit. Il n'y avoit que deux chemins à prendre, tous deux fort difficiles; & rien ne pouvoit servir à nous faire distinguer lequel des deux les Portugais avoient suivi. D'un côté, on voyoit une montagne très-rude, & de l'autre un marécage, coupé de divers canaux que la Rivière formoit naturellement, & qui, dans plusieurs endroits, inondoient

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Ils trouvent
quelques traces
des Portugais.

Mort d'un
des Interprètes
Siamois.

Murmures
de la troupe.

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Elle retourne
sur ses pas.

Leur joye,
en arrivant à
l'Isle aux
moules.

Le bois leur
manque.

Ils prennent
la résolution
de s'abandonner
aux Hottentots.

une partie de la campagne. On ne pouvoit se persuader que les Portugais eussent traversé la montagne. Il n'y avoit pas plus d'apparence qu'ils fussent entrés dans le marais, qui nous paroissoit presqu'entièrement inondé, & qui n'offroit d'ailleurs aucun vestige d'hommes. Nous délibérâmes une partie de la nuit s'il falloit passer outre, ou retourner sur nos pas. La difficulté de choisir entre les deux routes, parut si difficile à surmonter, que tout le monde fut d'avis de ne pas aller plus loin. Il paroissoit impossible de traverser le marais, sans se mettre en danger d'y périr mille fois; & passer sur la montagne, c'étoit s'exposer à mourir de soif, parcequ'il n'y avoit aucune apparence d'y trouver de l'eau, & qu'il ne falloit pas moins de deux jours pour la traverser. On conclut de retourner à la petite Isle qu'on regrettoit d'avoir quittée; d'y attendre pendant quelques jours des nouvelles de la troupe Portugaise; & si nous n'en recevions aucune lorsque nous aurions consumé les rafraichissemens, d'aller trouver volontairement les Hottentots, & de nous offrir à leur servir d'Esclaves, pour garder leurs troupeaux. Cette condition nous paroissoit plus douce que le malheureux état où nous gémissions depuis si long-tems.

APRÈS la résolution du conseil, il nous tarda que le jour fût venu pour nous remettre en marche. Nous retournâmes sur nos pas avec tant de courage, dans l'espérance de revoir l'Isle désirée, & d'y soulager la faim qui nous devenoit chaque jour plus insupportable, que nous y arrivâmes le troisième jour. Nous sentîmes des transports de joye à la vûe d'un lieu agréable. Chacun s'efforça d'y entrer le premier. Mais la diligence des plus ardens fut inutile, parceque la marée en avoit fermé le passage. Cette Isle, à parler proprement, n'étoit qu'un rocher assez élevé, de figure ronde, & d'environ cent pas de circuit dans la haute Mer; mais qui s'aggrandissoit lorsque la Mer venoit à se retirer, & qui se trouvoit environné alors de quantité de petites roches, qu'on découvroit sur le sable. Nous attendîmes impatiemment le départ de la marée, qui nous rendit enfin la liberté du passage. Chacun s'empressa de prendre des moules. Après en avoir amassé suffisamment pour toute la journée, nous en mangions une partie, & nous exposions l'autre au Soleil, ou nous la faisons cuire au feu pour le soir. Toutes les Côtes voisines étoient si désertes & si arides, qu'il ne se trouvoit qu'un petit nombre d'arbres secs, pour allumer du feu. Nous ne pouvions vivre néanmoins sans ce secours; car à-peine étions-nous endormis, que le froid & l'humidité nous réveilloient. Le bois nous manqua bien-tôt sur le rivage, quelques-uns en allèrent chercher plus loin dans les terres. Mais les environs n'étoient que des déserts couverts de sable, & pleins de rochers escarpés, sans arbres, & sans aucune verdure. On trouva beaucoup de fiente d'éléphants, qui servit deux ou trois jours à l'entretien de nôtre feu. Enfin ce dernier secours nous ayant aussi manqué, la rigueur du froid nous fit abandonner un lieu qui nous avoit fourni pendant six jours des rafraichissemens si nécessaires à nos besoins. Nous prîmes le parti de chercher les Hottentots, pour nous abandonner à la discrétion des plus barbares de tous les hommes. Mais à quoi ne nous serions-nous pas exposés, pour sauver une vie qui nous avoit déjà coûté si cher?

Notre

Notre
nous lais
l'idée qu
voient êt
ou que le
nous déte
che, cha
les. On
montagne
apporté c
pre à serv
peu d'her
de nos m
dirent dan
amas d'ea
TANDI
du Lac ap
gne dont
trois hom
se furent
qu'ils avoi
& d'autre
de leurs m
landa, Hol
ses de ceu
être pour
que le Cap
un peu de
quelque lie
voit nous
la mort mé
insupporta
tots pour c
les premier
voient app
mander.
& jugeant
qu'ils accep
donnai fix
je fis grille
CES Gu
quelque-ten
tience, ils
vers midi.
voit été fo
accablés
leur fut in

Nous partîmes, en regrettant amèrement les moules & l'eau douce que nous laissions dans l'Isle. Ce qui avoit achevé de nous déterminer, c'étoit l'idée que les Portugais ne nous donnant point de leurs nouvelles, ils devoient être morts en chemin, ou qu'ils nous croyoient morts nous-mêmes, ou que les gens qu'ils avoient envoyés au devant de nous ne viendroient pas nous déterrer dans cette Isle écartée. Avant que de nous mettre en marche, chacun fit, suivant ses forces, une provision d'eau douce & de moules. On alla passer la nuit au bord d'un étang d'eau salée, fort près d'une montagne où nous avions déjà campé. Il fut heureux pour nous d'avoir apporté de l'eau & des vivres, car nous ne découvrîmes rien qui fût propre à servir d'aliment. Dès la pointe du jour, chacun se mit à chercher un peu d'herbe ou quelques feuilles d'arbres. Nous voulions conserver le reste de nos moules, pour des occasions plus pressantes. Quelques-uns descendirent dans le Lac, pour y trouver quelques poissons: mais ce n'étoit qu'un amas d'eau salée & bourbeuse.

TANDIS que nous étions ainsi dispersés, ceux qui n'étoient pas éloignés du Lac apperçurent trois Hottentots, qui venoient droit vers eux. Un signe dont on étoit convenu nous rassembla aussi-tôt, & nous attendîmes ces trois hommes, qui marchèrent à grands pas pour nous joindre. Dès qu'ils se furent approchés, nous reconnûmes, aux pipes dont ils se servoient, qu'ils avoient quelque commerce avec les Européens. La difficulté de part & d'autre, fut d'abord à nous faire entendre. Ils nous faisoient des signes de leurs mains, en élevant six doigts, & criant de toutes leurs forces, *Hollanda, Hollanda*. Quelques-uns de nos Siamois les prirent pour des Emisaires de ceux que nous avions déjà rencontrés, & qui nous cherchoient peut-être pour nous massacrer. D'autres croyoient entendre, par leurs signes, que le Cap de Bonne-Espérance n'étoit éloigné que de six journées. Après un peu de délibération, nous nous déterminâmes à suivre ces Guides, dans quelque lieu qu'ils voulussent nous mener, par la seule raison qu'il ne pouvoit nous arriver rien de pire que ce que nous avions déjà souffert, & que la mort même étoit le remède de tant de malheurs qui nous rendoient la vie insupportable. Cependant, nous cessâmes bien-tôt de prendre ces Hottentots pour des Espions, en reconnoissant qu'ils n'étoient pas si simples que les premiers, & qu'ils avoient quelque liaison avec les Européens. Ils apportèrent un quartier de mouton, que la faim nous obligea de leur demander. Ils nous firent connoître que nous l'obtiendrions pour de l'argent; & jugeant par nos signes que nous n'en avions pas, ils nous témoignèrent qu'ils accepteroient nos boutons, qui étoient d'or & d'argent. Je leur en donnai six d'or: ils m'abandonnèrent aussi-tôt le quartier de mouton, que j'eus grillé, & que je partageai ensuite avec mes Compagnons.

CES Guides inconnus nous pressoient fort de les suivre. Ils marchèrent quelque-tems devant nous; & notre lenteur paroissant leur causer de l'impatience, ils revenoient à nous pour nous exciter. Nous avions quitté l'étang vers midi. Ils nous menèrent camper au pied d'une hauteur. Le chemin avoit été fort rude. De quinze que nous étions encore, sept se trouvèrent accablés de misère & de fatigue; que le lendemain, lorsqu'il fallut partir, leur fut impossible de faire usage de leurs jambes. Nous tinmes conseil

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Motifs qui
les obligent
de quitter
l'Isle.

Rencontre
de trois Hot-
tentots.

Ce qu'on
croit enten-
dre par leurs
signes.

Secours que
les Siamois
tirent d'eux.

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Exemple
de la faleté
des Hotten-
tots.

Reste de la
marche & les
difficultés.

Humanité
d'un des Am-
bassadeurs
Siamois.

Alimens
que les dé-
serts d'Afri-
que offrent
aux miséra-
bles.

sur ce triste incident. On résolut de laisser dans ce lieu les plus foibles, avec une partie des moules sèches qui nous restoit; en les assurant que notre premier soin, si nous avions le bonheur de trouver une habitation Hollandoise, seroit de leur envoyer des voitures commodes. Quelque dure que leur parût cette séparation, la nécessité les força d'y consentir. A la vérité, nous étions tous dans un misérable état; il n'y avoit pas un de nous qui n'eût le corps, sur-tout les cuisses & les pieds, extraordinairement enflés: mais les malheureux que nous abandonnions étoient si défigurés qu'ils faisoient peur. Nous emportâmes un regret fort amer, de quitter ces chers Compagnons, dans l'incertitude de les revoir jamais: mais ils ne pouvoient recevoir de nous aucun soulagement, quand nous aurions pris le parti de mourir avec eux. Après nous être dit un triste adieu, nous recommençâmes à marcher, pour suivre nos Guides, qui nous avoient précédés de fort grand matin. Comme j'étois toujours un des plus diligens, je fus témoin d'un spectacle fort désagréable, auquel je ne m'arrête ici que pour faire connoître la faleté de cette Barbare Nation. Après avoir fait du feu, pour se chauffer à la fin d'une nuit très-froide, ils prirent des charbons éteints, & les ayant mis dans un trou, qu'ils creusèrent exprès, ils urinèrent dessus, ils broyèrent tout ensemble, & s'en frottèrent long-tems le visage & tout le corps. Après cette cérémonie, ils vinrent se présenter devant nous, fort chagrins de nous voir moins prompts qu'eux. Enfin, la patience parut leur manquer. Ils tinrent conseil entr'eux, pendant quelques momens. Deux se détachèrent, & prirent les devants avec beaucoup de diligence. Le troisième demeura près de nous, sans s'écarter jamais, & s'arrêtoit même, à chaque occasion, aussi long-tems que nous paroissions le desirer.

Nous employâmes six jours entiers à le suivre, avec une fatigue & de peines, qui nous semblèrent beaucoup plus insupportables que les précédentes. Il falloit incessamment monter & descendre, par des lieux dont la seule vûe nous effrayoit. Notre Guide, accoutumé à grimper sur les hauteurs les plus escarpées, avoit peine lui-même à se soutenir dans plusieurs passages. Quelques Siamois, lui voyant prendre le chemin d'une montagne si rude qu'ils la croyoient inaccessible, formèrent la résolution de l'affoiblir; dans l'idée qu'il ne nous y menoit que pour nous faire périr. Le second Ambassadeur leur fit honte de ce cruel dessein. Il leur représenta que ce pauvre Hottentot nous servoit sans y être obligé, & que dans notre situation, l'ingratitude seroit le plus horrible de tous les crimes. Comme les difficultés, qui étonnent à la première vûe, s'applanissent lorsqu'on s'envisage de près, ces mêmes lieux, qui nous sembloient si dangereux de l'éloignement, prenoient une autre face à mesure que nous avançons, & les pentes devenoient plus faciles. Enfin, malgré tous nos maux, la laideur, la faim & la soif, il n'y avoit pas d'obstacles que notre courage ne nous fit surmonter.

PENDANT ce tems-là, nous ne vivions que de nos moules séchées & du Soleil, & nous les ménageons soigneusement. On se croyoit heureux de rencontrer certains petits arbres verts, dont les feuilles avoient une aigreur appétissante & servoient d'assaisonnement à nos moules. Les grenouilles

vertes no-
vent, sur-
plaisoient
espèce de
& qui ne
te des élé-
ger, c'éto-
que je leu-
stiles à ce-
crémities (

ENFIN
l'heureuse
heures du
très-haute
On les pri-
mettoit par
que ces d-
ils venoien-
agréablem-
avec les d-
port de nô-
notre misér-
prochés.

où étoient
leur firent
soir, ils t-
gés de que-
du pain fra-
mouvement
Hollandois
pères, leur
inestimable
sur le cham-
mier Amba-
lui chercher
Roi, notre
m'avoit dor-
Je fis présen-
remercier d-

MAIS ce-
nous nous s-
ler plus loin
croyables.
ne nous rest-
nous reposer

(1) P

XII. Part

verta

vertes nous paroissent aussi d'un fort bon goût. Nous en trouvions souvent, sur-tout dans les lieux couverts de verdure. Les sauterelles nous plaisoient moins. Mais l'insecte qui nous parut le plus agréable étoit une espèce de grosse mouche, ou de hanneton, fort noir, qui ne se trouve & qui ne vit que dans l'ordure. Nous en trouvâmes beaucoup sur la fiente des éléphants. L'unique préparation qu'on apportoit, pour les manger, c'étoit de les faire griller au feu. Je ne ferai pas difficulté d'avouer que je leur trouvois un goût merveilleux. Ces connoissances peuvent être utiles à ceux qui auront le malheur de se trouver réduits aux mêmes extrémités (1).

ENFIN, le trente-unième jour de nôtre marche, & le sixième après l'heureuse rencontre des Hottentots, en descendant une colline, vers six heures du matin, nous aperçûmes quatre personnes sur le sommet d'une très-haute montagne qui étoit devant nous & que nous devions traverser. On les prit d'abord pour des Hottentots, parceque l'éloignement ne permettoit pas de les distinguer, & qu'il ne pouvoit pas nous venir à l'esprit que ces déserts eussent d'autres créatures humaines à nous offrir. Comme ils venoient à nous & que nous marchions vers eux, nous fûmes bien-tôt agréablement détrompés. Il nous fut aisé de reconnoître deux Hollandois, avec les deux Hottentots qui nous avoient quittés en chemin. Le transport de nôtre joye fut proportionné à toutes les peintures qu'on a lûes de nôtre misère. Ce sentiment augmenta lorsque nos Libérateurs se furent approchés. Ils commencèrent par nous demander si nous étions Siamois, & où étoient les Ambassadeurs du Roi nôtre Maître. On les leur montra. Ils leur firent beaucoup de civilités; après quoi, nous ayant invités à nous asseoir, ils firent approcher les deux Caffres qui les accompagnoient, chargés de quelques rafraîchissemens qu'ils nous avoient apportés. A la vûe du pain frais, de la viande cuite & du vin, nous ne pûmes modérer les mouvemens de nôtre reconnoissance. Les uns se jettoient aux pieds des Hollandois & leur embrassoient les genoux. D'autres les nommoient leurs pères, leurs libérateurs. Pour moi, je fus si pénétré de cette faveur inestimable, que dans le sentiment qui m'agitoit, je voulus leur faire voir, sur le champ, le prix que j'attachois à leurs généreux soins. Nôtre premier Ambassadeur, en nous ordonnant de le laisser derrière nous & d'aller lui chercher quelque voiture, s'étoit défait de plusieurs pierreries que le Roi, nôtre Maître, lui avoit confiées pour en faire divers présens. Il m'avoit donné cinq gros diamans, enchassés dans autant de bagues d'or. Je fis présent d'une de ces bagues à chacun des deux Hollandois, pour les remercier de la vie dont je croyois leur avoir obligation.

MAIS ce qui paroît surprenant, c'est qu'après avoir bû & mangé, nous nous sentîmes tous si foibles, & dans une si grande impossibilité d'aller plus loin, qu'aucun de nous ne put se lever qu'avec des douleurs incroyables. En un mot, quoique les Hollandois nous représentassent qu'il ne nous restoit qu'une heure de chemin jusqu'à leurs habitations, où nous nous reposerions à loisir, personne n'eut assez de force & de courage pour

(1) Pag. 321 & précédentes.

Occum
CHAMNAM.
1686.

Rencontre
de deux Hol-
landois, qui
venoient au-
devant des
Siamois.

Transports
naturels de
reconnois-
sance.

Les secours
augmentent
la foiblesse
des Siamois.

OCCUM
CHAMNAM.
1686.

Ils sont por-
tés dans une
habitation
Hollandoise.

Ils se ren-
dent à la For-
teresse du
Cap.

Civilités
qu'ils reçoi-
vent du Com-
mandant.

Les Hol-
landois se
font payer le
service qu'ils
avoient rendu
aux Siamois.

entreprendre une marche si courte. Nos généreux Guides, reconnoissant que nous n'étions plus capables de faire un pas, envoyèrent les Hottentots nous chercher des voitures. En moins de deux heures, nous les vîmes revenir avec deux charettes & quelques chevaux. Le second de ces deux secours nous fut inutile. Personne n'ayant pu s'en servir, nous nous mîmes tous sur les charettes, qui nous portèrent à l'habitation Hollandoise. Elle n'étoit éloignée que d'une lieue. Nous y passâmes la nuit, couchés sur la paille, avec plus de douceur qu'on n'en a jamais senti dans la meilleure fortune. Mais le lendemain, à notre réveil, quelle fut notre joye de nous voir délivrés, & désormais à couvert des effroyables souffrances que nous avions essuyées l'espace de trente & un jours.

NÔTRE premier soin fut de prier les Hollandois d'envoyer une charette, avec les rafraîchissemens nécessaires, aux sept Siamois que nous avions laissés en chemin. Apres avoir vû partir cette voiture, nous nous rendîmes, sur deux autres, dans une habitation Hollandoise à quatre ou cinq lieues de la première. A peine y fûmes-nous arrivés, que nous vîmes paroître plusieurs Soldats, envoyés par le Gouverneur pour nous servir d'escorte, & deux chevaux pour les deux Ambassadeurs. Mais ils étoient si malades, qu'ils n'osèrent s'en servir. Ainsi nous reprîmes nos charettes; & dans cet équipage, nous nous rendîmes à la Forteresse que les Hollandois ont à la rade du Cap de Bonne-Espérance. Le Commandant, averti de notre arrivée, envoya son Secrétaire au-devant des Ambassadeurs, pour leur faire des complimens de sa part. On nous fit entrer dans le Fort, au travers d'une vingtaine de Soldats rangés en haye. Nous fûmes conduits à la maison du Commandant, qui se trouva au pied de l'escalier, où il reçut avec de grandes marques de respect & d'affection les Ambassadeurs & les Mandarins de leur suite. Il nous fit entrer dans une salle, où nous ayant priés de nous asseoir, il nous fit apporter des rafraîchissemens, tandis qu'il faisoit tirer onze coups de canon, pour honorer le Roi de Siam dans la personne de ses Ministres. Nous le conjurâmes d'envoyer, avec toute la diligence possible, quelque secours au premier Ambassadeur, que nous avions laissé assez près du rivage où notre Vaisseau étoit brisé. Il nous répondit que dans la saison où l'on étoit encore, il étoit impossible de nous satisfaire; mais qu'aussi-tôt qu'elle seroit passée, il n'en manqueroit pas d'y employer tous ses soins. Il ajouta que nous étions heureux d'avoir suivi les Côtes; que si nous eussions un peu pénétré dans le bois, nous serions infailliblement tombés entre les mains de certains Cafres, qui nous auroient massacrés sans pitié.

LORSQU'EN approchant du Cap nous eûmes apperçu plusieurs Navires à la rade, nous sentîmes l'espérance de revoir encore une fois nos parents & notre chère patrie. Les offres du Commandant nous confirmèrent dans une idée si consolante, & nous firent presque entièrement oublier nos peines. Il fut fidèle à ses promesses. Son Secrétaire reçut ordre de nous conduire au logement qu'il nous avoit fait préparer, & l'on nous y fournit libéralement tous les rafraîchissemens qui nous étoient nécessaires. Il est vrai qu'il fit tenir un compte exact de notre dépense, & du loyer même de notre maison, qu'il envoya jusqu'à Siam, aux Ministres du Roi notre

Maître,

Maître,
jusqu'à la
nous, &
fimes au

LES P
core plus
compagn
Portugal,
yeux. U

gémissem
accablés d

La seule r

de recom

choit les

entendoit

chaque he

nous eures

& de con

parmi lesq

MAIS

être jamais

C'étoit un

rendu des

& sa fidél

sance, cor

son fils un

coutumer

sier à per

l'homme

étoit bien

peut pour

qu'à ses pr

min, il le

étant ou m

mes, ce p

l'ayant obl

possible de

pouvoir pl

fit aider,

pables de

avoit priés

sée, déclan

avec lui.

fit mettre

Maître, & qui lui fut payé avec autant d'exactitude. On lui rembourfa jusqu'à la paye de l'Officier & des Soldats, qui étoient venus au-devant de nous, & qui firent la garde à nôtre porte pendant tout le séjour que nous fîmes au Cap.

LES Portugais y étoient arrivés huit jours avant nous, après avoir encore plus souffert. Un Père Portugais de l'Ordre de S. Augustin, qui acompagnoit, par l'ordre du Roi, les Ambassadeurs destinés à la Cour de Portugal, nous fit une peinture de leurs peines, qui nous tira les larmes des yeux. Un tigre, nous dit-il, auroit eu le cœur attendri des cris & des gémissemens de ceux qui tombaient au milieu de leur marche, également accablés de douleur & de faim. Ils invoquoient l'assistance de leurs amis & de leurs proches. Tout le monde paroissoit insensible à leurs plaintes. La seule marque d'humanité qu'on donnoit, en les voyant tomber, étoit de recommander leur ame à Dieu. On détournoit les yeux, on se bouchait les oreilles, pour n'être pas effrayé par les cris lamentables qu'on entendoit sans cesse, & par la vûe des mourans qui tombaient presque à chaque heure du jour. Ils avoient perdu, dans ce Voyage, depuis qu'ils nous eurent quitté, cinquante ou soixante personnes de toute sorte d'âges & de conditions, sans y comprendre ceux qui étoient morts auparavant, parmi lesquels étoit un Jésuite, déjà vieux & fort cassé.

MAIS le plus triste accident qu'on puisse s'imaginer, & dont on n'a peut-être jamais vû d'exemple, fut celui qui arriva au Capitaine du Vaisseau. C'étoit un homme de qualité, riche, & d'un caractère vertueux. Il avoit rendu des services considérables au Roi son Maître, qui estimoit sa valeur & sa fidélité. Je ne puis me rappeler son nom; mais on vantoit sa naissance, comme une des plus illustres du Portugal. Il avoit mené aux Indes son fils unique, âgé d'environ dix ou douze ans; soit qu'il eût voulu l'accoutumer de bonne heure aux fatigues de la Mer, ou qu'il n'eût osé confier à personne l'éducation d'un enfant si cher. En effet, ce jeune Gentilhomme avoit toutes les qualités qui concilient l'estime & l'amitié. Il étoit bien fait de sa personne; bien élevé, savant pour son âge; d'un respect pour son Père, d'une docilité & d'une tendresse, qu'on auroit pû proposer pour modèle. Le Capitaine, en se sauvant à terre, ne s'étoit fié qu'à ses propres mains du soin de l'y conduire en sûreté. Pendant le chemin, il le faisoit porter par des Esclaves. Mais, enfin, tous ces Nègres étant ou morts, ou si languissans, qu'ils ne pouvoient se traîner eux-mêmes, ce pauvre enfant devint si foible, qu'un jour après midi, la fatigue l'ayant obligé comme les autres de se reposer sur une colline, il lui fut impossible de se relever. Il demeura couché, les jambes roides, & sans les pouvoir plier. Ce spectacle fut un coup de poignard pour son Père. Il le fit aider, il l'aida lui-même à marcher. Mais ses jambes n'étant plus capables de mouvement, on ne faisoit que le traîner; & ceux que le Père avoit priés de lui rendre ce service, sentant eux-mêmes leur vigueur épuisée, déclarèrent qu'ils ne pouvoient le soutenir plus long-tems, sans périr avec lui. Le malheureux Capitaine voulut essayer de porter son fils. Il le fit mettre sur ses épaules; mais n'ayant pas la force de faire un pas, il

Occur
CHAMNAM.
1686.

Avantures
des Portugais
dans la même
route.

Avanture
déplorable
d'un Capitai-
ne Portugais
& de son fils.

Occum
CHAMNAM.
1686.

tomba rudement avec son fardeau. Cet enfant paroissoit plus affligé de la douleur de son Père que de ses propres maux. Il le conjura souvent de le laisser mourir, en lui représentant que les larmes qu'il lui voyoit verser, augmentoient sa douleur, sans pouvoir servir à prolonger sa vie. On n'espéroit pas, en effet, qu'il pût vivre jusqu'au soir. A la fin, voyant que ses discours ne faisoient qu'attendrir son Père, jusqu'à lui faire prendre la résolution de mourir avec lui, il conjura les autres Portugais avec des expressions dont le souvenir les attendrissoit encore, de l'éloigner de sa présence, & de prendre soin de sa vie. Deux Religieux représentèrent au Capitaine que la Religion l'obligeoit de travailler à la conservation de sa vie. Ensuite tous les Portugais se réunirent pour l'enlever, & le portèrent hors de la vûe de son fils, qu'on avoit mis un peu à l'écart, & qui expira dans le cours de la nuit. Cette séparation lui fut si douloureuse, qu'ayant porté jusqu'au Cap l'image de son malheur & le sentiment de sa tristesse, il y mourut deux jours après son arrivée (m).

Séjour des
Siamois au
Cap.

Comment
leur santé se
rétablit.

Leur départ
pour Batavia.

Ils retour-
nent à Siam.

Raison qui
fit choisir
Occum-
Chamnam,
pour l'Ambas-
sade de Fran-
ce & de Rome.

Nous passâmes près de quatre mois au Cap de Bonne-Espérance, pour attendre quelque Vaisseau Hollandois qui fit voile à Batavia. Mais nous fîmes plus de deux mois à reprendre nos forces. Un habile Chirurgien, qui se chargea de rétablir nôtre santé, nous imposa d'abord un régime, dont l'observation nous couta beaucoup. Malgré la peine que nous ressentions de ne pouvoir satisfaire nôtre appetit, il nous fit craindre de charger nôtre estomac de viandes qui l'eussent suffoqué. Ainsi nous éprouvâmes encore la faim, au milieu de l'abondance.

AVANT nôtre départ du Cap, nous apprîmes que le second Pilote de nôtre Vaisseau s'étoit sauvé dans un Navire Anglois. Le premier Pilote vouloit suivre son exemple; mais il fut gardé si étroitement par le Maître du Navire, & par tout le reste de l'équipage, qui vouloient le mener en Portugal, & le faire punir de sa négligence, qu'il ne put échapper à leurs observations. La plupart des Portugais s'embarquèrent sur des Vaisseaux Hollandois, qui devoient les porter à Amsterdam, d'où ils comptoient de retourner dans leur Patrie. Les autres montèrent avec nous sur un Navire de la Compagnie Hollandoise, qui étoit arrivé au Cap dans l'arrière-saison, & qui nous porta heureusement à Batavia. Pour nous, après avoir passé six mois dans cette Ville, nous fîmes voile pour Siam au mois de Juin, & nous y arrivâmes dans le cours du mois de Septembre. Le Roi, nôtre Maître, nous y reçut avec des marques extraordinaires de tendresse & de bonté.

IL n'y avoit pas plus de six mois que j'étois à Siam, lorsque les Envoyés du Roi de France arrivèrent à la Barre avec leur Escadre: *Oia-Vichaigen* (n), Premier Ministre du Roi mon Maître, m'ordonna de me rendre de sa part sur leur bord, pour les remercier de l'honneur qu'ils lui avoient fait par leur Lettre & par le Gentilhomme qu'ils lui avoient député. Pendant

(m) Pag. 33 & précédentes.

(n) C'étoit le nom Siamois du Seigneur Constance. Voyez l'Histoire de sa for-

tune dans le premier Voyage du Père Te-
chard.

mon Voya
faire enten
nistré, &
l'Ambassad
maux que
me fit naître
de merveil
nommée a
loignées.

C'E sero
lemer
du Comte
de refuser à
valier de Cl
à l'Abbé de
Sans doute
tude & la b
leur donne
le même i
mun, décl
,, de quelq
,, le conno
,, me franc
,, être un p
moignage q
Forbin, qui
Chevalier de
en même-ter
François dan
ON ne s'a
Siam, parce
a déjà lû dan
l'occasion de
,, Père a p
,, coups de
,, salueroit q
que le Père
puisque c'est
Hollandois.

(a) Histoire
Mod. Part. II.
(b) C'est la
cet extrait à la

mon Voyage, j'avois appris assez de Portugais pour le parler & pour me faire entendre. Ce fut cette raison qui fit tomber sur moi le choix du Ministre, & qui porta ensuite le Père Tachard à me demander au Roi, pour l'Ambassade de France & de Rome. Quoique je fusse à peine remis des maux que j'avois soufferts, le récit des Mandarins qui venoient de France, me fit naître une passion extrême de voir un Pays dont ils publioient tant de merveilles, & sur-tout d'admirer de près un Monarque, dont la renommée avoit porté la gloire & les vertus jusqu'aux Régions les plus éloignées.

[Voyage & Séjour du Comte de Forbin à Siam.

Occum
CHAMNAM.
1686.

FORBIN.
1685.

Introduction.

CE seroit vouloir jeter un voile sur la vérité, & montrer les choses seulement du beau côté, que de supprimer cette partie des Mémoires du Comte de Forbin, qui regarde Siam; à moins qu'on ne se crut en droit de refuser à ce célèbre Marin, l'un des Conducteurs de l'Escadre du Chevalier de Chaumont aux Indes, la même confiance qu'au Père Tachard & à l'Abbé de Choisy, dont les Relations ne s'accordent pas avec la sienne. Sans doute M. l'Abbé Prevost, qui exalte, en toutes occasions, l'exactitude & la bonne-foi des pieux Ministres de l'Evangile, n'aura pas hésité de leur donner la préférence. Cependant l'Abbé Guyon (a), qui avoit le même intérêt à soutenir le crédit des personnes de leur état commun, déclare „ qu'il s'étoit informé du caractère de M. de Forbin auprès „ de quelques Officiers de Marine qui avoient servi avec lui, ou d'autres qui „ le connoissoient d'ailleurs; & qu'on le lui avoit depeint comme un homme „ franc & sincère, qui n'avoit pas d'autre défaut que de relever peut- „ être un peu trop la gloire de ses exploits”. C'est à la faveur de ce témoignage que nous allons produire ici l'extrait des Mémoires du Comte de Forbin, qui étant demeuré encore deux ans à Siam, depuis l'arrivée du Chevalier de Chaumont jusqu'au départ de M. de Ceberet, nous apprend en même-tems ce qui se passa de plus remarquable pendant le séjour des François dans ce Royaume (b).

ON ne s'arrêtera point sur les événemens particuliers de la route jusqu'à Siam, parceque le récit de l'Auteur n'ajoute ni ne diminue rien à ce qu'on a déjà lu dans la première Relation de Tachard. Seulement il remarque, à l'occasion des difficultés pour le salut, à Batavia „ qu'il ne sçait où ce „ Père a pris tout ce qu'il dit sur cet article (c), jusqu'à compter les „ coups de canon qui furent tirés; tandis qu'il avoit été arrêté qu'on ne „ salueroit de part ni d'autre”. L'Abbé de Choisy assure la même chose que le Père Tachard; & cependant le Comte de Forbin devoit le sçavoir, puisque c'est lui qui fut employé à traiter de l'affaire avec le Gouverneur Hollandois.

Erreurs
que l'Auteur
reproche au
Père Tachard
& à l'Abbé de
Choisy.

MAIS

(a) Histoire des Indes Orient. Anc. & Mod. Part. II. pag. 151.

(b) C'est la raison qui nous fait placer cet extrait à la suite de la Relation du se-

cond Voyage de Tachard, avec qui l'Auteur revint en France.

(c) Voyez ci-dessus, pag. 10.

FORBIN.
1685.

Il ne trouve que de la misère, où les autres n'ont vu que des richesses.

Ce qu'il rencontre sur sa route à Bancok.

MAIS ce n'est pas l'endroit où le Comte de Forbin diffère le plus de ces deux Auteurs. C'est principalement sur les richesses de Siam que la comparaison de son récit doit paroître intéressante. Il y prépare d'abord ses Lecteurs par une remarque générale en ces termes : „ Je dirai franchement, que j'ai été surpris plus d'une fois, que l'Abbé de Choisy & le Père Tachard, qui ont fait le Voyage avec moi, & qui ont vu les mêmes choses que moi, semblent s'être accordés pour donner au Public, sur le Royaume de Siam, des idées si brillantes, & si peu conformes à la vérité. Il est vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois; & M. Constance, Premier Ministre, ayant intérêt de les éblouir, ils ne virent dans ce Royaume que ce qu'il y avoit de plus propre à imposer. Mais, après tout, il faut qu'ils ayent été étrangement prévenus pour n'y avoir pas apperçu la misère qui se manifeste par tout, à tel point qu'elle saute aux yeux, & qu'il est impossible de ne la pas voir”.

ON a lu dans la première Relation de Tachard (d), qu'à l'arrivée de l'Escadre à la Barre de Siam, l'Auteur fut dépêché pour accompagner jusqu'à Bancok, M. le Vachet, qui en alloit porter la nouvelle au Roi de Siam & à ses Ministres. La description qu'il fait de cette route, mérite, par sa naïveté, d'être rapportée dans ses propres termes. „ La nuit nous surprit, dit-il, à l'entrée de la Rivière, & la marée qui est fort haute dans ce Pays, devenant contraire, nous fûmes obligés de relâcher. En abordant nous vîmes trois ou quatre petites maisons de joncs, couvertes de feuilles de palmier, où M. le Vachet me dit que le Gouverneur de la Barre faisoit sa demeure. Dans l'une de ces maisons nous trouvâmes trois ou quatre Siamois assis à terre, les jambes croisées sous le corps ruminans comme des bœufs, sans souliers, sans bas, sans chapeau, & n'ayant sur tout le corps qu'une simple toile pour couvrir leur nudité. Le reste de la maison étoit aussi pauvre qu'eux. Je n'y vis ni chaises, ni meubles. En entrant, je demandai où étoit le Gouverneur. Un de la troupe répondit *c'est moi*. Cette première vûe rabbatit beaucoup des idées que je m'étois formées de Siam; cependant j'avois grand appetit; je demandai à manger; ce bon Gouverneur me présenta du riz; je voulus savoir s'il n'avoit pas autre chose; il me répondit *amay*, c'est-à-dire *rien*. C'est ainsi que nous fûmes régalez en abordant. La marée étant devenue favorable, nous nous rembarquâmes, pour continuer nôtre route, remontant la Rivière. Nous fîmes pour le moins douze lieues, sans découvrir d'autres objets que quelques méchantes cabanes comme celles de la Barre. Le lendemain au soir, nous arrivâmes à Bancok, dont le Gouverneur, Turc de Nation, un peu mieux logé que celui de la Barre, nous donna un assez mauvais souper à la Turque; On nous servit du *font* pour toute boisson. Je ne m'accommodois guères de la nourriture; mais il fallut prendre patience. Le lendemain matin, M. le Vachet se mit dans un Balon, pour se rendre à Siam, tandis que je rentrai dans nôtre Canot pour retourner au Vaisseau. Avant que de partir, je demandai au Gouverneur

(d) Voyez ci-dessus, pag. 15.

(e) Comparaison pag. 17 & 18.

neur, si pour de l'argent, on ne pourroit pas avoir des herbes, des fruits & quelques autres rafraichissemens. Il me répondit *amay*. Nos gens qui attendoient de mes nouvelles avec la dernière impatience, me crièrent du plus loin qu'ils me virent, si j'apportoisi des rafraichissemens. *Amay*, leur repondis-je, si ce n'est des piquères de mosquitoes, qui nous ont persécutés pendant toute nôtre courée (e)".

Ces maisons fort propres & magnifiquement meublées qui, dans le langage du Père Tachard (f), furent élevées, de distance en distance, sur le bord de la Rivière, pour loger l'Ambassadeur & sa suite, n'étoient, suivant Forbin, que des cabanes de joncs, doublées de grosse toile peinte. Ces maisons étoient mouvantes. Dès que l'Ambassadeur & ceux de sa suite en étoient sortis on les démontoit, & elles servoient alternativement pour le lendemain. Dans ce mouvement continuël on approcha de la Capitale, dont l'Auteur ne fait pas une description plus magnifique.

„ JE ne scaurois m'empêcher, dit-il, de relever encore ici une belle vue de nos faiseurs de Relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétendue Ville de Siam, qu'ils appellent la Capitale du Royaume, qu'ils ne font guères moins grande que Paris, & qu'ils embellissent comme il leur plait. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette Ville ne subsista jamais que dans leur imagination; que le Royaume de Siam n'a d'autre Capitale que *Odia* ou *Joudia*, & que celle-ci est à peine comparable, pour la grandeur, à ce que nous avons en France de Villes du quatrième ou du cinquième ordre.

„ LA maison qu'on avoit préparé pour loger l'Ambassadeur, étoit de brique, petite & mal bâtie, quoique ce fut la plus belle de la Ville. Car on ne doit pas compter de trouver, dans le Royaume de Siam, des Palais qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roi est fort vaste, mais sans proportion & sans goût. Tout le reste de la Ville, qui est très-maussade, n'est composé que de maisons de bois ou de joncs, si l'on excepte une seule rue d'environ deux cens maisons, assez petites, bâties de brique, & à un seul étage. Ce sont les Maures & les Chinois qui les occupent. Pour les Pagodes, elles sont de brique, & ressemblent assez à nos Eglises. Les maisons des Talapoins, qui sont les Moines du Pays, ne sont que de bois, non plus que les autres".

„ Il n'y a rien à recueillir du détail où l'Auteur entre au sujet de la première audience du Chevalier de Chaumont. Son emploi de Major de l'Ambassade lui ayant souvent procuré l'occasion de paroître à la Cour, pour traiter du cérémonial, qui est fort fatigant dans ce Pays, le Roi conçut tant d'estime pour lui, qu'il souhaita de le retenir auprès de sa personne. M. Constance qui ne demandoit pas mieux, sçut adroitement fortifier les dispositions du Prince. Il reçut ordre d'en parler à l'Ambassadeur, qui répondit qu'il n'étoit pas le maître de la destination d'un Officier du Roi, surtout d'une naissance aussi distinguée que le Chevalier de Forbin. Ce refus ne fit que redoubler l'empressement de M. Constance. Après bien des raisons

FORBIN.
1685.

Maisons
mouvantes
pour les Fran-
çois.

Ce que
c'est que la
prétendue
Ville de Siam.

Ses édifices.

Le Roi de
Siam veut re-
tenir l'Auteur
auprès de lui.

(e) Comparez cette description avec celle que Tachard fait de la même route, ci-dessus pag. 17 & 18.
(f) *Ibid.*

FORBIN.
1685.
L'Ambas-
sadeur de
France lui
ordonne de
rester.

Ses titres &
dignités.

Ostentation
de M. Con-
stance.

Idoles de
plâtre qu'il
fait passer
pour être d'or
massif.

Il épuise le
Royaume
pour faire
des présens
magnifiques.

sons dites de part & d'autre, il déclara enfin, que le Roi vouloit absolument retenir le Chevalier en ôtage.

CE discours étonna M. de Chaumont, qui ne voyant plus de jour au départ de l'Auteur, concerta avec M. Constance & l'Abbé de Choisy, les moyens de le faire consentir aux intentions du Monarque. En vain lui promit-on de le faire *Grand Amiral, Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Bancok*, il connoissoit trop bien la misère de ce Royaume pour se laisser persuader d'y rester, si M. de Chaumont ne le lui avoit ordonné de la part du Roi de France. Quatre jours après, le Comte de Forbin fut installé Amiral & Général des Armées du Roi de Siam, & il reçut, en présence de l'Ambassadeur, les marques de sa nouvelle dignité, consistant en un sabre & une veste à la mode du Pays.

TANDIS que M. Constance faisoit jouer tous ces ressorts pour retenir l'Auteur à Siam, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continuëles, ordonnées avec tout l'appareil imaginable. Il eût soin d'étaler à l'Ambassadeur & à ceux de sa suite, toutes les richesses du Trésor royal, qui étoient en effet dignes d'un grand Monarque, & capables d'en imposer; mais il n'eût garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent & de pierres étoit l'ouvrage d'une longue suite de Rois, qui avoient concourru à l'augmenter; l'usage étant à Siam, que les Rois ne s'illustrent qu'autant qu'ils augmentent considérablement ce Trésor, sans qu'il leur soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils en puissent avoir d'ailleurs.

CONSTANCE leur fit visiter ensuite les plus belles Pagodes de la Ville, qui sont remplies de statues de plâtre, mais dorées avec tant d'art qu'elles prendroient pour de l'or. Le Ministre ne manqua pas de faire entendre qu'elles étoient toutes d'or, ce qui fut cru d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les approcher qu'à une certaine distance. Parmi ces statues, il y en avoit une de hauteur colossale, de quinze à seize pieds, qu'on avoit fait passer pour être de même métal que les autres. Le Père Tachard & l'Abbé de Choisy y avoient été trompés, & ils ont si peu douté du fait qu'ils l'ont rapporté dans leurs Relations (g). Quelque-tems après leur départ, un accident imprévu mit au jour l'imposture de M. Constance. La Chapelle où cette grande statue étoit renfermée s'écroulant tout-à-coup, brisa le colosse doré, qui se trouva n'être que de plâtre. L'Auteur dit qu'il ne put s'empêcher de faire sur ce sujet quelque raillerie au Ministre, qui néanmoins n'y pas prendre plaisir.

LES présens destinés au Roi & à la Cour de France, pouvant contribuer au dessein que M. Constance se proposoit, il épuisa le Royaume pour les rendre en effet très-magnifiques. On peut dire dans l'exacte vérité, qu'il porta les choses à l'excès, & que non content d'avoir ramassé tout ce qu'il put trouver à Siam, il avoit envoyé à la Chine & au Japon pour en faire venir tout ce qu'il y avoit de plus rare & de plus curieux. Enfin pour ne rien laisser en arrière, il n'y eût pas jusqu'aux simples Matelots, qui ne se ressentissent de ses largesses. Voilà comment l'Ambassadeur &

(g) Voyez ci dessus, pag. 21.

les François
son origine
dans les
CONST
Village no
ner despot
& s'y mai
Mandarins
ou Pr
propre pou
toute la co
senta au R
Ce Prince
mais par u
vori, qui r
abusant du
Barcalon fu
fidèle, qui
sant de son
commença
LES Ma
noit lieu de
cret contre
Roi; mais i
en coûtâ la
sa faveur.
son Maître,
& par ses v
faisoit seul
jours color
me contre l
une révoluti
garder comm
CONSTA
voit trop d
croire qu'ils
sonne, com
Prince. Il
& il compr
d'une Puiss
C'étoit-là, e
posoit. Pou
dans ses Eta
Ce premier

(b) Voyez ci
lire.

les François furent trompés par cet habile Ministre. L'Auteur explique ici son origine & ses vûtes de politique, qu'on ne trouve point développées dans les Relations précédentes (b).

CONSTANCE, Grec d'origine, & qui de fils d'un Cabaretier d'un petit Village nommé la *Custode* dans l'Isle de *Cephalonie*, étoit parvenu à gouverner despotiquement le Royaume de Siam, n'avoit pû s'élever à ce poste, & s'y maintenir, sans exciter contre lui la jalousie & la haine de tous les Mandarins & du peuple même. Il s'attacha d'abord au service du *Barcalon*, ou Premier Ministre. Ses manières douces & engageantes, un esprit propre pour les affaires & que rien n'embarassoit, lui attirèrent bien-tôt toute la confiance de son Maître, qui le combla de biens, & qui le présenta au Roi, comme un Sujet dont il pourroit retirer d'utiles services. Ce Prince ne le connut pas long-tems sans prendre aussi confiance en lui; mais par une ingratitude qu'on ne sçauroit assez détester, le nouveau Favori, qui ne vouloit plus de Concurrent dans les bonnes grâces du Prince, abusant du pouvoir qu'il avoit déjà auprès de lui, fit tant qu'il rendit le *Barcalon* suspect, & qu'il engagea peu après le Roi à se défaire d'un Sujet fidèle, qui l'avoit toujours bien servi. C'est par-là que M. Constance faisant de son Bienfacteur la première victime qu'il immola à son ambition, commença à se rendre odieux à tout le Royaume.

LES Mandarins & tous les Grands irrités d'un procédé qui leur donnoit lieu de craindre à tout moment pour eux-mêmes, conspirèrent en secret contre le nouveau Ministre, & se proposèrent de le perdre auprès du Roi; mais il n'étoit plus tems; il dispoit si fort de l'esprit du Prince, qu'il en coûta la vie à plus de trois cens d'entre eux, qui avoient voulu croiser sa faveur. Il sçut ensuite si bien profiter de sa fortune & des foiblesses de son Maître, qu'il ramassa des richesses immenses, soit par ses concussions & par ses violences, soit par le commerce dont il s'étoit emparé, & qu'il faisoit seul dans tout le Royaume. Tant d'excès, qu'il avoit pourtant toujours colorés du prétexte du bien public, avoient soulevé tout le Royaume contre lui; mais personne n'osoit encore se déclarer. Ils attendoient une révolution que l'âge du Roi & sa fanté chancelante, leur faisoient regarder comme prochaine.

CONSTANCE n'ignoroit pas leur mauvaise disposition à son égard; il avoit trop d'esprit, & il connoissoit trop les maux qu'il leur avoit fait, pour croire qu'ils les eussent si-tôt oubliés. Il sçavoit d'ailleurs mieux que personne, combien peu il y avoit à compter sur la foible constitution du Prince. Il connoissoit aussi tout ce qu'il avoit à craindre d'une révolution, & il comprenoit fort bien qu'il ne s'en tireroit jamais, s'il n'étoit appuyé d'une Puissance étrangère qui le protégeât en s'établissant dans le Royaume. C'étoit-là, en effet, tout ce qu'il avoit à faire, & l'unique but qu'il se proposoit. Pour y parvenir, il falloit d'abord persuader au Roi, de recevoir dans ses Etats, des étrangers, & de leur confier une partie de ses Places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à M. Constance; le Roi déferoit

telle-

(b) Voyez son histoire, ci-dessus, pag. 15 & 16., qui est bien différente de celle qu'on

FORBIE.
1685.

Origine de
ce Ministre.

Il gagne la
confiance du
Barcalon, &
celle du Roi.

Son ingra-
titude envers
son Bienfac-
teur.

Haine des
Grands, qui
lui font sacré-
fiés.

Sa poltri-
que lui fait
rechercher
l'appui d'une
Puissance
étrangère.

FORBIN.
1685.

tellement à tout ce que son Ministre lui proposoit, & celui-ci lui fit valoir si habilement tous les avantages d'une alliance avec des étrangers, que ce Prince donna aveuglement dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de se déterminer sur le choix du Prince à qui on s'adresseroit. Constance qui n'agissoit que pour lui, n'avoit garde de songer à aucun Prince voisin; le manque de fidélité est ordinaire chez eux, & il y avoit trop à craindre, qu'après s'être engraisés de ses dépouilles, ils ne le livraissent aux poursuites des Mandarins, ou ne fissent quelque traité dont sa tête eût été le prix.

Ses propositions à la France.

LES Anglois & les Hollandois ne pouvoient être attirés à Siam par l'espérance du gain, le Pays ne pouvant fournir à un Commerce considérable: Les mêmes raisons ne lui permettoient pas de s'adresser ni aux Espagnols, ni aux Portugais; enfin ne voyant point d'autre ressource, il crut que les François seroient plus aisés à tromper. Dans cette vûe, il engagea son Maître à rechercher l'alliance du Roi de France, par des Ambassadeurs qu'il avoit chargé en particulier d'insinuer que leur Maître songeoit à se faire Chrétien, quoiqu'il n'en eût jamais la pensée. Le Roi crut qu'il étoit de sa piété de concourir à cette bonne œuvre, en envoyant à son tour des Ambassadeurs au Roi de Siam. Constance voyant qu'une partie de son projet avoit si bien réussi, songea à tirer parti du reste. Il commença par s'ouvrir d'abord à M. de Chaumont, à qui il fit entendre que les Hollandois, dans le dessein d'agrandir leur Commerce, avoient souhaité depuis long-tems un établissement à Siam; que le Roi n'en avoit jamais voulu entendre parler, craignant qu'ils ne se rendissent maîtres de ses Etats; mais que si le Roi de France, sur la bonne-foi de qui il y avoit plus à compter, vouloit entrer en traité avec Sa Majesté Siamoise, il se faisoit fort de lui faire remettre la Forteresse de Bancok, Place importante dans le Royaume, & qui en est comme la clef; à condition toutefois qu'on y enverroit des Troupes, des Ingénieurs, & tout l'argent qui seroit nécessaire pour commencer l'établissement.

Le Père Tachard se charge de la négociation.

M. de Chaumont, & l'Abbé de Choisy, à qui cette affaire avoit été communiquée, ne la jugeant pas faisable, ne voulurent point s'en charger. Le Père Tachard n'y fit pas tant de difficulté. Ebloui d'abord par les avantages qu'il crut que le Roi retireroit de cette alliance; avantages que Constance fit sonner bien haut, & fort au-delà de toute vraisemblance: trompé d'ailleurs par ce Ministre adroit & hypocrite, qui cachant toutes ses menées, sous une apparence de zèle, lui fit voir tant d'avantages pour la Religion, soit de la part du Roi de Siam, qui selon lui ne pouvoit manquer de se faire Chrétien un jour; soit par rapport à la liberté qu'une Garnison Française à Bancok assureroit aux Missionnaires pour l'exercice de leur ministère; flatté enfin par les promesses de M. Constance, qui s'engagea à faire un établissement considérable aux Jésuites, à qui il devoit faire bâtir un Collège & un Observatoire à Louvo; en un mot, ce Père ne voyant rien dans tout ce projet que de très-avantageux pour le Roi, pour la Religion & pour sa Compagnie, n'hésita pas à se charger de cette négociation: Il se flatta même d'en venir à bout, & le promit à M. Constance, supposé que le Père de la Chaize voulut s'en mêler & employer son credit auprès du Roi.

Dès

Dès lors
qu'il reto

Tout
par M. Co

En voici
Major de

en moi u

mais perm

que je n'a

pourroit y

quoique j

donc, qu'e

gant tout

réussite du

pas tort d

déclarer t

la Nation

prise d'un

les furent

part des A

il me lais

le reste, j

par la sui

Je reviens

APRÈS
stance. A

La situatio

que j'eusse

ble par ce

nattes de p

un Mandar

bout de bo

une pièce e

CETTE

demander

nifestoit da

me voyant

qu'il n'avo

, vous vo

, n'en sou

à moi, nou

de toutes

duite de M

darins: Ca

lement à u

pour n'avo

plus rien à

Dès lors le Père Tachard eut tout le secret de l'Ambassade, & il fut arrêté qu'il retourneroit en France avec les Ambassadeurs Siamois.

Tout étant ainsi réglé, continue l'Auteur, mon départ étoit regardé, par M. Constance, comme l'obstacle qui pouvoit le plus nuire à ses desseins. En voici la raison. Dans les différentes négociations où mes fonctions de Major de l'Ambassade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu en moi une humeur libre, & un caractère de franchise, qui ne m'ayant jamais permis de dissimuler, me faisoit appeller tout par son nom. Il sçavoit que je n'avois pas une fort grande idée de Siam, & du Commerce qu'on pourroit y établir, comme je l'avois donné à connoître assez ouvertement, quoique je ne me doutasse en aucune façon de son dessein; il craignoit donc, qu'étant en France, je ne fisse de même qu'à Siam, & qu'en divulgant tout ce que je pensois de ce Pays, je ne ruinasse un projet sur la réussite duquel il fondoit toutes ses espérances. A dire le vrai, il n'avoit pas tort de se défier de moi sur ce point. Je n'aurois jamais manqué de déclarer tout ce que j'en sçavois, ayant assez à cœur l'intérêt du Roi & de la Nation, pour ne vouloir pas donner lieu, par mon silence, à une entreprise d'une très-grande dépense, & de nulle utilité. Voilà au juste quelles furent ses raisons, dont je ne commençai à être instruit qu'après le départ des Ambassadeurs, dans une longue conférence que j'eus avec lui, où il me laissa entrevoir une grande partie de ce que j'ai rapporté; & pour le reste, j'en ai été informé depuis, tant par des personnes au fait, que par la suite des événemens, dont il m'étoit aisé de démêler le principe. Je reviens à mon séjour à Siam.

Après le départ des Ambassadeurs, je me rendis à Louvo avec M. Constance. A mon arrivée je fus introduit dans le Palais pour la première fois. La situation où je trouvai les Mandarins me surprit extrêmement, & quoique j'eusse déjà un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis. Tous ces Mandarins étoient assis en rond sur des nattes de petit osier. Une seule lampe éclairoit toute cette Cour, & quand un Mandarin vouloit lire, ou écrire quelque chose, il tiroit de sa poche un bout de bougie jaune, l'allumoit à cette lampe, & l'appliquoit ensuite sur une pièce de bois, qui tournant sur un pivot, leur servoit de chandelier.

Cette décoration si différente de celle de la Cour de France, me fit demander à M. Constance, si toute la grandeur de ces Mandarins se manifestoit dans ce que je voyois? Il me répondit qu'où. A cette réponse me voyant interdit, il me tira à part, & me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait jusqu'alors; „ Ne soyez pas surpris, me dit-il, de ce que vous voyez; ce Royaume est pauvre à la vérité, mais votre fortune, n'en souffrira pas, j'en fais mon affaire”. Ensuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eûmes une longue conversation, dans laquelle il me fit part de toutes ses vûes, qui revenoient à ce que j'ai rapporté. Cette conduite de M. Constance ne me surprit pas moins que la misère des Mandarins: Car quelle apparence qu'un aussi rusé Politique dût s'ouvrir si facilement à un homme dont il ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais osé se fier à sa discrétion? Mais il sentoît qu'il n'avoit plus rien à craindre à cet égard, dès qu'il me tenoit en sa puissance. Je

FORBIN.

1685.

Raisons du
séjour forcé
de l'Auteur à
Siam.

Ce qu'il
voit à Louvo
augmente ses
regrets.

Triste état
des Manda-
rins Siamois.

Aveu de
Constance sur
la misère du
Royaume.

FORBIN.
1685.

continuai ainsi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, sans qu'il m'eût été possible de voir le Roi qu'une seule fois. Dans la fuite je le vis un peu plus souvent. Ce Prince me demanda un jour si je n'étois pas bien-aisé d'être resté à sa Cour. Je ne me crus pas obligé de dire la vérité; ainsi je lui répondis que je m'estimois fort heureux d'être au service de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de si faux; mon regret augmentoit à chaque instant, sur-tout lorsque je voyois la rigueur dont les moindres fautes étoient punies.

Rigueur des
châtiments à
la Cour.

C'EST le Roi lui-même qui fait exécuter la Justice; il a toujours auprès de lui quatre cens Bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtimens. Les Fils & les Frères des Rois n'en sont pas plus exemts que les autres. Les châtimens les plus communs, sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, & de la coudre à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme; on lui brûle les bras avec un fer rouge; on lui donne des coups de sabre sur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la *Changue* au col, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du Soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes sous les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine; mettre les pieds au *Cep*, & plusieurs autres supplices de cette espèce; il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé, au moins quelquefois dans la vie. Surpris de voir les plus grands Mandarins exposés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à M. Constance, si j'avois à les craindre pour moi. Il me répondit que non; & que cette sévérité, n'avoit pas lieu pour les étrangers. Mais il mentoit: Car il avoit eu lui-même la bastonnade, sous le Ministre précédent, comme je l'appris depuis.

Mince équipage qu'on donne à l'Auteur.

POUR achever, le Roi me fit donner une fort petite maison; on y mit trente-six Esclaves pour me servir, & deux éléphants. La nourriture de tout mon Domestique ne me coûtoit que cinq sols par jour, tant les hommes sont sobres dans ce Pays, & les denrées à bon marché; j'avois ma table chez M. Constance. Ma maison fut garnie de quelques meubles peu considérables; on y ajoûta douze assiètes d'argent, deux grandes coupes de même métal, le tout fort mince, quatre douzaines de serviètes de toile de coton, & deux bougies de cire jaune par jour. Ce fut-là tout l'équipage de *Mr. le grand Amiral, Général des Armées du Roi*. Il fallut pourtant s'en contenter. Quand le Roi alloit à la Campagne, ou à la Chasse aux éléphants, il fournissoit à la nourriture de ceux qui le suivoient; on nous servoit alors du riz & quelques ragouts à la Siamoise, dont un François peut accoutûmé à ces sortes de mets ne pouvoit guères s'accommoder. À la vérité M. Constance qui suivoit presque toujours, avoit soin de faire porter de quoi mieux manger; mais quand des affaires particulières le retenoient chez lui, j'avois beaucoup de peine à me contenter de la cuisine du Roi.

Liberté qui manque de lui être fatale.

SOUVENT dans ces sortes de divertissemens, le Roi me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi; je lui répondois par l'Interprète que M. Constance m'avoit donné. Comme ce Prince me témoignoit beaucoup de bien-veillance, je me hazardois quelquefois à des libertés qu'il me passoit,

mais qui tier un de coûtumes rendre ser Le Roi fu Constance punir: Je France mo pables, on ce, & qu avec plus pour un P ma répons France; n gois natur qui ne pou aventure fi toient qu Constance blâma fort que je ne ment.

EN effe noit plus mille cont fait. Il et Prince étai il donnoit que je pen magnifique de tout ses Trou de comb vois qu'il n effet, cett extérieure peu de spe Car quoiqu magnificen son Palais Confidens, Prince se r nable à la Au bou

(i) Tachan en quoi ce P

mais qui auroient mal réüssi à tout autre. Un jour qu'il vouloit faire châtier un de ses Domestiques, pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les costumes du Pays, & étant d'ailleurs bien aisé d'user de ma faveur pour rendre service à ce malheureux, je m'avisai de demander grace pour lui. Le Roi fut surpris de ma hardiesse, & se mit en colère contre moi; M. Constance qui en fut témoin pâlit, & appréhenda de me voir sévèrement punir: Je ne me déconcertai point, & je dis à ce Prince, que le Roi de France mon Maître étoit charmé qu'en lui demandant grace pour les coupables, on lui donnât occasion de faire éclater sa modération & sa clémence, & que ses Sujets reconnoissant les graces qu'il leur faisoit, le servoient avec plus de zèle & d'affection, & étoient toujours prêts à exposer leur vie pour un Prince qui se rendoit si aimable par sa bonté. Le Roi charmé de ma réponse, fit grace au coupable, & ajouta que cette conduite, qui étoit bonne pour les François naturellement généreux, seroit dangereuse pour les Siamois ingrats, qui ne pouvoient être contenus que par la sévérité des châtimens. Cette aventure fit du bruit dans le Royaume, & surprit les Mandarins: Ils comptoient que j'aurois la bouche cousüe, pour avoir parlé mal à propos. Constance même m'avertit en particulier d'y prendre garde à l'avenir, & blâma fort ma vivacité, qu'il accusa d'imprudenc; mais je lui répondis, que je ne pouvois m'en repentir, puisqu'elle m'avoit réüssi si heureusement.

EN effet, loin de me nuire, je remarquai que depuis ce jour, le Roi prenoit plus de plaisir à s'entretenir avec moi. Je l'amusois, en lui faisant mille contes que j'accommodois à ma manière, & dont il paroissoit satisfait. Il est vrai qu'il ne me falloit pas pour cela de grands efforts, ce Prince étant grossier, & fort ignorant (i). Un jour qu'étant à la Chasse, il donnoit ses ordres pour la prise d'un petit éléphant, il me demanda ce que je pensois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque chose de magnifique. „ Sire, lui répondis-je, en voyant Votre Majesté entourée de tout ce cortège, il me semble voir le Roi mon Maître à la tête de ses Troupes, donnant ses ordres, & disposant toutes choses dans un jour de combat”. Cette réponse lui fit plaisir; je l'avois prévu: car je sçavois qu'il n'aimoit rien tant que d'être comparé à Louis le Grand; & en effet, cette comparaison, qui ne rouloit que sur la grandeur & la pompe extérieure des deux Princes, n'étoit pas absolument sans justesse, y ayant peu de spectacles plus superbes, que les sorties publiques du Roi de Siam. Car quoique le Royaume soit pauvre, & qu'on n'y voye aucun vestige de magnificence, cependant lorsque le Roi, qui passoit sa vie renfermé dans son Palais, où personne n'étoit jamais admis, pas même ses plus intimes Confidens, à qui il ne parloit que par une fenêtre; lors, dis-je, que ce Prince se montreroit en public, il y paroissoit avec toute la pompe convenable à la majesté d'un grand Monarque.

Au bout de quelque-tems, l'Auteur eût ordre d'aller avec M. Constance,

(i) Tachard parle toujours de ce Prince, comme d'un prodige d'esprit & de jugement; en quoi ce Père est certainement peu croyable.

FORRIN
1685.

Elle lui acquiert un nouveau degré de faveur.

On l'envoie à Bancok, pour y bâtir un Fort.

FORBIN.
1685.

La garnison
Portugaise se
revolte.

Fermeté de
l'Auteur & de
M. Constance.

Les Séditieux
sont apaisés & punis.

Mauvaise
affaire où
Constance se
trouve engagé.

à Bancok, pour y faire travailler à un nouveau Fort, qui devoit être remis aux Troupes Françaises que le Roi de Siam avoit demandées, & qu'il attendoit au retour des Ambassadeurs. Ils y tracèrent un Pentagone. Pendant qu'ils étoient occupés à disposer les travailleurs pour commencer les fossés, le Commandant de deux Compagnies de Portugais Métifs ou Créoles, que le Roi entretenoit dans l'ancien petit Fort de Bancok, vint leur dire que ses Soldats s'étoient mutinés, parcequ'ils ne vouloient pas obéir à un Officier François. Un Prêtre de leur Nation les avoit excités à la revolte. Aussi-tôt une troupe de ces Séditieux parut en armes, marchant droit au Fort. Le Chevalier de Forbin qui les découvrit le premier, du haut d'un bastion; en avertit M. Constance, & crût qu'il étoit de la prudence de s'assurer de l'Officier Portugais, dont la conduite lui paroissoit fort suspecte. Il le désarma sans peine, & lui tenant la pointe de l'épée sur la poitrine, le menaça de le tuer, s'il ne crioit à ses Soldats de s'en retourner. Constance paya de sa personne dans cette occasion. Il sortit du Fort, & s'avantant vers les Mutins, qui n'en étoient plus qu'à dix pas, leur demanda d'un ton ferme ce qu'ils prétendoient faire. Tous d'une commune voix lui répondirent, qu'ils ne vouloient point de Commandant François. Le Ministre aussi spirituel que brave, les assura que le Chevalier de Forbin devoit bien commander les Siamois, mais non les Portugais. Cette répartie sembloit les calmer; lorsqu'un de la troupe mettant la main sur la garde de son épée, exhorta ses Camarades à ne point se fier à ces promesses. Constance, qui se vit au moment d'être massacré, sauta sur ce malheureux qu'il désarma, & après avoir adouci les autres par de bonnes paroles il les renvoya chez eux. On tint une espèce de Conseil de Guerre pour faire le procès aux coupables. Les Chefs furent exécutés à mort, quelques Officiers exilés, & les Soldats condamnés aux Galères au bout d'un certain tems, pendant lequel ils devoient être employés aux nouvelles fortifications.

CETTE exécution faite, & les ordres nécessaires donnés pour avancer les travaux, Constance & l'Auteur retournèrent à Louvo. A leur arrivée le Ministre se trouva engagé dans une fâcheuse affaire qui faillit à le perdre. Son avidité pour le gain la lui avoit attirée, à l'occasion suivante. Avant son départ pour Bancok, il avoit voulu acheter une cargaison de sandal, d'un François réfugié, nommé de Rouan, qui refusa de le lui vendre au prix qu'il lui en offroit, & M. Constance, pour s'en vanger, l'avoit fait mettre aux fers, sous d'autres prétextes. Dans son absence, le Facteur François de la Compagnie Orientale, étoit venu à Louvo, demander réparation de l'injure faite à sa Nation; ou qu'il lui fut permis de sortir du Royaume avec tous les François. Le Roi promit de lui rendre bonne justice au retour de son Ministre. Celui-ci informé de la démarche du Facteur, se transporta au Palais, sans perte de tems, comptant de détruire d'un seul mot les accusations qui avoient été mises à sa charge. Il se trompoit. Le Roi irrité le maltraita de paroles, menaçant de le punir s'il ne se justifioit dans la journée. Constance répondit en peu de mots, que personne n'avoit plus d'égards que lui pour les François; qu'il supplioit Sa Majesté de s'en rapporter au Chevalier de Forbin; qu'étant par sa naissance & par ses emplois fort au dessus de ce Facteur, il y avoit apparence

qu'il

qu'il auro
loin de-là
innocence
goise pût

Au for
le prévén
que le M
contraint
gagé depu
sous sa p
ges de sa
où tout le
cette affa
du Minist
s'imaginai
se dispens
nement tr
Constance
qui lui en
dant pour
Marchand
dans les p
mille & m
venoit de

Ce fut p
le mal que
turel jalous
ne les bont
de franchi
cette faveur
le tirer lui-
commença
lui être un
songea séri

Il eut b
le grace de
fac di son
ce. En m
Constance
ne sera peu
Les Mand
ceinte du F
rent tous à
quantaine

(*) Ce tit
la Guerre.

qu'il auroit porté ses plaintes si on lui en eût donné sujet; mais que bien loin de-là, il ne doutoit pas que cet Officier ne rendit témoignage à son innocence, & à l'attention qu'il avoit à ne rien faire dont la Nation Françoisë pût s'offenser.

Au sortir du Palais, Constance alla trouver le Comte de Forbin, pour le prévenir en sa faveur, & lui demander ses bons offices. Il lui insinua que le Marchand dont il s'agissoit, quoique François d'origine, avoit été contraint de sortir du Royaume à cause de la Religion, & que s'étant engagé depuis au service des Anglois, c'étoit à tort que le Facteur prenoit sous sa protection un homme qui avoit doublement renoncé aux privilèges de sa naissance. Durant cet entretien, l'Auteur fut appelé à la Cour, où tout le Conseil attendoit, dans le plus profond silence, le dénouement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des Mandarins qui ne souhaitât la perte du Ministre, que la plupart regardoient déjà comme inévitable, parce qu'ils s'imaginoient que le Comte de Forbin, en qualité de François, ne pourroit se dispenser d'appuyer fortement les plaintes de ses Compatriotes. L'événement trompa leur attente, & l'Auteur fit si bien valoir les raisons de M. Constance, que son témoignage le justifia pleinement dans l'esprit du Roi, qui lui en marqua sa satisfaction dans les termes les plus gracieux. Cependant pour adoucir le Facteur, il étoit nécessaire de faire cesser les griefs du Marchand; & l'Auteur obtint tout ce qu'il voulut de M. Constance, qui dans les premiers transports de sa joye & de sa reconnoissance, l'embrassa mille & mille fois, l'assurant qu'il n'oublieroit jamais le service signalé qu'il venoit de lui rendre.

Ce fut pourtant ce même service qui fut une des principales causes de tout le mal que Constance s'efforça de faire à l'Auteur dans la suite. Son naturel jaloux & soupçonneux lui avoit d'abord fait voir avec quelque peine les bontés du Roi à l'égard de cet Officier, qui s'expliquoit avec autant de franchise que le Prince avoit de plaisir à l'entendre. Cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu allarmé. Mais lorsqu'il vit que pour le tirer lui-même d'un très-mauvais pas, Forbin n'avoit eü qu'à parler, il commença à le craindre tout de bon, & faisant réflexion qu'il pourroit bien lui être un jour aussi facile de le perdre qu'il lui avoit été aisé de le sauver, il songea sérieusement à traverser sa fortune à quelque prix que ce fut.

Il eut bien-tôt lieu de se confirmer dans sa résolution, par une nouvelle grace dont le Roi honora le Chevalier, en l'élevant à la dignité d'*Opra Jac di son Craam* (k), qui revient à-peu-près à celle de Maréchal de France. En même-tems le Roi fixa le jour de sa réception, & ordonna à M. Constance de faire enforte que tout fut prêt pour cette cérémonie. On ne fera peut-être pas fâché d'en trouver ici les principales circonstances. Les Mandarins étant venus prendre l'Auteur, le conduisirent dans l'enceinte du Palais. A cent pas de la fenêtre où le Roi étoit, ils se prosternèrent tous à terre, rampant sur les coudes & les genoux encore une cinquantaine de pas, précédés de deux Maîtres de Cérémonie dans la même attitude.

(k) Ce titre signifie une Divinité, qui a toutes les lumières & toute l'expérience pour la Guerre.

FORBIN.
1685.

Il a recours
à l'Auteur
qui le tire
d'embaras.

Ce service ne
sert qu'à exci-
ter la jalousie
du Ministre.

Nouvelle
dignité à la-
quelle Forbin
est élevé.

Cérémonie
de son insta-
lation.

FORBIN.
1685.

Préfens
qu'il reçoit
du Roi.

Constance
cherche à se
défaire de
lui.

1686.

Revolte des
Macassars à
Siam.

Première
conspiration
d'un de leurs
Princes.

Il en forme
une seconde
avec les Prin-
ces de Cham-
pa.

attitude. Là, ils firent tous ensemble une seconde révérence, en se levant sur les genoux, & battant du front à terre, les mains jointes au dessus de la tête. Tout ceci se passe dans le plus profond silence. Enfin, ils firent une troisième révérence, sous la fenêtre du Roi. Ce Prince envoya alors le bétel au Chevalier, en lui disant qu'il le recevoit à son service. La cérémonie se termina à-peu-près comme elle avoit commencé. On se retira en rampant toujours sur les coudes & les genoux, mais à reculons, & faisant les trois révérences, pendant que le Roi, qui se tenoit à sa fenêtre, les reconduisoit des yeux, jusqu'à l'endroit d'où ils étoient partis. C'est là qu'un des Maîtres de Cérémonie présenta à l'Auteur, une boîte d'or & d'argent avec ses instrumens qui servent pour le bétel; & le Roi voulant ajouter grâce sur grâce, lui envoya encore deux pièces d'étoffe à fleurs d'or, dont il eût dequoi faire deux habits magnifiques.

Ces dernières marques de la bonté du Roi excitèrent encore plus violemment la jalousie de M. Constance contre l'Auteur, qui l'accusé d'avoir même voulu l'empoisonner dans du lait qu'il lui envoya, & dont quatre de ses Esclaves, qui en mangèrent, moururent sur le champ. Cette première tentative lui ayant manqué, il songea à l'éloigner au moins de la Cour. Les circonstances où le Royaume se trouva pour lors, lui en fournirent bien-tôt l'occasion; & son esprit fécond en expédiens lui fit imaginer tant d'autres moyens de se défaire de ce Rival, qu'il ne douta plus qu'il ne dût enfin succomber. L'événement qui favorisoit ses vûes, fait une partie intéressante des Mémoires de l'Auteur; & M. de la Mare, Ingénieur François, qui étoit resté avec lui à Siam, en a donné aussi une excellente Relation, que Tachard a inserée dans celle de son second Voyage. C'est de ces deux différens récits que nous en allons former un troisième, qui réunira ce qu'ils ont de plus remarquable.

UN Prince de Macassar, fuyant la colère du Roi son frère (1), & suivi d'environ trois cens des siens, étoit venu, depuis quelques années, de mander azile au Roi de Siam, qui touché de son malheur, le reçut avec bonté, & lui assigna un quartier hors de l'enceinte de la Capitale, pour s'y établir avec ceux de sa Nation, près du Camp des Malais, qui étoient Mahométans comme eux. Enfin les bienfaits du Roi ne consultèrent que les besoins du Prince; mais le naturel remuant & ambitieux de ce dernier lui fit bien-tôt oublier ce qu'il devoit à son Libérateur. Il étoit entré, cinq ans auparavant, dans une conspiration pour lui ôter la vie, & pour mettre son frère cadet sur le Trône. La trame en fut heureusement découverte. Le Monarque généreux pardonna non-seulement à son frère, mais même au Prince de Macassar, & à tous ses Complices (m).

UNE grace si peu méritée ne fut point encore capable de lui inspirer des plus nobles sentimens. Il forma une nouvelle conjuration avec les Princes de Camboye, de Malaca & de Champa. Leur projet étoit de faire mourir le Roi, de se partager entr'eux le Royaume, & d'exterminer tous les Chré-

(1) Les aventures de ce Prince seront rapportées dans les Relations de Macassar. cette première conspiration, qui n'étoit pas arrivée de son tems.

(m) Le Comte de Forbin ne parle point de

tiens qui
supplée i
Champa
en cette C
sième frèr
tres vivoi
la conspir
pa, homn
duisit l'aff
il se servit
sans rien
particulier
qu'ils donn
fit tous er
trouvés fo
ler de l'aff
des Conjur
de la Vill
Le 15 d'Ac
Princes de
auprès du
ver au plu
mettre que
teiment apr

La façon
quelque ch
l'ouvrir, à
lais. Aprè
passoit dan
pour rompr
me. Trois
er au seco
cinq mille
d'autres tro
parts de la

CEPEN
monde se t
re les deux
lais fidèles
prenant de
voient en
trahir le R
sons firent
premiers, e
Prêtre Mah
d'être décou
Ville, dans
XII. Part

tiens qui ne voudroient pas embrasser le Mahométisme. De la Mare, qui supplée ici au récit de Forbin, ne nomme que deux frères Princes de Champa avec celui des Macassars. Ils s'étoient refugiés, comme lui, en cette Cour, à l'avènement de leur frère aîné à la Couronne. Un troisième frère, occupoit un emploi auprès du Roi de Siam, & les deux autres vivoient en personnes privées. Ce fut le plus jeune qui commença la conspiration, de concert avec un Capitaine Malais, aussi natif de Champa, homme de courage, de tête & d'expérience. Un de leurs Prêtres conduisit l'affaire, & se disant inspiré du Ciel, feignit des apparitions, dont il se servit avec succès, pour répandre d'abord la terreur dans les esprits, sans rien déclarer de ses desseins; ensuite prenant tous ses Auditeurs en particulier les uns après les autres, il les leur découvrit peu à peu, à mesure qu'ils donnoient dans le piège; si bien qu'en moins de trois mois, il les fit tous entrer dans ce parti, à la réserve de trois cens Malais qu'il avoit trouvés fort éloignés de ses sentimens. On convint de ne leur plus parler de l'affaire qu'au moment de l'exécution, & pour grossir le nombre des Conjurés, les Chefs résolurent de délivrer d'abord tous les prisonniers de la Ville, & d'abandonner ensuite le Palais au pillage de leurs gens. Le 15 d'Aout fut fixé pour l'exécution, & ce jour approchant, les deux Princes de Champa écrivirent une lettre à leur frère, qui étoit à Louvo auprès du Roi, pour lui faire part de leur dessein, & l'avertir de se sauver au plus vite. Le porteur de cette lettre avoit ordre de ne la lui remettre que le même jour à huit heures du soir, & de se retirer immédiatement après.

La façon dont il s'acquitta de sa commission, faisant soupçonner au Prince quelque chose d'extraordinaire, il eût la prudence de porter la lettre, sans l'ouvrir, à M. Constance, qui se la fit interpréter par un Mandarin Malais. Après sa lecture, le Ministre courut avertir le Roi de ce qui se passoit dans la Capitale. On donna sur le champ les ordres nécessaires pour rompre les desseins des factieux, & pourvoir à la sûreté du Royaume. Trois mille hommes de la garde du Prince furent détachés pour aller au secours du Palais de Siam; & l'on distribua le reste, au nombre de cinq mille hommes, dans le Palais de Louvo & aux environs, tandis que d'autres troupes furent postées sur les avenues, aux portes & sur les remparts de la Ville.

CEPENDANT l'heure marquée par les Conjurés étant venue, tout le monde se trouva au rendez-vous. Ce fut sur une langue de terre qui sépare les deux Rivières vis à-vis le Camp des Macassars. Les trois cens Malais fidèles y parurent aussi en armes, par ordre de leurs Chefs; mais apprenant de quoi il s'agissoit, ils déclarèrent tous d'une commune voix, qu'ils avoient en horreur cette action, & qu'ils aimoient mieux mourir que de trahir le Roi de Siam, qui les avoit comblés de tant de bontés. Ces raisons firent rentrer en eux-mêmes d'autres Malais, qui se joignirent aux premiers, & commencèrent à prendre la fuite les uns après les autres. Le Prêtre Mahométan jugeant par-là que la conjuration ne pouvoit manquer d'être découverte, résolut d'aller lui-même la reveler au Gouverneur de la Ville, dans la vûe d'obtenir sa grace.

XII. Part.

R

Dès

FORBIN.
1686.Un Capitaine
Malais &
un Prêtre Ma-
hométan con-
duisirent cette
traîne.Trois cens
Malais refu-
sèrent d'y
entrer.Un des
Princes de
Champa dé-
couvre la
conspiration.On pour-
voit à la sû-
reté du Royau-
me.Défection
dans le Camp
des Rebelles.

FORBIN.
1686.
Toutes leurs
mesures sont
déconcertées.

Dès que le Gouverneur eût reçu cet avis, il s'assura du Prêtre, fit assembler le peu de monde qu'il avoit dans le Palais, tantôt en un endroit, tantôt en un autre, afin de faire connoître aux ennemis qu'ils étoient trahis, & qu'il se trouvoit au Palais des troupes suffisantes pour le défendre. Cette ruse fit croire aux Espions qu'il y avoit un grand nombre de Soldats. Ils en donnèrent d'abord avis aux trois Princes, qui nonobstant la défection d'une partie de leurs gens, étoient prêts à marcher avec le reste, pour l'exécution de leur entreprise. Cette nouvelle les allarma si fort, qu'ils rentrèrent chacun chez eux, pour songer aux moyens de se tirer de ce mauvais pas. Ils furent encore plus déconcertés le lendemain matin, quand ils eurent appris l'arrivée de trois mille Gardes du Roi dans le Palais, & que tous les habitans étoient sous les armes autour des remparts.

Soumission
des Malais.

DANS ces entrefaites, le Roi ayant eu avis que les Rebelles étoient tranquilles, envoya M. Constance à Siam, pour tâcher de les ramener par la douceur, & de découvrir tout le projet de la conspiration. Le Ministre réüssit parfaitement dans sa commission. Il obligea le Capitaine qui avoit été le mobile de la revolte, de se rendre à lui sous promesse d'obtenir sa grace. Ce fut de lui que l'Auteur dit qu'on apprit toutes les circonstances qu'il rapporte. Il y ajouta, qu'il avoit lui-même formé le dessein de se mettre sur le Trône après qu'il se seroit défait des trois Princes. Constance ne s'arrêta que deux jours à Siam, & en partant pour retourner à Louvo, il fit publier une Amnistie générale, à condition que les Factieux vinssent, au plus tard dans quatre jours, déclarer leurs fautes & leurs Complices, sans quoi ils seroient punis avec la dernière rigueur. Tous les Malais allèrent demander pardon au Roi, qui leur fit grace.

Opiniâtre
résistance des
Macassars.

LES seuls Macassars ne purent se résoudre à cette soumission, & s'obstinèrent à périr. Leur Prince fut plusieurs fois sommé, de la part du Roi, de venir rendre raison de sa conduite; mais il refusa constamment de le faire. Il s'excusoit sur ce qu'il n'étoit point entré, disoit-il, dans la conspiration, quoiqu'on l'en eût fort pressé, & que s'il avoit commis quelque faute, c'étoit de n'avoir pas découvert les Auteurs d'un si pernicieux dessein; mais que sa qualité de Prince étoit suffisante pour le disculper de n'avoir pas fait l'odieux métier d'espion, ni trahi des Amis qui lui avoient confié un secret de cette importance. Une si mauvaise réponse fit prendre au Roi la résolution de se servir de la voye des armes, pour le mettre à raison. On connoissoit assez le caractère de cette Nation pour juger qu'on n'en viendrait pas si aisément à bout; ainsi il fallut faire des préparatifs pour les forcer. Ces mesures, loin de les intimider, parurent ranimer leur courage; & une action qui se passa à Bancok, quelque-tems avant qu'on les attaquât, les rendit encore plus fiers (n).

On employe
la force pour
les réduire.

Forbin est
envoyé à
Bancok.

C'EST ici le lieu d'introduire de nouveau le Chevalier de Forbin, pour lui laisser continuer le récit d'un événement qui lui fournit tant d'occasions de se signaler par sa bravoure & sa bonne conduite. La conspiration des

(n) Relat. de la Mare, au second Voy. de Tachard, pag. 89 & suiv. Edit. de Middelbourg. 1689.

Macassar
m'éloign
étoit un
si pérille
au plutôt
Siamois,
à la man
Constance
me de qu
trois mille
voit pas
respecté
faire justi
d'ordinair
qui puisse
Je part
quelle occ
informé d
prit si bie
entre leur
parés, dor
je ne sçais
à Bancok,
que le Co
à mon inf
Compagn
m'avoir d
& poings
arrivée, j
paravant à
& je mani
souvent à
je réüssis à
Constance
qu'il crut i
visible de
peines & c
LE Cap
Siam pour
manquée,
dre chère
le pouvoi
librement
hommes;
la part du
Bâtiment,
me faistr e

Macassars, dit-il, en offroit unedes plus favorables à M. Constance, pour m'éloigner de la Cour. Bancok, dont le Roi m'avoit nommé Gouverneur, étoit une Place trop importante pour l'abandonner dans des conjonctures si périlleuses. J'eus ordre de m'y rendre incessamment, de faire achever au plutôt les fortifications, de travailler à de nouvelles levées de Soldats Siamois, jusqu'à la concurrence de deux mille hommes, & de les dresser à la manière de France. Pour subvenir aux fraix que je devois faire, Constance eût ordre de me compter cent *Catis*, qui reviennent à la somme de quinze mille livres de France; mais le Ministre ne m'en paya que trois mille, & me fit un billet pour le reste, sous prétexte qu'il ne se trouvoit pas assez d'argent en caisse. Le Roi voulant que je fusse obéi & respecté dans mon Gouvernement, me donna quatre de ses Bourreaux pour faire justice, ce qui ne s'étoit cependant qu'à la bastonnade, n'y ayant d'ordinaire que le Roi, ou en certaines occasions, son Premier Ministre, qui puisse condamner à mort.

Je partis, sans avoir eû le moindre avis de la conjuration, ignorant à quelle occasion on me renvoyoit dans mon Gouvernement. Constance, informé du jour auquel les Rebelles devoient tenir leur dernière assemblée, prit si bien ses mesures, & me fit partir si à propos pour me faire tomber entre leurs mains, que je me trouvai, sans le sçavoir, au milieu des Conjurés, dont le rendez-vous étoit sur ma route, & qui me laissèrent passer, je ne sçais pourquoi, leur projet étant sur le point d'éclater. En arrivant à Bancok, je ne courus pas un moindre risque, de la part des Portugais que le Conseil de Guerre avoit condamnés aux Galères, & que Constance, à mon insçu, venoit de faire mettre en liberté, avec ordre d'en former des Compagnies, & de rappeler les Officiers exilés. Me renvoyer ainsi, sans m'avoir donné le moindre avis de ce changement, c'étoit me livrer, pieds & poings liés, à mes ennemis. Je le compris facilement, lorsqu'à mon arrivée, je trouvai sous les armes des gens que j'avois fait mettre peu auparavant à la chaîne. Je me tins dans le commencement sur mes gardes, & je maniai si adroitement l'esprit des Officiers & des Soldats, donnant souvent à manger aux premiers, & traitant obligeamment les derniers, que je réussis à me captiver l'affection des uns & des autres. Mais la malice de Constance n'étoit pas encore à bout. Il me tendit bientôt un nouveau piège qu'il crut infaillible, & qui lui auroit immanquablement réussi, sans le secours visible de la Providence, qui me tira de ce mauvais pas, quoiqu'avec des peines & des fatigues inexprimables.

Le Capitaine d'une Galère de l'Isle des Macassars, qui étoit venu à Siam pour commercer, & qui avoit eû part à la conjuration, la voyant manquée, s'étoit retiré dans son bord, résolu de s'en retourner, ou de vendre chèrement sa vie, si l'on entreprenoit de le forcer. Constance, charmé de pouvoir séparer les ennemis, lui fit expédier un passeport pour sortir librement du Royaume, lui & sa troupe, qui montoit à cinquante-trois hommes; mais en même-tems, il me dépêcha un Courier avec ordre de la part du Roi, de tendre la chaîne à travers de la Rivière, d'arrêter ce Bâtiment, où je devois entrer pour faire l'inventaire de sa charge, & de me saisir ensuite du Capitaine & de tous ses gens pour les retenir prison-

FORBIN.
1686.

Pièges que
lui tend M.
Constance.

Comment
il s'en tira.

Départ d'une
troupe de
Macassars.

Ordre que
l'Auteur re-
çoit de les
arrêter.

FORBIN.
1686.

Ses occu-
pations à
Bancok.

Arrivée &
reception des
Macassars.

Prétexte
que Forbin
prend pour
les engager à
descendre.

On con-
vient qu'ils
paraîtront
armés de leurs
poignards.

niers jusqu'à nouvel ordre; me deffendant expressement de communiquer à personne ceux que je recevois; parceque des raisons d'Etat demandoient un secret inviolable sur ce point. C'est ainsi qu'il m'envoyoit à la bouche-rie, en me prescrivait pas à pas tout ce que j'avois à faire pour périr infailliblement.

EN attendant l'arrivée de la Galère, je m'occupois à dresser les troupes que j'avois eût ordre de lever. Je divisai mes nouveaux Soldats en Compagnies de cinquante hommes; je mis à la tête de chaque Compagnie, trois Officiers & dix Bas-Officiers, & je m'appliquai avec tant de soin à les former, à l'aide d'un Sergent François, & de quelques Soldats Portugais, qui entendoient la langue Siamoise, qu'en moins de six jours ils furent en état de faire le service militaire sur le pied qui se pratique en France. Comme je n'avois point de prison où je pusse retenir les Macassars, j'en fis promptement construire une joignant la courtine sur le devant du nouveau Fort, & je la fortifiai de manière, qu'avec quelques Soldats, il auroit été aisé d'y garder une cinquantaine de Prisonniers.

ENFIN, la Galère parut le 27 d'Août, vingt jours après l'ordre que j'avois eût de l'arrêter, sans que pendant tout ce tems la chaîne eût été détendue, crainte de surprise. Dans le plan que je m'étois formé, pour m'acquiescer sùrement de ma commission, je m'étois un peu écarté des instructions de M. Constance, & au lieu d'aller à bord, tandis que les Macassars en seroient les maîtres, je résolus de les engager plutôt à descendre, en commençant par les arrêter, pour travailler ensuite à l'inventaire de leurs effets. Dans cette vûe, je postai des Soldats, en différens endroits, pour les investir dès que je leur en ferois donner l'ordre. La Galère ayant trouvé le passage fermé à son arrivée, le Capitaine vint à terre avec sept de ses gens, qui furent conduits dans le vieux Fort où je les attendois dans un grand Pavillon de bambou, que j'avois fait construire sur un des bastions. A mesure qu'ils entrèrent, je leurs fis civilité, & les priai de s'asseoir autour d'une table, où nous mangeois ordinairement avec mes Officiers.

LE Capitaine répondit à mes interrogations, qu'il venoit de Siam, & qu'il retournoit à l'Isle des Macassars. En même-tems il me présenta son passeport, que je fis semblant d'examiner, & je lui dis qu'il étoit fort bon; mais j'ajoutai, qu'étant étranger & nouvellement au service du Roi, je devois être plus attentif qu'un autre à exécuter fidèlement mes ordres; que j'en avois reçu de très-rigoureux à l'occasion de la revolte dont il étoit sans doute informé, pour empêcher qu'aucun Siamois ne sortit du Royaume. Le Capitaine m'ayant répondu qu'il n'avoit avec lui que des Macassars, je lui repliquai, que je ne doutois nullement de la vérité de ce qu'il me disoit, mais qu'étant environné de Siamois qui observoient toutes mes actions, je le priois, afin que la Cour n'eût rien à me reprocher, de faire mettre tout son monde à terre; & qu'après qu'ils auroient été reconnus pour Macassars, il leur seroit libre de continuer leur Voyage. Le Capitaine y consentit, à condition qu'ils descendroient armés. Je lui demandai en souriant, si nous étions donc en guerre? Non, me répondit-il; mais le *Cris* que nous portons est une si grande marque d'honneur parmi nous, que nous ne scau-

riens

riens le q
dis, ne c
dangereu
après.

TAND
cher les a
vint m'av
trop à m
après avo
mois atte
quoi je de
sortant de
Major, &
autres Off
un endroi
arrêter ju

L'OFF
tenta que
les Macass
s'en rend
vous fa
lui & c
sans qu
devois de
paroissoit
fort chagr
à ce que j

LE zèle
faire quel
vingt Sold
de fusils,
simple rid
d'Interpré
devoir l'an
Ce pauvre
cassars ay
lançant cc
autres Ma
ge, je me
je comman

DANS
main. Je
est été in
fer de la
eroyables
faillibleme

riens le quitter sans infamie. Cette raison étant sans réplique, je m'y rendis, ne comptant pas qu'une arme, qui me paroïssoit si méprisable, fut aussi dangereuse, dans les mains des Macassars, que je l'éprouvai bien-tôt après.

TANDIS que le Capitaine détacha deux de ses hommes pour aller chercher les autres, je lui fis servir du thé afin de l'amuser en attendant qu'on vint m'avertir quand tout le monde seroit à terre. Comme ils tarديوient trop à mon gré, je feignis d'avoir quelque ordre à donner, & je sortis après avoir prié un des Mandarins présens de tenir ma place. Mes Siamois attentifs à tout ce qui se passoit, étoient fort en peine de sçavoir à quoi je destinois les Troupes que j'avois postées de côté & d'autre. En sortant du Pavillon je trouvai un vieux Officier Portugais, que j'avois fait Major, & qui attendoit mes ordres. Je lui commandai d'aller avertir mes autres Officiers de se tenir prêts, & dès que les Macassars auroient passé un endroit que je lui marquai, de les investir, de les desarmer & de les arrêter jusqu'à nouvel ordre.

L'OFFICIER Portugais effrayé de ce qu'il venoit d'entendre, me représenta que la chose n'étoit pas faisable; que je ne connoissois pas comme lui les Macassars, qui étoient des hommes imprenables, qu'il falloit tuer pour s'en rendre maître. „ Je vous dirai bien plus, ajouta-t'il; c'est que si vous faites mine de vouloir arrêter le Capitaine qui est dans le Pavillon, lui & ce peu d'hommes qui l'accompagnent, nous massacreront tous, sans qu'il en échappe un seul. Je ne fis pas d'abord tout le cas que je devois de cet avis, & persistant dans mon projet, dont l'exécution me paroïssoit assez facile, je réitérai les mêmes ordres au Major qui s'en alla fort chagrin, me recommandant encore en partant, de bien prendre garde à ce que je faisois, & que j'en serois infailliblement la victime.

LE zèle de cet Officier, dont la bravoure m'étoit d'ailleurs connue, me fit faire quelque reflexion. Pour ne rien donner au hasard, je fis monter vingt Soldats Siamois dont la moitié étoient armés de lances, & les autres de fusils, & m'étant avancé vers l'entrée du Pavillon, qui étoit fermé d'un simple rideau, que j'avois fait tirer, j'ordonnai à un Mandarin qui me servoit d'Interprète, d'aller de ma part dire au Capitaine, que j'étois mortifié de devoir l'arrêter; mais qu'il recevroit toutes sortes de bons traitemens. Ce pauvre Mandarin n'eût pas plutôt proferé ces mots, que les six Macassars ayant jetté leur bonnet à terre, mirent le cris à la main, & s'élançant comme un éclair, tuèrent dans un instant, & l'Interprète, & six autres Mandarins, qui étoient restés dans le Pavillon. Voyant ce carnage, je me retirai auprès de mes Soldats, & saisissant la lance de l'un d'eux, je commandai aux Mousquetaires de faire feu sur les Macassars.

DANS le même-tems, un de ces six enragés vint sur moi, le cris à la main. Je lui plongeai ma lance dans l'estomac. Le Macassar, comme s'il eût été insensible, avançoit toujours, en s'enfonçant de plus en plus le fer de la lance que je lui tenois dans le corps, & faisant des efforts incroyables pour parvenir jusqu'à moi afin de me percer. Il l'auroit fait infailliblement, si la garde qui étoit vers le défaut de la lame ne l'eût retenu.

FORBIN.
1686.

L'Auteur
se prépare
pour les
arrêter.

Avertissement
salutaire
qu'on lui
donne.

Il n'en fait
pas le cas
qu'il devoit.

Massacre
de sept de
ses gens.

Danger
éminent où il
se trouve lui-même.

FORDIN.
1686.

Sort des six
premiers
Macassars.

Leur fureur
fait craindre
les autres.

On cherche
à les surpren-
dre.

Malheureuse
attaque d'un
Capitaine
Anglois.

Déroute
générale des
Stamois.

Tout ce que j'eûs de mieux à faire, fut de reculer, appuyant toujours sur ma lance, sans oser jamais la retirer pour redoubler le coup. Enfin je fus secouru par d'autres Lanciers qui achevèrent de le tuer.

DES six Macassars, quatre furent tués dans le Pavillon, ou du moins on les crut morts, les deux autres, dont l'un étoit le Capitaine, quoique blessés grièvement, se sauvèrent par une fenêtre, en sautant du haut du bastion en bas. La hardiesse, ou plutôt la rage de ces six hommes, m'ayant fait connoître que l'Officier Portugais m'avoit dit vrai, & qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-sept autres qui étoient en marche. Dans cette fâcheuse situation, je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter, & reconnoissant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je résolus de les faire tous tuer s'il étoit possible; Dans cette vûe j'envoyai & j'allai moi-même de tous côtés pour faire assembler les Troupes.

CEPENDANT les Macassars, qui avoient mis pied à terre, marchoient vers le Fort. J'envoyai ordre à un Capitaine Anglois que M. Constance avoit mis à la tête d'une Compagnie de Portugais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, & en cas de refus, de tirer dessus; ajoutant que je serois à lui dans un instant pour le soutenir, avec tout ce que je pourrois ramasser de Troupes. Sur la deffense que l'Anglois leur fit de passer outre, ils s'arrêtèrent tout court; tandis que je faisois avancer mes nouveaux Soldats, qui étoient armés de fusils & de lances, mais sans expérience; de sorte qu'il y avoit peu à compter sur eux. Nous nous arrêtâmes à cinquante pas des Macassars. Après quelques pourparlers, je leur fis dire que s'ils vouloient, il leur étoit libre de retourner dans leur Galère, comptant qu'il me seroit alors aisé de les faire tous tuër à coups de fusil. Leur réponse fut qu'ils étoient contens de retourner à bord, pourvu qu'on leur rendit leur Capitaine, sans lequel ils ne se rembarqueroient jamais.

LE Capitaine Anglois, ennuyé de toutes ces longueurs, me fit sçavoir qu'il alloit faire lier tous ces misérables; & sans attendre ma réponse il marcha à eux avec beaucoup d'imprudence. Au premier mouvement qu'il lui virent faire, les Macassars, qui jusques-là s'étoient tenus accroupis, leur manière, se levèrent tout-à-coup, & s'enveloppant le bras gauche de l'espèce d'écharpe qu'ils portent autour des reins, pour leur servir de bouclier, ils fondirent, le cris à la main, avec tant d'impétuosité, sur les Portugais, qu'ils les avoient mis en pièces, presque avant que nous nous fussions aperçus de l'attaque. Ensuite, sans reprendre haleine, ils poussèrent vers les Troupes que je commandois. Quoique j'eusse plus de mille Soldats armés de lances & de fusils, la frayeur dont ils furent saisis les mit en déroute. Les Macassars leur passèrent sur le ventre, tuant à droite & à gauche tous ceux qu'ils pouvoient joindre. Ils nous eurent bien-tôt poussés jusqu'au pied de la muraille du nouveau Fort. Six d'entr'eux plus acharnés que les autres, poursuivirent les Fuyards, entrèrent dans la fausse braye qui donne sur la Rivière auprès du vieux Fort, & passant de l'autre côté ils firent par-tout un carnage horrible, sans distinction d'âge ni de sexe.

DANS

DANS
l'aisai fuir
poursuivi
pas venir
marché.

à égorgé
re face po
moyen de
mée que d
coups de
aille, &
rière.

APRÈS
leur desesp
agnèrent
e lances,
asse sur to
toutes les
quèrent &
Tant de m
Rivière fut
enfants sur

TOUCH
l'endroit o
mes armés
ces desesp
de s'éloign
je n'avois p
ner au Fort

A mon a
côté de la f
ils avoient
corps duqu
rus avec qu
fusil, n'éto
mois ne po
Couvent.

dans un cha
pis; j'y co
naçant de t
choient d'a
ence les ra

LE prem
ne un furie
révins en l
par mes Sia
grands-coup

DANS cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des Troupes, je les laissai fuir, & je gagnai le bord du fossé, résolu de sauter dedans, si j'étois poursuivi. Ce fossé étant plein de vase, je comptois qu'ils ne pourroient pas venir à moi avec leur vitesse ordinaire, & que j'en aurois à meilleur marché. Ils passèrent à dix pas de moi sans m'apercevoir, trop occupés à égorger mes malheureux Siamois, dont pas un ne songea seulement à faire face pour se défendre, tant ils étoient saisis. Enfin ne voyant aucun moyen de les rallier, je gagnai la porte du nouveau Fort, qui n'étoit fermée que d'une barrière, & je montai sur un bastion d'où je fis tirer quelques coups de fusil sur les ennemis, qui se trouvant maîtres du champ de bataille, & n'ayant plus personne à tuër, se retirèrent sur le bord de la Rivière.

APRÈS avoir conféré quelques momens entr'eux, n'écoutant plus que leur desespoir, & résolus de se mettre dans la nécessité de combattre, ils regagnèrent leur Galère, qu'ils brûlèrent, après s'être armés de boucliers & de lances, & descendirent de nouveau à terre, dans le dessein de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit à eux. Ils commencèrent par brûler toutes les maisons des Soldats, & remontant le bord de la Rivière, ils attaquèrent & tuèrent indistinctement tout ce qu'ils trouvèrent sur leur passage. Tant de meurtres répandirent tellement l'alarme dans les environs, que la Rivière fut bien-tôt couverte d'hommes & de femmes, qui portoiant leurs enfans sur le dos, & se fauvoient à la nage.

TOUCHÉ de ce spectacle, & indigné de ne voir que des cadavres, dans l'endroit où j'avois placé tant de Soldats, je ramassai une vingtaine d'hommes armés de fusils, & je m'embarquai avec eux sur un Balon, pour suivre ces desespérés. Les ayant joint à une lieue du Fort, mon feu les obligea de s'éloigner de la Rivière, & de se retirer dans les bois voisins. Comme je n'avois pas assez de monde pour les poursuivre, je pris le parti de retourner au Fort.

A mon arrivée, j'appris que les six Macassars qui avoient passé de l'autre côté de la fausse-braye, s'étoient emparés d'un Couvent de Talapoins, dont ils avoient tué tous les Moines, avec un Mandarin de distinction, dans le corps duquel, l'un d'eux avoit laissé son cris, qu'on me présenta. J'y courus avec quatre-vingt de mes Soldats, qui ne sachant pas encore manier le fusil, n'étoient armés que de lances. Je trouvai arrivant, que les Siamois ne pouvant plus se défendre, avoient été réduits à mettre le feu au Couvent. On me dit que les Macassars s'étoient jettés à quelques pas de-là, dans un champ plein d'herbes hautes & épaisses, où ils se tenoient accroupis; j'y conduisis ma troupe, dont je formai deux rangs bien ferrés, menaçant de tuer le premier qui feroit mine de fuir. Mes Lanciers ne marchèrent d'abord que pas à pas, & comme à tâtons; mais peu à peu ma présence les rassura.

LE premier Macassar que nous trouvâmes, se dressa sur ses pieds, comme un furieux, & élevant son cris alloit se jeter sur mes gens; mais je le prévins en lui brûlant la cervelle. Quatre autres furent tués successivement par mes Siamois, qui ne s'ébranlèrent point dans cette occasion, donnant à grands-coups de lances sur ces malheureux, dont le courage leur faisoit pré-

FORBIN.

1686.

Embarras de l'Auteur qui se trouve sans Soldats.

Carnage horrible que font par-tout les Macassars.

On se met à leur poursuite.

Ravages de six de ces desespérés.

Ils sont tués dans un champ d'herbes.

FORBIN.
1686.

ferer la mort à la retraite. Comme je songeois à m'en retourner, je fus averti qu'il restoit encore un sixième Macassar. C'étoit un jeune-homme, le même qui avoit laissé son cris dans le corps du Mandarin tué au Couvent des Talapoins. On se mit de nouveau à le chercher dans les herbes. J'ordonnai à mes Soldats de ne point le tuër, puisqu'ils pouvoient le prendre vivif sans résistance; mais ils étoient si animés, que l'ayant trouvé, ils le percèrent de mille coups.

Perte totale
de part &
d'autre.

DE retour au Fort, j'assemblai tous les Mandarins, pour me concerter avec eux sur le parti qu'il y avoit à prendre par rapport aux autres Macassars. Il fut résolu qu'on assembleroit le plus de Troupes qu'on pourroit, & que nous leur donnerions la chasse, dès que nous serions informés du lieu de leur retraite. Je trouvai que le nombre de nos morts, dans cette malheureuse journée, se montoit à trois cens soixante-six hommes. Les ennemis n'avoient perdu que dix-sept; sçavoir, six dans le petit Fort; six aux entrées du Couvent des Talapoins, & cinq sur le champ de bataille.

Officier
Francois
bleffé.

COMME je voulus entrer dans le Pavillon, pour prendre un moment de repos dont j'avois grand besoin, après tant de fatigues, je fus frappé d'un spectacle d'autant plus triste que je m'y attendois moins. Outre les cadavres des Macassars & des Siamois, qu'on n'avoit pas eû le tems d'enlever, je trouvai étendu sur le bord de mon lit, un jeune Officier nommé *Beuregard* (o) fils d'un Commissaire du Roi à Brest, qui étoit demeuré à Siam, & que j'avois fait Major de toutes les Troupes Siamois. Le voyant dans cette situation, je le crus mort, & j'en eûs le cœur navré de douleur.

Cure merveilleuse que
l'Auteur fait
sur lui.

ON traitera peut-être de fable ce que je vais raconter, & en effet la chose doit paroître incroyable. Cependant je proteste saintement, que je rapporterai que la pure vérité. Ayant examiné ce jeune Officier de près, je remarquai qu'il respiroit encore; mais il ne parloit plus. Il avoit la bouche couverte d'écume, le ventre ouvert; toutes ses entrailles, mêlées de sang caillé, lui pendoient sur les cuisses & paroissoient déjà sèches comme du parchemin. Sans Chirurgien & sans médicaments, comment faire pour lui donner du secours? Je hazardai néanmoins l'entreprise, sans compter sur son succès. Je pris deux aiguilles avec de la soie, & lui remis les entrailles, je cousus la playe comme j'avois vû faire en pareilles occasions. Ensuite je fis deux ligatures que je joignis ensemble, & après avoir débattu des glaires d'œufs dans de l'arak, espèce d'eau-de-vie assez commune, je me scrvis de cet onguent pour panser le Malade; ce que je continuai pendant dix jours. Mon opération réussit à souhait, & *Beuregard* fut guéri sans avoir eû de fièvre, ni d'autres accidens fâcheux. Dès qu'il recommença à parler, je voulus sçavoir de lui comment il avoit reçu sa blessure, puisqu'il se trouvoit hors du Fort, tandis que nous étions aux prises avec les six premiers Macassars dans le Pavillon.

Récit de
son malheur.

IL me dit qu'ayant vû tomber du bastion, deux hommes, la tête la première, & prenant l'un pour le Capitaine, il étoit accouru, dans la vue d'empêcher les Siamois de le tuër: Que le Macassar, quoique percé de plusieurs bales, s'en étant aperçu, & contrefaisant le mort, l'avoit laissé approcher

(o) Le même qui fût ensuite Gouverneur de Bancok. Voyez ci-dessus, pag. 77.

procher
fait cette
tant ses
vant per
peu-près

Le len
cassars, q
Soldats S
voient fai
questionn
démon, c
avec un s
sept coup
qu'il ne p
n'y avoit
j'avois me
tit arbre,
après l'av
d'abord.
les jambes
sûs qu'en
chant de g
s'en faisir

, près de
"dace".
la saisir en
ber presqu
de lui, je

J'ÉTOI
paroissioie
pouvoit v
férocité.
me dirent
Qu'ils éto
Prêtres le
leur attach
teroient su
créance, c
sur la terr
dans l'autr
des. Enfi
ce qu'on a
jamais, q

(p) Les M
me ouvertu

XII. P

procher jusqu'à sa portée, & lui avoit alongé un coup de cris qui lui avoit fait cette blessure (p). Que dans cet état, ne sachant que devenir, & portant ses entrailles dans ses mains, il avoit gagné le Pavillon, où ne trouvant personne pour le secourir, il étoit tombé de foiblesse sur mon lit, à peu-près dans la situation où je le trouvai.

Le lendemain de mon arrivée au Fort, je reçus avis qu'un des six Macassars, qui avoit combattu dans le Pavillon, n'étoit pas mort; Quelques Soldats Siamois l'avoient saisi, & de peur qu'il ne leur échapât, ils en avoient fait comme un peloton, à force de le lier. Je fus le voir pour le questionner, & pour en tirer s'il étoit possible, quelques éclaircissimens. Ce démon, car la force & la patience humaine ne vont pas si loin, avoit passé avec un sang froid étonnant, toute la nuit dans la fange, blessé de dix-sept coups de lances. Je lui fis quelques questions; mais il me répondit qu'il ne pouvoit me satisfaire, qu'aparavant je ne l'eusse fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échapât. J'ordonnai au Sergent François que j'avois mené avec moi, de le délier. Celui-ci posa sa halebardo contre un petit arbre, assez près du blessé, & le jugeant hors d'état de rien entreprendre, après l'avoir détaché, il laissa cette arme dans l'endroit où il l'avoit mise d'abord. A peine le Macassar fut-il en liberté, qu'il commença à alonger les jambes, & à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'aperçus qu'en répondant aux questions que je lui faisois, il se tournoit, & tâchant de gagner terrain, s'approchoit insensiblement de la halebardo pour s'en saisir. Je connus son dessein, & m'adressant au Sergent, „tiens-toi près de ta halebardo, lui dis-je; voyons jusqu'ou cet enragé poussera l'audace". Dès qu'il fut à portée, il ne manqua pas de se jeter dessus pour la saisir en effet; mais ayant plus de courage que de force, il se laissa tomber presque mort sur le visage. Alors voyant qu'il n'y avoit rien à espérer de lui, je le fis achever sur le champ.

J'ÉTOIS si frappé de tout ce que j'avois vu faire à ces hommes, qui me paroissoient si différens de tous les autres, que je souhaitai d'apprendre d'où pouvoit venir à ces Peuples tant de courage, ou pour mieux dire tant de férocité. Des Portugais qui demeuroient dans les Indes depuis l'enfance, me dirent que ces Peuples étoient habitans de l'Isle de *Celebes*, ou *Macassar*: Qu'ils étoient Mahométans schismatiques, & très-superstitieux: Que leurs Prêtres leur donnoient des Lettres écrites en caractères magiques, qu'ils leur attachoient eux-mêmes au bras, en les assurant que tant qu'ils les porteroient sur eux, ils seroient invulnérables: Qu'un point particulier de leur créance, qui étoit qu'ils se persuadent, que tous ceux qu'ils pourront tuer sur la terre, hors les Mahométans, seront autant d'Esclaves qui les serviront dans l'autre Monde, ne contribuoit pas peu à les rendre cruels, & intrépides. Enfin ils ajoûtèrent, qu'on leur imprimoit si fortement, dès l'enfance, ce qu'on appelle le point d'honneur, qui se réduit parmi eux à ne se rendre jamais, qu'il n'y avoit point d'exemple qu'aucun y eût encore contrevenu.

Pleins

FORBNIER
1686.

Courage
d'un Macassar
mourant.

Causes de
la férocité de
ces Peuples.

(p) Les Macassars en frappant de ce poignard, donnent un certain tour de bras qui fait une ouverture extrêmement grande.

FORBIN.
1686.

Leur figure
& leur habil-
lement.

Rapport de
l'Auteur à M.
Constance.

Reproches
du Ministre,
& ses nou-
veaux ordres.

Forbin les
avoit préve-
nus.

Tentative
inutile contre
le reste des
Macassars.

Conversion
de deux de
leurs blessés.

Pleins de ces idées, ils ne demandent ni ne donnent jamais de quartier; dix Macassars le cris à la main, attaqueroient cent mille hommes. Il n'y a pas lieu d'en être surpris. Des gens imbus de tels principes, ne doivent rien craindre, & ce sont des hommes bien dangereux (q). Ces Insulaires sont d'une taille médiocre, basanez, agiles & vigoureux. Leur habillement consiste en une culotte fort étroite, une chemisette de coton blanche ou grise, un bonnet d'étoffe bordé d'une bande de toile, large d'environ trois doigts; ils vont les jambes nuës, les pieds dans des *babouches*, & se ceignent les reins d'une écharpe, dans laquelle ils passent leur arme diabolique. Tels étoient ceux à qui j'avois à faire, & qui me tuèrent misérablement tant de monde.

JE rendis compte à M. Constance de cette malheureuse aventure. Quoique sa manœuvre ne m'eût que trop manifesté sa mauvaise volonté à mon égard, je crus qu'il ne convenoit pas de lui en témoigner du ressentiment; Je lui écrivis donc, simplement pour lui faire un détail bien circonstancié de tout ce qui m'étoit arrivé. Je l'avertis en même-tems de prendre garde au reste des Macassars qui étoient retranchés dans leur Camp, & de profiter de mon exemple. Ayant reçu ma relation, il fit entendre au Roi tout ce qu'il voulut, & comme je m'étois sans doute trop bien conduit à son gré, il me répondit par une Lettre pleine de reproches, m'accusant d'imprudence, & d'avoir été la cause de tout ce massacre; Il finissoit en me donnant ordre, non d'arrêter les Macassars, comme la première fois, mais d'en faire mourir autant que je pourrois.

JE n'avois pas attendu ses instructions sur ce point. Dès le lendemain de notre déroute, ayant encore assemblé tous les Mandarins, je leur avois distribué des Troupes, avec ordre de se tenir sur les avenues, pour empêcher que les ennemis, qui avoient gagné les bois, ne revinssent jeter de nouveau l'épouvante sur le bord de la Rivière, qui est l'endroit le plus habité du Pays, & celui où ils pouvoient faire le plus de ravage.

QUINZE jours après, j'appris qu'ils avoient paru à deux lieues de Bancok. J'y accourus avec quatre-vingt Soldats que j'embarquai dans mon Balon, le Pays étant encore inondé. J'arrivai fort à propos, pour rassurer les Peuples; j'y trouvai plus de quinze cens personnes qui fuyoient, devant vingt quatre ou vingt-cinq Macassars qui étoient encore attroupés. A mon arrivée ces furieux abandonnèrent quelques Balons dont ils s'étoient saisis, & se jettèrent à la nage. Je fis tirer sur eux; mais ils furent bien-tôt hors de la portée du fusil, & se retirèrent dans les bois. Je rassemblai tout ce Peuple effrayé, je lui reprochai sa lâcheté, & la honte qu'il y avoit à fuir devant un si petit nombre d'ennemis. Animés par mes discours, les Siamois se rallièrent, & les poursuivirent jusqu'à l'entrée du bois, où voyant qu'il étoit impossible de les forcer, je retournai à Bancok.

JE trouvai en arrivant, deux de ces malheureux, qui ayant été blessés n'avoient pû suivre les autres. Un Missionnaire nommé *Manuël*, les regardant comme un objet digne de son zèle, leur parla avec tant de force, qu'ils se

(q) L'usage de l'*Opium*, dont l'Auteur ne parle pas, contribué peut-être plus que toutes ces causes ensemble, à les rendre si furieux & si redoutables.

convertir
ques jour
inutileme
sauveroit
„ il avec
„ ou avec
tête seroit

Au bot
que les en
d'où ils av

d'y fruits.
j'y trouva
Macassars
par une p
deux mille
gauche, &
roces. J'e
bes. Con
mois que d
changer,
tirer parti
marché em
nous même

JE les se
étoit sur
plus loin q
la portée,
le change
dre de ba
Macassars
une petite
Je les inve
leur fis cri
à moi, je
ils se tinre
de leurs la
ment après
nage pour

LES Sia
si à propos
Ils n'étoien
ou de misè
ques-uns,
& les os.
parlé. T
me causâ

convertirent, & moururent peu de tems après avoir reçu le Batême. Quelques jours après, on m'en amena un troisième que le Missionnaire exhorta inutilement; Ce misérable ayant demandé si en se faisant Chrétien, on lui sauveroit la vie, on lui répondit que non. „ Puisque je dois mourir, dit-il, „ il avec une impiété sans pareille, que m'importe que je sois avec Dieu, „ ou avec le Diable. Là dessus il eut le cou coupé, & j'ordonnai que sa tête seroit exposée pour donner de la terreur aux autres.

Au bout de huit jours, quelques Payfans tout effrayés vinrent m'avertir, que les ennemis avoient paru sur le rivage; qu'ils y avoient pillé un Jardin, d'où ils avoient enlevé quelques herbes, & une quantité assez considérable de fruits. J'y allai avec environ cent Soldats armés de lances & de fusils; j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus sur le lieu où les Macassars avoient couché. Lassé de me voir mener pendant si long-tems par une poignée d'ennemis, je résolus d'en voir le bout. Je partageai les deux mille hommes que j'avois, en deux corps, que je postai à droite & à gauche, & je me mis avec mes cent hommes aux trousses de ces bêtes féroces. Je suivis dans l'eau la route qu'ils s'étoient ouvert à travers les herbes. Comme ils mouroient presque de faim, ne se nourrissant depuis un mois que d'herbes sauvages, je vis bien qu'il étoit tems de ne les plus marchander, sur-tout n'ayant avec moi que des hommes frais, dont je pouvois tirer parti. Dans cette pensée, je leur fis doubler le pas. Après avoir marché environ une demie lieue, nous aperçûmes les ennemis, & nous nous mêmes en devoir de les joindre.

Je les ferrois de fort près. Pour m'éviter ils se jettèrent dans un bois qui étoit sur la gauche, d'où ils tombèrent sur une troupe de miens, qui du plus loin qu'ils les aperçurent firent une décharge de mousqueterie hors de la portée, & se sauvèrent à toutes jambes. Cette fuite ne me fit pas prendre le change; je joignis encore les ennemis, & je rangeai mes Soldats en ordre de bataille. Comme nous avions de l'eau jusques à moitié jambe, les Macassars ne pouvant venir à nous avec leur activité ordinaire, gagnèrent une petite hauteur entourée d'un fossé, où il y avoit de l'eau jusqu'au col. Je les investis, & m'approchant d'eux à la distance de dix à douze pas, je leur fis crier par un Interprète de se rendre, les assurant que s'ils se fioient à moi, je m'engageois à leur ménager leur grace auprès du Roi de Siam. Ils se tinrent si offensés de cette proposition, qu'ils nous décochèrent une de leurs lances, pour nous témoigner leur indignation, & se jettant un moment après eux-mêmes dans l'eau, le cris entre les dents, ils se mirent à la nage pour nous venir attaquer.

Les Siamois encouragés, & par mes discours & par mon exemple, firent si à propos leur décharge sur ces desespérés, qu'il n'en échapa pas un seul. Ils n'étoient plus que dix-sept; tous les autres étoient morts dans les bois, ou de misère, ou des blessures qu'ils avoient reçu. J'en fis dépouiller quelques-uns, que je trouvais tous secs comme des momies, n'ayant que la peau & les os. Ils portoient tous sur le bras gauche de ces caractères dont on a parlé. Telle fut la fin de cette malheureuse aventure, qui pendant un mois me causa des fatigues incroyables, qui faillit à me coûter la vie, qui me fit

FORBIN.
1686.
Horrible
impiété d'un
troisième.

Forbin re-
tourne à la
poursuite des
autres.

Il les attaque.

Les dix-sept
derniers sont
tués.

FORBIN.
1686.

Ce qui se
passoit à Siam
dans ces en-
treprises.

Le Prince
de Macassar
refuse de se
soumettre.

Expédition
de M. Con-
stance pour
le réduire.

Ordre de
l'attaque.

Son mau-
vais succès.

périr tant de monde, & qui n'auroit jamais eû lieu, sans la jalousie d'un Ministre aussi cruel que soupçonneux.

L'AUTEUR, pour démontrer encore mieux l'injustice du reproche que M. Constance lui avoit fait, en le taxant d'imprudence, rapporte en peu de mots, ce qui se passa à Siam au sujet des Macassars, retranchés dans leur Camp, après la conspiration découverte. Mais il est plus naturel de reprendre ici le récit de la Mare, qui avoit été présent lui-même à ces dernières opérations. „ Nous sommes témoins, dit-il, que le Roi de Siam n'o- „ mit rien pour tâcher de faire rentrer le malheureux Prince de Macassar „ dans son devoir, & pour ne point se voir obligé de répandre le sang royal; „ mais il semble que ce Prince avoit conjuré contre lui-même”. Après les sollicitations réitérées qui lui furent faites, & qu'il rejetta toutes sous divers prétextes, le Roi résolut enfin de vaincre son opiniâtreté, & de le réduire à l'obéissance par la force des armes. Cinq mille hommes de sa garde furent détachés sous les ordres de M. Constance Premier Ministre, que le Roi regardoit comme le plus digne de tous ses Sujets, & en même-tems le plus capable d'exécuter ses volontés.

TOUT étant disposé pour cette expédition, qui devoit se faire le 24 de Septembre au matin, M. Constance se mit la veille dans un Balon, où il fit entrer le Sr. *Youdal*, Capitaine d'un Vaisseau Anglois qui étoit à la Barre de Siam, plusieurs Anglois au service du Roi de Siam, un Missionnaire, & un autre particulier. En passant il fit la revue de toutes les Troupes qui l'attendoient dans divers Bâtimens, près d'une langue de terre qui regarde le Camp des Macassars, & leur ayant assigné leurs postes, il envoya tous les Anglois, à l'exception du Capitaine, à bord de deux Vaisseaux du Roi armés en guerre, qui étoient une demie lieue au-dessous du Camp des Macassars; & demeura jusqu'à une heure de la nuit pour visiter tous les postes; après quoi, dit l'Auteur, nous nous rendîmes aussi à bord de ces Vaisseaux vers les quatre heures, une demie heure avant l'attaque, qui devoit commencer par un signal de l'autre côté de la Rivière.

CONSTANCE visita encore tous les postes en remontant, & donna ses ordres par-tout. Celui de l'attaque portoit, que *Oklouang Mahamontri*, Capitaine général des Gardes du Roi, avec ses quinze cens hommes, devoit en fermer les ennemis derrière leur Camp, en se formant sur une haye forte de tout son monde, depuis le bord de la grande Rivière jusqu'à un ruisseau où se terminoit leur Camp. Vers le haut, une mare d'eau derrière le Camp, ne laissoit entre la grande Rivière & le ruisseau, qu'un espace d'environ deux toises; de-sorte que les Macassars ne pouvoient les combattre que par cette espèce de chaufferie; mais on avoit donné ordre d'y faire une barricade de pieux pour en défendre l'entrée. *Okpra Chula*, Mandarin Siamois, devoit se poster de l'autre côté du ruisseau, & le border avec mille hommes. Dans les deux Rivières il y avoit vingt-deux petites Galères & soixante Balons remplis de monde pour escarmoucher les ennemis; & mille hommes sur la langue de terre vis-à-vis de leur Camp.

LE signal donné à l'heure marquée, *Oklouang Mahamontri* part brusquement, avec quatorze de ses Esclaves, sans se faire suivre de ses Trou-

pes pour
pouffe ju
Okpra C
en Siam
ment Ok
sortent d
cette exp
avant qu

A cinq
seu du l
à l'extrê
quéterie
Capitaine
glois, &
les Maca
gèrent de
dont il m

APRÈ
toit déjà
à dessein
sur les Ch
de la Con
un Balon
au nombre
autres, s
Veret, &
cher de r
dessus du
dre pour
cha droit
darins Sia
arrivée, &
tance de p

ON pas
plaine où
Siamois &
bous, & t
coup de f
dit l'Aute
jetter dan
compagno
Capitaine
en avoien
par leur o
barraffoit
CET éc
suivi d'un

pes pour prendre leur poste, & va droit à la chaussée, le long de laquelle il pousse jusqu'aux maisons des Macassars. Là s'arrêtant, il appelle tout bas Okpra Chula. Un Macassar que l'obscurité l'empêchoit de voir, lui répond en Siamois; Que voulez-vous? Ce Mandarin croyant que ce fut effectivement Okpra Chula, s'avance sans défiance; en même-tems les Macassars sortent de leur embuscade, & le tuent avec sept de ses Esclaves. Après cette expédition, une partie des Macassars passa de l'autre côté du ruisseau, avant que l'Okpra se fût emparé de ce poste.

A cinq heures & demie, un Anglois, nommé *Cotse*, Capitaine de Vaisseau du Roi de Siam, attaqua les ennemis du côté de la grande Rivière, à l'extrémité de leur Camp, & fit faire sur eux un si grand feu de sa mousqueterie, qu'il les contraignit de se retirer vers le haut de leur Camp. Ce Capitaine s'en étant aperçu, mit pied à terre, suivi de dix ou douze Anglois, & d'un Officier François; mais à peine étoient-ils descendus, que les Macassars revenant sur leurs pas, les chargèrent à leur tour, & les obligèrent de se jeter dans la Rivière. *Cotse* y reçut une blessure à la tête, dont il mourut, & l'Officier François se sauva à la nage.

APRÈS ce coup, tous les Macassars abandonnèrent leur Camp, qui étoit déjà à moitié brûlé, & voulurent gagner le haut de la petite Rivière, à dessein de pousser jusqu'au Camp des Portugais, pour exercer leur rage sur les Chrétiens. Dans ces entrefaites, le Sieur *Veret*, Chef du Comptoir de la Compagnie Orientale de France à Siam, arriva avec une Chaloupe & un Balon, où étoient tous les François qui se trouvoient dans cette Ville, au nombre de vingt. *M. Constance*, qui montoit un Balon plus léger que les autres, s'avança en diligence du côté des Macassars, suivi du Balon de *M. Veret*, & de douze ou quinze autres Balons Siamois, pour les empêcher de rien entreprendre, & de passer la Rivière à une demie lieue au-dessus du Camp. Les ayant aperçu, il commanda aux Siamois de descendre pour les charger, & mettant pied à terre lui-même, ce Ministre marcha droit à eux, suivi de huit François, de deux Anglois, de deux Mandarins Siamois, & d'un Soldat Japonois. La Chaloupe n'étoit pas encore arrivée, & l'on ne pouvoit l'attendre, parcequ'il étoit de la dernière importance de prévenir les Macassars.

On passa d'abord une grande haye de bambous, pour entrer dans la plaine où étoient les ennemis. La première escarmouche coûta la vie à un Siamois & à deux Macassars. Les autres se retirèrent derrière des bambous, & se partageant ensuite à droite & à gauche, ils revinrent avec beaucoup de furie, dans le dessein d'enfermer les Siamois. Ce mouvement, dit l'Auteur, nous obligea de faire une retraite fort précipitée, & de nous jeter dans l'eau pour regagner les Balons. De douze personnes, qui accompagnaient *M. Constance*, il y en eut cinq de tués, entr'autres *Youdal*, Capitaine de Vaisseau Anglois, percé de cinq coups, & quatre François, qui en avoient reçu chacun dix ou douze. La rage des Macassars, animés par leur opium, étoit si grande, qu'un d'eux tua sa propre femme qui l'embarrassoit dans sa retraite.

CET échec n'étonna point *M. Constance*. Il mit de nouveau pied à terre, suivi d'un plus grand nombre de François, tant du Balon que de la Chaloupe,

FORBIN.
1686.

Autre échec.

Entrepris
des Maca-
sars.

Constance
veut leur cou-
per chemin.

Il est obligé
de se sauver
à la nage.

Les Siamois
reviennent
à la charge.

FORBIN.
1686.

Leur bra-
voure étonne
les ennemis.

Stratagème
du Ministre
pour les
arrêter.

Défaite
totale des
Macassars.

Mort de leur
Prince.

Nombre de
leurs Prison-
niers.

loupe, & de plusieurs Anglois qui y étoient accourus. Il y eût quantité de Macassars tués dans cette seconde descente, & quoiqu'ils se défendissent encore avec beaucoup d'opiniâtreté, nous n'y perdîmes pas un seul homme.

LE Ministre voyant qu'il n'y avoit aucun moyen de vaincre ces desespérés, qu'avec des forces supérieures, détacha contre eux quatre cens hommes, sous les ordres d'un Mandarin Siamois, pour aller se poster au-dessus de cet endroit, & s'opposer à leur passage. En même-tems il descendit sur le bord du ruisseau, à la tête de trois mille hommes avec tous les François & les Anglois, entra dans la plaine, où il y avoit de l'eau jusqu'à la ceinture, & marcha droit aux ennemis. Nous aperçûmes de loin qu'ils étoient aux prises avec les quatre cens hommes qu'on avoit détachés vers le haut, lesquels soutinrent vigoureusement cette furie, & contraignirent les Macassars de se retirer à l'abri des maisons & des bambous qui bordent la petite Rivière. Aussi-tôt M. Constance fit un détachement de huit cens Mousquetaires, pour les escarmoucher à travers les maisons & les bambous, en poussant toujours vers le haut de la Rivière. Ces Mousquetaires firent des merveilles, & ne lâchèrent jamais pied, malgré la résistance des Macassars.

QUELQUES momens après, le Ministre fit avancer en croissant, les deux mille deux cens hommes qui étoient restés auprès de lui dans la plaine, pour se joindre aux quatre cens premiers. Ils portoient devant eux de petites clayes de bambous, traversées de gros cloux à trois pointes qui s'élevoient par dessus à la hauteur d'un demi pied. Ces machines furent plongées dans l'eau, & appuyées avec des pieux à mesure qu'on s'approchoit des ennemis, qui venant fondre tous ensemble, à leur ordinaire, sans voir où ils posoient les pieds, se trouvèrent pris pour la plupart, si bien que ne pouvant plus ni avancer ni reculer, on en tua debout à coups de fusils un nombre très-considérable (r).

CEUX qui échappèrent s'étant retranchés dans des maisons de bambous, ou de bois, auxquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brûlés, en se jettant au milieu des Troupes, la lance ou le cris à la main, & combattant toujours jusqu'à ce qu'ils tombassent sous les coups de leurs ennemis. Il n'y en eût pas un de ceux qui s'étoient retirés dans les maisons & dans les bambous, qui ne mourût de cette manière. Le Prince même, qui s'étoit caché derrière une maison, & qui avoit été blessé d'un coup de mousquet à l'épaule gauche, se voyant découvert, courut la lance à la main, droit à M. Constance, qui lui présenta la sienne, tandis qu'un des François de la suite du Ministre, lui lâcha un coup de mousqueton qui l'étendit mort à ses pieds. Enfin tous les Macassars furent tués ou pris. Vingt-deux qui s'étoient retirés dans une Mosquée, se rendirent sans combattre. On en saisit trente-trois autres en vie, qui étoient tous percés de coups. De la Mare ne nous apprend pas ce qu'on fit des Prisonniers; mais le Chevalier de Forbin dit qu'on ne sauva la vie qu'à deux jeunes fils du Prince, qui

(r) C'est à ce stratagème, de l'invention de M. Constance, que le Chevalier de Forbin attribue la victoire qu'il remporta sur les Macassars.

qui furent
te-deux
ropéens,
Le comb
heures d
voir, alla
eux, &
mirable.
les têtes
leur Camp
cette gra
faite de sa
de de s'é
les Franç
victoire (

TACH
du Père d
cassars po
abandonne
clata, pou
ce Père s'i
malheureu
cevoir les
sure. On
chevilles f
& ferré les
tout ce qu
Pères furent
terre, pied
le permettr
sans leur f
haute de q
Criminels,
L'impatienc
ferables de
le tigre, q
Exécuteurs
rés hors de
y a de plus
ni seuleme

(s) Le Père
France, où on
Marine.

(t) Forbin
manquée, de
dans laquelle.

qui furent conduits à Louvo (s). On ne trouva que les corps de quarante-deux morts; les autres étoient péris dans la Rivière. Il y eût sept Européens, & seulement dix Siamois de tués dans toute cette expédition (t). Le combat dura depuis quatre heures & demie du matin jusqu'à quatre heures du soir. Les Mandarins Siamois firent parfaitement bien leur devoir, allant par-tout le sabre à la main dans les endroits les plus périlleux, & faisant exécuter les ordres du Ministre avec une promptitude admirable. Tout étant achevé, M. Constance donna ordre que l'on coupât les têtes des Macassars qui furent trouvés morts, & qu'on les exposât dans leur Camp. Il partit ensuite pour aller rendre compte au Roi du succès de cette grande journée. Sa Majesté lui témoigna être entièrement satisfaite de sa conduite; mais elle lui fit en même-tems une douce reprimande de s'être si fort exposé, & lui donna ordre de remercier de sa part les François & les Anglois, qui avoient partagé avec lui le danger & la victoire (v).

TACHARD ajoûte à cette Relation, quelques particularités qu'il tenoit du Père de Fontenay, & qui servent à faire voir jusqu'à quel point les Macassars poussent la fermeté & le courage. Quatre d'entr'eux, qui avoient abandonné le service du Roi de Siam, le jour même que la conjuration éclata, pour se joindre à leurs Compatriotes, ayant été condamnés à la mort, ce Père s'intéressa pour faire différer leur supplice, s'imaginant que des malheureux qui avoient déjà beaucoup souffert, seroient plus dociles à recevoir les lumières du Christianisme. Ils venoient de subir une terrible torture. On les avoit roués de coups de bâton; on leur avoit enfoncé des chevilles sous les ongles, écrasé tous les doigts, appliqué du feu aux bras, & ferré les temples entre deux ais. M. le Clerc, qui parloit leur langue, fit tout ce qu'il pût pour opérer leur conversion, mais inutilement; ainsi les Pères furent obligés de les abandonner à la Justice. Ils furent attachés à terre, pieds & poings liés, le corps nud, autant que la pudeur pouvoit le permettre. Dans cet état, on lâcha un tigre, qui après les avoir flairé, sans leur faire aucun mal, fit de grands efforts pour sortir de l'enceinte, haute de quatre pieds. Il étoit midi qu'il n'avoit point encore touché aux Criminels, quoiqu'ils eussent été exposés depuis les sept heures du matin. L'impatience des Bourreaux leur fit retirer le tigre, pour attacher ces misérables debout à de gros pieux. Cette posture parut plus propre à animer le tigre, qui en tua trois avant la nuit, & la nuit même le quatrième. Les Exécuteurs tenoient ce cruel animal par deux chaines passées des deux côtés hors de l'enceinte, & le tiroient malgré lui sur les Criminels. Ce qu'il y a de plus admirable, c'est qu'on ne les entendit jamais, ni se plaindre, ni seulement gémir. L'un se laissa dévorer le pied, sans le retirer; l'autre,

FORBIN.
1686.
Perte des
Siamois.

Satisfaction
du Roi de
Siam.

Exemple
de la fermeté
des Macas-
sars.

(s) Le Père Tachard les a amenés en France, où on les a vû depuis, servir dans la Marine.

(t) Forbin parle d'une première attaque manquée, deux mois avant cette défaite, dans laquelle il dit qu'il y eût dix-sept Euro-

péens & plus de mille Siamois tués; mais de la Mare s'étant trouvé sur les lieux, on s'en tient à son récit, qui est d'ailleurs beaucoup mieux détaillé que l'autre.

(v) De la Mare, *ubi sup.*, pag. 115. & précédentes.

FORBIN.
1686.

Ennuis de
Forbin à
Bancok.

On lui con-
seille de re-
passer en
France.

Nouveau
piège que lui
tend M.
Constance.

Il se déter-
mine à le fa-
tisfaire.

sans faire un cri se sentit briser tous les os du bras; un troisième souffrit que le tigre lui léchât le sang qui couloit de son visage, sans détourner les yeux, & sans faire le moindre mouvement du corps. Un seul tourna autour de son pôteau, pour éviter cet animal furieux; mais il mourut enfin avec la même constance que les autres (x).

TANDIS que ces choses se passaient à Siam, le Chevalier de Forbin, qui n'avoit plus d'ennemis à combattre, s'occupoit à Bancok à dresser ses nouveaux Soldats, & à faire avancer les fortifications; mais rien ne pouvoit dissiper ses ennuis, qui étoient augmentés depuis son départ de Louvo. Les bontés du Roi lui avoient rendu ce séjour assez supportable; Celui de Bancok ne lui offroit pas le moindre agrément. Dans cette situation il sollicitoit vivement son rappel à la Cour; mais M. Constance ne manquoit jamais de prétextes pour éluder sa demande.

ENVIRON le même-tems l'Auteur reçut à Bancok quatre des Jésuites avec qui il avoit fait le Voyage, & qui partoient pour la Chine (y). Ces Pères après être entrés dans toutes ses peines, par rapport à M. Constance, dont ils connoissoient comme lui le caractère, lui conseillèrent de repasser au plutôt en France. Leurs exhortations le confirmèrent encore plus fortement dans des dispositions où il étoit depuis long-tems. Il avoit, dit-il, continuellement devant les yeux, d'un côté la misère d'un Pays, qui lui paroïssoit sans ressources; & de l'autre les perfidies d'un Ministre, qui en récompense de ses bons services, avoit attenté sur sa vie en tant de différentes manières. Un nouvel ordre qu'il reçut de la Cour, dans ces entrefaites, acheva de le déterminer, & ne lui fit que trop comprendre que la haine du Ministre n'étoit pas encore épuisée.

IL étoit arrivé, depuis peu, à la Barre, un Bâtiment Anglois armé de quarante pièces de canon, & de quatre-vingt-dix hommes d'équipage. M. Constance accusoit le Capitaine d'avoir autrefois friponné au Roi de Siam, une partie considérable de marchandises. Sous ce beau prétexte il envoya ordre à l'Auteur, de se rendre, avec deux hommes seulement, à bord du Bâtiment Anglois, & d'enlever ce Capitaine, comme coupable de crime de Leze-Majesté. Ce sont les propres termes de l'ordre, qui étoit écrit en François, de la main du Père le Comte.

JE n'eûs pas de peine à comprendre, continué l'Auteur, que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piège; je résolus néanmoins d'exécuter l'ordre à la lettre. M. Manuël, Missionnaire, fort de mes amis, à qui je le communiquai, en fut étonné, parceque la chose lui paroïssoit d'une impossibilité absolue. C'est pourtant, lui dis-je, ce que je médite d'entreprendre. Je veux pousser M. Constance à bout, en lui faisant voir que des projets qu'il juge impraticables, & dont il ne me charge, que parcequ'il compte que j'y pélerai, sont encore fort au dessous de moi. M. Manuël, plus surpris de ma résolution qu'il ne l'avoit été de l'ordre, fit tout ce qu'il pût pour m'en détourner;

(x) Second Voy. de Tachard, pag. 115.

(y) C'étoient les mêmes Jésuites qui firent le malheureux Voyage dont on a lu

la Relation, ci-dessus, pag. 67: Mais le Père de Fontenay, qui en est l'Auteur, dit qu'ils ne virent pas le Chevalier de Forbin.

tourner;
mordroit
jettai bru
POUR

l'Oncle de
guerrier.
mes qui d
& de le m
étoit capa
le Vaisseau
conduire;
nous fûmes
ayant emb
& le Gouver
Nous n'en
core où je
que je lui
plus, il s'
, me con
, ne Ang
, ne sera
répondis
sans exam
Souverain

TOUT
core sa fra
je lui dis
de prendre
geant sous
remis l'ord
rions beso
notre proj
raison, vo
se ne réutil
, de; je n
, l'arrêter
, vous son
, que s'ils
sieur, me
, dis-je,
, glorieux

CEPEN
qui étoit p
demanda c
la Mer, o
vin, & je
excuses qu

XII. Pa

tourner; mais je lui déclarai que mon parti étoit pris & que je n'en démordrois pas, dût-il m'en coûter la vie. Là-dessus l'ayant quitté, je me jettai brusquement dans mon Balon à quatre-vingt Rameurs.

Pour me vanger de M. Constance, j'embarquai malicieusement avec moi l'Oncle de sa Femme, qui étoit Métif, assez bon-homme; mais nullement guerrier. J'étois bien aise, en lui faisant tenir la place d'un des deux hommes qui devoient m'accompagner, de lui faire courir la moitié du risque, & de le mettre à portée de connoître par lui-même, de quoi M. Constance étoit capable. Pendant le trajet de Bancok à l'endroit de la Rade où étoit le Vaisseau, ce bon Japonois ne cessa de me demander où je prétendois le conduire; mais il n'étoit pas encore tems de satisfaire sa curiosité. Quand nous fûmes à la Barre, je pris un Bâteau propre pour la Mer, dans lequel ayant embarqué huit de mes Rameurs, avec l'Oncle de la Dame Constance & le Gouverneur de la Barre, nous voguâmes vers le Vaisseau Anglois. Nous n'en étions plus qu'à deux lieues, lorsque mon Métif me demanda encore où je le menois. Pour toute réponse je lui présentai l'ordre du Roi, que je lui expliquai en Portugais. Il en fut si effrayé, que ne se possédant plus, il s'écria les larmes aux yeux; „ Que vous ai-je donc fait, Mr., pour „ me conduire ainsi à la boucherie? Et quel cas, je vous prie, ce Capitaine „ ne Anglois fera-t'il des ordres du Roi, qu'il ne craint point, & qui aussi „ ne sera certainement pas le plus fort dans toute cette affaire? ” Je lui répondis que quand on étoit au service d'un Roi, il falloit obéir à la lettre, sans examiner le péril, nos biens & nos vies étant à la disposition de nos Souverains.

TOUTES ces raisons, loin de persuader mon homme, augmentoient encore sa frayeur. Elle redoubloit à l'approche du Navire. Pour le rassurer, je lui dis que j'avois trouvé un expédient à la faveur duquel je comptois de prendre ce Capitaine, sans trop nous exposer ni l'un ni l'autre, en l'obligeant sous quelque prétexte de passer à mon bord. En même-tems je lui remis l'ordre du Roi, pour le garder en poche jusqu'à-ce que nous en aurions besoin; & je l'exhortai sur-tout à s'armer de courage, sans quoi tout notre projet échoueroit infailliblement. Cet homme, plus prudent que de raison, voulut encore sçavoir ce que je ferois, au cas que mon entreprise ne réüssit pas? „ Alors, lui répondis-je, je me conduirai à la *Miacassarde*; je mettrai l'épée à la main; je dirai au Capitaine que j'ai ordre de „ l'arrêter, & que s'il fait la moindre résistance je le tuerai. A ces mots „ vous sortirez l'ordre du Roi, & vous crierez aux gens de l'Equipage „ que s'ils résistent, Sa Majesté Siamoise les fera tous pendre”. Hé! Monsieur, me répondit-il, nous allons donc mourir? „ C'est nôtre sort, lui „ dis-je, mourir aujourd'hui ou demain, qu'importe, pourvu que ce soit „ glorieusement”.

CEPENDANT nous abordâmes le Navire; j'y montai suivi du Japonois qui étoit plus mort que vif. Le Capitaine Anglois qui s'en aperçut, me demanda ce qu'il lui manquoit; & sur ma réponse, qu'il craignoit un peu la Mer, on nous fit entrer dans la Chambre de poupe, où l'on apporta du vin, & je fus salué d'un grand nombre de coups de canon, après bien des excuses que le Capitaine me fit sur l'état où je le trouvois, c'est-à-dire en

XII. Part.

T

robbe

FORBIN;
1686.

L'Oncle du
Ministre en
partage le
danger.

Comment
l'Auteur s'en
tire.

FORBIN.
1686.

robbe de chambre & en bonnet. Ensuite souhaitant de sçavoir quelles affaires m'amenoièrent à son bord, je lui fis connoître qu'il s'agissoit d'un dessein formé par les Hollandois, de venir brûler tous les Vaisseaux qui étoient à la Rade; & que pour prévenir leur Flotte qui étoit déjà en Mer, j'avois ordre d'assembler tous les Capitaines des Vaisseaux, & de nous concerter ensemble sur les mesures qu'il y auroit à prendre dans une conjoncture si délicate. L'Anglois avec autant de bonne-foi que j'en faisois paroître, me répondit qu'il alloit faire mettre la Chaloupe en Mer, pour appeler à son bord tous les Officiers aux environs. J'affectai d'approuver son dessein; mais me ravissant un moment après, je lui représentai que son Navire étant le plus éloigné, il vaudroit mieux qu'il se mit lui-même dans la Chaloupe; que nous irions, lui d'un côté, moi de l'autre, rassembler tout ce qu'il y avoit de Capitaines dans la Rade; que nous les menerions dans le Navire le plus proche de la Barre, & que le Conseil fini, chacun regagneroit son bord, sans avoir tant de chemin à faire.

Il se faisoit par surprise d'un Capitaine de Vaisseau Anglois.

LE Capitaine qui étoit sans défiance, acquiesça volontiers à ma proposition. Comme je craignois toujours qu'il ne changeât de sentiment, je le pressai de profiter de la marée qui commençoit à passer, & sautant dans mon Bateau, je m'y assis, comme pour m'éloigner aussi de mon côté; mais un moment après, feignant d'avoir oublié quelque chose d'essentiel, je criai au Capitaine, qui, dans la vûe de me faire honneur, se tenoit sur le bord de son Bâtiment, pour me voir partir, que s'il vouloit se donner la peine de descendre, j'avois encore un mot important à lui dire. Il vint, & s'étant placé auprès de moi, je gagnai au large; de quoi s'apercevant bientôt, il me demanda, où je prétendois donc le conduire ainsi nud; & sans attendre ma réponse, il se mit à crier à son équipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de rames, & déclarant au Capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai combien j'étois mortifié d'avoir eû besoin de recourir à ces ruses pour exécuter ma commission.

Risque qu'il court d'être pris à son tour par les Anglois.

CEPENDANT la Chaloupe commençoit à me donner la chasse. Comme je vis que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à bord d'un petit Bâtiment Portugais, & le pistolet à la main, j'ordonnai à mon Prisonnier de monter sans hésiter, s'il ne vouloit que je lui brûlassé la cervelle. Dès qu'il fut entré dans le Bâtiment, je demandai main forte à l'Officier, qui se mit en devoir de me l'accorder; mais huit ou dix hommes qu'il avoit avec lui étoient d'une foible ressource contre une trentaine d'Européens bien armés, & résolus de combattre vigoureusement pour sauver leur Capitaine. Je dus donc à celui-ci de crier à ses gens de s'en retourner, sans quoi c'étoit fait de sa vie. Le ton ferme dont j'accompagnai ces paroles, porta le Capitaine à faire retirer son monde. Quand je les vis loin, je rentrai dans mon Bateau, & repris la route de Bancok, où je n'oubliai rien de tout ce qui pouvoit rendre à mon Anglois sa prison plus supportable.

Ses plaintes à M. Constance.

Je donnai avis à M. Constance de la fidélité avec laquelle j'avois exécuté ses ordres, dont je crus devoir me plaindre, mais avec circonspection, parceque je n'étois pas le plus fort, & que j'avois à faire à un ennemi dangereux. Je me contentai de lui représenter, que les commissions qu'il me donnoit n'étoient pas tout-à-fait dignes de moi, & qu'il ne paroïssoit

guères con-
geoit ordi-
tems je fis
nant dix m
à moi, ce
réponse qu
ce, il me
deux lieues

OUTRE
France; M
ler, & pou
tems en ter
environs d
surpris en
partis peu
état pitoya
Siam, & a
ils s'étoien
Je leur fis
cœur tous
que j'avois
au rapport
qu'ils fûss
plus ouver
tour, de m
le Ministre

ENFIN
retour d'un
chery depu
Siam, & le
noit pas de
de s'emplo
ma santé, c
ter plus lon
Cour, dem
che fut né
de craindre
Cour, il m
me forcer,

AVANT

(2) Voyez
Fontenay, qui
reçurent de l'

(a) C'est
avoir vû les
suivant le P.

guères

guères convenable d'envoyer à un Amiral, des ordres dont on ne chargeoit ordinairement que les moindres Officiers subalternes. En même-tems je fis partir mon Prisonnier pour Louvo, où il se tira d'affaire, moyennant dix mille écus que M. Constance jugea à propos de s'approprier. Quant à moi, ce Ministre nia de m'avoir expédié l'ordre en question, & dans la réponse qu'il me fit, me taxant une seconde fois de témérité & d'imprudencce, il me deffendit de la part du Roi, de m'éloigner de Bancok au-delà de deux lieues.

OUTRÉ de ce procedé, je ne m'occupai plus que de mon retour en France; Mais en attendant l'occasion favorable, je pris le parti de dissimuler, & pour tromper mon ennui dans cette espèce d'exil, je m'amusois de tems en tems à la pêche des crocodiles, qu'on trouve en grand nombre aux environs de Bancok. Un jour que je revenois de cette pêche, je fûs fort surpris en rentrant chez moi, d'y revoir les quatre Jésuites qui étoient partis peu de tems auparavant pour la Chine. Ces Pères étoient dans un état pitoyable. Ils avoient fait naufrage sur les Côtes de Camboye & de Siam, & avoient souffert au-delà de toute expression, dans la nécessité où ils s'étoient trouvés de traverser à pied des Pays presque inaccessibles (2). Je leur fis le meilleur accueil qu'il me fut possible. Comme j'avois sur le cœur tous les mauvais procedés de M. Constance, je leur montrai l'ordre que j'avois reçu au sujet du Capitaine Anglois, & la réponse du Ministre au rapport que je lui avois fait de cette expédition. Quelque discrets qu'ils fussent, ces Pères ne purent retenir leur indignation, & me parlant plus ouvertement que la première fois (a), ils me conseillèrent sans détour, de me retirer le plutôt que je pourrois, dans la crainte qu'à la fin le Ministre ne prit si bien ses mesures, que je ne lui échaperois plus.

ENFIN ne voulant pas renvoyer mon départ, je résolus de profiter du retour d'un Vaisseau de la Compagnie d'Orient, qui étoit arrivé de Pondichery depuis quelques jours; Mais après les emplois que j'avois rempli à Siam, & les bontés dont le Roi m'avoit toujours honoré, il ne me convenoit pas de partir en déserteur; J'écrivis donc à M. Constance pour le prier de s'employer à me faire obtenir mon congé du Roi, sous prétexte que ma santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-tems dans le Royaume; & je m'offrois d'aller moi-même à la Cour, demander la permission de me retirer, s'il jugeoit que cette démarche fut nécessaire. Comme il n'avoit plus les mêmes raisons qu'autrefois de craindre mon retour en France, & qu'il ne vouloit point me revoir à la Cour, il me répondit tout de suite, que l'intention du Roi n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit.

AVANT que de quitter Bancok, j'écrivis à un jeune Mandarin de mes amis,

(2) Voyez ci-dessus la Relation du P. de Fontenay, qui se louë fort des attentions qu'ils reçurent de l'Auteur à leur retour.

(a) C'est la seconde fois que l'Auteur dit avoir vu les Jésuites à leur départ, quoique suivant le P. de Fontenay, il se trouva pour

lors absent. Cette contradiction n'est remarquable que par sa singularité, étant aussi peu susceptible de conciliation que de quelque intérêt personnel, ou de quelque erreur involontaire que ce puisse être.

FORBIN.
1686.

Nouveaux reproches qu'il en reçoit.

Il ne songe plus qu'à son retour.

Son entrevue avec quatre Jésuites, au sujet de M. Constance.

Il obtient son congé de ce Ministre.

Ordre du Roi pour le faire venir à la Cour.

FORBIN.
1686.

Constance
lui envoye un
Officier Por-
tugais.

Défiances
au sujet de sa
commission.

Forbin re-
fuse de se
mettre entre
ses mains.

Son départ.
1687.

Passage du
Détroit de
Malaca.
Huitres
excellentes.

Singe mon-
strueux que
l'Auteur tue.

amis, nommé *Prepi*, le même que j'avois sauvé de la bastonnade, & qui en reconnaissance de ce service m'étoit toujours resté attaché depuis. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui, sur le point de retourner en France, je le priois de me conserver une part dans son amitié, & de continuer à protéger les François. *Prepi* touché de mon départ, en parla au Roi, qui fut surpris de cette nouvelle. Il en demanda les raisons à son Ministre, & lui ordonna de me faire venir à la Cour pour les apprendre de moi-même. Je fis informé de tout ce détail par la réponse de *Prepi*. Sur cet ordre, *Constance* se trouva fort embarrassé: Il ne vouloit pas que je parussé à la Cour, & cependant il devoit m'y faire venir lui-même. Pour se tirer d'intrigue, il m'envoya un Officier Portugais, qui sous prétexte de me faire honneur, étoit chargé de me conduire à la Cour, de la part du Roi.

Le piège étoit trop grossier pour m'y laisser prendre. Je n'ignorois pas que le Roi, pour faire porter ses ordres, ne se sert jamais que des Soldats de sa garde. M. l'Evêque de Metellopolis, M. Manuel & le Facteur de la Compagnie, qui étoient présens, lorsque le Portugais me parla, ne firent pas difficulté de me témoigner leurs inquiétudes à ce sujet. M. l'Evêque sur-tout, me tirant à part, „ gardez-vous bien, me dit-il, de vous mettre „ entre les mains de ces Portugais; je connois M. *Constance*, n'en doutez „ pas, ces gens ont ordre de vous assassiner en chemin; après quoi le Mi- „ nistre en sera quitte pour les faire pendre, afin qu'ils ne puissent pas „ l'accuser. Il dira ensuite au Roi, qu'il les a fait mourir pour vanger le „ meurtre du Chevalier de Forbin; & ce Prince, qui ne voit que par les „ yeux de son Ministre, prendra tout cela pour argent comptant. Croyez „ moi, tirez vous des mains d'un ennemi si artificieux & si méchant, puis- „ que vous êtes assez heureux que d'en avoir les moyens”.

Je le remerciai, comme je devois, de ses bons avis, & m'adressant à l'Officier, je lui dis que je ne reconnoissois nullement l'ordre qu'il m'étoit venu signifier; que Sa Majesté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit pas la moindre apparence qu'elle eût si-tôt changé de résolution, ni qu'elle voulût me retenir plus long-tems dans ses Etats, malgré les bonnes raisons que j'avois eû l'honneur de lui alléguer; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, & porter ma réponse à M. *Constance*. Je ne parlai si hardi que parceque n'ayant pas à demeurer long-tems à Siam, je n'avois plus rien à craindre de la haine du Ministre. En effet, dès le lendemain nous mîmes à la voile. Je m'estimois si heureux de quitter ce *maudit* Pays, que j'oubliai dans ce moment, toutes mes souffrances passées.

Les vents contraires dont nous fîmes accueillis, en passant le Détroit de *Malaca*, nous obligèrent d'y mouiller pendant quelques jours. On y trouva des huitres excellentes, qu'il falloit manger sur le rocher même, où elles sont attachées si fortement qu'il n'est pas possible de les en tirer. Un jour que je m'étois engagé assez avant dans les terres, pour chasser, je tuai un singe monstrueux, qui venoit à moi, les yeux étincelans de fureur, & avec un air d'assurance capable de m'effrayer, si je n'éusse été armé d'un bon fusil de chasse. Il avoit près de trois pieds de hauteur, sa queue étoit longue de cinq pieds, la face grosse & toute semée de bourgeons. Les habi-

habitans
qui auroit
vourent

Du Dé-
habitans s'
de poisson
lieues au
loin, & q
des. Le
Pondichery
sément, m

J'ATTE
pe, qui ta
dinaire ét
neste. U
un terrier
où je mis
à-coup un
visage, en
deux pas d
sous l'eau
dont je fus
que ce ne

Ma cur
gageai ave
ry, ont à
chaque an
tés. Je fu
ne voulut
après, & m
aussi de le
Sur son res
poignard c
naçant de
nous ne v'
posture inc
mine pour
environs,
ce Peuple
approcher

Les Va
du départ
ment pou
Golconde,

(b) Ces t
pas paroltre

habitans du Pays m'assurèrent que j'avois été heureux de tuer cet animal, qui auroit pû m'étrangler, si j'eusse manqué mon coup. Nos Matelots avouèrent qu'ils n'avoient jamais vû de finge si gros dans toutes les Indes.

Du Détroit de Malaca, nous passâmes par les Isles de *Nicobar*, dont les habitans sont des Sauvages, qui vont entièrement nuds, & ne vivent que de poisson, ou de quelques fruits qu'ils trouvent dans les bois. A trente lieues au Nord de ces Isles, est celle d'*Andaman*, que nous apperçûmes de loin, & qui est peuplée d'Antropophages, les plus cruëls de toutes les Indes. Le reste du trajet du Golfe de Bengale, fut des plus heureux jusqu'à *Pondichery*, où M. *Martin*, qui étoit alors Directeur général de cet Etablissement, me fit la meilleure réception qu'il lui fut possible.

J'ATTENDIS long-tems à *Pondichery*, l'arrivée des Vaisseaux d'Europe, qui tardoient cette année plus que de coûtume. Mon occupation ordinaire étoit la chasse. Ce divertissement manqua un jour de m'être funeste. Un renard que mes levriers avoient fait lever, s'étant retiré dans un terrier, je voulus l'obliger d'en sortir, en remplissant le trou de paille, où je mis le feu; & tandis que j'étois baissé pour souffler, il en sortit tout-à-coup un animal, qui s'élançant sur moi, me renversa, me passa sur le visage, en me couvrant de paille, de feu & de fumée, & alla se jeter à deux pas de-là dans une Rivière. Tout cela se fit si vite, que l'animal étoit sous l'eau avant que je fûsse en état de me relever; ce qui joint à la frayeur dont je fus saisi, m'empêcha d'observer sa figure; mais il n'est pas douteux que ce ne fût un crocodile (b).

Ma curiosité m'attira bien-tôt après une autre aventure, dont je me dégageai avec plus de bonheur que de prudence. Les habitans de *Pondichery*, ont à une lieue de cette Ville, une Pagode fameuse où ils célèbrent chaque année une Fête solennelle à l'honneur de leurs principales Divinités. Je fus témoin des cérémonies extérieures d'une de ces Fêtes; mais on ne voulut point me permettre l'entrée du Temple. J'y retournai deux jours après, & me présentai à la porte, avec sept autres François qui souhaitoient aussi de le voir. Le Chef des Bramines s'opposa encore à nôtre dessein. Sur son refus, sans me mettre en peine de lui répondre, je me saisis d'un poignard qu'il avoit à la ceinture, & je lui en présentai la pointe en le menaçant de le tuer. Il prit la fuite, & nous entrâmes dans la Pagode, où nous ne vîmes que quantité d'Idoles de différentes grandeurs, toutes en posture indécente. Tandis que nous nous amusions à les regarder, le Bramine pour se vanger de l'affront qu'il avoit reçu, jetta l'allarme dans les environs, & revint à nous à la tête de plus de trois cens hommes. Mais ce Peuple, le plus poltron de l'Univers, n'eût pas la hardiesse de nous approcher, voyant que nous avions des armes à feu.

LES Vaisseaux de France n'arrivant point encore, je résolus de profiter du départ d'un Bâtiment de la Compagnie, qui devoit faire voile incessamment pour *Masulipatan*, dans le dessein de passer de cette Ville à celle de *Golconde*, qui n'en est qu'à trente lieues, & que le Grand Mogol tenoit alors assiégré.

(b) Ces sortes d'aventures, outre l'intérêt qu'on prend toujours à un Auteur, ne doivent pas paroître indifférentes, pour ceux qui voyagent dans les mêmes Pays.

FORBIN.
1687.

Isles de
Nicobar.

Arrivée à
Pondichery.

Danger
éminent que
Forbin court
à la chasse.

Autre avan-
ture périlleu-
se où sa cu-
riosité l'expo-
se dans une
Pagode.

Ce qu'il y
voit.

Voyage
qu'il fait à
Masulipatan.

FORNIN.
1687.

Nuée de
mouches,
dont l'air est
obscurci.

Autres mou-
ches différen-
tes des pre-
mières.

Ravages de
la peste à Ma-
sulipatan.

assiégée. J'étois curieux de voir comment ces Peuples font la guerre; mais il ne fut pas en mon pouvoir d'exécuter ce projet.

COMME nous étions dans la saison la plus favorable de l'année, nôtre Voyage se fit fort heureusement, & en peu de jours; Nous n'étions plus qu'à huit lieues de Masulipatan, lorsque nous vîmes venir, du côté de la terre, un nuage noir & épais, que nous crûmes être un orage. On serra d'abord toutes les voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à bord, avec très-peu de vent; mais suivi d'une prodigieuse quantité de grosses mouches, qui avoient toutes le cul violet, & qui étoient du reste assez semblables à celles qu'on voit en Europe. L'Equipage en fut si incommodé, qu'il n'y eût personne qui ne fut obligé de se cacher pour quelques momens. La Mer étoit toute couverte de ces insectes, & nous en eûmes une si grande quantité dans le Vaisseau, qu'il fallut jeter plus de cinq cens boyaux d'eau pour le nettoyer.

ENVIRON à quatre lieues de la Ville, nous aperçûmes un nouveau brouillard qui la couvroit toute entière. A mesure que nous avançons, ce brouillard s'étendoit, & peu-à-peu nous ne vîmes plus que le sommet des montagnes. En approchant de terre, nous reconnûmes que ce nuage n'étoit autre chose qu'une multitude innombrable d'autres mouches toutes différentes des premières. Celles-ci avoient quatre ailes, & ressembloient aux mouches aquatiques, qui ont la queue rayée de noir & de jaune. Plus nous avançons, plus ces insectes se multiplioient; il y en avoit une si grande quantité, qu'elle nous déroboit la vue de la terre; de-forte que nous ne pouvions approcher que la sonde à la main. Après qu'on eût mouillé l'ancre, un Commis de la Compagnie, nommé *Delande*, qui avoit ordre de visiter le Comptoir, se mit dans la Chaloupe, où je le suivis avec le Capitaine. Pour ne pas manquer la terre, que les mouches nous cachoient entièrement, nous fûmes obligés d'embarquer une bouffole, à la faveur de laquelle nous abordâmes.

PERSONNE ne paroissant dans le Port, nous nous rendîmes à la Douane, qui étoit également déserte. Surpris de cette nouveauté, nous avançâmes du côté où étoit le Comptoir de la Compagnie d'Orient, en traversant plusieurs ruës, sans voir encore personne. Cette solitude, qui régnoit par toute la Ville, jointe à une puanteur insupportable, nous fit bien-tôt comprendre dequoi il étoit question. Après avoir marché un bon bout de chemin, nous arrivâmes à la Loge Françoisse. Les portes en étoient ouvertes. Nous y trouvâmes le cadavre du Directeur, qui paroissoit être mort depuis peu de jours. La maison avoit été pillée, & tout y étoit dans le plus grand désordre. Frappé d'un spectacle si affreux, je revins dans la ruë, & je dis à *Delande*, que nous ferions bien de retourner à bord, n'y ayant rien de bon à gagner ici pour nous. Il me répondit que sa commission l'obligeoit d'aller plus avant, & que devant rendre compte de son Voyage, il falloit au moins tâcher de trouver quelqu'un qui pût nous instruire plus précisément des causes de tout ce désastre. Nous continuâmes donc à marcher jusqu'au Comptoir Anglois, qui étoit fermé. Nous eûmes beau frapper, personne ne répondit: De-là nous passâmes à celui des Hollandois. De quatre-vingt personnes qui le composoient il n'en restoit que

quatorze
que la p
la plûpar
pagne; q
des Franç
du la plû
dans leur
sans quoi

DANS
parence d
fallut se
annonçân
à la voile
situé sur l
peine ext
peu aupar
Port est é
dans un V
chanceté

LE troi
de la Chal
se de leur
vant de la
mais je re
nus dans l
eux: Ils n
étoit acco
plus la for
çoient à m
son. Jam
chant à q
Perse, dor
ment. Q
que ma vt
doublai la
beaucoup
dant quel
l'avoir tre
du même
voulurent
Enfin nous
va nôtre g
dans la Cha

(c) Ce Si
par la prise

quatorze; C'étoient plutôt des spectres que des hommes. Ils nous dirent que la peste avoit mis la Ville dans l'état où nous l'avions trouvée; que la plupart des habitans étoient morts, & que le reste s'étoit retiré à la campagne; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclaircissement sur la Loge des François; que les Anglois avoient abandonné la leur, après avoir perdu la plupart de leurs gens; & que pour eux, ayant des trésors immenses dans leur maison, il leur étoit défendu sous peine de la vie, d'en sortir; sans quoi ils n'y seroient pas restés.

DANS la situation où étoit cette malheureuse Ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un Bâtiment pour me conduire à Golconde; ainsi il fallut se passer d'en voir le Siège (c). De retour à notre bord, où nous annonçâmes ce que nous avions appris, il fut résolu que nous remettrions à la voile sur le champ, & que nous ferions route pour le Port de *Mergui*, situé sur la Côte occidentale du Royaume de Siam. Ce ne fut qu'avec une peine extrême que je me vis contraint de retourner dans un Pays, dont peu auparavant je me félicitois d'avoir pu sortir. Cependant comme ce Port est éloigné de la Cour de plus de cent lieues, & que d'ailleurs j'étois dans un Vaisseau François, je crus que j'y serois en sûreté contre la méchanceté de M. Confiance.

LE troisième jour après notre départ de Mafulipatan, quelques Matelots de la Chaloupe qui étoient descendus à terre, tombèrent malades. La cause de leur indisposition ne pouvoit être douteuse. Le Chirurgien leur trouvant de la fièvre les saigna. Le lendemain, j'en fus attaqué moi-même; mais je refusai de me laisser saigner. Les autres Matelots qui étoient venus dans la Chaloupe, eurent le sort des premiers & furent saignés comme eux: Ils moururent tous peu de jours après. Ma fièvre qui continuoit, étoit accompagnée d'une si grande transpiration, que je n'avois presque plus la force de parler: Pour comble de malheur, les provisions commençaient à manquer, & il n'y avoit plus dans le Vaisseau de quoi faire du bouillon. Jamais je ne me trouvai dans une conjoncture plus fâcheuse. Ne sachant à quoi me déterminer, je m'avisai de me faire donner du vin de Perse, dont je bûs environ un demi verre, & je m'endormis profondément. Quelques heures après, je m'éveillai tout en sueur. Il me parut que ma vûe s'étoit un peu fortifiée. Je revins à mon remède, dont je doublai la dose, je me rendormis, & me réveillai encore tout en eau; mais beaucoup plus soulagé que la première fois. Je répétai mon remède pendant quelques jours, mangeant chaque fois un morceau de biscuit après l'avoir trempé dans le vin. Delande & le Capitaine qui furent attaqués du même mal, profitant de mon exemple, refusèrent la saignée, & ne voulurent d'autre remède que le mien. Peu à peu notre santé se rétablit. Enfin nous arrivâmes à *Mergui*, où l'abondance des rafraîchissemens acheva notre guérison en peu de jours. De dix-sept qui nous étions embarqués dans la Chaloupe, nous fûmes les trois seuls qui échappèrent de cette maladie;

(c) Ce Siège, qui avoit commencé le 2 Février, finit le 20 Octobre de la même année, par la prise de la Ville.

FORBIN.
1687.

Départ du
Vaisseau pour
les Côtes de
Siam.

Maladies
parmi l'Equi-
page.

Comment
l'Auteur en
échape.

On arrive
à Mergui.

FORBIN.
1687.
Etat des
affaires des
Français à
Siam.

Plainte
comparaison
d'un Siamois
entre la Fran-
ce & ce
Royaume.

Retour d'un
des Envoyés
de France,
avec l'Auteur.
Ses plaintes
au sujet de M.
Constance.

Misere de
Siam.

Eclaircisse-
mens sur l'in-
térieur du Pa-
lais du Roi.

die; sans doute pour n'avoir pas voulu de la saignée; tant il est vrai qu'elle est mortelle dans ces sortes de fièvres pestilentielles.

PEU de jours après nôtre arrivée à Mergui, M. *Ceberet* y vint de Louvo, suivi d'un grand cortège de Mandarins. M. *la Loubere* & lui y avoient été envoyés de France, pour traiter du Commerce & pour régler toutes choses avec M. Constance. La négociation dont le Père Tachard s'étoit chargé avoit réussi. Ce Père, trompé par Constance, croyant bien servir la Religion & l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans les vûes du Ministre Siamois; & sur sa parole, on s'étoit déterminé à envoyer des Troupes, commandées par le Chevalier *Des Varges*, à qui on avoit remis la Forteresse de Bancok, en conséquence de la Convention qui fut signée entre les Ministres des deux Rois.

LE Mandarin qui avoit été envoyé Ambassadeur en France, étoit du nombre de ceux qui accompagnoient M. *Ceberet*; Dès qu'il m'aperçut, il accourut à moi, & tout plein de la magnificence du Royaume, il me dit que j'avois grand sujet de vouloir retourner dans mon Pays; qu'il y avoit vu toute ma Famille, & plusieurs de mes Amis, avec qui il s'étoit souvent entretenu de moi; & me faisant ensuite un éloge pompeux de la Cour, & de ce qui l'avoit le plus frappé, il ajoûta en mauvais François: *La France grand bon; Siam petit bon.*

M. *Ceberet*, qui s'étoit rendu par terre de Louvo à Mergui, renvoya tous les Mandarins après leur avoir fait à chacun des présens considérables. Il s'embarqua ensuite avec nous sur le Vaisseau de la Compagnie, & nous fîmes route pour Pondichery. Ce Ministre interrogé sur le succès de ses négociations, nous déclara hautement, qu'il n'étoit point satisfait de M. Constance, qui avoit séduit la Cour, en lui promettant des choses frivoles & destituées de toute apparence de réalité. M. *Ceberet* étoit si frappé de la misère qu'il avoit trouvée dans ce Royaume, qu'il ne comprenoit pas comment on avoit eû la hardiesse d'en faire des relations si magnifiques. „ Ce que vous en avez vu, lui dis-je un jour, c'est pourtant ce que „ y a de plus beau. Tout ce Royaume, qui est fort grand, n'est guère „ qu'un vaste désert. A mesure qu'on avance dans les terres, on n'y trouve „ ve plus que des forêts & des bêtes sauvages. Tout le Peuple habite sur „ le bord de la Rivière, parceque les terres qu'elle inonde six mois de l'année „ née, y rapportent presque sans culture une grande abondance de riz, qui „ fait toute la richesse du Pays. Ainsi en remontant depuis la Barre jusqu'à „ Louvo, vous avez vu, & par rapport aux Peuples, & par rapport „ leurs Villes, & par rapport aux denrées qu'ils recueillent, tout ce que „ peut meriter quelque attention dans ce Royaume”.

UNE autre fois que M. *Ceberet* souhaitoit d'être éclairci sur la manière dont le Roi se gouvernoit dans son Palais; „ Pour cet article, lui répondis-je, il n'est pas aisé de vous satisfaire. Ceux du dehors, quelques „ distingués qu'ils puissent être, n'entrent jamais dans cette partie du Palais „ que le Roi habite, & ceux qui y sont une fois entrés, n'en sortent plus „ Ce qu'on en sçait de certain, c'est que tout s'y traite dans le plus grand „ secret. Chacun y a son emploi marqué, & son quartier séparé, dont il

„ ne

„ ne lui e
„ bre ign
„ ainsi le
„ toute fa
„ montre
„ en fave
„ se, d'o
„ de mot
„ M. Ceb
dis tout c
dans les v
e lui fis a
vérité des
remarques
Constance.
ois de Jou
sars, & de
sisse le réc
LA dou
entretiens,
que av
Directeur
juré de M.
„ fut pas é
„ le feroit
du Quene-G
avec qui l'A
Juillet 1688
MAIS la
encore fait
entretiens q
Siam. Sa f
Sire, lui
fume rien
tinuant à m
comment le
envoyés en
pauvre;
tous Escla
partie de
élevant à
pouffière,
laquelle il
châtiments
qu'il sût,
ce poste p
du Peuple
XII. Part.

ne lui est jamais permis de s'éloigner. Ceux qui servent dans une chambre ignorent ce qui se passe dans les autres. Tous les appartemens ont ainsi leurs Officiers particuliers, jusqu'à celui du Roi, qui passe presque toute sa vie renfermé, faisant consister une partie de sa grandeur à ne se montrer que très-rarement. Quand il veut parler à ses Ministres les plus en faveur, il se montre par une fenêtre de la hauteur d'environ une toise, d'où il les entend, & il disparoit après leur avoir expliqué en peu de mots ses volontés".

M. Ceberet m'ayant encore questionné au sujet de M. Constance, je lui dis tout ce que j'en sçavois; & quoiqu'il fût entré de lui-même assez avant dans les vûtes de ce Ministre, dont il commençoit à démeler la politique, je lui fis appercevoir bien des choses qui lui étoient échappées, & de la vérité desquelles il ne douta plus, dès qu'il fut en état de combiner mes remarques avec ses propres observations. Il me parla de la jalousie de M. Constance, & des dangers auxquels il m'avoit souvent exposé. Nos François de Joudia & de Louvo l'avoient instruit de mon aventure avec les Macassars, & de celle du Capitaine Anglois; mais il voulut encore que je lui en fisse le récit moi-même.

La douce satisfaction que l'Auteur trouvoit à se vanger dans tous ces entretiens, semble lui avoir fait oublier jusqu'à sa route; Cependant il retourne avec la même complaisance, qu'étant arrivé à *Madraspatan*, le Directeur Général du Comptoir de la Compagnie d'Angleterre, ennemi juré de M. Constance, l'invita à un diner splendide, où ce Ministre ne fut pas épargné; le Directeur disoit, que s'il pouvoit jamais l'attraper, il le feroit pendre". De Madraspatan on se rendit à Pondichery, où M. du Quene-Guitton, commandant un Vaisseau du Roi, attendoit M. Ceberet, avec qui l'Auteur s'embarqua & revint en France sur la fin du mois de Juillet 1688, après une navigation fort heureuse.

Mais laissons achever au Chevalier de Forbin, une peinture qu'il n'avoit encore fait qu'ébaucher, & dont il rassemble ici tous les traits dans les entretiens qu'il eût avec le Roi & avec ses Ministres, sur le Royaume de Siam. Sa Majesté, dit-il, me demanda d'abord, si le Pays étoit riche? Sire, lui répondis-je, le Royaume de Siam ne produit rien, & ne consume rien". *C'est beaucoup dire en peu de mots*, repliqua le Roi; & continuant à m'interroger, il voulut sçavoir quel en étoit le Gouvernement, comment le Peuple vivoit, & d'où le Roi tiroit tous les présens qu'il avoit envoyés en France. Je répondis à Sa Majesté; „ Que le Peuple étoit fort pauvre; qu'il n'y avoit parmi eux, ni Noblesse ni Condition, naissant tous Esclaves du Roi, pour lequel ils étoient obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne voulût bien les en dispenser, en les élevant à la dignité de Mandarins: Que cette dignité, qui les tiroit de la poussière, ne les mettoit pas à couvert de la disgrâce du Prince, dans laquelle ils tomboient fort facilement, & qui étoit toujours suivie de châtimens rigoureux: Que le Barcalon lui-même, tout Premier Ministre qu'il fût, y étoit aussi exposé que les autres: Qu'il ne se soutenoit dans ce poste périlleux, qu'en rampant devant son Maître, comme le dernier du Peuple: Que s'il lui arrivoit d'encourir sa disgrâce, le traitement le

XII. Part.

V

„ plus

FORBIN.
1687.

Entretiens
touchant M.
Constance.

1688.

Arrivée de
l'Auteur en
France.

Rapport
qu'il fait au
Roi de l'état
du Royaume
de Siam.

FORBIN.
1688.

„ plus doux qu'il pût attendre, c'étoit d'être renvoyé à la charruë, après
 „ avoir été très-lévérement châtié: Que les habitans ne se nourrissoient
 „ que de quelques fruits & de riz, qu'ils ont en abondance; sans ofer tou-
 „ cher à rien qui ait eût vie, de peur de manger leurs parens: Qu'à l'égard
 „ des présens que le Roi de Siam avoit envoyés à Sa Majesté, M. Con-
 „ stance avoit épuisé l'épargne, & fait des dépenses qu'il ne lui seroit pas
 „ aisé de reparer: Que le Royaume de Siam, qui forme presque une Pe-
 „ ninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour faciliter le Com-
 „ merce des Indes, étant baigné par deux Mers, qui lui ouvrent la com-
 „ munication avec divers Pays, tant à l'Orient qu'à l'Occident: Que les
 „ marchandises de ces Nations, étoient transportées chaque année à Siam,
 „ comme à une espèce de marché, où les Siamois faisoient quelque profit
 „ en débitant leurs denrées: Que le principal revenu du Roi consistoit dans
 „ le Commerce qu'il faisoit presque tout entier dans son Royaume, où l'on
 „ ne trouve que du riz, de l'aréca, peu d'étain, quelques éléphants qu'on
 „ vend, & quelques peaux de bêtes sauvages dont le Pays est rempli: Que
 „ les Siamois allant presque nuds, à la réserve d'un morceau de toile de
 „ cotton, dont ils se ceignent les reins, n'ont aucune sorte de manufac-
 „ tures, si ce n'est de quelques mouffelines, dont les Mandarins seuls ont
 „ droit de se faire comme une espèce de chemisette qu'ils mettent aux jours
 „ de cérémonie: Que lorsqu'un Mandarin, par son adresse, est parvenu à
 „ amasser une petite somme d'argent, il faut qu'il la tienne bien cachée,
 „ sans quoi le Prince la lui seroit enlever: Que personne ne possédant de
 „ bien-fonds, qui appartiennent tous au Roi, la plus grande partie du Peuple
 „ demeure en friche; & qu'enfin le Peuple y est si sobre, qu'un Particulier
 „ qui peut gagner quinze ou vingt francs par an, a plus qu'il ne lui en
 „ faut pour vivre (d)”.
 „ APRES quelques éclaircissimens touchant les monnoyes de Siam, le Roi
 „ me mettant sur le chapitre de la Religion, me demanda s'il y avoit beau-
 „ coup de Chrétiens, dans ce Royaume, & si le Roi songeoit sérieusement
 „ à se faire Chrétien lui-même? „ Sire, lui répondis-je, ce Prince n'y a
 „ „ mais pensé, & aucun mortel ne seroit assez hardi pour lui en faire la pro-
 „ „ position. Il est vrai que M. de Chaumont, dans la harangue qu'il lui
 „ „ fit lors de sa première audience, parla beaucoup de Religion; mais M.
 „ „ Constance, qui lui servoit d'Interprète, omit adroitement cet article.
 „ „ Le Vicaire Apostolique, qui étoit présent, & qui entendoit parfaitement
 „ „ le Siamois, le remarqua fort bien, quoiqu'il n'osât jamais en rien dire
 „ „ crainte de s'attirer sur les bras M. Constance, qui ne lui auroit pas peu
 „ „ donné, s'il en eût ouvert la bouche: Que dans les audiences particu-
 „ „ res que M. de Chaumont eût pendant le cours de son Ambassade, il a
 „ „ revenoit incessamment à la Religion Chrétienne, & que Constance, qui
 „ „ étoit toujours l'Interprète, jouïoit en homme d'esprit deux personnages,
 „ „ disant au Roi de Siam ce qui le flattoit, & répondant à l'Ambassadeur
 „ „ ce qui étoit convenable, sans que de la part du Roi, ni de celle de M.
 „ „ de

Affaires de
la Religion.

„ (d) La plupart de ces Remarques sont confirmées par la Relation de la Loubere, dont
 „ on s'est principalement servi pour la Description de Siam; Voyez ci-dessous.

„ de Ch
 „ de fai
 „ Vicair
 „ ticulie
 „ Le Roi,
 „ mettant à
 „ s'en rappor
 „ CE PR
 „ & s'ils ay
 „ „ répon
 „ tent ce
 „ parmi l
 „ chinch
 „ prenne
 „ ge à l'a
 „ decine
 „ avec to
 „ heureu
 „ „ pauvre
 „ ces enf
 „ Pays”.
 „ LE PÈ
 „ aussi de m
 „ On m'avo
 „ devant l'h
 „ à lui dire.
 „ dessein du
 „ en leur bâ
 „ M. Con
 „ plus qu
 „ peut-êtr
 „ nourris
 „ voit se p
 „ ces Père
 „ buër de
 „ de la sorte
 „ répondis:
 „ Père Ta
 „ son ami
 „ pouvoit
 „ le peu c
 „ sçu s'att
 „ Secréta
 „ me, des
 „ Et plus b
 „ rre; mais

de Chaumont, il y eût rien de conclu que ce qu'il plaisoit à Constance de faire entendre à l'un & à l'autre: Que je tenois encore ce fait du Vicaire Apostolique même, qui avoit assisté à tous leurs entretiens particuliers, & qui s'en étoit ouvert à moi dans une grande confiance". Le Roi, qui m'avoit écouté fort attentivement, surpris de ce discours, se mettant à rire; *Les Princes*, me dit-il, *sont bien malheureux d'être obligés de s'en rapporter à des Interprètes souvent infidèles.*

CE Prince me demanda ensuite si les Missionnaires travailloient avec fruit, & s'ils avoient déjà converti beaucoup de Siamois? „ Pas un seul, Sire, lui répondis-je; mais comme la plus grande partie des Peuples qui habitent ce Royaume, n'est qu'un amas de différentes Nations, & qu'il y a parmi les Siamois, un nombre assez considérable de Portugais, de Cochinchinois, & de Japonois, qui sont Chrétiens, les Missionnaires en prennent soin, & leur administrent les Sacremens. Ils vont d'un Village à l'autre, & s'introduisent dans les maisons, à la faveur de la Médecine qu'ils exercent, & des petits remèdes qu'ils distribuent; mais avec tout cela leur industrie a été jusqu'ici à pure perte. Leur plus heureux sort, est de bâtifier les enfans que les Siamois, qui sont fort pauvres, exposent sans crime dans les campagnes. C'est au Batême de ces enfans que se réduit tout le fruit que les Missions produisent dans ce Pays".

LE Père de la Chaise, Confesseur du Roi, ayant témoigné qu'il souhaitoit aussi de m'entretenir sur cet objet, je fus introduit auprès de sa Révérence. On m'avoit averti de veiller sur moi-même, parceque je devois paroître devant l'homme le plus fin du Royaume: Mais je n'avois que des vérités à lui dire. Ce Père ne me parla presque que de Religion, & du louable dessein du Roi de Siam, qui vouloit retenir des Jésuites dans ses Etats, en leur bâtissant un Collège & un Observatoire. Je lui dis là-dessus; „ Que M. Constance ayant besoin de la protection de Sa Majesté, promettoit plus qu'il ne pouvoit tenir: Que le Collège & l'Observatoire se bâtiroient peut-être pendant la vie du Roi de Siam; que les Jésuites y seroient nourris & entretenus; mais que si ce Prince venoit à mourir, on pouvoit se préparer en France à chercher des fonds pour la subsistance de ces Pères, y ayant peu d'apparence qu'un nouveau Roi voulût y contribuer de ses revenus". Quand le Père de la Chaise m'eût entendu parler de la sorte; *Vous n'êtes pas d'accord*, me dit-il, *avec le Père Tachard*: Je lui répondis: „ Que je ne disois que la pure vérité; que j'ignorois ce que le Père Tachard avoit dit, & les motifs qui l'avoient fait parler; mais que son amitié pour M. Constance, qui avoit eû ses raisons de le séduire, pouvoit bien l'avoir aveuglé, & ensuite le rendre suspect: Que pendant le peu de tems qu'il étoit resté à Siam avec M. de Chaumont, il avoit sçu s'attirer toute la confiance du Ministre, à qui il avoit même servi de Secrétaire François dans certaines occasions, & que j'avois vû moi-même, des Brevets écrits de la main de ce Père, & signés, *Par Monseigneur; Et plus bas, Tachard*". A ce mot le Révérend Père ne put s'empêcher de rire; mais reprenant un moment après sa contenance grave & modeste qu'il

FORBIN.
1688.

Fruit des
Missions.

Entretien
avec le P. de
la Chaise sur
cet objet.

FORBIN.
1688.

Entretien
avec M. de
Seignelay,
sur l'intérêt
du Roi & du
Commerce.

quittoit rarement, il me fit encore d'autres questions sur les progrès du Christianisme, auxquelles il me fut aisé de satisfaire.

Au sortir du diner du Roi, M. de *Seignelay* m'avoit fait passer dans son Cabinet, où il m'interrogea fort au long, sur tout ce qui pouvoit concerner l'intérêt du Roi, & celui du Commerce. Je lui répondis à ce dernier égard, comme j'avois fait à Sa Majesté; „ Que le Royaume de Siam ne produisant rien, il ne pouvoit servir que d'entrepôt pour faciliter le Commerce de la „ Chine, du Japon, & des autres Etats des Indes: Que cela supposé, l'Eta- „ blissement qu'on avoit commencé, en y envoyant des Troupes, devenoit „ absolument inutile, celui que la Compagnie y avoit déjà étant plus que „ suffisant pour cet effet: Qu'à l'égard de la Forteresse de *Bangkok*, elle „ demeureroit au pouvoir des François, durant la vie du Roi de Siam & „ de M. *Constance*; mais que l'un des deux venant à mourir, les Siamois, „ sollicités par leur propre intérêt, & par les ennemis de la France, ne „ manqueroient pas de chasser nos Troupes d'une Place, qui les rendoit „ maîtres du Royaume”.

L'ÉVÉNEMENT avoit déjà justifié ces prédictions de l'Auteur, qui peu de tems après son retour en France, y apprit les circonstances d'une étrange Révolution arrivée à Siam dans le cours de la même année, & dont il nous fait le récit en peu de mots. Mais n'ayant pas été témoin oculaire de ce qui se passa dans cette occasion, on doit donner la préférence à ceux qui la méritent à ce titre, ou qui se sont trouvés depuis à portée de s'en instruire sur les lieux-mêmes. Parmi ces derniers, *Kämpfer* n'est peut-être pas le plus en droit d'occuper la première place. Cependant nous l'accorderons ici à l'Extrait de son Voyage, que M. l'Abbé *Prevost* a jugé à propos d'insérer, à l'exclusion des Relations des François, qui étoient à Siam durant les troubles de ce Royaume.].

Extrait du Voyage d'Engelbert Kämpfer, par rapport à la Révolution de Siam (a).

KÄMPFER.

LE Navire Hollandois le *Waalstroom*, qui portoit *Kämpfer* au Japon, ayant relâché à Siam, pour y charger quelques marchandises, ce Voyageur y recueillit les circonstances d'un célèbre événement, dont la mémoire étoit fort récente, & qui ne peut avoir été si bien éclairci par nos Historiens (b) (c).

(a) Cet Article est détaché du Tome X. de l'Édition de M. *Prevost*, & nous le rapportons dans ses propres termes. R. d. E.

(b) On n'en doutera point, si l'on considère que les François étoient alors bannis du Royaume, & que le Père d'*Orleans*, Auteur de l'*Histoire de M. Constance*, n'a pu être si bien informé.

(c) Cette remarque, que M. *Prevost* fait d'après le Traducteur Anglois de *Kämpfer*, n'est pas juste. Les François n'étant sortis de Siam qu'après la Révolution, d'où vient n'auroient-ils pu être aussi bien informés que ce Voyageur, supposé qu'il n'eût pas

copié les Relations des Hollandois? D'ailleurs le P. d'*Orleans*, qui étoit du nombre de ces pieux Ministres de l'Évangile, dont M. *Prevost* dit lui-même qu'on ne sauroit revoquer en doute la bonne-foi & l'exac- tude, déclare solennellement, dans sa préface; „ qu'il n'a aucun sujet de se défier de „ Mémoires qu'il a suivis; qu'il est sûr de „ leur fidélité, autant qu'on peut l'être de ces „ sortes de choses; que ses Guides ont été „ témoins oculaires de ce qu'ils ont écrit, & „ dont quelques-uns y ont eu beaucoup de „ part”. R. d. E.

C'ÉTO
Ministre
d'autres R
tion, qui
ser répon
doit être
peller, qu
onsidérat
ne garnit
KÄMPF
u'à l'Auto
res explic
constance
e, penso
on fils ad
Roi (k)
les hérit
s'opposé
pi avoie
pour fac
moyen d
que, pe
sonne,
Louvo
Capitale

(d) Il y a
plus bas. L
Kämpfer ne
d. E.

(e) *Kämpfer*
Faulcon ou

(f) Voyez

(g) *Kämpfer*
sur de ce ré
C'ÉTO

presque de m
l'adon, interé

Favoir reçu d
recteur du C

suivant to
étoit conservé
un commun

d. E.

(h) *Kämpfer*
endu, n a pa

Relation F
fils adoptif

confirme,
ort judiciaire
dit que Confi

(i) C'étoit au

C'ÉTOIT l'année d'aparavant (*d*), que M. Constance (*e*), ce fameux Ministre de Siam, dont on a fait admirer la fortune & le mérite, dans d'autres Relations de ce Recueil (*f*), avoit perdu la vie, par une révolution, qui avoit ruiné l'Etablissement des François. Si la sincérité de Kæmpfer répond ici à l'éloge qu'on en a fait, son récit est si précieux, qu'il ne doit être rapporté que dans ses propres termes (*g*). Mais on doit se rappeler, qu'au départ des Ambassadeurs François, *Des Farges*, Officier de considération, étoit demeuré Commandant de la Forteresse de Bancok, avec une garnison d'environ quatre cens hommes.

KÆMPFER laisse douter, si les vûes de M. Constance n'alloient pas jusqu'à l'Autorité Royale (*h*). Cependant ce soupçon paroît détruit par d'autres explications. Le Roi étoit attaqué d'une mortelle hydropisie. M. Constance, de concert avec les François & quelques Officiers de la Couronne, pensoit à mettre sur le trône *Monpi-Torso*, gendre de ce Prince (*i*), & son fils adoptif. On devoit se défaire de *Petraatia*, fils de la sœur du Roi (*k*), de ses deux fils, & des deux frères du Monarque, qui étoient les héritiers présomptifs de la Couronne; en un mot, de tous ceux qui s'opposoient aux desseins des Conjurés. Le Père & les Parens de Monpi avoient déjà levé quatorze mille hommes, qui étoient dispersés; & pour faciliter l'exécution de ce dessein, M. Constance, ayant trouvé le moyen de se glisser secrètement dans l'appartement du Roi, lui persuada que, pendant sa maladie, il seroit avantageux, pour la sûreté de sa personne, de faire venir le Général François & une partie de sa garnison, à Louvo (*l*), où le Roi étoit alors, Ville à quinze lieues au Nord de la Capitale. Pendant que Des Farges étoit en chemin (*m*), la conspiration

KÆMPFER.
1688.

Eclaircissemens sur la révolution de Siam, & sur le sort de M. Constance.

(*d*) Il y a ici erreur d'une année, comme plus bas. La révolution arriva en 1688, & Kæmpfer ne fit son Voyage qu'en 1690. d. E.

(*e*) Kæmpfer le nomme (*1*) *Constantin Paulcon* ou *Pboulkon*.

(*f*) Voyez les Relations précédentes.

(*g*) Kæmpfer n'est rien moins que l'Auteur de ce récit, que nous trouvons extrait presque de mot à mot d'une plus ample Relation, insérée en entier par *Valentyn*, qui dit avoir reçu du Sr. *Arnaud Cieur*, depuis Directeur du Comptoir Hollandois de Siam, où suivant toute apparence cette Relation étoit conservée. Ainsi Kæmpfer en aura obtenu communication comme *Valentyn*. d. E.

(*h*) Kæmpfer, si son Traducteur l'a bien entendu, n'a pas compris en cela le sens de la Relation Hollandoise, qui parle de *Monpi*, fils adoptif du Roi; & la suite du récit confirme, comme M. *Prevost* le remarque, qu'il fut judicieusement; quoique dans le fond, soit que *Constance* travaillât pour lui-même

ou pour un autre, c'étoit toujours attenter sur l'Autorité Royale. R. d. E.

(*i*) C'est Kæmpfer qui se trompe. *Monpi*, (que M. *Prevost* nomme toujours *Moupi*) n'étoit pas gendre du Roi; mais il se flattoit de le devenir, en épousant sa fille unique. Suivant *Des Farges* & le P. d'Orleans, on la disoit mariée secrètement au plus jeune des frères de ce Prince. L'Usurpateur la prit pour femme. R. d. E.

(*k*) La Relation Hollandoise porte *beaufrère* & *beau-père*; & Kæmpfer ajoute, que ses sœurs & ses filles étoient femmes du Roi. Suivant la *Loubere*, la veuve Reine étoit en même-tems sœur & femme de ce Prince, que cet Auteur & *Des Farges* font frère de lait de *Petraatia*, ou *Pipitcharatcha*, comme le premier le nomme. R. d. E.

(*l*) L'Auteur écrit toujours *Livo*.

(*m*) Il ne vint que jusques dans les environs de *Judia*, où ayant appris les bruits qui couroient d'un changement arrivé à *Louvo*, il jugea à propos de retourner à *Bancok*. Voyez sa Relation, à la suite de celle-ci. R. d. E.

(*1*) C'étoit aussi son véritable nom. Voyez ci-dessus la Relation du premier Voyage de *Tachard*. R. d. E.

KAMPFER.
1688.

tion fut découverte par le fils de Petraatia, qui s'étant trouvé avec deux Concubines du Roi, dans un appartement voisin de celui où les Conjurés tenoient Conseil, eut la curiosité de prêter l'oreille à la porte. Il en informa aussi-tôt son Père. Petraatia en instruisit le Roi; & se hâtant ensuite de faire appeller, à la Cour, Monpi, M. Constance, & les Mandarins de leur parti, il les fit charger de chaînes, malgré le chagrin que cette hardiesse parut causer au Roi. Depuis quelque-tems, M. Constance s'étoit absenté de la Cour: mais s'y voyant rappelé, il ne put s'excuser, quoiqu'il appréhendât quelque accident sinistre. On dit même qu'il prit congé de sa famille, avec un visage triste & abbatu. Peu de tems après, la chaise d'argent, dans laquelle il avoit coutume de se faire porter, étant revenue vuide à sa maison, donna lieu à ses amis & à ses domestiques, de mal augurer de son sort, & de se disposer à partager son infortune. On étoit au 19 de Mai 1689 (n). Deux jours après, toutes les objections du Roi n'empêchèrent point Petraatia, de faire couper la tête à Monpi. Il la jeta aux pieds de M. Constance, qui étoit chargé de chaînes, en lui disant; *Voilà votre Roi*. La mort tragique de Monpi toucha beaucoup le Roi, qui l'aimoit tendrement. Il demanda avec instance qu'on ne fit aucune indignité à son corps, & qu'il fût enterré décemment; ce qui lui fut accordé. Alors, on employa l'adresse pour surprendre le Père de Monpi, dans ses terres, entre la Capitale & Louvo; & tous leurs Partisans furent dispersés. A l'égard de M. Constance, après avoir été livré à la question, & réduit, pendant quinze jours, au pain & à l'eau, il fut mis, le soir, dans une chaise commune, sans être instruit de son sort. On le conduisit d'abord à sa maison, qu'il trouva saccagée. Sa femme étoit prisonnière dans une écurie. Lorsque de lui dire adieu, elle lui cracha au visage, & ne voulut pas même souffrir qu'il embrassât son fils unique, âgé de quatre ans. Un autre fils, qu'il avoit eu d'elle, étoit mort depuis peu, & n'étoit pas encore enterré. De-là il fut porté hors de la Ville, au lieu de l'exécution, où, malgré sa résistance, il eut la tête tranchée. Son corps fut coupé en deux & couvert d'un peu de terre; mais les chiens le détentrèrent, pendant la nuit, & le mangèrent jusqu'aux os. Avant que de mourir, il prit un cachet, deux croix d'argent, une relique enchaînée dans de l'or, qu'il portoit sur son sein, & dont le Pape lui avoit fait présent, & l'Ordre de Saint Michel, qui lui avoit été envoyé de France, & les remit à un Mandarin, qu'il pria de les donner à son fils. Mais ces présens ne venoient guères à ce malheureux enfant, qui a été obligé jusqu'ici de travailler mandier son pain, de porte en porte, avec sa Mère, sans que personne ose intercéder pour eux.

DES FARGES, étant arrivé à Louvo (o), dans cet intervalle, avec quelques François, fut bien surpris d'un changement si peu prévu. On le reçut fort civilement. On lui fit présent, au nom du Roi, d'une boëtte d'or, ou d'une boëtte de pinang. Mais, avant que de lui laisser la

(n) En 1688. R. d. E.

(o) C'étoit pour la seconde fois qu'on le

faisoit venir, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. R. d. E.

liberté
Place au
pour ôter
dans la
son les
qui s'app
de sa ga
il les fit
il comm
irriter le
fils. En
Rivière
eau. M
le refus
il obtint
mission
donnés,
à cheval
corde au
pouvant
à Siam,
& les em
son, où
enfermé
toient au
contens,
tres Jésus
niak-Pran
des Livr
dont ils i
rurent to
devenus.
PETR
qu'ils éto
de Louvo
qui ne de
bois de s
tions, le
cinquant
PETR
tre de R
Protecteur

(p) Le ref
d. E.

(q) Voyez

KEMPFER.
1688.

liberté de retourner à Bancok, on lui fit promettre qu'il remettrait cette Place aux Siamois; & ses deux fils, avec douze François, furent gardés pour ôtages à Louvo. Cependant il ne fut pas plutôt de retour, que dans la rage de voir toutes ses espérances trompées, il fit mettre en prison les Bateliers qui l'avoient amené, & tirer sur les Vaisseaux Siamois, qui s'approchèrent de la Forteresse. Ayant remarqué que deux Siamois de sa garnison n'exécutoient pas ses ordres avec assez d'empressement, il les fit pendre sur les remparts, à la vûe de leurs Compatriotes. Enfin, il commit toutes sortes d'hostilités. Cette conduite devoit naturellement irriter les Siamois, & sembloit le menacer d'un fort tragique, lui & ses fils. En effet, ils commencèrent à construire des Forts, le long de la Rivière, pour lui couper le passage & l'empêcher de se retirer par eau. Mais revenant à lui-même, il rejetta ce qui s'étoit passé, sur le refus que ses Troupes avoient fait d'obéir à ses ordres, & bien-tôt il obtint [à la requisiion du Chef du Comptoir Hollandois] la permission de se retirer avec tout son monde. Les ôtages qu'il avoit donnés, ayant entrepris de s'échaper de Louvo, furent pris & ramenés à cheval. Leurs Gardes, suivant l'usage du Pays, leur ayant mis une corde au col, un d'entr'eux, qui étoit Ingenieur, en conçut tant d'épouvante, qu'il tomba roide mort. Tous les autres François, qui étoient à Siam, payèrent chèrement les pratiques séditieuses de M. Constance, & les emportemens de leur Général. Ils furent gardés long-tems en prison, où ils souffrirent beaucoup. M. Louis, Evêque Métropolitain, fut enfermé dans la cour des Magasins du Roi, avec les Jésuites, qui étoient au nombre de sept ou huit (p). Je les y visitai. Ils vivoient fort contents, dans de petites maisons de bambous & de roseaux. Trois autres Jésuites, qui s'étoient établis à Louvo, proche du Temple de *Wat-niak-Prani-Wuan*, sous prétexte d'apprendre le Bali Siamois, ou la langue des Livres sacrés du Pays, & de s'en faire instruire par les Prêtres, dont ils imitoient aussi l'habillement & la manière de vivre (q), disparurent tout d'un coup, sans qu'on ait jamais pû sçavoir ce qu'ils étoient devenus.

„ PETRAATIA se faisit ensuite des deux frères du Roi, sous prétexte qu'ils étoient dans les intérêts de M. Constance, & les fit conduire hors de Louvo, dans un Temple voisin, où, par respect pour le sang royal, qui ne doit jamais être répandu, on les fit mourir en les battant avec du bois de sandal. La douleur que le Roi ressentit de toutes ces exécutions, le fit expirer lui-même, deux jours après ses frères, à l'âge de cinquante-cinq-ans, & la trente-deuxième année de son règne (r).

„ PETRAATIA, qui s'étoit ouvert ainsi le chemin du Trône, prit le titre de Roi de Siam, Tenasserim, Sucketa & Poise-luke; & celui de Protecteur de Camboye, Johor, Patane & Queda (s).

(p) Le reste de cet article est de l'Auteur.

(r) Le 11 de Juillet 1689. [1688.]

d. E.

(q) Voyez les Relations précédentes.

(s) Ce sont autant de Royaumes sur la même Côte.

[Relation]

DES FARGES.
1688.

[Relation des Révolutions arrivées à Siam, en 1688.]

Introduction.

C'EST au Général même qui commandoit les Troupes Françoises de Bangkok, qu'on a l'obligation de cette Relation (a). Outre qu'elle contient plusieurs particularités très-remarquables, son Auteur a été si fort blâmé, par ses propres Compatriotes, que sa justification doit rendre doublement intéressante. *Des Farges* avoit prévu les effets de la critique. „ J'ai cru, dit-il, devoir faire moi-même le récit de ce qui s'est passé, personne ne pouvant sçavoir mieux que moi les raisons qui m'ont porté à faire ce que j'ai fait; raisons qu'il n'étoit pas à propos de communiquer à beaucoup de gens, qui ne laisseront pas toutefois de vouloir écrire ce qu'ils en pensent”.

L'EXPÉRIENCE nous a bien fait voir, continue l'Auteur, qu'il ne falloit pas tant compter sur l'alliance d'un Roi, qu'une maladie mortelle conduisoit au tombeau; ni sur les bonnes intentions de son successeur, qui étoit très incertain; ni sur la fortune chancelante de *M. Constance*, qui n'avoit d'ailleurs pas tout le crédit & toute l'autorité qu'on pensoit; beaucoup moins encore devoit-on faire fond sur la douceur du naturel, sur l'estime & l'affection de ces Peuples envers les François; puisque nous les avons vu au contraire pleins de haine & de fureur pour nous perdre.

Etat de la
Cour de Siam.

DEUX Princes, frères du Roi, étoient ceux que les coutumes du Royaume appelloient à lui succéder à la Couronne. L'aîné étoit perclus de tous ses membres; le cadet contrefaisoit le muet, par politique. Ils étoient parfaitement unis, mais mal dans l'esprit du Roi; ils ne se mêloient de rien, & ne voyoient guères que leurs propres Domestiques. Le Roi avoit une fille, qu'on disoit être secrètement mariée avec le jeune Prince, quoique le fait ne fut pas bien constaté. Cette Princesse âgée d'environ vingt-huit ans, d'un naturel fier & hautain, s'étoit aussi retirée de la Cour, pour quelque mécontentement qu'elle avoit reçu de son Père, dont elle rejettoit la faute sur *M. Constance*, à qui elle portoit une haine irréconciliable. *Prapié* (b), fils adoptif du Roi, étoit celui de toute la Cour qui étoit le plus dans les bonnes grâces du Prince; mais la bassesse de son origine formoit un obstacle à son élévation. Entre les Grands du Royaume, un Mandarin, nommé *Opra Petcheratchas*, ou *Pitrachas*, se distinguoit des autres, par son air majestueux, & par sa naissance qui étoit des plus illustres. On le faisoit descendre de la véritable race royale, sur laquelle le Père du Roi régnant avoit usurpé la Couronne. Il étoit frère de lait de ce Prince, & à-peu-près de même âge. Le zèle qu'il affectoit pour sa Religion, avoit attiré l'estime de tous les Talapoins, & la vénération des Peuples, qui remarquoient d'ailleurs en lui, un cœur véritablement Siamois, plein d'estime pour sa Nation, & de mépris pour les autres. Mais grand Politique en même-tems, il sçavoit si bien dissimuler ses sentimens, qu'il refusoit constamment pour lui, & pour son fils, les dignités les plus considérables, & ne paroïssoit aspirer qu'au bonheur d'une vie privée. L'éloignement

(a) Imprimée à Amsterdam, chez *Pierre Brunel*, en 1691.

(b) *Kämpfer* & le P. d'Orleans le nomment *Mompé*.

qu'il mar
oit touj
u'on cro
l'avoit pa
ne laisso
rouvoit q
onnoissan
Europe.
échoient
bien conno
mbition d
lui lui avo
rangers.

APRÈS
intelligen
ancok que
le nos me
obligé de d
pour mettr
ordre que
qui me rest
nos fortific
soin de plu
fort insisté
tre plutôt à
gagner sur
cer avant m
vailleurs, c
deur du Sol
aux, pour
éclata, dem
muni d'env
dans la suite

DANS le
l'ordinaire,
quelques g
avoit pris f
démarches
François n'
Religion &
qui devoit
it. Par ce
dans ses in
d'autant plu

(c) Le Ch
connu fort p

XII. Pa

DES FARGES.
1688.

qu'il marquoit pour les affaires, étant tout soupçon sur ses desseins, il étoit toujours un des premiers dans le Conseil de son Prince (c). Constance qu'on croyoit tout puissant, & qui n'oublioit rien pour nous le persuader, n'avoit pas à beaucoup près autant de credit ni autant d'accès. Cependant elle ne laissoit point que d'être aussi en grande faveur auprès du Roi, qui ne pouvoit que lui seul capable de traiter avec les Etrangers, à cause des vastes connoissances qu'il disoit avoir de leurs coutumes & de toutes les Cours de l'Europe. A la vérité cet Etranger avoit de très-grandes qualités, qui empêchoient de remarquer d'abord ses deffauts. Il falloit du tems pour le bien connoître. Je lui ai trouvé, dans la suite, peu de sincérité, & une ambition démesurée. Il s'offensoit aisément, & ne pardonnoit jamais; ce qui lui avoit attiré la haine de tous les Siamois, & de la plupart des Etrangers.

Après ce portrait de la Cour de Siam, qui m'a paru nécessaire pour l'intelligence de ce qui doit suivre, je viens aux François. Je n'avois dans Bancok que deux cens hommes. M. de Bruan étoit à Mergui, avec trois de nos meilleures Compagnies; & depuis son départ, j'avois encore été obligé de donner trente-cinq Soldats d'élite, avec trois ou quatre Officiers, pour mettre sur des Vaiffeaux que le Roi envoyoit en course, suivant un ordre que M. Constance m'adreffoit de sa part. Ce petit nombre d'hommes qui me restoit, diminuoit chaque jour par les maladies. D'un autre côté nos fortifications, à peine commencées, étoient si vastes qu'il eût été besoin de plus de douze cens hommes pour bien garder la Place. J'avois fort insisté pour qu'on ne prit pas une si grande enceinte, afin de se mettre plutôt à couvert & mieux en état de deffense; mais je ne pus jamais gagner sur M. Constance de changer un dessein qu'il avoit déjà fait commencer avant mon arrivée. Quelque instance que je fisse pour obtenir des Travailleurs, & quelque peine que je me donnasse, malgré mon âge & l'ardeur du Soleil, qui ne m'empêchoit pas de demeurer tout le jour sur les travaux, pour les faire avancer, il nous restoit encore, quand la révolution éclata, deux bastions, deux courtines & un cavalier à relever. Je m'étois muni d'environ deux mille palissades, qui nous furent d'une grande utilité dans la fuite; mais on n'en avoit encore planté aucune.

DANS le mois de Mars de cette année, le Roi se trouvant plus mal qu'à l'ordinaire, Prapié commença à vouloir se faire un parti, & à assembler quelques gens qui lui étoient dévoués. Pitrachas, qui depuis long-tems avoit pris ses mesures, en fit autant de son côté; & colorant toujours ses démarches du prétexte du bien de l'Etat, il insinua aux Peuples, que les François n'étoient venus que dans la vûe de détruire la Race Royale, leur Religion & leurs coutumes, en les assujettissant à Prapié & à Constance, qui devoit être la seconde personne du Royaume, au cas que la chose réussit. Par ces artifices, il lui fut aisé de mettre tous les grands & les petits dans ses intérêts, & de les animer d'une étrange manière contre nous; d'autant plus que les Princes, vrais héritiers de la Couronne, le regardoient

Etat des
François à
Bancok.

Deux partis
aspirent à la
Couronne.

(c) Le Chevalier de Forbin, qui avoit connu fort particulièrement ce Mandarin, parle de lui à-peu-près dans les mêmes termes.

DES FARGES.
1688.

Ordre à
l'Auteur de se
rendre à
Louvo.

Bruits fâ-
cheux qu'il
apprend en
chemin.

Il retourne
à Bancok.

Raisons qui
justifient sa
démarche.

Les Princes
frères du Roi
font appelés
à la Cour.

doient toujours comme un sujet fidèle, qui n'agissoit qu'en faveur de leur cause; tandis qu'ils tenoient Prapié & Constance pour leurs plus grands ennemis.

CONSTANCE, à qui toutes ces menées ne pouvoient être cachées, quelle bonne mine que Pitrachas continuât de lui faire pour l'amuser, m'envoya, le mois suivant, un ordre de la part du Roi, de me rendre à Louvo, avec la meilleure partie de mes Troupes. Je partis de Bancok à la tête de soixante-dix hommes & de cinq Officiers, plein d'inquiétude pour le reste de ma Garnison que je laissois si foible. A nôtre arrivée près de Siam, par où nous devions passer, nous trouvâmes toutes les portes de la Ville fermées. M. l'Evêque de Metellopolis, l'Abbé de Lionne, & le Chef de la Loge François, m'apprirent en même-tems qu'il couroit un bruit public, que le Roi de Siam étoit mort; que tout étoit en armes à Louvo & sur les chemins; qu'on parloit d'arrêter M. Constance; qu'il se débitoit mille choses très-désavantageuses pour les François; & qu'enfin l'on avoit aussi avis qu'un gros Corps de Troupes Siamois étoit descendu vers Bancok pour s'en rendre maîtres.

A ces nouvelles, je ne crus pas qu'il fût de la prudence de continuer mon chemin. Je m'arrêtai donc aux environs de Siam, & j'écrivis en toute diligence à M. Constance, pour l'avertir de ces bruits fâcheux, & que je croyois beaucoup plus à propos pour son bien & pour le nôtre, qu'il se rendît lui-même où je l'attendois, pour aller offrir nos services aux Princes, vrais héritiers de la Couronne, qui étoient tous deux dans la Ville de Siam, & dissiper par-là les soupçons qu'on avoit conçus contre nous. Mais soit que ce Ministre ne crut pas le mal si grand qu'il étoit, soit qu'il ne fût plus en état de se retirer de Louvo, soit enfin qu'il fut d'intelligence avec Prapié, comme on dit qu'il l'a avoué dans la suite, il ne voulut pas entendre à mes conseils; & je me retirai incontinent après sa réponse à Bancok, pour tâcher d'y conserver les Troupes que le Roi mon Maître m'avoit fait l'honneur de me confier.

LA suite a bien fait voir que je ne pouvois agir autrement sans m'engager dans un parti aussi injuste que mauvais, & sans la perte presque assurée de tout ce qu'il y avoit de François dans le Royaume: Car il s'est trouvé constant, par les interrogations que j'ai fait faire à deux Mandarins Siamois que nous avons entre les mains, que dans le tems que M. Constance vouloit nous faire monter, Pitrachas étoit déjà maître du Palais, & avoit fait ses ordres plus de trente mille hommes, tant à Louvo que sur les chemins, sans compter les forces des Princes, qui étoient pour lors jointes aux siennes contre le parti de Prapié, dans lequel M. Constance cherchoit apparemment à m'entraîner, quoiqu'il n'osât pas me déclarer ses intentions.

PITRACHAS voyant que nous étions retournés à Bancok, & qu'il ne seroit pas si facile de nous avoir, tant que nous ne serions pas divisés, eût recours à tous les artifices imaginables pour obliger les deux Princes & la Princesse de monter à Louvo, parcequ'il lui étoit de la dernière importance de prévenir qu'ils ne s'unissent aux François, & qu'il ne pût avancer ses affaires, aussi long-tems que les uns & les autres demeureroient maîtres de Siam & de Bancok, par les secours reciproques qu'ils seroient
toûjours

toûjours e
feins. Il
prétexte q
d'eux sur l
venir rece
l'occasion à
de sujet fid
manière qu

LES Pri
tions, quo
mais ils se
sûrement d
Prapié & C
pendant ils
de la part
& le plus d
avec la Prin
avoit envo
plus grande
les Mandar
ce furent,
quelque-ten

IL est all
voient aspi
tés, attend
eût avis, qu
pour hazar
tion des Pri
aux grands
charger de
partement d
ce, il prit f
& de-là par
prière qu'on
avoit adopte

CE prem
saisir aussi d
eût à se ren
qui n'étoit
ficiers Franç
entré dans l
le prit par le
sonnier, po
avoir dissipé
cours à M. C
épées sans re
connoître au

toûjours en état de se donner, au moindre soupçon qu'on eût pris de ses desfeins. Il invita donc plusieurs fois ces Princes de se rendre à Louvo, sous prétexte que le Roi, qui étoit à l'agonie, vouloit les voir, & mettre l'un d'eux sur le Trône; ajoûtant qu'ils ne devoient pas différer un instant de venir recevoir le serment de fidélité de toute la Cour, pour ne point laisser l'occasion à Prapié d'avancer ses affaires à leur préjudice; & qu'en qualité de sujet fidèle & zélé pour leur service, il avoit disposé toutes choses de manière qu'il n'y auroit rien à craindre pour eux.

Les Princes hésitèrent beaucoup à se rendre à ces pressantes sollicitations, quoiqu'ils n'eussent pas alors la moindre défiance de Pitrachas; mais ils se voyoient maîtres de la Ville de Siam, & ils ne sçavoient pas si sûrement de quelle manière ils seroient reçus à Louvo, où se trouvoient Prapié & Constance, dont ils craignoient quelque fâcheuse aventure. Cependant ils ne purent résister aux dernières instances qui leur furent faites, de la part d'un homme qu'ils estimoient le plus fidèle, le plus équitable & le plus desintéressé du Royaume. Le jeune Prince monta donc à Louvo avec la Princesse, qui étoit, ou qui devoit être son Epouse. Pitrachas leur avoit envoyé une escorte nombreuse & magnifique. Il les reçut avec les plus grandes marques de soumission, & leur fit rendre hommage par tous les Mandarins, à qui il en donna le premier l'exemple. Prapié & Constance furent, dit-on, les seuls qui se firent attendre; & le dernier étant venu quelque-tems après, le Prince ne voulut pas le recevoir.

Il est assez probable que Pitrachas se voyant maître de ceux qui pouvoient aspirer à la Couronne, vouloit, avant que d'en venir aux hostilités, attendre la mort du Roi, qui ne devoit plus être éloignée. Mais ayant eû avis, que Prapié faisoit approcher quelques Troupes de gens armés, pour hazarder sa fortune, qui ne pouvoit être que funeste, sous la domination des Princes ses ennemis; cet habile Politique fit agréer à ceux-ci & aux grands Mandarins, de s'assurer de sa personne. Il voulut même se charger de l'exécution de son projet; & quoique Prapié fut alors dans l'appartement du Roi, d'où il ne sortoit guères pendant la maladie de ce Prince, il prit si bien ses mesures, que l'ayant attiré par surprise jusqu'à la porte, & de-là par violence, il le fit massacrer sur le champ, sans s'arrêter à la prière qu'on dit que le Roi lui fit faire d'épargner la vie de ce favori, qu'il avoit adopté pour son fils.

Ce premier acte de la tragedie fini, Pitrachas crût qu'il étoit tems de se saisir aussi de M. Constance. Il lui envoya dire de la part du Roi, qu'il eût à se rendre au Palais. Le Ministre, qui ignoroit la mort de Prapié, mais qui n'étoit pourtant pas sans inquiétude, se fit accompagner par trois Officiers François, entre lesquels se trouvoit un de mes fils. Dès qu'il fut entré dans le Palais, Pitrachas à la tête d'une grande troupe de gens armés, le prit par le bras, & d'un ton fier & dedaigneux lui dit, qu'il l'arrêtoit prisonnier, pour avoir conspiré avec Prapié contre le Royaume, & pour en avoir dissipé les deniers. Les Officiers François voulurent offrir leur secours à M. Constance, qui les en remercia, & les pria même de rendre leurs épées sans résistance. Pitrachas considérant qu'il lui importoit de ne pas faire connoître aux François, les mauvaises intentions où il étoit pour eux, or-

DES FARGES.
1688.

Le plus jeune se rend aux instances de Pitrachas.

Assassinat de Prapié, fils adoptif du Roi, & Chef du parti opposé.

Arrêt de M. Constance.

DES FARGES.
1688.

Fin tragique
de ce Mi-
nistre.

Pitrachas
cherche à
détruire aussi
les François.

Emprison-
nement de
tous les Chré-
tiens à Louvo.

donna qu'on les conduisit à *Thlée Poussonne*, sous prétexte de pourvoir à leur sûreté & de les soustraire à l'animosité des Peuples.

CONSTANCE fut promené, comme en triomphe, sur les murailles du Palais, suivi de quantité de Bras-peints, qui sont les Gardes, & en même-temps les Bourreaux du Roi de Siam. On le ramena ensuite au Palais pour y être gardé étroitement, chargé de cinq grosses chaînes de fer, & hors de tout accès. Il y a souffert plusieurs fois la question en différentes manières, & suivant le bruit commun, confirmé par les dépositions de nos deux Mandarins, il a avoué, dans les tourmens, son intelligence avec Prapié, & reconnu qu'il avoit dissipé, ou fait sortir de grosses sommes d'argent du Royaume. On tira de lui toutes les lumières qu'on pût sur les affaires des Etrangers; après quoi on le tailla en pièces. Sa maison fut pillée; & sa femme mise à la torture avec la plupart de ses Parens, pour avoir connoissance de tous ses effets. Il restoit encore trois Mandarins de ce parti, qui furent mis aux fers la nuit suivante qu'on eut arrêté M. Constance, sans que tout cela causât le moindre bruit.

APRÈS avoir achevé de détruire ce parti, Pitrachas s'occupa tout entier à chercher les moyens de ruiner les François, qui lui paroissent former le plus grand obstacle à ses desseins. Il n'avoit pu réussir à faire monter à Louvo l'aîné des Princes, qui sembloit avoir conçu quelque soupçon des instances si souvent réitérées qui lui furent faites à cet égard, & dont le jeune Prince, de même que la Princesse, témoignèrent aussi leur surprise: ce qui avoit obligé Pitrachas, pour ôter toute défiance, de laisser le premier à Siam, & de faire en présence du second & des Mandarins, un serment solennel, par lequel il reconnoissoit les Princes comme ses véritables Seigneurs, & promettoit de ne rien faire que pour leur service. Cet engagement, revêtu de toutes les formalités qui pouvoient le consacrer parmi les Siamois, dissipa tout soupçon contre le Mandarin, & le mit encore plus en état d'agir que jamais. Cependant quoique la vie du jeune Prince & de la Princesse fut entre ses mains, l'aîné qui étoit à Siam, pouvoit, de concert avec les François, lui donner trop d'exercice pour qu'il osât hasarder le coup. C'est ce qui le détermina à se prévaloir de la haine qu'il avoit lui-même inspirée contre nous, tant aux Princes qu'au reste de la Nation, pour les porter tous à entreprendre nôtre perte; en leur faisant entendre que le Royaume ne seroit jamais paisible que nous ne fussions détruits. On nous a voulu assurer, que la Princesse avoit été la première à donner dans ce dessein, & qu'elle s'en est bien repentie depuis.

AVANT que d'en venir à la force ouverte, Pitrachas eût recours à toutes sortes de ruses, pour surprendre les François, & rendre par-là l'exécution de son projet d'autant plus facile. Diverses lettres qu'il écrivit à l'Evêque de Metellopolis, à l'Abbé de Lionne, & au Chef de la Loge François de Siam, tendoient à les assurer qu'on n'en vouloit ni à nous, ni à la Religion Chrétienne. L'Abbé de Lionne étant monté à Louvo, y apprit néanmoins avec étonnement, que tous les François qui se trouvoient dans cette Ville avoient été arrêtés, & que tous les autres Chrétiens étoient fort mal-traités dans les prisons. Mais le Mandarin Siamois, qui avoit été premier Ambassadeur en France, lui témoigna qu'on n'en avoit ainsi usé, à l'égard

des

des François
être exposées
alloit les faire

PITRACH
bien, au mili
mens, il lui
vo; qu'à la v
sur les bruits
je n'avois pu
venuë, ce qu
son estime; r
nécessaire qu
narque; qu'il
été Ambassad
me donner un
joûtant, que
interprétation
serois plus de
valier, en fa

LES Amb
ayant fait arr
dessein de do
meurasse quel
fares, & que
nir. Mais d
d'entrevoir le
embarassé sur
ces Mandarin
mon fils, les
que je montai
avec eux, m
D'un côté je
leurs mains;
sans tout rom
n'ayant ni viv
tous côtés.

ENFIN, a
& de mon de
périls, pour
ver les soupç
soit impossible
posant ainsi,
te la Terre,
monter auroi
l'employer à
venir M. de
dres que je cr

des François, que par considération pour leurs personnes, qui auroient pû être exposées à quelques insultes; & que quant aux autres Chrétiens, il alloit les faire mettre tous en liberté; ce qu'il fit aussi peu de tems après.

PITRACHAS, qui attendoit l'Abbé de Lionne au Palais, le reçut fort bien, au milieu d'une Cour magnifique; mais après beaucoup de complimens, il lui déclara, que l'intention du Roi étoit que je montasse à Louvo; qu'à la vérité Sa Majesté ne me blâmoit pas d'être retourné à Bancok, sur les bruits fâcheux qui couroient pour lors; & qu'elle sçavoit aussi que je n'avois pû monter depuis, à cause d'une indisposition qui m'étoit survenuë, ce qui l'avoit porté à m'envoyer ses Médecins, pour me marquer son estime; mais qu'étant informée de mon parfait rétablissement, il étoit nécessaire que je ne différassé pas davantage d'obéir aux ordres de ce Monarque; qu'il m'envoyoit pour cet effet les deux Mandarins qui avoient été Ambassadeurs en France, dans la vûe de me faire plus d'honneur, & de me donner une nouvelle preuve éclatante de l'amitié qu'il me portoit; ajoutant, que si je ne montois pas, ce refus pourroit recevoir une sinistre interprétation, & occasionner des suites fâcheuses; qu'il espéroit que je ne ferois plus de difficulté, & qu'en attendant il retenoit mon fils, le Chevalier, en sa compagnie.

LES Ambassadeurs étoient chargés de me déclarer encore, que le Roi ayant fait arrêter M. Constance, comme Criminel d'Etat, Sa Majesté avoit dessein de donner sa place à mon fils; qu'ainsi il étoit nécessaire que je demeurassé quelque-tems avec lui à Louvo, pour le mettre au fait des affaires, & que c'étoit une des principales raisons pourquoi on me faisoit venir. Mais de quelques artifices dont ils se servissent, il n'étoit pas difficile d'entrevoir le mauvais état des choses; & j'avouë que je me trouvai fort embarrassé sur le parti que j'avois à prendre. J'aurois bien souhaité que ces Mandarins se fussent contentés du refus que je faisois d'accepter pour mon fils, les Charges qu'on lui présentoit; mais ils vouloient absolument que je montasse, & l'Abbé de Lionne, qu'ils avoient obligé de descendre avec eux, m'en sollicitoit aussi, eû égard à l'état où étoient les affaires. D'un côté je voyois bien le péril où je m'exposois, en me mettant entre leurs mains; mais de l'autre aussi je ne pouvois me dispenser de monter sans tout rompre, & nous n'étions nullement en état de soutenir un Siège, n'ayant ni vivres, ni affuts dans la Place, qui étoit d'ailleurs ouverte de tous côtés.

ENFIN, après bien des réflexions, je crus qu'il étoit de mon honneur & de mon devoir, de m'exposer avec mes deux enfans à toutes sortes de périls, pour tenter si par cette marque de confiance je ne pourrois pas lever les soupçons des Siamois, & conserver mes Troupes; ce qui me paroiffoit impossible d'effectuer par toute autre voye. Je trouvois qu'en m'exposant ainsi, j'avois au moins le double avantage de faire connoître à toute la Terre, la bonne-foi des François, que mon obstination à ne point monter auroit pû rendre suspecte; & de gagner toujours du tems, pour l'employer à nous mettre dans un meilleur état de deffense. Je fis donc venir M. de *Verdesile*, qui commandoit sous moi, & je lui donnai les ordres que je crus nécessaires pour le bien-public; ajoutant en présence des

DES FARGES,
1688.

Des Farges
y est mandé
une seconde
fois.

Embaras
où cet ordre
le jette.

Les circon-
stances le
forcent à
obéir.

DES FARGES.
1688.

On lui pro-
pofe de faire
monter toute
fa garnifon.

Il eft ren-
voyé à cette
condition.

Autres pro-
pofitions qui
lui font faites.

Officiers; que je fçavois ce que je rifquois en montant; mais qu'auffi le danger qui naîtroit de mon refus, feroit & plus général & plus certain; que je lui recommandois de bien faire fon devoir en mon abfence, & de me laiffer plutôt pendre moi & mes enfans à fa vûe, fi les chofes en venoient à cette extrémité, que de rendre la Place, dont je lui confiois la garde.

PITRACHAS informé de ma réfolution, m'envoya un beau palanquin, avec d'autres voitures convenables pour ceux qui m'accompagnoient. A mon arrivée aux portes de Louvo, je fus complimenté par un Mandarin, qui m'invita, de la part du Roi, d'aller descendre droit au Palais. Ce meffage me parut d'un mauvais augure, & me fit croire qu'on vouloit m'arrêter. Je traversai plusieurs cours remplies de gens armés, & je fus d'abord fort bien reçu de Pitrachas, qui avoit pris le titre de Grand Mandarin. Après beaucoup de complimens fur mon mérite & fur l'affection des Siamois pour ma perfonne, il me demanda, par manière de conversation, „ fi j'étois bien le maître des Officiers & des Soldats que j'avois „ laiffés à Bancok; & fi aucun d'eux n'ofoit defobéir à mes ordres? ” Je lui répondis, fans penfer où il en vouloit venir, que la difcipline étoit fort exactement obfervée dans les Armées du Roi mon Maître, & qu'il falloit que tous obéiffent à la première parole d'un Commandant: „ Ah! je fuis „ bien aife de le fçavoir, me repliqua-t'il; le Roi vous avoit envoyé ordre „ de monter avec vos Troupes; pourquoi donc êtes vous venu feul avec „ vôtre fils? ” Cette demande, à laquelle je ne me ferois jamais attendu, me furprit moins que l'effronterie avec laquelle le premier Ambaffadeur me foutint en face, qu'il m'avoit follicité de monter avec toute ma garnifon. Je vis bien que c'étoit un jeu joué, & je n'avois prefque plus d'efpérance de me tirer d'un fi mauvais pas. „ Eh bien! reprit le Mandarin, „ darin, c'eft un mal-entendu; il faut feulement que vous écriviez fur „ champ, à tous vos Officiers & Soldats, de fe rendre auprès de vous „ puis que vous m'affurez qu'aucun d'eux n'auroit garde de defobéir ”. Je lui répondis, fans m'émouvoir par l'idée du danger où je me trouvois, que fi j'étois dans la Place, cela feroit vrai comme je l'avois dit; mais que le Gouverneur hors de fa garnifon, n'avoit plus de droit d'y commander fuivant nos coûtumes: & qu'avant que de fortir de la mienne, j'avois adverti le premier Ambaffadeur de me déclarer, fi le Roi avoit encore quelque ordre à m'y donner, afin de le faire exécuter d'abord, parce qu'affurément M. de Verdefale ne m'obéiroit pas dans mon abfence.

L'ABBÉ de Lionne, qui m'avoit accompagné, voyant le péril où nous étions, repréfenta au premier Ambaffadeur, que tout étoit perdu fi l'on me retenoit; que M. de Verdefale, étoit homme à ne rien entendre, & à pouffer les chofes aux dernières extrémités. Ce difcours me parut faire une forte imprefion fur les Siamois. Ils crurent qu'il étoit plus à propos de me renvoyer, en retenant mes deux enfans, pour gages de la parole qu'ils exigeoient de moi, que je ramenerois toutes les Troupes.

ON me propofa enfuite une expédition contre des ennemis imaginaires, dans laquelle j'aurois le commandement de toute l'Armée; mais pour s'affurer d'autant mieux de la victoire, il étoit néceffaire que j'écriviffe à M. de Bruan de me venir joindre avec fes Troupes. S'il étoit aifé de voir à

quoi tout ce
néde: J'eft
e défioit de
ntentions de
crire au Co
ne en avoit
ormoit un g
ois arrêté,
ne fit accep
ort fatisfait
roit en bon
POUR fur
ire arrivée
e l'Abbé de
ouluffe pas
ancok. Ils
ient rendu
ent plus de
es Mandar
veroit rien,
empêcha de
roient vains.
la plus indign
reconduifirent
vaux, qu'ils
fils, le Cheva
de de pertuis
neil traitemen
uite été exp
ice, qui leur
CETTE hi
peuple étoit
tain de sacr
de me rendre
rencontrai en
avoit obligé
férer avec lu
de fa perfonn
que fi je ne
alteroient de
e; „ qu'il c
qu'il voulo
ne venois
tous les Cl
LES dures
ent pas qu'à
réfolution

quoï tout cela aboutissoit, il ne l'étoit pas de même d'y trouver du remède: J'eûs beau demander qu'on nous laissât partir du Royaume, si l'on ne défioit de nous; il falloit absolument commencer par nous conformer aux intentions du Prince. On m'envoya donc la copie de la lettre que je devois écrire au Commandant de Mergui, suivant le projet que Pitrachas lui-même en avoit dressé en Siamois, & qui traduit littéralement en François, ormoit un galimathias propre à faire comprendre à M. de Bruan que j'étois arrêté, & que nos affaires se trouvoient en mauvais état. C'est ce qui ne fit accepter de l'écrire dans ce même stile, dont le grand Mandarin fut fort satisfait, parce qu'ignorant nos coutumes, il s'imaginait que ce qui étoit en bonne forme en Siamois, devoit aussi être bien en François.

Pour surcroît d'affliction, j'appris encore à Louvo, une méchante affaire arrivée à nos François, qui avoient été retenus, & qui après le départ de l'Abbé de Lionne, avec les Mandarins Siamois, craignant que je ne voulusse pas monter, s'étoient déterminés à tout tenter pour se rendre à Bancok. Ils avoient pris pour cet effet, des chevaux à Louvo, & s'étoient rendus en toute diligence jusqu'aux environs de Siam, où ils trouvèrent plus de quatre cens hommes, assemblés pour les arrêter. Aussi-tôt quelques Mandarins s'approchant d'eux, leur donnèrent parole qu'il ne leur arriveroit rien, s'ils vouloient se rendre de bonne grace. Cette promesse les empêcha de se défendre, voyant bien d'ailleurs que tous leurs efforts seroient vains. Cependant les Siamois les traitèrent de la manière du monde la plus indigne & la plus cruelle. Ils les dépouillèrent presque nuds, & les reconduisirent à Louvo, la corde au col, attachés à la queue de leurs chevaux, qu'ils faisoient souvent trotter, sans aucun égard pour mon propre fils, le Chevalier, qui étoit du nombre, n'épargnant pas les coups de bâton & de pertuisane, pour faire relever ceux qui tomboient accablés d'un pareil traitement; si bien que l'un d'eux mourut en chemin. Ils avoient ensuite été exposés à Louvo, pendant trois heures, à la merci de la populace, qui leur avoit craché au visage, & fait tous les outrages imaginables.

Cette histoire me confirmant de plus en plus la haine extrême dont le peuple étoit animé contre nous, je me hatai de retourner à Bancok, content de sacrifier mes deux enfans qu'on me demandoit pour otages, afin de me rendre incessamment où je croyois ma présence plus nécessaire. Je rencontrai en chemin l'Evêque de Metellopolis, que le Grand Mandarin avoit obligé de se rendre à Louvo, sous prétexte que le Roi vouloit conférer avec lui sur des affaires de conséquence; mais en effet pour s'assurer de sa personne, & pour l'envoyer à Bancok quelque-tems après moi, afin que si je ne venois pas, il pût m'intimider par les suites fâcheuses qui résulteroient de mon refus: Car il lui déclara tout net, dès la première audience; „ qu'il croyoit, à la vérité, que je monteroie avec les Troupes; mais qu'il vouloit encore le renvoyer après moi, pour m'annoncer, que si je ne venois pas, il feroit mettre, lui, ses Missionnaires, les Jésuites & tous les Chrétiens à la bouche du canon ”.

Les dures extrémités que j'avois à craindre de mon refus, n'empêchèrent pas qu'à mon arrivée à Bancok, nous ne prissions tous unanimement la résolution de périr plutôt que de nous remettre à la discrétion des Siamois,

DES FARGES.
1688.

Mauvais
traitement
que reçoivent
quelques pri-
sonniers Fran-
çois.

Des Farges
est contraint
de laisser ses
deux fils en
otage.

Menaces de
Pitrachas.

Les Fran-
çois commen-
cent les hos-
tilités.

DES FARGES.
1688.

Ils abandonnent un de leurs Forts.

Les Siamois s'y logent.

Grand feu de part & d'autre.

Action généreuse d'un Officier François.

Vaines persuaſions du Grand Mandarin.

mois, qui venoient de nous donner tant de preuves de leurs mauvaises intentions. On se hâta de pourvoir du mieux qu'il fût possible à la sûreté de la Place. En même-tems les hostilités commencèrent par l'attaque d'un Bâtiment appartenant au Roi de Siam, dont l'équipage avoit refusé de nous vendre des vivres, en nous outrageant de paroles.

Ce signal donné pour la guerre, je retirai les Troupes que nous avions dans le vieux Fort, situé à l'Ouest de la Rivière, parcequ'il ne nous étoit pas possible de le conserver. En même-tems j'ordonnai de démolir les parapets, & d'enclouër toutes les pièces de canon qui ne creveroient pas. Tout cela ne put si bien s'exécuter, que les Siamois n'en tiraſſent encore beaucoup d'avantage. On ne tarda pas de s'appercevoir qu'ils travailloient à reparer le Fort & à défenclouër le canon: ainsi l'on fut obligé de les aller attaquer avant qu'ils fussent logés. Trois Officiers, à la tête de trente hommes, furent commandés dans deux Chaloupes pour cette expédition. Ces braves gens firent tout ce qu'on pouvoit attendre de leur courage & de leur vigueur; mais ils furent accablés par la multitude des ennemis, qu'on croyoit en petit nombre, & se virent contraints de se retirer avec perte de trois ou quatre hommes. Nous fîmes ensuite un grand feu contre ce Fort, pour empêcher les Siamois d'avancer un cavalier qu'ils élevoient, & qui auroit découvert notre Forteresse. Leurs travaux furent détruits plusieurs fois. Cependant ils s'opiniâtroient toujours à les reparer, quoiqu'il leur en coutât beaucoup de monde. De leur côté, ils ne cessèrent pas de nous canonner pendant trois ou quatre jours; & peu de nuits se passoient sans qu'ils nous donnassent quelques fausses attaques; ce qui joint aux inconveniens du dedans, nous occasionnoit des fatigues inexprimables.

DANS l'impossibilité où nous étions de recevoir du secours du dehors & sans espérance d'obtenir de composition de nos ennemis, nous prîmes la résolution de faire sortir de la Rivière une petite Barque de la Compagnie, pour tâcher de trouver les deux Vaisseaux Siamois, montés par des François, qu'on avoit envoyés en course depuis deux mois. On sentoit tout le danger d'une pareille entreprise, mais notre situation la rendoit nécessaire. Un Lieutenant, nommé *St. Crik*, s'étant mis dans cette Barque avec neuf Soldats de la Garnison, descendit courageusement la Rivière après avoir essuyé quelques coups de canon en passant sous le Fort des ennemis; Mais à peine la Barque étoit-elle hors de notre vûe, qu'elle fut attaquée avec tant de furie, que nos gens ne purent empêcher l'abordage. *St. Crik*, qui s'étoit deffendu jusques-là, avec beaucoup de bravoure, mit le feu à une partie de ses poudres & à toutes ses grenades, qu'il avoit disposées sur son pont pour écarter la multitude dont il étoit accablé. La Barque ayant ensuite échoué, les Siamois, qui croyoient toutes les poudres usées, revinrent sans crainte, & montèrent en plus grande foule que la première fois. Alors *St. Crik* mettant le feu à des barrils qu'il avoit réservés, fit sauter & la Barque & tous les Siamois qui étoient dessus. La plupart périrent avec lui. Une action si généreuse étonna cette Nation, & acquit une gloire infinie à nos François.

DE son côté, *Pitrachas*, sur la première nouvelle que je faisois difficulté de monter à Louvo avec mes Troupes, n'avoit pas manqué de m'entre-

yer M. de
arrivé dan
violence,
lèrent, pr
col, le ma
tenter enc
fans; „ q
„ toit enc
„ mer de
se, que je
quand il s'
pes, il n'y
fire pour l
que le Roi
faire.

PITRACHAS
avis qu'il r
parente qu
nous confo
risque pour
Princes. I
s'assurer au
au Palais,
juré sa pert
à leur égar
sister. D'a
par de bell
ingrats qu'
saisir de cel
porta l'un
faire mourir
C'est ainsi q
Trône. Il
n'avoit pu
tenté de la
règne des P

LE vieux
rut le jour
grandes Ch
darins qu'il
arrêter, po
ple de ses
rent de lui
arrivé dans
occasion.

A l'égard
en faire son
XII. Part

yer M. de Metellopolis, comme il se l'étoit proposé; mais ce Prelat étant arrivé dans le tems que nous battions le Fort des ennemis avec le plus de violence, ne servit que de victime à la fureur des Siamois, qui le dépouillèrent, prirent tous ses gens prisonniers, & lui mirent enfin la corde au col, le menaçant de l'exposer à nôtre canon. Le Grand Mandarin voulut tenter encore un dernier moyen, qui fut de me faire écrire par mes Enfants; „ qu'il n'y avoit plus de vie pour eux si je ne montois; & que c'étoit encore une grace qu'on leur faisoit, de leur avoir permis de m'informer de l'état & du péril où ils se trouvoient”. Je leur écrivis en réponse, que je donnerois volontiers ma vie pour conserver la leur; mais que quand il s'agissoit de l'honneur du Roi & de la conservation de ses Troupes, il n'y avoit nuls intérêts qu'il ne fallut sacrifier; qu'il devoit leur suffire pour leur consolation, de n'avoir point de crimes à se reprocher, & que le Roi fauroit vanger en son tems, les outrages qu'on pourroit leur faire.

PITRACHAS n'attendit pas cette réponse pour changer d'idée. Les avis qu'il recevoit de la façon dont nous nous y prenions, & le peu d'apparence qu'il voyoit de substituer la force à la ruse, pour nous obliger de nous conformer à ses intentions, lui firent juger qu'il y auroit moins de risque pour lui, & qu'il lui feroit plus facile, de travailler à se défaire des Princes. L'un étoit déjà entre ses mains, & il avoit pris ses mesures pour s'assurer aussi de l'autre. Il fit donc assembler les principaux Mandarins au Palais, se plaignit fortement à eux des Princes, qui, disoit-il, avoient juré sa perte; & leur demanda enfin ce qu'ils trouvoient à propos de faire à leur égard. Sa puissance étoit trop grande pour que personne osât lui résister. D'ailleurs il avoit eû soin de gagner la plupart de ces Mandarins par de belles promesses. Tous conclurent que les Princes étoient des ingrats qu'il falloit punir. Aussi-tôt les ordres furent envoyés pour se saisir de celui qui étoit à Siam, & l'amener à Louvo. Ensuite on les transporta l'un & l'autre dans une Pagode près de Thlée-Pouffonne, pour les faire mourir à coups de bois de sandal, envelopés dans des sacs d'écarlate. C'est ainsi que cet adroit & fourbe Politique parvint à s'ouvrir le chemin au Trône. Il avoit joué au plus sûr, & de la façon qu'il s'y étoit pris, s'il n'avoit pu s'emparer de la Couronne sans trop hazarder, il se feroit contenté de la seconde place du Royaume, qui ne pouvoit lui manquer sous le règne des Princes.

Le vieux Roi étoit encore en vie, quand il se défit d'eux; mais il mourut le jour suivant. Pitrachas maître du Royaume, disposa aussi-tôt des grandes Charges en faveur de ceux qui l'avoient servi; éleva tous les Mandarins qu'il pouvoit encore craindre, & délivra même ceux qu'il avoit fait arrêter, pour se gagner le cœur des uns & des autres. Il soulagea le Peuple de ses servitudes, & fit distribuer des aumônes publiques, qui achevèrent de lui captiver l'affection de toute la Nation; de sorte qu'il n'est pas arrivé dans le Royaume la moindre sédition ni la moindre revolte à son occasion.

A l'égard de la Princesse; fille unique du Roi, il voulut la conserver pour en faire son Epouse. On dit qu'elle ressentit une douleur extrême de la

XII. Part.

Y

mort

DES FARGES.
1688.

Il prend le parti de se défaire des Princes.

Mort du Roi. Pitrachas s'affermir sur le Trône.

Il épouse la Princesse.

DES FARGES.
1688.

Renvol des
Otages à
Bancok.

mort du Prince qui étoit, ou qui devoit être son Epoux; & que dans l'ex-
cès de son emportement, elle accabloit d'injures l'Auteur de sa disgrace; mais après tout, elle a mieux aimé vivre Reine, que de mourir malheureuse.

PITRACHAS n'eût pas plutôt pris le parti de se défaire des Princes, qu'il songea aux moyens de s'accorder avec nous, & de nous faire sortir du Royaume en paix. Pour cet effet, il résolut de me renvoyer mes Enfans. Les ayant fait venir auprès de lui, il leur dit; „ qu'il se sentoît „ ému de compassion pour eux; qu'il connoissoit d'ailleurs la droiture de „ mon cœur, & qu'il sçavoit bien que je n'étois pas capable de manquer à „ ma parole; mais que c'étoient les Troupes, qui sur des terreurs panî- „ ques n'avoient pas voulu obéir; qu'il leur accordoit la vie, & vouloit „ bien même, en ma considération, & par amitié pour eux, me les ren- „ voyer." Ces chers Enfans, que j'avois crû morts, parurent à Bancok le jour de St. Jean Baptiste. Leur retour causa une joye inexprimable à toute la Garnison. J'eûs de la peine à concevoir par quel heureux motif Pitrachas s'étoit déterminé à une pareille démarche; mais dans la suite ayant appris la mort des Princes, je jugeai que le Grand Mandarin avoit voulu, par cette action de générosité, s'ouvrir un chemin à la paix avec nous; & les deux Mandarins, que nous avons interrogés sur ce point, m'ont confirmé dans cette idée.

Négocia-
tions pour la
paix.

DEPUIS ce tems, le feu diminua de part & d'autre. Il y eût diverses propositions d'accommodement; mais la défiance étoit si grande que nous ne pouvions nous assurer de rien. Sur la fin de ces longues & ennuyeuses négociations, pendant lesquelles je trouvai le secret de me procurer des vivres, on vit arriver les deux Vaisseaux Siamois montés par les François, qui entrèrent aussi-tôt dans la Place. On nous rendit de même les Officiers qui étoient détenus à Louvo; & quelques autres François, tant de cette Ville que de Siam, ayant trouvé le moyen de nous rejoindre, nous apprîmes alors tous les mauvais traitemens des Siamois à leur égard, la persécution que les Chrétiens Siamois, Peguans & Portugais, souffroient encore dans un cruel esclavage; que le Séminaire de M. l'Evêque de Metellopolis avoit été pillé, & que les Siamois avoient enlevé plusieurs jeunes filles Chrétiennes pour en faire des Concubines. On sçut aussi par un Missionnaire qui avoit été mis à la *Cangue*, avec tous les Chrétiens d'une Province nommée *Porfelou*, qui est à l'extrémité du Royaume, que dès le mois de Janvier on n'avoit pas cessé de les menacer de ce qui leur étoit arrivé dans la suite; ce qui marque qu'il y avoit long-tems que Pitrachas avoit pris ses mesures, pour faire ce qu'il a exécuté depuis.

Mergui est
abandonné
par les Fran-
çois.

Nous fûmes aussi informés, par un François, qui avoit été fait prisonnier à Mergui, que M. de Bruan & les François de sa Garnison avoient essuyé un assaut; & que manquant d'eau dans la Place, qui étoit d'ailleurs commandée par une batterie des Siamois, ils avoient pris la résolution de se faire jour à travers les ennemis, pour s'emparer d'un Vaisseau du Roi de Siam, à la faveur duquel ils s'étoient éloignés des Côtes de ce Royaume.

Arrivée du
Vaisseau l'O-
rissime, à la
Barre de Siam.

PEU de tems après, nous apprîmes l'arrivée d'un Vaisseau du Roi, nommé *l'Orissime*, commandé par M. de l'*Estrille*, qui demeura assez de

tems

tems à la
part, ni
premiers
sans passer
vé; de-fo
dement, &
pû nous de
avec nous
peu avant

Sur ce
rompre en
après avoir
effets de se
la part de
de Pitrach
de s'évader
qu'étant h
avoit fait
roit nul ad
cheux. L
ancres & a
départ, &
je fûsse ex
faite sans
la Dame C
d'obtenir s
alloit se ral
ter à Siam,
achever no
voient enc
rens de cet
stamment d
le Roi de S
en liberté c
& qu'il ne
mille; moy

ENFIN
prises, se t
mois s'eng
qui nous é
nous condu
en leur ent
mes & bag
jours quelq
sur nos gar
prendre; n
tous, où il

tems à la Rade, fort en peine de ne recevoir aucune nouvelle de nôtre part, ni de celle des Officiers de son Vaisseau, qui étoient descendus les premiers, & que les Siamois avoient fait adroitement conduire à Siam, sans passer devant nôtre Forteresse, ni leur rien dire de ce qui étoit arrivé; de-sorte que si nos affaires n'eussent été déjà en termes d'accommodement, ces Officiers auroient couru grand risque, & le Vaisseau n'eût pû nous donner aucun secours, ni même avoir la moindre communication avec nous; ce qui prouve combien le poste de Bancok étoit mal situé & peu avantageux. Aussi, tôt ou tard, nous auroit-il fallu l'abandonner.

Sur ces entrefaites, un nouvel incident qui nous arriva, manqua de rompre encore toutes nos négociations. La femme du Sr. Constance, après avoir été cruellement tourmentée pour lui faire déclarer tous les effets de son Mari; après avoir souffert divers autres outrages, tant de la part de ces misérables Bras-peints qui la gardoient, que de celle du fils de Pitrachas, qui en étoit passionnément amoureux; avoit trouvé le moyen de s'évader & de se réfugier à Bancok. Le nouveau Roi, qui craignoit qu'étant hors du Royaume, elle ne s'emparât des deniers que son Mari en avoit fait sortir, nous fit déclarer que si nous ne la lui rendions, il n'y auroit nul accommodement pour nous. Le contre-tems étoit des plus fâcheux. Les Siamois nous retenoient, en attendant, les matelots, cables, ancres & autres choses qui nous étoient absolument nécessaires pour nôtre départ, & que j'avois eû toutes les peines du monde à ménager. Quoique je fusse extrêmement inquiet au sujet de cette nouvelle affaire, qui s'étoit faite sans ma participation, je crus pourtant que je ne pouvois extradier la Dame Constance, sans pourvoir au moins à sa sûreté. Je tâchai même d'obtenir sa sortie; mais le Roi ne voulut point y entendre; & la guerre alloit se rallumer avec plus de fureur que jamais. On avoit déjà fait arrêter à Siam, le Sr. Veret, Chef de nôtre Loge, que j'y avois envoyé pour achever nos affaires; tous les Missionnaires, & un Jésuite qui s'y trouvoient encore. Enfin on menaçoit des plus cruels châtimens tous les Parents de cette Veuve; de-sorte que sa Mère m'écrivit, pour me prier instamment d'accommoder l'affaire; ce que je fis par un Traité, dans lequel le Roi de Siam même engagea sa parole, qu'il laisseroit la Dame Constance en liberté de conscience, avec la faculté de se marier à qui elle voudroit; & qu'il ne permettroit pas, qu'il lui fût fait aucune violence, ni à toute sa famille; moyennant quoi je la renvoyai.

ENFIN nos négociations, qui avoient été si souvent interrompues & reprises, se terminèrent par une Capitulation, en vertu de laquelle les Siamois s'engagèrent de nous donner trois Vaisseaux, des vivres & tout ce qui nous étoit nécessaire, avec deux grands Mandarins en otage, pour nous conduire hors du Royaume. Il fut de plus stipulé que nous laisserions en leur entier les ouvrages de la Place, & que nous en sortirions avec armes & bagages; ce que nous fîmes le jour des Morts. On craignoit toujours quelque perfidie de la part des Siamois; ce qui nous obligea d'être sur nos gardes. Cependant ils ne firent pas mine de rien vouloir entreprendre; mais à nôtre arrivée à la Rade, ils nous retinrent quelques Miroirs, où il y avoit même de nôtre canon, qui avoient échoué sur des bas-fonds

DES FARGES.
1688.

La Dame
Constance se
réfugie à
Bancok.

Le nouveau
Roi de Siam
la réclame.

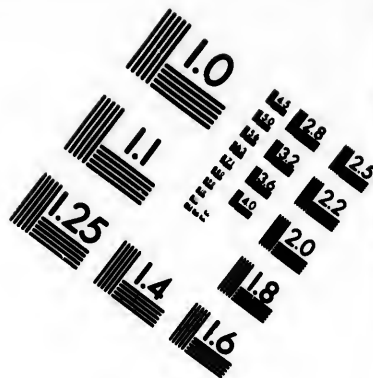
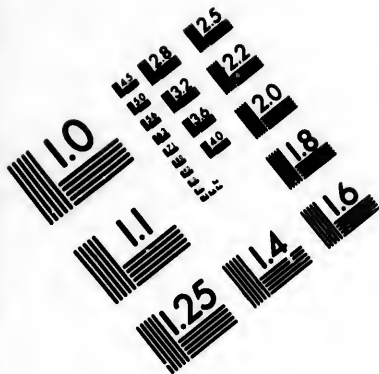
Elle lui est
rendue.

Capitulation
de la Place.

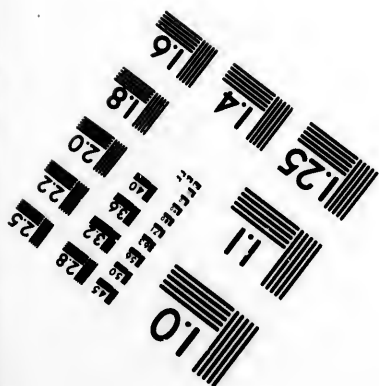
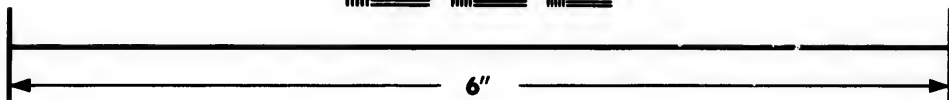
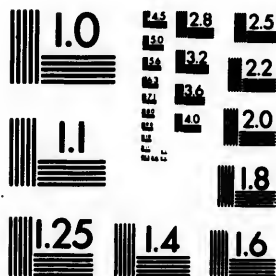
Départ des
Français.

Nouvelle
chicane des
Siamois.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5
10
20
30
40
50
60
70
80
90
100

DES FARGES.
1688.

On retient
leurs Otages.

Travaux
immenses des
ennemis, du-
rant le Siège.

fonds près de leurs Forts. Nous prîmes droit de cette infraction, pour retenir aussi leurs Mandarins qui nous reconduisoient, & qui devoient nous reprendre de tout nôtre bagage.

IL est presque incroyable combien de travaux les Siamois ont été obligés de faire durant le Siège. Outre ce cavalier que, malgré le feu de nôtre artillerie, ils avoient élevé contre nous, dans le Fort de l'Ouest dont ils étoient les maîtres, ils nous avoient environnés de palissades à une petite portée de canon, & ensuite investis de neuf Forts, d'où ils nous battoient de revers dans toute la Place. Depuis Bancok jusqu'à l'embouchure du Menam, le rivage étoit défendu par plusieurs autres petits Forts, qu'ils avoient construits à dessein de nous couper les secours du dehors. Il se trouvoit dans ces Forts plus de cent quarante pièces de canon en batterie, qu'ils avoient fait descendre de Siam, en ouvrant, à cet effet, un bras de la Rivière, pour éviter de passer à nôtre vûe. Ils avoient de plus, par un travail immense, garni l'entrée de la Barre, de cinq ou six rangées de gros arbres, plantés en basse marée, & qui étoient extrêmement fermes. On n'y avoit laissé qu'un passage fort étroit, qu'on pouvoit aisément fermer avec une chaîne de fer, & qui étoit gardé par quantité de Galères armées. On n'auroit assurément pas crû les Siamois capables de toutes ces choses: Mais leur fureur, dans les commencemens, étoit si grande & si générale, que jusqu'aux femmes même, elles venoient en foule, comme par dévotion, apporter à manger aux Soldats qui travailloient à leurs Forts. Ils étoient de plus aidés de presque tous les étrangers qui se trouvoient dans le Royaume. Ils avoient des Anglois & des Portugais, pour commander leurs Bâtimens à l'entrée de la Rivière; des Hollandois pour tirer leurs bombes; & nous étions bloqués, outre l'Armée des Siamois, par les Peguans, les Malais, les Chinois, les Maures, & autres, qui avoient chacun leurs Forts où ils étoient retranchés.

Raisons que
l'Auteur ap-
porte pour
justifier sa
conduite.

A la vérité, il eût été facile d'empêcher la construction de ces Forts, si nous eussions eû suffisamment de la poudre; mais j'aimai mieux la ménager & gagner du tems, que de me mettre, au bout de sept à huit jours, hors d'état de repousser les ennemis, s'ils en fussent venus à un assaut; & la suite a bien fait voir, qu'on ne pouvoit pas prendre un autre parti dans les malheureuses circonstances où nous nous trouvions; D'un côté il paroissoit fort incertain, si leurs propositions étoient sincères; mais de l'autre, il étoit très-certain, que c'eût été tout perdre que de ne pas les écouter. C'est ce qui me faisoit souvent dire à la plupart des Officiers, qui ne respiroient que feu & flamme, que nous serions toujours à tems de faire le coup de desespoir; mais que le tems pourroit produire ce que nous n'oserions espérer de tous nos efforts trop précipités. Je faisois assez çavoir à nos ennemis, par les lettres que je leur écrivois, que s'ils n'agissoient de bonne-foi, & ne m'accordoient mes demandes, je commencerois par faire sauter leur Fort, crever tous leurs canons de fonte que j'avois à ma disposition; & qu'ensuite j'irois avec toute ma Garnison fondre sur eux; leur demandant en ce cas l'unique grâce de ne faire quartier à aucun François, comme je leur promettois de n'en point faire à aucun Siamois qui tomberoit entre mes mains. Mais je ne croyois pas qu'il

en fallût
d'espoir
firmé qu
le tems
des Pri
tion où
le Lieut
core à le
la craint
deurs Si
chose, a
der; apr
repréfen

SI l'on
& l
entre leu
ce Roya
niers d'a
apologie
étoit l'id
du Père
romanesq
sont rem
rablement

SUIV
ne sur le
stacle à s
solut d'in
nistré. L
tion, pa
de le met
comptant
se borno
succès d
actifs, au
principe
communi
vo, avec
Il se mit
Soldats d

(a) Ce
née lui van
M. Constan

en fallût venir-là qu'à la dernière extrémité, & quand il n'y auroit plus d'espoir d'obtenir de meilleures conditions. L'événement m'a bien confirmé qu'on ne doit jamais desespérer de sortir d'une mauvaise affaire, avec le tems, qui peut y apporter des changemens. Celui qui arriva à la mort des Princes, commença à mettre nos affaires en meilleur état; la résolution où nous faisons sçavoir aux Siamois que nous étions tous, & dont le Lieutenant St. Crik leur avoit donné des preuves, ne servit pas peu encore à les intimider; mais je dois avouër, en finissant cette Relation, que la crainte de la vengeance de nôtre augulte Monarque, dont les Ambassadeurs Siamois avoient vû la puissance, a contribué plus que toute autre chose, aux conditions avantageuses qu'ils ont été contraints de nous accorder; après avoir été exposés, pendant cinq mois, à tout ce qu'on peut se représenter de plus rigoureux.

Supplément à la Relation précédente.

SI l'on fait attention à la diversité d'intérêts qui partageoit les Hollandois & les François de Siam, on ne sera pas surpris de celle qui se trouve entre leurs Relations, sur les véritables causes des Révolutions arrivées dans ce Royaume. On doit encore moins se flatter de pouvoir mettre les derniers d'accord avec eux-mêmes. Des Farges, réduit à faire seul sa propre apologie, peut paroître aussi suspect que les Jésuites, dont M. Constance étoit l'idole. Cependant son récit a quelque chose de prévenant que celui du Père d'Orleans n'a pas (a). L'un est simple & naturel; l'autre étudié & romanesque. Mais en ne s'attachant qu'aux faits, les premières différences sont remplacées par une conformité de rapport, qui donne lieu de juger favorablement des circonstances que cette dernière Relation ajoute à la première.

SUIVANT le Père d'Orleans, Pitrachas, qui vouloit usurper la Couronne sur les deux frères du Roi de Siam, ne trouvant pas de plus grand obstacle à ses desseins, que M. Constance, ce fut la première victime qu'il résolut d'immoler à son ambition, de concert avec les ennemis de ce Ministre. Monpi, favori & fils adoptif du Roi, fut attiré dans la conspiration, par l'espérance qu'on lui donna de lui faire épouser la Princesse, & de le mettre sur le Trône. Constance n'ignoroit pas leurs menées; mais comptant sur l'appui des François, maîtres de Bancok & de Mergui, il se bornoit à prendre secrètement les mesures nécessaires pour assurer le succès de ses entreprises. La maladie du Roi, qui rendit les factieux plus actifs, augmentant ses alarmes, il jugea que pour détruire le mal dans son principe, il falloit arrêter Pitrachas, & lui faire son procès. Le Ministre communiqua ce dessein à M. Des Farges, qui s'engagea de venir à Louvo, avec une partie de sa Garnison, pour le seconder de toutes ses forces. Il se mit effectivement en chemin, de Bancok, à la tête de quatre-vingt Soldats & de quelques Officiers; mais malheureusement pour M. Constance,

DES FARGES.
1688.

D'ORLEANS.

Introduction.

Diversité
de rapport,
entre cette
Relation & la
précédente,
sur les causes
de la Révolution
de Siam.

(a) Ce petit Ouvrage fut imprimé l'année suivante, 1692, sous le titre d'*Histoire de M. Constance, Premier Ministre du Roi de*

Siam, & de la dernière Révolution de cet Etat. A Paris, chez Daniel Horthemels.

D'ORLÉANS.
1688.

ce, le Général, sur de fausses relations qu'on lui fit des troubles de la Cour, prit le parti de retourner à son poste, d'où il ne fut plus possible de le tirer depuis, malgré toutes les instances qui lui en furent faites.

CONSTANCE, abandonné à soi-même, crût ne pouvoir conjurer l'orage, qu'en portant le Roi à nommer pour son Successeur, un de ses frères, qu'il haïssoit également tous deux. Cette aversion s'étoit encore augmentée depuis sa maladie, par les défiances que Pitrachas avoit sçu lui inspirer contre ces Princes, pour avoir occasion d'assembler des Troupes, sous prétexte de pourvoir à la sûreté du Monarque. La proposition étoit délicate; aussi quelque adresse que M. Constance employât pour la faire goûter au Roi, tout ce que ce Prince pût gagner sur soi, fut de déclarer sa fille Reine, en lui laissant la liberté de choisir, pour Epoux, celui de ses Oncles qu'elle jugeroit le plus digne d'elle. Une pareille disposition, loin de réunir les Grands à la suite d'un seul Prince, les éloignoit de tous les deux, dans la crainte de se tromper, sur un choix qui étoit encore fort incertain. Ainsi les factions continuoient toujours. Jusques-là Pitrachas & Monpi avoient été dans une intelligence parfaite; mais un poste qu'ils voulurent tous deux faire occuper par quelques-uns de leurs gens, les aigrit tellement l'un contre l'autre, qu'ils en vinrent à une rupture ouverte. Pitrachas, qui étoit le plus fort, maltraita Monpi; & celui-ci, pour s'en vanger, alla déclarer la conjuration au Roi, qui s'en prit d'abord à M. Constance, de lui avoir caché le détail d'une affaire de cette importance: Il ne fut pas difficile au Ministre de se justifier; & même il eût la satisfaction de voir le Roi déférer à ses conseils pour faire arrêter Pitrachas, la première fois qu'il paroitroit dans sa chambre: Mais ce Prince n'ayant pas eu la force d'étouffer ses plaintes, il n'eût pas le tems d'en venir à l'exécution. Pitrachas averti de tout, usa de tant de diligence, pour assembler ceux de son parti, que dès le lendemain matin, 18 de May, il se rendit maître du Palais, sans la moindre résistance.

Ce fut alors que M. Constance fit paroître son zèle sincère pour son Maître. En vain ses amis voulurent-ils lui persuader de se tenir chez lui; il rejetta ce conseil comme indigne de son courage & injurieux à sa fidélité. Il avoit auprès de lui quelques François, deux Portugais, & seize Anglois, qui composoient sa garde. Avec cette petite troupe, il courut droit au Palais, dont il seroit venu à bout de se franchir le passage, si ceux qui le suivoient eussent été aussi déterminés que lui. Mais à peine étoit-il entré dans une des premières Cours, qu'il se vit environné tout-à-coup d'une foule de Soldats Siamois. Il se mettoit en devoir de s'en démêler, lorsqu'il s'aperçut, qu'à l'exception des François, tous ses gens l'avoient lâchement abandonné. La partie étant trop inégale, il fallut céder à la force. On le fit prisonnier, lui & les François qui lui avoient tenu compagnie; & ils furent tous chargés de fers.

On supprime les autres détails qui sont communs aux deux récits.

LES autres événemens qui suivirent ces premières démarches de l'Usurpateur, jusqu'à la Capitulation de Bancok, offrent autant de détails qu'on a lûs, avec moins d'ornemens, dans la Relation précédente; mais au fond les faits sont les mêmes, à quelques circonstances près, qui doivent paroître assez indifférentes. Celles que nous allons rapporter, depuis cette époque,

que, pe
intéressa

UN O
de quoi é
nison de
fre de se
sein hard
n'eut pas
tion si dig
d'Octobre
sa porte,
treprise d
vi Ste. M
des tenéb
meurs, o
mauvaise
pour le C
quelle fut
qui ne l'a
fois, par
pour mon
même, q
Fils. To
verneur f
violence,
dans ses
19 du mo
lance de
attendoit.
Officier de
fut touché
violence
mercia les
moignée.
France,
Siam ave
Palais.

L'INC
Capitulati
main à sa
Novembre
cement de

LES FR
ne de jour
seurs ava
au mois d
On lui avo

que,

que, peuvent être regardées au contraire comme un Supplément des plus intéressans.

UN Officier François, nommé *Ste. Marie*, étant venu chercher à Siam, de quoi équiper les Vaisseaux qui devoient transporter, à Pondichery, la Garnison de Bancok, ayant eü occasion de voir Madame Constance, lui fit offre de ses services & de sa bourse. Cette civilité inspira à la Dame le dessein hardi de s'évader avec lui, s'il vouloit se charger de la conduire. Elle n'eut pas besoin de beaucoup de larmes, pour engager *Ste. Marie* à une action si digne d'un homme de cœur. Il lui promit toute sorte d'assistance. Le 3 d'Octobre, jour fixé pour le départ, ce généreux Officier vint se présenter à sa porte, bien armé, & résolu de tout risquer pour la sauver. Jamais entreprise dangereuse ne réussit plus à souhait. Madame Constance ayant suivi *Ste. Marie*, avec son fils & une femme de chambre, entra, à la faveur des ténèbres, dans un Balon, qui les attendoit; & le signal donné aux Rameurs, on prit la route pour Bancok, où l'on arriva le lendemain, sans mauvaise rencontre. Une action si heureuse pour la Dame, & si glorieuse pour le Cavalier, leur attira les applaudissemens de tous les Officiers. Mais quelle fut leur surprise, quand ils apprirent que le Gouverneur étoit le seul, qui ne l'approuvoit pas? Le Conseil de Guerre fut assemblé jusqu'à deux fois, par ses ordres, pour délibérer sur cette affaire. Quoiqu'il pût dire pour montrer qu'il étoit du bien de la Religion, & du salut de la Nation même, qu'on renvoyât Madame Constance, il ne persuada que ses deux Fils. Tous les autres Officiers s'obstinèrent à la garder; mais le Gouverneur fut inexorable. Pour faire cependant les choses avec moins de violence, il tâcha d'engager cette Veuve infortunée, à entrer elle-même dans ses raisons. Vains efforts; sa fermeté voulut être forcée. Ce fut le 19 du mois que se termina cette affaire. On avoit transféré Madame Constance de la maison de *M. de Verdesale* dans le donjon du Fort, où elle attendoit, avec une profonde tristesse, la fin tragique de son aventure. Un Officier de la Garnison la lui vint annoncer de la part du Gouverneur. Elle en fut touchée; mais elle ne résista point. Elle protesta seulement contre la violence qu'on lui faisoit sous la bannière de son auguste Protecteur, & remercia les Officiers de la Place, de la bonne volonté qu'ils lui avoient témoignée. Un vieux Mandarin, l'un de ceux qu'on a vûs Ambassadeurs en France, se présenta ensuite pour la conduire au rivage, & l'emmener à Siam avec son fils. Son dernier sort fut d'être mise dans les cuisines du Palais.

L'INCIDENT que la fuite de Madame Constance avoit fait naître à la Capitulation de Bancok, ayant cessé par son retour, on mit enfin la dernière main à sa conclusion. Tout étant prêt, on leva l'ancre le soir du 29 de Novembre, & on prit la route de Pondichery, où l'on arriva au commencement de Février 1689.

LES François de Mergui s'y trouvoient déjà rendus depuis une quinzaine de jours. *M. du Bruant*, qui les commandoit, s'étoit signalé dans plusieurs aventures fort extraordinaires. Il avoit pris possession de la Place, au mois de Mars dernier, avec tous les agrémens qu'il pouvoit souhaiter. On lui avoit fourni abondamment des vivres, des instrumens, des travailleurs;

D'ORLEANS.
1688.

Circonstances de la fuite de la Dame Constance, & de son renvoi à Siam.

Avantures singulières des François de Mergui.

D'ORLÉANS.
1688.

leurs; & s'étant appliqué d'abord à se fortifier, il avoit déjà fort avancé ses travaux, lorsqu'il s'aperçut que peu à peu ses travailleurs défertoient, & que les Mandarins de la Province n'avoient plus pour lui la même déférence qu'auparavant. Il eût un différend avec le Gouverneur de Tenasserim, qui augmenta ses défiances. Les Siamois avoient fait à Mergui, un petit Fort, commandé par une hauteur, qui étoit aussi fortifiée; & comme la garde de ces deux postes auroit été trop à charge à une Garnison de six-vingt hommes, la Cour avoit ordonné qu'on démoliroit le Fort d'en-bas, dès que celui d'en-haut seroit en état de défense. M. du Bruant voulut exécuter cet ordre; mais le Mandarin s'y opposa, & le Courier que le premier députa pour s'en plaindre au Ministre, fut arrêté en chemin. Dans le même-temps d'autres avis ayant fait connoître aux François, qu'il se formoit de mauvais desseins contr'eux, M. du Bruant fit appareiller un petit Vaisseau Anglois appartenant à un particulier; & une Frégate du Roi de Siam, & les fit tenir sous le canon du Fort. Ce fut sur ces entrefaites qu'on lui apporta la lettre que Pitrachas avoit obligé M. Des Farges de lui écrire, pour le faire sortir de sa Place. Le stile extraordinaire de cette lettre, qui n'étoit d'ailleurs pas signée, suffit pour empêcher cet habile Officier de déferer aux ordres qui étoient contenus.

Ce refus fut le signal de la guerre, qui commença aussi-tôt par le Siège de la Place. Les ennemis, plusieurs fois repoussés, cessèrent leurs approches pour dresser une batterie sur une Pagode voisine du Fort, qu'ils battirent d'abord avec assez de succès: mais les François en ayant élevé une autre l'opposite, celle des Assiégés fut bien-tôt démontée. On leur tua même leur Canonier, qui étoit Portugais, & on les mit tellement en desordre, qu'ils ne pensèrent plus à se rendre maîtres de la Place que par famine. Ils n'y auroient pas si-tôt réussi, car on avoit encore des vivres; si le puits de la Forteresse ne se fut éboulé tout-à-coup; de-sorte que l'eau manquant, la Garnison prit le parti de se retirer; ce qu'elle fit en si bon ordre, le 24 de Juin que les Siamois, croyant qu'on alloit les attaquer, s'enfuirent à toutes jambes, & laissèrent aux François le passage libre jusqu'à la Mer.

On se seroit embarqué paisiblement, si en descendant au rivage, quelques Soldats, qui marchaient les derniers, ayant glissé par la roideur & par l'humidité du talus, ne fussent tombés sur ceux qui étoient devant eux, & ne leur eussent causé par-là une terreur panique, qui leur fit rompre leurs rangs, & courir en desordre vers le Vaisseau. Les Siamois s'en étant aperçus, vinrent fondre sur eux en grand nombre, & leur tuèrent quelques Soldats. D'autres furent noyés, & parmi ceux-ci un Capitaine nommé *Hinton*, avec une partie de sa Compagnie. Du Bruant & ses Officiers, qui avoient courageusement soutenu les efforts des ennemis, pendant que leurs gens s'embarquoient, entrèrent les derniers dans les Vaisseaux; & après avoir essuyé quelques volées de canon, qu'on leur tira du Fort qu'ils venoient d'abandonner, mirent à la voile, malgré les Galères Siamois qui sortirent du Port pour les suivre, mais qui n'osèrent les approcher.

Les François & les Anglois étant entrés péle-mêle dans les deux Bâtimens, on descendit dans une Ile pour les séparer & pour distribuer à chacun ses provisions. On convint cependant de s'assister mutuellement les uns les autres.

tres.
mois,
La Fré
l'occasi
si le ve
une Isl

CET
le Pere
gard (b
le. Ils
aller à
obtenir
volonté
seaux é
seignant
informe
des mau
M. du
ner aint
commen
entré,
seroit ja
été fait

LA s
Ile dese
gros ser
dernière
loin un
bien-tôt
allé le r
la N. D.
grands f
constanc
Roi, il
de Beng
l'avoien
fumé le
création

LE s
valier du
tale du
jours ma
Du, Fra
occasion

(b) Ce
Bancok ap
XII.

tres. Mais les Anglois s'étant rendus volontairement à deux Vaisseaux Siamois, sur l'assurance qu'on n'en vouloit pas à eux, ils furent mis aux fers. La Frégate n'échapa de ce danger que pour tomber dans un plus grand, à l'occasion d'une violente tempête qui l'emportoit avec tant de force, que si le vent n'eût changé tout à coup, ce Bâtiment alloit se briser contre une Ile voisine.

CETTE aventure fut suivie d'une autre sur les Côtes de *Martaban*, où le Pere d'*Espagnac*, Missionnaire Jésuite, & un Officier nommé *Beauregard* (b) étoient descendus, pour chercher des vivres dans la première Ville. Ils furent d'abord bien reçus des habitans, qui leur dirent qu'il falloit aller à *Syriam* auprès du Roi de Pegu, à qui appartient *Martaban*, pour obtenir ce qu'ils demandoient; ajoûtant que ce Prince le leur accorderoit volontiers; mais qu'en attendant, c'étoit la coutume du Pays, que les Vaisseaux étrangers missent à terre leurs munitions & leur canon. *Beauregard* feignant d'accepter cette condition, demanda seulement la permission d'en informer son Commandant, & l'ayant obtenuë, il lui écrivit pour l'avertir des mauvais desseins de ces Peuples. Ce fut avec beaucoup de douleur que M. du Bruant se vit obligé, pour sauver les Troupes du Roi, d'abandonner ainsi deux personnes qui lui étoient chères. Les embuscades qu'on commençoit à lui dresser, à l'embouchure d'une Rivière dans laquelle il étoit entré, lui firent connoître que s'il s'y fut arrêté plus longtems, il n'en seroit jamais sorti. On apprit depuis, que le Jésuite & l'Officier avoient été faits Esclaves.

LA saison des ouragans approchant, M. du Bruant se retira dans une Ile déserte, qui n'offroit, pour toute nourriture, que quelques tortuës & de gros serpens. Le manque de vivres avoit enfin réduit son monde dans la dernière extrémité; lorsque vers la fin de Septembre, on aperçut d'assez loin un Navire qui venoit aborder dans l'Isle. La frayeur qu'il inspira fit bien-tôt place à la joye la plus vive, quand le Chevalier du *Halgoy* étant allé le reconnoître, on eût appris que c'étoit un Vaisseau François, nommé la *N. D. de Lorette*, appartenant à la Compagnie des Indes. On tira de grands secours de cette rencontre; M. du Bruant ayant crû, dans les circonstances où il se trouvoit, devoir arrêter ce Bâtiment pour le service du Roi, il en partagea les provisions; après quoi ils prirent ensemble la route de Bengale. Les vents & les flots ne leur furent pas plus favorables qu'ils l'avoient été jusques-là; & ils avancèrent si peu, qu'ayant entièrement consumé leurs vivres, ils se virent encore une fois obligés de se livrer à la discrétion des Indiens, dans la Rivière d'*Aracan*, où ils résolurent de relâcher.

LE souvenir de ce qui étoit arrivé à *Beauregard*, n'empêcha pas le Chevalier du *Halgoy* de s'exposer pour sauver les autres, & d'aller à la Capitale du Pays, demander les choses dont on avoit besoin. On n'est pas toujours malheureux. Le Roi d'*Aracan* avoit un Premier Ministre, nommé le *Du*, François de Nation. Ravi de trouver, dans un Pays si éloigné, une occasion si singulière de servir son Roi & sa Patrie, cet Aventurier donna

(b) Cet Officier, qui fut Gouverneur de *Bangkok* après le Chevalier de *Forbin*, avoit été envoyé à *Tenasserim*: Voyez ci-dessus, pag. 77 & 136.

D'ORLEANS.
1688.

na avec abondance & gratuitement, tout ce qui étoit nécessaire pour mettre les Vaisseaux & les Hommes en état de continuer le Voyage.

LA fortune sembloit avoir changé pour nos Voyageurs, depuis cette heureuse rencontre. La Mer & les vents leur étant devenus favorables, ils étoient entrés dans la Rivière de Bengale, & se croyoient en sûreté à la Rade de *Balaffor*, lorsque quatorze Vaisseaux Anglois, qui faisoient depuis quelque-tems des courses sur les habitans du Pays, reconnurent la Frégate du Roi de Siam, & prétendirent qu'étant en guerre avec ce Prince, ils avoient droit de se saisir de ces deux Bâtimens. M. du Bruant eût beau se défendre par de bonnes raisons: le Commandant Anglois en avoit une meilleure, dans la force de son Escadre. On ne put lui opposer que de vaines protestations. Ainsi il fallut prendre par *Madras*, le chemin de Pondichery, où l'on arriva le 15 Janvier 1689.

1689.

LES François de Siam se retrouvant tous ensemble, délibérèrent entr'eux sur ce qu'ils avoient à faire dans la conjoncture présente. On convint, dit le Père d'Orleans, qu'on se mettroit en état de tirer raison des Siamois; & qu'en attendant on avertiroit le Roi de ce qui venoit de se passer à Siam. „ C'est, ajoûte-t'il, pour exécuter le premier de ces projets, qu'ils sont „ allés s'emparer de l'Isle de *Jonsalam*, appartenante à ce Royaume; & „ ce fut pour exécuter le second, qu'on fit partir deux Vaisseaux, qui igno- „ rant l'état de l'Europe, furent surpris, en passant au Cap de Bonne-Es- „ pérance, & conduits en Zelande, avec plusieurs prisonniers, par les let- „ tres & les relations desquels on a appris tous ces détails. Le Père Ta- „ chard, qui étoit sur le point de se rembarquer avec de nouvelles Trou- „ pes, que le Roi envoyoit au Roi de Siam, ne changea rien à ses premiè- „ res dispositions. Ce Père, & les trois Mandarins Siamois qui ont reçu le „ Batême en France, sont partis à bord d'une Escadre, qui a mis à la voile „ au commencement de Mars de cette année 1690, en état de peu crain- „ dre sur la route, & de se faire respecter au terme”.

1690.

DE CHALLES.

Derniers Eclaircissemens sur le sort des François de Siam.

Introduction.

L'ESCADRE, qui fit voile au mois de Mars 1690, sous la conduite de M. du Quesne, étoit composée de six Vaisseaux, tous équipés moitié en guerre, & moitié en marchandises, pour le compte de la Compagnie Royale des Indes Orientales. On a un Journal de cette expédition (a), qui paroît avoir été fait pour M. de *Seignelai*, Secrétaire d'Etat de la Marine, par un Ecrivain de Vaisseau, nommé de *Challes*, dont le caractère de sincérité & de franchise, lui avoit attiré la confiance de ce Ministre. C'est de lui que nous emprunterons ici des éclaircissemens que l'article précédent laisse à désirer, pour achever de satisfaire la curiosité du Lecteur, sur le sort des François de Siam.

Arrivée de
M. du Quesne
à Pondichery.

L'ORIFLAME qui portoit M. Des Farges, étoit déjà parti pour l'Europe, sans avoir rien entrepris contre l'Isle de *Jonsalam*, quand M. du Quesne

(a) Sous le titre de *Journal d'un Voyage fait aux Indes Orientales, &c.*, sans nom d'Auteur, en 3 Volumes, à Rouen chez *Macbuel*, 1721.

ne arriv
y appri
dont on
on sçut
les Miss
mens.

„ politi
„ on les
„ sur ce
„ noit b
„ tourm
„ tirer,
„ Revé
„ matio
„ son V
„ chang
„ L'op

pour Ben
de, a
rétabli
tant l
ces Id
Elles
le, de
C'est
bons
ou Pré
tous le
Je con
que m
CEPE

te route
neur, &
gé de le
son récit
le Golfe
„ biller
„ les pr
DE r
les Côtes
laquelle
en ces t

„ aux to
„ riches
„ d'eux
„ Soldat
„ tiréren

ne arriva à Pondichery avec son Escadre, le 12 Août de cette année. On y apprit en détail les véritables circonstances de la révolution de Siam, dont on n'avoit encore que des idées confuses & peu justes. Entr'autres on sut que les Chrétiens y étoient toujours persécutés, particulièrement les Missionnaires, qui se voyoient exposés chaque jour aux plus cruels tourmens. „ Les seuls Jésuites, dit l'Auteur, ont été épargnés; & leur fine politique a si bien réussi, que loin d'avoir été vexés en aucune façon, on leur a donné de l'argent pour s'en aller. On dit ici assez plaifamment sur cette différence de traitement, que le nouveau Roi de Siam se connoit bien peu en gens, s'il prétend congédier les Missionnaires par les tourmens, & les Jésuites par de l'argent; que c'est plutôt les vouloir attirer; puisque chacun trouvera ce qu'il cherche. Quoiqu'il en soit, le Révérend Père *Tachard*, ne veut point demander à *Pitrachard* la confirmation du caractère d'Ambassadeur, dont le feu Roi l'avoit revêtu; & son Voyage de Siam est fait, & sa Légation imparfaite, si les choses ne changent de face”.

L'OPINION commune étoit toujours que l'Escadre, qui étoit partie pour Bengale, ne devoit pas moins se rendre à Mergui. „ Tout le monde, ajoute l'Auteur, le souhaite, tant pour vanger les François que pour rétablir leur honneur, & pour piller les Pagodes des Siamois, en remettant leurs Idoles, dans leur état naturel. On a prétendu en France que ces Idoles sont d'or. C'est une pure illusion, & une flateuse menterie. Elles en sont simplement incrustées, ou couvertes d'une épaisseur inégale, dont la plus forte n'excède pas celle de nos plus minces monnoyes. C'est toujours beaucoup. Nous jetterons les Idoles au Diable; & à bons coups de hache, nous leur ôterons leur habit. Leurs Talapoins ou Prêtres, gens lâches & effeminés, ne sont pas pour nous résister; & tous les Siamois en général ne sont que de viles canailles, sans courage. Je connois déjà plus de trente François sur le *Gaillard*, qui tous aussi-bien que moi, voudroient être en besogne”.

CÉPENDANT ils se trompoient tous. L'Escadre prit effectivement cette route; mais c'étoit pour remettre les Mandarins chez eux avec honneur, & non pour faire aucun tort aux Siamois. On fut néanmoins obligé de les laisser à *Balaffor*; & l'Auteur qui cherche toujours à égayer son récit, ajoute, à l'occasion des revers que l'Escadre eût à essuyer dans le Golfe de Bengale; „ Ces Idoles de Mergui sont bien-difficiles à deshaller! Elles garderont sûrement leur sur-tout. Il semble que le Demon les protège, & qu'il ne veut pas qu'elles tombent entre nos mains”.

DE retour à Pondichery, après avoir croisé pendant quelque-tems sur les Côtes de Bengale, l'Auteur y eût avec *M. Martin*, une conférence, dans laquelle ce Général lui parlant entr'autres de la persécution de Siam, s'exprima en ces termes; „ S'il est vrai, dit-il, que les Jésuites n'eurent aucune part aux tourmens des autres Chrétiens; & que personne ne se ressentit des riches présens que l'Usurpateur leur fit à tous en général & à chacun d'eux en particulier, il n'est pas moins vrai, que ni les Officiers, ni les Soldats François, qui se trouvèrent réduits à la dernière extrémité, ne tirèrent de ces Pères aucun secours, quoiqu'ils fussent dans un besoin des „ plus

DE CHALLER.
1690.

Ce qu'on y apprend touchant la persécution de Siam.

Départ de l'Escadre pour les Côtes de Siam.

Les Ambassadeurs de Siam sont laissés à Balaffor.

1691.

Retour à Pondichery.

Conférence de l'Auteur avec *M. Martin* au sujet des Jésuites.

DE CHALLES.
1690.

„ plus pressans, étant presque tous morts, faute d'assistance, que ces Pères étoient en état & à portée de leur donner. Il est encore vrai que tous leurs Chrétiens, sans en excepter un seul, ont abandonné la Religion, dès que la persécution a commencé. Preuve du peu d'instruction que ces P. P. leur avoient donné. Qu'ils en citent un seul qui y aît résisté? Qu'ils me prouvent, ce dont tous les François qui ont été à Siam conviennent, je conviendrai à mon tour, que tous les Officiers, M. Des Farges, ses Enfans & les autres, qui leur ont soutenu le contraire en ma présence & à ma table, sont des Imposteurs, & que j'en suis un moi-même d'ajouter foi à des témoignages unanimes, qui ont confondu leur orgueil & leur hardiesse, sans les faire rougir; quoi qu'on les traitât d'Imposteurs & de Visionnaires. Tous les François, qui sont repassés en France sur l'*Oriflame*, m'ont assuré ce que je viens de dire; & qu'il n'y a eu que les Siamois, instruits par les Missionnaires, qui aient conservé en secret le Christianisme, sans avoir aucun commerce avec les Idoles.

Ces Pères entendent bien la Science du Monde & celle du Commerce.

„ Ce que les Jésuites entendent le mieux, c'est, à mon sens, la Science du Monde, & celle du Commerce, qu'ils connoissent parfaitement l'un & l'autre. Ils ont pour ainsi dire passé cette Science dans l'alem-bic; ils en ont tiré la quintessence, & ils sçavent la mettre à profit. En voici la preuve. Ils ont gardé fort long-tems en France, les Mandarins qui sont revenus par votre Escadre. Ne pouvant les remettre à Siam, il me semble qu'ils devoient les ramener ici. Je leur aurois fait bon accueil, jusqu'à ce que j'eusse trouvé quelque Vaisseau Portugais pour les reconduire chez eux. Je m'en serois fait des amis, & peut-être aurois-je lié avec eux quelque intelligence, pour rétablir nos affaires à Siam. Les Jésuites, loin de me seconder, sont les premiers qui traversent mes droites intentions. Mais ils ont laissé ces Mandarins à Balassor, dans l'espérance qu'ils leur rendroient service, à eux Jésuites en particulier, lorsqu'ils seront arrivés à Siam. Comme je sçais leur politique sur le bout du doigt; pour l'avoir attentivement étudiée, voici ce qu'ils vont faire.

Preuve de leur politique, par rapport aux Siamois.

„ Ils ont intérêt de ménager les Hollandois & les Anglois, parcequ'ils passent le plus souvent sur leurs Vaisseaux, dont ils se servent aussi pour envoyer leurs marchandises d'Asie en Europe. Ainsi ils n'ont garde de se brouiller avec eux: Au contraire, ils leur font la Cour, & leur rendent service en toutes occasions, particulièrement lorsqu'il leur en doit revenir quelque avantage. Le passage de ces Mandarins leur en offre une trop favorable pour la manquer. Ils les ont confiés aux Hollandois à Balassor, & sans parler des efforts que votre Escadre a faits pour gagner Mergui, afin de les remettre chez eux avec honneur, ils leur auront dit, qu'ils ne devoient point s'attendre à retourner à Siam, par les Vaisseaux François; ils auront ajouté, que les Hollandois les rendroient plus promptement & plus sûrement chez eux. Les Hollandois s'en chargeront avec plaisir, & les reconduiront en triomphe. Les autres diront que la peur des Hollandois aura fait fuir les Navires de France. Sur ce pied, les Mandarins croiront avoir obligation aux Hollandois de leur retour dans

„ leur

leur
& les
forme
reput
stance
forcé
& celi
ont d
LE
qu'y
uns n
rente
ne les
être y
en Eu
MAI
fatal, lo
rivée à
Farge
y avo
que le
sur ce
pû &
aussi b
oublie
avoit

(b) Un pas les cho
ple lecture
assez diffic
François
Mais le Ch
il, le peu
suadé, qu
se fut ren
mes de sa
montrer p
qui lui au
ser entrep
qu'il en s
comment u
nir ce bra
leins?

(c) On même de l
pour y ap
trêmement
pas de fai
destruction
le tout le r

leur Patrie, & aux Jésuites celle de les avoir si bien conseillés. Les uns & les autres partageront leur vive reconnoissance, & les discours uniformes des Mandarins & de leurs Conducteurs, acheveront de perdre la réputation des François, à laquelle l'abandonnement de Madame Constance, & de son Fils; la reddition infâme & lâche de Bancok; la sortie forcée de Mergui & du Royaume, après la mort tragique du Roi de Siam, & celle de M. Constance, qu'il n'a tenu qu'aux François de sauver (b), ont déjà donné une cruelle atteinte.

Les Millionnaires, le Père Tachard & les autres Jésuites restent ici: qu'y vont-ils faire? Je ne sçais certainement point le dessein, ni des uns ni des autres. Ils observent entr'eux une civilité & une paix apparente, qui les feroit prendre pour les meilleurs Amis du Monde, si on ne les connoissoit pas. Quoiqu'il en soit, ils restent à Pondichery: peut-être y vont-ils rêver aux moyens de se faire mutuellement de la peine en Europe, où je voudrois de bien bon cœur qu'ils restassent tous (c)."

MAIS revenons aux François de Siam, dont l'Auteur ignoroit le sort fatal, lors qu'il partit de Pondichery pour retourner en Europe. Son arrivée à la Martinique, lui fournit l'occasion de s'en instruire. M. Des Farges, dit-il, est mort en deça du Cap de Bonne Espérance; & il y avoit environ deux mois, qu'il avoit fait sa fosse avec ses pieds, lorsque le Navire l'Oriflame, arriva à la Martinique. Il s'étoit embarqué sur ce Vaisseau en sortant de Bancok, Forteresse Françoisé, qu'il auroit dû défendre contre toutes les forces de Pitrachas. Ses deux Fils, aussi braves que le Père l'étoit peu, l'accompagnoient. Il n'avoit pas oublié quatre Jésuites, ni les Richesses immenses que M. Constance lui avoit confiées (d); Richesses, qu'eux & lui vouloient partager par moitié;

„ Ri-

(b) Un homme tel que M. Martin ne dit pas les choses à la légère: Cependant à la simple lecture des Relations précédentes, il est assez difficile de comprendre comment les François auroient pu sauver M. Constance. Mais le Chevalier de Forbin, connoissant dit-il, le peu de valeur des Siamois, étoit persuadé, qu'à la place de M. Des Farges, s'il se fut rendu à Louvo avec cinquante hommes de sa Garnison, il n'auroit eû qu'à se montrer pour dissiper toute cette Populace, qui lui auroit abandonné son Chef, sans oser entreprendre la moindre chose. Quoiqu'il en soit, est-il plus aisé de concevoir comment une poignée de Macassars a pu tenir ce brave Chevalier si long-tems en haleine?

(c) On renvoie le Lecteur au Journal même de l'Auteur, Tom. III. pag. 92 & suiv., pour y apprendre divers autres détails extrêmement importants, mais qui ne seroient pas de saison ici, où il ne s'agit que de la destruction de la Mission de Siam, à laquelle tout le monde sçait que les Jésuites n'ont

pas peu contribué. Le Père Thomas, Supérieur des Missionnaires Capucins, le dit en propres termes, dans sa Lettre Apologetique &c. Il ajoute, à l'occasion du P. Tachard, qu'ayant voulu solliciter Louis XIV. d'envoyer, encore une fois, des Vaisseaux pour rétablir, par la force, cette Mission perdue, S. M., qui le reçut fort mal, jugeant que ses propositions n'étoient guères convenables, dit à ce Père; Il y a long-tems que vous voyagez, vous avez beaucoup travaillé; vous feriez bien de vous reposer. Le Roi fit dire à ses Supérieurs de l'éloigner; & en effet, le bruit a toujours couru, qu'il étoit comme exilé à Pondichery, au grand regret des Capucins, qu'il n'a jamais pu laisser en repos. La Cour y mit pourtant ordre dans la suite.

(d) Ce fait demandant des preuves pour être crû, nous avons réservé jusqu'ici, un article fort curieux, qui peut lui donner du moins quelque vraisemblance. Le Chevalier de Forbin se trouvant en 1695, à Cephalonie, où M. Constance étoit né, eût la curiosité de s'informer de ses Parens. „ J'avois oublié depuis

DE CHALLES.
1691.

Mort de M.
Des Farges.

DE CHARLES.
1690.

„ Richesses, unique cause de la perte de Siam, de la mort du Roi, de
„ celle de M. Constance, & de quantité d'autres; Richesses, cause que
„ la Princesse de Siam a été abandonnée, quoique Fille unique, & Héritière.
„ re du Royaume, qu'elle destinoit, avec sa main, au jeune Marquis Des
„ Farges; Richesses, cause de la ruine de la Femme & du Fils unique de
„ M. Constance, rendus à Pitrachas, avec la plus indigne lâcheté qui se
„ soit jamais faite; uniquement parceque si la Mère, ou le Fils, fussent
„ passés en France, il auroit fallu que les vautours qui partageoient la
„ proie, l'eussent laissée échaper de leurs serres; enfin, pour comble de
„ malheurs, Richesses, cause de la persécution que les Chrétiens y ont
„ souffert, & y souffrent encore. Les propres Enfants de M. Des Farges
„ ne s'en sont point cachés ici; & voici ce que j'ai appris de certain sur
„ leur sujet.

Deuil des
Fils pour
leur Père.

„ Si-tôt qu'ils furent arrivés dans cette Isle, leur premier soin fut d'y
„ faire des connoissances. Rien ne leur étoit plus aisé; tous deux bien
„ faits d'esprit & de corps, tous deux à la fleur de leur âge, & tous deux
„ jettant l'or à pleines mains, trouvèrent ce qu'ils cherchoient. Ce ne
„ fut, pendant deux mois de séjour, qu'une suite perpétuelle de festins,
„ de bals & d'autres plaisirs. Je connois quatre Demoiselles, dont la
„ moins belle, & la plus vieille a fait payer ses faveurs jusqu'à quatre ou
„ cinq cens pistoles aux discrets & généreux Marquis & Chevalier Des
„ Farges. Une entre les autres, que je nommerai *Lianchon*, a vendu les
„ siennes mille pistoles au Chevalier, outre pour plus de quatre cens pisto-
„ les en divers présens qu'il lui a faits. On tient pour certain ici, qu'ils
„ ont dépensé au delà de cinquante mille écus chacun, à leurs seuls diver-
„ tissemens; Et quand M. l'Intendant, en présence de M. Clé, l'un des Ca-
„ pitaines de la Colonie, leur dit à table, qu'ils avoient mauvaise grace de
„ tant donner à leurs plaisirs, si-tôt après la mort de leur Père, les deux
„ Frères, comme de concert, lui répondirent unanimement; qu'ils ne pou-
„ voient trop se réjouir de la mort d'un homme, qui avoit ôté la Couronne
„ ne de Siam à l'Ainé, & le Généralat au Cadet (e), & que toute la bonté étoit
„ Roi

„ long-tems, dit-il, tout ce qu'il m'avoit fait
„ souffrir à Siam, & ses malheurs lui a-
„ voient tellement rendu ma première ami-
„ tié, qu'après sa mort; dont je fus vérita-
„ blement touché, je ne souhalai rien tant
„ que de faire plaisir à sa Famille. On me
„ dit qu'il lui restoit un Frère au Village de
„ la Custode. (Voyez ci-dessus, pag 15 &
„ 121.) Je fus le chercher aussi-tôt; & a-
„ près lui avoir fait civilité, je lui appris
„ qu'il y avoit à Paris, des sommes très-
„ considérables, que M. Constance y avoit
„ envoyées par le Père Tachard, au retour
„ de son premier Voyage. J'étois très-bien
„ informé de cet article, dont M. Constan-
„ ce lui-même m'avoit fait confidence.
„ Preuve de ce que j'ai dit ailleurs, que ce
„ Ministre, dans l'établissement qu'il fit des

„ François à Bancok, n'avoit eu d'autre
„ vûe, que de s'assurer de la protection de
„ la France, où il comptoit même de se re-
„ tirer, si la situation de ses affaires venoit
„ à changer. Son Frère, persuadé par ce
„ que je lui avois dit, se déterminâ à partir
„ en France, dans mon bord, où je lui fis
„ toutes les amitiés imaginables. Il retourna
„ à Paris, de très-grosses sommes d'argent;
„ mais, comme s'il eût été arrêté, que je
„ ne recevrais jamais que des ingratitudez
„ de la part de cette Famille, il partit pour
„ retourner dans son Pays, sans seulement
„ me remercier, & même sans me venir
„ voir. *Memoires du Comte de Forbin*,
Tom. I. pag. 354.

(e) C'est sans doute une pure gasconna-
de de ces jeunes évaporés.

Roi
„ été
„ temo
„ Fort
„ valie
„ fans
„ Po
„ de M
„ sorta
„ M. M
„ seaux
„ pris
„ qu'il
„ qu'on
„ font
„ dilabu
„ C'ES

rance,
Ces Vai
comman
suites M
Cap de
paix ou
pendant
ces Père
la main,
perçut,
cœur.
trant au
deux ou
mander
taine. I
Ces Offi
mieux.
leur avo
l'Armuri
magnan

(f) Du
lande, on
de la part
que pas c

„ Roi n'auroit pas fauvé de la corde, en France, si ses lâchetés y avoient été connus. C'est M. Clé lui-même qui m'a raconté ce trait, comme témoin oculaire, de visu & auditu; M. Joubert, Général des vivres au Fort St. Pierre, me l'a certifié; & Fanchon m'a aussi assuré que le Chevalier le lui avoit repeté plusieurs fois. Bel Epitaphe, fait par des Enfants à la louange de leur Père!

„ POUR finir leur catastrophe, ils se rembarquèrent vers la fin du mois de Mars dernier, dans le dessein de retourner en France. L'*Oriflame* en sortant des Isles, fut attaqué par un Navire Anglois. M. de l'Estrille, ni M. M. Des Farges n'étoient pas gens à se rendre, ou à céder. Les Vaisseaux s'abordèrent; & tous deux coulèrent à fond. C'est ce qu'on a appris par des *Caribes*, qui ont vû le combat, de l'Isle de *Ste. Alucie*. Quoiqu'il en soit, on n'a point entendu parler d'eux depuis; & je desespère qu'on ait en France des nouvelles de Siam par ce Vaisseau, avec lequel sont périés les Jésuites, leurs Richesses, & leurs Ecrits. *Malè parta, malè dilabuntur*”.

C'EST apparemment par les deux Vaisseaux pris au Cap de Bonne Espérance, que la Relation de M. Des Farges fut apportée en Hollande (f). Ces Vaisseaux se nommoient la *Maligne* & le *Cocbe*. M. d'*Armagnan*, qui commandoit le dernier, avoit pour son malheur, sur son bord, quatre Jésuites Mathématiciens, à qui il prit envie de faire des observations au Cap de Bonne-Espérance. Le Capitaine, dans l'incertitude si l'on étoit en paix ou en guerre avec les Hollandois, vouloit continuer sa route: Cependant il eut la foiblesse de se rendre aux instances & aux menaces de ces Pères. Lorsqu'il se vit pris, il courut à la Sainte-Barbe, le pistolet à la main, résolu de mettre le feu aux poudres. Un Canonnier qui s'en aperçut, lui donna par derrière un coup de pertuisane, qui lui perça le cœur. Le pistolet fut lâché; mais le feu ne prit pas; & les Hollandois entrant au coup, s'emparèrent du Vaisseau, dont la charge étoit estimée de deux ou trois millions. Tout ce que les Officiers purent faire, fut de demander qu'on leur remît le misérable qui avoit si lâchement tué son Capitaine. Les Hollandois le leur delivrèrent sans difficulté, & il fut pendu. Ces Officiers furent fort honnêtement traités; mais les Jésuites encore mieux. Le Gouverneur du Cap reconnut, à leur égard, l'obligation qu'on leur avoit de deux prises si riches. De Challes tenoit ces particularités de l'Armurier de son Vaisseau, qui avoit été sur le *Cocbe*, où le brave d'Armagnan perdit si indignement une vie qu'il alloit sacrifier à la gloire.]

(f) Du moins quand elle parut en Hollande, on n'en avoit encore vû aucune de la part des François. L'Editeur n'explique pas comment ce Manuscrit lui étoit

tombé entre les mains; mais il s'assure, dit-il, que les Lecteurs judicieux n'auront pas de peine à reconnoître les traits originaux qui sont marqués dans tout l'Ouvrage.

DE CHALLES.
1690.

Leur dernière catastrophe.

Prise de deux Vaisseaux François au Cap.



Descrip.



Description du Royaume de Siam.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Remarque
préliminaire.

Idee Géographique du
Royaume de
Siam.
Sa situation.

Ville de
Chiamai.
Conjectures
de la Loubere.

» LE Roi de Siam nous a témoigné, dit le Père Tachard, qu'il sou-
» haitoit une Carte exacte de ses Etats & des Royaumes d'alentour.
» Il nous a fait dire par le Seigneur Constance qu'il nous donneroit des
» Lettres de recommandation pour les Princes ses voisins. Mais, après
» mon départ, nos Pères n'ont pas eu le tems d'exécuter ses ordres, parce-
» qu'ils étoient pressés de partir pour la Chine". Ensuite, la révolution
de Siam ayant rendu cette entreprise encore plus difficile, on est réduit aux
anciennes lumières, qui se trouvent dispersées dans les Voyageurs.

LE Royaume de Siam est borné au Nord par celui de Laos, à l'Est par
celui de Camboye, au Sud par un grand Golfe de son nom & par la Pres-
qu'Isle de Malaca, & à l'Ouest par les Royaumes d'Ava & de Pegu. Ses
frontières s'étendent, vers le Nord, jusques sous le vingt-deuxième degré;
& comme la Rade qui termine son Golfe, est à peu près à treize degrés &
demi, il s'ensuit que toute cette étendue, qui est peu connue des Euro-
péens, est d'environ cent soixante-dix lieues en ligne droite. Du Levant
au Nord, le Royaume est bordé par de hautes montagnes, qui le séparent
de celui de Laos. Au Nord & au Couchant, d'autres montagnes le sépa-
rent des Royaumes de Pegu & d'Ava. Cette double chaîne laisse entr'elle
une espèce de grande vallée, large en quelques endroits, de quatre-vingt
à cent lieues, qui étant arrosée depuis *Chiamai*, jusqu'à la Mer, c'est-à-
dire, du Nord au Midi, par une belle Rivière, que les Siamois nomment
Menam (a), forme le corps ou la principale partie du Royaume (*b*).

LES Siamois assurent que la Ville de Chiamai, est de quinze journées
plus au Nord que les frontières du Royaume. La Loubere évalue ces quinze
journées à soixante ou soixante-dix lieues, parce qu'elles se comptent par
la Rivière, c'est-à-dire, en la remontant. Il y avoit alors environ trente
ans que leur Roi s'étant rendu maître de cette Ville, l'avoit ensuite aban-
donnée, après en avoir enlevé tous les Habitans. Depuis, elle a été repeu-
plée par le Roi d'Ava, dont le Pegu dépend aujourd'hui. Mais les Siamois,
qui étoient de cette expédition, ne connoissoient pas ce Lac célèbre,

(a) Ce nom signifie *Mare-d'eau*, ou
Grande-eau.

(b) Cette idée générale est tirée de la
Loubere. Jooft Schouten, Directeur de la Com-
pagnie Hollandoise en ces quartiers-là, qui
écrivait en 1636, parle autrement des fron-
tières du Royaume de Siam. Il s'étend, dit-
il, jusques sous le dix-huitième degré de
latitude septentrionale, & touche de ce côté
aux Royaumes de Pegu & d'Ava. Du
côté de l'Ouest, il est borné par le Golfe de
Bengale. La Côte s'étend depuis Martavan
jusques sous le septième degré, où il confi-

ne, du côté du Sud, avec les Royaumes de
Patan & de Queda. Depuis Patan, la Côte
court vers le Nord jusqu'à treize degrés-trente
minutes, où elle se courbe en arc & fait
le fond du Golfe de Siam. La Côte descend
après vers le Sud, jusques sous le douzième
degré; & de ce côté-là, le Royaume de
Siam joint à l'Est les deserts de Camboye,
& au Sud les Royaumes de Jongoma, de
Tangu & de Lands-langh; de sorte qu'il a
la forme d'une demie-lune de quatre cents
cinquante lieues de circuit.

bre, d'o
prétende
qu'elle e
point (c
Royaume
toujours
plus vrai
celles de
fondeme
parce qu
l'espace
teaux (d

CETT
seaux, qu
ge dans l
celle qui
trente mi

LES m
Siam, s'a
ment la H
le de Sinc
de Sumat
sieurs Riv
Bengale,
vent entre
vers le Su
boye, le p
Sud. C'e
le Royaum
Golfe; c'e
Chantebou
dire, dans

(c) La na
es Côtes m
Auteurs, q
rien fût de
les Siamois n
ou qu'ils la
Loubere a c
d'un Europé
jusqu'aux fro
n'avoit pas a
tes les positio
D'ailleurs il
corrigée sur
pendant elle
que plus exact

XII. Pa

bre, d'où nos Géographes font fortir la Rivière de Menam, & auquel ils prétendent que cette Ville donne son nom; ce qui fait juger à la Loubere qu'elle en est plus éloignée qu'ils ne l'ont crû, ou que ce Lac n'existe point (c). Il se peut aussi, dit-il, que cette Ville, voisine de plusieurs Royaumes, & plus sujette qu'une autre aux ravages de la guerre, n'ait pas toujours été rebâtie au même lieu; & cette supposition lui paroît d'autant plus vraisemblable, que des Villes, qui ne sont que de bois, comme toutes celles de ces Contrées, ne laissent, dans leur destruction, ni mafures ni fondemens. Il ajoûte qu'on peut douter que le Menam vienne d'un Lac; parce qu'en entrant dans le Royaume de Siam, il est si petit, que pendant l'espace d'environ cinquante lieues, il ne porte que de fort petits bateaux (d) (e).

CETTE Rivière s'étant grossie de plusieurs autres & de quantité de ruisseaux, qu'elle reçoit des montagnes qu'on vient de représenter, se décharge dans le Golfe de Siam par trois embouchures, dont la plus navigable est celle qui est au Levant. Joost Schouten la place sous le treizième degré trente minutes de latitude du Nord.

LES montagnes, qui sont les frontières communes d'Ava, de Pegu & de Siam, s'abaissant par degrés, à mesure qu'elles s'étendent vers le Sud, forment la Presqu'Isle de l'Inde, au-delà du Gange, qui se terminant à la Ville de Sincapur, sépare les Golfes de Siam & de Bengale, & qui avec l'Isle de Sumatra, forme le célèbre Détroit de Malaca ou de Sincapur. Plusieurs Rivières, tombant de ces montagnes dans les Golfes de Siam & de Bengale, rendent ces Côtes habitables. Les autres montagnes qui s'élevaient entre le Royaume de Siam & celui de Laos, & qui s'étendent aussi vers le Sud, vont, en s'abaissant peu à peu, se terminer au Cap de Camboye, le plus oriental de tous ceux du Continent d'Asie qui regardent le Sud. C'est à la hauteur de ce Cap, que commence le Golfe de Siam, & le Royaume s'étend assez loin vers le Midi, de l'un & de l'autre côté du Golfe; c'est-à-dire, le long de la Côte du Levant jusqu'après la Rivière de Chanteboun, où commence le Royaume de Camboye; & vis-à-vis, c'est-à-dire, dans la Presqu'Isle au-delà du Gange, qui est au Couchant du Golfe de

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

On ne sçait
pas au juste
d'où vient le
Menam.

Avantages
de la situation
de Siam.

(c) La navigation a fait assez connoître les Côtes maritimes de Siam; mais quantité d'Auteurs, qui les ont décrites, n'ont presque rien sù de l'intérieur des terres, parce que les Siamois n'ont pas de Carte de leur Pays, ou qu'ils la tiennent cachée. Celle que la Loubere a donnée, est, dit-il, l'ouvrage d'un Européen, qui avoit remonté le Menam jusqu'aux frontières du Royaume, mais qui n'avoit pas assez d'habileté pour donner toutes les positions avec une parfaite justesse. D'ailleurs il n'avoit pas tout vû. Cassini l'a corrigée sur quelques autres Mémoires. Cependant elle est encore défectueuse, quoiqu'elle soit plus exacte que celles qui l'ont précédée.

XII. Part.

Description de la Loubere, Tom. I. pag. 170.

Nota. La Carte générale des Royaumes de Siam, de Tonquin, de Pegu, d'Ava & d'Aracan, se trouve au Volume précédent, pag. 343. R. d. E.

(d) Description de la Loubere, Tom. I. pag. 6 & 7.

(e) Quelques Auteurs ont prétendu que c'étoit un bras du Gange; mais l'Abbé de Choisy remarque, qu'un Missionnaire nommé M. le Clerc, qui l'avoit remonté jusqu'à la frontière de Laos, le trouva fort étroit, & les habitans l'assurèrent qu'à trois journées plus loin, ce n'étoit plus qu'un très-petit ruisseau, qui sortoit des montagnes. R. d. E.

A a

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Le Royaume de Siam a beaucoup de Ports, & la Côte opposée n'en a aucun.

Le Menam traverse le Royaume. Ses bords sont fort peuplés.

L'intérieur du Royaume est peu connu.

Bancok.

de Siam, il s'étend jusqu'à Queda & jusqu'à Patane, terres des Peuples Malais, dont Malaca étoit autrefois la Capitale.

AINSI l'on compte environ deux cens lieues de Côte sur le Golfe de Siam, & cent quatre-vingt sur le Golfe de Bengale: situation avantageuse, qui ouvre aux Naturels du Pays la navigation sur toutes les Mers de l'Orient. D'ailleurs la Nature, qui a refusé toutes sortes de Ports & de Rades à la Côte de Coromandel, dont le Golfe de Bengale est bordé au Couchant, en a donné plusieurs à celle de Siam, qui lui est opposée. Un grand nombre d'Isles la couvrent, & forment des aziles sûrs pour les Vaisseaux, qui y trouvent de l'eau douce & du bois en abondance. Le Roi de Siam les compte dans ses Etats; quoique ses Peuples ne les aient jamais habitées, & qu'il n'ait pas assez de forces maritimes pour en défendre l'accès aux Etrangers. La Ville de *Mergui* est à la pointe Nord-Ouest d'une Isle, grande & bien peuplée, que forme, à l'extrémité de son cours, une fort belle Rivière, à laquelle on a donné le nom de *Tenasserim*, de celui d'une autre Ville, située sur ses bords, à quinze lieues de la Mer. Cette Rivière vient du Nord. Après avoir traversé les Royaumes d'Ava & de Pegu; & quelque partie des terres de Siam, elle se décharge dans le Golfe de Bengale par trois embouchures, & forme l'Isle de *Mergui*, dont le Port passe pour le plus beau de toutes les Indes (f).

ON conçoit que la Rivière de Menam traversant le Royaume de Siam entre les montagnes qui le bordent, c'est sur ses rives que les principales Villes sont situées, & que le Commerce ou d'autres commodités rassemblent la plus grande partie des Habitans. Aussi le reste du Pays est-il mal peuplé. Les Siamois ont même fort peu d'habitations sur les Côtes maritimes, ou qui n'en sont éloignées au moins d'une petite journée. Tous les Voyageurs conviennent que par cette raison, ce qui s'écarte des rives du Menam est peu connu des Etrangers. Joost Schouten nous apprend le nom d'un grand nombre de Villes, „ qui sont, dit-il, les Capitales des „ Gouvernemens des Provinces où elles sont situées; mais il ne paroît point „ instruit de leur véritable situation (g)”. Un Ingénieur François, nommé de la Mare, que le Chevalier de Chaumont laissa au service du Roi, traça le Cours du Menam, depuis la Capitale du Royaume jusqu'à la Mer. C'est ce qu'on a de plus certain sur la disposition intérieure du Pays, avec quelques éclaircissimens que la Loubere y a joints, & ce qu'on a lu de *Leoni* & de quelques autres lieux, dans les deux Voyages du Père Tachard.

BANCOK. (b), dont on a répété le nom tant de fois dans les Relations précédentes.

(f) La Loubere, *ibid.* pag. 19 & 20.

(g) Il y a, dit-il, dans le plat Pays, tant de Villes, de Bourgs & de Villages, qu'il seroit difficile d'en sçavoir le nombre. Les principales Villes sont *India*, (c'est le nom qu'il donne à la Ville de Siam), *Picelouk*, *Sourkelouk*, *Cappeng*, *Soucetbay*, *Kepbinpet*, *Consywan*, *Pijisyay*, *Pitfidi*, *Lydure*, *Tenou*,

Mormelon, *Martenayo*, *Ligor*, *Bordelong*, *Tanassary*, *Bancok*, *Pijpy*, *Rapry*, *Mergui*, & d'autres. *Relation de Siam*. Voyez ci-dessous le dénombrement des Jurisdictions.

(b) Voyez le premier Voyage de Tachard. De la Mare fut chargé de fortifier Bancok (1), Louvo & d'autres lieux.

(1) Le nouveau Fort bâti par les François, sur le bord oriental de la Rivière, fut entièrement démolé après leur départ. R. d. E.

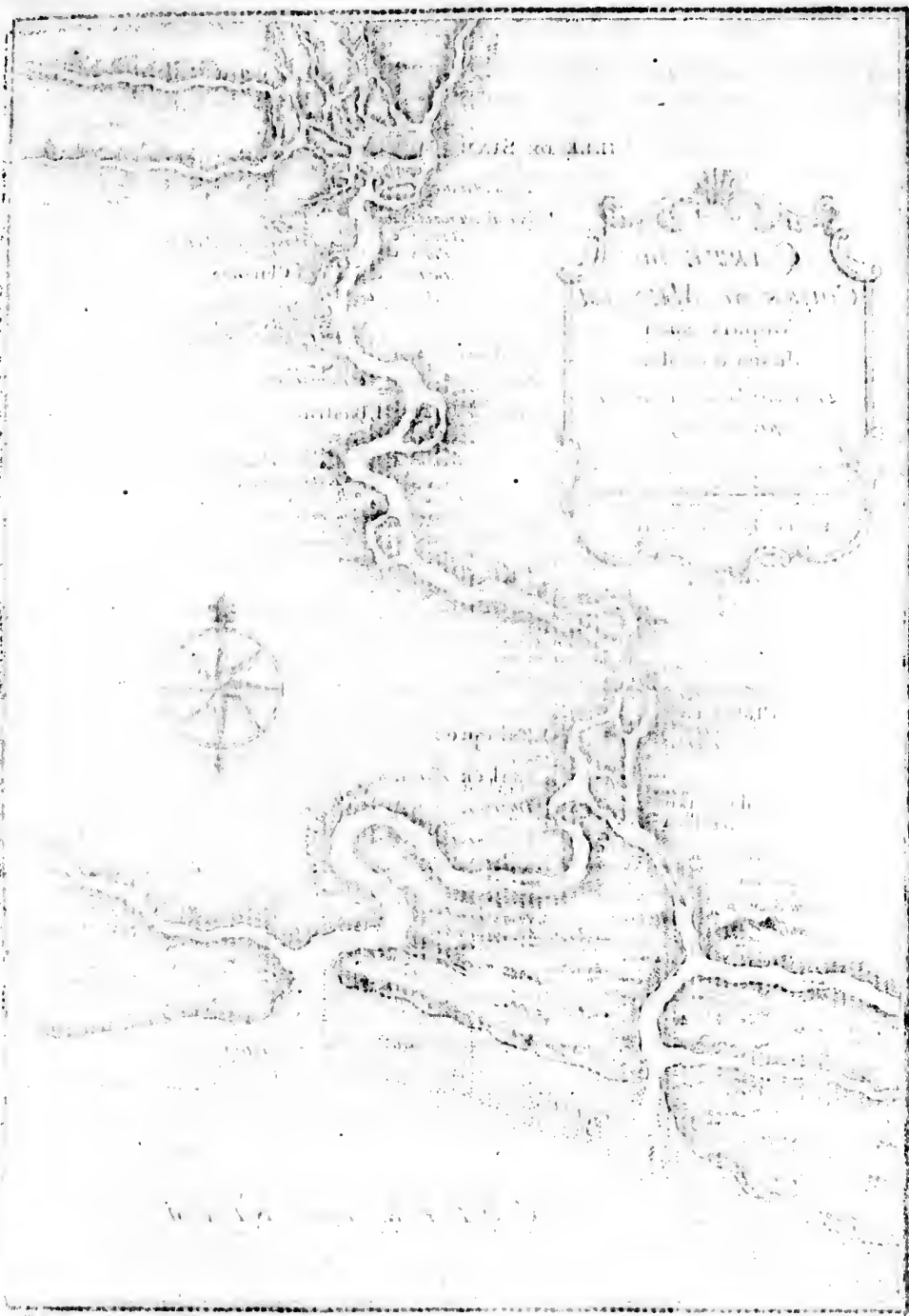
Peuples Ma-

le Golfe de
avantageuse,
s de l'Orient.
e Rades à la
Couchant, en
grand nombre
eaux, qui y
de Siam les
s habitées, &
ès aux Etran-
le, grande &
t belle Rivie-
e autre Ville,
ient du Nord.
que partie des
trois embou-
plus beau de

ume de Siam.
s principales
odités rallen-
Pays est-il mal
Côtes mariti-
urnée. Tous
arte des rives
us apprend le
Capitales des
e paroît point
rançois, nom-
e du Roi, tra-
squ'à la Mer.
u Pays, avec
a lû de Leco-
achard.

les Relations
précé-
gor, Bordelong,
Rapry, Mergus,
Voyez ci-dés
urifiditions.
yage de Tachard.
tifier Bancok (1).

nt démolî après leu-



Carte du Golfe de Siam & des Rivières Mékong & Salouan
Dessiné par M. de Lamoignon & gravé par M. de la Roche
Paris chez la Citoyenne de la Harpe, Palais National, ci-devant des Arts, sous le Vestibule, par le Salon de Peinture.

précédentes, est situé à sept lieues de la Mer, & se nomme *Fon*, en Siamois, sans qu'on sache d'où lui vient le nom de *Bancok*. A la vérité plusieurs noms Siamois commencent par le mot de *Ban*, qui signifie *Village*. Mais la Loubere observe que ceux de la plupart des lieux voisins de la Mer sont défigurés par les Etrangers. De vastes jardins, qui composent le territoire de cette Ville, pendant l'espace de quatre lieues, en remontant vers la Ville de Siam jusqu'à *Talacoan*, fournissent à cette Capitale une grande quantité de fruits, c'est-à-dire, l'espèce de nourriture que les Habitans préfèrent à toutes les autres.

D'AUTRES lieux distingués que le Menam arrose, sont *Mé-Tac*, première Ville du Royaume, au Nord-Nord-Ouest; *Tian-Tong*, *Campeng-pet*, ou *Campeng*, *Laconcevan*, *Tchâinat*, *Siam*, *Talacoan* & *Talacouou*. Entre Siam & *Tchainat*, à une distance de l'une & de l'autre, que les détours du Menam rendent presque égale, cette Rivière laisse un peu à l'Est la Ville de *Louvo* (i), où le Roi de Siam passe une grande partie de l'année, pour se livrer au divertissement de la chasse. Mais cette Place seroit inhabitable, sans un canal qu'on a tiré de la Rivière pour l'arroser. La Ville de *Mé-Tac* est dans la dépendance d'un Seigneur héréditaire, qui se nomme *Pa-ya-Tac*, c'est-à-dire, *Prince de Tac*. *Tian-Tong* est une Ville ruinée par les anciennes guerres du Pegu. Celle de *Campeng* est célèbre par d'excellentes mines d'acier.

A *Laconcevan*, le Menam reçoit une autre Rivière considérable, qui vient aussi du Nord, & qui s'appelle aussi Menam; nom général de toutes les grandes rivières. Nos Géographes la font sortir du Lac de *Chiamai*; mais on assure la Loubere qu'elle a sa source dans des montagnes, qui sont moins au Nord que cette Ville. Après avoir passé d'abord à *Meuang-fang*, à *Pitchai*, à *Pitsanoulou* (k), & à *Pitchit*, elle vient se rendre dans l'autre Rivière à *Laconcevan*. *Pitsanoulou*, que les Portugais nomment par corruption *Porfelou*, avoit anciennement des Seigneurs héréditaires, tels que ceux de *Mé-Tac*. La Justice s'y rend encore dans le Palais des anciens Princes. C'est une Ville d'assez grand Commerce, fortifiée de quatorze bastions (l).

LA CONCEVAN est à la moitié du chemin entre *Pitsanoulou* & *Siam*; distance de vingt-cinq journées, pour ceux qui remontent la Rivière dans les barques ordinaires, mais qui n'en demande que douze lorsqu'on y apporte plus de diligence.

CES Villes, comme toutes les autres habitations du Royaume de Siam, ne sont qu'un amas de cabanes, fermé souvent d'une enceinte de bois, & quelquefois d'un mur de brique, mais très-rarement de pierre. Cependant la magnificence ou l'orgueil des Orientaux leur fait donner des noms éclatans aux lieux les plus simples. *Tian-tong*, par exemple, signifie *vrai or*: *Campeng-pet*, *murs de diamant*, parceque ses murailles sont de pierre; & *Laconcevan*, *Montagne du Ciel*.

(i) A quatorze degrés quarante-deux minutes, trente-deux secondes de latitude, suivant les observations des Jésuites.

(k) A dix-neuf degrés & quelques minu-

tes de latitude. R. d. E.

(l) C'est apparemment l'ouvrage des François, que le Chevalier de Chaumont y avoit laissés.

A a 2

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Principales
Villes, sur le
Menam.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Cambory &
Corazema.Socotai &
Sanquelouc.Situation
extraordinaire de la Ca-
pitale.Sa position
& sa forme.

Sa grandeur.

Ses maisons
& ses rues.Vrais noms
de Siam &
des Siamois.

ON trouve sur les frontières du Pegu, la Ville de *Cambory*, & sur ces-
les de Laos, une autre Ville nommée *Corazema*, ou *Carissima*, l'une &
l'autre assez célèbres. Dans les terres, entre les deux Rivières qui vont
se joindre à Laconcevan, & sur des canaux qui communiquent d'une Ri-
vière à l'autre, s'offrent deux Villes considérables, l'une qui se nomme *Socotai*,
presqu'à la hauteur de Pitchit, & *Sanquelouc*, plus au Nord.

COMME un Pays si chaud ne peut être habité qu'auprès des Rivières,
les Siamois l'ont entrecoupé d'un grand nombre de canaux qu'ils appellent
Cloum. C'est par le moyen de ces canaux que la Ville de Siam est non-seu-
lement devenue une Ile, mais qu'elle se trouve placée au milieu de plu-
sieurs Isles; ce qui rend sa situation très-singulière. L'Ile qui la renferme
aujourd'hui est contenue elle-même dans ses murs (m). Elle approche,
pour la forme, d'une gibecière dont le haut seroit au Levant; & le bas au
Couchant. La Rivière la prend au Nord, par plusieurs canaux, qui en-
trent dans celui qui l'environne. Elle l'abandonne au Midi, en se parta-
geant entre d'autres canaux. Le Palais du Roi est au Nord, sur le canal
qui embrasse la Ville. Il n'y a qu'une chaussée au Levant, par laquelle
on peut sortir de la Ville, comme par un Isthme, sans avoir d'eau à
passer.

LA Ville de Siam est très-spacieuse, si l'on ne considère que l'enceinte
de ses murs. Mais à peine la dixième partie de cet espace est-elle habitée.
C'est celle du Sud-Est. Le reste est désert, ou ne contient que des Temples.
A la vérité, les faux-bourgs, qui sont occupés par les Etrangers, augmen-
tent considérablement le nombre des Habitans. Ses rues sont larges & droi-
tes, plantées d'arbres, dans quelques endroits, & pavées de briques. Les
maisons y sont basses & de bois; du moins celles des Naturels du Pays,
que cette sorte d'édifices laisse exposés à toutes les incommodités d'une ex-
cessive chaleur. La plupart des rues sont arrosées de canaux étroits, qui
ont fait comparer Siam à Venise, & sur lesquels on voit quantité de petits
ponts de clayes, la plupart très-mauvais; quelques-uns de briques, mais
fort élevés & fort rudes.

LA Loubere observe que le nom de Siam est inconnu aux Siamois. C'est
un de ces mots dont les Portugais paroissent les Inventeurs, & dont on a
peine à découvrir l'origine. Ils l'employent comme le nom de la Nation,
& non comme celui du Royaume (n). Les Siamois se sont donné le nom
de *Tai*, qui signifie *libre* dans leur langue; à peu près comme nos ancêtres
se nommoient *Francs*: & *Meuang* signifiant *Royaume* en Siamois, ils appel-
lent leur Pays *Meuang-Tai*, ou *Royaume des Libres*. La Ville de Siam porte
en-

(m) Sa hauteur, suivant les observations
des Jésuites, est de quatorze degrés vingt
minutes quatre secondes; & sa longitude,
de cent vingt degrés trente minutes.

(n) Ceux qui savent la langue du Pegu
assurent que Siam, en cette langue, signifie
libre. Peut-être est-ce de-là que les Portu-
gais ont tiré ce mot. Navarrete dit que le
nom de Siam, qu'il écrit *Sian*, vient des

deux mots *fen-lo*, sans ajouter ce que ces
deux mots signifient, ni de quelle langue ils
sont, quoiqu'on puisse juger qu'il les donne
pour Chinois. *Chap. I. Art. V.* Remarquez
que la plupart des noms que nous donnons
aux Royaumes Indiens sont aussi des noms
Nationaux; de sorte qu'il faudroit dire le
Roi des *Pegus*, celui des *Laos*, des *Mogols*,
des *Siams*, &c.

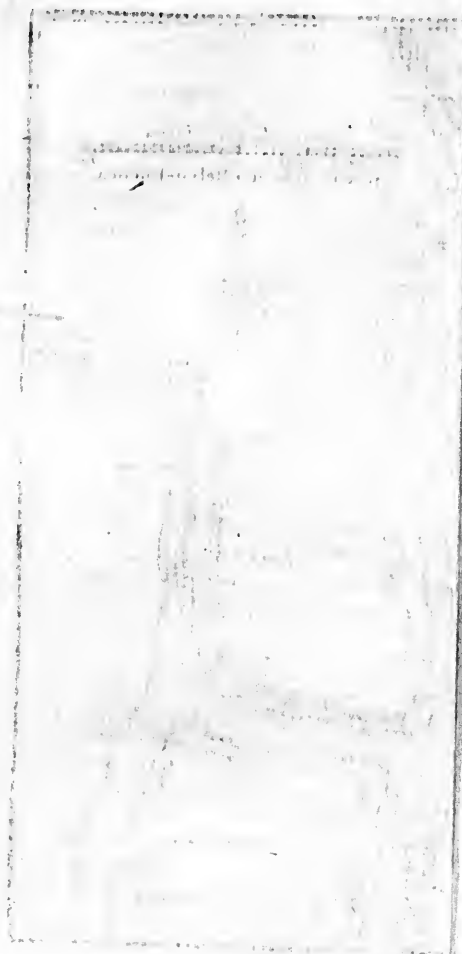
y, & sur cet-
ma, l'une &
ères qui vont
ent d'une Ri-
se nomme So-
ord.

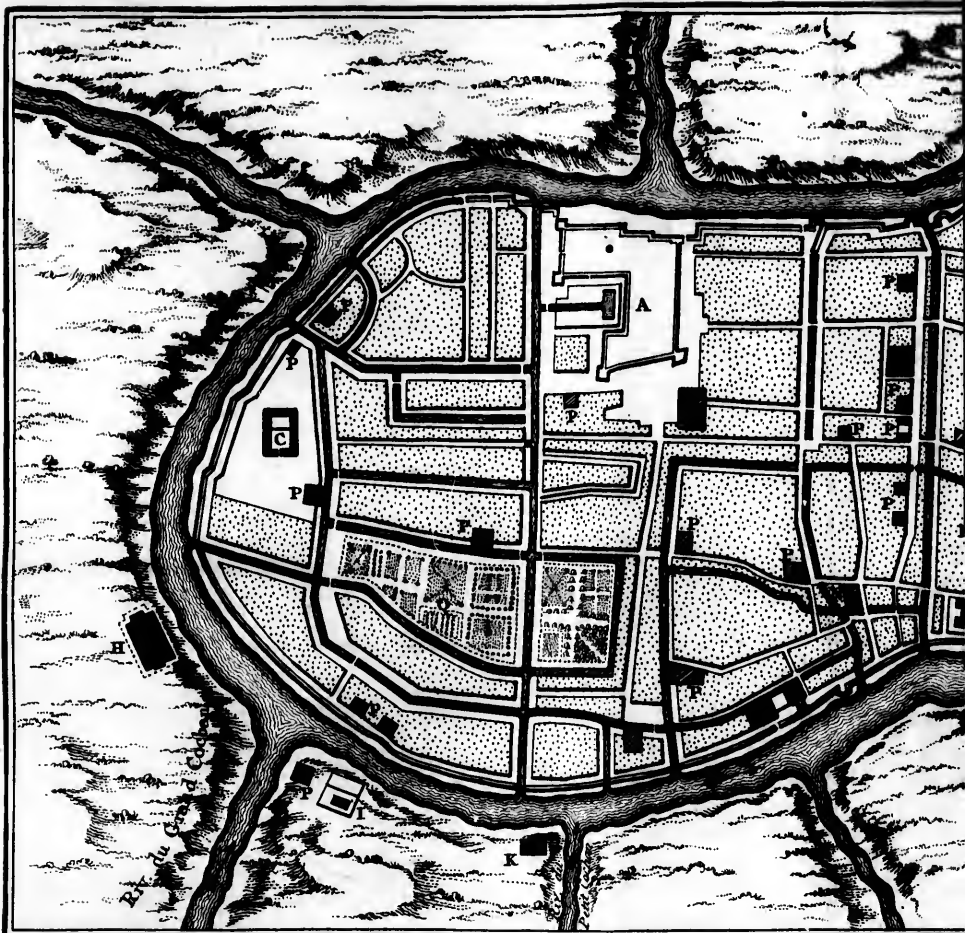
les Rivières,
r'ils appellent
n est non-seu-
milieu de plu-
i la renferme
le approche,
& le bas au
aux, qui en-
en se parta-
, sur le canal
, par laquelle
avoir d'eau à

que l'enceinte
t-elle habitée.
des Temples.
ers, augmen-
arges & droi-
briques. Les
els du Pays,
tés d'une ex-
étroits, qui
tité de petit
riques, mais

amois. C'est
& dont on a
de la Nation,
onné le nom
nos ancêtres
is, ils appel-
le Siam porte
en-

àter ce que ces
quelle langue ils
c qu'il les donne
Remarquez
e nous donnons
aussi des noms
faudroit dire le
nos, des *Magols*.



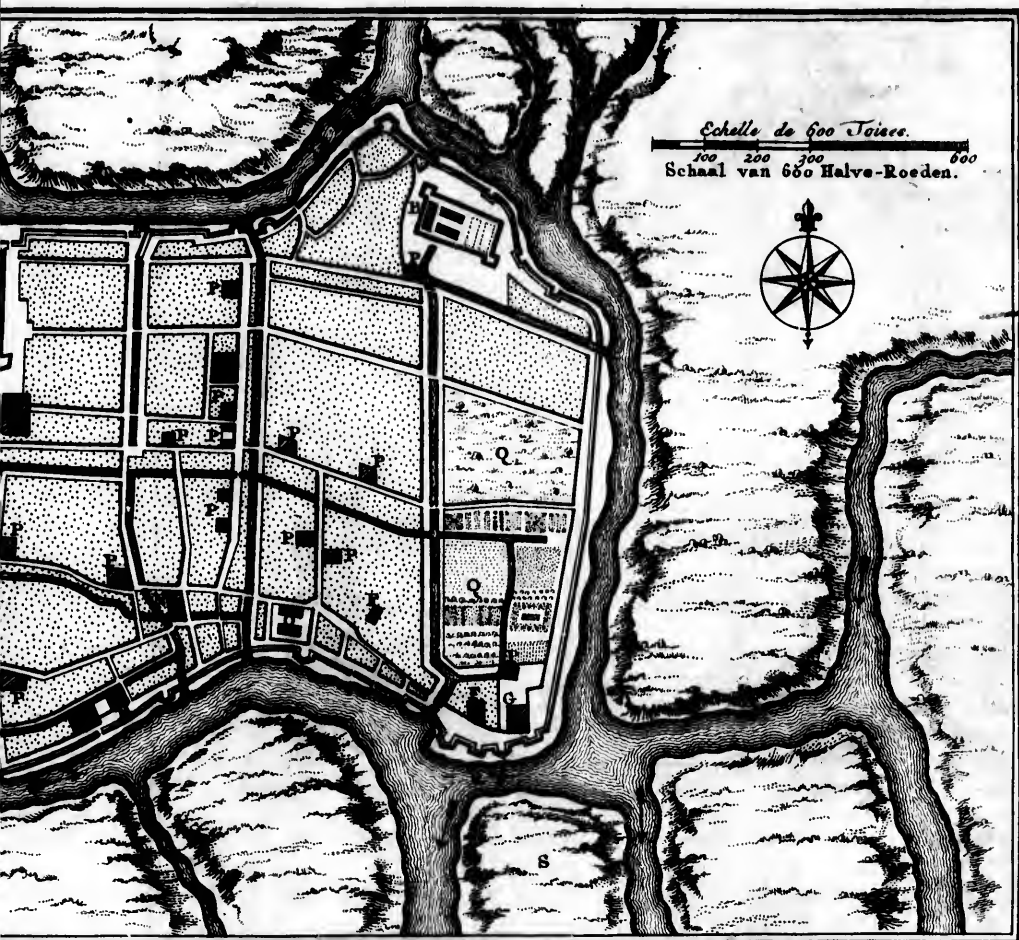


J. B. Dinec.

PLAN DE LA VILLE DE SIAM,
CAPITALE du ROYAUME de ce nom;
Levé par un Ingenieur François en 1687.

HOO
 Door

- | | |
|--|---|
| <p>A } <i>Le grand Palais.</i>
 Het groot Paleis.</p> <p>B } <i>Petit Palais du Roi.</i>
 Klein Koninglyk Paleis.</p> <p>C } <i>Pagode où le Roi de Siam régnant alors avoit été élevé.</i>
 Pagode waarin de toen regeerende Koning was
 opgevoed geworden.</p> <p>D } <i>Grande Pagode.</i>
 Grootte Pagode.</p> <p>E } <i>Grande Pagode Royale nommée Nap-pe-tat.</i>
 Grootte Koninglyke Pagode genaamt Nap-pe-tat.</p> <p>F } <i>Pagodes Chinoises.</i>
 Chineefse Pagoden.</p> | <p>G } <i>Collège Constantin.</i>
 Constantyns Collegie.</p> <p>H } <i>Pagode Royale.</i>
 Koninglyke Pagode.</p> <p>I } <i>l'Evêché.</i>
 t' Bisdom.</p> <p>K } <i>Pagode de la feuë Reine.</i>
 Pagode van wylen de</p> <p>L } <i>Loge des François.</i>
 Franse Logie.</p> <p>M } <i>Nouvelle Loge des François.</i>
 Nieuwe Franse Logie.</p> |
|--|---|

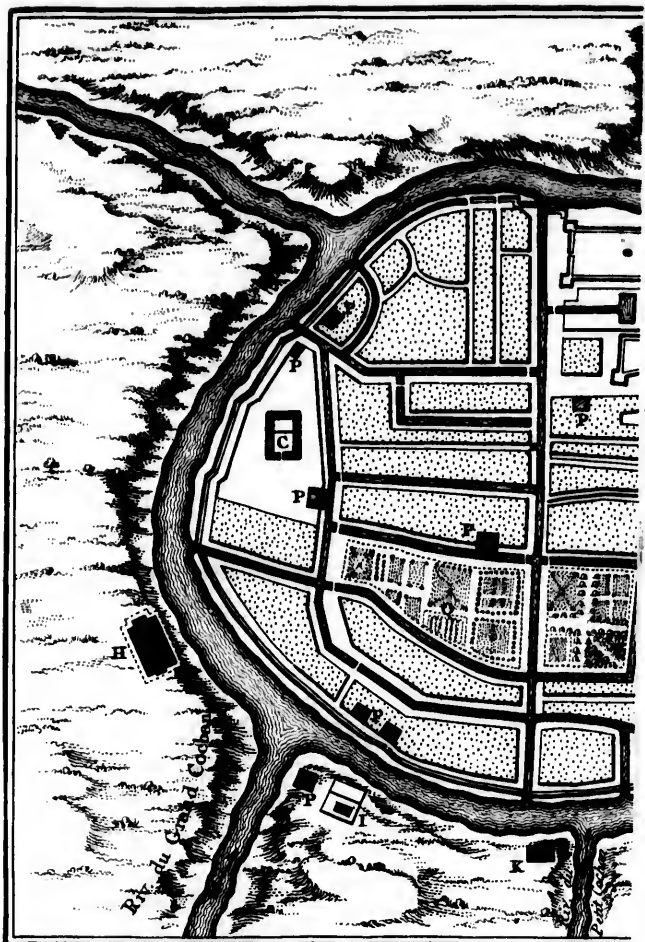


M,
om;
7.

PLATTE GROND VAN SIAM,
HOOFD STAD des KONINGRYKS van dien naam;
Door eenen Franssen Ingenieur opgenoomen A^o 1687.

- G } Collège Constantin.
- } Constantyns Collegie.
- H } Pagode Royale.
- } Koninglyke Pagode.
- I } l'Érèche.
- } t' Bisdóm.
- K } Pagode de la feuë Reine.
- } Pagode van wylen de Koningin.
- L } Loge des François.
- } Franse Logie.
- M } Nouvelle Loge des François.
- } Nieuwe Franse Logie.

- N } Hôtel des Ambassadeurs de France.
- } t'Hof van de Franssen Gesanten.
- O } Hôtel de Phaucon ou Constance.
- } Phaucons-Hof.
- P } Toutes les autres Pagodes.
- } Alle de andere Pagoden.
- Q } Quartiers Champêtres.
- } Groen gewassen Plaatsen.
- R } Le Port.
- } De Haven.
- S } Isle Hollandoise.
- } Hollands Eiland.



J. J. S. de Vries.

PLAN DE LA VILLE DE S
CAPITALE du ROYAUME de
Levé par un Ingenieur Francois et

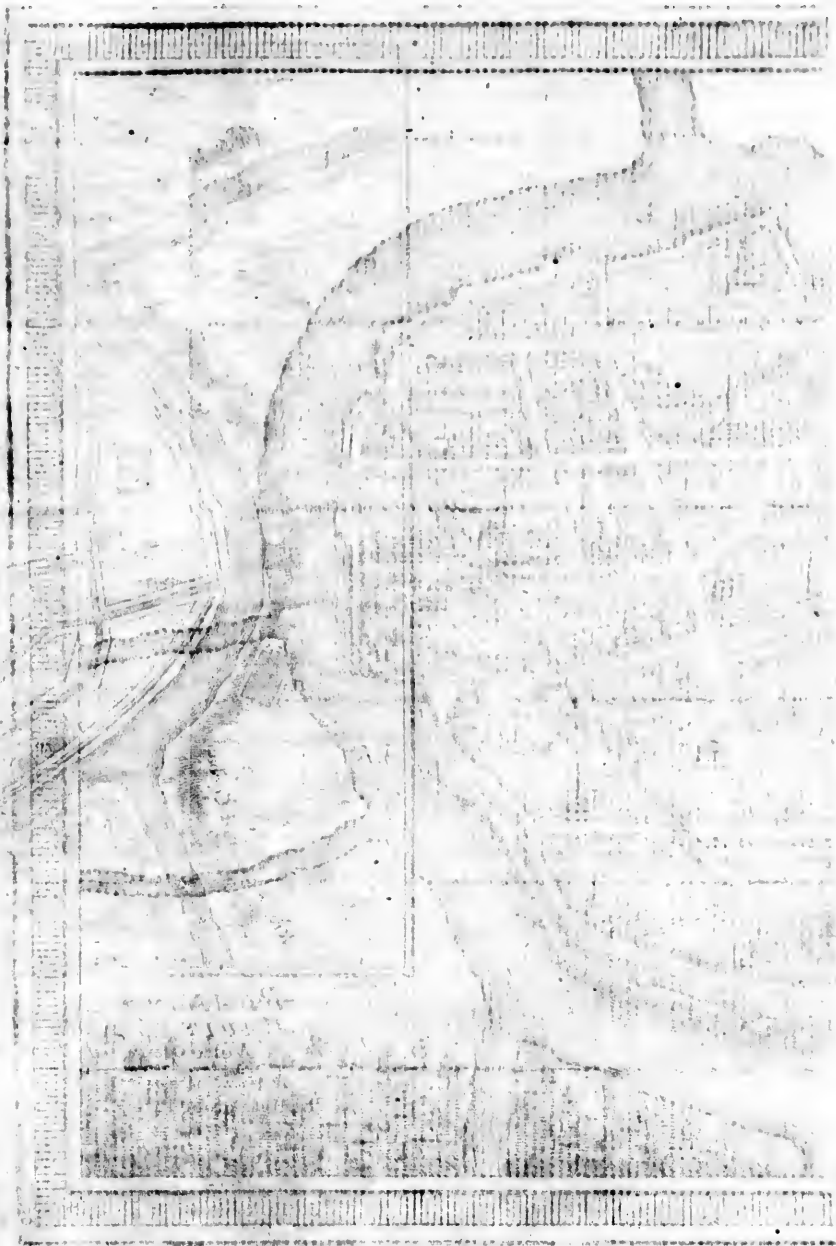
- Le grand Palais.*
A } Het groot Paleis.
Petit Palais du Roi.
B } Klein Koninglyk Paleis.
Pagode où le Roi de Siam régnant alors avoit été élevé
C } Pagode waarin de toen regeerende Koning was
 opgevoed geworden.
Grande Pagode.
D } Groote Pagode.
Grande Pagode Royale nommée Nap-pe-tat.
E } Groote Koninglyke Pagode genaamt Nap-pe-tat.
Pagodes Chinoises.
F } Chineese Pagoden.



DE S
E de
ncpis ei

it in dori
g was

pe-lat.



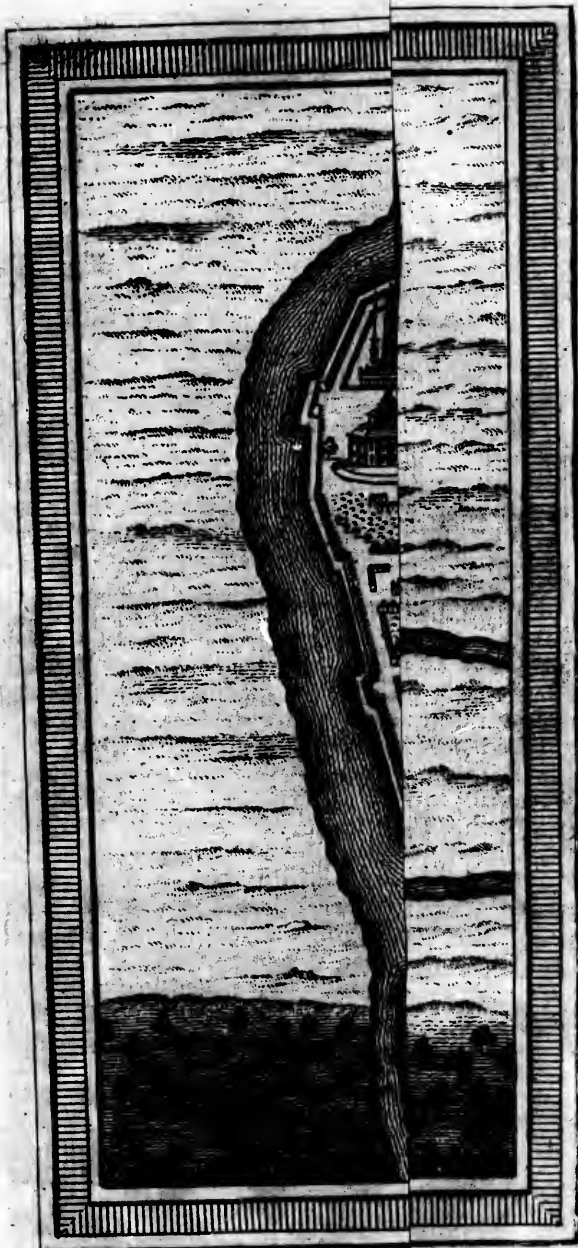


J. V. Schley dir.

JUDIA,
Capitale de Siam . III Hoofd-



JUDIA,
de Siam . || Hoofd-*Stad* van Siam .



J. N. Schley del.

entr'e
Judea
 L'on
 affecter
 bles, &
 de l'im
 chard,
 que à la
 leur pre
 te-quatr
 On igno
 hommes
 s'y est p
 ce doute
 tre comm
 Loix for
 moins de
 te que le
 Si l'o
 les paroi
 renouvel
 duisent,
 bere, de
 ter, que
 défrichée
 tent le p
 & qu'on
 CEPE
 lé de fan
 voisinage
 berté du
 de la Coc
 à Siam u
 de s'y ét
 différent
 C'est du
 être faut
 aux Indi

(o) Ger
 vaume de
 historique
 Voyage de
 le Lecteur.
 (p) Voy
 tères d'écr
 Mais le rai
 langues pou

entr'eux le nom de *Sy-io-thi-ya*, dont les Etrangers ont fait *India*, *Judia*, *Judea* & *Odiaa*.

L'ORIGINE des Siamois n'est pas plus certaine que celle de leur nom. Ils affectent eux-mêmes de cacher leur Histoire, qui est d'ailleurs pleine de fables, & dont les livres sont en petit nombre, parce qu'ils n'ont pas l'usage de l'impression. L'année 1685, qui est celle du premier Voyage de Tachard, passoit parmi eux pour la 2229 de leur Ere, dont ils prennent l'époque à la mort de *Sommona-Codom*, Auteur de leur Religion. Ils font régner leur premier Roi en 1300 de cette Ere; & dans l'espace de neuf cens trente-quatre ans, ils comptent cinquante-deux Rois de différentes races (o). On ignore d'ailleurs s'ils ne font qu'un seul Peuple, descendu des premiers hommes qui ont habité le Pays; ou si dans la suite quelque autre Nation ne s'y est pas établie, malgré les premiers Habitans; & la principale raison de ce doute vient des deux langues dont ils ont l'usage: l'une vulgaire, & l'autre connue seulement des Sçavans (p). Ils assurent eux-mêmes que leurs Loix sont étrangères & leur viennent du Pays de Laos: mais il y a d'autant moins de fond à faire sur cette tradition, que celle des Peuples de Laos porte que leurs Rois & la plupart de leurs Loix viennent de Siam (q).

Si l'on considère la situation du Pays, dont les terres sont si basses qu'elles paroissent échappées miraculeusement à la Mer, les inondations qui s'y renouvellent tous les ans, le nombre presque infini d'insectes qu'elles y produisent, & la chaleur excessive du climat, il est difficile, suivant la Loubere, de se persuader que d'autres hommes ayent pu se résoudre à l'habiter, que ceux qui sont venus du voisinage à mesure que les terres ont été défrichées. Il y a donc beaucoup d'apparence que les Siamois qui habitent le plat-pays, descendent de ceux qui occupent les montagnes du Nord, & qu'on distingue encore par le nom de *Tai-yai*; ou de *Grands Siamois* (r).

CEPENDANT on remarque aujourd'hui que le sang Siamois est fort mêlé de sang étranger. Sans compter les Peguans & ceux de Laos, que le voisinage peut faire regarder comme une même Nation, il paroît que la liberté du Commerce, & les Guerres de la Chine, du Japon, du Tonquin, de la Cochinchine, & des autres parties de l'Asie Méridionale, ont amené à Siam un grand nombre de Négocians ou de Fugitifs, qui ont pris le parti de s'y établir. On compte, dans la Capitale, jusqu'à quarante Nations différentes, qui habitent différens quartiers de la Ville ou des Fauxbourgs. C'est du moins à ce nombre que les Siamois les font monter. Mais peut-être faut-il le regarder comme une de ces exagérations, qui sont familières aux Indiens. La Loubere rend témoignage, que les Députés des Etrangers, qu'on

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Chronologie
& origine des
Habitans.

Mélange
d'Etrangers.

On compte
à Siam qua-
rante Nations
différentes.

(o) *Gervaise* a donné l'Histoire du Royaume de Siam; & *Van Vliet* une Relation historique du même Pays, qui est à la fin du Voyage de Perse de *Herbert*. On y renvoie le Lecteur.

(p) Voyez ci-dessous l'article des caractères d'écriture & de la langue Siamoise. Mais le raisonnement tiré de la pluralité des langues pourroit se faire de toutes les Con-

trées des Indes; car elles ont toutes, comme Siam, deux, ou plusieurs langues, dont l'une n'est employée que dans les Livres, & par les Sçavans.

(q) Description de la Loubere, pag. 25 & précédentes.

(r) Les autres se nomment *Tay-noè*, ou *Petits Siamois*. La Loubere, pag. 18 & 28.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

qu'on appelle à Siam *les quarante Nations*, étant venus le saluer en qualité d'Envoyé de France, il ne compta que vingt-&-une Nations différentes (s). Il ajoûte que la Ville & le Pays n'en sont pas plus peuplés. Les Siamois tiennent tous les ans un compte exact des hommes, des femmes & des enfans: & dans un Royaume d'une si grande étendue, ils n'avoient trouvé, la dernière fois, de leur propre aveu, que dix-neuf cens mille ames. A la vérité, il n'y faut pas comprendre un grand nombre de Fugitifs, qui se retirent dans les forêts, pour se mettre à couvert de l'oppression des Grands (t).

Figure des
Siamois.

LES Habitans naturels du Pays sont plutôt petits que grands, mais ils ont le corps bien fait. La figure de leur visage, dans les hommes comme dans les femmes, tient moins de l'ovale que de la losange. Il est large & élevé par le haut des joues, mais tout d'un coup leur front se rétrécit, & se termine presqu'autant en pointe que le menton. Ils ont les yeux petits, d'une vivacité médiocre. Le blanc en est ordinairement jaunâtre. Leurs joues sont creuses, parcequ'elles sont trop élevées par le haut; leur bouche grande, leurs lèvres grosses & pâles, & leurs dents noircies par l'usage du bétel. Leur teint est grossier, d'un brun mêlé de rouge; à quoi le hâle contribue autant que la naissance. Ils ont le nez court & arrondi par le bout, & les oreilles fort grandes. C'est une partie essentielle de leur beauté que la grandeur des oreilles; & ce goût est commun à tous les Orientaux, avec cette différence, que les uns tirent leurs oreilles par le bas pour les allonger, & ne les percent qu'autant qu'il est nécessaire pour y mettre des pendans; au-lieu que d'autres, après les avoir percées, aggrandissent le trou peu-à-peu, en y mettant des bâtons dont ils augmentent par degrés la grosseur, comme dans le Royaume de Laos, jusqu'à pouvoir y passer le poing. Celles des Siamois sont naturellement grandes, sans que l'art y contribue. Ils ont les cheveux noirs, grossiers & plats. L'un & l'autre sexe les porte si courts, qu'ils ne descendent autour de leur tête qu'à la hauteur des oreilles. Les jeunes gens à marier, sans distinction de sexe, ont l'usage de les tondre au cizeau, fort près du haut de la tête, & d'en arracher au-dessous un petit cercle de l'épaisseur de deux écus, sous lequel ils laissent croître le reste jusqu'aux épaules. Les femmes ne mettent aucun fard. Mais la Loubere ayant observé qu'un Seigneur avoit les jambes bleues, d'un bleu mat, tel qu'il reste après l'action de la poudre à tirer, on lui apprit que c'étoit une distinction particulière aux Grands, qui ont plus ou moins de bleu, suivant leur dignité, & que le Roi de Siam étoit bleu depuis la plante des pieds jusqu'au creux de l'estomac. Cependant d'autres l'assurèrent que c'étoit moins par grandeur que par superstition.

Comment
ils portent
leurs che-
veux.Leur habil-
lement com-
mun.

LES Siamois sont presque nus. Ils vont nus-piés & nue-tête. La bien-séance leur fait porter seulement, autour des reins & des cuisses, jusqu'au dessous du genou, une pièce de toile peinte, d'environ deux aunes & demie de long. Quelquefois, au lieu d'une toile peinte, c'est une étoffe de soye, ou simple, ou bordée d'une broderie d'or ou d'argent.

LES

(s) *Ibidem*, pag. 29.

(t) Voyez le second Voyage du Père Tachard.

uer en qualité
différentes (c).

Les Siamois
mes & des en-
voient trouvé,
ille ames. A
Fugitifs, qui
oppression des

nds, mais ils
ommes comme
Il est large &
è rétrécit, &
es yeux petits,
unâtre. Leurs
; leur bouche
par l'usage du
à quoi le hâle
arrondi par le
e de leur beau-
ous les Orien-
par le bas pour
pour y mettre
aggrandissent
ent par degrés
voir y passer le
que l'art y con-
& l'autre sexe
qu'à la hauteur
exe, ont l'u-
d'en arracher
lequel ils laif-
ent aucun fard.
ambes bleues,
tirer, on lui
qui ont plus on
étoit bleu de-
ndant d'autres
on.

nue-tête. La
s cuiffes, jus-
on deux aunes
c'est une étof-
argent.

LES



FEMME SIAMOISE. || MANDARIN SIAMOIS.
SIAMSE VROUW. || SIAMSE MANDARYN.

LES
 qui leur
 tillent
 gnité,
 chemise
 voir l'e
 d'envir
 Le corp
 pagne,
 quelque
 nière de
 les bout
 LE F
 ches so
 chemise
 Il n'est p
 donne lu
 Il leur d
 la gue re
 dix bou
 & si cou
 ral, à S
 se, font
 teintes d
 mes ave
 LE bo
 le Roi &
 est orné
 ciers ont
 tinction
 leurs Tri
 cher ave
 tent pou
 LES M
 pointus,
 mens, p
 nes du p
 les pieds
 s'en fait
 nues du
 leil, ou
 fur les R
 Il y a
 leur pag
 ber dans
 la moitié
 en y repa

Les Mandarins portent, avec leur pagne, une chemise de mousseline qui leur sert de veste ou de juste-au-corps. Ils la dépouillent & se l'entortillent au milieu du corps, quand ils abordent un Mandarin supérieur en dignité, pour lui témoigner qu'ils sont disposés à recevoir ses ordres. Ces chemises n'ont pas de collet. Elles sont ouvertes par devant, & laissent voir l'estomac. Les manches tombent presque jusqu'au poignet, larges d'environ deux pieds de tour, sans être froncées par le bas ni par le haut. Le corps en est si étroit, que ne pouvant passer & descendre par-dessus le pagne, il s'y arrête par plusieurs plis. Dans l'hiver, les Seigneurs mettent quelquefois, sur leurs épaules, une pièce d'étoffe ou de toile peinte, en manière de manteau, ou en forme d'écharpe, dont ils passent assez glamment les bouts autour de leurs bras.

Le Roi de Siam porte une veste de quelque beau brocard, dont les manches sont fort étroites & lui viennent jusqu'au poignet. Elle est sous sa chemise, qui est ordinairement garnie de dentelle ou de point d'Europe. Il n'est permis à personne de porter cette sorte de veste, si le Roi ne la donne lui-même. C'est un présent qu'il ne fait qu'à ses principaux Officiers. Il leur donne quelquefois aussi une veste d'écarlate, qui ne doit servir qu'à la guerre ou à la chasse, & qui descend jusqu'aux genoux, avec huit ou dix boutons par-devant. Les manches en sont larges, mais sans ornement; & si courtes qu'elles n'atteignent point aux coudes. C'est un usage général, à Siam, que le Roi & tous ceux qui le suivent à la guerre ou à la chasse, sont vêtus de rouge. Les chemises même qu'on donne aux Soldats, sont teintes de cette couleur. Aux jours de cérémonie, ils paroissent sous les armes avec cet ornement.

Le bonnet blanc, haut & pointu, est une coëffure de cérémonie, que le Roi & ses Officiers portent également. Mais le bonnet du Roi de Siam est orné d'un cercle ou d'une couronne de pierreries; & ceux de ses Officiers ont divers cercles d'or, d'argent ou de vermeil doré, qui font la distinction de leurs dignités. Ils ne les portent que devant le Roi, ou dans leurs Tribunaux, ou dans les occasions d'éclat. Leur usage est de les attacher avec un cordon, qui leur passe sous le menton; & jamais ils ne les ôtent pour saluer.

Les Mahométans leur ont porté l'usage des *Babouches*; espèce de souliers pointus, sans talon & sans quartier. Ils les quittent à la porte des appartemens, pour n'y porter aucune saleté. Mais, devant le Roi & les personnes du plus haut rang, le respect est une autre raison qui les oblige d'avoir les pieds nus. Ils n'estiment les chapeaux que pour les voyages. Le Roi s'en fait faire de toutes sortes de couleurs. Ces délicatesses sont peu connues du Peuple, qui ne daigne pas se couvrir la tête contre l'ardeur du Soleil, ou qui n'emploie qu'un peu de toile. Encore ne prend-il ce soin que sur les Rivières, où la réflexion est plus incommode.

Il y a quelque différence dans l'habillement des femmes. Elles attachent leur pagne autour du corps, comme les hommes; mais elles le laissent tomber dans sa largeur, pour former une juppe étroite qui leur descend jusqu'à la moitié des jambes; au-lieu que les hommes le relèvent entre les cuisses, en y repassant l'un des deux bouts, qu'ils laissent plus long que l'autre, & qu'ils

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Habit des
Grands.

Habit du Roi.

Coëffure.

Chaussures.

Habillement
des femmes.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Leur mo-
destie.Elle éclate
jusques dans
les châti-
mens.Autres pa-
tures.Propreté
des Siamois.

Leurs bains.

qu'ils font tenir par derrière à leur ceinture. L'autre bout pend par-devant; & n'ayant point de poche, ils y nouent souvent leur bourse de bétel, à peu près comme on noue quelque chose dans le coin d'un mouchoir. Les plus propres portent deux pagnes l'un sur l'autre, pour conserver un air de netteté & de fraîcheur à celui qui est par-dessus. Au pagne près, les femmes sont tout-à-fait nues. Elles n'ont pas l'usage des chemises de mouffeline. Dans les conditions relevées, elles portent l'écharpe, dont elles font quelquefois passer les bouts autour de leurs bras. Mais le bel air est de la mettre simplement sur leur sein par le milieu, d'en abattre un peu les plis, & d'en laisser pendre les deux bouts derrière, par-dessus les épaules. Cette nudité ne les rend point immodestes. Il y a peu de Pays, où les Habitans des deux sexes ayent plus de répugnance à montrer les parties de leur corps que l'usage les oblige de cacher. Pendant que les Envoyés de France étoient à Siam, il fallut donner aux Soldats François des pagnes pour le bain. On ne put faire cesser autrement les plaintes du Peuple, qui ne s'accoutumoit point à les voir entrer nus dans la Rivière (v).

LES Enfans vont sans pagne, jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. Mais quand ils l'ont une fois pris, on ne les découvre point pour les châtier. C'est une extrême infamie, en Orient, d'être frappé à nud sur les parties du corps qui sont ordinairement cachées; & peut-être est-ce de-là que vient l'usage du bâton pour les châtimens: le fouet, ni les verges, ne se feroient pas assez sentir par-dessus les habits. Les Siamois ne quittent pas même leurs habits pour se coucher. Ils ne font du moins que changer de pagne, comme ils en changent pour se baigner dans leurs Rivières. Les femmes s'y baignent comme les hommes, & s'exercent comme eux à la nage.

LES pagnes d'une certaine beauté, c'est-à-dire, de soye brodée, ou de toile peinte fort fine, ne sont permis qu'à ceux qui les reçoivent du Roi. C'est un usage commun de porter des bagues aux trois derniers doigts de chaque main, sans aucune règle qui en borne le nombre. Les colliers ne sont pas connus à Siam: mais les femmes & les enfans de l'un & l'autre sexe y connoissent l'usage des pendans d'oreilles. Ils sont ordinairement en forme de poire, d'or ou d'argent, ou de vermeil doré. Les jeunes garçons & les jeunes filles de bonne maison portent des bracelets, mais seulement jusqu'à l'âge de six ou sept ans. Ils ont aussi des anneaux d'or ou d'argent, ou de vermeil doré, aux bras & aux jambes.

LES Siamois sont d'une extrême propreté. Ils se parfument en plusieurs endroits du corps. Ils mettent sur leurs lèvres une espèce de pomade parfumée, qui leur donne encore plus de pâleur qu'elles n'en ont naturellement. Ils se baignent trois ou quatre fois le jour, & plus souvent. C'est une de leurs politesses, de ne pas faire de visite un peu grave sans être lavés. Ils se font alors une marque blanche sur le haut de la poitrine, avec un peu de craye, pour faire connoître qu'ils sortent du bain.

Ils ont deux manières de le prendre; l'une en se mettant dans l'eau comme nous; l'autre, en se faisant répandre de l'eau sur le corps à diverses reprises. Cette seconde sorte de bain dure quelquefois plus d'une heure. Ils

n'ont

(v) La Loubere, *ibidem*, pag. 78.

n'ont
que n
de se
leurs
de la
temen
en on
mais l
se don
ongles
quête
barbe.

Si le
leurs lo
pauvre
font pe
bamboo
comble
de la t
autant.

au trav
ble écha
étales
peuvent
soutenu

C'ES
logés ch
a point
fie. L'
lequel c
gois, q
Siamois
sons qu'
sans agr
vertes c
fice, m
toiles p
mités to
plus fine
étendu d
mais san
les Chine
voyés da
virent ne

(*) I
XII.

n'ont pas besoin de faire chauffer l'eau pour leurs bains domestiques, parce que naturellement elle demeure toujours assez chaude. Quoiqu'ils affectent de se noircir les dents, le soin qu'ils en prennent est extrême. Ils lavent leurs cheveux avec des eaux & des huiles parfumées. Ils ont des peignes de la Chine, qui ne sont qu'un amas de pointes, ou de dents, liées étroitement avec du fil d'archal. Ils s'arrachent la barbe; & naturellement ils en ont peu; mais ils se contentent de rendre leurs ongles nets, sans jamais les couper. La Loubere vit des Danseuses de profession, qui pour se donner de la grace, s'étoient ajusté, aux bouts des doigts, de longs ongles de cuivre jaune; on sçait qu'à la Chine, du moins avant la conquête des Tartares, on ne se coupoit ni les ongles, ni les cheveux, ni la barbe.

Si les Siamois sont simples dans leurs habits, ils ne le sont pas moins dans leurs logemens, dans leurs meubles & dans leur nourriture; riches dans une pauvreté générale, puisqu'ils savent se contenter de peu. Leurs maisons sont petites, mais accompagnées d'assez grands espaces. Des clayes de bambou fendu, souvent peu serrées, en font les planchers, les murs & les combles. Les piliers, sur lesquels elles sont élevées, pour éviter l'inondation, sont des bambous plus gros que la jambe. Leur hauteur, au-dessus de la terre, est d'environ treize pieds, parceque l'eau s'élève quelquefois autant. Le nombre des piliers est de quatre ou six, sur lesquels ils mettent au travers d'autres bambous, au lieu de poutres. L'escalier est une véritable échelle, qui pend en dehors, comme celle de nos moulins à vent. Les étables mêmes sont en l'air, avec des rampes de clayes, par où les animaux peuvent y monter. Le foyer des maisons est une corbeille pleine de terre, soutenue comme un trepied, sur trois bâtons (*).

C'EST dans des édifices de cette nature que les Envoyés de France furent logés chaque nuit, en remontant depuis la Mer jusqu'à la Capitale. Il n'y a point d'Hôtelleries dans le Royaume de Siam, ni dans aucun Etat de l'Asie. L'hospitalité n'y est point connue; ce qui paroît venir du soin avec lequel chacun s'efforce de cacher ses femmes. La Loubere parle d'un François, qui s'avisa de tenir auberge: mais il ne put inspirer le même goût aux Siamois; & jamais il ne vit entrer chez lui que des Européens. Les maisons qu'on bâtit pour les Envoyés, sur le bord de la Rivière, n'étoient pas sans agrémens & sans commodité. Des clayes posées sur des piliers & couvertes de nattes de jonc, faisoient non-seulement le plancher de chaque édifice, mais celui des cours. La salle & les chambres étoient tapissées de toiles peintes, avec des plat-fonds de mousseline blanche, dont les extrémités tombaient en pente. Les nattes des appartemens étoient beaucoup plus fines que celles des cours; & dans les chambres de lit, on avoit encore étendu des tapis par-dessus les nattes. La propreté régnoit de toutes parts, mais sans magnificence. A Bancok, à Siam, à Louvo, où les Européens, les Chinois & les Mores ont bâti des maisons de brique, on logea les Envoyés dans des maisons Siamoises qui n'avoient pas été bâties pour eux. Ils virent néanmoins deux maisons de brique, que le Roi de Siam avoit commencé

(*) Ils ne font pas leur feu dans les maisons, mais dans les cours. R. d. E.
XII. Part.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Leur Ar-
chitecture &
leurs Mai-
sons.

Auberge
Françoise à
Siam.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Maisons
des Grands.Maisons de
brique des
Européens,
des Mores &
des Chinois.Précautions
contre la cha-
leur.Palais du
Roi & ses
Temples.Escaliers &
Portes.

mencé à faire bâtir pour les Ambassadeurs de France & de Portugal: mais elles n'étoient pas achevées; sans doute, parce qu'il y avoit peu d'apparence qu'elles dussent être souvent habitées (y).

LES grands Officiers de la Cour ont des maisons de menuiserie, qu'on prendroit pour de grandes armoires, où ne logent que le maître, sa principale femme & leurs enfans. Chacune des autres femmes, avec ses enfans, & chaque esclave avec sa famille, ont de petits logemens séparés, mais renfermés dans la même enceinte de bambou, qui composent autant de ménages différens. Un étage leur suffit, parce qu'ils ne sont pas gênés par l'espace. Les Européens, les Chinois & les Mores bâtissent des maisons de brique. On voit à côté de ces grands édifices, des appentis, en forme de hangars ouverts, qui arrêtent le Soleil sans ôter l'air. D'autres ont des corps de logis double, qui reçoivent le jour l'un de l'autre, & qui se communiquent l'air avec moins de chaleur. Les chambres sont grandes & bien percées. Celles du premier étage ont des vûes sur la salle basse, que son exhaussement devoit faire nommer fallon, & qui est quelquefois entourée de bâtimens par lesquels elle reçoit son unique jour. C'est proprement à cette salle qu'on donne le nom de *Divan*, mot Arabe, qui signifie *Salle de Conseil* ou de *Jugement*. Mais il y a d'autres fortes de Divans, qui étant bâtis de trois côtés, manquent d'un quatrième mur, du côté par lequel le Soleil doit moins donner dans le cours de l'année (z). Devant cette ouverture, on élève un appentis de la hauteur du toit. L'intérieur du Divan est souvent orné, du haut en bas, de petites niches où l'on met des vases de porcelaine. Sous l'appentis, on fait quelquefois jaillir une petite fontaine.

LE Palais de Siam, celui de Louvo, & plusieurs Pagodes, sont aussi de brique; mais ces Palais sont bas, & n'ont qu'un étage, comme les maisons du Peuple. Les Pagodes ne sont pas non plus assez exhaussées, à proportion de leur grandeur. Elles ont moins de jour que nos Eglises. Leur forme d'ailleurs est celle de nos Chapelles, mais sans voute ni plat-fonds: seulement, la charpente qui soutient les tuiles est vernissée de rouge, avec quelques filets d'or. Au reste, les Siamois ne connoissent pas d'autre ornement extérieur, pour les Palais & les Temples, que dans les combles, qu'ils couvrent ou de cette espèce d'étain bas, qu'ils nomment *Calin*, ou de tuiles vernissées de jaune, à la manière de la Chine. Le Palais de Siam ne laisse pas de se nommer *le Palais d'or*, parce qu'il a quelque dorure dans l'intérieur. Leurs escaliers méritent peu d'attention. Celui par lequel on monte au fallon de l'audience à Siam, n'a pas deux pieds de large. Il est de brique, tenant à un mur, du côté droit, & sans aucun appui du côté gauche. Mais les Seigneurs Siamois n'ont besoin de rien pour s'appuyer, puisqu'ils le montent en se traînant sur les mains & sur les genoux; & si doucement, que suivant l'expression de la Loubere, on diroit qu'ils veulent surprendre le Roi leur Maître. La porte du fallon est quarrée, mais basse, étroite & digne de

(y) Voyez le premier Voyage de Tachard, où il explique le dessein du Roi & de son Ministre.

(z) Entre les Tropiques, le Soleil donne par-tout, selon les diverses Saisons.

de l'
tre d
tre q
où le
pitale
CE
n'y a
par ex
reste;
qui la
tre; c
trouve
vre un
des de
de l'au
rées,
bles.
le plus
pour le
MA
des de
nos cle
forme
on peu
une aig
guilles
sont or
lures,
seur sup
T'o
Père T
deux V
sa prop
de la C
Pkab - T
d'une g
Pegu,
structur
est plac
pièces,
té a cer
angles t
jusqu'au
haut s'e
pace vu
cornich

de l'escalier; parce qu'on suppose apparemment que personne n'y doit entrer que prosterné. L'entrée du salon de Louvo est moins basse: mais outre que ce Palais est plus moderne, il passe pour une maison de campagne, où le Monarque affecte moins de grandeur & de majesté que dans la Capitale.

Ce qui fait la véritable dignité des grandes maisons Siamoises, c'est qu'il n'y a point de plain-pié, quoiqu'elles n'ayent qu'un étage. Dans le Palais, par exemple, le logement du Roi & des Dames est plus élevé que tout le reste; & plus une pièce en est proche, plus elle s'élève à l'égard de celle qui la précède. Il y a toujours quelques marches à monter de l'une à l'autre; car les autres se suivent sur une même ligne. La même inégalité se trouve dans les toits, dont l'un est plus bas que l'autre, à mesure qu'il couvre une pièce plus basse. Cette succession de toits inégaux fait la distinction des degrés de grandeur. Le Palais de Siam en a sept, qui sortent ainsi l'un de l'autre. Les grands Officiers en ont jusqu'à trois. Quelques tours carrées, qui s'élèvent en divers endroits du Palais, ont aussi plusieurs combles. On remarque la même gradation dans les Pagodes. De trois toits, le plus élevé est celui sous lequel est placé l'Idole. Les deux autres sont pour le Peuple.

Mais le principal ornement des Pagodes consiste dans plusieurs pyramides de chaux & de brique, dont les plus hautes ne le sont pas moins que nos clochers ordinaires: les plus basses n'ont qu'environ deux toises. Leur forme est ronde; & diminuant peu en grosseur, à mesure qu'elles s'élèvent, on peut dire qu'elles se terminent en dôme. Les basses ont à l'extrémité une aiguille de calin, fort menue & fort pointue; quelques-unes de ces aiguilles diminuent & grossissent quatre ou cinq fois dans leur hauteur. Elles sont ornées, en trois ou quatre endroits de leur contour, de plusieurs canelures, qui diminuant avec l'aiguille, vont se terminer en pointe à la grosseur supérieure, d'où s'élèvent d'autres canelures.

Toutes les remarques de *Kämpfer* s'accordent fort bien avec celles du Père Tachard & de la Loubere; mais il en fit une, qui est échappée à ces deux Voyageurs, & que cette raison même doit faire respecter autant que sa propre importance. Dans une plaine, qui n'est éloignée que d'une lieue de la Capitale, au Nord-Ouest, on voit une fameuse Pyramide, nommée *Pkab-Thon*, ou *Puka-Thon*. Elle fut dressée par les Siamoises, en mémoire d'une grande victoire qu'ils remportèrent dans le même lieu, sur le Roi de Pegu, & qui les affranchit du joug des Peguans. Ce Monument, d'une structure massive, mais magnifique, & de plus de vingt brasses de hauteur, est placé dans un carré ceint d'une muraille basse. Il est composé de deux pièces, posées l'une sur l'autre. Celle de dessous est carrée. Chaque côté a cent & quinze pas de long, & s'élève à plus de douze brasses; trois angles saillans, de la longueur de quelques pas, montent, de chaque côté, jusqu'au sommet. L'Edifice est composé de quatre étages, dont le plus haut s'étrécissant, laisse sur le sommet de celui qui est au-dessous, un espace vuide, autour duquel on peut marcher. Chaque étage est embelli de corniches, agréablement variées. Toutes les galeries, à l'exception de la

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

En quoi
consiste la
dignité des
maisons Sia-
moises.

Principal
ornement des
Pagodes.

Pyramide
Siamoise,
échappée aux
Voyageurs
Français.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

plus basse, sont enfermées de murs, à hauteur d'appui, ornés à chaque coin de belles colonnes. L'angle du milieu de chaque étage représente le frontispice du Bâtiment, & surpasse les autres en beauté, sur-tout par sa pointe, qui parut magnifique à l'Auteur. Au milieu se présente l'escalier, qui conduit à la surface supérieure, sur laquelle est posée la seconde pièce, & qui a soixante-quatorze marches, chacune de la hauteur de neuf pouces, & longue de quatre pas. La seconde pièce de la Pyramide est posée sur la surface de la première, qui est quarrée, & dont chaque côté a trente-six pas de long. Elle avance au milieu, par goût d'ornement, & n'en est pas moins enfermée, comme le reste, d'un mur fort propre, à hauteur d'appui, avec une galerie large de cinq pas, pour marcher à l'entour. L'escalier se termine à cette galerie, & chaque côté de l'entrée est orné de colonnes. Le piédestal de la seconde pièce est un octogone, dont les huit faces sont de différentes longueurs. Elle a ses corniches, peu différentes de celles de la pièce inférieure, & hautes de quelques brasses. Elle monte ensuite en forme de clocher, sur le haut duquel on voit plusieurs colonnes courtes, à quelque distance les unes des autres, avec un espace vuide entr'elles. Ces colonnes soutiennent un tas de globes, qui s'élèvent en pointe, & dont les diamètres diminuent, à proportion de la hauteur. Enfin, tout le Monument se termine par une aiguille fort longue, & si déliée, qu'on est surpris qu'elle puisse résister aux injures du tems. Le voisinage offre quelques Temples & quelques Collèges de Talapeins, environnés de murailles de brique. Les Temples sont d'une fort belle structure, & couverts de plusieurs toits, soutenus par des colonnes (a). Il doit paroître fort étonnant, que des Voyageurs aussi curieux que Tachard & la Loubere, n'aient pas eu la moindre connoissance de cette merveilleuse Pyramide (b).

L'intérieur
des Palais du
Roi n'est pas
connu.

L'INTÉRIEUR des Palais du Roi de Siam est peu connu des Etrangers. Suivant la Loubere, il ne l'est pas moins des Grands de la Nation; du moins, s'il est vrai, comme on l'en assura, que personne ne pénètre plus loin que la salle de l'Audience & celle du Conseil (c), qui ne sont que deux premières pièces d'un grand corps de bâtiment, sans aucune sorte d'antichambre. Tachard fut introduit dans quelques appartemens plus enfoncés, sur-tout à Louvo; mais il ne s'arrête point à les décrire, par respect apparemment pour l'usage qui en défend l'entrée. Il convient lui-même que les Palais du Roi ne sont habités que par ses Femmes & par ses Eunuques. Lorsque les Envoyés de France dinèrent au Palais de Siam, ce fut dans une cour fort agréable, sous de grands arbres, au bord d'un réservoir. A Louvo, ils dinèrent dans une salle du Jardin, dont les murs étoient revêtus d'un ci-
ment

(a) *Kampfer*, Tom. I. pag. 28. Cet Auteur donne la description de quelques autres Edifices; mais ils ne l'emportent pas sur ceux que le Père Tachard a décrits. D'ailleurs, ce Missionnaire ne s'étoit pas propo-

sé de décrire tous les Edifices du Royaume de Siam.

(b) Nous avons encore détaché cet article du Tome X. de l'Édition de Paris. R. d. E.

(c) La Loubere, pag. 97.

ment
Elle
fix pi
d'eau
ajutag
du fo
abbais
sieurs
Le to
Mand
foncti
dre le
découv
certain
mêmes
LE
petits,
person
d'arbre
de simp

COM
forêts,
que d'é

LES
riches
mois es
La plûp
un plat
jonc, p
ne les r
personn
ou de l
te (f).

ILS
couteau
porcela
ou vern
ciles.
& la plû
attaché
fort pro

(d) La
(e) On
ge du Père
ques autres
des plus b

ment fort blanc & fort poli. Cette salle avoit une porte à chaque bout. Elle étoit entourée d'un fossé, large de deux à trois toises, & de cinq ou six pieds de profondeur, dans lequel il y avoit une vingtaine de petits jets-d'eau, à distances égales, qui jaillissoient en arrosoir, c'est-à-dire, par des ajutages percés de trous fort petits, mais seulement à la hauteur des bords du fossé, parce-qu'au lieu d'élever les eaux, on avoit creusé la terre pour abaisser les bassins. Au milieu du jardin & dans les cours, on voit plusieurs de ces salles isolées, qui sont entourées d'un mur à hauteur d'appui. Le toit porte sur des piliers plantés dans le mur. Ces lieux sont pour les Mandarins importans, qui s'y tiennent assis les jambes croisées, pour les fonctions de leurs charges, ou pour faire leur cour, c'est-à-dire pour attendre les ordres du Prince. Les Mandarins moins considérables sont assis à découvert, dans les cours ou dans les jardins: & lorsqu'ils apprennent, par certains signaux, que le Roi peut les voir, quoiqu'ils ne le voyent pas eux-mêmes, ils se prosternent tous sur les genoux & sur les coudes (d).

LE Jardin de Louvo n'est pas fort spacieux. Les compartimens en sont petits, & formés par des briques. Les allées ne peuvent tenir plus de trois personnes de front. Mais tout étant planté de fleurs & de diverses sortes d'arbres, le mélange des fallons & des jets-d'eau lui donne un air agréable de simplicité & de fraîcheur.

COMME le Roi fait souvent des chasses de plusieurs jours, il a dans les forêts, des Palais de bambou, ou plutôt des tentes fixes, qui n'ont besoin que d'être meublées pour le recevoir (e).

LES meubles du Roi de Siam sont les mêmes, à peu près, mais plus riches & plus précieux, que ceux des Particuliers. Le bois de lit des Siamois est un châssis fort étroit & natté, mais sans dossier & sans quenouilles. La plupart n'ont pas même d'autre lit qu'une natte de jonc. Leur table est un plateau sans pied, à bords relevés. Leurs sièges sont des nattes de jonc, plus ou moins fines. Ils ne peuvent avoir des tapis de pied, s'ils ne les reçoivent du Roi; & ceux de drap uni sont fort honorables. Les personnes riches ont des coussins pour s'appuyer. Ce qui est de foye ou de laine, en Europe, est à Siam de toile de coton blanche ou peinte (f).

ILS n'ont à table, ni nappe, ni serviette, ni cuillère, ni fourchette, ni couteau. On leur sert les morceaux tout coupés. Leur vaisselle est de porcelaine ou d'argile, avec quelques vases de cuivre. Le bois simple ou vernissé, le coco & le bambou, sont la matière de leurs autres ustensiles. S'ils ont quelques vases d'or ou d'argent, c'est en petit nombre; & la plupart les tiennent de la libéralité du Roi, ou comme un meuble attaché à leurs charges. Leurs seaux à puiser de l'eau sont de bambou, fort proprement entrelassés. Le Peuple, dans les marchés, cuit son riz dans

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Jardin de
Louvo.

Palais de
chasse dans
les forêts.

Meubles des
Siamois.

Vaisselle
des Siamois.

(d) La Loubere, pag. 98 & précédentes.

(e) On peut voir, dans le second Voyage du Père Tachard, la description de quelques autres Palais, & dans le premier, celle des plus belles Pagodes de Siam.

(f) La Loubere donne une liste des ustensiles, meubles, armes, habits, &c. des Siamois, avec les noms dans leur longueur, Tom. II. pag. 50 & suiv.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Meubles du
Roi.Vaisselle
royale.Alimens
communs du
Pays.

dans un coco qui brule en même-tems, & qui par conséquent ne sert qu'une fois: mais le riz achève de cuire, avant que le coco soit tout-à-fait consommé (g).

LES fallons, que les Envoyés de France virent dans les Palais de Siam & de Louvo, étoient revêtus d'un lambris vernissé de rouge, avec quelques filets & quelques feuillages d'or. Les planchers étoient couverts de tapis de pied. La Loubere vit, à Louvo, la salle de l'audience déjà toute garnie des glaces de miroir, que l'Escadre Françoisé avoit apportées au Roi. Il décrit la salle du Conseil. Dans le fond, dit-il, il y avoit un sofa, de la forme d'un grand bois de lit, avec ses quenouilles, un fond, & ses tringues, le tout revêtu d'une lame d'or, & le fond couvert d'un tapis; mais sans ciel, sans rideaux, & sans aucune autre sorte de garniture. A l'endroit du chevet étoient en pile, les coussins sur lesquels le Roi s'appuyoit. Le mur, à droite du sofa, offroit un beau miroir, que le Roi avoit envoyé au Roi de Siam, par le Chevalier de Chaumont. On voyoit encore pour unique meuble, un fauteuil de bois doré, dans lequel ce Prince se montra aux Envoyés, & un *Tiab*, c'est-à-dire une coupe pour le bétel, haute d'environ deux pieds, revêtue d'argent fort travaillé, & dorée en quelques endroits (h).

DANS tous les repas que les Envoyés firent au Palais, ils virent une assez grande quantité de vaisselle d'argent; sur-tout de grands baltins ronds & profonds, dans lesquels on servoit de grandes boîtes rondes, d'environ un pied & demi de diamètre. Elles étoient couvertes, & leur patte étoit proportionnée à leur grosseur. Ces boîtes contenoient le riz. On servoit, au fruit, des assiettes d'or, qui avoient été faites exprès pour les festins que le Roi avoit donnés au Chevalier de Chaumont. A la table de ce Prince, on ne sert jamais en vaisselle plate. On croit qu'il est de sa dignité de ne lui rien présenter que dans des vases profonds. D'ailleurs, sa vaisselle la plus ordinaire, suivant l'usage de toutes les Cours d'Asie, est de la porcelaine, qu'il tire abondamment de la Chine & du Japon (i).

DANS un climat si chaud, les Siamois mangent peu; par la même raison que nous mangeons moins en Été qu'en Hiver. Un Siamois fait bonne chère avec une livre de riz par jour, avec un peu de poisson sec ou salé, ce qui ne lui revient pas à plus de deux liards. L'arrak, ou l'eau-de-vie de riz, ne coûte à Siam que deux sous, la pinte de Paris. On ne sera pas surpris que les Habitans du Pays ayent si peu d'inquietude pour leur subsistance, & qu'on n'entende le soir que des chants & des cris de joye dans leurs maisons. Ils ont peine à faire de bonnes salaisons, parceque les viandes prennent difficilement le sel dans les régions trop chaudes. Mais ils aiment le poisson mal salé, & le poisson sec plus que le frais. Leur goût paroît même assez vif pour le poisson pourri, comme pour les œufs couvés, pour les sauterelles, les rats, les lézards, & la plupart des insectes. La Nature semble tourner leur appetit aux alimens les plus faciles à digérer (k).

LEURS

(g) La Loubere, pag. 102.

(h) Le même, pag. 103.

(i) Le même, pag. 104.

(k) *Ibid.* pag. 105.

L
épices
que le
posée
stances
sons, c
dans le
hauffan
ve (l).
CE c
duite en
leurs en
les rues
d'olives
cheur.
leurs va
guères p
qu'on y
dans un

ILS c
l'appret
les Verm
le plus
celle qu
yaux &
vend, d
boucher
François
viandes
péens m
blement
la sobrié
reté, pa
ne pren
chiens q
& l'épai
& d'autr
font un
viandes
Province
& le cab
nourritu
gent poin

(l) *Ibid.*
(m) *Cett*

Les sauces consistent ordinairement dans un peu d'eau, avec des épices, de l'ail, de la ciboule, ou quelques herbes de bonne odeur, telles que le baume. Ils aiment fort une sauce liquide, qu'ils appellent *Capi*, composée de petites écrevisses pourries. On assura la Loubère, avec des circonstances qui ne lui laissent aucun doute, que deux autres sortes de poissons, conservés dans des pots, où ils tournent bien-tôt en pâte liquide, dans leur saumure, suivent exactement le flux & le reflux de la Mer, haussant & baissant dans le vase à mesure que la Mer baisse ou s'élève (1).

Ce qui tient lieu de safran, aux Siamois, est une racine qui étant réduite en poudre en a le goût & la couleur (m). Ils croient fort sain, pour leurs enfans, de leur en jaunir le corps & le visage. Aussi ne voit-on dans les rues, que des enfans qui ont le teint jaune. Ils n'ont point de noix, d'olives, ni d'autre huile que celle du coco; qui est fort bonne dans sa fraîcheur. Le lait des buffles femelles leur donne plus de crème que celui de leurs vaches; mais ils ne font aucune sorte de fromage. Le beurre n'est guères plus en usage à Siam. Il y prend difficilement consistance; & celui qu'on y porte de Surate & de Bengale est presque fondu, lorsqu'il arrive dans un Pays si chaud.

Ils ont plusieurs méthodes pour déguiser le poisson sec, sans en varier l'appret. Par exemple, ils le coupent en filets menus & tortillés, comme les *Vermicelli* des Italiens ou les *œufs filés* des Espagnols. Ce qu'ils mangent le plus rarement, c'est la chair des animaux terrestres. Ils refusent même celle qu'on leur offre: s'ils en mangent quelquefois, ils préfèrent les boyaux & ce qu'il y a de plus dégoutant pour nous dans les intestins. On vend, dans les marchés, les insectes grillés ou rotis. Siam n'a pas d'autre boucherie, ni d'autres lieux où l'on rotisse. Le Roi faisoit donner, aux François, la volaille & les autres animaux en vie. En général, toutes les viandes y sont coriaces, peu succulentes, & fort indigestes. Les Européens memes, qui passent quelque-tems dans le Pays, en perdent insensiblement le goût. Il semble qu'à proportion que les climats sont plus chauds, la sobriété y devienne plus naturelle. Le gibier n'est pas en moins de sûreté, parmi les Siamois, que les bestiaux & les animaux domestiques. Ils ne prennent plaisir, ni à le tuer, ni à lui ôter la liberté. Ils haïssent les chiens qui leur serviroient à le prendre. D'ailleurs la hauteur des herbages & l'épaisseur des forêts leur rendent la chasse difficile. S'ils tuent des cerfs & d'autres bêtes, c'est pour en vendre les peaux aux Hollandois, qui en font un grand Commerce au Japon (n). On doit juger que le prix des viandes n'est pas excessif à Siam. Une vache n'y vaut que dix sous dans les Provinces, & un écu dans la Capitale. Si le mouton se vend quatre écus, & le cabris deux ou trois écus, c'est que les Mores en font leur principale nourriture. Un porc n'y vaut que sept sous, parceque les Mores n'en mangent point. Les poules y valent environ vingt sous la douzaine. Tous les

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Sauces Siamois.

Huile, fromage, beurre.

Les Siamois n'aiment que les intestins des animaux.

Qualités de la viande à Siam.

Prix des viandes.

VO-

(1) *Ibidem.*

de *Crocus Indicus.*

(m) Cette plante est connue, sous le nom

(n) *Ibid.* pag. 115.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Maladies
communes à
Siam.

volatiles y multiplient d'autant plus facilement, que la chaleur du climat suffit presque seule pour les faire éclore (o).

MALGRÉ la sobriété qui règne parmi les Siamois, ou peut-être, suivant l'observation de la Loubere, parcequ'à proportion de la chaleur de leur estomac ils ne sont pas plus sobres qu'on ne l'est en Europe, on ne voit pas qu'ils vivent plus long-tems, ni qu'ils soient sujets à moins de maladies que nous. Les plus fréquentes sont les cours de ventre & les dysenteries, dont les Européens qui arrivent dans cette Contrée ont encore plus de peine à se défendre. On voit quelquefois régner, à Siam, des fièvres chaudes, qui produisent le transport au cerveau, & des fluxions sur la poitrine. Les inflammations y sont rares; & la simple fièvre continue n'y est jamais mortelle, non plus que dans les autres Pays de la Zone torride. Les fièvres intermittentes y sont rares aussi, mais opiniâtres; quoique le frisson en soit fort court. Le chaud extérieur y affoiblit tellement la chaleur naturelle, qu'on n'y voit presque point de ces maladies que nos Médecins nomment *Froides*. La toux, les coqueluchés, & toutes sortes de fluxions & de rhumatismes ne sont pas moins fréquentes à Siam qu'en Europe; ce qui n'a rien d'étonnant, si l'on considère que le tems y est tourné à la pluie pendant une grande partie de l'année: mais la goutte, l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, la phthisie & toutes sortes de coliques, sur-tout la nephretique, y sont des maux peu connus.

ON y voit beaucoup de cancers, d'abcès & de fistules. Les érésipèles y sont si fréquens, que de vingt hommes, dix-neuf en sont atteints; & quelques-uns dans plus de la moitié du corps. On y connoît à peine le scorbut, & presque aussi peu l'hydropisie. Mais rien n'y est si commun que ces maladies extraordinaires, que le Peuple attribue aux sortilèges. Les maux de débauche y sont assez répandus, sans que les Habitans paroissent informés s'ils sont anciens ou récents dans leur Pays.

Ravages de
la petite vé-
role.

ENTRE plusieurs autres maux contagieux, celui qui mérite d'être regardé proprement comme la peste du Pays, est la petite vérole. Elle y fait souvent d'affreux ravages. Alors les Siamois enterrent les corps sans les brûler. Mais comme leur piété les porte toujours à rendre ce dernier honneur aux Morts, ils les déterrent dans la suite; pour les consumer par le feu. La Loubere observe qu'ils laissent passer trois ans, & quelquefois plus, avant cette religieuse cérémonie. L'expérience, disent-ils, leur a fait connoître que cette contagion recommence, lorsqu'ils déterrent un cadavre infecté (p).

(o) *Ibid.*

(p) *Ibid.* pag. 117. Voyez ci-dessous leurs

remèdes & leurs Médecins, à l'article qui regarde leurs Sciences.



§. I.

Conditions, Gouvernement, & Milice des Siamois.

LA distinction la plus vague, entre les Siamois, est celle des personnes libres & des esclaves. On peut naître esclave ou le devenir. On le devient, ou pour dette, ou pour avoir été pris dans une guerre, ou pour avoir été confisqué en Justice. Celui qui n'est esclave que pour dette, redevient libre en payant: mais les enfans nés pendant l'esclavage de leurs parens, demeurent dans l'ordre de leur naissance. On naît esclave, lorsqu'on sort d'une mère esclave; & dans l'esclavage, les enfans se partagent comme dans le divorce: le premier, le troisième, le cinquième, & tous les autres impairs appartiennent au Maître de la mère: le second, le quatrième, & les autres, en ordre pair, appartiennent au père, s'il est libre, ou à son Maître s'il est esclave. Cependant il faut que le père & la mère n'ayent eu commerce ensemble qu'avec le consentement du Maître de la mère; car sans cette condition tous les enfans appartiendroient à ce Maître.

LE Maître jouit d'un pouvoir absolu sur les esclaves, à l'exception du droit de mort. Il les employe à la culture de ses terres & de son jardin, ou à d'autres services domestiques; s'il n'aime mieux leur permettre de travailler pour gagner leur vie, sous un tribut qu'il en tire, depuis quatre jusqu'à huit Ticals par an, c'est-à-dire, depuis sept livres dix sous jusqu'à quinze.

LA différence qu'il y a des esclaves du Roi de Siam à ses Sujets, c'est qu'il occupe toujours ses esclaves à des travaux personnels, & qu'il leur fournit la nourriture; au lieu que ses Sujets libres ne lui doivent chaque année que six mois de service, à leurs propres dépens.

LES esclaves des Particuliers ne doivent aucun service à ce Prince; & quoique cette raison puisse lui faire considérer, comme une perte réelle, la dégradation d'un homme libre qui tombe dans l'esclavage, il ne s'oppose jamais au cours de l'usage ou des loix (a).

ON ne sauroit distinguer proprement deux sortes de conditions dans le corps des Siamois libres. La noblesse, parmi eux, n'est que la possession actuelle des charges. Une famille, qui s'y maintient long-tems, en devient sans doute plus illustre & plus puissante: mais cette continuité de grandeur est assez rare. Celui qui perd sa charge n'a plus rien qui le distingue du Peuple (b).

LA distinction entre le Peuple & les Prêtres n'est pas moins passagère, parcequ'on peut toujours passer de l'un de ces états à l'autre. Les Prêtres sont les Talapoins. Ainsi sous le nom de Peuple, il faut entendre ici le corps libre de la Nation, c'est-à-dire, les Officiers & les Sujets simples.

CE Peuple est une milice, dans laquelle chacun est enrôlé. Tous les

Siamois.

Distinction
des Siamois
libres & esclaves.Droit des
Maîtres sur
leurs esclaves.Les Siamois
libres ne font
qu'un corps.Idée générale
du Peuple
Siamois.

(a) La Loubere, Tom. I. pag. 236 & précédentes.

(b) Voyez ci-dessus le dénombrement des Siamois.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Gens de
main droite
& gens de
main gauche.Leurs Chefs
se nomment
Naïs.Privilèges
des Naïs.

Siamois libres sont Soldats, & doivent six mois de service par an à leur Souverain. Le devoir de ce Prince est de les armer, & de leur donner des éléphants ou des chevaux, s'il veut qu'ils le servent à la guerre. Mais, comme il n'emploie jamais tous ses Sujets dans ses Armées, & qu'il n'est pas toujours en guerre avec ses voisins, il occupe, pendant six mois de l'année, aux travaux qu'il juge à propos, les Sujets qu'il n'emploie pas au métier des armes.

C'EST pour ne laisser échaper personne au service personnel, qu'on tient tous les ans un compte exact du Peuple. Il est divisé en *gens de main droite* & *gens de main gauche*; division singulière, & dont tant de Nations, qui ont passé successivement comme en revue dans ce Recueil, n'ont pas encore fourni d'exemple. Elle regarde l'ordre; & chacun sçait ainsi de quel côté il doit se ranger dans ses fonctions. Les uns & les autres sont subdivisés par bandes (c) dont chacune a son Chef, qu'ils appellent *Naï* (d). Ce mot est devenu un terme de civilité, que les Siamois se donnent mutuellement, comme les Chinois se donnent celui de Maître ou de Précepteur.

LES enfans sont de la bande de leurs parens; & si les parens sont de différentes bandes, les enfans impairs sont de celle de la mère, & les pairs de celle du père. Cependant il faut que le Naï ait été averti du mariage, & qu'il y ait donné son consentement; sans quoi tous les enfans seroient de la bande maternelle. Ainsi, quoique les femmes & les Talapoins soient dispensés du service, ils ne laissent pas d'être couchés sur les rolles du Peuple; les Talapoins, parcequ'ils peuvent quitter leur profession, & qu'en revenant alors à la condition séculière ils retombent sous le pouvoir de leurs Naïs; les femmes, parcequ'elles servent à régler de quelle bande sont leurs enfans.

C'EST un privilège du Naï de pouvoir prêter à son Soldat, plutôt que tout autre, & satisfaire le Créancier de son Soldat, pour en faire son Ecave, lorsqu'il devient insolvable. Comme le Roi donne un Balon à chaque Officier, avec des Pagayeurs ou des Rameurs, les Naïs ont leurs Pagayeurs dans chaque bande, qu'ils marquent au poignet, d'un fer chaud, avec de l'encre par-dessus. On les nomme *Bao*. Mais ils ne lui doivent pas d'autre service; & ce service ne dure que six mois. Plus sa bande est nombreuse, plus il est estimé puissant. Les charges & les emplois ne sont importans, à Siam, que par le nombre des Sujets qui en dépendent. On distingue sept degrés entre les Naïs, qui répondent au nombre de leurs Soldats. Ainsi l'*Oc-Meüing*, qui est Chef de dix mille hommes, est au-dessus de l'*Oc-Pan*, qui n'en commande que mille. Les titres de *Pa-yà*, d'*Oc-yà*, d'*Oc-*

(c) On se sert du nom de *Bandes*, plutôt que de *Compagnies*, parceque le nombre des Soldats d'une même bande n'est pas fixe, & que tous les Siamois d'une même bande ne sont pas toujours d'une même compagnie dans les Armées.

(d) Quoique la plupart des Voyageurs traduisent *Naï*, par le mot de *Capitaine*, la

Loubere observe qu'il signifie *second Chef*, parce que le Naï ne mène pas toujours sa bande à la guerre, non plus qu'aux corvées. Son soin est de fournir autant de gens de sa bande qu'on lui en fait demander, soit pour la guerre, soit pour les corvées. *Tom. I. pag. 238.*

d'Oc
donn
yaun
mêm
Mini
Un S
rens.
causé
Siam
L E
veau
Ce no
qui an
quel i
To
damne
ce du
leurs,
Roi lo
tes d'
phans
terres
qui le
qui pa
ce de l
dépens
pas pu
ce. L
plus g
vation
certain
cation
lui fait
pont d
ON
Siam c
sept P
re les r
chebonn

(e) L
néral de
Seigneur
qu'il ne
Peuple c
paremme
signifie C

d'*Oc-Prà*, d'*Oc-Louang*, & d'*Oc-Coune*, sont ceux des autres degrés. Ils se donnent non-seulement aux Gouverneurs, mais à tous les Officiers du Royaume, parcequ'ils sont tous Nais. Cependant on ne joint pas toujours le même titre au même office. Le Barcalon, par exemple, qui est Premier Ministre, a quelquefois porté celui de Pa-yà, & quelquefois celui d'*Oc-yà*. Un Siamois, revêtu de deux offices, peut avoir aussi deux titres différens. Cette multiplication d'offices, qui entraîne celle des titres, a causé quelquefois de la confusion & de l'obscurité dans les Relations de Siam (e).

Le Roi de Siam n'élève personne aux dignités, sans lui donner un nouveau nom; usage commun aux Chinois & à d'autres Nations de l'Orient. Ce nom est toujours une louange de quelque vertu. Les Etrangers mêmes, qui arrivent à la Cour, reçoivent un nom de faveur ou d'estime, sous lequel ils sont connus pendant le séjour qu'ils font à Siam.

Tous les offices y sont héréditaires, & la vénalité des charges est condamnée par les loix. Mais la moindre faute d'un Officier, ou le seul caprice du Souverain, peut ôter les plus grandes charges aux familles. D'ailleurs, elles ne rapportent aucune espèce d'appointemens ou de gages. Le Roi loge ses Officiers, & leur donne quelques meubles; tels que des boîtes d'or ou d'argent pour le bétel; quelques armes, & un Balon; des éléphants, des chevaux & des buffles; des corvées, des esclaves, & quelques terres labourables; qui lui reviennent avec l'office, lorsqu'il en prive celui qui le possède. Mais le principal gain des charges vient des concussions, qui paroissent autorisées dans toutes les parties du Royaume, par le silence de la Cour. Tous les Officiers sont d'intelligence, pour s'enrichir aux dépens du Peuple. Le commerce des présens est public. Un Juge n'est pas puni pour en avoir accepté, s'il n'est ouvertement convaincu d'injustice. Les Officiers inférieurs se voyent eux-mêmes forcés d'en faire aux plus grands. Cependant ils sont tous engagés, par un serment, à l'observation fidèle de leurs devoirs. La forme du serment consiste à boire une certaine quantité d'eau, sur laquelle les Talapoins prononcent des imprécations contre celui qui l'avale, s'il manque jamais aux engagements qu'on lui fait contracter. La différence de Nation & de Religion ne dispense point de ce serment ceux qui entrent au service de l'Etat (f).

On a remarqué, dans la description géographique, que le Royaume de Siam est divisé en haut & bas. Le haut, qui est vers le Nord, contient sept Provinces, qui tirent leurs noms de leurs Villes Capitales. La Loubere les nomme *Porjelouc*, *Sanquelouc*, *Locontai*, *Campeng-pet*, *Coconrépina*, *Péchebonne* & *Pitchiaï* (g). Chacune de ces Villes a ses Jurisdictions subalternes,

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Nature des
offices & des
charges.

Serment des
Officiers.

Provinces
& Jurisdic-
tions du haut
Siam.

(e) Les Portugais ont donné le nom général de *Mandarins* à tous les Officiers & les Seigneurs des Royaumes de l'Orient, quoiqu'il ne soit pas connu des Grands ni du Peuple de ces Contrées. Ils ont formé apparemment ce mot de celui de *Mandar*, qui signifie *Commander*, dans leur langue; à l'i-

mitation des Arabes, qui ont formé le titre d'*Emir* du verbe Arabe *Anara*, qui signifie la même chose.

(f) La Loubere, pag. 246 & 247.

(g) Comparez ces noms avec ceux qu'on a cités de la Relation de Jooft Schouten.

par an à leur
leur donner des
guerre. Mais,
, & qu'il n'est
ant six mois de
'employe pas au

ersonnel, qu'on
é en gens de main
ant de Nations,
cueil, n'ont pas
n sçait ainsi de
z les autres sont
ppellent *Nai* (d).
ois se donnent
aître ou de Pré-

arens sont de dif-
, & les pairs de
i du mariage, &
sans feroient de
l'alapoins soyent
les rolles du Peu-
effion, & qu'en
pouvoir de leurs
bande sont leurs

dat, plutôt que
en faire son Es-
un Balon à cha-
ais ont leurs Pa-
d'un fer chaud,
s ne lui doivent
Plus sa bande est
s emplois ne sont
dépendent. On
mbre de leurs Sol-
es, est au-dessus
Pa-yà, d'*Oc-yà*,
d'*Oc-*

signifie *second Chef*,
ène pas toujours la
plus qu'aux corvées,
autant de gens de la
emander, soit pour
corvées. Tom. I. pag.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Provinces
& Jurisdic-
tions du bas
Siam.Tribunaux
de Justice.
Leur Prési-
dent est le
seul Juge.Titre du
Président. Ses
fonctions, &
son extrême
autorité.

ternes, qui ressortissent immédiatement au Tribunal de la Province. On en compte dix à Porfelouc, huit à Sanquelouc, sept à Locontai, dix à Campeng-pet, cinq à Coconrépina, deux à Péchebonne, & sept à Pitchiaï. Le haut Siam a d'ailleurs vingt-& une autres Jurisdiccions particulières, qui ressortissent directement à la Cour, & que cette distinction fait regarder comme autant de petites Provinces.

On compte dans le bas Siam, c'est-à-dire, dans la partie Méridionale du Royaume, les Provinces de *Jor*, de *Patane*, de *Ligor*, de *Tenasserim*, de *Chantebonne*, de *Petelong*, ou *Bordelong*, & de *Tchiaï*. De *Jor*, dépendent immédiatement sept Jurisdiccions; de *Patane*, huit; de *Ligor*, vingt; de *Tenasserim*, douze; de *Chantebonne*, sept; de *Petelong*, huit; & de *Tchiaï*, deux. Ajoutez, comme dans la partie haute, treize petites Jurisdiccions, qui font aussi comme autant de Provinces, parce qu'elles ne ressortissent qu'à la Cour. La Ville de Siam, qui est au centre de l'État, entre le haut & le bas Siam, a sa Jurisdiccion & sa Province particulière (b).

Les Tribunaux Siamois de Judicature ne consistent proprement qu'en un seul Officier, qui est le Chef ou le Président; parceque le droit de juger n'appartient qu'à lui. Cependant chaque Tribunal est composé d'un grand nombre d'Officiers subalternes, qu'il doit consulter. La plus importante fonction de ce Président est le gouvernement civil & militaire de son ressort, qu'il joint à l'administration de la Justice. Comme ces grands emplois sont d'ailleurs héréditaires, il n'a pas été difficile à quelques-uns de ces Gouverneurs, sur-tout aux plus éloignés de la Cour, de se soustraire à la domination royale. Ainsi le Gouverneur de *Jor* a cessé d'obéir, & les Européens lui donnent même le nom de Roi (i). *Patane* vit sous la domination d'une femme, que le Peuple de cette Province élit dans une même famille; toujours veuve & vieille, afin qu'elle n'ait pas besoin de mari. Les Portugais & les Hollandois lui donnent aussi le nom de Reine; & pour unique marque de soumission, elle envoie de trois en trois ans, au Roi de Siam, deux petits arbres, l'un d'or & l'autre d'argent; chargés tous deux de fleurs & de fruits.

UN Gouverneur héréditaire porte le titre de *Tchaou-Méuang*, qui signifie, *Seigneur de Ville ou de Province*. Les Rois de Siam se font efforcés de détruire les plus puissans *Tchaou-Méuangs*. Ils ont substitué, à leur place, des Gouverneurs par commission pour trois ans, sous le titre moins fastueux

(b) La *Loubere*, à qui l'on doit ce détail, ne le tenoit que de la bouche de quelques Siamois, dans un Pays, dit-il, où tout le monde craint de parler. Il regrette de n'avoir pu se procurer la traduction de quelques Livres Siamois, qui contiennent la constitution du Royaume. Mais il ne put même en obtenir un Exemplaire. Aussi n'a-t-on pas crû devoir faire entrer des lumières si vagues dans la description géographique,

qui ne doit rien contenir que de clair & de certain.

(i) Peut-être n'a-t'il jamais obéi; à moins que le Royaume de Siam ne se soit étendu, comme on le trouve dans quelques Relations, à toute la Presqu'Isle au-delà du Gange. *Jor* en est la Ville presque la plus méridionale, située sur une Rivière qui a son embouchure au Cap de Sincapur, & qui forme un très-bon Port. Il est célèbre dans les Relations Hollandoises.

de Pe
plu
de la
égale
Naa,
d'un
toutes
pour
la Loi
dans l
coupa
Meüa
sans c
parceq
playes
les Go
droits
A Ter
les dro
Peuple
quelqu
est int
LE
neurs
tion;
Pou-ra
oit ob
leurs a
tagent
LE
de quin

(k)
cond; w
Tchaou
libérativ
Oc - F
Procure
proprem
Son offic
Oc - F
la Garni
Meüang
Oc - P
grand Si
me le Pé
Soldats,
Nais; qu
qui veill
Peuple,

de *Pou-ran*, c'est-à-dire, de *personne qui commande*. Mais il reste encore plusieurs *Tchaou-Meüangs*, dont les droits approchent beaucoup de ceux de la Royauté. Outre les fruits de leurs concussions, 1^o, ils partagent également, avec le Roi; les rentes des terres labourables, qui s'appellent *Naa*, c'est-à-dire *Campagnes*: & suivant les anciennes Loix, ces rentes sont d'un quart de *Tical*, pour quarante brasses quarrées. 2^o. Ils profitent de toutes les confiscations, de toutes les amendes au profit du fisc, & de dix pour cent de toutes les condamnations. Les confiscations sont fixées par la Loi, suivant la nature du crime, & ne sont pas toujours de tout le bien, dans les cas mêmes de mort: mais quelquefois elles s'étendent au corps du coupable, & même à celui de ses enfans. 3^o. Le Roi fournit au *Tchaou-Meüang*, des Ministres pour l'exécution de ses ordres. Ils l'accompagnent sans cesse. Les Siamois leur donnent le nom de *Kenlai*, ou de *Bras-peints*, parceque l'usage est de déchiqueter les bras, & de mettre sur leurs playes, de la poudre à canon, qui les peint d'un bleu noirâtre. 4^o. Dans les Gouvernemens maritimes, le *Tchaou-Meüang* prend quelquefois des droits sur les Vaisseaux Marchands, mais c'est d'ordinaire peu de chose. A *Tenasserim*, c'est huit pour cent. 5^o. Sur les Frontières, il s'arroge tous les droits de Souveraineté, jusqu'à lever des impôts extraordinaires sur le Peuple. 6^o. Il exerce le Commerce, mais sous le nom d'un Secrétaire ou de quelqu'autre Domestique; ce qui fait juger que cette voye de s'enrichir lui est interdite par la loi.

Le *Pou-ran*, ou le Gouverneur par commission, jouit des mêmes honneurs que le *Tchaou-Meüang*, avec la même autorité dans l'administration; mais il est plus resserré pour les émolumens. Le Roi nomme des *Pou-rans*, ou lorsqu'il veut abolir l'hérédité, ou lorsque le *Tchaou-Meüang* oit obligé à quelque longue absence. Dans le premier de ces deux cas, leurs appointemens leur sont assignés par la Cour. Dans le second, ils partagent ceux du *Tchaou-Meüang*, qui en conserve la moitié.

Les Officiers ordinaires d'un Tribunal de Judicature, sont au nombre de quinze ou seize (*k*), dont la plupart ont des fonctions différentes. La

(*k*) *Oc-Pra-Belat*. Son nom signifie *second*; mais il ne préside pas en l'absence du *Tchaou-Meüang*, parcequ'il n'a pas voix délibérative.

Oc-Pra-Jockebac. C'est une espèce de Procureur du Roi, dont la fonction consiste proprement à servir d'espion au Gouverneur. Son office n'est pas héréditaire.

Oc-Pra-Peun. C'est le Commandant de la Garnison, sous les ordres du *Tchaou-Meüang*.

Oc-Pra-Maba-Tai. Ce nom signifie le *grand Siamois*, & celui qui le porte est comme le Père du Peuple. C'est lui qui lève les Soldats, ou plutôt, qui les demande aux Naïs; qui envoie des provisions à l'Armée; qui veille aux rolles du dénombrement du Peuple, &c. Il fait exécuter, en général,

tous les ordres du Gouverneur qui regardent le Peuple.

Oc-Pra-Saffedi, fait & garde les rolles du dénombrement. C'est un office exposé à la corruption, parceque chacun s'efforce à prix d'argent de se faire omettre dans les rolles, & que les Naïs mêmes cherchent à favoriser ceux qui leur font des présens. Le *Saffedi* commence à mettre les enfans sur les rolles, dès l'âge de trois ans.

Oc-Loüang-Meüang. C'est comme le Maire de la Ville, qui a soin de la Police & de la Patrouille.

Oc-Loüang-Vang. Le Maire du Palais du Gouverneur; car *Vang* signifie *Palais*. Il fait réparer les édifices; il commande les gardes & même leur Capitaine.

[*Oc-Loüang-Peng*, garde le Livre où les

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Droits qui
forment son
revenu.

Pou-rans,
ou Gouver-
neurs par
commission.

Officiers
de Judicature;

Loubere,

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Loubere, qui paroît avoir approfondi soigneusement cet article, nous apprend que dans les noms Siamois, *Oc* est un terme d'honneur, qui se joint à tous les titres; mais qu'un Supérieur ne le donne jamais à un Inférieur. Ainsi le Roi parlant d'un *Oc-Paya*, dira simplement *Paya*. Il ajoûte que les Portugais ont traduit tous ces noms à leur gré, sans autre règle que leurs propres usages.

Droit pu-
blic de Siam.

Le droit public de Siam est écrit dans trois Volumes. Le premier, qui s'appelle *Pra-Tam-Ra*, contient les noms, les fonctions & les prérogatives de tous les offices. Le second a pour titre, *Pra-Tam-Non*. C'est un recueil des constitutions des anciens Rois. Le troisième, nommé *Pra-Rayja-Cam-manor*, renferme les constitutions du Roi, Père de celui qui occupoit le Trône à l'arrivée des François.

Procès &
manière dont
ils se jugent.

Les Siamois n'ont qu'un même style pour tous les procès. Ils ne connoissent pas la division des affaires civiles & criminelles; soit parce qu'il y a toujours quelque châtement pour celui qui perd un procès purement civil, soit parce qu'en effet les différends de cette nature y sont très-rares.

Tous les procès se font par écrit, & l'on ne plaide pas sans avoir donné caution. Comme tout le Peuple est divisé par bandes, & que les principaux Naïs sont les Officiers ou Conseillers du Tribunal, l'Agresseur présente d'abord sa Requête au Naï de son Village, qui la donne au Conseiller; & celui-ci la présente au Gouverneur. Le devoir du Tchaou-Métiang seroit de la bien examiner, pour l'admettre ou la recevoir sur le champ, & d'imposer même un châtement à celui qui l'auroit présentée sans raison. Mais cette exacte justice ne s'observe point à Siam.

loix & coutumes sont écrites. C'est lui qui fait lecture de l'article sur lequel on juge un procès; & il est chargé par son emploi, de dresser la sentence.]

Oc-Louang-Clang, qui a soin des Magasins du Roi. *Clang* signifie *Magasin*. Cet Officier reçoit certains revenus du Roi, & vend au Peuple les marchandises du Roi, c'est-à-dire, celles dont le Roi s'est approprié le Commerce; comme le sel dans quelques Pays de l'Europe.

Oc-Louang-Cou-pa, qui a l'inspection sur les Etrangers. Il les protège ou les accuse auprès du Gouverneur.

Oc-Louang, ou *Oc-Coune-Coeng*. C'est le Prevôt, qui est toujours armé d'un sabre. Ses Archers sont des *Kenlais* ou des *Bras-peints*.

Oc-Coune-Pa-yà-Bat. Chef des Prisons. Le mot de *Pay-à*, que les Portugais ont traduit par celui de *Prince*, semble bien avili. *Naï-Coug* est le vrai Geolier. *Coug* signifie *prison*; & rien n'est plus cruel que les prisons Siamoisés. Ce sont des cages de bambou, exposées à toutes les injures de l'air.

Oc-Coune-Narin. Il commande ceux qui ont soin des éléphants que le Roi entretient dans la Province; car la difficulté d'en lo-

ger & d'en nourrir un grand nombre en semble, l'oblige d'en avoir dans plusieurs endroits.

Oc-Coune-Naï-rong. C'est le Pourvoyeur des éléphants. Dans chaque Tribunal supérieur, il y a quelques Officiers qui n'ont de fonctions qu'à la mort du Tchaou-Métiang, ou du Pou-ran, pour y suppléer, jusqu'à ce que le Roi y ait pourvu; & un autre dont l'office est de lire au Gouverneur les *Tara*, c'est-à-dire, les ordres du Roi. Il y a aussi une Maison pour les garder; comme, dans l'enceinte du Palais de Siam, on voit un Bâtiment isolé, où l'on garde toutes les Lettres que le Roi de Siam reçoit des autres Rois.

Outre ces Officiers, qu'on appelle *du dedans*, chaque Province a ceux qu'on nomme *du dehors*, pour le service public. Ils sont tous dans la dépendance du Gouverneur. Mais ceux du dehors sont fort au-dessous des autres, quoiqu'ils aient à peu près les mêmes titres. Chaque Officier du dedans a son Lieutenant & son Greffier; & le logement que la Cour lui donne est accompagné d'une grande salle, où il tient ses audiences. *La Loubere*, pag. 259 & précédentes.

La
seule
son s
Lieut
dienc
blée
ou pr
Partie
d'y co
par le
plus q
procè
livéme
pour i
neur,
Gouve
ciffem
Parties
L'O
du Pro
jours t
princip
gemen
Gouve
est mis
justice
droit d
LES
Elles s
lui qui
deur.
seil, q
DAN
au défa
y empl
re, on
cher so
cinq br
d'un bo
feu gag
d'aller r
pour ma
épargne
s'appuy

(1) C

LA Requête est admise, & renvoyée à quelqu'un des Conseillers. La seule précaution du Gouverneur est d'en compter les lignes & d'y mettre son sceau, afin qu'on n'y puisse rien altérer. Le Conseiller la donne à son Lieutenant & à son Greffier, qui lui en font leur rapport dans sa Salle d'Audience. Ensuite le Greffier du Conseil la rapporte; on la lit dans l'assemblée de tous les Conseillers, mais sans que le Gouverneur y daigne assister, ou prenne la moindre part à l'instruction du Procès. On fait paroître les Parties, pour leur proposer un accommodement. On les somme trois fois d'y consentir. Sur leur refus, on ordonne que les témoins seront entendus par le Greffier; & dans une nouvelle séance, où le Gouverneur n'assiste pas plus qu'à la première, le Greffier lit les dépositions des témoins. Alors on procède aux opinions, qui ne sont que consultatives, & qu'on écrit successivement, en commençant par celle du dernier Conseiller. Le Procès passe pour instruit; il se fait une assemblée du Conseil en présence du Gouverneur, à qui le Greffier fait la lecture du Procès & des Opinions. Si le Gouverneur y trouve quelque chose de douteux, il se fait donner des éclaircissements; après quoi, il prononce, en termes généraux, que telle des Parties sera condamnée par la Loi.

L'OC-LOUANG-PENG lit aussi-tôt l'article de la Loi qui regarde la matière du Procès. Mais, à Siam, comme en Europe, on ne s'accorde pas toujours sur le véritable sens de la Loi. On cherche à l'expliquer par les principes les plus communs de l'équité; & sous prétexte de quelque changement dans les circonstances, la Loi n'est jamais suivie. C'est enfin le Gouverneur seul qui décide. La Sentence est prononcée aux Parties. Elle est mise par écrit. S'il arrivoit qu'elle fût contraire à toute apparence de justice, le *Jockebat* (1) seroit obligé d'en avertir la Cour; mais il n'a pas droit de s'opposer à l'exécution.

LES Parties parlent devant le Greffier, qui écrit tout ce qu'il entend. Elles s'expliquent par leur propre bouche, ou par celle d'autrui; mais celui qui fait l'office d'Avocat doit être un des plus proche Parens du Plaigneur. Le Greffier reçoit aussi tous les titres, mais aux yeux de tout le Conseil, qui en compte les lignes & les ratures.

DANS les accusations graves, on a recours à la question, pour suppléer au défaut des preuves communes. Elle est très-rigoureuse à Siam, & l'on y employe plusieurs méthodes. Pour celle du feu, qui est la plus ordinaire, on bâtit un bucher dans une fosse; de manière que la surface du bucher soit de niveau avec les bords de la fosse. Sa longueur doit être de cinq brasses, sur une de largeur. Les deux Parties y passent nuds pieds, d'un bout à l'autre; & celui dont la plante des pieds résiste à l'ardeur du feu gagne son Procès. La Loubere observe que l'usage des Siamois étant d'aller nuds pieds, ils ont la plante si raccornie, qu'avec assez de courage pour marcher ferme sur les charbons, il est assez ordinaire que le feu les épargne. Deux hommes marchent à côté de celui qui passe sur le feu, & s'appuyent avec force sur ses épaules, pour l'empêcher de se dérober trop vite

On employe
la question
pour suppléer
aux preuves.

(1) C'est comme le Procureur du Roi; Voyez la Note précédente. R. d. E.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Preuve par
le feu.

vîte à cette épreuve. Mais on assure que ce poids ne fait qu'étouffer l'action du feu sous ses pieds (m).

Preuve par
l'eau.

QUELQUEFOIS la preuve du feu se fait avec de l'huile, ou d'autres matières bouillantes, dans lesquelles les deux Parties passent la main. Un François, qui se plaignoit d'avoir été volé, sans en pouvoir donner de preuves, se laissa persuader de plonger sa main dans de l'étain fondu. Il l'en retira presque consumée; tandis que le Siamois évita de se brûler & fut renvoyé absous. A la vérité, cet adroit voleur fut convaincu par un autre événement: mais ces aventures ne dégoutent point les Siamois de leurs usages (n). Pour la preuve de l'eau, les deux Adversaires se plongent en même-tems dans l'eau, se tenant chacun à une perche, le long de laquelle ils descendent; & celui qui demeure le plus long-tems dans l'eau remporte l'avantage. C'est sans doute une des plus fortes raisons, qui portent tous les Habitans du Pays à se familiariser dès leur jeunesse avec l'eau & le feu.

Preuve par
les pillules.

ILS ont une autre sorte de preuve, qui se fait avec de certaines pillules préparées par les Talapoins, & accompagnées d'imprécations. Les deux Parties en avalent une quantité réglée; & la marque de l'innocence, ou du droit, est de pouvoir les garder dans l'estomac sans les rendre.

Preuve par
des tygres.

TOUTES ces preuves se font non-seulement devant les Juges, mais devant le Peuple; & si les deux Parties sortent de l'une avec égalité, on les oblige d'en subir une autre. Le Roi même employe ces méthodes dans ses jugemens; mais il y ajoute quelquefois celle de livrer les deux Adversaires aux tygres, & celui que ces furieux animaux épargnent pendant quelques momens passe pour justifié. S'ils sont dévorés tous deux, on les croit tous deux coupables. La constance avec laquelle on leur voit souffrir ce genre de mort est incroyable, dans une Nation qui montre si peu de courage à la guerre (o).

Peine du vol.

LE droit des Sentences capitales est réservé au Roi seul, qui peut néanmoins le communiquer à des Juges extraordinaires, ou pour des cas particuliers. Ce Prince envoie quelquefois des Commissaires dans les Provinces, pour faire justice de tous les grands crimes, dans les lieux où ils ont été commis. Il leur donne, comme à la Chine, le pouvoir de déposer & de punir, même de mort, les Officiers ordinaires qui méritent ce châtiment. Mais, dans toutes les autres commissions qu'il donne pour son service ou pour celui de l'Etat, il exempte rarement le Commissaire de consulter les Gouverneurs.

Tribunal de
la Capitale.

LA peine ordinaire du vol est la condamnation au double, & quelquefois au triple, par portions égales entre le Juge & la Partie. Mais ce qui doit paroître singulier, c'est que les Siamois étendent la peine du vol à toute possession injuste en matière réelle. Ainsi quiconque perd un héritage par la voye des procès, non-seulement le rend à sa Partie, mais paye le prix de ce qu'il rend, moitié à la Partie, & moitié au Juge (p).

DANS la Capitale de ce Royaume, qui n'a pas d'autre Tchaou-Meiliang que le Roi, les fonctions de Gouverneur, & de Juge sont séparées en deux offices;

(m) *Ibid.* pag. 263.

(n) *Ibid.* pag. 264.

(o) *Ibid.*

(p) Au fond, ce n'est qu'une manière de perdre avec dépens, intérêts, &c.

office
Tch
avec
O
ress
d'Os
Roi,
une t
partie
Roi,
L'
n'y se
Pays
gimati
cent
une c
de leu
reur c
avec
par ex
par un
Villag
Si
l'autre
cheté
s'effor
celui d
guères
vienne
mis re
être t
ON
surpris
prien,
voit se
me on
ne tral
Côte o
présen
dieffe
fer seul
Cette t
l'ayant

offices; & celles des petits Officiers, qui composent un Tribunal de Tchaou-Meitiang, sont distribuées aux principaux Officiers de l'Etat, mais avec plus d'étendue & d'autorité, & même avec des titres plus relevés.

ON appelle *Tumrat* le Président du Tribunal de la Ville de Siam, auquel ressortissent tous les appels du Royaume. Il porte d'ordinaire le titre d'*Oc-ya*, & son Tribunal est dans le Palais du Roi. Mais il ne suit pas le Roi, quand ce Prince s'éloigne de sa Capitale. Alors il rend la justice dans une tour de la Ville, hors de l'enceinte du Palais. C'est à lui seul qu'appartient le droit de Juge; mais la voye de l'appel est toujours ouverte au Roi, lorsqu'on en veut faire les fraix (q).

L'ART de la Guerre est d'autant plus ignoré à Siam, que les Habitans n'y sont pas portés d'inclination. En général, l'imagination trop vive des Pays excessivement chauds, ne s'accorde pas plus avec le courage que l'imagination trop lente des Pays froids. La vête d'une épée nue met en fuite cent Siamois, & le ton assuré d'un Européen, qui porte une épée au côté, ou une canne à la main, suffit pour leur faire oublier les ordres les plus exprés de leurs Supérieurs. L'opinion de la Métempsychose, qui leur inspire l'horreur du sang, sert encore à leur ôter le courage. Dans les Guerres qu'ils ont avec leurs voisins, ils ne pensent qu'à faire des Esclaves. Si les Peguans, par exemple, entrent d'un côté sur les terres de Siam, les Siamois entrent par un autre endroit sur celles du Pegu, & les deux partis enleveront des Villages entiers pour l'esclavage.

Si les Armées se rencontrent, elles ne tirent pas directement l'une sur l'autre. Une espèce de convention, qui n'a son principe que dans leur lâcheté mutuelle, les porte toujours à tirer plus haut. Cependant comme on s'efforce des deux côtés, de faire retomber ces coups perdus sur l'ennemi, celui des deux partis qui sent le premier cette pluie de balles, ne tarde guères à prendre la fuite. Lorsqu'il est question d'arrêter des Troupes qui viennent sur eux, ils tirent plus bas qu'il ne faut, pour rendre leurs ennemis responsables de leur propre mort, s'ils s'approchent jusqu'à pouvoir être tués.

ON apprit à la Loubere un fait qu'il croit certain, quoiqu'il ne soit pas surpris qu'on puisse le trouver incroyable (r). Un Provençal, nommé *Cyprien*, qui étoit encore au service de la Compagnie Françoisse à Surate, avoit servi dans les Armées du Roi de Siam en qualité de Canonnier. Comme on lui défendoit de tirer droit, il ne doutoit pas que le Général Siamois ne trahît son Maître. Dans une Guerre contre le Roi de Singor, sur la Côte occidentale du Royaume de Siam, il se laissa de voir deux Armées en présence, qui sembloient se respecter mutuellement, ou manquer de hardiesse pour commencer l'attaque. Il se détermina, pendant la nuit, à passer seul au Camp ennemi, pour enlever le Roi de Singor dans sa Tente. Cette témérité fut si heureuse, qu'ayant pris effectivement le Prince, & l'ayant mené au Général Siamois, il termina une Guerre qui duroit depuis plus

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Guerre &
Milice des
Siamois.

Ce qui leur
ôte le coura-
ge.

Leur con-
duite dans les
Batailles.

Avanture
extraordina-
re d'un Pro-
vençal.

(q) *Ibid.* pag. 268 & précédentes.

(r) *Ibid.* pag. 274.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Troupes ré-
gulières.

Défenses
naturelles du
Royaume de
Siam.

Fortune
d'un Valet
Français.

Artillerie
Siamoise.

plus de vingt ans. Ce service demeura sans récompense; & Cyprien rebuté de quelques intrigues de Cour, qui avoient refroidi les généreuses inclinations du Roi de Siam, prit le parti de se retirer à Surate.

QUOIQUE la Nature n'ait pas rendu les Siamois plus propres à la Guerre, ils ne laissent pas de la faire souvent avec avantage, parceque leurs voisins ne sont ni plus puillans ni plus braves qu'eux. Cependant, le Roi n'entretient pas d'autres Troupes qu'une Garde étrangère. Le Chevalier de Forbin avoit enseigné l'exercice des armes à quatre cens Siamois; & lorsqu'il eut quitté Siam, un Anglois, qui avoit été Sergent à Madras, sur la Côte de Coromandel, donna les memes leçons à huit cens autres Siamois. Mais ces Soldats n'ont pas d'autre solde que l'exemption des corvées, pour eux-mêmes & pour quelques personnes de leur famille. Comme ils ne peuvent se nourrir hors de chez eux, ils demeurent dans leurs Villages, les uns autour de Bancok, les autres aux environs de Louvo, pour la sûreté de ces deux Places, où se rendant tour-à-tour par détachemens, ils font une garde continuelle. Dans les autres lieux du Royaume, qui ont besoin de défense, les Garnisons sont composées de Siamois libres, qui servent par corvées, comme dans les autres occasions, & qui sont relevés par d'autres, lorsqu'ils ont achevé leur tems.

LE Royaume de Siam est naturellement si bien défendu par ses forêts impénétrables, par la multitude de canaux dont il est coupé, & par ses inondations annuelles, que les Habitans ont toujours négligé le secours des Places fortes. Ils craindroient de les perdre & de ne les pouvoir reprendre. Celles qu'ils ont, en petit nombre, soutiendroient à peine la première insulte d'une troupe aguerrie. Quelques années avant l'Ambassade du Chevalier de Chaumont, le Roi souhaitant de faire construire un Fort sur la frontière du Pegu, choisit pour l'exécution de cet important dessein, un Valet de la Mission de S. Lazare de Paris, qui étoit passé à Siam au service des Missions Etrangères. Toute son habileté consistoit à faire une saignée. Mais, après s'être défendu long-tems d'entreprendre un ouvrage, dont il ignoroit les principes, il ne put résister à l'ordre absolu du Roi; & pour prix de ce service, il obtint le Gouvernement de Jonsalam, qu'il exerça l'espace de trois ou quatre ans avec beaucoup d'approbation. Ensuite, ayant obtenu la permission de retourner à Siam, il eut pour Successeur, dans son emploi, le Maître d'Hôtel du Chevalier de Chaumont, qui se nommoit *Billy* (s). On a vû, dans les deux Voyages du Père Tachard, qu'un Ingénieur François de l'Ambassade demeura au service du Roi pour fortifier Bancok & Louvo.

LES Siamois ont peu d'artillerie. Un Portugais de Macao, qui est mort à leur service, leur a fondu quelques pièces de canon; & les Français leur ont fait présent de quelques autres pièces. Mais ils entendent peu l'art d'en fondre eux-mêmes. Ils en font de fer battu à froid. Parmi les présens que leurs Ambassadeurs apportèrent en France, on comptoit deux pièces de fer enrichies d'or & d'argent (t).

LEUR

(s) Pag. 277.

(t) Voyez la Relation du Chevalier de Chaumont.

L
font
phan
anima
D'ail
jamai
leurs
dos,
fanter

LA
lignes
Roi,
des m
bataill
bataill
dre qu
à sa qu
accom
monté
ge, qu
ne mèn
tain q
compa

LA
charett
futs.
minent
Mais ja
assez de
Ceux q
bois.
rompus
nir ferr
derrière
les Ra
pour an
crainte
même c
Siège o
par la f
ILS
Siam a
dont l'e
telots f

(v) T
(x) F

LEUR Cavalerie n'est composée que d'environ deux mille chevaux. Ils font confister leurs principales forces dans le grand nombre de leurs éléphants, que le Père Tachard fait monter à plus de vingt mille. Mais ces animaux, n'ayant ni mord ni bride, ne peuvent être gouvernés sûrement. D'ailleurs, ils craignent tellement le feu, qu'ils ne s'y accoutument presque jamais; & lorsqu'ils reçoivent quelque blessure, ils reviennent souvent sur leurs Maîtres: On les exerce néanmoins à porter, & à voir tirer sur leur dos, de petites pièces longues de trois pieds, & d'une livre de balle. L'Infanterie Siamoise est nue & mal armée.

LA Loubere nous apprend leur ordre de bataille. Ils se rangent sur trois lignes, dont chacune est composée de trois gros bataillons carrés. Le Roi, ou le Général, se tient dans le bataillon du milieu, qui est composé des meilleures Troupes, pour la sûreté de sa personne. Chaque Chef de bataillon occupé aussi le centre de la troupe qu'il commande; & si les neuf bataillons sont trop gros, ils sont divisés en neuf autres, dans le même ordre que le reste de l'Armée. Chaque bataillon a seize éléphants mâles à sa queue. Chacun de ces animaux porte son étendart particulier. Il est accompagné de deux éléphants femelles. Mais les uns & les autres sont montés chacun de trois hommes armés, sans compter les éléphants de bagage, qui sont toujours en fort grand nombre. Les Siamois prétendent qu'on ne mène les éléphants femelles que pour la dignité des mâles; mais il est certain qu'on auroit plus de peine à gouverner les mâles, s'ils n'étoient accompagnés des femelles (v).

L'ARTILLERIE, dans les lieux où la Rivière manque, est portée sur des charettes tirées par des buffes ou des bœufs. Les Siamois n'ont point d'affûts. Le combat commence par quelques coups de canon. S'ils ne le terminent pas, on se met à portée d'employer la mousqueterie & les flèches. Mais jamais on n'attaque avec assez de vigueur, & l'on ne se défend avec assez de constance, pour en venir aux dernières approches ou à la mêlée. Ceux que la frayeur saisit les premiers, se rompent & s'enfuient dans les bois. A la vérité, ils se rassemblent avec autant de facilité qu'ils se sont rompus. Si dans quelque occasion, il devient absolument nécessaire de tenir ferme, on ne peut se promettre de les tenir qu'en mettant des Officiers derrière chaque bataillon, avec ordre de tuer les fuyards. Les Macassars, les Ragipouts, les Malais & quelques autres Nations, prennent de l'opium pour animer leur courage. Mais les Siamois rejettent ce secours, par la crainte de devenir trop courageux. Cette lâcheté, qu'ils ne regardent pas même comme un sujet de reproche, les rend incapables d'entreprendre un Siège ouvert: s'ils attaquent une Place fortifiée, c'est par la trahison ou par la faim (x).

ILS sont encore plus foibles sur Mer que sur Terre. A peine le Roi de Siam a-t'il cinq ou six Vaisseaux, qu'il arme quelquefois en course, mais dont l'emploi principal est le Commerce. Ses Officiers de Mer & ses Matelots sont étrangers. Il leur recommande d'éviter les combats sanglans, &

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Eléphants
de guerre.

Ordre de
campement &
de bataille.

Forces en
Mer.

(v) Tachard, second Voyage.

(x) Floris, Joit Schouten, la Loubere & la plupart des Voyageurs.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

& de se borner à la supercherie pour faire des prises. Avec ce petit nombre de Vaisseaux, il a cinquante ou soixante Galères, dont les ancres sont de bois. Ce ne sont que des bateaux médiocres, & d'un seul pont, qui portent environ soixante hommes, Rameurs ou Soldats. Ces hommes se prennent par corvées, comme pour les autres services de l'Etat. Chacun a sa rame, qu'il est obligé de manier debout, parce qu'étant fort courte, si on ne la tenoit presque toute droite, elle n'atteindroit pas à l'eau. Les Galères de Siam ne s'éloignent jamais des Côtes du Golfe (y).

(y) Tachard, second Voyage. La Loubere, pag. 281. & précédentes.

§. II.

Education, Langue, Sciences & Exercices des Siamois.

Education
des Siamois.

LES enfans des Siamois ont naturellement de la docilité & de la douceur. On leur inspire, dès le premier âge, une extrême politesse. L'autorité despotique des Pères sert beaucoup au succès de ces leçons. Aussi les parens répondent-ils au Prince, des fautes de leurs enfans. Ils ont part à leur châtement; & la Loi les oblige de les livrer lorsqu'ils sont coupables. Un fils qui a pris la fuite; après avoir mérité d'être puni, ne manque jamais de revenir & de se livrer lui-même, aussi-tôt que la colère ou la justice du Prince tourne contre son Père ou sa Mère; ou même contre ses parens plus éloignés, lorsqu'ils sont plus âgés que lui.

Ils commencent tous par être Talapoints.

A l'âge de sept ou huit ans, on met les Enfans dans un Couvent de Talapoints, dont on leur fait prendre l'habit; C'est une profession qu'ils sont toujours libres de quitter sans honte. Ces petits Moines Siamois portent le nom de *Nen*. Ils reçoivent chaque jour de leur famille tout ce qui est nécessaire à leur nourriture; & ceux qui sont distingués par leur naissance, ou par leur fortune, ont un ou deux esclaves pour les servir.

Leurs premières études.

Langues
Balié & Siamoise.

On leur montre d'abord à lire, à écrire & à compter, parceque rien n'est plus nécessaire à des Marchands, & qu'il n'y a point de Siamois qui ne fasse quelque Commerce. On leur enseigne les principes de la Religion & de la Morale, en leur faisant apprendre la Langue *Balié*, qui est celle de leur Religion & de leurs Loix. Cette Langue a quelque ressemblance avec un Dialecte particulier du Coromandel; mais ses lettres ne sont connues qu'à Siam. Elle s'écrit de la gauche à la droite, comme les Langues de l'Europe. Il en est de même du Siamois vulgaire: en quoi l'une & l'autre diffèrent de la plupart des Langues Asiatiques, qui s'écrivent de la droite à la gauche, & de celle des Chinois, qui conduisent la ligne de haut en bas, & qui, dans l'arrangement des lignes d'une même page, mettent la première à droite, & les autres de suite vers la gauche. D'ailleurs la Langue Siamoise tient beaucoup de celle de la Chine, par le grand nombre de ses accens, & parcequ'elle est presque uniquement composée de monosyllabes.

Difficultés
de la Langue
Siamoise.

LE Siamois & le Bali ont un Alphabet de peu de lettres, dont on compose des syllabes & des mots. Mais le Bali a ses déclinaisons; ses conjuguaisons

gaisons
Langue
gaisons
devant
modest
que ce
plus di
par des
fie cont
roient
qui sign
taphore
disoit le
fils de l'
poisson
d'autres
fils des p
pour ex
gue, le
port au

APR
de la je
zero est
ment,
vent l'
mois se
d'un inf
fix ou se
font si e
d'arithm
peuvent
les clim
vec cet
& que c
tion; m
la moine

LES
tes; leu
rendre h
Mais leu
ILS s
dans le m
Voyage
gue com

(a) Ub
cette Lang

gaisons & ses dérivés; ce que le Siamois n'a point. Dans cette seconde Langue, l'arrangement seul marque les cas des noms. Quant aux conjugaisons, elle a seulement quatre ou cinq particules, qui se mettent tantôt devant le verbe, tantôt après, pour signifier le nombre, les tems & les modes. Le Dictionnaire Siamois n'est guères moins simple: c'est-à-dire que cette Langue est peu abondante; mais le tour de la phrase n'en est que plus difficile par ses variétés. La Loubere s'efforce de faire comprendre, par des exemples, la difficulté de ces tours. *Cœur bon*, par exemple, signifie *content*. Ainsi pour dire *si j'étois à Siam je serois content*, les Siamois diroient dans leur Langue; *si moi être Ville de Siam, moi cœur bon beaucoup*. *Sii*, qui signifie *lumière*, & par métaphore *beauté*, se joint, par une seconde métaphore à *Pak*, qui signifie *bouche*; & *sii pak* signifie les *lèvres*, comme si l'on disoit *la lumière ou la beauté de la bouche*. *La gloire du bois* signifie *fleur*. Le *fil de l'eau* veut dire en général tout ce qui s'engendre dans l'eau, sans être poisson; comme les crocodiles, & toutes sortes d'insectes aquatiques. Dans d'autres expressions, le mot de *fil* ne signifie que *la petitesse* des choses; le *fil des poids*, signifie *un petit poids*: au contraire le mot de *Mère* s'emploie pour exprimer la grosseur ou la grandeur. De tous les mots de cette Langue, le même Voyageur ne connoît que *Pô* & *Mé*, qui ayent quelque rapport aux nôtres. Ils signifient en Siamois, *Père* & *Mère* (a).

APRÈS la lecture & l'écriture, l'arithmétique est presque l'unique étude de la jeunesse Siamoise. Elle a, comme la nôtre, dix caractères, dont le zero est figuré de même, & prend les mêmes valeurs dans le même arrangement, c'est-à-dire, que les nombres se placent de la droite à la gauche, suivent l'ordre naturel des puissances du nombre de dix. Le calcul des Siamois se fait avec la plume, différent de celui des Chinois, qui se servent d'un instrument, dont Martini fait remonter l'invention jusqu'à deux mille six ou sept cens ans avant Jesus-Christ. En général les Marchands du Pays sont si exercés à compter, qu'ils peuvent résoudre sur le champ des questions d'arithmétique très-difficiles. Mais ils ne reviennent jamais à ce qu'ils ne peuvent résoudre sur le champ. Le caractère essentiel des hommes, dans les climats très-chauds ou très-froids, est la paresse d'esprit & de corps; avec cette différence, qu'elle dégénère en stupidité dans les Pays trop froids, & que dans les Pays trop chauds, il y a toujours de l'esprit & de l'imagination; mais de cette sorte d'imagination & d'esprit, qui se lasse bien-tôt de la moindre application.

LES Siamois conçoivent facilement; leurs reparties sont vives & promptes; leurs objections sont justes. On croiroit qu'un peu d'étude peut les rendre habiles dans les plus hautes Sciences & dans les Arts les plus difficiles. Mais leur paresse invincible détruit tout d'un coup cette espérance.

ILS sont naturellement Poètes. Leur Poésie consiste, comme la nôtre, dans le nombre des syllabes & dans la rime; cependant nos plus ingénieux Voyageurs ont peine à comprendre qu'elle puisse s'accommoder d'une Langue composée de monosyllabes, remplie de voyelles fort accentuées & de diph-

(a) *Ubi sup.* pag. 182. On trouvera, à la fin de cet article, quelques exemples de cette Langue.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Etude de
l'arithmétique.

Poésie.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

diphthongues assez rudes. Entre plusieurs traductions de leurs Poèmes & de leurs Chançons, la Loubere n'en vit pas une dont le sens pût s'ajuster à nos idées. Il entrevit néanmoins des peintures; celles par exemple, d'un Jardin agréable, dans lequel un Amant offre une retraite à sa Maitresse. Outre les Chançons d'amour, ils en ont d'historiques & de morales. Un des frères du Roi compofoit des Poësies morales fort estimées, & les mettoit lui-même en musique.

Eloquence.

Si les Siamois naissent Poètes, ils sont fort éloignés de naître Orateurs, & de pouvoir le devenir. Leurs Livres sont ou des narrations d'un stile fort simple, ou des sentences d'un stile coupé & plein d'images. On a déjà remarqué qu'ils n'ont point d'Avocats. Les Parties expliquent leur affaire au Greffier, qui écrit simplement ce qu'on dicté à sa plume. Les Talapoins, dans leurs sermons, lisent le texte Bali de leurs Livres. Ils le traduisent & l'expliquent en Siamois sans aucune sorte d'action. Tous les complimens ordinaires de la société sont à-peu-près dans les mêmes termes. Le Roi même a ses paroles comptées, dans les audiences de cérémonie. Il ne dit aux Envoyés de France que ce qu'il avoit dit au Chevalier de Chaumont, & quelque-tems auparavant à M. l'Evêque d'Helio-polis (b).

Philosophie.

LES Siamois ignorent absolument toutes les parties de la Philosophie, à l'exception de quelques principes de Morale, dans lesquels on verra bientôt qu'ils ont mêlé beaucoup d'erreurs. Ils n'ont aucune étude du Droit. Les Loix du Pays ne s'apprennent que dans l'exercice actuel des Emplois. Elles sont renfermées dans quelques Livres peu connus du Public. Mais lorsqu'ils sont revêtus d'un Office, on leur remet une copie des Loix qui le concernent; à-peu-près comme en Espagne, où l'on infère, dans les provisions d'un *Corregidor*, tout le titre des *Corregidores* qui est dans la compilation de leurs Ordonnances.

Médecine.

LEUR Médecine ne peut mériter le nom de Science. Les principaux Médecins du Roi de Siam sont Chinois. Il en a un Siamois & de Peguans; mais après l'arrivée du Chevalier de Chaumont, prit en cette qualité un Missionnaire François, nommé *Paumart*, auquel donna tant de confiance, que tous les autres étoient obligés de rapporter chaque jour à cet Oracle, leurs observations sur la santé de leur Maître, & de recevoir de lui les remèdes qu'ils employoient sous sa direction. La Médecine Siamoise consiste dans un nombre de recettes qui viennent de leurs Ancêtres, sans aucun égard pour les symptômes particuliers des maladies. Ces aveugles méthodes ne laissent pas d'en guérir beaucoup, parceque la temperance naturelle des Siamois, contribue plus que l'art au rétablissement de leur santé. Mais comme il arrive souvent que la force du mal l'emporte, on ne manque point d'en attribuer la cause aux maléfices.

Pratiques
Siamoises
dans les ma-
ladies.

QUELQU'UN tombe-t'il malade à Siam? il commence par une opération fort bizarre, qui est de se faire amollir le corps, en se couchant à terre, & faisant monter sur lui quelque personne entendue qui le foule aux pieds. On assura la Loubere que dans la grossesse même, les femmes employent cette

(b) *Ibid.* pag. 186 & précédentes.

méth
pas d
core
vento
nus e
ils ne
D'ail
ils em
les ve
chaud
dans l
conce
stituti
font e
Cangé.
l'eston
à tout

LE
Europ
difficil
mie.
ils n'o
sous ce
trouve
fois av
fraiche
dix liv
ces noi

LA C
passion
secrets.
dupes.
avoit e

L'IM
aux Ma
n'étoit
tiffu de
nomie,
pour le
qu'on p
réforme
supplée
marqual

(c) *Ib*
(d) *Ib*
(e) *Su*

méthode pour accoucher plus facilement (c). Les Anciens n'apportoient pas d'autres remèdes à la plénitude, qu'une diète excelsive, & tel est encore l'usage des Chinois. Aujourd'hui les Siamois usent de la saignée, des ventouses scarifiées & des sangsues. Avec quelques-uns des purgatifs connus en Europe, ils en ont d'autres, qui sont particuliers à leurs Pays. Mais ils ne connoissent pas l'Ellébore, si familier aux anciens Médecins Grecs. D'ailleurs ils n'observent aucun tems pour les purgations. Dans leurs remèdes, ils employent des minéraux & des simples. Les Européens leur ont appris les vertus & l'usage du Kinkina. En général, leurs remèdes sont fort chauds. Ils n'usent d'aucun rafraîchissement intérieur: mais ils se baignent dans la fièvre & dans toutes sortes de maladies. Il semble que tout ce qui concentre, ou ce qui augmente la chaleur naturelle, convienne à leur constitution. Leurs Malades ne se nourrissent que de bouillie de riz, qu'ils font extrêmement liquide. C'est ce que les Portugais des Indes appellent *Cangé*. Les bouillons de viande sont mortels à Siam. Ils relâchent trop l'estomac. Dans la convalescence, les Siamois préfèrent la chair de cochon à toutes les autres.

Leur ignorance est si profonde dans la Chirurgie, qu'ils ont besoin des Européens, non-seulement pour les trepans & pour toutes les opérations difficiles, mais pour les simples saignées. Ils ignorent entièrement l'anatomie. Loin d'avoir tourné leur curiosité à la connoissance du corps animal, ils n'ouvrent les corps morts qu'après les avoir rôtis dans les funérailles, sous couleur de les brûler; le motif des Talapains pour les ouvrir, est d'y trouver de quoi nourrir la superstition du Peuple. Ils prétendent quelquefois avoir trouvé, dans l'estomac des morts, de grosses pièces de chair fraîche de porc, ou de quelque autre animal, du poids d'environ huit ou dix livres, qu'ils supposent l'effet d'un sortilège, & propre à servir pour ces noires opérations.

La Chymie n'est pas moins ignorée des Siamois, quoiqu'ils l'aiment avec passion, & que plusieurs d'entre eux se vantent d'en posséder les plus rares secrets. Siam, comme le reste de l'Orient, est rempli d'imposteurs & de dupes. Le Roi de Siam, Père de celui qui régnoit à l'arrivée des François, avoit employé deux millions à la recherche de la pierre philosophale (d):

L'IMAGINATION vive & nette des Siamois les rendroit plus propres aux Mathématiques qu'à l'étude des autres Sciences, si leur principal défaut n'étoit de se laisser trop tôt de l'application. Ils ne peuvent suivre un long tissu de raisonnemens. Aussi sont-ils bornés à quelques pratiques d'Astronomie, dont ils dédaignent de pénétrer les raisons, mais qui leur servent pour les horoscopes particuliers, & dans la construction de leur almanac, qu'on peut regarder comme un horoscope général. Cependant ils ont fait réformer deux fois leur Calendrier, par d'habiles Astronomes, qui, pour suppléer aux Tables astronomiques, ont pris deux époques arbitraires, remarquables par quelque conjonction rare des Planètes (e). On a parlé ici de

(c) *Ibid.* pag. 192.

(d) *Ibid.* pag. 194.

(e) Sur ces observations, ayant une fois

établi certains nombres, ils ont donné, pour les années suivantes, au moyen de plusieurs additions, soustractions, multiplications & divi-

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Chirurgie.

Chymie.

Mathéma-
tiques.

Calendrier
Siamois.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Système du
Monde.

Musique.

de la plus ancienne, à l'occasion de leur origine. La plus récente se rapporte à nôtre année. Ils dattent indifféremment de l'un ou l'autre de ces deux styles. Leur premier mois est toujours la Lune de Novembre ou de Décembre; en quoi ils ne s'écartent pas de l'ancien style, lorsqu'ils dattent même suivant le style nouveau; quoique le premier mois de l'année, suivant ce nouveau style, soit ou le cinquième ou le sixième de l'ancien.

D'AILLEURS, ils n'entendent rien au système du Monde, parce qu'ils ne savent rien par principe. Ils croient, comme les autres Peuples de l'Orient, que les Eclipses arrivent par la malignité d'un Dragon, qui dévore le Soleil & la Lune (*f*). Ils font un bruit terrible de poëles & de chaudrons, pour chasser ce pernicieux animal. Ils croient que la Terre est quarrée, & que le Ciel porte dessus par ses extrémités, comme une voute, ou comme ces cloches de verre dont on couvre les plantes dans un Jardin. Ils assurent qu'elle est divisée en quatre Parties habitables, séparées entr'elles par des Mers, qui en font quatre Mondes différens. Ils supposent au milieu de ces quatre Mondes une très-haute montagne pyramidale, de quatre faces égales; & depuis la surface de la Terre ou de la Mer jusqu'au sommet de cette montagne, qui touche, disent-ils, aux Etoiles, ils comptent quatre-vingt quatre mille *Jods*, qui font une mesure, chacun d'environ huit mille toises. Ils comptent autant de Jods, depuis la surface de la Mer jusqu'aux fondemens de la montagne; & le même nombre, depuis chaque face de cette montagne, jusqu'à chacun des quatre Mondes. Le nôtre, qu'ils appellent *Tchampion*, est au Midi de la montagne. Le Soleil, la Lune & les Etoiles, tournent sans cesse autour d'elle; & de là vient la succession des jours & des nuits. Au-dessus est un Ciel qu'ils nomment *Intrairacha*, surmonté par le Ciel des Anges. La Loubere, qui se fit expliquer cette fabuleuse Cosmographie, ajoute que si d'autres Voyageurs la rapportent autrement, il ne faut pas plus admirer la variété des opinions Siamoisés sur un sujet qu'ils entendent si mal, que celle de nos systèmes d'Astronomie que nous croyons entendre (*g*).

LA Musique est en honneur à Siam, mais sans méthode & sans principes. Les Siamois font des airs, qu'ils ne savent pas noter. Ils n'ont ni tremblement ni cadence, non plus que les Castillans; mais ils chantent quelquefois comme nous, sans paroles; ce qui paroît fort étrange en Castille. À la place des paroles, ils ne disent que *Noï, noï*, comme nous *Ta la la la*, &c. Le Roi de Siam ayant entendu, sans se montrer, plusieurs airs de violon François, n'en trouva pas le mouvement assez grave. Cependant la

Loubere

divisons, le secret de trouver le lieu des Planètes, à-peu-près comme nous trouvons l'Épacte de chaque année, en ajoutant onze à l'Épacte de l'année précédente. La Loubere donna au célèbre Cassini, Directeur de l'Observatoire de Paris, la manière Siamoise de trouver le lieu du Soleil & celui de la Lune, par un calcul dont le fondement est pris de la seconde Époque Siamoise; & ce

grand Astronome a développé tout ce qui regarde un sujet si difficile.

(*f*) Voyez la première Relation du Père Tachard. Cette idée a peut-être sa source dans le langage métaphorique des Astronomes, qui disent que les Eclipses se font dans la tête & dans la queue du Dragon.

(*g*) *Ubi sup.* pag. 200.

Loub
& qu
sez v

IL
les di
qu'ils
instru
tienne
trois c
ment
chacun
Ces ba
sur de
assez de
qu'ils n
la gran
des deu
pend un
est trav
tient.
colatier
frappen
le porte
peaux à

UN a
placés d
conféren
Celui qu
Il frappe
te, & l'
redouble
timbre,
mens en
Rivière.

LA vo
pellent
aussi ses
de tamb
frapper
terre, q
divers co
du Pays
que plus
les pose

Loubere observe que les Siamois n'ont rien de fort grave dans leurs chants; & que dans la marche même du Roi, les airs de leurs instrumens sont assez vifs (b).

ILs ne connoissent pas plus que les Chinois la variété des chants, pour les diverses parties, ou plutôt ils n'ont aucune diversité de parties, puisqu'ils chantent tous à l'unisson. Si l'on distingue dans quelques-uns de leurs instrumens, une apparence de musique régulière, il faut supposer qu'ils les tiennent des Etrangers. Les principaux sont de petits rebecs ou violons à trois cordes, qu'ils appellent *Tro*, & des haut-bois fort aigres, qu'ils nomment *Pi*. Ils les accompagnent du son de quelques bassins de cuivre, sur chacun desquels on frappe un coup, à certains tems de chaque mesure. Ces bassins sont suspendus, par un cordon, à une perche posée en travers sur deux fourches; & la baguette, qui sert à frapper, est un bâton de bois assez court. Ils mêlent à ces sons, celui de deux espèces de tambour, qu'ils nomment *Tlounpounpan* & *Tapon*. Le bois du premier ressemble, pour la grandeur, à celui de nos tambours de basque; mais il est garni de peau des deux côtés, comme un véritable tambour; & de chaque côté du bois pend une balle de plomb, au bout d'un cordon. Le bois du *tlounpounpan* est traversé par un bâton, qui lui sert de manche, & par lequel on le tient. On roule ce manche entre les mains, comme le bâton d'une chocolatière; & par ce mouvement, les balles qui pendent de chaque côté frappent sur les deux peaux. La figure du *tapon* est celle d'un barril. On le porte pendu au cou, par un cordon; & des deux côtés on bat sur les peaux à coups de poing.

UN autre instrument qui se nomme *Pat-cong*, est composé de timbres, placés de suite, chacun sur un bâton court & planté sur une demie circonférence de bois, de la forme des gentes d'une petite roue de carosse. Celui qui joue est assis au centre de la circonférence, les jambes croisées. Il frappe les timbres avec deux bâtons, dont il tient l'un de la main droite, & l'autre de la gauche. L'étendue de cet instrument est d'une quinte redoublée. Mais il n'a point de demi-tons, ni rien qui étouffe le son d'un timbre, lorsqu'on en frappe un autre. C'étoit le bruit de tous ces instrumens ensemble, que le Père Tachard ne trouvoit pas sans agrément sur la Rivière.

LA voix est accompagnée du son de deux bâtons fort courts, qui s'appellent *Crab*, & qu'on frappe l'un contre l'autre. Le Peuple accompagne aussi ses chants, sur-tout le soir, dans les cours des maisons, d'une espèce de tambour qui se nomme *Clong*. On le tient de la main gauche, pour le frapper de tems en tems, du poing de la droite. C'est une bouteille de terre, qui au lieu de fond est garnie d'une peau, attachée au goulet avec divers cordons. Les Siamois sont passionnés pour nos trompettes. Celles du Pays sont petites & d'un son très-aigre. Leurs vrais tambours, quoique plus petits que les nôtres, ne se portent point pendus à l'épaule. On les pose sur une des peaux & l'on bat sur l'autre (i).

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Accom-
pagnemens
de la voix.

LES

(b) *Ibid.* pag. 208.

(i) *Ibid.* pag. 210.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Exercices
du corps.

LES exercices du corps sont aussi négligés à Siam que ceux de l'esprit. On n'y voit personne qui connoisse l'art de manier un cheval. Les Siamois n'ont point d'armes, si le Roi ne leur en donne; & ce n'est qu'après avoir reçu de lui les premières, qu'il leur est permis d'en acheter d'autres. Ils ne peuvent s'exercer à leur usage que par son ordre. A la Guerre-même, ils ne tirent point le mousquet debout, mais en mettant un genou à terre; & souvent ils achèvent de s'asseoir sur le talon, en étendant devant eux la jambe qu'ils n'ont pas fléchie. A peine savent-ils marcher, ou se tenir de bonne grace sur leurs jambes. Ils ne tendent point aisément les jarrets, parce qu'ils sont accoutumés à les tenir tout-à-fait pliés. Les François leur ont appris à se tenir debout sur les armes; & jusqu'à l'arrivée du Chevalier de Chaumont, leurs sentinelles mêmes s'asseyoient à terre. Loin de s'exercer à la course, ils ne connoissent pas le plaisir de marcher pour la promenade. La seule chaleur du climat produit assez de dissipation. En un mot la course des Balons est leur unique exercice, & dès l'âge de quatre ou cinq ans, tout le monde apprend à manier la rame & la pagaye. Aussi les voit-on ramer trois jours & trois nuits, avec une légèreté admirable, & presque sans aucun intervalle de repos; quoiqu'ils ne foyent guères capables de supporter tout autre travail (k).

Arts & Artisans.

ILS sont mauvais Artisans; un Ouvrier Siamois n'ose aspirer à la moindre distinction dans son Art. Sa réputation l'exposeroit à se voir forcé de travailler gratuitement toute sa vie, pour le service du Roi. Comme ils sont employés indifféremment à toutes sortes d'ouvrages, dans leurs six mois de corvées, chacun s'attache à faire un peu de tout, pour éviter les mauvais traitemens; mais personne ne veut trop bien faire, parceque la fervitude est le prix de l'habileté. Cinq cens Ouvriers ne feroient pas, dans l'espace de plusieurs mois, ce qu'un petit nombre d'Européens acheveroient en peu de jours.

Arts les plus exercés à Siam.

VOICI les Arts qu'ils connoissent. Ils sont assez bons Menuisiers; & comme ils n'ont pas de cloux, ils entendent fort bien les assemblages. Ils se mêlent de sculpture, mais grossièrement. Les statues de leurs Temples sont de fort mauvais goût. Ils savent cuire la brique & faire d'excellent ciment. En général, ils n'entendent pas mal la maçonnerie. Cependant leurs édifices de brique durent peu, faute de fondemens. Ils n'en font pas même à leurs fortifications. Siam n'a ni cristal fondu, ni verre; & c'est une des choses qu'ils aiment le mieux. Le Roi trouvoit fort à son gré les verres taillés à facettes, qui multiplient les objets. Il demandoit aux François des vitres entières, avec la même propriété.

Fondeurs.

LES Siamois savent fondre les métaux & jeter des ouvrages en moulé. Ils revêtissent fort bien leurs Idoles d'une lame fort mince, ou d'or, ou d'argent, ou de cuivre; quoiquelles ne foyent souvent que d'énormes masses de brique & de chaux. La Loubere avoit apporté en France un petit Sommona Codom, revêtu d'une lame de cuivre dorée. Certains meubles du Roi, la garde de fer des sabres & celle des poignards, dont il fait présent à quelques-uns de ses Officiers, & quelquefois à des Etran-

(k) *Ibid.* pag. 212.

gers,
tout-
les m
IL
que l
aussi
avec
tablet
IL s
n'ente
n'ont
Ils n'o
peaux
ON
On n'y
pissier
leurs d
leurs,
fenter
lent de
veilleu
& d'au
figures
répand
relles
LES
basse p
met de
tièrem
du Roy
bre d'a
chandis
méthod
tiers qu
présomp
de celu
ture.
DAN
bonne-
gent qu
L'heure
Les Siam
les mout
qu'on y

gers, sont revêtus aussi d'une lame d'or ou d'argent. Ils n'ignorent pas tout-à-fait l'orfèvrerie; mais ils ne savent ni polir les pierres précieuses, ni les mettre en œuvre.

Ils sont bons Doreurs. Ils battent l'or assez bien. Toutes les Lettres que le Roi de Siam écrit à d'autres Rois, sont sur une feuille de ce métal, aussi mince que le papier. On y marque les lettres par compression, avec un poinçon émouffé, qui ressemble à celui dont nous écrivons sur nos tablettes.

Ils n'emploient guères le fer que dans la première fonte, parce qu'ils n'entendent point l'art de forger. Leurs chevaux ne sont point ferrés, & n'ont ordinairement que des étriers de corde & de fort mauvais bridons. Ils n'ont pas de meilleures selles. L'art de courroyer & de préparer les peaux, leur est absolument inconnu.

On fait peu de toiles de coton à Siam, & les couleurs en sont sans éclat. On n'y fabrique aucune étoffe de soye, ni de laine, & nul ouvrage de tapisserie. La laine y est fort rare. Mais les Siamois savent broder, & leurs desseins plaisent. Ils ne connoissent point la peinture en huile. D'ailleurs, ils sont mauvais Peintres, & leur goût ne les porte point à représenter la Nature. Une exacte imitation leur paroît trop facile. Ils veulent de l'extravagance dans la peinture, comme nous voulons du merveilleux dans la Poësie. Ils imaginent des arbres, des fleurs, des oiseaux, & d'autres animaux qui n'existent jamais. Ils donnent quelquefois, aux figures humaines, des attitudes impossibles; & leur habileté consiste à répandre sur ces chimères, un air de facilité qui les fait paroître naturelles (1).

Les professions les plus communes à Siam, sont la pêche pour la plus basse partie du Peuple, & le commerce pour ceux à qui leur fortune permet de l'exercer. Mais le commerce du dehors étant réservé presque entièrement au Roi, il n'y a point d'avantage considérable à tirer de celui du Royaume. Cette même simplicité de mœurs, qui rend un grand nombre d'arts inutiles aux Siamois, leur ôte aussi le goût de la plupart des marchandises qui sont devenues nécessaires à l'Europe. Ils ont néanmoins des méthodes réglées pour le commerce. Dans les prêts, c'est toujours un tiers qui écrit la promesse. Cette précaution suffit, parcequ'en Justice la présomption est contre le Débiteur qui nie, pour le double témoignage de celui qui produit la promesse & de celui dont elle présente l'écriture.

DANS les petits commerces, qui regardent les nécessités de la vie, la bonne-foi règne si scrupuleusement, que le Marchand ne compte point l'argent qu'il reçoit, ni l'Acheteur la marchandise qu'il achète par compte. L'heure des marchés est depuis cinq heures du soir, jusqu'à huit ou neuf. Les Siamois n'ont pas d'aune, parce qu'ils achètent en pièces complètes les mouffelines & les autres toiles. On est bien malheureux à Siam, lorsqu'on y est réduit à prendre de la toile par *Ken*, qui signifie *coudée*; & pour ceux

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Doreurs.

Broderie &
peinture.

Professions
les plus com-
munes.

Commerce.

Bonne-foi
des Siamois
entr'eux.

(1) *Ibid.* pag. 216 & précédentes.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Leurs me-
sures.

ceux qui sont dans cette mesure, on n'emploie point effectivement d'autre mesure que le bras.

CEPENDANT ils ont leur brasse, qui n'est que d'un pouce au-dessous de notre toise. Ils s'en servent dans les édifices, dans l'arpentage, & particulièrement à mesurer les chemins & les canaux où le Roi passe. Ainsi, de Siam à Louvo, chaque lieue est marquée par un poteau, sur lequel le nombre est écrit. Le même usage s'observe dans l'Indostan, où Bernier nous apprend que les *cos*, ou les demie-lieues, sont distingués par des tourelles ou par de petites pyramides. Le coco sert de mesure à Siam, pour les grains & pour les liqueurs. Comme ces espèces de noix sont naturellement inégales, on mesure leur grandeur par la quantité de *coris* qu'elles peuvent contenir (*m*). Un coco ne contiendra que cinq cens coris, tandis qu'un autre en contient mille. Cependant on a pour les grains une espèce de boisseau, qui se nomme *Sat*, composé de bambou entrelassé, & une sorte de cruche nommée *Canan*, pour les liqueurs. Mais comme ces mesures ne sont réglées par aucune Loi, elles ne sont admises dans les marchés qu'après avoir été mesurées avec un coco, dont on a reconnu la capacité par les coris: & l'on se sert d'eau, ou de riz, pour mesurer le canan & le sat avec le coco. Le quart du canan se nomme *Leeng*. Quarante sats font le *Seste*, & quarante sestels le *Cobi* (*n*).

Leurs poids
& leurs mon-
noyes.

IL n'y a pas plus d'exactitude dans les poids. On leur donne en général le nom de *Ding*. Les pièces de monnoye sont les poids les plus fidèles & presque les seuls qui s'emploient dans le Royaume, quoique souvent la monnoye de Siam soit fautive ou légère. Aussi les poids particuliers & les monnoyes portent les mêmes noms.

TOUTES les monnoyes d'argent Siamois sont de la même figure & frappées au même coin, sans autre différence que celle de leur grandeur. Leur figure est celle d'un petit cylindre, ou d'un rouleau fort court, tellement plié par le milieu, que ses deux bouts reviennent l'un à côté de l'autre. Leur coin, qui est double sur chaque pièce, au milieu du rouleau, ne représente rien qui soit connu des Européens, & que les Siamois même aient pu expliquer à la Loubere. La proportion de cette monnoye à la nôtre, est que leur *Tical*, qui ne pèse qu'un demi écu, ne laisse pas de valoir trente-sept sous & demi. Ils n'ont pas de montre d'or ni de cuivre. L'or à Siam, est une marchandise de commerce; il vaut douze fois l'argent, lorsque les deux métaux sont d'égale finesse.

Basse mon-
noye.

LA basse monnoye de Siam consiste dans les petits coquillages, que les Européens ont nommé *Coris*, & les Siamois *Bia*. Un *Fouan*, qui est la huitième partie d'un tical, vaut huit cens coris; c'est-à-dire, que sept ou huit coris valent à peine un denier (*o*).

(*m*) Petits coquillages, qui servent de basse monnoye à Siam & dans plusieurs autres endroits des Indes, & qui ne sont pas sensiblement plus grands l'un que l'autre. Voyez la Description des Maldives au Tome X.

(*n*) Gervaise dit que le seste de riz pèse cent *Catis*, c'est-à-dire, deux cens vingt-cinq de nos livres.

(*o*) *Ibid.* pag. 223 & précédentes.

vement d'autre
 e au-dessous de
 tage, & parti-
 passe. Ainsi,
 n, sur lequel le
 n, où Bernier
 és par des tou-
 à Siam, pour
 x sont naturel-
 de coris qu'elles
 cens coris, tan-
 les grains une
 ou entrelassé, &
 ais comme ces
 es dans les mar-
 reconnu la ca-
 r mesurer le ca-
 eeng. Quarante

onne en général
 s plus fidèles &
 ique souvent la
 articuliers & les

même figure &
 e leur grandeur.
 fort court, telle-
 n à côté de l'au-
 du rouleau, ne
 Siamois même
 e monnoye à la
 laisse pas de va-
 or ni de cuirre.
 ze fois l'argent,

quillages, que les
 n, qui est la hui-
 que sept ou huit

le feste de riz péte
 deux cens vingt-cinq
 précédentes.

TICAL dans sa grosseur naturelle vu de plusieurs sens.
TIKAL in zyne natuurlyke grootte van verscheide zyden bezien.

CORI, Coquillage servant de Monnoye, vu de plusieurs sens de grandeur naturelle.

CORI, soort van Schelp voor Munt dienende, in natuurlyke grootte, van verscheide zyden bezien.

COIN du TICAL gravé en grand.

STEMPEL des TIKALS in zyne grootte gefneeden.

Instrumens d'accompagnement.
Speeltuigen van de algemeene Bas.

The illustration shows various items related to the TICAL currency and its accompaniment. At the top, there are several views of TICAL shells, some showing the natural shape and others showing the engraved patterns. Below these are CORI shells, which are also shown in multiple views. In the center, there are two large engraved coins (COIN du TICAL) and a stamp (STEMPEL des TIKALS). At the bottom, there are three musical instruments: a TONG (a drum-like instrument), a TLOUNPOUNPAN (a circular instrument on a stand), and a TAPON (a woven basket-like instrument).

J. V. Schley delin.

L'Usage
consi-
ment cette
vent à s'éc
des enfans
t'on fort j
le mariage
la vie relig

Les par
femmes âg
ble, elle n
rens pren
de la sienn
mariage du
trois visite

Si le maria
troisième v
est délivré
riés reçoiv
les droits c
à cette cér

pendant qu
veaux Mar
accompagn
profession:
fête se fait
ques mois,
tinction, p
cle d'or, q

LA plus
viennent à
mes: mais
Riches, la
D'ailleurs,
Les autres,
& par cont
mes, & qu
leur Père P
cipale, lui

(a) Cet us
rique.

§. III.

*Femmes, Mariages, Successions & Mœurs des Siamois.*DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

L'USAGE du Pays ne permet point aux filles de converser avec les garçons. Elles sont sous la garde de leurs mères, qui châtient sévèrement cette liberté. Mais la Nature, plus forte que la Loi, les porte souvent à s'échaper, sur-tout vers la fin du jour. Elles sont en état d'avoir des enfans dès l'âge de douze ans, & quelquefois plutôt. Aussi les marie-t-on fort jeunes. Quoiqu'il se trouve des filles Siamoisés, qui dédaignent le mariage pendant toute leur vie, on n'en voit aucune qui se consacre à la vie religieuse avant la vieillesse.

Les parens d'un jeune homme font demander une fille aux siens, par des femmes âgées & d'une réputation bien établie. Si la réponse est favorable, elle n'empêche pas que le goût de la fille ne soit consulté: mais ses parens prennent d'avance l'heure de la naissance du garçon, & donnent celle de la sienne. De part & d'autre, on s'adresse aux Devins, pour savoir si le mariage durera sans divorce jusqu'à la mort. Ensuite le jeune homme rend trois visites à la fille, & lui porte un simple présent de bétel & de fruits. Si le mariage doit se conclure, les parens des deux côtés se trouvent à la troisième visite. On compte la dot de la femme & le bien du mari. Tout est délivré sur le champ, sans aucune sorte de contrat. Les nouveaux Mariés reçoivent des présens de leur famille; & l'Époux entre aussi-tôt dans les droits du mariage, indépendamment de la Religion, qui n'a aucune part à cette cérémonie. Il est même défendu aux Talapoins d'y assister. Cependant quelques jours après, ils vont jeter de l'eau benite chez les nouveaux Mariés, & réciter quelques prières en Langue Balie. La noce est accompagnée de festins & de spectacles, où l'on appelle des Danseurs de profession: mais le mari, la femme & les parens n'y dansent jamais. La fête se fait chez les parens de la fille, & les jeunes Mariés y passent quelques mois, avant que de s'établir dans leur propre maison. L'unique distinction, pour la fille d'un Mandarin, est de lui mettre sur la tête un cercle d'or, que les Mandarins portent à leurs bonnets de cérémonie.

La plus riche dot d'une fille Siamoisé n'est que de cent catis, qui reviennent à quinze mille livres. Les Siamois peuvent avoir plusieurs femmes: mais le Peuple s'accorde rarement cette liberté; & les Grands ou les Riches, la prennent moins par débauche que par affectation de grandeur. D'ailleurs, entre plusieurs femmes, on distingue toujours la principale (a). Les autres, quoique permises par la Loi, ne sont que des femmes achetées, & par conséquent esclaves, qui portent en Siamois le nom de *petites femmes*, & qui doivent être soumises à la première. Leurs enfans nomment leur Père *Pô-Tchaou*, c'est-à-dire, *Père-Seigneur*; & ceux de la femme principale, lui donnent simplement le nom de *Pô*, qui signifie *Père*. Le mariage

Tempéra-
ment des fil-
les & maria-
ges.Formalités
d'un mariage
Siamois.Distinction
des filles de
Mandarin.Pluralité des
femmes.

(a) Cet usage est commun dans tout l'Orient, & même dans plusieurs parties de l'Afrique.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

ge est défendu à Siam dans les premiers degrés de parenté, où les cousins germains ne sont pas compris. A l'égard des degrés d'alliance, un homme peut épouser successivement les deux sœurs, mais les Rois de Siam se dispensent de cette règle. Celui qui régnoit pendant les Voyages dont on a donné la relation, avoit épousé la Princesse sa sœur. Il en avoit une fille unique, qui portoit le titre de Princesse Reine depuis la mort de sa Mère; & la Loubere, moins timide à juger que l'Abbé de Choisy (b), paroît persuadé qu'il en avoit fait aussi sa femme ou sa Maîtresse.

Successions.

DANS les familles particulières, la succession appartient entièrement à la femme principale, & se divise ensuite à portions égales entre ses enfans. Les petites femmes & leurs enfans peuvent être vendus par l'héritier légitime, & ne possèdent que ce qu'ils reçoivent de lui, ou ce que le Père leur a donné avant sa mort; car l'usage des Testamens est ignoré à Siam. Les filles nées des petites femmes sont vendues, pour devenir petites femmes comme leurs mères.

Propriétés.

LES principales richesses des Siamois consistent en meubles; ils achètent rarement des terres, parce qu'ils n'en peuvent acquérir la pleine propriété. Quoique la Loi du Pays les rende héréditaires dans les familles, & qu'elle donne aux particuliers le droit de se les vendre entr'eux, un droit supérieur qui étend le domaine du Souverain sur toutes les possessions de ses Sujets, assure toujours au Roi le pouvoir de reprendre les terres mêmes qu'il a vendues. Comme rien n'est excepté de ce droit tyrannique, les particuliers déborent soigneusement leurs meubles à la connoissance de leur Maître. Cette raison leur fait rechercher les diamans, qui sont un meuble aisé à cacher. Quelques Seigneurs Siamois donnent en mourant une partie de leur bien au Roi, pour assurer le reste à leurs enfans.

Puissance
du Mari dans
sa famille.

MAIS la puissance du Mari est absolue dans sa famille. Elle s'étend jusqu'au droit de vendre ses enfans & ses femmes, à l'exception de la principale qu'il peut seulement répudier. Il est naturellement le maître du divorce. Cependant, il ne le refuse guères à sa femme, lorsqu'elle s'obstine à le désirer. Il lui rend sa dot, & leurs enfans se partagent entr'eux dans cet ordre: la mère a le premier, le troisième, & tous les autres impairs. Le père prend le second, le quatrième, & les autres dans le rang pair; de sorte que si le nombre total est impair, il en reste un de plus à la mère. Une veuve hérite du pouvoir de son mari, avec cette restriction, qu'elle ne peut vendre les enfans du rang pair: les parens du père s'y opposent: mais après le divorce, le père & la mère sont libres de vendre les enfans qui leur sont demeurés en partage, dans l'ordre établi par la Loi (c).

Sagesse des
femmes Sia-
moises.

L'ADULTÈRE est rare à Siam; moins parce que le droit des maris est de tuer leurs femmes, s'ils les surprennent dans le crime, ou de les vendre s'ils peuvent les en convaincre, que par un effet naturel du genre de vie des femmes, qui ne sont corrompues ni par l'oisiveté, ni par le luxe de la table ou des habits, ni par le jeu & les spectacles. Pendant les corvées de leurs maris, qui durent six mois, elles les nourrissent de leur travail. Elles n'ont l'usage d'aucun jeu. Elles ne reçoivent aucune visite d'homme. Les spec-

(b) *Ibid.* pag. 259.(c) *Ibid.* pag. 167 & précédentes.

tacles ne
théâtres p
en habitu
assura du
des femm

„ LA j
„ augmen
ple jouisse
te, elles r
exercices
couvert;
femmes de

Le resp
Chine. D
gnité, céc
s'adresse a
tablies dan
son père,
un état rec
est jamais
rent que t
souffrent ja
ritablemen

(d) *Ibid.* p

(e) On aff
les du Roi t
de se faire des
dinaire dont
soumettre d'ab
tumé à l'anc
leur fait don
„ années, aj
„ une aux ty
„ pargnée, i
„ elle fut affe
„ avec tant d'
„ comme un
„ mourut. O
„ chirèrent ei
„ sûr qu'il fa
„ moins il les
„ commune et
„ te nature, t
„ du feu Bar
„ Ambassadeur
„ France. L
„ tonner très-
„ sans lui ôten
„ contraire, il
„ pendant les

taclés ne font pas fréquens, & n'ont ni jours marqués, ni prix certain, ni théâtres publics. Ainsi la sagesse, parmi les femmes, tourne heureusement en habitude. Cependant tous les mariages ne font pas chastes : mais on assure du moins la Loubere, que tout autre amour, plus déréglé que celui des femmes, est sans exemple entre les Siamois (d).

„ La jalousie, dit-il, n'est parmi eux qu'un pur sentiment de gloire, qui „ augmente à proportion que leur fortune s'élève ". Les femmes du Peuple jouissent d'une entière liberté. Celles des Grands vivent dans la retraite, elles ne sortent que pour quelque visite de famille, ou pour assister aux exercices de la religion. Dans ces occasions, elles paroissent à visage découvert ; & lorsqu'elles vont à pied, on ne les distingue pas aisément des femmes de leur suite (e).

Le respect pour les vieillards n'est pas moins en honneur à Siam qu'à la Chine. De deux Mandarins, le plus jeune, quoique le plus élevé en dignité, cède la première place à l'autre. Un mensonge est puni, lorsqu'il s'adresse au Supérieur. L'union & la dépendance sont des vertus si bien établies dans les familles, qu'un fils, qui entreprendroit de plaider contre son père, seroit regardé comme un monstre. Aussi le mariage n'est-il pas un état redouté. L'intérêt n'y divise point les esprits, & la pauvreté n'y est jamais onéreuse. Les François, dans leur séjour à Siam, n'y remarquent que trois mendians ; gens fort âgés & sans parenté. Les Siamois ne souffrent jamais que les pauvres demandent l'aumône. Ils nourrissent charitablement leurs pauvres, lorsqu'ils ne peuvent subsister de leur travail. La men-

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Les Siamois
font peu ja-
loux.

Qualités
morales des
Siamois.

(d) *Ibid.* pag. 224.

(e) On assure le même Voyageur que celles du Roi trouvent quelquefois le moyen de se faire des Amans, & que la manière ordinaire dont le Prince les punit, est de les foumettre d'abord à un cheval, qui est accoutumé à l'amour des femmes ; après quoi il leur fait donner la mort : „ Il y a quelques „ années, ajoute-t'il, qu'il en abandonna „ une aux tygres. Ces animaux l'ayant é- „ pargnée, il voulut lui faire grâce : mais „ elle fut assez indignée pour refuser la vie, „ aveçant d'injures, que le Roi la regardant „ comme une enragée, ordonna qu'elle „ mourût. On irrita les tygres, qui la dé- „ chirèrent en sa présence. Il n'est pas si „ sûr qu'il fasse mourir les Amans ; mais au „ moins il les fait bien châtier. L'opinion „ commune est que ce fut une faute de cet- „ te nature, qui causa la dernière disgrâce „ du feu Barcalon, frère aîné du premier „ Ambassadeur de Siam qu'on ait vu en „ France. Le Roi son Maître le fit bat- „ tonner très-rudement, & cessa de le voir, „ sans lui ôter néanmoins ses charges. Au „ contraire, il continua de se servir de lui, „ pendant les six mois qu'il survécut aux

„ coups qu'il avoit reçus. Il prépara même „ de sa propre main tous les remèdes que „ le Barcalon prit dans sa dernière maladie, „ parceque personne n'osoit lui en donner, „ de peur d'être accusé de la mort d'un hom- „ me si cher à son Maître. Pag. 226. „

On lit encore, dans la Loubere, que les Seigneurs Siamois ne font pas moins jaloux de leurs filles que de leurs femmes. „ Ils „ vendent celles qui deviennent galantes, à „ un certain homme, qui, moyennant un „ tribut qu'il paye au Roi, a droit de les „ prostituer. On raconte qu'il en a eu jus- „ qu'à six cens, toutes filles d'Officiers de „ considération. Il achète aussi les femmes, „ quand les maris les vendent, après les a- „ voir convaincus d'infidélité. *Ibid.* pag. „ 227. „ Le titre & la fonction de ce cer- „ tain homme se trouvent expliqués dans un au- „ tre endroit du même Auteur. „ C'est infâ- „ me, dit-il, qui achète les femmes & les „ filles, &c., porte le titre d'*Oc-ya*. On l'ap- „ pelle *Oc-ya Meen*. C'est un homme fort „ méprisé. Il n'y a que les jeunes débau- „ chés qui ayent commerce avec lui. *Ibid.* „ pag. 259. „

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

mendicité n'est pas seulement honteuse à celui qui mendie, mais à toute sa famille.

ILs attachent encore plus d'opprobre au vol. Les plus proches parens d'un voleur n'osent prendre sa défense. „ Il n'est pas étrange, suivant la „ Loubere, que le vol soit estimé infâme dans un Pays où l'on peut vivre „ à si bon marché (f)”. Ils mettent l'idée de la parfaite justice à ne pas ramasser les choses perdues; c'est-à-dire, à ne pas profiter d'une occasion si facile d'acquérir (g).

Caractère
général de la
Nation.

IL paroît certain, par le témoignage de tous les Voyageurs, que la bonté est extrême à Siam, dans toutes sortes de commerces. Mais l'usage y règne sans bornes. Les Loix n'y ont pas pourvu. L'avarice est le vice essentiel des Siamois; avec cette odieuse aggravation, qu'ils n'amaissent des richesses que pour les enfouir. Ils ont d'ailleurs de la douceur, de la politesse, & peu d'inquiétude pour les événemens de la vie. Ils se possèdent long-tems; mais lorsqu'une fois leur colère s'allume, ils ont peut-être moins de retenue que les Européens. C'est principalement par la calomnie, qu'ils exercent leurs haines secrètes & leurs vengeances. Ils ont horreur de l'effusion du sang: cependant, si leur haine va jusqu'à la mort, ils assassinent ou ils empoisonnent. La vengeance incertaine des duels n'est pas connue à Siam. Leurs querelles ordinaires se terminent à coups de coude, ou par des injures.

LA timidité, l'avarice, la dissimulation, la taciturnité, & l'inclination au mensonge, sont des vices naturels qui croissent avec eux. Ils sont opiniâtres dans leurs usages, par indolence, autant que par respect pour les traditions de leurs Ancêtres. Ils ont si peu de curiosité qu'ils n'admirent rien.

(f) Cependant le Père d'Espagnac, un des Missionnaires Jésuites du second Voyage de Tachard, étant un jour seul dans le divan de leur Maison, vit un Siamois qui vint prendre hardiment, devant lui, un beau tapis de Perse sur une table. Ce bon Jésuite laissa faire le voleur, parce qu'étant apparemment dans la même prévention que la Loubere, il ne put se persuader que ce fut un vol. On sait que dans le Voyage que Louis XIV. fit faire en Flandres, aux Ambassadeurs de Siam, un des Mandarins qui les accompagnoient, prit une vingtaine de jettons dans une maison où ils étoient priés à dîner. Le lendemain ce Mandarin, persuadé que les jettons étoient de la monnoye, en donna un pour boire, à un laqual. Son vol fut reconnu par cette imprudence, mais on n'en témoigna rien.

La Loubere raconte lui-même un autre trait, qui prouve la force du penchant des Siamois pour le vol. Un Officier des Magasins du Roi de Siam lui ayant volé quelque argent, ce Prince ordonna que pour

supplice on lui fit avaler trois ou quatre onces d'argent fondu. Il arriva que celui qui eut ordre de les ôter de la gorge du coupable, ne put se défendre d'en dérober une partie. Le Roi fit traiter ce second voleur comme le premier. Un troisième ne résista point à la tentation du même crime, c'est-à-dire, qu'il déroba une partie de l'argent qu'il tira de la gorge du dernier mort. Le Roi de Siam, en lui faisant grace de la vie, dit agréablement: „ C'est assez; je serois „ mourir tous mes Sujets l'un après l'autre, „ si je ne me déterminois une fois à pardonner”. *Ubi sup.* pag. 230.

(g) C'étoit une des Loix de Platon, qui l'avoit peut-être prise des anciens Stagyrites. Elle étoit conçue dans ces termes: *Ce que tu n'as pas mis quelque part, ne l'en ôte point.* Les Chinois, pour vanter le bon gouvernement de quelques-uns de leurs Princes, disent que sous leur règne la Justice étoit si respectée, que personne ne touchoit à ce qu'il trouvoit d'égaré dans un grand chemin.

rien. Il
ceux qui
ceux qui

LE li
même ar
ment, ils
qui est er
te cérém

EN gé
humeurs
l'année,
au beau t
ils ont le
„ comme
„ en Eur
„ diens,
„ tes dan
„ mal-à-p

(b)

UTR
l'élé

est libre à
ne les cou
éléphants f
propre aux
pour leur
d'être cou
mulets. I
achètent d

ON a d
mille chev
petits, &
font mutin
phant lui
propre à l
avec sa tro
chard vit a
prêt à mar
l'endroit du
faut, qui t
place aisém

XII. Pa

rien. Ils sont orgueilleux avec ceux qui les ménagent, & rampans pour ceux qui les traitent avec hauteur. Ils sont rusés, inconstans, comme tous ceux qui sentent leur propre foiblesse (b).

Le lien d'une éternelle amitié, parmi les Siamois, c'est d'avoir bû du même arrak, dans la même tasse; s'ils veulent se le jurer plus solennellement, ils goûtent du sang l'un de l'autre: pratique des anciens Scythes, qui est en usage aussi chez les Chinois & dans d'autres Nations. Mais cette cérémonie ne les empêche pas toujours de se trahir.

En général, les Voyageurs parlent de leur modération avec éloge. Leurs humeurs sont aussi tranquilles que leur Ciel, qui ne change que deux fois l'année, & comme insensiblement, lorsqu'il tourne peu-à-peu de la pluye au beau tems, & du beau tems à la pluye. Si l'on en croit la Loubere, ils ont le bonheur de naître Philosophes. „ Il croit volontiers, dit-il, „ comme les Anciens l'ont pensé, que la Philosophie est passée des Indes „ en Europe; & que nous avons été plus touchés de l'indolence des Indiens, qu'ils ne l'ont été des merveilles que nôtre inquiétude a produites dans la recherche de tant d'arts, que nous avons regardés, peut-être „ mal-à-propos, comme l'ouvrage de la nécessité”.

(b) *Ibid.* pag. 232.

§. I V.

Voitures, Equipages, Spectacles & Divertissemens des Siamois.

OUTRE le bœuf & le bufle, que les Siamois montent ordinairement, l'éléphant est leur seul animal domestique. La chasse des éléphants est libre à tout le monde; mais on cherche uniquement à les prendre. On ne les coupe jamais. Pour le service ordinaire, les Siamois se servent des éléphants femelles. Ils employent les mâles à la guerre. Leur Pays n'est pas propre aux chevaux. Les pâturages sont trop marécageux & trop grossiers, pour leur donner du courage & de la noblesse. Aussi n'ont-ils pas besoin d'être coupés pour devenir traitables. Le Royaume n'a pas d'ânes, ni de mulets. Les Mores, qui s'y sont établis, ont quelques chameaux qu'ils achètent des Etrangers.

ON a déjà fait observer que le Roi de Siam n'entretient pas plus de deux mille chevaux. Il en fait acheter ordinairement à Batavia; mais ils sont petits, & suivant la remarque d'un Voyageur, aussi rêtifs que les Javans font mutins. Il est rare néanmoins que ce Prince monte à cheval. L'éléphant lui paroît une monture plus noble. Les Siamois le croient plus propre à la guerre. Il fait défendre son Maître, le remettre sur son dos avec sa trompe, lorsqu'il est tombé, & foule aux pieds son ennemi. Tachard vit au Palais, un éléphant de garde, c'est-à-dire, tout équipé, & prêt à marcher. Il n'y a point de chevaux pour le même usage. Dans l'endroit du Palais, qui sert d'écurie à cet éléphant, on voit un petit échafaut, qui touche, de plain-pied, à l'appartement du Roi, & d'où il se place aisément sur le dos de son éléphant. S'il veut être porté en chaise

XII. Part.

F f

par

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Sermens
d'amitié.

On compare les Siamois
à leur Ciel.

Usage des
éléphants à
Siam.

Chevaux
du Roi.

Comment il
monte dans
ses voitures.

à toute fa

es parens
suivant la
peut vivre
à ne pas
occasion si

que la bon-
Mais l'usu-
e est le vi-
n'amaissent
, de la po-
e possèdent
être moins
nie, qu'ils
eur de l'ef-
s'affaillent
pas connue
de, ou par

l'inclination
ls sont opi-
et pour les
n'admirent
rien.

ou quatre on-
que celui qui
orge du cou-
n dérober une
second voleur
ême ne résista
crime, c'est-
le de l'argent
ier mort. Le
race de la vie,
sez; je serois
après l'autre,
fois à pardon-

le Platon, qui
ens Stagyrtes.
mes: Ce que tu
l'en ôte point.
bon gouverne-
rs Princes, di-
Justice étoit si
touchoit à ce
un grand che-

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Chaises à
porteurs, ou
Palanquins de
Siam.Comment
on conduit
les éléphants.Voitures
d'eau.Balons &
leur forme.Ce que c'est
qu'une pa-
gaye.

par des hommes, il entre aussi dans cette voiture, par une fenêtre, ou par une terrasse. Jamais ses Sujets ne le voyent de plain-pied. C'est un honneur réservé à ses femmes & aux eunuques du Palais.

LES chaises à porteurs, de Siam, n'ont aucune ressemblance avec les nôtres. Ce sont des sièges carrés & plats, plus ou moins élevés, qu'ils posent & qu'ils affermissent sur des civières. Quatre ou huit hommes, car la dignité consiste dans le nombre, les portent sur leurs épaules nûes, & sont suivis par d'autres hommes qui les relèvent. Quelques-unes de ces chaises ont un dossier & des bras, comme nos fauteuils. D'autres sont entourées simplement d'une petite balustrade, d'un demi-pied de haut, à l'exception du devant, qui est ouvert, quoique les Siamois s'y tiennent toujours les jambes croisées. Les unes sont découvertes; d'autres ont une impériale. Dans toutes les occasions où les François virent le Roi de Siam sur un éléphant, son siège étoit sans impériale & tout ouvert par-devant. Aux côtés, & par derrière, s'élevoient jusqu'à la hauteur de ses épaules, trois grands feuillages dorés, un peu recourbés en dehors par la pointe. Mais lorsqu'il s'arrêtoit, un homme à pied le mettoit à couvert du Soleil, avec un fort haut parasol, en forme de picque, dont le fer avoit trois ou quatre pieds de diamètre; & ce n'étoit pas une petite fatigue de le tenir, lorsque le vent donnoit dessus. Cette sorte de parasol, qui n'est que pour le Roi, se nomme *Pat-béouk*.

ON a lû, dans le premier Voyage de Tachard, comment les Siamois montent sur leur éléphant. Ceux qui veulent le conduire eux-mêmes se mettent comme à cheval sur son cou, mais sans aucune sorte de selle. Ils lui picquent la tête avec un pic de fer ou d'argent, tantôt à droite, tantôt à gauche, & quelquefois au milieu du front, en lui disant de quel côté il doit tourner, quand il doit s'arrêter, & sur-tout quand il faut monter ou descendre. Cet animal est fort docile à la voix. Si l'on ne se donne pas la peine de le mener, on se place sur son dos, ou dans une chaise, ou même sans chaise; & comme à poil, si l'on peut employer ce terme pour un animal qui n'en a point. Alors un domestique, qui est ordinairement celui qui a soin de le nourrir, se met sur son col & lui sert de guide. Quelquefois un autre homme se place sur sa croupe.

MAIS quoique l'usage des éléphants soit si commun parmi les Siamois, leurs voyages les plus fréquens se font par eau, dans une espèce de Barques qu'ils nomment *Balons*. Le corps d'un Balon n'est que d'un seul arbre, long quelquefois de seize à vingt toises. Deux hommes assis, les jambes croisées, l'un à côté de l'autre, sur une planche qui traverse le Balon, suffisent pour en occuper toute la largeur. L'un pagaye à droite, & l'autre à gauche. *Pagayer* c'est ramer avec la *pagaye*, espèce de rame courte, qu'on tient à deux mains, par le milieu & par le bout. Elle n'est point attachée au Balon; & celui qui la manie a le visage tourné du côté vers lequel il s'avance, au-lieu que nos Rameurs tournent le dos à leur route. Un seul Balon contient quelquefois cent ou six-vingt Pagayeurs, dans le même ordre; c'est-à-dire, rangés deux à deux & les jambes croisées sur leurs planches. Mais les Officiers subalternes ont des Balons beaucoup plus courts, & par conséquent moins de pagayes. Seize ou vingt sont le nombre ordinaire. Les Pa-

, ou par
un hon-

avec les
s, qu'ils
mes, car
nûes, &
es de ces
font en-
nt, à l'ex-
c toujours
e impéria-
m sur un
nt. Aux
les, trois
e. Mais
eil, avec
ou quatre
lorsqu'ele
e Roi, se

es Siamois
mêmes se
felle. Ils
e, tantôt
uel côté il
monter ou
bonne pas
e, ou mé-
e pour un
ement ce-
de. Quel-

Siamois,
e Barques
arbre, long
mbes croi-
, suffisent
re à gau-
te, qu'on
attachée
il s'avan-
eul Balon
dre; c'est-
es. Mais
ar confé-
ire. Les
Pa-



J. J. Schley del.

GEZIGT VAN SIAM EN VERSCHEIDE BALONS.

Pagayeurs
gent la pa
mais facile
de leste au
gayes font
qui plonger
agréable,
qu'elles for
dragon, ou
ailes ou les
rang, sans
les jambes,
ton qui fort
les autres.
de l'eau.
droit où el
longue, qu
perpendicu
gauche.

Les fem
les Balons
sans vernis,
pentis plus
habitation.
tugais appe
prèsque enti
armée de la
simple parat
est sur un fi
Chiroles, &
ouvert par-c
laffés, & re
Mandarins
bords de la
C'est la form
pour de la l
voit quelque
la pluye. C
vant le siège
que le Roi
Tout l'Equip
jusqu'à-ce qu

Les Chir
que Chirole
ges de sculpt
Soleil. Le
commander

Pagayeurs ont des chants, ou des cris mesurés, à l'aide desquels ils plongent la pagaye, avec un mouvement de bras & d'épaules assez vigoureux, mais facile & de bonne grace. Le poids de cette espèce de Chiourme sert de lest au Balon, & le tient presqu'à fleur d'eau. De-là vient que les pagayes sont si courtes. L'impression que le Balon reçoit de tant d'hommes, qui plongent en même-tems la pagaye avec effort, produit un balancement agréable, qui se remarque encore mieux à la poupe & à la proue, parcequ'elles sont plus élevées, & qu'elles représentent le col & la queue d'un dragon, ou de quelque poisson monstrueux, dont les pagayes paroissent les ailes ou les nageoires. A la proue, un seul Pagayeur occupe le premier rang, sans qu'il puisse avoir un Compagnon à son côté, ni croiser même les jambes, dont il est obligé d'étendre l'une en dehors, par-dessus un bâton qui sort du côté de la proue. C'est lui qui donne le mouvement à tous les autres. Sa pagaye est un peu plus longue, parcequ'il est plus éloigné de l'eau. Celui qui gouverne se tient debout, à la poupe, dans un endroit où elle s'élève déjà beaucoup. Le gouvernail est une pagaye fort longue, qui ne tient point au Balon, & que celui qui gouverne soutient perpendiculairement dans l'eau, tantôt du côté droit & tantôt du côté gauche.

LES femmes esclaves manient la pagaye, aux Balons des Dames. Dans les Balons ordinaires, on voit au centre une loge de bois, sans peinture & sans vernis, qui peut contenir toute une famille; & quelquefois, un apprentis plus bas, devant cette loge. Quantité de Siamois n'ont pas d'autre habitation. Mais les Balons de cérémonie, ou ceux du Roi, que les Portugais appellent *Balons d'Etat*, n'ont au milieu qu'un siège, qui occupe presque entièrement leur largeur, & qui ne peut contenir qu'une personne, armée de la lance & du sabre. Si c'est un Mandarin inférieur, il n'a qu'un simple parasol, pour se mettre à couvert. Un Mandarin plus considérable est sur un siège plus élevé, couvert de ce que les Portugais ont nommé *Chiroles*, & que les Siamois nomment *Coup*. C'est une espèce de berceau, ouvert par-devant & par derrière, composé de bambous fendus & entrelassés, & revêtu d'un vernis noir ou rouge. Le vernis rouge appartient aux Mandarins de la main droite, & le noir à ceux de la main gauche. Les bords de la Chirole sont dorés, de la largeur de trois ou quatre pouces. C'est la forme de ces dorures, qui ne sont pas pleines, & qu'on prendroit pour de la broderie, qui distingue le degré de la dignité du Mandarin. On voit quelques Chiroles couvertes d'étoffe; mais elles ne servent que pour la pluie. Celui qui commande l'Equipage se place, les jambes croisées, devant le siège du Mandarin, à l'extrémité de l'estrade du siège. S'il arrive que le Roi passe, le Mandarin descend sur son estrade & s'y prosterne. Tout l'Equipage prend la même posture; & le Balon demeure immobile, jusqu'à-ce que celui du Monarque ait disparu.

LES Chiroles & les Pagayes des Balons d'Etat sont fort dorées. Chaque Chirole est soutenue par des colonnes, & surmontée de plusieurs ouvrages de sculpture en pyramides. Quelques-unes ont des apprentis contre le Soleil. Le Balon, qui porte la personne du Roi, a quatre Officiers pour commander l'Equipage; deux devant l'estrade & deux derrière. Comme

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Diverses
fortes de Ba-
lons.

Chiroles.

Richeffe
des Balons
d'Etat.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Palanquins
proprement
dits.Parafols
Siamois.Origine du
nom de Ta-
lapoin.Spectacles
de Siam.Saltinban-
que qui vole
dans l'air.

ces Bâtimens sont fort étroits, fort propres à fendre l'eau, & que l'Equipe en est nombreux, il est difficile de s'imaginer avec quelle rapidité ils voguent même contre le courant, & combien il y a de magnificence dans le spectacle d'un grand nombre de Balons qui voguent en bon ordre (a).

CE qui porte proprement le nom de *Palanquin*, à Siam, est une espèce de lit, qui pend presque jusqu'à terre, d'une grosse barre que des hommes portent sur leurs épaules, & qui diffère peu de ce qu'on a représenté sous le nom de *Hamak*, dans les Relations de l'Afrique. Cette voiture n'est permise qu'aux Malades Siamois & à quelques Vieillards languissans. Mais on ne refuse point aux Européens la permission de s'en servir.

L'USAGE des parafols, que les Siamois nomment *Roum*, est un autre privilège que le Roi n'accorde pas à tous ses Sujets, quoique tous les Européens en jouissent sans distinction. Les parafols qui ressemblent aux nôtres, c'est-à-dire, qui ne sont composés que d'une seule toile ronde, passent pour les moins honorables. Ceux qui ont plusieurs toiles autour d'un même manche, & qu'on prendroit pour plusieurs parafols l'un sur l'autre, n'appartiennent qu'au Roi. Ceux qui se nomment *Clot*, composés d'un seul rond, mais duquel pendent deux ou trois toiles peintes, l'une plus ballée que l'autre, sont ceux que le Roi de Siam donne aux *Sancrats*, qui sont les Supérieurs des Talapoins. Il en fit donner de cette espèce aux Envoyés de France (b). Les Talapoins inférieurs ont des parafols en forme d'écran, qu'ils portent à la main. C'est une feuille de palmite, coupée en rond & plissée, dont les plis sont liés d'un fil près de la tige; & la tige, qu'ils rendent aussi tortue qu'une S, en est le manche. On les nomme *Talapat*, en Siamois; & suivant l'observation de la Loubere, il y a beaucoup d'apparence que de-là vient le nom de *Talapoin*, qui n'est en usage que parmi les Etrangers. Les Siamois ne connoissent que celui de *Tchaou-cou*.

ON n'a pas voulu dérober, aux deux Relations de Tachard, l'agrément de plusieurs récits qui regardent les spectacles & les divertissemens de Siam. Ses remarques ont d'autant plus de poids, dans sa propre narration, qu'ayant assisté aux fêtes qu'il représente, & déclarant qu'il y étoit forcé par l'ordre du Roi, son indifférence, pour des amusemens si profanes, lui laissoit une liberté d'attention, dont un Spectateur moins religieux n'est pas toujours capable dans l'emportement du plaisir. Il a donné la description d'une chasse d'éléphans, d'un combat entre quelques-uns de ces animaux, & d'un autre combat entre un éléphant & un tygre. Il a parlé des illuminations, des comédies, des danseurs de corde, & des marionnettes (c). Mais il paroît avoir négligé quelques explications curieuses, que la Loubere a recueillies plus soigneusement.

A l'occasion des Danseurs, cet Ecrivain rapporte, qu'il y avoit à la Cour de Siam, un de ces hardis Saltinbanques, qui se jettant du haut d'un bambou,

(a) Voyez dans la première Relation de Tachard, & dans celle de Chaumont, plusieurs descriptions de ce spectacle.

(b) *Ibid.* pag. 129.

(c) Voyez le premier Voyage du Père

Tachard. Il parle aussi des combats de coqs; mais il n'ajoute pas qu'ils ont été défendus à la prière des Talapoins, parcequ'il en coutoit toujours la vie à quelques coqs.

bou, sans
chés à sa
terre, ta
Le Roi,
& l'avoit

LE ce
l'hiver,
un feu,
pièce d'o
cordon c
d'hiver;
cordon.

LA Lo
sortes de
entrées,
sont armé
& quoiqu
tes, ils n
ques sont
l'Auteur a

LE sec
pique & c
du matin
rieuses, c
point la f
des perfor

LE Ra
galant, sa
de faux o
sant; ce q
qu'une sim
mais avec
deux autre
l'un dit au
Acteurs du
seurs du C
pointus, à
tés jusqu'
pendans-d'
funérailles
fendu aux

LES Sia
coups de c
garnissent l

(d) La Lo
(e) La Lo

bou, sans autre secours que deux parasols, dont les manches étoient attachés à sa ceinture, se livroit au vent, qui le portoit au hasard, tantôt à terre, tantôt sur des arbres ou sur des maisons, & tantôt dans la Rivière. Le Roi, que ce spectacle amusoit beaucoup, l'avoit logé dans son Palais, & l'avoit élevé en dignité (d).

LE cerf-volant de papier, que les Siamois nomment *Vao*, fait, pendant l'hiver, l'amusement de toutes les Cours des Indes. A Siam, on y attache un feu, qui paroît un astre au milieu de l'air. Quelquefois on y met une pièce d'or, qui appartient à ceux qui trouvent le cerf-volant, lorsque le cordon casse. Celui du Roi est en l'air chaque nuit, pendant les deux mois d'hiver; & plusieurs Mandarins sont nommés pour tenir alternativement le cordon.

LA Loubere nous apprend que les Siamois ont sur leurs théâtres trois sortes de spectacles. Celui qu'ils appellent *Cone*, est une danse à plusieurs entrées, au son du violon & de quelques autres instrumens. Les Danseurs sont armés & masqués. C'est moins une danse, que l'image d'un combat; & quoique tout se passe en mouvemens élevés, ou en postures extravagantes, ils ne laissent pas d'y mêler quelques mots. La plupart de leurs masques sont hideux, & représentent ou des bêtes monstrueuses, ou ce que l'Auteur appelle des espèces de diables (e).

LE second spectacle, qui se nomme *Lacone*, est un Poëme, mêlé de l'Épique & du Dramatique, qui dure pendant trois jours, depuis huit heures du matin jusqu'à sept du soir. Ce sont des Histoires en vers, la plupart sérieuses, & chantées alternativement par divers Acteurs qui ne quittent point la scène. L'un chante le rôle de l'Historien; & les autres, celui des personnages que l'Histoire fait parler.

LE *Rabam* est une double danse d'hommes & de femmes, où tout est galant, sans aucune image de guerre. Ces Danseurs & ces Danseuses ont de faux ongles de cuivre jaune. Ils chantent dans leur langue, en dansant; ce qui les fatigue d'autant moins, que leur manière de danser n'est qu'une simple marche en rond, fort lente & sans aucun mouvement élevé, mais avec diverses contorsions du corps & des bras. Pendant cette danse, deux autres Acteurs entretiennent l'assemblée par diverses plaisanteries, que l'un dit au nom des hommes & l'autre au nom des femmes qui dansent. Les Acteurs du *Lacone* n'ont rien de singulier dans leurs habits. Mais les Danseurs du *Cone* & du *Rabam* portent des bonnets de papier doré, hauts & pointus, à-peu-près comme ceux des Mandarins, mais tombant par les côtés jusqu'au dessous des oreilles, & garnis de fausses pierreries, avec des pendans-d'oreille de bois doré. Il sont toujours appelés aux noces & aux funérailles; quoique leur spectacle n'ait rien de religieux, puisqu'il est défendu aux Talapoins d'y assister (f).

LES Siamois ont des Lutteurs & d'autres Athlètes, qui combattent à coups de coude & de poing. Dans le dernier de ces deux combats, ils se garnissent la main de trois ou quatre tours de corde, au-lieu de l'ancien gan-

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Cerf-volant
de Siam.

Trois sortes de spectacles Siamois.

Lacone.

Rabam.

Lutteurs.

(d) La Loubere, *ubi sup.* pag. 145.

(f) Pag. 150.

(e) La Loubere, pag. 149.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Course de
bœufs.

gantelet, & des anneaux de cuivre que ceux de Laos employent dans les mêmes combats (g).

La course des Balons est un de ces spectacles, dont on a laissé la description au Père Tachard. Celle des bœufs est extrêmement singulière. On marque un espace carré, d'environ cinq cens toises de longueur, sur deux de large, avec quatre troncs qu'on plante aux coins pour servir de bornes. C'est autour de ces bornes que se fait la course. Au milieu de l'espace, on élève un échaffaut pour les Juges; & pour marquer plus précisément le centre, qui est le point d'où les bœufs doivent partir, on y plante un poteau fort élevé. Quelquefois, ce n'est qu'un bœuf, qui court contre un autre bœuf, conduits l'un & l'autre par deux hommes qui courent à pied, & qui les tiennent par un cordon passé dans leurs nazeaux. D'autres hommes, placés d'espace en espace, relayent fort habilement ceux qui courent. Mais, plus souvent, c'est une paire de bœufs, attelés à une charrue, qui court contre une autre paire de bœufs attelés. Les deux paires sont conduites aussi par des hommes: mais il faut qu'en même-tems chaque charrue soit soutenue en l'air par un autre homme courant, & que jamais elle ne touche à terre. Ceux qui soutiennent les charrues ont des successeurs qui les relayent aussi.

QUOIQUE les charrues courent toutes deux de même sens, tournant toujours à droite autour de l'espace, elles ne partent pas du même lieu. L'une part d'un côté de l'échaffaut; & l'autre, du côté opposé, pour courir mutuellement l'une après l'autre; de-sorte qu'en commençant leur course, elles sont éloignées l'une de l'autre de la moitié d'un tour, ou de la moitié de l'espace qu'elles doivent parcourir. Elles tournent ainsi plusieurs fois autour des quatre bornes, jusqu'à-ce que l'une arrive à la queue de l'autre. Les Spectateurs bordent le lieu du spectacle. Ces courses donnent souvent lieu à des paris considérables; sur-tout entre les Seigneurs, qui font nourrir & dresser, pour cet exercice, de petits bœufs bien taillés. On employe aussi des buffes au-lieu de bœufs (h).

Passion des
Siamois pour
le jeu.

LES Siamois aiment le jeu jusqu'à risquer leurs biens & leur liberté, ou celle de leurs enfans, pour satisfaire cette passion. Ils préfèrent à tous les autres jeux, celui du trictrac, qu'ils jouent comme nous, & qu'ils ont peut-être appris des Portugais. Ils jouent aux échets, non-seulement à leur manière, qui est celle des Chinois (i), mais à celle de l'Europe, dont plusieurs de nos Ecrivains attribuent effectivement l'origine aux Orientaux. Ils ont divers jeux de hasard, entre lesquels la Loubere ne vit point de cartes.

Ils font
grands fu-
meurs de ta-
bac.

LE tabac pris en fumée, est un amusement si familier aux Siamois, que les femmes du premier rang n'y sont pas moins accoutumées que les hommes. Ils en font peu d'usage en poudre. Quoique leur Pays en fournisse abondamment, ils en tirent de Manille & de la Chine, qu'ils fument sans aucun adoucissement; tandis que les Chinois & les Mores se croient obli-

(g) *Ibidem.*

(h) *Ibid.* pag. 151 & 152.

(i) La Loubere donne la figure d'un E-

chiquier Chinois, & l'explication du jeu, *Tom. II. pag. 97.* Il a beaucoup de rapport avec le nôtre, quoiqu'il ne soit pas le même.

gés d'en
charme d
six mois
pas de pr
qu'ils ont
nourriture
terres, qu
mestiques.
son mari,
déjeuné,
jour. En
versation,
te (k).

Palais, Gar

LES Pa
la Cap
sours. To
le logement
Vang Si
Prassat (a)
mais sans f
Prassat; &
d'une grêle
nes.]

LES port
avec des ar
quelqu'un fr
mières encer
Mais person
que le Palais
la bouche,
en font pou
vingt-quatre
famille. On
Tchion. Le
tes les fonct
être observé
de ses femm
le Vang.

ENTRE le

(a) Van Vliet

gés d'en faire passer la fumée par l'eau, pour en diminuer la force. Ce charme de l'oisiveté est d'autant plus nécessaire aux Siamois, qu'après leurs six mois de corvées, leur vie est tout-à-fait oisive. Comme la plupart n'ont pas de profession particulière, ils ne savent de quel travail s'occuper, lorsqu'ils ont satisfait au service du Roi. Ils sont accoutumés à recevoir leur nourriture, de leur femme, de leur mère, de leurs filles, qui labourent les terres, qui vendent ou achètent, & qui sont chargées de tous les soins domestiques. Une femme, suivant le témoignage de la Loubere, éveillera son mari, à sept heures, & lui servira du riz & du poisson. Après avoir déjeuné, il continuera de dormir. Il dîne à midi. Il soupe à la fin du jour. Entre ces deux repas, il se livre encore au sommeil. La conversation, le jeu & l'amusement de fumer emportent le tems qui lui reste (k).

(k) La Loubere, *ubi sup.* pag. 154.

§. V.

Palais, Garde, Officiers, Femmes & Finances du Roi de Siam. Usages de la Cour.

LES Palais du Roi de Siam ont trois enceintes; & celles du Palais de la Capitale sont assez éloignées l'une de l'autre, pour former de vastes cours. Tout ce qui est renfermé dans l'enceinte intérieure, c'est-à-dire, le logement du Roi, quelques cours & quelques jardins, porte le nom de *Vang* des Siamois. Le Palais entier, avec toutes ses enceintes, se nomme *Prassat* (a). Les Siamois n'entrent jamais dans le *Vang* & n'en sortent jamais sans se prosterner. [Il ne leur est pas permis de passer devant le *Prassat*; & s'il arrive que le courant de l'eau les y force, ils sont accueillis d'une grêle de pois, que les gens du Roi tirent sur eux avec des sarbacanes.]

LES portes du Palais sont toujours fermées; & chacune a son Portier, avec des armes; mais au-lieu de les porter, il les tient dans sa loge; & si quelqu'un frappe, le Portier en avertit l'Officier qui commande dans les premières enceintes, & sans la permission duquel personne n'entre & ne sort. Mais personne n'entre armé, ni après avoir bu de l'arrak, dans la crainte que le Palais ne soit profané par des yvrognes. L'Officier visite, & sent à la bouche, tous ceux qui doivent entrer. Cet office est double. Ceux qui en sont pourvus servent alternativement & par jour. Leur service dure vingt-quatre heures, après lesquelles ils ont la liberté de se retirer dans leur famille. On leur donne le titre d'*Oc-Méiing-Tchion*, ou de *Prá-Méiing-Tchion*. Le Gouverneur du *Vang* porte celui d'*Oc-yá-Vang*. Il réunit toutes les fonctions qui regardent la réparation des édifices, l'ordre qui doit être observé dans le Palais, & la dépense qui se fait pour l'entretien du Roi, de ses femmes, de ses eunuques, & de tous ceux qui sont entretenus dans le *Vang*.

ENTRE les deux premières enceintes, sous une espèce de hangar, on voit

(a) *Van Vliet*, dans le titre de sa Relation, traduit le mot *Prassat* par celui de *Trône*.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Vie oisive
d'un Siamois.

Trois en-
ceintes dans
les Palais du
Roi.

Gouverneur
du Palais in-
térieure.

GardeRoya-
le à pied.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

voit toujours un petit nombre de Soidats accroupis & defarmés, du nombre de ces *Kenlat* ou *Bras-peints*, dont on a déjà rapporté les principales fonctions. L'Officier qui les commande immédiatement, & qui est Bras-peint lui-même, se nomme *Oncarac*. Lui & ses gens sont les Exécuteurs de la Justice du Roi; comme les Officiers & les Soldats des Cohortes Prétoriennes l'étoient de celle des Empereurs Romains. Mais ils ne laissent pas de veiller en même-tems à la sûreté du Monarque. On garde, dans une Chambre du Palais, de quoi les armer au besoin. Ils rament le Balon du corps, & le Roi n'a point d'autre Garde à pied. Leur office est héréditaire, comme tous les emplois du Royaume; & l'ancienne loi borne leur nombre à six cens (b).

Garde de
parade.

DANS les jours de cérémonie, le Roi fait mettre ses Esclaves sous les armes; & s'ils ne suffisent pas, on arme ceux des principaux Officiers de l'Etat. On leur donne des chemises de mouffeline, teintes en rouge, des mousquets, des arcs, ou des lances, & des pots en tête, de bois doré. Anciennement, les Rois de Siam avoient une Garde de six cens Japonois. Mais la valeur Japonoise faisant trembler tout le Royaume, un Roi, qui s'étoit servi d'eux pour usurper la Couronne, trouva le moyen de s'en débarrasser, par adresse, plutôt que par force.

Garde à
cheval de
Meen & de
Laos.

LA Garde à cheval du Roi de Siam est composée d'Etrangers, la plupart de Laos, & d'un autre Pays voisin, dont la Capitale se nomme *Meen*. Comme ils le servent par corvées, il rend cette Garde aussi nombreuse, qu'il veut y employer de chevaux. Le Commandant de cette troupe, à main droite, étoit *Oc-Coune Ran-Patchi*, dont on a vu le fils, en France, apprendre pendant quelques années, à Trianon, l'art de conduire les jets-d'eau & les fontaines. La Garde, à main gauche, étoit commandée par un autre Seigneur, sous le titre d'*Oc-Coune Pipitcharatcha*: mais au-dessus de ces deux Officiers, l'*Oc-yà Lao* commande la Garde des Laos, & *Oc-yà Meen* celle des Meen. La Loubere fait remarquer que cet *Oc-yà Meen* est différent de celui qui prostitue les filles débauchées.

Garde à
cheval étran-
gère.

OUTRE ces différens Corps, le Roi de Siam entretient une Garde étrangère, composée de cent trente Maîtres: mais ni eux, ni les Meen, ni les Laos, ne font jamais la garde au Palais. On les avertit, pour accompagner le Roi lorsqu'il doit sortir; & leurs fonctions appartiennent au service extérieur du Palais.

CETTE Garde étrangère consiste premièrement en deux Compagnies, chacune de trente Mores, originaires ou natifs des Etats du Mogol, tous gens de bonne mine, mais qui passent pour manquer de courage: Secondement; une Compagnie de vingt Tartares Chinois, armés d'arcs & de flèches, redoutés pour leur bravoure: Troisièmement; deux Compagnies, chacune de vingt-cinq hommes, véritables Indiens, vêtus à la Morelque, qui se nomment *Rasbouts* ou *Ragibouts*, & qui se picquent tous de descendre de Race Royale. Leur courage est célèbre, quoiqu'il ne soit que l'effet ordinaire de l'Opium. L

(b) Cela doit apparemment s'entendre pour le Palais seulement; car il en faudroit bien davantage dans toute l'étendue du

Royaume, puisqu'un grand nombre d'Officiers ont aussi les leurs. Voyez ci-dessus R. d. E.

LE F
que Mo
ron cinc
dépenfe
douze te
Les Rag
nois ne
Capitain

Les p
écuries d
vaux de r
il en dor
les plus c
ou moins
reçu. M
ne fortent
des éléph
si docile,
celle de q
core plus
n'est pas
vient app
Les Siam
vénération
qualités c
traordina
un de ses
lui ordonn
ne s'abbai
gol, c'est-
connues s
Blancs le r
d'Europe.
phans tou
teignent m
naturellem
que le Ro

(c) *Ibid.*
(d) C'est
de sa Relatic
rouge.

(e) Il y a
font même m
1635, le Roi
leur de cuivr
sa grosseur e
Prince des El

XII. Par

Le Roi fournit, à toute cette milice, des armes & des chevaux. Chaque More lui coute, par an, trois *Catis* & douze *Teils*, c'est-à-dire, environ cinq cens quarante livres, & une veste d'étoffe de laine rouge. Sa dépense, pour chacun des deux Capitaines Mores, monte à cinq *catis* & douze *teils*, c'est-à-dire, huit cens quarante livres, & une veste d'écarlate. Les Ragibouts sont entretenus sur le même pied: mais chaque Tartare Chinois ne coute au Roi que six *teils*, ou quarante-cinq livres par an; & leur Capitaine, quinze *teils*, ou cent douze livres dix sous.

Les premières enceintes contiennent aussi les loges des éléphants, & les écuries des plus beaux chevaux du Roi. On les appelle éléphants & chevaux *de nom*; parceque ce Prince leur donne effectivement un nom, comme il en donne à tous les Officiers intérieurs de son Palais, & aux Officiers les plus considérables de l'Etat. Les éléphants de nom sont traités avec plus ou moins de dignité, suivant le nom plus ou moins honorable qu'ils ont reçu. Mais chacun de ces animaux a plusieurs hommes à son service. Ils ne sortent qu'avec appareil. En général, les Siamois ont une si haute idée des éléphants, qu'ils sont persuadés qu'un animal si noble, si vigoureux & si docile, ne peut être animé que d'une ame illustre, qui ait été autrefois celle de quelque Prince ou de quelque grand personnage (c). Ils ont encore plus de respect pour les éléphants blancs. Cette espèce est rare. Elle n'est pas même tout-à-fait blanche, mais de couleur de chair; & de-là vient apparemment qu'un Voyageur parle de l'éléphant blanc & rouge (d) (e). Les Siamois nomment cette couleur *Pétiak*; & la Loubere lui attribue la vénération dont ils sont remplis pour un animal, qui joint cet avantage aux qualités communes à son espèce. Il confirme son opinion par le cas extraordinaire qu'ils font des chevaux blancs. Le Roi de Siam, dit-il, ayant un de ses chevaux malade, fit prier M. Vincent, Médecin Provençal, de lui ordonner quelque remède. Mais sachant que les Médecins Européens ne s'abbaissent pas à traiter les bêtes, il lui fit dire que le cheval étoit *Mogol*, c'est-à-dire *blanc*; & de quatre races, du côté paternel & maternel, connues sans aucun mélange de sang Indien. Les Indiens donnent aux Blancs le nom de *Mogols*, qu'ils distinguent en *Mogols d'Asie* & *Mogols d'Europe*. Après les éléphants blancs, l'estime des Siamois est pour les éléphants tout-à-fait noirs, qui ne sont pas non plus en grand nombre. Ils en teignent même quelques-uns de cette couleur, quand ils ne les trouvent pas naturellement assez noirs. On a lû, dans le premier Voyage de Tachard, que le Roi de Siam nourrit toujours, dans son Palais, un éléphant blanc, qui

(c) *Ibid.* pag. 298.

(d) C'est Van Vliet, qui, dans le titre de sa Relation, nomme l'éléphant blanc & rouge.

(e) Il y a aussi des éléphants rouges, qui sont même moins rares que les blancs. En 1635, le Roi de Siam en avoit un, de couleur de cuivre rouge, qui pour sa beauté & sa grosseur extraordinaire étoit appelé le Prince des éléphants. La même année il en

XII. Part.

naquit un, dont les Siamois racontent, que dans l'espace de trois jours & de trois nuits il fut d'abord blanc, ensuite noir, & enfin rouge; couleur qu'il avoit gardé depuis. Joost Schouten, alors Chef du Comptoir Hollandois à Siam, tenoit ce fait de la bouche d'un des premiers Mandarins, homme digne de foi, & témoin oculaire de cet étrange événement. *Valentyn*, Desc. de Siam, pag. 67. Tom. III. Liv. 2. R. d. E.

G g

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Dépense
du Roi pour
sa Garde.

Eléphants
des premières
enceintes du
Palais.

Sentiment
de la Loubere
sur l'éléphant
blanc.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Arsenal des
Bâtons & des
Galères.Quarante-
quatre Pages
intérieurs.Pages du
dehors.Seul Offi-
cier qui soit
exempt de se
prosterner.Femmes du
Palais.

qui est traité comme le Roi des animaux de son espèce. Celui qu'on fit voir au Chevalier de Chaumont étoit mort, lorsque la Loubere fut envoyé à Siam. Peu de jours avant son départ, il en naquit un autre, & cet événement lui parut mériter le soin qu'il a pris, de conserver la date de sa naissance (f).

LE Soins des Balons & des Galères du Roi appartient au grand Officier, qui porte le titre de *Calla-hum*. Leur Arsenal est vis-à-vis le Palais, dont il n'est séparé que par la Rivière. Là, chacun de ces Bâtimens est enfermé dans une tranchée, où l'on fait entrer l'eau de la Rivière, & qui est entourée d'une clôture de bois. Ces enceintes se ferment à clé, & sont gardées pendant la nuit.

LE Vang a quelques-unes de ces salles isolées, dont on a déjà donné la description, qui servent de lieu d'assemblée aux Officiers de la Cour, soit pour leurs fonctions, soit pour attendre l'ordre du Roi. Le lieu ordinaire dans lequel ce Prince reçoit leurs hommages est le même fallon, où l'Ambassadeur & les Envoyés de France reçoivent leurs audiences. Il ne s'y montre que par une fenêtre (g). Les Officiers de sa chambre y sont constamment, pour être prêts à l'exécution de ses volontés. Quelques Voyageurs donnent ce nom à quarante-quatre jeunes hommes, dont le plus vieux n'a guères plus de vingt-cinq ans. D'autres les nomment *Pages*; & les Siamois leur donnent le nom de *Mabatlek*. Ils sont divisés en quatre bandes égales. Les deux premières sont de la main droite, & se prosternent dans le fallon à la droite du Roi. Les autres sont de la main gauche. Ce Prince donne, à chacun, le nom qu'il doit porter, & un fabre. Il les charge de ses ordres pour les Pages du dehors, qui sont en grand nombre, & qui ne reçoivent point leur nom du Roi. Les Siamois nomment *Caloang*, ce second ordre de Pages, dont l'office le plus ordinaire est de porter les ordres du Roi dans les Provinces.

MAIS les quarante-quatre Pages du dedans ont d'autres fonctions réglées. Les uns présentent le bétel au Roi. D'autres ont soin de ses armes, de ses livres, & de tout ce qui sert à son amusement. Ils lisent même en sa présence. La Loubere ajoute à ce qu'on a lu, dans Tachard, du goût de ce Monarque pour nos livres, qu'il s'étoit fait traduire en Siamois plusieurs Histoires, entre lesquelles il nomme celle d'Alexandre le Grand (h). Le même Voyageur parle d'un Officier, dont il n'a pu se rappeler le titre, qui seul a droit, dit-il, de ne pas se prosterner au fallon, devant le Roi son Maître; ce qui rend sa dignité fort honorable. Son devoir consiste à tenir sans cesse les yeux attachés sur le Prince, pour recevoir ses ordres, qu'il connoît à des signes établis, & qu'il fait entendre par d'autres signes aux Officiers extérieurs (i).

LES véritables Officiers de la Chambre sont les Femmes, qui jouissent

(f) Le 9 Décembre 1687. Mais il paroit avoir ignoré que Tachard avoit vu, deux ans auparavant, un jeune éléphant blanc, destiné à servir de successeur au premier. Voyez son premier Voyage.

(g) Voyez le premier Voyage de Tachard.

(h) La Loubere, *ubi sup.* pag. 302.

(i) *Ibid.* pag. 304.

seules
nuque
vent
Pourv
Femme
poids

JAN
ques n
bere,
ou dix
Femme
regard
rends.

fans pe
à la jal

ON
sirs du
n'ont p
cussion
Palais p
leurs Pa
à plus c
incontin
Siamois
qu'une

LA I
vernent
les prom
chaise f
d'être v
ner. E
Commer
étoit en
ciens us

LES
des pers
jours ét
supporte
vant le
tient la
presque
certaine

(k) *Ibid.*
(l) *Ibid.*
(m) Vo
ge de Cha

seules du droit d'y entrer, & qui ne le partagent pas même avec les Eunuques. Elles font le lit & la cuisine du Roi. Elles l'habillent & le servent à table. Mais, en l'habillant, elles ne touchent jamais à sa tête. Les Pourvoyeurs portent les provisions aux Eunuques, qui les remettent aux Femmes. Celle qui fait la cuisine n'emploie le sel & les épices que par poids, dans la crainte de se tromper pour la mesure.

JAMAIS les Femmes du Palais n'en sortent qu'avec le Roi, & les Eunuques ne peuvent aussi s'en éloigner sans un ordre exprès. On assure la Loubere, que le nombre des Eunuques, blancs & noirs, n'étoit que de huit ou dix (k). La Reine de Siam, outre son titre qui la distingue des autres Femmes du Roi, a sur elles & sur les Eunuques, une autorité qui la fait regarder particulièrement comme leur souveraine. Elle juge leurs différends. Elle les fait châtier, pour les maintenir en paix. On comprend, sans peine, que si le Roi favorise une de ces Femmes, il fait la dérober à la jalousie de la Reine.

On prend, à Siam, des filles pour le service du Vang & pour les plaisirs du Roi. Mais les Siamois n'y consentent jamais volontiers, parcequ'ils n'ont pas l'espérance de les revoir; & la plupart se rachètent de cette concussion à prix d'argent. Cet usage est si bien établi, que les Officiers du Palais prennent quantité de filles, dans la seule vûe de les faire racheter par leurs Parens. Le nombre des femmes subalternes du Roi ne monte guères à plus de dix, qu'il prend moins, comme on l'a déjà fait remarquer, par incontinence, que par affectation de magnificence & de grandeur. Les Siamois ont été surpris qu'un aussi puissant Roi que celui de France n'eût qu'une femme, & qu'il n'eût pas d'éléphants (l).

LA Reine (m) a ses éléphants, ses Balons, & des Officiers qui les gouvernent. Mais elle n'est vûe que de ses Femmes & de ses Eunuques. Dans les promenades, qu'elle fait en Balon, ou sur un éléphant, elle est dans une chaise fermée de rideaux, qui lui laissent la vûe libre, mais qui l'empêchent d'être vûe; & ceux qui se rencontrent sur son passage doivent se prosterner. Elle a ses Magasins, ses Vaisseaux & ses Finances. Elle exerce le Commerce; & tandis que les Envoyés étoient à Siam, la Princesse Reine étoit en mauvaise intelligence avec son Père, parce qu'au mépris des anciens usages, il s'étoit réservé tout le Commerce étranger (n).

LES filles ne succèdent point à la Couronne. A peine sont-elles au rang des personnes libres. L'héritier présomptif, suivant les loix, devoit toujours être le fils aîné de la Reine. Mais comme les Siamois ont peine à supporter qu'entre les Princes du même rang, le plus âgé se prosterne devant le plus jeune, il arrive quelquefois que l'aîné de tous les fils du Roi obtient la préférence. Un Voyageur assure que c'est la force qui en décide presque toujours. Les Rois mêmes contribuent à rendre la succession incertaine; parce qu'au lieu de choisir constamment le fils aîné de la Reine,

(k) *Ibid.* pag. 305.

(l) *Ibid.* pag. 308.

(m) Voyez ci dessus les Notes du Voyage de Chaumont. La Mère de la Princesse

Reine se nommoit, suivant la Loubere, *Nang-Acamabif.*

(n) *Ibid.* pag. 308.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

ils suivent leur penchant pour le fils d'une Maîtresse à laquelle ils ont donné leur affection.

QUOIQUE ce soient les Femmes du Palais qui habitent le Roi de Siam, elles n'ont pas soin de sa garde-robe. L'Etat a des Officiers pour cette fonction, dont le plus considérable est celui qui touche au bonnet du Monarque. C'est ordinairement un Prince du sang royal de Camboye. Son titre est *Oc-yà Out Haya-tanne*.

Sceaux de
Siam.

Le Royaume de Siam n'a point de Chancelier. Chaque Officier qui a droit de donner par écrit des sentences ou des ordres, sous le nom général de *Tava*, possède un sceau que le Roi lui donne. Ce Prince a lui-même son sceau royal, qu'il ne confie à personne, & qu'il employe pour tout ce qui vient immédiatement de lui (o). La figure des sceaux Siamois est en relief. On les frotte d'une espèce d'encre rouge, & c'est avec la main qu'ils s'impriment. Un Officier inférieur prend cette peine; mais c'est à l'Officier, qui possède un sceau, à le tirer de sa propre main de dessus l'empreinte.

Emploi du
Barcalon.

Le *Pra-Clang*, ou, par une corruption des Portugais, le *Barcalon*, est l'Officier qui a le département du Commerce, au dehors, & dans l'intérieur du Royaume. C'est le Sur-intendant des Magasins du Roi, ou, si l'on veut, son premier Facteur. Ce titre est composé du mot Bali, *Pra*, qui signifie *Seigneur*, & du mot de *Clang*, qui signifie *Magasin*. Le *Barcalon* passe aussi pour le Ministre des affaires étrangères, parce qu'elles se réduisent presque uniquement au Commerce. C'est à lui que les Nations réfugiées à Siam s'adressent pour leurs affaires, parce que la plupart n'y sont attirées que par le Commerce. Enfin, c'est lui qui reçoit les revenus des Villes du Royaume.

Revenus
royaux.

On distingue deux sortes de revenus royaux; ceux des Villes & ceux de la Campagne. Les premiers, qui sont reçus en première main, par *Oc-yà Pillatep*, suivant la Loubere, & par *Voretkep*, suivant Gervaise, consistent en treize articles:

1°. SUR quarante brasses quarrées de terres labourables, un *Mayon*, ou un quart de *Tical* par an: mais cette rente se partage avec le *Tchaou-Métiang*, & n'est pas même trop fidèlement payée sur les frontières.

2°. SUR les Batteaux ou les Balons, un tical pour chaque brasse de longueur. Ce droit se lève comme une espèce de Douane, en certains endroits de la Rivière, sur-tout à *Tchainat*, quatre ou cinq lieues au-dessus de Siam.

(o) La Loubere prétend avoir remarqué que tout ce qui se fait au nom du Roi de Siam n'a nul pouvoir, s'il n'est fait dans le lieu où ce Monarque réside actuellement. Il ajoute qu'il y a dans Siam un Viceroy né, qui représente le Roi, & qui fait les fonctions royales dans son absence; par exemple, lorsque ce Prince est à la guerre. Il nomme ce grand Officier, *Maba-Obarat*. Il

eut soin, dit-il, de se faire donner ce nom par écrit. Ainsi l'Abbé de Choisy & Gervaise se sont trompés, lorsqu'ils l'ont nommé *Ommarat*: L'Abbé de Choisy raconte que cet Officier a droit de s'asseoir devant le Roi. Van Vliet le nomme *Oya-Obrat*, & le qualifie Chef de la Noblesse: ce qui ne peut signifier que le premier Officier du Royaume.

3°. L.
du Vaisseau
4°. U
fourneau
trangers
tail, paye
5°. UN
c'est-à-dire
6°. UN
7°. S U
8°. UN
rangers, d
ne payent
favorise la
9°. DA
esclaves, c
cueillir & g
ture de ses
son profit.
10°. ON
Sujets, cor
font en mor
res qu'il lè
Etrangers,
séjour qu'ils
ses & des au
11°. LES
les amendes
12°. LE
quelques lie
bois de sap
yvoire, & d
comptant.
On l'estimo
pour l'entret
journées des
mois, parce
au service du
quoi fournir
mis en droi
corvées.
13°. Le C
fait une parti
que la march
lier. Non-se
dans les marc
Les toiles

3°. LES Douanes sur tout ce qui entre & ce qui sort par Mer. Le corps du Vaifseau paye auffi quelque chose, à proportion de fa grandeur.

4°. UN tical sur l'arrak, ou l'eau-de-vie de riz; c'est-à-dire, sur chaque fourneau de distillation, qui se nomme *Tjâou-lâou*. Ce droit s'exige des Etrangers, comme des Naturels du Pays. Les Marchands d'arrak, en détail, payent auffi un tical par an.

5°. UN demi tical, ou deux mayons sur le fruit qu'on appelle *Durion*, c'est-à-dire, sur chaque pied d'arbre.

6°. UN tical sur chaque pied de bétel.

7°. SUR chaque arekier, six glands d'areka en nature.

8°. UN demi tical sur chaque cocotier; & un tical sur chaque pied d'orangers, de manguiers, de mangoustaniers & de pimentiers. Les poivriers ne payent rien, parceque la Cour se propose de les multiplier & qu'elle en favorise la culture.

9°. DANS plusieurs endroits du Royaume, le Roi fait cultiver, par ses esclaves, ou par des corvées, de grands jardins & des terres dont il fait recueillir & garder les fruits pour l'entretien de sa maison & pour la nourriture de ses esclaves, de ses éléphants & de ses chevaux. Le reste se vend à son profit.

10°. ON appelle revenu casuel, les présens que ce Prince reçoit de ses Sujets, comme tous les Officiers du Royaume; les dons que les Officiers lui font en mourant, ou ce qu'il prend de leur succession, les impôts arbitraires qu'il lève dans plusieurs occasions, telles que l'arrivée des Ambassadeurs Etrangers, pour fournir à leur entretien dans leur passage, & pendant le séjour qu'ils font à Siam; & telles encore que la construction des Fortereses & des autres Ouvrages publics.

11°. LES revenus de la Justice, qui consistent dans les confiscations & les amendes.

12°. LES six mois de corvées qui sont dûs par chaque sujet libre. Dans quelques lieux, ce service est converti en paiement, qui se fait en riz, en bois de sapan ou d'aloës, en salpêtre, en éléphants, en peaux de bêtes, en ivoire, & diverses autres marchandises. Il est quelquefois payé en argent comptant. Les Siamois riches n'ont que cette voye pour s'en exempter. On l'estimoit anciennement un tical chaque mois, parce qu'un tical suffit pour l'entretien d'un homme; & cette estimation sert encore de règle aux Journées des Ouvriers. Cependant elles reviennent à deux ticals chaque mois, parcequ'un Ouvrier ne gagnant rien pendant les six mois qu'il donne au service du Prince, doit gagner, dans l'espace des six autres mois, de quoi fournir toute l'année à son entretien. Par degrés, le Prince s'est mis en droit de tirer jusqu'à deux ticals par mois pour l'exemption des corvées.

13°. Le Commerce du Roi, avec ses Sujets comme avec les Etrangers, fait une partie très-considérable de son revenu. Il l'a porté jusqu'au point, que la marchandise, à Siam, n'est presque plus une profession de particulier. Non-seulement il fait le Commerce en gros; mais il a des boutiques dans les marchés, pour vendre en détail.

LES toiles de cotton sont le principal objet de son Commerce intérieur.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Il les répand dans un grand nombre de Magasins qu'il entretient dans les Provinces. Autrefois les Rois de Siam n'y envoyotent les provisions de toiles, que de dix en dix ans; & dans une quantité modérée, qui laissoit aux particuliers la liberté de faire le même Commerce, aussi-tôt que les Magasins royaux étoient épuisés. Aujourd'hui, la Cour en fournit sans cesse, & toujours plus qu'on ne peut en débiter. Il arrive quelquefois, que pour en vendre davantage, le Roi force ses Sujets d'habiller les enfans avant l'âge établi. Jusqu'au tems où les Hollandois ont pénétré dans le Royaume de Laos, & dans d'autres Etats voisins, le Roi de Siam y faisoit tout le Commerce des toiles, avec un profit considérable.

CETTE espèce de métal, qui se nomme *Calin*, appartient uniquement à la Couronne, à l'exception de celui qu'on tire des mines de *Fonjalam*, sur le Golfe de Bengale. C'est une frontière éloignée, où les Habitans jouissent de leurs anciens droits sur les mines, en payant au Prince un léger tribut.

TOUT l'ivoire vient au Roi. Ses Sujets sont obligés de lui vendre celui qu'ils n'employent point à leurs propres usages, & les Etrangers n'en peuvent acheter qu'à son Magasin. Le Commerce du salpêtre, du plomb & du sapan est encore un droit royal.

L'AREKA, dont il sort une quantité considérable hors du Royaume, ne peut être vendu aux Etrangers que par le Roi. Outre celui qu'il tire de ses revenus particuliers, il en achète de ses Sujets.

LES marchandises de contrebande, telles que le soufre, la poudre & les armes, ne peuvent se vendre & s'acheter, à Siam, qu'au profit du Roi & dans son Magasin. Ce Prince s'est engagé, par un traité avec les Hollandois, à leur vendre toutes les peaux de bêtes (p): mais ses Sujets en détournent beaucoup, que les Hollandois achètent d'eux à meilleur prix.

Commerce
permis au
Peuple.

LE reste du Commerce est permis à tous les Siamois: c'est-à-dire, qu'ils vendent librement du riz, du poisson, du sel, du sucre noir, & candi, de l'ambre gris, du fer, du cuivre, de la cire, de la gomme dont on fait le vernis, de la nacre de perles, de ces nids d'oiseaux qui servent à la bonne chère, & qui viennent du Tonquin & de la Cochinchine; de la gomme gutte, de l'encens, de l'huile, du coco, du coton, de la canelle, du nenuphar, de la casse, des tamarins, & d'autres productions, domestiques ou étrangères. Chacun a la liberté de faire & de vendre du sel, & celle d'exercer la pêche & la chasse, avec des restrictions de police, qui défendent les méthodes ruineuses.

Revenus du
Roi de Siam
en argent.

LE Voyageur, à qui l'on doit ces curieuses recherches, ajoûte que le Roi de Siam n'a jamais été bien payé de ses revenus dans les terres éloignées de la Cour. On raconte que l'argent comptant qu'il tiroit autrefois de ses Domaines montoit à douze cens mille livres, & qu'à présent il n'en tire pas moins de deux millions. Détail incertain, suivant la Loubere, qui assure seulement que sous le dernier règne, les revenus de la Couronne de Siam étoient augmentés d'un million (q).

(p) Les peaux de rayes de Siam sont fort grandeur & de leur forme. R. d. E.
tout fort estimées. Elles diffèrent considérablement de prix, à proportion de leur

(q) La Loubere, *ubi sup.* pag. 288 & précédentes.

ent dans les
rovifions de
qui laiffoit
que les Ma-
t fans cefle,
is, que pour
enfans avant
as le Royau-
faifoit toutle

uniquement à
Fonfalam, fur
abitans jouif-
ince un leger

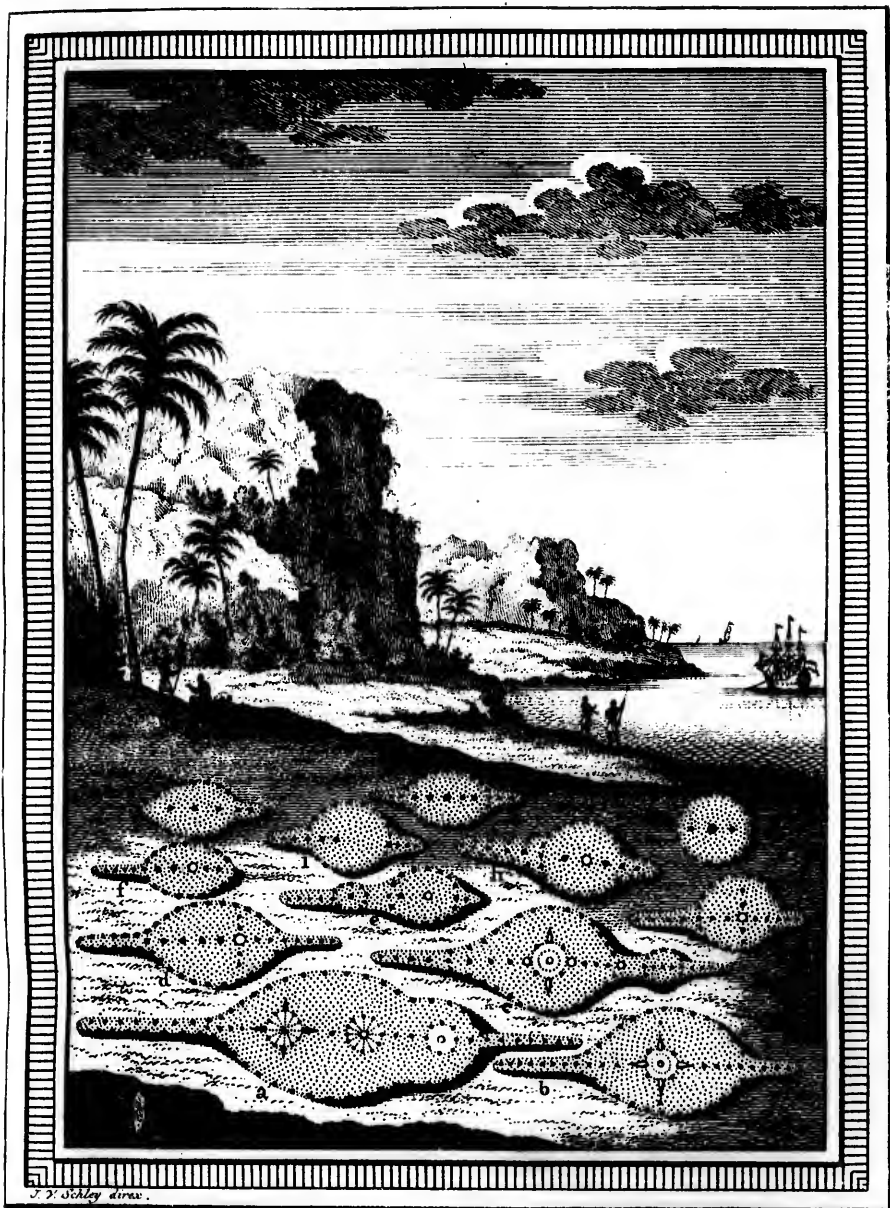
ui vendre ce-
trangers n'en
re, du plomb

Royaume, ne
qu'il tire de fes

a poudre & les
rofit du Roi &
vec les Hollan-
s Sujets en de-
meilleur prix.

t-à-dire, qu'il
, & candi, de
dont on fait le
ent à la bonne
de la gomme
canelle, du ne-
s, domestiques
du fel, & celle
ice, qui defen-

, ajoute que le
terres éloignées
autrefois de fes
t il n'en tire pas
ere, qui affure
bonne de Siam é-

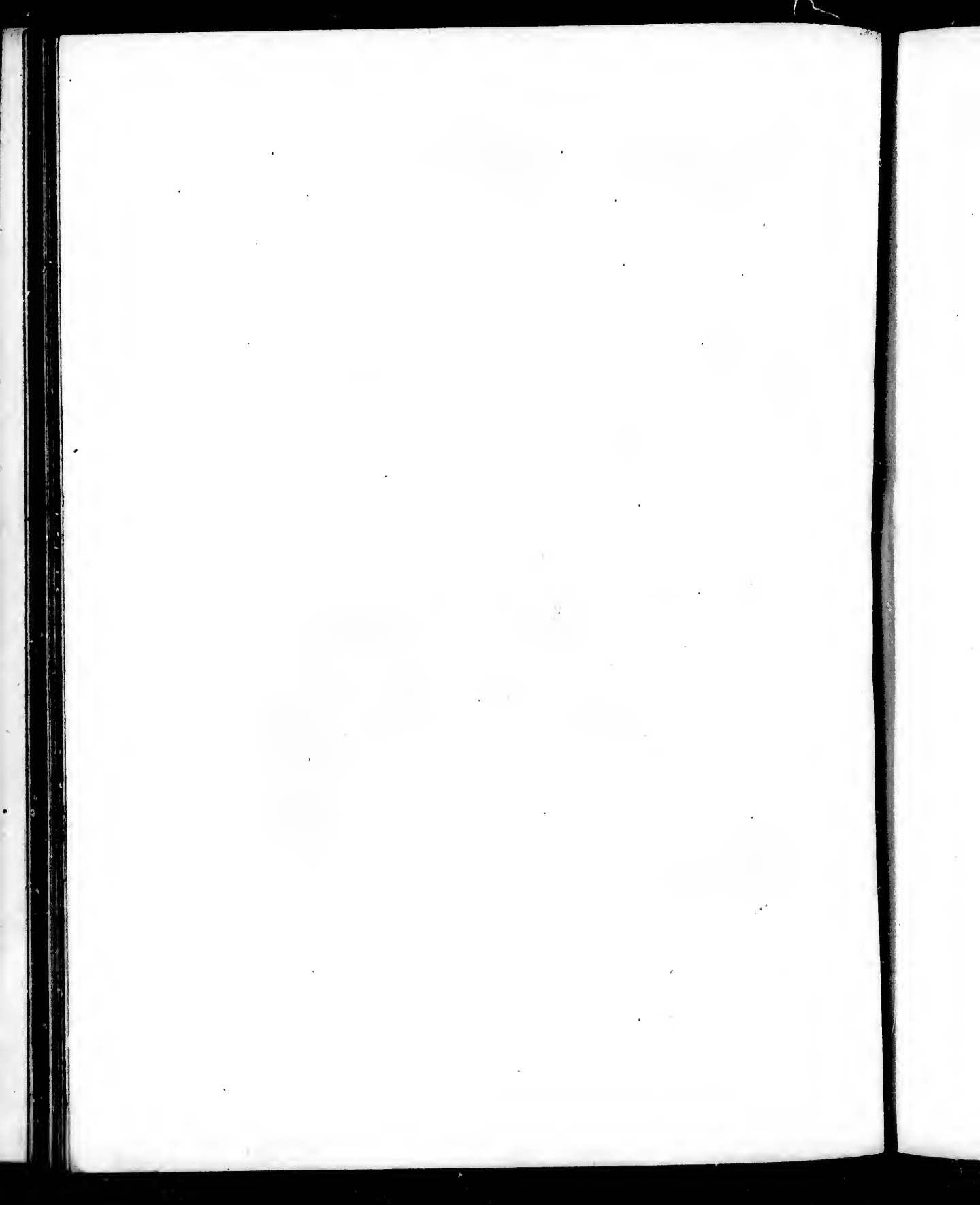


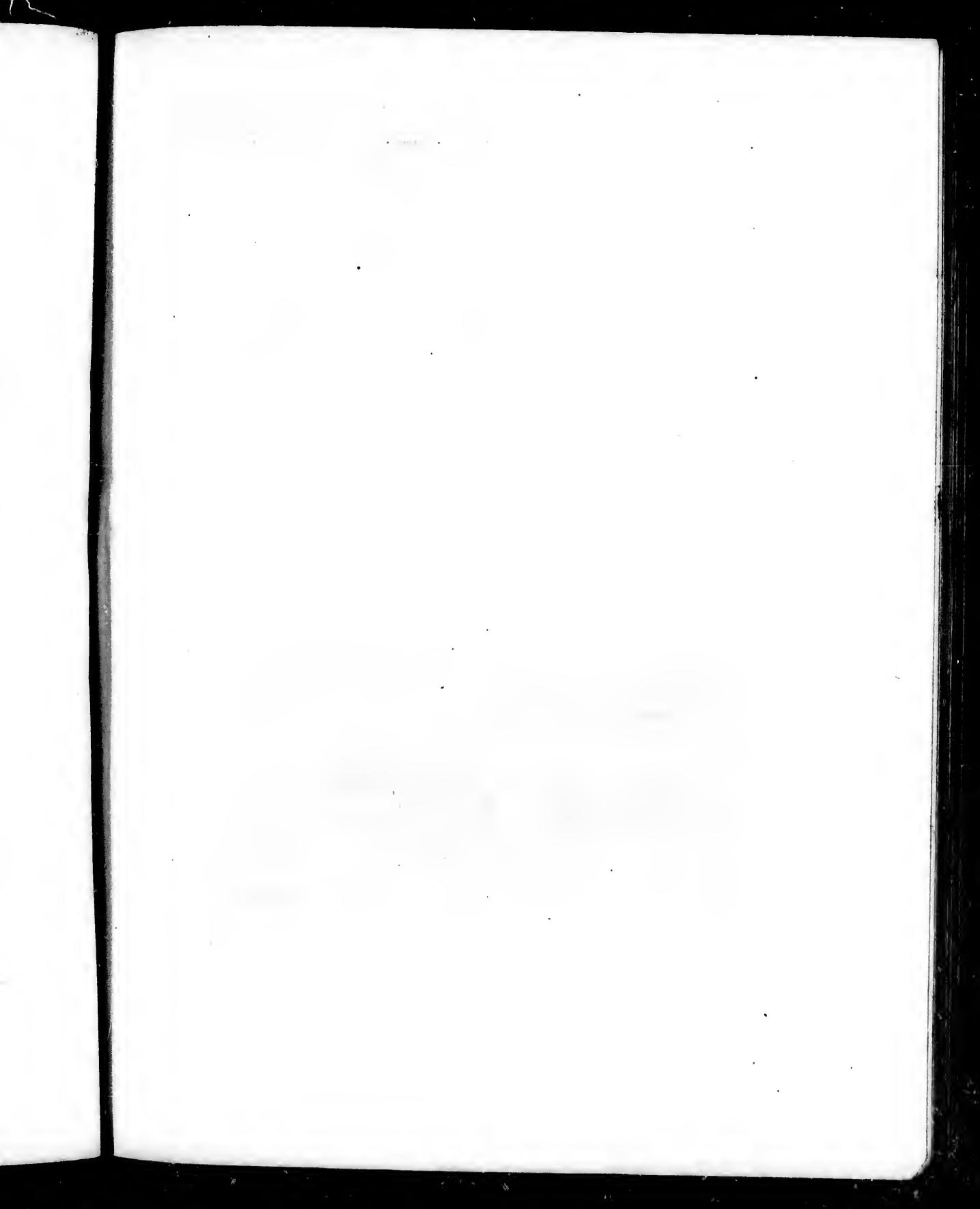
J. V. Soley delin.

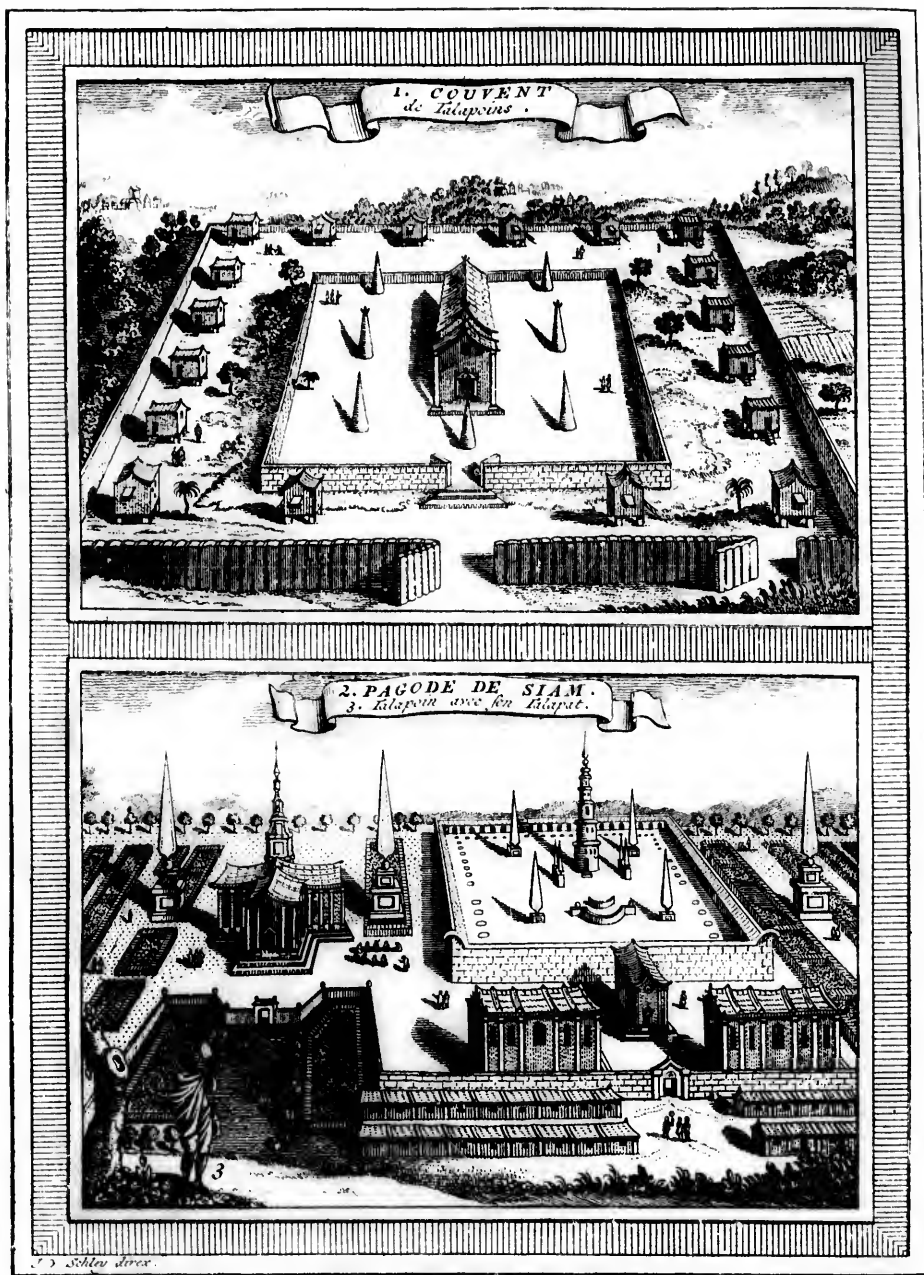
PEAUX DE RAYES DE SIAM. II SIAMSCHÉ ROCHEVELLEN.

- | | | |
|--|---|---|
| a. Une Peau de Raye fans prix.
Een Rochevel dat boven waardy is. | e. Une dito de 9 Thayls.
Een dito van 9 Thayl. | i. Une dito de 4 Thayls.
Een dito van 4 Thayl. |
| b. Une dito, qui vaut un Cati d'Or de Siam.
Een dito een Cati Siams Goud waardig. | f. Une dito de 8 Thayls.
Een dito van 8 Thayl. | k. Une dito de 7 Thayls.
Een dito van 7 Thayl. |
| c. Une dito de 30 Thayls d'Or.
Een dito van 30 Thayl Goud. | g. Une dito de 10 Thayls.
Een dito van 10 Thayl. | l. Une dito de 3 Thayls.
Een dito van 3 Thayl. |
| d. Une dito de 15 Thayls.
Een dito van 15 Thayl. | h. Une dito de 5 Thayls.
Een dito van 5 Thayl. | m. Une dito de 6 Maas.
Een dito van 6 Maas. |

R. d. E.
Sup. pag. 288 &
§. VI.







1. KLOOSTER VAN TALAPOINSEN. 2. PAGODE VAN SIAM.
3. Talapoin met zyn Talapat of Sonne-scherm.

ON a
de
pour des
langue du
UN Co
environ
lieu d'hor
Couvens
long de la
ou triple.
te des inc
guée par
ple, est b
te espace
ces murs s
Pyramide
ressemble
règne aut
bien doré

LES Ta
& qui obs
tre habita
ce parti c
pour leur
dans ceux
re de bam

LES Ne
lule, suiv
plus de tr
n'est pas t
Taten. E
sent dans
crime. E
gés. Leu
cet usage.
ses aumôn
leurs conf

(a) Ces r
ver, n'ont é
ruggis. Pag
Pongbada,

§. VI.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Talapoins & leurs Couvens. Religion & Funérailles des Siamois.

ON a déjà fait remarquer l'origine du nom de *Talapoins* & celle du nom de *Pagodes*, que la plupart de nos Voyageurs ont pris mal à propos pour des noms Siamois (a) Les *Talapoins* se nomment *Tchaoucou*, dans la langue du Pays; les *Temples*, *Pihan*; & les *Couvens*, *Vat*.

UN Couvent & son Temple occupent un grand terrain quarré, qui est environné d'une clôture de bambou. Le Temple est au centre, comme le lieu d'honneur parmi les Siamois; sur-tout dans leurs campemens, dont les Couvens des *Talapoins* imitent la forme. Les extrémités de l'espace, le long de la clôture, sont bordées par les cellules, quelquefois en rang double ou triple. Ces édifices, sont autant de petites maisons isolées, que la crainte des inondations fait élever sur des piliers. Celle du Supérieur est distinguée par sa grandeur & son élévation. Le terrain, qui renferme le Temple, est bordé par quatre murs, qui laissent entr'eux & les cellules, un vaste espace, auquel on peut donner le nom de Cour. Dans quelques Couvens, ces murs sont nuds & ne servent que de clôture au terrain du Temple & des Pyramides. D'autres ont, le long de ces murs, des galeries couvertes, qui ressemblent à nos Cloîtres; & sur un contre-mur, à hauteur d'appui, qui règne autour de ces galeries, on voit une suite d'Idoles, quelquefois fort bien dorées.

Forme des
Couvens de
Talapoins.

LES *Talapouines*, c'est-à-dire, les femmes qui embrassent la vie religieuse, & qui observent à-peu-près la même règle que les hommes, n'ont pas d'autre habitation que celle des *Talapoins*. Comme elles ne prennent jamais ce parti dans leur jeunesse, on regarde l'âge comme une caution suffisante pour leur continence. Tous les Couvens n'ont pas des *Talapouines*: mais, dans ceux qui en reçoivent, leurs cellules bordent un des côtés de la clôture de bambou, sans être autrement séparées de celles des hommes.

Talapouines.

LES *Nens* (b), ou les enfans *Talapoins*, sont dispersés dans chaque cellule, suivant le choix de leurs Parens. Un *Talapoin* n'en peut recevoir plus de trois. Quelques-uns vieillissent dans la condition de *Nens*, qui n'est pas tout-à-fait religieuse; & le plus vieux est distingué par le titre de *Taten*. Entre diverses fonctions, il a celle d'arracher les herbes qui croissent dans l'enclos du Couvent; office qu'un *Talapoin* ne peut exercer sans crime. En général, les *Nens* servent le *Talapoin* chez lequel ils sont logés. Leur école est une grande salle de bambou, qui n'est employée qu'à cet usage. Mais chaque Couvent offre une autre salle, où le Peuple porte ses aumônes lorsque le Temple est fermé, & qui sert aux *Talapoins* pour leurs conférences ordinaires.

Nens ou En-
fans Tala-
pouins.

LE

(a) Ces noms, comme on l'a fait observer, n'ont été mis en usage que par les Portugais. *Pagode*, est formé du mot Persan *Pougebada*, qui signifie *Temple d'Idoles*; &

Talapoin de Talapat, espèce d'éventail que ces Religieux ont toujours à la main (b) Voyez ci-dessus, l'article de l'éducation des enfans.

SIAM.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Supérieurs
des Couvens.Conjectures
sur les San-
crats de Siam.Leur dis-
tinction.Faveurs
qu'ils reçoivent
du Roi.Esprit des
Talapoins.Deux sortes
de Talapoins.

LE clocher est une tour de bois, qui s'appelle *Horacang* (c), & qui contient une cloche sans battant de fer, sur laquelle on frappe, pour la sonner, avec un marteau de bois.

CHAQUE Couvent est sous la conduite d'un Supérieur, qui porte le titre de *Tchâou-Vat* (d). Mais tous les Supérieurs ne sont pas égaux en dignité. Le premier degré est celui de *Sancrat*; & de tous les Sancrats, celui du Couvent du Palais est le plus révéré. Cependant ils n'ont aucune juridiction les uns sur les autres. Ce corps deviendroit redoutable s'il n'avoit qu'un Chef, & s'il agissoit de concert ou par les mêmes maximes.

Nos Missionnaires ont comparé les Sancrats aux Evêques, & les simples Supérieurs aux Curés, avec beaucoup de penchant à se persuader que le Royaume de Siam avoit autrefois des Evêques Chrétiens, auxquels les Sancrats ont succédé. La Loubere observe, à la vérité, que les Sancrats possèdent seuls le droit de faire des Talapoins, comme nos Evêques ont celui de faire des Prêtres. Mais ils n'ont d'ailleurs aucune sorte de juridiction, ni d'autorité sur le Peuple, ni même sur les Talapoins qui ne sont pas de leur Couvent; & leur prérogative se réduit à gouverner certains Couvens qui ne peuvent l'être que par des Sancrats. On les distingue de ceux qui ont des Tchâou-Vats, ou de simples Supérieurs, à des pierres doubles, plantées autour du Temple, qui ont quelque ressemblance, mais fort éloignée, avec une mitre posée sur un piédestal. C'est apparemment sur la forme de ces pierres qu'on s'est fondé, pour regarder les Sancrats comme un reste des Evêques; d'autant plus que les Siamois ignorent ce qu'elles signifient. Leur nombre répond au degré de la dignité. On n'en voit jamais moins de deux, ni plus de huit.

LE Roi donne, aux principaux Sancrats, un nom, un parasol, une chaise, & des hommes pour la porter. Mais ils n'employent guères cet équipage, que pour aller au Palais.

L'ESPRIT de leur institution est de se nourrir des péchés du Peuple, & de racheter, par une vie pénitente, les péchés des fidèles qui leur font l'aumône. Ils ne mangent point en Communauté; & quoiqu'ils exercent l'hospitalité à l'égard des séculiers, sans excepter les Chrétiens, il leur est défendu de se communiquer, du moins sur le champ, les aumônes qu'ils reçoivent, parceque chacun doit faire assez de bonnes œuvres pour être dispensé du précepte de l'aumône. Mais l'unique but de cet usage est apparemment de les assujettir tous à la fatigue de la *Quête*; car il leur est permis d'assister leurs Confrères dans un véritable besoin. Ils ont deux loges; une à chaque côté de porte, pour recevoir les Passans qui leur demandent une retraite pendant la nuit.

ON distingue, à Siam, comme dans le reste des Indes, deux sortes de Talapoins; les uns, qui vivent dans les Bois, & les autres dans les Villes. Les Talapoins des Bois mènent une vie qui paroîtroit insupportable, & qui le seroit sans doute, au jugement de la Loubere, dans un climat moins chaud que Siam, ou que la Thebaïde. Ceux des Villes & ceux des Bois sont obligés, sans exception, de garder le célibat, sous peine du feu, tandis qu'ils

(c) C'est-à-dire; tour de la cloche.

(d) C'est-à-dire, Seigneur ou Maître du Couvent.

qu'ils
torité
de gr
profé
mois
vûc
Lang
il ven
manq
jeune
refusé
de leu
IL S
vres.
toutes
enflée
prêch
une he
les jan
dent d
doctri
seigneu
lapoin
de l'inc
jeune
peuver
que da
font na
secours
que bo
APR
trois se
formen
s'élève
mir dan
ce que
prières
de feu

(e) C
a usurpé
(f) Ib
(g) O
me nous
(h) P
porte dan
n'est pas

qu'ils demeurent dans leur profession. Le Roi, dont ils reconnoissent l'autorité, ne leur fait jamais grace sur cet important article; parce qu'ayant de grands privilèges, & sur-tout l'exemption des six mois de corvées, leur profession deviendroit fort nuisible à l'Etat, si l'indolence naturelle des Siamois n'avoit ce frein, qui les empêche de l'embrasser. C'est dans la même vue qu'il les fait quelquefois examiner sur leur sçavoir, c'est-à-dire, sur la Langue du Pays, & sur les Livres de la Nation. A l'arrivée des François, il venoit d'en réduire plusieurs milliers à la condition séculière, parcequ'ils manquoient de sçavoir. Leur Examineur avoit été *Oc-Louang-Souraçac*, jeune Mandarin de trente ans (*e*): mais les Talapoins des forêts avoient refusé de subir l'examen d'un séculier & ne vouloient être soumis qu'à celui de leurs Supérieurs (*f*).

Ils expliquent, au Peuple, la Doctrine qui est contenue dans leurs Livres. Les jours marqués, pour leurs prédications, sont le lendemain de toutes les nouvelles & de toutes les pleines Lunes. Lorsque la Rivière est enflée par les pluies, & jusqu'à ce que l'inondation commence à baisser, ils prêchent chaque jour, depuis six heures du matin jusqu'au dîner, & depuis une heure après-midi jusqu'à cinq heures du soir. Le Prédicateur est assis, les jambes croisées, dans un fauteuil élevé; & plusieurs Talapoins se succèdent dans cet office. Le Peuple est assidu aux Temples. Il approuve la doctrine qu'on lui prêche, par deux mots Balis, qui signifient, *Oui Monseigneur* (*g*). Chacun donne ensuite son aumône au Prédicateur. Un Talapoin qui prêche souvent ne manque jamais de s'enrichir. C'est le tems de l'inondation, que les Européens ont nommé le *Carême des Talapoins*. Leur jeûne consiste à ne rien manger depuis midi; à l'exception du bétel, qu'ils peuvent mâcher. Mais cette abstinence doit leur coûter d'autant moins, que dans les autres tems ils ne mangent que du fruit le soir. Les Indiens sont naturellement si sobres, qu'ils peuvent soutenir un long jeûne, avec le secours d'un peu de liqueur, dans laquelle ils mêlent de la poudre de quel- que bois amer (*h*).

APRÈS la récolte du riz, les Talapoins vont passer les nuits, pendant trois semaines, à veiller au milieu des champs, sous de petites huttes qui forment entr'elles un carré régulier. Celle du Supérieur occupe le centre & s'élève au-dessus des autres. Le jour, ils reviennent visiter le Temple, & dormir dans leurs cellules. Aucun Voyageur n'explique l'esprit de cet usage, ni ce que signifient des chapelets de cent huit grains, sur lesquels ils récitent des prières (*i*) en Langue Balie. Dans leurs veilles nocturnes, ils ne font pas de feu pour écarter les bêtes féroces, quoique les Siamois ne voyagent point

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Leurs pré-
dications.

Carême des
Talapoins.

Leurs veil-
les dans les
champs.

On les croit
respectés des
bêtes féro-
ces.

(*e*) C'étoit le fils d'Oc-pira Pitrachas, qui a usurpé depuis la Couronne. R. d. E.

(*f*) *Ibid.* pag. 346.

(*g*) On répond *Sa-tou-ja*, à-peu-près comme nous disons *Amen*.

(*h*) *Van Twiss*, Auteur Hollandois, rapporte dans sa *Description des Indes*, qu'il n'est pas rare, parmi les Indiens, de jeûner

trente & quarante jours avec l'usage de cette liqueur.

(*i*) L'Auteur dit *certaines paroles*; & l'Abbé de Choisy remarque que les Talapoins ne font point de prières; mais chantent ou récitent seulement quelques histoires fabuleuses, mêlées de sentences. R. d. E.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

point la nuit sans cette précaution. Aussi le Peuple regarde-t'il, comme un miracle, que les Talapoins ne soyent pas dévorés. Ceux des forêts vivent dans la même sécurité. Ils n'ont, ni Couvent, ni Temples; & le Peuple est persuadé que les tygres, les éléphants & les rhinoceros, loin de les attaquer ou de leur nuire, leur léchent les pieds & les mains lorsqu'ils les trouvent endormis. La Loubere, admirant leur genre de vie, juge qu'ils passent la nuit dans des forts bien épais, [& qu'ils peuvent faire du feu avec des bambous,] pour se garantir de ces animaux. D'ailleurs, „ si l'on „ trouvoit, dit-il, les restes de quelque homme dévoré, on ne présumeroit „ jamais que ce fût un Talapoin; ou si l'on en pouvoit douter, on s'imagineroit qu'il auroit été méchant, sans en être moins persuadé que les bêtes respectent les bons (k) ”.

Habit des
Talapoins.

Ils ont la tête & les pieds nus, comme le reste du Peuple. Leur habit consiste dans un pagne, qu'ils portent, comme les séculiers, autour des reins & des cuisses, mais qui est de toile jaune; avec quatre autres pièces qui ne distinguent pas moins leur profession: la première, nommée *Angsa*, est une espèce de bandoulière, large de cinq ou six pouces, qui leur descend de l'épaule gauche sur la hanche droite, où elle s'attache avec un seul bouton. Sur cette bandoulière, ils portent une grande toile jaune, qu'ils appellent *Pa-schivon*, c'est-à-dire, *toile de plusieurs pièces*, parce qu'elle doit être rapiécetée en plusieurs endroits. C'est une espèce de scapulaire, qui descend jusqu'aux pieds par derrière & par devant, & qui ne couvrant que l'épaule gauche revient à la hanche droite & laisse les deux bras libres. Par-dessus cet ornement, ils mettent le *Pa-pat*, autre toile de quatre ou cinq pouces de largeur, qu'ils portent aussi sur l'épaule gauche, mais en forme de chaperon. Elle descend par-devant jusqu'au nombril, & presque autant par derrière. Sa couleur est quelquefois rouge; mais l'*Angsa* & le *Pa-schivon* doivent toujours être jaunes. Enfin, pour soutenir le *Pa-pat* & le *Pa-schivon*, ils se ceignent le milieu du corps d'une écharpe de toile jaune, qu'ils nomment *Rappacod*, & qui est la quatrième pièce de leur habillement (l). L'usage des chemises de mouffeline & des vestes leur est interdit. Dans leurs quêtes, ils ont un bassin de fer, pour recevoir ce qu'on leur donne; mais ils doivent le porter dans un sac de toile, qui leur pend, du côté gauche, aux deux bouts d'un cordon passé en bandoulière sur l'épaule droite.

Comment
ils se rasent.

Ils se rasent la barbe, la tête & les sourcils. Le talapat, espèce de petit parasol en forme d'écran, qu'ils ont sans cesse à la main, sert à les garantir de l'ardeur du Soleil. Leurs Supérieurs sont réduits à se raser eux-mêmes, parce qu'on ne peut les toucher à la tête sans leur manquer de respect. La même raison ne permet pas aux jeunes Talapoins de raser les vieux. Mais les vieux rasent les jeunes & se rendent le même office entr'eux. Les rasoirs Siamois sont de cuivre (m).

Les jours réglés, pour se raser, sont ceux de la nouvelle & de la pleine Lune. Tous les Siamois, religieux & laïques, sanctifient ces grands jours par le jeûne, c'est-à-dire, qu'ils ne mangent point depuis midi. Le Peuple

(k) La Loubere, *ubi sup.* pag. 349.(l) *Ibid.* pag. 350.

(m) Pag. 351.

s'abstient
n'est déf
porte aux
les princ
bêtes son
obligés d
porte en
rent d'ell
réservoir

CE qui
met ordin
son usage
chent aux
par la mē

A la pl
des eaux
tête. Ils
& les au
rens, san
Pays de L
Rivière.

LES T
qu'il fait
te de s'exp
ped destu
avant le j
est d'aller
chantant,
croisées,
donner du
même ton
vant la st

APRÈS
pour y de
mais ils n
lui jusqu'à
sées, ils p
pectueuse
en silence
rent avec
rien; & le
de Couven
les cultiv
quoiqu'il e

Au reto

s'abstient de la pêche; non en qualité de travail, puisqu'aucun autre travail n'est défendu; mais parce qu'il ne la croit pas tout-à-fait innocente. Il porte aux Couvens, dans les mêmes jours, diverses sortes d'aumônes, dont les principales sont de l'argent, des fruits, des pagnes & des bêtes. Si les bêtes sont mortes, elles servent de nourriture aux Talapoins. Mais ils sont obligés de laisser vivre & mourir autour du Temple, celles qu'on leur apporte en vie; & la loi ne leur permet d'en manger, que lorsqu'elles meurent d'elles-mêmes (n). On voit même, près de plusieurs Temples, un réservoir d'eau pour le poisson vivant qu'on apporte en aumône.

CE qui s'offre à l'Idole doit passer par les mains d'un Talapoin, qui le met ordinairement sur l'autel, & qui le retire ensuite, pour l'employer à son usage. Le Peuple offre des bougies allumées, que les Talapoins attachent aux genoux de la statue. Mais les sacrifices sanglans sont défendus, par la même loi, qui ne permet de tuer aucun animal vivant.

A la pleine Lune du cinquième mois, les Talapoins lavent l'Idole avec des eaux parfumées; en observant, par respect, de ne pas lui mouiller la tête. Ils lavent ensuite leur Sancrat. Le Peuple va laver aussi les Sancrats & les autres Talapoins. Dans les familles, les enfans lavent leurs parens, sans aucun égard pour le sexe. Cet usage s'observe aussi dans le Pays de Laos, avec cette singularité, qu'on y lave le Roi même dans une Rivière.

LES Talapoins n'ont pas d'horloge. Ils ne doivent se lever, que lorsqu'il fait assez clair pour discerner les veines de leurs mains; dans la crainte de s'exposer, pendant l'obscurité, à tuer quelque insecte en mettant le pied dessus sans s'en apercevoir. Ainsi, quoique leur cloche les éveille avant le jour, ils ne s'en lèvent pas plus matin. Leur premier exercice est d'aller passer deux heures au Temple, avec leur Supérieur. Ils y chantent, ou récitent des prières en langue Balie; assis les jambes croisées, & remuant sans cesse leur talapat, comme s'ils vouloient se donner du vent. Ils prononcent chaque syllabe à tems égaux & sur le même ton. En entrant dans le Temple, ils se prosternent trois fois devant la statue.

APRÈS la prière, ils se répandent l'espace d'une heure dans la Ville, pour y demander l'aumône. Mais jamais ils ne sortent du Couvent, & jamais ils n'y rentrent, sans saluer leur Supérieur, en se prosternant devant lui jusqu'à toucher la terre du front. Comme il est assis les jambes croisées, ils prennent des deux mains, l'un de ses pieds, qu'ils mettent respectueusement sur leur tête. Pour demander l'aumône, ils se présentent en silence à la porte des maisons; & si rien ne leur est offert, ils se retirent avec le même air de modestie. Mais il est rare qu'on ne leur donne rien; & leurs parens fournissent d'ailleurs à tous leurs besoins. Quantité de Couvens ont des jardins, des terres labourables, & des esclaves pour les cultiver. Leurs terres sont libres d'impôt. Le Roi n'y touche jamais; quoiqu'il en ait la propriété, s'il ne s'en est dépouillé par écrit (o).

Au retour de la quête, les Talapoins ont la liberté de déjeuner. Ils étu-

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Offrandes
qui se font
aux Temples.

Cérémonie
de laver les
personnes
qu'on respec-
te.

Ordre du
jour dans les
Couvens des
Talapoins.

(n) Pag. 352.

(o) Ibid. pag. 355.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

tudient ensuite, ou s'occupent suivant leur goût & leurs talens, jusqu'à midi, qui est l'heure du dîner. Dans le cours de l'après-midi, ils instruisent les jeunes Talapoins. La Loubere ajoute qu'ils en passent une partie à dormir. Vers la fin du jour, ils balayent le Temple; après quoi, ils y employent, comme le matin, deux heures à chanter. S'ils mangent le soir, c'est uniquement du fruit. Quoique leur journée paroisse remplie par cette variété d'exercices, ils trouvent le tems de se promener dans la Ville, pendant l'après-midi; & l'on ne traverse point une rue, sans y rencontrer quelque Talapoin.

Esclaves &
Valets des
Couvens.

OUTRE les Esclaves, qu'ils peuvent entretenir pour la culture des terres, chaque Couvent a plusieurs Valets, qui s'appellent *Tapacaou*, & qui sont véritablement séculiers. Ils ne laissent pas de porter l'habit religieux; avec cette seule différence, que la couleur en est blanche. Leur office est de recevoir l'argent qu'on donne à leurs Maîtres, parceque les Talapoins n'en peuvent toucher sans crime; d'administrer les biens, & de faire, en un mot, tout ce que la loi ne permet point aux Religieux de faire eux-mêmes.

Comment
on reçoit les
Talapoins.

UN Siamois, qui veut embrasser cette profession, s'adresse au Supérieur de quelque Couvent. Le droit de donner l'habit appartient aux Sanerats seuls, qui marquent un jour pour cette cérémonie. Comme la condition d'un Talapoin est lucrative, & qu'elle n'engage pas nécessairement pour toute la vie, il n'y a point de familles qui ne se réjouissent de la voir embrasser à leurs enfans (p). Les Parens & les Amis accompagnent le Postulant, avec des Musiciens & des Danseurs. Il entre dans le Temple, où les femmes & les instrumens ne sont pas reçus. On lui rase la tête, les sourcils & la barbe. Le Sanerat lui présente l'habit. Il doit s'en revêtir lui-même, & laisser tomber l'habit séculier par-dessus. Pendant qu'il est occupé de ce soin, le Sanerat prononce plusieurs prières, qui sont apparemment l'essence de la consécration. Après quelques autres formalités, le nouveau Talapoin, accompagné du même cortège, se rend au Couvent qu'il a choisi pour sa demeure. Ses Parens donnent un repas à tous les Talapoins du Couvent: mais, de ce jour, il ne doit plus voir de danses, ni de spectacles profanes; & quoique la fête soit célébrée par quantité de divertissemens qui s'exécutent devant le Temple, il est défendu aux Talapoins d'y jeter les yeux (q).

(p) La Loubere ne convient point, avec Gervaise, qu'on ait besoin d'une permission de la Cour par écrit, pour être reçu Talapoin. Il représente que cet usage seroit impraticable dans toute l'étendue d'un grand Royaume. On m'a toujours assuré, dit-il, non-seulement qu'il est libre à tout le monde de se faire Talapoin, mais que si quelqu'un s'opposoit à la réception d'un autre, il pécheroit contre la Religion. *Pag.* 357.

(q) Gervaise distingue les Talapoins en trois ordres; les *Balouang*, les *Tchaou cou*, & les *Picou*. La Loubere prétend au contraire que *Balouang*, ou plutôt *Pat-louang*,

comme l'écrivent les Siamois, n'est qu'un titre de respect. Ils le donnoient, dit-il, aux Missionnaires Jésuites, comme nous leur donnons celui de *Révérence*. *Picou*, est un autre nom qu'il n'a jamais entendu dans le Pays; & *Tchaou-cou* est le seul mot Siamois qui signifie ce que les Portugais ont nommé *Talapoin*. Cependant, comme il y a différens degrés entre les Sanerats, il se peut, ajoute-t'il, pour se concilier avec Gervaise, que les noms de *Pat-louang* & de *Picou* expriment cette différence; ce qui n'empêche pas que *Tchaou-cou* ne soit le nom général de tous les Talapoins. *Pag.* 358.

LES
n'ont p
me celu
gieuses.
Nens o
punit p
Au lieu
me, on
Les Rel

L'ÉL
dans cha
rement
Particul
lapoin,
forme a
bitans.

CE n
te des T
naturelle
mun des
ner à se
re, & c
langue q
Talapoin
naires le
ce qu'on

LES S
Etre com
mes; &
moyens
ces qui f
font l'ass
nent, qu
corps pa
cun mou
ver à ce
duit un c
blanc. L
des hom
force de
tre. Il

(r) *Ibid*
(s) *Pre*
282. Il aff
l'exactitude
voir ignoré

LES Talapouines se nomment *Nang-Tchii*, en langue Siamoise. Elles n'ont pas besoin d'un Sancrat pour leur donner l'habit, qui est blanc, comme celui des Tapacaou. Aussi ne passent-elles pas tout-à-fait pour Religieuses. Un simple Supérieur préside à leur réception, comme à celle des Nens ou des jeunes Talapouins. Quoiqu'elles renoncent au mariage, on ne punit pas leur incontinence avec autant de rigueur que celle des hommes. Au lieu du feu, qui est le supplice d'un Talapouin, surpris avec une femme, on livre les Talapouines à leur famille, pour les châtier du bâton. Les Religieux Siamois de l'un & l'autre sexe ne peuvent frapper personne.

L'ÉLECTION des Supérieurs, *Sancrats* ou simples *Tchaou-Vats*, se fait dans chaque Couvent à la pluralité des voix; & le choix tombe ordinairement sur le plus vieux ou le plus savant Talapouin. Si la piété porte un Particulier à faire bâtir un Temple, il choisit lui-même quelque vieux Talapouin, pour Supérieur de ce nouvel établissement; & le Couvent se forme autour du Temple, à mesure qu'il se présente de nouveaux Habitans. Chaque cellule se bâtit à l'arrivée de celui qui doit l'occuper (r).

CE n'est pas une petite entreprise, que celle d'expliquer l'objet du culte des Talapouins & la Religion des Siamois. Tachard, que ses lumières naturelles & la qualité de Théologien relèvent beaucoup au-dessus du commun des Voyageurs, mérite sans contredit la préférence que je veux donner à ses observations. Il déclare que la Religion Siamoise est fort bizarre, & qu'elle ne peut être parfaitement connue par les livres *Balis*. La langue qui porte ce nom n'est entendue que d'un petit nombre de Docteurs Talapouins, dont elle fait l'unique étude. Cependant le zèle des Missionnaires leur a fait surmonter cet obstacle. Voici, suivant le Père Tachard, ce qu'on a pu démêler dans une matière si obscure (s).

LES Siamois croient un Dieu; mais ils entendent par ce grand nom un Être composé d'esprit & de corps, dont le propre est de secourir les hommes; & son secours consiste à leur donner une loi, à leur prescrire les moyens de bien vivre, à leur enseigner la véritable Religion, & les Sciences qui sont nécessaires à leurs besoins. Les perfections qu'ils lui attribuent sont l'assemblage de toutes les vertus morales, dans leur degré le plus éminent, qu'il doit à l'exercice continuel qu'il en a fait, dans une infinité de corps par lesquels il a passé. Il est exempt de passions. Il ne ressent aucun mouvement qui puisse altérer sa tranquillité. Mais, avant que d'arriver à ce sublime état, une application extrême à vaincre ses passions a produit un changement si prodigieux dans son corps, que son sang en est devenu blanc. Il a le pouvoir de se montrer ou de se rendre invisible aux yeux des hommes. Son agilité est surprenante. Dans un instant, par la seule force de ses desirs, il peut se transporter d'une extrémité du Monde à l'autre. Il fait tout; & sa science ne consiste pas, comme la nôtre, dans une

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Réception
des Talapouins.

Élections &
Fondations.

Religion des
Siamois.

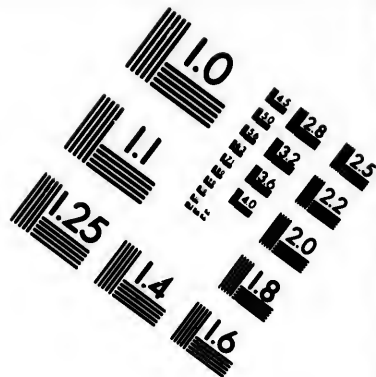
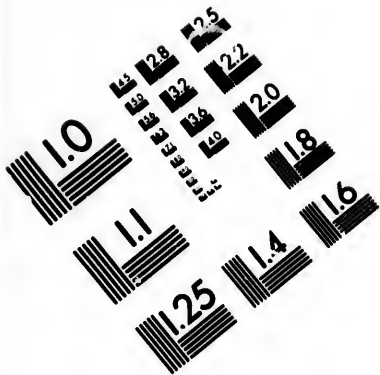
Idee qu'ils
ont de Dieu.

(r) *Ibid.* pag. 356.

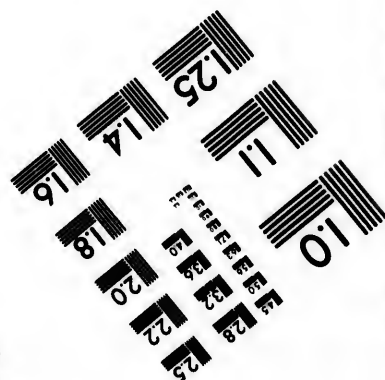
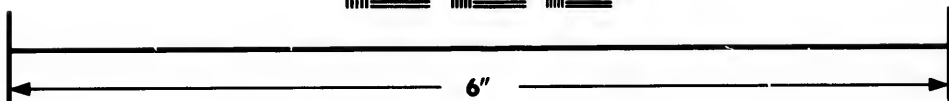
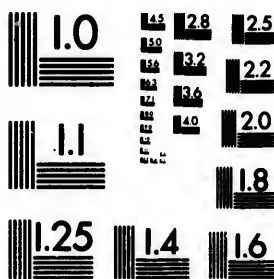
(s) Premier Voyage de Tachard, pag. 282. Il assure que ce qu'il rapporte a toute l'exactitude possible. La *Loubere* paroît avoir ignoré le fond de la Religion Siamoi-

se, puisqu'il dit que dans toute leur doctrine, il ne trouve nulle idée de divinité; à moins qu'il n'entende, nulle idée qui ressemble à la nôtre, pag. 394.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

01
02
03
04
05
06
07
08
09
10
11
12
13
14
15
16
17

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Bonheur du
Dieu des Sia-
mois.Les hom-
mes peuvent
devenir
Dieux.Etat de
sainteté.Bizarre idée
de l'Enfer &
du Paradis.

suite de raisonnemens, mais dans une vûe claire & simple, qui lui représente tout d'un coup les préceptes de la loi, les vices, les vertus & les secrets les plus cachés de la Nature; le passé, le présent & l'avenir, le Ciel, la Terre, le Paradis, l'Enfer, toutes les parties du Monde que nous voyons, & ce qui se passe même dans d'autres Mondes que nous ne connoissons pas. Il se représente avec clarté tout ce qui lui est arrivé depuis la première transmigration de son ame jusqu'à la dernière.

Cependant son bonheur n'est accompli, que lorsqu'il meurt pour ne plus renaître. Alors, ne paroissant plus sur la terre, il n'est plus sujet à aucune misère. Les Docteurs Siamois comparent cette mort à un flambeau éteint, ou au sommeil, qui nous rend insensibles aux maux de la vie: avec cette différence, qu'en mourant, Dieu en est délivré pour toujours; au lieu que le sommeil n'est pour les hommes qu'une suspension passagère. Un autre Dieu lui succède. Ce règne de chaque Divinité dure un certain nombre d'années, jusqu'à ce que le nombre des Elûs, que ses mérites doivent sanctifier, soit entièrement rempli; après quoi, disparaissant du Monde, elle tombe dans un repos éternel, qui n'est rien moins qu'un anéantissement. Celle qui succède entre dans tous les droits & gouverne l'Univers à sa place.

Les hommes peuvent devenir Dieux: mais c'est après avoir acquis, par de longues épreuves, une vertu consommée. Ce n'est pas même assez d'avoir fait quantité de bonnes œuvres, dans les corps qui ont servi de demeure à leur ame; il faut qu'à chaque action, ils se soyent proposé de mériter la condition divine, en prenant à témoin de leurs bonnes œuvres, les Anges qui président aux quatre Nations du Monde; qu'ils ayent versé de l'eau, en implorant le secours de l'Ange gardienne de la Terre, nommée *Naang Phrathorani*: car ils établissent une différence de sexe parmi les Anges. Ceux qui aspirent à devenir Dieux observent soigneusement cette pratique.

Outre l'état divin, qui est le suprême degré de la perfection, ils en admettent un moins élevé, qu'ils appellent l'état de sainteté. Il suffit, pour être saint, qu'après avoir passé dans plusieurs corps, on ait acquis beaucoup de vertus, & que chaque action ait eu la sainteté pour objet. Les propriétés de cet état sont les mêmes que celles de l'état divin, avec cette différence, que Dieu les a par lui-même, & que les Saints les tiennent de lui par les instructions qu'il leur donne. La sainteté n'est consommée aussi, que lorsque les Saints meurent pour ne plus renaître, & que leurs ames sont portées dans le Paradis, pour y jouir d'une éternelle félicité.

Comme les Siamois sont assez éclairés pour reconnoître que le vice doit être puni, & la vertu récompensée, ils croyent un Paradis, qu'ils placent dans le plus haut Ciel, & un Enfer, qu'ils mettent au centre de la Terre. Mais ils ne peuvent se persuader que l'un & l'autre soyent éternels. Ils divisent l'Enfer en huit demeures, qui sont huit degrés de peine; & le Ciel, en huit différens degrés de béatitude. Le Ciel, dans leurs idées, est gouverné comme la Terre. Ils y mettent des Pays indépendans l'un de l'autre, des Peuples & des Rois. On y fait la guerre, on y donne des batailles. Le mariage même n'en est pas banni; du moins, dans la première,

la seconde
Dans la c
reté augm
nommé N
jouissent d

Ils sou
ce Monde
heur ne se
neurs, la
duite vert
L'infamie
qu'on rena
faits natu
cédé cette

Les am
ou de l'En
ques avant
l'esprit ou
des person
portent au
les regarde
ont déjà co
fortent du
moins que
me des scé
heurs. . .

„ Siamois
„ tice & se
„ souffert

„ IL n'y a
de crime qu
re, acquier
est dû à ses
dans le Ciel
considérable
le Monde s
état, à la J
lapios don
sur lequel il
conclure qu

ILs adm
toujours qu
sainteté ou

(t) Tachar
(v) La doc
Loubere, n'es

la seconde & la troisième demeure, où les Saints peuvent avoir des enfans. Dans la quatrième, ils sont au-dessus de tous les desirs sensuels; & la pureté augmente ainsi jusqu'au dernier Ciel, qui est proprement le Paradis, nommé *Niruppan* dans leur langue, où les ames des Dieux & des Saints jouissent d'un bonheur inaltérable.

Ils soutiennent que tout ce qui arrive d'heureux ou de malheureux dans ce Monde, est l'effet des bonnes ou des mauvaises actions, & que le malheur ne se trouve jamais avec l'innocence. Ainsi les richesses, les honneurs, la santé, & tous les autres biens, sont la récompense d'une conduite vertueuse, dans la vie présente ou dans celle qu'on a déjà menée. L'infamie, la pauvreté, les maladies, sont des punitions. Enfin, soit qu'on renaisse sous la figure d'homme ou d'animal, les avantages & les défauts naturels ont aussi leur source dans les vertus ou les vices qui ont précédé cette naissance.

Les ames des hommes qui renaissent dans le Monde, sortent du Ciel, ou de l'Enfer, ou du corps des animaux. Les premières apportent quelques avantages qui les distinguent, tels que la vertu, la santé, la beauté, l'esprit ou les richesses. Elles animent les corps des grands Princes, ou des personnages d'un mérite extraordinaire. De-là vient le respect qu'ils portent aux personnes élevées en dignité, ou d'une naissance illustre; ils les regardent comme destinées à l'état divin ou à l'état de sainteté, qu'elles ont déjà commencé à mériter par leurs bonnes œuvres. Ceux dont les ames sortent du corps des animaux sont moins parfaits; mais ils le sont plus néanmoins que ceux qui viennent de l'Enfer. Les derniers sont considérés comme des scélérats, que leurs crimes rendent dignes de toutes sortes de malheurs. „ De-là vient, au jugement du Père Tachard, l'horreur que les „ Siamois ont pour la Croix de J. C. S'il eût été juste, disent-ils, sa justice & ses bonnes œuvres l'eussent garanti du supplice honteux qu'il a „ souffert (†) ”.

Il n'y a pas d'action vertueuse qui ne soit récompensée dans le Ciel, ni de crime qui ne soit puni dans l'Enfer. Un homme qui meurt sur la Terre, acquiert une nouvelle vie dans le Ciel, pour y jouir du bonheur qui est dû à ses bonnes œuvres: mais après le tems de sa récompense, il meurt dans le Ciel pour renaître dans l'Enfer, s'il est chargé de quelque péché considérable; ou s'il n'est coupable que d'une faute légère, il rentre dans le Monde sous la figure de quelque animal; & lorsqu'il a satisfait, dans cet état, à la Justice, il redevient homme. Telle est l'explication que les Talapoins donnent à la Métempychose, point fondamental de leur Religion, sur lequel ils ne s'écartent jamais assez des Bramines, pour empêcher de conclure que cette idée leur vient de la même source (v).

Ils admettent des Esprits, mais ce ne sont que des ames qui renferment toujours quelques corps, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à l'état de sainteté ou de divinité. Les Anges mêmes ont des corps de différent sexe.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Sources du
bonheur &
du malheur.

D'où vien-
nent les
ames.

Récompen-
ses & puni-
tions.

Anges cor-
porels.

(†) Tachard, *ubi sup.* pag. 289.

(v) La doctrine des Talapoins, dit la
Loubere, n'est pas exactement la même que

celle des Bramines; mais le fond en est tou-
jours la Métempychose, *ubi sup.* pag. 359.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

xc. Ils peuvent avoir des enfans, mais ils ne sont jamais sanctifiés ni divinifiés. Leur office est de veiller éternellement à la conservation des hommes & au gouvernement de l'Univers. Ils sont distribués en sept ordres, les uns plus nobles & plus parfaits que les autres, placés dans autant de Cieux différens. Chaque partie du Monde, les Astres mêmes, la Terre, les Villes, les montagnes, les forêts, le vent, la pluie, &c., ont une de ces Puissances qui les gouverne. Comme elles examinent, avec une application continuelle, la conduite des hommes, pour tenir compte des actions qui méritent quelque récompense, c'est aux Anges que les Siamois s'adressent dans leurs besoins, & qu'ils croyent avoir obligation des graces qu'ils reçoivent. Mais ils ne reconnoissent pas d'autres Démons que les ames des méchans, qui sortant de l'Enfer où elles ont été retenues, errent pendant quelque-tems dans le Monde, & prennent plaisir à nuire aux hommes. Ils mettent au nombre de ces esprits malheureux, les enfans mort-nés, les mères qui meurent dans le travail de l'enfantement & ceux qui sont tués en duel.

Hermites
merveilleux.

ILS racontent des choses merveilleuses de certains Anachorettes, qu'ils nomment *Pra-Rasi*. Cette race de solitaires mènent une vie très-sainte & très-austère dans des lieux éloignés du commerce des hommes. Les Livres Siamois leur attribuent une parfaite connoissance des secrets les plus cachés de la Nature, l'art de faire de l'or, & les autres métaux précieux. Il n'y a point de miracle qui soit au-dessus de leurs forces. Ils prennent toutes sortes de formes. Ils s'élèvent dans l'air. Ils se transportent légèrement d'un lieu à l'autre. Mais quoiqu'ils puissent se rendre immortels, parce qu'ils connoissent les moyens de prolonger leur vie, ils la sacrifient à Dieu, de mille en mille ans, par une offrande volontaire qu'ils lui font d'eux-mêmes sur un bucher, à la réserve d'un seul, qui reste pour ressusciter les autres. Il est également dangereux & difficile de trouver ces puissans Hermites. Cependant les Livres des Talapoins enseignent le chemin & les moyens qu'il faut prendre pour arriver aux lieux qu'ils habitent.

Eternité du
Ciel & de la
Terre.

Division
du Monde.

LES Cieux & la Terre sont éternels. Un Siamois s'étonne qu'on puisse leur attribuer un commencement & une fin. La Terre n'est pas ronde. Ce n'est qu'une superficie plane, qu'ils divisent en quatre parties quarrées. Les eaux, qui séparent ces parties, sont d'une subtilité qui ne permet entre elles aucune sorte de communication. Mais tout cet espace est environné d'une muraille, dont la force est égale à sa prodigieuse hauteur. Sur ce mur sont gravés en gros caractères, tous les secrets de la Nature; & c'est-là que les merveilleux Hermites vont puiser leurs lumières, par la facilité qu'ils ont à s'y transporter. Les hommes des trois autres parties du Monde ont le visage fort différent du nôtre. Dans la première, ils ont le visage quarré; ceux de la seconde l'ont rond; & ceux de la troisième, triangulaire. Tous les biens y sont en abondance, sans aucun mélange de maux; & les alimens y prennent le goût qu'on desire. Aussi n'y peut-on exercer la charité, ni d'autres vertus. Les Habitans, n'ayant aucune occasion de mériter, n'y peuvent acquérir la sainteté, ni se rendre dignes de récompense ou de punition: ce qui leur fait desirer ardemment de renaître dans la partie que nous habitons, où les occasions se présentent sans cesse pour

pour faire
par les nou
pour nous

Tout
la soutient
eaux suspen
se continu
Dieu des S
tout en cer
te doctrine
trefois les
parfaite pe
fort innoc
l'espèce hu
fin si petits
cet état, le
dans les de
Alors ils n'
déjà, dans
qu'il ne s'y
mens arriv
parole, &
bêtes. Ils
récompense

LA Terr
fle d'un ver
de. Ensuiv
Ange fem
ze fils & d
qui en naît
pas eux-m
Mais, enfi
table Religi
tems (x),
tion Siamoi
nement du
& des anima

Ce renou
tems en tem

EN rédui
avoir conser

(x) Pour fa
tems, les Siam
& quarré, don
Si tous les ans
de fenevé, le t

XII. Par

pour faire le bien. C'est une grace qu'ils obtiennent, s'ils la demandent par les mérites du Dieu qui a parcouru leur Pays, quoiqu'il soit inaccessible pour nous.

TOUTE la masse de la Terre a sous elle une étendue immense d'eau, qui la soutient, comme la Mer porte un Navire. Un vent impétueux tient ces eaux suspendues; & ce vent, qui est éternel comme le Monde, les repousse continuellement pour empêcher leur chute. Un tems viendra, que le Dieu des Siamois a prédit, où le feu du Ciel tombant sur la Terre réduira tout en cendre; & la Terre purifiée sera rétablie dans son premier état. Cette doctrine dépend d'une autre explication. Les Siamois prétendent qu'autrefois les hommes avoient une taille gigantesque, jouissoient d'une santé parfaite pendant plusieurs siècles, n'ignoroient rien, & menaient une vie fort innocente. Tous ces avantages ayant diminué dans la suite des tems, l'espèce humaine continuera de dégénérer, & les hommes deviendront à la fin si petits & si foibles, qu'à peine auront-ils la hauteur d'un pied. Dans cet état, leur vie sera très-courte. Cependant, ils croîtront en malice; & dans les derniers tems, ils s'abandonneront aux crimes les plus honteux. Alors ils n'auront plus de loix, ni de véritables connoissances. On croit déjà, dans le Royaume de Siam, que la fin du Monde approche, parce qu'il ne s'y trouve plus que de la corruption. Au reste ces grands changemens arriveront aussi dans les animaux, qui avoient autrefois l'usage de la parole, & qui l'ont déjà perdu. Les Siamois donnent de la liberté aux bêtes. Ils les croyent capables de bien & de mal, & par conséquent de récompense & de punition.

LA Terre, couverte de cendre & de poussière, sera purifiée par le souffle d'un vent impétueux, qui enlèvera les restes de l'embrasement du Monde. Ensuite elle exhale une odeur si douce, qu'elle attirera du Ciel un Ange femelle, qui mangera de la Terre purifiée, & qui en concevra douze fils & douze filles, par lesquels le Monde sera repeuplé. Les hommes qui en naîtront seront d'abord ignorans & grossiers, & ne se connoîtront pas eux-mêmes. Après s'être connus, ils ignoreront long-tems la loi. Mais, enfin, un Dieu dissipera les ténèbres, en leur enseignant la véritable Religion, & toutes les Sciences. La loi sainte, inconnue depuis long-tems (x), revivra dans tous les esprits. C'est l'unique emploi que la Nation Siamoise juge digne de Dieu. Elle estime au-dessous de lui le gouvernement du Monde, & tous les soins qui regardent le corps des hommes & des animaux.

Ce renouvellement ou cette purification du Monde recommencera, de tems en tems, dans le cours de l'éternité (y).

EN réduisant les explications du Père Tachard à cet extrait, on croit en avoir conservé ce qu'il juge nécessaire pour faire connoître le Dieu que les Siamois

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Ce qui soutient la Terre.

Renouvellement du Monde.

Sommonokhom,
dernier Dieu des Siamois.

(x) Pour faire entendre la durée de ce tems, les Siamois supposent un puits profond & carré, dont chaque côté a vingt brasses. Si tous les ans on jette dans ce puits un grain de senevé, le tems qu'il faudra pour le remplir est celui du règne de l'ignorance. Ils le nomment *Cap*.

(y) Tachard, *ubi sup.* pag. 297 & précédentes.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.Ses avantu-
res divines.Sa guerre
contre The-
vathat.Origine
que les Sia-
mois donnent
à nôtre Reli-
gion.

Siamois adorent aujourd'hui. Ils l'appellent *Sommono-khodom* (z). Son histoire est un mélange monstrueux de Christianisme & des plus ridicules Fables. On suppose d'abord qu'il naquit Dieu, par sa vertu propre, & qu'immédiatement après sa naissance, il acquit sans aucun Maître & par une simple vûe de son esprit, une parfaite connoissance de tout ce qui regarde le Ciel, la Terre, le Paradis, l'Enfer, & tous les secrets de la Nature; qu'au même instant, il se souvint de tout ce qu'il avoit fait dans les différentes vies qu'il avoit menées; & qu'après avoir enseigné de profonds mystères aux Peuples, il les leur laissa par écrit dans ses livres, pour l'instruction de la postérité.

C'EST lui-même, suivant Tachard, qui raconte dans ces livres qu'étant devenu Dieu, il souhaita un jour de manifester sa divinité aux hommes par quelque prodige extraordinaire. Il étoit alors assis sous un arbre nommé *Tonppo*, que les Siamois respectent beaucoup par cette raison. Il se sentit porté en l'air dans un trône, éclatant d'or & de pierreries; & les Anges, descendant du Ciel, lui rendirent les honneurs & les adorations qu'ils lui devoient. Son frère *Thevathat* & ses Sectateurs ne purent voir sans jalousie sa gloire & sa majesté. Ils conspirèrent sa perte, avec tous les animaux, qu'ils liguèrent aussi contre lui. Mais il remporta une victoire éclatante. Cependant *Thevathat*, aspirant aussi à la divinité, refusa de se soumettre, & forma une nouvelle Religion, dans laquelle il engagea quantité de Rois & de Peuples. Ce fut l'origine d'un schisme, qui divisa le Monde en deux Partis. Les Siamois nous mettent dans celui de *Thevathat*; d'où ils concluent qu'il ne faut pas s'étonner qu'étant ses Disciples nous ignorions tout ce qu'ils ont appris de *Sommono-khodom*, & que nos écritures soyent remplies de doutes & d'obscurités. Mais quoique *Thevathat* ne fut pas un véritable Dieu, ils lui accordent d'avoir excellé dans plusieurs Sciences, surtout dans les Mathématiques & la Géométrie: & comme nous avons reçu de lui ces connoissances, ils ne sont pas surpris que nous y ayions fait plus de progrès qu'eux. Enfin, ce frère impie fut précipité au fond de l'Enfer. *Sommono-khodom* raconte lui-même qu'ayant visité les huit demeures infernales, il reconnut *Thevathat* dans la huitième; c'est-à-dire, dans le lieu où les plus grands criminels sont tourmentés. Il fait la description de son supplice. Il le vit attaché à une croix, avec de gros cloux, qui lui perçoient les

(z) La Loubere écrit *Sommona Codom*. Il dit qu'ayant communiqué au Savant d'*Herbelot*, tout ce qu'il savoit de Siamois, pour le mettre en état de comparer cette langue avec l'Arabe, le Turc & le Persan, il apprit de lui que *Suman*, qu'il faut prononcer *Souman*, signifie Ciel, en Persan, & que *Codum* ou *Codom*, veut dire Ancien dans la même langue: d'où il conclut que *Sommona-Codom* semble signifier le Ciel éternel ou incréé, parce qu'en Persan, comme en Hébreu, le mot qui veut dire Ancien signifie aussi éternel ou incréé. A l'égard de la langue *Balie*, d'*Herbelot* disoit que l'ancien Perlan s'ap-

pelle *Pachalevi* ou *Pabali*, & qu'entre *Pabali* & *Babali*, les Persans ne mettent point de différence.

De-là, la Loubere est porté à croire que les ancêtres des Siamois ont adoré le Ciel, comme les anciens Chinois, & peut-être comme les anciens Perses; mais qu'ayant ensuite embrassé la doctrine de la Météphysique, & oublié le vrai sens du mot de *Sommona-Codom*, ils ont fait un homme de l'esprit du Ciel, avec un grand nombre d'attributions fabuleuses. La Loubere, ubi sup. pag. 422.

les pieds & ronnée d' pour com pitié fit ou de ce frère *Thamang*, beaucoup, Dieu; le t cette cond fusa d'adon & que les Il fut aban TACHA mois de l'E Une sorte d entre leur différents de te du châti leur expliqu besoin de se prendre (a) ON lit da ré à devenir différentes t premier & soit; que fo il avoit déli vages; qu'il verain Dom enfans, dan passions, jus ver sa const lui; qu'il av me; & qu'en distribuant s sante. Tell imitation au DANS son sujette aux n le ne renastr n'est pas une Terre, quoi lè; & ses D dans le Roya des vertus m

(a) T

les pieds & les mains avec d'insupportables douleurs. Sa tête étoit environnée d'une couronne d'épines; son corps, tout couvert de playes; & pour comble de misère, un feu très-ardent le bruloit sans le consumer. La pitié fit oublier, à Sommono-khodom, toutes les injures qu'il avoit reçues de ce frère coupable. Il lui proposa d'adorer ces trois mots, *Pputbang*, *Thamang*, *Sangkhang*, mots sacrés & mystérieux, que les Siamois respectent beaucoup, & dont le premier signifie *Dieu*; le second, *Parole* ou *Verbe de Dieu*; le troisième, *Imitation de Dieu*. La grace de Thevathat fut mise à cette condition. Mais après avoir adoré les deux premiers mots, il refusa d'adorer le troisième, parce qu'il signifie *Imitateur de Dieu* ou *Prêtre*, & que les Prêtres sont des hommes pécheurs, qui ne méritent pas ce respect. Il fut abandonné à son obstination, & son châtement dure encore.

TACHARD observe qu'entre plusieurs obstacles, qui éloignent les Siamois de l'Évangile, rien ne leur en inspire tant d'aversion que cette idée. Une sorte de ressemblance, qu'ils croyent trouver, sur quelques points, entre leur Religion & la nôtre, leur persuade que ce Thevathat n'est pas différent de Jésus-Christ. Ils regardent un Crucifix comme l'image parfaite du châtement de Thevathat; & lorsqu'un Missionnaire entreprend de leur expliquer les articles de notre foi, ils lui répondent qu'ils n'ont pas besoin de ses instructions, & qu'ils savent déjà tout ce qu'il croit leur apprendre (a).

ON lit dans les Ecrits de Sommono-khodom, que depuis qu'il avoit aspiré à devenir Dieu, il étoit revenu cinq cens cinquante fois au Monde, sous différentes figures; que dans chaque renaissance il avoit toujours été le premier & comme le Prince des animaux, sous la figure desquels il naissoit; que souvent il avoit donné sa vie pour ses Sujets, & qu'étant singe, il avoit délivré une Ville d'un monstre horrible qui la désoloit par ses ravages; qu'il avoit été un Roi très-puissant; qu'avant que d'obtenir le souverain Domaine de l'Univers, il s'étoit retiré avec sa femme & ses deux enfans, dans des solitudes écartées, où il étoit mort au monde & à ses passions, jusqu'à souffrir sans émotion qu'un Bramine, qui vouloit éprouver sa constance, lui enlevât son fils & sa fille, & les tourmentât devant lui; qu'il avoit donné sa femme à un pauvre, qui lui demandoit l'aumône; & qu'enfin, après s'être crevé les yeux, il s'étoit sacrifié lui-même en distribuant sa chair aux animaux, pour les soulager dans une faim pressante. Telles sont les actions vertueuses dont les Talapoins proposent l'imitation au Peuple.

DANS son apotheose, son ame monta au huitième Ciel, pour n'être plus sujette aux misères humaines, & pour y jouir d'une félicité parfaite. Elle ne renaîtra jamais; ce que les Siamois nomment anéantissement. Ce n'est pas une véritable destruction; mais une ame ne paroît plus sur la Terre, quoiqu'elle vive au Ciel. Le corps de Sommono-khodom fut brûlé; & ses Disciples ont conservé jusqu'à présent ses os, dont une partie est dans le Royaume de Siam, & l'autre dans celui du Pegu. On leur attribue des vertus merveilleuses. Avant sa mort, il ordonna qu'on fit son portrait,

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Principale
raison qui les
en éloigne.

Formes par
lesquelles
Sommono-
khodom a
passé.

Son apo-
theose.

(a) Tachard, *ubi sup.* pag. 305.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Préceptes
de sa Loi.

trait, & qu'on lui rendit sans cesse, dans ces images, les honneurs dûs à sa Divinité (b).

TOUTE sa Loi est comprise, comme la nôtre, dans dix préceptes (c), mais beaucoup plus sévères. Les circonstances & la nécessité même n'excusent pas le péché. Plusieurs articles, qui ne sont parmi nous que de perfection & de conseil, passent chez les Siamois pour des commandemens indispensables. L'usage de toute liqueur capable d'enivrer, leur est interdit. Le vin ne leur est pas permis dans leurs plus pressans besoins. Ils ne peuvent tuer aucun animal. Ils ont des préceptes de netteté & de bienséance, qu'ils ne respectent pas moins que ceux de la vertu.

SANS vœu, sans aucun lien qui attache les Talapoints à leur condition, ils sont assujettis au plus rigoureux joug de l'obéissance & de la chasteté. La Loubere y a joint même celui de la pauvreté; car il leur est défendu d'avoir plus d'un vêtement, & d'en avoir de précieux; de garder aucun aliment du soir au lendemain; de toucher à l'or ni à l'argent, & d'en désirer. Mais comme ils sont toujours libres d'abandonner leur profession, ils ont l'art, en menant une vie pauvre & réglée, d'amasser de quoi vivre lorsqu'ils abandonneront leur état (d).

Funérailles.

PASSONS aux funérailles des Siamois. Aussi-tôt qu'un Malade a rendu le dernier soupir, on enferme son corps dans une bière de bois, dont on fait vernir, ou même dorer le dehors. Mais comme les vernis de Siam, moins bons que ceux de la Chine, n'empêchent pas toujours que l'odeur du corps ne se fasse sentir par les fentes, on s'efforce de consumer les intestins du Mort avec du mercure qu'on lui verse dans la bouche. Les plus riches ont des bières de plomb, qu'ils font aussi dorer. La bière est placée avec respect sur quelque chose d'élevé, tel qu'un bois de lit. soutenu par

(b) On met ordinairement à côté de sa statue, dans les Temples, celles de deux de ses principaux Disciples, l'un à main droite, & l'autre à gauche, mais leurs statues sont moindres que la sienne. Celui de la droite se nomme *Pra Magla*; & celui de la gauche, *Pra Saribout*. Derrière ces trois statues & sur le même Autel, il y en a toujours quelques autres, qui ne représentent que les Officiers de l'intérieur du Palais de Sommono-khodom. Les galeries, en forme de Cloître, qui sont quelquefois autour des Temples, contiennent les statues de ses autres Officiers du dehors. A l'égard des statues monstrueuses, soit par leur grandeur ou par leur forme, elles représentent différens Dieux qui ont été contemporains de Sommono-khodom, ou qui l'ont précédé, & dont quelques-uns, tels que *Pra Aviaseria*, ont eu jusqu'à quarante brasses de haut. *La Loubere*, pag. 416 & 418.

(c) Les dix préceptes regardent particulièrement les Talapoints. Tachard en met huit principaux pour les Laïques: 1°. Adorer Dieu & sa parole, & ceux qui imitent ses

vertus. 2°. Ne pas voler. 3°. Ne pas boire de vin, ni aucune liqueur qui enivre. 4°. Ne pas mentir & ne tromper personne. 5°. Ne pas tuer d'hommes ni d'animaux. 6°. Ne pas commettre d'adultère. 7°. Jeûner les jours de fête. 8°. Ne pas travailler les mêmes jours. *Pag. 312.* La Loubere réduit les préceptes à cinq, qui sont dit-il, à-peu-près les mêmes dans tous les Cantons des Indes: 1°. Ne rien tuer. 2°. Ne rien dérober. 3°. Ne commettre aucune impureté. 4°. Ne pas mentir. 5°. Ne pas boire de liqueur qui enivre. Il ajoute que la perfection de la loi n'est que pour les Talapoints; non que personne puisse la violer sans péché, mais parceque leur état est plus parfait en lui-même. Un Talapoint pêche, si en marchant dans les rues il n'a pas ses sens recueillis. Il pêche, s'il se mêle d'affaires d'Etat, s'il touffe pour attirer les regards d'une femme, ou s'il en desire quelqu'une, s'il use de parfums, ou s'il se pare avec trop de soin, &c. *ubi sup. pag. 381 & 391.*

(d) *Ibidem.* pag. 301.

des pieds, donner les gies & des gés dans la nourrir. & leçons sur l

LA famille les derniers. Ce lieu est qu'un de s avec quelq les berceau rés qu'on d maux doma bucher, qu blanc ou ja à donner b mais par de cher par-de ne, l'échaf une machin

LE corp la tête du hommes & chemin se les plus ma couvertes d

lais, des m monstres b On ne brûle lapoints du près lequel vûes de Rel dre plus ma les parens y pas de Pleu cer les spéc différens th cher, qu'on c'est le corp nommé, c de son Pala tend depuis

(e) *Ibid.* p prennent pour le premier Voy

des pieds, pour attendre le Chef de la famille s'il est absent, ou pour se donner le tems de préparer les honneurs funèbres. On y brûle des bougies & des parfums. Chaque nuit, un certain nombre de Talapoins, rangés dans la chambre le long des murs, chantent en langue Balie. On les nourrit, & leur service est payé. Leurs chants sont des moralités & des leçons sur le chemin du Ciel, qu'ils enseignent à l'ame du Mort.

LA famille choisit un lieu commode à la campagne, pour y rendre au corps les derniers devoirs, qui consistent à le brûler, avec diverses cérémonies. Ce lieu est ordinairement près de quelque Temple, que le Mort, ou quelqu'un de ses Ancêtres ont fait bâtir. On forme une enceinte de bambou, avec quelques ornemens d'Architecture, à-peu-près du même ouvrage que les berceaux & les cabinets de nos jardins, ornée de papiers peints ou dorés qu'on découpe, pour représenter des maisons, des meubles, & des animaux domestiques & sauvages. Le centre de cet enclos est occupé par le bucher, que les familles composent de bois odoriférans, tels que le sandal blanc ou jaune, & le bois d'aigle. On fait consister le plus grand honneur à donner beaucoup d'élévation au bucher; non à force d'y mettre du bois, mais par de grands échafaudages, sur lesquels on met de la terre, & le bucher par-dessus. La Loubere raconte qu'aux funérailles de la dernière Reine, l'échaffaut fut élevé si prodigieusement, qu'on fut obligé d'employer une machine Européenne pour élever la bière à cette hauteur (e).

LE corps est porté au son d'un grand nombre d'instrumens. Il marche à la tête du convoi, qui est composé de toute la famille & des amis du Mort, hommes & femmes, vêtus de blanc, la tête voilée d'une toile blanche. Le chemin se fait par eau, lorsqu'on peut éviter les voyages de terre. Dans les plus magnifiques funérailles, on porte de grandes machines de bambou, couvertes de papier peint & doré, qui représentent non-seulement des Palais, des meubles, des éléphants, & d'autres animaux ordinaires, mais des monstres bizarres, dont quelques-uns approchent de la forme humaine (f). On ne brûle pas la bière. Le corps est placé nud sur le bucher, & les Talapoins du Couvent le plus proche chantent pendant un quart d'heure; après lequel ils se retirent, sans paroître davantage. Ce n'est pas par des vœux de Religion qu'on les appelle à cette scène, mais seulement pour la rendre plus magnifique. On donne à la cérémonie un air de fête; & quoique les parens y fassent quelques lamentations, la Loubere assure qu'on n'y loue pas de Pleureuses (g). Après le départ des Talapoins, on voit commencer les spectacles du Cone & du Rabam (h), qui durent tout le jour sur différens théâtres. Vers midi, un Valet des Talapoins met le feu au bucher, qu'on ne laisse brûler ordinairement que l'espace de deux heures. Si c'est le corps d'un Prince du sang, ou de quelque Seigneur que le Roi a nommé, c'est le Monarque lui-même qui met le feu au bucher, sans sortir de son Palais, en lâchant un flambeau allumé, le long d'une corde que l'on tend depuis ses fenêtres jusqu'au lieu de l'exécution (i). Jamais le feu

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Singularités
des buchers
Siamois.

Convoi
funèbre.

Manière
dont on brûle
le corps.

(e) Ibid. pag. 372.

(f) La Loubere semble railler ceux qui les prennent pour des figures de diables. Voyez le premier Voyage de Tachard.

(g) Ibid. pag. 374.

(h) Voyez ci-dessus, l'article des diversiffemens Siamois.

(i) La Loubere, ubi sup.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Il n'est que
rôt, & l'on
enterre les
restes.

Sepulture.

ne consume entièrement le corps. Il ne fait que le rôtir; & souvent fort mal. Les restes sont renfermés dans la bière, & déposés sous une des Pyramides qu'on voit autour des Temples (k). Quelquefois on y enterre, avec le Mort, des pierreries & d'autres richesses, dans la confiance qu'on a pour des lieux que la Religion rend inviolables (l). Ceux qui n'ont ni Temple ni Pyramide, gardent quelquefois chez eux les restes mal brûlés de leurs parens. Mais on voit peu de Siamois, assez riches pour bâtir un Temple, qui n'employent quelque partie de leur bien à cet établissement, & qui n'y enfouissent les richesses qui leur restent (m). Les plus pauvres font faire au moins quelque Idole, qu'ils donnent aux Temples déjà bâtis. Si leur pauvreté va jusqu'à ne pouvoir brûler leurs parens, ils les enterrent, avec le secours des Talapoins; mais comme ces Religieux ne marchent jamais sans salaire, ceux qui n'ont pas même de quoi les payer, exposent le corps de leurs proches dans quelque lieu éminent, pour servir de pâture aux oiseaux de proie.

Il arrive quelquefois qu'un Siamois, élevé en dignité, fait deterrer le corps de son père, quoique mort depuis long-tems, pour lui faire de magnifiques funérailles, si celles qu'on lui a faites, au tems de sa mort, n'étoient pas dignes de l'élevation présente de sa famille. On a déjà remarqué que dans les maladies épidémiques, l'usage est d'enterrer les corps sans les brûler, mais qu'on les déterre quelques années après pour leur rendre cet honneur. La Loi défend de brûler ceux que la Justice condamne à mourir, les enfans morts-nés, les femmes qui meurent en couche, ceux qui périssent par l'eau, ou par quelque désastre extraordinaire, tel que la foudre. Les Siamois mettent ces malheureux au rang des coupables, parceque dans leurs principes il ne peut arriver de malheur à l'innocence.

Le deuil est
volontaire.

Le deuil n'est pas forcé à Siam. Chacun a la liberté d'en régler les marques sur le sentiment de sa douleur. Auffi voit-on plus souvent les pères & les mères en deuil, pour la mort de leurs enfans, que les enfans pour celle de leurs pères. Quelquefois un père & une mère embrassent la vie religieuse, après avoir perdu ce qui les attachoit au Monde, ou se rasent du moins la tête l'un à l'autre; car il n'y a que les véritables Talapoins qui puissent se raser aussi les sourcils. On ne lit dans aucun Voyageur, & toutes les recherches de la Loubere n'ont pu lui faire découvrir, que les Siamois invoquent leurs parens morts. Mais ils se croyent souvent tourmentés par leurs apparitions. La crainte, plutôt que la piété, les porte alors à porter près de leurs tombeaux, des viandes que les animaux mangent; ou à faire pour eux, des libéralités aux Talapoins, qui leur préchent que l'aumône rachète les péchés des morts & des vivans.

(k) Ces Pyramides se nomment *Pra Tchiaidi*, qui signifie *contentement* ou *repos sacré*. Elles ne sont accompagnées d'aucune épitaphe, & celles qui durent le plus ne vont pas au-delà d'un siècle. *La Loubere*, pag. 377.

(l) Cependant la Loubere assure que des Siamois ont demandé des limes sourdes à des Européens, pour couper de grosses barres de

fer, qui lioient quelques pierres d'un Temple, sous lesquelles il y avoit de l'or caché, pag. 377.

(m) Quelques Voyageurs prétendent que les cendres des Rois de Siam sont jettées dans une Rivière. Les Peguans font une pâte des cendres de leurs Rois, avec du lait, & l'enterrent à l'embouchure de leur fleuve, quand la Mer est retirée, *ibid.* pag. 376.

Tout
com
des Rivier
l'inondatio
abondamm
attribue pr
des montag

LES SIA
le grand E
de Décemb
& les sept
à-peu-près
Nord de la
dans tout a
plantes de
les nôtres e
besoins du
mode. Le
d'un seul q
Anciens qu
leil perpen

L'HIVE
marqué que
entraînoit t
floit sans ce
dans le Roy
gne, ou ve
tempèrent l
l'Été, lorsqu
des Siamois
des pluies
C'est cette
gaos, & qu
du Nord en
de Siam; &

(a) Une fo
au Tropique
quand il s'en
la Ligne.

(b) De M
& le Père Ma

(c) La L
suivantes, en

§. VII.

*Histoire Naturelle de Siam.*DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

TOUTES les Relations s'accordent à représenter le Royaume de Siam comme un Pays presque inculte. Dans les parties qui sont éloignées des Rivières, il est couvert de bois. Celles qui sont mieux arrosées, & que l'inondation régulière sert encore plus à rendre fertiles, produisent assez abondamment tout ce que le travail des Habitans leur confie. La Loubere attribue principalement leur fécondité au limon que les pluies entraînent des montagnes.

LES Siamois ne connoissent que trois Saisons ; l'Hiver, le petit Eté, & le grand Eté. La première, qui ne dure que deux mois, répond à nos mois de Décembre & de Janvier. La seconde est composée des trois suivans ; & les sept autres forment le grand Eté. Ainsi l'Hiver des Siamois arrive à-peu-près au même tems que le nôtre, parce qu'ils sont comme nous au Nord de la Ligne ; mais il est aussi chaud que nôtre plus grand Eté. Aussi, dans tout autre tems que celui de l'inondation, couvrent-ils toujours les plantes de leurs jardins contre l'ardeur du Soleil, comme nous couvrons les nôtres contre le froid de la nuit ou de l'Hyver. Cependant, pour les besoins du corps, la diminution du chaud leur paroît un froid assez incommode. Le petit Eté est leur Printems. Ils n'ont pas d'Automne ; au-lieu d'un seul grand Eté, ils en pourroient compter deux, à l'imitation des Anciens qui ont parlé des Indes ; puisque deux fois l'année, ils ont le Soleil perpendiculairement sur leurs têtes (a).

L'HIVER est sec à Siam, & l'Eté pluvieux. Combien de fois a-t'on remarqué que la Zone torride seroit sans doute inhabitable, si le Soleil n'y entraînoit toujours après lui des nuages & des pluies, & si le vent n'y souffloit sans cesse de l'un des Poles, quand le Soleil est vers l'autre. Ainsi, dans le Royaume de Siam, le Soleil étant, pendant l'Hiver, au Midi de la Ligne, ou vers le Pole antarctique, les vents du Nord règnent toujours, & tempèrent l'air jusqu'à le rafraîchir sensiblement. Au contraire, pendant l'Eté, lorsque le Soleil est au Nord de la Ligne, & directement sur la tête des Siamois, les vents du Midi, dont le souffle ne cesse point, y causent des pluies continuelles, ou du moins, disposent toujours le tems à la pluie. C'est cette règle constante des vents, que les Portugais ont nommé *Mouçaos*, & que nos gens de Mer appellent *Mouçons* après eux (b). Les vents du Nord empêchent les Vaiffeaux, pendant six mois, d'arriver à la Barre de Siam ; & ceux du Midi les empêchent pendant six mois d'en sortir (c).

LES

(a) Une fois lorsqu'il vient de la Ligne au Tropicque du Cancer, & l'autre fois quand il s'en retourne de ce Tropicque vers la Ligne.

(b) De *Motiones aeris*, suivant *Orosius* & le Père *Maffé*.

(c) La Loubere donne les observations suivantes, en faveur des Physiciens & des Pi-

lotes. Nous éprouvons, dit-il, sur nos Mers, que si les vents y sont fort changeans, ils changent pourtant avec cette règle presque infallible, de ne passer du Nord au Midi que par le Levant, & du Midi au Nord que par le Couchant ; ni du Levant au Couchant que par le Midi, & du Couchant au Levant que par le Nord. Ainsi le vent fait tou-

Qualités
générales du
Pays.Saisons de
Siam.Leur varié-
té, & celle
des vents.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Mois, jours
& année des
Siamois.

Récolte
principale.

LES Siamois n'ont pas de mot, dans leur langue, pour exprimer ce que nous appellons une semaine; mais, ils nomment, comme nous, les sept jours par les Planètes, & leurs jours répondent aux nôtres (d). Cependant le jour y commence plutôt qu'ici, d'environ six heures. Ils fixent le commencement de leur année au premier jour de la Lune de Novembre ou Décembre, suivant certaines règles; mais ils marquent moins leurs années par le nombre, que par des noms qu'ils leur donnent; tels que l'année du cochon, du serpent, &c. Leurs mois sont estimés vulgairement de trente jours. Ils ne leur donnent pas d'autres noms que celui de leur rang numérique; c'est-à-dire, premier, second, troisième, &c.

LE riz est leur principale récolte, & le plus sain de leurs aliments. Cependant, le froment croît dans celles de leurs terres qui sont assez élevées

pour
ils les cor
tilage qui
au bout d
instrumen
pièces de
autre reco
fort, attac
qui porte
ON VO
dins. Le
cher les g
tres légum
blent poin
cellentes p
gros rav
étoit roug
racines, &
font inco
sent à Bata
LES tu
peu de ros
rope. Le
jardins du
place de n
mais porté
qui ne font
leur odeur.
qu'il se dif
LES val
Habitans du
bou, ni qu
des. Mais
coup celui
ne peut la
bres, diver
XII. Pa

pour
ils les cor
tilage qui
au bout d
instrumen
pièces de
autre reco
fort, attac
qui porte
ON VO
dins. Le
cher les g
tres légum
blent poin
cellentes p
gros rav
étoit roug
racines, &
font inco
sent à Bata
LES tu
peu de ros
rope. Le
jardins du
place de n
mais porté
qui ne font
leur odeur.
qu'il se dif
LES val
Habitans du
bou, ni qu
des. Mais
coup celui
ne peut la
bres, diver
XII. Pa

chant & du Nord, & les pluies cessent. En Novembre & Décembre, les vents font Nord, nettoient le Ciel, & semblent abattre la Mer jusqu'à lui faire recevoir en peu de jours toutes les eaux de l'inondation. Alors les marées sont si peu sensibles, que l'eau est toujours douce à deux ou trois lieues dans la Rivière, & qu'à certaines heures du jour, elle l'est même à près d'une lieue dans la rade. Mais en tout tems, à Siam, il n'y a qu'un flux & un reflux de vingt quatre heures. En Janvier, les vents ont déjà tourné au Levant. En Février, ils tiennent du Levant & du Midi.

C'est une circonstance considérable, que dans le tems où les vents font au Couchant, les courans du Golfe portent rapidement les Vaisseaux sur la Côte Orientale, qui est celle de Camboya, & les empêchent de s'en relever; au lieu que dans le tems où les vents sont à l'Est, les courans portent sur la Côte Occidentale; de même, il semble que ce sont les vents du Midi qui poussent le flux, & qui le soutiennent pendant six mois bien loin dans la Rivière de Siam; & qu'au contraire ce sont les vents du Nord qui lui ferment presque absolument l'entrée de la Rivière pendant les six autres mois. Les conclusions qu'on en peut tirer se présentent d'elles-mêmes. Tom. II. pag. 64.

(d) Van, signifie jour, en Siamois. Les noms des jours sont, Van-Atthie, jour du Soleil ou Dimanche; Van-Teban, jour de la Lune ou Lundi. Van-Angkaan, jour de Mars ou Mardi. Van-Pous, jour de Mercure ou Mercredi. Van-Prabaat, jour de Jupiter ou Jeudi. Van-Souc, jour de Venus ou Vendredi. Van-Saou, jour de Saturne ou Samedi. Mais ces noms de Planètes sont de la langue Balie. Le Soleil se nomme Tavan, en Siamois, & la Lune Doen. Ibid. Tom. II. pag. 59.

pour éviter l'inondation. On les arrose ou, comme nos jardins, avec des arrosoirs, ou par le moyen de quelques réservoirs encore plus hauts, dans lesquels on retient l'eau de pluie. Mais, soit que le Peuple soit effrayé du travail ou de la dépense, la Loubere raconte que le Roi seul recueille du froment; & peut-être moins pour le goût que par curiosité. Les François habitués dans le Royaume faisoient venir de la farine de Surate. „ Le pain que nous recevions du Roi de Siam, ajoûte le même Voyageur, „ étoit si sec, que le riz à l'eau pure me paroissoit plus agréable. Cepen- „ dant, quelques Européens m'assuroient que le froment est bon à Siam, „ & que la sécheresse de nôtre pain devoit venir d'un peu de farine de „ riz, qu'on y mêloit sans doute, de peur qu'il ne vint à manquer”.

Les Siamois employent également au labourage, les bulles & les bœufs; ils les conduisent avec une corde, passée par un trou qu'ils leur font au cartilage qui sépare les nazeaux, & qu'ils passent aussi dans un anneau qui est au bout du timon de leur charrue. Au reste, rien n'est plus simple que cet instrument de leur agriculture. Il est sans roue, & composé de trois pièces de bois: l'une qui est un bâton assez long, pour servir de timon; un autre recourbé, qui en est le manche; & un troisième, plus court & plus fort, attaché au bas du manche, à angles presque droits. C'est celui-ci qui porte le soc; & ces quatre pièces ne sont liées qu'avec des courroyes.

ON voit, à Siam, du blé de Turquie, mais seulement dans les jardins. Les Siamois en font bouillir ou griller l'épi entier, sans en détacher les grains, & le mangent dans cet état. Ils ont des pois & d'autres légumes, dont nos Voyageurs se contentent de dire qu'ils ne ressemblent point aux nôtres. Cependant la Loubere vit dans leurs mains d'excellentes patates & des ciboules; mais il n'y vit pas d'oignons. Il vit des grosses raves, de petits concombres, de petites citrouilles, dont le dedans étoit rouge, des melons d'eau, du persil, du baume & de l'oseille. Nos racines, & la plupart des herbes dont nous composons nos salades, leur sont inconnues; quoiqu'il y ait apparence que toutes ces plantes, qui croissent à Batavia, ne réussiroient pas moins dans le Royaume de Siam.

Les tubereuses y sont fort communes. On y voit assez d'œillets, mais peu de roses; & toutes ces fleurs y ont beaucoup moins d'odeur qu'en Europe. Le jasmin y est si rare, qu'il ne s'en trouve, dit-on, que dans les jardins du Roi. Les amarantes & les tricolors le sont moins. Mais à la place de nos autres fleurs, que le Pays ne produit point, ou qu'on n'y a jamais portées, on y en trouve un grand nombre qui lui sont particulières, & qui ne sont pas moins agréables par leur couleur & leur forme, que par leur odeur. Quelques-unes ne font sentir leur parfum que la nuit, parce qu'il se dissipe dans la chaleur du jour.

Les vastes forêts dont le Royaume de Siam est couvert, fournissent aux Habitans une grande variété d'excellens arbres. On ne nomme pas le bambou, ni quantité d'autres qui leur sont communs avec tous les Pays des Indes. Mais entre les cotonniers, qu'ils ont en abondance, on vante beaucoup celui qui se nomme *Capoc*. Il produit une espèce d'ouate, si fine qu'on ne peut la filer, & qui leur tient lieu de duvet. Ils tirent de certains arbres, diverses huiles, qu'ils mêlent dans leurs cimens, pour les rendre plus

XII. Part.

Kk

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Légumes.

Fleurs.

Arbres &
bois.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

onctueux & plus durables. Un mur qui en est revêtu, a plus de blancheur, & n'a guères moins d'éclat que le marbre. Un vase de cette matière conserve mieux l'eau que la terre glaise; leur mortier est meilleur aussi que le nôtre, parceque dans l'eau qu'ils y employent ils font bouillir l'écorce de certains arbres avec des peaux de bœuf ou de buffle, & qu'ils y mêlent même du sucre. Une espèce d'arbres, fort communs dans leurs forêts, jette cette gomme qui fait le corps des plus beaux vernis de la Chine & du Japon. Mais les Siamois ignorent l'art de la mettre en œuvre.

Papier d'écorce & de feuilles d'arbre.

ILS font du papier, non-seulement de vieux linges de coton, mais aussi de l'écorce d'un arbre qu'ils nomment *Ton-Coï*, & qu'ils pilent comme le linge. Quoiqu'il n'ait pas la blancheur du nôtre, ils écrivent dessus avec de l'encre de la Chine. Souvent ils le noircissent, pour écrire avec une espèce de craye, qui n'est que de la terre glaise, séchée au Soleil. Ils écrivent aussi avec un style ou un poinçon, sur les feuilles d'une forte d'arbre qui a beaucoup de ressemblance avec le palmier, & qui se nomme *Tan*. Ces feuilles, qu'ils appellent *Barlan*, se coupent en quarré long & fort étroit. C'est sur cette espèce de tablettes, qu'on écrit les prières que les Talapoins chantent dans leurs Temples.

Arvore de Raiz. Ses propriétés.

LES bois de construction, pour les Maisons, les Vaisseaux, & d'ornement pour la sculpture, la menuiserie, sont d'une excellence & d'une variété singulières. Il s'en trouve de léger & de fort pesant, d'aisé à fendre, & d'autre qui ne se fend point, quelques cloux & quelques chevilles qu'il reçoive. Ce dernier, que les Européens ont nommé *lois-marie*, est meilleur qu'aucun autre pour les courbes de Navire. L'arbre que les Portugais appellent *Arvore de Raiz*, & les Siamois *Copaï*, a cette propriété commune avec le peletuvier d'Afrique, que de ses branches on voit pendre jusqu'à terre plusieurs filets, qui prenant racine deviennent autant de nouveaux troncs. Il se forme ainsi une espèce de labyrinthe de ces tiges, qui se multiplient toujours, & qui tiennent les unes aux autres par les branches d'où elles sont tombées.

Balons faits d'un seul tronc d'arbre.

IL se trouve, à Siam, des arbres si hauts & si droits, qu'un seul suffit pour faire un Balon de seize à vingt toises de longueur. On creuse le tronc, on l'élargit à l'aide du feu; ensuite on relève ses côtés par un bordage, c'est-à-dire par une planche de même longueur. On attache aux deux bouts une proue & une poupe fort haute, un peu recourbées en dehors, & souvent ornées de sculpture & de dorure, & de quelques nacres de perles en pièces de rapport.

Siam n'a aucune de nos espèces de bois.

LA Loubere admire que parmi tant d'espèces de bois, les Siamois n'en aient aucune que nous connoissions en Europe. Ils n'ont pu élever de meuriers. Le Pays est par conséquent sans vers à soie. Ils n'ont pas de lin; & les Indiens en font peu de cas. Le coton, qu'ils ont en abondance, leur paroît plus agréable & plus sain, parceque la toile de coton ne se refroidit pas comme celle de lin, lorsqu'elle est mouillée de sueur.

Bois d'Aquila, comment il se trouve.

LE bois d'Aquila ou d'Aloës n'est pas rare à Siam, & passe pour meilleur qu'en tout autre Pays, quoique fort inférieur au Calamba de la Cochinchine. La Loubere nous apprend qu'il ne se trouve que par morceaux, qui font des parties corrompues dans les arbres d'une certaine espèce. Tout arbre

arbre d
comme
alliez di

LE
ne; le C
nes, où
le Bétel
que jam
une née
mêle, e
s'épaiss
picquent
nes & d
sous leur
l'ongle c
un certa
quelques
qui ne p

Tous
laissent n
que en g
trouve d
l'Europe
fruits de
l'exceptio
aucun de
dans celle
tres. Le
molle & j
gravier d
Siam ne f
ve au suc
monde,
sucre pur
du Roi de
dont le g

LES I
riche en
tres ouvr
les étoier
que les S
leur a fai
découvre

(e) Ubi
(f) Ibid
turelle géne

arbre de cette espèce n'est pas attaqué de cette précieuse corruption; & comme elle n'arrive pas non plus aux mêmes parties, c'est une recherche assez difficile dans les forêts de Siam (e).

Le Thé, dont les Siamois font beaucoup d'usage, leur vient de la Chine; le Caffé de l'Arabie, & le Chocolat de Manille, Capitale des Philippines, où les Espagnols le portent des Indes Occidentales; mais l'Areka & le Bétel, qu'ils cultivent soigneusement, sont si communs dans le Pays, que jamais on n'y est exposé à manquer d'un secours dont l'habitude a fait une nécessité à tous les Indiens. Comme l'effet de la chaux rouge qu'on y mêle, est de laisser sur les dents & sur les lèvres une teinture vermeille, qui s'épaissit peu-à-peu sur les dents jusqu'à devenir noire, les Siamois, qui se picquent de propreté, achèvent de les noircir, avec le suc de certaines racines & des quartiers de citrons aigres, qu'ils tiennent pendant quelque-tems sous leurs joues & sous leurs lèvres. Pour l'usage qu'ils ont aussi, de rougir l'ongle du petit doigt de leurs mains, ils y mettent, après l'avoir ratifié, un certain suc, qu'ils tirent d'un peu de riz pilé dans du jus de citron, avec quelques feuilles d'un arbre qui ressemble parfaitement au grenadier, mais qui ne porte aucun fruit.

Tous les arbres fruitiers des Indes croissent heureusement à Siam, & ne laissent manquer les Habitans d'aucune de ces espèces de fruits. On remarque en général que la plupart ont tant d'odeur & de goût, qu'on ne les trouve délicieuses qu'après s'y être accoutumé. Au contraire, les fruits de l'Europe paroissent sans goût & sans odeur, lorsqu'on est accoutumé aux fruits des Indes (f). La Loubere, parlant des fruits de Siam, assure qu'à l'exception des oranges, des citrons, & des grenades, les Siamois n'ont aucun des fruits que nous connoissons. Il n'a pas même reconnu nos figues dans celles qu'ils estiment le plus. Elles n'ont pas, dit-il, la bonté des nôtres. Leur grandeur & leur figure est celle d'un cervelat. Leur chair est molle & pâteuse, & l'on n'y voit pas ces petits pepins, qui font comme un gravier dans nos figues, lorsqu'elles sont un peu sèches. Les melons de Siam ne sont pas non plus de vrais melons. Mais le même Auteur ne trouve au sucre Siamois, qui croît en abondance dans les plus belles cannes du monde, que le défaut d'être mal préparé. Les Orientaux n'ont pas d'autre sucre purifié que le candi (g). On a planté quelques vignes dans les jardins du Roi de Siam, qui n'ont donné qu'un petit nombre de mauvaises grappes, dont le grain croît petit, & d'un goût que les François trouvoient amer (h).

Les Indes Orientales n'ont pas de Pays qui ait la réputation d'être plus riche en mines, que le Royaume de Siam. La multitude d'Idoles, & d'autres ouvrages de fonte qu'on y voit de toutes parts, persuade en effet qu'elles étoient anciennement mieux cultivées qu'aujourd'hui. On croit même que les Siamois en tiroient cette grande quantité d'or, dont la superstition leur a fait orner jusqu'aux lambris & aux combles de leurs Temples. Ils découvrent souvent des puits, autrefois creusés, & les restes de quantité

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Sucs de racines & de feuilles dont les Siamois se noircissent les dents & se rougissent les ongles.

Fruits.

Mines de
Siam.

Anciennes
mines.

(e) *Ubi sup.* Tom. I. pag. 37.

(f) *Ibid.* pag. 62. Voyez l'Histoire Naturelle générale des Indes.

(g) La Loubere, Tom. I. pag. 71.

(h) *Ibid.* pag. 60.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Recherches
modernes.

de fourneaux, qui peuvent avoir été abandonnés pendant les anciennes guerres du Pegu. Cependant les derniers Rois n'ont pu rencontrer aucune veine d'or ou d'argent qui valût le travail qu'ils y ont employé. Celui qui régnoit à l'arrivée des Envoyés de France, s'étoit servi de quelques Européens pour cette recherche; sur-tout d'un Espagnol venu du Mexique, qui avoit trouvé pendant vingt ans, & jusqu'à sa mort, de grands avantages à flatter l'avarice de ce Prince par des promesses imaginaires. Elles n'ont abouti qu'à découvrir quelques mines de cuivre, assez pauvres, quoique mêlées d'un peu d'or & d'argent. A peine cinq cens livres de mines rendoient-elles une once de métal; & le Chef de l'entreprise, non plus que les Siamois, n'étoit pas capable d'en faire la séparation. Le Roi de Siam, pour rendre ce mélange plus précieux, y fait ajouter de l'or. C'est ce que toutes nos Relations appellent du *Tambac*. On prétend que les mines de Borneo en produisent naturellement d'assez riche. Mais ce qui en fait la véritable valeur, c'est la quantité d'or dont il est mêlé.

Recherches
d'un Médecin
Français.

LA Loubere ramena, de Siam, un Médecin Provençal, nommé *Vincent*, qui étant sorti de France pour aller en Perse, s'étoit laissé conduire à Siam par le bruit du premier Voyage des François. Comme il entendoit les Mathématiques & la Chymie, il y fut retenu pour travailler aux mines. Son exemple servit à rectifier un peu les opérations des Siamois. Il leur fit percevoir, au sommet d'une montagne, une mine de fort bon acier, qui avoit été découverte anciennement. Il leur en découvrit une de cristalline, une d'antimoine, une d'émeril, & quelques autres; avec une carrière de marbre blanc. Mais il ne leur indiqua point une mine d'or, qu'il trouva seul, & qu'il jugea fort riche, sans avoir eu le tems d'en faire l'essai. Plusieurs Siamois, la plupart Talapois, venoient le consulter secrètement sur l'art de purifier & de séparer les métaux. Ils lui apportoient des montres de mines, dont il tiroit une assez grande quantité d'argent pur; & de quelques autres, un mélange de divers métaux (i).

Mines de
plomb &
d'étain.

A l'égard de l'étain, & du plomb, les Siamois en cultivent depuis longtemps des mines très-abondantes, dont ils tirent un assez grand revenu. Leur étain, que les Portugais ont nommé *Calin*, se débite dans toutes les Indes. Il est mou, mal purifié, & tel qu'on le voit dans les boîtes à thé communes, qui nous viennent des Régions orientales. Pour le rendre plus dur & plus blanc, comme on le voit aussi dans les plus belles boîtes à thé, ils y mêlent de la cadmie, espèce de pierre minérale qui se réduit facilement en poudre, & qui étant fondue avec le cuivre, sert à le rendre jaune. Mais elle rend l'un & l'autre de ces deux métaux plus cassant & plus aigre. L'étain, ôlanchi avec de la cadmie, se nomme *Toutenague*.

Calin, &
manière de le
préparer.

ON a découvert, dans le voisinage de Louvo, une montagne de pierre d'aiman. Les Siamois en ont une autre, près de *Jonsalam*, Ville située dans une Isle du Golfe de Bengale, qui n'est séparée de la Côte de Siam que de la portée de la voix. Mais l'aiman qu'ils tirent de Jonsalam ne conserve sa force que trois ou quatre mois (k).

(i) *Ibid.* pag. 39. M. Vincent étoit passé en Perse avec l'Evêque de Babylone.

(k) Voyez ci-dessus dans le second Voya-

ge de Tachard, les expériences des Mathématiciens Jésuites, près d'une montagne d'aiman, qu'ils visitèrent.

IL
poin
phirs
vers
qu'ils
reçu

LA
par se
des ar
qui na
besoin
On ce
l'art d
bois,
d'aigu
foyait
épingl
denats
cuivre

LS
che pa
défaut
me de
bre &

L'I
aussi à
mence
à Siam
leurs p
tés qu
anima
chent
retrait
fourmi
arbres.

EN
qui par
que par
lations
ver, av
à la fois
& qui

(l) Vo
Tachard,
nombre d
le même

ILs ont, dans leurs montagnes, de l'agate très-fine. Quelques Talapoins, qui font leur étude de ces recherches, montrèrent à Vincent des saphirs, & des diamans, fortis de leurs mines. On assura la Loubere que divers particuliers ayant présenté, aux Officiers du Roi, quelques diamans qu'ils avoient trouvés, s'étoient retirés au Pegu, dans le chagrin de n'avoir reçu aucune récompense.

LA Ville de Campeng-pet, célèbre, comme on l'a déjà fait observer, par ses excellentes mines d'acier, en fournit assez pour faire des couteaux, des armes & d'autres instrumens à l'usage du Pays. Les couteaux Siamois, qui ne sont pas regardés comme une arme, quoiqu'ils puissent en servir au besoin, ont la lame d'un pied de long, & large de trois ou quatre doigts. On connoit peu de mines de fer, à Siam; & les Habitans entendent mal l'art de le forger. Aussi n'ont-ils, pour leurs Galères, que des ancres de bois, auxquelles ils attachent de grosses pierres. Ils n'ont pas d'épingles, d'aiguilles, de cloux, de ciseaux, ni de ferrures. Quoique leurs maisons foyent de bois, ils n'employent pas un clou à les bâtir. Chacun se fait des épingles de bambou, comme nos ancêtres en faisoient d'épines. Leurs cadénats viennent du Japon; les uns de fer, qui sont excellens; d'autres de cuivre, la plupart fort mauvais.

ILs font de la poudre à canon, mais très-mauvaise aussi; ce qui n'empêche pas que le Roi n'en vende beaucoup aux Etrangers. On en rejette le défaut sur la qualité du salpêtre, qu'ils tirent de leurs rochers, où il se forme de la fiente des chauve-souris; animaux qui sont en fort grand nombre & très-grands dans toutes les Indes.

L'INONDATION annuelle, qui fait périr la plupart des insectes, sert aussi à les faire renaître en plus grand nombre, aussi-tôt que les eaux commencent à se retirer. Les maringouins ou les mosquitoes ont tant de force à Siam, que les bas de peau les plus épais ne garantissent pas les jambes de leurs piquûres. Cependant les Naturels du Pays n'en sont pas si mal traités que les Européens. Un Voyageur observe que la Nature apprend aux animaux Siamois les moyens d'éviter l'inondation. Les oiseaux qui ne perchent pas en Europe, tels que les perdrix & les pigeons, n'ont pas ici de retraite plus familière que les arbres. On a déjà lû, dans Tachard, que les fourmis, doublement prudentes, y font leurs nids & leurs magafins sur les arbres.

EN parlant des animaux, le premier rang est dû sans doute à l'éléphant, qui paroît l'avoir reçu de la Nature, par ses merveilleuses qualités, autant que par la supériorité de sa taille. Mais c'est un article épuisé dans les Relations d'Afrique, & qui ne demande d'être rappelé que pour faire observer, avec tous les Voyageurs, que de tous les Pays connus, Siam est tout à la fois celui qui contient le plus d'éléphants, qui en tire le plus d'utilité, & qui leur rend le plus d'honneur (1). Les Siamois parlent d'un éléphant com-

(1) Voyez, dans les deux Journaux de Tachard, plusieurs détails curieux, sur le nombre & l'usage des éléphants. Voyez dans le même lieu ce qui appartient à l'éléphant

blanc. La Loubere rapporte aussi plusieurs exemples de l'intelligence des éléphants, Tom. I. pag. 138 & suiv.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Pierres fines.

Mines d'a-
cier & mines
de fer.

Poudre à
canon de
Siam.

Effets de
l'inondation.

Eléphants.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Manière
dont on les
prend à Siam.

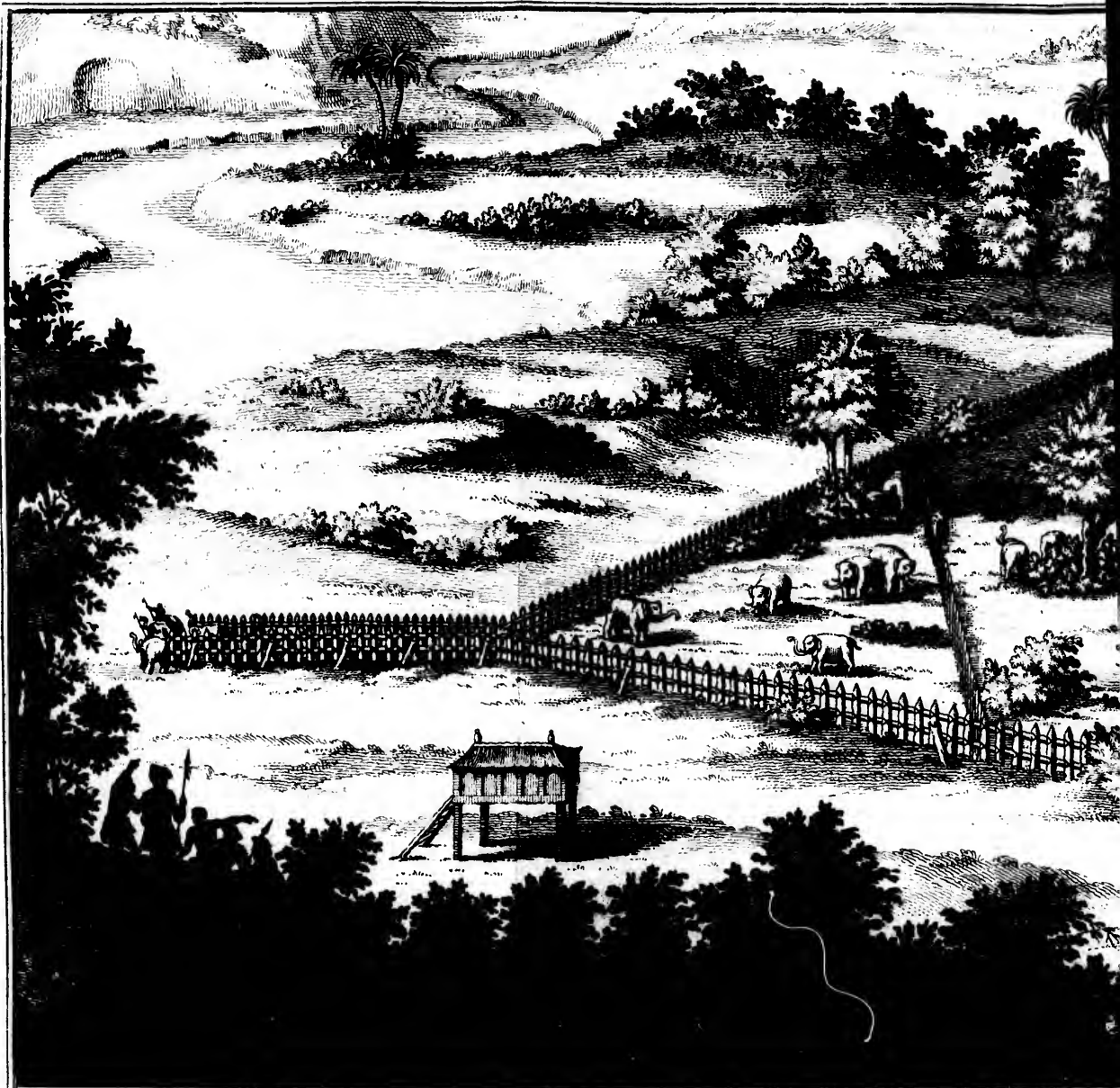
comme d'un homme. Ils le croient parfaitement raisonnable; & l'unque avantage qu'ils donnent sur ces animaux, à l'espèce humaine, est celui de la parole (m). Il suffira de rapporter ici la manière dont ils les prennent, sur le témoignage de la Loubere, qui eut la curiosité d'assister à ce spectacle. Comme les forêts de Siam sont remplies d'éléphants sauvages, la difficulté ne consiste que dans le choix d'un lieu convenable aux pièges qu'on leur dresse.

ON fait une espèce de tranchée, composée de deux terrasses qu'on élève presqu'à plomb, de chaque côté, & sur lesquelles un simple Spectateur peut se tenir sans danger. Dans le fond qui est entre ces terrasses, on plante un double rang de troncs d'arbres, hauts d'environ dix pieds, assez gros pour résister aux efforts de l'éléphant, & si ferrés qu'il ne reste de place entre deux que pour le passage d'un homme. On a des éléphants femelles exercées à cette espèce de chasse, qu'on laisse paître librement aux environs. Ceux qui les mènent se couvrent de feuilles, pour ne pas effaroucher les éléphants sauvages; & ces femelles ont assez d'intelligence pour appeler les mâles par leurs cris. Lorsqu'il en paroît un, elles s'engagent aussi-tôt dans la tranchée, où le mâle ne manque pas de les suivre. L'issue de l'espace est un *Coridor* étroit, & composé aussi de gros troncs d'arbres. Dès que l'éléphant sauvage est entré dans ce coridor, il est pris; parceque la porte qui lui sert d'entrée, & qu'il ouvre en la poussant devant lui avec la trompe, se referme de son propre poids, & qu'une autre porte par laquelle il doit sortir, se trouve fermée. D'ailleurs ce lieu est si étroit qu'il ne peut entièrement s'y tourner. Ainsi la difficulté se réduit à l'engager seul dans le coridor. Plusieurs hommes, qui se tiennent derrière les troncs, entrent dans la tranchée & le harcèlent avec beaucoup d'ardeur. Ceux qu'il poursuit dans sa colère se réfugient derrière les troncs, entre lesquels il pousse inutilement sa trompe, & contre lesquels il casse quelquefois le bout de ses dents. Mais pendant qu'il s'attache à ceux qui l'ont irrité, d'autres lui jettent de longs lacets, dont ils retiennent l'un des bouts, & les lui jettent avec tant d'adresse, qu'il ne manque presque jamais d'y engager un de ses pieds de derrière. Ces lacets sont de grosses cordes, dont l'un des bouts est passé dans l'autre en nœud coulant. L'éléphant en traîne quelquefois un grand nombre à chaque pied de derrière. Car lorsqu'une fois le lacet est ferré au-dessus du pied, on en lâche le bout, pour n'être pas entraîné par les efforts d'un animal si robuste. Plus il s'irrite, moins il marque d'attention pour les femelles. Cependant, pour le faire sortir de l'espace, un homme monté sur une autre femelle, y entre, en sort, & rentre plusieurs fois par le coridor. Cette femelle appelle chaque fois les autres, par un coup sec de sa trompe, qu'elle donne contre terre. Enfin les autres femelles la suivent; & l'on cesse alors d'irriter l'éléphant sauvage, qui revenant bien-tôt à lui-même se détermine à les suivre aussi. Il pousse devant lui, avec sa trompe, la première porte du coridor, par laquelle il les a vû passer. Il y entre à son tour; mais il n'y trouve pas les femelles, qu'on a déjà fait sortir successivement par l'autre porte. Aussi-tôt qu'il y est entré, on lui

(m) Le même, *ibid.*

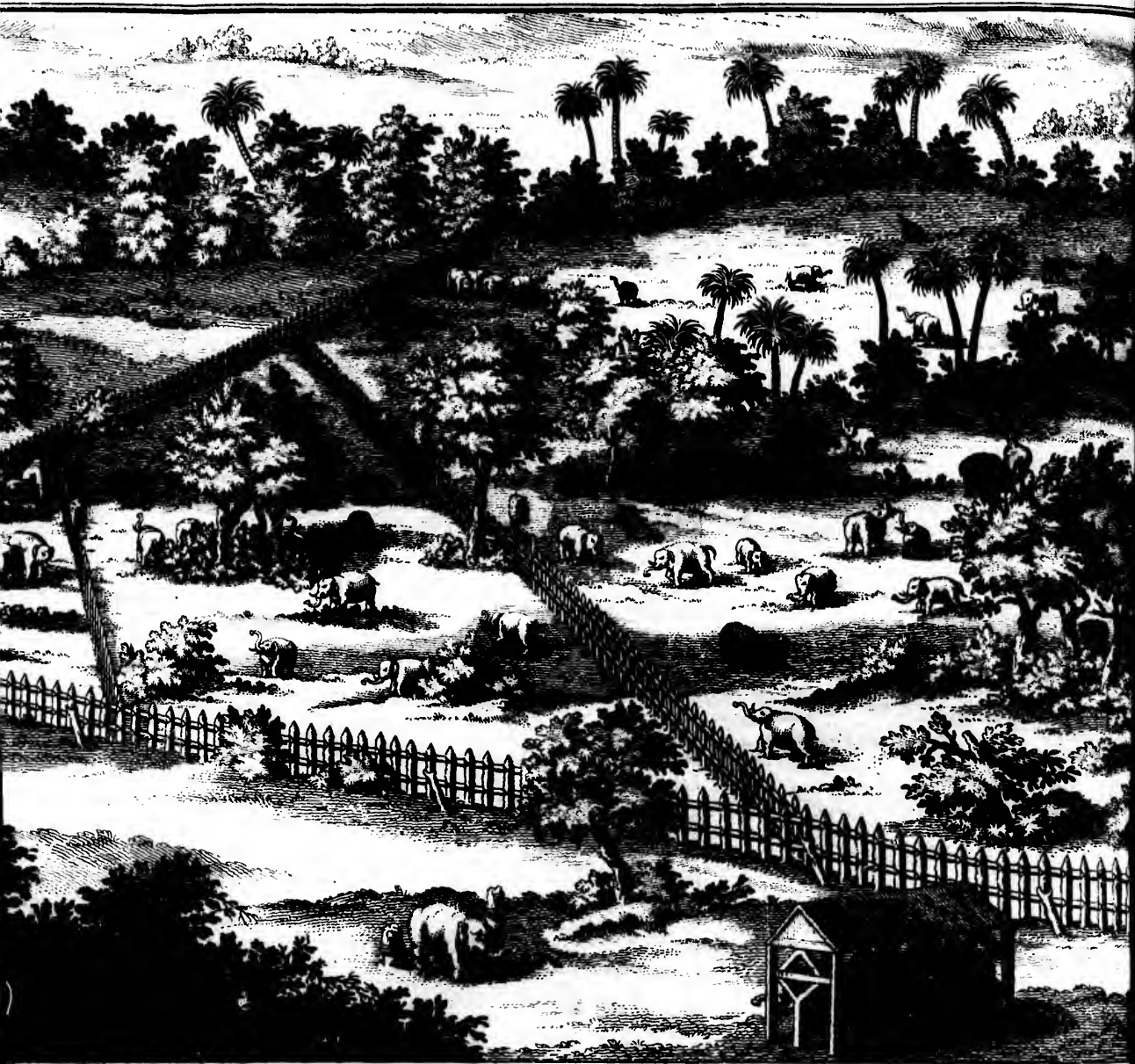
; & l'unique
est celui de
es prennent,
r à ce specta-
ges, la diffi-
pièges qu'on

s qu'on élève
spectateur peut
on plante un
ez gros pour
e place entre
elles exercées
vrons. Ceux
r les éléphants
ller les mâles
si-tôt dans la
e l'espace est
Dès que l'élé-
la porte qui
la trompe, se
le il doit for-
peut entière-
dans le cori-
entrent dans
qu'il pourfuit
il pousse im-
e bout de ses
d'autres lui
les lui jettent
ger un de ses
un des bouts
e quelquefois
fois le lacer
pas entraîné
marque d'at-
l'espace, un
entre plusieurs
autres, par un
autres femel-
qui revenant
e devant lui,
les a vû pas-
qu'on a déjà
est entré, on
lui

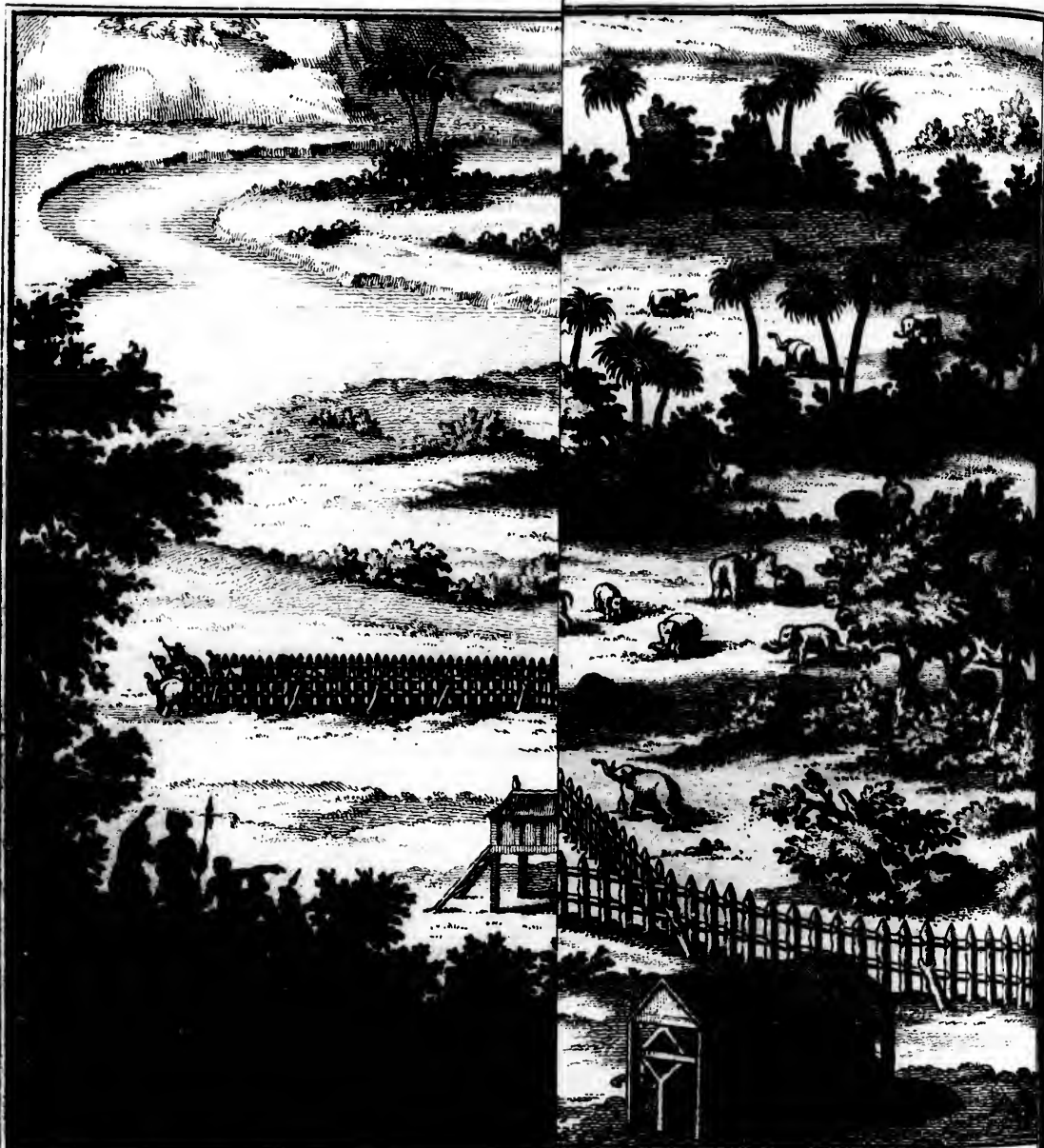


CHASSE AUX ELEPHANS DANS L' ISLE DE CEYLAN. || DE

J. V. Schley del.



YLAN. || DE OLIFANTS-JAGT IN 'T EILAND CEYLON



CHASSE AUX ELEPHANS D'ET EILAND CEYLON.

J. V. Schlegel delin.

lui jette sur
 instant, avec
 du coridor a
 reculons, p
 aussi par le
 de suivre l'é
 fortant, il s
 côtés de la
 hangar voisin
 Il demeure v
 mène deux
 De-là, il se
 On assura l'A
 dans huit jour
 [ON ne se
 dois prendre
 célèbre. La
 idée. Elle
 vec des cano
 phans sauvag
 d'armes à feu
 la clarté des
 gnées l'une
 en retrécissa
 qui est garni
 phans. Ce n'
 dien caché se
 où il en peut
 s'y avancement
 travers, par
 les lie, l'un a
 me ceux de
 jusqu'à-ce qu
 LES SIAM
 leur; qu'ils
 des femelles
 dans les foré
 fligent de le
 plus rude ch
 de leur ôter
 qu'ils n'y éto
 avoit puni p
 retourna au
 & tua l'éléph

(n) Ibid. pa

lui jette sur le dos plusieurs seaux d'eau pour le rafraîchir; & dans le même instant, avec une promptitude & une adresse incroyable, on le lie aux troncs du corridor avec les lacets qu'il traîne à ses picds. Ensuite on fait entrer à reculons, par l'autre porte, un mâle apprivoisé, au cou duquel on le lie aussi par le cou. On le détache alors des troncs, pour lui laisser la liberté de suivre l'éléphant privé, qui le traîne presque autant qu'il le conduit. En sortant, il se trouve entre deux autres éléphants, qu'on a placés des deux côtés de la porte, & qui aident, comme le premier, à le mener sous un hangar voisin, où il est attaché de fort près, par le cou, à un gros pivot. Il demeure vingt-quatre heures, dans cet état. Pendant ce tems, on lui mène deux ou trois fois des éléphants privés, pour lui tenir compagnie. De-là, il se laisse conduire assez facilement dans la loge qu'on lui a destinée. On assura l'Auteur de ce récit, que les plus sauvages prennent leur parti, dans huit jours, & s'accoutument à l'esclavage (n).

[ON ne fera pas fâché de pouvoir comparer ici la manière dont les Hollandois prennent les éléphants dans l'Isle de Ceylan, où cette chasse est fort célèbre. La Figure que nous en donnons suffit pour s'en former une juste idée. Elle représente une enceinte triangulaire de troncs d'arbres, liés avec des cannes fendues, dans laquelle des milliers d'Indiens chassent les éléphants sauvages des environs, en faisant un grand tintamarre de tambours, d'arines à feu & d'autres artifices. Ces animaux, effrayés par le bruit & par la clarté des feux, viennent se jeter entre les deux ailes de l'enceinte, éloignées l'une de l'autre d'environ quatre lieues; & lesquelles vont toujours en retrécissant, dans la distance de trois lieues, jusqu'au bout de l'enclos, qui est garni des plus gros bois, capables de soutenir toute la fureur des éléphants. Ce n'est qu'après avoir passé les deux premières barrières, dont un Indien caché ferme aussi-tôt la porte sur eux, qu'ils s'engagent dans cette allée, où il en peut entrer vingt ou vingt-cinq, queue à queue. A mesure qu'ils s'y avancent, on les arrête, au moyen de quelques pièces de bois posées en travers, par devant & par derrière chacun de ces animaux. Ensuite on les lie, l'un après l'autre, à deux éléphants familiers, qui les conduisent, comme ceux de Siam, à des piliers, où on les attache avec de grosses cordes, jusqu'à ce qu'ils soyent apprivoisés.]

LES Siamois prétendent que les éléphants sont sensibles à l'air de grandeur; qu'ils aiment à voir autour d'eux plusieurs valets pour les servir, & des femelles pour leurs maîtresses, quoiqu'ils ne désirent leur commerce que dans les forêts, lorsqu'ils sont en pleine liberté: que sans ce faste, ils s'affligent de leur condition; & que s'ils font quelque faute considérable, le plus rude châtement qu'on puisse leur imposer est de retrancher leur maison, de leur ôter leurs femelles, & de rendre en un mot leur état moins fastueux qu'ils n'y étoient accoutumés. La Loubere rapporte qu'un éléphant, qu'on avoit puni par cette voye, ayant trouvé l'occasion de se mettre en liberté, retourna au Palais, d'où il avoit été chassé, rentra dans son ancienne loge, & tua l'éléphant qu'on avoit mis à sa place (o).

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Et à Ceylan.

Les Siamois
croient de
l'orgueil aux
éléphants.

[UN

(n) Ibid. pag. 134 & suiv.

(o) Ibid. pag. 140.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Exemples
remarquables
de l'instinct
merveilleux
de ces ani-
maux.

[UN jour que le Chevalier de Forbin accompagnoit le Roi de Siam à la chasse des éléphants, ce Prince, pour lui faire comprendre combien ces animaux paroissent dotés d'intelligence, lui raconta, que celui qu'il montoit alors, avoit été un *Corna*, ou Palfrenier, qui lui retranchoit la moitié de sa nourriture. L'éléphant ne pouvant se plaindre que par ses cris, en fit de si horribles, qu'ils jetterent l'alarme dans tout le Palais. Le Roi se douta du fait. Il lui fit donner un nouveau *Corna* plus fidèle que l'autre. L'éléphant ayant reçu toute sa portion de riz, la partagea en deux avec sa trompe, mangea la moitié, & se mit à crier de plus belle, comme pour indiquer par-là, l'infidélité du premier *Corna*, qui avoua son crime, dont il fut sévèrement châtié. Forbin ajoûte que le Roi lui raconta encore, sur ce sujet, plusieurs autres traits, qui lui auroient paru incroyables, si tout autre que ce Prince lui en eut fait le récit; mais il rapporte deux exemples, dont il déclare avoir été témoin lui-même.

UN éléphant en rut, dit-il, s'étant sauvé au milieu de la Rivière, je montai à cheval pour le suivre, curieux de voir ce qu'il deviendrait. Je trouvai la femme du *Corna* qui étoit accourue au bord de l'eau, & qui faisant des reproches à cet animal, lui parloit à-peu-près en ces termes: „ Tu „ veux donc qu'on coupe la cuisse à mon Mari? Car tu sçais que c'est le „ châtiment ordinaire des *Cornas* qui laissent échaper leurs éléphants. Eh „ bien! puisque mon Mari doit mourir, tiens; voilà encore mon enfant, „ viens le tuër aussi”. En achevant ces mots, elle posa l'enfant à terre, & s'en alla. L'enfant se mit à pleurer; alors l'éléphant, comme attendri par ses cris, sortit de l'eau, prit l'enfant avec sa trompe, & l'apporta dans la maison, où il demeura tranquille.

UNE autre fois, continué l'Auteur, je vis un de ces animaux qu'on menoit à l'abreuvoir. Comme il dandinoit par les ruës avec sa trompe, il la porta auprès d'un Tailleur, qui pour le faire retirer le piqua de son aiguille. Au retour de la Rivière, l'éléphant alla badiner de nouveau auprès du Tailleur, qui lui fit encore une légère piquûre. A l'instant même l'animal lui couvrit le corps d'une barrique d'eau bourbeuse qu'il avoit apportée; & s'applaudissant de sa vengeance, il parut rire à sa manière, comme pourroit faire un homme qui auroit joué quelque plaisant tour à un autre.

LES Siamois tirent des services considérables de ces animaux, qui leur tiennent en quelque façon lieu de Domestiques, sur-tout pour avoir soin de leurs petits enfans. Ils les prennent avec leur trompe, les couchent dans leurs branles, les bercent & les endorment; & quand la mère veut avoir son enfant, elle le demande à l'éléphant, qui va le chercher & le lui apporte (p).]

Rhinoceros.

LES rhinoceros doivent être aussi en fort grand nombre dans les forêts de Siam, puisque Gervaise assure que les Siamois en font un fort grand trafic avec les Nations voisines (q).

EX-

(p) Mémoires du Comte de Forbin, pag. 134 & suiv.

(q) Voici la description qu'il en donne :

„ Cet animal farouche & cruel est, dit-il, „ de la hauteur d'un grand âne. Il auroit „ la tête à-peu-près de même, s'il n'avoit „ pas

ENTRE
Gervaise a
& dont le

„ pas au-de
„ ron d'une
„ ses pieds se
„ qui ont ch
„ pied même
„ horrible à
„ l'épreuve
„ des deux c
„ s'enfle, &
„ lorsqu'il est
„ lement. J
„ ril. Comme
„ les Chasseu
„ re; & se c
„ dessous du
„ couché, fo
„ se vautrer c
„ des oreilles
„ puisse être
„ ses proprié
„ l'odorat. A
„ son corps f
„ sur-tout un
„ sortes de p
„ fois jusqu'à
„ du rhinocer
„ utilité de s
„ soin pour e
„ les maux de
Gervaise, Hist
rhinoceros qu
1748, étoit be
dans son état
(r) Ce gra
Loubere ne de
lement celui
dans son secon
ques, en faveu
„ Dans le t
„ mine d'aima
„ de ces grand
„ sieur appelle
„ mois *Naktbo*
„ autant que
„ permettre. I
„ Dans sa plus
„ prenant les
„ pieds & dem
„ te du bec a
„ quatre pieds
„ périeure du
„ quatre lignes
„ recourbés &
„ avoit trois c
„ pas
XII. Part.

ENTRE quelques animaux qui paroissent propres au Royaume de Siam, Gervaise admire certains oiseaux, plus grands, dit-il, que les autruches, & dont le bec a deux pieds de long (r). On y voit des hannetons d'un verd

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Oiseaux
fort grands.

pas au-dessus du nez, une corne, environ d'une palme de longueur. Chacun de ses pieds se divise comme en cinq doigts, qui ont chacun la forme & la grosseur du pied même de l'âne. Sa peau est brune, horrible à voir, & si dure qu'elle est à l'épreuve du mousquet. Elle lui pend des deux côtés presque à terre; mais elle s'enfle, & le rend gros comme un taureau lorsqu'il est en colère. On le tue difficilement. Jamais on ne l'attaque sans péril. Comme il aime les lieux marécageux, les Chasseurs observent quand il s'y retire; & se cachant dans les buissons, au-dessous du vent, ils attendent qu'il se soit couché, soit pour s'endormir, soit pour se vautrer dans la fange, & le tirent près des oreilles, seul endroit par lequel il puisse être blessé mortellement. Une de ses propriétés est de découvrir tout par l'odorat. Au reste, toutes les parties de son corps sont médicinales. Sa corne est sur-tout un puissant antidote contre toutes sortes de poisons. Elle se vend quelquefois jusqu'à cent écus. On mange la chair du rhinoceros. On tire même quelque utilité de son sang, qu'on ramasse avec soin pour en faire un remède qui guérit les maux de poitrine & plusieurs autres". Gervaise, *Hist. de Siam*, pag. 33 & 34. Le rhinoceros que nous avons vu à Paris, en 1748, étoit beaucoup plus gros qu'un bœuf, dans son état naturel.

(r) Ce grand oiseau, dont Gervaise ni la Loubere ne donnent pas le nom, est apparemment celui dont le Père Tachard a parlé dans son second Journal. Voici ses remarques, en faveur des Naturalistes.

Dans le voyage que nous fîmes à la mine d'aiman, M. de la Mare blessa un de ces grands oiseaux que les gens de Monsieur appellent *grand goster*, & les Siamois *Nokitbo*. Nous en fîmes l'anatomie, autant que le tems & le lieu purent le permettre. Il étoit de médiocre grandeur. Dans sa plus grande largeur, en y comprenant les ailes étendues, il avoit sept pieds & demi. Sa longueur, de la pointe du bec au bout des pattes, étoit de quatre pieds & dix pouces. La partie supérieure du bec avoit quatorze pouces quatre lignes de long. Les côtés étoient recourbés & tranchans. En dedans, elle avoit trois canelures, dont celle du mi-

XII. Part.

lieu étoit la plus grande, qui s'alloient perdre dans une pointe fort aigue & courbée vers le bas, qui faisoit celle du bec. La partie inférieure, qui portoit la nasse, avoit quatre lignes moins en longueur que la supérieure. Elle pouvoit s'étendre, suivant le besoin que cet animal avoit d'élargir ou de rétrécir la nasse qui lui est attachée. Cette nasse étoit une membrane charnue, semée de quantité de petites veines, qui avoit vingt-deux pouces de long, quand elle étoit bien tendue. Les Siamois en font des cordes pour leurs instrumens. La plus grande ouverture du bec étoit d'un pied & demi. La patte, qui étoit griffée, & du reste semblable à celle de l'oye, avoit huit pouces de largeur; & la jambe, quatre de hauteur. Les plumes du col étoient blanches, courtes & veloutées; celles du dos tirant tantôt sur le gris, tantôt sur le roux. La couleur des ailes étoit le gris & le blanc mêlés avec symétrie. Les grandes plumes du bout des ailes étoient noires. Le ventre étoit blanc. Sous le jabot, il y avoit des aigrettes d'un assez beau gris blanc. La grosse plume couvroit un duvet, plus épais à la vérité que celui d'un cormoran, mais beaucoup moins fin.

Dans la dissection, on trouva, sous le pannicule charneux, des membranes très-déliées, qui enveloppoient tout le corps, & qui, en se repliant diversément, formoient plusieurs sinus considérables, sur-tout entre les cuisses & le ventre, entre les ailes & les côtes, & sous le jabot. Il y en avoit à mettre les deux pouces. Ces grands sinus se partageoient en plusieurs petits canaux, qui à force de se diviser, dégénéroient enfin en une infinité de petits rameaux sans issue; qui n'étoient plus sensibles que par les tubes d'air qui les enflaient: de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si lorsqu'on pressoit le corps de cet oiseau, on entendoit un petit bruit, semblable à celui qu'on entend lorsqu'on presse les parties membraneuses d'un animal qu'on a soufflé pour l'écorcher plus facilement. L'usage de tous ces conduits étoit sans doute de porter l'air qu'ils recevoient des poumons, par la communication sensible, qu'on découvrit avec la sonde & en soufflant, qu'ils avoient avec eux, & le dif-

LI

tri

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.
Hannetons
d'un verd
doré.

Tygres de
bois & tygres
d'eau.

Serpens de
Siam.

doré le plus beau du monde, qui brillent pendant la nuit d'une lumière beaucoup plus vive que celle de nos vers luisans, & dont les œufs sont de la grosseur d'un pois. Les singes sont en fort grand nombre au bord des Rivières, & ne font qu'amuser les Passans par leurs soufles. Mais il est dangereux de s'en faire un trop long spectacle, parcequ'on y peut être surpris par des tygres de deux espèces; les uns de bois, de la grandeur d'un âne, & très-farouches; les autres, qu'on nomme tygres d'eau, & qui font la guerre aux poules. Leur grosseur est celle de nos chiens ordinaires (s).

Le mélange de la chaleur & de l'humidité, produit à Siam des serpens d'une monstrueuse longueur. Il n'est pas rare de leur voir plus de vingt pieds de long, & plus d'un pied & demi de diamètre. Mais les plus grands ne sont pas les plus venimeux. Gervaise parle, avec horreur, de celui qui n'a guères plus d'un demi pied de long, & qui n'est pas si gros que le doigt; mais

„ tribuer dans toutes les parties de l'animal.
„ Cette distribution en diminueoit le poids &
„ le rendoit, par ce moyen, plus propre à
„ nager; chaque bube d'air faisant à son
„ égard à-peu-près le même effet que les
„ vessies pleines d'air qui se trouvent dans
„ la plupart des poissons; & la liaison intime
„ que ces membranes avoient avec celles
„ du poulmon, nous fit croire que ce pou-
„ voit bien être les mêmes, étendues par
„ tout le corps. Sous ces membranes, on
„ trouva de part & d'autre, deux doigts épais
„ d'une chair sanglante, semblable à celle
„ de la venaison. Le thorax étoit composé
„ de deux os fort larges, attachés au bricher,
„ qui formoient une voute très-solide; deux
„ os, qui tenoient lieu de clavicules, & sur
„ lesquels elle portoit, lui servoient d'im-
„ postes; & les côtes, qui s'y venoient insé-
„ rer, pouvoient bien passer pour les arcs
„ qui la soutenoient. Cette voute osseuse
„ avoit ses meninges, aussi-bien que le cra-
„ ne, où les sinus, qui la traversoient, fai-
„ soient plusieurs petits labyrinthes. Les os
„ mêmes avoient leurs sinus. La trachée
„ artère se partageoit, immédiatement sur la
„ base du cœur, en deux rameaux qui fai-
„ soient un angle droit avec le principal ca-
„ nal. Ils étoient applatis à leur origine.
„ Ensuite ils se renfloient considérablement,
„ avant que de se plonger dans le poulmon.
„ Le parenchime du poulmon étoit assez fer-
„ me; il étoit plein de sinus, de figure ova-
„ le. Les boyaux avoient neuf pieds & demi
„ de long. Ils avoient leurs contours.
„ Le ventricule étoit un renflement de bo-
„ yaux, tout droit, à un petit sac près, qui
„ étoit voisin du pilore. Deux doigts au-des-
„ sous du pilore, il y avoit un second ren-
„ flement dans le *Duodenum*. Le *Rectum* a-

(s) Malgré l'ancien préjugé qui règne encore, il est aujourd'hui avéré, que la piquette du scorpon n'est point venimeuse, R. d. E.

„ volt quatre pouces de long, & un double
„ *Cacum*, qui, se réfléchissant vers le haut,
„ à droite & à gauche, venoit s'attacher au
„ coton, & faisoit ainsi une espèce de tri-
„ dent. La longueur de chaque *cacum*
„ étoit de deux pouces. Le ventricule avoit
„ près de dix pouces de long. On y trouva
„ deux poissons que cet osseau avoit avalés.
„ La main étendue y entroit facilement. Se-
„ cond Voyage de Tachard, Liv. 6. pag. 245
„ & suiv. Quatre pages au-dessous, il
„ donne la description d'un autre animal, que
„ les Siamois nomment *Ltu*, & les Portugais
„ *Bicho Vergonoso*, c'est-à-dire, *insecte veni-*
„ *teux*. D'autres l'appellent *Herisson*, parce-
„ que s'il craint quelque chose, il se resserre en
„ lui-même comme nos herissons, & dresse
„ toutes ses écailles. Celles de sa queue sont
„ si dures, que lorsqu'on veut ouvrir celui
„ dont les Jésuites firent l'anatomie, on ne
„ put jamais les couper. Cet animal vit dans
„ les bois, où il se retire dans des trous. Il
„ monte quelquefois sur les arbres. Il ne vit
„ que de quelques graines fort dures. Il a la
„ gueule fort petite; la langue longue & étroite,
„ qu'il lance quelquefois, à-peu-près comme
„ les serpens.

Tachard joint, à ces deux descriptions, celle du *Tockate*, autre animal, que les Jésuites trouvoient si digne de leurs observations, qu'elles furent recommencées. On ne sauroit douter que ce ne soit le même insecte, auquel Gervaise donne le nom de *Tockate*. Cependant, quoiqu'il le représente plus dangereux que les scorptions (1), qui le font beaucoup à Siam, Tachard, au contraire, dit positivement que le *tockate* n'a pas de venin. *Ibid.* pag. 254.

(s) *Ibid.* pag. 36.

mais dont
siner par
serpens de
est de la
hérissé les
dangereux
fant que c
ble encore
il jette un
te large &
& jour sur
mortelle,
reusement

ENTRE
commun e
tions voisin
ce. Les I
fêché au S
ce (v). I
pouces. I
fortes; l'u
tous les p
tres, & fo
gereux; sa
qui font é

(t) *Ibid.*

(v) *Ibid.*

(x) *Ibid.*

(y) Le Ch
son séjour à
pêche des cr
mois ont deu
maux. Pour
canard en vic
tachment une
d'environ dix
pointuë par
de bois ils li
forte, où p
bambou, roü
liége. Ils lâc
lieu de la Ri
perçoit, se pl
dre par des
morceau de
dans son goss
on le harpon
Pêcheurs ach
hache.

mais dont le venin est fort subtil, & que sa petitesse néanmoins aide à s'infinuer par-tout. Le même Écrivain a vû, dans le Royaume de Siam, des serpens de toutes les couleurs, & plusieurs sortes de scorpions, dont l'un est de la grosseur d'une grosse écrevisse, & d'un poil gris noirâtre, qui se hérille lorsqu'on en approche. Il parle de deux sortes d'insectes très-dangereux; l'un qui a cent pieds, & dont le venin est du moins aussi puissant que celui du scorpion; il est noir & long d'un pied: l'autre plus terrible encore, qui se nomme *Tocquet*, parce qu'à certaines heures de la nuit, il jette un cri qui exprime le son de ce mot. Il a la figure du lézard, la tête large & plate, la peau de diverses couleurs très-vives. On le voit nuit & jour sur le toit des maisons, où il fait la guerre aux rats. Sa morsure est mortelle, si l'on ne coupe pas sur le champ la partie blessée. Mais, heureusement, il n'attaque jamais le premier (t).

ENTRE les poissons qui sont propres à la grande Rivière de Siam, le plus commun est celui que les Européens ont nommé *Caboche*, & dont les Nations voisines font tant de cas qu'il fait un objet considérable du Commerce. Les Hollandois mêmes en font de grosses provisions pour Batavia; & séché au Soleil, il leur tient lieu, suivant Gervaise, de jambon de Mayence (v). Ce poisson est long d'un pied & demi, & gros de dix ou douze pouces. Il a la tête un peu plate & presque carrée. On en distingue deux sortes; l'un gris cendré, & l'autre noir, qui est le meilleur. En général, tous les poissons de cette Rivière n'ont presque rien de semblable aux nôtres, & sont de bien meilleur goût (x). Elle en produit aussi de fort dangereux; sans y comprendre un grand nombre de monstrueux crocodiles, qui font également la guerre aux hommes & aux animaux (y). On a vû plu-

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Poissons du
Menam.

(t) *Ibid.* pag. 39 & 40.

(v) *Ibid.* pag. 9.

(x) *Ibid.*

(y) Le Chevalier de Forbin, qui pendant son séjour à Bancok, s'amusoit souvent à la pêche des crocodiles, remarque que les Siamois ont deux manières de prendre ces animaux. Pour la première, ils se servent d'un canard en vie, sous le ventre duquel ils attachent une pièce de bois, de la longueur d'environ dix pouces, grosse à proportion & pointuë par les deux bouts. A cette pièce de bois ils lient une corde fine, mais très-forte, où pendent plusieurs morceaux de bambou, roseau léger qui leur tient lieu de liège. Ils lâchent ensuite le canard, au milieu de la Rivière. Le crocodile, qui l'appërçoit, se plonge dans l'eau, vient le prendre par dessous, & se prend lui-même au morceau de bois, qui s'arrête en travers dans son gosier. On l'amène à fleur d'eau, on le harponne & on le tire à terre, où les Pêcheurs achèvent de le tuer à coups de hache.

La seconde méthode est encore plus amusante. Quand on découvre un crocodile près des maisons, on tâche de l'épouvanter, en faisant du bruit, ou en tirant quelques coups de fusil. Cet animal, qui est fort peureux, s'enfuit & se sauve au fond de l'eau. Dans un instant la Rivière est couverte de Balons, qui attendent que le crocodile reparoisse pour respirer; car il ne sçauroit rester plus d'une demie-heure sans prendre haleine. A mesure qu'il sort, la gueule béante, on lui lance de toutes parts quantité de harpons; S'il en reçoit un dans le gosier, à quoi les Siamois sont fort adroits, il est pris. Le manche du harpon qui flotte attaché à une corde, sert de signal: Celui qui tient la corde connoit quand l'animal quitte le fond; il en avertit les Pêcheurs, qui ne manquent pas, dèsqu'il reparoit, de lui lancer encore de nouveaux harpons, jusqu'à ce qu'il en ait reçu suffisamment pour être tiré à terre; où on le met en pièces. La chair du crocodile est blanchâtre & ressemble assez à celle du chien

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

plusieurs personnes mourir subitement, pour avoir été piquées par de petits insectes du Menam. Celui dont la figure approche de celle du crapaut, enfle de rage lorsqu'on le touche au ventre, & devient dur comme une pierre. Il se défend avec opiniâtreté, quand on l'attaque, & coupe avec ses nageoires tout ce qu'il peut toucher.

marin. L'Auteur, qui en avoit goûté, ne la trouvoit pas mauvaise. *Memoires du Comte de Forbin*, pag. 211. R. d. E.

§. I X.

Langue vulgaire & Langue savante de Siam.

Remarques
sur les Lan-
gues Siamoise
& Balie.

Caractères.

DIVERSES remarques sur ces deux Langues, qui se trouvent dispersées dans les Relations précédentes, ne me dispensent pas de donner quelque idée de leur nature & de leurs principes.

LA Langue Siamoise a trente-sept lettres, & la Balie trente-trois; mais la Loubere leur donne à toutes le nom de consonnes. Les voyelles & les diphtongues, qui sont, dit-il, en grand nombre dans l'une & l'autre Langue, ont des caractères particuliers, dont on fait d'autres alphabets. Quelques-uns de ces caractères se placent toujours devant la consonne; quelques autres toujours après; d'autres dessus, d'autres dessous: cependant toutes ces voyelles & toutes ces diphtongues, si diversement situées à l'égard de la consonne, ne se doivent prononcer qu'après elle.

Prononcia-
tion.

SI, dans la prononciation, la syllabe commence par une voyelle ou par une diphtongue, ou si elle n'est qu'une pure voyelle ou une pure diphtongue, les Siamois ont alors un caractère muet, qui tient la place d'une consonne, & qui ne doit pas se prononcer. Ce caractère muet est le dernier, dans les deux alphabets Siamois & Bali. Dans le Siamois, il a la figure de notre *o*. Il vaut en effet un *o*, lorsqu'il est précédé d'une consonne ou de lui-même. Dans l'alphabet Bali, ce dernier caractère vaut *Ang*, quand il n'est pas consonne muette; mais sa figure n'a aucune sorte de rapport avec nos lettres.

LES prononciations Siamois sont très-difficiles pour les Européens. Elles répondent si peu à la plupart des nôtres, que de dix mots Siamois, écrits en caractères Siamois & lus par un François, il n'y en aura peut-être pas un qui soit reconnu & entendu par des Siamois, quelque soin qu'on prenne d'ajuster notre orthographe à leur prononciation. Ils ont l'*r*, que les Chinois n'ont pas. Ils ont notre *v* consonne; mais ils le prononcent souvent comme le *w* des hauts Allemands, & quelquefois comme le *w* des Anglois. Ils ont une prononciation moyenne entre notre *yo* & notre *jo*. De là vient que les Européens disent tantôt *Camboja* & tantôt *Camboya*, parce qu'ils ne peuvent atteindre à la prononciation Siamoise.

ILS ont notre aspiration, qu'ils prononcent néanmoins avec plus de douceur. Ils mettent quelquefois le caractère devant une consonne, pour affoiblir la prononciation de la consonne. En général, ils parlent si mollement,

Ko Khò K

9 2 2

thoo no

5 2 2

Só. hò

2 2 8

Ká K

7 7

K'ou

6 7 6

K'ouy

6 7 6

K'ou

6 7 6

3. 3. 3.

xiā
67E
sxo
67:

nu n
3 3

ca x
D 2

Ta th
D 2

ppa pp
E 6

ha
E 3

Kià, Kéià, Keià, Koià, Koià, Ké, Ké
 6 7 8 : 6 7 8 : 9 10 11 : 12 13 : 14 15 : 16 17 :
sko kaou koum kam karama ko, Koiài, Keua,
 18 : 19 : 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
reu reu leu-leu

TROIS ALPHABETHS BALIS.

DRIE BALIES A, B, C.

Ca Kha' Kha ga - nga || Tcha Tcha' Tcha Tcha - ya ||

Ta tha' tha da - na || Ta tha' tía da - na || pa

ppa ppa ba - ma || Ca ra la ua ta

ha la ang

Ka
a ㄎ

Kai
ㄎ

Ka-na

ㄎㄋ

Ka-ne

ㄎㄋ

Ka-na

ㄎㄋ

1 2

ㄎ ㄎ

10

ㄎ

1 2

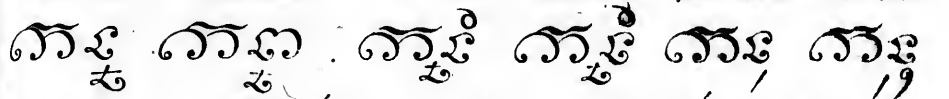
Ning-Song

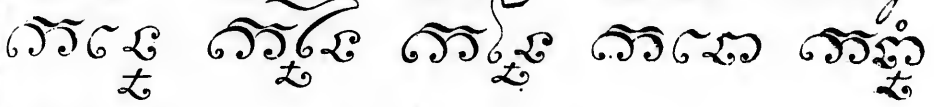
12

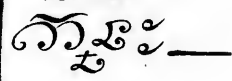
Sib-Song

Ka Kaa Ki Kü Kou Kou Ke


Kái Ko Kou Kam Ka


Ka-na Ka-ná Ka-ni Ka-nii Ka-nou Ka-nou


Ka-ne Ka-nái Ka-no Ka-náou Kanang


Ka-ná


Chiffres Siamois.
 Siamse Cyfers.

1 2 3 4 5 6 7 8 9


10


Noms numeraux Siamois.
 Siamse Tel-naamen.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
 Neng. Song. Sam. Sii haa. houk. Ket. pect. Caou. Sib. Sib-et

12 20 30
 Sib-Song. Tgü-Sib. Sam-Sib. &c.

ment, qu'
nôtre u vo
prononçor
qu'il ne so
ont un a e
me:, & q
ve au milie
revient à r

C'EST
une confor
leur langu
nature de
dire un *au*
chever, co

ILs ont
lant. L'al
valent tous
que dans la
ils en marg
leurs sont c
écrit sans v
par des tra
hors du ran
ajoutés à l'
table accen
autres; pa
ciation il f

L'ALPH
donne que
res lettres.
par l'alphab
gue, qui e
me la Lang
en cinq.

On pren
Loubere, c
il n'y a poi
bouche d'un
l'Inférieur a
Les Talapo
autres hom
Actes. *Ra*
ou *ma perso*
pre aux Tal
Tchaou, qui
qui apparti
de ce terme

ment, qu'on ne fait souvent s'ils prononcent une *m* ou un *b*. Ils n'ont pas nôtre *u* voyelle, que les Chinois ont; mais ils ont nôtre *e*, tel que nous le prononçons dans nos monosyllabes, *ce*, *le*, *que*; avec cette différence, qu'il ne souffre pas d'éllision dans leur Langue, comme dans la nôtre. Ils ont un *a* extrêmement bref, qu'ils écrivent par deux points dans cette forme: , & qu'ils prononcent nettement à la fin des mots; mais si cet *a* se trouve au milieu d'un mot, ils passent si vite qu'on ne le distingue pas, & qu'il revient à notre *e* muet.

C'EST une chose fort singulière, que dans les syllabes qui finissent par une consonne, ils n'achèvent pas de les prononcer à nôtre manière; mais leur langue demeure attachée, soit au palais, soit aux dents, suivant la nature de la consonne, ou leurs lèvres demeurent fermées. Ainsi, pour dire un œuf, ils disent un œub; mais ils ne rouvrent pas les lèvres pour achever, comme nous, la prononciation du *b*.

ILS ont beaucoup d'accens, comme les Chinois. Ils chantent en parlant. L'alphabet Siamois commence par six caractères différens, qui ne valent tous qu'un *k* plus ou moins fort, & différemment accentué. Quoique dans la prononciation les accens soyent naturellement sur les voyelles, ils en marquent néanmoins quelques-uns en variant les consonnes, qui d'ailleurs sont d'une même valeur: d'où la Loubere conjecture qu'ils ont d'abord écrit sans voyelles, comme les Hébreux, & qu'ensuite ils les ont marquées par des traits étrangers à leur alphabet, & qui pour la plupart se placent hors du rang des lettres; comme les points que les Hébreux modernes ont ajoutés à l'ancienne manière d'écrire. Ainsi lorsqu'on fait donner le véritable accent aux six premiers caractères Siamois, on prononce aisément les autres; parce qu'ils sont tous rangés de manière, que dans leur prononciation il faut répéter à-peu-près les mêmes accens.

L'ALPHABET Bali se lit de même, avec cette différence qu'on ne lui donne que cinq accens, qui se répètent cinq fois dans les cinq premières lettres. Les huit dernières n'ont point d'accent. A juger du *Hanscrit* par l'alphabet que Kircher en a donné dans son *China illustrata*, cette Langue, qui est la Langue savante des Etats du Mogol, a cinq accens comme la Langue Balie; car les caractères de son alphabet sont divisés de cinq en cinq.

ON prendra quelque idée des pronoms Siamois, en remarquant d'après la Loubere, qu'il y a jusqu'à huit différentes manières de dire *je*, ou *nous*; car il n'y a point de différence du pluriel au singulier. *Cou* signifie *je* dans la bouche d'un Maître qui parle à son Esclave. *Ca* se dit respectueusement de l'Inférieur au Supérieur, & par civilité entre des personnes d'un rang égal. Les Talapoins ne l'employent jamais, parce qu'ils se croient au-dessus des autres hommes. *Raou* marque de la dignité, comme *Nous tel* dans les Actes. *Raoul* signifie proprement *corps*: c'est comme si l'on disoit *mon corps* ou *ma personne*, pour dire *moi*. *Atamapapp* est un terme Bali, qui est propre aux Talapoins. *Ca Tchaou* est composé de *Ca* qui signifie *moi*, & de *Tchaou*, qui signifie *Seigneur*; comme si l'on disoit, *moi du Seigneur* ou *moi qui appartient à vous Monseigneur*, qui suis vôtre Esclave. Les Esclaves usent de ce terme à l'égard de leurs Maîtres, le Peuple envers les Grands, & tout

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Accens.

A'lphabet
Bali.

Pronoms
Siamois.

DESCRIPTION
DU ROYAUME
DE SIAM.

Verbes.

Exemple
de la Langue
Siamoise.

le monde en parlant aux Talapoins. *Ca-ppa Tchaou* a quelque chose encore de plus soumis. *Atanou* est un mot Bali, qui signifie simplement *je* ou *moi*, sans aucune marque de hauteur ni de soumission. La seconde & la troisième personne s'expriment aussi par divers pronoms.

Les verbes n'ont pas d'autre mode que l'Infinitif, & se conjuguent par l'addition d'une particule. Dans la construction, le nominatif précède toujours le verbe, & le verbe précède ses régimes. L'adjectif est toujours après le substantif, & l'adverbe après l'adjectif, ou après le verbe auquel il se rapporte. De deux substantifs qui se suivent, le second est censé au génitif, parceque la Langue n'a pas d'articles; ce qui rend la construction assez courte, quoique le tour de l'expression soit long, parceque toutes les circonstances sont exprimées.

EN nommant les choses particulières, on se fert presque toujours du mot général, auquel on joint un autre mot pour la différence; ainsi l'on dit *tête de diamant*, pour dire *diamant*; *personne d'homme*, pour *homme*; *corps de bœuf*, pour *bœuf*.

DONNONS pour exemple, l'Oraison Dominicale & la Salutation Angélique en Siamois, avec la traduction interlineaire.

(a) Père de nous qui être au Ciel. Nom de Dieu glorifier en
Pô ráou you Savang. Scheu Prá (b) háiprâkot
tout lieu par gens tous offrir à Dieu louange. Royaume de Dieu je
touk heng kon tang-láï touái Prá pôn. Meüang Prá
demande trouver à nous. Finir conformément au cœur de Dieu au
cô háidái kê ráou Háï léou ning tcháï Prá
Royaume de la Terre, également du Ciel. Nourriture de nous de
Meüang Pen-din, femò Savang. Ahan ráou
tous les jours, je demande trouver à nous en jour ce. Je demande par-
tout van, cô háidái kê ráou van ni. Cô
donner offenses de nous, également nous pardonner aux personnes qui faire
prot bap ráou, femò ráou prot pou tam
offense à nous. Ne nous tomber dans cause de péché. Délivrer
bap kê ráou. Yahái ráou tok nái kouan bap. Háï poun
dehors malheur tous.
kiac anéraï tang-póang. Amen.

Pleine

(a) Les mots en italique sont ceux qui ne font pas exprimés dans le Siamois. Voyez quelques éclaircissements sur la langue Balié, à l'article des Sciences Siamois, & d'autres

observations de la Loubere dans sa Description du Royaume de Siam. Tom. II, pag. 73 & suiv. Il donne des Alphabets Siamois & Baliés.
(b) Particule de l'Impératif. R. d. E.

Ave M

ou femme j

dans le lieu

her

que tous.

Tang

Sancta

de péché

bap

A l'égar

qu'ils reflè

ques, de

exprimés

nombre. S

ce Rôe, v

ou Sên, c

lions.

LES NO

Mais, ils

déian, fig

(c) Nang

jeune, & qui

rend féminin

C'EST

un P

Il lui d

de Calamin

Royaume d

nent, depu

(a) Le vo

avec celui de

cet article de

de Paris, ou

Plaine de grace, Dieu être dans le lieu de vous. Vous Ave Maria ten anifong, Prá you heng (c) Nang Nang

DESCRIPTION DU ROYAUME DE SIAM.

ou femme juste-bonne plus que toutes. Avec fils ventre, foun-boui yingkouá Nang Tang-lái. Touï louk outong,

dans le lieu de vous Dieu, la Personne de Jesus juste-charitable plus heng nang Prá, Ongkiáo Yesu foun-bouï yingkouá

que tous. Tang-lái.

Mère de Dieu aider par prière à Dieu pour nous gens Sancta Maria Mê Prá thouï vingvon Prá (d) pro ráou kon

de péché maintenant & au tems de nous mourir. bap teit-bat-ni lê mouïa ráou (e) tcha-tái. Amen.

A l'égard des chiffres Siamois, un habile homme assura la Loubere qu'ils ressembtent à ceux qui se trouvent dans quelques médailles Arabesques, de quatre à cinq cens ans d'ancienneté. Les noms numériques sont exprimés au bas de la planche. Nœe, qui se prononce Nodi, signifie nombre. Sib, qui se prononce Sip, dix & dixaine. Rôï, qui se prononce Rôe, veut dire cent & centaine. Pan, mille. Meüing, dix mille. Seen ou Sén, cent mille, ou centaine de mille. Cot, million. Lan, dix millions.

Chiffres Siamois.

LES nombres se mettent, comme en François, devant le substantif. Mais, ils se mettent après, pour marquer les noms d'ordre. Ainsi Sam-deüan, signifie trois mois; & Deüan-jam, le troisième mois (f).

(c) Nang, est ce mot Bali, qui signifie jeune, & qui ajouté aux noms masculins les rend féminins. R. d. E.

(d) C'est le mot Latin. R. d. E.

(e) Particule du futur. R. d. E.

(f) La Loubere; Tom. II, pag. 87 & 88.

Description du Royaume de Pegu (a).

DESCRIPTION DU PEGU. SHELDON.

C'EST à Daniel Sheldon qu'on doit encore cet éclaircissement, sur un Pays célèbre, mais dont l'intérieur est peu connu.

IL lui donne pour bornes au Nord, les Pays de Brama, de Siammon, & de Calaminham; à l'Occident, les montagnes de Pré, qui le séparent du Royaume d'Arrakan, & le Golfe de Bengale, dont les Côtes lui appartiennent, depuis le Cap de Nigraos (b), jusqu'à la Ville de Tavay (c); à l'Orient,

Situation & bornes du Pegu.

(a) Le voisinage du Royaume de Pegu avec celui de Siam, nous engage à détacher cet article de la suite du Tome IX, de l'Édition de Paris, où il se trouve d'ailleurs assez hors

de sa place. R. d. E.

(b) A seize degrés de latitude du Nord.

(c) A treize degrés.

chose encore
nt je ou moi,
& la troisième.

ajugent par
précède toui.
jours après
quel il se rap-
é au genitif,
on assez cour-
es circonstan-

jours du mot
si l'on dit tête
corps de bœuf,

ation Angéli-

ifier en
háiprâkot

de Dieu je
Prá

de Dieu au
Prá

de nous de
ráou

demande par
Cô

onnes qui faire
tam

Délivrer
Hái poum

Pleine

dans sa Descrip-
om. II, pag. 73 &
s Siamois & Balis.
ratif. R. d. E.

DESCRIPTION
DU PEGU.
SHELDON.

Qualités du
Pays.

Tavernier
contredit par
Sheldon.

Il se con-
tredit lui-même.

rient, le Pays de *Laos*; au Midi, le Royaume de *Siam*. Mais il ajoute que ces bornes ne sont pas si constantes, qu'elles ne changent souvent par des acquisitions ou des pertes. Vers la fin du siècle précédent, un de ses Rois les étendit beaucoup. Il soumit jusqu'aux Siamois à lui payer un tribut. Mais cette gloire dura peu; & ses Successeurs ont été renfermés dans les possessions de leurs Ancêtres (d).

Le Pays est arrosé de plusieurs Rivières, dont la principale sort du Lac de *Chiamay*, & ne parcourt pas moins de quatre ou cinq cens miles jusqu'à la Mer. Elle porte le nom de *Pegu*, comme le Royaume qu'elle arrose. La fertilité qu'elle y répand, & ses inondations régulières l'ont fait nommer aussi le *Nil Indien* (e). Ses débordemens s'étendent jusqu'à trente lieues de ses bords. Ils laissent sur la terre un limon si gras, que les pâturages y deviennent excellens, & que le riz y croît dans une prodigieuse abondance.

On ne doit compter entre les Villes de *Pegu*, ni celle de *Martaban*, qui est elle-même la Capitale d'un petit Etat, quoiqu'elle ait appartenu successivement aux Royaumes de *Pegu* & de *Siam*, entre lesquels elle est située; ni celle d'*Ava*, qui est la Capitale d'un Royaume du même nom, quoique la Rivière qui s'y jette dans le Golfe de *Bengale* (f) serve de Port aux *Peguans*, pour remonter dans une grande partie de leur Pays. Cette Rivière conduit jusqu'à *Siren*, où le Roi de *Pegu* tient ordinairement sa Cour (g). C'est un Voyage qui se fait en soixante jours, sur de grandes Barques plates, avec lesquelles on surmonte, sans danger, les difficultés d'un grand nombre d'écueils. Les bois, qui sont remplis de lions, de tygres & d'éléphants, ne permettent point de faire cette route par terre. *Siren* n'est connu que de nom, & suivant toute apparence, c'est la même Ville que tous les Voyageurs nomment *Pegu*, en donnant mal-à-propos à la Capitale, le nom du Pays & de la Rivière (h). Mais *Sheldon* qui avoit assez visité d'autres parties du Royaume, pour en connoître le terroir & les usages, semble mériter plus de foi que *Tavernier*, lorsqu'il en vante les richesses, & qu'il assure qu'avant les dernières guerres des *Peguans*, elles égaloient celles des plus grands Princes de l'Orient. *Tavernier*, sans appuyer son opinion d'aucun témoignage, décide hardiment d'un Pays qu'il n'avoit jamais vu, que „ c'est une des plus pauvres Contrées du Monde, d'où il ne „ vient que des rubis; & bien moins, dit-il, qu'on ne pourroit croire, „ puisque tous les ans, il n'en sort pas pour cent mille écus (i). A la vérité il paroît contredire aussi-tôt le jugement qu'il a porté des richesses du *Pegu*, en reconnoissant qu'il n'en sort aucun rubis qu'on n'ait fait voir au Roi, & que ce Prince retient tous ceux qui sont d'une valeur extraordinaire (k).

SHELDON

(d) Mendez Pinto donne au *Pegu* cent quarante lieues de circonférence.

(e) C'est *Maffée* qui lui donne ce nom.

(f) A vingt-un degrés du Nord.

(g) C'est une erreur commune à toutes

les Relations.

(h) *Sheldon*, dans le Voyage d'Ovington, pag. 585.

(i) *Tavernier*, pag. 291.

(k) *Ibidem*.

SHEL
" qui au
" telles q
" y comp
" la coul
" rubis v
" propre
" clatant
" chose d
" endroit
" ou *Cabl*
le *Pegu* ju
de rubis,
plus estim
ve peu qu
son poids
pour les e
sept huitie

IL ne
beaucoup
où l'on a f
il s'est att
leurs usag
cun autre
renoncé à
unique vè
négligem
nèrent po
Reine du
plus gran
lent toujor

UN Peg

(i) *Sheld*
(m) Un
vend vingt p
vingt cinq
quatre-vingt
cens cinqu
vingt-cinq;
vingt. Le r
est sans défaut,
don, pag. 585

(n) *Linsch*
tail suivant.
Pays sont ter
me, pendant
ge, & que le
" couronne,
" me est d
XII. Pa

SHELDON rapporte avec toute la simplicité de la bonne-foi, „ que ce „ qui augmente les richesses de ce Royaume sont les pierres précieuses, „ telles que les rubis, les topazes, les saphirs, les améthistes, &c., qu'on „ y comprend sous le nom général de rubis, & qu'on ne distingue que par „ la couleur, en nommant un saphir, un rubis bleu; une améthiste, un „ rubis violet, une topaze, un rubis jaune. Cependant la pierre qui porte „ proprement le nom de rubis, est une pierre transparente, d'un rouge é- „ clatant, & qui dans ses extrémités, ou près de sa surface, a quelque „ chose du violet de l'améthiste (1)”. Sheldon ajoute que les principaux „ endroits, d'où les rubis se tirent, sont une montagne voisine de *Cibelian* „ ou *Cablun*, entre Siriam & Pegu, & les montagnes qui s'étendent depuis „ le Pegu jusqu'au Royaume de Camboya. On distingue, dit-il, quatre sortes „ de rubis, le *rubis*, le *rubacel*, le *balais*, & le *spinel*. Le premier est le „ plus estimé. Leur forme est ordinairement ronde ou ovale, & l'on en trou- „ ve peu qui ayent des angles. La valeur du rubis augmente à proportion de „ son poids, comme celle des diamans. Le poids dont les Peguans se servent „ pour les estimer, se nomme *Ratis*. Il est de trois grains & demi, ou de „ sept huitièmes de carat (m).

IL ne faut pas attendre de Sheldon, plus que des autres Voyageurs, „ beaucoup de lumières géographiques sur les parties intérieures d'un Royaume „ où l'on a fait voir combien il est dangereux de pénétrer dans les terres. Mais „ il s'est attaché soigneusement à s'instruire du caractère des Habitans & de „ leurs usages. Les Peguans sont plus corrompus dans leurs mœurs, qu'au- „ cun autre Peuple qu'il ait vû dans les Indes. Leurs femmes semblent avoir „ renoncé à la modestie naturelle. Elles sont presque nues; ou du moins leur „ unique vêtement est à la ceinture, & consiste dans une étoffe si claire & si „ négligemment attachée, que souvent elle ne dérobe rien à la vûe. Elles don- „ nèrent pour excuse à Sheldon, que cet usage leur venoit d'une ancienne „ Reine du Pays, qui pour empêcher que les hommes ne tombassent dans de „ plus grands défordres, avoit ordonné que les femmes de la Nation parus- „ sent toujours dans un état capable d'irriter leurs desirs (n).

UN Peguan, qui veut se marier, est obligé d'acheter sa femme & de „ payer

(1) Sheldon, pag. 581.

(m) Un rubis qui ne pèse qu'un ratis, se „ vend vingt pagodes; celui de deux, quatre- „ vingt cinq pagodes; celui de trois, cent „ quatre-vingt cinq; celui de quatre, quatre „ cens cinquante, celui de cinq, cinq cens „ vingt-cinq; celui de six & demi, neuf cens „ vingt. Le rubis qui passe ce poids, & qui „ est sans défaut, n'a pas de valeur fixe. *Shel-* „ *don*, pag. 580

(n) *Linschoten* confirme ce recit & le dé- „ tail suivant. Il ajoute que les Nobles du „ Pays font tenir leur place par un autre hom- „ me, pendant la première nuit de leur maria- „ ge, & que le Roi même suit cet usage. „ La „ couronne, dit-il, d'aucuns de ce Royau- „ me, est de porter, entre la peau & la

XII. Part.

DESCRIPTION „ DU PEGU. „ SHELDON. „ Rubis & au- „ tres pierres „ du Pegu.

Corruption „ extraordina- „ re des Pe- „ guans.

„ chair, une petite sonnette de la grosseur „ d'une noix, laquelle rend un son fort „ doux, & sert à les retenir du péché con- „ tre nature, auquel ils sont fort enclins. „ Quelques-uns ont la manière de coudre „ la vergogne des petites filles, n'y laissant „ qu'un petit passage pour les nécessités de „ nature, jusqu'à ce qu'elles soyent parve- „ nues en âge de maturité. Alors l'époux „ fait découper la sienne, & en tels cas „ usent d'oignemens propres à la guérison „ de la playe; ce que j'ai tenu au commen- „ cement pour fable; mais j'en ai été infor- „ mé, tant par les Portugais conversans en „ ces lieux, que par les propres Naturels „ du Pays, qui me l'ont avéré. *Linschoten*, „ Edition d'Amsterdam, de 1638, pag. 31.

M m

is il ajoute „ souvent par „ ent, un de „ lui payer un „ é renfermés

fort du Lac „ miles jusqu'à „ elle arrose. „ fait nom- „ squ'à trente „ que les pi- „ e prodigieu-

e *Martaban*, „ t appartenu „ lesquels elle „ même nom, „ erve de Port „ Pays. Cette „ airement sa „ grandes Bar- „ s d'un grand „ & d'éléphants, „ t connu que „ que tous les „ tale, le nom „ visité d'au- „ usages, fem- „ es richesses, „ les égaloient „ appuyer son „ l n'avoit ja- „ d'où il ne „ croit croire, „ (i)”. A la „ des richesses „ fait fait voir „ leur extraor-

SHELDON

ge d'Ovington,

DESCRIPTION
DU PEGU.
SHELDON.

payer sa dot à ses parens. Si le dégoût succède au mariage, il est libre de la renvoyer dans sa famille. Les femmes ne jouissent pas moins de la liberté d'abandonner leurs maris, en leur restituant ce qu'ils ont donné pour les obtenir. Il est difficile aux Etrangers, qui font quelque séjour dans le Pays, de résister à ces exemples de corruption. Les pères s'empresent de leur offrir leurs filles, & conviennent d'un prix qui se règle par la durée du commerce. Lorsqu'ils sont prêts à partir, les filles retournent à la maison paternelle, & n'en ont pas moins de facilité à se procurer un mari. Si l'Etranger, revenant dans le Pays, trouve la fille qu'il avoit louée, au pouvoir d'un autre homme, il est libre de la redemander au mari, qui la lui rend pour le tems de son séjour, & qui la reprend à son départ (o).

Mal-pro-
preté des Mai-
sons & des
Habitans.

Les maisons des Peguans sont d'une mal-propreté qui paroît sans exemple en Asie. Ils ne font pas difficulté d'habiter dans une même chambre avec leurs pores; & la plupart sentent si mauvais, qu'on ne sauroit en approcher sans avoir l'odorat blessé. Leur couleur est bafanée, mais la plupart sont d'assez belle taille (p).

Religion du
Pegu.

Ils admettent deux principes, comme les Manichéens; l'un auteur du bien, l'autre auteur du mal. Suivant cette doctrine, ils rendent, à l'un & l'autre, un culte peu différent. C'est même au mauvais principe que leurs premières invocations s'adressent dans leurs maladies, & dans les disgrâces qui leur arrivent. Ils lui font des vœux, dont ils s'acquittent avec une fidélité scrupuleuse, aussi-tôt qu'ils croient en avoir obtenu l'effet. Un Prêtre, qui s'attribue la connoissance de ce qui peut être agréable à cet esprit, sert à diriger leur superstition. Ils commencent par un grand festin, qui est accompagné de danses & de musique. Ensuite, quelques-uns courent le matin par les rues, portant du riz dans une main, & dans l'autre un flambeau. Ils crient de toute leur force, qu'ils cherchent le mauvais esprit, pour lui offrir sa nourriture, afin qu'il ne leur nuise point pendant le jour. D'autres jettent, par dessus leurs épaules, quelques alimens qu'ils lui consacrent. La crainte qu'ils ont de son pouvoir est si continuelle & si vive, que s'ils voyent un homme masqué, ils prennent la fuite avec toutes les marques d'une extrême agitation, dans l'idée que c'est ce redoutable maître qui sort de l'enfer pour les tourmenter. Dans la Ville de Tavay, l'usage des Habitans est de remplir leurs maisons de vivres, au commencement de l'année, & de les y laisser exposés pendant trois mois, pour engager leur tyran, par ce soin de le nourrir, à leur accorder du repos pendant le reste de l'année (q).

Talapoins
du Pegu.

QUOIQUE tous les Prêtres du Pays foyent de cette secte, on y voit un ordre de Religieux, qui portent comme à Siam le nom de *Talapoins*, & qui descendent apparemment des Talapoins Siamois. Ils sont respectés du Peuple; mais en-vain font ils la guerre à des superstitions, auxquelles rien n'est plus opposé que leurs principes. Ils ne vivent que d'aumônes. La vénération qu'on a pour eux est portée si loin, qu'on se fait honneur de boire de

l'eau

(o) Sheldon, pag. 591.

(p) Ceux du Pays de Pegu ressemblent aux Chinois, excepté par la couleur, étant

plus noirs que les Chinois, & plus blancs que les Bengalais. Linchoten, *ubi supra*.

(q) *Ibidem*, pag. 592.

l'eau dans
beaucoup
une ceint
se où ils
lieu des b
des arbres
dont le R
dans les V
fin. Leu
ils croyen
autre vie
auxquelle
dre charit
la conver
leurs funé
les plus p
la Rivière
habité pe

OUTR
qui paroît
nelle de
gouverner
regardent
ges n'ont

SHELD
lier; ce q
l'Isle de M
l'année,
le nom gé
première,
toute la C
seconde,
les princip
tour desq
pour éclair
troisième,
sous les y
sister dans
nom de L
Nation, f

(r) *Ibidem*.

(s) *Ibidem*.

(t) Cette
Nigraes, &
comme un
multitude c
devoit appa

l'eau dans laquelle ils ont lavé leurs mains. Ils marchent par les rues, avec beaucoup de gravité, vêtus de longues robes, qu'ils tiennent serrées par une ceinture de cuir, large de quatre doigts, à laquelle pend une bourse où ils mettent les aumônes qu'ils reçoivent. Leur habitation est au milieu des bois, dans une sorte de cages, qu'ils se font construire au sommet des arbres: mais cette pratique n'est fondée que sur la crainte des tygres, dont le Royaume est rempli. A chaque nouvelle Lune, ils vont prêcher dans les Villes. Il y assemblent le Peuple au son d'une cloche ou d'un bafsin. Leurs discours roulent sur quelque précepte de la Loi naturelle, dont ils croyent que l'observation suffit pour mériter des récompentes dans une autre vie, de quelque extravagance que soient les opinions spéculatives auxquelles on est attaché. Ces principes ont du moins l'avantage de les rendre charitables pour les Etrangers, & de leur faire regarder, sans chagrin, la conversion de ceux qui embrassent le Christianisme. Quand ils meurent, leurs funérailles se font aux dépens du Peuple, qui dresse un bucher des bois les plus précieux, pour brûler leur corps. Leurs cendres sont jettées dans la Rivière; mais leurs os demeurent enterrés au pied de l'arbre qu'ils ont habité pendant leur vie (r).

OUTRE la Doctrine du Manichéisme, les Peguans ont d'autres dogmes, qui paroissent la détruire. Ils admettent, par exemple, une succession éternelle de Mondes, sans création, avec un grand nombre de Dieux pour les gouverner. Ils ont une si haute opinion de la sainteté des crocodiles, qu'ils regardent comme un bonheur d'être dévoré par ces animaux (s). Les finges n'ont pas moins de part à leur vénération.

SHELDON ne donne point de Temples aux Peguans, ni de culte régulier; ce qui doit faire juger qu'un célèbre Voyageur a compté mal-à-propos l'Isle de *Mounay* (t), entre les dépendances du Pegu. Ils n'ont, pendant l'année, dit Sheldon, que cinq Fêtes solennelles, auxquelles ils donnent le nom général de *Sapens*, mais qui ont chacune leur nom particulier. La première, qu'ils nomment *Giachie*, se célèbre à six miles de la Capitale, & toute la Cour y assiste avec beaucoup de pompe & de magnificence. La seconde, nommée *Catena-Giaino*, a pour théâtre la Capitale même, où les principaux Habitans dressent des pyramides, de différentes formes, autour desquelles ils mettent, pendant la nuit, des flambeaux & des bougies, pour éclairer ceux qui vont rendre leurs adorations à la grande Idole. La troisième, qui se nomme *Segienou*, se fait à l'honneur d'une autre Idole, sous les yeux du Roi, de la Reine, & de leurs Enfans, qui doivent y assister dans des chars magnifiques. La quatrième, à laquelle on donne le nom de *Daiche*, est la fête de l'eau. Elle consiste dans le plaisir que toute la Nation, sans excepter le Roi & la Noblesse, prend à se jeter de l'eau, dans les

DESCRIPTION
DU PEGU.
SHELDON.

Contradiction de la
Doctrine des
Peguans.

Cinq Fêtes
solennelles,
qui font tout
le culte reli-
gieux du
Pegu.

(r) *Ibidem*. pag. 594.

(s) *Ibid.* pag. 596.

(t) Cette Isle, qui est voisine du Cap de *Nigraes*, & que *Mendez Pinto* fait regarder comme un Sanctuaire de Religion, par la multitude de ses Prêtres & de ses Temples, devoit appartenir alors au Royaume de *Mar-*

taban, dont le Roi de *Brama* fit la conquête; puisque, suivant *Pinto* même, le Chef des *Raulins*, ou des Prêtres de l'Isle, résidoit à la Cour du malheureux *Chombayna*. Voyez ci-dessous la Relation de *Pinto*. *Balbi* & *Mandelsto* parlent d'une Mosquée au Pegu.

DESCRIPTION
DU PEGU.
SHELDON.

les rues & dans les places publiques. On ne quitte point alors sa maison ; fans être sûr d'y revenir entièrement mouillé. Enfin la cinquième, qu'on appelle *Donon*, ne se célèbre que sur la Rivière. C'est une course de Barques, qui reçoit beaucoup d'éclat de la présence du Roi & de toute la Cour. Le premier prix de la vitesse est une statue d'or ; & le second, une statue d'argent : tous les autres Concurrents sont exposés à la raillerie des Spectateurs (v).

(v) Sheldon, *ubi supra*, pag. 589 & précédentes. Balbi & Mandelso, qui ont fait plus anciennement le même Voyage, n'ont pas étendu si loin leurs observations ; mais, dans tout ce qu'ils rapportent du même Pays, ils s'accordent avec Sheldon (1).

(1) Dans la plupart de ses observations, Sheldon n'a fait que copier Gaspard Balbi, Marchand Venitien, que son Commerce conduisit au Pegu en 1576. Voyez le *Recueil des Voy. Holl.*, Tom. III. pag. 24 & suiv. R. d. E.

[*Eclaircissmens sur quelques Royaumes peu connus, situés au Nord de ceux de Pegu & de Siam.*]

ROYAUME
D'AVA.

LES Relations des Voyageurs qui ont parcouru l'Orient, ne nous apprenent presque rien du Royaume d'*Ava* ou de *Brama*, qui borne au Nord ceux de Pegu & de Siam ; Elles nous disent seulement, que les immenses richesses du Prince éclatent jusques sur son Palais, que l'on assure être fort vaste, & doré sur la plus grande partie. On donne à ses Etats deux fois autant d'étendue qu'à la France. Mais on doit apparemment y comprendre d'autres Royaumes sur lesquels on trouve des éclaircissmens plus particuliers. Tels sont, outre le Pegu, qui en dépend aujourd'hui, les Royaumes d'*Asem* & de *Tipra*, voisins de celui de *Boutan*, le plus septentrional de tous.]

Ces trois Contrées, qui sont situées au Nord & au Levant des Etats du Grand Mogol, avoient été si peu connues avant *Tavernier*, qu'on ne peut lui refuser ici la gloire qu'il s'attribue d'avoir donné des éclaircissmens qui ne se trouvent dans aucune autre Relation. Il ne se vante point de les devoir à ses yeux : mais s'étant trouvé à *Patna*, Ville fameuse du Bengale, dans la saison des Caravanes, il n'épargna rien pour s'instruire par le témoignage des Marchands de *Boutan* ; & le soin qu'il se vante d'y avoir apporté, doit rendre son recit fort précieux.

ROYAUME
DE BOUTAN.
TAVERNIER.

§. I.

Royaume de Boutan.

Route de
Patna au
Royaume de
Boutan.

LE Royaume de Boutan est d'une fort grande étendue ; mais on n'est pas exactement informé de ses limites (a). Les Caravanes qui s'y rendent, chaque année, de Patna, partent vers la fin du mois de Décembre. Elles arrivent, le huitième jour, à *Gorrachepour*, Ville qui termine de ce côté-là l'Empire du Mogol, & dans laquelle on fait des provisions pour

(a) C'est cette partie du *Tibet*, que la plupart des Cartes nomment *Lassa*. On en a traité fort au long dans le Tomé IX. de ce Recueil, où il se trouve même un extrait de *Tavernier*, en plusieurs articles dispersés & moins circonstanciés que celui-ci, que nous croyons, par cette raison, pouvoir donner en entier, malgré quelques répétitions. R. d. E.

pour une
montagne
beaucoup
sont en gr
obligés de
gner ces re
prend les
les vivres
pots de be

ON peu
qui font le
chameaux
tits, que le
ils font trè
re vingt li
leurs s'ache
gnes, les p
te seule vo
vûe d'une
de Montag
nent faire
chandises d
de neuf ou
quel est att
de siège à l
tour-à-tour
boucs, qui
s'obstinent
vent obligé
cordes. O
qui portent
jours. On p

A cinq c
Nupal, qui
Prince, Va
le de *Nupal*
de-là dans l
ensuite des
commodité
Pays, où le
les Habitan
de coton ou
feutre. Le
nement, de
rées. Les

(b) *Tave*

pour une partie du Voyage. De Gorrachepour, jusqu'au pied des hautes montagnes, il reste encore huit ou neuf journées, pendant lesquelles on a beaucoup à souffrir dans un Pays plein de forêts, où les éléphants sauvages sont en grand nombre. Les Marchands, au lieu de se reposer la nuit, sont obligés de faire la garde, & de tirer sans cesse leurs mousquets pour éloigner ces redoutables animaux. Comme l'éléphant marche sans bruit, il surprend les Caravanes; & quoiqu'il ne nuise point aux hommes, il emporte les vivres dont il peut se saisir, sur-tout les sacs de riz ou de farine, & les pots de beurre, dont on a toujours de grosses provisions (b).

ON peut aller de Patna jusqu'au pied des montagnes, dans des *Pallekis*, qui sont les carosses des Indes: mais on se sert ordinairement de bœufs, de chameaux, & de chevaux du Pays. Ces chevaux sont naturellement si petits, que les pieds d'un homme qui les monte touchent presque à terre. Mais ils sont très-vigoureux; & leur pas est une espèce d'amble, qui leur fait faire vingt lieues d'une seule traite, avec fort peu de nourriture. Les meilleurs s'achètent jusqu'à deux cens écus. Lorsqu'on entre dans les montagnes, les passages deviennent si étroits, qu'on est obligé de se réduire à cette seule voiture; & souvent même on a recours à d'autres expédiens. La vue d'une Caravane fait descendre de diverses habitations un grand nombre de Montagnards, dont la plupart sont des femmes & des filles, qui viennent faire marché avec les Négocians, pour les porter, eux, leurs marchandises & leurs provisions, entre des précipices qui ne durent pas moins de neuf ou dix journées. Elles ont sur les deux épaules, un bourlet, auquel est attaché un gros coussin qui leur pend sur le dos, & qui sert comme de siège à l'homme dont elles se chargent. Elles sont trois, qui se relayent tour-à-tour, pour chaque homme. Le bagage est transporté sur le dos des boucs, qui sont capables de porter jusqu'à cent cinquante livres. Ceux qui s'obstinent à mener des chevaux dans ces affreuses montagnes, sont souvent obligés, dans les passages dangereux, de les faire guider avec des cordes: On ne leur donne à manger que le matin & le soir. Les femmes, qui portent les hommes, ne gagnent que deux roupies dans l'espace de dix jours. On paye le même prix pour chaque bouc & pour chaque cheval (c).

A cinq ou six lieues de Gorrachepour, on entre sur les terres du Raja de *Nupal*, qui s'étendent jusqu'aux frontières du Royaume de Boutan. Ce Prince, Vassal & Tributaire du Grand Mogol, fait sa résidence dans la Ville de *Nupal*. Son Pays n'offre que des bois & des montagnes. On entre de-là dans l'ennuyeux espace qu'on vient de représenter, & l'on retrouve ensuite des bœufs, des chameaux, des chevaux, & même des *pallekis*. Ces commodités ne cessent plus jusqu'à Boutan. On marche dans un fort bon Pays, où le bled, le riz, les légumes & le vin sont en abondance. Tous les Habitans, de l'un & l'autre sexe, y sont vêtus, l'Été, de grosse toile de coton ou de chanvre; & l'Hyver, d'un gros drap, qui est une espèce de feutre. Leur coëffure est un bonnet, autour duquel ils mettent, pour ornement, des dents de porc, & des pièces d'écaïlle de tortue, rondes ou quadrées. Les plus riches y mêlent des grains de corail & d'ambre jaune, dont

ROYAUME
DE BOUTAN.
Tavernier.

Comment
on passe d'affreuses montagnes.

Pays du Raja de *Nupal*.

Idée du Royaume de Boutan.

(b) Tavernier, Liv. III. pag. 379 & suiv.

(c) *Ibid.* pag. 383.

ROYAUME
DE BOUTAN.
Tavernier.

les femmes se font auffi des colliers. Les hommes, comme les femmes, portent des brasselets, au bras gauche seulement, & depuis le poignet jusqu'au coude; avec cette différence, que ceux des femmes sont plus étroits. Ils ont, au cou, un cordon de soye, d'où pendent quelques grains de corail, ou une dent de porc, qui leur tombe sur l'estomac; &, au côté gauche, des ceintures où pendent encore des attaches de ces mêmes grains de corail ou d'ambre, & des dents de porc. Quoique fort livrés à l'idolâtrie, ils mangent de toutes sortes de viande, excepté celle de vache, parce qu'ils adorent cet animal comme la nourrice du genre humain. Ils sont passionnés pour l'eau-de-vie, qu'ils font de riz & de sucre, comme dans la plus grande partie des Indes. Après leurs repas, sur-tout dans les festins qu'ils donnent à leurs amis, ils brûlent de l'ambre jaune; ce qui le rend cher & fort recherché dans le Pays (d).

Garde &
Forces du
Roi de Bou-
tan.

Le Roi de Boutan entretient constamment autour de sa personne, une garde de sept ou huit mille hommes, qui sont armés d'arcs & de flèches, avec la rondache & la hache. Ils ont depuis long-tems l'usage du mousquet & du canon de fer. Leur poudre a le grain long; & celle que l'Auteur vit entre les mains de plusieurs Marchands étoit d'une force extraordinaire. Ils l'assurèrent qu'on voyoit, sur leurs canons, des chiffres & des lettres qui n'avoient pas moins de cinq cens ans. Un Habitant du Royaume n'en sort jamais sans la permission expresse du Gouverneur, & n'auroit pas la hardiesse d'emporter une arme à feu, si ses plus proches parens ne se rendoient caution qu'elle sera rapportée. Sans cette difficulté, Tavernier auroit acheté des Marchands, un de leurs mousquets, parceque les caractères qui étoient sur le canon rendoient témoignage qu'il avoit cent quatre-vingt ans d'ancienneté. Il étoit fort épais; la bouche en forme de tulipe, & le dedans aussi poli que la glace d'un miroir. Sur les deux tiers du canon, il y avoit des filets de relief, & quelques fleurs dorées & argentées. Les balles étoient d'une once. Le Marchand, étant obligé de décharger sa caution, ne se laissa tenter par aucune offre, & refusa même de donner un peu de la poudre.

Armés à feu
du Pays.

On voit toujours cinquante éléphants autour du Palais du Roi, & vingt ou vingt-cinq chameaux, qui ne servent qu'à porter une petite pièce d'artillerie, d'environ demie livre de balle. Un homme, assis sur la croupe du chameau, manie d'autant plus facilement cette pièce, qu'elle est sur une espèce de fourche qui tient à la selle, & qui lui sert d'affut. Il n'y a pas au Monde, de Souverain plus respecté de ses Sujets que le Roi de Boutan. Il en est comme adoré. Lorsqu'il rend justice ou qu'il donne audience, ceux qui se présentent devant lui ont les mains jointes, élevées sur le front; & se tenant éloignés du Trône, ils se prosternent à terre sans oser lever la tête. C'est dans cette humble posture qu'ils font leurs supplications; & pour se retirer, ils marchent à reculons, jusqu'à-ce qu'ils soyent hors de sa présence. Leurs Pretres enseignent, comme une partie de la Religion, que ce Prince est un Dieu sur Terre (e). Cette superstition va si loin, que chaque fois qu'il satisfait aux besoins de la Nature, on ramasse soigneusement son

Respect des
Sujets pour
leur Roi.

(d) Pag. 382.

(e) Pag. 386. C'est le Grand-Lama. Voyez le Tome IX. R. d. E.

ordure, P
dans de P
poudre le
musc à l'a
cette pou

LES Pe
& le nez
goureufo
des. La

Grand Mo
mis de hau
rière impé
verts de ne

ne trouve
res habitée

Roi de Bou
qui porte :

Marchands
situées. L

Au lieu d'é
tent ne son

Marchands

LEUR P
mois qu'ils

mille rroupi
de nôtre m

qui entre da
merce, aim

de l'or ou
transporter

Comme cet

rachepour,
éviter de si

plus incomm
qu'il faut tu

tournant ve
pour aller à

qui viennent
mulets & d
portent, av

Les Tartare
croire aux

(f) Caboul
La hauteur de
fautive. R. d.
(g) C'est u
déjà parlé dan

ordure, pour la faire sécher & la réduire en poudre. Ensuite on la met dans de petites boîtes, qui se vendent dans les marchés, & dont on fait des viandes. Deux Marchands de Boutan, qui avoient vendu du musc à l'Auteur, lui montrèrent chacun leur boîte, & quelques pincées de cette poudre, pour laquelle ils avoient beaucoup de vénération.

Les Peuples de Boutan sont robustes & de belle taille. Ils ont le visage & le nez un peu plats. Les femmes sont encore plus grandes & plus vigoureuses que les hommes; mais la plupart ont des goîtres fort incommodes. La guerre est peu connue dans ce Pays. On n'y craint pas même le Grand Mogol; parceque du côté de ses Etats, qui sont au Midi, la Nature a mis de hautes montagnes & des passages fort étroits, qui forment une barrière impénétrable. Au Nord, il n'y a que des bois, presque toujours couverts de neige. Des deux autres côtés, ce sont de vastes déserts, où l'on ne trouve guères que des eaux amères. Si l'on y rencontre quelques terres habitées, elles appartiennent à des Rajas sans armes & sans forces. Le Roi de Boutan fait battre des pièces d'argent, de la valeur des roupies; ce qui porte à croire que son Pays a quelques mines d'argent. Cependant les Marchands, que Tavernier vit à Patna, ignoroient où ces mines étoient situées. Leurs pièces de monnoye sont extraordinaires dans leur forme. Au lieu d'être rondes, elles ont huit angles; & les caractères qu'elles portent ne sont ni Indiens ni Chinois. L'or de Boutan y est apporté par les Marchands du Pays qui reviennent du Levant.

Leur principal Commerce est celui du musc. Dans l'espace de deux mois qu'ils passèrent à Patna, Tavernier en acheta d'eux pour vingt-six mille roupies. L'once, en vessie, lui revenoit à quatre livres quatre sous de notre monnoye. Il la payoit huit francs hors de vessie. Tout le musc qui entre dans la Perse vient de Boutan, & les Marchands qui font ce Commerce, aiment mieux qu'on leur donne de l'ambre jaune & du corail que de l'or ou de l'argent. Pendant les chaleurs, ils trouvent peu de profit à transporter le musc, parce qu'il devient trop sec & qu'il perd de son poids. Comme cette marchandise paye vingt-cinq pour cent à la Douane de Gorachepour, dernière Ville des Etats du Mogol, il arrive souvent que pour éviter de si grands fraix, les Caravanes prennent un chemin qui est encore plus incommode, par les montagnes couvertes de neige, & les grands déserts qu'il faut traverser. Elles vont jusqu'à la hauteur de soixante degrés; d'où tournant vers *Caboul*, qui est au quarantième (f), elles se divisent, une partie pour aller à *Balk*, & l'autre dans la grande Tartarie. Là, les Marchands qui viennent de Boutan, troquent leurs richesses contre des chevaux, des mulets & des chameaux; car il y a peu d'argent dans ces Contrées. Ils y portent, avec le musc, beaucoup d'excellente rhubarbe & de semencine (g). Les Tartares font passer ensuite ces marchandises dans la Perse; ce qui fait croire aux Européens que la rhubarbe & la semencine viennent de la Tartarie.

(f) *Caboul*. n'est qu'à 33 degrés & demi. La hauteur de soixante degrés doit aussi être fautive. R. d. E.

(g) C'est une poudre à vers, dont on a déjà parlé dans l'article de la Tartarie. Les

Persans, & quantité d'autres Peuples s'en servent comme d'anis pour mettre dans les dragées. Cet usage est même passé en Angleterre & en Hollande, pag. 385.

ROYAUME
DE BOUTAN.
Tavernier.

Figure des
Habitans.

Leur mon-
noye.

Commerce
de Boutan.

Son excel-
lent musc.

Distribution
des Mar-
chands de
Boutan.

Rhubarbe
& semencine
de Boutan.

les femmes;
pignet jus-
sus étroits.
ins de co-
côté gau-
s grains de
l'idolatrie,
parce qu'ils
passionnés
plus gran-
qu'ils don-
cher & fort

ne, une gar-
ches, avec
squiset & du
ur vit entre
e. Ils l'af-
res qui n'a-
n'en sort ja-
la hardiesse
doient cau-
roit acheté
s qui étoient
gt ans d'an-
& le dedans
n, il y avoit
Les balles é-
sa caution,
un peu de sa

oi, & vingt
e pièce d'ar-
la croupe du
est sur une
n'y a pas au
Boutan. Il
cience, ceux
le front; &
lever la té-
ons; & pour
rs de sa pré-
gion, que ce
que chaque
eulement son
or.
e IX. R. d. E.

ROYAUME
DE BOUTAN.
Tavernier.

tarie. „ Il est vrai, remarque l'Auteur, qu'il en vient de la rhubarbe; mais „ elle est de beaucoup moins bonne que celle du Royaume de Boutan. Elle „ est plutôt corrompue; & c'est le défaut de la rhubarbe, de se manger „ d'elle-même par le cœur”. Les Tartares remportent, de Perse, des étoffes de soie de peu de valeur, qui se font à *Tauris*, à *Ardevil*, &c. avec quelques draps d'Angleterre & de Hollande, que les Arméniens vont prendre à Constantinople & à Smyrne, où nous les portons de l'Europe. Quelques-uns des Marchands, qui viennent de Boutan à Caboul; vont à *Candabar*, & jusqu'à *Ispahan*, d'où ils remportent, pour leur musc & leur rhubarbe, du corail en grains, de l'ambre jaune, & du lapis en grains. D'autres, qui vont du côté de *Multau*, de *Labor* & d'*Agra*, remportent des toiles, de l'indigo, & quantité de cornaline & de crystal. Enfin, ceux qui retournent par *Gorrachepour*, remportent, de *Patna* & de *Daca*, du corail, de l'ambre jaune, des brasselets d'écaille de tortue, & d'autres coquilles de mer, avec quantité de pièces rondes & quarrées, de la grandeur de nos jettons, qui sont aussi d'écaille de tortue & de coquille. L'Auteur vit à *Patna*, quatre Arméniens, qui ayant déjà fait un Voyage au Royaume de Boutan, venoient de *Dantzick*, où ils avoient fait faire un grand nombre de figures d'ambre jaune, qui représentoient toutes sortes d'animaux & de monstres. Ils alloient les porter au Roi de Boutan, pour augmenter le nombre de ses divinités. Ils dirent à Tavernier qu'ils se feroient enrichis, s'ils avoient pu faire composer une Idole particulière que le Prince leur avoit recommandée: c'étoit une figure monstrueuse, qui devoit avoir six cornes, quatre oreilles, & quatre bras, avec six doigts à chaque main. Mais ils n'avoient pas trouvé d'assez grosse pièce d'ambre jaune (b).

Marchands
Arméniens
qui aident à
l'idolâtrie.

Commerce
d'ambre jaune,
& de corail
en grains.

DANS *Patna* même, des morceaux d'ambre jaune qui ne sont pas travaillés, de la grosseur d'une noix, bien nets, & de belle couleur, se payent trente-cinq à quarante roupies la *ferre*, qui revient à notre poids de neuf onces; & si le morceau est d'une ferre, il vaut deux cens cinquante, & trois cens roupies. Le corail brut, ou travaillé en grains, se vend avec assez de profit; mais la préférence est pour le brut, parce qu'on le façonne à son gré. Ce sont ordinairement des femmes & des filles, qui s'employent à ce travail. Elles mettent aussi en grains le crystal & l'agate. Les hommes font des brasselets d'écaille de tortue & de coquille de mer, & ces petits morceaux d'écaille ronds & quarrés que tous les Indiens du côté du Nord portent aux cheveux & aux oreilles. Les Marchands de *Patna* & de *Daca* employent plus de deux mille personnes à ces ouvrages, qu'ils transportent; où qu'ils font passer dans les Royaumes de Boutan, d'*Asem*, de *Siam*, & dans d'autres Pays au Nord & au Levant des Etats du Mogol (i).

Précaution
du Roi de
Boutan contre
l'altération
du musc.

LE Roi de Boutan, commençant à craindre que les tromperies, qui se font dans le musc, ne ruinaient ce Commerce, d'autant plus qu'on en tire aussi du Tonquin & de la Cochinchine, où il est beaucoup plus cher, parce qu'il y est moins commun, avoit ordonné, depuis quelque-tems, que toutes les vessies ne seroient pas cousues; & qu'elles seroient apportées ouvertes à Boutan,

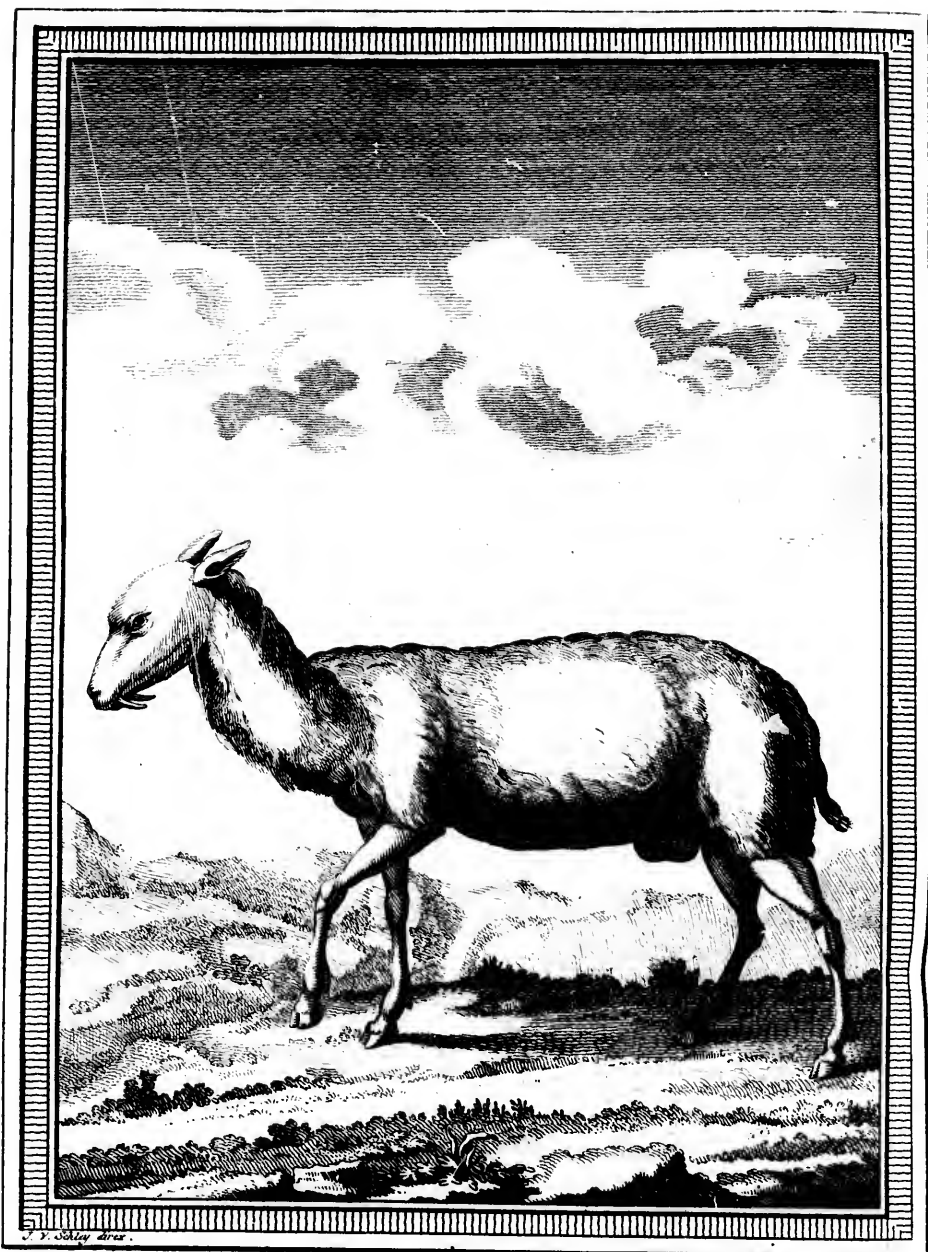
(b) Pag. 381.

(i) Pag. 384.

arbe; mais
outan. Elle
se manger
rse, des é-
, &c: avec
vont pren-
pe. Quel-
à *Candabar*,
rhubarbe,
autres, qui
toiles, de
retournent
l, de l'am-
es de mer,
nos jettons,
Patna, qua-
Boutan, ve-
de figures
e monitres,
bre de ses
ils avoient
oit recom-
ornes, qua-
Mais ils n'a-

ont pas tra-
, se payent
ds de neuf
quante, &
vend avec
on le façon-
, qui s'em-
& l'agate.
lle de mer,
Indiens du
rchands de
ouvrages,
de Boutan,
des Etats

qui se font
n tire aussi
parce qu'il
e toutes les
ouvertes à
Boutan,



ANIMAL QUI PRODUIT LE MUSC.
 HET MUSCUSDIER.

Boutan, tion n'em
 petits mo
 du moins
 sept mille
 cens cinqu
 se trouva
 eut la cur
 produisent
 Il en de
 propres te
 „ paroit s
 „ parties
 „ qui s'y t
 „ leurs le
 „ ensemb
 „ les vessi
 „ mangent
 „ beaucou
 „ musc ec
 „ place, c
 „ Marcha
 „ aiment l
 „ re pas le
 „ que de la
 „ coufent
 „ blent aux
 „ ôté des
 „ ter; à q
 „ est vrai
 „ de l'air,
 „ s'évapor
 „ cette ve
 „ ce de l'o
 „ agréable
 „ la peau à
 „ chambre
 „ vessie; c
 „ que cho
 „ ON ne
 „ degré: r
 „ rempli d
 „ que ces a
 „ se des n
 „ ils vien

(k
 XII. Pa

Boutani, pour y être visitées & scellées de son sceau. Mais cette précaution n'empêche pas qu'on ne les ouvre subtilement, & qu'on n'y mette de petits morceaux de plomb, qui, sans l'altérer à la vérité, en augmentent du moins le poids. L'Auteur, dans un de ses Voyages à Patna, acheta sept mille six cents soixante & treize vessies, qui pesoient deux mille cinq cents cinquante-sept onces & demie; & le poids du musc, hors des vessies, ne se trouva que de quatre cents cinquante-deux onces (k). A son retour, il eut la curiosité d'apporter, jusqu'à Paris, la peau d'un de ces animaux qui produisent le musc.

Il en donna la figure; mais il ne nous en apprend pas le nom; voici ses propres termes: „ Après qu'on a tué cet animal, on lui coupe la vessie, qui „ paroît sous le ventre, de la grosseur d'un œuf, & qui est plus proche des „ parties genitales que du nombril. Puis on tire, de cette vessie, le musc „ qui s'y trouve, & qui est alors comme du sang caillé. Quand les Chaf- „ feurs le veulent falsifier, ils mettent du foye & du sang de l'animal, hachés „ ensemble, à la place du musc qu'ils ont tiré. Ce mélange produit, dans „ les vessies, en deux ou trois années de tems, certains petits animaux qui „ mangent le bon musc; de-sorte qu'en venant à les ouvrir, on y trouve „ beaucoup de déchet. D'autres, après avoir coupé la vessie, & tiré du „ musc ce qu'ils en peuvent ôter, sans qu'il y paroisse trop, remettent à la „ place, de petits morceaux de plomb, pour la rendre plus pesante. Les „ Marchands qui l'achètent, & qui se transportent dans les Pays étrangers, „ aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parceque le plomb n'altère „ pas le musc. Mais la fraude est encore plus difficile à découvrir, lorsqu' „ de la peau du ventre de l'animal ils font de petites bourses, qu'ils „ cousent fort proprement avec des filets de la même peau, & qui ressem- „ blent aux véritables vessies. Ils remplissent ces bourses de ce qu'ils ont „ ôté des bonnes vessies, avec le mélange frauduleux qu'ils y veulent ajouter; à quoi il est mal aisé que les Marchands puissent rien connoître. Il „ est vrai que s'ils lioient la vessie, dès qu'ils l'ont coupée, sans lui donner „ de l'air, & sans laisser le tems à l'odeur de perdre un peu de sa force en „ s'évaporant, tandis qu'ils touchent au musc, il arriveroit qu'en portant „ cette vessie au nez de quelqu'un, le sang lui sortiroit aussi-tôt, par la force de l'odeur, qui demande nécessairement d'être temperée, pour être „ agréable sans nuire au cerveau. L'odeur de l'animal, dont j'ai apporté „ la peau à Paris, étoit si forte, qu'il étoit impossible de la tenir dans une „ chambre. Il fallut la mettre au grenier, où je lui fis couper enfin la „ vessie; ce qui n'a pas empêché que la peau n'ait toujours conservé quelque chose de l'odeur.

„ On ne commence à trouver cet animal que vers le cinquante-sixième „ degré: mais, au soixantième, il y en a grande quantité, le Pays étant „ rempli de forêts. Il est vrai qu'aux mois de Février & de Mars, après „ que ces animaux ont souffert la faim dans le Pays où ils se trouvent, à cause des nèges, qui tombent en quantité jusqu'à dix & douze pieds de haut, „ ils viennent, du côté du Midi, jusqu'au quarante-quatre & au quarante- „ „ cinquiè-

ROYAUME
DE BOUTAN.
TAVERNIER.

Animal qui
produit le
musc.

(k) Pag. 317 & 318.

ROYAUME
DE BOUTAN.
TAVERNIER.

„ cinquième degré, pour manger du bled ou du riz nouveau. C'est en ce
„ tems-là que les Payfans les attendent au passage, avec les pièges qu'ils
„ leur tendent, & qu'ils les tuent à coups de flèches & de bâtons. Quel-
„ ques-uns d'eux m'ont assuré qu'ils sont si maigres & si languissans, que
„ beaucoup se laissent prendre à la course. Il faut qu'il y ait une prod-
„ gieuse quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une veffie; &
„ la plus grosse, qui n'est ordinairement que comme un œuf de poule, ne
„ pouvant fournir une demie once de musc. Il faut quelquefois trois ou
„ quatre vessies, pour en faire une once (1)”. D'autres Voyageurs regardent
cet animal comme une espèce de chevreuil (m).

(1) *Ibid*, pag. 316 & 317.

(m) C'est sous ce nom qu'il est connu à

la Chine. Voyez divers éclaircissemens sur
cet animal, au Tome VIII. pag. 387. R. d. E.

§. II.

Royaume de Tipra.

ROYAUME
DE TIPRA.
TAVERNIER.

Occasion
que l'Auteur
eut de con-
noître ce
Pays.

ON a crû long-tems que le Pegu touchoit à la Chine; & Tavernier
confesse qu'il n'étoit point exempt de cette erreur, lorsqu'il en fut
délivré par quelques Marchands d'un Royaume peu connu des Européens,
qui se nomme *Tipra*. Il les vit à *Daca*, Ville du Bengale, où il étoit venu
acheter du corail, de l'ambre jaune, & des brasselets d'écaïlle de tortue.
Ces Marchands parloient peu, mais ils savoient la langue commune des In-
des; & pour s'attirer plus de respect, ils s'attribuoient la qualité de Bra-
mines. Lorsqu'ils achetoient quelque marchandise, ils faisoient leur calcul
avec de petites pierres, de la grandeur de l'ongle, qui ressembloient à de
petites agathes, & sur lesquelles on distinguoit une manière de chiffre.
Ils avoient aussi chacun leur poids, à-peu-près de la forme d'une ro-
maine. La branche étoit d'un bois aussi dur que le bresil; & l'anneau,
qui tient le poids pour marquer les livres, étoit un cordon de soye. Ils
pesoient tout, avec cette machine, depuis une drachme jusqu'à dix de nos
livres (a).

Ces Marchands aimoient beaucoup à boire; & Tavernier payoit en
vin d'Espagne ou de Chiras, les éclaircissemens qu'il tiroit d'eux. Le com-
pliment qu'il leur faisoit faire, par son Interprète, n'étoit pas plutôt achevé,
que son vin étoit bû. Ensuite, ils se regardoient l'un l'autre, en serrant
leurs lèvres, & en se frappant deux ou trois fois l'estomac de la main, avec
un soupir (b).

Sa situation.

Ils étoient venus par le Royaume d'Arrakan, qui est au Midi & au
Couchant de celui de *Tipra*, comme celui de Pegu le borne en partie au
Couchant d'hiver. Ils dirent à l'Auteur qu'on met environ quinze jours à
traverser leur Pays; mais il observe que cette mesure ne fait pas connoi-
tre exactement sa grandeur, parceque les journées ne sont pas égales, &
que suivant la commodité des Rivières, on les fait plus longues ou plus cour-
tes.

(a) Pag. 383.

(b) *Ibid*.

tes. Leu
vaux, qu
se servent
Nation n
voit des
des Marc
grosseur d

LEUR
mine d'un
qui font
de de ses
lui doiven
la soye.
te de l'ar
fait faire
faire un d

ON de
d'Ar
Pays (a).
son autori
le comman
sem, où se
On préten
vert ancien
d'Assem au
l'honneur a
amollie dan
rapporta d
excellente.
nu comme
passent bea

MIRGI
lieues de L
prend dive
gions qu'el
Dans le lie
une Forter
ze, qui ba
Troupes j

(a) L'Au
ge à Goikon

tes. Leurs voitures, comme dans les Indes, sont des bœufs & des chevaux, qui sont excellens malgré leur petite taille. Le Roi & les Seigneurs se servent de palekis, & font instruire des éléphans pour la guerre. Cette Nation n'est pas moins incommodée du goitre que celle de Boutan. On y voit des femmes à qui cette tumeur pend jusques sur les mamelles. Un des Marchands, que l'Auteur vit à Dacca, en avoit deux, chacun de la grosseur du poing.

LEUR Pays ne produit rien qui convienne aux Etrangers. Ils ont une mine d'un or fort bas, & de la soye grossière; deux sources de revenu, qui sont toutes les richesses du Roi. Ce Monarque ne tire aucun subsi- de de ses Sujets. Mais tous ceux qui ne sont pas d'une condition noble, lui doivent chaque année six jours de travail, pour la mine d'or ou pour la soye. Il envoie vendre sa soye & son or à la Chine. On lui rapporte de l'argent, dont il fait battre des pièces de la valeur de dix sous. Il fait faire aussi de petites pièces d'or, si minces, qu'il en faut douze pour faire un écu.

§. III.

Royaume d'Assem.

ON doit la connoissance du Royaume d'Assem à *Mirgimola*, Général d'*Aureng-Zeb* qui s'étoit déjà signalé par plusieurs exploits dans son Pays (a). Après avoir heureusement terminé la guerre, il comprit que son autorité s'affoibiroit pendant la paix; & ne pensant qu'à se conserver le commandement des Troupes, il résolut d'entreprendre la conquête d'*Assem*, où ses informations l'avoient assuré qu'il trouveroit peu de résistance. On prétend néanmoins que ce sont les Habitans de ce Pays qui ont découvert anciennement l'invention de la poudre & du canon; & qu'ayant passé d'Assem au Pegu, & du Pegu à la Chine, c'est injustement qu'on en attribue l'honneur aux Chinois (b). Mais cette Nation, autrefois guerrière, s'étoit amollie dans une paix qui avoit duré cinq ou six cens ans (c). *Mirgimola* rapporta de cette guerre quantité d'artillerie de fer. La poudre du Pays est excellente. Le grain n'en est pas long, comme à Boutan, mais rond & menu comme le nôtre; & suivant le témoignage de l'Auteur, ses effets surpassent beaucoup ceux de toute autre poudre.

MIRGIMOLA partit avec une puissante Armée, qu'il fit embarquer à cinq lieues de Dacca, sur une des Rivières qui sortent du Lac de *Chiamay*. Elle prend divers noms, comme les autres Rivières des Indes, suivant les Régions qu'elle arrose, jusqu'à ce qu'elle se jette dans un des bras du Gange. Dans le lieu même où ces deux Rivières se joignent, on voit des deux côtés une Forteresse; & ces deux Places sont garnies d'une bonne artillerie de bronze, qui bat à fleur-d'eau. C'est de-là que le Général Indien fit remonter ses Troupes jusqu'au vingt-neuvième degré, où commence la frontière du

ROYAUME
DE TIPRA.
TAVERNIER.
Quelques-
uns de ses
usages.

Son Com-
merce.

ROYAUME
D'ASSEM.
TAVERNIER.

On attribue
aux Habitans
l'invention de
la poudre &
du canon.

Comment
ce Pays
est conquis
par Mirgi-
mola.

(a) L'Auteur les rapporte dans son Voyage à Golkonde.

(b) Pag. 390.

(c) *Ibidem.*

ROYAUME
D'ASEM.
TAVERNIER.

Royaume d'Asém. Ensuite, pénétrant par terre dans un Pays fort abondant, ses conquêtes furent d'autant plus rapides qu'on ne s'y attendoit point à cette invasion. La Religion d'Asém est l'Idolâtrie. L'Armée de Mirgimola, toute composée de Mahométans; n'épargna point les Pagodes. Elle détruisit ou brûla tout ce qui se présenta dans sa marche, jusques vers le trente-cinquième degré. Mirgimola fut alors informé que le Roi d'Asém avoit mis en campagne, plus de forces qu'il ne se l'étoit figuré, & qu'il avoit plusieurs pièces d'artillerie, avec des feux d'artifice, qui ressemblent beaucoup à nos grenades, & qu'on lance au bout d'un bâton de la longueur d'une demie picque. Cet avis lui fit suspendre son entreprise. Mais le principal motif de son retour fut la crainte du froid, qui commençoit à se faire sentir, & l'opinion établie dans son Armée, que pour conquérir tout le Pays, il falloit s'avancer jusqu'au quarantième degré. Les Indiens sont si sensibles au froid, & le jugent si terrible, qu'ils croyent hazarder leur vie au-delà du trente-cinquième degré. L'Auteur rend témoignage que de tous les domestiques qui sont venus avec lui des Indes en Perse, il ne s'en est pas trouvé un qui ait voulu passer *Cashin*, & qu'il n'a jamais eu le pouvoir de les faire avancer jusqu'à *Tauris*. Aussi-tôt qu'ils commençoient à découvrir les montagnes de la Médie, qui sont toujours couvertes de neige, il falloit les congédier (d).

Rue du
Conquérant.

DANS l'impossibilité de continuer sa marche vers le Nord, Mirgimola prit le parti de tourner au Sud-Ouest, pour aller faire le Siège d'une Ville, nommée *Azo*, qu'il emporta dans peu de jours, & dans laquelle il trouva de grandes richesses. On a cru que dans le premier projet de sa conquête il n'avoit jamais eu d'autre objet que la prise & le pillage de cette Ville. C'étoit le Tombeau des Rois d'Asém, & de toute la Race Royale. Quoique ces Peuples soient idolâtres, ils n'ont pas l'usage de brûler les corps. Ils les enterrent, dans l'opinion qu'après la mort on passe dans un autre Monde, où ceux qui ont bien vécu sur la Terre ne manquent d'aucun bien; mais que ceux qui ont mérité quelque reproche auront beaucoup à souffrir, sur-tout de la faim & de la soif, & qu'à tout hazard la prudence oblige d'enterrer quelque chose avec eux, dont ils puissent se servir au besoin. Aussi Mirgimola trouva-t'il d'immenses richesses dans *Azo*. Depuis plusieurs siècles, chaque Roi d'Asém avoit fait bâtir, dans la grande Pagode, une Chapelle pour lui servir de Mausolée. Ces Monarques y envoient, pendant leur vie, quantité d'or & d'argent, de tapis & d'autres meubles, qui devoient être ensévelis avec eux. Lorsqu'on mettoit le corps d'un Roi dans son caveau, on y renfermoit aussi ce qu'il avoit de plus précieux, sur-tout les Idoles d'or ou d'argent qu'il avoit adorées, & tout ce qu'on croyoit nécessaire à son repos dans l'autre Monde. Les femmes qu'ils avoient le plus aimées, & les principaux Officiers qui les avoient servis, s'empoisonnoient par quelque breuvage, pour être enterrés avec eux. On portoit cette cruelle superstition, jusqu'à renfermer vifs, dans le même tombeau, un éléphant, douze chameaux, six chevaux, & quantité de chiens de chasse, qu'on croyoit destinés à l'honneur de les servir après leur mort (e).

Il pille le
Tombeau des
Rois d'Asém.

Richesse de
ce Tombeau.

(d) *Ibid.* pag. 391.

(e) Pag. 392.

LE ROY
duit tout ce
de recourir
plomb & de
grosière qu
les arbres,
des vers à s
& qu'il dem
te soye font
la Nature p
l'égard de l
néanmoins
petits, don
duit aussi qu
qui croît su
les étoffes.
faire une so
de cette na
pon, où il
Quoiq
vie, les Pe
le mets le
chaque Vill
y amène d
sieurs partic
sage est de
tre sel que c
méthodes:
rement sur l
la fait sèche
passées, ser
prendre de le
même. Le
seroit impos

(f) Suivant
se ramasse aut
d'arbres, & ce
assez semblabl
lent, à-peu-prè
te, en y pratiq
térieures. On
me de l'excrè
du moins le se
qu'on a interro
avoit demeuré
que la tacque s'
briffeaux, de

Le Royaume d'Asém est une des plus fertiles Contrées de l'Asie. Il produit tout ce qui est nécessaire à la vie, sans que les Habitans ayent besoin de recourir aux Nations voisines. Ils ont des mines d'argent, d'acier, de plomb & de fer. La soye n'est pas moins en abondance; mais elle est aussi grossière que dans le Pays de Tipra. Ils en ont une espèce, qui croît sur les arbres, & qui est l'ouvrage d'un animal dont la forme ressemble à celle des vers à soye communs, avec cette double différence qu'il est plus rond, & qu'il demeure toute l'année sur les arbres. Les étoffes qu'on fait de cette soye sont fort lustrées, mais elles se coupent. C'est du côté du Midi que la Nature produit ces vers, & qu'on trouve les mines d'or & d'argent. A l'égard de l'or, on ne permet pas qu'il sorte du Royaume, & l'on n'en fait néanmoins aucune espèce de monnoye. Il demeure en lingots, grands & petits, dont le Peuple se sert dans le Commerce intérieur. Le Pays produit aussi quantité de gomme lacque, dont on distingue deux sortes. Celle qui croît sur les arbres est de couleur rouge, & sert à peindre les toiles & les étoffes. Après en avoir tiré cette couleur, on employe ce qui reste, à faire une sorte de vernis dont on enduit les cabinets & d'autres meubles de cette nature. On le transporte en abondance à la Chine & au Japon, où il passe pour le meilleur lacque de l'Asie (f).

QUOIQUE le Pays produise abondamment toutes les commodités de la vie, les Peuples d'Asém ont un goût fort vif pour la chair de chien. C'est le mets le plus délicieux de leurs festins. Tous les mois, on tient, dans chaque Ville du Royaume, un marché où l'on ne vend que des chiens, qu'on y amène de toutes parts. Les vignes croissent en abondance, dans plusieurs parties de cette riche Contrée, & le raisin en est fort bon: mais l'usage est de le laisser sécher pour en faire de l'eau-de-vie. Il n'y a point d'autre sel que celui qu'on y fait avec le secours de l'art; & l'on y employe deux méthodes: la première est de ramasser cette verdure qui se trouve ordinairement sur les eaux dormantes, & dont les canards paroissent friands. On la fait sécher. On la brûle. Les cendres qu'elle forme, étant bouillies & passées, servent de sel. La seconde méthode & la plus commune est de prendre de grandes feuilles de figuier, qu'on fait sécher & qu'on brûle de même. Les cendres sont une espèce de sel, d'une âcreté si piquante, qu'il seroit impossible d'en manger s'il n'étoit adouci. On met ces cendres dans l'eau.

(f) Suivant d'autres Relations, la lacque se ramasse autour de deux différentes sortes d'arbres, & ce sont certains insectes rouges, assez semblables aux fourmis, qui la travaillent, à-peu-près comme les abeilles font la cire, en y pratiquant aussi de petites cellules intérieures. On assure que la lacque se forme de l'excrément de ces insectes, & c'est du moins le sentiment de quelques Indiens qu'on a interrogés. Cependant un François, qui avoit demeuré deux ans au Pegu, témoigne que la lacque s'y trouve autour de certains arbrisseaux, de trois ou quatre pieds de hau-

teur, & dont le tronc n'a guères plus d'un pouce de diamètre; qu'elle se forme d'une espèce de rosée qui tombe tous les ans dans cette Contrée, aux mois de Juin & de Juillet, & que les fourmis rouges, qui en font fort friandes, couvrent en peu de tems tous ces arbres. Pour concilier deux récits si différens en apparence, on peut supposer que ces insectes font de leurs excréments la lacque, & de la rosée ce suc qu'on en tire, & qui sert à ces belles teintures rouges si estimées. *Lettres édifiantes*, Rec. XVI, pag. 109. R. d. E.

ROYAUME
D'ASEM.
TAVERNIER.
Propriétés
du Royaume
d'Asém.

Deux ma-
nières de fai-
re du sel.

ROYAUME
D'ASEM.
L'AVERNIER.

l'eau. On les y remue l'espace de dix ou douze heures. Ensuite on passe cette eau, trois fois, au travers d'un linge, & puis on la fait bouillir. A mesure qu'elle bout, le fond s'épailit; & lorsqu'elle est consumée, on trouve au fond de la chaudière, un sel blanc & d'assez bon goût (g). C'est de la cendre des mêmes feuilles, qu'on fait, dans le Royaume d'Assem, une lessive dont on blanchit les soyes. Si le Pays avoit plus de figuiers, les Habitans feroient toutes leurs soyes blanches, parceque la soye de cette couleur est beaucoup plus chère que l'autre. Mais ils n'ont pas assez de feuilles pour blanchir la moitié de toutes leurs soyes.

Kemmerouf,
Ville royale.

KEMMEROUF, est le nom d'une grande Ville où les Rois d'Assem tiennent leur Cour. Elle est située à vingt-cinq ou trente journées d'une autre Ville, qui étoit anciennement la Capitale du Royaume, & qui portoit le même nom. Le Roi, comme celui de Tipra, ne tire aucun subside de ses Sujets. Mais toutes les mines sont à lui; & plus humain que les autres Rois des Indes, il y fait travailler des Esclaves qu'il achète de ses voisins, pour ne pas causer de fatigue extraordinaire à ses Sujets. Ainsi tous les Paysans d'Assem mènent une vie aisée. Il y en a peu qui n'ayent leur maison à part, avec une fontaine environnée d'arbres. La plupart entretiennent même un éléphant pour leurs femmes. Un ancien usage leur permet la polygamie. Un Paysan d'Assem a quelquefois quatre femmes. Mais, pour leur faire éviter toutes sortes de débats, il dit à l'une, en les épousant; je te destine, dans mon ménage, à tel exercice; à l'autre, je te prends pour tel ouvrage; & chacune fait ainsi quel doit être son emploi dans la maison (b). Dans le sein du Royaume, les hommes & les femmes sont de fort belle taille, & d'un très-beau sang. Mais les Habitans des frontières, du côté du Midi, sont un peu olivâtres & ne sont pas sujets au goitre comme ceux du Nord. Ils n'ont pas non plus la taille si belle, & la plupart des femmes ont le nez un peu plat. Du côté du Midi, les Peuples d'Assem vont nuds, ou n'ont qu'un linge dont ils se couvrent le milieu du corps. Ils portent un bonnet, d'où pendent quantité de dents de porc. Ils ont les oreilles assez percées pour y passer le pouce, & les ornemens qu'ils y portent sont d'or ou d'argent. Les hommes ne laissent pas tomber leurs cheveux plus bas que leurs épaules, & les femmes les portent dans toute la longueur qu'ils ont reçu de la Nature (i).

Règles de la
polygamie.

Figure des
Habitans.

Le commerce des brassilets d'écaille de tortues, & de certaines coquilles de mer qui ont la longueur d'un œuf, n'est pas moins en honneur au Royaume d'Assem, que dans le Pays de Boutan. On scie ces coquilles en petits cercles. Les grands & les riches en portent de corail & d'ambre jaune. C'est un usage sacré, dans tous les ordres de la Nation, qu'en donnant la sépulture aux Morts, tous les parens & les amis qui assistent au convoi, tirent les brassilets qu'ils ont aux bras & aux jambes, & les jettent dans le tombeau (k) (l).

(g) Pag. 393.

(b) Pag. 394.

(i) Ibidem.

(k) Ibid. pag. 394 & précédentes.

(l) Les trois articles précédens sont encore détachés de la suite du Tome IX. de l'Édition de Paris, où ils se trouvent placés dans un autre ordre, R. d. E.

[Royaume]

CES de
trion
sortant des
trois cens l
du Golfe de
On l'appelle

On doit
à des Holl
jusqu'à Win
C'étoit une
ce, avec de
qués à Cam
Voyage.
dans d'autr
viter des c
obligés de
leurs épaul

LE rivage
sez bien bâ
Loim, Gock
le à vingt-c
ses Rois; M
frontières c
moun, Tapa
boya, qui y
la quantité
merce, où
tres endroit
tagnes, &

L'AMBA
environs de
cation parti
tre. Ces L
grandes Pir
pour prend
cipale, sur
placèrent d
conduire au
plimentés p
rafraichisse
dience, à l

(a) Cette
cinquante mil
D'autres nom

[Royaumes de Laos & de Camboya.]

CES deux Royaumes, dont les Etats de Siam sont bornés au Septentrion & à l'Orient, se trouvent situés sur une même Rivière, qui sortant des montagnes du Pegu, traverse une étendue de Pays d'environ trois cens lieues, & vient se jeter, par deux embouchures, dans la Mer, à l'Est du Golfe de Siam. Cette Rivière porte le nom de *Menon*, ou plutôt *Mecon*. On l'appelle aussi quelquefois simplement la Rivière de *Laos* ou de *Camboya*.

On doit le peu de connoissances qu'on a de l'intérieur de ces Contrées, à des Hollandois qui remontèrent le Mecon, en 1641, depuis Camboya jusqu'à *Winkjan*, Capitale du Pays des Laos, où le Roi fait sa résidence (a). C'étoit une Ambassade que le Gouverneur de Batavia envoyoit à ce Prince, avec des lettres & des présens. Les Hollandois, qui s'étoient embarqués à Camboya, dans de petites Pirogues, mirent onze semaines à faire le Voyage. Dans quelques endroits, ils trouvèrent la Rivière fort large; dans d'autres fort étroite & remplie de roches. Souvent même, pour éviter des cataractes affreuses, qui s'opposoient à leur passage, ils étoient obligés de décharger leurs effets & de les porter un bout de chemin sur leurs épaules.

Le rivage leur offroit, par intervalles, des Bourgs & des Villages assez bien bâtis; à la façon du Pays. Les lieux les plus remarquables sont, *Loim*, *Gockelok*, *Loom*, *Simpou*, *Sombok*, *Sombabour*, *Baatsong*, petite Ville à vingt-deux journées au-dessus de Camboya, autrefois la résidence de ses Rois; *Namnoy*, où l'on trouve beaucoup d'or, à quelques journées des frontières de Laos; *Bassak*, *Ocmun*, *Naerwein*, *Samsana*, *Beenmouk*, *Saymoun*, *Tapanom* & *Lochan*, petite Ville de la dépendance du Roi de Camboya, qui y tient un Viceroy; *Huyssoun*, Bourg renommé pour la beauté & la quantité de ses étoffes de soye; *Meunkok*, Ville d'un assez grand Commerce, où les Laos apportent toutes leurs marchandises; & plusieurs autres endroits moins considérables. On rencontre aussi de fort hautes montagnes, & quelques Isles formées par la Rivière (b).

L'AMBASSADEUR, nommé *Gerard Van Wusthof*, étant arrivé dans les environs de la Capitale, quelques Officiers vinrent lui demander communication particulière de ses Lettres, avant qu'il lui fut permis de les remettre. Ces Lettres ayant été examinées, & trouvées en bonne forme, trois grandes Pirogues, montées chacune de quarante Rameurs, furent envoyées pour prendre l'Ambassadeur & sa suite. On mit les Lettres dans la principale, sur un vase d'or, posé sous un dais magnifique. Les Hollandois se placèrent derrière. Un *Tevinia*, ou Viceroy particulier, étoit chargé de les conduire au logement que le Roi leur avoit fait préparer. Ils y furent complimentés par un autre *Tevinia*, au nom de ce Prince, qui leur fit offrir des rafraichissemens & quelques présens. On ne tarda pas de fixer le jour de l'audience, à laquelle l'Ambassadeur fut introduit avec beaucoup de pompe.

(a) Cette Ville est marquée à deux cens cinquante milles en remontant la Rivière. D'autres nomment la Capitale *Langione*, ou *Lantchang*.

(b) On les nomme les Isles de *Saxenbam*.

ROYAUMES DE LAOS ET DE CAMBOYA.

Le Fleuve Mecon arrose ces deux Etats.

Ambassade Hollandoise au Roi de Laos.

Winkjan Capitale.

Difficultés de cette route.

Lieux remarquables qu'on y trouve.

Cérémonial de la réception de l'Ambassadeur.

ROYAUMES
DE LAOS ET
DE CAMBOYA.

Un éléphant portoit la Lettre du Gouverneur-Général, sur un *Doulang* ou bassin d'or. Cinq autres éléphans étoient pour l'Ambassadeur & pour ses gens. On passa devant le Palais du Roi, au milieu d'une double haye de Soldats, au nombre d'environ cinquante mille (c), & l'on arriva enfin auprès d'une des portes de la Ville, dont les murailles étoient de pierre rouge, assez hautes, & environnées d'un large fossé sans eau, mais tout rempli de brossailles. Après avoir marché encore un quart de lieue, les Hollandois descendirent de leurs éléphans, & entrèrent dans les tentes qu'on leur avoit fait dresser, en attendant les ordres du Roi. La plaine étoit remplie de Commandans & de Soldats, qui montoient des éléphans ou des chevaux, & qui campoient aussi tous sous la toile.

Apparition
du Roi, & son
cortège.

Au bout d'une heure, le Roi parut sur un éléphant, fortant de la Ville, avec une garde de trois cens Soldats, les uns armés de mousquets, & les autres de piques. Après eux venoit un train de plusieurs éléphans, tous montés par des Officiers armés, & suivis d'une troupe de Joueurs d'instrumens & de quelques centaines de Soldats. Le Roi, que les Hollandois saluèrent en passant devant leurs tentes, ne leur parut âgé que de vingt-deux à vingt-trois ans. Peu de tems après, ses femmes défilèrent aussi sur seize éléphans. Dès que les deux cortèges furent hors de la vûe du Camp, chacun rentra dans sa tente, où le Roi fit porter à diner aux Hollandois.

Audience
des Hollan-
dois.

A quatre heures après midi, l'Ambassadeur fut invité à l'audience, & conduit à travers une grande place, dans un espace carré, environné de murailles avec quantité d'embrasures. Au milieu se voyoit une grande Pyramide, dont le haut étoit couvert de lames d'or, du poids d'environ mille livres. Ce monument étoit regardé comme une divinité, & tous les Laos venoient lui rendre leurs adorations. Les présens des Hollandois furent apportés & posés à l'air, à quatorze ou quinze pas du Prince. On conduisit ensuite l'Ambassadeur dans un grand Temple, où le Roi se trouvoit avec tous ses Grands. C'est-là qu'il lui fit la révérence ordinaire, tenant un cerge de chaque main, & frappant trois fois la terre de son front. Après les complimens usités en pareille occasion, le Roi lui fit présent d'un bassin d'or, & de quelques habits. Ceux de sa suite furent pas oubliés. On leur donna aussi le divertissement d'un combat singulier, & d'une espèce de bal qui fut terminé par un très-beau feu d'artifice. Ils passèrent cette nuit-là hors de la Ville, de même que le Roi, ce qui étoit sans exemple; & le matin on les ramena dans leur logement avec quatre éléphans. Depuis ce jour, l'Ambassadeur fut encore traité plusieurs fois à la Cour, & on s'efforça de lui procurer tous les amusemens imaginables. Après s'être arrêté ici pendant deux mois, il en partit, fort satisfait du succès de son Ambassade, pour retourner à Cambodia, où il n'arriva qu'au bout de quinze semaines.

Situation du
Pays des
Laos, à l'é-
gard de ses
Voisins.

Le Pays des Laos est situé au centre de sept Royaumes, qui sont la Chine, le Tonquin, Quinam, Pegu, Siam, Chiampa & Camboya. Sa plus grande étendue se prend entre la Chine & le Pegu. Le Roi de Laos vivoit en mauvaise intelligence avec la plupart de ses Voisins. Il avoit refusé de recevoir les lettres du Roi de Tonquin, & celui de Camboya lui avoit renvoyé les siennes. Les Peguans lui faisoient une guerre continuelle; mais le

(c) C'est apparemment une faute dans l'Original pour cinq mille.

le Commerce étoit assez bien établi entre ses Etats & ceux de Siam & de la Chine, quoique la communication n'y fut pas fort favorable, à cause des montagnes qui sont entre-deux, & qu'on ne passe pas sans danger des bêtes féroces. Ces voyages sont d'ailleurs de fort long cours. Les Siamois mettent souvent quatre ou cinq mois pour venir, & trois pour s'en retourner chez eux. Ils ont de petites charettes attelées de buffes, dont ils se servent pour amener leurs marchandises, qui consistent la plupart en toutes sortes d'étoffes rayées, qu'ils échangent contre de l'or. On voit quelquefois arriver jusqu'à cent de ces charettes ensemble, comme une espèce de Caravane. Les Chinois viennent tous les deux ans une fois à *Meunswa*, lieu renommé sur les frontières du Pegu, où ils descendent la Rivière dans des Pirogues, & y apportent aussi de belles étoffes de soye.

Ce Royaume produit une grande quantité de benjoin, dont l'espèce est plus parfaite qu'en tout autre endroit de l'Orient. On y trouve beaucoup d'or, du musc, de la gomme-laque, des cornes de rhinoceros, des dents d'éléphants, des peaux de cerfs ou d'autres animaux, & de la soye. Les marchandises qui se débitent le mieux dans le Pays, sont toutes sortes d'étoffes rayées & de soye, le corail de la Chine, le fer, & principalement le sel, qui se paye au poids de l'or. Les vivres sont ici en abondance & à vil prix.

Les revenus du Roi consistent, pour la plus grande partie, en or, en gomme-laque, en benjoin, en dents d'éléphants, &c. Cent familles sont taxées à lui fournir entr'elles un quart de livre d'or, par année; ce qui, vû la multitude des Habitans, ne laisse pas de former un objet très-considérable. Mais l'entretien des Pagodes en est un autre, qui l'absorbe presque entièrement.

Le Roi est indépendant, & n'a d'autres loix que sa volonté qui est paisiblement suivie par ses Sujets. Il n'y a que trois charges ou dignités principales dans le Royaume, dont le Gouvernement est reparti entre ceux qui en sont revêtus, sous le titre de *Tevinia*. Celle de Viceroy général est la première. A la mort du Roi, il dispose de tout comme Souverain, jusqu'à ce que son Successeur ait été reconnu; & s'il ne se trouve point d'héritiers légitimes, il est le premier qui peut aspirer à la Couronne, parceque la coutume des Laos n'accorde aucun droit aux enfans des concubines. Cet Officier étoit Gouverneur de *Winkjan*, & de la Province qui produit le benjoin. Le second avoit le Gouvernement de la Province de *Namnoy*, que ses mines d'or rendent la plus riche du Royaume. Son pouvoir égaloit presque celui du premier; mais l'autorité du troisième étoit plus bornée. Ces trois Vicerois gouvernoient le Pays avec beaucoup d'ordre & de sagesse. Ils se contentoient de faire au Roi, tous les deux ou trois mois, un rapport général de ce qui s'étoit passé dans leur département. Le Père *Marini*, qui divise le Royaume de Laos en sept Provinces, leur donne autant de Vicerois particuliers, qui ont, dit-il, un pouvoir égal, chacun dans le Gouvernement qu'on lui confie. Ces Provinces ont leur milice particulière, qui subsiste des revenus qu'on lui assigne en tems de paix comme en tems de guerre (c). Au rapport des Hollandois, le Roi de Laos peut mettre, en cas de besoin, une Armée de quatre-vingt mille hommes en campagne.

(c) La Martinière, Relation nouvelle du Royaume de Laos.

XII. Part.

Oo

ROYAUMES
DE LAOS ET
DE CAMBOYA.
Son Com-
merce.

Ses produc-
tions.

Revenus
du Roi.

Gouverne-
ment du Pays.

CAM-

ROYAUMES
DE LAOS ET
DE CAMBOYA.
Situation
du Royaume
de Camboya.

Ville Capi-
tale, & ses
Edifices.

Habitans.

Officiers
Civils.

CAMBOYA ou *Camboye*, que quelques-uns nomment aussi *Cambodia*, *Camboje* & *Camboge* (*d*), est borné au Nord par le Royaume de Laos; à l'Orient, par ceux de la Cochinchine & de Chiampa, au Midi & au Couchant, par la Mer & par les Etats du Roi de Siam. Il forme comme une grande vallée, entre deux chaînes de montagnes qui s'étendent du Nord-Ouest au Sud-Est, & qui le séparent des Royaumes de Siam & de la Cochinchine.

EAUWECK, Capitale de tout le Royaume, dont elle porte aussi le nom, est la seule Ville qui mérite quelque attention. Sa situation sur le Fleuve Mecon (*e*) est des plus agréables. On en peut juger par le magnifique Plan que nous en donnons. Le Roi y fait sa résidence, dans un Palais fort simple, environné d'une palissade, en forme de cloison, de six pieds de haut. Mais il est deffendu par un grand nombre de canons de la Chine, & par vingt-quatre pièces d'artillerie, qui furent sauvées du naufrage de deux Vaisseaux Hollandois sur les Côtes de ce Royaume. Dans l'enceinte de la palissade, sont les écuries des éléphants, dont chacun a la sienne. L'intérieur du Palais, quoique bâti de bois, éclate d'or & d'argent, & tout y est d'une propreté charmante. Le second ornement de la Ville est un Temple d'une structure particulière, & dont on loue extrêmement l'art & la beauté. Il est soutenu par des pilliers de bois vernissé en noir, avec des feuillages & des reliefs dorés. Le pavé même en est précieux, & on le conserve par des nattes & des tapis magnifiques. Toutes les maisons sont contigues, & le long d'une digue.

LA Ville est habitée, outre les Naturels du Pays, par des Japonois, des Portugais, des Cochinchinois & des Malais, dont les uns y sont établis, & les autres n'y restent que le tems nécessaire pour faire leur Commerce. Les Hollandois y ont été un Comptoir en divers tems, mais les trahisons auxquelles ils se sont vus exposés de la part de ces Peuples, le leur ont fait abandonner depuis. D'ailleurs la plupart des marchandises qu'on tire de Camboya & de Laos, peuvent se trouver dans les Etats voisins, où ils ont encore des Comptoirs, principalement à Siam, dont le premier de ces Royaumes est aujourd'hui tributaire. Le Pays est fertile, mais mal peuplé, & rempli d'eaux, de montagnes & de forêts. On n'en connoit guères l'étendue. Ses propriétés sont à-peu-près les mêmes que celles du Royaume de Laos.

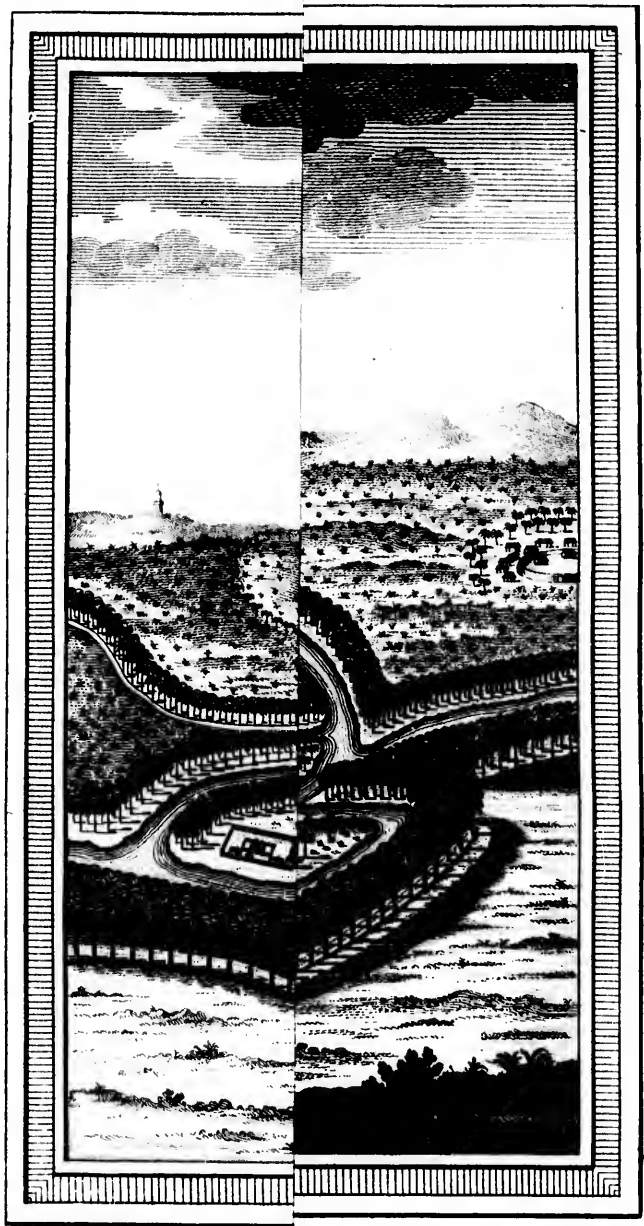
LE gouvernement des Places, des Villes & des Bourgs, est donné aux principaux Officiers du Royaume, qu'on nomme *Okneas* ou *Okinas*, & qui composent en même-tems le Conseil du Prince. C'est devant eux qu'on plaide les procès, dont ils font rapport au Roi; & ce qu'il décide est exécuté, sans qu'aucune des parties ose s'en plaindre. On reconnoit les *Okneas* à la boîte d'or pour le bétel, qu'ils font porter devant eux, ou qu'ils tiennent entre leurs mains. Les autres personnes distinguées, ou les Officiers subalternés, ne peuvent avoir que des boîtes d'argent. Ceux-ci sont les *Tonimas* ou *Toninmes*. Ils se tiennent derrière les Conseillers qui sont assis sur un demi cercle autour du Roi, dans les occasions de cérémonie. Le principal *Oknea* fait les propositions au Prince; mais il se garde bien de lui rien dire qui puisse lui déplaire.

(*d*) Ces différens noms viennent de la difficulté qu'ont les Européens à ajuster leur orthographe à la prononciation Siamoise. Voyez ci-dessus, pag. 268.

(*e*) A soixante lieues de son embouchure.

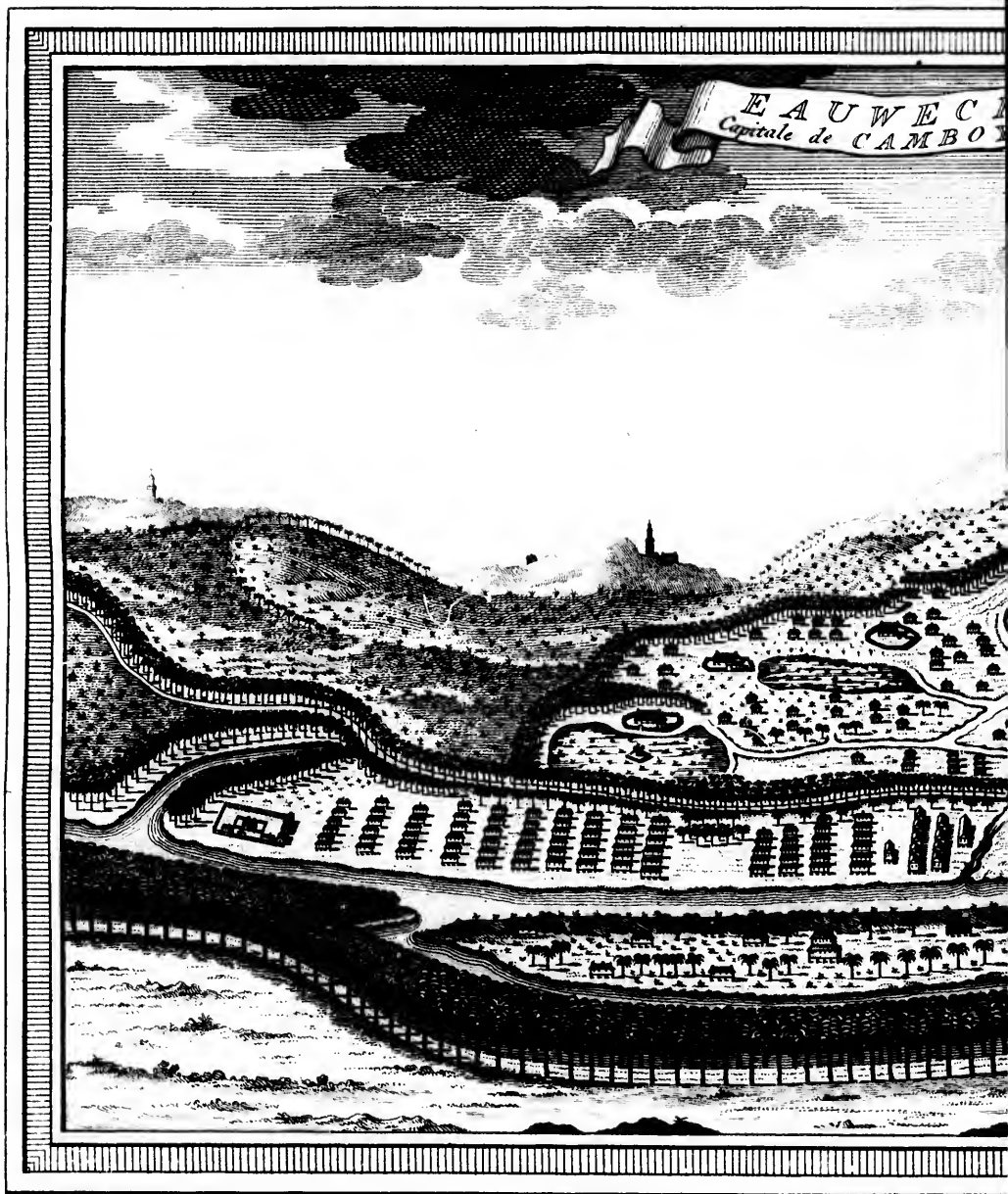
mbodia, Cam-
 s; à l'Orient,
 uchant, par
 grande val-
 rd - Ouest au
 chinchine.
 uffi le nom,
 ur le Fleuve
 e magnifique
 lans un Pa-
 de six pieds
 de la Chine,
 naufrage de
 ns l'enceinte
 a la sienne.
 ent, & tout
 Ville est un
 ent l'art &
 ir, avec des
 x, & on le
 naifons font

ponois, des
 t établis, &
 amerce. Les
 ahifons aux-
 eur ont fait
 u'on tire de
 , où ils ont
 e ces Royau-
 plé, & rem-
 es l'étendue.
 ne de Laos.
 t donné aux
 nas, & qui
 eux qu'on
 cide est exé-
 oit les Ok-
 t, ou qu'ils
 ou les Offi-
 eux-ci font
 qui sont af-
 monie. Le
 bien delui
 LES



277 *Sibley del.*

embouchure.

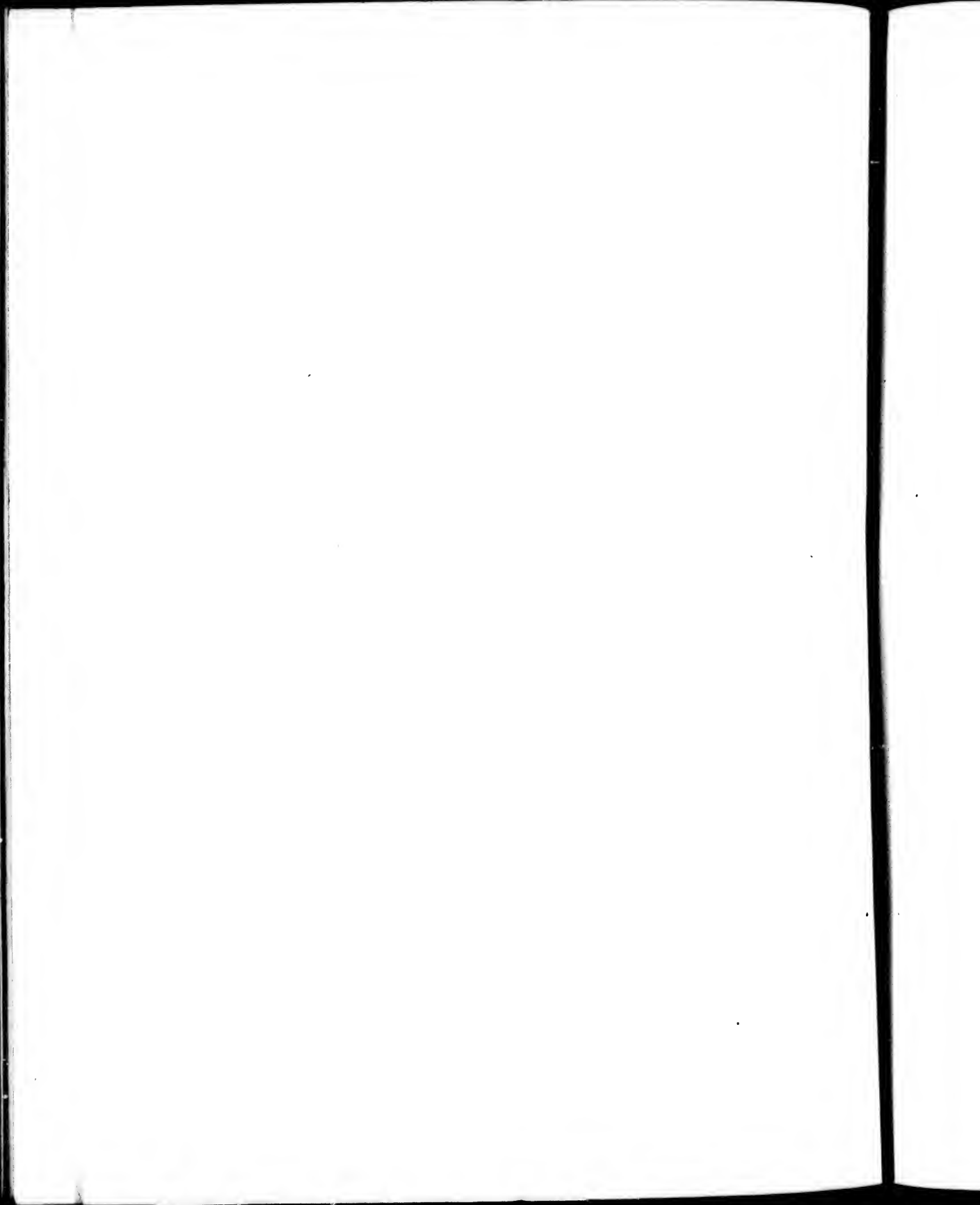


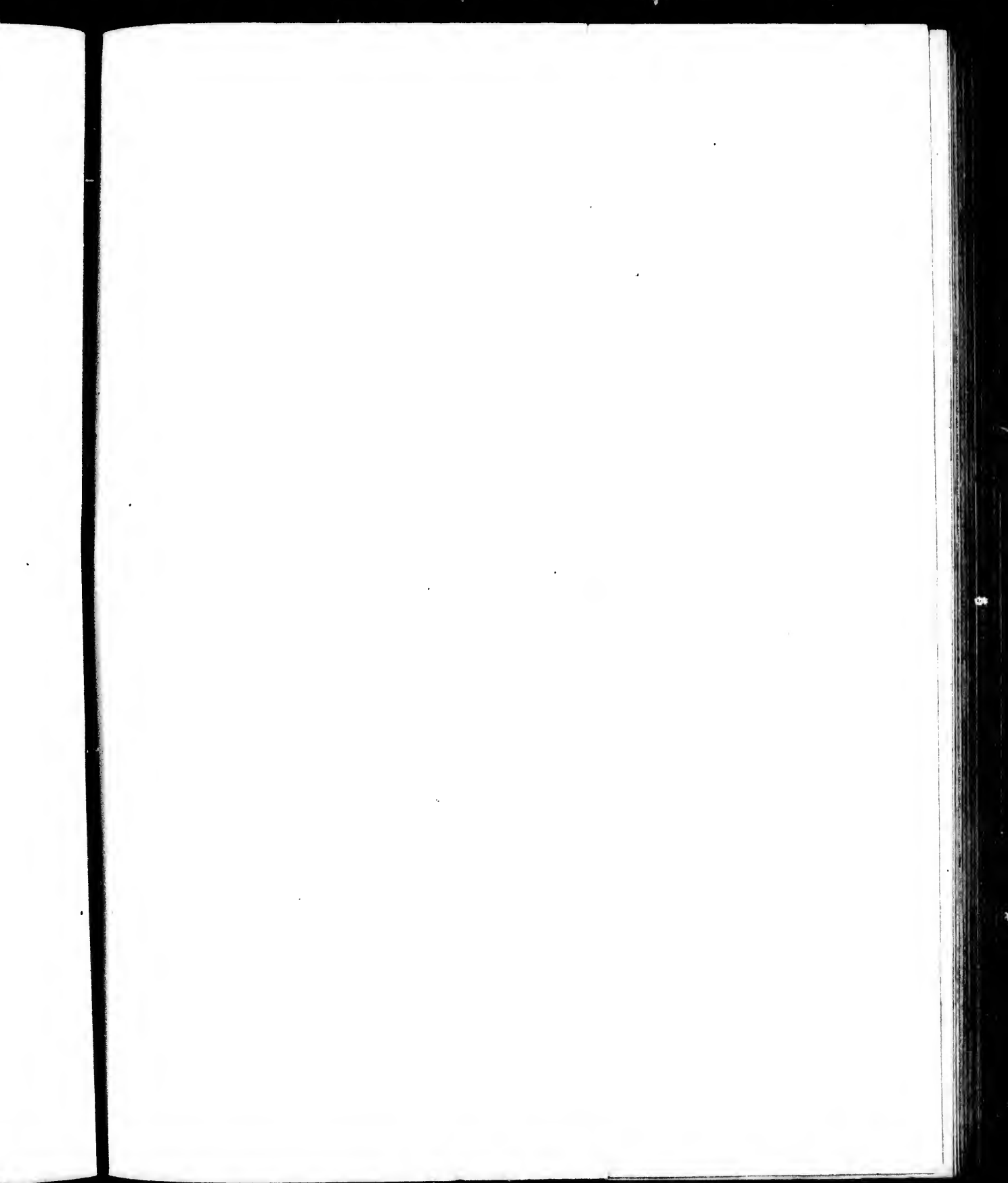
J. J. Schley dux.

EAUWEC, Hoofd-Stad



PHNOM PENH, Hoofd-Stad van CAMBODIA.



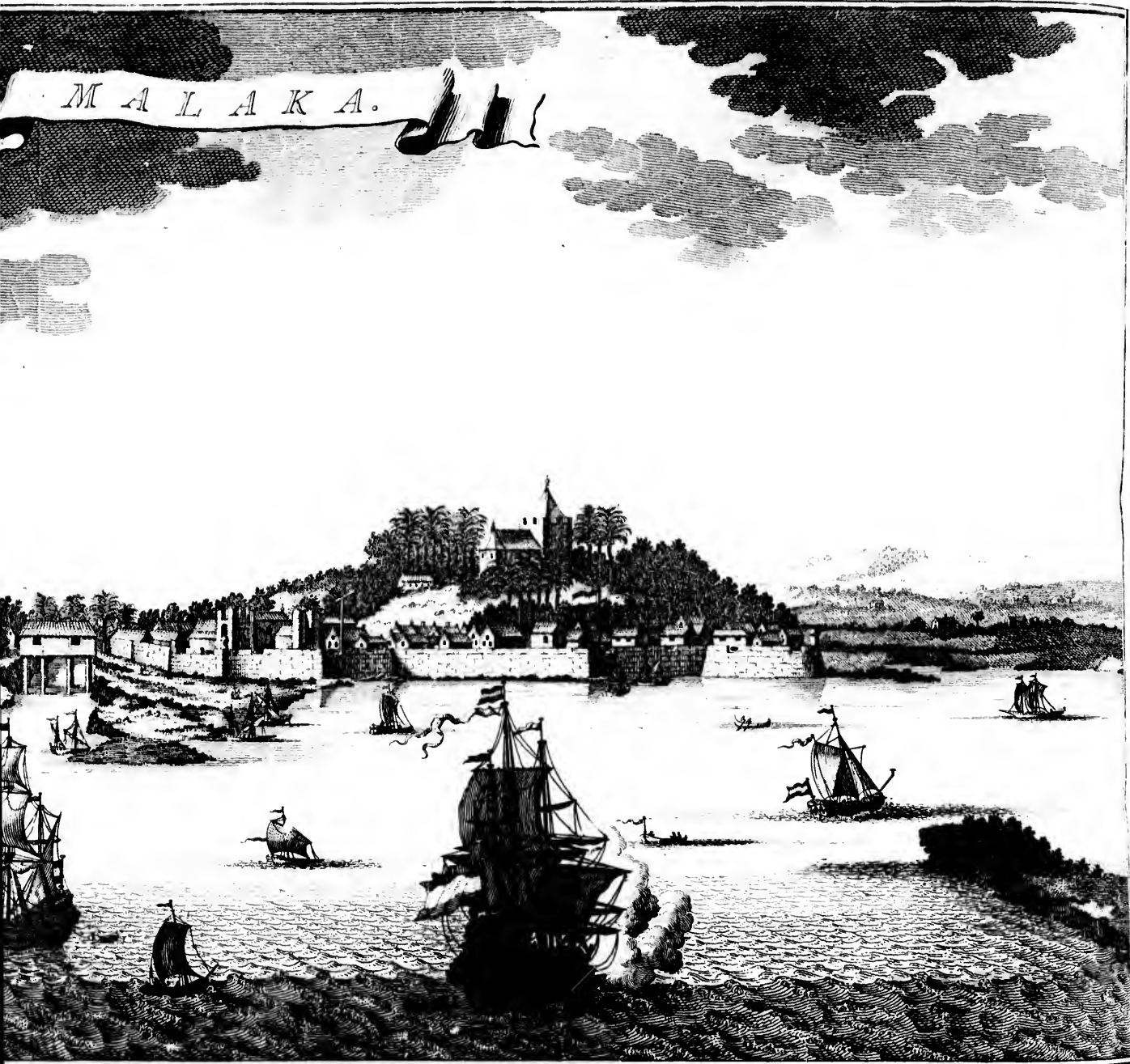


M A L



J. W. Schley del.

MALAKA.





J. V. Schley del.

LE
 les Ok
 fort fa
 les Ta
 les Eta
 civiles.
 ou de F
 frontièr
 Officier
 lières d
 obligés
 toujours
 les Laos
 de bois,
 que leur
 de leurs
 ils fourn
 tre devo
 pour se l
 seule fem

LE P
 Laos. „
 „ resseux
 „ d'assem
 „ font ap
 „ n'est p
 „ débite
 „ ture a
 „ rempli
 „ né le M
 „ suite r
 „ Nord,
 „ seroier
 „ sévéri
 Au Su
 mais si p
 est borné
 a donné
 d'Arrakan
 connoitre
 qui form
 Gange.]

(f) Voy
 Tom. II. P
 (g) Au
 célèbre Vill
 le Vaz, qui

LES Prêtres tiennent le premier rang dans l'Etat, & sont placés devant les Okneas, tout auprès de la personne du Roi, avec qui ils s'entretiennent fort familièrement. Ils se rasent la barbe, la tête & les sourcils, comme les Talapoins des Siamois. Ces Prêtres sont aussi en grand nombre dans les Etats de Camboya & de Laos. Leur pouvoir s'étend jusqu'aux affaires civiles. Ils ont un Chef particulier, qui porte le titre de *Raja Pourson*, ou de Roi des Prêtres. Ce Chef fait sa résidence à Sombapour, sur les frontières des deux Royaumes. Il a sous ses ordres un *Tevinia* & quelques Officiers subalternes, avec lesquels il décide de toutes les affaires particulières de son district. Tous les Bâteaux qui arrivent à Sombrapour, sont obligés de lui donner une déclaration de leur charge, qu'ils accompagnent toujours de quelques présens. On voit dans le Pays, principalement chez les Laos, un grand nombre de Pagodes & de Pyramides, les unes bâties de bois, d'autres de pierre; mais toutes bien dorées en dedans; de-même que leurs Idoles. Les Laos disent que leur Dieu est plus puissant que celui de leurs voisins. Ils vénèrent leurs Prêtres comme autant de demi Dieux, & ils fournissent abondamment à leur entretien; aussi ne leur prêche-t'on d'autre devoir que celui d'adorer ces Idoles, & de leur faire de riches offrandes, pour se les rendre plus favorables. Ces Prêtres peuvent avoir chacun une seule femme; ce qui n'est pas permis à ceux de Camboya (f).

LE Père Marini, qu'on a déjà cité, parle en ces termes des Talapoins de Laos. „ On doit les regarder, dit-il, comme le rebut & la lie du Peuple, paresseux & ennemis du travail. Leurs Couvens sont autant de collèges & d'assemblées d'hommes vicieux, que l'orgueil domine & aveugle, dès qu'ils sont agregés dans ce corps, qui selon eux est le premier de l'Etat. Rien n'est plus insensé que les rêveries dont ils ont imbû le Peuple, & qu'ils débitent comme des fondemens de sa Religion. C'est un buste que la Nature a formé avec tous les défauts imaginables; qui produit une citrouille remplie d'hommes blancs & noirs. Ce sont quatre Dieux qui ont gouverné le Monde dix-huit mille ans avant son renouvellement, qui se sont ensuite retirés dans une colonne fort large & fort spacieuse, élevée vers le Nord, &c. De telles visions, accompagnées de mœurs corrompues, ne seroient propres qu'à rendre le Peuple aussi vicieux que ses Prêtres, si la sévérité des loix ne mettoit un frein à la licence”.

Au Sud-Est du Royaume de Camboya, on trouve encore celui de *Chiampa*; mais si petit qu'il n'a pas mérité l'attention particulière des Voyageurs. Il est borné au Nord par les déserts de la *Cochinchine*, autre Royaume dont on a donné la description dans le précédent Volume, avec celles du *Tonquin* & d'*Arrakan*; & les Relations Hollandoises du dixième Tome ont déjà fait connoître les Royaumes de *Patane*, de *Paban*, de *Fohor* & de *Malaca* (g) &c., qui forment la pointe la plus méridionale de la Presqu'Isle au-delà du Gange.]

(f) Voy. des Holl. *ubi sup.* & Valentyn, Tom. II. Part. III. pag. 55 & précédentes.

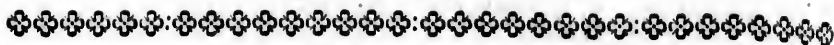
(g) Au Plan qu'on a déjà donné de cette célèbre Ville, nous ajoutons ici une nouvelle Vue, qui n'avoit pu être gravée en même-

tems, mais dont le retardement ne diminuera point la satisfaction des Amateurs de ces sortes de Pièces, qui ont toujours leur prix, quand elles sont aussi bien exécutées.

ROYAUMES
DE LAOS ET
DE CAMBOYA.
Prêtres &
Religion de
ces Peuples.

Idée qu'en
donne un
Missionnaire.

Royaume
de Chiampa.



BEAULIEU.

*Voyage d'Augustin de Beaulieu, aux Indes Orientales.*INTRODUC-
TION.Témoigna-
ge de Theve-
not.Mémoire
concernant
Beaulieu.Son pre-
mier Voyage.

C'EST par le témoignage d'un grand Voyageur que je veux ouvrir ici la scène. Voici dans quels termes le célèbre *Thevenot* (a) s'explique sur un Ouvrage dont il s'est crû honoré d'être l'Editeur.

„ ENTRE un grand nombre de différentes Relations de Voyages aux In-
„ des Orientales, des Portugais, des Anglois & des Hollandois, qui m'ont
„ passé par les mains, je n'en ai pas vû de meilleure que celle de *Beaulieu*.
„ J'ai délibéré néanmoins si je la devois publier, dans la crainte qu'elle ne
„ fût pas du goût de ceux qui cherchent moins l'utilité que l'agrément dans
„ leurs lectures. Mais j'ai considéré qu'elle pourroit servir beaucoup aux
„ Navigateurs de nôtre Nation, qui entreprendront le Voyage des Indes
„ Orientales, soit pour régler leur conduite, soit pour leur faire connoi-
„ tre que les François sont aussi propres aux Voyages de long cours qu'au-
„ cune autre Nation de l'Europe. Les Descriptions du Général de Beau-
„ lieu sont fort particulières & fort exactes, autant lorsqu'il est question
„ d'Histoire Naturelle, que des objets de sa profession. Nous n'avons
„ personne, par exemple, qui ait décrit si particulièrement tout ce qui ap-
„ partient au poivre. Les observations qu'il nous donne sur la variation
„ de l'aiman, sont d'un grand usage pour suppléer en quelque sorte à ce
„ qui nous manque touchant les longitudes. On y a joint celles de *J. le*
„ *Tellier* son Pilote, qui parle de son Chef dans ces termes". Le Sieur de
Beaulieu, nôtre Général, qui autant ou plus que pas un de ses Pilotes s'est
exercé curieusement, soir & matin, à prendre la variation de l'aiman durant
nôtre Voyage, pourroit encore témoigner comment quatre ou cinq boulli-
les, & autant d'Observateurs dans son Navire, trouvoient le plus souvent
une même variation. „ Cette circonstance donne une grande autorité à
„ leurs observations sur la variation de l'aiman. Il importeroit extrême-
„ ment que nos François, qui feront désormais la même route, prissent la
„ peine de les faire aussi, afin que les unes & les autres leur fussent plus
„ utiles dans leurs autres Voyages; & que connoissant les changemens
„ qui sont arrivés depuis ce tems-là, ils pussent former une méthode plus
„ sûre (b)".

UNE Relation si estimable étant passée des mains de *M. Dolu*, entre cel-
les de *Thevenot*, les Parens de l'Auteur se crurent intéressés à faire connoi-
tre un Voyageur si sage (c), par un Mémoire qui regarde le lieu de sa nais-
sance & les occupations de sa vie. Augustin de Beaulieu étoit de Rouen.
Son premier Voyage fut à la Rivière de *Gambie* (d), où il se rendit en 1612,
avec le Chevalier de *Briqueville*, pour y établir une Colonie. Mais y étant
arrivés

(a) *Recueil de Thevenot*, Tom. II. pag. 123. de la Relation de Beaulieu.

(b) *Ibid.*

(c) Ce sont les termes de *Thevenot*.

(d) C'est une corruption du véritable nom, qui est *Gambra*. Voyez les Relations Angloises du second Tome de ce Recueil.

arrivés
par dive
il se for
qui fit p
taine de
des Holl
de sa Na
Ils obéir
que la fi
de Génér
Mais n'a
aucun su
Ils r
Beaulieu
Général
1664. M
brûlé à
auxquels
sez de ri
entrepris

DEPT
l'Isle de
Richelie
Vaisseau
dre ave
de Saint
il suivit
continua
Toulon
mois de

A la ri
roit fallu
Mais dan
suivre,
dent les
premiers
omission
vers des
Lecteur

LES
Beaulieu
cinquant
pièces d
dix-sept
soixante

arrivés dans l'arrière-saison, ils eurent le chagrin de perdre tous leurs gens par diverses maladies. Beaulieu commandoit alors une Patache. En 1616, il se forma une Compagnie pour le Commerce des Indes Orientales (e), qui fit partir deux Vaisseaux; le plus grand commandé par de Nets, Capitaine de Marine au service du Roi, & l'autre par Beaulieu. Le Président des Hollandois de Bantam donna ordre à tout ce qu'il y avoit de Matelots de sa Nation, sur les deux bords François, de renoncer à leur engagement. Ils obéirent; & l'inconstance eut sans doute plus de part à leur soumission que la fidélité. Ce contre-tems obligea de Nets, qui étoit revêtu du titre de Général, de vendre le plus petit des deux Vaisseaux à un Roi de Java. Mais n'ayant pas laissé de revenir avec pleine charge, son retour n'apporta aucun sujet de regret aux Intéressés.

ILs renvoyèrent aux Indes, en 1619, deux Navires & une Patache. Beaulieu fut choisi pour commander cette petite Flotte, avec le titre de Général, & c'est la Relation de ce Voyage que Thevenot a publiée en 1664. Le malheur que le plus grand des trois Vaisseaux eut d'être brûlé à Jacatra, fit perdre aux Associés plus de cinq cens mille écus auxquels on faisoit monter sa charge. Cependant Beaulieu revint avec assez de richesses pour les dédommager, avantageusement des fraix de leur entreprise.

DEPUIS son retour, il fut employé au service du Roi, sur-tout dans l'Isle de Rhé, pendant les guerres des Protestans. Ensuite le Cardinal de Richelieu, qui connoissoit son mérite, lui donna le commandement d'un Vaisseau de cinq cens tonneaux, nommé *la Sainte Geneviève*, pour se rendre avec l'Armée du Comte d'Harcourt aux Isles de Saint Honorat & de Sainte Marguerite. Après avoir contribué à la prise de ces deux Isles, il suivit la même Flotte dans une expédition qu'elle fit en Sardaigne, où il continua de se distinguer par sa conduite & sa valeur. Mais étant revenu à Toulon en 1637, il y fut attaqué d'une fièvre chaude, dont il mourut au mois de Septembre, âgé de quarante-huit ans.

A la rigueur, & pour s'attacher uniquement à l'ordre des années, il auroit fallu placer ce Voyage avant ceux de Mondevergue & de la Haye. Mais dans un ordre plus utile & plus intéressant, qu'on s'est proposé de suivre, on a cru devoir donner le premier rang aux entreprises qui regardent les lieux dont on a déjà traité. L'Isle de Madagascar appartenoit aux premiers Volumes de ce Recueil, & l'on a déjà fait observer que c'est une omission des Anglois. Quelle apparence de revenir des Indes Orientales, vers des lieux au-delà desquels on a transporté si souvent la curiosité du Lecteur?

LES trois Vaisseaux dont le commandement fut confié au Général de Beaulieu, se nommoient le *Montmorency*, Amiral, du port de quatre cens cinquante tonneaux, équipé de cent vingt-six hommes & de vingt-deux pièces de canon; l'*Espérance*, Vice-Amiral, de quatre cens tonneaux, cent dix-sept hommes & vingt-six pièces de canon; & l'*Hermitage*, Patache de soixante-quinze tonneaux, trente hommes & huit pièces de canon. Ils partirent

INTRODUC-
TION.
Son second
Voyage.

Son troisième
Voyage.

Ses emplois
à son retour.

1619.

Forces de
sa Flotte & son
départ.

(e) Composée de Négoçians de Paris & de Rouen.

BEAULIEU.
1619.

Isles des Idoles.

Beaulieu se rend à Sierra Leona.

Nouvelle qu'il reçoit du massacre de plusieurs François.

tirent de la Rade de Honfleur, le Mardi, 2 d'Octobre 1619 (f). La vûe des Côtes d'Afrique, à laquelle ils arrivèrent le 1 de Novembre, entre la Rivière de Senegal & le Cap-Verd, servit à les conduire facilement vers la Rade de *Rufisque*. Ils rencontrèrent, dans cette route, trois Bâtimens à l'ancre, qu'ils reconnurent avec joye pour des François. C'étoient des Marchands de Dieppe & de Saint Malo, dont le nom ne feroit pas un ornement pour ce Recueil, si l'infortune du Malouin, qui n'étoit qu'une Barque, commandée par un Capitaine nommé *la Motte*, n'appartenoit à la Relation de Beaulieu, par l'intérêt qu'il y prit. Le vent ne lui ayant pas permis de s'approcher de ces trois Vaisseaux, il jetta l'ancre à une portée de canon; & dans la nécessité de se procurer quelques rafraîchissemens, il envoya sa Patache aux Isles *des Idoles*, avec de la rassade, des couteaux & d'autres marchandises convenables aux Insulaires. Ces Isles, dont les autres Voyageurs ont pris peu de connoissance, sont vers les neuf degrés & demi de latitude du Nord. Elles sont couvertes de bois; & si l'on excepte le Cap de *Tagrin*, elles peuvent passer pour les plus hautes terres qu'il y ait depuis le Cap-Verd jusqu'au Cap de Sierra Leona. Dans la grande Idole, qui est le plus au Sud, on trouve de l'eau, plusieurs sortes de fruits & de la volaille. Mais il faut se désier des Habitans, qui sont aussi redoutables par leur perfidie que par leur nombre; & l'on manqueroit de prudence si l'on traitoit avec eux sans ôtages. La petite Idole offre aussi de l'eau. Quelques autres petites Isles, qui bordent les deux grandes, sont demeurées jusqu'aujourd'hui sans aucun nom; & celui même d'Idoles, qu'on a donné aux grandes, ne leur vient que d'une Rivière de la terre ferme, dont elles sont éloignées de trois ou quatre lieues. Leurs Habitans sont Nègres, grands Chasseurs, livrés à la même Idolatrie que les Nègres du Continent, & fort avides de la chair des éléphants, dont ils vont vendre le morfil dans la Rivière de *Tagrin* (g). Beaulieu, sans attendre le retour de sa Patache, s'avança vers le Cap de *Sarlione* (b), où il lui avoit promis de demeurer à l'ancre, dans la troisième anse. Il y perdit un Trompette Anglois, qui se noya dans un ruisseau de la plus belle eau du monde, en voulant s'y rafraîchir. Les maisons des Nègres lui parurent beaucoup mieux bâties qu'au Cap-Verd; mais elles sont environnées d'Idoles fort hideuses, & de teres d'oiseaux & de singes, auxquelles les Habitans font leurs offrandes & leurs présens. Les François trouvèrent, dans cette troisième anse, beaucoup de commodités, telles que du bois à brûler, de l'eau excellente, quantité de citrons, qui ne leur coutoient que la peine de les cueillir, des oranges, des bananes, du riz, qu'on leur donnoit en échange pour un poids égal de sel, & du poisson en abondance. Mais, il ne faut pas compter sur la volaille, qui y est très-rare, ni sur les bestiaux & sur la chasse (i).

LA Patache étant revenue, Beaulieu n'étoit arrêté que par la nécessité de faire quelques réparations à son gouvernail; lorsque le 3 de Décembre, au soir,

(f) Journal de Beaulieu, pag. 1.

(g) Pag. 2. La violence des brifans ne leur permit pas de s'approcher du rivage opposé à leurs Isles.

(b) Corruption des Matelots, pour *Sierra Leona*. Voyez le premier Tome de ce Recueil.

(i) Pag. 3.

soir, un
par un a
part du l
la Rivière
ment dan
quipage.
pour l'en
une parti
à surpren
Malouin
la Rivière
blance da
caractère
téréllé à
Nègres s'
jusqu'à S
l'embouch
tion; ma
Portugais
ler où l'o
un renfor
ral, qui f
Barque av
mandeme
ges dans l
trouva le
ayant tou
avoir pû
moins per
leur faute
Dieppe é
Saint Vin
alloit port
Hollande
excités au
de joye a
leur méfin
grand nor
fait rétab
chaude, a
porté bea
peut évite
LE car
commenc

(k) Voy
Van den Br

soir, un Nègre armé de son arc, d'une épée & d'un couteau, & conduit par un autre Nègre, qui lui servoit d'Interprète, vint lui apprendre, de la part du Roi de cette Contrée, que la Barque de Saint Malo ayant remonté la Rivière, avoit été surprise par les Portugais, qui avoient un établissement dans ce lieu, & que le Capitaine avoit été massacré avec tout son équipage. Il douta d'abord si cet avis n'étoit pas un artifice des Nègres, pour l'engager à faire partir, dans le premier mouvement de la vengeance, une partie des gens qu'il avoit à terre, & se procurer ainsi plus de facilité à surprendre les autres. Cependant après avoir considéré que le Capitaine Malouin étoit foible d'équipage, & qu'il s'étoit engagé effectivement dans la Rivière pour aller couper du bois de teinture, il trouva tant de vraisemblance dans le récit du Nègre, sur-tout avec la connoissance qu'il avoit du caractère des Portugais d'Afrique, que l'honneur de la France lui parut intéressé à ne pas laisser cette perfidie sans punition. Il demanda aux deux Nègres s'ils vouloient s'embarquer avec ses gens, pour leur servir de guide jusqu'à *Safena*, où les Portugais étoient établis, à sept ou huit lieues de l'embouchure de la Rivière. Non-seulement ils acceptèrent cette proposition; mais d'autres Nègres apprenant qu'il étoit question d'aller tuer des Portugais, offrirent leur secours, sans en être sollicités, & promirent d'aller où l'on voudroit les conduire. La Patache fut armée aussi-tôt, avec un renfort de dix hommes. On y joignit la grande Chaloupe du Vice-Amiral, qui fut équipée de vingt hommes & de quatre pierriers, & une autre Barque avec un équipage renforcé. Cette petite Flotte partit sous le commandement de *Montevrier*. Elle employa cinq jours à chercher des passages dans la Rivière & à surmonter d'autres obstacles. Mais à la fin, elle trouva le canal si étroit & coupé par tant de roches, que la Barque même ayant touché plusieurs fois, *Montevrier* se vit forcé de revenir, le 8, sans avoir pû découvrir les Portugais. *Beaulieu* demeura content d'avoir du moins persuadé aux Nègres, que les François n'avoient pas manqué, par leur faute, au devoir d'une juste vengeance. Le Capitaine du Vaisseau de Dieppe étant venu le voir à bord, lui apprit qu'il avoit vû, dans l'Isle de Saint Vincent, un Navire Hollandois d'environ quatre cens tonneaux, qui alloit porter, à Bantam, la nouvelle d'un accord entre l'Angleterre & la Hollande, pour terminer les différends, que l'intérêt du Commerce avoit excités aux Indes entre ces deux Nations (*k*). Cette nouvelle causa peu de joye au Général *Beaulieu*, qui avoit espéré de tirer divers avantages de leur méfintelligence. Il ressentit aussi quelque chagrin de la maladie d'un grand nombre de ses gens, que cinq semaines de repos n'avoient pû tout-à-fait rétablir, & de la perte d'un Gentilhomme, qui mourut d'une fièvre chaude, après avoir mangé quelque mauvais fruit. Enfin, n'ayant point emporté beaucoup de satisfaction de l'Afrique, il déclare heureux celui qui peut éviter de relâcher sur cette Côte (*l*).

Le caractère d'Observateur exact & curieux, que *Thevenot* lui attribue, commence à paroître ici dans ses remarques sur les variations de l'aiguille aimante.

(*k*) Voyez au Tome X., la Relation de Van den Broeck. C'est ainsi que les Journaux servent mutuellement à se confirmer. (*l*) Pag. 4.

BEAULIEU.
1619.

Mesures
qu'il prend
pour les van-
gers.

Elles réussissent mal.

Chagrins
qu'il emporte
de cette Baye.

1620.

Ses observations sur divers poissons.

BEAULIEU.
1620.

Exemples
qui les véri-
fient.

aimantée (*m*), & sur d'autres phénomènes qui ne manquent pas de s'offrir dans une longue navigation. Pendant un calme qui arrêta sa Flotte le 3 de Février, après avoir passé la Ligne, il vit autour de son Navire deux grands poissons, dont le bec étoit d'une longueur extraordinaire, & qui étoient de ceux qui percent quelquefois, d'un coup de bec, le Navire le mieux doublé (*n*). C'est une merveille, dit-il, qu'il n'auroit pas crûe facilement, s'il n'eût vû entre les mains de M. de *Villars Houdan*, Gouverneur de Dieppe, un morceau du bec ou de la corne d'un de ces poissons, qui avoit été trouvé dans le bordage d'un Vaisseau de la même Ville. Le Capitaine du *Val*, qui commandoit ce Bâtiment, s'étoit apperçu dans sa traversée de la Côte du Brésil vers le Cap de Bonne-Espérance, à peu-près à la même hauteur où Beaulieu se croyoit alors, que son Navire avoit reçu quelque ébranlement extraordinaire. En arrivant à Dieppe, il le fit échouer pour les réparations; & ses doutes furent éclaircis, lorsqu'environ cinq ou six pieds dans l'eau, les Calfatiers rencontrèrent, dans le bordage, un bout de corne, semblable par la couleur & la substance, à la dent d'un cheval marin, mais fort droite, & d'un pouce & demi d'épaisseur. Elle avoit percé le doublage, le bordage; & pénétrant encore d'un pouce dans le membre, elle s'étoit rompue à l'uni du doublage, par quelque secouffe apparemment qui avoit empêché le poisson de la retirer. Un Marinier de Dieppe, nommé *Nicolas Canu*, avoit raconté aussi à Beaulieu, que dans les mêmes Mers, la Chaloupe de son Vaisseau avoit été percée par un de ces monstres, qui avoit achevé de l'ouvrir en se débattant pour retirer son bec; de-forçe que ceux qui étoient dedans eurent à peine le tems de monter à bord, d'où ils virent couler la Chaloupe à fond, sans pouvoir sauver leurs hardes. Ceux

(*m*) Voici ses remarques sur cet article, jusqu'à la Baye de *la Table*. „ Le 1 de Jan-
„ vier 1620, à la hauteur de trois degrés cinq
„ minutes de latitude du Nord, nous avons
„ trouvé, au lever du Soleil, que l'aiguille
„ Nord étoit trois degrés & demi. Le 24.
„ sous le Tropicque du Capricorne, nous a-
„ vions treize degrés de variation d'aiguille
„ au Nord-Est. Le 1. de Février, nous a-
„ vons commencé d'avoir les vents d'Ouest
„ & autres vents variables, par les trente
„ degrés de hauteur du Sud, & nous avions
„ treize degrés & demi de variation Nord-
„ Est. Le 3. nous avons fait observation
„ au lever du Soleil, & trouvé que l'aiguil-
„ le Nord étoit treize degrés (*r*); ce qui
„ m'a étonné, croyant que la variation dût
„ augmenter; au contraire, elle diminue; ce
„ qui me fait juger que ces variations sont
„ irrégulières, & qu'il n'y a nulle règle
„ qu'on puisse dire générale pour les obser-
„ ver, comme les Portugais & autres se sont
„ imaginé que l'aiguille étoit fixe en deux
„ Méridiens, qui coupent le Monde en qua-

„ tre parties, & qu'elle montoit jusqu'à
„ vingt-deux degrés un quart, & puis re-
„ descendoit à être fixe lorsqu'elle rencon-
„ troit un de ces Méridiens; ce que j'ai
„ trouvé très-faux, tant en ce Voyage qu'au
„ précédent. L'observation d'aujourd'hui
„ me le confirme, attendu que la dernière
„ variation que j'ai prise étoit de treize de-
„ grés & demi, & qu'aujourd'hui, que je suis
„ encore élevé près d'un degré vers le Pôle
„ antarctique, je ne trouve que treize; ce
„ qui est diminuer au-lieu d'augmenter. Le
„ tems & l'expérience me rendront certain
„ de celà avant la fin du Voyage. [Le 10,
„ par la hauteur de trente-un degrés trois
„ quarts, la variation de l'aiguille étoit de
„ douze degrés un quart, Nord-Est. Le 20,
„ à la hauteur de trente-quatre degrés, la va-
„ riation s'est trouvée de neuf degrés & demi.
„ Le 8 Mars, même hauteur, l'aiguille ne va-
„ rioit plus que vingt minutes Nord-Ouest.]
(*n*) C'est apparemment l'*Espadon*, que
d'autres nomment aussi *Empereur*, *Epté*, &
Poisson à scie.

(*r*) Le Journal du Pilote porte seulement *deux degrés & demi*, R. d. E.

que l'A
en con
viron d
si gros
qui éto
la Mer
du requ
Sa tête
longue
être d'e
mètre.
cer sur
continu
de sang
& les a
sées. L
lesquels
parem
croyent
petit N
qu'un g
où l'ani
même c

DAN
substan
l'eau, d
xante p
ques ge
L'Aute
moyenn
te un g
en s'abl
cette fi
ques-ur
leron e
LA F
où les
qu'on a
celles d
vres d'
long d
ouvrag

(o) J
(p) l
gonomé
la Table
XII

que l'Auteur eut l'occasion d'observer, pouvoient n'être que des 'petits. Il en considéra un plus particulièrement que l'autre. Sa longueur étoit d'environ dix pieds, sans y comprendre le bec. Il ne paroissoit pas tout-à-fait si gros qu'un marfouin. Sa couleur étoit un bleu obscur; mais les fanons, qui étoient fort grands, & toute la queue, étoient ou paroissoient, dans la Mer, d'un azur très-vif. Il avoit sur le dos un fanon semblable à celui du requin, qu'il faisoit quelquefois sortir de l'eau comme le même animal. Sa tête ne ressembloit pas mal à celle d'un marfouin, mais elle étoit plus longue. Au lieu de museau, il avoit cette corne, ou ce bec, qui pouvoit être d'environ deux pieds de long, fort pointue, & de deux pouces de diamètre. C'est un poisson fort léger, que Beaulieu vit plusieurs fois s'élan- cer sur quelques bonites & sur des albicores, auxquelles il fait une guerre continuelle. Il leur faisoit des blessures, qui laissoient de grandes taches de sang dans la Mer. Aussi les Matelots remarquèrent-ils que les bonites & les albicores, qu'ils prenoient dans cette route, étoient quelquefois bleffés. Beaulieu ajoûte, comme une conjecture, que ces monstres, entre lesquels il ne doute pas qu'il n'y en ait de beaucoup plus grands, sont apparemment ennemis des baleines, & que lorsqu'ils heurtent un Vaisseau, ils croient peut-être attaquer une baleine. Mais il demeura persuadé qu'un petit Navire, qui seroit percé de leur bec, auroit à craindre le naufrage; & qu'un grand Vaisseau même, pourroit être entamé, dans certains endroits, où l'animal, brisant quelque planche, à force de se débattre, l'exposeroit au même danger.

DANS la continuation du calme, qui dura jusqu'au dix, Beaulieu vit des substances blanches, plus grosses qu'un œuf d'autruche, qui flottoient sur l'eau, & qui s'enfonçoient lorsque le Navire en étoit à cinquante ou soixante pas. On les auroit prises pour des têtes d'hommes sans poil; & quelques gens du bord croyoient y remarquer deux yeux noirs & une bouche. L'Auteur observa aussi une étrange sorte de poisson, de la longueur d'une moyenne lamproye & de la même rondeur, mais qui avoit au-dessus de la tête un grand aileron, ou une crête d'un pied de haut. Cette crête continue en s'abaissant, jusqu'au bout de la queue. L'animal nage sur le côté; & dans cette situation, son aileron paroît fort large & de figure triangulaire. Quelques-uns de ces poissons se firent voir hors de l'eau. La couleur de leur aileron est cendrée; mais ils ont le corps tout-à-fait blanc (o).

LA Flotte Françoisé mouilla, le 15 de Mars, dans la Baye de la Table (p), où les orages du Sud-Ouest la retinrent jusqu'au 3 d'Avril. Quelque prix qu'on attache aux observations de l'Auteur, elles n'ajoûteroient rien ici à celles de Kolben. Mais il trouva sur le rivage de la Baye, plusieurs cadavres d'hommes tués, avec quelques habits dispersés aux environs; & le long du ruisseau, un petit Fort de gazon, bien flanqué, qu'il prit pour un ouvrage des Danois. Ses gens lui amenèrent deux Nègres, dont l'un sa- voit

BEAULIEU.
1620.

Conjecture
sur les pro-
priétés d'un
poisson.

Espèces
singulières de
poissons.

Cadavres;
& Fort
que l'Auteur
voit au Cap.

(o) Journal de Beaulieu, pag. 6.

(p) Il raconte qu'ayant mesuré avec les gonomètres, la hauteur de la montagne de la Table, il trouva depuis son aire, prise au

rivage de la Mer, jusqu'au sommet, à ligne perpendiculaire, mille trois cens cinquante pieds de Roi.

BEAULIEU.
1620.

Eclairciffemens qu'il tire de plusieurs lettres trouvées sous une pierre.

Beaulieu envoie devant lui son Vice-Amiral à Bantam.

Pertes qu'il fait dans sa navigation.

voit quelques mots d'Anglois; mais il les prononçoit si mal, qu'il ne pouvoit se faire entendre que pour demander du pain. Le 28 de Mars. lorsqu'on se dispoit à lever l'ancre, quelques Matelots, revenant de l'Isle qui est à deux lieues du mouillage au Nord-Ouest, en apportèrent deux paquets de toile godronnée, qu'ils y avoient trouvés sous une grosse pierre. Beaulieu en fit ouvrir un, qui étoit enveloppé d'une placque de plomb sous la toile, & qui contenoit, dans un petit sac, des lettres en langue Hollandoise, dont le papier s'étoit conservé fort sec. Les unes étoient de l'Amiral *Verbagen*, qui avoit passé par cette Baye, le 2 de Février de la même année, & qui informoit ceux de sa Nation, entre les mains desquels ces lettres pourroient tomber, de l'état des affaires Hollandoises aux Indes Orientales. D'autres, en langue Angloise, étoient d'un Vaisseau de cette Nation, parti de Tikou, dans l'Isle de Sumatra, pour aller informer la Compagnie de Londres, des mauvais traitemens que ses Facteurs essuyent aux Indes de la part des Hollandois. D'autres enfin contenoient la nouvelle du Traité qui avoit été conclu nouvellement entre ces deux Puissances.

BEAULIEU se contenta de prendre copie de toutes ces lettres, qui avoient été laissées successivement dans l'Isle, & fit remettre les originaux dans le lieu où ses gens les avoient trouvés. Mais les éclairciffemens qu'il y avoit lûs, sur les affaires de Java, le jettèrent dans une grande incertitude. Il y apprenoit que les Hollandois avoient assiégé la Ville de Bantam, avec trente-cinq Navires; que la disette des vivres avoit obligé les Anglois d'en sortir; que les hostilités étoient si sanglantes dans ce Siège, que les deux Partis s'envoyoient mutuellement les têtes des Prisonniers (q). Quelle apparence de se rendre à Bantam, où les ordres de sa Compagnie ne laissoient pas de l'appeller? & quand il auroit pû se promettre de trouver les Habitans disposés à le recevoir, pouvoit-il esperer que les Hollandois, avec des forces si considérables, lui accordassent la liberté du passage; eux dont la jalousie s'efforçoit d'exclure des Indes tous les Concurrens de leur Commerce?

APRÈS avoir délibéré long-tems, il prit le parti de se faire précéder par son Vice-Amiral, auquel il donna des instructions pour se rendre directement à Bantam. Une tempête violente, qu'ils essuyèrent ensemble, peu de jours après avoir remis à la voile, ne lui fit rien changer à cet ordre. Il continua plus heureusement sa route, jusqu'à la hauteur de Madagascar, où la nécessité de se procurer des rafraichiffemens le fit entrer dans la Baye de *Saint Augustin* (r). De-là passant aux Isles Comorre, il mouilla dans celle de *Nangasie*, à douze degrés de latitude méridionale; & les avis qu'il y reçut de quelques Arabes, lui servirent beaucoup à régler sa navigation. Cependant elle fut malheureuse, non-seulement par les calmes, qui la rendirent fort lente, mais encore plus par la mort d'un grand nombre de Matelots, sur les deux Vaisseaux qui lui restoit. Un autre accident lui fit perdre quelques-uns de ses braves Soldats vers la Côte de Malabar. Montevrier, son Lieutenant, lui ayant demandé la permission de reconnoître un Na-

(q) *Ibid.* pag. 10. Voyez les Relations Hollandoises du Tome X. de ce Recueil. (r) *Ibid.* pag. 15 & suiv.

Navire
trois ho
juste de
l'arrière
sembloit
ge, foix
ques, d
dans la f
les Vair
dont ils
rivage,
Bâtimen
qui lui d
de Panar
Portugai
porté da
l'aillé qu
valeur (
Mais sa g
dont les
aux bless
Compagn
bat, nor
re, après

Du Ca
rent deux
pour arr
Beaulieu
seulement
le couler
mis en N
parti d'e
dans leq
Cap de
dans le
partir p
telligent
pagnols
fort bien
vé, qui
voient
devant
Les mal
ou ving
ces info

Navire Indien qui rangeoit la terre, s'avança dans la Chaloupe avec vingt-trois hommes. La facilité qu'ils trouvèrent à l'abordage leur fit naître l'injuste desir de s'emparer de ce Bâtiment. Ils trouvèrent peu de résistance à l'arrière; & la mort de quelques Indiens, qu'ils sacrifièrent à leur avarice, sembloit les assurer de leur proie. Mais, tandis qu'ils se livroient au pillage, soixante ou quatre-vingt Guerriers sortirent de l'avant, armés de piques, de sabres & de rondaches, & les forcèrent de chercher leur salut dans la fuite; la plupart blessés, & quelques-uns mortellement. Cependant les Vainqueurs n'espérant pas le même succès contre les deux Vaisseaux, dont ils ne pouvoient éviter la rencontre, prirent le parti de se sauver au rivage, avec ce qu'ils avoient de plus précieux. Beaulieu s'empara de leur Bâtiment. Il apprit de douze ou quinze Vieillards qui n'avoient pû fuir, & qui lui demandèrent grâce à genoux, que les autres étoient des Marchands de Paname, près de Calecut, partis pour la Mecque, avec des passe-ports Portugais; que s'étant sauvés au nombre de quatre-vingt, ils avoient emporté dans les Barques quarante mille ducats en espèce, & qu'ils n'avoient laissé qu'environ douze cens livres d'opium, & quelques étoffes de peu de valeur (s). Beaulieu n'avoit pensé qu'à vanger les gens de sa Chaloupe. Mais sa générosité le rendit sensible aux larmes de ces malheureux Vieillards, dont les barbes blanches leur descendoient jusqu'à la ceinture. Il demanda aux blessés s'ils en reconnoissoient quelques-uns pour les meurtriers de leurs Compagnons; & s'étant assuré qu'on ne les avoit pas vûs pendant le combat, non-seulement il leur accorda la vie, mais il les laissa dans leur Navire, après en avoir tiré les vivres & quelques marchandises.

Du Cap de Comorin, où les François étoient le 2 d'Octobre, ils employèrent deux mois entiers à combattre successivement les vents & les calmes, pour arriver le Mardi, 1 de Décembre, à *Tikou*, Port de l'Isle de Sumatra. Beaulieu s'étoit promis d'y rejoindre son Vice-Amiral. Mais il y apprit seulement qu'après avoir paru sur la Côte, où les Hollandois avoient failli de le couler à fond, en feignant de le prendre pour un Anglois, il s'étoit remis en Mer avec beaucoup de malades. Son inquiétude lui fit prendre le parti d'envoyer à Bantam & à Achem, pour découvrir le fort d'un Vaisseau dans lequel il avoit laissé cent vingt-cinq hommes, en le quittant vers le Cap de Bonne-Espérance. Il fut bien-tôt informé qu'on ne l'avoit pas vû dans le Port d'Achem. Une Barque Indienne, dans laquelle il avoit fait partir pour Bantam son Maître Canonnier, nommé *Isaac Veron*, homme intelligent; qui avoit passé plusieurs années, tant aux Moluques avec les Espagnols, que dans le Détroit de la Sonde avec les Hollandois, & qui parloit fort bien la langue Malaye, revint le 19, avec de fâcheuses nouvelles. *Gravé*, qui commandoit le Vice-Amiral, étoit à Jacatra, où les Hollandois l'avoient conduit de Bantam, sous prétexte que la guerre étoit trop sanglante devant cette dernière Ville, pour en laisser l'accès libre aux Marchands. Les maladies & d'autres accidens avoient réduit son équipage à vingt-quatre ou vingt-cinq hommes. *Veron*, qui écrivoit à Beaulieu, ne tenoit encore ces informations que d'un Vaisseau Hollandois, qu'il avoit rencontré au

Port

BEAULIEU.
1620.Générosité
de Beaulieu.Son inquié-
tude sur le
fort de son
Vice-Amiral.Nouvelles
qu'il en re-
çoit.

BEAULIEU.
1620.

Port de *Surobaya*, qui appartient, comme Tikou, à l'Isle de Sumatra; mais il ajoûtoit, que profitant de cette rencontre pour continuer sa route, il espéroit d'arriver bien-tôt à bord du Vice-Amiral, & d'être informé par ses propres yeux.

DANS l'intervalle, le Roi d'Achem, averti de l'arrivée des François, avoit fait prier Beaulieu de se rendre dans son Port, avec des offres de faveur pour son Commerce & pour sa Nation. Les troubles de Bantam & la disgrâce du Vice-Amiral le déterminèrent à profiter de cette ouverture. Après avoir détaché, dans la Patache, vingt hommes sous le commandement du Capitaine *du Buc*, pour assister Gravé, soit à retourner droit en France, s'il trouvoit le moyen de se charger à Bantam, soit à se rendre aussi dans le Port d'Achem, il quitta Tikou, le 3 de Janvier 1621. Ce ne fut pas sans y avoir fait quelques observations, qu'on ne lit dans aucun autre Voyageur (t).

1621.

Observations de Beaulieu sur Tikou & le Pays voisin.

LA hauteur de Tikou est de vingt minutes au Sud de la Ligne (v). Le Pays est très-haut dans l'intérieur des terres, & fort bas sur le bord de la Mer. Il est couvert d'arbres, & bien arrosé de plusieurs petites Rivières, qui le rendent marécageux, & qui forment quantité de belles prairies, où l'on voit paître continuellement un grand nombre de buffes & de bœufs. Il n'est pas moins riche en volailles. On y trouve aussi fort abondamment les meilleurs fruits des Indes; mais sur-tout beaucoup de poivre, qui fait sa principale richesse. Avec tant d'avantages, la Ville n'est pas considérable. Elle n'est éloignée de la Mer que d'une demie lieue. On voit, sur le rivage, quelques maisons, accompagnées d'une sorte de halles, qui sont vis-à-vis d'une petite Isle où les Vaisseaux demeurent à l'ancre. Toutes les maisons de Tikou, en y comprenant celles du rivage, ne montent pas à plus de huit cens; la plupart bâties de roseaux & sans aucune commodité. Mais l'intérieur du Pays est fort peuplé, sur-tout le pied des montagnes, où croît le poivre. Les Habitans de la Ville sont Malais; & sur toute la Côte, jusqu'au pied des montagnes, on ne parle pas d'autre langue que celle qui porte aussi ce nom. Plus loin, l'Isle est habitée par des Peuples idolâtres, qui ne reconnoissent point le Roi d'Achem, & qui ont leur langage & leur Roi particuliers. Ils possèdent les mines d'or, qui produiroient beaucoup s'ils avoient plus d'habileté à les cultiver; mais ils ne recueillent les parties de ce métal que dans les ravines d'eau, ou dans quelques petites fosses qu'ils creusent pour les arrêter. Ils échangent leur or, avec les Hollandois ou les Insulaires de la Côte, pour du sel, du fer, des pagnes rouges de coton, & pour des perles, qui se vendent bien à Tikou. Les Malais sont Mahométans, & leur attachement pour cette secte va jusqu'à la superstition; ce qui n'empêche pas que leur goût pour le vol ne rende le séjour du Pays fort dangereux. L'air d'ailleurs en est mal-sain, sur-tout depuis le mois de Juillet jusqu'à la fin d'Octobre. Il y règne des fièvres mor-

(t) Cette Place est célèbre néanmoins dans tous les Journaux des Voyageurs Marchands. Voy. ci-dessous la Descr. de Sumatra.

(v) Suivant d'autres observations, cette hauteur n'est que de quinze minutes. Valentyn la met à quarante. R. d. E.

morte
Aussi
attirés
tes les
& de
d'Ache
ignoré
de poi

DA
une de
plus qu
d'Ache
n'y cro
de ben
de cam
ne lui p
Isles qu
jours à
propos
seul ou
contrai
une an
re, qu
disting

IL t
près du
Officier
cendre
tient da
trer da
lui fair
tres.
offrit u
de civi
Compt
revint
avoit f
lement
expliqu
altérat

(x) I
(y) I
(z) I
ce jour-
& Holla

mortelles, qui avoient emporté une partie de l'Equipage du Vice-Amiral. Aussi Beaulieu juge-t'il qu'on n'y verroit jamais d'Etrangers, s'ils n'y étoient attirés par l'abondance du poivre. Ce précieux fruit se recueille dans toutes les faisons; mais particulièrement aux mois de Décembre, de Janvier & de Février. On n'en pouvoit acheter alors sans la permission du Roi d'Achem, dont il falloit avoir obtenu des lettres; & Beaulieu, pour avoir ignoré cette loi, ne put se procurer à Tikou, qu'environ huit mille livres de poivre, qu'il avoit fait venir de Priaman pendant la nuit (x).

DANS sa route vers le Port d'Achem, il alla mouiller devant *Barros*, une des principales Places de cette Côte, où le Commerce n'est pas permis plus qu'à Tikou, sans la permission du Roi. Elle est également éloignée d'Achem & de Tikou. Le Pays est agréable & fertile; mais le poivre n'y croît pas; & sa principale richesse consiste dans une grande abondance de benjoin, qui sert de monnoye aux Habitans. Il produit aussi beaucoup de camphre. Un vent de terre, qui ferma l'entrée de Barros à Beaulieu, ne lui permit pas de prendre un Pilote du Pays, pour s'engager dans les Isles qui bordent la Côte d'Achem. Ce contre-tems lui fit employer huit jours à faire quatre lieues, parce qu'étant sans guide, il s'obstina mal-à-propos à passer par le canal qui est le plus proche de la terre & qu'il voyoit seul ouvert. Il y trouva des vents de Sud-Est, qui lui étoient directement contraires, & qui l'exposèrent au dernier danger. Mais après avoir perdu une ancre, il parvint avec beaucoup de peine à l'embouchure de la Rivière, qu'il reconnut à la Forteresse qui défend ses bords, & dans laquelle on distingue la Mosquée (y).

IL trouva, dans la Rade, un Vaisseau Anglois de six cens tonneaux, près duquel il alla mouiller. Dès le même jour, 30 de Janvier, plusieurs Officiers du Roi vinrent le féliciter de son arrivée, & le pressèrent de descendre, avec des instances qui lui firent juger que ce Prince étoit impatient de le voir. Cependant lorsqu'il se fut mis dans sa Chaloupe, pour entrer dans la Rivière, il reconnut que le seul motif de cette ardeur étoit de lui faire payer les droits, qui montèrent d'abord à plus de quatre-vingt piafres. Il descendit près du Comptoir des Anglois, dont le Directeur lui offrit un logement. Mais n'osant se fier tout d'un coup à ces apparences de civilité, il prit le parti de retourner le soir à bord. Le Directeur du Comptoir Hollandois lui avoit fait les mêmes offres: cependant, lorsqu'il revint à terre, il rencontra quelques Portugais, à qui le Roi d'Achem avoit fait mettre les fers aux pieds, qui lui conseillèrent de se défier également de ces deux Nations. C'est dans les termes de l'Auteur que je dois expliquer les motifs d'un avis si grave, pour ne me rendre suspect d'aucune altération (z).

BEAULIEU.
1621.

Il se rend
au Port d'A-
chem.

Barros, un
des princi-
paux Ports
de Sumatra.

Plaisante
erreur de
Beaulieu.

„ ILS

(x) Beaulieu, *ubi sup.* pag. 44.

(y) *Ibid.* pag. 45.

(z) Remarquez que Beaulieu étoit resté ce jour-là à dîner avec les Directeurs Anglois & Hollandois, & qu'il ne se défit point

de leurs politesses. Cette circonstance n'est pas indifférente; car si le dessein des Directeurs eût été d'empoisonner Beaulieu, pour-quoi remettre à un autre jour l'exécution d'un projet si détestable? Mais comment est-il

BEAULIEU.
1621.
Les Anglois & les
Hollandois
font accusés
d'avoir voulu
l'empoison-
ner.

„ Ils m'avisèrent qu'ils savoient de certain, que les Hollandois & les
„ Anglois avoient résolu de m'empoisonner, & disoient savoir cela de ce-
„ lui même à qui ils avoient ordonné d'appréter le morceau, qui étoit un
„ *Cappade*, ou chatré, demeurant en la maison des Anglois & à leur servi-
„ ce (a). Je les remerciai de l'avis, & leur dis que je ne croyois pas
„ qu'en la maison des Anglois on voulût me jouer ce tour-là; toutefois
„ que je m'en donnois de garde. Sur cela ils me dirent qu'ils savoient
„ bien que j'irois dîner aujourd'hui, & que je n'y aïasse pas: & quelques-
„ uns d'entr'eux m'en prioient avec grande affection, disant qu'il leur restoit
„ une seule espérance de sortir de captivité, qui étoit par mon moyen. &
„ ainsi qu'ils avoient intérêt à ma conservation (b). Je leur dis que je ne
„ pouvois m'excuser d'y aller aujourd'hui, puisque j'avois promis. Envi-
„ ron deux heures avant ce rencontre, M. *Renoud*, Prêtre, m'avoit aver-
„ ti qu'un Matelot de mon équipage, nommé *la Caraque*, lui avoit dit en-
„ viron la même chose (c). Je fus voir quelques maisons, qui ne m'ac-
„ commodoient point, & de-là je fus dîner en la maison des Anglois (d);
„ le Capitaine de laquelle, nommé *Maître Robert*, me fit très-bonne récep-
„ tion, & encore meilleure chère: & je ne m'apperçus point qu'ils me
„ donnassent rien à boire & à manger, qu'ils n'en usassent de même.....
„ Le lendemain, 2 de Février, je me suis trouvé fort mal. Depuis dix
„ heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée, j'ai fait plus de qua-
„ rante selles; & depuis quatre heures de relevée jusqu'à minuit, de
„ grands vomissemens: tellement que craignant que l'avis des Portugais ne
„ fût véritable, j'ai pris des cocos des Maldives, qu'on tient par deça pour
„ assuré contre-poison, avec du bezoard; & le lendemain prins encore de
„ cette médecine: & encore que je fusse extrêmement las & debile, je ne
„ laissai d'aller à terre (e)”. .

Précautions
que la pru-
dence lui fait
prendre.

BEAULIEU prit une grande maison sur le bord de la Rivière, après être con-
venu de payer cinquante piastras par mois pour le prix du loyer; dans la ré-
solution d'éviter toute sorte de commerce avec des amis si dangereux. Il
comprit qu'ayant non-seulement à défendre sa vie contre leurs artifices,
mais à détruire les préventions qu'ils pouvoient avoir inspirées au Roi d'A-
chem & à ses Officiers, il ne devoit rien épargner pour se faire un Protec-
teur

il possible d'imaginer, que deux Chefs, di-
visés entr'eux par des intérêts opposés,
se fussent réunis, avec tant de concert, pour
perdre un homme qui ne devoit pas leur
causer beaucoup d'ombrage? R. d. E.

(a) Quelle apparence que des Hollan-
dois & des Anglois, se seroient voulu servir
du ministère de gens dont la fidélité leur est
toujours suspecte? D'ailleurs le *Cappade* n'é-
toit pas croyable sur sa simple parole, suppo-
sé qu'il eût fait cette confidence aux pri-
sonniers. R. d. E.

(b) Ce seul motif semble en dire assez.
R. d. E.

(c) D'où ce Matelot pouvoit-il l'avoir
appris, si ce n'est des Portugais mêmes, qui
avoient tant d'intérêt à divulguer la chose
parmi les François. R. d. E.

(d) C'étoit une imprudence inconceva-
ble, d'exposer ainsi sa vie, après les avis
qu'on lui avoit donnés. R. d. E.

(e) Pag. 47. L'accusation d'empoison-
nement est répétée dans quelques autres
endroits du Journal. Cependant il semble
que le témoignage de quelques Matelots
n'emporte pas conviction. La maladie mé-
me de Beaulieu pouvoit être l'effet de la
bonne chère.

andois & les
celà de ce-
qui étoit un
leur servi-
croyois pas
à; toutefois
ils savoient
& quelques-
leur restoit
moyen. &
lis que je ne
mis. Envi-
'avoit aver-
voit dit en-
ui ne m'ac-
Anglois (d);
bonne récep-
nt qu'ils me
nême.....

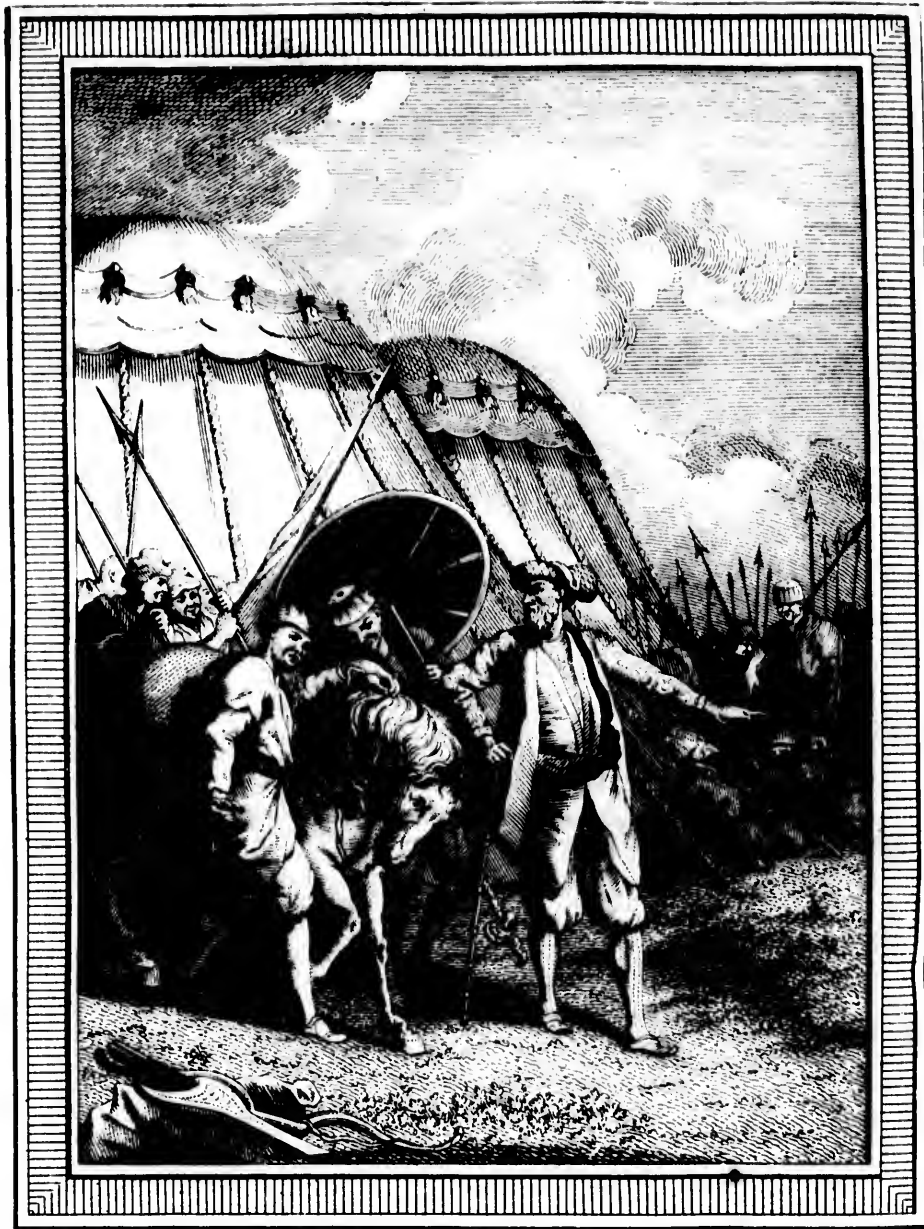
Depuis dix
plus de qua-
minuit, de
Portugais ne
ar deça pour
s encore de
ebile, je ne

ès être con-
; dans la ré-
ngereux. Il
rs artifices,
au Roi d'A-
e un Protec-
teur

voit-il l'avoit
ais mêmes, qui
guer la chose

ce inconceva-
après les avia
E.

n d'empoison-
quelques autres
tant il semble
ques Matelots
a maladie mé-
l'effet de la



J. J. Stille del.

LE ROI D'ACHEM.
DE KONING VAN ACHERM.

teur du
cc, plu
une au
venoit d
tion. Il
très-cher
en cire r
France t
des chaî
dont sa
occasion
son Prin
complète
magne,
pistolet,
le: six m
richi de r
grand mi
caisse, en
ondé cran

PLUS
trouvèrent
Surate, q
la Cour d
parurent
que de si
d'y en jo
puissans P
la grande
qu'il lui p

LE jou
cence de
geur, ne
sent quel
a lû de p
l'honneur
On le fit
est couve
servoit d
taine Fra
voir. De
conduisr
pieds. O
bes croisé
ge, en jo

teur du Roi même, dans sa première audience. Il avoit apporté, de France, plusieurs lettres de cachet en blanc. Il prit le parti d'en faire adresser une au Roi d'Achem, & de lui faire dire que ce qu'il avoit à lui présenter venoit de la part du Roi de France, quoique la lettre n'en fit aucune mention. Il la fit traduire en Portugais; & pour adresse il fit mettre, *A nôtre très-cher Frère le Roi d'Achem*. Le sceau qui contenoit les Armes de France, en cire rouge, fut appliqué aussi proprement que si la lettre étoit venue de France toute fermée. A l'égard des présens, il se garda bien d'employer des chaînes de verre émaillé, & d'autres marchandises de peu de valeur, dont sa Compagnie avoit jugé à propos de le charger. C'eût été donner occasion à ses Ennemis de publier qu'il se couvroit faussement du nom de son Prince. Il choisit, entre ce qu'il avoit de plus précieux, des armes complètes de Cavalier, entièrement gravées & dorées; un coutelas d'Allemagne, dont la garde étoit aussi gravée & dorée, & dans laquelle jouoit un pistolet, qui prenoit feu en poussant un bouton de l'autre côté de la coquille: six mousquets, dont les canons étoient dorés & gravés, & le fût enrichi de nacre de perle: deux fers de picque, émaillés & dorés. Un très-grand miroir, qui se trouva cassé, mais qu'il ne présenta pas moins dans sa caisse, en témoignant son regret de cet accident: deux pièces de camelot ondulé cramoisi: deux grands flacons, pleins d'excellente eau rose (f).

PLUSIEURS Négocians de diverses Nations, dont on reçut la visite, trouvèrent ces présens magnifiques; sur-tout le Capitaine d'un Navire de Surate, qui lui dit hardiment que cette galanterie seroit mieux employée à la Cour du Grand Mogol, qu'à celle d'Achem. Les Officiers du Roi n'en parurent pas moins frappés: mais cette raison même leur faisant souhaiter que de si belles pièces fussent en plus grand nombre, ils pressèrent Beaulieu d'y en joindre d'autres; en lui représentant que leur Roi étoit un des plus puissans Princes de l'Inde. Il leur répondit, avec fermeté, qu'il connoissoit la grandeur du Roi d'Achem, mais qu'il ne savoit pas moins la valeur de ce qu'il lui présentoit.

LE jour de l'audience fut un jour de fête, dans Achem, par la magnificence de la marche. Ces descriptions, qui flattent la vanité d'un Voyageur, ne peuvent être répétées dans chaque Journal, quoiqu'elles en fassent quelquefois le principal ornement. Ici l'on peut se rappeler ce qu'on a vu de plus éclatant dans ce genre, à la Cour d'Achem, & supposer, à l'honneur de Beaulieu, qu'on y ajouta de nouvelles distinctions en sa faveur. On le fit attendre quelques momens à la porte de la chambre du Roi, qui est couverte de lames d'argent. Un Eunuque vint dire au Sabandar, qui servoit d'Introducteur, que le Roi se trouvoit indisposé, mais que le Capitaine François étant si proche, Sa Majesté se feroit un effort pour le recevoir. Deux Officiers de la Cour prirent aussi-tôt Beaulieu par les mains, & le conduisirent au pied de l'estrade du Roi, qui étoit élevé d'environ deux pieds. On entendit un tapis de Turquie, sur lequel on le fit asseoir, les jambes croisées, suivant l'usage du Pays. Il salua le Roi, suivant le même usage, en joignant les mains & les portant au front, avec une légère inclination

BEAULIEU.
1621.

Présent
qu'il destine
au Roi.

Audience.

(f) Ibid. pag. 49.

BEAULIEU.
1621.

tion de tête. Mais quoique l'usage n'oblige point de se découvrir, il ôta son chapeau, „ parce qu'il n'étoit point accoutumé, dit-il, à le tenir sur sa „ tête en parlant à des personnes de ce rang (g) ”.

LE Roi d'Achem avoit été si satisfait de ses présens, qu'il lui fit dire par le Sabandar, que dix bahars d'or lui auroient causé moins de plaisir. Il demanda si le Roi de France avoit un grand nombre de ces belles armes. Il promit de traiter Beaulieu avec une considération spéciale, parce qu'il lui avoit offert ce qu'il y avoit de plus conforme à son goût. La lettre fut lue, & les propositions de Commerce accordées.

Beaulieu
reçoit des
marques ex-
traordinaires
de considéra-
tion.

QUELQUES jours après, la santé du Roi étant rétablie, Beaulieu fut rappelé au Palais, & reçut des marques si extraordinaires d'estime & d'affection, qu'après cette audience, le Sabandar lui jura qu'il n'avoit jamais vu d'Etranger si favorisé à la Cour d'Achem (h). Après lui avoir fait présenter le bétel, dans un grand vase d'or, dont le couvercle étoit couvert d'émeraudes, le Roi lui fit diverses questions sur la grandeur & la puissance des Princes Chrétiens. Ensuite trente femmes entrèrent dans la Salle, qui étoit tendue & couverte de tapis de Turquie, chacune portant entre les bras un grand vase d'argent couvert, qu'elles mirent sur le tapis. Chaque vase étoit revêtu d'une toilette de foye, mêlée de fil d'or, qui pendoit jusqu'à terre, & dont les bords étoient enrichis de pierreries. Ces femmes étant demeurées debout pendant quelques momens, le Roi donna ordre qu'on servît à dîner devant Beaulieu. Alors les vases furent découverts. On tira de chacun, six plats d'or, remplis de confitures, de viandes & de pâtisseries. Beaulieu se vit environné, dans un instant, de vaisselle d'or, & de divers autres vaisseaux du même métal, dont quelques-uns contenoient de l'eau & d'autres breuvages. Il ne toucha qu'au riz, auquel il trouva le goût de nos massépains. Le Roi lui fit servir à boire, dans un vase d'or, porté par un Eunuque dans un grand bassin du même métal. Il crut pouvoir vider le vase, en buvant à la santé de ce Prince: mais la liqueur étoit si forte, que s'imaginant avoir avallé du feu, il fut pris d'une grande sueur qui l'obligea de s'arrêter (i). Le Roi lui dit, en souriant, qu'il devoit achever, puisqu'il avoit bû sa santé; & que pour lui, si ses incommodités lui eussent permis de boire celle du Roi de France, il auroit vidé sa coupe de bonne grace. Beaulieu supplia Sa Majesté de permettre qu'il se fit apporter quelque liqueur moins forte. On lui en servit d'autres, en le pressant de boire & de manger. Mais il avoit peu d'appétit; & souffrant beaucoup de la posture où il étoit, assis, les jambes croisées, sans pouvoir montrer le bout des pieds, il fit demander par le Sabandar, que la bonne chère fût abrégée.

Divertissemens
qui le
suivent.

AUSSI-TÔT qu'on eut levé tous les mets, on mit à leur place, entre le Roi & Beaulieu, un beau tapis à fond d'or. Quinze ou vingt filles étant entrées successivement, un petit tambour à la main, & s'étant rangées le long de la muraille, accordèrent leurs voix avec leurs instrumens, & chanterent les Conquêtes du Roi. Deux autres filles, qui entrèrent bientôt par une petite porte, frappèrent également Beaulieu, par l'éclat de leur beau-

(g) *Ibid.* pag. 50.

(h) *Ibid.* pag. 55.

(i) *Ibid.* pag. 54.

beauté
qu'elles
habits,
C'étoient
ceux qu'
fermés.
de regard
n'en tin
voit pas
mirer sa
MAL
qu'on lu
me du p
occasion
augmen
la perm
pour fla
rence, a
quantité

(k) E
riter d'êt
„ mlèrem
„ les av
„ papillo
„ avec u
„ haut, f
„ ce chap
„ avoient
„ aussi de
„ juiques
„ couver
„ épaules
„ col, &
„ comme
„ le tout
„ gravées
„ Raju d
„ leur c
„ grande
„ pillote
„ fus des
„ de toil
„ dessous
„ qui ne
„ sieurs
„ les jam
„ jusqu'a
„ menille
„ comme
„ la che
„ jambes
„ un cris
XII

beauté & par la richesse de leur habillement. Il eut peine à comprendre qu'elles pussent être si blanches dans un Pays si chaud. A l'égard de leurs habits, tout étoit d'or; & les termes lui manquent pour cette description (k). C'étoient deux Danseuses, qui n'amuserent que le Roi & Beaulieu; car ceux qui étoient avec eux, dans la salle, tinrent continuellement les yeux fermés. Il est défendu, sous peine de la vie, aux Sujets du Roi d'Achem, de regarder jamais ses femmes. Beaulieu, qui n'ignoroit pas cette loi, n'en tint pas moins les yeux ouverts, dans l'idée, dit-il, que le Roi n'avoit pas fait venir ses femmes pour un aveugle, & qu'il vouloit lui faire admirer sa magnificence & sa galanterie (l).

MALGRÉ tant d'honneurs & de caresses, il n'obtint pas toute la liberté qu'on lui avoit fait espérer pour son Commerce. Le Roi vendoit lui-même du poivre aux Etrangers (m). Les troubles de Bantam étoient une occasion favorable, dont il vouloit profiter pour remplir ses coffres, en augmentant presque au double le prix des marchandises. Il refusoit même la permission d'en acheter dans les autres Ports de sa dépendance; & si, pour flatter Beaulieu, qui le pressoit continuellement, il permit en apparence, aux Habitans d'Achem, d'entrer en marché avec lui pour une certaine quantité de poivre, sans les contraindre pour le prix, il étoit sûr que la

BEAULIEU.
1621.

Difficultés
que Beaulieu
trouve pour
le Commerce.

(k) Elle est assez singulière pour mériter d'être rapportée dans ces termes: „ Premièrement, par-dessus leurs cheveux, elles avoient une sorte de chapeau fait de papillotes d'or, qui brilloient beaucoup, avec un pennache d'un pied & demi de haut, fait aussi de papillotes, & portoient ce chapeau pendant sur une oreille. Elles avoient de grands pendans-d'oreilles, faits aussi de papillotes d'or, qui leur tombotent jusques sur les épaules; le col quasi tout couvert de carquans d'or, & par-dessus les épaules une sorte de ruban qui serroit le col, & s'étendoit en pointes courbées, comme on représente les rais du Soleil; le tout de platines d'or fort curieusement gravées. Par dessous, une chemise ou *Raju* de toile d'or, avec foye rouge qui leur couvroit la poitrine, & avec une grande ceinture fort large, faite de papillotes d'or. Elles étoient ceintes au-dessus des hanches, où étoit attaché un pagne de toile d'or à la façon du Pays; & par-dessous, un caleçon, aussi de toile d'or, qui ne passoit le genou, où pendoient plusieurs petites sonnettes d'or. Les bras & les jambes nus; mais, depuis le poignet jusqu'au coude, tout couverts de grosses menilles & jazerans d'or, avec pierreries; comme aussi au-dessus du coude & depuis la cheville des pieds jusqu'au gras des jambes. A la ceinture avoient chacune un cris ou poignard, la garde & fourreau

„ couverts de pierreries, & en la main un grand éventail d'or, & plusieurs petites sonnettes à l'entour. Elles vinrent sur le tapis avec beaucoup de gravité, à la cadence des tambours & des voix; où aussi-tôt elles se prosternèrent à genoux devant le Roi; puis ayant fait le *Sombay* (qui est le salut) mettant les mains jointes sur la tête, commencèrent à danser un genou à terre, avec divers mouvemens du corps, des bras & des mains, puis debout, avec beaucoup de disposition & en cadence. Elles mettoient quelquefois la main au cris; puis autres fois, comme si elles eussent tiré de l'arc; après, comme si elles eussent eu la rondache & le coutelas en main. Cela dura environ demie heure; puis se remirent à genoux devant le Roi, à mon avis bien lassés; car il me sembloit qu'elles avoient chacune plus de quarante livres d'or sur elles; & néanmoins elles dansèrent avec beaucoup de légèreté & de bonne grace; & pour avoir vû baller diverses fois en France, je m'imagine que si ceux qui se disent y entendre, avoient vû cette danse, ils diroient que cela ne sentiroit point son barbare. *Ibid. pag. 54* & 55.

(l) *Ibid. pag. 55.*

(m) Malheur au Commerce, observe Beaulieu, lorsque les Rois deviennent Marchands.

XII. Part.

Q9

BEAULIEU.
1621.

Extrême
cruauté du
Roi.

Pourquoi il
retenoit
Beaulieu.

connoissance qu'ils avoient de ses intentions suffiroit pour les tenir en bride. Sa cruauté l'avoit rendu terrible. Chaque jour de son règne avoit été marqué par quelque ordre sanglant. Il s'étoit défait de tous les Princes de son sang, à l'exception de son fils, pour lequel même on commençoit à trembler, depuis qu'il l'avoit chassé avec beaucoup de rigueur. Il avoit exterminé presque entièrement l'ancienne Noblesse; & Beaulieu assure que pendant le séjour qu'il fit dans sa Capitale, on n'entendit parler que de supplices.

CEPENDANT il ne cessoit pas d'amuser les François par des promesses. Outre le mérite de leurs présens, pour lesquels il conservoit toujours la même admiration, il se croyoit intéressé à les retenir, pour employer quelques-uns de leurs Artistes, à divers ouvrages dont il faisoit son unique amusement. Beaulieu raconte qu'un jour, on vint l'avertir que ce Prince demandoit impatiemment à le voir. Il se hâta d'aller au Palais. Le Sabandar, qui lui en avoit apporté l'ordre, lui apprit en chemin, que le Roi faisant beaucoup de cas des deux fers de picque qui étoient au nombre des présens, avoit voulu faire graver & dorer la pointe, qui n'étoit que fourbie jusqu'à la moitié du taillant. Il avoit chargé de ce travail un de ses Ouvriers, qui les avoit mis au feu, pour y coucher l'or. Mais il avoit trouvé, en les retirant, que la première peinture en étoit partie. Il étoit allé aussi-tôt chez les François, dans l'espérance d'y trouver quelqu'un, qui fût capable de réparer sa faute. Un Orfèvre de Rouen, nommé Houpenille, auquel il s'étoit adressé, lui avoit répondu que son métier n'étoit pas de travailler en fer.

LE Roi se fit apporter les fers de picque. Il les fit voir à Beaulieu, qui lui dit naturellement qu'il croyoit le mal irréparable. Cette réponse l'irrita si vivement contre le misérable qui les avoit mis au feu, que sur le champ il lui fit couper les deux poings (n).

QUEL-

(n) *Ibid.* pag. 52. Puis me dit qu'il avoit entendu que j'avois un Orfèvre, qu'il me prioit de lui faire émailler un gros anneau d'or qui pesoit plus d'une once, qu'il me délivra. Je dis que je ne savois si cet Orfèvre savoit émailler ou non, & que je ne l'avois jamais vu travailler. Il me répondit, par le Sabandar, qu'il savoit que l'Orfèvre étoit habile homme, & qu'il avoit déjà promis à quelques-uns de travailler & d'émailler; qu'il le contenteroit, & me prioit d'avoir l'œil sur lui, & qu'il enverroit un de ses Orfèvres qu'il me montra, pour apprendre la méthode du mien. Il étoit extrêmement curieux de pierreries & orfèvreries, & avoit plus de trois cens Orfèvres, qui travailloient journellement pour lui; & sur cela, il me montra & fit voir un très grand nombre de pierreries en œuvre & hors d'œuvre, qu'il faisoit la plupart percer par deux endroits, faisant faire des colliers & chaînes de grandes émeraudes, & des bajus, ou casques, à

sa mode, tout brodées de ces pierreries, comme aussi diverses orfèvreries; comme de grands vaisseaux d'or, couverts de pierreries; grand nombre d'épées, coutelas & poignards à leur mode, qui en étoient entièrement couverts, tant sur les gardes que sur les fourreaux: nombre d'agrafes, ou crochets, à mettre sur ses casques ou à la fente d'icelles, en forme de boutons, & me dit qu'en ce qu'il avoit de bajus, ou casques, il y avoit plus de trois bahars d'or employés; (Un bahar est plus de trois cens cinquante livres, poids de France); & que s'il avoit employé six jours consécutifs à me montrer ses joyaux & pierreries, ils ne suffiroient pour me faire tout voir. Je ne fais s'il me dit cela afin que j'admiraissse ses richesses; mais tant-y a qu'en deux heures de tems que j'ai été là, j'en ai vu un grand nombre, la plupart desquelles sont plutôt pierres de parade que de valeur; & hors de ses mains elles ne vaudroient pas à beaucoup près ce qu'il les estime. Néanmoins,

parmi

QUE
d'un des
par un a
avoit pl
répondit
Et moi j
coq, &
vous le
une main
fortir du
portoit d
MAIS
de Mars
ce Princ
six femm
quelque
nu au Pa
frit quel
tion. M
avoit pl
supplices
soit des
voyoit a
mêmes.

faisant e
ter, il c
les corp
lieu, il
„ dit l'
„ moi,
„ penfo
„ Justic
„ arriva

parmi ce
de grand
qui peuv
cun; deux
de vieille
conquête
res qu'à c
Le Merc
été empê
pour le R
velle bes
jamais v
gnant qu
ne retard
joyaux.

BEAULIEU.
1621.
Aventure
d'un Joueur
Portugais.

CETTE férocité ne l'empêcha point d'accorder à Beaulieu la liberté de quelques prisonniers Portugais, qui languissoient depuis long-tems dans les fers. Entre plusieurs Négocians de la même Nation, qui cherchoient à s'enrichir par le Commerce ou par d'autres voyes, l'Auteur lia connoissance, à la Cour d'Achem, avec *Dom Francisco Carnero*, Joueur habile, & si heureux, qu'il sembloit avoir enchainé la fortune. On découvrit néanmoins que la mauvaise foi n'avoit pas moins de part que le bonheur & l'habileté, aux avantages qu'il remportoit continuellement. Après avoir gagné de grosses sommes au Sabandar, qui se dédommageoit de ses pertes par les vexations qu'il exerçoit sur les Marchands, il jouoit un jour contre une Dame Indienne, à laquelle il avoit déjà gagné une somme considérable, lorsqu'en frappant du poing sur la table, pour marquer son étonnement d'un coup extraordinaire, il rencontra un de ses dez qu'il brisa, & dont il sortit quelques gouttes de vif argent. Elles disparurent aussi-tôt, parceque la table avoit quelque pente. Les Spectateurs Indiens, d'autant plus étonnés de cette aventure, que Carnero se faisoit promptement des pièces du dé, & qu'il refusa de les montrer, jugèrent qu'il y avoit de l'enchantement. On publia qu'il en étoit sorti un esprit, que tout le monde avoit vu sous une forme sensible, & qui s'étoit évanoui sans nuire à personne (p). Beaulieu pénétra facilement la vérité. Mais il laissa les Indiens dans leur erreur; & loin de rendre aucun mauvais office à Carnero, il l'exhorta fortement à renoncer au jeu, dont il ne pouvoit plus espérer les mêmes avanta-

ges

„ bre, leur donnant charge de bien écouter
„ au travers les portes, & dissimula jusqu'au
„ point du jour, qu'il envoya quérir prompte-
„ ment celles qui avoient crié; lesquelles é-
„ tant devant lui, s'informa de l'occasion
„ de ce bruit. Aucunes répondirent que ce
„ n'étoit rien. Mais voyant qu'il se met-
„ toit en colère, une lui dit que celle qui
„ étoit proche d'elle avoit crié. Le Roi lui
„ commanda de dire promptement la vérité.
„ Elle répondit que dormant, il étoit venu
„ quelqu'un par-dessous le lieu où elle étoit,
„ qui au travers des bambous ou roseaux
„ qui leur servent de lit, l'avoit piquée par
„ la cuisse avec un crissement; que cela l'avoit fait
„ crier; & que les autres s'étoient réveillées.
„ Alors le Roi leur demanda si elles avoient
„ entendu quelqu'un. Les unes dirent que
„ non; autres, que si: davantage, qu'elles
„ avoient trouvé le crissement, que le Roi fit ap-
„ porter, & qui ne fut reconnu de personne.
„ Alors il envoya quérir la Merigne,
„ ou Capitaine du Guet, qui est aussi une
„ femme qui a cet office dans le Château;
„ lui demanda s'il étoit entré quelqu'un la
„ nuit. Répondit que non. Lors s'adres-
„ sant à celles sous qui le crissement avoit été trou-
„ vé, demanda qui l'avoit apporté, qui les
„ avoit piquées avec, qui les avoit fait crier,

„ pourquoi elles ne lui avoient pas dit la
„ vérité: & voyant qu'elles ne lui répon-
„ doient rien, il s'irrita & tomba en soup-
„ çon que l'on attentoit à sa vie, & que c'é-
„ toit sa propre mère, & qu'elle avoit ap-
„ porté ces femmes pour faire quelque allarme,
„ afin de le faire sortir de sa chambre pour
„ le tuer aisément; qui fut l'occasion qu'il
„ fit ainsi torturer les femmes qui avoient
„ crié & la Merigne même.
„ Et encore que ces femmes n'ayent char-
„ gé personne, le Roi n'a pas laissé d'arrê-
„ ter sa mère, à laquelle j'ai entendu qu'il
„ a fait aussi donner la question; & envoya
„ l'Orançais *Laxeman*, lorsque j'étois dans
„ le Château, faire tuer son propre neveu,
„ fils du Roi de Johor, disant que c'étoit ce
„ jeune Prince que sa mère vouloit faire Roi;
„ & à ce soir, j'ai appris qu'il a encore fait
„ mourir le fils du Roi de Bintan, qu'il te-
„ noit aux fers, & le fils du Roi de Pahan,
„ qui lui étoient parens; & dit-on qu'il fera
„ encore mourir sa mère, à quoi il y a bien
„ de l'apparence, car il a déjà pris toutes
„ ses richesses, & a fait encore mourir cinq
„ des principaux Seigneurs de sa Cour,
„ qu'il estimoit favoriser sa mère. *Ibid.*
„ pag. 63.
„ (p) *Ibid.* pag. 65.

ges à la
ce Portu
France.

Il lui
„ côté d
„ le Por
„ à Sur
„ pres à
„ direct
„ Surate
„ divert
„ un ga
„ cheter
„ tra, t
„ cent

CARNE
mandoit
qui étoit
De-là il
quel il e
ce, &
de son V
de sa co
fur quel
Beaulieu

à les acc
nero fit
nal de l'
Mais, p
femens,
rent poi
rigne d

DEP
merce,
prétexte
lieux ou
résolutio
route.
étoit po
barquem
payer a
juite dé
& pour
secrets,
de poiv

(1)

ges à la Cour d'Achem. Ce fut apparemment la reconnoissance qui porta ce Portugais à lui faire une ouverture, qui devint utile au Commerce de France.

IL lui représenta „ que les François n'ayant plus rien à se promettre du „ côté de Bantam, ils devoient penser à l'établissement d'un Comptoir dans „ le Port d'Achem; mais que ce n'étoit point assez, s'ils n'en avoient un „ à Surate; que les piaftres & les marchandises de France n'étant pas pro- „ pres à l'Isle de Sumatra, il n'y avoit rien à gagner, lorsqu'on y viendroit „ directement de France, pour acheter du poivre; au-lieu que passant par „ Surate, les piaftres s'y échangeoient avec un profit honnête, & que sur „ diverses marchandises qu'on pourroit apporter de France, il y auroit „ un gain de plus de cent pour cent à les vendre à Surate, où l'on a- „ cheteroit ensuite des marchandises de cette Ville, propres pour Suma- „ tra, sur lesquelles il y avoit ordinairement un profit de trois cens pour „ cent (q)”.

CARNERO répondoit à Beaulieu du succès de cette entreprise. Il lui demandoit la commission de passer à Masulipatan, dans le Navire de Surate, qui étoit au Port d'Achem, & qui devoit prendre incessamment cette route. De-là il promettoit de se rendre à la Cour du Grand Mogol, auprès duquel il croyoit n'avoir besoin que d'une Lettre de cachet du Roi de France, & d'une autre Lettre de la main de Beaulieu, pour expliquer le sujet de son Voyage. Il comptoit d'ailleurs sur le secours d'un Orfèvre François de sa connoissance, qui étoit dans une haute faveur auprès du Mogol, & sur quelques recommandations de *Peribei*, Capitaine du Vaisseau de Surate. Beaulieu trouva tant de vraisemblance dans ces offres, & si peu de risque à les accepter, qu'il ne fit pas difficulté d'y donner quelque confiance. Carnero fit le Voyage heureusement. On apprend son retour dans le Journal de l'Auteur (r), sans aucune explication sur le succès de son entreprise. Mais, par quelque motif que Beaulieu nous ait dérobé d'autres éclaircissemens, il paroît qu'il en avoit été satisfait, puisque ses liaisons ne cessèrent point avec Carnero; & l'on peut regarder cet événement comme l'origine du premier établissement des François à Surate.

DEPUIS près de six mois que Beaulieu sollicitoit la permission du Commerce, il voyoit ses espérances retardées de jour en jour, par de si foibles prétextes, qu'ayant entendu vanter *Queda & Lancabui* (s), comme deux lieux où le poivre n'étoit pas moins abondant qu'à Sumatra, il prit enfin la résolution d'abandonner secrètement le Port d'Achem, & de prendre cette route. Son dessein étoit de passer d'abord par Tikou, & d'y traiter, s'il étoit possible, indépendamment des Lettres du Roi; ou d'arrêter les embarquemens qui sortiroient de ce Port, d'en prendre le poivre, & de le payer au prix commun. C'étoit non-seulement une vengeance, mais un juste dédommagement qu'il croyoit se devoir, pour tant de fraix inutiles, & pour le tems qu'il avoit perdu. Cependant il avoue que par des ressorts secrets, il avoit chargé, dans la Rade d'Achem, environ sept cens bahars de poivre.

BEAULIEU.
1621.

Proposition
qu'il fait à
Beaulieu.

Origine de
l'établisse-
ment des
François à
Surate.

Beaulieu
prend le parti
de quitter
Achem.

Il.

(q) *Ibidem*.

(r) *Ibid.* pag. 90.

(s) Ou *Pulo-Lada*.

BEAULIEU.
I. 62 I.
Sa route
vers Lanca-
hui.

IL en partit le Samedi 24 de Juillet (t), après avoir laissé, entre les mains d'un ami, une lettre pour son Vice-Amiral, s'il arrivoit apres lui dans ce Port. Le lendemain, il se vit dégagé des Isles de *Gomisfoda* & de *Puloway*, qui barrent la Rade d'Achem au Nord. Avec les vents de Sud-Ouest, qui règnent dans cette saison, il se promettoit de doubler la pointe d'Achem, en gouvernant à l'Ouest Nord-Ouest, pour suivre la route de Tikou. Mais les courans & les marées lui furent si contraires, qu'il fut obligé de prendre le large, vers Lancahui. Cette Isle, où le prix commun du poivre n'étoit que de seize piastres, & la faveur du Roi de Queda, qui ne lui couta que deux pièces de canon de fer, auroient rempli toutes les espérances dans une meilleure saison: mais il y avoit alors si peu de poivre, qu'il n'en put charger que vingt bahars: & ne pouvant (v) attendre le mois de Janvier, qui étoit le véritable tems de la récolte, il remit à la voile le 12 d'Octobre.

Description
de Lancahui,
ou Pulo-
Lada.

L'ISLE que ses Habitans nomment Lancahui, & ceux d'Achem *Pulo-Lada*, ou l'Isle au poivre, contient quinze ou vingt lieues de circuit. Elle est montueuse dans quelques parties, sur-tout du côté de *Pulo-Botton*, qui n'en est éloignée que de cinq lieues à l'Occident. On découvre, dans l'intérieur, une haute montagne, séparée par une étroite vallée, qu'on n'aperoit que du côté du Sud; de sorte qu'à l'Ouest on ne voit qu'un gros pic, qui est double au Sud-Ouest. C'est au pied de cette montagne que le poivre croît en abondance. L'Isle en produiroit beaucoup davantage, s'il y avoit plus d'Habitans pour le cultiver (x). On n'y comptoit alors qu'environ cent Insulaires; reste de sept ou huit cens, qui avoient été enlevés par des maladies contagieuses. Le terroir est d'ailleurs très-fertile en fruits, en riz, en bestiaux. Beaulieu ajoûte, en toutes sortes de drogues. On y voit de beaux pâturages, plusieurs Rivières, & quantité de sources d'une excellente eau. Les parties qui ne sont pas cultivées offrent de grands bois, fort épais, particulièrement sur les montagnes, où les arbres sont d'une hauteur admirable, parfaitement droits, & d'une grosseur proportionnée. Du côté du Midi, l'Isle est fort coupée par de petits bras de Mer, qui forment d'autres petites Isles, couvertes de bois. On en découvre une grande au Nord, à la distance d'une lieue; & l'Auteur juge qu'entre deux, le passage est bon, quoiqu'il n'ose l'assurer pour les grands Navires. Il ne manqueroit rien à l'Isle de Lancahui, pour en faire un excellent lieu de rafraîchissement, si les pluies qui règnent depuis le commencement de Juillet, jusqu'à la fin d'Octobre, c'est-à-dire, pendant toute la durée des vents d'Ouest, n'y rendoient l'air fort mal-sain (y).

Pulo-Botton.

BEAULIEU se proposoit de retourner à la Rade d'Achem, dans l'espérance d'y recevoir quelque information sur le sort de son Vice-Amiral. En quit-

(t) Il place la Rade d'Achem à cinq degrés trente-quatre minutes de latitude du Nord. L'aiguille, dit-il, y varie cinq degrés & demi vers le Nord-Ouest (1). *Ibid.* pag. 77.

(v) Il n'en explique pas la raison; mais il fait juger qu'il avoit beaucoup de malades.

(x) Beaulieu s'étend avec beaucoup d'in-

(1) Le Pilote marque quatre degrés, R. d. E.

telligence & d'exaétitude sur la culture du poivre: mais cet article appartient à l'histoire Naturelle. Il place l'Isle de Lancahui, ou Pulo-Lada, à six degrés quinze minutes de latitude du Nord. L'aiguille y varie deux degrés & demi Nord-Ouest (2).

(y) *Ibid.* pag. 81.

(2) Suivant le Pilote trois degrés & demi. R. d. E.

quitant
de fort
petites
arbres,
& la pl

EN a
ze jours
lui, ve
glois.

défenfe
Bâtimen
Elle vin
ta, défi

Amiral.
voulut f
amené.

ron six
MAI
d'abord
que mo
Achem
trer dan

A LO

de Grav
Bâtimen
de la Sc

au-dessù
tie de s

ou six h
vires H

pillé la
leures p

commis
seaux F

avoir fa
il l'avoit
leur sec

landois
imposé
Comme
tous do

une nu
y mit le
d'ou ve

(z) P
(a) B

quittant Lancahui, les marées le jettèrent vers Pulo-Botton, qu'il reconnut de fort près. Il distingua trois Isles, environnées d'un grand nombre de petites qui ne sont point habitées, mais dans lesquelles on trouve de grands arbres, dont on feroit de très-beaux mâts. Le mouillage est sûr par-tout; & la plus grande des trois Isles offre de bonnes eaux (z).

En approchant de la Rade d'Achem, après avoir employé plus de quinze jours à doubler la pointe, il découvrit un grand Navire, qui venoit sur lui, vent derrière, à toutes voiles, & qu'il reconnut bien-tôt pour un Anglois. Dans le péril dont il se crut menacé, il faisoit déjà les préparatifs de défense, lorsqu'à la distance d'un quart de lieue, il vit la Chaloupe de ce Bâtiment, qui se détachoit avec quelques hommes, pour s'avancer vers lui. Elle vint à bord, sans aucune marque de défiance; & le premier qui monta, défiguré par la maladie, se fit reconnoître pour un Officier du Vice-Amiral, nommé *du Parc*. Beaulieu, dans le premier mouvement de sa joye, voulut savoir sur le champ d'où il venoit, & quel étoit le Navire qui l'avoit amené. Il venoit de Bantam. Le Navire étoit Anglois, du port d'environ six cens tonneaux, & monté de trente-deux pièces de canon.

MAIS du Parc lui apportoit des nouvelles plus importantes. Il lui apprit d'abord que Gravé, son Vice-Amiral, étoit dans le Vaisseau Anglois, presque mourant de chagrin, de maladie & de fatigue; & qu'il avoit passé par Achem, où ne trouvant aucun Vaisseau François, il s'étoit déterminé à rentrer dans celui qui l'avoit apporté, pour retourner à Jacatra.

ALORS l'impatiente curiosité de Beaulieu s'étant tournée sur le Vaisseau de Gravé, du Parc lui raconta que depuis leur séparation, ce malheureux Bâtiment n'avoit éprouvé que des disgrâces. Il étoit entré dans le Détroit de la Sonde, où le vent l'avoit jetté sur la Côte de Sumatra, vingt lieues au-dessous du Port de Tikou. Les maladies, qui avoient emporté une partie de son Equipage, s'étoient si peu relâchées, qu'il ne lui restoit que cinq ou six hommes sains, lorsqu'il avoit rencontré successivement plusieurs Navires Hollandois, qui l'avoient traité avec la dernière rigueur. Ils avoient pillé la chambre du Vice-Amiral, insulté ses Malades, & consumé ses meilleures provisions. Cependant un de leurs Chefs, ayant feint de consulter sa commission, lui avoit confessé qu'elle ne portoit pas de prendre les Vaisseaux François, & lui avoit laissé la liberté de continuer sa route, après lui avoir fait promettre d'oublier ce qui s'étoit passé (a). A cette condition, il l'avoit assisté de quelques hommes, qui lui avoient fait payer chèrement leur secours, & qui l'avoient conduit à Jacatra. *Coen*, Général des Hollandois, ne s'étoit pas opposé à son départ pour Bantam; mais il lui avoit imposé des loix fort dures, qui avoient ruiné ses plus belles espérances de Commerce, & qui l'avoient obligé, en quittant ce Port, de protester de tous dommages contre la Nation Hollandoise. Quelque-tems après, dans une nuit fort obscure, une Barque, qui s'approcha de l'arrière du Navire, y mit le feu, avec des circonstances qui firent connoître assez clairement d'où venoit cette trahison; & les soupçons se changèrent en certitude, lorsque

BEAULIEU.

I 62 I.

Rencontre
de du Parc,
Officier du
Vice-Amiral.Avantures
du Vice-Ami-
ral.Il est mal-
traité des
Hollandois.Son Vais-
seau est brûlé
par les Hol-
landois.

(z) Pag. 84.

(a) Beaulieu ajoute qu'il lui en fit signer quelque chose, pag. 87.

BEAULIEU.
1621.

Comment
il se rend à
Achem.

Il meurt de
chagrin.

Beaulieu de-
mande des sa-
tisfactions au
Roi d'Achem.

que les Hollandois, empêchant Gravé de sauver ses marchandises, se faisoient non-seulement du poivre, qu'ils transportèrent dans leurs Magasins; mais encore de toute l'artillerie & des débris mêmes du Navire, qu'ils vendirent au son du tambour. Gravé, réduit au desespoir, leur demanda du moins quelque secours pour se rendre au Port d'Achem, avec quinze ou seize hommes qui lui restoient, dans l'espoir d'y trouver encore Beaulieu. *Limoney*, Comis de la Compagnie de Saint-Malo à Bantam, avoit acheté sa Patache, & se voyant fermer aussi toutes les voyes du Commerce, prit la résolution de partir avec lui; c'est-à-dire, Gravé & Limoney dans la Patache; & les quinze ou seize autres François dans une de ces Barques du Pays, qui se nomment *Pares*, sous la conduite du Capitaine du Buc. La Barque, qui étoit arrivée au Port d'Achem dès la fin du mois d'Août, avoit été arrêtée par l'ordre du Roi, avec tout ce qu'elle portoit d'hommes, & la valeur de deux mille cinq cents piastres qu'ils avoient sauvés en musc, en pierrieres, en bezoard & autres marchandises. La Patache n'étoit entrée dans ce Port que depuis quatre ou cinq jours. Gravé, qui étoit dangereusement malade, n'y trouvant pas Beaulieu, & voyant les restes de son Equipage & de ses effets entre les mains du Roi d'Achem, n'avoit pu soutenir cette dernière disgrâce, Il avoit profité de l'occasion du Vaisseau Anglois, pour quitter un Pays dans lequel il n'avoit essuyé que des infortunes (b).

BEAULIEU, consterné de ce récit, se hâta de faire apporter le Vice-Amiral à bord. Il reçut de sa bouche, en présence de plusieurs témoins, la confirmation de ce qu'il venoit d'entendre. Quelques jours après, le malheureux Gravé mourut entre ses bras, de chagrin autant que de maladie (c).

UN juste ressentiment porta Beaulieu à mouiller dans la Rade, au milieu de cinq Vaisseaux Mores; résolu, si le Roi faisoit difficulté de lui rendre ses gens, d'employer la force pour enlever quelques-uns de ces Bâtimens. A peine avoit-il jeté l'ancre, que plusieurs Officiers d'Achem venant à bord, lui dirent que le Roi se réjouissoit de son retour, & le prioit de satisfaire promptement l'impatience qu'il avoit de le voir. Beaulieu répondit avec fierté, qu'il se garderoit bien de prendre la même confiance à l'amitié d'un Prince qui avoit arrêté ses gens comme des voleurs, & qui s'étoit fait de quelques misérables restes de leur Navire brûlé. Il ajouta que c'étoit reconnoître fort mal les offres de service qu'il avoit reçues de la Nation François, & les présens d'un grand Roi. Tous les Officiers l'assurèrent aussi-tôt, que le Roi regrétoit beaucoup d'avoir été trompé par de faux rapports, sur lesquels il s'étoit persuadé mal-à-propos que ses Prisonniers étoient des Portugais qui avoient ravagé ses Côtes: que les ayant reconnus pour des François, il leur avoit rendu la liberté: qu'à la vérité, il ne leur avoit pas permis de partir avec les Hollandois & les Anglois, parce qu'ayant remarqué, dans ces deux Nations, une jalousie dont il s'étoit défie, il n'avoit pas voulu livrer les Sujets du Roi de France, avec lequel il avoit fait amitié, entre les mains de ses mortels ennemis; mais qu'il s'étoit proposé de les

(b) *Ibidem.* pag. 87, 88, 89.

(c) *Ibid.* pag. 90.

remettre
te apolog
Prisonnier
leurs, de
pouvoir s
qui les c
tions, qu
gard des
restation
qu'il ne s
ses gens.
d'otages.
excusé de
me avec
péta qu'a
ordres de

LES C
jour, Li
sur le Va
tions du
furent re
chandises
tous leur
projets c
çois dans
res pour
gagemen
ser à d'a
à Tikou
ne pensa

LE fu
dammen
tour (f)
curiosité
route, q
par le T
que j'ai
à la mé
former
matra,
dent ce

(d) *Ib*
(e) *Ib*

remettre au premier Capitaine François qui arriveroit dans sa rade (d). Cette apologie étoit imparfaite. Le Roi d'Achem avoit rendu la liberté aux Prisonniers, mais il ne leur avoit pas restitué leurs marchandises. D'ailleurs, des François étoient aisés à distinguer des Portugais; & s'il avoit crû pouvoir s'y méprendre, il auroit dû consulter les Hollandois & les Anglois, qui les connoissoient parfaitement. Les Officiers répondirent à ses objections, que la restitution des marchandises se feroit à Beaulieu, & qu'à l'égard des Prisonniers, il pouvoit s'assurer qu'ils étoient libres. Cette protestation même n'étant pas capable de le satisfaire, il continua de répondre qu'il ne s'y fieroit point, si ce Prince ne commençoit par lui renvoyer tous ses gens. Alors les Officiers lui offrirent de rester tous à bord, pour servir d'otages. Il ne pût lui rester aucun doute de leur sincérité; mais prenant excuse de son devoir, qui ne lui permettoit pas de traiter avec le Roi comme avec un ennemi, lorsque sa commission étoit tout-à-fait opposée, il répéta qu'aussi-tôt que ses gens seroient à bord, il iroit recevoir volontiers les ordres de Sa Majesté.

LES Officiers retournèrent à la Cour avec cette réponse. Dès le même jour, Limoney & quelques autres François eurent la liberté de se rendre sur le Vaisseau. Ils y apportèrent de nouvelles assurances des bonnes intentions du Roi, & Beaulieu ne balança plus à descendre. Tous ses gens lui furent rendus; mais il trouva tant de difficulté à faire restituer leurs marchandises, sous prétexte qu'étant arrivés après la perte de leur Bâtiment, tous leurs biens devoient être confisqués au profit du Roi, qu'il reprit ses projets de vengeance. La seule difficulté consistoit à ne laisser aucun François dans Achem. Il pressa Limoney, qui avoit commencé quelques affaires pour sa Compagnie, de vendre sa Patache, & de se délivrer de ses engagements. Cependant une faveur inespérée qu'il reçut du Roi, le fit passer à d'autres résolutions. Ce Prince lui accorda la permission de se rendre à Tikou, pour achever sa charge de poivre. La saison étoit favorable. Il ne pensa plus qu'à profiter de cette heureuse révolution (e).

LE succès de son commerce, qui ne le dédommagea pas moins abondamment de ses fraix que de ses peines, & les circonstances de son retour (f) jusqu'au Havre de Grace, n'offrent plus rien d'intéressant pour la curiosité ni pour l'instruction. On a joint, à sa Relation, un Journal de sa route, c'est-à-dire, un état des vents & des variations de l'aiguille, dressé par le Tellier son Pilote. Mais ce qu'on lui doit particulièrement, & ce que j'ai crû devoir rejeter à la fin de cet article, pour m'affujettir à la méthode des Anglois, jusqu'au moment où je serai libre de m'en former une nouvelle, c'est une Description plus étendue de l'Isle de Sumatra, qu'on ne l'a vûe jusqu'à présent dans toutes les Relations qui regardent cette Isle.

(d) *Ibid.* pag. 97.(e) *Ibid.* pag. 94.

(f) Il arriva le 1 de Décembre 1622.

BEAULIEU.
1621.Tous les
François du
Vice Amiral
lui sont ren-
dus.

1622.

Retour de
l'Auteur en
Europe.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

Description de l'Isle de Sumatra.

SUMATRA (a), Isle plus grande que l'Angleterre & l'Ecosse, s'étend depuis la pointe d'Achem, à cinq degrés & demi de latitude du Nord, jusqu'au Détroit de la Sonde, vers cinq degrés & demi du Sud, ce qui fait environ trois cens lieues Françoises pour sa longueur. Elle est un peu plus large du côté du Sud que de celui du Nord; & Beaulieu lui donne, l'un portant l'autre, soixante-douze lieues dans cette dimension. L'intérieur du Pays est rempli de hautes montagnes; mais proche de la Mer, la plus grande partie de l'Isle est basse, & ne manque ni de bons pâturages, ni d'excellentes terres pour le riz & pour tous les fruits des Indes. Elle est arrosée de plusieurs belles Rivières, entre lesquelles on distingue par leur grandeur, celles de *Cinquel*, de *Barros*, de *Daya*, d'*Achem*, de *Pedir*, de *Jambi*, & d'*Indrapoura*. Les petites sont en si grand nombre, qu'elles rendent la terre continuellement humide, & dans quelques endroits, fort marécageuse; indépendamment des pluies, qui commencent régulièrement au mois de Juin, & qui ne finissent que dans le cours d'Octobre. L'air est dangereux alors pour les Etrangers, principalement dans les parties les plus proches de la Ligne, telles que le Pays de *Tikou* & de *Passaman*. Les Achemois mêmes n'y demeurent pas sans crainte, sur-tout pendant la saison des pluies. Les vents d'Ouest, qui règnent alors sur cette Côte, s'y rompent avec de grands tourbillons, & d'horribles tempêtes. Des calmes succèdent presque tout d'un coup, pendant lesquels l'air n'étant plus agité, & la terre continuant d'être abreuvée de pluies continuelles, le Soleil attire des vapeurs très-puantes, qui causent des fièvres pestilentiennes, dont l'effet le plus commun est d'emporter les Etrangers dans l'espace de deux ou trois jours, ou de leur laisser des enflures douloureuses & très-difficiles à guérir (b).

Situation
d'Achem.

Productions
de son terroir.

LA Ville d'Achem étant à la pointe du Nord, on y respire un air plus pur & plus tempéré. Elle est située sur une Rivière de la grandeur de la Somme, à la distance d'environ une demie lieue du rivage de la Mer, au milieu d'une grande vallée large de six lieues. La terre est capable d'y produire toutes sortes de grains & de fruits; mais on n'y sème que du riz, qui est la principale nourriture des Habitans. Quoique les cocotiers y soient les arbres les plus communs, on y trouve, comme dans le reste de l'Isle, tous les arbres fruitiers des Indes; mais peu de légumes & d'herbes potageres. Les pâturages, qui sont d'une beauté admirable, nourrissent quantité de buffles, de bœufs & de cabris. Les chevaux y sont en grand nombre, mais de petite taille. Les moutons n'y profitent point. L'abondance des poules & des canards est extraordinaire. On les nourrit avec soin, pour en vendre les œufs. Beaulieu parle avec étonnement du nombre des sangliers, qu'il appelle *infini*. Ils se trouvent, dit-il, dans les campagnes, dans les

(a) Beaulieu, se renfermant dans les bornes d'un Voyageur, laisse aux Savans le soin d'examiner si l'Isle de Sumatra est l'*Ophir*

de Salomon, la *Tarobane* des Anciens, &c.

(b) Pag. 96.

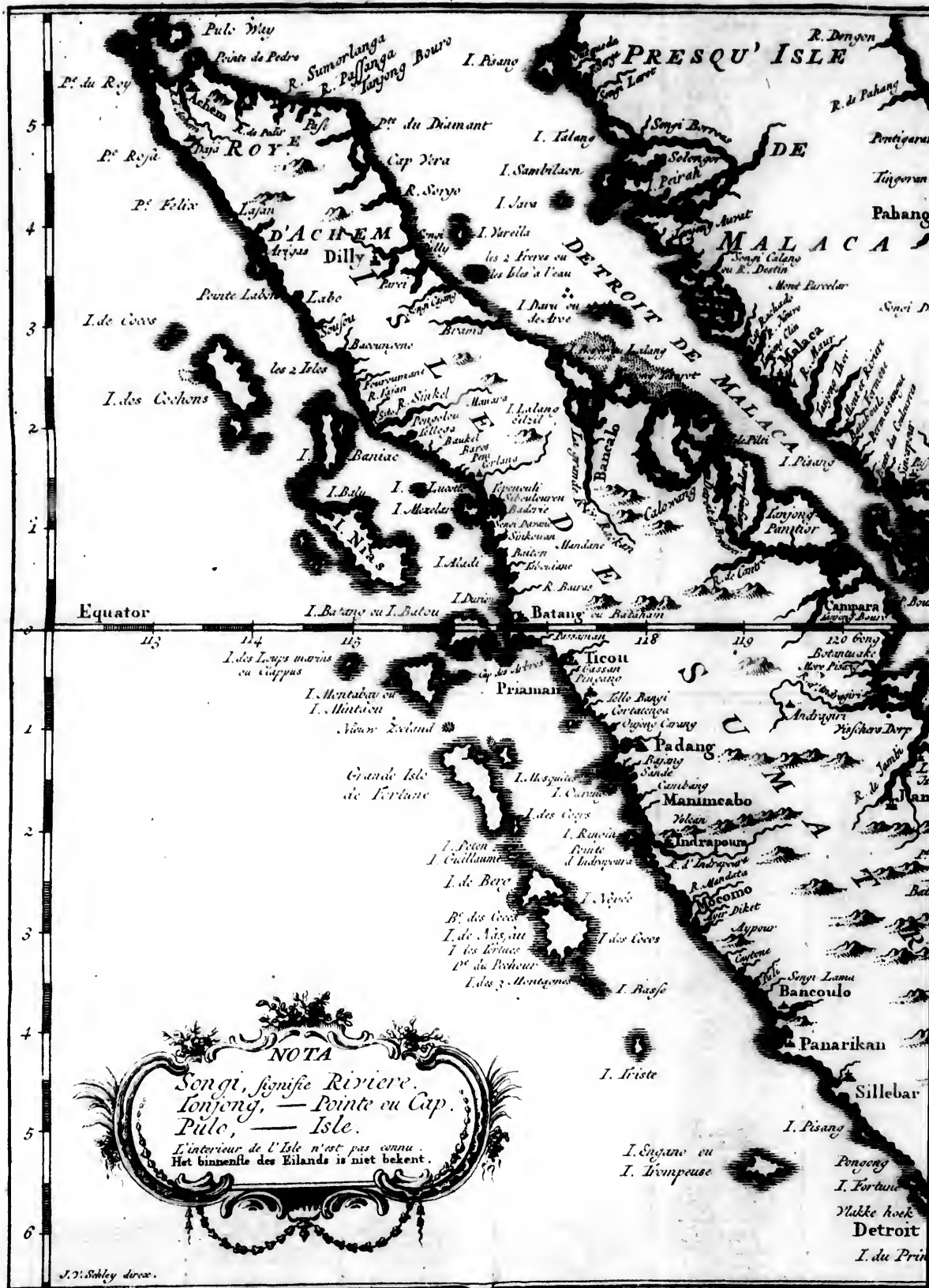
sse, s'étend
 de du Nord,
 ce qui fait
 un peu plus
 e, l'un por-
 l'intérieur du
 la plus gran-
 , ni d'excel-
 le est arrosée
 ur grandeur,
 mbi, & d'In-
 la terre con-
 geuse; indé-
 mois de Juin,
 gereux alors
 ches de la Li-
 s memes n'y
 s. Les vents
 e de grande
 ent presque
 la terre con-
 ttre des va-
 ont l'effet le
 eux ou trois
 iciles à gué-

n air plus pur
 e de la Som-
 er, au milieu
 d'y produire
 iz, qui est la
 oyent les ar-
 e l'Isle, tous
 es potageres.
 antité de bu-
 ombre, mais
 ce des pou-
 in, pour en
 es sangliers,
 es, dans les
 pi-

des Anciens,



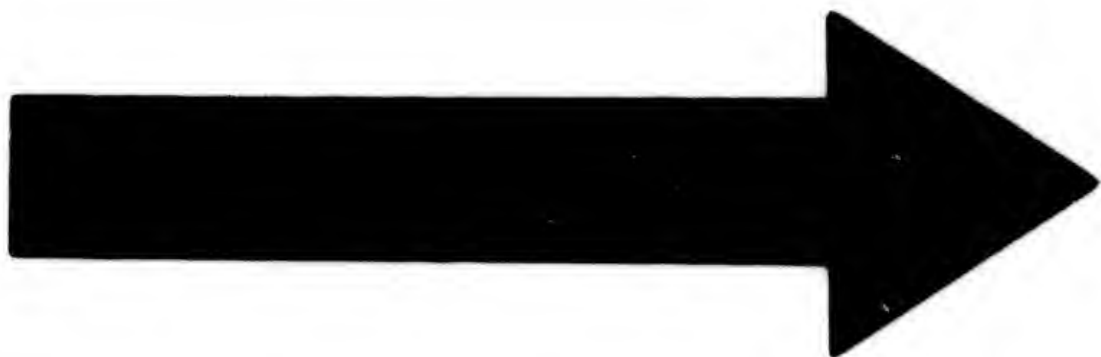
Registers der Zee-lieden
 des Franschen Zeevaardts zyn.

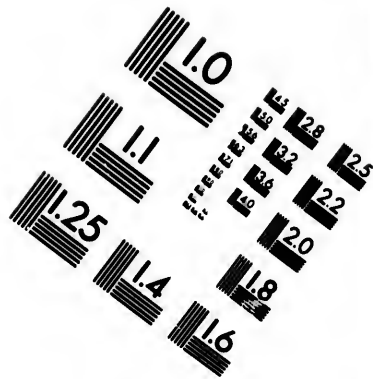
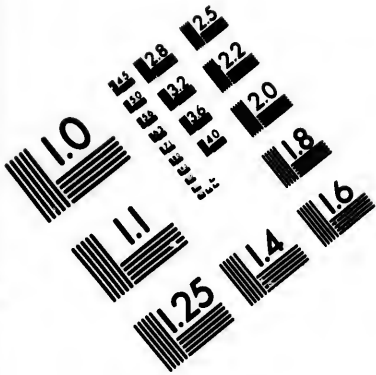


KAART VAN HET EILAND SUMATRA, en op verscheide handschriftelyke Kaarten, welke in de Bewaarkamer der Door den H^o B. ELLIN, ordinaris Ingenieur des

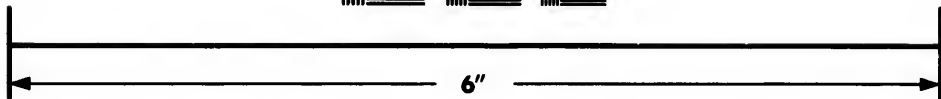
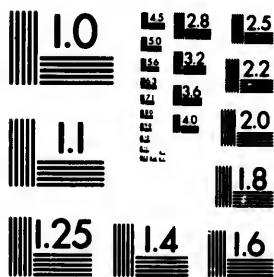


SUMATRA, gerigt op de Dagregisters der Zee-lieden
 Bewaarkamer der Grondtekingen des Franssen Zeevaardts zyn.
 van Ingenieur des zelfden Zeevaardts.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**

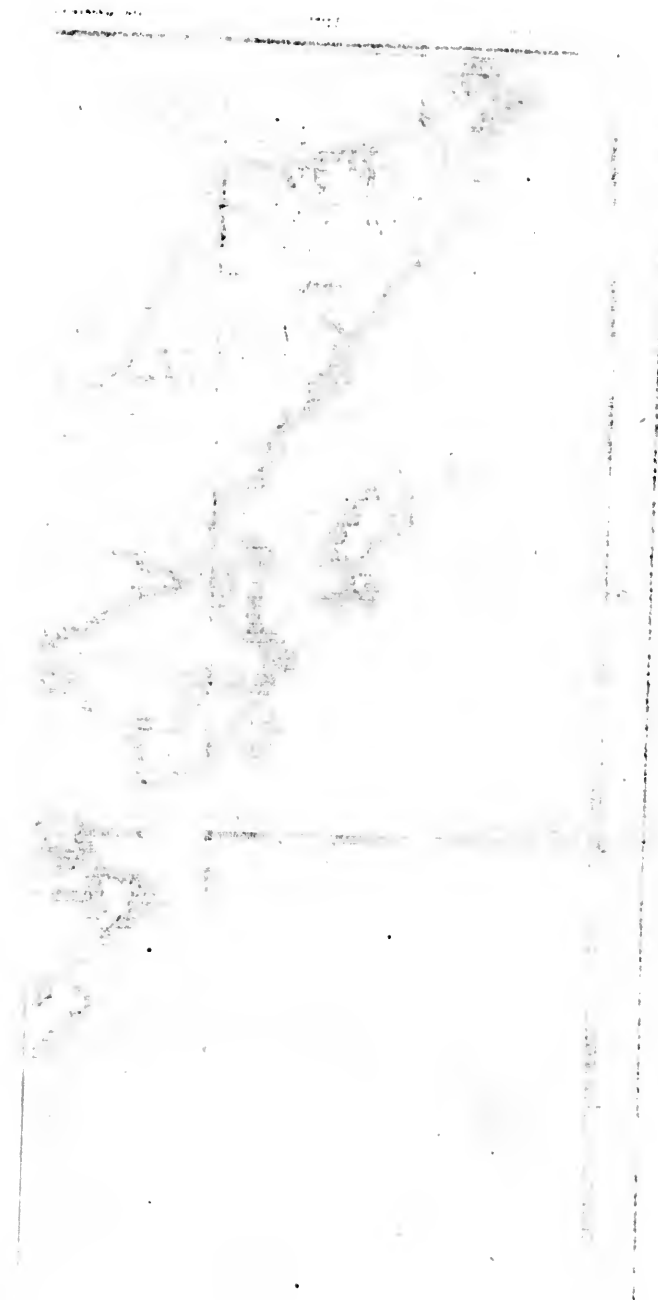


**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

01
01



pâture
si gran
nôtres
parties
voit be
tigres,
des fin
sez poi

LE

Le rest
proche
ve sur
li. A
sez con
tabam,
deux ce
petit R
chem;
yaume
Détroit
Détroit
le est l
que l'in
est peup
naires c

LA C
assez gr
tites, c
des Ro
fertes,
Ile, d
le cinq
ce de S
qui ma
trois d
lieues c
tre ou
inhabite
tabey,
vingt li
lier ave
dans ce
dans ce

(c) P
(d) I

pâturages, & jusques dans les hayes des maisons (c); mais ils ne font, ni si grands, ni si furieux qu'en France. Les cerfs & les daims surpassent les nôtres en grandeur. Les lièvres & les chevreuils sont rares dans toutes les parties de l'Isle; mais tout autre gibier de chasse y est fort commun. On voit beaucoup d'éléphants sauvages dans les montagnes & dans les bois; des tigres, des rhinoceros, des buffes sauvages, des porc-épis, des civettes, des singes, des couleuvres, & de fort gros lézards. Les Rivières sont assez poissonneuses; mais la plupart sont infestées de crocodiles (d).

Le Roi d'Achem possède la meilleure & la plus grande partie de l'Isle. Le reste est divisé entre cinq ou six Rois, dont toutes les forces réunies n'approchent pas des siennes. A douze lieues d'Achem, au Levant, on trouve sur la Côte, *Pedir*, grande Ville & bien peuplée; ensuite, *Pacem* & *Deli*. A la même distance, du Côté de l'Ouest, la Côte offre *Daya*, Ville assez considérable; & plus loin, successivement, *Labo*, *Cinquel*, *Barros*, *Bataban*, *Passaman*, *Tikou*, *Priaman* & *Padang*. *Deli* & *Padang* bordent, des deux côtés, le Royaume d'Achem. Au Levant, près de la Ligne, est le petit Royaume d'*Andragiri*; plus loin, celui de *Jambi*, le plus riche après Achem; ensuite, celui de *Palimbang*. A l'Ouest, après *Padang*, suit le Royaume de *Manimcabo*, puis celui d'*Indrapoura* (e). Le reste de la Côte, jusqu'au Détroit de la Sonde, est désert & couvert de bois; mais la Côte du Détroit même est, en partie, sous l'obéissance du Roi de *Bantam*. Telle est l'idée que *Beaulieu* donne du circuit de *Sumatra*, en confessant que l'intérieur n'est pas connu des Etrangers. Il ajoute que cet espace est peuplé de *Malais*, au-lieu que l'intérieur ne l'est que des anciens Originaires de l'Isle.

LA Côte occidentale est bordée d'un grand nombre d'Isles; quelques-unes assez grandes, mais à dix-huit ou vingt lieues de *Sumatra*; d'autres plus petites, qui n'en font qu'à trois ou quatre lieues. Elles ne dépendent d'aucun des Royaumes qu'on a nommés. Les Habitans de celles qui ne sont pas désertes, paroissent de la même race que les anciens Originaires de la grande Ile, dont ils ont été chassés apparemment par les *Malais*. Au Sud, vers le cinquième degré de latitude, est l'Isle d'*Enganno*, habitée par une espèce de Sauvages très-cruels, qui sont nuds, avec une longue chevelure, & qui massacrent sans pitié tous les Etrangers dont ils peuvent se saisir. A trois degrés & demi, on trouve une Isle déserte, de quatorze ou quinze lieues de longueur, que les Hollandois ont nommée l'Isle de *Nassau*. Quatre ou cinq lieues au-dessous, vers la Ligne équinoxiale, est une autre Isle inhabitée, & longue de sept ou huit lieues. Elle est suivie de celle de *Montabey*, qui n'est qu'à un degré & demi de la Ligne, & qui n'a pas moins de vingt lieues de long. Les Habitans sont vêtus, & font un Commerce régulier avec ceux de *Tikou*, quoiqu'ils n'ayent pas le même langage. Ce fut dans cette Isle que *Gravé*, Vice-Amiral de *Beaulieu*, prit terre en arrivant dans cette Mer; & de-là vinrent, dit-il, tous ses malheurs (f). Sous la Ligne

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

Principales
Villes du Ro-
yaume d'A-
chem.

Autres Ro-
yaumes de
l'Isle de Su-
matra.

Isles voisines.

Isle d'En-
ganno.

Isle de Nassau.

Isle de Mon-
tabey.

(c) Pag. 97.
(d) *Ibidem*.

(e) Ces deux derniers ont le titre d'Empi-
res. R. d. E. (f) Pag. 98.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.
Pulo Nyas.

Ligne même, on trouve vingt ou vingt-cinq Isles, grandes ou petites, les unes habitées, d'autres désertes. Beaulieu se donna le tems d'en observer quelques-unes, entre lesquelles il jetta l'ancre (g). A deux degrés au Nord de la Ligne, on rencontre *Pulo Nyas*, Isle de quinze à seize lieues de longueur, fort peuplée, dont les Habitans reçoivent humainement les Etrangers, & sont en Commerce avec Barros. On trouve d'autres Isles désertes, jusqu'à trois degrés & demi du Nord; quelques-unes entièrement couvertes de palmiers, où les Habitans des Villes maritimes vont charger leurs Navires de cocos, pour en faire de l'huile.

Idee des
Royaumes
particuliers
de Sumatra.

Andragiri.
Jambi.

REVENONS, avec l'Auteur, à la description particulière de Sumatra. Le Royaume d'Andragiri porte beaucoup de poivre pour son étendue; mais le grain en est fort petit. L'or est à meilleur marché, dans ce petit Etat, qu'en aucun autre lieu de la dépendance des Malais. Le poivre du Royaume de Jambi est meilleur que celui d'Andragiri. Les Anglois & les Hollandois ont des Comptoirs dans cette partie de l'Isle. On est obligé de remonter la Rivière de Jambi l'espace de cinquante ou soixante lieues, pour arriver à la Capitale, qui est dans une situation mal-saine. Il s'y fait un grand Commerce d'or, avec les Habitans de Manimcabo, & même avec les Montagnards originaires de l'Isle. Le Royaume de Palimban est fort abondant en riz & en bestiaux. Tout le Pays que le Roi de Bantam possède sur la Côte est agréable & fertile; mais il s'y trouve peu de poivre. Indrapoura est située sur une Rivière assez rapide (h). Outre le Commerce du poivre, qui est de la même qualité que celui de Jambi, on y trouve de l'or. Le Royaume de Manimcabo, qui suit celui d'Indrapoura, s'étend assez loin dans les terres. Il a quelques Rades le long de la Mer, entre lesquelles l'Auteur ne nomme que *Cortatenga*, où l'on voit souvent des Navires Anglois & Hollandois. Ce Royaume a peu de poivre; mais il est riche en or, qui s'y vend en grenaille. Beaulieu le trouva du même titre que celui de France; quoiqu'il y en ait aussi de plus fin (i).

Palimbam.

Indrapoura.

Manimcabo.

Rade de
Cortatenga.

Achem.

LE Royaume d'Achem avoit autrefois quantité de poivre. Mais un de ses Rois ayant observé que ce Commerce faisoit négliger l'agriculture aux Habitans, fit détruire la plus grande partie des poivriers. A six lieues de la Capitale, vers Pedir, s'élève une haute montagne, en forme de Pic, d'où l'on tire quantité de soufre. *Pulo-Way*, une des Isles de la Rade d'Achem, en fournit aussi beaucoup; & c'est de ces deux sources que toute l'Inde le reçoit, pour faire de la poudre. Le territoire de Pedir est si fertile en riz, qu'on l'a nommé le grenier d'Achem. Il n'est pas moins favorable aux vers à soye, qui fournissent de la matière aux manufactures d'Achem, pour fabriquer diverses étoffes, dont le Commerce est considérable dans toute les parties de l'Isle. Les Habitans de la Côte de Coromandel achètent le reste de la soye crue. Elle n'est pas blanche, comme celle de la Chine; ni si fine & si bien préparée. Mais, quoique jaune & dure, on en fait d'assez beaux taffetas. De Pacem jusqu'à Deli, on trouve plusieurs Cantons assez riches des bienfaits de la Nature, pour aider ceux qui

Pacem.
Deli.

(g) *Ibidem.*

(h) A trois degrés & demi de latitude du

Sud.

(i) Pag. 99.

font m
d'huile
fois elle
d'Acher
tre le fe
est ferti
camphre
tent à g
se Rivie
join, qu
le nom
beaucoup
tite qua
P ASS
haute m
est ferai
plus loin
est plus
en plus
tans son
dang a p
Rivière
Les Hol
tems av
Comptoi

Tou
pied des
Habitans
jouissent
té qu'au
Roi con
bitans d
font d'u
prendre
justice à
de l'exa
quelle il
l'arithme
mettent
leurs ma

(k) Pa
(l) A d
vingt-huit
(m) Pa
(n) Il
foi ni con

font moins heureusement partagés. Beaulieu vante, à Deli, une source d'huile *inextinguible*; c'est-à-dire, qui ne cessant point de brûler, lorsqu'une fois elle est allumée, conserve son ardeur jusqu'au milieu de la Mer. Le Roi d'Achem s'en étoit servi, dans un combat contre les Portugais, pour mettre le feu à deux Galions, qui furent entièrement consumés (k). Daya est fertile en riz & très-riche en bestiaux. Cinquel produit beaucoup de camphre, que les Marchands de Surate & de la Côte de Coromandel achètent à grand prix (l). Barros est une fort belle Ville, située sur une grosse Rivière, dans une campagne bien cultivée. On y trouve beaucoup de benjoin, qui sert de monnoye aux Habitans, & qui est célèbre aux Indes sous le nom même de la Ville. Le plus blanc est le plus estimé. On recueille beaucoup de camphre à Barros; mais celui de Bataham, qui est en plus petite quantité, passe pour le meilleur (m).

PASSAMAN, où commencent les poivriers, est situé au pied d'une très-haute montagne, qu'on découvre de trente lieues en Mer, lorsque le Ciel est serain. Le poivre y croît parfaitement. Tikou, qui est sept lieues plus loin, en offre encore plus. Priaman est bien peuplé. Sa situation en est plus agréable que celle de Tikou, & l'air plus sain. Les vivres y sont en plus grande abondance: mais le poivre y est moins fertile. Les Habitans sont dédommagés par le Commerce de l'or avec Manimcabo. Padang a peu de poivre; mais le Commerce de l'or y est considérable; & sa Rivière forme un Port naturel, qui peut recevoir de grands Vaisseaux. Les Hollandois s'étoient établis à Priaman. Beaulieu raconte que peu de tems avant son Voyage, le Roi d'Achem les avoit forcés d'abandonner leur Comptoir.

TOUTES ces Villes, & les lieux voisins, sont fort bien peuplés jusqu'au pied des montagnes. Les terres y sont régulièrement cultivées. Entre les Habitans étrangers ou naturels, il se trouve des personnes riches, qui jouissent heureusement de leur fortune. Mais ils ne doivent leur tranquillité qu'au bonheur de vivre loin d'Achem. Beaulieu parle de la présence du Roi comme d'un *frein terrible*, qui fait autant de malheureux qu'il y a d'Habitans dans sa Capitale. Il ajoute qu'ils méritent leur sort, parce qu'ils sont d'une méchanceté odieuse. C'est dans ses propres termes qu'il faut prendre une juste idée de leur caractère moral (n). Mais rendant aussi justice à leurs bonnes qualités, il leur attribue de l'esprit & de l'éloquence; de l'exactitude dans leur langage; une belle main pour l'écriture, dans laquelle ils s'attachent tous à se perfectionner; une profonde connoissance de l'arithmétique, suivant l'usage des Arabes; du goût pour la poésie, qu'ils mettent presque toujours en chant; une propreté dans leurs habits & dans leurs maisons, qu'ils porteroient volontiers jusqu'à la magnificence, si le Roi

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

Huile inextinguible.

Daya.

Cinquel.

Barros.

Bataham.

Passaman.

Tikou.

Priaman.

Padang.

Caractère
des Habitans
d'Achem.

(k) Pag. 99.

(l) A quinze ou seize piaftres le Cati de vingt-huit onces.

(m) Pag. 99.

(n) Ils sont orgueilleux, envieux, sans foi ni conscience, spécialement à l'égard

des Chrétiens. Ils sont traitres, larrons, & empoisonneurs; s'estimant bien plus habiles que leurs voisins; voire même ils estiment toutes les autres Nations brutales à l'égard d'eux. *Ce sont les termes de Beaulieu.*

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.
Leurs goûts
& leurs arts.

Leur Reli-
gion & leur
hypocrisie.

Loix &
Justice.

Roi ne faisoit tomber ses principales vexations sur les personnes riches. Les arts sont en honneur dans la Ville d'Achem. Il s'y trouve d'excellens Forgerons, qui font toutes sortes d'ouvrages de fer; des Charpentiers, qui entendent fort bien la construction des Galères; des Fondeurs, pour tous les ouvrages de cuivre. On a déjà fait remarquer, dans le Journal de Beaulieu, que le Roi entretenoit au Palais trois cens Orfèvres, & quantité d'autres Artisans. Depuis le règne de ce Prince, les Achemois passoient pour les meilleurs Soldats des Indes. Ils sont extrêmement sobres. Le riz fait leur seule nourriture. Les plus riches y joignent un peu de poisson & quelques herbages. Il faut être grand Seigneur, à Sumatra, pour avoir une poule, rôtie ou bouillie, qui sert pendant tout le jour. Aussi disent-ils que deux mille Chrétiens, dans leur Isle, l'auroient bientôt épuisée de bœufs & de volaille. Ils sont tous Mahométans, & tous feignent beaucoup de zèle pour leur Religion: mais on découvre aisément leur hypocrisie, surtout dans l'affection qu'ils font éclater pour leur Roi, à qui, suivant les termes de Beaulieu, *ils desireroient d'avoir mangé le cœur (o)*. Ils le redoutent jusqu'au point, que dans la crainte continuelle que leurs voisins, ou les témoins de leur conduite, n'attirent sur eux sa colère, par quelque rapport malin, ils s'efforcent eux-mêmes de les prévenir par de fausses accusations. De-là vient sa cruauté; parce qu'étant obsédé de délateurs, il s' imagine qu'on en veut sans cesse à sa vie, & que tous ses Sujets sont autant de mortels ennemis dont il ne peut trop se défier. Le frère accuse le frère. Un père est accusé par son fils. Lorsqu'on leur reproche cet excès d'inhumanité, & qu'on les rappelle aux droits de la conscience, ils répondent que Dieu est loin, mais que le Roi est toujours proche (p).

LA pluralité des femmes est établie à Sumatra, comme dans tous les Pays Mahométans, & les loix du mariage y sont les mêmes. Les grandes ulures & les prêts sur gage y sont rigoureusement défendus. Tandis qu'à Bantam on prend par mois jusqu'à cinq pour cent, le plus gros intérêt n'est ici que de douze par an. On y porte la rigueur fort loin pour les dettes. A l'expiration du terme, le débiteur est appelé en Justice, où le créancier prouve ses droits. Le délai qu'on accorde, pour payer, est ordinairement très-court. Si l'ordre du Juge n'est pas exécuté au jour prescrit, on arrête le débiteur, qui est condamné à satisfaire sur le champ; & si le pouvoir ou la volonté lui manque, on lui attache les mains derrière le dos avec un *Rottan*. On le laisse libre dans cet état; mais il est défendu sous peine de la vie de lui délier les mains; & chaque jour, il doit se présenter au Juge, pendant la séance. Enfin, s'il se laisse déclarer insolvable, il est abandonné au créancier, dont il devient l'esclave jusqu'à la fin du payement. Ce Tribunal, qui est celui de la Justice civile, se tient chaque jour au matin, à l'exception du Vendredi, proche de la principale Mosquée. Celui de la Justice criminelle, qui regarde les meurtres, les larcins, &c., se tient dans un autre lieu. Ce sont les plus riches Orancaies, qui président alternativement à l'un & à l'autre.

BEAU-

(o) *Ibid.* pag. 100.

(p) *Ibidem.*

BEAU-
pour la J
n'ose pren
même do
ment ord
cution, c
le coupab
aucune pl
Beaulieu
lement pa
le d'un ho
dessus une
des plaint
Justice, c
tan. Au
goit à lev
plice, il p
yant incen
conclu à v
avec tant
capitulati
étoient pa
mêla tran
quelques a
l'usage con
doute un l
subir la pu
laissant gu
faire coup
ou les oré
donner po
d'un seul
sans langu
me étoit p
féroit à fa
demeuroit
perdre un
même de
mortelles
promptem
bander la
ont subi ce
ceux qui
» Achem
LE Che

BEAULIEU parle, avec admiration, du respect que les Achemois ont pour la Justice. Un criminel, arrêté par une femme ou par un enfant, n'ose prendre la fuite, & demeure immobile. Il se laisse conduire avec la même docilité devant le Juge, qui le fait punir sur le champ. Le châti- ment ordinaire, pour les fautes communes, est la bastonnade. Après l'exé- cution, chacun s'en retourne tranquillement, sans qu'on puisse distinguer le coupable entre les accusateurs; c'est-à-dire, qu'on n'entend d'une part aucune plainte, ni de l'autre aucun reproche. Un jour que les affaires de Beaulieu l'avoient conduit au Tribunal, & qu'il y avoit été reçu fort civili- ment par le Juge, il fut témoin de plusieurs causes; entr'autres, de cel- le d'un homme qui avoit eu la curiosité de voir la femme de son voisin par dessus une haye, tandis qu'elle étoit à se laver. Cette femme en avoit fait des plaintes à son mari, qui s'étant saisi du coupable l'amenoit lui-même en Justice, où il fut condamné à recevoir sur les épaules trente coups de rot- tan. Aussi-tôt il fut conduit hors de la salle par l'Exécuteur, qui commen- çoit à lever le bras. Mais entrant alors en capitulation pour éviter le sup- plice, il proposa six *Mazes*. L'Exécuteur en demanda quarante; & le vo- yant incertain, il lui donna un coup si rude, que le marché fut bien-tôt conclu à vingt mazes. La sentence n'en fut pas moins exécutée, mais avec tant de douceur, que le rotan ne faisoit que toucher aux habits. Cette capitulation s'étoit faite à la vûe du Juge & de ses Assesseurs, qui ne s'y étoient pas opposés; & le coupable, demeurant libre après l'exécution, se mêla tranquillement parmi les Spectateurs, pour entendre le jugement de quelques autres causes. Beaulieu apprit, de son Interprète, que c'étoit l'usage commun; mais que celui qui avoit payé les vingt mazes étoit sans doute un homme riche, & que ceux qui l'étoient moins, aimoient mieux subir la punition que de s'en exempter à prix d'argent (q). Le Roi ne laissant guères passer de jour sans quelque exécution sanglante, telles que de faire couper le nez, crever les yeux, châtrer, couper les pieds, les poings, ou les oreilles, les Exécuteurs demandoient au coupable, combien il vouloit donner pour être châtré proprement, pour avoir le nez ou le poing coupé d'un seul coup; ou, si la sentence étoit capitale, pour recevoir la mort sans languir. Le marché se conclusoit à la vûe des Spectateurs, & la som- me étoit payée sur le champ. Celui qui manquoit d'argent, ou qui le pré- feroit à sa sûreté, s'exposoit à se voir couper le nez si haut, que le cerveau demuroit à découvert, à se voir hacher le pied de deux ou trois coups, à perdre une partie de la joue avec l'oreille. Mais Beaulieu admire qu'à l'âge même de cinquante ou soixante ans, toutes ces mutilations soyent rarement mortelles; quoiqu'on n'y apporte point d'autre remède que de mettre promptement les parties mutilées dans la Rivière, d'arreter le sang & de bander la playe (r). Il ne reste d'ailleurs aucune tache aux coupables, qui ont subi cette rigoureuse justice. Ils seroient en droit de tuer impunément ceux qui leur feroient le moindre reproche. „ Tout homme, disent les „ Achemois, est sujet à faillir; & le châtiement expie sa faute”.

LE Chef de la Religion, qui porte le titre de *Cadi* dans le Royaume

d'Achem

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.
Respect singu-
lier pour la
Justice.

Exemple
dont Beau-
lieu fut té-
moin.

Officiers
du Royaume
d'Achem.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

d'Achem, juge de toutes les affaires qui concernent les mœurs & le culte établi. Le Sabandar préside à celles du Commerce. Quatre *Merignes*, ou Chefs de patrouille, veillent nuit & jour à la sûreté publique. Chaque Orancaie participe à l'administration, dans un Canton qu'il gouverne; & cette distribution d'autorité sert beaucoup à l'entretien de l'ordre. Elle n'expose jamais celle du Roi, parceque dans la petite étendue de chaque gouvernement, les Orancaies n'ont point assez de forces pour se rendre redoutables, & qu'ils servent entr'eux comme d'espions pour s'observer. Quelques-uns des principaux résident près de la Capitale, & commandent une espèce de Guet, composé de deux cens chevaux, qui roule toutes les nuits dans la campagne & sur les Côtes voisines.

Gardes du
Palais.

LA Garde Royale est de trois mille hommes, qui ne sortent presque jamais des premières cours du Château, & qui ont entr'eux leur Bazar, c'est-à-dire leur marché, dans lequel ils font un Commerce continuel de leurs ouvrages, qu'ils échangent avec les Marchands du dehors contre toutes sortes de provisions. Les Eunuques, au nombre de cinq cens, forment une Garde plus intérieure, dans l'enceinte, où nul homme n'a la liberté de pénétrer. C'est proprement le Palais, qui n'est habité que par le Roi & par ses femmes. L'Asie a peu de ferrails aussi bien peuplés. Dans une multitude infinie de femmes & de concubines, on comptoit alors vingt filles de Rois, entre lesquelles étoit la Reine de Pera, que le Roi d'Achem avoit enlevée. Cependant il n'avoit qu'un fils, âgé de dix-huit ans, & plus cruel encore que lui.

Femmes &
concubines.Politique du
Roi d'Achem.

OUTRE ces deux Gardes, il avoit, dans diverses parties du Château, environ quinze cens Esclaves, la plupart étrangers, qui ne sortoient pas plus que les femmes, & qui n'avoient aucune communication au-dehors. Il les faisoit exercer au maniement des armes, sur-tout à tirer de l'arquebuse; & Beaulieu raconte qu'il les employoit à ses vengeances secrètes. Mais rien ne le rendoit si terrible, & n'affuroit mieux son pouvoir, que l'obligation qu'il avoit imposée à tous les Orancaies, qui résidoient dans Achem & dans les lieux voisins, de se rendre alternativement au Château, tous les trois jours, & d'y passer vingt-quatre heures, pour lui former une autre espèce de Garde. Elle méritoit peu ce nom, puisqu'ils étoient obligés de laisser leurs armes à la première porte, & de demeurer enfermés dans une Cour, où ils n'avoient pas d'autre retraite que de petites cabanes, qui les mettoient à couvert pendant la nuit. Mais sous un faux prétexte d'honneur & de confiance, il avoit continuellement en son pouvoir le tiers de ceux qu'il croyoit capables de lui nuire (s).

Description
du Château.

LE Château Royal d'Achem a plus d'une demie lieue de circuit. Sa figure est ovale. Quoiqu'il n'ait aucune fortification régulière, il est assez bien défendu par un fossé de vingt-cinq ou trente pieds de profondeur, & de même largeur; d'autant plus difficile d'ailleurs à passer, que ses bords sont tout à la fois couverts de brossailles & fort escarpés. La terre, qu'on a jettée du côté du Château, forme un assez haut parapet, qui sert de mur, & sur la crête duquel on a planté des bambous, qui forment une barrière

(s) Pag. 103.

rière in
croît a
couper
que le
blié cet
raché u
Quelqu
Mosque
ni mem
pierre,
au-dess
bronze.
ferme a
teau pa
est exce
lesquels
Avant q
tes, de
soutient
sieurs p
rasse, lu
très-gra
geroit q
éléphans
& par un
Voyage
la faveur
loin. M
qui rega
Royal d
A l'ég
lorsqu'il
supposer
est sans
la plûpa
plée pou
hommes
sable. D
tion suiv
,, E L
,, un ter
,, le unc

(t) Pag
(v) Ib
(x) Pa
(y) Pa
XII.

rière impénétrable. Cette espèce de roseau Indien a la dureté du bois, & croît aussi haut que le frêne. Il est défendu, sous peine de la vie, d'en couper les moindres branches; & Beaulieu rapporte qu'un des Seigneurs que le Roi d'Achem avoit employés à l'Ambassade de Hollande, ayant oublié cette défense à son retour, fut égorgé sur le champ pour en avoir arraché un petit rameau (t). Le Château n'a d'ailleurs ni flancs ni bastions. Quelques grands boulevards, qu'on a commencés au Nord, du côté de la Mosquée, sont demeurés imparfaits. Les portes n'ont pas de pont-levis, ni même de fossé. C'est un terre-plain, sur lequel on a bâti une muraille de pierre, haute de dix ou douze pieds, pour soutenir une terrasse qui règne au-dessus de la porte, & qui n'a pour défense que deux beaux canons de bronze. La porte même n'est qu'une barrière de bois assez forte, qui se ferme avec des verroux & deux grandes barres de fer. Au travers du Château passe une petite Rivière, qui descend des montagnes, & dont l'eau est excellente. On a formé, le long des bords, quantité de degrés, par lesquels on peut descendre jusqu'au fond pour s'y laver ou s'y rafraîchir. Avant que de parvenir à l'appartement du Roi, il faut passer quatre portes, de la dernière desquelles on a tiré un mur de brique fort épais, qui soutient une terrasse d'environ cinquante pas de largeur. La vûe de plusieurs petites pièces de fonte, que Beaulieu remarqua sur cette grande terrasse, lui fit juger que c'étoit l'arsenal. Elle fait partie de l'enceinte d'une très-grande cour, qui est vis-à-vis l'appartement, & dans laquelle on rangeroit quatre mille hommes en bataille. Beaulieu y vit un jour trois cens éléphans (v): les deux autres côtés sont fermés par quatre grands pavillons, & par un boulevard qui commande la terrasse. C'est tout ce que le même Voyageur recueillit alors de ses propres observations, parce qu'avec toute la faveur qu'il s'étoit procurée, il n'eut jamais la liberté de pénétrer plus loin. Mais, d'un grand nombre de Relations Angloises & Hollandoises, qui regardent l'Isle de Sumatra, on n'en connoît pas une où le Château Royal d'Achem soit décrit avec tant d'étendue.

À l'égard de la Ville, Beaulieu n'en donne pas une idée fort distinguée, lorsqu'il la compare aux Villages de Normandie (x). Cependant il faut supposer que cette comparaison ne tombe que sur la faiblesse, parce qu'elle est sans fortifications & sans murs; ou sur la qualité de ses maisons, dont la plupart ont peu d'apparence. Une Ville, qui représente assez peuplée pour fournir d'elle-même & de quelques lieux adjacens, quarante mille hommes, en état de porter les armes (y), ne peut être absolument méprisable. De Graaf en jugeoit plus favorablement, lorsqu'il en a fait la Description suivante.

„ ELLE est située, dit-il, dans la partie septentrionale de l'Isle (z), sur „ un terrain uni, éloignée d'environ trois miles d'une montagne d'où cou- „ le une Rivière, qui fait un coude pour entrer dans la Ville, & qui la sé- „ pare

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

Description
de la Ville
d'Achem.

(t) Pag. 104.

(v) Ibidem.

(x) Pag. 103.

(y) Pag. 105.

XII. Part.

(z) A cinq degrés trente minutes de latitude du Nord, & cent seize degrés de longitude.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

„ pare en deux; après quoi, elle se décharge dans la Mer par trois embouchures. La plus grande & la plus belle partie d'Achem est du côté du Nord-Ouest. Presque toutes les maisons y sont de juncs & de bambous. Il y en a peu qui soient de pierre; mais elles sont toutes sur des piliers de bambou, élevés de quatre, cinq, ou même six pieds au-dessus de terre, parceque les grandes marées & la Rivière inondent la Ville presque tous les ans; de sorte qu'on se sert de Bâteaux pour aller d'une maison à l'autre. Son circuit est d'environ deux milles. Elle n'a ni bastions, ni murailles. On voit, aux environs, un reste de fortifications ruinées, & quelques pièces de beau canon de fonte, sans affûts & couchées sur le sable. Achem a deux grandes places, qui servent de marchés; l'une au milieu de la Ville, l'autre à l'extrémité supérieure. C'est là que sont rassemblés les Marchands, tant Mahométans qu'Idolâtres, fort bien pourvus de toutes sortes de marchandises. On y voit, dans les divers quartiers, quantité de Pagodes pour les Idolâtres, & de Mosquées pour les Mores. Le Palais Royal est grand, & bâti presque entièrement de pierre. Il a de fort beaux appartemens, des jardins ornés de belles pyramides, divers tombeaux des Rois, des canaux, & un grand édifice pour les femmes, qu'on fait monter au nombre de sept ou huit cens, & qui sont gardées par des Eunuques (a)”.

Ses avenues lui tiennent lieu de fortifications.

Fort à l'entrée de la Rivière.

MAIS, si la Ville & le Château d'Achem sont mal fortifiés, les avenues en sont si difficiles, qu'elles leur servent naturellement de défense. Le Pays est coupé de Rivières vaseuses, de marais fort humides, d'arbres & d'épaisses brossailles. A l'entrée de la Rivière, qui est très-dangereuse, s'élève un Fort de pierre, composé d'un gros bastion rond, dont l'artillerie bat à fleur-d'eau, avec deux courtines qui sont face des deux côtés, & qui sont jointes par une terrasse de gazon où est la porte. Il n'a point de fossé du côté de la terre. Les murs du bastion & ceux des courtines ont dix-huit pieds d'épaisseur, & vingt de hauteur. L'ouvrage en est excellent. Devant le bastion, le Roi s'est fait bâtir une maison de campagne, accompagnée de plusieurs viviers & de belles allées. Tout cet espace est ceint d'une tranchée, relevée de gazons à dix ou douze pieds de hauteur, où trois mille hommes peuvent aisément se retirer; & devant cette tranchée, on a construit un autre petit Fort, entouré d'un fossé, & couvert de brossailles, dans lequel il y a quelques bonnes pièces d'artillerie. Les marécages voisins & quantité de tranchées dispersées, ne servent pas moins à le défendre; sans compter une espèce d'arbres nommés *Nippiers*, qui bouchent les passages, dans un Pays si fangeux, que les sangliers ont peine à s'en dégager.

Au Levant, le long du rivage de la Mer, aussi loin que la vallée s'étend vers Pedir, on rencontre, d'une portée de mousquet à l'autre, de petits Forts de gazon, environnés de brossailles, & munis de deux ou trois pièces de canon, si couverts, qu'on ne les appercevoit pas si l'on n'étoit averti. Il ne se y fait aucune garde pendant le jour; mais, chaque nuit, le Guet de Cavalerie, dont on a parlé, fait une ronde aux environs. C'est le côté

(a) Voyage de Nicolas de Graaf, pag. 22 & 23.

côté par
Malaca
la Rivière
ni de l'o
vage est
pas plus
viron qu
long de
fort unie
ni de re
LES
dans ses
chem, c
les obse
l'Europe

(b) Be
(c) Il
deur. Ses
semblées d
„ la quille
„ & qui av
„ d'une p
„ fort bien
„ beaux B
„ trop lar
„ elles on
„ en comp
„ rames n
„ n'étant
„ il y a un
„ propos
„ que deu
„ re sont-
„ pas artie
„ les des
„ bordage
„ pais; d
„ qu'une
„ Pag. 10
„ ils ce
„ car il y
„ faire pr
„ façon.
„ revenue
„ fouille,
„ aucune
„ vers ils
„ éloigné
„ ment a
„ tée éga
„ se cour
„ fond de

côté par lequel on redoute le plus les descentes; soit, parcequ'il est vers Malaca, ou parceque les Galères sont ordinairement dans cette partie de la Rivière. L'autre côté, c'est-à-dire celui de l'Occident, est moins garni de Forts, quoiqu'il soit naturellement plus ouvert; mais l'accès du rivage est difficile aux Barques, si le tems n'est tout-à-fait calme; & cent pas plus loin, on rencontre une tranchée remplie d'eau, profonde & d'environ quarante pas de largeur, qui sortant de la grande Rivière, court le long de la Mer jusqu'au pied des montagnes. Au-delà, c'est une plaine fort unie, & large d'une lieue, dans laquelle on ne trouve plus de fossés ni de retranchemens jusqu'à la Ville (b).

LES principales forces du Roi d'Achem consistent dans ses Galères, & dans ses éléphants. Il entretient cent grosses Galères, dans les Ports d'Achem, de Daya & de Pedir. Beaulieu, qui apporta beaucoup de soin à les observer, les trouva incomparablement plus grandes que celles de l'Europe (c). Elles ont ordinairement trois bonnes pièces de canon; & dans

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

Forces du
Roi d'A-
chem.

(b) Beaulieu, pag. 105 & précédentes.

(c) Il en compte un tiers de cette grandeur. Ses observations méritent d'être rassemblées dans une Note. „ J'ai vu, dit-il, „ la quille d'une, qui n'étoit que moyenne, „ & qui avoit six-vingts pieds de long, tout „ d'une pièce. Les Achemois travaillent „ fort bien à faire ces Galères, & ce sont de „ beaux Bâtimens; mais elles sont pesantes, „ trop larges & trop hautes. Outre cela, „ elles ont les *raffeliers* très-petits & foibles „ en comparaison des membres. Aussi leurs „ rames ne sont si longues, ni si pesantes; „ n'étant que des perches au bout desquelles „ il y a un morceau de planche, enté assez à „ propos & bien ouvragé. Ils ne mettent „ que deux hommes sur chaque rame: enco- „ re sont-ils debout. Leurs voiles ne sont „ pas artimonnières, mais taillées comme cel- „ les des Navires, c'est-à-dire carrées. Les „ bordages, ou planches, ont six pouces d'é- „ pais; de-forte qu'étant si lourdes, il paroît „ qu'une Galère Chrétienne en batroit dix. „ Pag. 106. „ Ils conservent avec soin ces Galères; „ car il y va de leur vie, ou bien en faire „ faire promptement une neuve de la même „ façon. Pour éviter cela, dès qu'elles sont „ revenues dans la Rivière, on nettoye leur „ souille, ou place, en-sorte qu'il n'y demeure „ aucune vase ni ordure; puis, par le tra- „ vers ils mettent de grosses pièces de bois, „ éloignées de dix en dix pieds, & égale- „ ment alignées, afin que la Galère soit por- „ tée également dessus, de peur qu'elle ne „ se courbe. Ces sommiers sont élevés du „ fond de la fosse plus de dix pieds. La

„ Mer croissant, les éléphants halent la Ga- „ lère sur les sommiers; de-forte qu'on peut „ aller dessous par-tout. Lors, on la visite, „ & recalfate s'il en est besoin. Puis ils fer- „ ment la souille avec force gazons, pierres „ & planches du côté de la Rivière, & la „ remplissent d'eau jusqu'au niveau des som- „ miers; tellement que la Galère n'est qu'à „ la superficie de l'eau, sans y tremper, n'en „ ayant que la fraîcheur: cela se fait afin que „ les vers de Mer ne la rongent, ou que si „ elle en a été entachée durant le voyage, „ ils meurent étant hors de leur élément. La „ souille étant pleine & bien fermée, ayant „ au préalable ôté les voiles, antennes & „ cordages, & ne restant que les mâts, ils „ les garnissent & couvrent soigneusement „ de feuilles de palmier, en-forte que la „ pluie ne les peut aucunement mouiller, ni „ le soleil après les pourrir. Pour cet effet, „ ils font un grand toit, qui couvre entière- „ ment la Galère. Après cela ils mettent la „ hauteur de quatre ou cinq pieds d'eau de- „ dans, pour la tenir fraîchement, & que „ le bordage, par la chaleur, ne se fende. „ Tout cet ouvrage est achevé en cinq ou „ six jours: & ne se peut rien voir de mieux „ conservé, ni plutôt prêt; parceque la souil- „ le étant pleine d'eau, il n'est besoin d'au- „ cun calfat; les agrets sont tout proche, & „ le toit en moins de rien est levé; l'eau qui „ est dans la Galère étant vidée, augmen- „ te celle de la souille, qui fait flotter les „ sommiers, que l'on retire très-aisément; „ & la souille débouchée tout-à-coup, l'eau „ s'écoulant dans la Rivière, entraîne avec „ soi la Galère. *Ibid.* pag. 107.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

dans quelques-unes, le coursier est de quarante livres de balle. Les hanches & les épaules sont garnies de plusieurs fauconneaux. On met, sur les plus grosses, sept à huit cens hommes qui entendent parfaitement l'art de ramer.

LES éléphans du Roi d'Achem sont toujours au nombre de neuf cens, dont on exerce la plupart au bruit des mousquetades & à la vûe du feu. Ils sont si bien instruits, qu'en entrant dans le Château, ils font la *sombaie*, ou le salut devant l'appartement du Roi, en pliant les genoux, & levant trois fois la trompe. On rend tant d'honneur à ceux qui passent pour les plus courageux & les mieux instruits, qu'on fait porter devant eux des *quitafols* (*d*), distinction réservée d'ailleurs pour la personne du Roi. Le Peuple s'arrête, lorsqu'ils passent dans une rue, & quelqu'un marche devant eux avec un instrument de cuivre, dont le son avertit toute la Ville du respect qu'on leur doit (*e*).

LES fraix de la Guerre sont peu considérables pour le Roi d'Achem. Tous ses Sujets sont obligés de marcher au premier ordre, & de porter des vivres pour trois mois. Il ne leur fournit que des armes. Si la campagne dure plus long-tems, il nourrit son Armée de riz. Au retour, les armes rentrent dans ses magalins, qui sont remplis d'arquebuses, mais courtes & mal montées, & de toutes sortes d'armes ou d'instrumens militaires. Quelques Voyageurs lui donnent cinq mille pièces de canons. Beaulieu en accorde deux mille, pourvû que dans ce nombre on compte les *fauconneaux*, les *espoirs*, les *pierriers*, & ce qu'il nomme les autres pièces à boetes. Mais il n'est certain, dit-il, que de douze cens bonnes pièces, dont huit cens peuvent passer pour de grosses pièces (*f*).

Ses revenus.

LES revenus de la Couronne d'Achem sont peu connus des Etrangers. Cependant Beaulieu croit pouvoir conclure de ses connoissances, qu'ils sont fort

(*d*) Espèce de parasol.

(*e*) Quoiqu'on se soit assez étendu sur les propriétés de ces animaux, dans les Relations d'Afrique & dans celles de Siam, Beaulieu rapporte un exemple de leur intelligence, ou de la perfection de leur instinct, qui ne doit pas être supprimé. Le Roi d'Achem, partant pour le Siège de *Delis*, voulut mener cent éléphans, qu'il falloit embarquer dans les Galères; mais lorsqu'on les eut conduits sur le rivage, il fut impossible de les y faire entrer. Le Roi, furieux d'apprendre que ses ordres n'eussent pas été suivis, condamna au supplice tous ceux qu'il avoit chargés de l'exécution. Ils s'écrièrent qu'ils n'étoient pas coupables, & que les éléphans avoient refusé d'obéir. Toute l'Armée en tiroit un mauvais présage: lorsque le Roi, prenant le parti de se rendre lui-même à la Mer, commença par injurier beaucoup les cent animaux, avec de vifs reproches de leur nourriture, & de l'honneur qu'il leur faisoit tous les jours.

Ensuite, il fit prendre le plus distingué d'entr'eux, qu'il fit fendre par le milieu du ventre, à la vûe de tous les autres, en les menaçant du même traitement, s'ils ne s'embarquoient à l'heure même: ce qu'ils firent sur le champ; & pendant tout le voyage, il n'y en eut pas un qui fit le rétif. *Ibid.* pag. 106.

L'Auteur ajoute que ce Prince excelloit à gouverner & à dompter les éléphans. Il le vit courir, à toute force, debout sur un de ces animaux; appuyé seulement sur le crochet avec lequel on les conduit. „ Quant à „ moi, ajoute Beaulieu, étant affourché dessus, j'avois bien de la peine à m'y tenir. „ C'est une mauvaise monture, pour ceux „ qui n'y sont pas accoutumés. L'avant des „ épaules est le plus doux: mais, plus arriè- „ re, j'aimerois mieux courir dix postes, „ que de faire quatre lieues sur un éléphant „ sans chaire ou autre invention. *Ibidem.*

(*f*) *Ibid.* pag. 105.

fort au-
rien au
dépen-
en riz,
s'en cor-
fit. Il
qu'il fai-
n'en tire
& garde
le vend
étranger
parle de
rapporte
bre infir-
lui cout-
bananier
sous pré-
pèce d'a-
Ses coqs
qui en p-
de ses f-
qu'il reg-
Palais &
des carr-
du prix

CET
entrent
sans en-
leur vie-
tiennent
l'intérie-
mes (*g*)

IL ti-
ment or-
tous les
que les
de Sur-
Beaulieu
nom du
clarer s-
ses (*b*),
qui sont
CÔtes,
ses, tou-
rent per-

fort au-dessus de l'opinion commune. Premièrement, il n'en coute presque rien au Roi pour la Guerre; la poudre, le plomb, le fer & le riz, sont une dépense fort légère. Pendant la paix, il reçoit beaucoup plus de ses Sujets, en riz, en chair, en poisson, en volaille, huile, sucre, légumes, qu'il ne s'en consume dans l'intérieur du Palais; & l'excédent est vendu à son profit. Il ne donne que du riz à ceux qui le servent. Son propre Domaine, qu'il fait cultiver par ses Sujets, en rapporte une prodigieuse quantité. Il n'en tire pas moins des contributions. Tout est déposé dans des magasins, & gardé jusqu'à l'arrière saison, qui en double souvent le prix. Alors, il le vend à ses Sujets; ou, si l'année est abondante, il l'envoie dans les Pays étrangers, où ses Commissaires l'informent que ce grain manque. Beaulieu parle de quarante Vaisseaux chargés, qu'il avoit envoyés à *Pera*, & qui lui rapportèrent une très-grande somme. Il a, dans ses pâturages, un nombre infini de bestiaux, qu'il fait garder par ses Esclaves. Ses éléphants ne lui coutent rien à nourrir; au-lieu de riz, il leur abandonne les troncs des bananiers, qu'il fait couper indifféremment dans les terres de ses Sujets, sous prétexte qu'ils n'ont rien à regretter, parceque de la racine de cette espèce d'arbre, il sort une nouvelle tige qui porte du fruit l'année suivante. Ses coqs mêmes ne lui coutent rien. Il les donne à nourrir aux Orancaies, qui en prennent plus de soin que de leurs propres enfans. Ses habits & ceux de ses femmes lui viennent de ses droits sur les manufactures, & des présens qu'il reçoit de tous les Officiers du Royaume. Pour la construction de ses Palais & autres Edifices, il employe ses Esclaves; les uns à tirer la pierre des carrières; d'autres à bâtir; d'autres à diriger l'ouvrage; & la différence du prix ne consiste que dans une portion de riz, double ou simple.

CETTE abondance de biens n'a rien de commun avec les revenus qui entrent dans ses coffres. Il hérite de tous ses Sujets, lorsqu'ils meurent sans enfans mâles. Ceux qui ont des filles peuvent les marier pendant leur vie; mais si le père meurt avant leur établissement, elles appartiennent au Roi, qui se saisit des plus belles, & qui les entretient dans l'intérieur du Palais. De-là vient la multitude extraordinaire de ses femmes (g).

IL tire un profit immense de la confiscation des biens, qui est le châtiment ordinaire des plus riches coupables. Il s'attribue la succession de tous les Etrangers qui meurent dans ses Etats. Ce n'étoit pas sans peine que les Européens s'étoient fait excepter de cette loi. Quelques Marchands de Surate & de Coromandel étant morts à Achem, pendant le séjour que Beaulieu fit dans cette Ville, non-seulement tous leurs effets furent saisis au nom du Roi, mais on mit leurs Esclaves à la torture, pour leur faire déclarer s'ils n'avoient pas détourné quelques diamans ou d'autres richesses (h). Un ancien usage le met en droit de confisquer tous les Navires qui sont naufragés sur les terres de son obéissance; & dans la situation de ses Côtes, ce malheur arrive souvent aux Etrangers. Hommes & marchandises, tout est enlevé par ses ordres. Entre plusieurs naufrages, qui arrivèrent pendant le séjour de Beaulieu, un grand Bâtiment de Dabul vint se briser

(g) Pag. 108.

(h) Pag. 109.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

fer à l'entrée de la Rade; & ses marchandises ne furent sauvées que pour tomber entre les mains du Roi, avec les Officiers, & cent vingt hommes d'équipage. Les principaux se rachetèrent, par l'entremise des Marchands Mores, chacun pour la somme de deux cens cinquante piaftres, & les gens de marine pour cinquante. On a vû que les debris du Vice-Amiral François eurent le même sort.

Tous les Etrangers qui se présentent au Château d'Achem doivent y porter des présens. Le succès de leurs affaires dépend de cette préparation; & chaque demande qu'ils font au Roi doit être accompagnée de quelques nouvelles libéralités; d'ailleurs, les droits sur l'entrée des marchandises montent presqu'à dix pour cent (i). Mais ce que Beaulieu regarde comme une source abondante de richesses, pour la Couronne d'Achem, c'est le fond même du Commerce, qui est presqu'uniquelement entre les mains du Roi. Ce Prince force ses Sujets de lui donner à bon compte les marchandises dont il remplit ses magasins; & sa volonté devenant la seule règle du prix avec les Etrangers, son profit ordinaire est de cinquante pour cent (k).

Les usages, les habits & la religion des Habitans de Sumatra, du moins dans les parties maritimes, qui sont les seules connues, ressemblent presqu'entièrement (l) à ce qu'on a lû des autres Malais, dans un grand nombre de Relations précédentes. Il ne reste dans le Journal de Beaulieu, qu'un seul article qui puisse intéresser la curiosité, & qui ne se trouvant lié avec aucun autre événement, fera rejeté dans une Note (m).

(i) Pag. 110.

(k) *Ibid.*

(l) De Graaf, pag. 23.

(m) Beaulieu n'ayant pû se procurer d'éclaircissement sur les anciens Rois d'Achem, borna ses recherches à la Race régnante, dont il raconte ainsi l'établissement avec l'aimable simplicité du vieux style.

„ Il faut sçavoir, dit-il, qu'avant cette
„ nouvelle Race Royale, les Orancaies se li-
„ centioient grandement, étoient amis de
„ nouveautés, insolens & superbes; à quoi
„ les convioient encore les grands moyens
„ que leurs Prédecesseurs leur avoient lais-
„ sés. Les Rois ne les avoient jamais mal-
„ traités, ni aucune Nation pillés. La Ville
„ étoit six fois plus grande qu'elle n'est à
„ présent, & si peuplée qu'à peine pouvoit-
„ on passer par les rues. Les richesses de
„ l'Isle, étant éparées en diverses mains,
„ causoient un si grand abord de Marchands,
„ qu'il n'y avoit Ville dans les Indes où le
„ trafic fût si florissant; & n'y ayant alors
„ d'alfandegue ni d'autres droits, le négoce
„ se faisoit en quinze jours. On ne comptoit
„ pas les mazes; mais le paiement se faisoit par
„ mesures. Les Orancaies avoient de belles
„ & grandes maisons bien closes, & du ca-
„ non à leurs portes, grand nombre d'Escla-

„ ves, tant pour leur garde que pour leur
„ service. Ils marchaient superbement vé-
„ tus, bien accompagnés, & respectés du
„ Peuple. Cette grande puissance apportoît
„ beaucoup de diminution à l'autorité royale;
„ car les principaux Orancaies avoient bien
„ tant d'autorité & de forces, qu'étant en-
„ nuysés de la domination d'un Roi, ils le
„ massacroient pour en installer un autre; &
„ c'étoit grand hazard si un Roi jouïssoit
„ deux ans de la Couronne. S'il subsistoit
„ davantage, c'étoit avec tant de travaux &
„ avec tant d'obligation vers quelques Oran-
„ caies, qu'il ne lui restoit que l'ombre du
„ pouvoir & le titre de la dignité.

„ Ce mauvais ménage dura jusqu'à l'ex-
„ termination de la ligne des anciens Rois,
„ qui fut il y a quarante ans passés. Tous
„ les Orancaies s'assemblèrent, pour réso-
„ dre à l'élection d'un entr'eux. Mais com-
„ me chacun pratiquoit la royauté pour soi,
„ ils ne purent tomber d'accord; tellement
„ qu'ils en vinrent aux mains; & la chose
„ eût passé encore en pire état, sans leur Ca-
„ di, ou grand Evêque, qui par son autori-
„ té & les remontrances qu'il leur fit, appai-
„ sa leurs divisions. Il leur proposa un ex-
„ pédient, pour leur ôter la jalousie les uns
„ des autres, qui fut d'élire, pour Roi, un
„ Oran-

„ Orancaies
„ tous ce
„ aucunen
„ qui avo
„ & très-a
„ à l'âge
„ nobles f
„ préemin
„ plus jeu
„ chacun,
„ dérogeo
„ vû qu'il
„ Ainsi, t
„ trouver,
„ voient f
„ au Trôn
„ riter plu
„ dence q
„ remercie
„ pensoit
„ qu'il y a
„ retiré de
„ passer sa
„ avoit à
„ ayant pû
„ retourner
„ Mais vo
„ contraire
„ vèrent p
„ que le p
„ la secon
„ ne puren
„ offre pa
„ rent enfi
„ n'avancè
„ séparer.
„ & ne tr
„ leurs dis
„ résolure
„ les; &
„ mort, a
„ chercher
„ donc ch
„ Cadi po
„ paux Or
„ prièrent
„ yant trou
„ tion pou
„ noient p
„ de la Co
„ les oblig
„ culier à
„ que s'il
„ de le fa
„ suscitât
„ quel ils
„ solations
„ n'y avoi
„ que vérl
„ chever l

Orancale qui ne s'étoit pas remué durant tous ces troubles, & n'avoit pourchassé aucunement pour lui, ni pour les siens, & qui avoit vécu en réputation de très-sage & très-avisé. Davantage, il étoit parvenu à l'âge de septante ans; & étant des plus nobles familles, la Nature lui concédoit la prééminence sur les autres, qui étoient plus jeunes. Cet avis fut trouvé bon de chacun, considérant que pas un d'eux ne dérogeoit à ce qu'il prétendoit d'être, vù qu'il ne cédoit qu'à l'occasion de l'âge. Ainsi, tous étant d'accord, ils le furent trouver, lui déclarèrent l'élection qu'ils avoient faite de sa personne pour l'asseoir au Trône royal, qu'ils l'avoient jugé mériter plus qu'aucun autre, tant par sa prudence que par son âge. Le vieillard les remercia, s'excusa sur son âge, qui le dispensoit d'entreprendre une telle charge; qu'il y avoit déjà quelque-tems qu'il s'étoit retiré des affaires du Monde, desirant passer sans inquiétude le peu de tems qu'il avoit à vivre. Les Orancaies, ne lui ayant pû persuader d'accepter leurs offres, retournent en leurs premières pratiques. Mais voyant qu'ils n'avançoient rien, au contraire que tout empiroit, ils ne trouvèrent pour l'heure aucun autre moyen que le premier; ce qui les fit aller pour la seconde fois chez le vieillard, qu'ils ne purent jamais induire d'accepter leur offre par des prières. Ils le tournèrent enfin en menaces, avec lesquelles ils n'avançèrent pas davantage; ce qui les fit séparer. Cependant, s'étant rassemblés, & ne trouvant aucun moyen d'appaiser leurs discordes que par cette élection, ils résolurent de lui porter les enseignes royales; & s'il les refusoit, de le mettre à mort, afin de ne plus songer à lui & de chercher un autre expédient. Ils furent donc chez lui pour la troisième fois, le Cadi portant la Couronne, & les principaux Orancaies une épée nue. Ils ne le prièrent plus; mais ils lui dirent que n'ayant trouvé autre expédient que son élection pour pacifier leurs différends, ils venoient pour la dernière fois lui faire offre de la Couronne, laquelle s'il acceptoit, il les obligeroit généralement, & en particulier à lui rendre obéissance & service; que s'il les en refusoit, ils étoient résolus de le faire mourir, à ce que Dieu leur suscitât quelque autre expédient, par lequel ils pussent éviter les prochaines dissolutions. Le vieil Orancaie voyant qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, leur dit que véritablement il eût bien désiré d'achever le reste de ses jours en sa maison,

„ parmi sa famille, sans se mêler d'aucunes
„ affaires qui lui pussent inquiéter le repos
„ qu'il espéroit en sa vieillesse; mais, puis-
„ qu'ils ne trouvoient autre remède, pour
„ éviter une fâcheuse guerre, que de l'élire
„ pour leur Roi, qu'il acceptoit leur offre,
„ à condition qu'ils le tinssent en qualité de
„ père, & lui les traiteroit comme ses en-
„ fans; que si d'aventure aucun d'eux lui
„ donnoit aucune occasion de mécontente-
„ ment, il les châtieroit comme ses propres
„ enfans; aussi qu'ils reçussent le châtiment,
„ comme venant de leur père. Ils le remercièrent tous d'une voix, l'assurant que non-seulement ils l'honoreroient comme leur père, mais le respecteroient comme leur Souverain Seigneur, & lui en prêtèrent le serment. Puis, le portant à la grande Mosquée, ils le couronnèrent, au grand contentement du Peuple, qui, non sans cause, redoutoit les divisions prochaines. De-là, il fut conduit au Château, duquel il prit possession. Après s'y être installé avec ses amis & domestiques, il convia tous les Orancaies à un festin royal qu'il voulut donner un certain jour, & fit faire de si grands préparatifs, que chacun en entroit en admiration; tellement qu'au jour prefix, les Orancaies ne manquèrent de s'y rendre, en la meilleure conche qu'il leur fut possible. Dans le Château, on n'entendoit que sons d'instrumens, réjouissances, chants d'allégresse. Tout y rioit. On voyoit passer de si grands services de viandes, confitures, breuvages, & choses semblables, que le Roi, jugeoit-on, employoit tout ce qu'il pouvoit pour recevoir les Orancaies magnifiquement, & les remercier de l'avoir posé en si grande dignité. Eux étant en leurs places ordinaires, qui est dans une cour proche du logement royal, assis sous le grand Bali, les chappes commencent à marcher, la musique renforce, on fait de si grands cris d'allégresse dedans, qu'il tardoit à ceux qui étoient encore dehors que les chappes ne cheminoient plus vite; lesquelles emmenant chacune leur Orancaie, sous prétexte de faveur, comme ils étoient dans les salles, ils se trouvoient incontinent saisis & poussés dans une autre cour, qui est derrière les Bâtimens, où le Roi avoit fait creuser une profon te fosse, sur le bord de laquelle on les égorgoit; puis on les précipitoit dedans. L'affaire fut menée si chaudement, qu'il y en eut onze cens d'égorgés, avant qu'aucun de dehors s'aperçût qu'entre les chants de joye on en entendoit par-ci par-là quelques-uns de bien tristes. Le peu qui restoit

que pour
hommes
marchands
& les gens
marchand Fran-

doivent y
prépara-
de quel-
marchandi-
regarde
nem, c'est
mains du
marchan-
seule ré-
ante pour

du moins
sient prof-
grand nom-
Beaulieu,
ouvant lié

que pour leur
règlement vé-
rèspèctés du
ce apportoit
rité royales;
avoient bien
qu'étant en-
n Roi, ils le
un autre; &
Roi jouissoit
S'il subsistoit
le travaux &
quelques Oran-
l'ombre du
té.

jusqu'à l'ex-
ciens Rois,
passés. Tous
pour résou-
x. Mais cou-
uté pour soi,
d; tellement
& la chose
sans leur Car-
son autori-
ur sit, appai-
oposa un ex-
ousie les uns
our Roi, un
Oran-

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

„ restoit à tuer s'écoula doucement hors du
„ Château, sans pouvoir dire assurément
„ l'occasion de leur défiance, jusqu'au len-
„ demain, qu'ils reconnurent, par le retar-
„ dement des principaux, qu'il y avoit quel-
„ que menée qu'ils avoient évlteé heureuse-
„ ment.

„ Le Roi, ayant exterminé si facilement
„ tous ceux qu'il redoutoit, & qui lui pou-
„ voient susciter quelque nouveauté, ne se
„ soucia pas beaucoup du reste. Il se fortifi-
„ a, & amassa dans le Château un bon
„ nombre de personnes, auxquelles il fit dé-
„ livrer des armes; & fit publier par la Vil-
„ le une déclaration de ce qui s'étoit passé,
„ avec les raisons de sa conduite; qu'au sur-
„ plus, son intention étoit de maintenir
„ chacun en paix, exercer rigoureuse justi-
„ ce sur les méchans, & régner équitable-
„ ment. Après cette déclaration, voyant
„ que personne ne remuoit, & aussi que
„ personne n'entroit dans le Château, pour
„ lui rendre les devoirs accoutumés, il en-
„ voya démolir les maisons & forts des O-
„ rancaies exécutés, fit apporter le canon, les
„ armes & les principaux meubles dans le
„ Château; porta défense à qui que ce fût de
„ bâtir de pierre, avoir canon en sa maison,
„ ni faire aucun retranchement dedans ou à
„ l'entour. Il donna le modèle comme il
„ vouloit que l'on bâtît, qui n'est qu'à un
„ seul plancher, & les murs de nattes, com-
„ me ils sont aujourd'hui. Il fit ceux qui
„ l'avoient assisté en son dessein & ses amis,
„ nouveaux Orancaies, auxquels il distri-
„ bua partie des héritages des défunts; l'autre
„ partie, il se la réserva; & se voyant
„ bien obéi, il fit mourir ceux des anciens
„ Orancaies qu'il redoutoit le plus, confis-
„ qua leurs biens, fit exécuter ceux du Peuple
„ qui les affectionnoient, comme aussi
„ tous ceux qui avoient montré quelque
„ ressentiment de la mort des premiers: &
„ dit-on que la première année de son rè-
„ gne, il fit bien mourir vingt mille person-
„ nes, & la seconde encore plusieurs mil-
„ liers, & les desarma entièrement. Telle
„ est l'origine de l'ordre à présent établi
„ dans le Royaume d'Achem. Ce Roi régna
„ longtems; car lorsque ceux de Saint Malo
„ furent en son Pays, l'an 1601, il étoit
„ encore vivant. Son règne fut tout de sang;
„ tellement qu'il réduisit la Ville à-peu-près
„ en l'état qu'elle est aujourd'hui, qui n'est
„ rien en comparaison de ce que plusieurs
„ personnes encore vivantes m'ont assuré
„ l'avoir vûe.

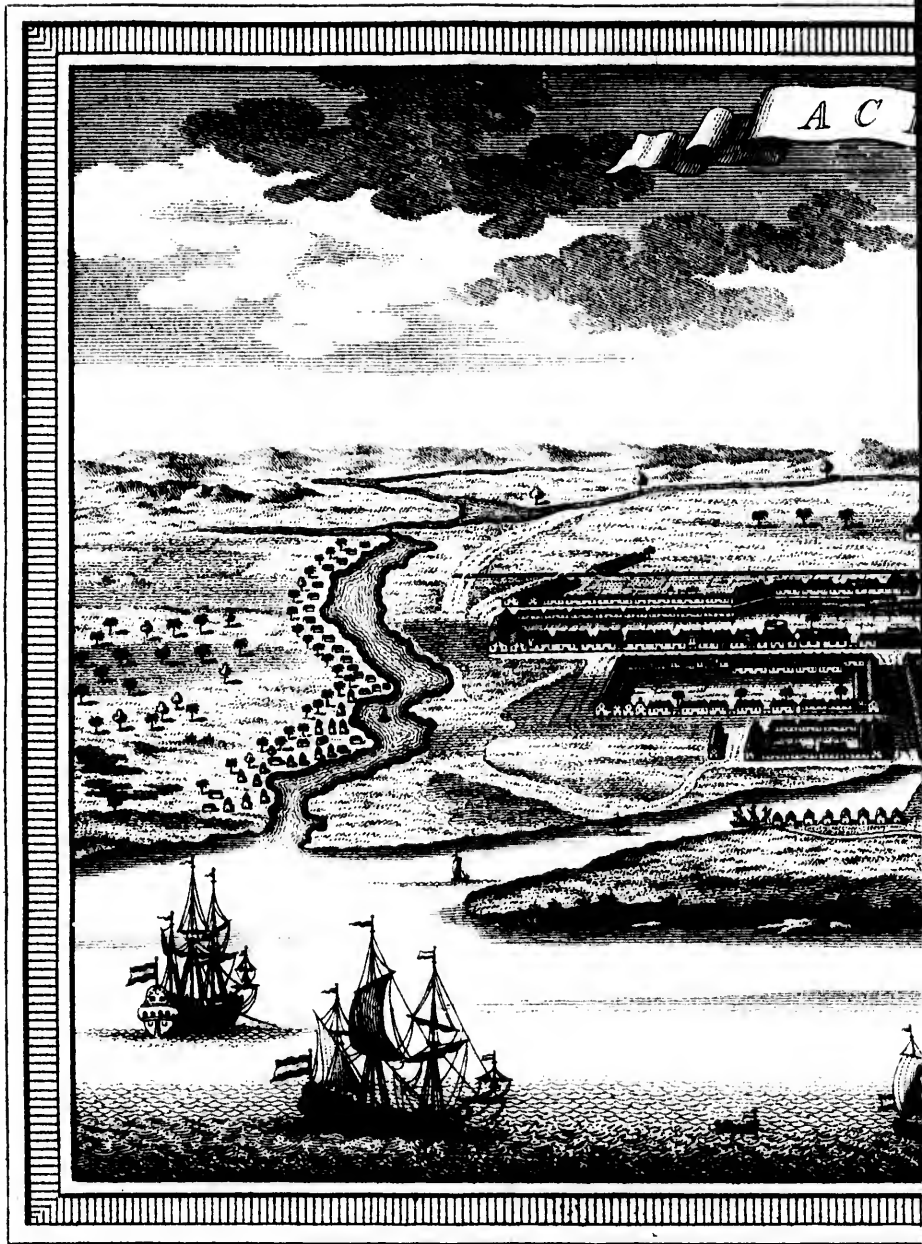
„ Il éleva le Roi, qui règne à présent, le-
„ quel étoit fils d'une sienne fille qu'il affec-
„ tionnoit fort. Avant sa mort, qui arriva

„ en 1603, à l'âge de quatre-vingt-quinze
„ ans, il le recomanda aux deux Princes,
„ ses propres enfans, entre lesquels il par-
„ tageoit, par son testament, les terres de son
„ obéissance; laissant, à l'aîné, le Royaume
„ d'Achem & tout ce qu'il avoit le long de la
„ Côte de Sumatra, au Couchant; & quali-
„ fiant l'autre, Roi de Pedir, avec toutes
„ les terres qui bordent ladite Côte, au Le-
„ vant. Ces deux frères étoient d'un bon
„ naturel, & trop humains pour celui de
„ leurs Sujets. Cependant, un an après la
„ mort de leur père, ils se firent la guerre
„ pour le Prince leur Neveu, que le Roi
„ d'Achem avoit gardé près de lui, l'entre-
„ tenant honorablement, mais qui ayant été
„ châté pour quelques jeunesse, se sauva
„ chez son Oncle le Roi de Pedir, dont il
„ fut bien reçu. Le Roi d'Achem desira
„ qu'il lui fût renvoyé; & celui de Pedir
„ s'en étant excusé, sur ce qu'il ne vouloit
„ le forcer, en considération des dernières
„ volontés de leur père, l'affaire vint à tel
„ point que le Roi d'Achem dénonça la
„ Guerre à son frère, & se la firent bien
„ âprement. Leur Neveu commandoit les
„ Armées de Pedir; & dans plusieurs ba-
„ tailles, moururent plus de soixante mille
„ hommes en un an de part & d'autre; tant
„ qu'à la fin ceux de Pedir s'ennuyèrent &
„ ne voulurent plus aller à la guerre; de-
„ sorte que leur Roi fut contraint de reme-
„ tre entre les mains du Roi d'Achem, leur
„ Neveu, qui eut incontinent les fers aux
„ pieds avec bonne garde.

„ Quelque tems après, survint l'Armée
„ des Portugais, partis de Goa pour s'em-
„ parer d'Achem; ce qu'ils eussent fait sans
„ doute, s'ils eussent bien entendu leur fait.
„ Mais se laissant paltre de paroles, ils en
„ perdirent l'occasion, avec plusieurs des
„ leurs: joint le Siège des Hollandois devant
„ Malaca. Ayant fait descente à l'entrée de
„ la Rivière, ils emportèrent le premier Fort
„ de gazons; mais celui de pierre les arrêta.
„ Le jeune Prince, alors aux fers, demanda
„ permission au Roi d'Achem son Oncle,
„ qui étoit bien effrayé de la descente des
„ Chrétiens, de combattre contre les *Castres*,
„ (ainsi les Indiens nous appellent-ils). Il
„ l'obtint, & se porta vaillamment contre
„ les Portugais; tellement qu'il acquit sans
„ grande réputation en deux ou trois ren-
„ contres. Sa mère, femme entreprenante
„ & ambitieuse, voyant en quelle estime
„ on avoit son fils, entreprend de le faire
„ Roi d'Achem, lui communique son dessein
„ & lui fournit de grosses sommes. Il sème
„ de l'argent parmi les Orancaies, il se mon-
„ tre familier avec le Peuple, & très-benîn
„ à

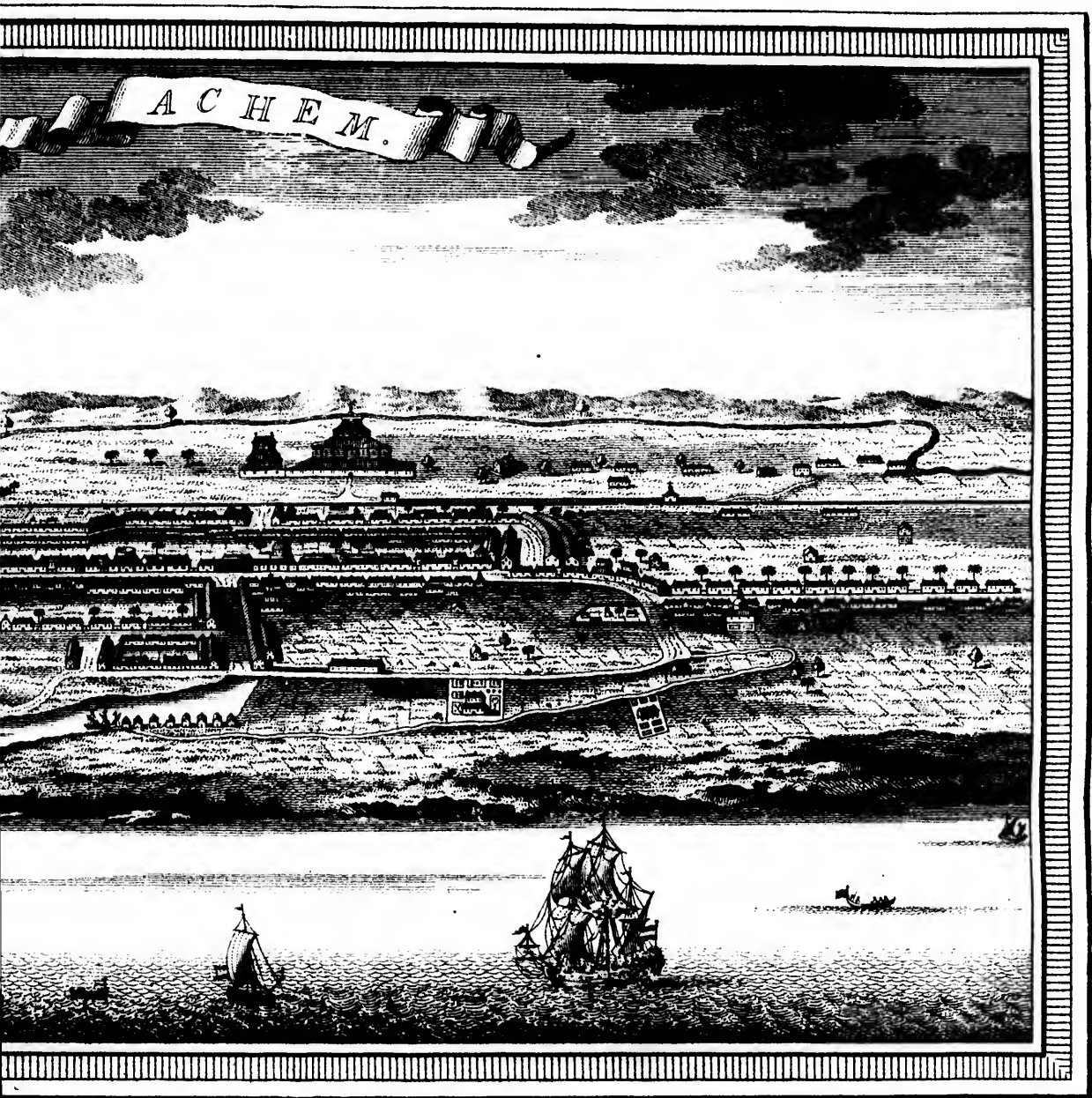
vingt-quinze
deux Princes,
quels il par-
terres de son
, le Royaume
le long de la
ant; & quali-
avec toutes
Côte, au Le-
ent d'un bon
our celui de
an après la
rent la guerre
, que le Roi
e lui. l'entre-
s qui ayant été
sses, se sauva
Pedir, dont il
Achem desira
elui de Pedir
u'il ne vouloit
des dernières
aire vint à tel
m dénonça la
la firent bien
ommandoit les
plusieurs ba-
soixante mille
& d'autre; tant
ennuyèrent &
la guerre; do-
raint de remet-
d'Achem, leur
nt les fers aux

urvint l'Armée
oa pour s'em-
ussent fait sans
tendu leur fait.
paroles, ils en
c plusieurs des
llandois devant
te à l'entrée de
le premier Fort
terre les arrêta.
fers, demanda
em son Oncle,
a descente des
ontre les *Casires*,
ellent-ils). Il
amment contre
u'il acquit une
x ou trois ren-
e entreprenante
quelle estime
end de le faire
ique son dessein
mmes. Il sème
caies, il se mon-
, & très-benin



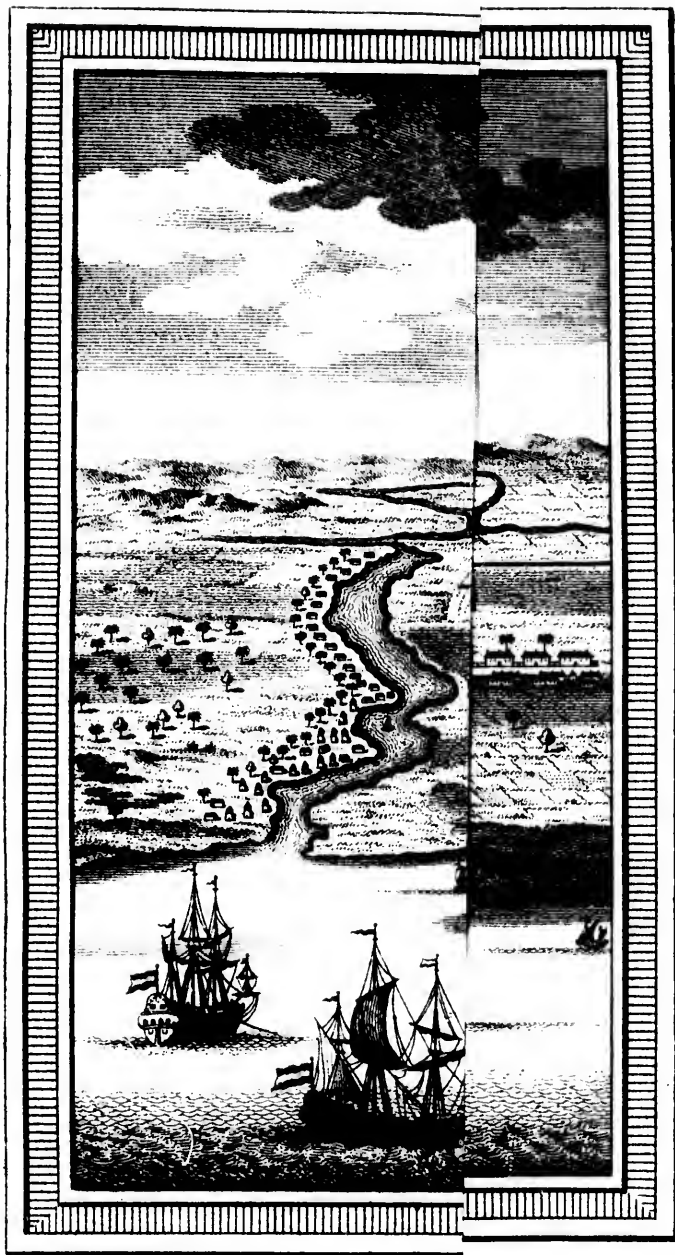
J. P. Schley del.

A T S



ACHEM.

A T S J I E N.



J. P. Schilt. delin.

„ à l'éga
 „ trefait
 „ tement
 „ faire p
 „ du déc
 „ Com
 „ chem à
 „ fut bie
 „ re; tel
 „ Achem
 „ ne. M
 „ au-dev
 „ teau sa
 „ cile au
 „ entrer
 „ mois.

L ES
 Su
 graphie
 le affez
 présente
 nouvelle
 Capitale
 „ qu'on
 „ fois,
 „ ne m
 „ une f
 „ lieu d
 „ qu'on
 „ ties d
 „ des r
 „ de pr
 „ autan
 „ l'on f
 „ ce no
 „ plaire
 „ LA
 „ & tou
 „ té de
 „ naux.
 „ rence
 „ chent
 „ ne re

(a) B
 sus, pag.
 (b) D
XII.

„ à l'égard de tout le monde. Sur ces en-
 „ trefaites, le Roi d'Achem étant mort subli-
 „ tement, il eut l'adresse & le crédit de se
 „ faire proclamer successeur, le jour même
 „ du décès.
 „ Comme il n'y a que douze lieues d'A-
 „ chem à Pedir, & toute campagne, le Roi
 „ fut bien-tôt averti de la mort de son frè-
 „ re; tellement que le lendemain il fut à
 „ Achem pour s'installer dans son patrimoi-
 „ ne. Mais il ne trouva personne qui vint
 „ au-devant de lui; & s'approchant du Châ-
 „ teau sans être bien accompagné, il fut fa-
 „ cile au nouveau Roi d'Achem de le faire
 „ entrer dedans, où il le garda l'espace d'un
 „ mois. Puis feignant de lui vouloir permet-

„ tre un lieu hors de la Ville, de plus agréa-
 „ ble séjour, il le fit égorgé en chemin.
 „ Ceux qui l'avoient fait Roi ne s'en trou-
 „ vèrent guères mieux; car dès la première
 „ année on le trouva bien changé. D'hu-
 „ main, il devint très-cruel; de libéral, très-
 „ avare; d'un naturel familier & benin,
 „ très-farouche & très-incororable; & depuis
 „ il a toujours augmenté; de sorte qu'il a
 „ encore sans comparaison plus épandu de
 „ sang que son grand père, & fait plus
 „ d'exactions, en une année, que l'autre en
 „ tout son règne". *Ibid. pag. 114 & précédentes.* Voyez les cruautés de ce Prince, dans
 le Journal de Beaulieu.

DESCRIPTION
 DE L'ISLE DE
 SUMATRA.

[Supplément à la Relation précédente.]

LES corrections & augmentations que nous avons faites à la Carte de
 Sumatra, nous laissent peu de chose à dire par rapport à la Géographie de cette Ile, dont la Relation précédente donne une idée générale assez exacte & fort distincte. Mais un article particulier, quoique représenté déjà par deux différens Voyageurs (a), reparoîtra encore avec de nouvelles graces dans le récit d'un troisième. C'est la Description de la Ville Capitale du Royaume d'Achen (b), par le Père de Premare, en 1699. „ Tout ce
 „ qu'on y voit, dit le Missionnaire, est si singulier, que j'ai regretté cent
 „ fois, de ne sçavoir pas dessiner pour peindre, en quelque façon, ce qu'il
 „ ne m'est guères possible d'exprimer par des paroles. Qu'on imagine
 „ une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bananiers, au mi-
 „ lieu de laquelle passe une assez belle Rivière toute couverte de Batteaux;
 „ qu'on mette, dans cette forêt, un nombre incroyable de maisons, bâ-
 „ ties de roseaux, & qu'on les dispose de manière qu'elles forment tantôt
 „ des rues, tantôt des quartiers séparés; qu'on coupe ces divers quartiers
 „ de prairies & de bois; qu'on repande par-tout, dans cette vaste forêt,
 „ autant d'Habitans qu'on en voit dans nos Villes les mieux peuplées, &
 „ l'on se formera une idée assez juste de cette Ville, si l'on peut donner
 „ ce nom à un amas confus d'arbres & de maisons, qui ne laissent pas de
 „ plaire aux Etrangers.

Description
 de la Ville
 d'Achen.

„ LA situation du Port d'Achen est admirable, le mouillage excellent,
 „ & toute la Côte fort saine. Le Port est un grand Bassin, fermé du côté
 „ de la Mer, par deux ou trois Isles, qui forment entr'elles divers can-
 „ naux. Quand on est dans la Rade, on ne voit pas la moindre appa-
 „ rence de Ville, parceque les grands arbres, qui bordent le rivage, en ca-
 „ chent toutes les maisons; mais outre le paysage, qui est très-beau, rien
 „ ne recrée tant la vûe, que cette infinité de petits Batteaux Pêcheurs, qui
 „ for-

Son Port &
 ses dehors.

(a) Beaulieu & De Graaf. Voyez ci-dessus, pag. 321.

(b) D'autres écrivent *Achem*, mais mal à

propos. *Achen* ou *Acbin* approchent le plus de la véritable prononciation de ce nom, qui est *Atsjeb*, suivant Valentyn.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

- „ sortent de la Rivière au point du jour, & qui ne reviennent que le soir, au coucher du Soleil. Pour entrer dans la Rivière, on prend un assez grand détour, à cause d'un banc de sable qu'elle forme à son embouchure. On s'avance ensuite environ un bon quart de lieue entre deux petits bois de cocotiers & d'autres arbres, qui ne perdent jamais leur verdure. A travers ces arbres, on commence à découvrir quelque chose de la Ville. Elle me parut d'abord comme ces paysages dans lesquels l'imagination d'un Peintre, ou d'un Poëte, rassemble sous un coup d'œil, les images les plus riantes de la campagne. Tout y est négligé, tout y est naturel, champêtre, & même un peu sauvage (c)”. On peut s'en tenir, pour ce qui regarde la Ville même, à la Description de De Graaf, que Valentyn paroît avoir suivie. Le dernier en donne un Plan, dont nous avons fait usage. C'est de lui aussi que nous allons encore tirer quelques éclaircissemens sur d'autres lieux de l'Isle.
- Pedir.** PEDIR, qu'on nomme le grenier d'Achen, ne mérite plus le titre de grande Ville, que Beaulieu lui donne. Ce n'est qu'un Bourg ouvert de toutes parts, où à l'exception du Palais du Roi, de quelques Mosquées, & de quatre ou cinq maisons des Grands, on ne voit que de chétives cabanes de bambous. Quinze lieues à l'Est de Pedir, on trouve *Sumorlanga*, & quelques lieues plus loin, toujours à l'Est, se présente *Passanga*, dont ce Voyageur ne parle pas, & qui n'offrent plus que de simples Villages, composés de deux ou trois cens familles. *Pasi* ou *Pacem*, étoit anciennement une Ville fort célèbre, située sur la pointe orientale de l'Isle. Aujourd'hui ce n'est qu'un méchant Bourg ouvert, qui peut contenir quatre ou cinq cens familles. De-là tirant vers la Ligne, on a le Royaume de *Delli*, qui est à cinquante lieues au Sud-Est d'Achen. Ensuite on passe *Tanjong-Bouro*; les terres d'*Aroe* & *Campara*, immédiatement au Nord de la Ligne.
- Andragiri.** Au Sud de l'Equateur, sous le premier degré, on trouve le Royaume d'*Andragiri*, qui est soumis aux Hollandois. Ils y ont un Comptoir, pour l'or & le poivre qu'on recueille dans cette Contrée. Le Bourg d'*Andragiri* est assez considérable, & fort bien situé pour le Commerce, sur une grande Rivière peu éloignée de la Mer. *Jambi*, Capitale d'un autre Royaume de ce nom, est une belle Ville, située au bord d'une Rivière navigable, à vingt-cinq miles de la Mer, sous le second degré de latitude méridionale. Elle dépend d'un Roi particulier, & il s'y fait aussi un grand Commerce d'or & de poivre. Le Comptoir que les Anglois y avoient du tems de Beaulieu, fut pillé en 1659, par leurs propres gens. Les Peuples de *Palimban* se sont soustraits à l'obéissance des Rois de Bantam, ou plutôt du *Soufoubanan*, Empereur de Java; & ont élu un Roi, qui est devenu avec le tems un puissant Prince. Les Hollandois brûlèrent sa Ville en 1660; mais ils se sont reconciliés depuis. Leur Comptoir est vis-à-vis du Palais Royal. On voit encore, à *Palimban*, plusieurs autres beaux Edifices. C'est un des principaux lieux de Commerce de toute l'Isle. La Rivière qui l'arrose se jette dans la Mer par trois grandes embouchures.
- Palimban.**

ENTRE la pointe orientale & la pointe occidentale de la partie méridionale

(c) *Lettres édifiantes*, Recueil I. pag. 66 & suiv.

nale de
déserts
Village
Habita
tam, d
de l'Is
à *Banco*
Anglois
par les
au Non
né par
protect
porte le
Pays n
terres,
domina
la Côte
qualité
Ce Prin
tems en
avec les
beaucoup
jusqu'à
nuyant
de lieux
compte
nent leu
tie de c
Padang
tres mo
bitent,
ment se
Ces
distingue
y a qua
tout au
cherche
les gros
ils renc
& dont
Ces piè
les min
qui est
sur le p
aux Ho
ges, qu

nale de l'Isle, qui borde le Déroit de la Sonde, on rencontre de vastes déserts, dans l'étendue d'environ cinquante miles, où l'on ne trouve que le Village de *Dampin*, & une Ville nommée *Lampon*, fort bien peuplée. Les Habitans parlent une langue particulière, & sont soumis au Roi de *Bantam*, de-même que les Peuples du Pays de *Sillebar*, sur la Côte occidentale de l'Isle. Après *Sillebar*, en remontant au Nord vers la Ligne, on vient à *Bancoulo*, Bourg qui appartenoit autrefois aux Hollandois, mais où les Anglois se sont établis dans une Loge bien fortifiée. *Bancoulo* est situé par les trois degrés & demi de latitude méridionale. Un degré plus loin, au Nord, suit *Inrapoura*, Ville Capitale d'un Empire de ce nom, gouverné par un puissant Prince, quoique la plupart de ses terres soyent sous la protection de la Compagnie Hollandoise, qui a ici une Loge, où l'on apporte le poivre des environs. L'air y est fort mal-sain, & les Naturels du Pays ne s'en plaignent pas moins que les Etrangers. Plus avant dans les terres, est un autre Empire, connu sous le nom de *Manincabo*, & dont la domination s'étend non-seulement sur le haut Pays, mais encore le long de la Côte, où le Chef du Comptoir Hollandois de *Padang*, commande en qualité de Stadhoudier de l'Empereur, avec l'agrément de la Compagnie. Ce Prince ne descend jamais de ses montagnes; mais il envoie bien de tems en tems un de ses fils, ou quelqu'un de ses Courtisans, pour traiter avec les Officiers de la Compagnie Hollandoise, qui possède elle-même beaucoup de terres en propre dans cette Contrée, depuis *Chinko* ou *Sinkel*, jusqu'à *Sillebar*, qui en font les limites au Nord & au Midi. Il seroit ennuyant de rapporter d'après l'Auteur, les simples noms d'un grand nombre de lieux qui ne se trouvent pas même dans la plupart des Cartes. On compte, entre ces limites, près de soixante Bourgs ou Villages, qui donnent leurs noms à autant de Rivières sur lesquelles ils sont situés. Une partie de ces districts livre de l'or, & l'autre du poivre. Du Comptoir de *Padang*, dont le Chef porte le titre de *Commandeur*, dépendent quelques autres moindres Comptoirs de cette Côte. La plupart des Peuples qui l'habitent, depuis *Sillebar*, jusqu'au-delà de la Ligne, se sont mis volontairement sous la protection de la Compagnie, qui les a reçus à titre d'Alliés.

C'EST principalement dans cette Contrée qu'on trouve ce sable d'or qui distingue l'Isle de Sumatra de tous les autres Pays des Indes Orientales. Il y a quantité de montagnes qui sont remplies de ce précieux métal, surtout au milieu de l'Isle; mais les Peuples ne se donnent pas la peine de chercher les plus riches mines. Ils se contentent de visiter les torrens, après les grosses pluies, & de fouiller dans le gravier & parmi les pierres, où ils rencontrent souvent des pièces de différentes grandeur, d'or tout pur, & dont le poids est depuis un quart d'once jusqu'à deux ou trois onces. Ces pièces un peu grosses, sont assez rares; mais cela prouve au moins que les mines d'où elles sortent, doivent être fort abondantes. Le sable d'or, qui est la sorte que les Habitans amassent le plus, se vend ordinairement sur le pied de huit réales le tael, si sa qualité est de six masés. Ils le portent aux Hollandois, qui trouvent plus de profit à l'acheter d'eux, par des échanges, qu'à faire exploiter leurs mines de *Sillida*. On a tenté ce travail à di-

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

Dampin.

Lampon.

Sillebar.

Bancoulo.

Inrapoura.

Manincabo.

Possessions
des Hollan-
dois.Padang,
leur principal
Comptoir.Mines d'or
de Sumatra.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

Décadence
des Ache-
mois.

Mort du
Roi que Beau-
lieu avoit vu.

Ses fané-
railles.

Deux Rei-
nes d'Achen.

Remarque
sur le récit de
Beaulieu.

verses reprises; mais toujours sans beaucoup de succès, & le plus souvent même avec perte.

Les Hollandois, maîtres en quelque sorte du Commerce du poivre & de l'or de Sumatra, ne le sont pas moins des Puissances de cette Isle. On a vu qu'ils possèdent la plus grande partie de la Côte occidentale. Ce qui en reste par delà le deuxième degré de latitude septentrionale, & qui forme les Etats d'Achen, ne mérite aucune attention. Toute la principale force de ce Royaume se borne presque à sa Ville Capitale, qui est bien peu de chose.

Le Roi qui régnoit à Achen du tems de Beaulieu, & dont les cruautés inouïes doivent avoir excité la curiosité du Lecteur, sur le sort d'un monstre si exécrable, ne mourut qu'en 1641, après avoir occupé le Trône pendant trente-cinq ans. De Graaf, qui se trouvoit alors à Achen, raconte que cet événement donna naissance à de très-grands troubles, qui coûtèrent la vie à quantité de monde. Durant les quatre ou cinq premiers jours, toutes les Loges des Etrangers demeurèrent fermées. Enfin la Reine veuve du feu Roi fut proclamée Régente. On prépara ensuite la pompe funèbre, qui se fit avec une magnificence vraiment royale. Outre un grand cortège de Princes, de Seigneurs & de Gentilshommes, il y eut deux cens soixante éléphants, couverts de soye, de drap d'or & de broderie. Leurs dents étoient aussi surmontées de panoures d'or & d'argent. Ils portoient sur le dos de petites tours carrées, d'où pendoient quantité d'étendarts tissus d'or & d'argent. On y voyoit quelques rhinoceros & des chevaux de Perse, dont les harnois étoient aussi d'or & d'argent, avec des houffes très-riches. Un grand nombre de femmes du Roi fermoient la marche. Le corps, qui étoit dans un cercueil de *Sowassa*, métal composé d'or & de cuivre, & couvert de drap d'or, fut inhumé dans le tombeau de la Famille Royale, & pleuré pendant cent jours, par ses femmes & ses concubines. Tous les jours on y portoit des rafraîchissemens & du tabac comme s'il eut vécu; de quoi ces femmes s'accommodoient avec plaisir, hors des heures destinées à leurs lamentations. Dès que le Roi fut dans le tombeau, on fit une décharge de l'artillerie de la Ville, ce qui fut répété pendant toute la nuit, sous les cris continuels de *Vive la nouvelle Reine* (d).

CETTE Princesse a gouverné le Royaume avec beaucoup de sagesse & de douceur, plusieurs années de suite. En 1660, elle étoit dans le dessein de se marier à un Hollandois; mais la Compagnie ne voulut point le permettre. Après sa mort, arrivée en 1688, on élût une autre Reine, qui régnoit encore au commencement de ce siècle; mais elle n'avoit plus qu'un fantôme de Royauté. Tout le pouvoir étoit partagé entre douze Orançais (e).

BEAULIEU se trompe quand il dit que l'Ayeul du feu Roi avoit été couronné; contre son gré, par les principaux Orançais du Royaume. Suivant Valentyn & d'autres, c'étoit un Esclave affranchi, qui abusant de la faveur du Roi son Maître.

(d) De Graaf, pag. 23.

(e) Valentyn, Tom. V. pag. 9. de la Desc. de Sumatra.

Maître
yaumes
pouvoir
far, &
nière:
tics de
gne tyr
tement
trois Su

VAL
dans d'
Princes

„ Su

„ Quei

„ de Pa

„ vers

„ diffan

„ me la

„ que le

„ der le

„ mett

„ aussi

„ Dese

„ vrir l

„ Roi d

„ son o

„ ples;

„ mine

„ ne;

„ quel

„ Mon

„ très-

„ aussi

„ le co

„ l'élép

„ res p

„ bre c

„ les d

„ soulie

(f) V

Caerden

Tom. X.

(g) C

rence, q

pas touj

Maître, s'étoit revolté contre lui, & avoit successivement usurpé les Royaumes de Pedir & d'Achen, après s'être défait de tous les Grands qui pouvoient lui causer quelque ombrage. Vincent le Blanc le nomme *Arjujar*, & *Van Meteren*, lui donne un nom Arabe qu'il exprime de cette manière: *Alciden Rajetza Lillo Labe Felalem*. On peut voir dans d'autres Parties de ce Recueil (f), ce que les Hollandois eurent à souffrir sous le règne tyrannique de cet Usurpateur. Il mourut en 1603. Beaulieu est parfaitement d'accord avec Valentyn dans tout ce qu'il rapporte au sujet de ses trois Successeurs, dont le dernier, son petit-fils, occupoit alors le Trône.

VALENTYN nous donne son titre, fort différent de celui qui se trouve dans d'autres Livres d'Histoire (g). On ne sera pas fâché de le voir ici, Princes pour prendre une idée de l'ostentation des Orientaux.

„ S I R I, Sultan, Roi d'Achen, de Delli, de Johor, de Pahang, de
 „ Queida, de Peira, de Priaman, de Tikou, de Barros, de Passaruvan,
 „ de Padang, de Sinkel, de Labo, de Daja (h), &c; Roi de tout l'Uni-
 „ vers, que Dieu a créé, & dont le corps brille comme le Soleil resplen-
 „ dissant en plein Midi; Roi que Dieu a formé pour être accompli, com-
 „ me la Lune au tems de sa plénitude; Roi élu de Dieu, & aussi parfait
 „ que l'Etoile du Nord; Roi des Rois, fils ou petit-fils du fameux *Isken-
 „ der le Grand* (i); Roi devant qui tous les Rois doivent fléchir & se sou-
 „ mettre à ses loix; Roi aussi spirituel qu'une boule parfaitement ronde;
 „ aussi heureux que la Mer; L'Esclave de Dieu, qui voit Dieu & qui,
 „ Défenseur de sa Justice, la manifeste à tous les hommes; qui peut cou-
 „ vrir leurs opprobres & pardonner tous leurs péchés; Roi beni de Dieu;
 „ Roi qui se tenant debout, offre à tous ses esclaves un azyle assuré sous
 „ son ombre; Roi dont le conseil éclairé se communique à tous les Peu-
 „ ples; qui fait beaucoup de bien à ses Sujets; qui est équitable; qui exa-
 „ mine toutes choses avec précision, pour se conformer à la Justice Divi-
 „ ne; Roi le plus utile qui soit sur la Terre, & de dessous les pieds du-
 „ quel s'exhale une suave odeur, qu'il répand sur tous les Souverains du
 „ Monde; Roi à qui le Tout-Puissant a accordé ses mines d'or très-pur &
 „ très-fin; dont les yeux brillent comme l'Etoile du matin; qui possède
 „ aussi l'éléphant aux grosses dents, l'éléphant rouge, le noir, le blanc,
 „ le coloré, le tacheté, qui ressemble plutôt une femelle qu'un mâle, &
 „ l'éléphant brehaigne; Roi, à qui le Tout-Puissant donne des couvertu-
 „ res pour ses éléphants, ornées d'or & de pierreries, avec un grand nom-
 „ bre d'éléphants de guerre, portant des maisons de fer sur leurs dos; dont
 „ les dents sont armées de broches & de fourreaux de fer, & les pieds de
 „ souliers de cuivre; Roi à qui Dieu donne encore des chevaux pourvus.
 „ de

DESCRIPTION
 DE L'ISLE DE
 SUMATRA.

Titre sa-
 tueux d'un
 Roi d'Achen.

(f) Voy. de *Davis*, Tom. I. Voy. de *Van Caerden*, & Voy. au Royaume d'Achen, Tom. X.

(g) On pourroit conclure de cette diffé-
 rence, que le titre du Roi d'Achen n'étoit
 pas toujours le même. Cependant Valentyn

produit celui-ci comme le plus en usage.

(h) *Johor* & *Passaruvan* n'ont jamais été
 du Domaine de ce Prince.

(i) C'est le nom que les Indiens donnent
 à Alexandre le Grand.

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

„ de couvertures d'or, de pierres précieuses & d'émeraudes, avec des
 „ centaines de chevaux, équipés pour la guerre, & les plus beaux éta-
 „ lons d'Arabie, de Turquie, de Cati & de Balakki; Roi, dont la domi-
 „ nation s'étend au Sud & au Nord; qui comble de ses faveurs tous ceux
 „ qui le chérissent; & qui réjouit les affligés; Roi qui peut faire voir tout
 „ ce que Dieu a créé; Roi établi de Dieu, pour commander sur toutes
 „ choses, & pour étaler sur le Trône d'Achen, la magnificence de toutes
 „ ses œuvres (k)”.

Différends
entre les An-
glois & les
Hollandois
de Sumatra.

ON a déjà remarqué que les Anglois & les Hollandois sont les seuls Européens qui ayent des Etablissmens dans l'île de Sumatra. Ces possessions ont quelquefois donné lieu à de grands différends entre les deux Nations, principalement dans les années 1686, 1687, & 1688. Le Roi de Bantam, après avoir chassé les Anglois de sa Ville (l), les ayant aussi obligés de se retirer de Sillebar, dernière Place de sa dépendance sur la Côte occidentale de Sumatra, ils vinrent s'établir à Bancoulo, où ils se sont maintenus, contre toutes sortes de droits, dans le territoire des Hollandois, compris entre Sillebar & Barros. Les premiers prétendent, à la vérité, que l'Empereur de Manincabo leur auroit cédé ce District; mais en supposant le fait, qu'ils ne prouveront jamais, ce Prince n'avoit aucun droit de disposer du bien d'autrui; puisqu'en vertu d'une Convention du 15 Mars 1686, la possession de Bancoulo & des terres de son ressort, venoit d'être confirmée aux Hollandois, avant que les Anglois s'y fussent établis; de sorte que les plaintes de ceux-ci, fondées sur les hostilités exercées depuis, par les Hollandois, contre un parti de Rebelles, étoient d'autant moins légitimes, que de l'aveu même de leurs Officiers à Bancoulo, ces Insulaires avoient tiré les premiers sur les Hollandois, sans lesquels les Anglois auroient, qui plus est, couru également risque d'être tous massacrés. Cela est si vrai, que leurs Chefs, nommés Samuel *Pars* & John *Bekton*, les remercièrent du service qu'ils leur avoient rendu dans cette occasion; ce qui n'empêcha pas que la Cour de Londres ne fit porter de vives plaintes contr'eux en Hollande (m).

EMPRUNTONS encore du Missionnaire que nous avons déjà cité, à la tête de ce Supplément, un Article qui doit paroître extrêmement intéressant pour les Navigateurs.

(k) Valentyn, *ubi sup.* pag. 7. Il n'est pas nécessaire d'avertir, que c'est ici une traduction littérale. On en a seulement supprimé quelquefois le mot de *Roi*, qui est répété à chaque phrase.

(l) On sçait que Jacques II., qui ne cherchoit que des prétextes de querelle avec la

Republique, fit présenter, à ce sujet, un Mémoire aux Etats Généraux, pour demander réparation en termes fort offensans; tandis que sans les Hollandois, tous les Anglois de Bantam eussent été massacrés. L'affaire de Bancoulo étoit à-peu-près de même nature.

(m) Valentyn, *ubi sup.* pag. 40 & 41.



Route qu'on doit tenir, pour passer les Détroits de Malaca & de Governadour.

DESCRIPTION
DU DÉTROIT DE
SUMATRA.

QUAND on a passé le Détroit de Malaca, on peut se vanter d'être hors de la plus difficile, & de la plus pénible navigation qu'on puisse faire. Les Pilotes François ont appris ce chemin à leurs dépens, & ils ont eu tout le loisir d'en lever des Cartes exactes. Voici la route qu'on doit tenir pour passer sûrement ce Détroit & celui de Governadour.

Difficultés
du Détroit de
Malaca.

DE la pointe d'Achen il faut ranger la Côte terre à terre, jusqu'au Cap de Diamans, dans l'espace d'environ quarante-cinq lieues. Toute cette Côte est assez haute, les rivages sont bordés de verdure, & le fond est bon depuis sept jusqu'à quatorze & quinze brasses; On ne doit point s'éloigner de la terre plus de deux lieues. Au Cap de Diamans on fait le Sud quart Sud-Est, & l'on découvre bien-tôt l'Isle Polverere, qui est fort haute, & remplie de bois. Son circuit n'est que d'un quart de lieue. Le mouillage y est bon; mais l'Isle est déserte. Une ou deux lieues plus loin, on met le cap à l'Est, pour aller reconnoître Poljara, autre petite Isle, qu'on trouve à dix-huit lieues de la première, avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance. Quand il fait beau tems, la vûe porte de l'une à l'autre. Poljara est du côté de la Presqu'Isle de Malaca. Il n'est pas nécessaire d'en approcher plus que de huit ou neuf lieues. Mais il faut se mettre entre ces deux Isles, pour gagner le véritable Canal.

Règles su-
res pour faire
cette route.

LORSQU'ON est à cette distance de Poljara, on voit d'un côté la terre de l'Inde, qui est basse & bordée de bois, & de l'autre on perd de vûe les Côtes de Sumatra. Qu'on mette le Cap au Sud-Est quart d'Est, prenant un peu du Sud-Est, pour donner juste entre deux bancs de sable, qu'il faut passer nécessairement. Il vaut mieux prendre la petite Passe, qui est à l'Est, & la plus proche de Malaca; la grande Passe, du côté de l'Ouest, est trop éloignée des terres. On découvre bien-tôt le Mont Porcelar, du côté de la terre ferme; mais pour s'assurer d'autant mieux de la route, il faut encore reconnoître les Isles d'Aroe, qui sont à l'Ouest franc: Alors on est sûr d'être dans le bon chemin. On fait le Sud-Est quart d'Est pour gagner la Côte des Indes & venir mouiller devant Malaca. Dans ce Détroit les vents venoient ordinairement de terre pendant la nuit, & à midi, ils venoient de la Mer. Presque toutes les nuits nous avions de bons grains, mêlés d'éclairs; les courans portoient Nord-Ouest & Sud-Est. On mouilloit deux ou trois fois en vingt-quatre heures, & il falloit envoyer la Chaloupe sonder incessamment devant nous, pour nous marquer la route.

APRÈS qu'on a vû les Isles d'Aroe, on vient reconnoître le Cap de Rochade, du côté de l'Inde. Ce Cap reste à l'Est. Enfin, on achève de s'assurer de sa route par un rocher très-pointu, sans mouffe ni verdure, qui reste à l'Est-Sud-Est du Cap de Rochade. Ensuite, faisant le Sud quart Sud-Est, en peu d'heures, avec la marée, on mouille à une bonne lieue de Malaca, d'où l'on commence à revoir les terres de Sumatra.

LA Côte de Malaca est basse & couverte de cocotiers & de palmiers qui cachent la Ville. On ne voit que quelques maisons, assez semblables à cel-

les

DESCRIPTION
DE L'ISLE DE
SUMATRA.

les d'Achen, mais mieux bâties, qui s'étendent plus d'une demie lieue sur le bord de la Mer. La Citadelle paroît noire, & entre ses remparts, on découvre une hauteur, & un reste de clocher, qui semble être joint à une maison blanche. C'est à ces indices qu'on reconnoît Malaca. En sortant de cette Ville, on met le cap au Sud quart Sud-Est, jusqu'au Détroit de Governadour, & pendant quarante lieues il n'y a rien à craindre. Quand on ne peut refouler la marée, il faut mouiller deux fois le jour. On trouve sur le chemin les Isles *Mariacai*, qui restent à droite, & quelques autres sans nom qu'on laisse à gauche.

Entrée dans
le Détroit de
Governadour.

POUR donner dans le Détroit de Governadour, il faut faire d'abord le Nord, en laissant le Détroit de *Sincapour* à la droite. Tout y est rempli d'Isles; les courans y sont rapides, les marées violentes, & quelquefois de douze heures. En entrant dans le Détroit on voit une Isle, sur laquelle il y a trois arbres, qui paroissent de loin comme autant de mâts de Navires. On la nomme l'*Isle de Sable*. Elle se voit d'une lieue, & peut avoir un quart de lieue de long, sur cent pas de large. Elle est presque de niveau avec la Mer. On la laisse à la droite, & l'on trouve seize brasses d'eau. Alors on fait l'Est & l'on rencontre une autre petite Isle toute de sable, où se voyent sept ou huit arbres fort hauts, séparés les uns des autres. On la nomme l'*Isle Quarrée*. De cette Isle on découvre celle de *Saint Jean*, toujours à la droite, & qui a bien quatre ou cinq lieues de circuit. Si l'on ne trouvoit que cinq brasses, il faudroit faire l'Est quart Nord-Est; mais si l'on est au large & sans fond, on aît l'Est franc, sans pourtant trop s'approcher des Isles qui sont sur la gauche. De-là on découvre la montagne de *Johor*, & l'on est par le travers de ce petit Royaume. Enfin, en continuant cette route à l'Est, on voit le Cap de *Romanca*. On fait l'Est-Sud-Est & l'Est quart Sud-Est, & quand ce Cap reste au Nord, on fait l'Est-Sud-Est, pour aller reconnoître les *Pierres blanches*, qui sont de petites Isles un peu au large. Dès qu'on les a vues, il faut faire l'Est pendant quelque-tems, ensuite l'Est-Nord-Est, & enfin le Nord-Est & le Nord-Est quart Nord pour se jeter dans le Golfe de Siam, & de-là dans la grande Mer de la Chine. Le Détroit de Governadour a vingt lieues de long, & est fort difficile, quand on n'y a jamais passé (a).]

(a) *Lettres édifiantes*, Recueil I. pag. III & suiv.



AV
des Eur
Public
parcequ
non plu
tendue
n'embra
presque
une inf
partie,
FER
passe en
geurs.
vé d'ex
duction
lui rend
nacé (

ON
gieux r
ce qu'il
qu'on t
fort, q
être sou
des cho
démont
Figuro
" Est-i
" avan
" blie
" les i
" & q
" que
" lité
étonne

(a) I
thurin
nal de
de la vi
quel Pi
feroit in
Portuga

(b)
XI



Voyages de Fernand Mendez Pinto.

AVANT que de quitter les Indes Orientales, c'est-à-dire, les Isles & les Pays maritimes des Indes, qui ont fait l'objet de la navigation des Européens, & la matière d'un si grand nombre de Relations, je dois au Public un article détaché, qui n'a pû trouver place dans le plan des Anglois, parcequ'il ne regarde particulièrement aucun lieu; qui ne peut être rejeté non plus entre les Voyages autour du Monde, parcequ'il n'a pas cette étendue, ni même entre ceux que j'ai nommés *Voyages errans*, parcequ'il n'embrasse point d'autres Pays que ceux des Indes; mais qui les embrassant presque tous, & remettant sous les yeux ce qu'on a vû jusqu'à présent dans une infinité d'articles séparés, appartient justement à la conclusion de cette partie, & n'y promet pas moins d'utilité que d'agrément.

FERNAND Mendez Pinto, dont j'entreprends de donner un simple extrait, passe en Portugal pour le plus admirable & le plus curieux de tous les Voyageurs. Sa réputation, qui n'a pas laissé d'être attaquée, a toujours trouvé d'excellens Défenseurs. Il est connu en France par une ancienne Traduction (a); mais si rare aujourd'hui, que c'est une nouvelle raison pour lui rendre un peu de lustre, & pour le sauver de l'oubli dont il est menacé (b).

On a porté le zèle pour sa défense, jusqu'à rechercher, dans un prodigieux nombre d'Ecrivains, des preuves de sa bonne-foi, en montrant que ce qu'il raconte de plus singulier, n'est pas tiré de son imagination, puisqu'on trouve les mêmes récits dans d'autres sources; argument d'autant plus fort, qu'un homme, qui avoit passé toute sa vie aux Indes, ne pouvant être soupçonné d'avoir lû tant d'Auteurs différens, cette conformité, sur des choses extraordinaires, qui ne se devinent point, devient comme une démonstration en sa faveur. Un Gentilhomme Portugais, nommé Bernard Figuero (c), qui a rendu ce service à Pinto, se fait une autre objection (d). „Est-il possible, dit-il, qu'il eût retenu les circonstances de tant d'étranges „aventures?": Il répond „qu'avec de l'esprit & de la mémoire, on n'oublie jamais les prospérités & les disgrâces qu'on peut avoir effuyées; que „les idées des grands biens & des grands maux sont à l'épreuve du tems, „& qu'il seroit bien plus surprenant qu'on en pût perdre le souvenir, parce- „que ce seroit s'oublier soi-même. D'ailleurs, la mémoire étoit une qualité qui distinguoit particulièrement Pinto". La Boulaie remarque avec étonnement(e), que dans un si grand nombre de Pays & de Villes qu'il avoit

INTRODUCTION.

Caractère de Pinto.

Objections & réponses.

(a) Publiée en 1628, à Paris, chez Mathurin Henault, in 4°. & dédiée au Cardinal de Richelieu. Elle contient un abrégé de la vie de Saint François Xavier, avec lequel Pinto avoit fait divers Voyages. Il seroit inutile de rendre compte des Editions Portugaises, qui sont en fort grand nombre.

(b) On en connoit cependant une Edition. XII. Part.

tion plus récente, publiée à Paris, chez Arnould Coignet & Jean Roger, en 1645, in 4°. R. d. E.

(c) C'étoit le Traducteur de Pinto. R. d. E.

(d) Défense Apologétique de l'Histoire orientale de Fernand Mendez Pinto.

(e) Sentiment de la Boulaie le Goulx, sur les Livres de Voyages qu'il a lûs.

MENDEZ
PINTO.

voit eû l'occasion de visiter, on ne trouve pas une faute de Géographie. Le Roi Philippe II, Prince assez éclairé pour discerner l'histoire d'avec la fable, estimoit singulièrement Pinto, & ne se bornant point au plaisir qu'il trouvoit dans son entretien, il marquoit une déférence extraordinaire pour son jugement. Figuero, qui rend ce témoignage, ajoûte que d'autres grands Princes le comblèrent de faveurs, & lui donnoient souvent audience pour le seul plaisir de lui entendre raconter ses Voyages (f). Enfin ceux qui ont lû les premières conquêtes des Portugais & des Espagnols doivent être accoutumés aux événemens merveilleux. Il suffit de se rappeler l'état des Indes, à l'arrivée des premiers Européens, & combien la différence des loix, des usages, des habits, des armes; en un mot, des principes & des habitudes, dût faire naître d'aventures bizarres & singulières. Celles de Pinto n'ont commencé à devenir suspectes, que long-tems après la publication de son Ouvrage, c'est-à-dire, lorsque les Indiens, aguerris par nôtre commerce, sont devenus fort différens de ce qu'ils avoient paru d'abord à leurs Vainqueurs. Quoiqu'il en soit, un Voyageur constamment estimé de sa Nation, auquel on ne reproche aucune fausseté connue, soigneusement justifié sur les choses douteuses, par quantité de bons Ecrivains, & cité avec éloge dans un grand nombre d'excellentes Relations, ne doit pas être exclus de ce Recueil, pour quelques accusations vagues, qui ne portent que sur la multitude de ses aventures, & sur la fidélité extraordinaire de sa mémoire (g).

L'UNIQUE différence qu'on croit devoir mettre entre cet extrait & celui des Voyages précédens, c'est de laisser la narration dans la bouche de l'Auteur, parcequ'il seroit moins agréable & plus difficile de suivre autrement l'histoire de sa vie. N'en dérobons pas l'exorde, qui forme une préparation intéressante. Après quelques plaintes de la fortune, „ Pinto, „ remercie le Ciel de l'avoir délivré d'une infinité de périls, entre lesquels „ il a marché toute sa vie. Pendant vingt & un ans de courses, il s'est vu „ treize fois captif, & dix-sept fois vendu. Sa consolation, dans un âge „ avancé, est de pouvoir laisser à ses enfans, pour mémoire & pour héritage, „ l'exemple de ses peines & de sa constance, qui doit exciter leur confiance au secours du Ciel”.

(f) Figuero, *ubi sup.*

(g) Dans l'Avertissement de M. Prevost, qui se trouve à la tête de ce Recueil, Mendez

Pinto est traité de *Romancier*, à la vérité d'après l'Auteur Anglois, dont le sentiment doit toujours paroître d'un grand poids. R. d. E.

§. I.

Première fortune de Pinto, & son départ pour les Indes.

Il quitte le
lieu de sa
naissance.

J'AVOIS éprouvé, pendant dix ou douze ans, la misère & la pauvreté dans la maison de mon père (a), lorsqu'un de mes oncles, formant quelque espérance de mes qualités naturelles, me conduisit à Lisbonne, où il me mit au service d'une Dame de très-illustre Maison. Ce fut la même

(a) Il étoit né à *Montemor-Ovelha*.

même
cembre
pendant
an & c
ture,
si vive
la mort
chargé
demain
çois, n
dre rés
montoit
reconn
tion de
y port
Pendant
rent av
vrirent
& qu'il
courage
ou dou
avoient
saires,
d'aller
tie de
gation.
Melides
& couv
reçus l
main à
tans.
bonne
pendant
voit p
hautes
tendoit
souver
Le des
fit tou
solution
je ful
gemen

(b)
né une
ture.

même année que se fit la pompe funèbre du Roi Dom Emanuel, le 13 Décembre 1521, & je ne trouve rien de plus ancien dans ma mémoire. Cependant le succès répondit si mal aux intentions de mon oncle, qu'après un an & demi de service, je me trouvai engagé dans une malheureuse aventure, qui exposa ma vie au dernier danger (b). Je pris la fuite avec une si vive épouvante, qu'étant arrivé, sans aucun autre dessein que d'éviter la mort, au *Grê de Pedra*, petit Port où je trouvai une Caravelle qui partoit chargée de chevaux pour *Setuval* (c), je m'y embarquai & partis le lendemain. Mais à peine fûmes nous éloignés du rivage, qu'un Corsaire François, nous ayant abordés, se rendit maître de nôtre Bâtiment sans la moindre résistance, nous fit passer dans le sien avec toutes nos marchandises, qui montoient à plus de six mille ducats, & coula nôtre Caravelle à fond. Nous reconnûmes bien-tôt que nous étions destinés à la servitude, & que l'intention de nos maîtres étoit de nous aller vendre à *la Rache* en Barbarie. Ils y portoient des armes, dont ils faisoient Commerce avec les Mahométans. Pendant treize jours entiers qu'ils conservèrent ce dessein, ils nous traitèrent avec beaucoup de rigueur. Mais le soir du treizième jour, ils découvrirent un Navire, auquel ils donnèrent la chasse pendant toute la nuit, & qu'ils joignirent à la pointe du jour. L'ayant attaqué avec beaucoup de courage, ils le forcèrent de se rendre, après avoir tué six Portugais & dix ou douze Esclaves. Ce Bâtiment, que plusieurs Marchands de Lisbonne avoient chargé de sucre & d'esclaves, fit passer entre les mains des Corsaires, un butin de quarante mille ducats. Ils abandonnèrent le dessein d'aller à la Rache; & ne pensant qu'à faire voile en France, avec une partie de leurs Prisonniers, qu'ils jugèrent propres à les servir dans leur navigation, ils laissèrent les autres, pendant la nuit, dans une Rade nommée *Melides*. J'étois de ce dernier nombre, nud comme tous mes Compagnons, & couvert de playes, qui nous restoient des coups de fouet que nous avions reçus les jours précédens. Dans ce triste état, nous arrivâmes le lendemain à *S. Jacques de Caçen*, où nos misères furent soulagées par les Habitans. Après y avoir rétabli mes forces, je pris le chemin de *Setuval*. Ma bonne fortune m'y fit trouver presqu'en arrivant, l'occasion de m'employer pendant plusieurs années. Mais l'essai que j'avois fait de la Mer, ne m'avoit pas dégouté de cet élément. Je considérai qu'en Portugal mes plus hautes espérances se réduisoient à me mettre à couvert de la pauvreté. J'entendois parler sans cesse des trésors qui venoient des Indes, & je voyois souvent arriver des Vaisseaux chargés d'or ou de précieuses marchandises. Le desir de mener une vie aisée, plutôt que le courage ou l'ambition, me fit tourner les yeux vers la source de tant de richesses; & je pris la résolution de m'embarquer sur le seul principe, qu'à quelque fortune que je fusse réservé, je ne devois pas craindre de perdre beaucoup au changement.

MENDEZ
PINTO.

Sa fuite de
Lisbonne.

Il est pris
par des Cor-
saires Fran-
çois.

Motifs qui
le conduisent
aux Indes.

CE

(b) Les Ennemis de Pinto n'ont pas donné une explication honorable à cette aventure.

(c) Le Roi Dom Juan III. y tenoit alors sa Cour, à cause de la peste qui régnoit en divers endroits du Royaume. R. d. E.

MENDEZ
PINTO.

Son départ.

Ce fut l'onzième jour de Mars, de l'année 1537, que je partis avec une Flotte de cinq Navires, qui n'avoit aucun Général, c'est-à-dire, dont chaque Vaisseau étoit commandé par un Capitaine indépendant. Le plus considérable nommé *la Reine*, étoit sous les ordres de Dom *Pedro de Syva*, fils du fameux Amiral Dom *Vasco de Gama*. C'étoit dans ce même Navire que Dom *Pedro* avoit apporté, à son retour, les os de son père, qui étoit mort aux Indes; & le Roi, qui se trouvoit alors à Lisbonne, les avoit fait recevoir avec une pompe dont le Portugal n'avoit jamais vû d'exemple. Le second Vaisseau, nommé le *Saint Roch*, étoit commandé par Don *Fernand de Lima*, qui perdit généreusement la vie en défendant la Forteresse d'*Ormus*, dont il fut nommé Gouverneur en 1538. La *Sainte Barbe*, troisième Vaisseau, avoit pour Capitaine Dom *George de Lima*, cousin de Don *Fernand*, & nommé Gouverneur de la Ville de *Chaul*. La *Fleur de Mer* reconnoissoit pour Chef Dom *Lope Vaz Vagado*. Enfin, le Commandant du cinquième Vaisseau, nommé le *Galega*, étoit Dom *Martin de Freitas*, qui fut tué la même année à *Daman*; tous Guerriers d'une valeur reconnue, dont la gloire est consacrée dans les Annales Portugaises.

Il se rend à
Diu.

EN arrivant au Port de *Mozambique*, nous y trouvâmes un ordre de *Nugno da Cunha*, Viceroi des Indes, par lequel tous les Vaisseaux Portugais, qui devoient arriver cette année, étoient obligés de se rendre à *Diu*, où la Forteresse étoit menacée de l'attaque des Turcs (*d*). Trois des cinq Navires de la Flotte prirent aussitôt cette route. J'étois sur le *Saint Roch*, qui mit le premier à la voile; & je fus nommé entre ceux qui demeurèrent à *Diu* pour la défense du Fort. Cependant, dix-sept jours après mon arrivée, deux Flottes partant pour la Mer-rouge, dans la vûe d'y prendre des informations sur le dessein des Turcs, je ne pus résister aux instances de l'un des deux Capitaines, avec lequel je m'étois lié d'amitié, & qui me proposa de l'accompagner dans ce Voyage. Il étoit chargé aussi d'une lettre de Dom *Silveira*, Gouverneur du Fort, pour *Henri Barbosa*, Facteur Portugais, qui résidoit depuis trois ans, par l'ordre du Viceroi, au Port d'*Arquico*, dans les Terres de l'Empereur d'*Ethiopie*.

Un ami
l'engage à fai-
re le Voyage
d'*Arquico* en
Ethiopie.

NOUS partîmes d'un tems fort orageux, qui ne nous empêcha point d'arriver heureusement à la hauteur de *Mazua*. Là, vers la fin du jour, nous découvrîmes, en pleine Mer, un Navire auquel nous donnâmes si vivement la chasse, que nous l'abordâmes d'assez près. Nous l'avions pris pour un Indien; & ne pensant qu'à remplir nôtre commission, nous nous étions avancés jusqu'à la portée de la voix, pour demander civilement, au Capitaine, si l'Armée Turque étoit partie de *Suez*. Mais, pour unique réponse, on nous tira douze volées de petits canons & de pierriers, qui n'incommodèrent que nos voiles; & nous entendîmes retentir l'air de cris confus, que cette hostilité nous fit regarder comme des bravades. Bien-tôt, elles furent accompagnées d'un grand cliquetis d'armes, & de menaces distinctes, avec lesquelles on nous pressoit d'approcher & de nous rendre. Cet accueil nous causa moins d'effroi que d'étonnement. Il étoit trop tard pour s'aban-

Son premier
combat.

(d) Voyez au premier Tome de ce Recueil, tous les événemens qui ne sont ici qu'annoncés.

bandon
plus su
main n
plus fa
en les
la poin
de se r
que.
dans la
que cir
mens,
dans,
déjà pa
la Gue
des pe
Paul A
depuis
voit en
posâme
mens d
ge, qu
rités de
pieds d
pierre
nous fi
coulé à
lors inu
habits
IL n
partie
dre au
d'y pro
accueil
journo
dre l'an
sur l'ét
envoyé
de *Gile*
de de
dans d
rent a
Nous p
de forte
pératri

(e) V

bandonner à la vengeance. On tint conseil, & l'on s'attacha au parti le plus sûr, qui étoit de les battre à grands coups d'artillerie, jusqu'au lendemain matin, qu'à l'arrivée du jour on pourroit les investir & les combattre plus facilement. Ainsi toute la nuit fut employée à leur donner la chasse, en les foudroyant de nôtre canon; & leur Navire se trouva si mal-traité, à la pointe du jour, qu'il prit pour lui-même le conseil qu'il nous avoit donné de se rendre. Il avoit perdu soixante-quatre hommes dans cette rude attaque. La plupart des autres se voyant réduits à l'extrémité, se jettèrent dans la Mer; de-sorte, que de quatre-vingt qu'ils étoient, il n'en échapa que cinq fort bleilés, entre lesquels étoit leur Capitaine. La force des tourmens, auxquels il fut exposé aussi-tôt, par l'ordre de nos deux Commandans, lui fit confesser qu'il venoit de *Gedda*, & que l'Armée Turque étoit déjà partie de Suez, dans le dessein de prendre *Aden*, avant que de porter la Guerre aux Portugais dans les Indes. Il ajoûta, dans le redoublement des peines, qu'il étoit Chrétien renégat, Majorquain de naissance, fils de Paul *Andrez*, Marchand de la même Isle; & qu'étant devenu amoureux, depuis quatre ans, d'une fort belle Mahométane, Grecque de Nation, il avoit embrassé la Loi de Mahomé pour l'obtenir en mariage. Nous lui proposâmes avec douceur de quitter cette secte, pour rentrer dans les engagements de son baptême. Il répondit, avec autant de brutalité que de courage, qu'il vouloit mourir dans la Religion de sa femme. Nos Capitaines irrités de son obstination, n'écouterent plus que leur zèle. Ils lui firent lier les pieds & les mains; & lui ayant attaché, de leurs propres mains, une grosse pierre au cou, ils le précipitèrent dans la Mer. Après cette exécution, nous fîmes passer les prisonniers dans une de nos Fustes, & leur Vaisseau fut coulé à fond. Il ne portoit que des balles de teinture, qui nous étoient alors inutiles, & quelques pièces de camelot, dont nos Soldats se firent des habits (e).

IL ne nous restoit qu'à nous rendre au Port d'Arquico, pour la seconde partie de nôtre commission. Mais nos Commandans résolurent de descendre auparavant à *Gottor*, une lieue au-dessous de *Mazua*, dans l'espérance d'y prendre de nouvelles informations. Nous y reçûmes des Habitans un accueil fort civil. Un Portugais, nommé *Vasco Martinez de Seixas*, y séjournoit depuis trois semaines, par l'ordre de *Henri Barbosa*, pour y attendre l'arrivée de quelque Navire Portugais, & lui remettre une lettre d'avis sur l'état de l'Armée Turque. *Barbosa* prioit, dans cette lettre, qu'on lui envoyât du Vaisseau, quelques hommes de confiance jusqu'à la Forteresse de *Gileytor*, où il étoit employé, avec quarante autres Portugais, à la garde de la Princeesse *Tigremahon*, Mère de l'Empereur. Les deux Commandans des Fustes, voulant donner cette satisfaction à *Barbosa*, me nommèrent avec trois autres, pour lui porter la lettre du Gouverneur de *Diu*. Nous partîmes dès le lendemain, sous la conduite de *Seixas*, montés sur de fort bonnes mules, que les *Abyssins* nous fournirent par l'ordre de l'Impératrice (f).

MENDEZ
PINTO.

Vaisseau
Turc qui se
rend.

Le Capitaine
est mis à la
question.

Ses aveus.

Comment il
reçoit la
mort.

Pinto relâ-
ché à *Gottor*.

Nouvelles
qu'on reçoit
de *Gileytor*.

LE

(e) Voyage de Pinto, pag. 14 & précédentes.

(f) *Ibid.* pag. 18.

MENDEZ
PINTO.
Pinto y est
envoyé par
terre
Générosité
d'un jeune
Abyssin.

Marche de
Pinto jusqu'à
Gileytor.

Il voit la
Princesse Ti-
gremahon ,
Mère de
l'Empereur
d'Éthiopie.

Le même jour, nous allâmes passer la nuit dans un riche Monastère, nommé *Satilgaon* (g). Le lendemain, avant le lever du Soleil, nous étant mis en marche le long d'une Rivière, nous fîmes cinq lieues jusqu'à *Bitonte*, où nous fûmes logés dans un autre Monastère, dédié à Saint Michel. Nous y reçûmes avant le soir, la visite d'un jeune Seigneur, fils de *Bernaguez*, Gouverneur de cette partie de l'Éthiopie, qui parut sur un cheval équipé à la Portugaise, d'un harnois de velours violet, frangé d'or, avec une suite de trente hommes montés sur des mulets. Sa selle étoit un présent que le Viceroi des Indes lui avoit envoyé, depuis deux ans, par un Portugais nommé *Lope Chanoca*, qui fut enlevé à son retour & fait esclave au grand *Caire*. Le jeune Seigneur Abyssin, informé de sa disgrâce, avoit envoyé un Juif au *Caire* pour le racheter. Mais il étoit déjà mort de chagrin & de misère. Cette nouvelle avoit été si sensible au jeune *Bernaguez*, qu'il avoit fait faire à *Chanoca*, dans le même Monastère où nous étions, de magnifiques funérailles, auxquelles plus de quatre mille Prêtres du Pays avoient assisté; & poussant encore plus loin la reconnoissance, après avoir appris que le mort avoit à *Goa* trois petites filles, jeunes & fort pauvres, il leur avoit fait une aumône de trois cens *Oqueus* d'or, qui valent chacune douze croifades de Portugal (h).

Nous continuâmes le lendemain nôtre marche, sur d'excellens chevaux qu'il nous fit donner. Pour la rendre plus agréable, il nous fit accompagner de quatre personnes de sa suite, qui nous firent un traitement magnifique pendant tout le reste du Voyage. Nôtre premier logement fut dans un Château nommé *Betenigus*, où de quelque côté qu'on jette les yeux, on ne découvre que de charmantes futayes de cédres, de cyprès & de palmiers. Le lendemain, nous traversâmes une grande plaine, extrêmement fertile en bled. Nos journées étoient réglées à cinq lieues. Le soir, nous logeâmes sur une montagne, nommée *Vagaleu*, habitée par des Juifs blancs & de belle taille, mais qui nous parurent fort pauvres. Deux jours après, nous passâmes la nuit à *Funbeau*, Bourg considérable, où nous trouvâmes *Barbosa* & ses quarante Portugais, qui nous reçurent avec de grands témoignages de joye. Il ne restoit que deux lieues jusqu'à *Gileytor*, où nous arrivâmes le Dimanche 4 d'Octobre.

Après avoir pris un peu de repos, nous nous rendîmes avec *Barbosa*, au Palais de la Princesse, que nous trouvâmes à la Messe, dans sa Chapelle. Lorsqu'elle fut rentrée dans son appartement, *Barbosa* nous fit mettre à genoux devant elle. Nous baifâmes l'éventail qu'elle tenoit à la main, avec d'autres cérémonies dont on avoit eu soin de nous instruire. Elle prit beaucoup de plaisir à nous voir; & parmi quantité de questions sur le Pape & les Rois Chrétiens, elle nous demanda pourquoi ces Princes étoient devenus si indifférens pour la Terre-Sainte, qu'ils la laissoient au pouvoir du Turc, l'ennemi de nôtre foi (i)?

PENDANT neuf jours que nous passâmes à *Gileytor*, nous eûmes sou-
vent

(g) On ne néglige jamais les détails géographiques.

(h) *Ibid.* pag. 19.

(i) Pag. 20.

vent l'ho
dit avec
„ des, r
„ été de
„ donner q
rante du
quico où
N o u s
xas, que
pour le V
le Voyag
Comman
quittâmes
doublé,
cueils, no
ment pou
Pays. L
gouverne
être une
nous obst
nos voiles
nôtre qu
te, avec
avancer r
dain, dor
tes voiles
te distanc
ge nous t
joigniren
le fer de
restoient
pendoit d
attaquère
toit *Solym*
qu'ils tuè
le secours
d'un si gr
de cinqu
vans. E
rent par
gues (k)
père du n
Vainqueu
de empor
que Abyl

(k

vent l'honneur d'entretenir cette Princesse. En nous congédiant, elle nous dit avec beaucoup de bonté, „ qu'elle souhaitoit qu'à nôtre arrivée aux Indes, nous fussions aussi-bien reçus de nos amis, que la Reine Saba l'avoit été de Salomon dans l'admirable Palais de sa grandeur". Elle nous fit donner quatre-vingt oqueas d'or, c'est-à-dire, la valeur de deux cens quarante ducats, & vingt Abyssins, pour nous conduire jusqu'au Port d'Arquico où nos Fustes nous attendoient.

Nous remîmes à la voile, le 6 de Novembre, avec Martinez de Seixas, que la Princesse avoit chargé d'une lettre & d'un présent considérable pour le Viceroy des Indes. Un Evêque Abyssin, qui se propoisoit de faire le Voyage de Portugal & de Rome, avoit demandé passage à nos deux Commandans jusqu'à Diu. Il étoit une heure avant le jour, lorsque nous quittâmes le Port; & suivant la Côte, avec le vent en poupe, nous avions doublé, vers midi, la pointe de *Gogam*, lorsqu'en approchant de l'*Ile des Ecueils*, nous découvriâmes trois Vaisseaux, que nous prîmes dans l'éloignement pour des *Gelvas* ou des *Terrades*, noms des Bâtimens ordinaires du Pays. Le seul desir de recevoir quelques nouvelles informations, nous fit gouverner vers eux. Un calme, qui survint tout d'un coup, étoit peut-être une faveur du Ciel, qui vouloit nous dérober au danger. Mais nous nous obstinâmes si fort à suivre la même route, qu'ayant joint la rame à nos voiles, nous fîmes bien-tôt assez près des trois Navires, pour reconnoître que c'étoient des Galiotes Turques. Nous prîmes aussi-tôt la fuite, avec un effroi qui nous fit tourner nos voiles vers la terre. C'étoit avancer nôtre malheur, en donnant à nos ennemis l'avantage d'un vent soudain, dont nous avions cru pouvoir profiter. Ils nous poursuivirent à toutes voiles, jusqu'à la portée du fusil; & lâchant toutes leurs bordées à cette distance, ils mirent nos Fustes dans un état déplorable. Cette décharge nous tua neuf hommes, & nous en blessa vingt-six. Ensuite, ils nous joignirent de si près, que de leur poupe ils nous bleffoient aisément avec le fer de leurs lances. Cependant quarante-deux bons Soldats, qui nous restoient encore sans blessures, reconnoissant que nôtre conservation dépendoit de leur valeur, résolurent de combattre jusqu'au dernier soupir. Ils attaquèrent courageusement la principale des trois Galiotes, sur laquelle étoit *Solyman Dragut*. Leur premier effort fut si furieux, de poupe à proue, qu'ils tuèrent vingt-sept Janissaires. Mais cette Galiote recevant aussi-tôt le secours des deux autres, nos deux Fustes furent remplies en un instant d'un si grand nombre de Turcs, & le carnage s'échauffa si vivement, que de cinquante-quatre que nous étions encore, nous ne restâmes qu'onze vivans. Encore nous en mourut-il deux le lendemain, que les Turcs coupèrent par quartiers, & qu'ils pendirent pour trophée au bout de leurs vergues (k). Ils nous conduisirent à *Mocka*, dont le Gouverneur étoit beau-père du même Dragut qui nous avoit pris. Tous les Habitans reçurent les Vainqueurs avec des cris de joye. Nous fîmes présentés à cette multitude emportée, chargés de chaînes, & si couverts de blessures, que l'Evêque Abyssin mourut le jour suivant des siennes. Nos souffrances furent beau-

MENDEZ
PINTO.

Second
combat de
l'Auteur.

Il est pris
par les Turcs.

Traitement
qu'il reçoit.

(k) *Ibid.* pag. 25 & précédentes.

MENDEZ
PINTO.

beaucoup augmentées par les outrages que nous reçûmes dans toutes les rues de la Ville, où nous fûmes menés comme en triomphe. Le soir, lorsque nous eûmes perdu la force de marcher, on nous précipita dans un noir cachot. Nous y passâmes dix-sept jours entiers, sans autre secours qu'un peu de farine d'avoine, qui nous étoit distribué le matin pour le reste du jour.

Nous perdîmes, dans cet intervalle, deux autres de nos Compagnons, qui furent trouvés morts le matin; tous deux, gens de naissance & de courage. Le Geolier, qui nous apportoit notre nourriture, n'ayant osé toucher à leurs corps, se hâta d'avertir la Justice, qui les vint prendre, avec beaucoup d'appareil, pour les faire traîner par toutes les rues. Après y avoir été déchirés par toutes sortes de violences, ils furent jettés en pièces dans la Mer. Enfin la crainte de nous voir périr successivement, dans notre horrible prison, porta nos maîtres à nous faire conduire sur la place publique, pour y être vendus. Là, tout le Peuple s'étant assemblé, ma jeune sœur apparemment m'attira l'honneur d'être le premier qu'on mit en vente. Tandis qu'il se présenteoit des Marchands, un Cacis de l'ordre supérieur, qui passoit pour un saint, parcequ'il étoit nouvellement arrivé de la *Mecque*, demanda que nous lui fussions donnés par aumône, & fit valoir en sa faveur l'intérêt même de la Ville, à laquelle il promettoit la protection du Prophète. Les gens de guerre, au profit desquels nous devons être vendus, s'opposèrent si brusquement à cette prétention, que le Peuple prenant parti pour le Cacis, il s'éleva un affreux desordre, qui ne finit que par le massacre du Cacis même, & par la mort d'environ six cens hommes. Nous ne trouvâmes point d'autre expédient, pour sauver notre vie dans ce tumulte, que de retourner volontairement à notre cachot, où nous regardâmes comme une grande faveur d'être reçus du Geolier.

SOLYMAN Dragut ayant moins réussi par l'autorité que par la douceur, à calmer la sédition, nous fûmes reconduits sur la même place, & vendus avec notre artillerie & le reste du butin. Le malheur de mon sort me fit tomber entre les mains d'un Renégat Grec, dont je détesterais toujours le souvenir. Pendant trois mois que je fus son Esclave, il me traita si cruellement, qu'étant réduit comme au desespoir, je pris plusieurs fois la résolution de m'empoisonner. Je n'eus l'obligation de ma délivrance qu'au soupçon qu'il eut de mon dessein: La crainte de perdre l'argent que je lui avois coté, si j'abregeois volontairement mes jours, lui fit prendre le parti de me vendre à un Juif de *Toro*. Je partis, avec ce nouveau Maître, pour *Cassan*, où son Commerce l'appelloit. Mon esclavage n'auroit pas été plus doux entre les mains d'un Chrétien. De-là, il me conduisit à *Ormus*, où j'appris, avec des transports de joye, que Dom Ferdinand de Lima, dont j'étois connu, étoit Gouverneur du Fort Portugais. J'obtins de mon Maître la permission de me présenter à lui. Ce généreux Seigneur, & Dom Pedro *Fernandez*, Commissaire Général des Indes, qui se trouvoit alors dans l'Isle d'*Ormus*, firent les fraix de ma liberté. Elle leur couta deux cens *pardos*, c'est-à-dire, environ cent vingt écus de notre monnoye.

ILs ajoûtèrent, à cette faveur, celle de me laisser suivre mon penchant, dans

Il est exposé en vente.

Massacre affreux dans Mocka.

dans l' qui me sept jo les ma vûe de nous e étoit al re, av

PIN tité d'a où nou extrait ble. Id danger Pedro d

Dom une *La* chargea là, les il me de ple com étoient ces. L

lo *Timon* & dix Mer, a nous pe

mettre elles pa d'enten tions, flottoit

à frapp re, & lieu de suivre l

des com mes or singulier personr faisant vers ce Dieu, successi

XII.

dans l'occasion que j'eus bien-tôt de partir pour les Indes, sur un Vaifseau qui menoit des chevaux à Goa. Le vent nous fut si favorable, qu'en dix-sept jours nous arrivâmes à la Côte de Diu. Nous y serions tombés entre les mains des Turcs, qui faisoient alors le Siège de cette Forteresse, si la vûe de quelques Galères, qui nous donnèrent la chasse jusqu'à la nuit, ne nous eut fait tourner vers Chaul, où nous relâchâmes deux jours après. Diu étoit assiégé, depuis vingt jours, par le Bacha Solyman, Viceroi du Caire, avec une Flotte de cinquante-huit Galères (1).

PINTO continue de s'étendre, dans plus de vingt Chapitres, sur quantité d'aventures qui n'auroient rien aujourd'hui d'intéressant, à la distance où nous sommes des tems & des lieux. On aura soin, dans la suite de cet extrait, de passer de même sur tout ce qui n'offre rien d'utile ou d'agréable. Ici, après une troisième captivité, qui l'avoit jetté dans une longue & dangereuse maladie, il se trouve à Malaca, où le Gouverneur, nommé Dom Pedro de Faria, s'affectionne à sa fortune.

DOM Pedro de Faria, cherchant l'occasion de m'avancer, m'envoya, dans une Lanchare (m), au Royaume de Pan, avec dix mille ducats qu'il me chargea de remettre à Thomé Lobo, son Facteur dans cette Contrée. De là, ses ordres devoient me conduire à Patane, qui est cent lieues plus loin. Il me donna une lettre & un présent pour le Roi de Patane, avec une ample commission pour traiter, avec lui, de la liberté de cinq Portugais, qui étoient esclaves de son beaufrère. Je partis dans les plus douces espérances. Le septième jour de nôtre navigation, étant à la vûe de l'Isle de Pulo Timon, qui est à la distance d'environ quatre-vingt-dix lieues de Malaca, & dix ou douze lieues de l'embouchure du Pan, nous entendîmes, sur Mer, avant le lever du Soleil, de grandes plaintes, dont l'obscurité ne nous permit pas de reconnoître la cause. J'en fus assez touché, pour faire mettre la voile, & pour tourner avec le secours de la rame vers le lieu d'où elles paroïssent partir, en baissant la vûe, dans l'espérance de voir & d'entendre plus facilement. Après avoir continué long-tems nos observations, nous découvrîmes, fort loin de nous, quelque chose de noir qui flottoit sur l'eau. Il nous étoit impossible de distinguer ce qui commençoit à frapper nos yeux. Nous n'étions que quatre Portugais dans la Lanchare, & les avis n'en furent pas moins partagés. On me représentoit qu'au lieu de m'arrêter à des recherches dangereuses, je ne devois penser qu'à suivre les ordres du Gouverneur. Mais n'ayant pû me rendre à ces timides conseils, & me croyant autorisé par ma commission à faire respecter mes ordres, je persistai dans la résolution d'approfondir un événement si singulier. Enfin les premiers rayons du jour nous firent appercevoir plusieurs personnes, qui flottoient sur des planches. L'effroi de mes Compagnons faisant place alors à la pitié, ils furent les premiers à faire tourner la proue vers ces misérables, que nous entendîmes crier six ou sept fois, Seigneur Dieu, miséricorde! Je pressai nos Matelots de les secourir. Ils tirèrent successivement, du milieu des flots, quatorze Portugais & neuf Esclaves; tous

MENDEZ
PINTO.

Pinto est
envoyé au
Royaume de
Pan.

Rencontre
extraordinaire
qu'il fait
dans sa route.

Histoire
d'un triste
nauffrage.

(1) Voyez l'Histoire de ce Siège au premier Tome.

(m) Ibid. pag. 142 & suiv.

MENDEZ
PINTO.

tous si défigurés que leur visage nous fit peur, & si foibles qu'ils ne pouvoient se soutenir. On se hâta de leur donner des secours qui rappellèrent leurs forces. Lorsqu'ils furent en état de parler, un d'entr'eux nous dit qu'il se nommoit Fernand Gil *Porcalbo*; qu'ayant été dangereusement blessé à la tranchée de Malaca, dans la seconde attaque que les Portugais avoient soutenue contre les Achemois, Dom Etienne de Gama, qui commandoit alors dans cette Ville, & qui avoit cru devoir quelque récompense à son courage, l'avoit envoyé aux Moluques avec divers encouragemens pour sa fortune; que le Ciel avoit beni ses entreprises, jusqu'à le mettre en état de partir de Ternate dans une Jonque chargée de mille bahars de poivre, qui valoient plus de cent mille ducats; mais qu'à la hauteur de *Surabaya*, dans l'Isle de Java, il avoit eu le malheur d'essuyer une furieuse tempête, qui avoit abîmé sa Jonque & tout son bien; que de cent quarante-sept personnes, qu'il avoit à bord, il ne s'en étoit sauvé que les vingt-trois qui se trouvoient sur le nôtre; qu'ils avoient déjà passé quatorze jours sur leurs planches, sans autre nourriture que la chair d'un Esclave Caffre qui leur étoit mort, & qui avoit servi pendant huit jours à soutenir leurs forces (n).

Pinto arrive à Pan. Le Roi est tué, & les Portugais font pillés.

La satisfaction d'avoir sauvé la vie à tant de malheureux, me rendit la suite du Voyage fort agréable, jusqu'à la Ville de Pan, où je remis à Thomé Lobo les marchandises dont j'étois chargé. Mais lorsque je me disposois à continuer mon Voyage vers Patane, un accident fort tragique fit perdre au Gouverneur de Malaca toutes les richesses qu'il avoit entre les mains de Lobo. *Coja Geinal*, Ambassadeur du Roi de Borneo, qui résidoit depuis trois ou quatre ans à la Cour de Pan, tua le Roi, qu'il trouva couché avec sa femme. Le Peuple s'étant soulevé à cette occasion, commit d'affreuses violences, entre lesquelles il pillà le Comptoir des Portugais, qui perdirent onze hommes dans leur défense. Thomé Lobo n'échapa au massacre qu'avec six coups d'épée; & n'eut pas d'autre ressource que de se retirer dans sa Lanchare, sans avoir pu sauver la moindre partie de ses marchandises. Elles montoient à cinquante mille ducats, en or & en pierres seulement. Cette sédition, qui avoit coûté la vie à plus de quatre mille personnes, dans l'espace d'une seule nuit, se ralluma le lendemain si furieusement, que pour éviter le danger d'y périr, nous mîmes à la voile pour Patane, où la faveur du vent nous fit arriver dans six jours.

Représailles des Portugais de Patane.

Les Portugais, dont le nombre étoit assez grand dans cette Cour, prirent d'autant plus de part à l'infortune de Lobo, qu'un si terrible exemple de la perfidie des Indiens leur remettoit vivement devant les yeux ce qu'ils avoient à redouter pour eux-mêmes. Ils se rendirent tous au Palais du Roi; & lui ayant fait leurs plaintes, au nom du Gouverneur de Malaca, ils lui demandèrent, avec beaucoup de fermeté, la permission d'user de représailles sur toutes les marchandises du Royaume de Pan, qui se trouvoient dans ses Etats. Cette proposition lui parut juste. Neuf jours après, on reçut avis qu'il étoit entré, dans la Rivière de *Calantan*, trois Jonques fort riches, qui revenoient de la Chine, pour divers Marchands Panois. Aussi-tôt, quatre-vingt Portugais s'étant joints à ceux de ma Lanchare,

nous

(n) Pag. 146 & précédentes.

nous étoient
nécessairement
prévenant
métans
re nous
avec q
rent de
ce reco

Nous
Jonque
taque:
homme
qu'en g
à la m
encore
ce. N
sa que
Pedro,
cens m
que les
nâmes

Peu
par An
de sa p
remerci
mais au
ce. Ant
que par
la cherc
nom.

de toile
Malaca
de prof
Ville d
sion de
il s'éto
Faria c
qui ent
dans un
gais, S
rance c
par de
Nous p
dans la
prendre

nous équipâmes deux Fustes & un Navire rond, de tout ce qui nous parut nécessaire à nôtre entreprise, & nous partîmes avec assez de diligence pour prévenir les informations que nos Ennemis pouvoient recevoir des Mahométans du Pays. Nôtre Chef fut Jean Fernandez d'Abreu, fils du Père nourricier de Dom Juan Roi de Portugal. Il montoit le Vaisseau rond, avec quarante Soldats. Les deux Fustes étoient commandées par Laurent de Goez & Vasco Serimento, tous deux d'une valeur & d'une expérience reconnues.

Nous arrivâmes le lendemain dans la Rivière de Calantan, où les trois Jonques étoient à l'ancre. Leur résistance fut d'abord aussi vive que l'attaque: mais en moins d'une heure, nous leur tuâmes soixante-quatorze hommes, sans avoir perdu plus de trois des nôtres. Nos blessés, quoiqu'en grand nombre, ne laissant pas d'agir, ou de se montrer les armes à la main, l'Ennemi consterné de sa perte, tandis qu'il croyoit nous voir encore toutes nos forces, se rendit, en demandant la vie pour unique grâce. Nous retournâmes triomphans, à Patane, avec un butin qui ne passa que pour le juste dédommagement des cinquante mille ducats de Dom Pedro, mais qui montoit à plus de deux cens mille *taels*, c'est-à-dire, à trois cens mille ducats de nôtre monnoye. Le Roi de Patane exigea seulement que les trois Jonques fussent rendues à leurs Capitaines, & nous lui donnâmes volontiers cette marque de reconnaissance & de soumission (o).

PEU de tems après, on vit arriver, à Patane, une Fuste commandée par Antonio de Faria Soufa, parent du Gouverneur de Malaca, qui venoit de sa part, avec une lettre & des présens considérables, sous prétexte de remercier le Roi de la protection qu'il accordoit à la Nation Portugaise, mais au fond pour achever, dans ses États, l'établissement de nôtre Commerce. Antonio de Faria, dont le nom est devenu célèbre par ses fureurs autant que par ses exploits, étoit un Gentilhomme sans fortune, qui étoit venu la chercher aux Indes, sous la protection d'un homme de son sang & de son nom. Il apportoit, à Patane, pour dix ou douze mille écus de draps & de toiles des Indes, qu'il avoit prises à crédit de quelques Marchands de Malaca. Cette espèce de marchandises ne lui promettant pas beaucoup de profit dans cette Cour, on lui conseilla de l'envoyer à *Lugor*, grande Ville de la dépendance du Royaume de Siam, où l'on publioit qu'à l'occasion de l'hommage que quatorze Rois y devoient rendre à celui de Siam, il s'étoit assemblé une prodigieuse quantité de Jonques & de Marchands. Faria choisit, pour son Facteur, un Portugais nommé Christophe *Borralho*, qui entendoit parfaitement le Commerce, & lui confia ses marchandises, dans un petit Vaisseau qu'il loua au Port de Patane. Seize autres Portugais, Soldats & Marchands, s'embarquèrent avec *Borralho*, dans l'espérance qu'un écu leur en rapporteroit six ou sept. Je me laissai vaincre aussi par de si magnifiques promesses, & je m'engageai dans ce fatal Voyage. Nous partîmes avec un vent favorable; & trois jours nous ayant rendus dans la Rade de *Lugor*, nous mouillâmes à l'entrée de la Rivière, pour y prendre des informations. On nous assura qu'en effet il se trouvoit déjà, dans

MESENDE
PINTO.

Vistoire &
butin qu'ils
rempoient.

Premier
Voyage d'An-
tonio de Fa-
ria Soufa.

Etat de sa
fortune.

Dans quelle
espérance il
envoie Bor-
ralho à
Lugor.

Pinto est du
Voyage.

(o) Pag. 158 & précédentes.

MENDEZ
PINTO.

Funeste
aventure.

Comment
Pinto évite la
mort.

Tristes ex-
trémités aux-
quelles il est
réduit.

Rencontre
qui lui sauve
la vie.

dans le Port de cette Ville, plus de quinze cens Bâtimens, tous chargés de précieuses marchandises.

Nous étions à dîner, dans la joye d'une si bonne nouvelle, & prêts à faire voile avant la fin du jour, lorsque nous vîmes sortir de la Rivière une grande Jonque, qui nous ayant reconnus pour des Portugais, se laissa dériver sur nous, sans aucune apparence d'hostilité, & nous jetta aussitôt des grapins attachés à deux longues chaînes de fer. A peine fûmes nous accrochés, que nous vîmes sortir, de dessous le tillac de la Jonque, soixante-dix ou quatre-vingt Mores, qui poussant de grands cris firent sur nous un feu prodigieux. De dix-huit Portugais que nous étions, quatorze furent tués en un instant, avec trente-six Indiens de l'équipage. Mes trois Compagnons & moi, nous primes de concert l'unique voye de salut qui sembloit nous rester. Ce fut de nous jeter dans la Mer, pour gagner la terre, dont nous n'étions pas éloignés. Un des trois n'en eut pas moins le malheur de se noyer. J'arrivai sur la rive avec les deux autres. Tout blessés que nous étions, nous traversâmes heureusement la vase, où nous enfoncions jusqu'au milieu du corps. Enfin nous nous approchâmes d'un bois, qui nous promit quelque sûreté, & d'où nous eûmes le spectacle de la barbarie des Mores. Ils achevèrent de tuer six ou sept Matelots déjà blessés, qui restoient de notre équipage; après quoi s'étant hâtés de transporter toutes nos marchandises dans leur Jonque, ils firent une grande ouverture à notre Vaisseau, qui le fit couler à fond devant nos yeux; & dans la crainte d'être reconnus, ils mirent aussitôt à la voile (p).

DANS la douleur profonde où je demurai avec deux Compagnons blessés, sans espérance de remède, l'imagination troublée de tout ce qui s'étoit passé à notre vûe, dans l'espace d'une demie heure, nous ne pûmes retenir nos larmes, & tournant notre fureur contre nous mêmes, nous commençâmes à nous outrager le visage. Cependant après avoir considéré notre situation, la crainte des bêtes farouches qui pouvoient nous attaquer dans le bois, & la difficulté de sortir, avant les ténèbres, des marécages dont nous étions environnés, nous firent prendre le parti de rentrer dans la fange, & d'y passer la nuit, enfoncés jusqu'à l'estomac. Le lendemain, à la pointe du jour, nous suivîmes le bord de la Rivière, jusqu'à un petit canal que sa profondeur & la vûe de quantité de grands lézards nous ôtèrent la hardiesse de traverser. Il fallut demeurer la nuit dans le meme lieu. Le jour suivant ne changea rien à notre misère, parceque l'herbe étoit si haute, & la terre si molle dans les marais, que le courage nous manqua pour tenter le passage. Nous vîmes expirer ce jour-là un de nos Compagnons, nommé Sébastien *Enriquez*, homme riche, qui avoit perdu huit mille écus dans le Vaisseau. Il ne restoit que *Borrallho* & moi, qui nous mêmes à pleurer, au bord de la Rivière, sur le corps à demi enterré; car nous étions si foibles qu'à-peine avions-nous la force de parler, & nous comptions déjà d'achever dans ce lieu notre misérable vie. Le troisième jour, vers le soir, nous aperçûmes une grande Barque chargée de sel, qui remontoit à la rame. Notre premier mouvement fut de nous prosterner; &

« l'espé-
regardoi-
soient d'
cris & g
que, suc
qu'elle p
approché
nous app
gravité,
fit donne
nous ma
le nous d
tendre.
son âge q
vûe éclai
avoit été
Siam av
puis des
te. Apr
des nôtr
dirent qu
être que
du Port,
leur idé
qu'il se v
promis à
pitaine c
deux de
Mecque.
No u
néral, q
roit. S
en état
lui étoit
Barre; c
dans ses
prendre
à Lugor
devables
na une r
dant les
dignes d
à Patane
tron d'un
traita pa

l'espérance nous rendant la voix, nous supplîâmes les Rameurs, qui nous regardoient avec étonnement, de nous prendre avec eux. Mais ils paroissent disposés à passer sans nous répondre; ce qui nous fit redoubler nos cris & gémissimens. Alors une vieille femme, sortie du fond de la Barque, fut si touchée de notre douleur & des playes que nous lui montrions, qu'elle prit un bâton, dont elle frappa quelques Matelots; & les faisant approcher de la rive, elle les força de nous charger sur leurs épaules, & de nous apporter à ses pieds. Sa figure n'étoit distinguée que par un air de gravité, qui faisoit reconnoître le pouvoir qu'elle avoit sur eux. Elle nous fit donner tous les secours qui convenoient à notre misère: & tandis que nous mangions avidement ce qu'elle nous présentoit de sa propre main, elle nous consolait par ses exhortations. Je savois assez de Malai pour l'entendre. Elle nous dit que notre desastre lui rappelloit tous les siens; que son âge n'étant que de cinquante ans, il n'y en avoit pas six qu'elle s'étoit vûe esclave & volée de cent mille ducats de son bien; que cette infortune avoit été suivie du supplice de son mari & de ses trois fils, que le Roi de Siam avoit fait mettre en pièces par les trompes des éléphants; & que depuis des pertes si cruelles, elle n'avoit mené qu'une vie triste & languissante. Après nous avoir fait le récit de ses peines, elle voulut être informée des nôtres. Ses gens, qui écoutèrent aussi notre malheureuse histoire, nous dirent que la grande Jonque dont nous leur fîmes la peinture, ne pouvoit être que celle de *Coja-Acem*, Guzarare de Nation, qui étoit parti le matin du Port, pour faire voile à l'Isle d'*Ainan*. La Dame Indienne, confirmant leur idée, ajouta qu'elle avoit vû, à Lugor, ce redoutable Mahométan; qu'il se vançoit d'avoir donné la mort à quantité de Portugais, & d'avoir promis à son Prophète de les traiter sans pitié, parcequ'il accusoit un Capitaine de leur Nation, nommé *Hector de Sylveira*, d'avoir tué son père & deux de ses frères, dans un Navire qu'il leur avoit pris au Déroit de la Mecque.

Nous apprîmes ensuite que cette Dame étoit veuve d'un Capitaine général, qui s'étoit attiré la disgrâce du Roi, & le châtement qu'elle déploroit. Sa fortune, qu'elle avoit réparée par une sage conduite, la mettoit en état de faire un riche commerce de sel. Elle venoit d'une Jonque, qui lui étoit arrivée dans la Rade, mais qui étoit trop grande pour passer à la Barre; ce qui l'obligeoit d'employer une Barque pour transporter son sel dans ses Magasins. Elle s'arrêta le soir dans un petit Village, où elle fit prendre soin de nous pendant la nuit. Le lendemain, elle nous conduisit à Lugor, qui est cinq lieues plus loin dans les terres. Nous lui étions redevables de la vie: mais ne se bornant point à cette faveur, elle nous donna une retraite dans sa maison. Nous y passâmes vingt-trois jours, pendant lesquels nos blessures furent pansées, avec des témoignages d'affection dignes de la charité chrétienne. Lorsqu'elle nous vit en état de retourner à Patane, elle mit le comble à ses bienfaits, en nous recommandant au Patron d'un Navire Indien, qui nous y conduisit en sept jours, & qui ne nous traita pas avec moins d'humanité.

MENDREZ
PINTO.

Il apprend la
haine que
Coja-Acem
portoit aux
Portugais.

Charité
qu'il trouve
dans une Da-
me de Lugor.

MENDEZ
PINTO.

§. II.

*Courses & Aventures de Pinto, avec Antonio de Faria.*Grandes
aventures de
l'Auteur.

NÔTRE retour étoit attendu avec d'autant plus d'impatience, par tous les Portugais de Patane, que la plupart avoient profité d'une si belle occasion pour envoyer quelques marchandises à Lugor. Aussi la perte de nôtre Vaisseau fut-elle estimée soixante-dix mille ducats, qui suivant les espérances communes devoient produire six ou sept fois la même somme. Antonio de Faria, plus ardent que les autres, par son caractère naturel, & parcequ'il avoit regardé le succès de nôtre Voyage comme le fondement de sa fortune, tomba dans une consternation inexprimable en apprenant de nôtre bouche le sort de son Vaisseau. Il garda un profond silence, pendant plus d'une demie heure. Ensuite, comme s'il eût employé ce tems à former ses résolutions, il répondit à ceux qui entreprirent de le consoler, qu'il n'avoit pas la force de retourner à Malaca, pour paroître aux yeux de ses Créanciers; & qu'ayant le malheur de se trouver insolvable, il lui sembloit plus juste de poursuivre ceux qui lui avoient enlevé ses marchandises, que de porter de frivoles excuses à d'honnêtes Négocians, dont il avoit trahi la confiance. Là-dessus, s'étant levé d'un air furieux, il jura sur l'Évangile de chercher par Mer & par Terre celui qui lui avoit ravi son bien, & de se le faire restituer au centuple. Tous ceux qui furent témoins de son serment louèrent cette généreuse résolution. Il trouva, parmi eux, quantité de jeunes gens, qui s'engagèrent à l'accompagner. D'autres lui offrirent de l'argent. Il accepta leurs offres; & ses préparatifs se firent avec tant de diligence, que dans l'espace de dix-huit jours, il équipa un Vaisseau, & s'associa cinquante-cinq hommes qui jurèrent à leur tour de vaincre ou de périr avec lui. Je fus de ce nombre; car j'étois sans un sou, & je ne connoissois personne qui fût disposé à me prêter. Je devois, à Malaca, plus de cinq cens ducats, que j'avois empruntés de plusieurs amis. Enfin, je ne possédois que mon corps, qui avoit même été blessé de trois coups de javelot, & d'un coup de pierre à la tête, pour lequel j'avois souffert deux opérations, qui avoient exposé ma vie au dernier danger.

Départ de
Faria.

APRÈS avoir fini ses préparatifs, Faria mit à la voile, un Samedi, 9 de Mai 1540, vers le Royaume de *Champa*, dans le dessein de visiter les Ports de cette Côte, où son espérance étoit d'enlever des vivres & des munitions de guerre. Quelques jours de navigation nous firent arriver à la vûe de *Pulo Condor*, Ile située par les huit degrés vingt minutes du Nord, vers l'embouchure de la Rivière de *Camboya*. Nous y découvrîmes à l'Est, un bon Havre nommé *Bralapisan*, à six lieues de la terre ferme, où se trouvoit à l'ancre une Jonque de *Lequios*, qui menoit à Siam un Ambassadeur du *Nautaquin de Lindau*, Prince de l'Isle de *Tosa* (a). Ce Bâtiment ne nous eut pas plutôt apperçus, qu'il fit voile vers nous. L'Ambassadeur nous dépêchant

(a) A trente-six degrés du Nord. Le témoignage que les critiques ont rendu aux lumières géographiques de l'Auteur, nous oblige de remarquer toutes ces positions.

sa Chal
grand p
les, da
fit pren
dessein
ria. Il
d'autres
nuer sa
jours à
la terre
Rivière
cre fut
dans les
villons,
ses Hab
tor, à d
que ce
trouvoi
grands,
l'on tir
noye;
gneurs
que l'un
maison,
Villages
plus pré
avoir o
rage, t
ces rich
prendre
Nou
ley-jacu
rien da
Bourgs
nées d'a
doient
la Rivie
noissoit
vrîmes
résolut
tre, il
Mais le
pas plu
bours,
jusqu'à

sa Chaloupe, envoya complimenter Faria, & lui fit offrir un coutelas de grand prix, dont la poignée & le fourreau étoient d'or, avec vingt-six perles, dans une petite boîte du même métal. Quoique ce présent même nous fit prendre une haute idée des richesses de la Jonque, & que nôtre premier dessein eût été de l'attaquer, la générosité prit le dessus dans le cœur de Faria. Il regretta de ne pouvoir répondre aux civilités de l'Ambassadeur, par d'autres marques de reconnoissance que la liberté qu'il lui laissa de continuer sa route. Nous descendîmes au rivage, où nous employâmes trois jours à nous pourvoir d'eau & de poisson. De-là nous étant approchés de la terre ferme, nous entrâmes le Dimanche, dernier jour de Mai, dans la Rivière (b), qui divise les Royaumes de Camboya & de Champa. L'ancre fut jettée vis-à-vis d'un grand bourg, nommé *Catimparu*, à trois lieues dans les terres. Pendant douze jours, que nous y passâmes à faire des provisions, Faria, naturellement curieux, prit des informations sur le Pays & ses Habitans. On lui apprit que la Rivière naissoit d'un Lac nommé *Pinator*, à deux cens cinquante lieues de la Mer, dans le Royaume de *Quituruan*; que ce Lac étoit environné de hautes montagnes, au pied desquelles on trouvoit sur le bord de l'eau, trente-huit Villages; que près d'un des plus grands, qui se nommoit *Chincaleu*, il y avoit une mine d'or très-riche, d'où l'on tiroit, chaque année, la valeur de vingt-deux millions de nôtre monnoye; qu'elle faisoit le sujet d'une guerre continuelle, entre quatre Seigneurs de la même famille, à qui la naissance y donnoit les mêmes droits; que l'un d'eux, nommé Raja *Hitau*, avoit sous terre, dans la cour de sa maison, six cens bahars d'or en poudre; enfin, que près d'un autre de ces Villages, nommé *Buaquirim*, on tiroit d'une carrière, quantité de diamans fins, plus précieux que ceux de *Lave* & *Tajampure* (c). Faria conçut, après avoir observé la situation & les forces du Pays, qu'avec un peu de courage, trois cens Portugais lui auroient suffi pour se rendre maître de toutes ces richesses. Mais ses forces présentes ne lui permettoient pas d'entreprendre une si belle expédition.

Nous reprîmes la Côte du Royaume de Champa, jusqu'au Port de *Saley-jacau* qui est à dix-sept lieues de la Rivière. La fortune ne nous offrit rien dans cette route. Nous comptâmes, dans la rade de *Saley-jacau*, six Bourgs, dans l'un desquels on découvroit plus de mille maisons, environnées d'arbres fort hauts, & d'un grand nombre de ruisseaux, qui descendoient d'une montagne du côté du Sud. Le jour suivant, nous arrivâmes à la Rivière de *Toobajoy*, où le Pilote n'osa s'engager, parcequ'il n'en connoissoit pas l'entrée; mais ayant jetté l'ancre à l'embouchure, nous découvrîmes une grande Jonque qui venoit de la haute Mer vers ce Port. Faria résolut de l'attendre sur l'ancre; & pour se donner le tems de la reconnoître, il arbora le pavillon du Pays, qui est un signe d'amitié dans ces Mers. Mais les Indiens, au-lieu de répondre par le même signe, ne nous eurent pas plutôt reconnus pour des Portugais, que faisant un grand bruit de tambours, de trompettes & de cloches, ils poussèrent les marques de mépris jusqu'à nous faire voir, sur leur poupe, le derrière d'un Esclave Nègre. Faria,

MENDEZ
PINTO.

Sa générosité.

Rivière qui divise Camboya & Champa.

Mines d'or & de diamans.

Port de Saley-jacau.

Premier exploit de Faria.

(b) A neuf degrés du Nord.

(c) Pag. 171 & précédentes.

MENDEZ
PINTO.

ria, vivement offensé, n'attendit pas plus d'éclaircissement pour leur faire tirer une volée de canons. Ils y répondirent de cinq petites pièces, qui composoient toute leur artillerie. Cette audace nous faisant juger de leurs forces, Faria, qui voyoit la nuit fort proche, prit la résolution d'attendre le lendemain, pour ne rien donner au hazard dans l'obscurité. Les Indiens, sans rien perdre de leur confiance, jettèrent l'ancre à l'entrée de la Rivière.

Comment
il se faisoit d'une
Jonque
Indienne.

VERS deux heures après minuit, nous vîmes flotter sur la Mer, quelque chose qu'il nous fut impossible de distinguer. Faria dormoit sur le tillac. Il fut éveillé, & ses yeux plus perçans que les nôtres, lui firent découvrir trois Barques à rames qui s'avançoient vers nous. Il ne douta pas que ce ne fut l'ennemi du jour précédent, qui faisoit plus de fond sur la perfidie que sur la valeur. Il ordonna de prendre les armes & de préparer les pots à feu. Il recommanda de cacher les méches, pour faire croire que nous étions endormis. Les trois Barques s'approchèrent à la portée de l'arquebuse, & s'étant séparées, pour nous environner, deux s'attachèrent à notre poupe, & l'autre à la proue. Les Indiens montèrent si légèrement à bord, que dans l'espace de quelques minutes, ils y étoient au nombre de quarante. Alors Faria, sortant de dessous le demi pont avec une troupe d'élites, fondit si furieusement sur eux (d), qu'il en tua d'abord un grand nombre. Ensuite les pots à feu, qui furent jettés fort adroitement, achevèrent de les défaire, & forcèrent le reste de se précipiter dans les flots. Nous sautâmes dans les trois Barques, où il restoit peu de monde. Elles furent prises sans résistance. Entre les prisonniers, qui tombèrent vivans entre nos mains, étoient quelques Nègres, un Turc, deux Achemois, & le Capitaine de la Jonque, nommé *Similau*, grand Corfaire & mortel ennemi des Portugais. Faria donna ordre que la plupart fussent mis à la torture, pour en tirer des connoissances qu'il croyoit importantes à nos entreprises. Un Nègre qu'on se dispoisoit à tourmenter, demanda grace, & déclara qu'il étoit Chrétien. Il nous apprit volontairement qu'il se nommoit *Sebastien*; qu'il avoit été Captif de Dom Gaspard de *Mello*, Capitaine Portugais, que *Similau* avoit massacré depuis deux ans à *Liampo*, sans avoir épargné un seul Portugais de l'Equipage; que ce Corfaire s'étoit flatté de nous faire subir le même sort; & qu'ayant pris tous ses hommes de guerre dans les trois Barques, il n'avoit laissé dans sa Jonque que trente Matelots Chinois. Faria, qui n'ignoroit pas le malheur de *Mello*, remercia le Ciel de l'avoir choisi pour le vanger. Il fit sauter sur le champ la cervelle à *Similau*, avec un *frontail* de corde; supplice qui avoit été celui de *Mello*. Ensuite, s'étant mis avec trente Soldats dans les mêmes Barques où l'ennemi étoit venu, il se rendit à bord de la Jonque, dont il n'eut pas de peine à se saisir. Quelques pots à feu, qu'il fit jeter sur le tillac, firent sauter tous les Matelots dans la Mer. Mais le besoin qu'il avoit d'eux, pour la manœuvre de la Jonque, l'obligea d'en sauver une partie. Dans l'inventaire de cette prise, qu'il fit faire le matin, il se trouva trente-six mille tael de d'argent du Japon, qui va-

Similau,
grand Corfaire.

Faria vange
la mort de
Gaspard de
Mello.

Butin de
Faria.

(d) Pag. 174 & suiv. Remarquez que dans ses combats, Faria invoquoit toujours Jésus-Christ ou Saint Jacques.

lent d
fortes
te, n
quer,
L A
d'être
dans
préfer
le Pay
quent
Voya
les de
Il fit
nomm
tôt de
Marce
ne s'a
dont l
vière.
peu d
nus, i
dit qu
la me
tagne
beauc
leurs p
lieux
terre
deux
due,
trouve
lions,
cé au
placé
m. y
qui an
offren
l'on tr
les Et
bam,
ou tro
Roya

(e)
(f)
XI

lent cinquante-quatre mille ducats de monnoye Portugaife, avec plusieurs fortes de marchandifes. Quantité de feux, qui s'étoient allumés fur la Côte, nous faifant juger que les Habitans fe difpofoient peut-être à nous attaquer, nous ne penfâmes qu'à faire voile en diligence (e).

LA Côte de Champa, que nous continuâmes de ranger, dans la crainte d'être portés en pleine Mer par le vent de l'Est, qui est fort impétueux dans cette Mer, aux conjonctions des nouvelles & des pleines Lunes, nous préfenta deux jours après, une Rivière qui porte le nom de *Tinacoreu* dans le Pays, quoique les Portugais l'ayent nommée *Varella*. C'est un lieu fréquenté par les Jonques de Siam & de toute la Côte Malaye, qui font le Voyage de la Chine. Faria se promettoit d'y apprendre quelques nouvelles de Coja-Acem, objet continuel de son entreprise & de son ressentiment. Il fit mouiller, un peu au-delà de l'embouchure, devant un petit Village nommé *Taiqui'eu*, d'où quantité de Barques & de Pares lui apportèrent au sitôt des rafraichiffemens. Il se fit passer, à l'aide de sa Jonque, pour un Marchand de *Tanasserim*, qui alloit trafiquer dans l'Isle de Lequios, & qui ne s'arrêtoit dans ce lieu que pour chercher un ami, nommé Coja-Acem, dont le mauvais tems l'avoit séparé. On lui conseilla de remonter la Rivière, jusqu'à *Pilauacem*, qui est le séjour ordinaire du Roi; mais espérant peu de soutenir son déguisement à la Cour, où les Portugais étoient connus, il se réduisit à quelques informations qui regardoient le Pays. On lui dit que la Rivière de Tinacoreu, nommée aussi *Turaulachim*, s'étend avec la meme profondeur & la même largeur, jusqu'à *Moncalor*, grande montagne qui est à quatre-vingt lieues de la Mer: que plus loin, elle s'élargit beaucoup, mais qu'elle devient moins profonde: qu'elle y est coupée d'ailleurs par quantité de bancs de sable & par des terres noyées d'eau: que les lieux voisins étoient remplis d'un si prodigieux nombre d'oiseaux, que la terre en étoit couverte, & que cette raison avoit forcé, depuis quarante-deux ans, les Habitans de *Chintalaubos*, Royaume de huit journées d'étendue, d'abandonner leur Pays: qu'au-delà de cette Contrée d'oiseaux, on trouve des montagnes & des rochers, où les éléphants, les rhinoceros, les lions, les sangliers & les buffes sont en si grand nombre, qu'on y a renoncé aussi à la culture des terres: mais qu'au milieu du Pays, la Nature a placé un grand Lac, connu sous les deux noms de *Cunebeté* & de *Chiammy* (f), d'où sortent la Rivière de Tinacoreu, & trois autres Rivières, qui arrosent une grande partie de cette Région: que les bords de ce Lac offrent quantité de mines d'argent, de cuivre, d'étain & de plomb, d'où l'on transporte ces métaux, sur des éléphants, aux Royaumes de *Sornau*, que les Européens nomment *Siam*, *Passeioco*, *Savadi*, *Tangu*, *Prom*, *Calaminbam*, & dans d'autres Provinces, éloignées des Côtes maritimes de deux ou trois mois de chemin: que ces Pays montagneux étoient divisés en Royaumes, habités par des hommes plus ou moins blancs, & qu'en échange

MENDEZ
PINTO.

Rivière de
Tinacoreu, ou
de Varella.

Faria cher-
che Coja-
Acem.

Cours de la
Rivière de
Tinacoreu.

(e) Pag. 177.

(f) Peut être ce Lac est-il le même dont

XII. Part.

on a parlé dans les Relations de Siam, & d'où
l'on prétend que vient le Menam,

Y y

MENDEZ
PINTO.

Faria se
rend à l'Isle
d'Aynan.

Il attaque
un Vaisseau,
qu'il prend
pour celui de
Coja-Acem.

Carnage
qu'il y fait.

Histoire
d'un vieux
Chrétien qu'il
y trouve.

change de leurs métaux, ils recevoient volontiers de l'or, des diamans & des rubis (g).

LE seul fruit que nous emportâmes de Taiquilleu pour la vengeance de Faria, fut d'y avoir appris que si Coja-Acem exerçoit le Commerce, c'étoit dans l'Isle d'Aynan qu'il le falloit chercher, parceque tous les Vaisseaux Marchands s'y rassemblaient dans cette saison. Nous sortîmes de la Rivière; & suivant l'avis du Pilote, nous allâmes chercher *Pulo Champeilou*, Isle inhabitée, qui borde l'Anse de la *Cochinchine*, pour y employer quelques jours à disposer nôtre artillerie. De-là, nous fîmes voile droit à l'Isle d'Aynan, où passant l'écueil de *Pulo Capas*, nous commençâmes à ranger la terre, dans la seule vûe de reconnoître les Ports & les Rivières de cette Côte. Quelques Soldats, qui furent envoyés à terre, sous la conduite de Borralho, rapportèrent, qu'ayant pénétré jusqu'à la Ville, qui leur avoit paru composée de plus de dix mille maisons, & revêtue de murs & de tours avec un fossé plein d'eau, ils avoient vû, dans le Port, un si grand nombre de Navires, qu'ils en avoient compté jusqu'à deux mille. A leur retour, ils découvrirent, à l'embouchure de la Rivière, une grosse Jonque à l'ancre, qu'ils crurent reconnoître pour celle de Coja-Acem. Cette conjecture, qu'ils se hâtèrent d'apporter à Faria, lui causa tant de satisfaction, que sans perdre un moment, & laissant son ancre en Mer, il donna ordre de faire voile, en répétant que son cœur l'avertissoit qu'il touchoit à l'heure de la vengeance.

NOUS nous approchâmes de la Jonque, avec une tranquillité qui nous fit passer pour des Marchands. Outre le dessein de tromper nôtre ennemi par les apparences, nous appréhendions d'être entendus de la Ville, & de voir tomber sur nous, tous les Navires qui étoient dans le Port. Aussi-tôt que nous fûmes près du bord Indien, vingt de nos Soldats, qui n'attendoient que cet instant, y sautèrent avec une impétuosité qui leur épargna la peine de combattre. La plupart de nos ennemis, effrayés de ce premier mouvement, se jettèrent dans les flots. Cependant, quelques-uns des plus braves se rassemblèrent pour faire tête. Mais Faria suivant aussi-tôt, avec vingt autres Soldats, fit un furieux carnage de ceux qui avoient entrepris de résister. Il en tua plus de trente; & d'un Equipage assez nombreux, le feu n'épargna que ceux qui s'étoient jettés dans la Mer, & qu'on en fit retirer; autant pour servir à la navigation de nos propres Vaisseaux, que pour déclarer quel étoit leur Chef. On en mit quatre à la torture; mais deux souffrirent la mort avec une brutale constance. On alloit exposer aux mêmes tourmens un petit garçon, qu'on espéroit de faire parler plus facilement; lorsqu'un vieillard, qui étoit couché sur le tillac, s'écria, la larme à l'œil, que c'étoit son fils, & qu'il demandoit d'être entendu, avant que ce malheureux enfant fût livré aux supplices. Faria fit arrêter l'Exécuteur. Mais, après avoir promis au Père la vie & la

(g) Pag. 181 & précédentes. L'Auteur regrette que les Portugais n'ayent pas tourné leurs conquêtes de ce côté-là. Ils y au- roient trouvé, dit-il, plus de profit & moins de peine.

la liber
marcha
impos
nous p
conditi
lui offr
feroit
cer fut
tous de

UNE
Il fit ap
da s'il
de lui,
gine,
Thoma
Vaissea
faire le
chands
avoir r
qu'on l
mais qu
vant lu
proché
leur de
desespo
& le se
Navire
pour la
ques: r
Maître
Vaissea
du Cap
le seul
faire av

” F
” men
” est
l'histoi
des plu
& le b
Quoiqu
lui de
deman
blessé,
ses get
bles.
ses Co

la liberté, s'il s'expliquoit de bonne-foi, avec la restitution de toutes les marchandises qui seroient à lui, il jura que pour le punir de la moindre imposture, il le feroit jeter dans la Mer avec son fils. Ce vieillard, que nous prenions encore pour un Mahométan, répondit qu'il acceptoit cette condition; que s'il remercioit Faria de la vie qu'il accordoit à son fils, il lui offroit la sienne, dont il faisoit peu de cas à son âge; mais qu'il ne s'en fieroit pas moins à sa parole, quoique la profession qu'il lui voyoit exercer fût peu conforme à la loi Chrétienne dans laquelle ils étoient nés tous deux.

UNE réponse si peu attendue parut causer un peu de confusion à Faria. Il fit approcher le vieillard; & le voyant aussi blanc que nous, il lui demanda s'il étoit Turc ou Persan? La curiosité nous avoit rassemblés tous autour de lui, pour écouter son histoire. Il nous dit qu'il étoit Arménien d'origine, & né, au Mont *Smaï*, d'une fort bonne famille; que son nom étoit *Thomas Mostangue*; que se trouvant, en 1538, au Port de *Gedda*, avec un Vaisseau qui lui appartenoit, Solyman Bacha, Viceroy du Caire, qui alloit faire le Siège de Diu, l'avoit fait prendre, avec d'autres Vaisseaux marchands, pour servir au transport de ses vivres & de ses munitions; qu'après avoir rendu ce service aux Turcs, & lorsqu'il leur avoit demandé le salaire qu'on lui avoit promis, non-seulement ils lui avoient manqué de parole, mais qu'ils lui avoient pris sa femme & sa fille, qu'ils avoient forcées devant lui, & qu'ils avoient jetté son fils dans la Mer, pour leur avoir reproché cette injure; qu'en suite s'étant vû enlever son Vaisseau, & la valeur de six mille ducats qui faisoient la meilleure partie de son bien, le desespoir l'avoit conduit par terre à Surate, avec le fils qui étoit à bord, & le seul qui lui restoit; que de-là ils s'étoient rendus à Malaca, dans le Navire de Dom Garcia de Saa, Gouverneur de *Bacim*, d'où il étoit parti pour la Chine avec Christophe *Sardinha*, qui avoit été Facteur aux Moluques: mais qu'étant à l'ancre, dans le Détroit de Sincapur, *Quiay-Tajano*, Maître de la Jonque dont nous venions de nous saisir, avoit surpris le Vaisseau Portugais pendant la nuit; qu'il s'en étoit rendu maître par la mort du Capitaine & de tout l'Equipage, & que de vingt-sept Chrétiens, il étoit le seul à qui la vie eût été conservée avec celle de son fils, parceque le Corsaire avoit reconnu qu'il n'étoit pas mauvais Canonnier.

„ FARIA ne put entendre ce récit sans se frapper le front d'étonnement: Mon Dieu, mon Dieu, dit-il, il me semble que ce que j'entens „ est un songe”. Ensuite, se tournant vers ses Soldats, il leur raconta l'histoire du Corsaire, qu'il avoit apprise en arrivant aux Indes. C'étoit un des plus cruels ennemis du nom Portugais. Il en avoit tué plus de cent; & le butin qu'il avoit fait sur eux, montoit à plus de cent mille ducats. Quoique son nom fut *Quiay-Tajano*, sa vanité lui avoit fait prendre celui de *Capitaine Sardinha*, depuis qu'il avoit massacré cet Officier. Nous demandâmes à l'Arménien ce qu'il étoit devenu. Il nous dit qu'étant fort blessé, il s'étoit caché dans la soute, entre les cables, avec six ou sept de ses gens. Faria s'y rendit aussi-tôt, & nous ouvrîmes l'écouille des cables. Alors ce brigand désespéré sortit, par une autre écouille, à la tête de ses Compagnons, & se jetta si furieusement sur nous, que malgré l'extrême

MENDEZ
PINTO.

Butin qu'il
y trouve.

Faria cher-
che à le ven-
dre.

Autre vic-
toire qu'il
remporte à
l'embouchure
du Tanauquir.

inégalité du nombre, le combat dura près d'un quart d'heure. Ils ne quittèrent les armes qu'en expirant. Nous ne perdîmes que deux Portugais & sept Indiens de l'équipage: mais vingt furent blessés; & Faria reçut lui-même deux coups de fabre sur la tête, & un troisième sur le bras. Après cette sanglante victoire, il fit mettre à la voile, dans la crainte d'être poursuivi. Nous allâmes mouiller le soir sous une petite Isle déserte, où le partage du butin se fit tranquillement. On trouva dans la Jonque (b) cinq cens bahars de poivre (i); soixante de sandal; quarante de noix muscades & de macis; quatre-vingt d'étain; trente d'ivoire; & d'autres marchandises, qui montoient, suivant le cours du Commerce, à la valeur de soixante-dix mille ducats. La plus grande partie de l'artillerie étoit Portugaise. Entre quantité de meubles & d'habits de nôtre Nation, nous fûmes surpris de voir des coupes, des chandeliers, des cuillières, & de grands bafins d'argent doré. C'étoit la dépouille de Sardinha, de Juan Olyveira, & de Barthelemi de Matos, trois de nos plus braves Officiers, dont les Vaisseaux avoient été la proie du Corfaire. Mais la vûe de tant de richesses ne diminua point nôtre compassion pour neuf petits enfans, âgés de six à huit ans, qui furent trouvés dans un coin, enchainés par les mains & les pieds.

Le lendemain, Faria prenant plus de confiance que jamais à sa fortune, ne fit pas difficulté de retourner vers la Côte d'Aynan, où il ne desespéroit pas encore de rencontrer Coja-Azem. Cependant quelques Pêcheurs de perles, dont il reçut des rafraîchissemens dans la Baye de Camoy, lui annoncèrent l'approche d'une Flotte Chinoise; & le prenant d'ailleurs pour un Négociant, malgré quelques soupçons qu'ils ne purent cacher, à la vûe des étoffes & des meubles précieux qu'ils voyoient entre les mains de ses Soldats, ils lui firent une peinture si rebutante des obstacles qu'il trouveroit à la Chine, où son dessein étoit d'aller vendre effectivement ses marchandises, qu'il résolut de chercher quelque autre Port. Ses Vaisseaux étoient déjà si chargés, qu'il leur arrivoit souvent d'échouer sur les bancs de sable dont cette Mer est remplie. Cependant il étoit attendu par des nouveaux obstacles, à l'embouchure de la Rivière de Tanauqui.

PENDANT qu'il s'efforçoit d'y entrer, sur l'espérance que les Pêcheurs de Camoy lui avoient donnée d'y trouver un bon Port, il fut attaqué par deux grandes Jonques, qui descendoient cette Rivière, avec la faveur du vent & de la marée. Leur première salve fut de vingt-six pièces d'artillerie, & se trouvant presque sur nous, avant que nous eussions pu les découvrir, elles nous abordèrent avec une redoutable nuée de dards & de flèches. Nous n'évitâmes cette tempête qu'en nous retirant sous le demi pont, d'où Faria nous fit amuser les ennemis à coups d'arquebuses, pendant l'espace d'une demie heure, pour leur donner le tems d'épuiser toutes leurs munitions. Mais quarante de leurs plus braves gens sautèrent enfin sur nôtre bord, & nous mirent dans la nécessité de les recevoir. Le combat devint si furieux, que le tillac fut bien-tôt couvert de morts. Faria fit

(b) On abrège ce détail.

(i) Chaque bahar, de cinquante quintaux.

fit des
leur pe
momen
imprév
pour eu
étoit au
l'exemp
voir.

traordi
gais, &
grand r

TAN
& qui
ralho s
deffous
dix-sep
filles &
chaines

on app
l'autre

lem; qu
de Fran

Saa, q
fait ép

qu'ayan
accomp

il avoit
que de

leur fo
horribl

sur son

l'année
voit tu

Corfain

parceq
voit au

garçon

tugaife

quelle

trouvé

pentie

menoi

nous a

(k)
Faria fa

fit des prodiges de valeur. Les Indiens commençant à se refroidir par leur perte, qui étoit déjà de vingt-six hommes, vingt Portugais prirent ce moment pour se jeter dans la Jonque de leurs ennemis, où cette attaque imprévue leur fit trouver peu de résistance. Ainsi, la victoire se déclarant pour eux sur l'un & l'autre bord, ils pensèrent à secourir Borrallho, qui étoit aux prises avec la seconde Jonque. Faria lui porta sa fortune, avec l'exemple de son courage. Enfin les deux Jonques tombèrent sous son pouvoir. Il en avoit coûté la vie à quatre-vingt Indiens; & par une faveur extraordinaire du Ciel (*k*), il ne se trouva parmi les morts qu'un seul Portugais, & quatorze hommes d'équipage, quoique les blessés fussent en très-grand nombre.

TANDIS qu'on tiroit des flots tous les ennemis qui s'y étoient précipités, & qui demandoient d'être secourus, on entendit, dans la Jonque dont Borrallho s'étoit rendu maître, des cris & des plaintes, qui sembloient venir de dessous la proue. Quelques Matelots, qu'on y fit descendre, amenèrent dix-sept Chrétiens, c'est-à-dire deux Portugais, cinq petits enfans, deux filles & huit garçons, dans un état qui inspiroit de la pitié; chargés de chaînes, & la plupart nus. L'un des deux Portugais étant à demi mort, on apprit de l'autre, que le Corsaire avoit deux noms, l'un Européen, & l'autre Chinois; que son nom Chinois qu'il portoit alors, étoit *Necoda Xicau-lem*; qu'ayant embrassé le Christianisme à Malaca, il y avoit pris le nom de *Francisco de Saa*, de celui du Gouverneur de cette Ville, Dom Garcie de Saa, qui avoit été son Parrain; qu'après sa conversion, ce Seigneur lui avoit fait épouser une jeune orpheline Portugaise, d'une famille honorable; mais qu'ayant fait voile ensuite à la Chine, sur une Jonque qui lui appartenoit, accompagné de sa femme & de vingt Portugais des plus riches de Malaca, il avoit relâché dans l'Isle de *Pulo Catan*, sous prétexte d'y faire de l'eau, & que de concert avec son équipage, il avoit massacré les Portugais pendant leur sommeil, pour se saisir de toutes leurs marchandises; qu'après cette horrible perfidie, il avoit proposé à sa femme d'adorer les Idoles, & que sur son refus, il lui avoit fait sauter la cervelle d'un coup de hache; que l'année suivante, il s'étoit emparé d'une petite Jonque, dans laquelle il avoit tué dix autres Portugais; qu'ayant embrassé ouvertement le métier de Corsaire, il avoit pris, depuis trois ans, cette Rivière pour sa retraite, parcequ'il s'y croyoit à couvert de la vengeance de nôtre Nation, qui n'avoit aucun Commerce sur cette Côte; que les cinq petits enfans, les huit garçons, & les deux filles, étoient les malheureux restes d'une Jonque Portugaise, qu'il avoit prise à l'embouchure de la Rivière de Siam, & dans laquelle il avoit tué leurs Pères; que de dix-huit Portugais qu'il y avoit trouvés, il n'avoit accordé la vie qu'à eux deux, parceque l'un étoit Charpentier & l'autre Calfateur, & que depuis près de quatre ans qu'il les menoit dans ses courses, il les faisoit mourir de faim & de coups; qu'en nous attaquant, il nous avoit pris pour des Marchands Chinois, qu'il n'épargnoit

MENDEZ
PINTO.

Ce qu'il
trouve dans
une Jonque.

Histoire du
Corsaire.

(*k*) L'Auteur a la pitié de rapporter tout au secours du Ciel, quoiqu'il reconnoisse que Faria faisoit le métier d'un vrai Corsaire.

MENDEZ
POINT.

paignoit pas plus que les Portugais, lorsqu'il pouvoit les surprendre avec avantage.

ON demanda au malheureux, qui faisoit ce récit, s'il reconnoitroit le Corsaire parmi les morts. Il entreprit de le trouver, quoique les cadavres eussent été jettés dans la Mer; & s'étant mis dans une petite Barque, il le découvrit enfin parmi plusieurs corps qui flottoient sur l'eau. On lui trouva un grand coup d'épée sur la tête, & un coup de picque qui lui traversonoit l'estomac. Il lui étoit resté une chaîne d'or autour du cou, de laquelle pendoit une espèce d'idole, en forme de lézard à deux têtes, avec la queue & les pattes émaillées de verd & de noir. Faria l'ayant fait traîner vers la proue, lui coupa la tête & fit tailler le corps en pièces, qui furent jettées dans les flots (1).

Faria se
rend à Muti-
pinam.

LE butin fut estimé environ quarante mille taels. On trouva, dans les deux Jonques, dix-sept pièces d'artillerie de bronze, aux armes de Portugal. Quoique ces deux Bâtimens fussent très-bons, Faria se vit obligé d'en faire brûler un, faute de Matelots pour le gouverner. Le lendemain, il voulut tenter encore une fois d'entrer dans la Rivière; mais quelques Pêcheurs, qu'il avoit pris pendant la nuit, l'avertirent que le Gouverneur de cette Province (n) avoit toujours été d'intelligence avec le Corsaire, qui lui cédoit le tiers de ses prises pour obtenir sa protection, dont il jouissoit depuis long-tems. Cette nouvelle nous fit prendre le parti de chercher un autre Port. On se détermina pour Mutipinam, qui est plus éloigné de quarante lieues à l'Est, & fréquenté par les Marchands de Laos, de Pafuas & de Gueos.

Il prend
une jeune
mariée.

NOUS fîmes voile avec trois Jonques & le premier Vaisseau dans lequel nous étions partis de Patane, jusqu'à Tilaumera, où la force des courans nous obligea de mouiller. Après nous y être ennuyés trois jours à l'ancre, la fortune nous y amena, vers le soir, quatre Lanteas, espèce de Barques à rames, dont l'une portoit la fille du Gouverneur de Colem, mariée depuis peu au fils d'un Seigneur de Panduree. Elle alloit joindre pour la première fois son mari, qui devoit venir au-devant d'elle avec un cortège digne de leur rang. Mais ceux qui la conduisoient ayant pris nos Jonques pour celles qu'ils espéroient de rencontrer, vinrent tomber entre nos mains. Faria fit cacher tous les Portugais. La jeune mariée paroissant elle-même, demandoit déjà son mari, lorsque pour reponse, une troupe de nos gens sautèrent dans les Lanteas, & s'en rendirent les maîtres. Nous fîmes passer aussitôt notre prise à bord. Faria se contenta de retenir la jeune mariée, & deux de ses frères qui étoient jeunes, blancs, & de fort bonne mine, avec vingt Matelots, qui nous devinrent fort utiles pour la manœuvre de nos Jonques. Sept ou huit hommes, qui formoient le cortège, & plusieurs femmes âgées, de celles qui se louent pour chanter & jouer des instrumens, furent laissées sur la Côte. Le lendemain, étant partis de ce lieu, nous rencontrâmes la petite flotte du Seigneur de Panduree, qui passa près de nous avec

(1) Pag. 204 & précédentes.

(n) C'étoit la Cochinchine, qui dépendoit alors du Tonquin.

avec des bannières de soye, & faisant retentir l'air du bruit des instrumens, sans se défier que nous enlevions sa femme. Dans le dessein où nous étions de nous rendre à Mutipinam, Faria ne jugea point à propos d'arrêter cette troupe joyeuse, & n'avoit même été déterminé que par l'occasion à troubler la joye qui régnoit aussi dans les Lantées.

Trois jours après, étant arrivés à la vûe de ce Port, nous mouillâmes sans bruit dans une anse, à l'embouchure de la Rivière, pour nous donner le tems d'en faire sonder l'entrée & de prendre des informations pendant la nuit. Douze Soldats, qui furent envoyés dans une Barque, sous la conduite de Martin *Dalpoem*, nous amenèrent deux hommes du Pays, qu'ils avoient enlevés avec beaucoup de précaution. Faria défendit d'employer les tourmens pour tirer d'eux les éclaircissemens qui convenoient à nôtre sûreté. Ils nous apprirent naturellement que tout étoit tranquille dans le Port, & que depuis neuf jours il y étoit arrivé quantité de Marchands des Royaumes voisins. Une si belle occasion de nous défaire de nos marchandises, nous fit tourner nôtre reconnoissance vers le Ciel. „ Nous récitâmes, mes, avec beaucoup de dévotion, les Litanies de la Vierge, & nous „ promîmes de riches présens à *Nôtre Dame du Mont*, qui est proche de *Malacca*, pour l'embellissement de son Eglise. A la pointe du jour, Faria rendit la liberté aux Indiens, & leur fit quelques présens. Ensuite, ayant fait orner les hunes de nos Vaisseaux & déployer nos bannières & nos flammes, avec pavillon de marchandise, suivant l'usage du Pays, il alla jeter l'ancre dans le Port, sous le quai de la Ville (n).

Nous fûmes reçus comme des Marchands de Siam, dont nous avions pris le nom; & sans autre difficulté que celle des droits, qui furent enfin réglés à cent pour mille, nous nous défîmes en peu de jours, de tout le butin que nous avions acquis au prix de nôtre sang. On en fit la somme de cent trente mille taels, en lingots d'argent. Malgré toute la diligence qu'on y avoit apportée, les Habitans furent informés, avant le départ de Faria, du traitement qu'il avoit fait au Corfaire, dans la Rivière de Tanauquir. Ils commencèrent alors de nous regarder d'un œil si différent, que n'osant plus nous fier à leurs intentions, nous nous hatâmes de remettre à la voile (o).

FARIA s'étoit mis dans la plus grande de nos Jonques, avec le titre & le pavillon de Général; mais on s'aperçut qu'elle puisoit beaucoup d'eau. Diverses informations nous faisoient regarder la Rivière de *Madel*, dans l'Isle d'Aynan, comme un lieu convenable à nos besoins, par la facilité que nous y devions trouver pour échanger cette Jonque ou pour la radouber. Nous n'étions arrêtés que par l'éclat de nos expéditions, qui devoient nous y avoir fait beaucoup d'ennemis. Cependant, deux considérations nous firent passer sur cette crainte: l'une fut celle de nos forces, qui nous mettoient à couvert de la surprise, & qui nous rendoient capables de nous mesurer avec toutes les Puissances qui ne seroient pas celles des Rois & des Mandarins; l'autre, une juste confiance aux motifs de nôtre Général autant qu'à sa valeur: car son intention n'étoit que de rendre le change aux Corfaires, qui avoient

MENDEZ
PINTO.

Il vend ses
marchandises
à Mutipinam.

(n) Pag. 214 & précédentes.

(o) Pag. 219 & précédentes.

MENDEZ
PINTO.

avoient ôté les biens & la vie à quantité de Chrétiens; & jusqu' alors toutes nos richesses nous paroissent bien acquies. Après avoir lutté pendant douze jours contre les vents, nous arrivâmes au Cap de *Pulo Hinbor*, nom Indien de l'Isle *des Cocos*. De-là étant retournés vers la Côte du Sud, où nous fîmes quelques nouvelles prises, nous revînmes enfin vers le Port de Madel, & nous entrâmes dans la Rivière, le 8 de Septembre. Le Ciel, chargé de nuages depuis trois ou quatre jours, annonçoit une de ces tempêtes, qui portent le nom de *Typhons*, & qui sont fréquentes dans ces Mers aux nouvelles Lunes. Nous vîmes plusieurs Jonques qui cherchoient une retraite, & qui mouilloient dans les anses voisines.

Histoire du
Corsaire Hi-
nimilau.

UN fameux Corsaire Chinois, redouté des Marchands sous le nom d'*Hinimilau*, entra dans la Rivière après nous. Sa Jonque étoit grande & fort élevée. En s'approchant du lieu où nous étions à l'ancre, il nous salua, suivant l'usage du Pays, sans nous avoir reconnus pour des Portugais. Nous le prenions aussi pour un Marchand Chinois, qui redoutoit l'approche du typhon. Mais tandis qu'il passoit, à la portée de la voix, nous entendîmes crier distinctement dans nôtre langue, Seigneur Dieu, miséricorde (p). Ce cri, répété plusieurs fois, nous fit juger qu'il venoit de quelques malheureux Esclaves de nôtre Nation. Faria, qui pouvoit se faire entendre des Matelots Chinois, leur ordonna d'amener leurs voiles. Ils passèrent sans lui répondre; & jettant l'ancre un quart de lieue plus loin, ils commencèrent alors à jouer du tambour & faire briller leurs cimenterres. Quoique ces bravades semblaient marquer du courage, & de la confiance dans quel que secours que nous ignorions, Faria dépecha vers eux une Barque bien équipée; elle revint bien-tôt avec un grand nombre de blessés, qui n'avoient pû se défendre contre une nuée de dards & de pierres qu'on leur avoit lancées d'abord. Ce spectacle irrita si vivement Faria, que faisant lever aussi-tôt les ancres, il s'approcha de l'ennemi jusqu'à la portée de l'arquebuse. A cette distance, il le salua de trente-six pièces de canon, entre lesquelles il y en avoit quelques-unes de batterie, qui tiroient des balles de fonte. Toute la résolution des Corsaires ne les empêcha point de couper leurs cables pour se faire échouer sur la rive; mais Faria n'eut pas plutôt reconnu leur dessein, qu'il les aborda furieusement. Le combat devint terrible. Ils étoient en si grand nombre, que pendant plus d'une demie heure, les forces se soutinrent de part & d'autre avec beaucoup d'égalité. Mais enfin les Corsaires, las, blessés ou brûlés, se jettèrent tous dans les flots; tandis que poussant des cris de joye, nous continuâmes de presser une si belle victoire. Nôtre Général, voyant périr un grand nombre de ces misérables, qui ne pouvoient résister à l'impétuosité du courant, fit passer quelques Soldats dans deux Barques, avec ordre de sauver ceux qui voudroient accepter leur secours. On en sauva seize, entre lesquels étoit Hinimilau, Capitaine de la Jonque.

Sort cruel
de huit Escla-
ves Portu-
gais.

IL fut amené devant Faria, qui fit d'abord panser ses playes. Ensuite il lui demanda ce qu'étoient devenus les Portugais que nous avions entendus sur son bord. Le Corsaire répondit fièrement qu'il n'en savoit rien; mais

(p) Pinto ne manque jamais de mettre le même cri dans la bouche de tous les malheureux dont il parle. R. d. E.

la vô
parce
tant d
but av
té ave
bre de
toient
lac; u
pé bru
yaux
cle, c
pondi
ré sa
qu'ils
à d'au
reur.
circon
& d'h
proch
en vi
porce
forcés
perdu
verne

T A
les Ca
nant
Vain
reçut
table
contr
passé
avoit
Costa
mille
torze
Cont
jour
pren
té ur
péné
Tem
trom

(g
(r
X

la vûe des tourmens le fit changer de langage. Il demanda un verre d'eau, parceque la sécheresse de son gozier lui ôtoit l'usage de la voix, en promettant de voir ce qu'il auroit à répondre. On lui apporta de l'eau, dont il but avidement une excessive quantité. Alors, paroissant reprendre sa fierté avec ses forces, il dit à Faria qu'on trouveroit les Portugais dans la chambre de proue. Ils y étoient effectivement, mais égorgés. Ceux qui s'y étoient rendus, pour finir leur captivité, apportèrent huit corps sur le tillac; une femme, avec deux enfans de six ou sept ans, à qui l'on avoit coupé brutalement la gorge, & cinq hommes fendus de haut en bas, & les boyaux hors du corps. Faria, touché jusqu'aux larmes d'un si triste spectacle, demanda au Corsaire ce qui l'avoit pu porter à cette cruauté. Il répondit que c'étoit une juste punition pour des traîtres, qui lui avoient attiré sa disgrâce en se montrant à nous; & que pour les enfans, il suffisoit qu'ils fussent de race Portugaise pour avoir mérité la mort. Ses réponses, à d'autres questions, ne furent pas moins remplies d'extravagance & de fureur. Il se vanta d'avoir massacré un grand nombre de Portugais, avec des circonstances si barbares, qu'elles nous firent lever les mains d'étonnement & d'horreur. L'indignation saisit Faria, qui sans l'honorer du moindre reproche, le fit tuer à ses yeux, de même que quatre autres qui étoient restés en vie. Il trouva, dans la Jonque, en soyes, en étoffes, en musc, en porcelaines, &c., la valeur de quarante mille taels, dont nous nous vîmes forcés de brûler une partie avec le corps même de la Jonque, parcequ'ayant perdu quantité de braves Matelots, il nous en restoit trop peu pour la gouverner (q).

TANT d'exploits commençoient à rendre le nom de Faria si terrible, que les Capitaines des Jonques qui se trouvoient dans le Port de Madel, apprenant bien-tôt cette dernière victoire, & se croyant menacés de la visite du Vainqueur, lui firent offrir vingt mille taels pour obtenir sa protection. Il reçut fort civilement leurs Députés; & s'engageant par un serment redoutable, non-seulement à les épargner, mais à les défendre, dans l'occasion, contre les Corsaires, dont ces Mers étoient remplies, il leur accorda des passeports réguliers, qu'il signa de son nom (r). Outre la somme qui lui avoit été proposée, & qui fut payée fidèlement, un de ses gens, nommé *Costa*, qu'il revêtit de la qualité de son Secrétaire, acquit plus de quatre mille taels pour la simple expédition des patentes. Après avoir passé quatorze jours dans le Port de Madel, nous achevâmes de parcourir toute cette Contrée, dans la seule vûe de découvrir les traces de Coja-Acem. Nuit & jour, Faria n'étoit rempli que de cette idée. Il employa six mois entiers à prendre des informations, dont il ne tira pas d'autre fruit que d'avoir visité un grand nombre de Havres & de Ports. Une ombre d'espérance le fit pénétrer, en plein jour, dans une grande Ville nommée *Quangiparu*, dont les Temples & les Edifices nous parurent magnifiques. Mais, se voyant trompé par de faux avis, il ne passa que vingt-quatre heures dans un lieu

MENDEZ
PINTO.

Réputation
de Faria. Il
donne des
passeports aux
Marchands.

(q) Pag. 130 & précédentes.

(r) Le Viceroi de l'Isle d'Aynan lui fit of-

frir un emploi distingué dans la Marine
Chinoise, & d'autres faveurs qu'il refusa.

MENDEZ
PINTO.

Naufrage
de Faria dans
l'Isle des Lar-
rons.

Nombre de
ceux qui é-
chappent à la
mort.

Courage de
Faria, & sa
harangue.

si dangereux par le nombre de ses Habitans. Toutes ces Côtes étoient remplies de Bourgs & de Villages; quelques-uns revêtus d'un mur de briques. Le Pays est extrêmement fertile; & divers Marchands nous assurèrent qu'il s'y trouve des mines de cuivre, d'argent, d'étain, de salpêtre & de soufre (s).

Nous tenions la Mer depuis si long-tems, que les Soldats, ennuyés du travail, prièrent Faria de faire un partage exact du butin, comme il s'y étoit engagé à Patane; chacun dans le dessein de quitter le métier des armes, & d'aller jouir tranquillement de sa fortune. Cette proposition fit naître de fâcheux différends. Cependant on convint de choisir Siam, pour y passer l'hiver, & pour y vendre les marchandises qui restoient à partager. Après avoir juré cet accord, on alla mouiller dans une Isle nommée l'Isle des Larrons, assez éloignée de l'anse qu'on abandonnoit; & pendant douze jours, on y attendit le vent qui devoit nous conduire au repos. Il se leva, aussi favorable que nous l'avions désiré: mais la nouvelle Lune d'Octobre le fit changer, pour nôtre malheur, dans une si furieuse tempête, que nous fûmes repoussés, avec une violence incroyable, contre l'Isle que nous avions quittée. Nous manquions de cables; & ceux que nous avions encore étoient à demi pourris. Aussi-tôt que la Mer avoit commencé à s'enfler, & que le vent de Sud nous eut pris à découvert, en traversant la Côte, l'idée du péril qui nous menaçoit, nous avoit fait couper les mâts & jeter dans les flots quantité de marchandises. Mais la nuit devint si obscure, le tems si froid, & l'orage si violent, que n'espérant plus rien de nos propres efforts, nous fûmes réduits à tout attendre de la miséricorde du Ciel. Elle n'étoit pas dûe sans doute à nos péchés (t). Vers deux heures après minuit, un épouvantable tourbillon jetta nos quatre Vaillèaux contre la Côte, & les brisa sans y laisser une planche entière.

IL y périt cent quatre-vingt-six hommes (v). A la pointe du jour, nous nous trouvâmes sur le rivage, au nombre de cinquante-trois, entre lesquels nous n'étions que vingt-trois Portugais; moins étonnés de nôtre naufrage, que de nous voir à terre, sans savoir à quel hazard nous avions l'obligation de nôtre salut. Heureusement Faria fut un de ceux à qui le Ciel avoit conservé la vie. Nous vîmes, avec autant d'effroi que de pitié, les cadavres de nos Compagnons & de nos Amis, dont le bord de la Mer étoit couvert. Faria, déguisant sa douleur, nous exhorta, par une courte harangue, à ne pas perdre l'espérance. Quoique l'Isle fût déserte, il nous promit que les bois & le rivage nous fourniroient de quoi nous défendre contre la faim; & loin de renoncer à la fortune, il nous représenta que la misère même devant être un aiguillon pour le courage, nous ne pouvions trop attendre de l'avenir, en proportionnant cette attente à nôtre situation (x).

Nous

(s) Pag. 233.

(t) Pag. 235.

(v) L'Original porte cinq cens quatre-vingt-six hommes; mais c'est peut-être une faute: Cependant Pinto ajoute, que ceux qui étoient restés en vie; au nombre de cinquante-trois, employèrent deux jours & demi à

enterrer les morts. De manière ou d'autre, l'exagération paroît bien grande. R. d. E.

(x) Leur perte montoit à cinq cens mille écus. La harangue de Faria est un plaisant mélange de Religion & d'idées profanes. La Foi, l'Espérance, & la Charité Chrétienne, y font un grand rôle.

No
Quelq
souten
la pour
fage.
deur &
trouva
tes sau
froid &
pagnon
mer pa
souven
de nôtr
exemp
de pro
tomber
fait rô
lieu de
plus fo

ENS
découv
qui lui
ces ani
drir le
la colli
nous p
d'eau d
descen
tigre c
nous al
mes un
abonda
dustric
l'eau,
res, l
cris (

CE
jours,
vant;
goit v
ce qu'
nos V
sans r
sur no
nous

Nous employâmes deux jours & demi à donner la sépulture aux morts. Quelques provisions mouillées, que nous tirâmes des flots, servirent à nous soutenir pendant ce triste office. Mais comme ces vivres étoient trempés, la pourriture, qui s'y mit bien-tôt, ne nous permit pas d'en faire un long usage. En moins de cinq jours, il nous devint impossible d'en supporter l'odeur & le goût. Nous nous vîmes forcés d'entrer dans les bois, où nous trouvâmes sans armes, il nous servit peu de voir passer quantité de bêtes sauvages, que nous ne pouvions espérer de prendre à la course. Le froid & la faim nous avoient déjà si fort affoiblis, que plusieurs de nos Compagnons tomboient morts en nous parlant. Faria continuoit de nous ranimer par ses exhortations: mais un sombre silence, dans lequel il tomboit souvent malgré lui, nous apprenoit assez qu'il ne jugeoit pas mieux que nous de nôtre sort. Un jour qu'il s'étoit assis, pour nous faire manger, à son exemple, quelques plantes sauvages, que nous connoissions peu, un oiseau de proie, qui s'étoit élevé derrière la pointe que l'Isle forme au Sud, laissa tomber près de lui, un poisson de la longueur d'un pied. Il le prit; & l'ayant fait rôtir aussi-tôt, il nous pénétra de tendresse & d'admiration, lorsqu'au lieu de le manger lui-même, il le distribua, de ses propres mains, entre les plus foibles ou les plus malades.

ENSUITE, jettant les yeux vers la pointe d'où l'oiseau étoit parti, il en découvrit plusieurs autres, qui s'élevoient & se baïsoient dans leur vol; ce qui lui fit juger qu'il y avoit peut-être, dans ce lieu, quelque proie dont ces animaux se repaissoient. Nous y marchâmes *en procession*, pour attendrir le Ciel par nos prières & par nos larmes. En arrivant au sommet de la colline, nous découvrîmes, sous nos pieds, une vallée fort basse, qui nous parut remplie d'arbres chargés de fruits, & traversée par une Rivière d'eau douce. La joye nous avoit déjà fait rompre nôtre procession pour y descendre, lorsqu'il nous aperçûmes un cerf, fraîchement égorgé, qu'un tigre commençoit à dévorer. Nos cris firent aussi-tôt fuir le tigre, qui nous abandonna sa proie (y). Etant descendus dans la vallée, nous y fîmes un grand festin, de la chair du cerf, & des fruits qui s'y offroient en abondance. Nous y prîmes aussi quantité de poissons, soit par nôtre industrie, soit avec le secours des oiseaux de proie, qui s'abbaissant sur l'eau, & se relevant avec un poisson dans leur bec ou dans leurs serres, le laissoient souvent tomber, lorsqu'ils étoient épouvantés par nos cris (z).

Ces rafraîchissemens rétablirent un peu nos forces; & pendant plusieurs jours, l'expérience augmenta nôtre habileté pour la pêche. Le Samedi suivant, à la pointe du jour, nous crûmes découvrir une voile, qui s'avançoit vers l'Isle. Mais, l'air étant fort tranquille, il y avoit peu d'apparence qu'elle y dût aborder. Cependant Faria nous fit retourner au rivage où nos Vaisseaux s'étoient brisés, & nous n'y fîmes pas une demie heure, sans reconnoître que c'étoit un véritable Bâtiment. Après avoir délibéré sur nos espérances, nous prîmes le parti d'entrer dans un bois voisin, pour nous dérober à la vue de ceux qui paroïssent approcher. Ils arrivèrent

MENDEZ

PINTO.

Extrémités
où les Portu-
gais sont té-
duits.

Faria les
console.

Comment
ils trouvent
des vivres.

Occasion
que la fortune
leur offre
pour se fau-
ver.

(y) Pag. 239. & précédentes.

(z) Pag. 240.

MENDEZ
PINTO.

Faria s'em-
para adroite-
ment d'un
Vaiſſeau.

A qui ce
Bâtiment ap-
partenoit.

Eſpérance
& route de
Faria.

ſans déſiance, & nous les reconnûmes pour des Chinois. Leur Bâtiment étoit une belle Lantée à rames, qu'ils amarrèrent avec deux cables de poupe & de proue, pour deſcendre plus facilement par une planche. Environ trente perſonnes, qui ſautèrent auſſi-tôt ſur le ſable, s'employèrent à faire leur proviſion d'eau & de bois. Quelques-uns s'occupèrent auſſi à préparer les alimens, à lutter, & à d'autres exercices. Faria, les voyant ſans crainte & ſans ordre, jugea qu'il n'étoit reſté perſonne, dans le Vaiſſeau, qui fût capable de nous réſiſter. Il nous donna ſes ordres, après nous avoir expliqué ſon deſſein (a); & ſur le ſigne dont il nous avoit avertis, nous prîmes nôtre courſe enſemble vers la Lantée, où nous entrâmes ſans aucune oppoſition. Les deux cables furent auſſi-tôt lâchés; & tandis que les Chinois accouroient au rivage, dans la ſurpriſe de cet événement, nous eûmes le tems de nous éloigner à la portée de l'arbalète. Quoiqu'il nous reſtât peu de crainte à cette diſtance, nous tirâmes ſur eux un fauconneau qui ſe trouvoit dans la Lantée. Ils prirent tous la fuite vers les bois, pour y déplorer ſans doute leur infortune, comme nous y avions paſſé quinze jours à pleurer la nôtre.

ILs n'avoient laiffés à bord qu'un vieillard, avec un enfant de douze ou treize ans. Nôtre premier ſoin fut de viſiter les proviſions, qui étoient en abondance. Après avoir ſatisfait nôtre faim, nous fîmes l'inventaire des marchandifes; elles conſiſtoient en foye torſe, en damas, en ſatins & en muſc, dont la valeur montoit à quatre mille écus. Mais le riz, le ſucré, les jambons & les poules nous parurent la plus précieufe partie du butin, pour le rétabliffement de nos malades, qui étoient en fort grand nombre. Nous apprîmes de l'enfant, que le Bâtiment & ſa charge appartenoit à ſon père, qui venoit d'acheter ces marchandifes à *Quoanam*, pour les aller vendre à *Combay*; & qu'ayant eu beſoin d'eau, ſon malheur l'avoit amené pour en faire dans l'Ifle des Larrons. Faria s'efforça, par ſes careſſes, de conſoler le jeune Chinois, en lui promettant de le traiter comme ſon propre fils. Mais il n'en pût tirer que des larmes, & de marques de mépris pour ſes offres (b).

DANS un confeil auquel tout le monde fut appelé, nous prîmes la réſolution de nous rendre à *Liampo*. Ce Port de la Chine étoit éloigné de deux cens ſoixante lieues vers le Nord; mais nous eſpérions, en ſuivant la

Cô-

(a) Donnons une idée de la bizarre piété des Portugais, par l'exhortation que Pinto met dans la bouche de Faria. „ Meſſieurs „ mes frères, nous dit-il, vous voyez le trif- „ te état où nôtre malheur nous a jettés. Je „ confeſſe que mes péchés en ſont la caufe. „ Mais la miſéricorde de Dieu eſt infinie. „ J'y mets toute ma confiance. Elle ne per- „ mettra pas que nous périffions miſérable- „ ment. Quoiqu'il ſoit inutile de vous re- „ préſenter combien il nous importe de pren- „ dre ce Vaiſſeau, que nôtre Dieu nous amè- „ ne, par un miracle ſenſible, je ne laiffé „ pas de vous le dire, afin que dans l'état

„ où vous êtes, avec ſon ſaint nom à „ la bouche & au cœur, nous nous jettions „ enſemble dans l'inſtrument de nôtre déli- „ vrance, & que nous ſoyions dedans avant „ que de pouvoir être entendus. Et, je „ vous prie, que perſonne ne penſe qu'à ſe „ ſaiſir d'abord des armes que nous y trou- „ verons, pour nous mettre en état de nous „ bien défendre, & demeurer poſſeſſeurs du „ ſeul moyen de ſalut qui nous reſte après „ Dieu. Je dirai trois fois, *Jeſus*. Faites „ auſſi-tôt ce que vous me verrez faire”.
Pag. 241.

(b) Pag. 245.

Côte,
nôtre;
une reſ-
dans ce
mée Qu-
poiffon
étant a-
Lantée
vit ſeul
trente-
Il leur
cri; &
n'en eſt
dont on
conimo-
l'exécuc

Le v
contra
Panjan
tugais d
faits.

gandag
tôt à le
approch
Malgré
million
une cro
quantit
expédi
bien-tê
par de

faſte,
de ſes
présens
où le t
mais ſ

avec u
de ſa
lui off
qu'il a
gais q
en par
pas di
les Sa
lité de

Côte, de nous emparer d'un Vaisseau plus commode & plus grand que le nôtre; ou si la fortune s'obstinoit à nous maltraiter, Liampo nous offroit une ressource dans quelqu'un des Navires Portugais qui s'y rassembloient dans cette saison. Le lendemain, nous découvrîmes une petite Isle nommée *Quintou*, où nous enlevâmes, dans une Barque de Pêcheurs, quantité de poisson frais, & huit hommes pour le service de notre Lantée. De-là, nous étant avancés vers la Rivière de *Xingrau*, l'aria, qui se défioit de notre Lantée pour un long Voyage, résolut de se saisir d'une petite Jonque qu'il vit seule à l'ancre. Ce dessein ne lui couta que la peine d'y passer avec trente-cinq hommes, qui trouvèrent six ou sept Matelots Chinois endormis. Il leur fit lier les mains, avec menace de les tuer s'ils jettoient le moindre cri; & sortant de la Rivière, il conduisit sa prise à *Pulo-Quirim*, Isle qui n'en est qu'à neuf lieues. Trois jours après, il se rendit à l'Isle de *Luxitay*, dont on lui avoit vanté l'air pour le rétablissement de ses malades, & les commodités pour calfater les deux Bâtimens. Quinze jours ayant suffi pour l'exécution de ses vûes, il gouverna vers Liampo.

Le vent & les marées sembloient s'accorder en sa faveur, lorsqu'il rencontra une Jonque de Patane, commandée par un Chinois, nommé *Quiay Panjan*, si dévoué à la Nation Portugaise, qu'il avoit à sa solde trente Portugais choisis, dont il s'étoit fait autant d'amis par ses caresses & ses bienfaits. C'étoit d'ailleurs un vieux Corsaire, exercé depuis long-tems au brigandage. La vûe de deux Bâtimens plus foibles que le sien, le disposa aussitôt à les attaquer. Son habileté lui fit gagner le dessus du vent; & s'étant approché à la portée du mousquet, il les saüa de quinze pièces d'artillerie. Malgré l'extrême inégalité des forces, l'aria ne put se résoudre à la sommation. Mais lorsqu'il se préparoit au combat, un de ses gens aperçut une croix dans la bannière des Ennemis; & sur le chapiteau de leur poupe, quantité de ces bonnets rouges, que les Portugais portoient alors dans leurs expéditions militaires. Après cette découverte, quelques signes furent bien-tôt entendus. De part & d'autre, on ne pensa plus qu'à se prévenir par des témoignages de joye & d'amitié. *Quiay Panjan*, qui aimoit le faste, passa sur le bord de l'aria, dont il connoissoit le mérite par l'éclat de ses actions, avec un cortège de vingt Portugais richement vêtus, & des présens qui furent estimés deux mille ducats. l'aria, dans l'abaissement où le sort l'avoit réduit, ne pût répondre à cette ostentation de richesses; mais son nom faisant toute sa grandeur présente, il raconta ses malheurs avec une simplicité noble, qui lui attira plus d'admiration que le souvenir de sa fortune. Le Corsaire, après avoir entendu ses nouveaux projets, lui offrit de l'accompagner dans toutes ses entreprises, avec cent hommes qu'il avoit dans sa Jonque, quinze pièces d'artillerie, & les trente Portugais qui s'étoient attachés à son service; sans autre condition que d'entrer en partage du butin pour un tiers. Cette offre fut acceptée. l'aria ne fit pas difficulté de s'engager par une promesse de sa main, qu'il confirma sur les Saints Evangiles, & qui fut signée par les principaux Portugais en qualité de témoins (c).

MENDEZ
PINTO.

Il rencon-
tre Quiay
Panjan.

Comment
ils se lient
d'amitié.

Ils s'affo-
cient pour
leurs entre-
prises.

Aus-

(c) Pag. 252.

MENDEZ
PINTO.
Premières
nouvelles
qu'ils appren-
nent de Coja-
Acem.

AUSSI-TÔT, les deux Chefs prirent la résolution d'entrer dans la Rivière d'Anay, dont ils n'étoient éloignés que de cinq lieues, pour s'y pourvoir de vivres & de munitions. Panjan s'étoit ménagé, par un tribut, la protection du Gouverneur. De-là, leur projet n'étoit pas moins de se rendre à Liampo; mais Faria se procura au Port de *Chincho*, près d'Anay, une partie des avantages qu'il s'étoit proposés dans cette route, en s'attachant par ses promesses trente-cinq Soldats de l'équipage de cinq Navires Portugais, qui prirent confiance à sa fortune. Ils remirent à la voile, malgré le vent contraire, qu'ils eurent à combattre pendant cinq jours. Le sixième au soir, ils rencontrèrent une Barque de Pêcheurs, dans laquelle ils furent extrêmement surpris de trouver huit Portugais, tous fort blessés, & dans le plus triste état. Faria les fit passer sur son bord, où se jettant à ses pieds, ils lui racontèrent qu'ils étoient partis de Liampo, depuis dix-sept jours, pour se rendre à Malaca; que s'étant avancés jusqu'à l'Isle de *Sumbor*, ils avoient eu le malheur d'être attaqués par un Corsaire Guzarate, nommé Coja-Acem, qui avoit, sur trois Jonques & quatre Lantées, environ quinze cens hommes, & parmi eux cent cinquante Mahométans comme lui; qu'après un combat de trois heures, dans lequel ils lui avoient brûlé une de ses Jonques, ils avoient enfin perdu leur Vaisseau, & la valeur de cent mille tael en marchandises, avec dix-huit Portugais de leurs parens ou de leurs amis, dont la captivité leur faisoit compter pour rien le reste de leur infortune, & la perte même de quatre-vingt-deux hommes qui composoient leur équipage; que par un miracle du Ciel, ils s'étoient sauvés au nombre de quinze, dans la même Barque où nous les avions rencontrés; & que de ce nombre, deux étoient déjà morts de leurs blessures.

Effet qu'elle produit sur Faria.

APRÈS avoir écouté ce récit avec admiration, Faria, plein de ses idées, leur demanda si le Corsaire avoit été fort mal-traité dans le combat; parce qu'il lui sembloit qu'ayant perdu une de ses Jonques, & celle des Portugais devant être dans un grand désordre, il étoit impossible que ses forces ne fussent pas beaucoup diminuées. Ils l'assurèrent que la victoire avoit coûté cher à leur ennemi; que dans l'incendie de sa Jonque, la plupart des Soldats qui montoient ce Bâtiment, avoient trouvé la mort dans les flots (d), & qu'il n'étoit entré dans une Rivière voisine que pour y réparer ses pertes. Alors Faria se mit à genoux, tête nue & les mains levées vers le Ciel, qu'il regardoit fixement, il le remercia, les larmes aux yeux, d'avoir amené son ennemi entre ses mains; & sa prière fut si vive & si touchante, que le même transport se communiquant à ceux qui l'entendirent, ils se mirent à crier, *aux armes, aux armes*, comme si le Corsaire eût été présent (e). Dans cette noble ardeur, ils mirent aussi-tôt la voile au vent de poupe, pour

(d) Pinto après avoir dit que les Soldats de cette Jonque s'étoient jetés dans la Mer, où ils se noyèrent, ajoute, quelques lignes plus bas, qu'ils furent enfin tous sauvés. R. d. E.

(e) N'oublions pas sa prière: „ Seigneur „ Jésus-Christ, mon Dieu, qui es la vérité „ ble espérance de ceux qui mettent leur „ confiance en toi, moi qui suis le plus grand

„ de tous les pêcheurs, je te prie humble- „ ment, au nom de tes serviteurs qui sont „ ici présens, les ames desquels tu as rachetés de ton précieux sang, que tu nous „ donnes force & victoire contre ce cruel „ ennemi, meurtrier d'un si grand nombre „ de Portugais. C'est avec ta faveur & ton „ aide, & pour l'honneur de ton saint Nom, „ que

pour r
lieues e
leur éto
leur fit
sortes d
qui fur
homme
pérance
Quiay l
qui se fi
cinq cen
tre-ving
T R E
partime
Pêcheri
ques esp
deux lie
soit rép
plus bra
Barque
mis. C
qui nous
lurent d
cer l'att

LA M
fiter de
manœuv
re, nou
Mais les
sieurs se
rent l'al
core de
saires q
Flotte,
ce mom
te. En
pièces d
seconde
Mousqu
ment fu
ques.
paroître
ALO
mélée f

„ que j'a
„ fait ju

pour retourner dans un Port, nommé *Lallou*, qu'ils avoient laissé huit lieues en arrière, & s'y équiper, sans ménager les fraix, de tout ce qui leur étoit nécessaire pour un mortel combat. Un présent de mille ducats leur fit obtenir du Gouverneur, non-seulement la liberté d'acheter toutes sortes de munitions, mais celle même de se procurer deux grandes Jonques qui furent échangées contre celles de Faria, & d'engager cent soixante hommes pour le gouvernement des voiles. Tous les volontaires, à qui l'espérance du butin fit offrir leurs services, furent reçus & payés libéralement. Quiaï Panjan n'épargna point ses trésors. Ainsi, dans la revue générale, qui se fit avant que de lever l'ancre, nous nous trouvâmes au nombre de cinq cens hommes, Soldats, ou Matelots, entre lesquels on compta quatre-vingt-quinze Portugais.

TREIZE jours nous avoient suffi pour ce redoutable armement. Nous partîmes dans le meilleur ordre. Trois jours après, nous arrivâmes aux Pêcheries, où le Corsaire avoit enlevé la Jonque de notre Nation. Quelques espions, qu'on envoya sur la Rivière, nous rapportèrent qu'il étoit à deux lieues de-là, dans une autre Rivière nommée *Tinlau*, & qu'il y faisoit réparer la Jonque Portugaise. Faria fit vêtir à la Chinoise un de ses plus braves & de ses plus sages Soldats, avec ordre de s'avancer dans une Barque de Pêcheurs, pour observer la contenance & la situation des ennemis. On apprit bien-tôt qu'ils étoient sans défiance, & dans un desordre qui nous seroit trouver peu de peine à les aborder. Nos deux Chefs résolurent d'aller mouiller le soir à l'embouchure de la Rivière, & de commencer l'attaque à la pointe du jour.

LA Mer fut si calme & le vent si favorable, que Faria crut devoir profiter de l'obscurité pour s'avancer presque à la hauteur du Corsaire. Cette manœuvre eut le succès qu'il s'en étoit promis; & dans l'espace d'une heure, nous arrivâmes à la portée de l'arquebuse, sans avoir été découverts. Mais les premiers rayons du jour ne tardèrent point à nous trahir. Plusieurs sentinelles, qui étoient dispersées sur les bords de la Rivière, sonnèrent l'alarme avec des cloches; & quoique la lumière ne permit point encore de distinguer les objets, il s'éleva un si furieux bruit, parmi les Corsaires qui étoient au rivage & ceux qu'ils avoient laissés à la garde de leur Flotte, qu'il nous devint presque impossible de nous entendre. Faria saisit ce moment pour les saluer de toute notre artillerie, qui augmenta le tumulte. Ensuite le jour étant devenu plus clair, pendant qu'on rechargeoit les pièces & que les Corsaires nous observoient sur leurs ponts, il fit faire une seconde décharge, qui en fit tomber un grand nombre. Cent soixante Mousquetaires, qu'il tenoit prêts à tirer, ne firent pas feu moins heureusement sur ceux qui s'étoient mis dans des Barques pour retourner à leurs Jonques. Ce prélude parut leur causer tant d'épouvante, qu'on n'en vit plus paroître un sur les tillacs.

ALORS nos deux Jonques les abordèrent avec la même vigueur. La mêlée fut effroyable, & se soutint pendant plus d'un quart d'heure, jusqu'au

MENDEZ
PINTO.

Ses préparatifs pour le combat.

Il attaque
Coja-Acem.

Combat
sanglant.

„ que j'ai résolu de le chercher, comme j'ai „ ce qu'il doit à tes soldats & fidèles servi-
„ fait jusqu'à présent, pour lui faire payer „ teurs ". Pag. 259.

MENDEZ
PINTO.

Evénement
qui décide de
la victoire.

Coja-Acem
ranime les
siens.

Il est tué de
la main de Faria.

Carnage
affreux.

qu'au départ de quatre Lantées qui se détachèrent du rivage, pour venir secourir les Corfaires avec des gens frais. A cette vûe, un Portugais, nommé Diego *Meyrelez*, qui étoit dans la Jonque de Quiay Panjan, poussa rudement un Canonnier, dont il avoit remarqué l'ignorance; & pointant lui-même la pièce, qui étoit chargée à cartouche, il y mit le feu avec tant d'habileté ou de bonheur, qu'il coula la première Lantée à fond. Du même coup, plusieurs balles, qui passèrent par-dessus la première, tuèrent le Capitaine de la seconde & six ou sept Soldats qui étoient proche de lui. Les deux autres demeurèrent si effrayées de ce spectacle, qu'elles s'efforçoient de retourner à terre; lorsque deux Barques Portugaises, chargées de pots à feu, s'avancèrent à propos pour y en jeter un fort grand nombre. Elles y mirent le feu, avec une violence, qui les fit brûler en un instant jusqu'à fleur d'eau. En vain les Corfaires se jettèrent dans l'eau pour éviter les flammes; ils y trouvèrent la mort, par les mains de nos gens, qui les tuoient à coups de picques. Il n'en périt pas moins de deux cens dans les trois Lantées; & la quatrième, qui avoit perdu son Capitaine, étant tombée sous la Jonque de Quiay Panjan, il ne s'en sauva pas un seul de tous ceux qui se jettèrent dans les flots (f).

CEUX qui avoient combattu sur les Jonques ne se furent pas plutôt aperçus de la ruïne des Lantées, qu'ils commencèrent à s'affoiblir; & plusieurs ne pensèrent qu'à chercher aussi leur salut à la nage. Mais Coja-Acem, qui ne s'étoit pas encore fait reconnoître, accourut alors pour les encourager. Il portoit une cotte d'armes, écaillée de lames de fer, doublée de fatin cramoisi & bordée d'une frange d'or. Sa voix, qui se fit entendre avec une invocation de son Prophète & des imprécations contre nous, ranima si vivement les plus timides, que s'étant ralliés, ils nous firent tête avec une valeur surprenante. Faria, dont cette résistance ne fit qu'échauffer le courage, excita le nôtre par quelques mots *pleins de foi* (g); & se précipitant vers le Chef des Corfaires, qu'il regardoit comme le principal objet de sa haine, il lui déchargea sur la tête un si grand coup de sabre, qu'il fendit son bonnet de maille. Ce coup l'abattit à ses pieds. Aussitôt, lui en portant un autre sur les jambes, il le mit hors d'état de se relever. Nos ennemis, qui virent tomber leur Chef, poussèrent un grand cri. Ils fondirent si impétueusement sur Faria, qu'ils faillirent de l'abattre à son tour; tandis que nous serrant autour de lui, nous redoublâmes nos efforts, pour sauver une vie à laquelle chacun de nous attachoit la sienne. Le combat devint si furieux, que dans l'espace d'un demi quart d'heure, nous vîmes tomber, sur le corps de Coja-Acem, quarante-huit de ces desespérés, & nous perdîmes nous-mêmes quatorze Chrétiens, entre lesquels nous eûmes la douleur de compter cinq Portugais. Alors, nos

(f) Pag. 265 & précédentes. On ne s'arrête qu'à cette circonstance, parce qu'elle fut décisive. Mais le combat est raconté avec plus d'étendue.

(g) Voici son discours: „Valeureux „Chrétiens, Pendant que ces méchants se „reposent sur leur maudite secte du Diable,

„fions-nous à notre Seigneur Jesus-Christ, „mis en croix pour nous, qui ne nous abandonnera point, quelque grands pécheurs que nous puissions être; car, „près tout, nous sommes à lui; ce que ces „chiens ne font point”. Pag. 267.

enne
prou
de r
trait
plus
gés
les J
les u
hom
des a
rons
piés
ce d
belle
huit
ze,

A
neur
pouv
agré
d'un
fés p
ils s'
dé.

faire
étoie
endr
de fe
taqu
ques
les p
rassa

L
gais
qui n

(b
(j
corps
pour
son,

273.
(k
& d'a
dans
réjou
„ am
„ pou

X

ennemis commençant à perdre courage, se retirèrent en desordre vers la proue, dans l'intention de s'y fortifier. Mais Quiay-Panjan, qui venoit de ruiner les Lantées, se présenta devant eux pour leur couper cette retraite. Ainsi, pressés des deux côtés avec la même furie, il ne leur resta plus d'autre ressource que de se jeter dans les flots. Les nôtres, encouragés par la victoire, & par le nom de *Jésus-Christ*, qui retentissoit sur toutes les Jonques, achevèrent de les exterminer, à mesure qu'ils se précipitoient les uns sur les autres. La perte des ennemis fut de trois cens quatre-vingt hommes. Il en périt cent cinquante par le fer ou par le feu. La plupart des autres se noyèrent dans leur fuite, ou furent alloués à coups d'avirons. On ne fit que cinq prisonniers, qui furent jettés au fond de calle, piés & poings liés, dans le dessein d'en tirer diverses lumières par la force des tourmens. Mais ils se rendirent entr'eux le service de s'égorger à belles dents. Le nombre de nos morts ne monta qu'à quarante-deux, dont huit étoient de nôtre Nation; & celui de nos blessés à quatre-vingt-douze, la plupart Portugais (b).

Après avoir employé une partie du jour à rendre à nos morts les honneurs de la sépulture, Faria fit le tour de l'Isle, pour y chercher ce qui pouvoit avoir appartenu au Corsaire. Il découvrit, dans une vallée fort agréable, un Village d'environ quarante maisons; & plus loin, sur le bord d'un ruisseau, une Pagode où Coja-Acem avoit mis ses malades & ses blessés pour les y faire panser. A la vûe de Faria, qu'ils apperçurent de loin, ils s'écrièrent qu'ils lui demandoient pardon, & imploroient sa miséricorde. Mais, fermant l'oreille à leurs prières, il répondit qu'il ne pouvoit faire grace à ceux qui avoient massacré tant de Chrétiens. Ces misérables étoient au nombre de quatre-vingt-seize. Nous mîmes le feu à six ou sept endroits de la Pagode, qui n'étant composée que de bois sec & couverte de feuilles de palmier, fut bien-tôt réduite en cendre. Les Corsaires, attaqués par la flamme & la fumée, jettèrent des cris pitoyables, & quelques-uns se précipitèrent du haut des fenêtres. Mais ils furent reçus sur les pointes de nos picques & de nos dards, & nous eûmes la satisfaction de rassasier nôtre vengeance (i).

LA Jonque que le Corsaire avoit enlevée depuis peu de jours aux Portugais de Liampo, leur fut restituée, avec toutes leurs marchandises (k): ce qui n'empêcha point que le reste du butin ne montât à plus de cent trente mil-

MENDEZ
PINTO.

Perte des
Ennemis.

Celle des
Portugais.

Rigoureuse
justice de Fa-
ria.

(b) Pag. 270 & précédentes.

(i) Pag. 271. L'Auteur observe que le corps de Coja-Acem fut coupé en quartiers, pour être jetté dans la Mer: au lieu d'oraïson, dit-il, il fut dévoué aux enfers. Pag. 273.

(k) Le mélange de plété, de vengeance, & d'avidité pour le pillage, que l'Auteur met dans ses récits, a toujours quelque chose de réjouissant. Il fait ici parler Faria: „ Mes „ amis, dit-il aux Portugais de Liampo; „ pour l'amour de nos frères & compagnons,

„ tant vivans que morts, à qui vôtre Jon- „ que a coûté tant de sang, je vous fais un „ don de tout cela comme Chrétien que je „ suis, afin que nôtre Seigneur nous reçoive en son saint Royaume, & qu'il lui plaise nous accorder, en cette vie, l'abolition de tous nos péchés & la vie éternelle en l'autre, comme j'ai confiance qu'il l'a déjà donnée à ceux qui sont morts aujourd'hui en bons & fidèles Chrétiens, pour la sainte foi Catholique”. Pag. 271.

MENDEZ
PINTO.

Projet de
Faria sur les
mines de
Quanjaparu.

Tempête
qui lui fait
perdre une
partie de son
butin.

Il entre-
prend de dé-
livrer cinq
Portugais, Es-
claves à Nou-
day.

mille tael. Nous passâmes vingt-quatre jours dans la Rivière de Tinlau, pour y guérir nos blessés. Faria même avoit besoin de ce repos. Il avoit reçu trois coups dangereux, dont il avoit négligé de se faire panser, dans les premiers soins qu'il avoit donnés au bien commun, & dont il eut beaucoup de peine à se rétablir. Mais son courage infatigable s'occupait, dans cet intervalle, du projet d'une autre expédition qu'il avoit communiquée à Quiay-Panjan, & qu'il ne remettoit pas plus loin qu'à l'entrée du Printems. Il se proposoit de retourner dans l'Anse de la Cochinchine, pour s'approcher des mines de *Quanjaparu*, où nous avions appris qu'on tiroit quantité d'argent, & qu'il y avoit actuellement, sur le bord de la Rivière, six maisons remplies de lingots.

Nous levâmes l'ancre, pour nous avancer vers la pointe de *Micuy* (1), d'où nôtre premier dessein étoit toujours de nous rendre à Liampo. Un orage du Nord-Ouest, qui nous surprit à cette hauteur, exposa toute la Flotte au dernier danger. La plus petite de nos Jonques, commandée par Nunno *Prcto*, périt avec cinquante hommes, presque tous Chrétiens, parmi lesquels se trouvoient sept Portugais. Celle de Faria, qui étoit la plus grande, & dans laquelle nous avions rassemblé nos plus précieuses marchandises, n'évita le même sort, qu'en abandonnant aux flots quantité de richesses; & ceux qui furent chargés de ce triste sacrifice, apportèrent si peu d'attention au choix, qu'ils jettèrent dans la Mer douze grandes caisses, pleines de lingots d'argent. Mais rien ne causa plus d'affliction à Faria que la perte d'une Lantée qui s'étoit brisée sur la Côte, & dans laquelle il y avoit cinq Portugais, qui furent enlevés pour l'esclavage, par les Habitans d'une Ville voisine. Tandis qu'il paroïssoit insensible à la ruïne de sa fortune (m), il ne pouvoit se consoler de voir cinq hommes de sa Nation dans la misère. Tous ses soins, après la tempête, se tournèrent à les secourir; & lorsqu'il eut appris que la Ville, où ils avoient été conduits, se nommoit *Nouday*, & qu'elle n'étoit pas éloignée du rivage, il promit au Ciel d'employer sa vie pour leur rendre la liberté.

Le reste de ses forces consistoit en trois Jonques, avec une seule Lantée. Il ne balança point à s'engager dans la Rivière de *Nouday*, où il mouilla vers le soir. Deux petites Barques, qui portent sur cette Côte le nom de *Baloes*, furent employées à fonder le fond, avec ordre de prendre des informations sur la situation de la Ville. Elles lui amenèrent huit hommes & deux femmes, dont elles s'étoient saisies, & qui furent regardés aussi-tôt comme des otages suffisans pour la sûreté des cinq Portugais: mais la confiance diminua beaucoup, lorsque ces dix Prisonniers eurent déclaré que les Portugais captifs passaient dans la Ville pour des voleurs, qui avoient causé divers ravages sur les Côtes, & qu'ils étoient destinés au supplice. Faria, plein d'une vive inquiétude, se hâta d'écrire au Mandarin (n). Sa let-

(1) A vingt-six degrés de latitude du Nord.

(m) Cette disgrâce, qui est décrite fort au long, couta la vie à plus de cent personnes, entre lesquelles étoient onze Portugais;

& la perte en argent, en marchandises, en joyaux, en artillerie, vivres & munitions, fut estimée à plus de deux cens mille ducats. Pag. 281.

(n) C'est-à-dire au Gouverneur.

lettre
qui lu
sonni

L A

& fiè

, en

se éto

tenté

autre

lettre

qui a

lemen

, tar

, me

, dan

Rois

des g

& ap

répon

te ré

re aut

revûe

lender

jetta

Chinc

du su

gnant

fomm

avoit

de la

march

soit v

par se

vîme

val,

(o)

être s

, mo

, clo

, peu

, de

, fait

, prie

, de

, nér

, que

, fro

, con

lettre étoit civile. Il y joignit un présent de la valeur de deux cens ducats, qui lui parut une honnête rançon; & chargeant de ses ordres deux des Prisonniers, il retint à bord les neuf autres.

La réponse qu'il reçut le lendemain sur le dos de sa lettre, étoit courte & fière: „ Que ta bouche vienne se présenter à mes pieds. Après t'avoir „ entendu, je te ferai justice”. Il comprit que le succès de son entreprise étoit fort incertain; & rejetant toute idée de violence avant que d'avoir tenté les voyes de la douceur & les motifs de l'intérêt, il offrit, par une autre députation, jusqu'à la somme de deux mille tael. Dans sa seconde lettre, il prenoit la qualité de Marchand étranger, Portugais de Nation, qui alloit exercer le Commerce à Liampo, & qui étoit résolu de payer fidèlement les droits. Il ajoûtoit: „ que le Roi de Portugal son Maître, é- „ tant lié d'une amitié de frère, avec le Roi de la Chine, il espéroit la même faveur & la même justice que les Chinois recevoient constamment „ dans les Villes Portugaises des Indes”. Cette comparaison des deux Rois parut si choquante au Mandarin, que sans aucun égard pour le droit des gens, il fit cruellement fouetter ceux qui lui avoient apporté la lettre; & après leur avoir fait encore couper les oreilles, il les renvoya, avec sa réponse, écrite sur un chiffon de papier tout déchiré. Les termes de cette réponse n'ayant pas été moins insultans (o), Faria, poussé par la colère autant que par ses promesses, résolut enfin d'attaquer la Ville. Il fit la revue de ses Soldats, qui montoient encore au nombre de trois cens; le lendemain, s'étant avancé dans la Rivière jusqu'à la vûe des murs, il y jeta l'ancre, après avoir arboré le pavillon marchand, à la manière des Chinois, pour s'épargner de nouvelles explications. Cependant le doute du succès lui fit écrire une troisième lettre au Mandarin, dans laquelle feignant de n'avoir aucun sujet de plainte, il renouvelloit l'offre d'une grosse somme & d'une amitié perpétuelle. Mais le malheureux Chinois, qu'il avoit employé pour cette députation, fut mis en pièces & montré du haut de la muraille à toute la Flotte. Alors nous descendîmes au rivage; & marchant vers la Ville, sans être effrayés d'une foule de Peuple, qui faisoit voltiger plusieurs étendarts sur les murs, & qui paroissoit nous braver par ses cris, nous n'étions qu'à deux cens pas des portes, lorsque nous en vîmes sortir mille ou douze cens hommes, dont une centaine étoient à cheval, qui entreprirent d'escarmoucher autour de nous, dans l'espérance ap-

MENDEZ
PINTO.

Réponses
qu'il reçoit.

Il attaque
la Ville.

(o) Cette réponse orientale ne doit pas être supprimée: „ Puante charogne, née de „ mouches croupies dans quelque infâme „ cloaque qui n'a jamais été nettoyé; qui „ peut avoir donné, à ta bassesse, l'audace „ de toucher aux choses du Ciel? Je me suis „ fait lire ta requête, par laquelle tu me „ prie, comme ton Seigneur, d'avoir pitié „ de toi, qui n'es qu'un misérable. Ma gé- „ nérosité & ma grandeur étoient déjà pref- „ que satisfaites du vil présent que tu m'of- „ frois, & j'avois quelque penchant à r'a- „ corder ta demande; mais mon oreille a

„ été touchée par l'horrible blasphème de „ ton arrogance, qui te fait nommer ton Roi, „ frère du fils du Soleil & du Lion couronné „ au Trône du Monde, sous les pieds du „ quel sont toutes les Couronnes de ceux qui „ gouvernent la Terre, & dont les très-ri- „ ches sandales ont des sceptres pour agra- „ phes. Apprens donc que j'ai fait brûler „ ta lettre, & que ton crime te rend digne „ du même sort. Ainsi je te commande de „ faire voile sur le champ, afin que la Mer, „ qui te soutient, ne soit pas souillée & „ maudite”. Pag. 289 & 290.

MENDEZ
PINTO.

paremment, de nous causer de l'épouvante. Mais nous voyant avancer d'un air ferme, ils se rassemblèrent dans un corps, entre nous & la Ville. Nos Jonques avoient ordre de faire jouer l'artillerie, au signal que Faria devoit leur donner. Aussi-tôt qu'il vit l'ennemi dans cette posture, il fit tirer, tout à la fois, & ses Mousquetaires & les Jonques. Le bruit seul fit tomber une partie de cette redoutable Cavalerie. Nous continuâmes de marcher, tandis que les uns fuyoient vers le pont de la Ville, où leur embarras fut extrême au passage, & que les autres se dispersoient dans les champs voisins. Ceux que nous trouvâmes encore ferrés, proche du pont, efluyèrent une décharge de nôtre mousqueterie, qui fit mordre la poussière au plus grand nombre, sans qu'un seul eût osé mettre l'épée à la main (p). Nous approchions de la porte, avec un extrême étonnement de la voir si mal défendue; mais nous y rencontrâmes le Mandarin, qui fortoit à la tête de six cens hommes de pied, monté sur un fort beau cheval & revêtu d'une cuirasse. Il nous fit tête avec assez de vigueur, & son exemple animoit ses gens; lorsqu'un coup d'arquebuse, tiré par un de nos valets, le frappa au milieu de l'estomac. Sa chute répandit tant de consternation parmi les Chinois, que chacun ne pensant qu'à fuir, sans avoir la présence d'esprit de fermer les portes, nous les chassâmes devant nous à grands coups de lances, comme une troupe de bestiaux. Ils coururent, dans ce desordre, le long d'une grande rue, qui conduisoit vers une autre porte, par où nous les vîmes sortir jusqu'au dernier. Faria eut la prudence d'y laisser une partie de sa troupe, pour se mettre à couvert de toute sorte de surprise; tandis que se faisant conduire à la prison, il alla délivrer, de ses propres mains, les cinq Portugais, qui n'y attendoient que la mort. Ensuite, nous ayant tous rassemblés, & jugeant de l'effroi de nos ennemis par la tranquillité qui régnoit autour des murs, il nous accorda une demie heure pour le pillage. Ce tems fut si bien employé, que le moindre de nos Soldats partit chargé de richesses. Quelques-uns emmenèrent de fort belles filles, liées quatre à quatre, avec les mêches des mousquets (q). Enfin, l'approche de la nuit pouvant nous exposer à quelque déastre, Faria fit mettre le feu à la Ville. Elle étoit bâtie de sapin & d'autre bois si facile à s'embraser, que la flamme s'y étant bien-tôt répandue, nous nous retirâmes tranquillement dans nos Jonques, à la faveur de cette lumière.

Mort du
Gouverneur.

Délivrance
des cinq Por-
tugais.

La Ville est
pillée & brû-
lée.

Prudence
de Faria.

APRÈS une si glorieuse expédition, Faria prit deux partis, qui sont autant d'honneur à sa conduite, que tant d'exploits doivent en faire à sa valeur; l'un d'enlever toutes les provisions que nous pûmes trouver dans les Villages qui bordoient la Rivière, parcequ'il étoit à craindre qu'on ne nous en refusât dans tous les Ports: l'autre d'aller passer l'hiver dans une Isle déserte, nommée *Pulo-Hinhor*, où la rade & les eaux sont excellentes; parceque nous ne pouvions aller droit à Liampo, sans causer beaucoup de préjudice aux Portugais, qui venoient hiverner paisiblement dans ce Port avec leurs marchandises. Le premier de ces deux projets fut exécuté le jour sui-

vant:

(p) L'Auteur dit expressément qu'il y en eut plus de trois cens de tués.

(q) On doit s'imaginer, quoique Pinto

n'en dise rien, que la plupart des Habitans étoient sortis pendant le combat.

vant:
nouve
Illes
del, e
Chino
vâmes
ta la
gereu
lou (r
passa
ment
N d
Hinhe
Portu
Faria
aux P
gnées
voien
part d
march
des Ch
servic
avoit
possib
da se
ils po
devoi
loigne
F A
jet, c
une I
Six jo
entre
On y
est ex
dans
de fa
ne du
se le
Tabo
il ren
core
cour
L
le se

vant: mais le second fut retardé par un obstacle, qui devint pour nous une nouvelle source de richesse & de gloire. Nous fûmes attaqués, entre les Isles de *Comolem* & la terre ferme, par un Corsaire, nommé *Premata-Gundel*, ennemi juré de nôtre Nation, qui nous prenant néanmoins pour des Chinois, avoit compté sur une victoire facile. Ce combat, où nous enlevâmes une de ses Jonques, nous valut quatre-vingt mille tael; mais il coûta la vie à quantité de nos plus braves gens, & Faria y reçut trois dangereuses blessures. Nous nous retirâmes dans la petite Ile de *Bunca-lou* (r), qui n'étoit qu'à trois ou quatre lieues vers l'Ouest, & nous y passâmes dix-huit jours, pendant lesquels tous nos blessés furent heureusement rétablis.

Nous étions toujours dans la résolution d'aller passer l'hiver à Pulo-Hinhor; cependant Antonio-Henriquez, & Mem-Taborda, deux des Portugais de Liampo, qui ne nous avoient pas encore quittés depuis que Faria leur avoit restitué leur Jonque, lui proposèrent de se rendre d'abord aux Ports de Liampo, qui sont deux Isles vis-à-vis l'une de l'autre, éloignées de la Côte d'environ trois lieues. Dans la reconnoissance qu'ils avoient pour leur libérateur, & dont ils ne lui répondoient pas moins de la part de tous les Portugais de la même Ville, qui avoient part aux riches marchandises de leur Jonque, ils vouloient tenter quelle seroit la disposition des Chinois, à l'égard d'un brave Guerrier, qui leur avoit rendu plus de service par la destruction d'un si grand nombre de Corsaires, qu'il ne leur avoit causé de mal par la ruïne de Nauday. D'ailleurs il n'étoit pas impossible que cet événement fût ignoré à Liampo. Henriquez & Taborda se flattoient du moins qu'avec le crédit qu'ils avoient dans cette Ville, ils pourroient ménager, en faveur de Faria, les principaux Mandarins, qui devoient prendre peu d'intérêt à ce qui s'étoit passé dans une Province éloignée d'eux.

FARIA & Quiay-Panjan entrèrent d'autant plus volontiers dans ce projet, qu'ils avoient besoin de divers secours qu'ils ne pouvoient espérer dans une Ile déserte. Ils se déterminèrent à gouverner vers les Ports de Liampo. Six jours d'une heureuse navigation les firent arriver dans le Canal qui est entre ces deux Isles. Sa largeur est d'environ deux portées d'arquebuse. On y trouve vingt-cinq brasses de fond, & plusieurs anses où le mouillage est excellent; avec une belle Rivière d'eau douce, qui prenant sa source dans une montagne, traverse des bois fort épais de cèdres, de chênes & de sapins. Les mâts, les antennes & les planches n'y coûtent que la peine du travail. Faria n'eut pas plutôt jetté l'ancre, que la Jonque Portugaise le quitta pour se rendre à la Ville. Il étoit convenu avec Henriquez & Taborda, que si les Portugais de Liampo n'approuvoient pas son arrivée, il remettrait à la voile aussitôt vers Pulo-Hinhor; & portant la civilité encore plus loin, il leur écrivit pour leur rendre compte du succès de ses courses & pour les consulter sur sa situation.

LEUR Nation avoit alors, dans cette Ville, le même établissement qu'elle se fit ensuite à Macao; c'est-à-dire, qu'ayant obtenu la liberté d'y exercer

MENNEZ
PINTO.
Autre victoire, sur
Premata-Gundel.

Raisons qui
conduisent
Faria aux
Ports de
Liampo.

Ce que c'est
que ces Ports.

Etat des Por-
tugais à Liampo.

(r) Pag. 300 & précédentes.

MENDEZ
PINTO.

cer le Commerce, elle y jouissoit d'une parfaite tranquillité sous la protection des loix. On comptoit déjà, dans le quartier Portugais, six ou sept Eglises, plus de mille maisons, qui étoient gouvernées par des Echevins, des Auditeurs, des Consuls & des Juges, avec autant de confiance & de sûreté qu'à Lisbonne (s).

Leur recon-
noissance
pour Faria.

HENRIQUEZ & Taborda, croyant leur honneur intéressé au succès de leur entreprise, assemblèrent les principaux Habitans, au son d'une cloche, dans l'Eglise de Nôtre-Dame de la Conception. Ils y firent le récit de leur aventure, qui excita une vive admiration pour la générosité de Faria. Dans le premier transport de la reconnaissance publique, on lui fit une réponse, signée de toute l'assemblée; non-seulement pour le remercier d'avoir sauvé à la Colonie une grande partie de ses richesses, & de l'avoir si généreusement restituée, mais pour le presser de venir recevoir, à Liampo, l'éloge & le prix d'une si belle action. A l'égard des craintes qui pouvoient lui rester pour l'expédition de Nouday, on convenoit que cette nouvelle avoit éclaté: „ mais l'Empire Chinois étoit troublé par tant de guerres intestines, „ entre plusieurs Princes qui prétendoient à la Couronne, & l'allarme étoit „ si vive du côté des Tartares, qui s'avançoient avec une Armée de neuf „ cens mille hommes, qu'il n'avoit rien à redouter du Gouvernement, quand „ il auroit rasé la Ville de Canton; bien moins pour la ruïne de Nouday, „ qui n'étoit pas plus considérable à la Chine, en comparaison des grandes „ Villes, qu'Oeyras, en Portugal, par rapport à Lisbonne”. Enfin, lui répondant de sa sûreté, aux dépens de leurs fortunes & de leur vie, ils le prioient de demeurer à l'ancre pendant six jours, pour leur donner le tems de s'acquitter de leurs obligations. Cette lettre, dont ils chargèrent un de leurs principaux Officiers, fut accompagnée de toutes sortes de rafraîchissemens, & de deux Lantées, qui devoient amener à terre les blessés & les malades (t).

Réception
qu'ils lui font
à Liampo.

QUOIQUE la modestie de Faria lui fit attacher beaucoup moins de prix à ses services, il parut fort sensible à l'estime de sa Nation; sur-tout lorsque pendant les six jours qu'on lui avoit demandés, il vit arriver, sur la Flotte, tout ce qu'il y avoit de Portugais distingués dans la Ville, avec des présens considérables, & les mêmes témoignages de respect qu'ils auroient pû rendre à leur propre Roi. Ses malades furent logés dans les maisons les plus riches, & magnifiquement traités. Mais ce n'étoit que le prélude des honneurs qu'on lui destinoit. Le sixième jour, qu'il n'avoit pas attendu sans impatience, parcequ'il ignoroit le motif de ce retardement, une Flotte galante, composée de Barques tendues d'étoffes précieuses, vint le prendre au bruit des instrumens & le conduisit comme en triomphe au Port de la Ville. Il y fut reçu avec une pompe qui surprit les Chinois; & cette fête dura plusieurs jours (v). Après les avoir passés dans la joye & l'admiration, son

(s) L'Auteur attribue aux péchés de sa Nation, la ruine de ce bel établissement, pag. 301.

(t) Pag. 305 & précédentes.

(v) L'Auteur employe douze ou quinze pages à la décrire. Mais on croit remarquer,

qu'avec le dessein de témoigner leur reconnaissance à Faria, les Portugais de Liampo avoient celui de faire prendre aux Chinois une haute idée de la grandeur de leur Nation. „ Les Marchands Chinois, dit Pinto, „ étoient si surpris, qu'ils nous deuant „ doivent

fon d
plus b
avec l

„ doi
„ tant
„ étoit
„ leur
„ chev
„ que
„ ces
„ que
„ si no

L
menço
Quiay
avoit d
seils d
On pu
y avo
été re
qualite
sur sa
racont
sept R
si belle
que le
tant o
grand
ger.
milau
& tro
leurs d
mes,
res tr
de Ga
six Po
A u
de Li

(a)
ment fu
son ré
pag. 32

son dessein étoit de retourner à bord : mais on le força d'accepter une des plus belles maisons de la Ville, où pendant cinq mois entiers il fut traité avec la même considération (x).

MENDEZ
PINTO.

„ doient si cet homme, à qui l'on faisoit
„ tant d'honneur & une si belle réception,
„ étoit frère ou parent de notre Roi. Nous
„ leur répondions que son père seroit les
„ chevaux que le Roi de Portugal montoit ;
„ que cette raison nous faisoit rendre tous
„ ces honneurs au fils ; & que tous autant
„ que nous étions à Liampo, nous ne savions
„ si nous pouvions être ses valets, ou lui

„ servir même d'esclaves. Sur quoi, prenant
„ ces paroles pour de pures vérités, ils se
„ regardoient les uns les autres avec éton-
„ nement, & s'entre-disoient : Sans mentir,
„ il y a de grands Rois au Monde, dont nos
„ Historiens n'ont jamais eu connoissance,
„ & celui de Portugal est sans doute le plus
„ grand". Pag. 307 & 308.
(x) Pag. 318.

§. III.

Expédition singulière de l'Isle de Calempluy.

L'EXPÉDITION des mines de Quanjaparou n'ayant pas cessé de l'occuper, nous avons employé ce tems aux préparatifs, & la saison commençoit à presser notre départ, lorsqu'une maladie mit en peu de jours Quiay-Panjan au tombeau. Faria parut regretter beaucoup un homme qu'il avoit jugé digne de son amitié. Cette perte lui fit prêter l'oreille aux conseils des principaux Portugais, qui le dégoutèrent de l'entreprise des mines. On publioit que ce Pays étoit désolé par les guerres des Rois de Champa. Il y avoit peu d'espérance que les trésors, qu'il se proposoit d'enlever, eussent été respectés. Un Corsaire nommé *Similau*, ami des Portugais, que sa qualité de Chinois n'avoit pas empêché d'exercer long-tems ses brigandages sur sa propre Nation, & qui étoit venu jouir de sa fortune à Liampo, lui raconta des merveilles d'une Isle nommée *Calempluy*, où il l'assura que dix-sept Rois de la Chine étoient ensevelis dans des tombeaux d'or. Il lui fit une si belle peinture des Idoles du même métal, & d'une infinité d'autres trésors, que les Monarques Chinois avoient rassemblés dans cette Isle (a), que s'étant offert à lui servir de Pilote, il le détermina facilement à tenter une si grande aventure. En vain ses meilleurs amis lui en représentèrent le danger. La guerre qui occupoit les Chinois, lui parut un tems favorable. *Similau* lui conseilla d'abandonner ses Jonques, qui étoient de trop haut bord, & trop découvertes pour résister aux courans du Golfe de Nanquin : d'ailleurs ce Corsaire ne vouloit, ni beaucoup de Vaisseaux, ni beaucoup d'hommes, dans la crainte de se rendre suspect, ou d'être reconnu sur des Rivières très-fréquentées. Il lui fit prendre deux *Panoures*, qui sont une espèce de Galiotes, mais un peu plus élevées. L'équipage fut borné à cinquante-six Portugais, quarante-huit Matelots, & quarante-deux Esclaves (b).

Au premier vent que *Similau* jugea favorable, nous quittâmes le Port de Liampo (c). Le reste du jour & la nuit suivante furent employés à

Mort de
Quiay Pan-
jan.

Faria forme
le dessein
d'aller piller
les tombeaux
des Rois de
la Chine.

Il prend
pour Pilote
un Corsaire.

Son départ
pour l'Isle de
Calempluy.

(a) L'Auteur déclare qu'il passe légèrement sur ces richesses, parcequ'il craint que son récit ne paroisse pas vraisemblable, pag. 320.

(b) On se pourvut aussi d'un Prêtre, pour dire la Messe, pag. 321.

(c) Un Lundi 14. de Mai 1542, pag. 322.

MENDEZ
PINTO.

fortir des Isles d'*Angitur*; & nous entrâmes dans des Mers où les Portugais n'avoient point encore pénétré. Le vent continua de nous favoriser jusqu'à l'Anse des Pêcheries de Nanquin. Là, nous traversâmes un Golfe de quarante lieues, & nous découvrîmes une haute montagne, qui se nomme *Nangaso*, vers laquelle tirant au Nord, nous avançâmes encore pendant cinquante jours. Les marées qui étoient fort grosses, & le changement du vent, obligèrent Similau d'entrer dans une petite Rivière, dont les bords étoient habités par des hommes forts blancs & de belle taille, qui avoient les yeux petits comme les Chinois, mais qui leur ressembloient peu par l'habillement & le langage. Nous ne pûmes les engager dans aucune communication. Ils s'avançoient en grand nombre sur le bord de la Rivière, d'où ils sembloient nous menacer par d'affreux hurlemens. Le tems & la Mer nous permettant de remettre à la voile, Similau, dont toutes les décisions étoient respectées, leva l'ancre aussi-tôt, pour gouverner à l'Est-Nord-Est. Nous ne perdîmes point la terre de vûe pendant sept jours. Ensuite, traversant un autre Golfe à l'Est, nous entrâmes dans un Détroit large de dix lieues, qui se nomme *Sileupaquin*, après lequel nous avançâmes encore l'espace de cinq jours, sans cesser de voir un grand nombre de Villes & de Bourgs. Ces parages nous présentoiènt aussi quantité de Vaisseaux. Faria commençant à craindre d'être découvert, paroissoit incertain s'il devoit suivre une si dangereuse route. Similau, qui remarqua son inquiétude, lui représenta qu'il n'avoit pas dû former un dessein de cette importance, sans en avoir pesé les dangers; qu'il les connoissoit lui-même, & que les plus grands le menaçoient, lui qui étoit Chinois & Pilote: d'où nous devions conclure qu'indépendamment de son inclination, il étoit forcé de nous être fidèle; qu'à la vérité, nous pouvions prendre une route plus sûre, mais beaucoup plus longue; qu'il nous en abandonnoit la décision, & qu'au moindre signe, il ne seroit pas même difficile de retourner à Liampo. Faria lui fit bon gré de cette franchise. Il l'embrassa plusieurs fois, & le faisant expliquer sur cette route, qu'il nommoit la plus longue, il apprit de lui que cent soixante lieues plus loin, vers le Nord, nous pourrions trouver une Rivière assez large, qui se nommoit *Sum hepadano*, sur laquelle il n'y avoit rien à redouter, parcequ'elle étoit peu fréquentée; mais que ce détour nous retarderoit d'un mois entier. Nous délibérâmes sur cette ouverture. Faria parut disposé le premier à préférer les longueurs au péril, & Similau reçut ordre de chercher la Rivière qu'il connoissoit au Nord.

Périls de la
route.

Raisonne-
ment du Cor-
saire.

Doutes de
Faria.

Le Corsaire
les dissipe.

Nous sortîmes du Golfe de Nanquin; & pendant cinq jours, nous rangâmes une Côte assez déserte. Le dixième jour, nous découvrîmes à l'Est, une montagne fort haute, dont Similau nous dit que le nom étoit *Paijus*. L'ayant abordée de fort près, nous entrâmes dans un beau Port, qui s'étendant en forme de croissant, peut contenir deux mille Vaisseaux à couvert de toutes fortes d'orages. Faria descendit au rivage, avec dix ou douze Soldats; mais il ne trouva personne qui pût lui donner les moindres lumières sur sa route. Son inquiétude renaissant avec ses doutes, il fit de nouvelles questions à Similau, sur une entreprise que nous commencions à traiter d'imprudente. „ Seigneur Capitaine, lui dit cet audacieux Corsaire, „ re, si j'avois quelque chose de plus précieux que ma tête, je vous l'en-
„ ga-

„ gag
„ ent
„ don
„ dan
„ de
„ apr
„ cer
„ elle
„ Ce

de s'ab
trouble
jours d
point
à quar
Nous y
souven
tous e
de ce q
Novem
& nous
nous a
nous de
ses de
bloient
mais ta
sur le d
me des
de croc
chiffuco
sons, e
gieuse
fûmes
se prés
chevau
Rivière
une Ba
enviro
quelles
res qui
Chinois

(d) l
lier sur
fondé q
en lais
caison c
X I

„ gagerois volontiers. Le voyage que je m'applaudis de vous avoir fait
 „ entreprendre est si certain pour moi, que je n'aurois pas balancé à vous
 „ donner mes propres enfans, si vous aviez exigé cette caution. Cepen-
 „ dant je vous déclare encore que si les discours de vos gens sont capables
 „ de vous inspirer quelque défiance, je suis prêt à suivre vos ordres. Mais
 „ après avoir formé un si beau dessein, seroit-il digne de vous d'y renon-
 „ cer; & si l'effet ne répondoit pas à mes promesses, ma punition n'est-
 „ elle pas entre vos mains (d)? ”

Ce langage étoit si propre à faire impression sur Faria, que promettant de s'abandonner à la conduite du Corsaire, il menaça de punir ceux qui le troubleroient par leurs murmures. Nous nous remîmes en Mer. Treize jours d'une navigation assez paisible, pendant lesquels nous ne perdîmes point la terre de vûe, nous firent arriver dans un Port nommé *Buxipalem*, à quarante-neuf degrés de hauteur. Ce climat nous parut un peu froid. Nous y vîmes des poissons & des serpens d'une si étrange forme, que ce souvenir me cause encore de la frayeur. Similau, qui avoit déjà parcouru tous ces lieux, nous fit des peintures incroyables de ce qu'il y avoit vû & de ce qu'il y avoit entendu pendant la nuit, sur-tout aux pleines Lunes de Novembre, Décembre & Janvier, qui sont le tems des grandes tempêtes; & nous vérifiâmes, par nos propres yeux, une partie des merveilles qu'il nous avoit racontées. Nous vîmes, dans cette Mer, des rayes auxquelles nous donnâmes le nom de *Peixes-mantas*, qui avoient plus de quatre brasses de tour, & le muzeau d'un bœuf. Nous en vîmes d'autres qui ressembloient à de grands lézards; moins grosses & moins longues que les autres, mais tachetées de verd & de noir, avec trois rangs d'épines fort pointues sur le dos, de la grosseur d'une flèche. Elles se hérissent quelquefois comme des porc-épis; & leur muzeau, qui est fort pointu, est armé d'une sorte de crocs d'environ deux emfans de longueur, que les Chinois nomment *Puchiffucoens*, & qui ressemblent aux défenses d'un sanglier. D'autres poissons, que nous apperçûmes, ont le corps tout-à-fait noir & d'une prodigieuse grandeur. Pendant deux nuits que nous passâmes à l'ancre, nous fûmes continuellement effrayés par la vûe des baleines & des serpens qui se présentoient autour de nous, & par les hennissemens d'une infinité de chevaux marins dont le rivage étoit couvert. Nous nommâmes ce lieu la *Rivière des serpens*. Quinze lieues plus loin, Similau nous fit entrer dans une Baye, beaucoup plus belle & plus profonde, qui se nomme *Calidauco*, environnée de montagnes fort hautes, & d'épaisses forêts, au travers desquelles on voit descendre quantité de ruisseaux, dans quatre grandes Rivières qui entrent dans la Baye. Similau nous apprit que, suivant les Histoires Chinoises, deux de ces Rivières tirent leur source d'un grand Lac, nommé

MENDEZ
PINTO.

Port de
Buxipalem.

Poissons
d'une forme
monstrueuse.

Rivière des
serpens.

Baye de
Calidauco &
ses Rivières.

(d) Pag. 325. Comme c'est en particulier sur ces harangues de l'Auteur qu'on a fondé quelques doutes de sa bonne-foi, on en laisse ici quelques-unes, pour avoir occasion de remarquer qu'elles n'ont rien qui

blesse la vraisemblance. Il n'est pas nécessaire de supposer qu'il en ait voulu rapporter les propres termes. C'en est le fond, qu'il peut avoir retrouvé facilement dans sa mémoire.

XII. Part.

Bbb

es Portugais
avoriser jus-
un Golfe de
si se nomme
pendant cin-
ngement du
ont les bords
qui avoient
eu par l'ha-
une commu-
vière, d'où
s & la Mer
les décisions
st-Nord-Est.
nsuite, tra-
large de dix
encore l'es-
Villes & de
eaux. Faria
s'il devoit
uiétude, lui
rtance, sans
que les plus
ous devons
de nous être
sûre, mais
qu'au moïn-
o. Faria lui
e faisant ex-
t de lui que
ver une Ri-
y avoit rien
ur nous re-
ture. Faria
imilau reçut

ous ran-
mes à l'Est,
toit *Fanjus*.
rt, qui s'é-
eaux à cou-
dix ou dou-
noindres lu-
s, il fit de
mencions à
eux Corsai-
vous l'en-
ga-

MENDEZ
PINTO.

mé *Moscombia*, & les deux autres, d'une Province qui se nomme *Alimania*, où les montagnes sont toujours couvertes de neige.

C'ÉTOIT dans une de ces Rivières, que nous devions entrer. Elle se nomme *Paatebenam*. Il falloit dresser nôtre route à l'Est, pour retourner vers le Port de Nanquin, que nous avons laissé derrière nous à deux cens soixante lieues; parceque dans cette distance nous avons multiplié nôtre hauteur fort au delà de l'Isle que nous cherchions. Similau, qui s'aperçut de nôtre chagrin, nous fit souvenir que ce détour nous avoit paru nécessaire à nôtre sûreté. On lui demanda combien il employeroit de tems à retourner jusqu'à l'Anse de Nanquin par cette Rivière. Il répondit que nous n'avions pas besoin de plus de quatorze ou quinze jours; & que cinq jours après, il nous promettoit de nous faire aborder dans l'Isle de Calempuy, où nous trouverions enfin le prix de nos peines (e).

Faria s'en-
gaze dans la
Rivière de
Paatebenam.

Montagnes
remplies de
bêtes farou-
ches.

Pays des
Gigohos, &
ses belles
fourrures.

Faria veut
voir un Gigo-
ho.

A l'entrée d'une nouvelle route, qui nous engageoit fort loin dans des terres inconnues, Faria fit disposer l'artillerie & tout ce qu'il jugea convenable à nôtre défense (f). Ensuite nous entrâmes dans l'embouchure de la Rivière, avec le secours des rames & des voiles. Le lendemain, nous arrivâmes au pied d'une fort haute montagne, nommée *Botinafau*, d'où couloient plusieurs ruisseaux d'eau douce. Pendant six jours, que nous employâmes à la côtoyer, nous eûmes le spectacle d'un grand nombre de bêtes farouches, qui ne paroissoient pas effrayées de nos cris. Cette montagne n'a pas moins de quarante ou cinquante lieues de longueur: Elle est suivie d'une autre, qui se nomme *Gangitanou*, & qui ne nous parut pas moins sauvage. Tout ce Pays est couvert de forêts si épaisses, que le Soleil n'y peut communiquer ses rayons ni sa chaleur. Similau nous assura néanmoins qu'il étoit habité par des Peuples difformes, nommés *Gigohos*, qui ne se nourrissoient que de leur chaffe, & du riz que les Marchands Chinois leur apportoient en échange pour leurs fourrures. Il ajouta qu'on tiroit d'eux chaque année plus de deux cens mille peaux, pour lesquelles on payoit des droits considérables aux douanes de *Pocasser* & de *Lantau*, sans compter celles que les *Gigohos* employent eux-mêmes à se couvrir & à tapisser leurs maisons. Faria, qui ne perdoit pas une seule occasion de vérifier les récits de Similau, pour se confirmer dans l'opinion qu'il avoit de sa bonne-foi, le pressa de lui faire voir quelques-uns de ces difformes Habitans, dont il exagéroit la laideur. Cette proposition parut l'embarasser. Cependant, après avoir répondu à ceux qui traitoient ses discours de fables, que son inquiétude ne venoit que du naturel farouche de ces Barbares; il promit à Faria de satisfaire sa curiosité, à condition qu'il ne descendroit point à terre, comme il

(e) Pag. 329 & précédentes.

(f) Il fit faire un sermon, par *Diego Labato*, Prêtre de l'Equipage, pour exciter le courage de ses gens. On chanta fort dévotement le *Salve*, devant une image de la Sainte Vierge; & tous les Soldats promirent de faire le Voyage, dans la confiance qu'ils avoient au Ciel & à leur Chef. L'Auteur

répète souvent qu'ils étoient fort épouvantés: mais l'espérance du vol & la piété eurent la force de les soutenir. „ Ils invoquoient, „ les larmes aux yeux & du fond du cœur, „ l'assistance de ce souverain Seigneur, „ qui est assis à la droite de son Père éternel”, Pag. 330.

y éto
pour
croyo
de l'E
tables
ia cor

N
tagne
si gran
anima
pointe
qui ch
quels
ve, e
qui co
par d'
que le
fix pe
d'inqu
d'heur
vie.

trois v
quel il
férent
seule
gros b
que le
bout,
verts.
plat,
pour
tâmes
l'eau

A p
poussi
tre m
penda
prom
me et
fit co
Chine

(g)
que v
Rivière
deux

y étoit souvent porté par son courage. L'intérêt du Corfaire étoit aussi vif pour la conservation de Faria, que celui de Faria pour la sienne. Ils se croyoient nécessaires l'un à l'autre; l'un pour éviter les mauvais traitemens de l'Equipage, qui l'accusoit de nous avoir exposés à des dangers insurmontables; l'autre, pour se conduire dans une entreprise incertaine, où toute sa confiance étoit dans son guide.

Nous ne cessions pas d'avancer à voiles & à rames, entre des montagnes fort rudes & des arbres fort épais, souvent étourdis par le bruit d'un si grand nombre de loups, de renards, de sangliers, de cerfs & d'autres animaux, que nous avions peine à nous entendre. Enfin, derrière une pointe qui coupoit le cours de l'eau, nous vîmes paroître un jeune garçon, qui chassoit devant lui six ou sept vaches. On lui fit quelques signes, auxquels il ne fit pas difficulté de s'arrêter. Nous nous approchâmes de la rive, en lui montrant une pièce de taffetas verd, par le conseil de Similau, qui connoissoit le goût des Gigohos pour cette couleur. On lui demanda, par d'autres signes, s'il vouloit l'acheter. Il entendoit aussi peu le Chinois que le Portugais. Faria lui fit donner quelques aunes de la même pièce, & six petits vases de porcelaine, dont il parut si content, que sans marquer d'inquiétude pour ses vaches, il prit aussi-tôt sa course vers le bois. Un quart d'heure après, il revint d'un air libre, portant sur ses épaules un cerf en vie. Huit hommes & cinq femmes, dont il étoit accompagné, amenoient trois vaches liées, & marchaient en dansant, au son d'un tambour, sur lequel ils frappoient cinq coups par intervalles. Leur habillement étoit différentes peaux, qui leur laissoient les bras & les pieds nus, avec cette seule différence pour les femmes, qu'elles portoient, au milieu du bras, de gros bracelets d'étain, & qu'elles avoient les cheveux beaucoup plus longs que les hommes. Ceux-ci étoient armés de gros bâtons, brûlés par le bout, & garnis, jusqu'au milieu, des mêmes peaux dont ils étoient couverts. Ils avoient tous le visage farouche, les lèvres grosses, le nez plat, les narines larges, & la taille haute. Faria leur fit divers présens, pour lesquels ils nous laissèrent leurs trois vaches & leur cerf. Nous quitâmes la rive; mais ils nous suivirent pendant cinq jours sur le bord de l'eau (g).

APRÈS avoir fait environ quarante lieues dans ce Pays barbare, nous poussâmes notre navigation pendant seize jours, sans découvrir aucune autre marque d'habitation que des feux, que nous appercevions quelquefois pendant la nuit. Enfin, nous arrivâmes dans l'Anse de Nanquin, moins promptement à la vérité que Similau ne l'avoit promis, mais avec la même espérance de nous voir dans peu de jours au terme de nos desirs. Il fit comprendre, à tous les Portugais, la nécessité de ne pas se montrer aux Chinois, qui n'avoient jamais vu d'Etrangers dans ces lieux. Nous suivîmes

MENDEZ
PINTO.

Il s'en présente un sur le rivage.

Anse de
Nanquin.

(g) Il faut supposer, pour trouver quelque vraisemblance dans ce récit, que de la Rivière de Paateham, Similau fit passer les deux Bâtimens dans quelque autre Rivière,

ou dans quelqu'un des Canaux de communication, qui sont en fort grand nombre à la Chine. Voyez la Description de cet Empire aux Tom. VII. & VIII.

MENDEZ
PINTO.
Hardieffe
avec laquelle
Similau fait
passer les
Portugais.

Il entre dans
la Rivière.

Comment
il se procure
des vivres.

Impatience
de Faria.

Il veut tuer
son Pilote,
qui prend le
parti de l'a-
bandonner.

mes un conseil dont nous sentîmes l'importance; tandis qu'avec les Matelots de sa Nation, il se tenoit prêt à donner les explications qu'on pourroit lui demander. Il proposa aussi de gouverner par le milieu de l'Anse, plutôt que de suivre les Côtes, où nous découvrions un grand nombre de Lantées. On se conforma pendant six jours à ses intentions. Le septième, nous découvrîmes devant nous une grande Ville, nommée *Sileupamor*, dont nous devons traverser le Havre pour entrer dans la Rivière. Similau, nous ayant recommandé plus que jamais de nous tenir couverts, y jeta l'ancre à deux heures après minuit. Vers la pointe du jour, il en sortit paisiblement, au travers d'un nombre infini de Vaisseaux, qui nous laissèrent passer sans défiance; & traversant la Rivière, qui n'avoit plus que six ou sept lieues de largeur, nous eûmes la vûe d'une grande plaine, que nous ne cessâmes point de côtoyer jusqu'au soir.

CEPENDANT les vivres commençoient à nous manquer; & Similau, qui paroïsoit quelquefois effrayé de sa propre hardieffe, ne jugeoit point à propos d'aborder au hazard, pour renouveler nos provisions. Nous fîmes réduits, pendant treize jours, à trois bouchées de riz cuit dans l'eau, qui nous étoient mesurées avec une extrême rigueur. L'éloignement de nos espérances, qui paroïsoient reculer de jour en jour, & le tourment de la faim, nous auroient portés à quelque résolution violente, si nôtre fureur n'eut été combattue par d'autres craintes. Le Corsaire, qui les remarquoit dans nos yeux, nous fit débarquer, pendant les ténèbres, près de quelques vieux édifices, qui se nommoient *Tanamadel*, & nous conseilla de fondre sur une maison qui lui parut éloignée des autres. Nous y trouvâmes beaucoup de riz & de petites fèves, de grands pots pleins de miel, des oyes salées, des oignons, des aulx & des cannes de sucre, dont nous fîmes une abondante provision. C'étoit le magasin d'un hôpital voisin, & ce religieux dépôt n'étoit défendu que par la piété publique. Quelques Chinois nous apprirent, dans la suite, qu'il étoit destiné à la subsistance des Pelerins qui visitoient les tombeaux de leurs Rois; mais ce n'est pas à ce titre que nous rendîmes grâces au Ciel de nous y avoir conduits.

UN secours, qu'il sembloit nous avoir menagé dans sa bonté, rétablit un peu le calme & l'espoir sur les deux Vaisseaux. Nous continuâmes encore d'avancer pendant sept jours. Quelle différence néanmoins entre le terme que Similau nous avoit fixé, & cette prolongation qui ne finissoit pas! La patience de Faria n'avoit pas eû peu de force pour soutenir la nôtre. Mais il commençoit lui-même à se défier de tant de longueurs & d'incertitudes. Quoique son courage l'eut disposé à tous les événemens, il confessa publiquement qu'il regretoit d'avoir entrepris le Voyage. Son chagrin croissant d'autant plus qu'il s'efforçoit de le cacher, un jour qu'il avoit demandé au Corsaire dans quel lieu il croyoit être, il en reçut une réponse si mal conçue, qu'il le soupçonna d'avoir perdu le jugement, ou d'ignorer le chemin dans lequel il nous avoit engagés. Cette idée le rendit furieux. Il l'auroit tué, d'un poignard qu'il avoit toujours à sa ceinture, si quelques amis communs n'eussent arrêté son bras, en lui représentant que la mort de ce malheureux assuroit nôtre ruine. Il modéra sa colère; mais elle fut en-

core

core
le Co
Cette
qu'on
vière
perçu

UN

lut p

A l'in

& tou

ble de

lorsqu

lots C

la fui

yoien

les m

Cepen

ble, c

tems

pas al

gers.

quelq

de ch

noien

nous

paroi

qui n

turrel

L'

sion,

coup

décou

de la

nous

terro

leurs

(b)

(i)

core assez vive pour le faire jurer *sur sa barbe* (b), que si dans trois jours le Corsaire ne levoit tous ses doutes, il le poignarderoit de sa propre main. Cette menace causa tant de frayeur à Similau, que la nuit suivante, tandis qu'on s'étoit approché de la terre, il se laissa couler du Vaisseau dans la Rivière; & son adresse lui ayant fait éviter la vue des sentinelles, on ne s'aperçut de son évasion qu'en renouvelant la garde (i).

UN si cruel événement mit Faria comme hors de lui-même. Il s'en fallut peu que les deux sentinelles ne payassent leur négligence de leur vie. A l'instant, il descendit au rivage avec la plus grande partie des Portugais; & toute la nuit fut employée à chercher Similau. Mais il nous fut impossible de découvrir ses traces: & notre embarras devint encore plus affreux, lorsqu'étant retournés à bord, nous trouvâmes que de quarante-six Matelots Chinois, qui étoient sur les deux Vaisseaux, trente-quatre avoient pris la fuite, pour se dérober apparemment aux malheurs dont ils nous croyoient menacés. Nous tombâmes dans un étonnement qui nous fit lever les mains & les yeux au Ciel, sans avoir la force de prononcer un seul mot. Cependant, comme il étoit question de délibérer sur une situation si terrible, on tint conseil; mais avec une variété de sentimens, qui retarda long-tems la conclusion. Enfin, nous résolûmes, à la pluralité des voix, de ne pas abandonner un dessein pour lequel nous avions déjà bravé tant de dangers. Mais, consultant aussi la prudence, nous pensâmes à nous saisir de quelque Habitant du Pays, de qui nous pussions sçavoir ce qui nous restoit de chemin jusqu'à l'Isle de Calemploy. Si nos informations nous apprenoient qu'il fût aussi facile de l'attaquer que Similau nous en avoit flattés, nous promîmes au Ciel d'achever notre entreprise: ou, si les difficultés nous paroïssent invincibles, nous devions nous abandonner au fil de l'eau, qui ne pouvoit nous conduire qu'à la Mer, où son cours la portoit naturellement.

L'ANCRE fut levée néanmoins avec beaucoup de crainte & de confusion, & la diminution de nos Matelots ne nous permit pas d'avancer beaucoup, le jour suivant. Mais ayant mouillé le soir assez près de la rive, on découvrit, à la fin de la première garde, une Barque à l'ancre, au milieu de la Rivière. Nous nous en approchâmes avec de justes précautions, & nous y prîmes cinq hommes, que nous trouvâmes endormis. Faria les interrogea séparément, pour s'assurer de leur bonne-foi par la conformité de leurs réponses. Ils s'accordèrent à lui dire que le Pays où nous étions se nommoit *Temquilem*, & que l'Isle de Calemploy n'étoit éloignée que de dix lieues. On leur fit d'autres questions, auxquelles ils ne répondirent pas moins fidèlement. Faria les retint prisonniers, pour le service des rames. Mais la satisfaction qu'il reçut de leurs éclaircissements ne l'empêcha pas de regretter Similau, sans lequel il n'espéroit plus de recueillir tout le fruit qu'il s'étoit promis d'une si grande entreprise. Deux jours après, nous doublâmes une pointe de terre, nommée *Quinai Taraon*, après

MENEZ
PINTO.

Embarras
de Faria &
des Portugais.

Eclaircisse-
mens qu'ils
reçoivent.

(b) Serment fort en usage alors. Voyez celui de *Castro*, au premier Tome de ce Recueil.

(i) Pag. 339 & précédentes.

MENDEZ
PINTO.

Arrivée de
Faria dans
l'Isle de Ca-
lempluy. Si-
tuation de
cette Isle.

Faria en
fait le tour.
Ses observa-
tions.

Il descend
dans l'Isle.

près laquelle nous découvrîmes enfin cette Isle, que nous cherchions depuis quatre-vingt trois jours, & qui nous avoit paru fuir sans cesse devant nous (k).

C'EST une belle plaine, située à deux lieues de cette pointe, au milieu d'une Rivière. Nous jugeâmes qu'elle n'avoit pas plus d'une lieue de circuit. La joye que nous ressentîmes à cette vûe, fût mêlée d'une juste crainte, en considérant à quels périls nous allions nous exposer sans les avoir reconnus. Vers trois heures de nuit, Faria fit jeter l'ancre assez près de l'Isle. Il y régnoit un profond silence. Cependant comme il n'étoit pas vraisemblable qu'un lieu, tel que Similau nous l'avoit représenté, fût sans défense & sans garde, on résolut d'attendre la lumière, pour en faire le tour & pour juger des obstacles. A la pointe du jour, nous nous approchâmes fort près de la terre; & commençant à tourner, nous observâmes soigneusement tout ce qui se présentoit à nos yeux. L'Isle étoit environnée d'un mur de marbre, d'environ douze pieds de hauteur, dont toutes les pierres étoient jointes avec tant d'art, qu'elles paroissoient d'une seule pièce. Il avoit douze autres pieds, depuis le fond de la Rivière jusqu'à fleur d'eau. Autour du sommet régnoit un gros cordon en faille, qui joint à l'épaisseur du mur, formoit une galerie assez large. Elle étoit bordée d'une balustrade de laiton, qui de six en six brasses se joignoit à des colonnes du même métal, sur chacune desquelles on voyoit une figure de femme, avec une boule à la main. Le dedans de la galerie offroit une chaîne de monstres, ou de figures monstrueuses de fonte, qui se tenant par la main, sembloient former une danse autour de l'Isle. Entre ce rang d'idoles, s'élevoit un autre rang d'arcades, ouvrage somptueux & composé de pièces de diverses couleurs. Les ouvertures laissant un passage libre à la vûe; on découvroit, dans l'intérieur de l'Isle, un bois d'orangers, au milieu duquel étoient bâtis trois cens soixante Hermitages, dédiés aux Dieux de l'année. Un peu plus loin à l'Est, sur une petite élévation, la seule qui fût dans l'Isle, on voyoit plusieurs grands édifices séparés les uns des autres, & sept façades de maisons assez semblables à celles de nos Eglises. Tous ces bâtimens, qui paroissoient dorés, avoient des tours fort hautes, que nous prîmes pour autant de clochers. Ils étoient entourés de deux grandes rues, dont les maisons avoient aussi beaucoup d'éclat. Un spectacle si magnifique nous fit prendre une haute idée de cet établissement & des trésors qui devoient être renfermés dans un lieu dont les murs étoient si riches (l).

Nous avons reconnu, avec le même soin, les avenues & les entrées. Pendant une partie du jour, que nous avons donnée à ces observations, il ne s'étoit présenté personne dont la rencontre eût pu nous allarmer. Nous commençâmes à nous persuader ce que nous avons eû peine à croire, sur le témoignage de Similau & de nos Prisonniers Chinois; c'est-à-dire, que l'Isle n'étoit habitée que par des Bonzes, & qu'elle n'avoit pour défense que l'opinion établie de sa sainteté. Quoique l'après-midi fût assez avancé, Faria prit la résolution de descendre par une des huit avenues que nous

avons

(k) Pag. 342 & précédentes.

(l) Pag. 343 & 344.

avons
tre con
de ving
te esco
pas d'y
à la pos
du lieu
percev
lui rép
„ de l'
nous a
avoir i
vint no

FAR
le suiv
cent a
de dam
frayeu
tems l
ayant r
il nous
prête l
étrang
au Por
miracl
te fav
sainte
vœu;
lui der
cessair
trois a

L'I
Enfuit
l'auda
Ce ne
hortat
Mais
vions
ses ge
précie
templ
bre,
mite t

(m)
Jesús a
(n)

avons observées, pour prendre langue dans les Hermitages, & régler nôtre conduite sur ses informations. Il se fit accompagner de quarante Soldats, de vingt Esclaves, & de quatre de nos Prisonniers Chinois. J'étois de cette escorte. Nous entrâmes dans l'Isle, avec le même silence qui ne cessoit pas d'y régner (*m*); & traversant le petit bois d'orangers, nous arrivâmes à la porte du premier Hermitage. Il n'étoit qu'à deux portées de mousquet, du lieu où nous étions descendus. Faria marchoit le sabre à la main. N'apercevant personne, il heurta deux ou trois fois pour se faire ouvrir. On lui répondit enfin „ que celui qui frappoit à la porte devoit faire le tour „ de l'édifice, & qu'il trouveroit une autre entrée”. Un des Chinois, que nous avons amené pour nous servir d'interprète, & de guide, après lui avoir imposé des loix redoutables, fit aussi-tôt le tour de l'Hermitage, & vint nous ouvrir la porte où il nous avoit laissés.

FARIA, sans autre explication, entra brusquement, & nous ordonna de le suivre. Nous trouvâmes un vieillard qui paroissoit âgé de plus de cent ans, & que la goutte retenoit assis. Il étoit vêtu d'une longue robe de damas violet. La vûe de tant de gens armés lui causa un transport de frayeur, qui le fit tomber presque sans connoissance. Il remua quelques-tems les pieds & les mains, sans pouvoir prononcer un seul mot. Mais ayant retrouvé l'usage de ses sens, & nous regardant d'un air plus tranquille, il nous demanda qui nous étions & ce que nous désirions de lui. L'Interprète lui répondit, suivant l'ordre de Faria, que nous étions des Marchands étrangers; que naviguant dans une Jonque fort riche, pour nous rendre au Port de Liampo, nous avions eû le malheur de faire naufrage; qu'un miracle nous avoit sauvés des flots, & que nôtre reconnoissance, pour cette faveur du Ciel, nous avoit fait promettre de venir en pèlerinage dans la sainte Isle de Calemply; que nous y étions arrivés pour accomplir nôtre vœu; que nôtre seule intention, en le troublant dans sa solitude, étoit de lui demander particulièrement quelque aumône, comme un soulagement nécessaire à nôtre pauvreté; & que nous nous engagions à lui rendre, dans trois ans, le double de ce qu'il nous permettroit d'enlever (*n*).

L'HERMITE parut méditer un moment sur ce qu'il venoit d'entendre. Ensuite regardant Faria, qu'il crut reconnoître pour nôtre Chef, il eut l'audace de le traiter de voleur & de lui reprocher sa criminelle entreprise. Ce ne fut pas néanmoins sans joindre, à ses injures, des prières & des exhortations. Faria loua sa piété, & feignit même d'entrer dans ses vûes. Mais après l'avoir supplié de modérer son ressentiment, parceque nous n'avions pas d'autre ressource dans nôtre misère, il n'en ordonna pas moins à ses gens de visiter l'Hermitage & d'enlever tout ce qu'ils y trouveroient de précieux (*o*). Nous parcourûmes toutes les parties de cette espèce de temple, qui étoit rempli de tombeaux, & nous en brisâmes un grand nombre, où nous trouvâmes de l'argent mêlé parmi les os des morts. L'Hermite tomba deux fois évanouï, pendant que Faria s'efforçoit de le consoler.

Nous

(*m*) L'Auteur ajoute; avec le nom de Jesus au cœur & dans la bouche, pag. 345.
(*n*) Pag. 346 & 347.

(*o*) L'Auteur prête ici au Bonze, un langage très-vertueux, & des railleries fort indécentes aux Portugais, pag. 348 & suiv.

MENDEZ
PINTO.

Ce qu'il
trouve dans
un Hermitage.

Il fait piller
les tombeaux
Chinois.

MENDEZ
PINTO.

Nous portâmes à bord toutes les richesses que nous avions pû découvrir. La nuit, qui s'approchoit, nous ôta la hardiesse de pénétrer plus loin dans un lieu que nous connoissions peu : mais comme l'occasion seule nous avoit déterminés à profiter sur le champ de ce qui s'étoit offert, nous emportâmes l'espérance de parvenir le lendemain à d'autres sources de richesses (p). Faria ne quitta pas l'Hermité, sans l'avoir forcé de lui apprendre quels ennemis nous avions à redouter dans l'Isle. Son récit augmenta nôtre confiance. Le nombre des solitaires, qu'il nommoit *Talagrepos*, étoit de trois cens soixante, dans les Hermitages, mais tous d'un âge fort avancé. Ils avoient quarante valets, nommés *Menigrepos*, pour leur fournir les secours nécessaires, ou pour les assister dans leurs maladies. Le reste des édifices, qui étoit éloigné d'un quart de lieue, n'étoit peuplé que de Bonzes, non-seulement sans armes, mais sans barques pour sortir de l'Isle, où toutes leurs provisions leur étoient apportées des Villes voisines. Faria conçut qu'en y retournant à la pointe du jour, après avoir fait une garde exacte pendant la nuit, nous pouvions espérer qu'il n'échapperoit rien à nos recherches ; & que six ou sept cens Moines Chinois, qui devoient être à-peu-près le nombre des Bonzes, n'entreprendroient pas de se défendre contre des Soldats armés.

Imprudence
qui fauve l'Is-
le & les Tem-
ples.

QUELQUE témérité qu'il y eût dans ce dessein, peut-être n'auroit-il pas manqué de vraisemblance, si nous avions eu la précaution de nous défaire de l'Hermité, ou de l'emmener sur nos Vaisseaux. Il pouvoit arriver que les Menigrepos laissassent passer cette nuit sans visiter son hermitage, & nous serions descendus le lendemain avec l'avantage de surprendre tous les autres Bonzes. Mais il ne tomba dans l'esprit, à personne, que nôtre première expédition pût être ignorée jusqu'au jour suivant, & chacun se reposa sur la facilité qu'on se promettoit à réduire une troupe de Moines sans courage & sans armes.

Signal des
Bonzes pour
se procurer
du secours.

Courage de
Faria.

FARIA donna ses ordres pour la nuit. Ils consistoient principalement à veiller autour de l'Isle, pour observer toutes les Barques qui pouvoient en approcher. Mais, vers minuit, nos Sentinelles découvrirent quantité de feux sur les Temples & sur les murs. Nos Chinois furent les premiers à nous avertir que c'étoit sans doute un signal qui nous menaçoit. Faria dormoit d'un profond sommeil. Il ne fut pas plutôt éveillé, qu'au lieu de suivre le conseil des plus timides, qui le pressoient de faire voile aussi-tôt, il se fit conduire à rames droit à l'Isle. Un bruit effroyable de cloches & de bassins confirma bien-tôt l'avis des Chinois. Cependant Faria ne revint à bord que pour nous déclarer qu'il ne prendroit pas la fuite, sans avoir approfondi la cause de ce mouvement. Il se flattoit encore que les feux & le bruit pouvoient venir de quelque fête, suivant l'usage commun des Bonzes. Mais, avant que de rien entreprendre, il nous fit jurer sur l'Evangile, que nous attendrions son retour. Ensuite, repassant dans l'Isle, avec quelques-uns de ses plus braves Soldats, il suivit le son d'une cloche, qui le conduisit dans un hermitage différent du premier. Là, deux
Her-

(p) Pinto ne dit pas à quoi montoit le pillage des tombeaux.

Hermite (q), dont il se faisoit & que ses menaces forcèrent de parler, lui apprirent que le vieillard, auquel nous avions fait grace de la vie, avoit trouvé la force de se rendre aux grands édifices; que sur le récit de sa disgrâce, l'allarme s'étoit répandue parmi tous les Bonzes; que dans la crainte du même sort, pour leurs Maisons & pour leurs Temples, ils avoient pris le seul parti qui convenoit à leur profession, c'est-à-dire, celui d'avertir les cantons voisins, par des feux & par le bruit des cloches; & qu'ils espéroient un prompt secours du zèle & de la piété des Habitans. Les gens de Faria profitèrent du tems, pour enlever sur l'Autel une Idole d'argent, qui avoit une couronne d'or sur la tête & une roue dans la main. Ils prirent aussi trois chandeliers d'argent, avec leurs chaînes, qui étoient fort grosses & fort longues. Faria, se repentant trop tard du ménagement qu'il avoit eu pour le premier Hermite, emmena ceux qui lui parloient, & les fit embarquer avec lui (r). Il mit aussi-tôt à la voile, en s'arrachant la barbe, & se reprochant d'avoir perdu, par son imprudence, une occasion qu'il desespéroit de retrouver.

SON retour, jusqu'à la Mer, fut aussi prompt que le cours d'une Rivière fort rapide, aidé du travail des rames & de la faveur du vent. Après sept jours de navigation, il s'arrêta dans un Village, nommé *Susequerim*, où ne craignant plus que le bruit de son entreprise eût pu le suivre, il se pourvut de vivres, qui recommençoient à lui manquer. Cependant il n'y passa que deux heures, pendant lesquelles il prit aussi quelques informations sur la route, qui servirent à nous faire sortir de la Rivière par un Détroit nommé *Xalingau*, beaucoup moins fréquenté que celui de *Sileupamor*, par lequel nous y étions entrés. Là, nous fîmes cent quarante lieues, pendant neuf jours; & rentrant ensuite dans l'Anse de Nanquin, qui n'avoit dans ce lieu que dix ou douze lieues de largeur, nous nous laissâmes conduire, pendant treize jours, par le vent d'Ouest, jusqu'à la vûe des monts de *Conxinacau* (s).

CETTE chaîne de montagnes stériles, qui forme une perspective effrayante, l'ennui d'une si longue route, la diminution de nos vivres, & sur-tout le regret d'avoir manqué nos plus belles espérances, jettèrent dans les deux bords, un air de tristesse, qui fut comme le présage de l'infortune dont nous étions menacés. Il s'éleva tout d'un coup un de ces vents du Sud, que les Chinois nomment *Typhons* (t); avec une impétuosité si surprenante, que nous ne pûmes le regarder comme un événement naturel (v). Nos Panoures étoient des Bâtimens de rames, bas de bord, foibles & presque sans Matelots. Un instant rendit notre situation si triste, que desespérant de pouvoir nous sauver, nous nous laissâmes dériver vers la Côte, où le

MENDEZ
PINTO.

Retour de
Faria vers la
Mer.

Son naufrage.

(q) Pag. 336.

(r) Vêtu en Religieux, avec de gros chapelets, pag. 357.

(s) A quarante-un degrés quarante-cinq minutes de hauteur.

(t) Les Chinois les nomment *Tufaans*, dont les Européens ont fait *Typhons*.

(v) Cette réflexion qui paroît échapper à l'Auteur, & quelques autres endroits de son récit, font assez connoître, que malgré toutes ses affectations de piété, il ne regardoit pas le pillage des Temples de Calempuy comme une action fort innocente.

MENDEZ
PINTO.

courant de l'eau nous portoit. Nôtre imagination nous offroit plus de ressource, en nous brisant entre les rochers, qu'en nous laissant abîmer au milieu des flots. Mais ce projet desespéré ne put nous réussir. Le vent, qui se changea bien-tôt en Nord-Ouest, éleva des vagues furieuses, qui nous rejetterent malgré nous vers la haute Mer. Alors, nous commençâmes à soulager nos Vaisseaux de tout ce qui pouvoit les appesantir, sans épargner nos caisses d'or & d'argent. Nos mâts furent coupés, & nous nous abandonnâmes à la fortune pendant le reste du jour. Vers minuit, nous entendîmes, dans le Vaisseau de Faria, les derniers cris de desespoir. On y répondit du nôtre par d'affreux gémissemens. Ensuite, n'entendant plus d'autre bruit que celui des vents & des vagues, nous demeurâmes persuadés que nôtre généreux Chef & tous nos amis étoient enlêvelis dans l'abîme (x). Cette idée nous jeta dans une si profonde consternation, que pendant plus d'une heure nous demeurâmes tous muets. Quelle nuit la douloureuse & la crainte nous firent passer! Une heure avant le jour, nôtre Vaisseau s'ouvrit par la contrequille, & se trouva bien-tôt si plein d'eau, que le courage nous manqua pour travailler à la pompe. Enfin nous allâmes choquer contre la Côte; & déjà presque noyés comme nous l'étions, les vagues nous roulèrent jusqu'à la pointe d'un écueil, qui acheva de nous mettre en pièces. De vingt-cinq Portugais que nous étions, quatorze se sauvèrent. Le reste, avec dix-huit Esclaves Chrétiens & sept Matelots Chinois, périt misérablement à nos yeux (y).

L'Auteur
se sauve avec
quatorze au-
tres Portu-
gais.

Nous nous rassemblâmes sur le rivage, où pendant tout le jour & la nuit suivante, nous ne cessâmes point de pleurer nôtre infortune. Le Pays étoit rude & montagneux. Il y avoit peu d'apparence qu'il fût habité dans les parties voisines. Cependant, le lendemain au matin, nous fîmes six ou sept lieues au travers des rochers, dans la triste espérance de rencontrer quelque Habitant qui voulût nous recevoir en qualité d'Esclaves, & qui nous donnât à manger pour prix de nôtre liberté. Mais après une marche si fatigante, nous arrivâmes à l'entrée d'un immense marécage, au-delà duquel nôtre vête ne pouvoit s'étendre, & dont le fond étoit si humide, qu'il nous fut impossible d'y entrer. Il fallut retourner sur nos traces, parcequ'il ne se présentoit pas d'autre passage. Nous nous retrouvâmes, le jour suivant, dans le lieu où nôtre Vaisseau s'étoit perdu; & découvrant, sur le rivage, les corps que la Mer y avoit jettés, nous recommençâmes nos plaintes & nos gémissemens. Après avoir employé le troisieme jour à les enlêvelir dans le sable, sans autres instrumens que nos mains, nous prîmes nôtre chemin vers le Nord, par des précipices & des bois, que nous avions une peine extreme à pénétrer. Cependant nous descendîmes enfin sur le bord d'une Rivière, que nous résolûmes de traverser à la nâge. Mais les trois premiers, qui tentèrent le passage, furent emportés par la force du

Leur em-
barras & leur
misère.

(x) L'Auteur ne s'explique pas plus clairement sur le sort de Faria (1).

(y) Pag. 362 & précédentes.

(1) Il remarque cependant que le lendemain, à la pointe du jour, ils ne découvrirent plus de Vaisseau autour d'eux, ce qui acheva de leur faire perdre courage. Que pouvoit-il en dire davantage? R. d. E.

du courant (z). Comme ils étoient les plus vigoureux, nous desespérâmes d'un meilleur sort. Nous prîmes le parti de retourner à l'Est, en suivant le bord de l'eau, sur lequel nous passâmes une nuit fort obscure, aussi tourmentés par la faim que par le froid & la pluye. Le lendemain, avant le jour, nous aperçûmes un grand feu, vers lequel nous nous remîmes à marcher: mais le perdant de vîte, au lever du Soleil, nous continuâmes jusqu'au soir de suivre la Rivière. Le Pays commençoit à s'ouvrir. Nôtre espérance étoit de rencontrer quelque habitation sur la rive. D'ailleurs, nous ne pouvions nous éloigner d'une route, où l'eau, qui étoit excellente, servoit du moins à soutenir nos forces. Le soir, nous arrivâmes dans un bois, où nous trouvâmes cinq hommes, qui travailloient à faire du charbon (a).

UN long commerce, avec leur Nation, nous avoit rendu leur langue assez familière. Nous nous approchâmes d'eux. Nous nous jettâmes à leurs pieds, pour diminuer l'effroi qu'ils avoient pu ressentir à la vûe d'onze Etrangers. Nous les priâmes au nom du Ciel, dont la puissance est respectée de tous les Peuples du Monde, de nous adresser dans quelque lieu où nous pussions trouver du remède au plus pressant de nos maux. Ils nous regardèrent d'un œil de pitié. „ Si vôtre unique mal étoit la faim, nous „ dit l'un d'entr'eux, il nous seroit aisé d'y remédier; mais vous avez „ tant de playes, que tous nos sacs ne suffiroient pas pour les couvrir”. En effet les ronces, au travers desquelles nous avions marché dans les montagnes, nous avoient déchiré le visage & les mains; & ces playes, que l'excès de nôtre misère nous empêchoit de sentir, étoient déjà tournées en pourriture.

LES cinq Chinois nous offrirent un peu de riz & d'eau chaude, qui ne pouvoit suffire pour nous rassasier. Mais, en nous laissant la liberté de passer la nuit avec eux, ils nous conseillèrent de nous rendre dans un Hameau voisin, où nous trouverions un Hôpital qui servoit à loger les pauvres Voyageurs. Nous prîmes aussitôt le chemin qu'ils eurent l'humanité de nous montrer. Il étoit une heure de nuit, lorsque nous frappâmes à la porte de l'Hôpital. Quatre hommes, qui en avoient la direction, nous reçurent avec bonté. Mais s'étant réduits à nous donner le couvert, ils attendirent le lendemain pour nous demander qui nous étions. Un de nous lui répondit que nous étions des Marchands de Siam, à qui la fortune avoit fait perdre leur Vaissau par un naufrage. Ils voulurent savoir où nous avions dessein d'aller. Nôtre intention, leur dîmes-nous, étoit de nous rendre à *Nanquin*, où nous espérions de nous embarquer sur les premières Lantées, qui partiroient pour *Canton*. Ils nous demandèrent pourquoi nous préférions *Canton* à d'autres Ports. Nous leur dîmes que c'étoit dans la confiance d'y trouver des Marchands de nôtre Nation, à qui l'Empereur permettoit d'y exercer le Commerce. Soit prudence ou curiosité, ils continuèrent de nous fai-

MENDEZ
PINTO.

Ils trouvent
cinq hommes
dans un bois.

Ce qu'ils
ont à souffrir
de la faim.

Lenteur des
Chinois qui
les desespère.

(z) Trois hommes fort honorables, dit *Barboza*. Ils étoient tous trois de *Ponte-lima*, Ville de Portugal.
(a) *Ibid.*
nom du troisième étoit François *Borges Cay-*

MENDEZ
PINTO.

faire un grand nombre de questions, qui lassèrent nôtre patience. La faim nous pressoit si vivement, que malgré la commodité du lieu où nous avions passé la nuit, il nous avoit été impossible de fermer les yeux. Nous leur représentâmes que c'étoit le plus pressant de nos besoins, & que depuis six jours nous avions manqué de nourriture. „ Il est juste, nous dirent-ils, „ avec autant de douceur que de gravité, de vous accorder un secours que „ vous demandez avec tant d'instance & de larmes. Mais cette maison é- „ tant fort pauvre, c'est un obstacle qui ne nous permet pas de satisfaire „ pleinement à ce devoir”. [Alors, ils commencèrent à nous raconter par quels accidens leur Hôpital s'étoit appauvri après avoir été fort riche. Les plus affamés d'entre nous, ne pouvant résister à leur indignation, nous proposèrent, en Portugais, de ne pas souffrir plus long-tems qu'on se fit un jeu de nôtre misère, & d'employer l'avantage que nous avions par la supériorité du nombre. Christophe Borralho, dont j'ai déjà loué la modération naturelle, nous fit comprendre les suites de cette violence; mais interrompant les Chinois, il les conjura d'abandonner un instant tout autre soin, pour soulager la faim qui nous dévorait. Une prière si vive ne parut pas les offenser. Au contraire ils se jettèrent dans des excuses qui traînèrent encore en longueur, & qui aboutirent (b)] à nous prier de sortir avec eux pour solliciter la charité des Habitans. Le hameau étoit composé de quarante ou cinquante pauvres maisons dispersées, que nous fûmes obligés de parcourir, pour tirer en aumône un demi sac de riz, un peu de farine, des fèves, des oignons, quelques méchans habits, & deux tael en argent. Les Directeurs de l'Hôpital y en ajoutèrent deux autres. Nous leur demandâmes la liberté de passer quelques jours dans leur maison. Ils nous répondirent, qu'à l'exception des malades & des femmes enceintes, les pauvres n'y demeuroient pas si long-tems; & qu'on ne pouvoit violer en nôtre faveur une loi établie par de savans & religieux personnages; mais qu'à trois lieues du Village de *Catihorau*, où nous étions, nous trouverions dans la grande Ville de *Siley-Jacau*, un Hôpital fort riche, où tous les pauvres étoient reçus. Ils nous offrirent une lettre de recommandation, que nous acceptâmes. Elle étoit conçue en des termes si pressans & si tendres, qu'en nous plaignant de leurs loix & de leurs usages, nous fûmes forcés de rendre justice à leurs intentions.

Secours
qu'ils en re-
çoivent.

Ils appren-
nent à con-
noître le ca-
ractère des
Chinois.

Nous arrivâmes le soir à *Siley-Jacau*, où nous apprîmes à connoître encore mieux le caractère des Chinois. On nous y reçut avec une charité digne du Christianisme; mais il fallut essuyer de longues & incommodes formalités, & protester que nôtre dessein étoit de quitter la Chine après nôtre guérison (c).

(b) Il faut que Mr. Prevost, donne ici l'essor à son imagination, ou que l'exemplaire qu'il a suivi soit plus ample que le nôtre. Tout ce qui est renfermé entre ces deux crochets ne s'y trouve pas. R. d. E.

(c) Pag. 367 & précédentes.



§. IV.

MENDEZ
PINTO.*Disgraces de Pinto, à la Chine & dans la Tartarie.*

DIX-HUIT jours, que nous passâmes dans le repos & l'abondance, rétablirent parfaitement nôtre santé. Nous partîmes, dans l'intention réelle de nous rendre à Nanquin, dont nous étions éloignés de cent quarante lieues, & de nous y embarquer pour Liampo ou pour Canton. Le soir du même jour, nous arrivâmes à la vûe d'un Bourg nommé *Suzoanganu*, où la fatigue nous força de nous asséoir sur le bord d'une fontaine. Quelques Habitans qui venoient y puiser de l'eau, surpris de remarquer dans nos visages une figure qui ne ressembloit point à celles du Pays, s'en retournoient avec des marques de frayeur ou d'admiration qui attirèrent bien-tôt autour de nous une partie des Habitans. Après nous avoir regardés long-tems, sans oser s'approcher, ils nous firent demander ce qui nous amenoit dans leur Pays. Nous nous donnâmes, comme nous l'avions déjà fait, pour des Marchands Siamois, qui se rendoient à Nanquin. Cette réponse leur parut si peu suspecte, qu'il nous laissèrent la liberté de nous reposer; mais ils avoient eu le tems de faire avertir un de leurs Prêtres, qui sortant du Bourg, vêtu d'une longue robe de damas rouge, vint à nous jusqu'à la fontaine, avec une poignée d'épis de bled dans la main. Il nous ordonna de mettre les mains sur les épis. Nous le satisfîmes volontiers, dans la vûe de nous concilier son affection & celle des Habitans. „ Par ce serment, nous dit-il, que vous faites en ma présence sur ces deux substances d'eau & de pain que le Ciel a formées pour la conservation de tout ce qui existe au Monde, il faut que vous me confessiez s'il est vrai que vous soyiez des Marchands étrangers qui vont à Nanquin. A cette condition nous vous accorderons la liberté de passer la nuit dans ce lieu, conformément à la charité que nous devons aux pauvres. Au contraire, si vous n'êtes pas tels que vous l'avez dit, je vous commande de la part du Ciel de vous éloigner sur le champ, sous peine d'être mordus & dévorés par les dents du serpent qui fait sa demeure au fond de l'abîme enfumé (a)”. Nous confirmâmes nôtre récit sans balancer. Aussi-tôt, se tournant vers le Peuple qui l'accompagnait, il déclara qu'on pouvoit nous traiter avec indulgence, & qu'il en accorderoit la permission. Nous fîmes conduits dans le Village, & logés sous le portail du Temple, où nous reçûmes en abondance tout ce qui étoit nécessaire à nos besoins.

Ces exemples d'humanité nous rassurèrent beaucoup sur les dangers d'une longue route. Nous quittâmes *Suzoanganu*, pour nous rendre à *Chiangulay*, qui n'en est qu'à deux lieues. Mais nous eûmes bien-tôt l'occasion de nous défier du jugement favorable que nous avions porté des Chinois. En approchant du lieu où nous comptions de passer la nuit, nous nous reposâmes

Route qu'ils prennent pour se rendre à Nanquin.

Serment qu'on exige d'eux pour les recevoir dans un Bourg.

Ils sont maltraités à Chiangulay.

(a) Pag. 373. On rapporte ce discours semblance, lorsqu'il ne les fait pas plus dans les termes de l'Auteur, pour faire oblongs. ferver encore qu'il ne s'écarte pas de la vrai-

MENDEZ
PINTO.

mes sous un arbre, où nôtre malheur nous fit trouver trois hommes qui gardoient un grand nombre de vaches, & qui ne virent pas onze Etrangers, sans être allarmés pour leur troupeau. Ils se mirent à pousser des cris, qui firent sortir tous les Habitans, armés de bâtons & de pierres. Dans leurs premiers transports, nous fûmes blessés de plusieurs coups; & cette chaleur n'ayant fait qu'augmenter à nôtre vûe, parmi des furieux qui ne reconnoissoient point les traits du Pays sur nôtre visage, ils nous lièrent les mains derrière le dos, & nous menèrent prisonniers dans le Bourg. Nous faillîmes d'y être assommés. On nous plongea dans une citerne d'eau pourrie, qui étoit remplie de sangsues. Nous y étions jusqu'à la ceinture; & pendant deux jours, nous y demeurâmes sans aucune sorte d'alimens. Enfin, le Ciel amena, de Suzoanganu, un Habitant qui nous y avoit vûs. Il apprit nôtre disgrâce. Il fit honte à nos ennemis de nous avoir pris pour des voleurs; & sur son témoignage on nous délivra de nôtre prison, tout sanglans de la morsure des sangsues. Nous partîmes fort irrités, sans vouloir entendre les excuses par lesquelles on s'efforça de nous consoler.

Faveurs
qu'ils reçoivent
d'un
Seigneur Chi-
nois.

Le lendemain, après avoir passé la nuit sur un peu de fumier, nous découvriâmes du haut d'une colline, dans une grande plaine remplie d'arbres, une fort belle maison, qui nous parut environnée de plusieurs tours, & surmontée d'un grand nombre de girouettes dorées. Nous nous en approchâmes avec une sorte de respect. Bien-tôt, nous vîmes arriver à cheval, un jeune homme de seize ou dix-sept ans, accompagné de quatre valets de pied, qui portoient des oiseaux de proie sur le poing, & qui conduisoient une meute de chiens. Il s'arrêta, pour nous demander qui nous étions. Nous satisfîmes sa curiosité par le récit de nôtre naufrage. Il parut sensible à nos infortunes; & nous recommandant d'attendre ses ordres dans la première cour du Château, il entra dans la seconde. Là-dessus, une vieille femme, en robe fort longue, avec un chapelet pendu au cou, vint nous avertir que le fils du Seigneur nous faisoit appeler. Nous passâmes dans la seconde cour, qui étoit environnée d'un beau peristyle. Le frontispice étoit une grande arcade, ornée de riches gravures, au milieu desquelles s'offroit un écusson d'armes, suspendu par une chaîne d'argent. On nous fit monter un escalier fort large, qui nous conduisit dans une grande salle, où nos premiers regards tombèrent sur une femme d'environ cinquante ans, qui étoit assise sur un riche tapis. Elle avoit à ses côtés deux fort belles filles, & sous ses yeux un vénérable Vieillard, couché sur un petit lit, qu'une des deux filles rafraîchissoit d'un éventail. Près de lui, étoit le jeune Gentilhomme qui nous avoit fait appeler; & plus loin, sur un autre tapis, neuf jeunes filles, vêtues de damas blanc & cramoisi, qui s'occupoient d'un travail convenable à leur sexe. Nous nous mîmes à genoux devant le Vieillard, pour lui exposer nôtre situation. Il ordonna que nous fussions bien traités; & prenant occasion de nos disgrâces pour instruire son fils, il lui fit un discours fort touchant sur les misères humaines, & sur le bonheur qu'il avoit d'en être à couvert par sa naissance & sa fortune. Ensuite, nous ayant fait donner trois pièces de toile de lin & quatre tael en argent, il nous pro-

posa d
pour
d'adm
sout r

AP
entenc
dans l
crainte
bles au
& les
Ville
tice q
ordre,
que.

accusé
dant v
dant,
bunau
Impér
en qu
jours a
chirés
chamb
ces de
cune f
comm
rurent

L'A
nes pa
les; s
observ
suivre
vant l
ceden
to, &

LE
quin,
sur ce

(b)
& des
longue
tiém
d'allur
s'acco
més.
qui or
Il est

posa de passer la nuit dans sa maison, parceque le jour étoit trop avancé pour nous remettre en chemin. Nous acceptâmes ses offres, avec autant d'admiration que de reconnoissance pour une générosité dont les exemples sont rares en Europe.

APRÈS d'autres expériences de l'humanité des Chinois, l'Auteur fait entendre que la douceur qu'il y a pour des misérables à trouver du secours dans la charité d'autrui, joint à l'ignorance des chemins, & sur-tout à la crainte de passer dans les grandes Villes, où les Loix ne sont pas favorables aux Etrangers, lui fit prendre de longs détours avec ses Compagnons, & les fit voyager, dit-il, de Pays en Pays. Mais n'ayant pû éviter une Ville nommée *Taypol*, ils y furent aperçus par un de ces Intendants de Justice que la Cour envoie quelquefois dans les Provinces, & saisis, par son ordre, comme des vagabonds qui pouvoient troubler la tranquillité publique. Il étoit arrivé, dans ce Canton, quelques désordres dont ils furent accusés. Leur sort fut d'être enfermés dans une étroite prison, où pendant vingt-six jours, ils éprouvèrent les plus rigoureux tourmens. Cependant, comme le droit des Sentences capitales n'appartient point aux Tribunaux inférieurs, ils furent conduits par différens degrés, jusqu'à la Ville Impériale, & condamnés enfin, suivant les usages du Pays, à servir l'État en qualité d'Esclaves, pendant l'espace d'un an. Cette sévérité fut toujours accompagnée d'un mélange de douceur. Lorsqu'ils avoient été déchirés à coups de fouet, dans leur prison, on les faisoit passer dans des chambres plus commodes, où diverses personnes associées pour les exercices de charité, venoient panser leurs blessures, & ne leur refusoient aucune sorte de soulagement. Mais les châtimens n'en étoient pas moins recommencés après leur guérison; & d'onze qu'ils étoient encore, deux moururent dans cette alternative de caresses & de tourmens.

L'AUTEUR, toujours ardent pour s'instruire, étoit consolé de ses peines par l'occasion qu'il avoit de connoître le Pays en passant par les Villes; sur-tout lorsqu'ayant trouvé plus de faveur à Nanquin, il se vit moins observé de ses Gardes & beaucoup moins mal-traité. Il seroit inutile de le suivre dans toutes ses observations (b), qui ne feroient que remettre devant les yeux du Lecteur, une partie de ce qu'il a lu dans les Relations précédentes. Mais rien ne me dispense d'en détacher ce qui est propre à Pinto, & ce qui peut avoir ici le mérite de la nouveauté.

LES autres Voyageurs, ayant eu rarement la liberté de s'arrêter à Nanquin, se sont moins étendus sur la Description de cette grande Ville, que sur celle de Pequim, où la plupart ont fait leur principale résidence. Pinto s'y

MENEZ
POINT.

Remarques
sur diverses
parties de
cette Rela-
tion, qu'on
supprime.

Observa-
tions de Pin-
to sur Nan-
quin.

(b) L'étude que j'ai dû faire des usages & des loix de la Chine, pour en donner une longue description dans le septième & le huitième Tome de ce Recueil, me met en état d'assurer avec Figuero son apologiste, qu'il s'accorde avec nos Voyageurs les plus estimés. J'ai reconnu deux principales raisons, qui ont servi long tems à le décréditer: 1°. Il est le premier qui ait publié avec quel-

que détail les merveilles de l'Empire Chinois; & jusqu'à-ce qu'elles aient été confirmées par le témoignage des Missionnaires, auxquels on n'a pu refuser la confiance qu'ils méritent, ses récits ont paru peu vraisemblables. 2°. Il s'est attaché particulièrement à ce qui semble le plus éloigné de nos idées, apparemment parce qu'il en avoit été plus frappé que des choses communes.

MENDEZ
PINTO.

s'y procura des lumières qui ne se trouvent que dans sa Relation. „ Nan-
 „ quin, dit-il, est situé (c) sur la Rivière de *Batampina*, qui signifie *Fleur*
 „ *de poisson*. Cette Rivière, suivant le témoignage des Habitans, que j'ai
 „ vérifié depuis par mes yeux, vient d'un Lac de Tartarie, nommé *Fan-*
 „ *stir*, à neuf lieues de la Ville de *Lanfame*, où le Kham des Tartares tient
 „ ordinairement sa Cour. De ce même Lac, qui a vingt-huit lieues de
 „ long & douze de large, prennent leur source les plus grandes Rivières
 „ que j'aye vûes. La première, est celle de *Batampina*, qui traver-
 „ sant la Chine pendant trois cens soixante lieues, se jette dans la Mer
 „ par l'Anse de Nanquin (d). La seconde, nommée *Leebune*, pousse im-
 „ pétueusement ses eaux le long des montagnes de *Pancruum*, qui séparent
 „ la Cochinchine & l'Etat de *Catabenan*, borné par le Royaume de Cham-
 „ pa (e). La troisième se nomme *Tauquiday*, c'est-à-dire, *Mère des eaux*. El-
 „ le a son cours au Nord-Ouest, & traversant le Royaume de *Nacataas*,
 „ elle va se décharger dans le Sornau (f) par l'embouchure de *Cuy*, cent
 „ trente lieues au-dessous de Patane. La quatrième, nommée *Batobasoy*,
 „ descend de la Province de *Sanjim*, qui fut submergée en 1556, & se
 „ rend dans la Mer par l'embouchure de *Cosmim*, au Royaume de Pegu.
 „ La cinquième, dont le nom est *Leyfacotay*, traverse les terres du côté
 „ de l'Est, jusqu'à l'Archipel de *Chinchipou*, qui touche à la Moscovie,
 „ & se rend dans l'Océan Septentrional.

„ NANQUIN est sur une élévation, qui commande les plaines dont il
 „ est environné. Son climat est un peu froid, mais fort sain. Il n'a pas
 „ moins de huit lieues de circuit; c'est-à-dire, environ trois de large sur
 „ une de long. Les maisons y sont de deux étages, & la plupart de bois.
 „ Mais celles des Mandarins sont de terre & de pierre de taille, environ-
 „ nées de murs & de fossés, avec des ponts de pierre & de riches arca-
 „ des; ce qui leur donne une apparence fort majestueuse. Celles des Sei-
 „ gneurs du premier ordre, qui ont gouverné des Royaumes & des Pro-
 „ vinces, ont des tours fort hautes, de six ou sept étages.

„ PLUSIEURS Chinois nous assurèrent que suivant les dénombremens
 „ publics, Nanquin contenoit huit cens mille feux, vingt-quatre mille mai-
 „ sons de Mandarins; soixante-deux grands marchés; cent trente bouche-
 „ ries, chacune de quatre-vingt boutiques, & huit mille rues, dont six
 „ cens sont d'une grandeur & d'une beauté distinguées, & la plupart bor-
 „ dées de balustrades de laiton. On y comptoit deux mille trois cens Pa-
 „ godes, dont mille étoient autant de somptueux Monastères, ornés de
 „ tours fort hautes, qui contenoient un si grand nombre de grosses clo-
 „ ches de fonte, que nous ne les entendions pas sonner sans effroi; tren-
 „ „ te

(c) A trente-neuf degrés quarante minu-
 tes (1), suivant l'Auteur, quoique nos Géo-
 graphes la mettent à trente-neuf degrés qua-
 rante-six minutes.

(d) A trente-six degrés.

(e) A seize degrés.

(f) Nom que les Portugais donnent à plu-

sieurs Royaumes qui composoient autrefois
 la Monarchie de Siam. Remarquez que tou-
 tes ces Rivières portent d'autres noms dans
 d'autres Voyageurs, & que cette différen-
 ce vient de celle des langues Tartare &
 Chinoise.

(1) Pinto dit 45 minutes, R. d. E.

„ te p
 „ fiqu
 „ pou
 „ l'ent
 „ tes,
 „ rues
 „ envi
 „ tren
 „ refl
 „ vard
 „ jour
 „ trois
 „ DE
 „ une V
 „ cier,
 „ subsi
 „ script
 „ n'ait r
 „ Missi
 „ étoit m
 „ Elle av
 „ où elle
 „ tion pu

(g)
 ce genr
 ter, on
 du Trac
 „ On
 „ tion
 „ cipal
 „ Tous
 „ dins
 „ tous
 „ font
 „ xante
 „ pierr
 „ muid
 „ teur.
 „ appe
 „ jours
 „ d'eux
 „ quan
 „ glan
 „ de d
 „ pal
 „ elle
 „ men
 „ quel
 „ d'ar
 „ huit
 „ XI

„ te prisons grandes & fortes; dix mille Manufactures de soye; un magnifique hôtel de Charité pour les pauvres, avec des édifices particuliers pour les Avocats & les Procureurs qui sont chargés de leur défense. A l'entrée des principales rues, on trouve des arcades & de grandes portes, qui se ferment chaque nuit pour la sûreté publique. Il y a peu de rues qui n'offrent de belles fontaines d'une excellente eau. La Ville est environnée d'une forte muraille de pierre de taille, & l'on y compte cent trente portes. Elle est défendue d'ailleurs par douze Citadelles, qui ne ressemblent pas mal aux nôtres, & par quantité de tours & de boulevards; mais sans une seule pièce d'artillerie. Nanquin rapporte chaque jour, à l'Empereur, deux mille taels d'argent, qui montent à la somme de trois mille ducats”.

DE Nanquin, les neuf Portugais furent conduits en quatre jours dans une Ville assez considérable, que l'Auteur nomme *Pocaffer*, où leur Officier, pour épargner les frais de leur nourriture, les pressa de chercher leur subsistance dans la Ville. Ils furent menés dans un Temple, dont la Description a toujours passé pour fautive dans le récit de Pinto, quoiqu'elle n'ait rien de plus surprenant que celles qu'on a lues dans les Relations des Missionnaires. Il avoit été bâti dans une maison, où l'Impératrice mère étoit morte en mettant au Monde un Prince qui ne lui avoit pas survécu. Elle avoit souhaité, en expirant, d'être ensevelie dans la même chambre où elle perdoit le jour; & les Chinois avoient donné l'essor à leur imagination pour son apotheose (g).

MENDEZ
PINTO.

A

(g) Comme c'est la seule description de ce genre à laquelle on ait dessein de s'arrêter, on croit devoir la donner dans le style du Traducteur, pour n'y rien affoiblir.

„ On avoit dédié ce Temple à l'invocation de *Taubinaret*, qui est une des principales Sectes des Payens de la Chine. Tous les Bâtimens, ensemble tous les Jardins & Parterres qui en dépendent, & tous les Logis qui se ferment à la clef, sont suspendus en l'air sur trois cens soixante piliers, chacun desquels est d'une pierre entière, presque de la grosseur d'un muid, & de vingt-sept pieds de hauteur. Ces trois cens soixante piliers sont appelés des noms des trois cens soixante jours de l'année Chinoise, & en chacun d'eux il se fait une fête particulière, avec quantité d'aumônes & de sacrifices sanglans, le tout accompagné de musique, de danses & d'autres fêtes. Or au principal pilier, qui porte le nom de l'Idole, elle est enchassée elle-même fort richement, dans une chaise, au devant de laquelle est toujours allumée une lampe d'argent. Entre les piliers, se voyent huit fort belles rues, encloses, de part

„ & d'autre, de grilles de laiton, avec des portes pour le passage des Pelerins & des autres qui viennent continuellement à cette fête pour y gagner une manière de Jubilé. La chambre d'en haut, où est le tombeau de l'Impératrice, est faite en façon de Chapelle, toute ronde; & depuis le haut jusqu'en bas, garnie d'argent, de plus grand coût en la façon qu'en la matière même; ce qui paroïssoit aisément par la diversité des ouvrages. Au milieu se voyoit une manière de Tribunal, fait en rond, comme la chambre, de la hauteur de quinze degrés, clos tout à l'entour de six grilles d'argent, avec les pommes dorées. Au plus haut, étoit une grosse boule, sur laquelle il y avoit un lion d'argent, qui soutenoit sur sa tête une chaise de fin or, de trois palmes en quaré, où l'on disoit qu'étoient les ossemens de cette Reine, que ces aveugles & ignorans révéroient comme une grande relique. Au-dessous de ce Tribunal, en la même portion, étoient quatre barres d'argent qui traversoient la chambre, où pen- doient quarante-trois lampes de même métal, en mémoire des quarante-trois ans

XII. Part.

D d d

„ que

MENDEZ
PINTO.

A *Xinligau*, Ville considérable, où les Portugais arrivèrent le jour suivant, ils virent des ponts-levis suspendus en l'air par de grosses chaînes

„ que cette Impératrice avoit vécu; & sept
„ lampes d'or, en mémoire de sept enfans
„ mâles qu'on disoit qu'elle avoit eûs. Da-
„ vantage, à l'entrée de cette Chapelle, vis-
„ à-vis une croisée qui la fermoit, se vo-
„ yoient huit autres barres d'argent, où pen-
„ doient e core un fort-grand nombre de
„ lampes d'argent, fort grandes & riches,
„ qui avoient été offertes par les femmes des
„ plus grands Seigneurs de l'Empire, qui a-
„ voient assisté à la mort de la Reine. Hors
„ les portes de tout le Temple, qui est aussi
„ grand que l'Eglise des Jacobins de Lis-
„ bonne, étoit, en six rangs de balustres
„ qui le fermoient tout à l'entour, un
„ grand nombre de statues de Geans, de
„ la hauteur de quinze pieds, faits de
„ bronze, tous bien proportionnés, & ten-
„ nant en main des halberdes & des mas-
„ sues, quelques-unes des haches sur l'épau-
„ le; toutes lesquelles statues représentoient
„ ensemble quelque chose de grand & de
„ majestueux. Parmi ce nombre de statues,
„ qui se montoit à douze cens, il y avoit
„ vingt-quatre serpens, aussi de bronze, &
„ fort grands; au-dessus de chacun desquels
„ étoit assise une femme, avec une épée à la
„ main, & une couronne d'argent sur la tête.
„ On donnoit à ces vingt-quatre fem-
„ mes le titre de Reines, pour plus grand
„ honneur de leurs descendans; parce qu'el-
„ les s'étoient sacrifiées, lors de la mort de
„ cette Impératrice, afin que leurs ames ser-
„ vissent la sienne en l'autre vie; chose que
„ leur famille tenoit à grand honneur. Au
„ dehors de ces rangs de Geans, il y en
„ avoit un autre qui les enfermoit, & qui
„ consistoit en plusieurs arcs de triomphe
„ tous dorés, où étoient pendues plusieurs
„ cloches d'argent, avec des chaînes de mê-
„ me métal, lesquelles sonnans sans cesse,
„ par le mouvement qu'elles recevoient de
„ l'air, faisoient un si grand bruit qu'on ne
„ pouvoit s'entendre parler. Au dehors de
„ ces arcades, il y avoit encore, en même
„ proportion, deux rangs de grilles de laiton
„ qui enfermoient tout ce grand ouvrage,
„ où se voyoient, en certains endroits, des co-
„ lonnes de même métal; & au dessus, des
„ lions rampans, montés sur des boules, les-
„ quels sont les armes de la Chine. Aux
„ coins des carrefours, il y avoit quatre
„ monstres de bronze, d'une hauteur si
„ étrange, si démesurée, & d'une figure si

„ difforme, qu'il n'est pas possible de se l'i-
„ maginer. Un de ces monstres, qui est à
„ main droite, à l'entrée du carrefour, que
„ les Chinois appellent le *Serpent glouton*
„ de la creuse maison de la fumée, & qui,
„ suivant leurs histoires, est tenu pour être
„ Lucifer, s'y voit sous la figure d'un
„ serpent de hauteur excessive, avec des cou-
„ leuvres fort difformes & monstrueuses, qui
„ lui sortent de l'estomac, toutes couvertes
„ d'écailles vertes & noires, où se voyent en-
„ core force épines qui ont plus d'un empan
„ de longueur. Chacune de ces couleuvres
„ avoit une femme au travers de la gueule,
„ avec les cheveux pendans en arrière,
„ comme grandement effrayée. Le monstre
„ portoit aussi, dans sa gueule, qui étoit
„ fort démesurée, un lézard, qui lui sortoit
„ de plus de trente pieds de longueur, & de
„ la grosseur d'un tonneau, avec les narines
„ & les mâchoires si pleines de sang, que
„ tout le reste du corps en étoit aussi enflam-
„ mant. Entre ses pattes, ce lézard enral-
„ noit un grand éléphant, qui sembloit être
„ si oppressé, que les boyaux lui sortoient
„ hors de la gueule; & tout ceci étoit fait
„ avec tant de proportion & de naturel,
„ qu'il n'y avoit personne qui ne tremblât de
„ voir une figure si difforme. Le replis de
„ sa queue, qui pouvoit être de plus de vingt
„ brasses, étoit entortillé à un autre sembla-
„ ble monstre, qui étoit le second des qua-
„ tre Geans du carrefour, de plus de cent
„ pieds de hauteur. Outre qu'il est fort
„ laid, il avoit ses deux mains dans sa gueu-
„ le, qui la lui faisoient de la largeur d'une
„ grande porte, avec une rangée de dents
„ horribles, & une langue de deux brasses.
„ Quant aux deux autres monstres, l'un é-
„ toit une figure de femme, nommée des
„ Chinois, *Nadelgau*, de dix-sept brasses de
„ hauteur, & six de grosseur. Celui-ci avoit,
„ au milieu de sa ceinture, un visage fait
„ en proportion de son corps & de deux
„ brasses, qui par les narines vomissoit de
„ gros tourbillons de fumée, & par la gueu-
„ le quantité de feu, non artificiel, mais vé-
„ ritable, parce qu'au haut de la tête on fai-
„ soit un feu continu, qui venoit à sortir
„ par la gueule de cette face effroyable qu'il
„ avoit au milieu de la ceinture. Le qua-
„ trième monstre étoit un homme accroupi,
„ qui souffloit à toutes forces, avec des joues
„ si grandes & si enflées, qu'on les auroit
„ prises

de fer
ils adm
verd &
fé sur
étoient
lettres
„ du l
„ s'étr
Portug
s'infor
viron
mande
toient
vé ses
qu'emp
ployé
la post
DA
berté d
s'arrêta
fort to
„ en l
„ puis
l'écart
gauche
„ noir
respec
cre de
pronon
Elle n'
étoient
„ ave
„ être
Elle v
parce
ter la
nous
cette

„ pris
„ tre
„ & d
„ ceu
„ peir
Si l'
res sur
par le

de fer (b). Deux jours après, dans une autre Ville, nommée *Junquileu*, ils admirèrent un tombeau de pierre, entouré de grilles de fer, peintes de verd & de rouge; & par-dessus, un clocher de porcelaine très-fine, dressé sur quatre colonnes. Au sommet, on voyoit sept globes, dont deux étoient de fer fondu; & sur un côté de ce beau monument, on lisoit en lettres d'or cette inscription Chinoise: „ Ci-gît *Trannocem Mudeliar*, oncle du Roi de Malaca, qui eut le malheur de sortir du Monde avant que de s'être vengé d'Alfonse d'*Albuquerque*, Lion des voleurs de la Mer". Les Portugais surpris de reconnoître le nom d'un de leurs plus grands hommes, s'informèrent du fond de cet événement. On leur apprit qu'il y avoit environ quarante ans, qu'un Ambassadeur du Roi de Malaca étant venu demander du secours à l'Empereur de la Chine contre des Etrangers qui étoient arrivés par Mer, de l'extrémité du Monde, & qui lui avoient enlevé ses Etats, la mort l'avoit surpris dans le cours de sa négociation, & qu'emportant le regret de n'avoir pu satisfaire sa vengeance, il avoit employé tout ce qu'il possédoit pour laisser un témoignage de son desespoir à la postérité (i)

DANS une Ville nommée *Sempitay*, où les neuf Portugais eurent la liberté de demander l'aumône, enchaînés comme ils étoient; une femme qui s'arrêta pour les regarder, entre un grand nombre de Spectateurs, parut fort touchée du récit de leur infortune. Elle leur fit quelques libéralités, „ en leur recommandant de ne plus entreprendre de si longs Voyages, „ puisque le Ciel a rendu nôtre vie si courte". Ensuite les ayant tirés à l'écart, elle déboutonna une de ses manches, & leur fit voir sur son bras gauche l'empreinte d'une croix. „ Quelqu'un de vous, leur dit-elle, connoit-il ce signe?" Les Portugais fléchirent le genou avec beaucoup de respect, & lui répondirent, les larmes aux yeux, que c'étoit le signe sacré de leur salut. Alors, levant les mains de joye & d'admiration, elle prononça les premiers mots de l'Oraison Dominicale en langue Portugaise. Elle n'en savoit pas davantage; mais s'étant fait confirmer en Chinois qu'ils étoient Chrétiens; „ Venez, s'écria-t-elle, Chrétiens du bout du Monde, „ avec celle qui est votre sœur en Jesus-Christ, & qui appartient peut-être par le sang à quelqu'un de vous, puisque vous êtes tous Portugais". Elle voulut nous mener à sa maison. Mais nos Gardes s'y étant opposés, parceque la moitié des aumônes étoit pour eux, elle fut obligée d'en acheter la permission de l'Officier, qui consentit, pour une somme d'argent, à nous laisser chez elle pendant cinq jours qu'il se proposoit de passer dans cette Ville.

MENDEZ
PINTO.

Rencontre
d'une Chrétienne à Sempitay.

LÀ,

„ prises pour une voile de navire. Ce monstre étoit aussi d'une hauteur démesurée, & d'un visage si affreux & si difforme, que ceux qui le regardoient en pouvoient à peine supporter la vue".

Si l'on compare ce récit à diverses peintures sur lesquelles on a passé sans défiance, par le respect qu'on a cru devoir au nom de

leurs Auteurs, on n'y trouvera pas d'autre différence que celle de l'imagination de Pinto, qui lui fait peindre les mêmes objets avec plus de chaleur & de force.

(b) Voyez ci-dessus les Relations des Missionnaires. On supprime ici tout ce qui n'en seroit qu'une répétition.

(i) Pag. 413.

MENDEZ
PINTO.
Histoire de
cette Chrétienne, & de
Tomé Pirez.

Service que
l'Auteur & ses
Compagnons
rendent aux
Chrétiens de
Sempitay.

Informa-
tions de l'Au-
teur sur l'ori-
gine de l'Em-
pire Chinois
& de la gran-
de muraille.

LÀ, nous ayant traités avec beaucoup d'affection, elle nous montra un Oratoire, dont les ornemens étoient une croix de bois doré, quelques chandeliers, & une lampe d'argent. Elle nous dit que son nom étoit *Inez de Leyria*, & que son père avoit accompagné *Tomé Pirez* (k), qui étoit venu de Lisbonne à la Chine, avec la qualité d'Ambassadeur du Roi de Portugal. Quelques mouvemens suspects, que les Portugais avoient fait sur la Côte, ayant fait prendre Pirez pour un Espion, il avoit été traité avec beaucoup de rigueur. Cinq de ses gens avoient souffert une cruelle question, qui leur avoit fait perdre la vie dans les tourmens. Il ne restoit de cette malheureuse Ambassade qu'un seul Portugais, nommé *Vasco Calvo*, qui s'étoit établi dans une autre Ville de la Chine. De *Leyria*, son père, ayant été banni à *Sempitay*, s'y étoit marié avec une Chinoise qui lui avoit donné quelque bien, & dont il avoit fait une Chrétienne. Dans l'espace de vingt-sept ans, pendant lesquels ils avoient mené ensemble une vie tranquille, ils avoient converti à la Foi quantité de Payens, dont le nombre montoit encore à plus de trois cens, qui s'assembloient le Dimanche dans sa maison, pour y faire leurs prières & baiser la croix.

ELLE ajoûta que son père lui avoit laissé par écrit plusieurs Oraisons en Portugais, que les Chinois lui avoient dérobées; & que de l'Oraison Dominicale, il n'étoit resté dans sa mémoire que les cinq ou six mots qu'elle avoit prononcés. *Christophe Borralho* se fit un devoir d'écrire les principales prières du Christianisme, & d'y joindre les Commandemens de Dieu. Il en forma un petit Livre, pour l'usage de cette Eglise; & pendant le séjour que les Portugais firent à *Sempitay*, tous les Chrétiens de la Ville s'assemblèrent sept fois chez *Inez de Leyria*, pour y recevoir leurs instructions. Ils leur firent une aumône considérable, à laquelle *Inez* joignit d'autres présens; & ce secours, que la Providence leur avoit ménagé, servit dans la suite à les garantir d'un grand nombre de maux (l).

DE *Sempitay*, ils descendirent à *Lequinpau*, Ville célèbre par une mine d'argent qui n'en est qu'à cinq lieues (m), où plus de mille hommes sont employés continuellement. Le lendemain, ils arrivèrent par la Rivière entre deux petites Villes, nommées *Pacano* & *Nacau*, qui occupent les deux rives. Ici l'Auteur eut occasion de s'informer de l'origine & de la fondation de l'Empire Chinois, qu'il rapporte fidèlement, dit-il, sur le témoignage de la première des quatre-vingt Chroniques de la Chine (n).

L'Av-

(k) Voyez l'Histoire de Pirez, au premier Tome de ce Recueil. C'est ce rapport qui rend le récit de Pinto très-intéressant.

(l) Pag. 420 & précédentes.

(m) La montagne où étoit cette mine, se nommoit *Tuxenguim*. R. d. E.

(n) Il raconte l'histoire d'une Princesse nommée *Nanca*, qui sortit par diverses aventures, avec trois Princes ses enfans, six cens trente-neuf ans après le déluge, d'un Pays qu'il nomme *Guantsipocau*, situé, dit-il,

autant qu'on en peut juger, par la hauteur du climat, qui est soixante-deux degrés du Nord, derrière notre Allemagne. Le fils aîné de cette Princesse fonda *Pequin*. Elle jeta elle-même les fondemens de *Nanquin*, & lui donna son nom. Mais sans entreprendre de suivre Pinto dans ses recherches historiques, on croit devoir rapporter d'après lui l'origine de la grande muraille qui divise la Chine & la Tartarie, telle qu'il prétend l'avoir tirée du cinquième Livre d'un

L'A
AutanOuvrag
de tous
On laif
cet arti
sur le n
Tomes P

„ On
„ Emp
„ suiva
„ mani
„ l'ann
„ eut
„ que
„ le b
„ défit
„ semb
„ d'une
„ s'en
„ Chin
„ fidér
„ Panq
„ leur
„ leque
„ paye
„ la p
„ une
„ tinua
„ leur
„ fiter
„ solut
„ mur
„ deux
„ quel
„ rent
„ à no
„ raisé
„ join
„ deu
„ y tr
„ mill
„ tres
„ eut
„ néce
„ d'œ
„ ma
„ re,
„ bou
„ le,
„ me
„ Jao
„ lieu

L'AUTEUR continue de raconter ce qui frappa sa curiosité jusqu'à *Pekin*.
Autant qu'on croit devoir d'admiration à son récit, parcequ'il étale en ef-

MENDEZ
PINTO.
Observation sur le récit de Pinto.

Ouvrage Chinois, qui traite de la situation de tous les lieux remarquables de l'Empire. On laisse au Lecteur le soin de comparer cet article avec l'opinion des Missionnaires sur le même monument. Voyez ci-devant les *Tomes VII & VIII*.

„ On lit dans ce cinquième Livre, qu'un
„ Empereur, nommé *Crisnagot Dicotay*, qui,
„ suivant la supputation de l'Auteur & la
„ manière de compter du Pays, régnoit en
„ l'année du Seigneur cinq cens vingt-huit,
„ eut une guerre avec le Tartare pour quel-
„ que différend sur l'état de *Xenxinapau*, qui
„ se borne au Royaume de *Laubos*, & le
„ défit dans une bataille. Le Tartare ras-
„ sembla de nouvelles forces, par le moyen
„ d'une ligue & de diverses alliances, &
„ s'en vint fondre, huit ans après, sur la
„ Chine, où il prit trente-deux Villes consi-
„ dérables, dont la principale fut celle de
„ *Panquitor*. Alors la crainte porta l'Empe-
„ reur Chinois à conclure un Traité, par
„ lequel il se désista des droits contestés, &
„ paya deux mille *Picos* à l'Ennemi, pour
„ la paye des Etrangers qui composoient
„ une partie de son Armée. La paix conti-
„ nua cinquante-deux ans, dont l'Empe-
„ reur qui régnoit alors à la Chine fut pro-
„ fiter pour la sûreté de ses Etats. Il ré-
„ solut de faire une barrière, en forme de
„ muraille, qui pût servir de frontière aux
„ deux Empires. Ses Etats généraux, aux-
„ quels il déclara son dessein, lui donnè-
„ rent dix mille picos d'argent, qui valent
„ à nôtre compte, quinze millions d'or, à
„ raison de quinze cens ducats chaque pico;
„ joint qu'outre cela ils lui entretenoient
„ deux cens cinquante mille hommes pour
„ y travailler, dont il y en avoit trente
„ mille députés comme Officiers, & les au-
„ tres tous gens de service. Après qu'on
„ eut donc mis ordre à tout ce qui étoit
„ nécessaire pour un si prodigieux chef-
„ d'œuvre, on commença d'y mettre la
„ main; si bien qu'au rapport de l'Histo-
„ re, en vingt-sept ans on acheva, d'un
„ bout à l'autre, toute cette grande murail-
„ le, laquelle, s'il en faut croire cette mê-
„ me Chronique, a de longueur septante
„ *Jas*, c'est-à-dire, trois cens quinze
„ lieues, à raison de quatre lieues & demi

„ par *Jao*. En quoi ce qu'il y eut d'émer-
„ veillable, & qui semble excéder la croyan-
„ ce des hommes, fut, que sept cens cin-
„ quante mille hommes travaillèrent sans
„ cesse à ce grand ouvrage, dont le Peuple,
„ comme j'ai déjà dit, fournit la troi-
„ sième partie, les Prêtres & les Isles d'Ai-
„ nan un second tiers, & l'Empereur, as-
„ sisté des Princes & des Seigneurs du Ro-
„ yaume, tout le reste. J'ai vu quelquefois
„ & mesuré cette muraille, qui a six brasses
„ de hauteur, & quarante palmes de lar-
„ geur dans le plus épais. Elle a, par le
„ bas, un talon en forme de terre-plain,
„ bâti à chaux & à sable, & enduit par le
„ dehors d'une manière de bitume; ce qui
„ le rend si fort que nuls canons ne pour-
„ roient le démolir. Au lieu de tours &
„ de boulevards, elle a des guérites de
„ deux étages, flanquées sur des archou-
„ tans de charpenterie, d'un certain bois
„ noir qu'ils appellent *Caubesi*, c'est-à-dire,
„ *Bois de fer*, parcequ'il est extrêmement
„ fort; joint que chaque *Etançon* est de la
„ grosseur d'une pipe, & très-haut, telle-
„ ment que ces guérites sont beaucoup
„ plus fortes qu'elles ne seroient de pierre
„ & de chaux. Or cette muraille, qu'ils
„ appellent *Chaufacam*, c'est-à-dire, *forte*
„ *résistance*, s'étend en hauteur égale jus-
„ qu'à des montagnes qu'elle va joindre,
„ qui, pour servir elles-mêmes de murail-
„ le, sont escarpées à pointe de pic; ce qui
„ rend toute cette grande machine plus for-
„ te que la muraille même. Il est à remar-
„ quer que dans toute cette longueur de
„ trois cens quinze lieues, il n'y a pas d'a-
„ vantage que cinq entrées, par où pas-
„ sent les Rivières de Tartarie formées des
„ impétueux torrens qui descendent de ces
„ montagnes, & qui faisant plus de cinq
„ cens lieues dans le Pays, se vont rendre
„ dans les Mers de la Chine & de la Co-
„ chinchine. Or en toutes ces avenues,
„ l'Empereur de la Chine tient une garni-
„ son, & celui de Tartarie une autre (1);
„ en chacune desquelles le Chinois entre-
„ tient sept mille hommes, & leur donne
„ une grande paye, dont il y a six mille
„ hommes de cheval, & les autres sont
„ gens de pied. La plupart de ces hom-

„ mes

(1) Il faut faire attention que le récit de Pinto a précédé la Conquête des Tartars.

MENDEZ
PINTO.

fet une scène continuelle de merveilles, autant paroît-il étrange qu'on ait soupçonné sa bonne-foi, lorsqu'il ne cesse pas de s'accorder avec nos Voyageurs les plus graves, qui n'auroient pas trouvé, peut-être, plus de disposition à se faire croire, s'ils avoient écrit les premiers, ou si leur profession n'avoit beaucoup servi à leur attirer de la confiance. Il fait une Description de Pekin, qui ne peut sembler incroyable qu'à ceux qui n'ont pas lû celle des plus célèbres Jésuites. Il relève la clariété des Chinois, avec des traits, dans lesquels on remarque sans cesse qu'il l'avoit éprouvée. Ce qu'il dit de leurs Villes flottantes, des formalités de leur Justice, de la magnificence de leurs Monumens publics, de la grandeur de leur Capitale & du nombre de ses Habitans, de la diversité des Tribunaux de Justice & des Sectes de Religion, de l'ordre admirable qui règne dans cette variété, de la Majesté de l'Empereur & de la sagesse du Gouvernement, ne diffère du récit des Missionnaires, que par de légères circonstances qui ne changent rien à la conformité du fond, & qui ne méritent pas même d'être relevées.

Il est mené
à Quansy, en
qualité d'Es-
clave.

IL avoit passé deux mois & demi à Pekin, lorsqu'un Samedi, 13 de Janvier 1544, en vertu d'une Sentence du Tribunal suprême, il fut conduit, avec ses Compagnons, dans la Ville de *Quansy*, pour y servir pendant le tems auquel ils étoient condamnés. Il paroît qu'après avoir été justifiés des principales accusations, le seul crime qui leur attiroit ce châtiment, étoit d'avoir pénétré dans l'intérieur de l'Empire sans une permission de la Cour. En arrivant à Quansy, un Prince Tartare, qui faisoit sa résidence dans cette Ville, souhaita qu'ils lui fussent présentés; & leur ayant fait diverses questions, il les mit au nombre de quatre-vingt Hallebardiers que l'Empereur lui accordoit pour sa garde. C'étoit une faveur du Ciel; parceque cet office n'étoit pas pénible, & qu'outre la douceur de leur condition, ils étoient furs de la liberté à l'expiration du terme. Mais tandis qu'ils attendoient paisiblement une meilleure fortune, & qu'ils vivoient entr'eux avec une intelligence fraternelle, l'Enfer, que l'Auteur accuse toujours de ses disgrâces, comme il fait honneur au Ciel de toutes ses prospérités, leur fit trouver dans eux-mêmes la source d'une infinité de nouveaux malheurs. Deux des neuf Portugais prirent querelle sur l'extraction des *Madureyras* & des *Fonssecas*, deux illustres Maisons de Portugal, auxquelles ils étoient fort éloignés d'appartenir: & sans autre intérêt que celui de la dispute, ils s'échauffèrent si vivement sur la prééminence de ces deux noms, qu'après s'être emportés à quelques injures, l'un donna un soufflet à l'autre, qui lui répondit d'un coup de sabre dont il lui abbatit la

Querelle
entre les neuf
Portugais.

„ mes de guerre sont étrangers, comme
„ Mogols, Pancrus, Champas, Coraçones,
„ Gizares de Perse & autres Nations diffé-
„ rentes, qui touchent à cet Empire, & que
„ cette grandeur de leurs gages porte à ser-
„ vir les Chinois, qui, pour en dire le vrai,
„ sont peu courageux, pour n'être pas ac-
„ coutumés à la guerre; joint qu'ils n'ont

„ pas beaucoup d'armes ni d'artillerie. En
„ toute cette longueur de muraille, il y a
„ trois cens vingt Compagnies, chacune
„ de cinq cens soldats; ce qui fait en tout
„ cent soixante mille hommes, sans y com-
„ prendre les Officiers”. Pag. 437 & pré-
„ cédentes.

la moi
le bras
dans u
sept fu
un gra
rut lui-
le chan
blessur
ils dem
ne leur
répéto
„ sanc
„ d'un
„ ges,
„ qu'il
„ plus
„ dans
„ des
„ d'he
„ qu'e
Ils

donner
son plu
publicq
Morts
leur fi
trange
pour y
mois,
attaqu
fortir p
qu'à le
fermer
leur C
avec l
ment,
sur Ch
portoi
le. I
voit s
pour
roit v
P
trava
robe
lui pa
sur-co

la moitié de la joue. Le blessé prit une hallebarde, avec laquelle il perça le bras de son adversaire. Les autres, prenant parti suivant leur affection, dans un si ridicule démêlé, en vinrent aux mains à leur tour; & de neuf, sept furent dangereusement blessés. Ce combat ne manqua point d'attirer un grand nombre de Spectateurs, entre lesquels le Prince Tartare accourut lui-même. Il fit saisir tous les Portugais; & leur ayant fait donner sur le champ trente coups de fouet, qui furent plus sanglans que toutes leurs blessures, il ordonna qu'ils fussent enfermés dans un cachot souterrain, où ils demeurèrent chargés de chaînes, l'espace de quarante-six jours. Rien ne leur fut plus sensible que les reproches qu'on leur fit essuyer. On leur répétoit continuellement, „ qu'ils étoient sans crainte & sans connois- „ sance du Ciel; pires que des bêtes féroces; & sans doute d'un Pays & „ d'une Nation barbares, puisqu'avec un meme langage & les memes usages, ils avoient été capables de se blesser & de s'entre-tuer sans raison: „ qu'ils méritoient d'être bannis du commerce des hommes, comme les „ plus dangereux serpens; & qu'ils devoient s'attendre d'être confinés „ dans les mines de *Chabaquai*, de *Sumbor* ou de *Lamau*, lieux faits pour „ des monstres de leur espèce, & dans lesquels ils auroient le plaisir „ d'heurler avec les animaux, qui n'étoient pas plus farouches & plus vils „ qu'eux”.

Ils parurent ensuite devant un Tribunal fort majestueux, qui leur fit donner encore trente coups de fouet, mais qui les renvoya dans une prison plus douce, où ils passèrent deux mois entiers. Enfin, dans une Fête publique, où l'usage du Pays est de faire beaucoup d'aumones pour les Morts, le Prince se souvint d'eux avec quelques sentimens de pitié. Il leur fit grace de la vie, en faveur de leur misère & de leur qualité d'Etrangers; mais ce ne fut que pour être conduits dans une forge de fer, & pour y être employés aux ouvrages les plus pénibles. Ils y passèrent six mois, nuds & presque sans nourriture. Une maladie dont ils furent tous attaqués, & dont on craignoit la contagion, leur fit obtenir la liberté de sortir pour se faire traiter, & celle de mendier les nécessités de la vie jusqu'à leur guérison. Dans cette extrémité, ils promirent entr'eux, par un serment solennel, de vivre en bonne intelligence, & de reconnoître pour leur Chef un des neuf, qui seroit choisi chaque mois par les huit autres, avec le pouvoir de régler leur conduite. Cet ordre se soutint constamment, & servit beaucoup à soulager leur misère. Ce choix étant tombé sur *Christophe Borralho*, sa prudence lui fit distribuer les offices qui se rapportoient au bien commun. Deux furent chargés de mendier dans la Ville. Deux autres d'aller à l'eau; & d'appreter les alimens. Le reste devoit s'employer à couper du bois dans une foret voisine, non-seulement pour l'usage domestique, mais pour tirer quelque profit de ce qu'on pourroit vendre.

PINTO, qui étoit de ce dernier nombre, revenoit un jour du lieu du travail avec son fardeau sur le dos. Il rencontra un vieillard, vetu d'une robe de damas noir, doublée d'une fourrure blanche. Cet air de propreté lui parut suspect, dans un homme sans suite, & dans un chemin détourné; sur-tout lorsque l'Inconnu se retirant un peu à l'écart, l'eut appelé d'un signe

MENDEZ
PINTO.

Reproches
injurieux
qu'ils essu-
yent.

Leur puni-
tion.

Ordre qu'ils
mettent en-
tre eux.

Rencontre
qui effraye
Pinto.

de

MENDEZ
PINTO.

de main. Il le prit pour un voleur, qui n'étoit pas sans quelques associés de la même profession, & qui vouloit lui ôter sa charge de bois. Dans cette idée, il prit le parti de jeter son fardeau à terre; & tenant en main le bâton sur lequel il s'appuyoit, il marcha lentement vers le vieillard, qui se mit alors à marcher lui-même pour l'attirer à sa suite. Pinto, surpris de ce spectacle, se confirma dans l'opinion que c'étoit quelque voleur, & prit le parti de retourner sur ses traces, pour gagner promptement le grand chemin qui conduisoit à la Ville. Mais cet homme, jugeant de son intention, se mit aussi-tôt à crier. Pinto tourna la tête, & remarqua que s'étant jeté à genoux, il lui monroit de loin une petite croix d'argent, avec des gestes soumis, par lesquels il sembloit implorer sa pitié.

Il trouve
Vasco Calvo.

ALORS ne balançant point à le joindre, quoiqu'il continuât de le prendre pour un Chinois, il fut extrêmement surpris de lui entendre dire, avec autant de larmes que de sanglots, „ Benie soit la miséricorde du Ciel, qui m'a „ fait la grace, après un si long exil, de voir un Chrétien, un homme qui „ fait profession de la Loi de mon Dieu crucifié. Je te conjure, lui répon- „ dit Pinto dans sa première surprise, au nom de notre Seigneur Jésus- „ Christ, de me dire promptement qui tu es. Mon frère, repliqua l'au- „ tre, je suis un pauvre Chrétien, Portugais de Nation, & je me nomme „ Vasco Calvo, frère de Diego Calvo, qui fut autrefois Capitaine du Navi- „ re de Dom Nuno Manuel. Je suis natif d'Alcochete; tombé ici dans l'es- „ clavage, il y a vingt-sept ans, avec Tomé Pirez, qui avoit été envoyé „ dans ce Pays pour Ambassadeur, & qui périt misérablement par l'impru- „ dence d'un Capitaine Portugais (o) ”.

Comment
Vasco Calvo
traite les neuf
Portugais.

PINTO reconnoissant alors le même Vasco Calvo, dont Inez de Leyria lui avoit raconté l'infortune à Sempitay, l'embrassa comme un frère, & versa long-tems des larmes avec lui. Ils se racontèrent mutuellement leurs malheurs. Tout le reste du jour fut employé à ce récit. Vers le soir, ayant repris le chemin de la Ville, Calvo montra sa demure à Pinto (p), & le pressa de lui amener sur le champ tous ses Compagnons. Il se hâta de leur porter une si douce nouvelle; & les ayant trouvés dans le misérable logement qu'ils occupoient, ils se rendirent ensemble dans une maison fort commode, où ils furent reçus avec des transports de joye. Vasco, qui connoissoit leur misère, avoit déjà fait couvrir une table. Il commença par leur présenter sa femme, & quatre enfans qu'il avoit d'elle. Ensuite ils passèrent à table une partie de la nuit. Cette Dame, qui étoit Chinoise, mais Chrétienne, quoique la crainte lui fit déguiser sa Religion aux yeux du Public, leur ouvrit, après le souper, un Oratoire secret, qui contenoit un petit autel, avec une croix d'argent, une lampe & deux chandeliers. Là, s'étant mis à genoux avec ses quatre enfans, elle prononça quelques prières fort touchantes en langue Portugaise. Toute l'assemblée y joignit les siennes, avec la même ferveur; & l'Auteur peint cette tendre scène, comme le plus grand bonheur qu'il eut goûté depuis long-tems (q).

LA

(o) Pag. 551 & précédentes.

(p) L'Auteur n'explique pas comment

Calvo l'avoit reconnu pour un Portugais.

(q) Pag. 554 & précédentes.

LA
aux n
toient
„ me
„ le t
„ der
„ LE
chez
le tro
larme
Tarta
jamai
& qu'
ter da
sous l
paren
de de
CE
comb
leur r
Mais
prend
les m
femen
qu'au
se fir
Escad
leurs
raill
les,
geret
réliht

(r)
semble
confid
Calvo
penda
sans e
les H
Souve
de Fer
to con
vu d'
„ vin
„ noi
„ six
„ ter
„ cuy

X

LA générosité de Calvo, qui jouissoit d'une fortune honnête, fit trouver aux neuf Portugais, beaucoup moins de rigueur dans leur esclavage. Ils étoient, à Quansy, depuis plus de huit mois, „ lorsqu'un Mercredi, troisiè- „ me jour de Juillet 1544, un peu après minuit, il se répandit dans la Vil- „ le un bruit & des mouvemens si terribles, qu'on auroit crû le Monde au „ dernier moment de sa ruine ”.

LES Portugais, n'osant prendre confiance à personne, se rendirent chez Vasco Calvo, pour lui demander la cause de ce tumulte; mais ils ne le trouvèrent pas plus tranquille que les autres Habitans. Il leur apprit, la larme à l'œil, qu'on étoit informé, par des voyes certaines, que le Kham de Tartarie venoit fondre sur Pekin, avec la plus nombreuse Armée qu'on eût jamais vûe depuis que les hommes s'entre-déchirent par des guerres (r); & qu'un détachement de soixante-dix mille chevaux étoit déjà venu se poster dans la forêt de *Malincataran*, éloignée de Quansy d'environ deux lieues, sous la conduite d'un Général Tartare, nommé *Nauticor*, dont le dessein apparemment étoit d'attaquer la Ville, où l'on pouvoit arriver dans l'espace de deux ou trois heures.

CETTE nouvelle jeta les Portugais dans un trouble, qui leur fit oublier combien de fois ils avoient désiré la mort, comme le plus heureux terme de leur misère. Ils consultèrent Calvo, sur les moyens de sauver leur vie. Mais l'embaras où il étoit pour lui-même & pour sa famille, leur fit comprendre qu'ils ne pouvoient l'importuner de bonne grace. Il les assura que les murs de la Ville étant déjà bordés de troupes, & les portes soigneusement gardées, il avoit tenté inutilement d'en sortir. Le tumulte ne fit qu'augmenter pendant le reste de la nuit. Au lever du Soleil, les Ennemis se firent voir avec une contenance effroyable. Ils étoient divisés en seize Escadrons; leurs drapeaux écartelés de verd & de blanc, qui sont les couleurs du Kham de Tartarie (s). Dans cet ordre, ils s'approchèrent des murailles, en poussant des cris affreux; ils dressèrent plus de deux mille échelles, qu'ils avoient apportées; & montant de toutes parts avec autant de légèreté que de courage, ils commencèrent un assaut si terrible, que toute la résistance des Assiégés ne put les arrêter long-tems. Les portes furent enfon-

MENDEZ
PINTO.
Révolution
causée par les
Tartares.

La Ville de
Quansy est
saccagée.

(r) Ici, ceux qui trouveront peu de vraisemblance dans le récit de Pinto, doivent considérer qu'il parle sur le témoignage de Calvo, & Calvo sur le bruit commun. Cependant ces prodigieuses Armées ne font pas sans exemple, en Tartarie, où l'on sait que les Hordes entières marchent à l'ordre des Souverains. Voyez ci-dessus les Conquêtes de *Fengbitz-kham*, au Tom. IX. D'ailleurs Pinto conteste que depuis *Adam*, on n'avoit pas vu d'Armée semblable. „ Il y avoit, dit il, „ vingt-sept Rois, qui tous ensemble me- „ noient dix-huit cens mille hommes, dont „ six cens mille étoient de cheval, venus par „ terre de *Langame*, de *Famfir*, & de *Me- „ cuy*, d'où ils étoient partis avec quatre-

„ vingt mille rhinoceros, qui tiroient les „ chariots du bagage. Quant aux douze „ cens mille hommes de pied, on les tenoit „ arrivés par Mer en dix-sept mille Vaisseaux, „ *Lautées* & *Jangas*, à val la Rivière de Ba- „ tampina; à cause de quoi l'Empereur de „ la Chine, se sentant trop foible pour de si „ grandes forces, s'étoit réfugié avec peu „ de gens dans la Ville de Nanquin”. *Pag.* 555. Ce grand nombre de rhinoceros & les dix-sept mille Vaisseaux font une autre difficulté. Mais le fond de l'expédition est vérifié par d'autres témoignages. Voyez le Tom. IX.

(s) *Pag.* 557.

MENDEZ
PINTO.

foncées, & toute la Ville fut bien-tôt remplie de ces Barbares, qui firent main basse sur les Habitans, sans distinction d'âge ni de sexe. Le massacre dura sept jours; après lesquels s'étant contentés d'enlever l'or & l'argent des Maisons & des Temples, ils achevèrent de les détruire par le feu (t).

L'Auteur de-
vient Esclave
des Tartares.

Événement
qui met les
Portugais en
faveur.

Georges
Mendez promet de pren-
dre le Châ-
teau de Ni-
xiamco.

L'AUTEUR n'explique pas nettement par quel bonheur il évita la mort. Mais étant tombé au pouvoir du Vainqueur avec ses huit Compagnons, il laisse entendre que la qualité d'Etrangers fit respecter leur vie, tandis que Calvo & sa famille furent ensevelis apparemment dans les ruines de Quanty. Les Tartares se mirent en marche vers Pekin. Deux jours après, s'étant souvenus, à la vûe d'un Château nommé *Nixiamco*, qu'un de leurs partis y avoit été taillé en pièces, dans une embuscade des Chinois, ils résolurent de l'emporter par escalade. On commanda un détachement pour cette expédition, & toutes les mesures furent prises avec beaucoup de sagesse. Cependant les Chinois se défendirent si courageusement, qu'après avoir tué trois mille Tartares dans l'espace de deux heures, ils forcèrent leur Général de faire sonner la retraite. Cette disgrâce lui causa d'autant plus de chagrin, que les flèches Chinoises étoient empoisonnées, d'un suc fort subtil, qui rendoit la guérison des blessés presque impossible; sans compter qu'il craignoit la disgrâce du Kham, pour avoir sacrifié ses meilleures troupes dans une si légère occasion. Il pensoit à renouveler l'assaut, dans la résolution de laver sa honte ou d'y périr lui-même; mais il s'éleva un murmure dans le Camp; & les plus braves refusèrent de marcher sans une délibération générale du Conseil. Nauticor (v) ne fut pas fâché de cette ouverture, qui pouvoit servir à le décharger du succès. On s'assembla. L'affaire fut discutée avec une grande variété d'opinions. Pendant qu'on s'agitoit, un Officier de considération, qui avoit la garde des Prisonniers, entendant raisonner les Portugais sur l'entreprise qui occupoit toute l'Armée, leur demanda si l'on faisoit la guerre dans leur Pays, & s'ils avoient de l'inclination pour les armes. Un d'entr'eux, nommé *Georges Mendez*, répondit avec assez de vérité, que toute leur vie s'étoit passée dans les combats, & que depuis l'enfance ils n'avoient pas eu d'autre exercice. „ Si „ dans une si longue expérience, reprit le Tartare, vous aviez appris quel- „ que moyen de prendre le Château, il n'y a point de faveurs que vous ne „ puissiez attendre du Général”. Alors *Georges Mendez*, sans considérer à quoi sa présomption pouvoit l'exposer, assura fort hardiment, que si Nauticor vouloit s'engager au nom du Kham, par un écrit signé de sa main, à le faire conduire, avec ses Compagnons, dans l'Isle d'Aynan, pour retourner de-là dans leur Pays, il se croyoit capable de lui faire aisément surmonter toutes les difficultés du Siège. Cette offre fut reçue avidement de l'Officier, qui se hâta d'en donner avis au Général.

IL est tems de remettre dans la bouche de l'Auteur la suite de son récit. Pendant qu'on informoit le Conseil du discours de Mendez, nous demeurâmes si surpris de son audace, qu'appréhendant déjà la vengeance des Tar-
ta-

(t) Pag. 558.

(v) Il se nommoit aussi *Mitaquer*. Mais

l'un ou l'autre de ces deux noms étoit le titre de son emploi.

tares
tre p
nous
roit b
au m
venir
que d
mette
que p
pour
ajout
tions
vir à
N
parut
déliv
reille
nous
Indes
l'éton
quoiqu
dez re
térèss
mens
beauc
ânce
„ bo
„ inu
„ lui
„ me
rut p
mular
ment
empe
re qu
loua
meill
O
tes fi
ral a
tions
fut a
nes.
conf
viro

tares, nous lui reprochâmes amèrement de s'être rendu l'instrument de notre perte, par des promesses que nous n'étions pas capables de remplir. Il nous répondit avec une confiance qui augmenta notre admiration, qu'il seroit bien étonnant que neuf Portugais, exercés en effet depuis long-tems au métier des armes, & qui devoient trouver, dans leur mémoire, le souvenir d'une infinité d'exploits de leur Nation, ne fussent pas mieux instruits que des Barbares: qu'en joignant nos lumières & nos réflexions, il se promettoit que nous leur ouvririons du moins quelque voye qu'ils ignoroient; & que peut-être nous suffiroit-il de paroître un peu moins grossiers qu'eux, pour obtenir une considération qui pouvoit nous conduire à la liberté. Il ajouta, pour exciter notre courage, que dans l'excès de misère où nous étions, notre vie ne méritoit d'être conservée qu'autant qu'elle pouvoit servir à nous procurer un meilleur sort.

Nous commençâmes à le regarder d'un autre œil; & sa témérité nous parut une inspiration du Ciel, qui vouloit peut-être la rendre utile à notre délivrance. Nauticor n'étant pas satisfait du Conseil, prêta volontiers l'oreille à l'offre qu'on lui fit de nos services; sur-tout lorsqu'il eut appris que nous étions d'une Nation dont les conquêtes avoient fait du bruit dans les Indes. Il nous fit amener dans sa tente, chargés de chaînes comme nous l'étions encore. Les principaux Officiers du Camp étoient autour de lui, quoique la nuit fut très-avancée. Après diverses questions, auxquelles Mendez répondit avec assurance, il nous fit ôter une partie de nos liens; & s'intéressant déjà pour notre conservation, il nous fit apporter quelques alimens, sur lesquels nous nous jettâmes avec une avidité qui parut le réjouir beaucoup. Un de ses Officiers, jaloux peut-être de lui voir tant de confiance pour notre secours, lui dit, en raillant notre misère „ que quand sa „ bonté ne serviroit qu'à nous délivrer de la faim, ce n'étoit pas l'employer „ inutilement; qu'elle nous empêcheroit de mourir de langueur, & qu'elle „ lui vaudroit au moins mille taels, qu'il tireroit de notre vente à Lança- „ me (x)”. Cette plaisanterie, qui fit rire assez long-tems les autres, parut peu lui plaire. Il continua de s'entretenir avec Mendez; & ne dissimulant point qu'il étoit satisfait de ses réponses, il lui promit, non-seulement la liberté, mais toutes sortes d'honneurs & de bienfaits, s'il lui faisoit emporter le Château avec peu de perte. Mendez eut la prudence de lui dire qu'il ne pouvoit s'expliquer sans avoir observé la Place. Tout le monde loua ce langage; & ceux qui s'étoient défié de nos offres en prirent une meilleure opinion.

On nous fit passer le reste de la nuit dans une tente voisine, où nos craintes furent aussi vives que nos espérances. Mendez apprenant que le Général avoit commandé trente hommes, pour l'accompagner dans ses observations, demanda que ses Compagnons fussent du nombre. Cette faveur nous fut accordée, mais sans armes & toujours chargés d'une partie de nos chaînes. Après avoir observé la situation du Château, sur laquelle nous tenions conseil en Portugais, pendant notre marche; nous conçûmes qu'étant environné d'un fossé plein d'eau, qui faisoit sa principale défense, & que les

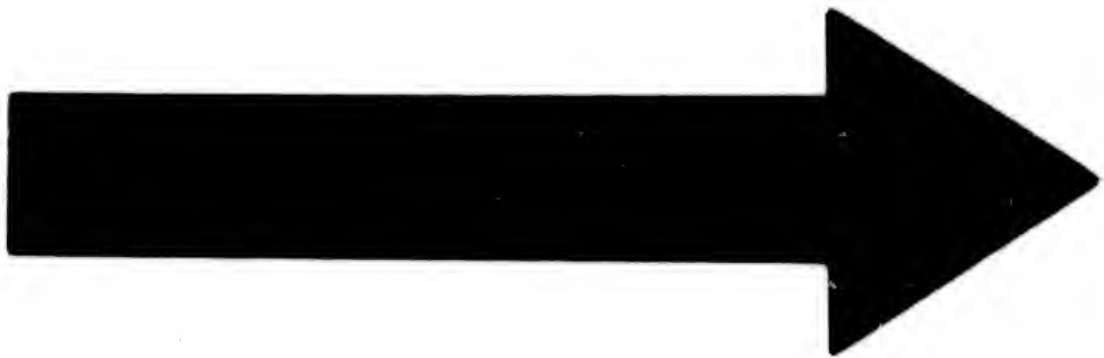
MENDEZ
PINTO.
Motifs de
sa confiance.

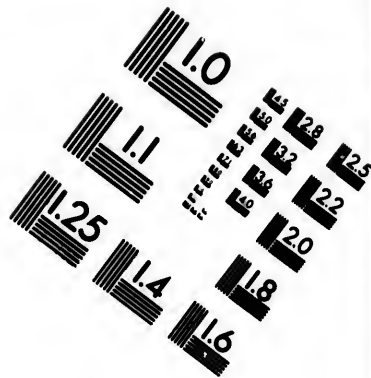
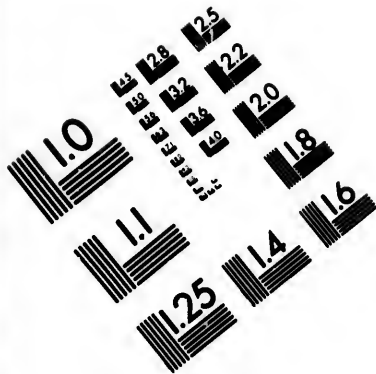
Les Portu-
gais sont pré-
sentés au Gé-
néral Tartare.

Ils obser-
vent la Place.

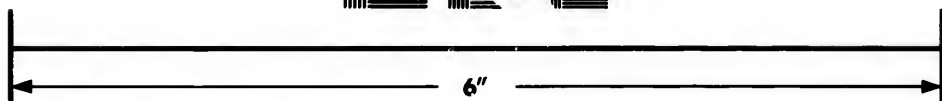
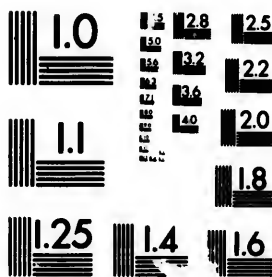
Leur réso-
lution.

(x) Pag. 556 & précédentes.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
11
E 128
E 132
E 136
E 140
E 144
E 148
E 152
E 156
E 160
E 164
E 168
E 172
E 176
E 180
E 184
E 188
E 192
E 196
E 200
E 204
E 208
E 212
E 216
E 220
E 224
E 228
E 232
E 236
E 240
E 244
E 248
E 252
E 256
E 260
E 264
E 268
E 272
E 276
E 280
E 284
E 288
E 292
E 296
E 300
E 304
E 308
E 312
E 316
E 320
E 324
E 328
E 332
E 336
E 340
E 344
E 348
E 352
E 356
E 360
E 364
E 368
E 372
E 376
E 380
E 384
E 388
E 392
E 396
E 400
E 404
E 408
E 412
E 416
E 420
E 424
E 428
E 432
E 436
E 440
E 444
E 448
E 452
E 456
E 460
E 464
E 468
E 472
E 476
E 480
E 484
E 488
E 492
E 496
E 500
E 504
E 508
E 512
E 516
E 520
E 524
E 528
E 532
E 536
E 540
E 544
E 548
E 552
E 556
E 560
E 564
E 568
E 572
E 576
E 580
E 584
E 588
E 592
E 596
E 600
E 604
E 608
E 612
E 616
E 620
E 624
E 628
E 632
E 636
E 640
E 644
E 648
E 652
E 656
E 660
E 664
E 668
E 672
E 676
E 680
E 684
E 688
E 692
E 696
E 700
E 704
E 708
E 712
E 716
E 720
E 724
E 728
E 732
E 736
E 740
E 744
E 748
E 752
E 756
E 760
E 764
E 768
E 772
E 776
E 780
E 784
E 788
E 792
E 796
E 800
E 804
E 808
E 812
E 816
E 820
E 824
E 828
E 832
E 836
E 840
E 844
E 848
E 852
E 856
E 860
E 864
E 868
E 872
E 876
E 880
E 884
E 888
E 892
E 896
E 900
E 904
E 908
E 912
E 916
E 920
E 924
E 928
E 932
E 936
E 940
E 944
E 948
E 952
E 956
E 960
E 964
E 968
E 972
E 976
E 980
E 984
E 988
E 992
E 996
E 1000

16
18
20
22
25
28
32
36
40
44
48
52
56
60
64
68
72
76
80
84
88
92
96
100
104
108
112
116
120
124
128
132
136
140
144
148
152
156
160
164
168
172
176
180
184
188
192
196
200
204
208
212
216
220
224
228
232
236
240
244
248
252
256
260
264
268
272
276
280
284
288
292
296
300
304
308
312
316
320
324
328
332
336
340
344
348
352
356
360
364
368
372
376
380
384
388
392
396
400
404
408
412
416
420
424
428
432
436
440
444
448
452
456
460
464
468
472
476
480
484
488
492
496
500
504
508
512
516
520
524
528
532
536
540
544
548
552
556
560
564
568
572
576
580
584
588
592
596
600
604
608
612
616
620
624
628
632
636
640
644
648
652
656
660
664
668
672
676
680
684
688
692
696
700
704
708
712
716
720
724
728
732
736
740
744
748
752
756
760
764
768
772
776
780
784
788
792
796
800
804
808
812
816
820
824
828
832
836
840
844
848
852
856
860
864
868
872
876
880
884
888
892
896
900
904
908
912
916
920
924
928
932
936
940
944
948
952
956
960
964
968
972
976
980
984
988
992
996
1000

MENDEZ
PINTO.

Tartares avoient tenté inutilement de passer, nous pouvions le faire combler aisément de fascines, dont ils ne connoissoient pas l'usage; & qu'à l'aide de quelques attaques feintes, qu'on formeroit de divers côtés pour diviser les forces de la garnison, le véritable assaut, qui se feroit par le passage que nous aurions ouvert, ne pouvoit manquer de succès. Cette délibération nous ayant peu coûté, on fut surpris de nôtre diligence; & plus encore, de nous entendre assurer à Nauticor, que le Château seroit bien-tôt à lui, avec aussi peu de travail que de hazard. Il nous fit ôter aussi-tôt le reste de nos fers; & dans le mouvement de sa reconnoissance, il jura qu'en arrivant à Pekin, il nous présenteroit au Kham, pour nous faire recueillir les plus glorieux fruits de ses promesses.

Comment ils
l'exécutent.

MENDEZ fut regardé à l'instant comme un second Général, dont toute l'Armée devoit reconnoître les ordres. Il donna un modèle de fascines, sur lequel on se hâta d'en faire un prodigieux nombre. [Nauticor étant informé seul de nôtre projet (y), les Tartares raisoionnoient sur leur usage. Les uns s'imaginoient que nous allions faire, autour du fossé, un feu immense, dont la flamme envelopperoit la Place, & consumeroit les Assiégés. D'autres, qui sentoient l'impossibilité de cette entreprise, se figuroient que nous voulions élever, sur les bords du fossé, un rempart de bois, à la hauteur du mur, pour accabler les ennemis, à cette distance, par la multitude des flèches & des zagayes. Personne ne comprit que des fascines, dont chacune furnageoit sur l'eau, pussent former par le nombre, un poids capable de remplir le fossé, à l'aide des traverses & de la terre qu'on y mêle.] On ne devina pas mieux l'usage des paniers & des hoyaux, que Mendez fit rapporter des Villages & des Bourgs voisins, d'où la guerre avoit fait fuir les Habitans. Tout le jour fut employé à ces préparatifs. Mendez parut sans cesse à côté de Nauticor, qui le combloit de faveurs. Nous crûmes remarquer, dans sa contenance, un air de fierté, qui s'étendoit jusqu'à nous, & que nous ne pûmes souffrir sans murmure. Qui sait, disions-nous, dans quelles nouvelles disgrâces sa témérité peut nous engager? Si son entreprise réussit mal, nous devons nous attendre à mourir, par la vengeance des Tartares. S'il a le succès que nous desirons, il jouira de toute la faveur du Kham; & nôtre plus grand bonheur sera peut-être de nous voir employés à le servir (z).

Mendez
cause de la
jalouse à ses
Compagnons.

Le Château
est forcé.

CEPENDANT toutes ses mesures furent prises avec tant de sagesse, que dès le matin du jour suivant, l'Armée fut mise en ordre de bataille, & divisée en plusieurs corps, qui s'approchèrent des murs, d'autant de côtés différens. Chaque division devoit feindre de commencer son attaque, avec aussi peu de précaution que celle du premier jour, tandis que le principal corps, dont Mendez avoit pris le commandement, jetteroit les fascines, & se hâteroit de passer le fossé, pour commencer brusquement l'escalade. Cette opération fut achevée avec tant de diligence, que l'ennemi reconnut à peine

(y) Pinto dit au contraire que tous les Capitaines se concertèrent sur l'ordre qu'il falloit tenir pour l'assaut de la Forteresse. On doit faire honneur à M. Prevost seul, des plaisans raisonnemens qu'il prête ici aux Tartares, & que nous renfermons entre ces de x crochets. R. d. E.

(z) Pag. 567.

peine de
chelle a
de périr
bord aff
grand n
traces,
mier dra
regardoi
d'étonne
„ tels G

LE de
queur,
forcèrent
moins d'
tes les p
On lui d
sur la pla
fut d'y b
il joignit
celets d'
plus haut
faire man
remporte
par un ex
vec quant
nois mort
vagés. I
Chacun d
veau sujet
naissance;
la liberté

NAUT
il répandit
kin. Il tr
ce Tartare
qui lui am
Kham mor
Cette cava
flatter son
gens, au q
lendemain
jugea dign
s'empres

(a) L'Aut
sles Compagn

peine de quel danger il étoit menacé. Mendez fut le premier qui planta l'échelle au pied du mur. Nous y montâmes avec lui (a), dans la résolution de périr, ou de signaler nôtre valeur. La résistance des Assiégés fut d'abord assez vive: mais l'effroi dont ils furent bien-tôt saisis, à la vue d'un si grand nombre de Tartares, qui ne cessoient pas de traverser le fossé sur nos traces, leur fit perdre le courage avec l'espérance. Nous plantâmes le premier drapeau sur la muraille. Nauticor & ses principaux Officiers, qui nous regardoient de l'autre bord, se disoient entr'eux, avec autant de joye que d'étonnement: „ D'où nous vient ce merveilleux secours? Une Armée de „ tels Guerriers seroit capable de conquérir la Chine & la Tartarie ”.

Le découragement des Chinois n'ayant fait qu'échauffer la furie du Vainqueur, on vit presqu'aussi-tôt sur les murs, plus de cinq mille Tartares, qui forcèrent l'ennemi de se retirer; & le carnage devint si sanglant, qu'en moins d'une demie heure dix mille Chinois, ou Mongols, périrent dans toutes les parties du Château (b). Nauticor ne perdit que six-vingt hommes. On lui ouvrit les portes avec les acclamations de la victoire. Il se rendit sur la place d'armes, accompagné de tous ses Capitaines. Son premier soin fut d'y brûler les Drapeaux Chinois. Ensuite, faisant approcher Mendez, il joignit à l'éloge de sa conduite & de sa valeur, un présent de deux brâcelets d'or. Nous reçûmes aussi des témoignages de son estime; mais la plus haute marque de considération, au jugement des Tartares, fut de nous faire manger tous à sa table, dans le Château même, sur lequel il voulut remporter cette espèce de triomphe. Après le festin, il souilla sa gloire par un excès de barbarie. Non-seulement il fit mettre le feu à la Place, avec quantité de cérémonies odieuses; mais ayant fait couper la tête aux Chinois morts, il fit arrosfer de leur sang tous les lieux que la flamme avoit ravagés. Lorsqu'il fut retourné à sa tente, il donna mille tael à Mendez. Chacun des autres Portugais en reçut cent. Cette inégalité devint un nouveau sujet de murmures pour ceux qui se croyoient au-dessus de lui par la naissance; quoiqu'ils ne pussent désavouer que nous lui devons l'honneur & la liberté (c).

NAUTICOR leva son Camp; & deux jours de marche, pendant lesquels il répandit la désolation sur ses traces, le firent arriver à deux lieues de Peking. Il trouva, sur le bord d'une Rivière, nommée *Palamsitau*, un Prince Tartare, qui venoit le féliciter de ses victoires au nom du Kham, & qui lui amenoit un cheval richement équipé, du nombre de ceux que le Kham montoit, pour faire son entrée dans la Capitale de l'Empire Chinois. Cette cavalcade fut relevée par toutes les marques d'honneur qui pouvoient flatter son ambition. Il envoya les Portugais, sous la conduite d'un de ses gens, au quartier qu'il devoit occuper; avec promesse de les présenter le lendemain au Kham. Ce Prince, auquel il parla d'eux le même jour, les jugea dignes de la liberté. Mais une faveur si juste, que Nauticor même s'empressa de leur annoncer, trouva des obstacles de la part d'un Seigneur fort

MENDEZ
PINTO.

Nauticor
récompense
les Portugais.

Barbarie du
Général Tar-
tare.

Il se rend
à Peking.

Obstacles à
la liberté des
Portugais.

(a) L'Auteur ne parle que de deux de ses Compagnons. R. d. E.

(b) L'Auteur ne dit pas si c'étoit seulement la Garnison.

(c) Pag. 572.

MENDEZ
PINTO.

fort respecté, qui représenta combien il étoit important pour le bien public, de ne pas laisser sortir du Pays, des Etrangers dont on admiroit le courage & les lumières. Il exagéra l'utilité qu'on pouvoit tirer de leurs services; & ce qu'on devoit craindre de leur habileté, si d'autres vûtes les faisoient passer dans le parti des Chinois. Nauticor reconnut la force de ces raisons. Cependant la fidélité qu'il devoit à sa parole, & l'honneur du Kham, qu'il n'en crut pas moins engagé à tenir la sienne, lui firent refuser d'en faire l'ouverture à la Cour. Il nous recommanda de nous tenir prêts le lendemain à recevoir ses ordres.

Ils sont
conduits à la
tente du
Kham.

Avec quelque distinction qu'on nous eût traités depuis le Château de Nixiamco, nous fûmes surpris de voir arriver, à l'heure qu'il nous avoit marquée, neuf chevaux bien équipés, sur lesquels nous fûmes invités à monter, pour nous rendre à sa tente. Il se mit dans une litière, autour de laquelle marchaient soixante Hallebardiers pour sa garde, & six Pages de sa livrée, sur des chevaux blancs. Nous marchâmes après les Pages. Ce cortège étoit fermé par une troupe de Domestiques à pied, avec quantité de Musiciens sur les aîles. En arrivant aux premières tranchées des tentes du Kham (d), Nauticor sortit de sa litière, pour demander au Capitaine des portes la permission d'entrer. Nous descendîmes à son exemple. Ensuite, étant rentré dans sa litière, il s'avança, par la première enceinte, jusqu'à l'entrée d'une longue galerie, où il nous ordonna de l'attendre. Nous y passâmes quelque-tems à voir sauter & voltiger des Bâteleurs, qui nous causèrent peu d'admiration. Enfin Nauticor, reparoissant avec quatre Pages, nous introduisit par divers appartemens intérieurs dans la chambre du Kham (e).

(d) Il se nommoit *Xuniapom*, ou plutôt *Chuchiapom*.

(e) Toutes ces descriptions ne demandent pas d'être supprimées. Celle-ci a non-seulement des grâces, dans les termes du vieux Traducteur, mais représente si vivement la grandeur de ce Kham des Tartares, qu'elle paroît mériter une exception. „ Nous vîmes sortir, raconte Pinto, le Général Nauticor, menant avec soi quatre jeunes garçons fort beaux, vêtus de jupes à la Turque, couvertes de bandes vertes & blanches; portant, au-dessus de la cheville du pied, de petites bandes d'or en forme de cepts. Les Gentilshommes, qui étoient là présents, ne les virent pas plutôt qu'ils se levèrent sur pied; & tirant leurs coutelas, ils les mirent par terre avec une cérémonie qui nous sembla fort belle, s'écriant par trois fols, *Vive cent mille ans la Seigneurie de nos têtes*. Cependant, comme nous tenions la tête panchée vers terre, un de ces jeunes garçons nous dit tout haut de nous réjouir, parceque l'heure étoit arrivée où nôtre désir devoit être accompli, & que suivant la promesse de Nau-

„ tior, leur maître alloit nous délivrer. A ces mots, tout prosternés, que nous étions, nous leur fîmes cette réponse, dans le goût de leur Pays; *Veuillez le Ciel nous combler de tant de fortune, que son pied foule nos têtes*. A quoi ils répliquèrent; *Votre souhait n'est pas petit; & plaise au Seigneur vous accorder ce don de richesse*. „ Ils nous conduisirent de-là dans une autre galerie, élevée sur vingt-cinq colonnes de bronze, par laquelle nous entrâmes dans une grande salle où il y avoit quantité de Gentilshommes, & parmi eux, plusieurs Etrangers, Mogores, Persans, Berdios, Calaminhans, & Bramaas du Sornau Roi de Siam. Après que nous eûmes traversé cette salle, sans nous y arrêter pour aucune cérémonie; nous entrâmes dans une autre, qui s'appelloit *Tigibipau*, où il y avoit quantité d'hommes armés, qui se tenoient debout, rangés en cinq files le long de la salle. Ceux-ci avoient sur l'épaule leurs coutelas, garnis de piacques d'or. Ils arrêtrèrent un peu Nauticor, avec de grands complimens, auxquels ils joignirent quelques deman-

APRÈS

APRÈS
nôtre con

„ des, & r
„ ses que p
„ se qu'il fi
„ trois div
„ lui fut do
„ toit de fr
„ une gran
„ un cloître
„ de statues
„ sauvages,
„ nes toutes
„ Géans,
„ vingt six
„ la poitrine
„ la mine af
„ cheveux c
„ Le désir qu
„ signifiolen
„ der aux Ta
„ que c'étole
„ qui avoien
„ avoit mis l
„ gies un cha
„ pour avoir
„ qu'au reste
„ fait la tran
„ pelli Angi
„ Ville de X
„ de la Chin
„ qu'il s'en ré
„ qu'il fut cor
„ du Roi de l
„ Dieux.
„ En cette
„ té d'orange
„ de lierre,
„ diverses fleu
„ Europe, se
„ fir, sur dou
„ phre, chaci
„ gent, en fac
„ que le bras
„ voit un Trô
„ tel, garni d
„ son dais au
„ gent, où se
„ & quelques
„ d'autres cor
„ tems de pluy
„ turel, avec
„ poient les y
„ doivent, car
„ ritablement.
„ couchée, sur
„ d'argent, uc

„ des,

APRÈS nous être avancés de dix ou douze pas dans la salle, nous fîmes notre compliment, avec diverses cérémonies, qu'on nous avoit enseignés.

MENDES
PINTO.

Alors

des, & reçurent son serment sur les mains que portoloient les jeunes garçons; chose qu'il fit à genoux, & baïsa la terre par trois diverses fois. Après cela, l'entrée lui fut donnée par une autre porte, qui étoit de front, par où nous arrivâmes en une grande place faite en carré, comme un cloître. Là se voyoient quatre rangs de statues de bronze, en façon d'hommes sauvages, avec des mitres & des couronnes toutes dorées. Ces Idoles, ou ces Géans, avoient chacun, de hauteur, vingt six emfans, & six de large. tant sur la poitrine que sur les épaules. Ils avoient la mine assez mauvaise & difforme, & les cheveux crépés, en façon de Caffres. Le désir que nous eûmes de savoir ce que signifioient ces figures, nous le fit demander aux Tartares, qui nous dirent d'abord que c'étoient les trois cens soixante Dieux qui avoient fait les jours de l'année, qu'on avoit mis là exprès, afin qu'en leurs effigies un chacun les adorât continuellement, pour avoir créé les fruits de la Terre: qu'au reste le Kham de Tartarie les avoit fait transporter d'un grand Temple appelé *Angicamoy*, qu'il avoit pris en la Ville de *Xipaton*, en la Chapelle des Rois de la Chine, pour tromper d'eux lorsqu'il s'en retourneroit dans son Pays, afin qu'il fut connu dans le Monde, qu'en dépit du Roi de la Chine il lui avoit captivé les Dieux.

En cette même place, dans un lieu planté d'orangers, environné d'une palissade de lierre, de rosiers de romarins, & de diverses fleurs que nous n'avons point en Europe, se voyoit une tente faite à plaisir, sur douze balustres de bois de camphre, chacune en quatre tronçons d'argent, en façon de cordelière, plus grosse que le bras. Dans cette tribune, il y avoit un Trône assez bas, en façon d'Autel, garni de feuillages de fin or, avec son dais au haut, parsemé d'étoiles d'argent, où se voyoient le Soleil, la Lune, & quelques nuées, les unes blanches, d'autres comme celles qui paroissent au tems de pluie; toutes émaillées si au naturel, avec tant d'artifice, qu'elles trompoient les yeux de ceux qui les regardoient, car elles sembloient pleuvoir véritablement. Au milieu de ce Trône étoit couchée, sur un lit, une grande statue d'argent, nommée *Abicau Nilancor*, qui

signifie *Dieu de la santé des Rois*, qu'on avoit encore prise dans le Temple d'*Angicamoy*. Tout à l'entour de cette même statue, se voyoient trente-quatre Idoles, de la hauteur d'un enfant de cinq ou six ans, lesquelles étoient rangées en deux files, & mises à genoux, avec les mains haussées, comme pour l'adorer. A l'entrée de cette même tente, il y avoit quatre jeunes Gentilshommes richement vêtus, lesquels avec leur encensoir à la main faisoient la ronde deux à deux; puis au son d'une cloche qu'ils frappoient, se prosternoient & s'encensoient les uns les autres. A la garde de cette tente, étoient soixante Hallebardiers, qui en étant un peu éloignés, l'environnoient tout à l'entour. Ils étoient vêtus de cuir bronzé, & portoloient sur leurs têtes des morions fort bien travaillés; toutes lesquelles choses, jointes ensemble, étoient des objets fort agréables & majestueux.

Au sortir de cette place, nous entrâmes en un autre appartement, où il y avoit quatre grandes chambres, fort riches & bien parées, dans lesquelles étoient plusieurs Gentilshommes; tant Etrangers que du Pays. De-là passant outre, où Nauticor & les jeunes garçons nous conduisoient, nous arrivâmes à la porte d'une grande salle basse, faite en façon d'Eglise, où il y avoit six Huissiers avec leurs masses, lesquels, avec un nouveau compliment qu'ils firent à Nauticor, nous firent tous entrer. En cette salle étoit le Kham de Tartarie, accompagné de plusieurs Princes, Seigneurs & Capitaines, entre lesquels étoient les Rois de *Pafua*, *Mecuy*, *Capinper*, *Raja-Benam*, *Anchescotay*, & autres Rois, au nombre de quatorze, lesquels, avec des vêtemens fort riches, étoient tous assis au pied de la tribune, & éloignés de deux ou trois pas. Un peu plus à l'écart, se voyoient trente-deux femmes, fort belles, qui jouant de divers instrumens de musique, faisoient un concert fort doux à l'oreille. Le Roi étoit assis dans son Trône, sous un riche dais, & avoit autour de lui douze enfans, qui se tenoient à genoux, avec de petites masses d'or en façon de sceptres, qu'ils portoloient sur leurs épaules. Plus en arrière, étoit une jeune fille, grandement belle & fort richement vêtue, avec un éventail à la main, dont elle éventoit le Kham. Celle-

le-

MENDEZ
PINTO.
Questions
du Kham &
réponse des
Portugais.

Alors le Kham dit à Nauticor: „ Demande à ces gens du bout du Monde, „ s'ils ont un Roi, & comment se nomme leur Pays; & de combien il est „ éloigné de la Chine, où je suis à présent? Un de nous répondit que nô- „ tre Pays se nommoit Portugal, que nous avons un Roi fort puissant, & „ que depuis sa Capitale jusqu'à Peking, le Voyage étoit de trois ans”. Cette réponse étonna beaucoup le Kham, qui ne croyoit pas le Monde si vaste. Il se frappa trois fois la cuisse, d'une baguette qu'il avoit à la main; & levant les yeux vers le Ciel, il témoigna son admiration par quelques mots, dans lesquels il nomma les hommes de *misérables fourmis*. Ensuite, nous ayant fait signe d'approcher jusqu'au premier degré du Trône, où les quatorze Rois étoient assis, il nous demanda, du même air d'étonnement, *Combien, Combien?* Nous lui répétâmes *trois ans*. Il voulut savoir pourquoi nous n'étions pas venus par Terre, plutôt que par Mer, où les dangers étoient continuels? Nous répondîmes, qu'ils étoient encore plus grands par Terre, dans une immense étendue de Pays, qui étoient peuplés de différentes Nations. Que venez-vous donc chercher ici, ajouta le Kham, & pourquoi vous exposez-vous à tant de périls? Lorsque nous eûmes répondu à cette question (f), il demeura quelque-tems en silence. Ensuite, branlant trois ou quatre fois la tête; il dit à ceux qui étoient près de lui; „ qu'il y avoit sans doute beaucoup d'ambition & peu de justice dans nô- „ tre Pays, puisque nous venions de si loin pour conquérir d'autres ter- „ res (g)”. Ce discours, & la réponse d'un vieux Seigneur auquel il étoit particulièrement adressé, excitèrent beaucoup d'applaudissemens. Ils furent interrompus par la musique, qui dura quelques momens; & le Kham passa dans une autre chambre, avec ses plus belles Musiciennes & une jeune fille qui le rafraîchissoit par le mouvement d'une forte éventail. Nauticor reçut ordre de demeurer: mais il nous fit dire de retourner à nôtre tente, & de nous reposer sur les bons offices qu'il nous rendroit auprès du Kham.

Les Tartares
lèvent le
Siège de Pe-
kin.

Cependant il se passa quarante-trois jours, sans aucun changement dans nôtre fort. Le Siège étoit poussé avec beaucoup de vigueur; mais les Chinois n'en apportoient pas moins à leur défense. Il s'étoit répandu, dans le Camp, des maladies qui emportoient chaque jour quatre ou cinq mille hommes; & le débordement des deux Rivières; dont ce Pays est arrosé, rendoit le transport des vivres extrêmement difficile. D'ailleurs l'hiver approchoit. Il faisoit envisager d'autres obstacles, qui commençoient à décourager les Tartares. On tint un conseil général, dans lequel on fit

„ le-ci étoit sœur de Nauticor, nôtre Gé-
„ néral, & fort aimée du Kham, qui étoit
„ âgé d'environ quarante ans, de haute tail-
„ le, assez maigre, & de bonne mine. Il
„ avoit la barbe fort courte, les moustaches
„ à la Turque, les yeux à la Chinoise, & le
„ regard sévère & majestueux. Quant à son
„ vêtement, il étoit violet, en façon de
„ soutane à la Turque, en broderie de per-
„ les; & à la tête, une salade de satin de

„ même couleur, avec une riche broderie
„ de diamans & de rubis entremêlés. En ses
„ pieds, il avoit des sandales vertes, ou-
„ vrées de canettes d'or, avec quantité
„ de perles (1)”.
„ (f) L'Auteur ne nous apprend pas quelle
„ fut cette réponse.

„ (g) Le Kham se condamnoit donc ainsi
„ lui-même. R. d. E.

(1) Pag. 583 & précédentes. Les Tartares tenoient alors Pékin assiégé.

sentir au
humiliat
demi qu
& qu'une
quée, av
de trois
entré dan
SES r
oppositio
première
arriva le
chagrin é
douze mil
vant six j
défendu t
retour (i
IL atte
vingt-six j
à Tuymica
sins, & le

(b) Il étoit
armés, envir
hommes, &
dans le parti
demi de fam
mille cheva
Le Siège fu
d'Octobre. P

(i) Pag.
(k) On de
me de Rec
idée de la gr
siècle. Ici,
Ambassades,
en faveur de
„ Les princip
„ Xamatas, R
„ Empereur d
„ mitrophe à
„ celle du Ca
„ la suite; ce
„ se fait non
„ Royaume s
„ Côte avec c
„ de Champa
„ & les Patar
„ avec Passio

(1) *Odia* est le
coup plus consid
ci-dessus les Reia

XII. Par

sentir au Kham la nécessité de lever le Siège pour sauver l'Armée. Cette humiliation lui parut inévitable, lorsqu'il eut appris que depuis six mois & demi qu'il étoit devant la Place, il avoit perdu le tiers de ses Troupes (b), & qu'une partie de son Camp étoit inondé. Toute l'Infanterie fut embarquée, avec le reste des munitions; & le Kham se mit en marche à la tête de trois cens mille chevaux, au lieu de six cens mille avec lesquels il étoit entré dans la Chine.

Ses ravages continuèrent jusqu'à la grande muraille, qu'il repassa sans opposition, à la porte de *Singrachirau*. De-là, s'étant rendu à *Lanquinor*, première Ville de ses Etats, qui n'étoit qu'à trois lieues de la muraille, il arriva le lendemain à *Pispator*, où il congédia la plupart de ses Troupes. Son chagrin éclatoit dans toutes ses résolutions. Il n'avoit gardé que dix ou douze mille hommes, avec lesquels il s'embarqua si mécontent, qu'en arrivant six jours après à Lançame, il y descendit pendant la nuit, après avoir défendu toutes les marques de joye par lesquelles on vouloit célébrer son retour (i).

Il attendit dans cette Ville l'arrivée de son Infanterie, qui employa vingt-six jours à rentrer dans ses Etats. Ensuite son inquiétude le conduisit à *Tuymicau*, autre Ville de son Empire, où il reçut la visite des Princes voisins, & les Ambassades de plusieurs grands Rois fort éloignés (k). Les fêtes,

MENDEZ
PINTO.

Retour du
Kham à Lan-
çame.

(b) Il étoit mort de maladie, ou par les armes, environ quatre cens cinquante mille hommes, & trois cens mille étoient passés dans le parti des Chinois. En deux mois & demi de famine, on avoit mangé trois cens mille chevaux, & soixante mille rhinoceros. Le Siège fut levé, un Lundi, 7 du mois d'Octobre. Pag. 589 & 590.

(i) Pag. 591 & précédentes.

(k) On doit retourner au neuvième Tome de ce Recueil, pour se former une juste idée de la grandeur des Tartares pendant ce siècle. Ici, Pinto fait une description des Ambassades, qui mérite d'être remarquée, en faveur de la Géographie du même tems. Les principales, dit-il, furent celle de *Xamatas*, Roi des Perses; celle de *Siamon*, Empereur des Gueos, dont le Pays est limitrophe à celui de *Brama* & de *Tangu*; celle du *Calaminbam*, dont je parlerai dans la suite; celle du *Sornau* d'*Odis* (1), qui se fait nommer Roi de Siam, dont le Royaume s'avoisine de sept cens lieues de Côte avec celui de *Tanasserim*, & du côté de *Champa* avec les *Malays*, les *Berdios* & les *Patanes*, & par le cœur du Pays avec *Passioleque*, *Capinper* & *Chiamnay*,

„ comme avec les Laos & les Gueos; de
„ manière qu'il compte dix-sept Royaumes
„ dans ses Etats; celle du Roi des *Magores*,
„ dont l'Etat est dans le cœur des terres,
„ près des *Corazones*, Province voisine de
„ Perse, & près du Royaume de *Dely* &
„ de *Chitor*; enfin celle d'un Empereur
„ nommé *Caran*, comme nous l'appriâmes
„ ici, qui a les bornes de sa souveraineté
„ dans les montagnes de *Goncalidas*, soi-
„ xante degrés plus loin, & dont les Sujets
„ s'appellent *Moscovites*. Nous en vîmes
„ quelques-uns en cette Ville, qui étoient
„ blonds, de belle taille, & vêtus de haut-
„ de-chausses, de casques, & de chapeaux,
„ comme les Flamans & les Suisses. Les
„ plus honorables avoient des robes four-
„ rées de peaux, & de martes zibelines.
„ Ils portoient tous de grandes & larges
„ épées: & nous remarquâmes qu'en leur
„ langage ils usoient de quelques mots la-
„ tins; même qu'en baillant ils répétoient
„ trois fois *Dominus, Dominus, Dominus*,
„ ce qui sembloit avoir en eux plus d'appa-
„ rence d'Idolâtrie que de Religion: Ce qu'il
„ y avoit de pire en eux, étoit le détesta-
„ ble péché de Sodome, auquel ils étoient
„ gran-

(1) *Odis* est le nom Indien de la Ville même de Siam. On a déjà remarqué que cet Etat avoit été beaucoup plus considérable, sous le nom de *Sornau*, que nos Voyageurs ne le représentent aujourd'hui. Voyez ci-dessus les Relations de Siam.

MENDEZ
PINTO.

Obstacles à
la liberté des
Portugais.

A quoi ils
la doivent.

Georges
Mendez de-
meure au ser-
vice du Kham.

fêtes, par lesquelles il affecta de faire éclater sa puissance, & celle-même qu'il donna pour le mariage de la Princesse *Meica-Vidau*, sa sœur, que l'Empereur Caran faisoit demander par son Ambassadeur, ne rendirent pas la paix à son esprit. Il n'étoit occupé que du Siège de Pekin, qu'il vouloit recommencer à l'entrée de la belle saison. Il assembla les Etats de son Empire. Il forma de nouvelles ligues avec ses voisins. L'honneur qu'il nous faisoit quelquefois de nous consulter, sembloit éloigner de jour en jour nos espérances de liberté. Nous prîmes le parti de presser Nauticor, qui s'étoit rendu comme le garant de ses promesses. Il nous fit craindre d'autant plus de difficulté, que le Kham lui avoit proposé, depuis son retour, de nous attacher à son service par toutes sortes de bienfaits. Georges Mendez ne s'étoit pas fait presser pour accepter un établissement. On commençoit à se persuader que ses Compagnons oublieroient aussi facilement leur Patrie; & j'avois déjà remarqué que dans cette idée, les Tartares nous traitoient avec plus de confiance & d'affection.

Cependant Nauticor ne se crut pas moins engagé par sa parole, à nous servir de tout son crédit. En nous promettant de parler de nous au Kham, il nous dit que pour le disposer mieux en notre faveur, il lui représenteroit que nous avions en Europe des enfans orphelins, qui ne pouvoient subsister sans notre secours; & qu'il ne doutoit pas que ce motif ne fût capable de l'attendrir. Nous étions fort éloignés d'en attendre cet effet, après tant d'exemples que nous avions eus de la dureté des Tartares; & nous eûmes occasion d'admirer le mélange de tendresse & de férocité qui entre dans le caractère humain. Nauticor ayant donné à notre demande le tour qu'il s'étoit proposé, le Kham, parut l'entendre avec quelques sentimens de pitié. Il lui dit: „ Hé bien, je suis fort aise qu'ils „ ayent dans leur Pays de si justes raisons d'abandonner mon service. El- „ les me font consentir plus volontiers à leur accorder ce que tu leur as „ promis en mon nom”. Nous étions derrière Nauticor, qui nous avoit ordonné de le suivre. Le mouvement de notre joye nous fit baiser trois fois la terre, en disant dans le langage & le stile du Pays; „ Que tes pieds „ se reposent sur mille générations, afin que tu sois Seigneur de tous ceux „ qui habitent la Terre”. Cette expression parut plaire au Kham. Il dit aux Seigneurs, dont il étoit environné; „ Ces gens parlent comme s'ils a- „ voient été nourris parmi nous”. Alors, jettant les yeux sur Mendez, qui étoit à côté de Nauticor; „ & toi, lui dit-il, penses-tu aussi à nous quitter”? Mendez qui s'étoit attendri à cette question, répondit: „ Pour moi, „ Seigneur, qui n'ai point de femme ni d'enfans, à qui mon secours „ soit nécessaire, ce que je désire uniquement, c'est de servir Vôte Ma- „ jesté; & je ne donnerois pas ce bonheur, pour celui d'être Empereur „ de Pekin pendant mille ans”. Le Kham lui marqua sa satisfaction par un sourire.

Nous

„ grandement adonnés”. Pag. 592, 593.
L'Auteur décrit aussi l'entrée de l'Ambassa-
deur de Moscovie, avec autant d'admira-
tion que si ce Pays & ses Habitans n'eussent
pas été connus alors du reste de l'Europe.

„ L'équipage de cet Ambassadeur, dit-il,
„ étoit si majestueux & si grand, qu'on ju-
„ geoit bien qu'il appartenoit à quelque Prin-
„ ce riche & puissant”. *Ibidem.*

Nou
part.
fit donne
voyoit à
partimes
béralité
rente.
pouvoir
toit cond

(1) Pag
Pinto ne n

ETAN
soir
où nous f
Le lenden
défendue
vards. N
dérable, c
CINQ
vâmes à la
voyoit un
quatre ma
têtes de m
d'autres o
toits. Un
plate-forme
soient à qu
plus haute
tion puilse
de forte p
péchoit à
membres,
grand corp
boule de fe
d'un monu
mirions la g
qu'au derni
rendroit à
re vie, par
auroient ap
qui ne lui

Nous nous retirâmes avec une vive joye, pour nous préparer au départ. Trois jours après, à la sollicitation de Nauticor, Sa Majesté nous fit donner deux mille taels, & nous remit aux Ambassadeurs qu'elle envoyoit à la Cour d'*Uzanguay*, Capitale de la Cochinchine. Enfin, nous partîmes avec eux. Georges Mendez nous fit présent de mille ducats; libéralité qui ne pouvoit l'appauvrir, parce qu'il en avoit déjà six mille de rente. Il nous accompagna pendant le premier jour de notre Voyage, sans pouvoir retenir ses larmes; lorsqu'il envisageoit l'éternel exil auquel il s'étoit condamné volontairement (1).

(1) Pag. 602 & précédentes. Les Ambassadeurs s'embarquèrent sur une Rivière, dont Pinto ne nous apprend pas le nom.

§. V.

Retour de l'Auteur aux Indes, après son Esclavage.

ETANT partis de Tuymican, le 9 de Mai 1545, nous arrivâmes le soir dans une Ville nommée *Guatypamor*, célèbre par son Université, où nous fûmes traités fort civilement sous la protection des Ambassadeurs. Le lendemain, nous allâmes passer la nuit à *Puchanguin*, petite Ville, mais défendue par des fossés très-larges, & par quantité de tours & de boulevards. Nous nous rendîmes, le troisième jour, dans une Ville plus considérable, qui se nommoit *Euxcau*.

CINQ jours après, n'ayant pas cessé de suivre la Rivière, nous arrivâmes à la porte d'un grand Temple, nommé *Singuafatur*, près duquel on voyoit un enclos de plus d'une lieue de circuit, qui contenoit cent soixante-quatre maisons, longues & larges, ou plutôt autant de magasins remplis de têtes de morts. Hors de ces édifices, on avoit formé de si grandes piles d'autres ossemens, qu'elles s'élevoient de plusieurs brasses au-dessus des toits. Un petit tertre, qui s'élevoit du côté du Sud, offroit une sorte de plate-forme, où l'on montoit par neuf rangs de degrés de fer, qui conduisoient à quatre portes. La plate-forme servoit comme de piédestal à la plus haute, la plus difforme, & la plus épouvantable statue que l'imagination puisse se représenter, qui étoit adossée contre un donjon de forte pierre de taille. Elle étoit de fer fondu. Sa difformité n'empêchoit point qu'on ne remarquât beaucoup de proportion dans tous ses membres, à l'exception de la tête, qui paroissoit trop petite pour un si grand corps. Ce monstre soutenoit, sur ses deux mains, une prodigieuse boule de fer. Nous demandâmes à l'Ambassadeur de Tartarie l'explication d'un monument si bizarre. Il nous dit que ce personnage, dont nous admirions la grandeur, étoit le gardien des ossemens de tous les hommes, & qu'au dernier jour du Monde, où les hommes devoient renaître, il nous rendroit à chacun les memes os que nous avions eus pendant notre première vie, parcequ'il les connoissant tous, il sçauroit distinguer à quel corps ils auroient appartenu: mais qu'à ceux qui ne lui rendoient pas d'honneur & qui ne lui faisoient pas d'aumône sur la Terre, il donneroit les os les plus

MENDEZ
PINTO.

Pinto & ses
Compagnons
quittent la
Tartarie.

Leur route.

Temple &
lieu des osse-
mens de
morts.
Statue
monstrueuse.

MENDEZ
PINTO.

pourris qu'il pourroit trouver, & même quelques os de moins, pour les rendre estropiés ou tortus. Après cette curieuse instruction, l'Ambassadeur nous conseilla de laisser quelque aumône aux Prêtres, & se fit honneur de nous en donner l'exemple. Les fables qu'il nous avoit racontées, excitèrent nôtre pitié: mais nous eûmes plus de foi pour son témoignage, lorsqu'il nous assura que les aumônes qu'on faisoit à ce Temple, montoient chaque année à plus de deux cens mille taels, sans y comprendre ce qui revenoit des Chapelles & d'autres fondations des principaux Seigneurs du Pays. Il ajoûta que l'Idole étoit servie par douze mille Prêtres, auxquels on faisoit des présens continuels, en leur demandant leurs prières pour les morts dont ils conservoient les ossemens; que ces Prêtres ne sortoient jamais de l'enclos sans la permission de leurs Supérieurs, qu'ils nommoient *Chisangues*; qu'il ne leur étoit permis qu'une fois l'an, de violer, dans l'enclos, la chasteté à laquelle ils s'étoient engagés, & qu'il y avoit aussi des femmes destinées à cet office; mais que hors de leurs murs, ils pouvoient se livrer sans crime à tous les plaisirs des sens (a).

Tous les
Habitans d'une
ville Tartare
sont créés
Prêtres.

Nous arrivâmes, le jour d'après, dans une fort belle Ville, nommée *Quanginau*, où les Ambassadeurs passèrent trois jours entiers, pour assister aux Fêtes que les Habitans célébroient à l'honneur du *Goua-Talapicor*, c'est-à-dire, de leur Souverain Pontife (b), qui se rendoit à la Cour du Kham, pour le consoler de sa disgrâce au Siège de Pekin. Entre diverses faveurs que le Talapicor accorda aux Tartares de Quanginau, pour récompense de leur zèle, il les créa tous Prêtres, avec le pouvoir d'en exercer les fonctions dans toutes sortes de lieux, & de recevoir les aumônes consacrées à cette profession. Un Ambassadeur de la Cochinchine, qui retournoit de Tuumican à sa Cour, avec celui de Tartarie, ayant donné au Talapicor quelques témoignages extraordinaires de respect & de zèle, en reçut aussitôt le prix, qui fut le pouvoir de légitimer, par de nouvelles parentés, ceux qui acheteroient de lui cette faveur, & le droit de donner aux Seigneurs de la Cour, des titres & des marques d'honneur. Deux grâces de cette importance enflèrent tellement l'Ambassadeur, que malgré l'avarice qu'on lui avoit reprochée jusqu'alors, il donna tout son argent au grand Prêtre, jusqu'à se mettre dans la nécessité d'emprunter de nous les deux mille taels que nous avions reçus du Kham, & dont il nous payâ l'intérêt, dans sa Patrie, à quinze pour cent (c).

Lechune,
Capitale de la
Religion Tartare.

Nous continuâmes de descendre la Rivière, l'espace de quatre jours, pendant lesquels nous vîmes, sur les deux bords, quantité de Villes & de grands Bourgs. Nôtre premier séjour fut à *Lechune*, Capitale de la Religion Tartare (d). On y voyoit un Temple somptueux, accompagné de divers édifices, qui contenoient les tombeaux de vingt-sept Khams, ou Empereurs de Tartarie. L'intérieur des Chapelles étoit revêtu de lames d'argent, avec diverses Idoles du même métal. A quelque distance du Temple

(a) Pag. 605.

(b) Apparemment celui que d'autres Voyageurs nomment le *Grand-Lama*; car cette route doit être supposée entre le Ti-

bet & la Chine. Voyez la Description du Tibet, au Tome VII.

(c) Pag. 606.

(d) Pag. 611.

ple vers
lequel i.
fexe, dé
comptoit
Religieu
service.
ze; & sur
voit aussi
dié à Qui
dé par un
mari avoit
Elle avoit
son de Die
pieds. E
Mais ayan
parut app
deurs, qu
les Tartar
le nous ar
juste sur n
, que nou
, tares".
elle nous

CINQ

Rendacalem
entrés dan
duisirent à
resses, &
pour suivre
continuâ
remarquab
à propos d
contre d'un
gouvernan
nous entrâ
ment *Cuneh*
d'environ
toutes fort
terres, for
mière, no
& fait son
grés. La

(e) Les co
des noms & d
ne subsistent p
me, les révo

ple vers le Nord, on nous fit remarquer un enclos de vaste étendue, dans lequel il y avoit alors deux cens quatre-vingt Monastères de l'un & l'autre sexe, dédiés au même nombre d'Idoles, où l'on nous assura qu'on ne comptoit pas moins de quarante-deux mille personnes consacrées à la vie Religieuse, sans y comprendre les Domestiques qui étoient employés à leur service. Nous vîmes, entre les édifices, une infinité de colonnes de bronze; & sur chaque colonne, une Idole de même métal doré. On y en voyoit aussi d'autres qui étoient toutes d'argent. Un de ces Monastères, dédié à *Quiay-Frigau*, c'est-à-dire au *Dieu des atomes du Soleil*, avoit été fondé par une sœur du Kham, veuve d'un Roi de Pafua, que la mort de son mari avoit portée à s'enfermer avec six mille femmes qui l'avoient suivie. Elle avoit pris par humilité, un nom Tartare, qui signifie *Balay de la maison de Dieu*. Les Ambassadeurs se firent un devoir de lui aller baiser les pieds. Elle reçut ce témoignage de leur respect avec beaucoup de bonté. Mais ayant jetté la vue sur nous, & s'étant informée qui nous étions, elle parut apprendre avec beaucoup d'étonnement, par le récit des Ambassadeurs, que nous étions venus de l'extrémité du Monde, & d'un Pays dont les Tartares ne connoissoient pas le nom. Sa curiosité devint si vive, qu'elle nous arrêta long-tems. Ses questions étoient ingénieuses. Elle raisonnoit juste sur nos réponses; & dans la satisfaction qu'elle en reçut, elle déclara „ que nous avions été nourris parmi des Peuples plus éclairés que les Tartares”. Enfin, nous ayant congédiés, avec des remerciemens fort civils, elle nous fit donner cent tael.

CINQ jours après, nous arrivâmes dans une grande Ville, nommée *Rendacalem*, située aux derniers confins de la Tartarie (e). De-là, étant entrés dans le Royaume de *Xinaleygrau*, quatre jours de marche nous conduisirent à *Valem*, où les Ambassadeurs furent reçus avec beaucoup de caresses, & pourvus de Guides, ou de Pilotes, qui nous étoient nécessaires pour suivre les Rivières par un grand nombre de communications. Nous continuâmes d'avancer pendant sept jours, qui ne nous offrirent rien de remarquable, jusqu'au Détroit de *Catencur*, par lequel nos Pilotes jugèrent à propos de passer, autant pour abrégier la route que pour éviter la rencontre d'un fameux Corsaire, qui avoit ravagé toutes ces Contrées. De-là, gouvernant d'abord à l'Est, & variant ensuite avec les détours de l'eau, nous entrâmes dans le Lac de *Singapamor*, que les Habitans du Pays nomment *Cunebetay*, & dont l'étendue, suivant le témoignage des Pilotes, est d'environ trente-six lieues (f). Nous y vîmes un prodigieux nombre de toutes sortes d'oiseaux. De ce Lac, que la Nature a placé au centre des terres, sortent quatre Rivières très larges & très profondes, dont la première, nommée *Ventrau*, traverse droit à l'Ouest tout le Pays de *Sornau*, & fait son entrée dans la Mer par la Barre de *Chiantabu*, à vingt-six degrés. La seconde, qui se nomme *Jangumaa*, coule du Sud au Sud-Est,

MENDEZ
PINTO.
Etrange
multitude de
Monastères.

Son entreten-
tien avec les
Portugais.

Lac de Singa-
pamor, &
son étendue.

Quatre
grandes Ri-
vières qui en
sortent.

(e) Les conjectures seroient inutiles sur des noms & des Royaumes, dont la plupart ne subsistent plus. On a vu, au neuvième Tome, les révolutions de la Tartarie & des

Pays voisins, & le peu de connoissance qui nous en est resté.

(f) L'Auteur, dans un autre endroit, lui donne cent quatre-vingt lieues de tout.

MENDEZ
PINTO.

& traversant les Royaumes de *Chiammay*, des *Laos*, des *Guens*, & une partie du *Dambambur*, arrive à la Mer par la Barre de *Martaban* au Royaume de *Pegu*. De l'une à l'autre embouchure, on compte plus de sept cens lieues de distance, par les degrés de ces climats. La troisième, sous le nom de *Pomphieu*, traverse les Pays de *Copimper* & de *Sucotay*, arrose ensuite tout l'Empire de *Monginoco*, avec une partie de *Meleyray* & de *Souady*, & va se rendre dans la Mer par la Barre de *Cosmin*, près d'Arrakan. Le nom de la quatrième, n'étoit pas connu de nos Pilotes, ni des Ambassadeurs; mais il y a beaucoup d'apparence que c'est le Gange, qui descend au Royaume de Bengale. Après avoir traversé le Lac, nous arrivâmes dans l'espace de sept jours, à la vûe d'une Ville nommée *Calcypute*, dont les Habitans nous éloignèrent de leur rive à coups de dards & de pierres. Comme les vivres commençoient à nous manquer, nous entrâmes bien-tôt, par le conseil de nos Pilotes, dans une Rivière plus large, qui nous conduisit en neuf jours à *Talem*, Ville considérable, dont le Seigneur se reconnoissant sujet de la Cochinchine, reçut l'Ambassadeur du Roi son Maître avec tous les témoignages possibles de respect & d'amitié (g).

Les Portugais entrent dans la Cochinchine.

Xolor, où se fait la porcelaine émaillée.

Le lendemain, étant partis au coucher du Soleil, nous continuâmes de descendre la Rivière pendant sept jours, à la fin desquels nous mouillâmes au Port de *Xolor*, grande Ville, où se fait la porcelaine émaillée, qu'on transporte à la Chine (h). Les Ambassadeurs s'y arrêtèrent cinq jours, dont ils employèrent une partie à visiter des mines d'argent fort riches, que le Roi de la Cochinchine avoit fait ouvrir dans ce Canton. Nous en vîmes sortir une quantité considérable de mineral; & plus de mille hommes étoient employés à ce travail. Les Ambassadeurs ayant demandé quelle quantité d'argent elles rendoient chaque année, on leur répondit que jusqu'alors elles avoient fourni six mille *Picos*, qui font huit mille quintaux de l'Europe (i).

Richesse & beauté du Pays.

EN sortant de *Xolor*, les deux bords de la Rivière nous offrirent, pendant plus de cinq jours, un grand nombre de gros Bourgs & de belles Villes. La terre est excellente dans ce climat; & de toutes parts, les champs y sont couverts de bled, de riz, de toutes sortes de légumes, & de grandes cannes de sucre, qu'on y voit particulièrement dans une merveilleuse abondance. Aussi le Pays est-il riche & fort peuplé. Les Habitans y sont ordinairement vêtus de soye; & montés sur des chevaux bien équipés. Les femmes sont belles, & d'une extrême blancheur (k).

CE ne fut pas sans beaucoup de travail & de danger que nous suivîmes, dans ce lieu, la Rivière Ventrau, parcequ'il y remonte ordinairement quantité de Pirates. Cependant nous descendîmes heureusement jusqu'à *Manaquileu*, Ville située au pied des montagnes de *Chumoy*, qui séparent la Cochinchine de l'Empire Chinois. Nous quittâmes ici nos Barques, pour aller coucher le lendemain à *Quinancaxi*, Domaine d'une tante du Roi, que les Ambassadeurs visitèrent. Elle leur apprit que le Roi son neveu étoit revenu de la guerre de *Tinocongos*, après l'avoir heureusement

(g) Pag. 615 & précédentes.
(h) *Ibidem*.

(i) *Ibidem*.
(k) Pag. 618 & précédentes.

ment ten
prendre
guay, Ca
voyer les
iroient re
les accou

ON en
plusieurs
descendit
Rivière.

Gouverne
quelques
prit que p
yant per
lui, & qu
l'Ambassa

, se félic

, tété.

, fique,

Ensuite s'

tuation la

étoit Sain

son honne

sa reconno

nies funéb

LE len

raou, c'est-

voient déj

ordres. C

n'est pas à

au-devant

che parent

Il étoit mo

plaques d'

toient enri

l'environn

meterres d

accompag

toient suiv

garnis d'an

richement

sur le dos,

du cou. L

chariots, c

en grand n

strumens d

ment terminée, & qu'il s'étoit retiré depuis un mois à *Fanaugrem*, pour y prendre le plaisir de la chasse, dans le dessein d'aller passer l'hiver à *Uzanguay*, Capitale de son Empire. Cet avis leur fit prendre la résolution d'envoyer les Barques à *Uzanguay*, tandis qu'avec une suite peu nombreuse, ils iroient rendre leurs premiers devoirs au Roi. Nous fûmes nommés pour les accompagner.

On employa treize jours à faire quatre-vingt-six lieues, au travers de plusieurs montagnes, où les chemins étoient fort difficiles, & d'où nous descendîmes dans un grand Village, nommé *Tarandaebu*, sur le bord d'une Rivière. De-là, nous nous rendîmes le lendemain à *Lindau Pano*, dont le Gouverneur, parent de l'Ambassadeur Cochinchinois, étoit arrivé depuis quelques jours de *Fanaugrem*, qui n'en est qu'à quinze lieues. Il lui apprit que pendant le séjour qu'il avoit fait à la Cour du Kham, sa fille, ayant perdu son mari, s'étoit jetée dans le bûcher qu'on avoit allumé pour lui, & qu'elle y avoit fini généreusement ses jours. Loin de pleurer sa mort, l'Ambassadeur levant les yeux vers le Ciel, ,, la félicita de son courage, & ,, se félicita lui-même d'avoir une fille au séjour du bonheur & de la sainteté. Il lui promit solennellement de lui faire bâtir un Temple si magnifique, qu'il lui prendroit envie de quitter le Ciel pour le venir habiter. Ensuite s'étant prosterné, le visage contre terre, il attendit dans cette situation la visite des Religieux du Pays, qui vinrent l'assurer que sa fille étoit Sainte, & lui accorder la permission d'élever une statue d'argent à son honneur. Ces discours le flattèrent si sensiblement, qu'il leur témoigna sa reconnoissance par de grandes libéralités. Nous assistâmes aux cérémonies funèbres par lesquelles il satisfit sa tendresse.

Le lendemain, nous nous rendîmes dans un Monastère nommé *Latiparau*, c'est-à-dire, *Remède des Pauvres*, où les deux Ambassadeurs, qui avoient déjà fait avertir le Roi de leur arrivée, se proposoient d'attendre ses ordres. Ce Prince leur fit dire de s'avancer jusqu'à la Ville d'*Agimpur*, qui n'est pas à plus d'une lieue de *Fanaugrem*; & trois jours après, il envoya au-devant de l'Ambassadeur Tartare, un Prince nommé *Passilau-Vacam*, proche parent de la Reine. Nous admirâmes la magnificence de son cortège. Il étoit monté sur un chariot qui avoit trois roues de chaque côté, garni de plaques d'argent, & tiré par quatre chevaux blancs, dont les harnois étoient enrichis d'une épaisse broderie d'or. Soixante Valets de pied, qui l'environtoient en deux files, avoient des habits de cuir verd, & des cimenterres dont les fourreaux étoient couverts de plaques d'or. Ils étoient accompagnés de douze Huissiers, portant leurs massés. Ces deux files étoient suivies d'une autre troupe, armée de hallebardes & de cimenterres garnis d'argent, & vêtue de soye verte & grise. Quatre-vingt éléphants, richement équipés, suivoient cette garde, avec de petits châteaux d'argent sur le dos, & plusieurs cloches du même métal qui leur pendoient autour du cou. Ils étoient précédés de plusieurs Officiers à cheval; & de douze chariots, couverts de housses de soye. Les Musiciens, qui étoient mêlés en grand nombre dans cette marche, avoient des tymbales & d'autres instrumens d'argent.

MENDES
PINTO.

Route jus-
qu'à Fanau-
grem.

Une fille de
l'Ambassa-
deur Cochinchinois se
brûle avec
son mari.

Entrée de
l'Ambassa-
deur Tartare
à Fanaugrem.

LE

**MENDEZ
PINTO.**
Sa réception dans le
Palais du Roi.

LE Prince, étant arrivé dans cet équipage au logement de l'Ambassadeur Tartare, lui offrit, après quelques complimens, le chariot dans lequel il étoit venu. Ensuite, étant monté à cheval, il se mit à sa droite, & l'Ambassadeur de la Cochinchine à sa gauche. On marcha dans cet ordre, avec le même cortège & la même pompe, jusqu'à la première cour du Palais du Roi, où toute la Noblesse formoit une brillante assemblée. De-là, les deux Ambassadeurs s'avancèrent à pied jusqu'à la porte du Palais. Un vieux Seigneur, oncle du Roi, s'étant présenté pour les recevoir, ils baissèrent le cimenterre qu'il portoit à sa ceinture; honneur qu'il leur rendit à son tour, mais auquel il en joignit un autre, qui passe pour une grande distinction à la Cochinchine: ce fut de leur mettre la main sur la tête, tandis qu'ils étoient prosternés devant lui (1). Alors, il se hâta de relever le Tartare; & le faisant marcher à son côté, il le conduisit, par une salle fort longue, vers la porte qui la terminoit. Il y frappa trois fois. A la troisième, on demanda qui il étoit, comme s'il n'eût point été attendu, & ce qu'il desiroit dans l'appartement du Roi. Il répondit: „ Par un ancien „ usage d'amitié, un Ambassadeur du grand *Xinarau* de Tartarie (m), est „ venu pour obtenir audience du *Prechau Guimiam*, Seigneur de nos têtes „ tes”. Aussi-tôt les portes furent ouvertes. L'oncle du Roi passa le premier, tenant l'Ambassadeur de Tartarie par la main. L'Ambassadeur du Pays suivit immédiatement, conduit par le Capitaine des Gardes, qui le tenoit de même. Tous les gens de leur suite reçurent ordre de passer trois à trois. Nous entrâmes dans une salle beaucoup plus belle que la première, où nous vîmes soixante-quatre statues de bronze & dix-neuf d'argent, toutes attachées par le cou à des chaînes de fer. On nous apprit, pour satisfaire notre curiosité, que c'étoient les quatre-vingt-trois Dieux des *Timochoubos*, que le Roi leur avoit enlevés dans la dernière guerre, & qu'il devoit conduire en triomphe à son entrée dans sa Capitale.

DE cette salle, nous passâmes dans une chambre fort spacieuse, où quantité de belles femmes étoient assises; les unes travaillant à divers ouvrages, d'autres chantant, ou jouant de quelques instrumens de musique. Plus loin, à l'entrée de la chambre même du Roi, nous trouvâmes six autres femmes, qui faisoient l'office de nos Huissiers de la chambre, avec des masses d'argent. Elles nous ouvrirent la porte. Nos yeux tombèrent d'abord sur le Roi, & sur quelques Vieillards qu'il avoit autour de lui. Il étoit assis sur un Trône de huit degrés, en forme d'autel, couvert d'un dais soutenu par des colonnes. Le Trône & les colonnes étoient revêtus de plaques d'or. Six petits enfans, à genoux près de lui, tenoient des sceptres à la main. Un peu plus loin une femme âgée, qui avoit un gros chapelet au cou, rafraîchissoit l'air de son éventail. Plusieurs autres femmes, mais plus jeunes, qui étoient répandues dans la chambre, jouoient de certains instrumens, au son desquels elles faisoient chanter de petites filles (n).

LE

(1) On croit devoir conserver cette description, en faveur de sa singularité.

(m) *Xinarau* & *Prechau* sont des titres.

Chaque Souverain de l'Orient a le sien.

(n) Pag. 622.

LE
avoit l
toutes
ce fure
plimen
comme
congé
témoig

TR

Audien
prière
tourner
ne l'en
sions l'e
le Voya
le, nom
Monast
par une
passer p
dres fra
„ toient
„ pauvr
une disc
vième j
les Vaiss
te route
noient p
passoit la
arrivant
stir, en
Ville, o
min par

L'ENT
vit paro
principal
nous avid
chainés a
chariots
seignes.
caisses, l
mer le tr
avec leur
qu'on leur
par un gr
les offem

XII. B

Le Roi de la Cochinchine paroïssoit âgé d'environ trente-cinq ans. Il avoit les yeux grands, la barbe blonde, la physionomie grave & sévère, & toutes les apparences d'un grand Monarque. Les cérémonies de l'Audience furent aussi simples, que le prélude avoit été majestueux. Après un compliment fort court, auquel le Roi répondit en peu de mots, la musique recommença jusqu'au départ de l'Ambassadeur; & ce Prince lui dit, en le congédiant, qu'il liroit la Lettre du Xinarau, son frère, pour répondre aux témoignages de son amitié.

TREIZE jours après, il partit pour Uzanguay. Mais, dans une autre Audience, l'Ambassadeur lui parla de nous, suivant ses instructions. La prière qu'il lui fit au nom du Kham, de nous accorder les moyens de retourner dans nôtre Patrie, fut reçue avec d'autant plus de bonté, qu'elle ne l'engageoit qu'à nous faire conduire dans quelque Port, où nous eussions l'espérance de trouver un Vaisseau Portugais. Nous fîmes, avec lui, le Voyage d'Uzanguay. Le premier jour, il alla dîner dans une petite Ville, nommée *Benau*, où s'étant arrêté jusqu'au soir, il passa la nuit dans un Monastère voisin, qui se nomme *Pongatur*. Le jour suivant, il se rendit, par une marche fort lente, à *Mecay*, & pendant neuf jours, il continua de passer par un grand nombre de Villes, sans permettre qu'on y fit les moindres fraix pour sa réception. „ Ces réjouissances publiques, disoit-il, étoient une occasion, pour les Officiers, d'exercer leur tyrannie sur les „ pauvres”. Sa suite, composée d'environ trois mille chevaux, observoit une discipline qui répondoit à l'humanité de ce principe. Il arriva le neuvième jour à *Lingator*, Ville située sur une large & profonde Rivière, où les Vaisseaux se rassemblent en grand nombre. Son amusement dans cette route, étoit la chasse; sur-tout celle de l'oiseau, que ses Officiers tenoient prête dans les lieux de son passage. Il s'arrêtoit peu; & souvent il passoit la nuit dans une tente, qu'il se faisoit dresser au milieu des bois. En arrivant à la Rivière de *Baguetor*, une des trois qui sortent du Lac de *Famflir*, en Tartarie, il continua le Voyage par eau jusqu'à *Natibafoy*, grande Ville, où il descendit sans aucune pompe, pour achever le reste du chemin par terre (o).

L'ENTRÉE qu'il fit dans sa Capitale n'eut qu'un éclat militaire. On y vit paroître toutes les dépouilles des ennemis qu'il avoit vaincus, dont les principales, ou celles du moins qu'il estimoit le plus, étoient les Idoles que nous avions admirées à *Fanaugrem*. Les Prêtres Captifs marchaient enchaînés autour de douze chariots. Après eux, suivoient quarante autres chariots, traînés chacun par deux rhinoceros, & remplis d'armes & d'enseignes. Vingt autres, qui venoient à la suite, portoient vingt grandes caisses, barrées de fer, dans lesquelles on nous dit qu'il avoit fait renfermer le trésor des *Timochouhos*. Elles étoient suivies de deux cens éléphants avec leurs châteaux & leurs panoures de guerre, qui font une forte d'épées qu'on leur met sur les dents pour combattre. Cette marche étoit fermée par un grand nombre de chevaux, qui portoient dans des sacs les têtes & les ossemens des Morts (p).

MENDES
PINTO.

Départ du
Roi pour U-
zanguay.

Discipline
qu'il fait
observer.

Son entrée
militaire dans
sa Capitale.

PEN-

(o) Pag. 626.

(p) Pag. 627.

MENDEZ
PINTO.
L'Auteur &
ses Compagnons ob-
tiennent la li-
berté de s'em-
barquer.

Richesses
qu'ils admi-
rent.

Ils arrivent
à l'Isle de
Sancian.

Querelles
entre les huit
Portugais.

PENDANT un mois entier, que nous passâmes dans cette Ville, nous fûmes témoins de quantité de fêtes. Mais ces réjouissances barbares, & les offres par lesquelles on s'efforça de nous retenir au service de la Cour (g), ne nous firent pas manquer l'occasion d'un Vaisseau qui partoît pour les Côtes de la Chine, d'où nous comptions de pouvoir retourner facilement à Malaca. Nous mîmes à la voile le 12 de Janvier 1546, avec une extrême satisfaction d'être échappés à de si longues infortunes. Le *Necoda*, ou le Capitaine de notre bord, avoit ordre de nous traiter humainement & de favoriser toutes nos vûes. Il employa sept jours à sortir de la Rivière, qui a plus d'une lieue de largeur, & qui s'allonge par un grand nombre de détours. Nous observâmes, sur les deux bords de cette Rivière, quantité de grands Bourgs & plusieurs belles Villes. La somptuosité des Edifices, sur-tout celle des Temples, dont les clochers étoient couverts d'or, & la multitude des Vaisseaux & des Barques, qui paroissoient chargés de toutes sortes de provisions & de marchandises, nous donnèrent une haute idée de l'opulence du Pays. Dans une grande & belle Ville, nommée *Quangeparu*, où le *Necoda* fut arrêté douze jours par son Commerce, il trouva sur ses perles un profit de quatorze pour un : & l'on nous assura que des seules mines d'argent de ce Canton, le Roi tiroit un revenu annuel de quinze cens Picos, qui montent à quatre mille de nos quintaux. *Quangeparu* n'avoit, pour toutes fortifications, qu'une foible muraille de brique, & un fossé large de six brasses, sans aucune artillerie pour sa défense. Cinq cens Portugais bien résolus auroient fait passer aisément tant de richesses à Lisbonne (r).

Nous sortîmes enfin de la Rivière; & treize jours de navigation nous firent arriver à l'Isle de *Sancian*, où les Vaisseaux de Malaca relâchoient souvent dans leur passage. Mais les derniers étoient partis depuis neuf jours. Il nous restoit quelque espérance, dans le Port de *Lampacau*, qui n'est que sept lieues plus loin. Nous y trouvâmes en effet deux Jonques Malayennes, l'une de *Lugor* & l'autre de *Patane*, disposées toutes deux à nous prendre à bord: mais „ nous étions Portugais, c'est-à-dire, d'une „ Nation, dont le vice est d'abonder dans son sens, & d'être obstinée dans „ ses opinions. Nos avis furent si partagés, lorsqu'il étoit si nécessaire „ pour nous d'être unis, que dans la chaleur de cette contrariété nous „ faillîmes de nous entretuer. Le détail de notre querelle seroit honteux. „ J'ajouterai seulement que le *Necoda* d'*Uzanguay*, frappé de cet ex- „ cès de barbarie, nous quitta fort indigné, sans vouloir se charger de „ nos messages ni de nos lettres, & protestant qu'il aimoit beaucoup mieux „ que le Roi lui fût trancher la tête, que d'offenser le Ciel par le moindre „ commerce avec nous. Notre mauvaise intelligence dura neuf jours, „ pendant lesquels les deux Jonques, aussi effrayées que le *Necoda*, par- „ tirent après avoir retracté leurs offres (s).”

NOTRE sort fut de demeurer dans un lieu désert, où le sentiment d'une misère présente & la vûe d'une infinité de dangers eurent enfin le pouvoir de

(g) L'Auteur ne dit rien de ces offres.
R. d. E.

(r) Pag. 629 & précédentes:
(s) Pag. 630.

de nous
vions d
Isle cor
faire, n
cu par u
en rest
gens éto
à Lamp
parti à
trois da

SON
Chinche
te avec
Lamau.
nous fûr
brûlèrent
ne dûme
si, dans
jours, à
quios.

Ciel de
d'y abor
près vin
anse inc
Jonque.
avoit am
des Japo
choit l'oc
de *Tanix*

ILS ne
ils dépen
auquel ils
tre Jonqu
Ville qu'i
que nous
arrivée fu
des raffra
vant la fi
tre Jonqu
caiffes pl
ne s'appr
devenant
gais de c
étions.
moit Mal
nommé F
trémité d

de nous faire ouvrir les yeux sur notre folie. Dix-sept jours, que nous avions déjà passés sans secours, commençoient à nous faire regarder cette Isle comme notre tombeau; lorsque la faveur du Ciel y fit aborder un Corfaire, nommé *Samipocheca*, qui cherchoit une retraite, après avoir été vaincu par une Flotte Chinoise. D'un grand nombre de Vaisseaux, il ne lui en restoit que deux, avec lesquels il s'étoit échappé. La plupart de ses gens étoient si couverts de blessures, qu'il fut obligé de s'arrêter vingt jours à Lampacau pour les rétablir. Une cruelle nécessité nous força de prendre parti à son service. Il mit cinq d'entre nous dans une de ses Jonques, & trois dans l'autre.

SON intention étoit de se rendre dans le Port de *Lailou*, à sept lieues de Chincheo, & quatre-vingt de Lampacau. Nous commençâmes cette route avec un fort bon vent, & nous suivîmes pendant neuf jours la Côte de *Lamau*. Mais, vers la Rivière du *Sel*, qui est à cinq lieues de *Chabaquay*, nous fîmes attaqués par sept Jonques, qui dans un combat fort opiniâtre brûlèrent celle des deux nôtres où le Corfaire avoit mis cinq Portugais. Nous ne dûmes notre salut nous-mêmes qu'au secours de la nuit & du vent. Ainsî, dans le plus triste état, nous fîmes voile devant nous pendant trois jours, à la fin desquels un impétueux orage nous poussa vers l'Isle de *Lequios*. Le Corfaire, qui étoit connu du Roi & des Habitans, remercia le Ciel de lui avoir procuré cet azile. Cependant il ne lui fut pas possible d'y aborder, parce qu'il avoit perdu son Pilote dans le dernier combat. Après vingt-trois jours de travail & de dangers, nous fîmes jettés dans une anse inconnue, où deux petites Barques s'approchèrent aussitôt de notre Jonque. Six hommes, qui les montoient, nous demandèrent ce qui nous avoit amenés dans leur Isle. *Samipocheca* les reconnut à leur langage pour des Japonois; & se faisant passer pour un Marchand de la Chine, qui cherchoit l'occasion du Commerce, il apprit d'eux que nous étions dans l'Isle de *Tanixuma*.

ILS nous montrèrent, dans l'éloignement, la grande terre du Japon, dont ils dépendoient. Ils nous promirent un accueil favorable de leur Seigneur, auquel ils donnoient le titre de *Nautakin*; & remarquant le désordre de notre Jonque, ils nous montrèrent un Port du côté du Sud, sous une grande Ville qu'ils nommoient *Miay-gima*. Nous étions pressés par tant de besoins, que nous levâmes aussitôt l'ancre pour suivre leurs informations. Notre arrivée fut remarquée par quantité d'autres Barques, qui nous apportèrent des rafraîchissements. Le Corfaire ne prit rien sans en compter le prix. Avant la fin du jour, le *Nautakin*, ou le Prince de l'Isle, vint à bord de notre Jonque, avec quantité de Marchands & d'Officiers, qui apportoient des caisses pleines de lingots d'argent, pour nous proposer des échanges. Ils ne s'approchèrent qu'après s'être assurés de la bonne-foi du Capitaine; mais devenant bien-tôt libres & familiers, ils distinguèrent le visage des Portugais de celui des Chinois; & le *Nautakin* demanda curieusement qui nous étions. *Samipocheca* lui répondit que nous étions d'un Pays qui se nommoit Malaca, où nous étions venus, depuis plusieurs années, d'un autre Pays nommé Portugal, dont le Roi, suivant nos récits, avoit son Empire à l'extrémité du Monde. Ce discours parut causer beaucoup d'étonnement au

MENDEZ
PINTO.

Ils s'engage-
rent avec un
Corfaire.

Cinq des
huit Portu-
gais périrent.

L'Auteur
est jetté dans
l'Isle de Ta-
nixuma.

MENDEZ
PINTO.

Faveur que
les Portugais
y trouvent.

Fables qui
en imposent
aux Japonois.

Nautaquin. Il se tourna vers ses gens: „ Je suis trompé, leur dit-il, si ces „ Etrangers ne sont pas les *Chinchi-cogins*, dont il est écrit dans nos Livres, „ que volant par-dessus les eaux, ils subjuguèrent les Terres où Dieu a créé „ les richesses du Monde. Nous sommes heureux s'ils viennent parmi „ nous à titre d'amis”. Là-dessus, il fit demander au Necoda, par une femme de Lequios, qui lui servoit d'Interprète, dans quel lieu il nous avoit trouvés, & sous quel titre il nous amenoit au Japon? Le Necoda répondit que nous étions d'honnêtes Marchands, qu'il avoit trouvés à Lampecau, où nous nous étions brisés, & que la pitié lui avoit fait prendre sur son bord. Ce témoignage parut suffire au Nautaquin. Il se fit donner un siège, sur lequel il s'assit près du pont; & la curiosité devenant sa passion la plus vive, il nous fit quantité de questions, avec beaucoup d'empressement pour entendre nos réponses. En nous quittant, il nous proposa de lui faire quelque Relation de ce grand Monde où nous avions voyagé; marchandise, nous dit-il, qu'il acheteroit plus volontiers que celles de nôtre Vaisseau. Le lendemain, à la pointe du jour, il nous envoya une petite Barque, remplie de toutes sortes de rafraichissemens, pour lesquels nôtre Capitaine lui fit porter quelques pièces d'étoffe, avec promesse de descendre au rivage & de lui mener ses trois Portugais.

Nous nous aperçûmes effectivement que cette aventure nous attiroit plus de considération des Chinois, qui ne pensoient qu'à profiter de l'occasion pour réparer leur Vaisseau, & pour se défaire avantageusement de leurs marchandises. Ils nous prièrent d'entretenir le Nautaquin dans l'opinion qu'il avoit de nous. Leurs bienfaits devoient répondre à nos services. Nous descendîmes avec le Necoda & douze de ses gens. L'accueil que nous reçûmes, augmenta beaucoup leurs espérances. Tandis que les principaux Marchands du Pays traitoient avec eux pour leurs marchandises, le Nautaquin nous prit dans sa maison, & recommença fort curieusement à nous interroger sur tout ce que nous avions observé dans nos Voyages. Nous nous étions préparés à satisfaire son goût, suivant le tour de ses demandes, plutôt qu'à nous assujettir fidèlement à la vérité (†). Ainsi, lorsqu'il voulut savoir s'il étoit vrai, comme il l'avoit appris des Chinois & des Lequiens, que le Portugal étoit beaucoup plus riche & plus grand que l'Empire de la Chine, nous lui accordâmes cette supposition. Lorsqu'il nous demanda si le Roi de Portugal avoit conquis la plus grande partie du Monde, comme on l'en avoit assuré, nous le confirmâmes dans une idée si glorieuse pour nôtre Nation. Il nous dit aussi que le Roi nôtre maître avoit la réputation d'être si riche en or, qu'on lui attribuoit deux mille maisons, qui en étoient remplies jusqu'au toit. A cette folle imagination, nous répondîmes que nous ne savions pas exactement le nombre des maisons, parceque le Royaume de Portugal étoit si grand, si riche & si peuplé, que le dénombrement de ses trésors & de ses Habitans étoit impossible. Après deux heures d'un entretien de cette nature, le Nautaquin se tourna vers ses gens, & leur dit avec admiration „ Assurément aucun des Rois que nous „ connoissons sur la Terre, ne doit s'estimer heureux, s'il n'est vassal d'un „ aussi-

(†) Pag. 656 & précédentes.

„ aussi
laissé au
que-tem
nois; l'
fûmes po
rien pou

LE C
difes, p
l'espace
divers e
& que t
chandise
que la cu
Diego Ze
armé d'u
nos mall
dant les
avoit fai
pas que
bé dans
laires.

Ville, o
eut, tué p
te manièr
bien-tôt
chevaux.
revenir Z
qui porto
veilles qu
porter au
eut tiré d
il parut c
ge à quel
art de l'E
cès de joy
Il embras
& retour
qui port
au Peuple
„ Prince

(v) Pag.
(x) On
parceque l'
ouvert l'en
Portugais,
dès l'an 15

„ aussi grand Monarque que l'Empereur de Portugal (v) ”. Ensuite, ayant laissé au Necoda la liberté de retourner à bord, il nous pressa de passer quelque-tems dans son Isle. Nous y consentîmes avec la participation des Chinois; l'ordre fut donné pour nous préparer un logement commode; & nous fûmes logés pendant plusieurs jours chez un riche Marchand, qui n'épargna rien pour seconder les intentions de son Prince (x).

Le Corsaire, n'ayant pas fait difficulté de débarquer toutes ses marchandises, profita fort heureusement de nôtre faveur. Il nous avoua que dans l'espace de peu de jours, un fond d'environ deux mille cinq cents tals en divers effets qui lui restoient de sa fortune, lui en avoit valu trente mille, & que toutes ses pertes étoient réparées. Comme nous étions sans marchandise, & par conséquent sans occupation, nôtre ressource, dans le tems que la curiosité du Nautaquin nous laissoit libres, étoit la chasse ou la pêche. *Diego Zeimoto*, l'un de mes deux Compagnons, étoit le seul des trois qui fût armé d'une arquebuse. Il s'étoit attaché soigneusement à la conserver dans nos malheurs (y), parcequ'il s'en servoit avec beaucoup d'adresse. Pendant les premiers jours, on y avoit fait d'autant moins d'attention, qu'il en avoit fait peu d'usage, ou qu'il s'écartoit pour la chasse; & ne nous figurant pas que cette arme fût encore inconnue au Japon, il ne nous étoit pas tombé dans l'esprit qu'elle pût nous faire un nouveau mérite aux yeux des Insulaires. Cependant un jour que *Zeimoto* s'arrêta dans un marais voisin de la Ville, où il avoit remarqué un grand nombre d'oiseaux de Mer, & qu'il y eut tué plusieurs canards; quelques Habitans, qui ne connoissoient pas cette manière de tirer, en eurent tant d'étonnement, que leur admiration alla bien-tôt jusqu'au Nautaquin. Il s'occupoit alors à faire exercer quelques chevaux. Son impatience le fit courir aussi-tôt vers le marais, d'où il vit revenir *Zeimoto*, son arquebuse sur l'épaule, accompagné de deux Chinois qui portoient leur charge de gibier. Il avoit eu peine à comprendre les merveilles qu'on lui avoit annoncées; & la vûe d'une sorte de bâton qu'il voyoit porter au Portugais, ne suffisoit pas pour l'en éclaircir. Lorsque *Zeimoto* eut tiré devant lui deux ou trois coups, qui firent tomber autant d'oiseaux, il parut d'abord effrayé, & dans sa première surprise, il attribua ce prodige à quelque pouvoir surnaturel. Mais après avoir entendu que c'étoit un art de l'Europe, qui dépendoit du secret de la poudre, il tomba dans un excès de joye & d'admiration qui ne peut être représenté que par ses effets. Il embrassa *Zeimoto* avec transport, il le fit monter en croupe derrière lui; & retournant à la Ville dans cet état, il se fit précéder de quatre Huissiers qui portoient des bâtons ferrés par le bout, & qui crioient par son ordre, au Peuple, dont la foule étoit infinie: „ On fait à savoir que le Nautaquin, „ Prince de cette Isle & Seigneur de nos têtes, vous commande à tous „ d'ho-

MENDEZ
PINTO.

L'Auteur
& ses Compa-
gnons ap-
prennent aux
Japonois l'in-
vention de la
poudre & des
armes à feu.

Joye extra-
ordinaire à
l'occasion de
cette décou-
verte.

(v) Pag. 657.

(x) On s'attache ici à quelque détail, parceque l'Auteur s'attribue la gloire d'avoir ouvert l'entrée du Japon au Commerce des Portugais, quoiqu'ils l'eussent découvert dès l'an 1542.

(y) Pinto ne le dit pas, & il n'est guères possible d'imaginer, qu'à leur départ de Tartarie ils se trouvaient encore armés d'une arquebuse. On doit supposer qu'ils se l'étoient procurée à la Cochinchine, ou dans le Vaisseau même du Corsaire. R. d. E.

MENDEZ
PINTO.

„ d'honorer ce *Chenchieogin* du bout du Monde, parceque dès aujourd'hui
„ & pour l'avenir, il le fait son parent, comme les *Jacharons* qui sont assis
„ près de sa personne: & quiconque refusera d'obéir à cet ordre, fera con-
„ damné à perdre la tête (z) ”.

Je demeurai assez loin par derrière, avec *Christophe Borralho*, qui étoit
le troisième Portugais, tous deux dans la surprise d'un événement si singu-
lier. Le Nautaquin, étant arrivé au Palais, prit *Zeimoto* par la main, le
conduisit dans sa chambre, le fit asseoir à sa table; & pour comble d'hon-
neur, il ordonna que la nuit suivante on le fit coucher dans un appartement
voisin du sien. Nous participâmes à cette faveur par les caresses & les bien-
faits que nous reçûmes aussi du Prince & des Habitans.

ZEIMOTO crut ne pouvoir mieux s'acquitter d'une partie de ces distinc-
tions, qu'en faisant présent de son arquebuse au Nautaquin (a). Il choisit,
pour ce témoignage de reconnoissance, un jour qu'il revenoit de la chasse,
après avoir tué quantité de colombes & de tourterelles, qu'il lui offrit avec
l'instrument qui lui donnoit cet empire sur leur vie. Le Prince lui fit
compter sur le champ mille taels; mais il le pria de lui apprendre à faire
de la poudre, sans quoi l'arquebuse n'étoit qu'une pièce de fer inutile (b).

Le Roi de
Bungo fait
demander un
Portugais au
Nautaquin.

Nous avions déjà passé vingt-trois jours dans l'Île de *Tanixuma*, lors-
qu'on avertit le Nautaquin de l'arrivée d'un Vaisseau du Roi de *Bungo*, qui
apportoit avec plusieurs Marchands, un Vieillard respectable, auquel il se
hâta de donner audience. Nous étions présens à cette cérémonie. Le
Vieillard s'étant mis à genoux devant lui, avec quelques discours que nous
ne pûmes entendre, lui offrit une Lettre & un coutelas garni d'or. La
lecture de cette Lettre parut causer quelque embarras au Nautaquin. Après
avoir congédié celui qui l'avoit apportée, il nous fit approcher de lui:
„ Mes bons amis, nous dit-il, par la bouche de son Interprète, je vous
„ prie d'écouter le contenu de cette Lettre, que je reçois du Roi de *Bun-*
„ *go*, mon Seigneur & mon Oncle. Je vous expliquerai ensuite ce que je
„ dé-

(z) Pag. 639 & 640.

(a) *Ibidem*.

(b) Il n'est pas trop vraisemblable que
les Japonois ignorassent du moins l'invention
de la poudre, qui étoit connue à la Chine,
avec laquelle ils n'étoient pas sans Commer-
ce. *Pinto* dit cependant que *Zeimoto* leur
en apprit la composition. A l'égard de l'ar-
quebuse, cet Auteur ajoute un éclaircissement
curieux: „ Comme le Nautaquin, dit-il, en
„ faisoit tout son amusement, ses Sujets
„ cherchant à lui plaire, prirent modèle de
„ celle-ci pour en faire plusieurs autres, &
„ réussirent avec tant d'industrie, qu'à nô-
„ tre départ, c'est-à-dire, cinq mois & demi
„ après, il s'en trouva plus de six cens dans
„ le Pays. Bien plus, en l'année 1556. lors-
„ que le Viceroi *Dom Alphonse de Noron-*
„ *ba*, m'envoya au Japon, avec un présent
„ pour le Roi de *Bungo*, les Japonois m'af-

„ surèrent qu'à *Fuceo*, Capitale de ce Ro-
„ yaume, il y en avoit plus de trente mille.
„ Je fus étonné que cette invention pût s'é-
„ tre multipliée jusqu'à ce point: mais j'ap-
„ pris de quelques Marchands, gens d'hon-
„ neur & de qualité, que dans toute l'Île du
„ Japon il y en avoit plus de trois cens
„ mille, & qu'eux mêmes en avoient trans-
„ porté, en marchandise, au Pays des *Le-*
„ *quens*, jusqu'au nombre de vingt-cinq
„ mille: Ainsi l'arquebuse, dont *Zeimoto* fit
„ présent au Nautaquin de *Tanixuma*, en a
„ produit une si grande abondance, au Ja-
„ pon, qu'il n'y a point aujourd'hui de *Ha-*
„ *meu* qui n'en ait plus de cent, ni de *Vil-*
„ *les* qui n'en ayent à milliers. On peut ju-
„ ger par-là de l'industrie de ce Peuple, &
„ combien il a de goût pour les armes ”.
Pag. 641 & 642.

„ désire
Bungo &
son Gen
dans son
te & d'
celui qu'
lui avoie
lui envo
d'une lo
point à
commen

LE N
étoit nor
l'étoit de
roit l'un
ne souha
& dont l'
à tirer p
nous pé
le choix
ne se déte
xion, il n
au comm
„ rallo,
„ la Natu
„ lieu de

IL me
command
té, il me
Voyage.
qui nous f
nous allâ
games à
dus le jou
là à *Fiung*
qui, à six
s'y arrêta
dre par te
nous perm
dre dans s
tes fortes
qui nous f
neuf ou di
ne Prince
faire conn

(c

„ désire de vous ”. L'Interprète nous fit entendre qu'*Orgendono*, Roi de Bungo & de *Facata*, marquoit à *Hiascaran-gozo*, Nautaquin de Tanixuma, son Gendre & son Neveu, qu'ayant appris, depuis peu de jours, qu'il avoit dans son Isle trois Chinchicogins, venus du bout du Monde, gens de mérite & d'honneur, qui lui avoient parlé d'un autre Monde, plus grand que celui qu'on connoissoit au Japon, & peuplé d'une race d'hommes dont ils lui avoient raconté des choses incroyables, il le prioit très - instamment de lui envoyer un de ces trois Etrangers, pour le consoler dans les douleurs d'une longue maladie. Il ajoûtoit que si nôtre inclination ne nous portoit point à ce Voyage, il s'engageoit à nous renvoyer en sûreté, lorsque nous commencerions à nous ennuyer dans sa Cour.

Le Nautaquin nous dit, après cette explication, que le Roi de Bungo étoit non-seulement son Oncle maternel, mais son Père même, parcequ'il l'étoit de sa femme, & que dans la passion qu'il avoit de l'obliger, il conjuroit l'un de nous d'entreprendre un Voyage court & peu pénible; mais qu'il ne souhaitoit pas que ce fût Zeimoto, qu'il avoit adopté pour son parent, & dont l'éloignement le chagrinerait beaucoup, avant qu'il eût appris de lui à tirer parfaitement de l'arquebuse. Une invitation si douce & si polie, nous pénétra de reconnoissance, Borralho & moi. Nous lui abandonnâmes le choix de celui des deux qu'il jugeoit le plus convenable à ses vûes. Il ne se déterminâ pas tout d'un coup: mais après quelques momens de réflexion, il me nomma, comme le plus gai, & par conséquent le plus propre au commerce des Japonois, qui ont naturellement l'humeur vive. „ Borralho, nous dit-il, avec la même civilité, plus sérieux & plus tourné par la Nature aux affaires graves, entretiendroit la mélancolie du Malade au lieu de la dissiper ”.

Il me donna au Vieillard, qui attendoit sa réponse. Après lui avoir recommandé dans les termes les plus affectueux, de veiller sans cesse à ma santé, il me fit compter deux cens taels, pour les besoins particuliers de mon Voyage. Nous nous mîmes le Vieillard & moi, dans une Barque à rames, qui nous fit doubler pendant la nuit toute l'Isle de Tanixuma. Le matin, nous allâmes mouiller dans un Port nommé *Hiamango*, d'où nous nous avançâmes à *Quanquixuma*, Ville assez considérable. De-là, nous étant rendus le jour d'après à *Tanora*, nous arrivâmes le lendemain à *Minato*, & de-là à *Piunga*. Enfin nous descendîmes dans une Forteresse qui se nomme *Ofqui*, à six lieues de la Ville. Mon Guide, qui s'appeloit *Fingeandono* (c), s'y arrêta quelques jours, & nous y laissâmes nôtre Barque, pour nous rendre par terre à la Cour. Nous y arrivâmes à midi. Cette heure, qui ne nous permettoit pas de paroître au Palais, obligea Fingeandono de descendre dans sa maison, où je fus traité de sa femme & de ses enfans, avec toutes sortes de caresses. Vers le soir, il me conduisit à l'audience du Roi, qui nous fit recevoir, à la porte du Palais, par le Prince son fils, âgé de neuf ou dix ans, & précédé de quelques *Huissiers* avec leurs massés. Ce jeune Prince nous fit un compliment, qu'on prit soin de m'expliquer, pour me faire connoître avec quelle impatience j'étois attendu.

MENDÈZ
PINTO.

Le choix
tombe sur
l'Auteur.

Il se rend à
Bungo.

Nous

(c) Il paroît que c'étoit plutôt son titre. R. d. E.

MENDEZ
PINTO.
Dans quel
état il trouve
le Roi.
Son embar-
ras.

Comment
il le répare.

L'Auteur
guérit le Roi
de Bungo de
toutes les ma-
ladies.

Son adresse
soutient son
crédit.

Nous trouvâmes le Roi au lit. Fingeandono s'en étant approché pour lui rendre la Lettre du Nautaquin, eut avec lui quelques momens d'entretien, après lequel il me fit signe d'avancer. Le Roi me dit d'un air & d'un ton fort doux: „ Ton arrivée ne m'est pas moins agréable que la pluye qui „ tombe du Ciel est utile à nos campagnes semées de riz ". On m'expliqua ces termes; & leur nouveauté m'ayant causé de l'embarras, je demeurai quelques momens sans réponse. Le Roi, regardant les Seigneurs qui étoient autour de lui, leur dit: „ Qu'il me croyoit effrayé par la vue de sa „ Cour; que je n'étois pas accoutumé à ce spectacle, & qu'il falloit me „ laisser le tems de m'appriivoiser ". Un excellent Interprète que j'avois reçu du Nautaquin, me fit comprendre aussi-tôt le jugement qu'on portoit de moi. Je rappelai toutes les forces de mon esprit pour rassembler un tas de figures Asiaticques, & de comparaisons, où tous les animaux faisoient leur rolle, depuis l'éléphant jusqu'à la fourmi. Peut-être mon Interprète y joignit-il ses propres idées: mais tous les Courtisans marquèrent tant d'admiration pour cette ridicule harangue, que battant des mains à la vue du Roi, ils dirent à ce Prince „ qu'on n'avoit jamais parlé avec une éloquence „ plus noble; qu'il n'y avoit pas d'apparence que je fusse un Marchand, „ dont les notions se renferment dans les affaires du Commerce, mais plu- „ tôt un Bonze, qui administroit les sacrifices au Peuple, ou du moins quel- „ que grand Capitaine qui avoit couru long-tems les Mers ". Le Roi parut si satisfait, qu'en imposant silence à tout le monde, & déclarant qu'il vouloit être seul à m'interroger, il assura qu'il ne sentoit plus aucune douleur. La Reine & les Princesses ses filles; qui étoient assises près du lit royal, se mirent à genoux pour exprimer leur satisfaction. Elles remercièrent le Ciel, en y levant les mains & les yeux, des graces qu'il accordoit au Royaume de Bungo (d).

ALORS le Roi m'ayant fait placer plus proche de sa tête, me pria de ne pas m'ennuyer de cette situation, parcequ'il souhaitoit de me voir & de me parler souvent. Il me demanda si dans mon Pays, ou dans mes Voyages, je n'avois pas appris quelque remède pour sa maladie, sur-tout sur un fâcheux dégoût de toutes sortes de nourriture, qui ne lui avoit pas permis de manger depuis deux mois. Je me souvins que dans la Jonque où j'étois arrivé à Tanixuma, j'avois vû guérir diverses maladies par l'infusion d'un certain bois, dont j'avois admiré la vertu. Ce secours que je lui proposai, & qu'il envoya demander sur le champ au Nautaquin, répondit si parfaitement à mes espérances, que dans l'espace de trente jours, il fut guéri de tous ses maux, dont le principal étoit une espèce de paralysie, qui lui ôtoit depuis deux ans le mouvement des bras (e). Après un service de cette importance, je me vis presqu'au même degré de faveur, dans cette Cour, que Zeimoto à celle du Nautaquin. Mon seul embarras étoit de répondre à mille questions bizarres qu'on me proposoit continuellement: mais j'étois soulagé par la facilité avec laquelle on se contentoit de mes plus frivoles explications. J'employois le reste du tems à m'instruire des usages du Pays, à visiter

(d) Pag. 649 & précédentes.

(e) Pinto auroit bien dû faire mieux con-

noître ce bois précieux. C'étoit apparemment du Calamba. R. d. E.

siter les
Le Naut
son Isle
rer, aug
m'attirai
particuliè
Les prem
rois la n
empressés
qu'aussi s
devenir l

Un de
m'ayant p
tisfaire,
cependan
demanda
Mes prem
Mais le j
nage qu'e
main. Il
endormi s
m'avoit v
tant de c
loit mettr
hauteur.
alluma la
vé par tro
dont l'un
étoit tom
le Palais,
Prince (b

C'EST
le, que la
maison.
les épaules
les bras de
choient to
mon prem
vois porté
faire rapp
la plûpart

(f) Pinto
quebuse, qu
dire non plus
il n'y a pas
XII. P

fiter les édifices, ou à me donner le spectacle des fêtes & des amusemens. Le Nautaquin ayant envoyé au Roi quelques arquebuses de la fabrique de son Isle (f), l'impatience que tout le monde eut bien-tôt d'apprendre à tirer, augmenta beaucoup mon crédit. Sans avoir l'habileté de Zeimoto, je m'attirai de l'admiration en tuant quelques petits oiseaux, & je fis valoir particulièrement mes connoissances pour la composition de la poudre (g). Les premiers Seigneurs de la Cour prenoient des leçons de moi. J'exagerois la nécessité de mon secours, & je n'accordoïis de la poudre aux plus pressés qu'avec beaucoup de ménagement. Mais cette conduite, quoiqu'aussi sage en elle-même, qu'utile au soutien de ma fortune, manqua de devenir l'occasion de ma ruine.

Un des fils du Roi, nommé *Arichaudono*, âgé de seize à dix-sept ans, m'ayant prié de lui apprendre à tirer, je differois de jour en jour à le satisfaire, dans la seule vûe de lui faire attacher plus de prix à mes services; cependant le Roi son Père, auquel il fit quelques plaintes de ce délai, me demanda plus de complaisance pour un fils qu'il aimoit fort tendrement. Mes premières leçons ne furent remises qu'à l'après-midi du même jour. Mais le jeune Prince, ayant accompagné la Reine sa Mère dans un pèlerinage qu'elle fit pour la santé du Roi, ne put venir chez moi que le lendemain. Il avoit à sa suite deux jeunes Seigneurs du même âge. Je m'étois endormi sur ma natte, près de mon arquebuse & de la poudre. Comme il m'avoit vu tirer plusieurs fois, il se fit un plaisir de me surprendre; & se hâtant de charger l'arquebuse, sans savoir quelle quantité de poudre il y falloit mettre, il eut l'imprudence de remplir le canon jusqu'à la moitié de sa hauteur. Il voulut tirer contre un oranger. Un des deux jeunes Seigneurs alluma la méche. Le coup partit, & m'éveilla: mais l'arquebuse ayant crevé par trois endroits, le malheureux Prince fut blessé de deux éclats du fer, dont l'un lui estropia presque le pouce de la main. Je sortis à l'instant. Il étoit tombé sans connoissance. Les deux Seigneurs prirent la fuite vers le Palais, en criant par les rues que l'arquebuse de l'Etranger avoit tué le Prince (h).

CETTE affreuse nouvelle répandit une si vive allarme dans toute la Ville, que la plupart des Habitans se précipitèrent avec de grands cris vers ma maison. Le Roi même s'y fit apporter, dans une espèce de fauteuil, sur les épaules de quatre hommes; & la Reine le suivit à pied, se soutenant sur les bras de deux femmes, & suivie des deux Princesses ses filles, qui marchoient toutes échevelées, avec un grand nombre d'autres Dames. Dans mon premier saisissement, j'avois pris le Prince entre mes bras, & je l'avois porté dans ma chambre, où je m'efforçois d'arrêter son sang & de lui faire rappeler ses esprits. On me trouva occupé de ces deux soins: mais la plupart des spectateurs, qui me voyoient aussi couvert que lui de son pro-

MENDEZ
PINTO.

Malheur
qui arrive au
fils du Roi en
tirant de l'ar-
quebuse.

Péril où la
vie de l'Au-
teur est ex-
posée.

(f) Pinto ne parle que de sa propre arquebuse, qu'il avoit apportée, sans nous dire non plus où il se l'étoit procurée; car il n'y a pas d'apparence qu'elle fut de la nouvelle fabrique Japonoise. R. d. E.
(g) L'Auteur ne dit pas le mot de ces connoissances. R. d. E.
(h) Pag. 652.

MENDEZ
PINTO.

Comment il
est traité par
la Justice.

A quoi il
doit la vie.

Il guérit le
Prince de
Bango.

propre sang, conclurent que je l'avois tué; & mille cimenterres, que je vis briller autour de moi, me firent connoître le sort auquel je devois m'attendre. Cependant le Roi suspendit les effets de cette violence, pour se faire expliquer la cause d'un si funeste accident; de peur, ajoûta-t-il, que le criminel ne fût venu de plus loin, & que je n'eusse été corrompu par les parens des traîtres qu'il avoit condamnés depuis peu au dernier supplice (i). Malheureusement pour moi, la crainte avoit fait fuir mon Interprète; & cette circonstance étoit capable d'aggraver les soupçons. On le découvrit néanmoins après de longues recherches. Il fut amené au Roi, chargé de chaînes. Mais on m'avoit déjà livré aux Officiers de la Justice, qui m'avoient fait lier les mains, & qui commençoient à me traiter comme un coupable avéré. Le Président étoit assis, les deux bras retrouffés jusqu'aux épaules, tenant de la main droite un poignard rougi dans le sang du Prince. J'étois à genoux devant lui, environné des autres Officiers; & cinq Bourreaux, qui étoient debout derrière moi, avec leurs cimenterres nuds, sembloient n'attendre qu'un mot ou un signe pour l'exécution (k).

Ces horribles préparatifs s'étoient faits apparemment pour l'interrogatoire, pendant que mon Interprète avoit été conduit devant le Roi. Il fut amené au Tribunal. Mon épouvante redoubla, lorsque je le vis paroître au milieu d'une troupe de Gardes, les mains liées, aussi pâle, aussi tremblant que moi. On me fit diverses questions, auxquelles je ne laissai pas de répondre avec toute la force de l'innocence. J'ignore quelle impression mes réponses firent sur mes Juges. Mais le Ciel permit que le jeune Prince étant revenu d'un long évanouissement souhaita de me voir; & qu'apprenant la rigueur avec laquelle j'étois traité, l'inquiétude de mon sort alla jusqu'à lui faire protester qu'il ne recevrait aucun secours, si je n'étois délivré sur le champ des mains de la Justice. Un ordre du Roi vint adoucir aussi-tôt la sévérité d'un inflexible Tribunal. On m'ôta mes chaînes; & je fus conduit au Palais, où le Prince me fit des satisfactions & des excuses, qui ne laissèrent rien à désirer pour ma justification. Il avoit été pensé par quelques Bonzes, qui font l'office de Médecins & de Chirurgiens au Japon: mais la blessure étoit si dangereuse, qu'ils paroissoient douter eux-mêmes de leur méthode. Une longue expérience, que je n'avois pu manquer d'acquérir dans un si grand nombre d'aventures militaires, me fit rappeler la connoissance de quelques remèdes que j'avois vus employer avec succès. Je les proposai avec d'autant plus de confiance, que le jeune Prince paroissoit attendre de moi sa guérison. Le Roi, qui croyoit me devoir la vie & la santé, ne balança point à me confier le soin de son fils. Je m'armai de courage, & l'ayant prié de faire éloigner tous les Bonzes: „ Je fis sept points „ à la main droite; qui me parut la moins dangereuse des deux blessures. Un „ bon Chirurgien en eut peut-être fait beaucoup moins. A la tête, qui „ me causoit plus d'embarras, je n'en fis que cinq; après quoi, j'y appliquai „ des étoupes trempées dans des blancs d'œuf, avec de bonnes ligatures, „ tel-

(i) Pag. 653.

(k) Le supplice le plus ordinaire au Ja-

pon, est de mettre les coupables en pièces à coups de sabre.

„ telles
„ coups
„ après
„ petite
„ APRÈS
des honn
ne & les
Seigneur
compta,
ce me va

CEPE
l'avis que
ses prépa
Roi la pe
jusqu'au
tes de pré
tant parti
Port de T

QUIN
le tems a
po. Not
connuren
de Faria.
ils nous d
étions em
aventures
y avions
reçurent
nèrent un
ception ju
Ensuite la
miers frui
à toutes l
fermentat
En moins
Port de I
que la pl
n'avoient

ELLES
saison &
moi-mém
ge. Le p
& la terre

(l) Pag.
(m) Ibid.

„telles que je les avois vu faire en mille occasions. Cinq jours après, je
 „coupai les points, & je continuai de panser les deux playes. Vingt jours
 „après, le Prince se trouva si parfaitement guéri, qu'il ne lui resta qu'une
 „petite cicatrice au pouce (1).

APRÈS cette dangereuse opération, je reçus du Roi & de toute la Cour,
 des honneurs & des caresses qu'il me seroit difficile de représenter. La Rei-
 ne & les Princesses ses filles m'envoyèrent quantité d'étoffes de soye. Les
 Seigneurs me firent présent d'un grand nombre de cimenterres. On me
 compta, de la part du Roi, six cens tael. Enfin, cette heureuse auda-
 ce me valut plus de quinze cens ducats (m).

CEPENDANT mes réflexions sur le péril dont le Ciel m'avoit délivré, &
 l'avis que je reçus de mes Compagnons, que le Corsaire Samipochea faisoit
 ses préparatifs pour retourner à la Chine, me déterminèrent à demander au
 Roi la permission de le quitter. Il me l'accorda. Son affection se soutint
 jusqu'au dernier moment. Il me donna une Barque, remplie de toutes sor-
 tes de provisions; & pour Capitaine, un homme de qualité, avec lequel é-
 tant parti de Fucheo, un Samedi matin, j'arrivai le Vendredi suivant au
 Port de Tanixuma.

QUINZE jours, que nous passâmes encore dans cette Ville, donnèrent
 le tems au Corsaire d'achever ses préparatifs. Il fit voile enfin pour Liampo.
 Nous y arrivâmes heureusement. Les principaux Habitans nous re-
 connurent, & nous rendirent ce qu'ils croyoient devoir aux amis d'Antonio
 de Faria. Cependant, paroissant étonnés de notre confiance pour les Chinois,
 ils nous demandèrent d'où nous étions venus, & dans quel lieu nous nous
 étions embarqués avec eux. Christophe Borralho leur apprit librement nos
 aventures. L'Isle de Tanixuma, le Japon, & toutes les richesses que nous
 y avions admirées, furent pour eux autant de nouvelles connoissances, qu'ils
 reçurent avec étonnement. Dans la joye de cette découverte, ils ordon-
 nèrent une procession solennelle, depuis l'Eglise de Nôtre-Dame de la Con-
 ception jusqu'à celle de Saint-Jacques, qui étoit à l'extrémité de la Ville (n).
 Ensuite la piété fit place à l'ambition. Chacun s'empressa de tirer les pre-
 miers fruits de nos lumières. Il se forma divers partis qui mirent l'enchère
 à toutes les marchandises; & les Marchands Chinois profitèrent de cette
 fermentation pour faire monter le Pico de soye jusqu'à cent soixante tael.
 En moins de quinze jours, neuf Jonques Portugaises, qui se trouvoient au
 Port de Liampo, furent prêtes à faire voile; quoiqu'en si mauvais ordre,
 que la plupart n'avoient pas d'autres Pilotes que les Maîtres mêmes, qui
 n'avoient aucune connoissance de la navigation (o).

ELLES partirent dans cet état, malgré les fâcheuses circonstances de la
 saison & du vent. L'avidité du gain ne connoissoit aucun danger. Je fus
 moi-même un des malheureux qui se laissèrent engager dans ce fatal Voya-
 ge. Le premier jour, nous gouvernâmes, comme à tâtons, entre les Isles
 & la terre ferme. Mais, vers minuit, une affreuse tempête nous ayant li-
 vrés

MENDEZ
 PINTO.

Récompen-
 ses qu'il re-
 çoit.

Il quitte le
 Roi de Bungo.

Les Portu-
 gais de Liampo ne con-
 noissoient pas
 le Japon.

Leur avidité
 à profiter de
 cette décou-
 verte.

Ils font
 naufrage.

(1) Pag. 659.
 (m) Ibidem.

(n) Pag. 660.
 (o) Pag. 661.

MENDEZ
PINTO.

vrés à la fureur du vent, nous échouâmes sur les bancs de *Gatom* (p), où des neuf Jonques, deux seulement eurent le bonheur d'échaper. Les sept autres périrent, avec plus de six cens hommes, entre lesquels on comptoit cent quarante des principaux Portugais de Liampo. Cette perte, en marchandises, fut estimée à plus de trois cens mille ducats.

J'AVOIS le bonheur de me trouver dans une des deux autres Jonques. Nous suivîmes la route que nous avions commencée, jusqu'à la vûe de l'Isle de *Lequios*, où nous fûmes battus d'un si furieux vent de Nord-Est, augmenté par la conjonction de la Lune, que nos deux Bâtimens furent séparés pour ne se revoir jamais. Dans l'après-midi, le vent s'étant changé à l'Ouest-Nord-Ouest, les vagues s'élevèrent si furieusement, qu'il devint impossible d'y résister. Nôtre Capitaine, qui se nommoit *Gaspard Mello*, voyant la proue entr'ouverte, & plus de neuf pieds d'eau dans la Jonque, résolut, de concert avec les Officiers, de couper les deux mâts. Mais tous les soins qui furent employés à cette opération n'empêchèrent point que le grand mât, dans sa chute, n'écrasât quatorze personnes, entre lesquelles étoient cinq Portugais; spectacle pitoyable, & qui acheva de nous ôter les forces. La tempête ne faisant qu'augmenter, nous nous vîmes forcés de nous abandonner aux flots jusqu'à l'arrivée des ténèbres, où toutes les autres parties de nôtre Bâtiment commencèrent à s'ouvrir (q). Nous passâmes la nuit dans cette horrible situation. Vers le jour, nous touchâmes sur un banc, où du premier choc, la Jonque fut mise en pièces, avec des circonstances si déplorables, que soixante-deux hommes y perdirent la vie; les uns noyés, les autres écrasés sous la quille (r).

L'Auteur
se fauve avec
vingt-trois
autres.

ENTRE tant de malheureux, nous demeurâmes sur le sable au nombre de vingt-quatre, sans y comprendre quelques femmes. Aux premiers rayons du jour, la vûe des *monstres de l'Isle de feu*, & de la montagne de *Taydican* (s), nous fit reconnoître la grande Isle de *Lequios*. Nous étions blessés, presque tous, par le froissement des coquilles & des cailloux du banc. Après nous être recommandés à Dieu avec beaucoup de larmes, nous marchâmes dans l'eau jusqu'à l'estomac. Ensuite traversant quelques endroits à la nage, nous employâmes cinq jours à nous approcher de la terre, sans autre nourriture que le limon qui nous étoit apporté par les flots. Nous arrivâmes au rivage. Il étoit couvert de bois, où nous trouvâmes des herbes, assez semblables à l'ozeille, qui furent nôtre unique ressource pendant trois jours. Le quatrième, nous fûmes apperçus par un Insulaire, qui garroit quel-

(p) A trente-huit degrés de latitude.

(q) „ Alors nôtre Capitaine, & tout au-
„ tant que nous étions, voyant le misérable
„ état où nos pechés nous avoient réduits,
„ nous eûmes recours à une Image de Nô-
„ tre-Dame, que nous priâmes, à force de
„ larmes & de grands cris, de nous obtenir

„ de son Fils la rémission de nos pechés”.
Pag. 663.

(r) *Ibidem*.

(s) L'Auteur ne s'explique pas mieux sur ces monstres (1). Le Mont *Taydican* est connu.

(1) Dans le vieux langage du Traducteur, le mot de *monstres* signifie peut-être les *montres*, ou les îndes auxquels on reconnoît l'Isle del *Enego* ou de *Feu*, qui est assez connue. R. d. E.

quelques
ne, pour
éloignés
deux cent
cornets.
rent droi
qu'ils nou
voquer le
rent touc
suivoient
Cependant
étoient le
dre, pare
pour les r
leurs hab
frayés pa
tombèrent
rent entre
point que
aux bêtes
avoir ma
cinq cens
mes ense
hautes &
qui parmi
te la nuit

Le len
& divers f
donner qu
mier Offic
Pungor, V
mouvement
droit qu'on
envoyés au
hommes à
position.
où l'on no
main à Pur

TROIS
de salle, c
six Huiffie
longues pe
questions a
milité (v)

(t) Pag.
(v) Pag.

quelques bestiaux, & qui se mit à courir aussi-tôt vers une montagne voisine, pour donner l'allarme aux Habitans d'un Village, dont nous n'étions éloignés que d'un quart de lieue. Bien-tôt nous vîmes paroître environ deux cens hommes, qui s'étoient rassemblés au bruit des tambours & des cornets. Leurs Chefs étoient à cheval, au nombre de quatorze. Ils vinrent droit à nous, & quelques-uns se détachèrent pour nous observer. Lorsqu'ils nous virent sans armes, presque nus, la plupart à genoux, pour invoquer le secours du Ciel, & deux femmes déjà mortes de misère, ils furent touchés d'une si vive compassion, qu'étant retournés vers ceux qui les suivoient, ils les firent arrêter, avec défense de nous causer aucun mal. Cependant ils revinrent à nous, accompagnés de six hommes de pied, qui étoient les Officiers de leur Justice, & nous ayant exhortés à ne rien craindre, parceque le Roi des Lequiens étoit un Prince juste & plein de pitié pour les misérables, ils nous firent lier trois à trois pour nous conduire à leurs habitations. Nous étions moins rassurés par leurs discours, qu'effrayés par un traitement si rigoureux. Il nous restoit trois femmes, qui tombèrent pâmées de foiblesse & de crainte. Quelques Insulaires les prirent entre leurs bras, & les portoient tour à tour; ce qui n'empêcha point que dans la marche il n'en mourût deux, qui furent laissées en proie aux bêtes feroces, dont nous avions vû paroître un grand nombre. Après avoir marché jusqu'au soir, nous arrivâmes dans un Bourg d'environ cinq cens feux, que nous entendîmes nommer *Cypautor*. Là, nous fûmes enfermés dans un grand Temple, dont les murailles étoient fort hautes & sans aucun ornement, sous une garde de plus de cent hommes, qui parmi des cris mêlés au son des tambours, nous veillèrent pendant toute la nuit (t).

Le lendemain, on nous fournit assez abondamment du riz, du poisson, & divers fruits de l'Isle. La charité des Habitans alla même jusqu'à nous donner quelques habits. Mais un Courier du *Broquen*, c'est-à-dire, du premier Officier de l'Etat, apporta vers le soir un ordre de nous conduire à *Pungor*, Ville éloignée de sept lieues. Cette nouvelle causa beaucoup de mouvemens dans le Bourg, comme si les Habitans eussent réclamé quelque droit qu'on prétendoit violer. On dressa plusieurs Mémoires, qui furent envoyés au *Broquen* par son Courier. Cependant quelques Officiers & vingt hommes à cheval, qui arrivèrent le jour suivant, nous enlevèrent sans opposition. Nous nous arrêtâmes le soir, dans une Ville nommée *Gondexilau*, où l'on nous fit passer la nuit dans un cachot, & nous arrivâmes le lendemain à *Pungor*.

Trois jours après, nous parûmes devant le *Broquen*, dans une grande salle, où nous le trouvâmes assis sous un dais fort riche, environné de six Huißiers avec leurs massés, & de plusieurs Gardes, qui portoient de longues pertuisanes damasquinées d'or & d'argent. Il nous fit diverses questions auxquelles nous répondîmes avec autant de bonne-foi que d'humilité (v). Nôtre infortune le toucha si vivement, malgré quelques ap-

MENDEZ
PINTO.

Comment ils
sont traités
par les Insu-
laires de Le-
quiens.

Ils sont
menés à Cy-
pautor.

Et de-là à
Pungor.

Ils y sont
interrogés.

(t) Pag. 667 & précédentes.

(v) Pag. 669 & suivantes. Cet interro-

gatoire donne une idée admirable de la Jus-
tice & de la Religion de ces Peuples. Le
voi-

MENDEZ
POINT.

parences de sévérité, qu'ayant recueilli toutes nos réponses, il y mêla des réflexions favorables, par lesquelles il combattit les fausses idées que quel-

voici dans les termes du Traducteur: „ A
„ près qu'on eut imposé silence aux assistans,
„ nous nous prosternâmes devant le Broquen,
„ & nous le supplîmes, les larmes aux
„ yeux, par le Dieu qui a fait le Ciel & la
„ Terre, de prendre pitié de notre misère,
„ nous pauvres Etrangers, que la Mer avoit
„ réduits à ce déplorable état, & qui nous
„ trouvois destitués de tous secours, comme
„ il avoit plu à Dieu de le permettre
„ pour nos péchés. A ces mots, le Broquen
„ regardant ceux qui étoient autour de lui,
„ après avoir fait quelques signes de tête;
„ Que vous semble de ces gens-là, leur dit-
„ il? Certes, en voici un qui parle de Dieu
„ en homme qui a connoissance de sa vérité.
„ Il faut bien qu'il y ait quelque autre grand
„ Monde dont nous n'avons pas connoissance.
„ Ainsi, puisque ces hommes connois-
„ sent la source de tout bien, il est raison-
„ nable qu'on procède envers eux comme
„ ils nous le demandent par leurs larmes.
„ Alors se tournant vers nous, qui étions
„ encore prostrés par terre, avec les mains
„ hautes, comme si nous eussions adoré
„ Dieu, il nous dit qu'il avoit grande com-
„ passion de notre misère & de notre dou-
„ leur, mais que son devoir l'obligeant de
„ remplir sa charge, il nous prioit de ne pas
„ nous étonner s'il nous faisoit quelques de-
„ mandes nécessaires pour le bien de la Jus-
„ tice, & qu'il nous promettoit de nous la
„ rendre, étant assuré que le Roi, son Ma-
„ tre, étoit porté envers les Pauvres d'une
„ volonté vraiment royale.

„ Il fit incontinent venir devant lui les
„ Greffiers & autres Officiers de Justice.
„ Ensuite, s'étant levé avec une mine sévère
„ & un cimenterre nud en main, il com-
„ mença à nous interroger d'une voix hau-
„ te, afin que chacun le pût ouïr: Moi,
„ nous dit-il, *Pinaquila*, Broquen de cette
„ Ville de Pungor, par la volonté de celui
„ de qui nous tenons les cheveux de nos têtes,
„ Roi de la Nation de Lequios & de
„ tout ce Pays des deux Mers, vous avise
„ & vous commande, par la force de ma
„ parole, que vous ayez à me dire claire-
„ ment & d'un cœur net; quelles gens vous
„ êtes & de quelle Nation, ensemble quel
„ est votre Pays & comment il s'appelle.

„ Nous répondîmes que nous étions Por-
„ tugais, la plupart natifs de Malaca. Voi-
„ là qui est bien, reprit-il; mais quelle
„ aventure vous a conduits dans cette Con-

„ trée, & où aviez-vous dessein d'aller
„ quand vous avez fait naufrage? Nous lui
„ dîmes, conformément à la vérité, que
„ nous étions embarqués au Port de Liampo
„ avec nos marchandises pour aller à Tan-
„ xuma, une si grande tourmente nous a-
„ voit surpris proche l'Isle du feu; que notre
„ Jonque avoit coulé sur le banc de Tayda-
„ can, où de nonante-deux personnes que
„ nous étions, il s'en étoit noyé soixante-
„ huit, sans que de ce grand nombre il se
„ fût sauvé que nous autres vingt-quatre
„ qu'il voyoit devant lui tout couverts de
„ playes, laquelle chose nous reconnoissions
„ être advenue par un miracle particulier de
„ Dieu.

„ A ces paroles, s'étant un peu arrêté;
„ Et sous quel titre, repliqua-t'il, possédiez-
„ vous tant de richesses & tant de pièces de
„ soye qui étoient dans votre Jonque? Cer-
„ tes il n'est pas croyable que vous puissiez
„ avoir acquis tant de biens autrement que
„ par volerie, qui est une grande offense
„ contre Dieu. Nous lui répliquâmes à ce-
„ la, qu'assurément nous étions Marchands &
„ non pas larrons, parceque le Dieu en qui
„ nous croyions nous défendoit par sa sainte
„ loi de tuer & de dérober. Alors le Bro-
„ quen regardant ceux qui étoient autour de
„ lui; Sans doute, leur dit-il, si ce que
„ ces gens affirment est véritable, nous
„ pouvons bien dire qu'ils sont comme
„ nous, & que leur Dieu est très-bon; ce
„ qu'il semble qu'on peut inférer de leurs
„ paroles.

„ Cependant, reprenant un visage fort
„ sévère & l'action d'un homme fâché, comme
„ un Juge qui exerçoit sa charge avec
„ intégrité; il continua de nous faire plu-
„ sieurs demandes, & nous dit en dernier
„ lieu: Je voudrois bien savoir pourquoi
„ ceux de votre Nation, quand ils prirent
„ autrefois Malaca, poussés à cette action
„ par une extrême avarice, tuèrent les nô-
„ tres avec si peu de pitié; de quoi font en-
„ core foi quelques veuves qui en ces Con-
„ trées ont survécu à leurs maris? Nous ré-
„ pondîmes que telle chose étoit arrivée par
„ une aventure de guerre, plutôt que par
„ un désir de voler; ce que nous n'avions
„ accoutumé de faire en aucun lieu. Que
„ dites-vous? reprit-il. Pouvez-vous nier
„ que celui qui conquête ne dérobe point?
„ Qui force ne tue-t'il pas? Qui maîtrise ne
„ scandalise-t'il pas? Qui se montre avare
„ n'est.

ques Ch
d'être r
pour la
confianc
poya be
té de no
gnages d
qu'à nou
coup d'a
Geolier d

Nous
re Chino
d'entrer
C'étoit u
que les P
avoient b
la Cour d
entrer ce
recevoir l
grace, &
noires ac
ver les fo
leurs lumi
cours répa
d'impressi
voit déjà
structions
tre quartier
sentence,
avec ordre
qu'à nous
mes qu'à r
Si j'ai
Ciel dans
éclatant de
fin de leur
d'un Pilot
ne malheu

„ n'est-il pa
„ il pas l'act
„ tes les qu
„ assure de v
„ Il est don
„ abandonne
„ Mer de vo
„ effet de fa
„ vous soit f

ques Chinois avoient fait prendre de nous. Cependant nous continuâmes d'être resserrés pendant deux mois. Le Roi, faisant gloire de son zèle pour la Justice, envoya secrètement, dans notre prison, un homme de confiance, qui prenant avec nous la qualité de Marchand étranger, employa beaucoup d'adresse à nous faire confesser notre profession & la vérité de nos desseins. Mais nos explications furent si simples, & les témoignages de notre douleur si naturels, que cet espion en parut attendri jusqu'à nous faire un présent de trente tael & de six sacs de riz. Il y a beaucoup d'apparence qu'il en avoit reçu l'ordre du Roi; & nous apprîmes du Geolier que ce Prince étoit résolu de nous rendre la liberté.

Nous étions dans cette douce espérance, lorsque l'arrivée d'un Corfaire Chinois, à qui le Roi donnoit une retraite dans son Isle, à condition d'entrer en partage du butin, nous replongea dans un horrible danger. C'étoit un des plus grands ennemis de notre Nation, depuis un combat que les Portugais lui avoient livré au Port de Lamau, & dans lequel ils lui avoient brûlé deux Jonques. La faveur dont il jouissoit, non-seulement à la Cour de Lequios, mais dans l'Isle entière, où ses brigandages faisoient entrer continuellement de nouvelles richesses, disposa le Roi & ses Sujets à recevoir les inspirations de sa haine. Aussi-tôt qu'il eut appris notre disgrâce, & qu'on pensoit à nous renvoyer absous, il nous chargea des plus noires accusations. Les Portugais étoient des espions qui venoient observer les forces d'un Pays, sous le voile du Commerce, & qui profitoient de leurs lumières pour faire passer tous les Habitans au fil de l'épée. Ces discours répandus sans ménagement & confirmés avec audace, firent tant d'impression sur l'esprit du Roi, qu'après avoir révoqué les ordres qu'il avoit déjà donnés en notre faveur, il nous condamna sur de nouvelles instructions, au supplice des traîtres; c'est-à-dire, à nous voir démembrés en quatre quartiers, qui devoient être exposés dans les places publiques. Cette sentence, qu'il porta sans nous avoir entendus, fut envoyée au Broquen, avec ordre de l'exécuter dans quatre jours (x). Elle pénétra aussi-tôt jusqu'à nous; & dans la consternation d'un sort si déplorable, nous ne pensâmes qu'à nous disposer à la mort.

Si j'ai quelquefois donné le nom de miracle aux secours que j'ai reçus du Ciel dans l'extrémité du danger, c'est ici que je dois faire admirer le plus éclatant de ses bienfaits. De plusieurs Portugaises, qui avoient trouvé la fin de leur misérable vie depuis notre naufrage, il en restoit une, femme d'un Pilote qui étoit prisonnier avec nous, & mère de deux enfans, qu'une malheureuse tendresse lui avoit fait prendre à bord. Un sentiment de

MENDEZ
PINTO.

Mauvais
office qu'ils
reçoivent
d'un Corfaire.

Ils font
condamnés à
la mort.

Faveur du
Ciel qui les
sauve.

„ n'est-il pas larron? Qui opprime ne fait-
„ il pas l'action d'un Tyran? Et voilà tou-
„ tes les qualités qu'on vous donne & qu'on
„ assure de vous par la loi de toute vérité.
„ Il est donc manifeste que si Dieu vous
„ abandonne, permettant aux vagues de la
„ Mer de vous engloutir, c'est plutôt un pur
„ effet de sa Justice, qu'aucune injure qui
„ vous soit faite.

„ Là-dessus, il commanda aux Officiers
„ de nous remener en prison, disant qu'il
„ nous accorderoit une autre audience, sui-
„ vant la grace qu'il plairoit au Roi de nous
„ faire, de quoi nous demeurâmes fort af-
„ fligés, & sans aucune espérance de vie.
Pag. 673 & précédentes.
(x) l'ag. 672 & 673.

MENDEZ
PINTO.

pitie, pour elle & pour deux innocens, avoit porté une Dame de la Ville à la loger dans sa maison; & cet azyle étoit devenu pour nous une source de bienfaits, que nous avions partagés continuellement avec son mari. On leur apprit nôtre malheur, dans la seule vûe de la consoler. Elle fut si frappée de cette nouvelle, qu'étant tombée sans connoissance, elle demeura long-tems comme insensible. Mais, rappelant ses esprits, elle se déchira si cruellement le visage à *belles ongles*, que ses joues se couvrirent de sang. *Un spectacle si nouveau* attira toutes les femmes de la Ville, & la compassion devint un sentiment général. Après quelques délibérations, elles convinrent d'écrire une lettre commune à la Reine mère du Roi, pour lui représenter que nous étions condamnés sans preuves & sur la simple foi d'un Ennemi. Elles lui rendoient compte de nôtre véritable histoire, & des raisons qui portoient le Corsaire à la vengeance. L'aventure de la Portugaise, sa situation & celle de ses enfans ne furent pas oubliées. Cette lettre, signée de cent femmes, les principales de la Ville, fut envoyée par la fille du Mandarin de *Comanilau*, Gouverneur de l'Isle de *Bancaa*, qui est au Sud de *Lequios*. On fit tomber le choix sur elle, parcequ'elle étoit Nièce de la première Dame d'honneur de la Reine. Elle partit pour *Bintor*, où le Roi faisoit sa résidence, à six lieues de *Pungor*; accompagnée de deux de ses frères, & de plusieurs Gentilshommes de la première distinction (y).

Nous

(y) Le détail de cette négociation seroit ennuyeux : mais, pour en conserver quelques traits, la fille du Mandarin ayant trouvé sa tante, qui se nommoit *Nbay Meicamur*, disposée à protéger l'innocence, la pressa de voir la Reine, & cette Princesse entra dans tous les sentimens qui lui furent inspirés. Elle se rendit le matin dans la chambre du Roi son Fils, avec sa Dame d'honneur & sa Nièce. Après lui avoir lû la lettre des Dames de *Pungor*, elle lui fit expliquer le fond d'une affaire qui intéressoit également sa conscience & son honneur. L'Auteur apprit ensuite que cette explication avoit été accompagnée de beaucoup de larmes. Pendant ce tems-là, le Roi regardoit attentivement sa mère. Enfin, prenant la parole; „ Madame, lui répondit-il, „ il faut que je vous dise en vérité ce que „ j'ai songé cette nuit. Il m'a semblé que „ je me voyois devant un Juge fort cou- „ roucé, qui portant la main par trois fois „ sur son visage, comme s'il m'avoit menacé, je te promets, me disoit-il, que si „ le sang de ces Etrangers rejaillit jusqu'à „ moi, ou s'il crie vengeance à mes oreil- „ les, toi & les tiens satisferez à ma justice : ce qui me fait croire qu'assurément „ cette vision vient de Dieu, pour l'amour „ duquel je fais cette aumône à sa louange,

„ & leur donne à tous la vie & la liberté, „ afin qu'ils s'en puissent aller où ils voudront; & outre celà, je veux qu'on leur „ équipe un Vaisseau à mes dépens, & qu'on „ les fournisse de tout ce qui leur est nécessaire. La Reine remercia son Fils. Les deux Dames remercièrent la Reine. Tous les Officiers de la Justice, qui n'avoient approuvé que par soumission la rigoureuse sentence du Roi, applaudirent à sa clémence. Les Lettres d'abolition furent expédiées sur le champ, & signées *Hira-Pitau-Xinancor-Ambulec*. „ Alors, la Fille du „ Mandarin n'eut point de repos qu'elle „ ne fût partie d'avec sa Tante, & usa d'une si grande diligence, qu'en peu de tems „ elle revint à *Pungor*, & rendit les Lettres au Broquen, qui les voyant fit incessamment assembler tous les *Pererendas*, „ *Chumbins*, & autres Officiers de Justice. „ Il s'en vint à la prison, où nous étions „ en ce tems-là bien gardés. Comme „ nous les vîmes entrer, nous nous écriâmes tous ensemble, Seigneur Dieu, „ miséricorde : de quoi le Broquen & autres de sa suite furent si fort effrayés, „ qu'il y'en eût parmi eux qui ne purent retenir leurs larmes. *Pag. 687 & précédentes.*

No
& nou
quel r
l'occa
Reine
pour n
qui av
qu'auff
son pr
leur ou
quaran
cation
maison
ce, qu
se, qu
mille,
de tou
Jonque
Capita
JE r
obferva
de circ
plus gr
dans qu
plat &
rendent
espèces
tagnes,
avec de
vires p
les que
l'étain
en sel d
beaucoup
merce c
Elle pr
taigner
seaux &

(z) „
„ du bon
„ qui leu
„ (a) Pi
du Nord.
le vingt
couper o
quième d
rête à c
„ qu'il pl
XII.

Nous fûmes avertis du secours que la Providence nous avoit envoyé, & nous ne cessâmes point de prier le Ciel pour le succès d'un Voyage auquel nôtre vie ou nôtre mort étoient attachées. Le Roi se laissa fléchir, à l'occasion d'un songe qui l'avoit disposé à recevoir les sollicitations de la Reine mère. Ses Lettres de grace arrivèrent à Pungor, le jour marqué pour nôtre supplice. Elles nous furent apportées par le Broquen même, qui avoit toujours gémi de l'injustice de nôtre sentence, & qui parut presque aussi sensible que nous à cette heureuse révolution. Il nous mena dans son propre Palais, où toutes les Dames de la Ville vinrent se réjouir de leur ouvrage, & s'en crurent bien payées par nos remerciemens. Pendant quarante-six jours que nous passâmes encore dans l'Isle, pour attendre l'occasion de la quitter, elles se disputèrent le plaisir de nous traiter dans leurs maisons (z), & nous y reçûmes toutes nos nécessités avec tant d'abondance, que nous emportâmes chacun la valeur de cent ducats. La Portugaise, qui méritoit le premier rang dans nôtre reconnoissance, en eut plus de mille, accompagnés d'une infinité de présens qui dédommagèrent son mari de toutes ses pertes. Enfin, le Broquen nous fit obtenir place dans une Jonque Chinoise, qui partoît pour Liampo, après avoir fait donner, au Capitaine, des cautions pour nôtre sûreté.

Je ne quittai point la grande Isle de Lequios, sans avoir fait quelques observations sur ses propriétés (a). Elle n'a pas moins de deux cens lieues de circuit, c'est-à-dire, environ soixante de longueur, & trente dans sa plus grande largeur. Le Pays ressemble beaucoup à celui du Japon; mais dans quelques endroits, il est plus montagneux, quoiqu'au centre il soit plat & fertile. Les campagnes y sont arrosées de plusieurs Rivières, qui rendent les terres fort propres à porter du riz & du bled. Aussi ces deux espèces de grain y sont-elles en abondance. On trouve, dans les montagnes, quantité de mines de cuivre, que les Habitans ont l'art de fondre avec des mélanges qui le rendent plus fin, & dont on charge plusieurs Navires pour les Ports de la Chine & du Japon, & pour les Isles du Sud, telles que *Sesirau*, *Goto*, *Fuxanxi*, & *Pollem*. Le fer, l'acier, le plomb & l'étain n'y sont pas moins communs. L'Isle est également riche en alun, en sel de nitre, en soufre, en miel & en cire; en sucre, en gingembre, beaucoup meilleur que celui qui vient des Indes. [On y fait un grand Commerce de belles coquilles, dont les Japonois se servent au lieu de vitres (b).] Elle produit plusieurs sortes d'excellens bois, sur-tout l'angelin, le châtaigner, le buys, le chêne & le cèdre, dont les Insulaires font leurs Vaiffeaux & leurs Barques. Du côté de l'Ouest, la grande Isle en a cinq autres,

(z) „ Ce qui est, dit l'Auteur, un effet „ du bon naturel des femmes de ce Pays, „ qui leur est ordinaire à toutes”.
 (a) Pinto la place à vingt neuf degrés du Nord. Nos Géographes la mettent vers le vingt-six & le vingt-sept, & lui font couper obliquement le cent quarante-cinquième degré de longitude. L'Auteur s'arrête à cette courte description; „ Afin „ qu'il plaise à Dieu d'inspirer à la Nation

XII. Part.

„ Portugaise de conquérir l'Isle, premièrement pour l'exaltation & l'accroissement de la Sainte Foi Catholique, & „ après cela pour le grand profit qu'on „ en peut tirer”. Ses vœux n'ont pas été exaucés.

(b) Ceci n'est pas dans l'Original, & l'on ne sçait ce que c'est. Les vitres au Japon sont de papier, avec des volets de bois. R. d. E.

Iii

MENDEZ
PINTO.

Générosité
des femmes
de Lequios.

Observations
sur l'Isle
de Lequios.

Nous

& la liberté, où ils vou- x qu'on leur pens, & qu'on leur est nécessaire. Les Filles du Royaume. Tous n'avoient appa rigoureuse à sa clémence furent expé- Hira-Pitau- la Fille du repos qu'elle e, & usa d'u peu de tems dit les Let- oyant fit in- Pererendas, s de Justice. nous étions es. Comme bus nous é- gneur Dieu, bquen & au- ort effrayés, qui ne pu- pag. 687 &

MENDEZ
PINTO.

Secours de-
mandé aux
Portugais
pour conqué-
rir Lequios.

Retour de
l'Auteur à
Liampo & son
départ pour
Malaca.

Le Gouver-
neur Portu-
gais l'envoya
à Martaban.

Trois com-
missions dont
il est chargé.

tres, qui sont aussi fort grandes, où l'on trouve des mines d'argent, des perles, de l'ambre, de l'encens, de la soye, de l'ébène & divers bois de teinture, une sorte de bois, nommé *Poytau*, qui est renommé pour les édifices, & quantité de poix sauvage. A la vérité la soye n'y est pas dans la même abondance qu'à la Chine; mais les Habitans ne laissent pas de se vêtir indifféremment, comme les Chinois, de soye, de lin, de coton, & de quelques damas qui leur viennent de Nanquin. Ils sont grands mangeurs, livrés en général aux plaisirs des sens, mauvais guerriers, & presque sans armes. En 1556, pendant que j'étois à Malaca, on y vit arriver un Portugais, nommé *Pero Gomez d'Almeida*, avec un riche présent & des Lettres du Nautaquin de l'Isle de Tanixuma, qui venoit demander, de la part de ce Prince, un secours de cinq cens hommes de notre Nation, pour conquérir l'Isle de Lequios. Le Nautaquin offroit, pour ce service, de payer au Portugal un tribut annuel de cinq mille quintaux de cuivre, & mille de laiton. Mais cette députation manqua de succès, par le malheur de l'Envoyé, qui périt dans un naufrage avec Manuel de Souza de Sepulveda. Plus loin, au Nord de la grande Lequios, on rencontre un grand nombre de petites Isles, d'où l'on tire quantité d'argent, & qui doivent être celles dont Rui Lopez de Villalobo (c) faisoit la description, dans ses Requêtes à Dom Georges de Castro, qui commandoit alors les Portugais de Ternate. „ On peut conclure de mon récit, que deux mille hommes suffi-
roient pour s'emparer de toutes ces Isles, d'où l'on tireroit beaucoup plus
de profit que des Indes, avec moins de frais. Plusieurs Marchands nous
assurèrent que le revenu des seules Douanes de Lequios étoit d'un million
& demi d'or, sans y comprendre le macis (d), ni les mines des métaux”.

EN arrivant à Liampo, la considération de nos malheurs nous attira beaucoup de caresses, de la part des Portugais de cette Ville. J'étois rappelé par mes desirs à Malaca, où j'espérois que mon expérience me tiendrait lieu de mérite & feroit employer mes services avec plus de distinction. Je m'embarquai dans le Navire d'un Portugais, nommé *Tristan de Gaa*. Notre navigation fut heureuse. Je m'applaudis extrêmement de mon retour, en apprenant que Dom Pedro de Faria commandoit encore à Malaca. Le desir qu'il avoit toujours eu de contribuer à ma fortune, échauffé par la mémoire du brave Antonio de Faria, son parent, & par le récit de nos aventures, lui fit chercher l'occasion de m'occuper utilement avant que le terme de son Gouvernement fût expiré.

IL me proposa d'entreprendre le Voyage de *Martaban*, d'où l'on tiroit alors de grands avantages, dans la Jonque d'un Nécoda Mahométan, nommé *Mahmud*, qui avoit ses femmes & ses enfans à Malaca. Outre les profits que je pouvois espérer du Commerce, je me trouvai chargé de trois commissions importantes: l'une, de conclure un traité d'amitié avec *Chambaynha*, Roi de Martaban, dont nous avions beaucoup d'utilité à tirer pour

(c) Le même qui reconnut le premier les Isles Philippines en 1539, après le fameux Magellan, qui les avoit découvertes; & qui y avoit été tué en 1521.

(d) Pag. 692 & précédentes. Dans l'O-

riginal on lit le *massis* de tout le Royaume. Ce doit être autre chose que le macis, ou la fleur de muscade, qui ne croit point dans cette Isle. R. d. E.

les pro-
reya,
te de
laca,
ner av
départ
trois or
favoris
difficul
Sumatr
cer ven
pée, q
dans l
vières
Pandan,
mis de
fit conti
nôtre V
duray, p
hâter ce
tuer que
une arqu
fait cent
terre; &
batimes
précauti
le lieu m
qui avoi
L'EXE
jugea sag
n'y eût a
nous égo
chands,
prudent.
Il fit emb
dant qu'a
lances, i
permet
ner à se
En leur r
garnis d'
trant au
au Gouver
Achemoi
dans la
raisons
voyez de

les provisions de notre Forteresse; la seconde de rappeler *Lancerot Guereyra*, qui croisoit alors avec cent hommes, dans quatre Fustes, sur la Côte de Tanasserim, & dont le secours étoit nécessaire aux Portugais de Malaca, qui se croyoient menacés par le Roi d'Achem. La troisième, de donner avis de cette crainte aux Navires de Bengale, pour leur faire hâter leur départ & leur navigation. Je m'engageai volontiers à l'exécution de ces trois ordres, & je partis un Mercredi 9 de Janvier 1545. Le vent nous favorisa jusqu'à *Pulo Pracelar*, où le Pilote fut quelque-tems arrêté par la difficulté de passer les bancs qui traversent tout ce Canal, jusqu'à l'Isle de Sumatra. Nous n'en sortîmes qu'avec beaucoup de peine, pour nous avancer vers les Isles de *Sambilan*, où je me mis dans une Barque fort bien équipée, qui me servit pendant douze jours à visiter toute la Côte des Malais, dans l'espace de cent trente lieues jusqu'à *Fonsalam*. J'entrai dans les Rivières de *Barrubas*; de *Salangor*; de *Panagin*, de *Queda*, de *Parlès*, de *Pandan*, & de *Sambilan Siam*, sans y apprendre aucune nouvelle des ennemis de notre Nation. Mahmud, que je rejoignis après cette course, nous fit continuer la même route pendant neuf jours; & le vingt-troisième de notre Voyage, il se trouva forcé de mouiller dans la petite Isle de *Pinsanduray*, pour s'y faire un cable. Nous y descendîmes, dans la seule vûe de hâter cet ouvrage. Son fils m'ayant proposé d'essayer si nous pourrions tuer quelques cerfs, dont le nombre est fort grand dans cette Isle, je pris une arquebuse, & je m'enfonçai dans un bois avec lui. Nous n'eûmes pas fait cent pas, que nous découvrîmes plusieurs sangliers, qui fouilloient la terre; & nous en étant approchés, à la faveur des branches, nous en abâtîmes deux. La joye de cette rencontre nous fit courir vers eux sans précaution. Mais notre horreur fut égale à notre surprise, lorsque dans le lieu même qu'ils avoient fouillé, nous apperçûmes douze corps humains, qui avoient été déterrés, & quelques autres à demi mangés.

L'excès de la puanteur nous força de nous retirer; & le jeune More jugea sagement que nous devions avertir son père, dans la crainte qu'il n'y eût autour de l'Isle quelque Corsaire, qui pouvoit fondre sur nous & nous égorger, sans résistance, comme il étoit arrivé mille fois à des Marchands, par la négligence des Capitaines. Le vieux Necoda étoit homme prudent. Il envoya faire aussi-tôt la rônne dans toutes les parties de l'Isle. Il fit embarquer les femmes & les enfans, avec le linge à demi lavé; pendant qu'avec une escorte de quarante hommes, armés d'arquebuses & de lances, il alla droit où nous avions trouvé les corps. La puanteur ne lui permit pas d'en approcher; mais un sentiment de compassion lui fit ordonner à ses gens d'ouvrir une grande fosse, pour leur donner la sépulture. En leur rendant ce dernier devoir, on apperçut aux uns des poignards garnis d'or, aux autres des brasselets du même métal. Mahmud, pénétrant aussi-tôt la vérité, me conseilla de dépêcher sur le champ ma Barque au Gouverneur de Malaca, pour lui apprendre que ces Morts étoient des Achemois, qui avoient été défaits vraisemblablement près de Tanasserim, dans la guerre qu'ils avoient portée au Roi de Siam. Il m'expliqua les raisons qui l'attachoient à cette idée. Ceux, me dit-il, auxquels vous voyez des brasselets d'or, sont infailliblement des Officiers d'Achem, dont

MENEZ
PINTO.Nouvelle
course de
Pinto.Spectacle
effrayant
dans l'Isle de
Pinsanduray.Un Necoda
More en de-
vine la cause.

MENDEZ
PINTO.

Butin qu'il
fait en déter-
rant des
Morts.

L'Auteur
rétablit un
Roi détrôné.

A quel titre
ce Prince im-
plora son se-
cours.

l'usage est de se faire ensevelir avec tous les ornemens qu'ils avoient dans le combat: & pour ne m'en laisser aucun doute, il fit déterrer jusqu'à trente-sept cadavres, auxquels on trouva seize brasselets d'or, douze poignards fort riches, & plusieurs bagues. Nous conclûmes qu'après leur défaite, les Achemois étoient venus enterrer leurs Capitaines dans l'Isle de Pinfanduray. Ainsi le hasard nous fit trouver un butin de plus de mille ducats dont Mahmud se saisit; sans y comprendre ce que ses gens eurent l'adresse de détourner. A la vérité, il le paya fort cher, par les maladies, que l'infection répandit dans son équipage, & qui lui enlevèrent quelques-uns de ses plus braves Soldats. Pour moi, je me hâtai de faire partir ma Barque, pour informer Dom Pedro de Faria de la route que j'avois suivie, & des conjectures du Necoda.

AVEC ce nouveau motif de confiance, nous remîmes plus librement à la voile vers Tanasserim, où j'avois ordre de chercher particulièrement Lancerot Guerreyra. Nous passâmes à la vûe d'une petite Isle, nommée *Pulo Hinbor*, d'où nous vîmes venir une Barque, qui portoit six hommes, pauvrement vêtus. Ils nous saluèrent, avec des témoignages d'amitié, auxquels nous répondîmes par les mêmes signes. Ensuite, ils demandèrent s'il y avoit quelque Portugais parmi nous. Le Necoda leur ayant répondu qu'il en avoit plusieurs à bord, ils parurent se désier d'un Mahométan, & leur Chef le pria de leur en faire voir un ou deux sur le tillac. Je ne fis pas difficulté de me montrer. Ils n'eurent pas plutôt reconnu l'habit de ma Nation, qu'étant passés dans la Jonque avec de vives marques de joye, ils me présentèrent une lettre, que le Chef me pria de lire avant toute autre explication. Elle étoit signée de plus de cinquante Portugais, entre lesquels étoient les noms de Guerreyra, & des trois Capitaines de son Escadre. Ils assuroient tous les Portugais qui liroient, cet Ecrit: „ Que l'honorable Prince qui l'avoit obtenu d'eux, étoit Roi de l'Isle, & „ nouvellement converti à la Foi Chrétienne; qu'il avoit rendu de bons „ offices à tous les Portugais qui avoient relâché sur ses Côtes, en les a- „ vertissant de la perfidie des Achemois, & qu'il avoit servi depuis peu à „ leur faire remporter, sur ces Infidèles, une victoire considérable, dans „ laquelle ils leur avoient pris une Galère, quatre Galiotes & cinq Fustes, „ après leur avoir tué plus de mille hommes. Ils prioient tous les Capi- „ taines Chrétiens, *par les playes de notre Seigneur Jesus-Christ, & par les „ mérites de sa sainte Passion*, d'empêcher qu'on ne lui fit aucun tort, & de „ lui donner au contraire toute l'assistance qu'il méritoit par ses services & „ par la conformité de sa foi”.

JE fis au Roi d'Hinhor quelques offres de ma personne; car mon pou- voir étoit fort borné pour d'autres secours (e). Cependant, après m'a- voir appris qu'un de ses Sujets Mahométans l'avoit chassé du trône, & ré- duit à la misère dont j'étois témoin, il me jura que sa disgrâce n'étoit ve- nue que de son attachement pour le Christianisme, & de son affection pour les Portugais. Quelques braves Chrétiens, ajouta-t-il, auroient suffi pour

(e) Il étoit si petit, dit-il, qu'il ne put s'étendre plus loin qu'à lui donner un mau- vais dîner, & un bonnet rouge tout usé, qui ne laissoit pas d'être meilleur que le sien.

le rétab-
bien aff-
pour sa
impuiss-
la seule
il m'off-
Mon
pas faire
me son
voient f-
à Mahm-
né, & c-
ami des
entrepri-
avoit ét-
ses yeux
descente
bien arm-

NOU-
Necoda,
quelques
parurent
l'Isle n'é-
actuelle
& si mal-
leur défe-
tions. A
quarante
tres, de
toit une
laquelle é-
Vaisseaux
arrivâmes
qui couv-
de Châte-
bloient ne
dont nous
leur firent
met d'une
combattre
composer
tifans de l-
sans en ex-
là nous de-
couvertes

le rétablir dans ses petits Etats, sur-tout depuis que le Tyran se croyoit si bien affermi dans son usurpation, qu'il n'avoit pas plus de trente hommes pour sa garde. Ce récit n'ayant pû lui procurer de moi que des vœux impuissans, il réduisit les siens à me prier de le prendre avec moi, dans la seule vûe de mettre du moins son salut à couvert; & pour récompense, il m'offrit de me servir le reste de ses jours en qualité d'Esclave (f).

Mon cœur ne résista point à ce discours. Je lui recommandai de ne pas faire éclater sa religion devant le Necoda, qui étoit Mahométan comme son Ennemi; & m'étant informé de toutes les circonstances, qui pouvoient faciliter un dessein que le Ciel m'inspira, je représentai si vivement à Mahmud, combien il lui seroit glorieux de rétablir un Prince infortuné, & quel mérite il se feroit aux yeux du Gouverneur, en servant un ami des Portugais, qu'il ne m'opposa que les difficultés d'une si grande entreprise. J'étois armé contre cette objection. D'ailleurs, son fils, qui avoit été nourri parmi les Portugais de Malaca, s'offrit à vérifier, par ses yeux, les forces de l'Usurpateur. Nous disposâmes Mahmud à faire une descente avec toutes les siennes, qui consistoient en quatre-vingt hommes bien armés.

Nous descendîmes au rivage à deux heures après minuit. Le fils du Necoda, conduit par le Prince détrôné, n'eut pas de peine à se saisir de quelques Insulaires qui confirmèrent le récit de leur ancien maître, & qui parurent prêts à nous seconder. Nous recueillîmes de leurs discours, que l'Isle n'étoit habitée que par des Pêcheurs, & nous apprîmes que la garde actuelle de leur nouveau Maître étoit de cinquante hommes, mais foibles, & si mal pourvus d'armes, que la plupart n'avoient que des bâtons pour leur défense. Un éclaircissement si favorable nous fit négliger les précautions. A la pointe du jour, le fils du Necoda forma l'avant-garde avec quarante hommes, vingt desquels étoient armés d'arquebuses; & les autres, de lances & de flèches. Le Père suivit avec trente Soldats, & portoit une enseigne que Pedro de Faria lui avoit donnée à son départ, sur laquelle étoit peinte une Croix, qui devoit servir à le faire reconnoître des Vaisseaux de nôtre Nation, pour Vassal de la Couronne Portugaise. Nous arrivâmes dans cet ordre, au pied d'une mauvaise enceinte de bambous, qui couvroit quelques cabanes, auxquelles on donnoit le nom de Palais ou de Château. Les Ennemis se présentèrent avec de grands cris, qui sembloient nous annoncer une forte résistance. Mais la vûe d'un fauconneau dont nous nous étions pourvus, & le bruit de quelques coups d'arquebuses leur firent prendre aussi-tôt la fuite. Nous les poursuivîmes jusqu'au sommet d'une colline, où nous jugeâmes qu'ils ne s'étoient arrêtés que pour combattre avec plus d'avantage. Leur intention, au contraire, étoit de composer pour leur vie; mais apprenant qu'ils étoient les principaux Partisans de l'Usurpateur, nous les tuâmes à coups d'arquebuses & de lances, sans en excepter plus de trois, qui se firent connoître pour Chrétiens. De-là nous descendîmes dans un Village, composé de cabanes fort basses, & couvertes de chaume, où nous trouvâmes soixante-quatre femmes avec leurs

MENDEZ
PINTO.

Expédition
d'Hinhor.

Pauvreté
du Roi & des
Habitans.

(f) Pag. 761.

MENDEZ
PINTO.

leurs enfans, qui se mirent à crier, *Chrétien, Chrétien, Jesus, Jesus, Sainte Marie*. Ces témoignages de Christianisme me firent prier le Necoda de les épargner. Cependant il me fut impossible de sauver leurs cabanes du pillage. Il ne s'y trouva pas la valeur de plus de cinq Jucats: car l'Isle étoit si pauvre, que les plus riches de l'un & l'autre sexe n'avoient pas de quoi couvrir leur nudité. Ils ne se nourrissoient que de poissons, qu'ils prenoient à la ligne. Cependant ils étoient si vains, que chacun se nommoit Roi de la pièce de terre qui environnoit sa cabane; & nous comprîmes que tout l'avantage de celui que nous rétablissions sur le trône, étoit d'avoir quelques champs un peu plus étendus. Nous le remîmes en possession de sa femme & de ses enfans, que son Ennemi avoit réduits à l'esclavage (g).

Rencontre
de quelques
Portugais qui
avoient fait
nauffrage.

CETTE expédition n'ayant couté qu'un peu de poudre au Necoda, nous rentrâmes dans nôtre Jonque, pour faire voile vers Tanasserim, où je me promettois de rencontrer Guerreyra & son Escadre. Il y avoit déjà cinq jours que nous tenions cette route, lorsque nous découvrîmes un petit Bâtiment, que nous prîmes d'abord pour une Barque de Pêcheurs. Il ne s'éloignoit pas, & nous profitâmes de l'avantage du vent pour le joindre. Nôtre dessein étoit de prendre langue sur les événemens, & de nous assurer de la distance des Ports. Mais nous étant approchés à la portée de la voix, & ne voyant personne qui se présentât pour nous répondre, nous y envoyâmes une Chaloupe, avec ordre d'employer la force. Elle n'eut pas de peine à remarquer une très-petite Barque, qui paroïsoit abandonnée aux flots. Nous y trouvâmes cinq Portugais, deux morts & trois vivans, avec un coffre & trois sacs remplis de *tangues* & de *larins*, qui sont des monnoyes d'argent du Pays, un paquet de tasses & d'aiguïères d'argent, & deux grands bassins du même métal. Après avoir pris un état de toutes ces richesses, & les avoir déposées entre les mains du Necoda, je fis passer les trois Portugais dans la Jonque; mais quoiqu'ils eussent la force de monter à bord, & de recevoir mes bons traitemens, je les gardai deux jours entiers sans en pouvoir tirer un seul mot. Enfin, la bonté des alimens les ayant fait sortir de cette espèce de stupidité, ils se trouvèrent en état de m'expliquer la cause de cet accident. L'un étoit Christophe *Doria*, qui fut nommé dans la suite au Gouvernement de S. Thomé. Un autre se nommoit Louis *Taborda*, & le troisième, Simon de *Brito*, tous gens d'honneur & connus par le succès de leur Commerce, qui étoient partis de Goa, dans le Vaisseau de George *Manhez*, pour se rendre au Port de *Chatigam*. Ils s'étoient perdus au banc de *Rakan*, par la négligence de la Garde. De quatre-vingt trois personnes, qui étoient à bord, dix-sept s'étoient jettés dans une petite Barque. Ils avoient continué leur route, le long de la Côte, avec l'espérance de s'avancer jusqu'à la Rivière de *Cofnin*, au Royaume de Pegu, & d'y rencontrer le Vaisseau de la *Gonne-de-Laque* du Roi, ou quelque Marchand qui retourneroit aux Indes. Mais ils avoient été surpris par un vent d'Ouest, qui dans l'espace d'une nuit leur avoit fait perdre la terre de vue. Ainsi,

Leur triste
aventure.

(g) Pag. 714 & précédentes.

se trou
connoiss
avec le
manqué
core de
avoient
demeuré
derniers

Nous
d'où nou
sans y re
dant j'ap
quinze P
mées. Il
par le Ro
Guerreyr
& tous le
parût en
vers Mar
plus sûres
la Barre.
profonde
mencèrent
On conclu
vière. Ne
découvri

ELLE
les rives é
ne voga
précaution
ce. Nous
portoit six
apprirent
cens mille
voiles de r
gais, après
abandonné
Chefs, &
nombre de
paux Offici
qu'étant ch
que des civ
verneur de
le départ de
te de *Bijaya*
te avoit été
Bâtimens,

se trouvant en pleine Mer, sans voiles, sans rames, & sans aucune connoissance des vents, ils avoient passé seize jours dans cette situation, avec le secours de quelques vivres qu'ils avoient sauvés. L'eau leur avoit manqué. Cette privation, d'autant plus dangereuse qu'il-leur restoit encore de quoi satisfaire leur faim, en avoit fait périr douze, que les autres avoient jettés successivement dans les flots. Enfin les trois qui étoient demeurés vivans, n'avoient pas eu la force de rendre le même service aux derniers morts.

Nous continuâmes heureusement nôtre navigation jusqu'à Tanasserim, d'où nous prîmes par *Touay, Merguim, Funcay, Pullo, Camude & Vagarru*, sans y rencontrer les cent Portugais que j'avois ordre de chercher. Cependant j'appris avec joye, dans cette dernière Place, qu'ils avoient battu quinze Fustes d'Achem, & je crus les conjectures de Mahmud bien confirmées. Le bruit s'étoit répandu que la Ville de *Martaban* étoit assiégée par le Roi de Brama, avec une Armée de sept cens mille hommes, & que Guerreyra s'étoit engagé au service de Chambaynha, avec ses quatre Fustes & tous les Portugais qu'il avoit pû rassembler. Quoique cette nouvelle me parût encore incertaine, je ne balançai point à faire tourner nos voiles vers Martaban, dans l'espérance de recevoir du moins des informations plus sûres, aux environs de cette Ville. Neuf jours nous firent arriver à la Barre. Il étoit deux heures de nuit. Après avoir jetté l'ancre dans une profonde tranquillité, nous entendîmes plusieurs coups d'artillerie qui commencèrent à nous causer de l'inquiétude. Mahmud fit assembler le Conseil. On conclut qu'il y avoit peu de danger à s'avancer prudemment dans la Rivière. Nous doublâmes, à la pointe du jour, le Cap de *Mounay*, d'où nous découvrimus la Ville de Martaban.

ELLE nous parut environnée d'un grand nombre de gens de guerre, & les rives étoient bordées d'une multitude infinie de Bâtimens à rames. Nous ne voguâmes pas moins jusqu'au Port, où nous entrâmes avec beaucoup de précaution. Le Necoda donna les signes ordinaires de paix & de commerce. Nous vîmes bien-tôt venir à nous un Vaiffeau fort bien équipé, qui portoit six Portugais, dont la vûe nous causa beaucoup de joye. Ils nous apprirent que l'Armée du Roi de Brama étoit réellement composée de sept cens mille hommes, qu'il avoit amenés dans une Flotte de mille sept cens voiles de rame, entre lesquelles on comptoit cent Galères; que les Portugais, après avoir promis leurs services au Roi de Martaban, avoient abandonné ses intérêts par des raisons qui n'étoient connues que de leurs Chefs, & qu'ils avoient pris parti pour le Roi de Brama; qu'ils étoient au nombre de sept cens, sous les ordres de Jean *Cayero*; qu'entre les principaux Officiers, je trouverois Lancerot Guerreyra & ses trois Capitaines; & qu'étant chargé des ordres de Dom Pedro de Farja, je ne devois attendre d'eux que des civilités & des careffes; qu'à l'égard des Achemois, dont le Gouverneur de Malaca se croyoit menacé, sa crainte n'étant fondée que sur le départ de cent trente voiles, qui étoient venues d'Achem sous la conduite de *Bijaya-Sora*, Roi de Pedir, ils m'affuroient que cette redoutable Flotte avoit été défaite par l'Armée de Sornau, avec perte de soixante & dix Bâtimens, & de six mille hommes, sans compter la ruine de quinze Fustes,

MENDEZ
PINTO.

L'Auteur se
rend à Martaban.

Il trouve
cette Ville
assiégée par
une Armée de
sept cent mil-
le hommes.

Portugais
campés sous
Martaban.

qui

MENDEZ
PINTO.

L'Auteur
s'explique
avec Cayero
leur Chef.

Histoire du
Siège de Mar-
taban, & fin
tragique de la
Maison royale.

qui étoient tombées entre les mains de Guerreyra ; que dix ans ne suffisoient pas aux Achemois pour réparer leur disgrâce ; enfin, que Malaca étoit sans danger, & que les Troupes Portugaises étoient inutiles au Gouverneur (b).

JE me rendis à terre, pour recevoir les mêmes explications de Cayero. Il étoit retranché à quelque distance de la Ville, sans aucune communication avec les Assiégés, mais sans traité avec leurs Ennemis ; c'est-à-dire, moins en apparence pour prendre part aux événemens que pour les observer. Je lui présentai l'ordre du Gouverneur. Il me tint le même langage. Je le priai de m'en donner une déclaration par écrit. Les circonstances n'offrant rien qui dût m'arrêter, j'attendis le départ du Necoda, qui profitoit habilement de l'occasion, pour exercer un Commerce avantageux dans les deux Camps. Son délai, qui dura quarante-six jours, me rendit témoin d'une horrible catastrophe.

IL y avoit déjà plusieurs mois que le Siège de Martaban étoit poussé avec beaucoup de vigueur. Les Assiégés s'étoient défendus courageusement ; mais ne recevant aucun secours, ils se trouvoient si affoiblis par le fer, par la faim & par les maladies, que de cent trente mille Soldats qu'on avoit comptés dans la Ville, & qui faisoient les principales forces du Royaume, il n'en restoit que cinq mille. Le Roi, ne prenant plus conseil que de son desespoir, fit faire successivement trois propositions à l'Ennemi. Il lui offrit d'abord, pour l'engager à lever le Siège, trente mille *bisses* d'argent, qui valoient un million d'or, & soixante mille ducats de tribut annuel. Cette tentative ayant été rejetée, il proposa de sortir de la Ville, à la seule condition de se retirer librement dans deux Vaisseaux, avec sa femme & ses enfans. Le Roi de Brama, qui en vouloit non-seulement à ses trésors, mais à sa personne, ne parut pas plus sensible à cette offre. Enfin le malheureux Chambaynha proposa, pour sa liberté & pour celle de sa famille, de lui abandonner sa Couronne & le trésor du Roi son Prédecesseur, ou bien de lui payer trois millions d'or. Cette promesse n'ayant pas été mieux reçue, il perdit toute espérance de composition avec un ennemi si cruel. Les Portugais devinrent son unique ressource, du moins pour se garantir du danger qui le menaçoit personnellement. Il leur dépêcha un homme de leur Nation, nommé *Paul de Seixas*, qui étoit attaché depuis long-tems, à sa Cour ; avec une Lettre pour Cayero (i), dans laquelle il offroit de sou-

mettre

(b) Pag. 718 & précédentes.

(i) Cette Lettre, dont il paroît que l'Auteur conserva précieusement une copie, & la délibération des Portugais, méritent également de trouver place dans une Note :
 „ Valeureux & fidèle Capitaine des Portu-
 „ gais par la grace du grand Roi du bout du
 „ Monde, Lion fort, & d'un rugissement
 „ épouvantable, avec une Couronne de Ma-
 „ jesté dans la Maison du Soleil : Moi, mal-
 „ heureux Chambaynha, autrefois Prince,
 „ & qui ne le suis plus, me trouvant assié-
 „ gé dans cette Ville, qui est vraiment ef-

„ clave & misérable, je te fais savoir par
 „ des paroles prononcées de ma bouche,
 „ avec autant de fidélité que de certitude,
 „ que je me rends dès aujourd'hui & me
 „ reconnois Vassal du grand Roi de Portu-
 „ gal, Souverain Seigneur de mes enfans &
 „ de moi, avec reconnaissance d'hommage
 „ & d'un riche tribut qu'il m'imposera sui-
 „ vant sa volonté. En cette qualité, je de-
 „ mande de sa part, qu'aussi-tôt que Paul de
 „ Seixas t'aura remis ma Lettre, tu viennes
 „ promptement, avec tes Navires, près du
 „ Boulevard de la Pagode, où tu me trou-
 „ veras

mettre
 Mais,
 „ que C
 „ sant p
 „ tugal,
 „ digue
 „ quitte
 „ une si
 Ces perf
 d'offense
 cens mill
 „ déclar
 „ le Roi
 „ d'en a
 „ troupe
 CAYE
 civile à C
 mes que
 qu'il avo
 avoir lù
 fois le vi
 des plaint

„ veras pou
 „ autre con
 „ tous les t
 „ ries, don
 „ tié au Ro
 „ de ce qu
 „ puisse lev
 „ Forteresse
 „ mille Por
 „ donner u
 „ moyen je
 „ que ma n
 „ donner à
 „ toi & tes
 „ de ma vé
 „ sauver, je
 „ avec eux
 „ que je te
 „ Paul de S
 „ t'assurera
 „ lui ai con
 „ Cayero fit
 Il y lût cette
 bien il étoit
 Dieu & du M
 fres. En sui
 Paul de Seix
 qu'il savoit
 répondit qu'
 ment toute

XII. Pa

mettre ses Etats au Roi de Portugal & de lui livrer la moitié de ses trésors. Mais, „ l'envie des principaux Portugais du Conseil, qui s'imaginèrent „ que Cayero profiteroit seul des richesses de ce Prince, si-non en les fai- „ sant passer dans ses coffres, du moins en les portant seul au Roi de Por- „ tugal, qui feroit tomber sur lui toutes ses récompenses, & qui lui pro- „ digeroit les Comtés & les Marquisats, ou qui croiroit ne pouvoir s'ac- „ quitter parfaitement s'il ne le nommoit Viceroy des Indes, fit manquer „ une si belle occasion d'enrichir Lisbonne des dépouilles de Martaban”. Ces perfides Conseillers (k), représentèrent combien il étoit dangereux d'offenser le Roi de Brama, qui pourroit employer tout d'un coup sept cens mille hommes à sa vengeance contre une poignée de Portugais. „ Ils „ déclarèrent même, à Cayero, que s'il n'abandonnoit la pensée d'assister „ le Roi de Martaban, ils se croiroient obligés, pour leur propre sûreté, „ d'en avertir le Vainqueur, & de sauver par cette voye les meilleures „ troupes que le Roi de Portugal eut aux Indes. (l).

CAYERO, forcé de renvoyer Seixas avec un refus, écrivit une Lettre civile à Chambaynha, pour se justifier par de foibles excuses. Nous apprîmes que ce malheureux Prince, dans la douleur de perdre une ressource qu'il avoit réservée pour la dernière, étoit tombé sans connoissance après avoir lu cette réponse, & qu'en revenant à foi il s'étoit frappé plusieurs fois le visage, avec les regrets les plus touchans de sa misérable fortune & des plaintes amères de l'ingratitude des Portugais (m). Il eut la générosité

MENEZ
PINTO.
Les Portu-
gais refusent
tous les tré-
sors de Mar-
taban.

Par quels
motifs.

Désespoir
du Roi de
Martaban.

„ veras pour t'attendre. Alors, sans prendre „ autre conseil, je me livrerai à toi, avec „ tous les trésors que j'ai en or & en pierre- „ ries, dont je donne très-volontiers la mol- „ tié au Roi de Portugal, à condition que „ de ce qui me reste, il permettra que je „ puisse lever, en son Royaume, ou aux „ Forteresses qu'il a dans les Indes, deux „ mille Portugais, auxquels je promets de „ donner une grosse paye, afin que par leur „ moyen je puisse me rétablir dans un bien, „ que ma mauvaise fortune m'oblige d'aban- „ donner à mes ennemis. Au reste, pour „ toi & tes gens, je te promets par la foi „ de ma vérité, que s'ils m'assistent à me „ sauver, je partagerai librement mon trésor „ avec eux. Comme le tems ne permet pas „ que je te fasse une plus longue Lettre, „ Paul de Seixas, par qui je te l'envoie, „ t'assurera de ce qu'il a vu & de ce que je „ lui ai communiqué”.

Cayero fit assembler aussi-tôt son Conseil. Il y lut cette promesse, en représentant com- bien il étoit important pour le service de Dieu & du Roi, d'accepter de si belles of- fres. Ensuite, ayant fait prêter serment à Paul de Seixas, il lui ordonna de déclarer ce qu'il savoit du trésor de Chambaynha. Seixas répondit qu'il ne connoissoit pas certaine- ment toute la grandeur de ce trésor, mais

qu'il étoit bien assuré d'avoir vu cinq fois, de ses propres yeux, une maison en forme d'Eglise, moyennement grande, toute rem- plie, jusqu'aux tuiles, de pains & de bar- res d'or; ce qui pouvoit bien faire la charge de deux Navires: qu'il avoit vu encore vingt-six caisses, fermées & liées de fortes cordes, qui suivant le témoignage de Cham- baynha, contenoient le trésor de *Bresagucan*, dernier Roi de Pegu, & que cette quanti- té d'or, qui étoit de cent trente mille bisces, dont chacune valoit cinq cens ducats, fal- soit la somme de soixante millions d'or. Il ajoûta que Chambaynha lui avoit montré la statue d'or d'une Idole, qu'il avoit prise à *Degum*, si couverte de pierreries, si res- plendissante & si riche, que le Monde n'a- voit rien d'égal. Tous ceux qui écoutoient Seixas auroient traité son discours de fable, s'il ne l'eût assuré avec serment. On le fit sortir de la tente, pour entrer en délibé- ration sur cette affaire; mais il y eut tant de variété dans les opinions qu'on ne put rien conclure; & je crois que nos péchés en fu- rent cause. Pag. 723 & précédentes.

(k) L'Auteur les appelle *Ministres du Diable*.

(l) Pag. 723 & 724.

(m) *Ibidem*.

XII. Part.

Kkk

MENDEZ
PINTO.

sité de congédier Seixas, en l'exhortant à chercher un Protecteur plus heureux; & ce ne fut pas sans lui avoir fait de riches présens (n). Il lui laissa aussi la liberté d'emmener une jeune & belle fille de sa Cour, dont il avoit eu deux enfans; & qu'il épousa depuis à Coromandel. Seixas revint au Camp, cinq jours après, & nous attendrit beaucoup par ce récit (o).

Tragiques
résolutions.

CHAMBAYNHA connut qu'il ne lui restoit plus d'espérance aux secours humains. Il assembla tous ses Officiers, & dans ce Conseil général, on prit la résolution de donner la mort à tous les êtres vivans qui n'étoient pas capables de combattre, & de faire un sacrifice de ce sang à *Quinay-Nivandel*, Dieu des Batailles. On devoit jeter ensuite dans la Mer tous les trésors du Roi, & mettre le feu à la Ville. Après ces trois exécutions, ceux qui se trouvoient en état de porter les armes étoient déterminés à fondre sur les ennemis, pour chercher la mort ou pour s'ouvrir un passage. Mais un des trois Généraux de l'Etat, préférant l'opprobre à cette glorieuse fin, se jeta la nuit suivante, avec quatre mille hommes, dans le Camp des Bramas. Le reste des troupes, qui ne montoit pas à deux mille, parut si découragé par cette désertion, que dans la crainte de voir ouvrir les portes de la Ville, ou d'être livré à l'ennemi, Chambaynha prit enfin le parti de se rendre volontairement.

Le Roi &
la Ville de
Martaban se
livrent aux
Bramas.

Le lendemain, à six heures du matin, nous vîmes paroître sur les murs un étendard blanc, qui fut regardé comme le signe de la soumission. Un homme, à cheval, s'approcha des portes. On lui demanda les saufs-conduits ordinaires. Ils furent envoyés sur le champ, par deux Officiers Bramas, qui demeurèrent en otages dans la Ville. Alors Chambaynha fit porter à son ennemi, par un Prêtre âgé de quatre-vingt ans, une Lettre écrite de sa propre main. Elle contenoit l'offre de s'abandonner à sa clémence, avec sa femme, ses enfans, son Royaume & tous ses trésors, sans autre condition que la liberté de passer le reste de sa vie dans un Cloître. Le Roi de Bramas répondit aussi-tôt, par une autre Lettre, qu'il oubloit les offenses passées, & que son dessein étoit d'accorder au Roi de Martaban un Etat & des revenus dont il seroit satisfait. Cette promesse n'étoit qu'une trahison. Cependant elle fut publiée, dans le Camp, avec beaucoup de réjouissances (p).

Mauvaise
foi du Roi de
Brama.

Eclat de son
triomphe.

Dès le lendemain, on y vit briller tous les préparatifs du triomphe. Le Roi fit dresser dans son quartier, quatre-vingt-six tentes, d'une richesse admirable, dont chacune fut environnée de trente éléphans. Toute l'Armée fut rangée dans un fort bel ordre; & les Etrangers ayant été avertis de prendre les postes qui leur seroient assignés, Cayero ne put se dispenser d'en accepter un avec tous ses Portugais. Il se trouva placé à l'avant-garde, qui n'étoit pas éloignée de la porte par laquelle Chambaynha devoit sortir. On comptoit plus de quarante Nations, qui étoient rangées succes-

(n) Entre lesquels étoient deux brassulets que Seixas vendit trente-six mille ducats, à trois Lapidaires Portugais, qui les revendi-

rent quatre-vingt mille au Gouverneur de Narisingue. Pag. 726.

(o) *Ibidem.*

(p) Pag. 729.

ar plus
) Il
Cour,
Sei-
par ce

secours
on prit
pas ca-
vandel,
trésors
eux qui
dre sur
Mais un
use fin,
des Bra-
t si dé-
portes
parti de

les murs
n. Un
auf-con-
ers Bra-
fit por-
re écri-
clémen-
sans au-
tre. Le
loioit les
artaban
bit qu'u-
coup de

phe. Le
esse ad-
l'Armée
ertis de
ispenser
ant-gar-
devoit
succes-
five-

neur de



J. Schlegel del.

LE ROI DE BRAMA.
DE KONING VAN BRAMA.

fiveme

Brama

UN

ouvrir

march

voient

Enfuit

qui pa

après c

porté a

tres Pr

on por

mas av

avoit p

plus âg

te ou c

aux yet

nuds &

marcha

ques-un

sur le v

nouvell

garde d

mas sui

au milie

IL a

le Mond

de sa vi

ne assez

ses chev

infortun

fenter au

visage l

le voir

ans. Il

Prince g

(g) Pag

(r) No

faire conn

Matacou,

min, le M

jas, le Cha

min Anjed

Guarem, fi

de Laba,

Gouverneu

Seigneur d

re du Roi

fivement depuis ce lieu jusqu'au quartier du Roi, derrière lequel tous les Bramas s'étoient rassemblés pour la Garde (q).

UN coup de canon qu'on tira vers midi, fut le signal auquel nous vîmes ouvrir les portes de la Ville. Trois cens éléphants armés commencèrent la marche. Ils étoient suivis d'une partie des détachemens Bramas, qui avoient été envoyés la veille pour prendre possession des principaux postes. Ensuite venoient tous les Seigneurs qui s'étoient trouvés dans la Ville, & qui partageoient l'infortune de leur Maître (r) (s). Huit ou dix pas après eux, on voyoit le Raulin de Mounay, ce même Prêtre qui avoit apporté au Camp la soumission de Chambaynha. Il étoit Chef de tous les autres Prêtres, & Pontife suprême de la Nation. Immédiatement après lui, on portoit, dans une litière, *Nbay-Canatou*, fille du Roi de Pegu, que les Bramas avoient dépouillé aussi de ses Etats, & femme de Chambaynha. Elle avoit près d'elle quatre petits enfans, deux garçons & deux filles, dont le plus âgé n'avoit pas plus de sept ans. Sa litière étoit environnée de trente ou quarante jeunes femmes, le visage panché vers la terre & les larmes aux yeux. On voyoit ensuite certains Moines du Pays, qui vont pieds nus & la tête découverte. Ils tenoient en main une sorte de chapelet; & marchant en fort bon ordre, ils récitoient dévotement leurs prières. Quelques-uns s'employoient aussi à consoler les Dames, & leur jettoient de l'eau sur le visage, lorsqu'elles manquoient de force. Ce spectacle, qui se renouvelloit souvent, auroit attendri des cœurs plus durs que le mien. Une garde de gens de pied venoit après les Dames & les Moines. Cinq cens Bramas suivoient à cheval, pour servir de gardes à Chambaynha, qui marchoit au milieu d'eux sur un petit éléphant.

IL avoit demandé le plus petit, comme un symbole de son mépris pour le Monde, & de la pauvreté dans laquelle il se propoisoit de passer le reste de sa vie. On ne voyoit aucune pompe autour de lui. Il étoit vêtu d'une assez longue robe de velours noir, pour marquer son deuil. Sa barbe, ses cheveux & ses sourcils étoient rasés; & dans le vif sentiment de son infortune, il s'étoit fait mettre une vieille corde au cou, pour se présenter au Vainqueur avec cette marque d'humiliation. Il portoit sur son visage l'impression d'une si profonde tristesse, qu'il étoit impossible de le voir sans verser des larmes. Son âge étoit d'environ soixante-deux ans. Il avoit la taille haute, l'air grave & sévère, & le regard d'un Prince généreux (t).

(q) Pag. 731.

(r) Nommons-les, après l'Auteur, pour faire connoître leurs titres. Le *Chirka* de *Malacou*, le *Bainha Quendou*, Seigneur de *Cofmin*, le *Mongibray Dacojem*, le *Bainha Brajar*, le *Chaumalacur*, le *Nbay Vagaru*, le *Xemin Anjeda*, le *Xemin de Catan*, le *Xemin Guarem*, fils du Roi de *Fangoma*, le *Bainha de Laba*, le *Raja Savady*, le *Bainha Cbaque*, Gouverneurs du Royaume, le *Dambambu*, Seigneur de *Merguim*, le *Raja Savady*, frère du Roi de *Berdio*, le *Bainha Bajoy*, le

Coutalanbameydo, le *Montes de Negrals*, le *Chirka* de *Coilaam*, & quantité d'autres dont l'Auteur ignoroit les noms.

(s) Quoique Pinto ne s'exprime pas fort clairement, il paroît au contraire que ces Seigneurs avoient été envoyés, par le Roi de Brama, pour recevoir Chambaynha. Ce qui le prouve, c'est que le *Bainha Cbaque*, qui est ici nommé, fut établi ensuite Gouverneur de Martaban. Voyez ci-dessous R. d. E.

(t) Pag. 735.

MENDEZ
PINTO.

Ordre de la
marche des
Captifs.

Figure &
situation du
Roi de Mar-
taban.

MENDEZ
PINTO.
Douleur de
ses Peuples.

Ce qui lui
arrive avec
la Reine sa
femme.

Honte dont
il couvre les
Portugais.

AUSSI-TÔT qu'il fut entré dans une grande place, qui étoit devant la porte de la Ville, il s'éleva un si grand cri, des femmes, des enfans & des vieillards, qui s'étoient rassemblés dans ce lieu pour le voir passer, qu'on les auroit crus tous dans les plus douloureux tourmens, ou prêts à recevoir le coup de la mort. Ce bruit funeste recommença six ou sept fois. La plupart de ces misérables se déchiroient le visage, ou se le frappaient à coups de pierre, avec si peu de pitié pour eux-mêmes, qu'ils en étoient tout sanglans. Les Bramas mêmes ne pouvoient retenir leurs pleurs. Ce fut dans cette place que la Reine s'évanouit deux fois. Chambaynha descendit de son éléphant, pour l'encourager; & la voyant sans aucune marque de vie, quoiqu'elle ne cessât point de tenir ses enfans embrassés, il se mit à genoux près d'elle. Là, tournant ses regards vers le Ciel, il passa quelques momens en prières. Ensuite, soit que les forces lui manquaissent à lui-même, ou qu'il fût emporté par la violence de sa douleur, il se laissa tomber sur le visage, près de la Reine sa femme. A ce spectacle, l'assemblée, qui étoit sans nombre, recommença tout d'un coup à pousser un si horrible cri, que toutes mes expressions ne sont pas capables de le représenter (v). Chambaynha, s'étant relevé, jeta lui-même de l'eau sur le visage de sa femme, & lui rendit d'autres soins qui lui firent rappeler ses sens. L'ayant prise alors entre ses bras, il employa pour la consoler, des termes si tendres & si religieux, qu'on les auroit admirés dans la bouche d'un Chrétien.

ON lui accorda près d'une demie heure pour ce triste office. Il remonta sur son éléphant, & la marche continua dans le même ordre. Lorsqu'étant sorti de la Ville, il fut arrivé à l'espèce de rue qui étoit formée par deux files de Soldats étrangers, ses yeux tombèrent sur les Portugais, qu'il reconnut à leurs colletins de buffle, à leurs toques garnies de plumes, & surtout à leurs arquebuses sur l'épaule. Il découvrit au milieu d'eux, Cayero, vêtu de fatin incarnat & tenant en main une picque dorée, avec laquelle il faisoit ouvrir le passage. Cette vue le toucha si sensiblement (x), qu'il

(v) Je ne change point un mot à l'expression de l'Auteur. On a dû remarquer qu'il se donne pour témoin de tous ces événemens.

(x) Je rejette ce détail dans une Note, & je l'aurois tout-à-fait supprimé, pour l'honneur des Portugais, si l'Auteur étoit de toute autre Nation. Il suffira de le rapporter dans ses propres termes: „ Comme il reconnut „ Cayero, incontinent il se laissa choir sur „ le col de l'éléphant; & s'arrêtant sans „ vouloir passer outre, il dit, les larmes „ aux yeux, à ceux dont il étoit environné: „ Mes frères & bons amis, je vous proteste „ que ce m'est une moindre douleur de faire de „ moi-même ce sacrifice, que la justice du Ciel „ permet que je fasse aujourd'hui, que de voir „ des hommes si ingrats & si méchans que ceux- „ ci. Qu'on me tue donc, ou qu'ils se retirent

„ de-là; ou bien je n'irai pas plus avant. Ce- „ là dit, il se tourna trois fois pour ne nous „ point voir, par le ressentiment qu'il avoit „ contre nous. Aussi, le tout bien considé- „ ré, ce ne fut peut-être pas sans raison „ qu'il nous traita de cette sorte. Durant „ ce tems-là, le Capitaine de la garde vo- „ yant le retardement qu'il faisoit & la cause „ pour laquelle il ne vouloit pas passer ou- „ tre, sans que néanmoins il pût s'imaginer „ pourquoi il se plaignoit ainsi des Portugais, „ tourna fort à la hâte son éléphant vers „ Cayero, & le regardant d'un œil de „ travers: Passe promptement, lui dit-il, car „ de si méchans hommes que vous êtes ne méritent pas de marcher sur la terre qui porte du „ fruit: & je prie Dieu qu'il pardonne à celui „ qui a mis dans l'esprit du Roi que vous lui „ pouviez être utiles à quelque chose. C'est „ pour-

qu'il re-
faire qu-

ON
doit for-
lui, se
noncer
fusion l
Mouna
lui repr
l'heure
Roi de
pérer d
cette pr
femme

ENT
ma, on
promis
mener t
d'enleve
Ville, a
particip
laisser p
richesse
te, s'éta
deux po
Alors un
le de M
gnèrent
jours &
demens.
hommes

LE le
dont vin
toit dress
on avoit
cheval.
bordées
paroissan
l'Armée,
tendîmes

„ pourquoi
„ le Monde
„ des femm
„ vont pour
„ mas de la
„ riter con
„ là avec a

qu'il refusa d'aller plus loin, & que le Capitaine de la garde fut obligé de faire quitter leur poste aux Portugais.

On ne cessa plus de marcher jusqu'à la tente du Vainqueur, qui attendoit son Captif avec une pompe royale. Chambaynha, paroissant devant lui, se prosterna d'abord à ses pieds. On s'attendoit à lui entendre prononcer quelque discours convenable à son sort, mais la douleur & la confusion lui lièrent apparemment la langue. Il laissa cet office au Raulin de Mounay, qui ne se contentant pas d'exhorter le Vainqueur à la clémence, lui représenta la vicissitude des fortunes humaines, & le rappella même à l'heure de la mort, où la justice du Ciel s'exerce sur tous les hommes. Le Roi de Brama parut touché de son discours. Il ne balança point à faire espérer des grâces & des bienfaits. Cependant son cœur avoit peu de part à cette promesse. Chambaynha fut mis sous une garde sûre, & la Reine sa femme ne fut pas gardée moins étroitement (y).

ENTRE les motifs qui avoient attiré tant d'Étrangers dans l'Armée de Brama, on faisoit beaucoup valoir l'espérance du pillage, que le Roi leur avoit promis sans aucune exception (z). Cependant sous prétexte de se faire amener tranquillement Chambaynha, mais en effet, pour se donner le tems d'enlever ses trésors, il avoit mis de fortes gardes à toutes les portes de la Ville, avec défense, sous peine de la vie, d'en accorder l'entrée sans sa participation. Après le jour du triomphe, il trouva des prétextes pour en laisser passer deux autres, pendant lesquels il mit à couvert les principales richesses de Martaban; & quatre mille hommes y furent employés. Ensuite, s'étant rendu de grand matin sur une colline qui se nomme *Beidao*, à deux portées de fauconneau de la Ville, il fit lever sa défense aux portes. Alors un coup de canon, qui fut le dernier signal, livra la malheureuse Ville de Martaban à l'emportement d'un nombre infini de Soldats, qui n'épargnèrent pas plus la vie que les richesses des Habitans. Le pillage dura trois jours & demi, après lesquels on y mit le feu, qui la consuma jusqu'aux fondemens. On m'assura que le nombre des morts montoit à soixante mille hommes, & celui des prisonniers ne fut guères moindre.

Le lendemain, on vit paroître, sur la même colline, vingt-un gibets, dont vingt étoient de la même hauteur, & l'autre, un peu moins élevé, étoit dressé sur des piles de pierre, entourées de grilles, au-dessus desquelles on avoit placé des girouettes dorées. Cent Bramas y faisoient la garde à cheval. Plusieurs tranchées, qui formoient d'autres enceintes, étoient bordées d'enseignes, tachetées de gouttes de sang. Ce nouveau spectacle paroissant annoncer quelque événement qui n'étoit point encore connu de l'Armée, j'eus la curiosité d'y courir avec cinq autres Portugais. Nous entendîmes d'abord un bruit extraordinaire, qui venoit du Camp des Bramas.

Tan-

„ pour quoi rasez vos barbes, pour ne tromper
 „ le Monde comme vous faites, & nous aurons
 „ des femmes, à votre place, qui nous serviront
 „ pour votre argent. Là dessus, les Bramas
 „ mas de la garde commençant déjà de s'irriter
 „ riter contre nous, nous jetèrent hors de
 „ là avec assez d'affront & de blâme. Aussi,

„ pour n'en point mentir, jamais rien ne me
 „ fut si sensible que cela, pour l'honneur de
 „ mes Compatriotes". Pag. 735 & 736.

(y) Pag. 737.

(z) Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit la raison secrète qui avoit fait quitter aux Portugais le parti de Chambaynha.

K k k 3.

MENDEZ
 PINTO.

Il se présente au Vainqueur.

Le Roi de Brama trompe ses Troupes étrangères.

Pillage & ruine de Martaban.

Horrible exécution de la Reine de Martaban & de ses femmes.

MENDEZ
PINTO.

Tandis que nous en cherchions la cause, nous vîmes sortir du quartier du Roi, cent éléphants armés, & quantité de gens de pied, qui furent suivis de quinze cens Bramas à cheval. A cette Cavalerie succéda un gros de trois mille hommes d'Infanterie, armés d'arquebuses & de lances, au milieu desquels nous découvrîmes cent quarante femmes, liées quatre à quatre, avec un grand nombre de Moines du Pays, qui les consoloient par leurs exhortations. Toutes ces infortunées étoient femmes ou filles des principaux Capitaines de Chambaynha, & la plupart n'étoient âgées que de dix-sept à vingt-cinq ans (a). Nous admirâmes leur blancheur & leur beauté; mais elles étoient si foibles, que plusieurs tombaient évanouies presque à chaque pas. Derrière elles, nous vîmes paroître douze Huiïliers, avec leurs masques d'argent, qui précédoient Nhay-Canatou, Reine de Martaban. Quatre hommes portoient ses enfans autour d'elle. Après cette Princesse, marchaient deux files de soixante Moines, priant dans leurs Livres, la tête baissée & les yeux baignés de larmes. Ils étoient suivis d'une procession de trois ou quatre cens petits enfans, nuds jusqu'à la ceinture, avec des cierges à la main & des cordes au cou, qui faisoient retentir l'air de leurs cris & de leurs gémissemens. On nous dit qu'ils n'étoient pas destinés au supplice, & qu'ils n'accompagnoient la Reine & ses Dames que pour invoquer le Ciel en leur faveur. Cette marche étoit fermée par une autre garde d'Infanterie, & par cent éléphants, armés comme les premiers (b).

LORSQUE ces misérables victimes furent entrées dans l'enceinte des échaffauts, six Huiïliers à cheval publièrent leur sentence. Elle portoit „ qu'étant filles ou femmes de pères & de maris qui avoient tué un grand „ nombre de Bramas & qui avoient donné naissance à cette guerre, le Roi „ les avoit jugées dignes de mort”. Alors, tous les Exécuteurs de la Justice s'étant mêlés avec les Gardes, on n'entendit plus qu'un effroyable bruit. „ Entre les cent quarante femmes, celles qui avoient la force de se soutenir „ n'embrassoient leurs Compagnes; & jettant la tête sur Nhay-Canatou, „ qui étoit assise à terre, appuyée sur les genoux d'une vieille femme & déjà „ ja presque morte, plusieurs lui firent leurs derniers complimens. Mais „ elles furent bien-tôt saisies par les Bourreaux, & pendues par les pieds „ sept à chaque potence. Cet étrange supplice nous fit entendre pendant „ quelque-tems leurs cris & leurs sanglots, qui furent étouffés à la fin par „ la chute du sang (c)”.

ALORS, Nhay-Canatou fut avertie de s'avancer vers l'instrument de sa mort. Le Raulin de Mounay, qui avoit ordre de l'assister particulièrement, lui adressa quelques discours qu'elle parut écouter avec constance. Elle demanda un peu d'eau, qu'on lui apporta; & s'en étant rempli la bouche, elle en arrosa ses enfans qu'elle tenoit entre ses bras. Ensuite jettant les yeux sur le Bourreau, qui se saisissoit d'eux, elle lui demanda, au nom du

Ciel,

(a) La barbarie du Roi de Brama, qui avoit déjà fait la même exécution au Pegu, & les raisons qu'on lira dans la sentence, n'étoient pas ici ses seuls motifs. Pinto fait entendre qu'il étoit livré à des amours détestables. „ Il voulut faire sentir, dit

„ l'Auteur, les effets de sa felonie, & la „ haine qu'il avoit toujours portée aux femmes”. Pag. 742.

(b) Pag. 743.

(c) Pag. 745.

Ciel, de
première
ses enfans
Mais tou
fervoit d
Les Bour
petit gib
enfans; e

LA nu
avec env
qui étoie
avons vû

APRÈ
neuf jours
Pegu; av
de Troup
ciers. C
ou quatre
ayant qui
confiance
chargé d'

étois arriv
Il étoit pa
suspendu f
ment de s

l'espérance
oublier que
notre Nati

venu de M
Bainha Ch

s'étant ren
tès les mar

entre lesqu
ou Gentils

fon. Dès
biens, &
projet de t

la soif, &
dans l'espac

(d) Pag.

(e) Une r
re ici quelq
cruauté. Il c
avoit trois qu
mariage au R
que simple Q
peut conclure

Ciel, de lui épargner le spectacle de leur supplice, en la faisant mourir la première. Il parut que cette faveur lui étoit accordée; car on lui rendit ses enfans, qu'elle embrassa plusieurs fois pour leur dire le dernier adieu. Mais tout d'un coup, panchant la tête sur les genoux de la femme qui lui servoit d'appui, elle y expira, sans aucune autre apparence de mouvement. Les Bourreaux, qui s'en apperçurent aussi-tôt, se hâtèrent de l'attacher au petit gibet qui lui étoit destiné. Ils y pendirent en même-tems ses quatre enfans; deux à chaque côté, & leur mère au milieu (d).

LA nuit suivante, Chambaynha fut jetté dans la Mer, une pierre au cou; avec environ soixante des principaux Seigneurs du Royaume de Martaban, qui étoient pères, ou maris, ou frères des cent quarante femmes dont nous avions vû l'exécution (e).

APRÈS cette cruelle vengeance, le Roi de Brama ne passa pas plus de neuf jours à la vûe des murs qu'il avoit détruits; & prenant le chemin du Pegu, avec son Armée, il laissa, dans le Royaume de Martaban, un Corps de Troupes sous la conduite de Bainha Chaque, un de ses principaux Officiers. Cayero le suivit avec les sept cens Portugais. Mais il en resta trois ou quatre, entre lesquels étoit un Gentilhomme nommé *Gonzalo Falcan*, qui ayant quitté Chambaynha pour s'attacher au Vainqueur, avoit obtenu la confiance des Bramas par divers services. Dom Pedro de Faria m'avoit chargé d'une Lettre pour lui; & le trouvant encore à Martaban lorsque j'y étois arrivé, je n'avois pas fait difficulté de l'informer de ma commission. Il étoit passé dans le parti du Roi de Brama, & les suites du Siège avoient suspendu sa perfidie. Mais, après le départ de l'Armée; le desir apparemment de s'enrichir tout d'un coup, par la dépouille de mon Necoda, ou l'espérance de s'établir mieux que jamais dans la faveur des Bramas, lui fit oublier que j'étois Portugais comme lui, & chargé des intérêts communs de nôtre Nation. Il apprit au nouveau Gouverneur de Martaban, que j'étois venu de Malaca pour traiter avec Chambaynha & pour lui offrir du secours. Bainha Chaque, de concert peut-être avec lui, me fit arrêter aussi-tôt; & s'étant rendu lui-même à la Jonque qui m'avoit amené, il se saisit de toutes les marchandises. Mahmud, & cent soixante-quatre hommes du bord, entre lesquels on comptoit quarante Marchands fort riches, Mahométans ou Gentils, mais tous nés à Malaca, furent jettés dans une profonde prison. Dès le lendemain, ils furent condamnés à la confiscation de leurs biens, & à demeurer prisonniers du Roi, pour avoir été complices d'un projet de trahison contre les Bramas. De cent soixante-quatre, la faim, la soif, & la puanteur d'un horrible cachot en firent périr cent dix-neuf dans l'espace d'un mois. Les quarante-cinq, qui résistèrent à leurs souffrances,

MENDEZ
PINTO.

Sort de
Chambaynha
Roi de Mar-
taban.

Trahison
d'un Gentil-
homme Por-
tugais.

Elle expose
l'Auteur &
Mahmud à
perdre la vie.

(d) Pag. 746.

(e) Une remarque de l'Auteur jette encore ici quelque jour sur les motifs de cette cruauté. Il dit qu'entre ces femmes, il y en avoit trois que leurs pères avoient refusées en mariage au Roi de Brama, lorsqu'il n'étoit que simple Officier: d'où il semble qu'on peut conclure, non-seulement qu'il exerceoit

sa vengeance contre les pères & leurs filles, mais qu'il avoit usurpé la Couronne de Brama, & qu'il étoit du nombre de ces Conquêteurs, ou de ces fieux du Ciel, qui ont desolé cent fois les plus belles Contrées de l'Asie. De-là vient que tous les Voyageurs n'y trouvent que des ruines.

MENDEZ
PINTO.

ces, furent mis dans une mauvaifé Chaloupe, fans voile & fans rames, & livrés au courant de la Rivière, qui les entraîna jufqu'à la Barre; d'où le vent les pouffa dans une Ile déferte, nommée *Pulo Camude*, qui eft à vingt lieues de l'embouchure. Là, ils fe fournirent de quelque provision de fruits, qu'ils trouvèrent dans les bois. Enfuite s'étant fait une voile de leurs habits, & deux rames de quelques branches d'arbre, ils suivirent la Côte de Jonfalam, & celles d'après, jufqu'à la Rivière de *Parlés*, au Royaume de Queda, où ils moururent prefque tous de certaines apoftumes contagieufes qui leur vinrent à la gorge. Enfin, n'étant arrivés que deux à Malaca, ils firent au Gouverneur l'hiftoire de ce trifte Voyage; & dans leur récit, ils parlèrent de ma mort comme d'un malheur certain (f).

Nouvel
efclavage de
Pinto.

EN effet, je n'attendois que l'heure du fupplice. Après le banniffement de mes Compagnons, je fus transféré dans une prifon plus éloignée, où je paflai trente-fix jours fous le poids de plusieurs chaînes. Gonzalo renouvelloit continuellement fes accufations; & mon chagrin, ou ma fierté, ne me permettant pas toujours de répondre avec modération, on me fit un nouveau crime du mépris qu'on me reprocha pour la Juftice. Je fus condamné, pour expier cette offense, à recevoir le fouet par la main des Exécuteurs publics; & mes ennemis firent dégouter dans mes playes une gomme brulante, qui me caufa de mortelles douleurs. Cependant quelques amis du Gouverneur lui ayant représenté, que s'il me faisoit ôter la vie, cette nouvelle iroit jufqu'à Pegu, où tous les Portugais ne manqueroient pas d'en faire leurs plaintes au Roi, il fe réduifit à confifquer tout ce que je poffédois & à me déclarer Efclave du Roi. Aufli-tôt que je fus guéri de mes bleffures, je fus conduit à Pegu, dans les chaînes que je n'avois pas ceflé de porter, & fur les informations de *Bainha Chaque*, je fus livré à la garde du Tréforier du Roi, nommé *Dioforay*, qui étoit déjà chargé de huit autres Portugais, pris les armes à la main, dans un Navire de *Cananor* (g).

Le Roi de
Brama conti-
nue fes con-
quêtes.

PENDANT mon efclavage, qui dura l'efpace de deux ans & demi, le Roi de Brama, pouffant fes conquêtes, attaqua *Prom*, où il exerça les mêmes cruautés qu'à Martaban. Il ruina cette Ville & détruiſit la Famille Royale (h). *Melitay*, qui fit une plus longue réfiftance, ne fut pas moins

(f) Pag. 751 & précédentes.

(g) Pag. 752.

(h) L'Auteur donne plusieurs Chapitres au récit de ces guerres, & peint le Roi de Brama comme un monſtre de barbarie. On en jugera par quelques traits: Après s'être fait couronner Roi de *Prom*, en préſence du Roi qu'il avoit vaincu, & par lequel il prenoit plaifir à fe faire baiſſer les pieds; „ Il „ ſe mit ſur un balcon qui donnoit ſur une „ grande place, où il fit apporter tous les „ enfans morts, qui avoient été tués le „ même jour dans le maſſacre général des „ Habitans. Il les fit hacher par menus mor- „ ceaux, & ainſi mêlés parmi du ſon, du

„ riz & des herbes, il commanda qu'on les „ fit manger à ſes éléphans. Enſuite de ce- „ là, par une autre ſorte de cérémonie bien „ étrange, & ſans doute inventée pour in- „ ſpirer la terreur, on amena, au ſon des „ tambours & des inſtrumens, plus de cent „ chevaux, tous chargés de quartiers d'hom- „ mes & de femmes qu'il fit couper bien „ menu, & commanda tout incontinent qu'on „ jettât le tout dans un grand feu qui fut al- „ lumé exprès. Comme ces choſes furent „ faites, il ſe fit amener la Reine, fille du „ Roi d'Ava, la fit dépouiller publiquement „ toute nue, & déchirer à coups de fouet, „ jufqu'à ce qu'elle rendit l'eſprit. Comme „ elle

empo
de fai
d'avo
ce Mo
ce de
de *Sia*
ter fa
fadeur
tre de
& par
la guer
huit au
nité de
présen
nous a
nos fe
ſuivie
tège.
à plus
& la g
beſoins

N ô
pire du
Nous p
Rivière
pour fu
ver à l'
nôtre P
terres d
Ville,
là, nou
pendant
les maiſ
campag
pas de N
ſans qu'
comme
nal, nou
ma. Ell

„ elle fut
„ Roi, fo
„ & ayant
„ deux ur
„ enſemble
„ de ces c
„ ler tous
„ en vie, &
„ XII.

emportée par la violence de cet impétueux torrent. De-là il se proposoit de faire tomber le poids de ses armes sur le Roi d'*Ava*, qu'il vouloit punir d'avoir pensé à vanger le Roi de *Prom*, son gendre. Mais apprenant que ce Monarque avoit fait de puissans préparatifs, & s'étoit fortifié par l'alliance de l'Empereur de *Pondaleu*, Prince redoutable, auquel on donnoit le titre de *Siamon*, il appréhenda que leurs forces réunies ne fussent capables d'arrêter sa fortune. Dans cette idée, il prit la résolution d'envoyer un Ambassadeur au *Calaminham*, autre puissant Prince, dont l'Empire occupe le centre de cette Contrée dans une vaste étendue, pour l'engager par ses présens, & par l'offre de lui céder quelques terres voisines de ses Etats, à déclarer la guerre au *Siamon*. *Dioforay*, entre les mains de qui j'étois encore avec huit autres Portugais, fut nommé pour cette Ambassade. Il reçut une infinité de faveurs à son départ: mais nous donnâmes ce nom nous-mêmes au présent que le Roi lui fit de nous, pour le servir en qualité d'esclaves. Il nous avoit traités jusqu'alors avec affection. L'utilité qu'il se promit de nos services parut augmenter ce sentiment. Il partit dans une Barque, suivie de douze autres Bâtimens, qui portoient trois cens hommes de cortège. Les richesses, dont il étoit chargé pour le *Calaminham*, montoient à plus d'un million d'or. Nous fîmes vêtus avec beaucoup de propreté; & la générosité de ce nouveau Maître pourvut libéralement à tous nos besoins (1).

NÔTRE Voyage & mes observations jusqu'à *Timplam*, Capitale de l'Empire du *Calaminham* (k), furent une diversion assez agréable à mes peines. Nous partîmes d'*Ava* au mois d'Octobre de l'année 1545, en remontant la Rivière de *Queitor* à l'Ouest-Sud-Est, & dans quelques endroits à l'Est, pour suivre les détours de l'eau. Sept jours de cette route nous firent arriver à l'entrée d'un Canal, nommé *Guampano*, par lequel nôtre *Roban*, ou nôtre Pilote, nous fit passer suivant l'ordre exprès du Roi, pour éviter les terres du *Siamon*. Nous nous trouvâmes bien-tôt à la vûe d'une grande Ville, qui se nomme *Gatalday*, où l'Ambassadeur s'arrêta trois jours. De-là, nous continuâmes d'avancer par le même Canal, l'espace d'onze jours, pendant lesquels il ne se présenta sur les bords que de petits Villages, dont les maisons étoient couvertes de chaume, & les Habitans fort pauvres. La campagne n'en étoit pas moins remplie de bestiaux, qui sembloient n'avoir pas de Maître; car nous en tuyons vingt & trente à la vûe de ces Peuples, sans qu'ils en parussent offensés; & souvent ils nous les apportoient à bord, comme s'ils eussent pris plaisir à nous les avoir vûs tuer. En sortant du Canal, nous entrâmes dans une fort grande Rivière, dont le nom est *Angeguma*. Elle a plus de trois lieues de large, & dans certains endroits, plus de

„ elle fut morte, il la fit attacher avec le
 „ Roi, son mari, qui étoit encore vivant,
 „ & ayant commandé qu'on leur mît à tous
 „ deux une pierre au cou, il les fit jeter
 „ ensemble à la Rivière. Pour conclusion
 „ de ces cruautés, le lendemain il fit empâ-
 „ ler tous les Gentilshommes qui furent pris
 „ en vie, & qui étoient quelques trois cens de
 XII. Part.

„ nombre, qui furent encore jettés dans la
 „ Rivière, ainsi embrochés". Pag. 765 &
 766.

(i) Pag. 774.

(k) *Calaminbam* est un titre, qui signifie
 Seigneur du Monde. Il seroit difficile de rap-
 porter plusieurs de ces noms à la Géographie
 connue.

LII

MENDEZ
 PINTO.

Pinto part
 avec un Am-
 bassadeur
 pour la Cour
 du Calamin-
 ham.

Son Voyage.

Rivière de
 Queitor.

Canal de
 Guampano.

Ville de
 Gatalday.

Rivière
 d'Angeguma.

MENDEZ
PINTO.
Gumbin.
Son Commer-
ce de ben-
join, de lac-
que & de
musc.

de vingt brasses de fond, avec des courans si impétueux, qu'ils retardoient souvent nôtre route. Nous suivîmes ses bords pendant sept jours, après lesquels nous arrivâmes devant *Gumbin*, petite Ville bien fermée, qui appartient au Royaume de *Jangoma*, & qui est environnée, à cinq ou six lieues de distance, de forêts qui produisent du benjoin, & de plaines d'où l'on tire de la lacque. Aussi ce Commerce y amène-t'il quantité de Vaisseaux, qui partent chargés pour diverses Contrées des Indes, & pour la Mecque, Alcoffer & Gedda. On trouve dans la même Ville quantité de musc, beaucoup meilleur que celui de la Chine, qui se transporte à Martaban & à Pegu, où les Portugais vont le prendre pour Narlingue, Orixia & Masulipatan. Les femmes du Pays sont blanches & fort bien faites. Elles portent des robes de soye & de coton, des chaîsons d'or & d'argent aux pieds, & de gros carquans au cou. Le terroir est d'une fertilité admirable en blé, en riz, en bestiaux, mais sur-tout en sucre, en miel & en cire. Gumbin, avec le Pays d'alentour, qui est d'environ dix lieues de circuit, rend chaque année, au Roi de Jangoma, soixante mille *alcas* d'or, qui font sept cens huit mille ducats de nôtre monnoye (1).

Ville de Ca-
tammas.

DE-LÀ nous continuâmes de suivre la rive au Sud, l'espace de sept autres jours, & nous arrivâmes devant une grande Ville nommée *Catammas*, du Domaine de *Raudiva de Tinbau*, second fils du Calaminham. Le jour d'après, nous rencontrâmes vers le soir une Forteresse, nommée *Campalagor*, bâtie en forme d'Isle, au milieu de la Rivière, & revêtue de grosses pierres de taille, avec trois boulevards & deux tours de sept étages. On dit à l'Ambassadeur, que ces tours contenoient un des vingt-quatre trésors que le Calaminham avoit formés dans divers endroits de ses Etats, la plupart en lingots d'argent, qu'on faisoit monter à six mille *caudins*, ou vingt-quatre mille quintaux (m). Pendant les treize jours suivans, nous découvriâmes, des deux côtés de la Rivière, plusieurs grandes Villes & de fort beaux jardins, des bois de haute futaye, des plaines fertiles, & quantité de bestiaux. La Rivière même offroit un grand nombre de Barques, où l'on vendoit en abondance toutes les productions de cette riche Contrée. Mais, l'Ambassadeur étant tombé malade, on lui conseilla d'interrompre le Voyage pour se faire guérir. Quelques Habitans du Pays lui parlèrent d'un fameux Hôpital, nommé *Tinagogo*, qui n'étoit éloigné que d'environ douze lieues, où les Princes & les Seigneurs alloient se faire traiter de toutes leurs maladies, par la confiance qu'ils avoient à l'habileté des Prêtres. Il prit la résolution de s'y rendre avec une petite partie de sa suite, autant pour satisfaire sa curiosité, que pour assurer sa guérison.

Pagode de
Tinagogo &
Hôpital de
Chipanocam.

TINAGOGO signifie *Dieu des mille Dieux*. C'étoit moins un Hôpital, qu'une magnifique Pagode, dédiée à la Divinité de ce nom. Mais les Prêtres, qui étoient en grand nombre, avoient sous leur direction un Hôpital voisin, nommé *Chipanocam*, & composé de quarante-deux corps de Bâtimens, où les Grands & le Peuple étoient reçus, dans leurs maladies, avec des distinctions & des soins proportionnés à leur condition. L'Ambassadeur admira l'ordre & l'abondance qui régnoient dans ce lieu. Il ne manqua rien

(1) Pag. 776 & précédentes.

(m) Pag. 777.

aux té-
vice,
tout re-
fois le
ou qui
passé v-
vi à s-

PEN-
dole,
gne, s-
colline
ze bra-
de dix
l'inté-
chacun
sont re-
vanes p-
Ces lieu-
sont re-
l'autre
jardin,
dix bra-
sous un
mes dis-
le est de
Plusieur-
le, par
gigante
Hors du
sur deux
cette re-
Nou
la-fois l-

(n) P-
(o) "
" vres,
" Chréti-
" me sem-
" avec la
" agréées
" y avoit
" ges, si-
" deux c-
" Gardes
" riots ét-
" sonnes,
" des lor-
aux
" gnoient

aux témoignages de respect qu'il y reçût. La propreté, l'attention au service, les parfums, la vaisselle, le linge & les robes, les viandes exquisés, tout répondit à l'idée qu'on lui en avoit fait prendre. Il étoit visité, deux fois le jour, par de fort belles femmes qui chantoient au son des instrumens, ou qui représentoient devant lui des farces très-amusantes. Après y avoir passé vingt-huit jours, il avoua que l'agrément d'un si beau lieu avoit servi à son rétablissement, plus que les remèdes.

PENDANT qu'il s'occupoit de sa santé, nous visitâmes le Temple de l'Idole, qui est un édifice fort somptueux, situé au milieu d'une vaste campagne, sur une colline ronde, qui a plus de demie lieue de circuit. Cette colline est escarpée à pic, par le travail des hommes, à la hauteur de quinze brasses; & ses bords sont environnés d'un mur de pierre de taille, haut de dix ou douze pieds, avec ses boulevards, ses donjons & ses tours. Dans l'intérieur, on voit régner, le long du mur, cent soixante hospices, dont chacun a trois cens chambres fort basses, mais extrêmement nettes, où sont reçus les Pèlerins, qui viennent sous la conduite d'un Chef, par Caravanes plus ou moins nombreuses, suivant l'éloignement de leurs bannières. Ces lieux reçoivent l'ombre d'une infinité de cèdres & de cyprès, dont ils sont remplis. Au milieu de la colline, vingt-quatre Monastères de l'un & l'autre sexe, forment une espèce de cercle, au milieu duquel est un beau jardin, environné de trois balustrades de laiton, avec des arcades de dix en dix brasses. C'est au centre de ce jardin qu'on a placé le Dieu Tinagogo, sous une espèce de dôme, qui est doublé de plaques d'argent. Nous ne pûmes distinguer si la matière de cette Idole est de l'or ou du cuivre doré. Elle est debout, les mains levées vers le Ciel, une riche couronne sur la tête. Plusieurs autres Idoles de moindre grandeur, qui sont à genoux autour d'elle, paroissent la regarder avec admiration. Plus bas, sont douze figures gigantesques de bronze, qui passent pour les Dieux des mois de l'année. Hors du dôme, cent quarante autres Géans de fer fondu, rangés en cercle sur deux files, avec des halebardes à la main, sont comme les gardes de cette redoutable Divinité (n).

Nous fûmes témoins de plusieurs Fêtes, qui nous firent admirer tout-à-la-fois l'aveuglement & la piété de ces Peuples (o). Mais après la guérison

MENDEZ
PINTO.

Description
de la Pagode.

Superstitions
dont Pinto fut
témoin.

(n) Pag. 783 & précédentes.

(o) „ Ils faisoient tant de bonnes œu-
vres, dit l'Auteur, & si propres aux
„ Chrétiens plutôt qu'aux Gentils, qu'il
„ me semble que si elles eussent été faites
„ avec la Foi & le Baptême, le Ciel les eût
„ agréées. . . . Dans leurs processions, il
„ y avoit des chariots de quatre & cinq éta-
ges, sur lesquels étoient pour le moins
„ deux cens personnes, Idoles, Prêtres,
„ Gardes, & Enfans Chacun de ces cha-
riots étoit tiré par plus de trois mille per-
sonnes, qui se servoient pour cela de cor-
des longues couvertes de soye, & ga-
gnoient, par-à, rémission de leurs péchés.

„ Or, afin que tout le monde participât à
„ cette absolution, en tirant les cordes, ils
„ y portoit la main l'un après l'autre, &
„ continuoient jusqu'au bout, tellement que
„ toutes les cordes étoient couvertes de
„ poings fermés sans voir autre chose. Pag.
„ 785. Cependant que les chariots passaient
„ avec un bruit effroyable de tambours &
„ autres instrumens, voilà que de certaines
„ cabanes de bois faites exprès, sortoient
„ tout à coup six, sept, huit, ou dix hom-
mes, tout couverts de parfums & envelop-
pés de couvertures de soye, portant pour
„ ornement des brasselets d'or. Tout le Peu-
ple leur faisoit place aussi-tôt; & lors, a-
„ près

MENDEZ
PINTO.

Pinto vifite
le Temple,
un jour de
fête, avec
l'Ambaffa-
deur.

Balances
pour la ré-
miffion des
péchés.

Offrande
des cheveux.

Autres ac-
compagne-
mens du
Temple.

fon de l'Ambaffadeur, nous l'accompagnâmes au Temple, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait dans fa maladie. C'étoit le troifième jour d'un facrifice, qui se célébroit à la nouvelle Lune de Décembre. Il attendit que la preffe fût diminuée, & nous montâmes avec lui fur la colline. On y voyoit, dans fix belles & longues rues, une infinité de balances, fufpendues à des verges de bronze, où se faifoient pefer les dévots pour la rémiffion de leurs péchés; & le contrepoids que chacun mettoit dans la balance, étoit conforme à la qualité de fes fautes. Ainfi ceux qui se reprochoient de la gourmandife, ou d'avoir paffé l'année fans aucune abftinence, se pefoient avec du miel, du fucré, des œufs & du beurre. Ceux qui s'étoient livrés aux plaiſirs ſenſuels, se pefoient avec du coton, de la plume, du drap, des parfums & du vin. Ceux qui avoient eu peu de charité pour les Pauvres, se pefoient avec des pièces de monnoye; les Pareffeux, avec du bois, du riz, du charbon, des beſtiaux & des fruits; les Orgueilleux, avec du poiſſon ſec, des balais, & de la fiente de vache, &c. Ces aumônes, qui tournoient au profit des Prêtres, étoient en fi grand nombre, qu'on les voyoit rafſemblées en piles. Les Pauvres, qui n'avoient rien à donner, offroient leurs propres cheveux; & plus de cent Prêtres étoient affis, avec des cizeaux à la main, pour les couper. De ces cheveux, dont on voyoit auffi de grands monceaux, plus de mille Prêtres, rangés en ordre, faifoient des cordons, des trefſes, des bagues & des braſſelets, que les dévots achetoient, pour les emporter comme de précieux gages de la faveur du Ciel. L'Ambaffadeur étonné de tout ce qu'il voyoit dans ce lieu, fit diverſes queſtions, auxquelles on répondit fans aucune marque d'embarras. On l'afſura particulièrement que des feuls cheveux des Pauvres, on tiroit chaque année plus de cent mille *pardains*, qui font quatre-vingt dix mille ducats de nôtre monnoye (p).

Du quartier des balances, nous paſſâmes ſucceſſivement dans ceux des ſacrifices, des aumônes, des danſes, des comédies, des luttes, & des concerts de toutes fortes d'inſtrumens. Enfin nous arrivâmes au Temple, après

„ près avoir ſalué l'Idole qui étoit au plus
„ haut du chariot, ils ſe laiſſoient cheoir par
„ terre, ſi bien que les roues venant à paſ-
„ ſer ſur eux les écarteloient: & les aſſiſtans
„ ſe mettoient à crier enſemble; *Mon ame*
„ *ſoit unie à la tienne*. A l'heure même, les
„ Prêtres deſcendoient du chariot, prenoient
„ ces bienheureux, ou plutôt ces miſérables,
„ qui venoient de ſ'immoler ainſi, & en
„ mettoient la tête, les boyaux, & les au-
„ tres membres ainſi froiſſés, dans de gran-
„ des jattes, & les monroient enſuite au
„ Peuple, du haut du chariot, avec des ex-
„ hortations à leur manière. . . . Après
„ ceux-ci ſuivoient d'autres Martyrs du Dia-
„ ble, qu'ils appelloient *Xixaporas*, qui ſe
„ découpoient ſi impitoyablement à grands
„ coups de raſoirs, qu'on ne pouvoit croire
„ qu'ils ne fuſſent comme inſenſibles. Ils
„ tranchoient de grands morceaux de leur

„ chair, & les tenoient en haut, les mon-
„ trant au bout d'une flèche, & diſant qu'ils
„ en faiſoient préſent à Dieu pour l'ame de
„ leur père, de leur femme & de leurs en-
„ fans, ou de la perſonne à l'intention de
„ laquelle ils faiſoient cette belle aumône.
„ Au même lieu où venoit à cheoir ce mor-
„ ceau de chair, il y accouroit tant de gens
„ pour le prendre, qu'il y en avoit quelque-
„ fois pluſieurs d'étouffés; car ils tenoient
„ cela pour une très-grande relique. Ceux
„ qui mouroient, noyés dans leur ſang, ſans
„ nez, ſans oreilles & ſans autres membres
„ qu'ils s'étoient coupés, les Prêtres leur
„ tranchoient la tête en diligence & la mon-
„ troient au Peuple, qui ſe mettoit à ge-
„ noux, & prioit les mains levées. *Pag.*
777 & 778.

(p) *Pag.* 793 & précédentes.

près avo
nité de
liers d'a
benjoin.
riche tri
let, qui
étoit d'e
d'un Né
ou chagr
continue
toutes ſo
des perle

APRÈS
tes des H
diſtance
te de ma
l'ouvrage
tâmes ce
avoient d
la Loi d'
ſous le n
tateurs,
nourritu
grottes,
core, qui
gnées, a
les yeux
pris qu'ils
nuit & jo
teur, & n
nomment
qu'ils croy
en faiſant
touffe (r)

APRÈS
mes Tina
la Rivière
tre deux g
naveday,
ou plutôt
petit Fort
s'étend de
Vaiſſeaux.
baſſadeur,
de Singlap

près avoir eu beaucoup de peine à percer la foule. Il étoit orné d'une infinité de cierges de cire, à dix ou douze lumignons, dans de grands chandeliers d'argent. On y brûloit, de toutes parts, des parfums d'aloës & de benjoin. L'Idole, que je n'avois pas encore vûe de si près, étoit dans une riche tribune en forme d'autel, environnée de plusieurs enfans vêtus de violet, qui ne cessoient pas de l'encenser au son des instrumens. Sa hauteur étoit d'environ douze pieds. Elle avoit le visage fort large, les cheveux d'un Nègre, les narines très-difformes, les lèvres grosses, & l'air triste ou chagrin. Sa main étoit armée d'une hache à deux têtes. On apportoit continuellement, dans de grands bassins, qui étoient au pied de la tribune, toutes sortes de richesses en aumône; de l'or, de l'argent, des diamans, des perles & des pièces de soye (q).

APRÈS avoir accompli son vœu, l'Ambassadeur se fit conduire aux grottes des Hermites ou des Pénitens, qui étoient au fond d'un bois, à quelque distance de la colline du Temple. Elles étoient taillées dans le roc, à pointe de marteau, & toutes par ordre, avec tant d'habileté qu'elles sembloient l'ouvrage de la Nature plutôt que de la main des hommes. Nous en comptâmes cent quarante-deux. Les Hermites, qui habitoient les premières, avoient de longues robes, à la manière des Bonzes du Japon, & suivoient la Loi d'une Divinité, qui ayant passé autrefois par la condition humaine, sous le nom de *Situmpor Michay*, avoit ordonné pendant sa vie, à ses Sectateurs, de pratiquer de grandes austérités. On nous dit que leur seule nourriture étoit des herbes cuites & des fruits sauvages. Dans d'autres grottes, nous vîmes des Sectateurs d'*Angemacur*, Divinité plus austère encore, qui ne vivoient que de mouches, de fourmis, de scorpions & d'araignées, affaibonnés d'un jus de certaines herbes. Ils méditent jour & nuit, les yeux levés vers le Ciel, & les deux poings fermés, pour exprimer le mépris qu'ils portent aux biens du Monde. D'autres, passent leur vie à crier nuit & jour, dans les montagnes, *Godomem*, qui est le nom de leur Fondateur, & ne cessent qu'en perdant haleine par la mort. Enfin ceux qui se nomment *Taxilacons*, s'enferment dans des grottes fort petites; & lorsqu'ils croient avoir achevé le tems de leur pénitence, ils hâtent leur mort en faisant brûler des chardons verts & des épines, dont la fumée les étouffe (r).

APRÈS nous être rassasiés de cette variété d'extravagances, nous quittâmes Tinagogo pour rentrer dans nos Barques; & continuant de remonter la Rivière pendant treize jours, nous nous trouvâmes le quatorzième, entre deux grandes Villes, qui bordent les deux rives. L'une se nomme *Manaveday*, & l'autre *Singilapau*. Dans l'intervalle, la Nature a placé une Ile, ou plutôt un rocher de trente-six brasses de hauteur, sur lequel on a bâti un petit Fort, avec neuf boulevards & cinq tours. Une chaîne de fer, qui s'étend des deux côtés jusqu'aux deux Villes, ferme le passage à tous les Vaisseaux. Nous approchons ici de la Capitale du Calaminham; & l'Ambassadeur, étant descendu dans la principale des deux Villes, qui est celle de Singilapau, y reçut toutes sortes de civilités du Gouverneur. Il y étoit

MENDEZ,
PINTO.

Grottes des
Hermites, &
leurs diffé-
rentes Sectes.

Continua-
tion du Voya-
ge.

Approches
de la Capi-
tale.

atten-

(q) Pag. 795 & 796.

(r) Pag. 796.

MENDEZ
PINTO.
Douanes du
Royaume.

attendu par une escorte de vingt Barques, chargées de mille Soldats, avec lesquels nous arrivâmes le lendemain au soir, aux Douanes du Royaume, qui sont deux Châteaux très-forts, situés aussi sur les deux bords de la Rivière, & joints dans toute sa largeur par cinq grosses chaînes de laiton. Un Officier se présentant dans une Barque fort légère, pria l'Ambassadeur de descendre à *Campulagro*, l'un des deux Châteaux situé du côté du Sud, pour faire voir si la Lettre dont il étoit chargé, pour le Calaminham, étoit conçue dans la forme établie. Il fallut se soumettre à cet usage. L'Ambassadeur fut conduit dans une grande salle, où trois autres Officiers, environnés d'un grand nombre de Gentilshommes, lui firent un accueil fort civil, & lui demandèrent ce qui l'amenoit, comme s'ils l'eussent ignoré. Il leur répondit „ qu'il venoit de la part du Roi de Brama, Seigneur de Tangu, „ pour communiquer au *Saint* Calaminham des secrets d'une haute importance „ tance”. Ensuite, leur ayant montré la Lettre, ils y corrigèrent quelques mots, qui n'étoient pas conformes au style ordinaire. Il leur fit voir aussi les présens, dont ils admirèrent la richesse; sur-tout celle d'une chaîne d'or, & d'un harnois d'éléphant couvert de pierreries, que les Lapidaires estimoient plus de six cens mille ducats (s). Ces Officiers mirent, à toutes les pièces, des cordons de foye torse, avec trois cachets de lacque, comme un témoignage que la lettre & les présens pouvoient être reçus.

Cérémonies
de l'entrée.

Curiosités
que l'Auteur
visite.

Le même jour, nous vîmes arriver un Député du premier Ministre de l'Etat, qui apportoit à l'Ambassadeur toutes sortes de rafraichissemens, & qui venoit le prier de suspendre sa marche pendant neuf jours. C'étoit un intervalle dont les Officiers du Calaminham avoient besoin pour leurs préparatifs. On nous le fit employer à divers amusemens, tels que la chasse & la pêche, qui étoient suivis de grands festins, de concerts de musique & de comédies. Cependant j'obtins de l'Ambassadeur, pour mes Compagnons & pour moi, la permission de visiter plusieurs curiosités du Pays, que les Habitans nous avoient vantées. On nous fit voir, aux environs de la Rivière, des Bâtimens fort antiques, des Temples somptueux, de fort beaux Jardins, des Châteaux bien fortifiés, & des Maisons d'une structure singulière. Nôtre principale admiration fut pour un Hôpital, nommé *Manicafaran*, qui servoit uniquement à loger les Pèlerins. Il contenoit plus d'une lieue dans son enceinte. On y voyoit douze rues voutées, dont chacune étoit bordée de deux cens quarante maisons, c'est-à-dire, six-vingt de chaque côté; toutes remplies de Pèlerins étrangers, qui ne cessoient pas de se succéder pendant le cours de l'année. Ils y étoient non-seulement bien logés, mais nourris fort abondamment pendant le jour, & servis par quatre mille Prêtres, qui vivoient dans six-vingt Monastères. *Manicafaran* signifie *Prison des Dieux*. Le Temple de cet Hôpital étoit fort grand. Il étoit composé de trois Nefs, dont le centre étoit une Chapelle de forme ronde, environnée de trois balustres de laiton; avec deux portes, sur chacune desquelles on remarquoit un gros marteau de même métal. Cette Chapelle renfermoit quatre-vingt Idoles, des deux sexes, sans y-comprendre quan-

Manicafaran ou Prison
des Dieux.

(s) Pag. 800 & précédentes.

quantité
des. C
avec de
qui étoit
d'autres
quatre
bards &
Dieux &
de plusie
chacun d
& tous le
tivité de

DANS
aux Prêt
qui avoi
chie, plu
pereur d
avoit va
Dieux.

„ Depuis
„ butair
„ toit ré
„ contin
„ liation
„ loient
„ mer au
„ de leur
„ mes.
„ Dieux
„ de ven
Prêtres, l
del, Dieu
„ Calami
„ détruit
„ lui, aff
„ nôtre
„ Pays.
„ quelqu
„ Quia-y-
DE ce

(t) Pag.
(v) Il y
mille trois
Il, six cens
commune.
(x) L'Au

quantité d'autres petites Divinités qui étoient prosternées devant les grandes. Celles-ci étoient debout, mais toutes attachées à des chaînes de fer, avec de gros colliers; & quelques-unes, avec des menottes. Les petites, qui étoient étendues par terre, étoient attachées six à six, par la ceinture, à d'autres chaînes plus déliées. Autour des balustrades, deux cens quarante-quatre figures de Géans de bronze, rangées en trois files, avec des halebardes & des massues sur l'épaule, sembloient servir de gardes à tous ces Dieux captifs. Les Nefs étoient traversées, aux environs de la Chapelle, de plusieurs verges de fer, sur lesquelles étoient quantité de flambeaux, chacun de dix luminons, vernissés à la manière des Indes, comme les murs & tous les autres ornemens du Temple, en témoignage de deuil pour la captivité des Dieux (s).

DANS l'étonnement de ce spectacle, nous en demandâmes l'explication aux Prêtres. Ils nous dirent qu'un Calaminham, nommé *Xixivarom Melitay*, qui avoit régné glorieusement sur les vingt-six Royaumes de cette Monarchie, plusieurs siècles auparavant (v), s'étant vû menacé par le Siamon, Empereur des Monts de la Terre, Allié d'un grand nombre de Rois (x), les avoit vaincus dans une sanglante bataille, & leur avoit enlevé tous leurs Dieux. „ C'étoit cette multitude d'Idoles que nous paroissions admirer. „ Depuis cette grande guerre, les Nations soumises étoient demeurées tributaires des Calaminhams, & leurs Dieux portoient des chaînes. Il s'étoit répandu beaucoup de sang, dans un si long espace, par les révoltes continues de tant de Peuples, qui ne pouvoient supporter cette humiliation. Ils ne cessent pas d'en gémir; & chaque année, ils renouvoient le vœu qu'ils avoient fait de ne célébrer aucune fête & de n'allumer aucune lumière dans leurs Temples, jusqu'à la délivrance des objets de leur culte. Cette querelle avoit fait périr plus de trois millions d'hommes. Ce qui n'empêchoit pas que les Calaminhams ne fissent honorer les Dieux qu'ils avoient vaincus, & ne permissent à leurs anciens adorateurs de venir en pèlerinage dans ce lieu. Nous apprîmes aussi, des mêmes Prêtres, l'origine du culte que les Payens des Indes rendent à Quiay-Nivandel, Dieu des Batailles. „ C'étoit dans un Champ, nommé *Vitau*, que le Calaminham, Vainqueur du Siamon & des autres Rois ses Alliés, avoit détruit toutes leurs forces. Après le combat, ce Dieu s'étoit présenté à lui, assis dans une chaise de bois, & lui avoit ordonné de le faire reconnoître pour le Dieu des Batailles, plus grand que tous les autres Dieux du Pays. De-là vient que dans toutes les Indes, lorsqu'on veut persuader quelque chose qui paroît au-dessus de la foi commune, on jure par le Saint Quiay-Nivandel, Dieu des Batailles du Champ de Vitau (y).

DE ce Temple, la curiosité nous conduisit dans un autre, nommé *Urpane-*

MENDEZ
PINTO.

Histoire de
cet établisse-
ment.

Origine du
Dieu Quiay-
Nivandel.

Temple
d'Urpane-
fendo, & ses
sacés sacrifi-
ces.

(s) Pag. 802.

(v) Il y avoit, suivant l'Auteur, sept mille trois cens vingt Lunces, qui font, dit-il, six cens dix années de la suppuration commune.

(x) L'Auteur dit qu'il y avoit soixante-

deux Rois de part & d'autre. Mr. Prevost en met vingt-sept dans l'Armée ennemie du Calaminham; mais nous changeons ce récit sur l'Original, qu'il paroît n'avoir pas bien compris. R. d. E.

(y) Pag. 803 & 804.

MENDEZ
PINTO.

panesendo, qui n'est servi que par des femmes, toutes filles de Prince & des premiers Seigneurs du Royaume. Elles y sont vouées dès l'enfance, pour y faire le sacrifice de leur honneur à l'Idole; sans quoi, elles ne trouveroient pas un homme de qualité qui vouloit les épouser. Cet impur sacrifice se fait avec une dépense incroyable pour les familles. L'Idole *Urpanesendo* est d'argent. Elle habite une Chapelle dorée, où elle est assise sur un Autel, environnée, par le haut, d'un grand nombre de chandeliers d'argent, dont les cierges ont six lumignons. Autour de l'Autel, plusieurs belles statues de femmes paroissent adorer l'Idole, les genoux pliés & les mains levées. On nous dit que c'étoient les saintes ames de quelques jeunes filles; qui avoient fini leurs jours dans le Temple; honneur qui se répand sur leurs familles & qui passe dans le Pays pour une rare distinction. On nous assura que le revenu annuel de cette Idole montoit à trois cens mille ducats, sans y comprendre les offrandes, & les riches ornemens qui s'y accumulent à l'occasion des sacrifices. Dans la même enceinte, on voit un grand nombre de maisons, où se renferment quantité de vieilles femmes, la plupart fort riches, qui veulent mourir au service de l'Idole, & qui lui donnent tout leur bien. On en comptoit alors plus de cinq mille (z).

Rencontre
d'une femme
Portugaise.

Nos guides nous firent voir ensuite plusieurs Caravanes, qui venoient chaque jour en pèlerinage au Temple de Manicafaran. Ces troupes d'Étrangers étoient de cent, de deux cens, & quelquefois de cinq cens personnes, qui formoient d'abord une espèce de Camp sur le bord de la Rivière (a). Le hasard nous y fit rencontrer une femme Portugaise. Nous n'avions rien vu qui nous eût causé plus d'étonnement. Elle nous apprit, les larmes aux yeux, „ qu'elle étoit veuve d'un de ces Pèlerins Indiens, après „ avoir été sa femme, l'espace de vingt-trois ans; que la crainte d'être punie de ce mariage l'avoit empêchée jusqu'alors de retourner parmi les „ Chrétiens; mais qu'elle prioit le Ciel de la faire arriver, avant sa mort, „ dans quelque Pays où son repentir pût expier ses fautes; & que malgré „ le pèlerinage qu'elle avoit entrepris à l'honneur du Diable, elle ne laissoit „ soit pas d'être toujours Chrétienne”. Nous demeurâmes assez surpris de cette nouveauté; & chacun de nous lui ayant fait de vives exhortations, elle promit de partir avec nous pour Timplam, & de nous suivre à Pegu, pour faire voile à Coromandel & se retirer à Saint-Thomé. Elle s'y engagea même par un serment; & nous la quittâmes, dans la persuasion qu'elle ne manqueroit pas d'ardeur pour nous rejoindre. Cependant, nous l'attendîmes en vain, & nous ne fîmes pas des efforts moins inutiles pour la retrouver (b).

Entrée de
l'Ambassadeur
à Timplam.

APRÈS avoir laissé à l'Ambassadeur le tems de se reposer pendant neuf jours, un des Gouverneurs de Timplam, distingué par le titre de *Campanogrem*, vint le prendre avec une Flotte de quatre-vingt Barques, qui se nomment *Seroos* & *Laulées*, remplies d'une suite nombreuse & richement vêtue. Nous partîmes au bruit d'une infinité d'instrumens mal accordés, tels que des cloches, des tambours & des cornets. Cette barbare musique ne cessa point jusqu'à la Ville, qui n'étoit éloignée que d'une lieue. Nous y arrivâ-

(z) Pag. 805 & 806.

(a) Pinto avoit compté jusqu'à quarante.

fix de ces Caravanes. R. d. E.

(b) Pag. 807.

vâme
raja,
quels
leurs
équip
ter,
mas,
sur de
plis d
leurs
condu
naire,
de ch
heures

Né
que j
ce qui
secon
cle du
nom q
enfants
gent s
trine.
monter
la trav
une au
De-là
que de
maines
voient
de la N
triple t
ges de
de l'En

EN
de balu
tueux q
vuide q
pont ét
fermées
rémonie
une clo
me d'e
fort ric

vâmes à midi. En-abordant au premier Quai, qui se nommoit *Campalar-
raja*, nous fûmes reçus par une multitude innombrable d'Habitans, & par
quelques troupes régulières, soutenues d'un grand nombre d'éléphants, avec
leurs chaires & leurs panoures. On offrit, à l'Ambassadeur, un éléphant
équipé d'une chaire & d'un harnois d'or. Mais n'ayant pas voulu l'accep-
ter, on lui en amena un autre moins riche. Cinquante ou soixante Bra-
mas, & ses neuf Portugais, qu'il choisit pour l'accompagner, montèrent
sur des chevaux qu'on leur avoit amenés. Ses chariots précédoient, rem-
plis d'une autre partie de ses gens, qui faisoient retentir leurs cymbales &
leurs cloches d'argent, au milieu des acclamations du Peuple. On nous
conduisit, dans cet ordre, par différentes rues d'une longueur extraordi-
naire, dont neuf étoient bordées de balustres de laiton, de riches arcades,
de chapiteaux dorés, & de grandes cloches de métal, qui sonnoient les
heures du jour (c).

NÔTRE réception, dans la première cour du Palais, eut tout l'éclat
que j'ai déjà représenté dans les Fêtes de l'Orient. Mais passant sur tout
ce qui ne rappelleroit que des images familières, nous arrivâmes, par une
seconde cour, à la porte d'une grande salle, où nous fûmes reçus par un on-
cle du Roi, & par un grand nombre de Seigneurs. *Monvagarvu*, c'est le
nom que nous entendîmes donner à ce Prince, avoit autour de lui douze
enfants, vêtus des plus riches étoffes, qui portoient une petite masse d'ar-
gent sur l'épaule, & des chaînes d'or, passées deux ou trois fois sur la poi-
trine. Après quelques complimens, dans le style oriental, on nous fit
monter un grand escalier, qui nous conduisit dans une fort longue salle. Nous
la traversâmes, au milieu d'une nombreuse Noblesse, pour entrer dans
une autre, où nous remarquâmes quatre Autels & différentes Idoles.
De-là, nous passâmes dans une galerie, dont les ornemens n'étoient
que des tablettes d'ébène, incrustées d'ivoire, & remplies de têtes hu-
maines, au-dessous desquelles on lisoit les noms de ceux dont elles ser-
voient à rappeler la mémoire. C'étoient les têtes des grands hommes
de la Nation. L'extrémité de la galerie offroit un Autel, entouré d'une
triple balustrade d'argent, sur lequel on voyoit en même métal, les vis-
ages de treize Calaminhams, qui avoient le plus contribué à l'établissement
de l'Empire (d).

EN sortant de cette galerie, nous passâmes sur un grand pont, bordé
de balustres & d'arcades, où rien ne nous parut plus noble & plus majes-
tueux que des écus d'armes, semés de devises d'or, qui remplissoient le
vuide de chaque arcade, avec de gros globes d'argent pour tymbres. Ce
pont étoit terminé par un grand édifice, dont nous trouvâmes les portes
fermées. Nous heurtâmes quatre fois, sans recevoir aucune réponse; cé-
rémonie à laquelle on paroissoit attacher beaucoup de grandeur. Enfin,
une cloche, qu'on sonna comme à la hâte, fit ouvrir la porte par une fem-
me d'environ cinquante ans, accompagnée de six petites filles en habits
fort riches, qui portoient sur leurs épaules de petits baudriers étoilés, &
de

MENDEZ
PINTO.

Palais du
Calaminham.

Cérémonies
de la récep-
tion de l'Am-
bassadeur.

(c) Pag. 809.

(d) Pag. 812.

XII. Part.

M m m

MENDEZ
PINTO.

de petits cimenterres tout couverts de plaques d'or. La vieille Dame ayant demandé, à Monvagarvu, pourquoi il avoitonné, ce Prince lui répondit, avec beaucoup de respect, qu'elle voyoit un Ambassadeur du Roi de Bramas, qui venoit pour traiter, avec le Calaminham, de plusieurs affaires importantes. Elle parut faire peu d'attention à cette réponse; ce qui fut d'autant plus surprenant pour nous, qu'elle devoit connoître l'oncle du Roi. Mais une des six jeunes filles qui l'accompagnoient repliqua pour elle, „ qu'on alloit savoir si l'heure étoit commode pour baiser les pieds du Trône, & pour avertir le Seigneur du Monde, de l'arrivée d'un Ambassadeur étranger”. La porte fut aussi-tôt fermée, & demeura quelques momens sans s'ouvrir. Les six petites filles reparurent sans la vieille; mais elles amenèrent à sa place, un jeune garçon de neuf à dix ans, qui portoit sur la tête une forte de mitre, & sur l'épaule une masse d'or en forme de sceptre. Il parut faire aussi peu d'état que la vieille, de l'oncle du Roi & des Seigneurs du Pays. Mais prenant l'Ambassadeur par la main, avec un compliment fort civil, il lui dit que le Calaminham, informé de son arrivée, souhaitoit impatiemment de le voir & de l'entendre. Monvagarvu & quelques autres Seigneurs eurent aussi la liberté d'entrer, pendant que tout le reste du cortège fut laissé dehors. L'Ambassadeur, ne se voyant suivi d'aucun de ses gens, regarda plusieurs fois derrière lui, avec quelques marques de chagrin. Alors Monvagarvu, dont nous reconnûmes au fond que le pouvoir étoit indépendant de toutes ces formalités, donna ordre que la porte fût ouverte aux Etrangers. Nous entrâmes aussi-tôt avec les Bramas; mais il se mêla parmi nous quantité d'autres personnes, que les Huiffiers, quoiqu'en grand nombre, ne purent arrêter par leurs menaces & par leurs coups (e).

Délicieux
jardin.

ON nous fit traverser quelques salles, & passer de-là par le milieu d'un jardin, où les richesses de l'Art & de la Nature étoient répandues avec une admirable profusion. Les allées étoient bordées de balustrades d'argent. Tous les parfums de l'Orient paroissoient réunis dans les arbres & les fleurs. Je n'entreprendrai point la description de l'ordre qui régnoit dans ce beau lieu, ni celle d'une variété d'objets dont je n'eus la vûe qu'un moment; mais tout fut un enchantement pour mes yeux. Plusieurs jeunes femmes, aussi éclatantes par leur beauté que par la richesse de leur parure, s'exerçoient au bord d'une fontaine, les unes à danser, d'autres à jouer des instrumens, quelques-unes à faire des tresses d'or ou d'autres ouvrages (f). Nous passâmes, trop rapidement pour ma curiosité, dans une vaste antichambre, où les premiers Seigneurs de l'Empire étoient assis, les jambes croisées, sur de superbes tapis. Ils reçurent l'Ambassadeur avec beaucoup de cérémonies, quoique sans quitter leur place. Au fond de cette antichambre, six Huiffiers, avec leurs masses d'argent, nous ouvrirent une porte dorée, par laquelle on nous introduisit dans une espèce de Temple.

Salle du
Trône.

C'ÉTOIT enfin la chambre du Calaminham. Nos premiers regards tombèrent

(e) Pag. 813.

(f) Ibidem.

bérent
balustr
du Tr
au son
narque
main.
bas, la
toient
En div
tapis.
Après
veilleu
sentoit
deur,
dit qu'
qui env
en dim
LES
se, ne
parut t
& une
en Dan
strumen
de jeun
petites
joua plu

(g) P
(b) H
(i) L'
première
dans sa n
effal du g
„ dit-il,
„ les.
„ tre de
„ d'un R
„ ce que
„ mes l
„ allèrent
„ qui éto
„ elles re
„ faisoit
„ Qu'ay
„ qu'il e
„ afin d'
„ que sa
„ pondu
„ qui éto
„ missem
„ musiqu

bèrent sur lui. Il étoit assis sur un Trône majestueux, environné de trois balustres d'argent. Douze femmes d'une rare beauté, assises sur les degrés du Trône, jouoient de diverses sortes d'instrumens, qu'elles accordoient au son de leur voix. Sur le plus haut degré, c'est-à-dire, autour du Monarque, douze jeunes filles étoient à genoux, avec des sceptres d'or à la main. Une autre, qui étoit debout, le rafraichissoit d'un éventail. En bas, la chambre étoit bordée par cinquante ou soixante vieillards, qui portoient des mitres d'or sur la tête, & qui se tenoient debout contre le mur. En divers endroits, quantité de belles femmes étoient assises sur de riches tapis. Nous jugeâmes qu'elles n'étoient pas moins de deux cens (g). Après tant de magnifiques spectacles que j'avois vûs dans l'Asie, la merveilleuse structure de cette chambre, & la majesté de tout ce qui s'y présentoit, ne laissa pas de me causer un véritable étonnement. L'Ambassadeur, discourant ensuite avec nous des merveilles de sa réception, nous dit qu'il se garderoit bien de parler au Roi son Maître de la magnificence qui environnoit la personne du Calaminham, dans la crainte de l'affliger, en diminuant l'idée qu'il avoit de sa propre grandeur (h).

Les cérémonies de la salutation, & celles du compliment & de la réponse, ne m'offrirent rien dont je n'eusse déjà vû des exemples; mais il me parut tout-à-fait nouveau, qu'après une harangue de cinq ou six lignes, & une réponse encore plus courte, tout le reste de l'Audience fût employé en Danfes, en Concerts, & en Comédies. Après quelque prélude des instrumens, cette fête commença par une danse de six femmes âgées avec de jeunes garçons, qui fut suivie d'une autre danse de six vieillards avec six petites filles; bizarrerie que je ne trouvai pas sans agrément. Ensuite, on joua plusieurs Comédies (i), qui furent représentées avec un appareil si riche

MENDEZ
PINTO.

Comédie,
jouée devant
le Calamin-
ham & l'Amba-
assadeur.

(g) Pag. 817.

(h) *Ibidem.*

(i) L'Auteur, ayant été fort attentif à la première Comédie, en conserva le sujet dans sa mémoire, & le rapporte comme un essai du goût des Indiens. „ Elle fut jouée, „ dit-il, par douze femmes grandement belles. Parut sur le théâtre un grand monstre de Mer, tenant en sa gueule la fille d'un Roi, qu'il engloutit publiquement: ce que voyant les douze femmes, les larmes leur en vinrent aux yeux, & s'en allèrent en diligence en un Hermitage qui étoit au pied d'une montagne, d'où elles retournèrent avec l'Hermite, lequel faisoit à sa mode de grandes prières à Quiay-Patureu, Dieu de la Mer, à ce qu'il eût à jeter ce monstre en la plage, afin d'ensevelir cette Demoiselle selon que sa qualité le requeroit. Il lui fut répondu par le Dieu, que les douze femmes qui étoient-là eussent à changer leurs gémissemens & leurs plaintes en concerts de musique, qui fussent agréables à ses oreil-

les, & qu'il commanderoit à la Mer qu'elle le jettât incontinent le poisson sur le rivage, qu'il leur livreroit mort entre les mains. Alors vinrent sur le théâtre, par manière d'intermède, six petits enfans ailés, avec des couronnes d'or sur la tête, de même façon que nous avons accoutumé de peindre les Anges, & tout nus par le corps, qui s'étant mis à genoux devant elles leur donnèrent trois harpes & trois violes, & leur dirent que Quiay-Patureu leur envoyoit du Ciel de la Lune ces instrumens, afin de s'en servir à endormir le poisson de la Mer. Ces douze femmes prirent incontinent ces instrumens avec de grandes cérémonies, & commencèrent d'en jouer avec un ton si lamentable & si triste & une si grande abondance de larmes, que quelques Seigneurs de ceux qui étoient dans la Chambre en répandirent aussi. Là-dessus, comme elles eurent continué leur musique environ un demi quart d'heure, elles virent sortir, de dessous la Mer, le poisson qui „ avoit

MENDEZ
PINTO.

Observa-
tions de l'Au-
teur à Tim-
plam.

riche & tant de perfection, qu'on ne peut rien s'imaginer de plus agréable. Vers la fin du jour, le Calaminham se retira dans ses appartemens intérieurs, accompagné seulement de ses femmes. Monvagarvu conduisit l'Ambassadeur jusqu'à la dernière salle, & le remit entre les mains du Campolagrem & des autres Officiers.

NÔTRE séjour à Timplam dura trente-deux jours, pendant lesquels nous fûmes traités avec autant de civilité que d'abondance. Le tems que mes Compagnons donnoient à leurs amusemens, je l'employois avec une satisfaction extrême à visiter de somptueux Edifices, & des Temples qui me ravissoient d'admiration (k). Je n'en vis pas de plus magnifique que celui de *Quiay Pimpocau*, Dieu des Malades; & j'ai déjà fait remarquer que la piété de ces Peuples se porte en particulier au soulagement des infirmités humaines. Là, servent continuellement des milliers de Prêtres, vêtus de robes grises, avec une sorte d'étole de damas rouge, qui se retrouffe sous les bras. Cet habillement est commun à tous les Prêtres de leur Secte; mais ceux du Temple de Pimpocau, passant pour les plus éclairés de l'Empire; sont distingués par des cordons jaunes qui leur servent de ceinture, & par le titre de *Sigiputons*, qui signifie *Hommes parfaits*. L'Ambassadeur les visita cinq ou six fois, autant pour s'instruire de leur doctrine, que pour admirer l'ordre & la beauté de leur Monastère. Il porta, au Pegu, un gros Volume de leur Religion, dont le Roi de Brama fut si satisfait, qu'il la fit prêcher dans tous les Temples de ses Etats, où elle s'observe encore aujourd'hui (l).

A l'égard du Calaminham & de son Empire, je donnerai d'autant moins d'éten-

„ avoit mangé la fille du Roi, lequel, com-
„ me s'il eût été étourdi, s'en vint peu à
„ peu rendre sur la rive où étoient ces dou-
„ ze belles Musciennes; ce qui fut fait si
„ proprement & si au naturel, que pas un
„ des assistans ne pouvoit s'imaginer que ce
„ fût une fable, mais bien une vérité. Au
„ même tems, une des douze portant la
„ main sur un poignard qu'elle avoit à son
„ côté, en éventa le poisson, & hors de
„ son corps elle en tira l'Infante toute vi-
„ ve, qui se mit à danser au son des instru-
„ mens. Puis elle s'en alla baiser la main
„ au Calaminham, qui la reçut avec beau-
„ coup d'honneur & la fit seoir près de lui.
„ On disoit que cette jeune fille étoit sa
„ nièce, fille d'un sien frère. Pour le re-
„ gard des douze autres, elles étoient tou-
„ tes filles de Princes & des plus grands
„ Seigneurs du Pays, dont les pères & les
„ frères étoient-là présens. Pag. 819 & 820.

(k) Pag. 821.

(l) „ De ce Livre, dit l'Auteur, j'en ap-
„ portai une version en ce Royaume de Por-
„ tugal, qu'un Florentin emprunta de moi;
„ & depuis, comme je le voulus r'avoir, il

„ me dit qu'il étoit perdu. Toutefois, à ce
„ que j'ai sù depuis, il l'emporta à Floren-
„ ce & le présenta au Duc de Toscane, qui
„ commanda qu'il fût imprimé sous ce titre,
„ *Nouvelle croyance des Payens du bout du*
„ *Monde*. Pag. 822. Cet Ouvrage de l'Au-
„ teur a sans doute été publié en Italien. On
„ apprend ici que la Religion des Sigiputons
„ étoit à-peu-près celle des Juifs; c'est-à-dire,
„ qu'à l'exception de quelque mélange fabu-
„ leux, ils admettoient la Création, depuis
„ quatre-vingt-deux mille Lunes, le Paradis
„ terrestre, le péché originel, le déluge, &
„ toute la Doctrine de l'Ancien Testament.
„ Ils racontaient qu'anciennement un homme,
„ qui se nommoit *Tomé Modéliar*, avoit été
„ mis à mort dans une autre Région des In-
„ des, pour avoir prêché que Dieu s'étoit fait
„ homme, & qu'il avoit souffert le dernier sup-
„ plice pour le genre humain; que cette Doc-
„ trine n'avoit pas laissé de se faire un Part
„ dans les Etats du Calaminham; mais qu'en-
„ suite elle avoit été réprouvée, parce qu'elle
„ faisoit mourir Dieu sur une croix. *Ibid.*
„ Pag. 826 & 827.

d'étend
mes lu

LE
cuit, e
nommé
Pays a
C'est au
celle du
trois ce
& l'on p
mes, de
mes plu
ment fe
porte au
re, nom
qui baig
tes tours
bre des r
deux éta
des Marc
qui cont
peut serv
lieux voi
quelques-
que de p
quatre fo
tout dans

LE Co
de liberté
portent le
cation y
monnoye
des Taels

LA Co
honneur
voit touj
par de gro
de dix m
dont l'Éta
vernemen
divisées e

(m) Pag.
degrés du S

(n) Lorsq
ils font le sig
disant dans

d'étendue à mes observations, que je veux les resserrer dans les bornes de mes lumières.

Le Royaume de Pegu, qui n'a pas plus de cent quarante lieues de circuit, est environné par le haut (*m*), d'une grande chaîne de montagnes, nommées *Pangacirau*, qui sont habitées par la Nation des Bramas, dont le Pays a quatre-vingt lieues de largeur sur environ deux cens de longueur. C'est au-delà de ces montagnes, qu'il s'est formé deux grandes Monarchies; celle du Siamon, & celle du Calaminham. On donne à la seconde plus de trois cens lieues, dans les deux dimensions de la longueur & de la largeur; & l'on prétend qu'elle étoit anciennement composée de vingt-sept Royaumes, dont tous les Habitans n'avoient qu'un même langage. Nous y vîmes plusieurs belles Villes très-peuplées, & le Pays nous parut extrêmement fertile. La Capitale, qui est la résidence ordinaire du Calaminham, porte aux Indes le nom de *Timplam*. Elle est située sur une grande Rivière, nommée *Pituy*. Ses fortifications consistent dans un fossé très-large, qui baigne le pied d'un mur de pierre de taille, avec un château & de hautes tours à chaque porte. Quelques Marchands nous assurèrent que le nombre des maisons est d'environ quatre cens mille, mais la plupart d'un ou de deux étages; quoique fort bien bâties, sur-tout celles de la Noblesse & des Marchands. Celles des Seigneurs sont séparées par de vastes enclos, qui contiennent des jardins, des vergers, de grands étangs, & tout ce qui peut servir aux délices de la vie. On comptoit dans la Ville & dans les lieux voisins, à la distance d'une lieue, deux mille six cens Pagodes, dont quelques-unes sont riches & somptueuses. Les autres, à la vérité, ne sont que de petites maisons ou des hermitages. On y distingue jusqu'à vingt-quatre sortes de Prêtres, qui sont attachés à différentes Doctrines, sur-tout dans les sacrifices & les cérémonies (*n*).

Le Commerce est considérable, à *Timplam*, & s'exerce avec beaucoup de liberté pendant les foires. Elles attirent quantité d'Etrangers, qui apportent leurs richesses en échange pour celles du Pays; & cette communication y fait trouver toutes sortes de marchandises. On n'y voit point de monnoye d'or ni d'argent. Tout se vend ou s'achète au poids des *Catis*, des *Taels*, des *Mazes* & des *Conderins* (*o*).

La Cour est fastueuse. La Noblesse, qui est riche & polie, se fait honneur de contribuer par sa dépense à la grandeur du Monarque. On y voit toujours plusieurs Capitaines étrangers, que le Calaminham s'attache par de grosses pensions. Il n'a jamais moins de soixante mille chevaux & de dix mille éléphans autour de sa personne. Les vingt-sept Royaumes, dont l'Etat est composé, contiennent chacun vingt-six Provinces ou Gouvernemens, qui sont gardés par un prodigieux nombre d'autres troupes, divisées en sept cens Compagnies, dont chacune doit être formée, suivant

MENDEZ
PINTO.

Idée des
Etats du Ca-
laminham.

Commerce
de *Timplam*.

Forces &
revenus du
Calaminham.

(*m*) Pag. 840. L'Auteur le met à seize degrés du Sud. *est trois & un: d'où l'on peut conclure que ces Peuples ont eu quelque connoissance du*

(*n*) Lorsqu'ils étrennent, dit l'Auteur; ils font le signe de la croix comme nous, en disant dans leur langue, *le Dieu de la vérité* *Christiansme. Pag. 835.*

(*o*) Pag. 833.

MENDEZ
PINTO.

vant leur institution, de deux mille hommes de pied, de cinq cens chevaux & de quatre-vingt éléphants. Le revenu impérial monte à vingt millions d'or, sans y comprendre les présens annuels des Princes & des Seigneurs. L'abondance est répandue dans toutes les conditions. Les Gentilshommes sont servis en vaisselle d'argent, & quelquefois d'or. Celle du Peuple est de porcelaine ou de laiton. Tout le monde est vêtu, en Été, de satin, de damas, & de taffetas rayés, qui viennent de Perse. En Hyver, ce sont des robes doublées de belles peaux. Les femmes sont fort blanches, & d'un excellent naturel. En général, le caractère des Habitans est si doux, qu'ils connoissent peu les querelles & les procès. Tous leurs différends sont terminés par les Chefs de quartier; ou, s'il s'en élève dans les conditions supérieures, on s'en remet au jugement de quelques Religieux, qui s'assemblent pour former une espèce de Tribunal, d'où l'unique appel est au *Queitor*, Intendant suprême de la Justice. Le Gouvernement n'est pas moins simple dans les Provinces. Elles sont commandées par des Officiers de la Cour, dont chacun jouit d'une égale autorité dans son département, & juge sans appel tous les différends du Peuple (p).

Retour &
route de
l'Ambassa-
deur de Bra-
ma,

Ville de
Pavel. Récits
étranges de
l'Auteur.

L'AMBASSADEUR, après avoir reçu des Lettres & des présens pour le Roi son Maître, partit de cette Cour le 3 de Novembre 1546, accompagné de quelques Seigneurs, qui avoient ordre de le conduire jusqu'à *Pidor*. Ils prirent congé de lui dans un grand festin. Dès le même jour, ayant quitté cette Ville, pour nous embarquer sur la grande Rivière de *Pituy*, nous allâmes passer la nuit dans un Monastère de *Quiay-Farem*, Dieu des Mariés, qui est situé sur la rive au milieu d'une belle plaine, où l'on découvre quantité de riches édifices. De-là, continuant de descendre pendant sept jours, nous arrivâmes dans une Ville, nommée *Pavel*. L'Ambassadeur y fut arrêté trois jours par la richesse du Commerce, qui lui donna occasion d'acheter diverses curiosités, qu'on y apporte par Caravanes, de certaines Contrées fort éloignées (q).

(p) *Ibid.* & pag. précédentes.

(q) Ici Pinto raconte des choses si extraordinaires, qu'eux justifieroient ses Censeurs, s'il n'avertissoit qu'il parle sur le témoignage d'autrui. Cependant comme j'ai entrepris, dans cet extrait, de faire connoître le caractère d'un si fameux Voyageur, je me crois obligé de donner place, dans une Note, à quelques traits de son récit, pour éviter le soupçon de l'avoir traité avec trop de faveur.

„ Quelques Marchands, dit-il, nous assurèrent qu'ils venoient d'une Province nommée *Frioucaranja*, & qu'au-delà d'icelle il y avoit certains Peuples qu'ils appelloient *Calogens* & *Funcaos*, hommes bazanés & grands archers, qui ont les pieds tout ronds comme des bœufs, mais les mains, comme les autres hommes, si ce n'est qu'ils

„ les ont fort velues. Ils sont d'un naturel „ enclin à la cruauté; & tout au bas de l'é- „ pine du dos, ils ont une louppe de la „ grosseur des deux poings. Leur demeure „ est en des montagnes fort hautes & rudes, „ dans lesquelles il y a de profondes fosses, „ où durant les nuits d'hiver on entend quel- „ quefois des cris & des gémissemens effro- „ yables. On nous dit encore que non loin „ de ces Peuples, il y en avoit d'autres, „ nommés *Caloubos*, *Timpates*, & *Bugems*, „ & d'autres aussi plus éloignés, qui se nom- „ moient *Oqueus* & *Magores*, lesquels se „ nourrissent de la chasse qu'ils font des „ bêtes sauvages, qu'ils mangent crues; en- „ semble de toutes sortes d'animaux veni- „ meux, comme lézards, serpens, & cou- „ leuvres; laquelle chasse ils font ordinaire- „ ment, montés sur des animaux aussi grands „ que

DE P
lèbre par
Ensuite,
les deux
vière, n

„ que des
„ pointes
„ gros & c
„ rang d'ép
„ quent qu
„ du corps
„ qu'ils on
„ d'autres
„ plus gros
„ les jointu
„ tes, en
„ dont ils
„ longueur
„ animaux
„ ces Peupl
„ dans les
„ ils ont co
„ leur pay
„ qu'ils est
„ cessité qu
„ gnés de l
„ Nous p
„ chands, l
„ en de ha
„ mines d'a
„ cette Nati
„ qui condu
„ sur lesque
„ tre manières
„ marchand
„ grands, &
„ la Chinols
„ qui avoient
„ sage semé
„ narines pe
„ tits fils d'o
„ s'appelloient
„ ce, *Surab*
„ montagnes
„ Lac de *Ch*
„ sont vêtus
„ de cuir br
„ pieds nus
„ dit qu'ils
„ que tout l
„ ils avoient
„ core à un
„ appellés
„ grands mar
„ luptés de
„ réception l

DE Pavel, nous descendîmes, en deux jours, au Village de *Luncor*, célèbre par son benjoin, qui se transporte aux Royaumes de Pegu & de Siam. Ensuite, après neuf jours de navigation, pendant lesquels nous vîmes sur les deux rives quantité de belles Villes, nous entrâmes dans une autre Rivière, nommée *Ventrau*, sur laquelle nous continuâmes notre Voyage jusqu'à

MENEZ
PINTO.

„ que des chevaux, qui ont trois cornes ou
„ pointes au milieu de la tête, les pieds
„ gros & courts, & au milieu du dos un
„ rang d'épines, ou d'arêtes, dont ils pic-
„ quent quand ils s'irritent; & tout le reste
„ du corps est celui d'un grand lézard: joint
„ qu'ils ont sur le col, en lieu de crin,
„ d'autres épines beaucoup plus longues &
„ plus grosses que celles du dos, & dans
„ les jointures des épaules, des ailes cour-
„ tes, en façon de nageoires de poisson,
„ dont ils volent comme en sautant, de la
„ longueur de vingt-cinq & trente pas. Ces
„ animaux s'appellent *Banazas*, sur lesquels
„ ces Peuples sauvages se donnent entrée
„ dans les terres de leurs ennemis, avec qui
„ ils ont continuelle guerre. Quelques-uns
„ leur payent tribut de sel, qui est ce
„ qu'ils estiment le plus, à cause de la né-
„ cessité qu'ils en ont, pour être fort éloig-
„ nés de la Mer.

„ Nous parlâmes encore à d'autres Mar-
„ chands, nommés *Bumioens*, qui habitent
„ en de hautes montagnes, où il y a des
„ mines d'alun, & quantité de pastel. De
„ cette Nation, nous en vîmes une troupe
„ qui conduisoit plus de deux mille bœufs,
„ sur lesquels ils avoient mis des bâts à nô-
„ tre manière, & s'en servoient à porter leurs
„ marchandises. Ces hommes étoient fort
„ grands, & avoient les yeux & la barbe à
„ la Chinoise. Nous en vîmes d'autres aussi,
„ qui avoient d'assez longues barbes, le vi-
„ sage semé de lentilles, les oreilles & les
„ narines percées; & dans les trous, de pe-
„ tits fils d'or, faits en agrafes. Ceux-ci
„ s'appelloient *Gynapbogaos*, & leur Provin-
„ ce, *Surobofoy*, lesquels, par dedans les
„ montagnes de *Laubos*, sont bornés du
„ Lac de *Chiammay*: & de ceux-ci, les uns
„ sont vêtus de peaux velues, & les autres
„ de cuir bronzé. Ils vont ordinairement
„ pieds nus & la tête découverte. On nous
„ dit qu'ils avoient de grandes richesses, &
„ que tout leur trafic étoit en argent, dont
„ ils avoient quantité. Nous parlâmes en-
„ core à une autre sorte de Marchands,
„ appellés *Tuparoens*, qui sont bazanés,
„ grands mangeurs, & fort adonnés aux vo-
„ luptés de la chair. Ils nous firent une
„ réception bien-meilleure que tous les au-

„ tres, & nous traitèrent en festin: & parce
„ qu'un des nôtres, nommé François *Temu-*
„ *dez*, leur fit un défi à boire, tenant celà
„ pour un grand affront, ils firent durer le
„ festin plus long-tems, pour recouvrer
„ leur honneur. Mais le Portugais les at-
„ taqua si vertement, vingt qu'ils étoient,
„ qu'il les renversa, & lui demeura fort
„ sain. Comme ils furent désenyvrés, leur
„ Capitaine, en la maison duquel s'étoit
„ fait le festin, appella tous les siens, qui
„ étoient plus de trois cens, & malgré qu'en
„ eût le Portugais, il le fit monter sur un
„ éléphant, & promener par la Ville, ac-
„ compagné de gens qui le suivoient au son
„ des instrumens & chantoient ses louanges.
„ Ayant fait une quête pour lui, ils amas-
„ sèrent plus de deux cens saels en lingots
„ d'argent, qu'ils lui donnèrent.

„ Ensuite de ceux-ci nous vîmes d'autres
„ Marchands fort blancs, nommés *Pavilans*,
„ grands archers & bons hommes de che-
„ val. Ceux-ci nous dirent que leur Pays
„ se nommoit *Binagorem*, & qu'il étoit é-
„ loigné de Pavel environ deux cens lieues
„ en remontant la Rivière. Ils avoient
„ beaucoup d'or en poudre, de lacque, d'a-
„ loës, d'étain, de cuivre, de foye, & de
„ cire, qu'ils donnoient en échange pour
„ du poivre, du gingembre, du sel, du vin
„ & du riz. Comme nous leur demandâ-
„ mes quelle étoit leur loi, & quelle di-
„ vinité ils adoroient, ils nous répondirent
„ que leurs Dieux, c'étoient le Soleil, le
„ Ciel & les Etoiles, parceque ces beaux
„ astres produisoient tous les biens de la
„ terre; & qu'au reste, l'ame de l'homme
„ n'étoit qu'un souffle, qui finissoit par la
„ mort du corps, & qui voltigeant ensuite
„ dans l'air se mêloit avec les nues, jus-
„ qu'à ce que venant à se résoudre en eau,
„ il mouroit derechef, comme avoit fait le
„ corps auparavant.

„ Ainsi, de la diversité de ces Nations
„ inconnues que nous vîmes à Pavel, il est
„ aisé d'inférer qu'il y a plusieurs Pays au
„ Monde qui ne sont point encore décou-
„ verts, & dont nous n'avons point de
„ connoissance. *Ibidem*. Pag. 840 & pré-
„ cédentes.

ns che-
ngt mil-
es Sei-
es Gen-
Celle du
en Été,
En Hy-
ont fort
es Habi-
Tous
en élève
quelques
d'où l'u-
Gouver-
romman-
e autori-
du Peu-

ns pour le
accom-
siqu'à Pi-
me jour,
rivière de
y. *Farem*,
laine, où
e descen-
née *Pavel*.
e, qui lui
r Carava-

DE

un naturel
bas de l'é-
tuppe de la
ur demeure
es & rudes,
ndes fosses,
entend quel-
mens effro-
ne non loin
t d'autres,
& *Bugems*,
qui se nom-
lesquels se
s font des
crues; en-
maux veni-
ns, & cou-
t ordinaire-
aussi grands
„ que

MENDEZ
PINTO.

L'Ambassa-
deur est dé-
pouillé par
un Corfaire.

Mort du
Raulin de
Mounay, &
politique du
Roi de Bra-
ma.

Malheureu-
se expédition
des Bramas.

qu'à *Penauchim*, premier Bourg du Royaume de *Janguma*. De-là, nous arrivâmes le soir aux *Rauditens*, deux fortes Places du Prince de *Poncanor*. Cinq jours après, nous abordâmes au Port d'une grande Ville, nommée *Magdaleu*, d'où nous passâmes dans le Détroit de *Madur*; & cinq jours de plus nous firent arriver à *Mouchel*, première place du Royaume de *Pegu* (r).

MAIS, si près du terme, & dans un lieu de la dépendance du Roi de *Brama*, nous étions attendus par un malheur dont nous ne pouvions nous croire menacés. Un Corfaire, nommé *Chalagonim*, qui observoit peut-être nôtre retour, avec trente Seros bien équipés, nous attaqua pendant la nuit, & nous traita si mal jusqu'au jour, qu'après nous avoir tué cent quatre-vingt hommes, entre lesquels étoient deux Portugais, il enleva cinq de nos douze Barques. L'Ambassadeur même eut le bras gauche coupé, dans ce combat, & reçut deux coups de flèches qui firent long-tems desespérer de sa vie. Nous fûmes blessés aussi, presque tous; & le présent du *Calaminham* fut enlevé dans les cinq Barques, avec quantité de précieuses marchandises. Dans ce triste état, nous arrivâmes, trois jours après, à *Martaban*. L'Ambassadeur écrivit au Roi, pour lui rendre compte de son Voyage & de son infortune. Ce Prince fit partir aussi-tôt une Armée de six-vingt Seros, qui rencontra le Corfaire, & qui le fit prisonnier, après avoir ruiné sa Flotte. Cent Portugais, qui avoient été nommés pour cette expédition, revinrent chargés de richesses. On comptoit alors, au service du Roi de *Brama*, mille hommes de nôtre Nation, commandés par *Antonio Ferreira*, né à *Bragance*, qui recevoit du Roi douze mille ducats d'appointement.

CE fut dans cet intervalle qu'*Aixquendo*, Raulin de *Mounay*, & comme Souverain Pontife de toutes ces Régions, mourut dans une vieillesse fort avancée (s). On lui fit de magnifiques funérailles, qui furent suivies de l'élection d'un Successeur. Toutes ces cérémonies furent honorées de la présence du Roi, qui ne regardoit pas comme un objet peu important d'établir le respect pour la Religion dans ses nouvelles conquêtes.

LES Lettres qu'il avoit reçues du *Calaminham* lui promettant un Ambassadeur, qui devoit être chargé de la conclusion du Traité, il cessa de com-
ter,

(r) Pag. 841.

(s) „ L'opinion qu'on avoit eue de sa
„ sainteté fit cesser en un instant toutes les
„ réjouissances publiques. Le Roi même se
„ retira. Les portes & les fenêtres des mai-
„ sons furent fermées. On ne vit dans les
„ Temples qu'une foule de Pénitens, qui ne
„ cessant de répandre des larmes, exercèrent
„ des mortifications si rigoureuses, que plu-
„ sieurs en moururent. Pag. 844. Pinto
donne plusieurs Chapitres à la description de
la fête funèbre & des cérémonies de l'élec-
tion. Il en couta au Roi la valeur d'un mil-
lion de nôtre monnoye. Les Prêtres, qui
assistèrent au convoi du Raulin, étoient au
nombre de trente mille. Six jeunes Gentils-

hommes se sacrifièrent volontairement à l'hon-
neur du Mort, en buvant, dans un vase d'or,
une liqueur jaune, qui les fit tomber sans vie
avant qu'ils eussent achevé de l'avaller. Un
Prêtre, oncle du Roi, ayant été choisi pour
prêcher dans cette occasion, fit un discours
si touchant, que le Roi, pénétré de com-
punction, jura publiquement, sur les cendres
d'*Aixquendo*, que pendant tout son règne,
il ne chargerait point ses Sujets de nouveaux
impôts, & qu'il leur rendroit une exacte jus-
tice. Pag. 852. L'Isle de *Mounay* étoit un
Domaine des Prêtres, & comme le centre de
la Religion. Voyez ci-dessus au Tom. XI,
sa situation, dans la Description d'*Arrakan*.

ter, p
conque
grem,
faire le
de Peg
Tréfor
gnons
plusieur
ter la g
les escl
nommé
treprise
de Sava

DAN
Compag
peu de d
versème
une plain
vrir d'au
sauvages
l'Est. C
Quelques
nous insp
en appro
hautes,
rage de n
de Rivière
mes, sur
nous fûm
étions em
nos force
plus sûr p
nous déc
appris la
nous ne p
pour reto
jours (t)
quelques
l'obscurité
qui ne pa
crimes p
allarmes.
juger qu'il

(t) On a
les noms &

XII. P

ter ; pour le Printems prochain , sur la diversion qu'il avoit espérée , & la conquête d'Ava fut renvoyée à d'autres tems. Mais il fit partir le Chaumigrem , son frère , avec une Armée de cent cinquante mille hommes , pour faire le Siège de *Savadi* , Capitale d'un petit Royaume , à cent trente lieues de Pegu vers le Nord-Est. J'étois de cette expédition , à la suite du grand Trésorier , avec les sept Portugais qui me restoient encore pour Compagnons d'esclavage. Elle fut si malheureuse , qu'après avoir été repoullé plusieurs fois , le Chaumigrem , découragé par ses disgraces , résolut de porter la guerre dans les autres parties de l'Etat. Diosoray , dont nous étions les esclaves , reçut ordre d'attaquer , avec cinq mille hommes , un Bourg , nommé *Valentay* , qui avoit fourni des vivres à la Ville assiégée. Cette entreprise n'eut pas plus de succès. Nous rencontrâmes , en chemin , un corps de Savadis beaucoup plus nombreux , qui taillèrent nos Bramas en pièces.

DANS cette affreuse déroute , j'eus le bonheur d'éviter la mort avec mes Compagnons. Nous prîmes la fuite à la faveur des ténèbres , mais avec si peu de connoissance des chemins , que pendant trois jours & demi nous traversâmes au hazard des montagnes fort désertes. De-là nous entrâmes dans une plaine marécageuse , où toutes nos recherches ne nous firent pas découvrir d'autres traces que celles des tigres , des serpens , & d'autres animaux sauvages. Cependant , vers la nuit , nous aperçûmes un feu , du côté de l'Est. Cette lumière nous servit de guide jusqu'au bord d'un grand Lac. Quelques pauvres cabanes , que nous ne pûmes distinguer avant le jour , nous inspirèrent peu de confiance pour les Habitans. Ainsi , n'osant nous en approcher , nous demeurâmes cachés jusqu'au soir dans des herbes fort hautes , où nous fûmes la proie des sangsues. La nuit nous rendit le courage de marcher jusqu'au lendemain. Nous arrivâmes au bord d'une grande Rivière , que nous suivîmes l'espace de cinq jours. Enfin , nous trouvâmes , sur la rive , une sorte de petit Temple , ou d'Hermitage , dans lequel nous fûmes reçus avec beaucoup d'humanité. On nous y apprit que nous étions encore sur les terres de Savady. Deux jours de repos ayant réparé nos forces , nous continuâmes de suivre la Rivière , comme le chemin le plus sûr pour nous avancer vers les Côtes maritimes. Le jour d'après , nous découvrîmes le Village de *Pomiferay* , dont les Hermites nous avoient appris le nom : mais la crainte nous retint dans un bois fort épais , où nous ne pouvions être aperçus des passans. A minuit , nous en sortîmes pour retourner au bord de l'eau. Ce triste & pénible voyage dura dix-sept jours (*) , pendant lesquels nous fûmes réduits , pour toute nourriture , à quelques provisions que nous avions obtenues des Hermites. Enfin , dans l'obscurité d'une nuit fort pluvieuse , nous découvrîmes devant nous un feu , qui ne paroissoit éloigné que de la portée d'un fauconneau. Nous nous crûmes près de quelque Ville , & cette idée nous jeta dans de nouvelles allarmes. Mais , avec plus d'attention , le mouvement de ce feu nous fit juger qu'il devoit être sur quelque Vaisséau qui cédoit à l'agitation des flots.

En

(*) On auroit supprimé ce petit détail , si les noms & les distances des lieux ne méritoient d'être conservés. C'est une méthode qu'on a toujours suivie.

MENDEZ
PINTO.

L'Auteur
& ses Com-
pagnons
prennent la
fuite après
un combat.

Embarras
de leur route
jusqu'à la Mer.

MENDEZ
PINTO.

Ils se faif-
sent adroit-
ment d'une
Barque.

Secours
qu'ils trou-
vent dans une
Pagode.

Ils perdent
leur Barque &
se fauvent à la
nage.

En effet, nous étant avancés avec beaucoup de précaution, nous aperçûmes une grande Barque, & neuf hommes qui en étoient sortis pour se retirer sous quelques arbres, où ils préparoient tranquillement leur souper. Quoiqu'ils ne fussent pas fort éloignés de la rive, où la Barque étoit amarée, nous comprîmes que la lumière qu'ils avoient près d'eux & qui nous les faisoit découvrir, ne se répandant pas sur nous dans les ténèbres, il ne nous étoit pas impossible d'entrer dans la Barque & de nous en saisir, avant qu'ils pussent entreprendre de s'y opposer. Ce dessein ne fut pas exécuté moins promptement qu'il n'avoit été conçu. Nous nous approchâmes doucement de la Barque, qui étoit attachée au tronc d'un arbre & fort enfoncée dans la vase. Nous la mîmes à nage avec nos épaules; & nous y étant embarqués sans perdre un moment, nous commençâmes à ramer de toutes nos forces. Le courant de l'eau & la faveur du vent nous portèrent, devant le jour, à plus de dix lieues. Quelques provisions, que nous avions trouvées dans la Barque, ne pouvoient nous suffire pour une longue route; & nous n'en étions pas moins résolus d'éviter tous les lieux habités. Mais une Pagode, qui s'offrit le matin sur la rive, nous inspira plus de confiance. Elle se nommoit *Quiay Hinarel*. Nous n'y trouvâmes qu'un seul homme & trente-sept Religieuses, la plupart fort âgées, qui nous reçurent avec de grandes apparences de charité. Cependant nous la primes pour l'effet de leur crainte; sur-tout lorsque leur ayant fait diverses questions, elles s'obstinèrent à nous répondre qu'elles étoient de pauvres femmes, qui avoient renoncé aux affaires du monde, par un vœu solennel, & qui n'avoient pas d'autre occupation que de demander à *Quiay Poneday*, de l'eau pour la fertilité des terres. Nous ne laissâmes pas de tirer d'elles, du riz, du sucre, des fèves, des oignons, & de la chair fumée, dont elles étoient fort bien pourvûes. Les ayant quittées le soir, nous nous abandonnâmes au cours de la Rivière; & pendant sept jours entiers, nous passâmes heureusement entre un grand nombre d'habitations, qui se présentoient sur les deux bords (v).

MAIS il plut au Ciel, après nous avoir conduits parmi tant de dangers, de retirer tout d'un coup la main qui nous avoit soutenus. Le huitième jour, en traversant l'embouchure d'un Canal, nous nous vîmes attaqués par trois Barques, d'où l'on fit pleuvoir sur nous une si furieuse quantité de dards, que trois de nos Compagnons furent tués des premiers coups. Nous ne restions que cinq. Il n'étoit pas douteux que nos ennemis ne fussent des Corsaires, avec qui la soumission étoit inutile pour nous sauver de la mort ou de l'esclavage. Nous primes le parti de nous précipiter dans l'eau, ensanglantés comme nous l'étions de nos blessures. Le désir naturel de la vie soutint nos forces jusqu'à terre, où nous eûmes encore le courage de faire quelque chemin pour nous cacher dans les bois. Mais considérant bien-tôt combien il y avoit peu d'apparence de pouvoir résister à notre situation, nous regretâmes de n'avoir pas fini nos malheurs dans les flots. Deux de nos Compagnons étoient mortellement blessés. Loin de pouvoir les secourir, le plus vigoureux d'entre nous étoit à peine capable de mar-

(v) Pag. 874 & précédentes.

cher.
le bon
résolu
espère

N o
nous a
sez loi
ressour
ne for
Ils s'ap
nous e
qui ve
femme
jusqu'à
, yeu
mière
brassé
tendre
à Cofri
ne. C
ils nous
panfées
trouvâ
qui par

EN
étoit bi
voile à
le, Do
de son a
mes inf
rendre

LA
po
nouveau
un Pay
Goa, d
dans les
noit la
mettant

cher. Après avoir pleuré longtems nôtre fort, nous nous trainâmes sur le bord de la Rivière; & ne connoissant plus le danger ni la crainte, nous résolûmes d'y attendre du hazard les secours que nous ne pouvions plus espérer de-nous-mêmes.

Nos ennemis avoient disparu. Mais le lieu qu'ils avoient choisi pour nous attaquer étoit tout-à-fait désert. Vers la fin du jour, nous vîmes d'assez loin un Bâtiment qui descendoit avec le cours de l'eau. Comme nôtre ressource n'étoit plus que dans l'humanité de ceux qui le conduisoient, nous ne formâmes pas d'autre dessein que d'exciter leur compassion par nos cris. Ils s'approchèrent. Dans la confusion des mouvemens par lesquels nous nous efforçâmes de les attendrir, un de nous fit quelques signes de croix, qui venoient peut-être moins de sa piété que de sa douleur. Aussi-tôt, une femme, qui nous regardoit attentivement, s'écria d'un ton qui parvint jusqu'à nous; „ Jesus! voilà des Chrétiens qui se rencontrent devant mes „ yeux”; & pressant les Matelots d'aborder près de nous, elle fut la première qui descendit avec son mari. C'étoit une *Pegouane*, qui avoit embrassé le Christianisme, quoique femme d'un Payen, dont elle étoit aimée tendrement. Ils avoient chargé ce Vaisseau de coton, pour l'aller vendre à Cosmin. Nous reçûmes d'eux tous les bons offices de la charité Chrétienne. Cinq jours après, étant arrivés à Cosmin, Port maritime du Pegu, ils nous accordèrent un logement dans leur maison. Nos blessures y furent pansées soigneusement; & dans l'espace de quelques semaines, nous nous trouvâmes assez rétablis pour nous embarquer sur un Vaisseau Portugais, qui partoît pour le Bengale.

EN arrivant au Port de Chatigam, où le Commerce de nôtre Nation étoit bien établi, je profitai du départ d'une Fuste marchande qui faisoit voile à Goa. Nôtre navigation fut heureuse. Je trouvai, dans cette Ville, Dom Pedro de Faria, mon ancien Protecteur, qui avoit fini le terme de son administration à Malaca. Son affection fut réveillée par le récit de mes infortunes. Il se fit un devoir de conscience & d'honneur, de me rendre une partie des biens que j'avois perdus à son service (x).

(x) Pag. 876.

§. VI.

Suite des Aventures de Pinto & son retour à Lisbonne.

LA générosité de Dom Pedro n'ayant point assez rétabli mes affaires pour m'inspirer le goût du repos, je cherchai l'occasion de faire un nouveau Voyage à la Chine, & de tenter encore une fois la fortune dans un Pays où je n'avois éprouvé que son inconstance. Je m'embarquai à Goa, dans une Jonque de mon Bienfaicteur, qui alloit charger du poivre dans les Ports de la Sonde. Nous arrivâmes à Malaca le jour qu'on y donnoit la sépulture à Ruy Vaz *Pereyra*, Gouverneur de cette Ville; & remettant bien-tôt à la voile, nous mouillâmes, dix-sept jours après, dans

MANDEZ
PINTO.

Rencontre
à laquelle ils
doivent la
vie.

L'Auteur se
rend à Goa.

Il est ré-
compensé par
Dom Pedro
de Faria.

Motifs qui
l'engagent
dans de nou-
velles cour-
ses.

MENDEZ
PINTO.
Il arrive à
Bantam.

Ambassade
exercée par
une femme.

Pinto assiste
au Siège de
Passaruan.

la Rade de *Bantam*, où le Commerce des Portugais étoit florissant. Mais le poivre, que nous avions espéré d'y trouver en abondance, étoit si rare depuis quelques mois, que nous fûmes obligés d'y passer l'hiver pour attendre une plus heureuse récolte. Ce délai nous rendit témoins de plusieurs grands événemens.

Nous vîmes arriver, à la Cour, une femme veuve, nommée (a) *Nbay Pombaya*, âgée d'environ soixante ans, qui venoit avec la qualité d'Ambassadrice, de la part du *Pangoram* (b), Empereur des Isles de *Java*, d'*Angenie* (c), de *Baly* (d), & de *Madure*, pour avertir *Tagaril*, Roi de *Bantam*, & Vassal du *Pangoram*, comme tous les autres Rois de cette Monarchie (e), de se rendre, dans le terme de six semaines, à *Japara*, où ce Prince faisoit de grands préparatifs pour la conquête du Royaume de *Passaruan*. *Nbay Pombaya* n'eut pas plutôt fait déclarer son arrivée, que le Roi l'étant allé recevoir jusques sur son Vaisseau, la conduisit au Palais avec une pompe extraordinaire, & lui céda son propre appartement. Elle passa peu de jours à *Bantam*. Le Roi s'étant hâté de donner ses ordres, équipa une Flotte de quarante Vaisseaux (f), sur laquelle il embarqua sept mille Combattans.

La plupart des Portugais le suivirent dans cette expédition; moins conduits par la gloire ou par l'avidité du butin, que par l'espérance de se procurer à l'avenir des conditions plus avantageuses pour leur Commerce. Je me laissai entraîner par l'exemple. Le Siège de *Passaruan* fut entrepris avec beau-

(a) *Nbay* en langue Javanoise signifie Demoiselle. R. d. E.

(b) *Pinto* le nomme *Pangueyram* Roi de *Dema*, au lieu de *Damak*. R. d. E.

(c) On ne connoît pas de Royaume de ce nom; mais c'est peut-être *Engano*, Isle peu éloignée du Détroit de la Sonde. R. d. E.

(d) L'Auteur se trompoit sans doute; car jamais l'Isle de *Baly* n'a été sous la dépendance de *Java*. R. d. E.

(e) Voyez ci-dessus, dans la Description de l'Isle de *Java*, & dans plusieurs Relations, les changemens qui firent perdre au *Pangoram* toute son autorité. Ici *Pinto* fait une observation qui ne se trouve dans aucun autre Voyageur: „ C'étoit l'usage, dit-il, des Rois de cette Isle, de traiter toutes les affaires d'importance par l'entremise des femmes (1). La raison qu'en apportent les Habitans, c'est que Dieu a donné aux femmes plus de douceur, plus d'inclination à la paix, & même plus d'autorité qu'aux hommes, qui sont d'humeur plus sévère, & par conséquent moins agréables à ceux vers lesquels ils sont envoyés. Or, c'est leur opinion que chacune de ces fem-

„ mes, que les Rois employent en matières
„ de conséquence, doit avoir certaines qua-
„ lités pour bien faire une Ambassade: ils
„ disent premièrement qu'il ne faut pas
„ qu'elle soit fille, de peur que l'étant elle
„ ne vienne à perdre l'honneur en sortant
„ de sa maison, & parceque tout ainsi qu'elle
„ le contente un chacun par sa beauté, elle
„ pourroit être aussi un motif de discorde
„ & d'inquiétude aux choses où l'union est
„ requise. Ils ajoutent à cela, qu'il faut
„ qu'elle soit mariée, ou du moins veuve,
„ après un légitime mariage; que si elle a
„ eu des enfans de son mari, il faut qu'elle
„ les ait allaités de sa propre mamelle, al-
„ léguant là-dessus, que celle qui a des en-
„ fans & ne les nourrit si elle peut, est plu-
„ tôt une mère charnelle, voluptueuse, &
„ deshonnête, que non pas une véritable
„ mère”. &c. Pag. 378.

(f) *Pinto* dit trente *Calaluzes* & dix *Jarupangos*. Le premier de ces noms est apparemment le même que *Gilala*, espèce de petites Barques connues à *Java*. Les autres, sont peut-être des *Parabos*, *Praos*, ou plus communément *Pirogues*. R. d. E.

(1) C'est un usage qui subsiste encore. Voyez la Description de *Java* au Tome X. R. d. E.

beauc
d'avoi
qui di
obstin
perdit

IL
portoit
les dis
Page,
répète
pect,
que po
re, lui
lenteur
qui n'a
cipaux
voit re
gémir,
dont pe
au cœur
prompt
pour fo
les seco
du Page
meté fu
„ se van
„ rer qu
vif, &
soupir.
du malh
rens, qu
goureux
CET
devint u
mais à t
l'occasio
qui leur
sépulture
Camp,
de la tra
Ancêtres
qui étoit
voit prés
de vives
dans une

beaucoup de vigueur : mais la valeur des Assiégés fit repentir leurs ennemis d'avoir commencé la guerre. Après un grand nombre de furieuses sorties, qui diminuèrent beaucoup l'Armée du Pangoram, ce Prince ne paroissoit obstiné à pousser son entreprise que par le desespoir de ses pertes, lorsqu'il perdit la vie, à nos yeux, par un accident fort tragique.

IL avoit toujours près de lui, suivant l'usage des Indes, un Page qui lui portoit du bétel dans une boîte d'or. Un jour que se trouvant échauffé par les disputes du Conseil, il demanda cette espèce de rafraîchissement; le Page, qui étoit derrière à quelque distance, l'entendit si peu, qu'il se fit répéter plusieurs fois le même ordre. Enfin, s'étant approché avec respect, il se mit à genoux pour implorer le pardon de son Maître, autant que pour remplir son office. Le Pangoram, sans aucune marque de colère, lui donna de la main un coup léger sur la tête, & badina même de sa lenteur, en lui demandant agréablement s'il étoit sourd? Ce jeune homme, qui n'avoit pas plus de douze ou treize ans, & qui étoit fils d'un des principaux Seigneurs de la Cour, se crut deshonoré par une aventure qu'il devoit regarder comme une faveur. Après avoir passé quelques momens à gémir, il prit la résolution de se vanger; & s'avancant vers son Maître, dont personne n'étoit surpris de le voir approcher librement, il le frappa au cœur, d'un petit couteau qu'il portoit à sa ceinture. Le coup fut prompt que notre zèle pour l'arrêter. Nous ne le fûmes pas même assez pour soutenir le Pangoram, qui tomba presque mort à nos pieds. Tous les secours ne purent lui conserver plus de deux heures de vie. On se faisit du Page, qui fut mis aussitôt à la question : mais il répondit avec une fermeté surprenante, „ qu'il n'avoit rien fait qu'avec délibération, & pour „ se vanger du coup que le Roi lui avoit donné sur la tête, sans considé- „ rer qu'il étoit fils de *Pati Pondan*, Prince de *Surabaya*”. Il fut empalé vif, & cet affreux châtiment n'eut pas le pouvoir de lui faire jeter un soupir. Son supplice parut juste : mais on ne porta pas le même jugement du malheur de son père, de ses trois frères, & de soixante-deux de ses parens, qui furent condamnés au même genre de mort. Une sentence si rigoureuse donna naissance à quantité de troubles (g).

CETTE fatale catastrophe d'un des plus grands Monarques de l'Asie, devint utile, non-seulement au Roi de Passaruan, qu'elle délivra du Siège, mais à tous les Portugais qui avoient accompagné le Roi de Bantam, par l'occasion qu'elle leur donna de rendre, aux Seigneurs du Pays, un service qui leur parut important. Il étoit question du corps du Pangoram, dont la sépulture causoit beaucoup d'embarras au Conseil. L'ensevelir dans le Camp, c'étoit l'exposer aux outrages de l'ennemi. Il n'étoit pas possible de le transporter à *Dema* (h), Capitale de son Empire & Tombeau de ses Ancêtres, sans l'exposer à la corruption; & suivant la loi de Mahomet, qui étoit celle des Seigneurs Javanois, l'ame d'un corps corrompu ne pouvoit prétendre aux félicités de l'autre vie. Cette difficulté ayant fait naître de vives contestations, nous proposâmes aux Seigneurs de mettre le corps dans une caisse de chaux & de camphre, & de transporter cette espèce de

MENDES
PINTO.

Mort su-
nelle du Pan-
goram de
Java.

Comment
elle est van-
gée.

Embarras
sur sa sépul-
ture, dont
les Portugais
tirent avan-
tage.

(g) Pag. 898.

(h) C'est *Damak*. R. d. E.

MENDEZ
POINT.

cercueil dans une Jonque remplie de terre (i) (k). Notre conseil fut applaudi, & nous valut plus de dix mille ducats, comme une juste récompense du service que nous rendions à l'Empire.

Un Portugais abandonne la Religion des Bramines, qu'il avoit suivie pendant vingt-trois ans.

Nous primes peu d'intérêt aux cruelles divisions qui précédèrent l'élection d'un nouveau Pangoram. Le tems de la navigation ne fut pas plutôt arrivé, qu'ayant obtenu du Roi de Bantam la liberté de remettre à la voile, nous partîmes pour la Chine, comblés des bienfaits de ce Prince. Il joignit, à l'exemption des droits pour nos marchandises, un présent considérable, qui nous produisit à chacun cent ducats; & trois cens aux héritiers de quatorze des nôtres, qui avoient perdu la vie au Siège de Passaruan. Il nous permit aussi d'emmener un Portugais, nommé Nuno Rodriguez *Taborda*, natif de *Penamacor*, que diverses aventures avoient jetté dans son Ile, & qui ayant embrassé, depuis vingt-trois ans, la Religion des Bramines, se sentit disposé à nous suivre, pour rentrer dans l'Eglise Chrétienne. Ce Pénitent se rendit ensuite à Malaca, où sa conversion parut d'autant plus sincère, qu'il ne fit pas difficulté de se soumettre à la loi qui lui fut imposée, de servir l'espace d'un an dans l'Hôpital des maladies incurables; & sa mort, qui arriva précisément à la fin de ce terme, sembla marquer que le Ciel étoit satisfait de son repentir (l).

L'Auteur se rend à la Chine.

QUATRE Vaisseaux Indiens, qui entreprirent avec nous le Voyage de la Chine, nous formèrent comme une escorte, avec laquelle nous arrivâmes heureusement au Port de *Chincheu*. Mais quoique les Portugais y exerçassent librement leur Commerce, nous y passâmes trois mois & demi dans de continuels dangers. On n'y parloit que de révoltes & de guerre. Les Corsaires profitoient de ce désordre, pour attaquer les Vaisseaux marchands jusqu'au milieu des Ports. La crainte nous fit quitter *Chincheu*, pour nous rendre à *Chabaquay*. C'étoit nous précipiter dans les malheurs dont nous espérons de nous garantir. Six-vingt Jonques, que nous y trouvâmes à l'ancre, nous enlevèrent trois de nos cinq Vaisseaux. Le nôtre s'en garantit, par un bonheur qui me causa de l'admiration. Mais les vents d'Est, qui commençoient à s'élever, nous ôtèrent l'espérance d'aborder dans d'autres Ports, nous nous vîmes forcés de reprendre la haute Mer, où nous tâmes une route incertaine, pendant vingt-deux jours. La Barre de *Camboja*, que nous reconnûmes le vingt-troisième au matin, ranima nôtre courage, & nous nous en approchions, dans le dessein de jeter l'ancre, lorsqu'une furieuse tempête, qui nous surprit à l'Ouest-Sud-Ouest, ouvrit nôtre quille de poupe. Les plus habiles Matelots ne virent pas d'autre res-

Affreux naufrage.

(i) Pinto se rend justice en ajoutant: „ encore que la chose ne fût pas si émerveillable d'elle-même, si ne laissa d'être le pas de nous être très-avantageuse”.
Pag. 899.

(k) Suivant Valentyn, les Javanois, qui doivent le mieux favoir l'Histoire de leurs Rois, conviennent tous, que celui dont il

s'agit ici étoit mort en 1564 (1) tranquillement sur son lit, dans un âge fort avancé, après avoir régné quatre-vingt-quatre années, & qu'il avoit laissé l'Empire à son fils; au lieu que Pinto le donne, par élection, au Pati de *Cidajo*, Prince de *Surabaya*. R. d. E.
(l) Pag. 907.

(1) C'est apparemment une faute dans Valentyn, pour 1546, année dans laquelle Pinto fit ce Voyage.

source
la Me
menço
qu'à la
donne
reste d
nous fi

CE
Portug
moind
trieux
planch
fini à la
conten
Martin
qu'il ne
qui s'é
rent l'a
té. U
renaître
nous re
nous fa
nous en
fer qu'i
nos ép
furent à
ce com
prés.
vie hum
brassés
tions di

Aus
té tant
jugea n
tions e
Le rad
trouvâ
quelque
servoit
entiers
toutes
qu'un d

(m) C
frage que
singularit
(n) P

source que de couper les deux mâts & de jeter toutes nos marchandises à la Mer. Ce soulagement, & quelque apparence de tranquillité qui commençoit à renaître sur les flots, nous donnoient l'espérance d'avancer jusqu'à la Barre. Mais la nuit, qui survint, nous ayant obligés de nous abandonner, sans mâts & sans voiles, aux vents qui souffloient encore avec un reste de fureur, nous allâmes échouer sur un écueil, où le premier choc nous fit perdre dans l'obscurité soixante-deux personnes (m).

Ce malheur nous jeta dans une si étrange consternation, que de tous les Portugais, il n'y en eut pas un seul à qui la force du danger fit faire le moindre mouvement pour se sauver. Nos Matelots Chinois, plus industrieux ou moins timides, employèrent le reste de la nuit à rassembler des planches & des poutres, dont ils composèrent un radeau, qui se trouva fini à la pointe du jour. Ils l'avoient fait si grand & si solide, qu'il pouvoit contenir facilement quarante hommes; & tel étoit à-peu-près leur nombre. Martin *Estevez*, Capitaine du Vaisseau, à qui la lumière du jour apprenoit qu'il ne restoit plus d'autre espérance, pria instamment ses propres Valets, qui s'étoient déjà retirés dans cet asile, de le recevoir avec eux. Ils eurent l'audace de répondre qu'ils ne le pouvoient sans danger pour leur sûreté. Un Portugais, nommé *Ruy de Moura*, qui entendit ce discours, sentit renaître son courage avec sa colère; & se levant, quoiqu'assez blessé, il nous représenta si vivement combien il étoit important pour notre vie de nous saisir du radeau, qu'au nombre de vingt-huit, comme nous étions, nous entreprîmes de l'ôter aux Chinois. Ils nous opposèrent les haches de fer qu'ils avoient à la main. Mais nous fîmes une exécution si terrible avec nos épées, que dans l'espace de trois ou quatre minutes, tous nos ennemis furent abbatus à nos pieds. Cependant nous perdîmes seize Portugais dans ce combat; sans compter douze blessés, dont quatre moururent le jour d'après. Un si triste spectacle me fit faire des réflexions sur les misères de la vie humaine: il n'y avoit pas douze heures que nous nous étions tous embrassés dans le Navire, & que nous regardant comme des frères, nous étions disposés à mourir l'un pour l'autre (n).

Aussi-tôt que nous fîmes en possession du radeau, qui nous avoit coûté tant de sang, chacun s'empresâ de s'y placer, dans l'ordre qu'*Estevez* jugea nécessaire pour nous soutenir contre l'agitation des vagues. Nous étions encore trente-huit, en y comprenant nos valets & quelques enfans. Le radeau ne fut pas plutôt à flot, que s'enfonçant sous le poids, nous nous trouvâmes dans l'eau jusqu'au cou, sans cesse obligés de nous attacher à quelque solive que nous tenions embrassée. Une vieille courte-pointe nous servoit de voile. Mais, étant sans boussole, nous flottâmes quatre jours entiers dans cette misérable situation. La faim, le froid, la crainte, & toutes les horreurs de notre sort, faisoient périr à chaque moment quelqu'un de nos Compagnons. Plusieurs se nourrirent, pendant deux jours,

(m) On ne conserve du récit de ce naufrage que ce qui paroît remarquable par sa singularité.

(n) Pag. 911. Il faut supposer que le

Vaisseau s'étant brisé, tous ceux qui n'avoient pas péri s'étoient rassemblés sur l'écueil, & que le radeau avoit été composé des débris.

MENDEZ
PINTO.

Etrange effet
du désespoir.

L'Auteur se
sauve sur un
radeau.

il fut ap-
compen-

nt l'élec-
as plutôt
à la voi-
Prince. Il
ent confi-
aux hérit-
de Passa-
no Rodri-
jetté dans
igion des
ife Chrét-
sion parut
la loi qui
maladies in-
e, sembla

Voyage de
nous arri-
portugais y
is & demi
de guerre.
eaux mar-
Chincheu,
malheurs
ous y trou-
Le nôtre
s les vents
border dans
Mer, où
a Barre de
ima nôtre
r l'ancre,
st, ouvrit
autre ref-
source

) tranquil-
fort avancé,
- quatre an-
re à son fils;
élection, au
ya. R. d. E.

cc Voyage.

MENDEZ
PINTO.

du corps d'un Nègre, qui étoit mort près d'eux. Nous fûmes jettés enfin vers la terre; & cette vûe nous causa tant de joye, que de quinze, à qui le Ciel conservoit encore la vie, quatre la perdirent subitement. Ainsi nous ne nous trouvâmes qu'au nombre d'onze, sept Portugais & quatre Indiens, en abordant la terre dans une plage où nôtre radeau glissa heureusement sur le sable.

Ce qui lui
arrive à terre.

LES premiers mouvemens de nôtre reconnoissance se tournèrent vers le Ciel, qui nous avoit délivrés des périls de la Mer: mais ce ne fut pas sans frémir de ceux auxquels nous demeurions exposés. Le Pays étoit désert; & nous vîmes quelques tigres, que nous mîmes en fuite par nos cris. Les éléphans, qui se présentoient en grand nombre, nous parurent moins dangereux; ils ne nous empêchèrent pas de rassasier nôtre faim, avec des huîtres & d'autres coquillages. Nous en prîmes nôtre charge, pour traverser les bois qui bordaient la Côte; & dans nôtre marche, nous eûmes recours aux cris, pour éloigner les bêtes féroces. Après avoir fait quelques lieues dans un bois fort couvert, nous arrivâmes au bord d'une Rivière d'eau douce, qui nous servit à satisfaire un de nos plus pressans besoins. Mais nous nous crûmes à la fin de nos maux, en voyant paroître une Barque plate, chargée de bois de charpente. Elle étoit conduite par huit ou neuf Nègres, dont la figure nous effraya peu, lorsque nous eûmes considéré qu'un Pays où l'on bâtissoit des édifices réguliers, ne pouvoit être habité par des Barbares. Ils s'approchèrent effectivement de la terre, pour nous faire diverses questions. Cependant, après avoir paru satisfaits de nos réponses, ils nous déclarèrent que pour être reçus à bord, il falloit commencer par leur abandonner nos épées. La nécessité nous força de les jeter dans leur Barque. Alors, ils nous exhortèrent à nous y rendre à la nâge, parcequ'ils ne pouvoient s'avancer jusqu'à terre. Nous nous disposâmes encore à leur obéir. Un Portugais & deux jeunes Indiens se jettèrent dans l'eau, pour saisir une corde qu'on nous avoit jettée de la Barque: mais à peine eurent-ils commencé à nâger, qu'ils furent dévorés par trois crocodiles, sans qu'il parût d'autre reste de leur corps que des traces de sang, dont l'eau fut teinte en divers endroits.

Trois de
ses Compa-
gnons sont
dévorés par
des crocodi-
les.

J'ÉTOIS déjà jusqu'aux genoux dans la vase, avec mes sept autres Compagnons. Nous demeurâmes si troublés de ce funeste accident, qu'ayant à peine la force de nous soutenir, les Nègres, qui nous virent dans cet état, sautèrent à terre, nous lièrent par le milieu du corps, & nous mirent dans leur Barque. Ce fut pour nous y accabler d'injures & de mauvais traitemens. Ensuite ils nous menèrent, à douze lieues de-là, dans une Ville nommée *Cherbon*, où nous apprîmes que nous étions dans le Pays des *Papuas* (o). Nous y fûmes vendus à un Marchand de l'Isle de *Celebes*, sous le pouvoir duquel nous demeurâmes près d'un mois. Il ne nous laissa manquer ni de vêtemens, ni de nourriture; mais, sans nous faire connoître ses motifs, il nous

Il est vendu
à un Mar-
chand de
Celebes, & dé-
livré par le
Roi de *Calapa*.

(o) L'Auteur ne le dit pas & la supposition paroît fort hardie. Ce ne peut être que le Port de *Cherbon*, sur la Côte de *Java*, parceque suivant le récit de *Pinto*, ils a-

voient fait naufrage entre cette Isle & celle de *Linga*, située au Sud de la Pointe de *Malaca*, immédiatement sous la Ligne. R. d. E.

nous
renve
JE
confé
sus,
mand
Chine
dans
leurs
cit de
gageo
ter m
qui fer
de plu
pace o
Sornau
bien é
cens d
MA
lorsqu'
Peuple
pimper
mée ré
te nou
fa Capi
tre exc
re, sou
confisca
pensés
de quitt
jouissoit
s'armer
& sur-
ses Chré
garde d
prises (
No u
détermin
embrassé
gea d'êt
composé
le Etrang

(p) *Calapa*
qu'on don
depuis nom

XII.

nous revendit au Roi de *Calapa* (p), Prince ami des Portugais, qui nous renvoya généreusement au Détroit de la Sonde (q).

Je me trouvois plus pauvre que je ne l'avois été de ma vie, & forcé, par conséquent, de m'engager dans de nouvelles aventures. Nous fûmes reçus, au Port de Bantam, par Dom Jérôme Gomez *Surmento*, qui commandoit trois Vaisseaux de guerre, avec lesquels il devoit faire voile à la Chine. Il nous offrit de l'emploi: mais quelle fortune pouvois-je espérer dans les armes? Deux Marchands Portugais, qui partoient pour Siam avec leurs marchandises, ayant conçu quelque affection pour moi, sur le seul récit de mes infortunes, me proposèrent de monter dans leur Jonque. Ils s'engageoient, non-seulement à faire les fraix de mon voyage, mais à me prêter même une somme d'argent, pour importuner cette inexorable fortune, qui sembloit se faire un jeu de me tromper ou de me fuir. Je n'avois rien de plus favorable à désirer dans ma pauvreté. Nous partîmes; & dans l'espace de vingt-six jours, nous arrivâmes à *Odia*, Capitale de l'Empire de Sornau, que les Européens ont nommé *Siam*. Les Portugais y étoient si bien établis, que j'eus peu de peine à mettre dans le Commerce environ cinq cens ducats que mes deux amis m'avoient prêtés.

MAIS il n'y avoit pas plus d'un mois que j'étois dans cette Ville, lorsqu'on y reçut avis que le Roi des Timocouhos, des Laos & des Gueos, Peuples qui formoient un Etat puissant vers le Nord-Est, au-dessus de Camimper & de Passiloco, étoit entré sur les terres de Siam, avec une Armée redoutable, & qu'il avoit déjà formé le Siège de *Quitruam*. Cette nouvelle causa tant d'alarme à la Cour, que le Roi fit publier, dans sa Capitale & dans tout l'Empire, un ordre à tous ses Sujets, sans autre exception que les vieillards & les estropiés, de partir pour la guerre, sous peine d'être brûlés vifs, avec infamie pour leurs descendans & confiscation de tous leurs biens. Les Etrangers mêmes ne furent pas dispensés de prendre les armes, & n'obtinrent, pour alternative, que la liberté de quitter le Royaume dans l'espace de trois jours. Nôtre Nation, qui jouissoit d'un grand nombre de privilèges, fut invitée particulièrement à s'armer pour la défense de l'Etat, avec de grandes promesses de faveur, & sur-tout d'une permission de prêcher l'Evangile & de bâtir des Eglises Chrétiennes. On ajouta que le dessein du Roi étoit de nous confier la garde de sa personne, & de prendre nos conseils dans toutes ses entreprises (r).

Nous étions au nombre de cent trente. Des offres si glorieuses en déterminèrent six-vingt à suspendre les affaires de leur Commerce, pour embrasser la querelle d'autrui. La réputation de mes aventures m'obligea d'être un des plus ardents. Nous joignîmes l'Armée, qui se trouva composée de quatre cens mille Sujets de l'Empire, & de soixante-dix mille Etrangers.

CET-

(p) *Calapa* ou *Sunda Calapa*, étoit le nom qu'on donnoit alors à la Ville de *Jacatra*, depuis nommée *Batavia*. R. d. E.

(q) Pag. 916 & précédentes.
(r) Pag. 918.

MENDEZ
PINTO.Nouvelles
courses dans
lesquelles il
s'engage.Il se rend à
Odia, Capitale
du
Royaume de
Siam.Guerre où
les Portugais
sont engagés.

MENDEZ
PINTO.
Mort fu-
neste du Roi
de Siam.

CETTE guerre dura plusieurs mois, avec une grande variété de succès. Enfin la fortune s'étant déclarée pour nous, dans une sanglante bataille, le Roi de Siam poussa ses avantages jusqu'à soumettre, par les armes, un Royaume voisin (s), qui avoit accordé le passage à ses ennemis. Il revint triomphant dans sa Capitale. Mais après des fêtes somptueuses, qui durèrent quatorze jours, suivant les loix du Pays (t), il trouva, dans son Palais, des périls plus redoutables que ceux qu'il avoit surmontés. La Reine sa femme avoit entreteuu, pendant son absence, un commerce d'amour, avec un Pourvoyeur de sa maison, nommé *Ukon-chenira*. Elle se trouvoit enceinte de quatre mois. La crainte du châtement & l'espérance de cacher sa honte, lui firent prendre la résolution de se défaire du Roi, son mari. Un poison mortel, qu'elle lui fit avaler dans une tasse de lait, le mit au tombeau cinq jours après son triomphe. En mourant, il ordonna „ que les cent vingt Portugais, qui lui avoient servi de gar- „ des, reçussent, pour prix de leurs services, une demie année du tri- „ but, que la Couronne de Siam tiroit du Royaume de *Tybem* (v); que „ pendant l'espace de trois ans, leurs marchandises fussent exemptes de tou- „ tes sortes de droits, & que leurs Prêtres eussent la liberté de prêcher un „ Dieu fait homme pour le salut du Monde (x)”. Dans le premier mou- vement de la douleur publique, l'article qui regardoit le tribut de *Tybem* fut exécuté si fidèlement, que nous crûmes nos fatigues bien récompensées. Mais il s'éleva presqu'aussi-tôt des guerres sanglantes (y), qui changè- rent la face de l'Etat, & qui nous mirent dans la nécessité de chercher un autre asyle. Chacun ayant pris le parti qui convenoit à ses espéran- ces, je m'embarquai avec vingt-six de mes Compagnons, pour faire voi- le à Malaca (z).

(s) Le Royaume de *Guibem*. Il prit dou- ze belles Villes, fortifiées à la manière de l'Europe.

(t) Pag. 923.

(v) C'est le même Royaume que *Pinto* nomme plus haut *Guibem*. La Capitale étoit *Guitor*. R. d. E.

(x) Pag. 924.

(y) La Reine de Siam fit périr les enfans qu'elle avoit eus de son Mari, & parvint à mettre son Amant sur le Trône. Ensuite

elle fut assassinée avec lui dans un festin. L'Auteur rapporte tous ces événemens, mais sans en avoir été témoin (1). Il y joint l'Histoire des révolutions du *Pegu*, & la mort du Roi de *Brama*, qui fut tué par un parti de Rebelles. Ce récit, n'ayant point de rapport à ses propres aventures, ne demande point un extrait, quoiqu'il compose une grande partie de son ouvrage.

(z) Pag. 1020.

(1) Ceci est dit sans aucun fondement. R. d. E.

PINTO se lie dans cette Ville avec *Georges Alvarez*, riche Marchand Portugais, & forme avec lui le dessein d'un Voyage de Commerce. Ils vont ensemble au Japon, d'où les troubles du Pays ne les empêchent pas de revenir avec un profit considérable (a). Dans leur retour ils relâ- chent

(a) L'Auteur rapporte ces troubles avec beaucoup d'étendue. Pag. 1022 & suivantes.

chen
la pe
sans
Bâtim
dix o
confé

T
nemen
la Pro
les ré
servic
une N
un Ma

(b)
mé à hu
Chinois
1033.

(c)
„ nous
„ du ro
„ nous
„ crière
„ La no
„ un de
„ envoy
„ loupe
„ cette
„ étoit f
„ ges Al
„ tre dar
„ da auf
„ troisièm
„ Rade,
„ bloit é
„ à moi;
„ je suis
„ hende
„ vent, j
„ Dieu,
„ arrive
„ toi. J
„ si emba
„ sus me
„ Neanm
„ par deu
„ pagnie
„ me hon
„ mût à
„ aussi.
„ la Chal
„ ze hom
„ lesquels
„ cris; L

chent à Hyamango, Port de la Baye de Canguexuma, où ils font témoins de la perte d'un prodigieux nombre de Jonques Chinoises, qu'une tempête, sans exemple, fait couler à fond dans le Port. Il y périt aussi plus de vingt Bâtimens Portugais. Celui des deux Associés a le bonheur d'échapper avec dix ou douze autres : mais ayant été poussé contr'un rocher, il ne doit sa conservation qu'au secours du Ciel (b).

TANDIS qu'on s'occupoit à réparer le désordre, il arriva un de ces événemens dans lesquels on est forcé de reconnoître une disposition sensible de la Providence, & qui paroît capable de donner seul un juste poids, à tous les récits d'un Voyageur qu'elle avoit choisi pour rendre un important service au Christianisme. C'est à lui-même qu'il faut laisser faire, dans une Note (c), le récit d'une aventure qui donna un Apôtre aux Indes, & un Martyr à l'Eglise.

MENEZ
PINTO.

Service im-
portant que
Pinto rend à
la Religion.

L'ESPRIT

(b) Le dommage des Portugais fut estimé à huit cens mille ducats, & celui des Chinois à plus de deux millions d'or. Pag. 1033.

(c) „ Comme nous étions au travail ;
„ nous vîmes descendre, à la hâte, du haut
„ du rocher, deux hommes à cheval, qui
„ nous firent signe avec un mouchoir, &
„ crièrent que nous eussions à les prendre.
„ La nouveauté de ce fait fit naître en nous
„ un desir de savoir ce que c'étoit, & nous
„ envoyâmes incontinent à terre une Cha-
„ loupe bien équipée. Mais d'autant que
„ cette même nuit un mlen garçon s'en
„ étoit fui avec trois autres, je priaï Geor-
„ ges Alvarez qu'il me permît de me met-
„ tre dans la Chaloupe, ce qu'il m'accor-
„ da aussi-tôt ; de sorte que j'y entrai moi
„ troisième. Alors comme nous fûmes à la
„ Rade, l'un des deux hommes, qui sem-
„ bloit être le plus honorable, s'adressant
„ à moi ; Seigneur, me dit-il, pour ce que
„ je suis pressé du tems, & que j'appré-
„ hende d'être joint par ceux qui me sui-
„ vent, je te supplie, par la bonté de ton
„ Dieu, que sans appréhender qu'il t'en
„ arrive aucun mal, tu me prennes avec
„ toi. J'avoue que je me trouvai d'abord
„ si embarrassé par ce discours, que je ne
„ sus me résoudre à ce qu'il falloit faire.
„ Néanmoins, me ressouvenant d'avoir vû
„ par deux fois à Hyamango, en la com-
„ pagnie de quelques Marchands, ce mê-
„ me homme qui parloit à moi, cela m'é-
„ nût à le prendre, & son compagnon
„ aussi. Mais je les eus mis à peine dans
„ la Chaloupe, que je vis paroître quator-
„ ze hommes à cheval, qui venoient après ;
„ lesquels abordant la rade avec de grands
„ cris ; Donne-nous ces traitres, disoient-

„ ils, ou bien tu es mort. Ensuite de ceux-
„ ci, il en vint incontinent autres neuf ; si
„ bien qu'ils se trouvèrent vingt-trois de
„ nombre, sans qu'il y eut aucun homme
„ de pied. Cependant l'appréhension que
„ j'en eûs fit que je m'éloignai de la Mer,
„ de la portée d'une arbalète, & que je
„ demandai à ces hommes ce qu'ils vou-
„ loient : sur quoi, un d'eux prenant la pa-
„ role, si tu emmènes ce Japonois, me dit-
„ il, sans parler de celui qui l'accompagne,
„ sache que mille têtes comme la tienne
„ porteront la peine de ce que tu fais. A
„ ces paroles, je ne voulus pas leur faire
„ de réponse ; & me voyant avec les deux
„ hommes à bord de notre Vaïsseau, je les
„ fis monter dedans, quoiqu'avec assez de
„ peine. Tous deux furent assez bien pour-
„ vus, tant par le Capitaine que par les
„ Portugais, de tout ce qui leur étoit né-
„ cessaire pour un long voyage.

„ Comme nous fûmes partis de cette
„ Baye de Canguexuma, le sixième jour
„ de Janvier de l'année 1547, nous arrivâ-
„ mes en quatorze jours à Chincbeu, un
„ des plus célèbres & riches Ports de la
„ Chine. Mais la crainte des Corsaires,
„ qui tenoient la Rivière assiégée, nous fit
„ aller à Lamau, pour faire provision de
„ quelques vivres, & nous en eûmes suffi-
„ sance jusqu'à Malaca. Là, nous trouvâ-
„ mes le Révérend Père Maître François
„ Xavier, Recteur universel de la Com-
„ pagnie de Jesus, en ces Contrées des In-
„ des, qui depuis peu de jours étoit arrivé
„ des Moluques, avec une grande réputa-
„ tion de saint homme ; titre que tous les
„ Peuples lui donnoient pour les grands
„ miracles qu'on lui voyoit faire. Si-tôt
„ que ce saint personnage eut sù que nous
„ avions

MENDEZ
PINTO.
Ses liaisons
avec S. Fran-
çois Xavier.

L'ESPRIT de piété qui ne l'abandonne jamais, semble croître dans la suite, lorsqu'arrivant à Malaca, il y rencontre le Père François Xavier, & qu'il prend, dans son entretien, de nouveaux principes de Religion & de zèle. Il se jette dans le récit de ses grandes actions. Il le représente supérieur à tous les Héros profanes. Ensuite, se retrouvant avec lui, dans un quatrième Voyage qu'il fait au Japon, il raconte plusieurs merveilles de sa vie, dont il est témoin à la Cour de Bungo, & dans quelques navigations qu'il fait sur le même Vaisseau. Cette longue narration le conduit jusqu'à sa mort. Mais, comme elle appartient moins à l'Histoire des Voyages qu'à celle du Christianisme, il suffit d'avoir fait connoître au Lecteur le sujet de cent vingt pages que je supprime. Le mien me ramène à la dernière course de Pinto, pour le conduire ensuite jusqu'à Lisbonne. Reprenons la méthode que j'ai cru la plus propre à soutenir l'attention du Lecteur, dans une si grande variété d'événemens.

JE

„ avions ces Japonois avec nous, Il nous
„ vint chercher, Georges Alvarez & moi,
„ dans la maison d'un certain Côme Ro-
„ driguez, qui étoit-là marié. Après qu'il
„ eut passé une partie du jour avec nous,
„ à nous faire plusieurs demandes fort cu-
„ rieuses, toutes fondées sur l'ardent zèle
„ qu'il avoit pour l'honneur de Dieu, &
„ que nous eûmes satisfait à son désir, nous
„ lui dîmes, sans savoir qu'il en eut déjà
„ connoissance, que nous avions avec nous
„ deux hommes du Japon, l'un desquels,
„ qui paroïssoit être de qualité, étoit fort
„ discret, & grandement bien versé aux
„ loix & coutumes de tout le Pays; ajou-
„ tant à cela, que sa Révérence seroit bien
„ aise de l'ouïr. Alors il nous témoigna
„ qu'il s'en réjouïssoit; si bien que nous
„ allâmes incontinent à notre Navire; &
„ amenâmes cet honnête homme du Japon,
„ au Père, qui n'avoit pas d'autre maison
„ que l'Hôpital. L'ayant vû, d'abord il
„ le prit avec lui, & l'emmena aux Indes,
„ où pour lors il étoit prêt de s'en aller.
„ Comme il fut arrivé à Goa, il le fit
„ Chrétien, & lui donna le nom de *Paul*
„ de *Sainte-Foi*. Là, en bien peu de tems,
„ il apprit à lire & écrire, ensemble toute
„ la Doctrine Chrétienne, conformément à
„ l'intention de ce bienheureux Père, qui
„ étoit, qu'aussi-tôt que la saison d'Avril
„ seroit venue, il s'en iroit en cette Isle
„ du Japon, prêcher à ces Infidèles, Je-
„ sus-Christ Fils de Dieu vivant, attaché
„ en Croix pour les Pécheurs; paroles
„ qu'il avoit ordinairement à la bouche.
„ Par même moyen, il faisoit dessein de

„ mener avec lui cet Etranger, pour s'en
„ servir d'Interprète en ce Pays-là: com-
„ me en effet il l'y mena depuis, ensemble
„ son compagnon, que le Père fit encore
„ Chrétien, & lui donna le nom de Jean.
„ Depuis ils furent grandement fidèles en
„ ce qui touchoit le service de Dieu, pour
„ l'amour duquel Paul de Sainte-Foi fut
„ banni à la Chine, & mis à mort par des
„ voleurs, comme j'espère déclarer ci après;
„ quand je parlerai de ces saints hommes.”
Pag. 1035 & suivantes.

Il est surprenant que Pinto n'explique pas mieux quelle aventure avoit forcé les deux Japonois de venir lui demander un asyle dans son Vaisseau. Mais Paul de Sainte-Foi, qui se nommoit *Engiro*, avant sa conversion, étant célèbre, dans l'Histoire Ecclésiastique des Indes, par le zèle avec lequel il seconda les travaux de Saint François Xavier, & par son martyre, c'est sans doute à l'Auteur, que la Religion est redevable de cet homme Apostolique. Elle lui doit aussi quantité de secours qu'il donna dans la suite à Saint Xavier même, pendant plusieurs voyages qu'il fit avec lui, & le récit d'une partie de ses miracles & de ses vertus, auquel il a joint les circonstances de sa mort, dans l'Isle de Sancian, & celles de sa translation à Goa. Le Père Bouhours, & les autres Historiens de sa vie, n'ont pas crû prendre leurs Mémoires dans une mauvaise source; lorsqu'ils ont emprunté de Pinto, une partie de ses récits, sur-tout à l'occasion des disputes de l'Apôtre des Indes, avec les Bonzes du Japon.

JE
In
dernie
le Con
che, d
se plai
lui av
Roi de
ba, qu
tre au
avec b
l'accom
merce
béir au

QUA
à Malac
étant e
ne & d
& de S
ton, da
par les
Côte.

une Isle
passer c
état de
menter,
tre Nati
Ils nous
le ne leu
pon. M
Toscane,
tous nos
de Juin
Côte, a
mouiller
chinchin

L'EA
vière qu
peu du
premier

(a) Ce
vûr dans fo



JE me trouvois à Goa, en 1554, à l'arrivée du corps de l'Apôtre des Indes, qui fut célébrée avec une magnificence digne de ses vertus. Le dernier jour de cette fête, Antonio *Ferreira*, Marchand Portugais, que le Commerce avoit ramené du Japon, remit au Viceroi un présent fort riche, de la part du Roi de Bungo (a), avec une Lettre de ce Prince, où se plaignant de n'avoir pas revû, dans ses Etats, le Père François Xavier, qui lui avoit promis d'y retourner plus promptement, il prioit les Officiers du Roi de Portugal de lui faire hâter son départ. Dom Alphonse de *Noronha*, qui étoit revêtu alors de la dignité suprême, communiqua cette Lettre aux Jésuites. Le Père *Belquior*, Recteur du Collège de Goa, s'offrit avec beaucoup de zèle, pour suppléer au Saint Apôtre. Je reçus ordre de l'accompagner, & la commission de conclure un Traité d'amitié & de commerce avec le Roi de Bungo, qui promettoit, dans la même Lettre, d'obéir au Roi de Portugal comme à son frère aîné (b).

QUATORZE jours après, c'est-à-dire, le 16 d'Avril, nous fîmes voile à Malaca, où divers obstacles nous retinrent l'espace d'un an. Enfin, nous étant embarqués, le 1 d'Avril 1555, nous arrivâmes avec beaucoup de peine & de danger au Port de Patane, d'où nous suivîmes la Côte de Lugor & de Siam, pour nous rendre à *Pulo Cambin*, & de-là aux Isles de Canton, dans le dessein d'y attendre la nouvelle Lune. Mais nous fîmes surpris par les vents Ouest Sud-Ouest, qui règnent une partie de l'année sur cette Côte. Ils nous forcèrent, après diverses agitations, de nous jeter dans une Isle, nommée *Pulo Timan*, où la barbarie des Habitans nous réduisit à passer cinq jours sans eau douce & sans vivres. Nous n'étions point en état de nous faire respecter par la force. Cet embarras n'auroit fait qu'augmenter, si le Ciel n'avoit amené, dans la même Isle, trois Navires de notre Nation, qui venoient de Bantam. Nous prîmes l'avis des Capitaines. Ils nous conseillèrent de renvoyer notre Caravelle à Malaca, parce qu'elle ne leur parut pas propre à soutenir un aussi long Voyage que celui du Japon. Nous passâmes, le Père *Belquior* & moi, sur le bord de François *Toscane*, riche & généreux Négociant, qui se fit honneur de pourvoir à tous nos besoins. De *Pulo Timan*, que nous quittâmes un Vendredi, 7 de Juin, nous fîmes voile vers le Royaume de Champa; & suivant la Côte, avec des vents que nos Matelots nomment *Galernes*, nous allâmes mouiller, en douze jours, sous l'Isle de *Champeilo*, dans l'Anse de la Cochinchine.

L'EAU nous manquoit. Nous en trouvâmes d'excellente, dans une Rivière qui descendoit d'une haute montagne. Mais, en nous écartant un peu du côté du Sud, nous eûmes deux spectacles fort surprenans. Le premier fut une fort belle croix, gravée sur une grande pierre de taille, avec

MENDEZ
PINTO.

Dernier
Voyage de
Pinto.

Il est envoyé
au Japon par
le Viceroi des
Indes, avec
un Mission-
naire Jésuite.

Leur route.

Ce qu'ils
voyent dans
l'Isle de
Champeilo.

(a) Ce n'étoit plus celui que Pinto avoit laissé fort infirme.
voir dans son premier Voyage, & qu'il avoit (b) Pag. 1149.

MENDEZ
PINTO.

avec les quatre lettres du titre Chrétien (c). Plus bas on lisoit, *Duart Coelho*, 1518. Plus loin, à deux cens pas de la Rivière, nous vîmes soixante-deux hommes pendus à divers arbres, sans en compter plusieurs autres, qui étoient étendus par terre, à demi mangés. Il ne paroïssoit pas que cette exécution eut été faite depuis plus de six ou sept jours. Sur un autre arbre, s'offroit un grand étendart, sur lequel on lisoit en caractères Chinois: „ Que tout Navire ou toute Jonque, qui abordera dans ce lieu, „ se hâte d'y prendre de l'eau & de se retirer, sous peine de recevoir le „ même traitement que ces Misérables, qui ont été terrassés par la puissance colère du fils du Soleil". Nous jugeâmes, par de simples conjectures, qu'une Flotte Chinoise avoit rencontré dans cette Isle quelque Vaisseau Corsaire, & qu'elle en avoit traité l'Equipage avec cette rigueur (d).

Isle de Sancian. Honneurs rendus à la sépulture de Saint François Xavier.

LE vent nous devint si favorable, que de Champeilo, nous arrivâmes en cinq jours à l'Isle de Sancian, où le Révérend Père Xavier avoit reçu la sépulture. Malgré l'ardeur qui nous portoit tous à visiter ce saint lieu, nous attendîmes jusqu'au matin, pour nous y rendre avec plus de décence. Le Père Belquior ordonna une procession solennelle. Il ne fut pas aisé de reconnoître la place du tombeau, qui étoit déjà couvert de buissons, & qu'on ne put distinguer qu'à la pointe de plusieurs croix dont il étoit environné. Mais, il fut nettoyé aussitôt, avec tout l'empressement d'une vive piété. Nous l'entourâmes d'une balustrade de bois, & d'une autre palissade, à laquelle nous ajoutâmes une large tranchée pour troisième enceinte. Au centre, le Père Belquior plaça une grande & belle croix. Il célébra la Messe, sur un Autel orné de brocard, de chandeliers & de lampes d'argent. Ensuite il fit un sermon fort touchant sur les vertus de l'Apôtre des Indes, sur le zèle dont il avoit brûlé pour la gloire de Dieu & pour le salut des Ames, & sur la sainte passion qu'il avoit eue d'entrer dans l'Empire de la Chine, à la vûe duquel le Ciel avoit voulu qu'il eut recueilli le fruit de ses travaux.

Isle de Lampacau, nouvel Etablissement des Portugais.

CE seul devoir nous ayant fait relâcher à Sancian, l'ancre fut levée dès le jour suivant; & nous arrivâmes le soir à *Lampacau*, Isle plus éloignée de six lieues vers le Nord, où les Portugais faisoient leur Commerce avec les Chinois, depuis qu'ils avoient perdu leurs Etablissmens de Liampo & de Chincheu (e). Ils étoient encore dans le regret de cette perte, qu'ils avoient raison de croire inestimable. J'ajouterai à l'idée que j'ai déjà fait prendre de la Colonie Portugaise de Liampo, qu'elle étoit composée de trois mille hommes, dont plus de douze cens étoient Portugais, & les autres, des Chrétiens & des Esclaves de diverses Nations. Plusieurs Négocians bien informés m'assurèrent, que son Commerce annuel alloit au-delà de trois millions d'or, & que les deux dernières années, la plus grande partie

(c) Apparemment *I. N. R. I.*

(d) Pag. 1159.

(e) Ils n'obtinrent qu'en 1557, le Port de Macao, à la requête des Mandarins de

Canton. Macao étoit une Isle déserte, dont ils firent bientôt un bel & riche établissement. Voyez ci-dessus, Tome VII. & VIII.

partie
Japon
un Go
ordon
mille
femme
la dép
avoit
point
fidèle
toit la
JE
croire
Un N
Pont L
ques C
puissan
rassém
dans le
dans le
maison
de leur
voient
& tous
informa
à la Cou
on s'éto
ques, n
malheur
„ res,
„ on p
„ pris
„ voier
„ flamm
„ comp

(f) O
tribue l'h
du Japon
(g) U
des Eche
des Orph
un Gress
teniers, e
(b) G
gré de sp
même sé

partie d'un si riche trafic se faisoit en lingots d'argent, qu'elle tiroit des Japonois pour ses marchandises (f). Les Portugais avoient, à Liampo, un Gouverneur de leur Nation, & tous les offices d'une Republique bien ordonnée (g). Les emplois les plus simples s'y vendoient jusqu'à trois mille ducats. On y comptoit environ trois cens hommes mariés, à des femmes Portugaises ou Mulâtres. J'y avois admiré trois Hôpitaux, où la dépense annuelle montoit à trente mille ducats, & la Maison de Ville en avoit six mille de rente. Malgré la jalousie des Chinois, il ne s'y faisoit point d'acte qui ne fût datté dans ces termes: *En cette très-noble & toujours fidèle Ville de Liampo, pour le Roi nôtre Souverain Seigneur.* En un mot, c'étoit la plus riche & la plus célèbre de toutes nos Colonies des Indes (h).

Je raconterai, en peu de mots, la cause de sa ruine, dont on doit me croire d'autant mieux informé que j'eus la douleur d'y être présent (i). Un Négociant de quelque distinction, nommé *Lancerot Pereyra*, natif de *Pont Lyra*, Ville de Portugal, avoit prêté une somme considérable à quelques Chinois, qui négligèrent leurs affaires jusqu'à se trouver dans l'impuissance de la restituer. Le chagrin de cette perte excita Lancerot à rassembler quinze ou vingt Portugais, aussi déréglés dans leurs mœurs que dans leur fortune, avec lesquels il prit le tems de la nuit pour se jeter dans le Village de *Chipaton*, à deux lieues de la Ville. Ils y pillèrent les maisons de dix ou douze Laboureurs; & s'étant saisis de leurs femmes & de leurs enfans, ils tuèrent, dans ce tumulte, treize Chinois qui ne les avoient jamais offensés. L'allarme fut aussi-tôt répandue dans la Province, & tous les Habitans firent retentir leurs plaintes. Le Mandarin prit des informations dans toutes les formes de la Justice. Elles furent envoyées à la Cour. Un ordre, plus prompt que toutes les mesures par lesquelles on s'étoit flatté de l'arrêter, amena au Port de Liampo trois cens Jonques, montées d'environ soixante mille hommes, qui fondirent sur nôtre malheureuse Colonie. „ Je fus témoin que dans l'espace de cinq heures, ces cruels Ennemis n'y laissèrent pas la moindre chose à laquelle „ on pût donner un nom. Tout fut brûlé ou démoli. Les Habitans ayant „ pris le parti de se réfugier dans les Navires & les Jonques qu'ils avoient à l'ancre, y furent poursuivis, & la plupart consumés par les „ flammes, au nombre de deux mille Chrétiens (k), entre lesquels on „ comptoit huit cens Portugais. Nôtre perte fut estimée à deux millions „ d'or.

(f) On a fait remarquer que Pinto s'attribue l'honneur d'avoir appris le chemin du Japon aux Portugais de Liampo.

(g) Un Auditeur, dit Pinto, des Juges, des Echevins; un Proviseur des Morts & des Orphelins; des Commissaires de Police; un Greffier de la Maison de Ville, des Quarzeniers, quatre Notaires & six Greffiers.

(h) Goa même n'étoit pas encore au degré de splendeur où elle parvint à la fin du même siècle, & dont on la vit jouir jusqu'à

la décadence de l'Empire Portugais dans les Indes. Elle étoit encore sans Archevêque en 1552.

(i) Pag. 1160. C'étoit apparemment dans son troisième Voyage. Il ajoute que Martin Alphonse de Souza étoit alors Viceroi des Indes, & Ruy Vaz Pereyra, Gouverneur de Malaca.

(k) L'Auteur dit *douze mille*; mais c'est peut-être une faute. R. d. E.

MENDEZ
PINTO.

Ruine des
Portugais de
Liampo.

MENDEZ
PINTO.

Ils se réta-
blirent à
Chincheu,
mais ils en
font bientôt
chassés.

L'Auteur
s'arrête près
d'un an à
Lampacau.

La Provin-
ce de Chanfy
est abîmée.

„ d'or. Mais ce defaſtre en produiſit un beaucoup plus grand, qui fut
„ la perte entière de nôtre réputation & de nôtre crédit à la Chine”.

CEPENDANT quelques Portugais, échappés à la fureur des Chinois, ayant conçu l'efpérance de ſe relever de leur ruine, entreprirent deux ans après, de former un nouvel Etabliſſement dans le Port de Chincheu, qui n'eſt qu'à cinq lieues de Liampo. Ils furent ſecondés par les Marchands du Pays, qui tiroient de grands avantages de nôtre Commerce. Les Mandarins, engagés par de riches préſens, promirent du moins de fermer les yeux. Cette apparence de réconciliation dura l'eſpace d'environ deux ans & demi, juſqu'à l'arrivée d'*Ayrez Botelho*, qui fut envoyé à Chincheu, par Dom Simon de Mello, Gouverneur de Malaca, avec la double qualité de Commandant & de Provifeur des Morts (1). L'avarice de ce nouvel Officier ne reſpectant rien, elle lui fit mettre dans ſes coffres une ſomme de douze mille ducats, qu'un Marchand Chrétien d'Arménie, mort parmi les Portugais, avoit laiffés pour les faire paſſer à ſa famille; & ſous le même prétexte, il enleva, ſur un Vaiſſeau Portugais, toutes les marchandifes de deux Chinois, qui devoient quelque choſe à cette ſucceſſion. Une injuſtice, qui bleſſoit les Sujets de l'Empire, attira bien-tôt la vengeance des Mandarins ſur la nouvelle Colonie. Cent vingt grandes Jonques brûlèrent treize Navires que nous avions dans le Port; & de cinq cens Portugais, il n'en échappa pas plus de trente, qui ſe crurent trop heureux d'acheter la vie aux dépens de leur fortune.

C'ÉTOIT depuis ces deux trilles événemens, que les Marchands de nôtre Nation s'étoient établis dans l'Ifle de Lampacau. Nous y étions arrivés avec les trois Navires qui nous avoient reçus à Pulo Timan; & cinq autres Vaiſſeaux Portugais y abordèrent après nous, dans le deſſein de faire auſſi le Voyage du Japon. Mais le tems de la Navigation étoit paſſé ſur ces Mers. Nous fûmes contraints de ſuſpendre nôtre départ juſqu'au mois de May de l'année ſuivante, c'eſt-à-dire, de paſſer dix mois entiers dans ce Port.

LE Père Belquior, & quelques autres Miſſionnaires qu'il avoit à ſa ſuite, craignirent peu l'ennui de l'oifiveté dans un lieu où leur zèle pouvoit ſ'exercer. Pour moi, qui n'avois aucune occaſion de m'employer pendant toute la durée du jour, je paſſai le tems dans une langueur inſupportable. Il y avoit déjà ſix mois & demi, que je m'ennuyois de ma ſituation, lorſque je fus réveillé de cette léthargie, par les affreufes nouvelles qui nous vinrent de Canton. Le 17 du mois de Février 1556, nous apprîmes que la Province de *Chanfy* avoit été abîmée preſqu'entièrement, avec des circonſtances dont le ſeul récit nous fit pâliſſer d'effroi. Le premier jour du même mois, la terre y avoit commencé à trembler, vers onze heures du ſoir, avec beaucoup de violence, & ce mouvement avoit duré deux heures entières. Il s'étoit renouvelé, la nuit ſuivante, depuis mi-
nuit

(1) Cet emploi étoit alors d'une grande conſidération parmi les Portugais, parceque mouroit un grand nombre hors de leur Patrie.

nuit
trois
terril
& to
vert
lons
peu
ſans
tures
me u
defaſt
me il
réſolu
Ils ſe
de Ch
témoig
atteſta
nôtre
mation
Diego
racont
nion ce
avoit p
ter que
fugier
ducats
ſomptu
Portug
où ils l
avant n

LA
Lampac
çois M
firent
Tanixu
na au S
devant
ga. M
courant
de ce P
tourner
Capitale
ped des

(m) P
XII.

mit jusqu'à deux heures; & la troisième nuit, depuis une heure jusqu'à trois. Pendant que la terre trembloit, l'agitation du Ciel n'étoit pas moins terrible, par le déchaînement de tous les vents, par le tonnerre, la pluie & tous les fleaux de la Nature. Enfin le troisième tremblement avoit ouvert une infinité de passages à des torrens d'eau, qui sortoient à gros bouillons du sein de la terre, avec tant d'impétuosité dans leurs ravages, qu'en peu de momens un espace de soixante lieues de tour avoit été englouti, sans que d'une multitude infinie d'Habitans, il se fût sauvé d'autres créatures vivantes qu'un enfant de sept ans, qui fut présenté à l'Empereur comme une merveille du sort. Nous nous défiâmes d'abord de la vérité de ce désastre, & plusieurs d'entre nous le crurent impossible. Cependant, comme il étoit confirmé par toutes les lettres de Canton, quatorze Portugais résolurent de passer au Continent, pour s'en assurer par leurs propres yeux. Ils se rendirent, avec la permission des Mandarins, dans la Province même de Chanfy, où la vûe d'une révolution si récente ne put les tromper. Leur témoignage ne laissant plus aucun doute, on tira d'eux, à leur retour, une attestation qui fut envoyée depuis, par François Toscani, Capitaine de notre Vaisseau, au Roi Dom Jean de Portugal: & pour dernière confirmation, elle fut portée à la Cour de Lisbonne, par un Prêtre, nommé *Diego Reinel*, qui avoit été du nombre des quatorze témoins (m). On nous raconta dans la suite, mais avec moins de certitude, quoique ce fût l'opinion commune, que pendant les trois jours du tremblement de terre, il avoit plu du sang dans la Ville de Pekin. Au moins ne pûmes-nous douter que l'Empereur & la plupart des Habitans n'en fussent fortis pour se réfugier à Nanquin, & que ce Monarque, après avoir fait six cens mille ducats d'aumônes, pour appaiser la colère du Ciel, n'eût élevé un Temple somptueux, sous le nom d'*Hypaticau*, qui signifie *Amour de Dieu*. Cinq Portugais, qui furent délivrés, à cette occasion, de la prison de Pocasser, où ils languissoient depuis vingt ans, nous donnèrent ces informations avant notre départ (n).

LA saison nous permettant de remettre à la voile, nous partîmes de Lampacau le 7 de Mai 1556, dans un Navire commandé par Dom François Mascarenhas (o). Quatorze jours d'une heureuse navigation nous firent découvrir les premières Isles du Japon, à l'Ouest Nord-Ouest de Tanixuma. Le Pilote, qui connoissoit les dangers de cette route, tourna au Sud-Ouest, pour y chercher la Pointe de *Minato*. Nous passâmes devant *Tanora*, dans le dessein de suivre la Côte jusqu'au Port de *Fiungga*. Mais les vents, qui *Nordestent* beaucoup dans ces parages, & le courant qui étoit au Nord, nous portèrent plus de soixante lieues au-delà de ce Port. Il fallut employer quinze jours à combattre le vent, pour retourner sur nos traces. Enfin, nous entrâmes dans la Baye de *Fucheo*, Capitale du Royaume de Bungo, & nous mouillâmes tranquillement au pied des murs.

MENDEZ
PINTO.
Affreuses
circonstances
de cet événement.

Attestation
de plusieurs
témoins oculaires.

L'Auteur
arrive au Japon.

ON

(m) Pag. 1167 & 1168.

(n) Pag. 1171.

(o) Surnommé la Paille.

MENDEZ
PINTO.
Il se rend à
la Forteresse
d'Osqui où
étoit la Cour.

ON nous informa aussi-tôt que le Roi & la Famille Royale étoient dans la Forteresse d'Osqui. Mascarenhas & le Père Belquior, qui n'ignoroient pas que j'avois fait plusieurs fois ce Voyage, me proposèrent de me rendre à la Cour, avec les présens du Viceroi & ceux du Capitaine, pour reconnoître les dispositions du Monarque & leur ouvrir les voyes. Je descendis au rivage, accompagné de quatre Portugais, & je me rendis d'abord au Palais de *Cassandono*, Amiral du Royaume & Gouverneur de *Canafama*, qui me reçut avec de grands témoignages d'amitié (p). Il m'offrit des chevaux & quelques Japonois, pour me conduire à Osqui. J'acceptai ses offres; & m'étant mis en chemin le jour d'après, j'arrivai dans un lieu, qui se nomme *Fingau*, à la distance d'un quart de lieue de la Forteresse; & de-là je députai un de mes Japonois, pour avertir *Osquindono*, Gouverneur de cette Place, que j'étois venu des Indes avec la qualité d'Ambassadeur. Ce Seigneur me fit dire, par son fils, que le Roi étoit dans l'Isle de *Xequay*, occupé à la pêche d'un poisson monstrueux, qui n'étoit pas connu au Japon, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il revint avant la nuit; mais que cette Isle n'étant qu'à deux lieues d'Osqui, il alloit l'informer de mon arrivée. Je fus conduit dans une Pagode voisine, nommée *Amitindanzo*, où les Bonzes me firent un festin magnifique. Mais le Roi n'eut pas plutôt reçu l'avis d'Osquindono, qu'il m'envoya trois Barques à rames, sous la conduite d'*Oretandono*, son Chambellan & son Favori, avec une Lettre, par laquelle il me pressoit de me rendre dans l'Isle de *Xequay*.

Pièce d'une
baleine.

Cet animal
étoit inconnu
aux Japonois.

Vanité des
Portugais.

NOUS y arrivâmes en moins d'une heure, dans le tems que ce Prince, à la tête d'environ deux cens hommes armés de dards, poursuivoit une prodigieuse baleine, qui étoit entrée dans un canal avec quantité d'autres poissons. La vue d'un grand nombre de petits Bateaux qu'il employoit à cette pêche, & l'ardeur des Japonois à se saisir d'un monstre auquel ils n'avoient jamais rien vu de semblable (q), m'offrirent un spectacle fort amusant. Le Roi même y prit tant de plaisir, qu'après avoir tué la baleine & l'avoir admirée long-tems sur la rive, il distribua des récompenses à ceux qui lui avoient donné cet amusement. Tous les Pêcheurs furent exemptés du tribut. Quelques Gentilshommes reçurent de nouveaux titres de Noblesse. D'autres obtinrent des pensions; & les Pages, une somme de mille taels (r). Pour moi, je fus reçu de ce bon Prince avec un visage riant. Il me fit l'honneur de m'appeller *son cher ami*, & de se féliciter de mon retour. Son empressement fut extrême à me faire diverses questions, & je satisfis sa curiosité par mes réponses. „ *Mais,* „ *pour soutenir la réputation des Portugais, j'y ajoutai toujours quelque chose de* „ *mien.* Nous étions alors dans une haute estime au Japon; & tous les „ Habitans étoient persuadés, que par l'étendue de ses terres, par ses „ for-

(p) Il paroît qu'il en fut reconnu, quoiqu'il ne le dise nulle part; & qu'il ne s'explique pas plus sur la personne du Roi ni sur ses anciennes liaisons.

(q) On a peine à comprendre que les baleines fussent inconnues au Japon.

(r) Pag. 1175.

„ for
„ Pr
„ te
„ am
„ On
tant d
s'il es
te fa
avec
pens d
logea
lorsqu
gais qu
le Roi
la Re
l'usage
près de
bien ap
qui no
ger ave
sur les
quantit
& la R
VER
beauté
permiss
Compa
lui fut
car c'é
nous de
avec tan
empêch

(s) Il
(r) Il
n'apport
(v) Il
ce récit
tes les g
composer
se, qu'elle
& d'inven
tion que c
quinze an
Comme
rire & fail
étoit possi
mes entre
cette, dég

„ forces, & par la grandeur de ses trésors, le Roi de Portugal étoit le seul Prince qui pût prendre la qualité de Monarque du Monde. C'est à cette opinion que nous étions redevables du cas qu'ils faisoient de nôtre amitié (s)”.

ON retourna le soir à la Forteresse d'Osqui, où le Roi fut reçu avec autant de réjouissance & d'applaudissemens, pour avoir tué la baleine, que s'il eût agrandi ses Etats par des conquêtes. Après avoir congédié toute sa suite, il se retira dans un appartement intérieur, pour y souper avec la Reine. & les Princesses ses filles. Ce festin se faisant aux dépens de la Reine, il n'y devoit être servi que par des femmes. On me logea chez le Trésorier de la Couronne, où j'étois déjà fort bien établi, lorsque je reçus ordre de me rendre au Château, avec les quatre Portugais qui m'avoient accompagné. Nous fûmes conduits dans la salle, où le Roi étoit à table avec sa famille. Il nous dit que pour faire plaisir à la Reine, il nous prioit de manger devant elle avec les doigts, suivant l'usage de nôtre Patrie (t). On couvrit aussi-tôt une autre table, assez près de la sienne. Plusieurs belles femmes nous servirent des viandes fort bien apprêtées; & nous mangeâmes, à la manière de l'Europe, tout ce qui nous fut offert. L'usage étant au Japon, comme à la Chine, de manger avec deux petits bâtons, c'est une extrême incivilité d'y porter la main sur les viandes. Les femmes qui nous servoient exercèrent leur esprit par quantité de plaisanteries & de bons mots, qui réjouirent beaucoup le Roi & la Reine.

VERS la fin du souper, une des Princesses, dont nous avions admiré la beauté, & qui n'avoit pas plus de quatorze ou quinze ans, demanda la permission, à la Reine sa mère, de représenter, avec quelques-unes de ses Compagnes, une Comédie qu'elle avoit composée depuis peu. Cette faveur lui fut accordée. Elle sortit de la salle, pour ordonner ses préparatifs; car c'étoit à l'occasion de nôtre souper, qu'elle avoit conçu cette idée, & nous devions être nous-mêmes le sujet du Spectacle, mais il fut exécuté avec tant d'agrément, que nôtre vanité, quoiqu'un peu mortifiée, ne nous empêcha pas d'applaudir sincèrement (v).

MENDEZ
PINTO.

Souper du
Roi avec la
Reine & les
Princesses.

Pinto y est
appellé. Rail-
leries qu'il y
essuyé.

Comédie
dont il est le
sujet.

LE

(s) *Ibidem.*

(t) Il faut supposer que les Portugais n'apportoient pas de fourchettes avec eux.

(v) Il seroit difficile, en faisant entrer ce récit dans le texte, de lui conserver toutes les graces de sa naïveté. Mais il peut composer une Note, d'autant plus curieuse, qu'elle fera connoître la vivacité d'esprit & d'invention des Japonois. Faites attention que c'est l'in-promptu d'une Princesse de quinze ans:

Comme nous défrayions la Compagnie de rire & faisons la meilleure mine qu'il nous étoit possible parmi ces railleries, nous vîmes entrer, dans la chambre, la jeune Princesse, déguisée en Marchand, ayant à son

côté un cimenterre, tout couvert de placques d'or, & le reste de ses habits conforme au sujet qu'elle représentoit. En cet équipage, s'étant mise à genoux devant le Roi son Père:

„ Puissant Roi & Seigneur, lui dit-elle à-peu-
„ près en ces termes, encore que cette
„ mienne hardiesse soit digne d'un grand
„ châtiment, pour l'inégalité que Dieu a
„ voulu mettre entre Vôtre Grandeur & ma
„ bassesse, néanmoins la nécessité où je me
„ trouve réduit me fait fermer les yeux à
„ l'accident qui me pourroit arriver. Car
„ étant déjà vieux, comme je suis, & char-
„ gé de quantité d'enfans, que j'ai eus de
„ plusieurs femmes avec lesquelles j'ai été
„ marié, mon extrême pauvreté & le désir
„ que

MENDEZ
PINTO.
Retour de
l'Auteur à
l'Ucheo.

Le lendemain, je fus rappelé au Château, pour rendre compte au Roi de l'arrivée des Missionnaires, & des intentions du Viceroi des Indes. Cet

te

„ que j'ai, comme Père, de ne les point
„ laisser déstitués de biens de fortune, m'ont
„ fait recourir à mes amis, pour les prier de
„ m'aider de leurs moyens; ce qu'ils m'ont
„ accordé: si bien qu'ayant employé ces
„ deniers en une certaine marchandise que
„ je n'ai pu vendre en tout le Japon, j'ai
„ résolu de la donner en échange pour quel-
„ que chose que ce soit; de sorte que m'é-
„ tant plaint de ceci à quelques amis que
„ j'ai à Meaco, ils m'ont assuré que Vôtre
„ Majesté me pourroit faire quelque bien.
„ C'est pourquoi, Seigneur, je la prie qu'en
„ considération de ce poil blanc, & de cette
„ foible vieillesse, ensemble de ce que j'ai
„ beaucoup d'enfans & de pauvreté, il lui
„ plaîse m'assister en mon besoin, pource
„ que ce fera une aumône très-bien em-
„ ployée, & fort agréable aux Chinchicogis
„ qui viennent d'arriver dans leur Navire:
„ car cette mienne marchandise les accom-
„ modera mieux que personne, à cause de
„ la grande disette où ils se voyent conti-
„ nuellement ”.

Durant que ce discours se fit, le Roi & la Reine ne purent s'empêcher de rire, voyant que ce vieux Marchand, qui avoit tant d'enfans & tant d'incommodités, étoit la Princesse leur fille, fort jeune & grandement belle. Cependant le Roi lui répondit, avec beaucoup de gravité, qu'il eût à montrer des échantillons de la marchandise qu'il avoit, & que si c'étoit chose qui nous accommodât, il nous prieroit de l'acheter. A ces mots le prétendu Marchand, ayant fait une grande révérence, se retira de la chambre. Pour nous, nous étions si fort embarrassés, que nous ne savions que penser, ni quel seroit l'événement. Alors les femmes qui étoient dans la chambre, au nombre de plus de soixante, sans qu'il y eût pas un homme que nous autres cinq, se mirent toutes à se plaindre & à se pousser du coude, sans pouvoir s'empêcher de faire du bruit, & de rire sourdement entr'elles. En même-tems, voilà qu'on vit rentrer dans la chambre, le Marchand qui s'en étoit retiré, amenant avec lui six belles jeunes filles & richement vêtues, déguisées aussi en Marchands, qui portoient les échantillons de la marchandise qu'il falloit vendre. Elles avoient, à leur côté, des dagues & des cimenterres dorés, le visage grave & la mine relevée, comme toutes filles des plus grands Seigneurs qu'elles étoient. Cha-

cune avoit sur les épaules un paquet de tafetas verd; & toutes ensemble, feignant d'être fils de quelque Marchand, dançoient un ballet au son de deux harpes & d'une viole: & de tems en tems, elles disoient en vers, avec une voix fort douce & fort agréable, des paroles qui signifioient en substance; „ Haut & Puissant Seigneur, par les richesses que tu possèdes, souviens-toi de notre pauvreté, nous misérables en ce Pays étranger, & méprisés des Habitans pour être comme orphelins; ce qui nous expose à de grands affronts. Et par tant, Seigneur, souviens-toi de notre pauvreté ”.

Après que tous ces jeunes Marchands eurent achevé leur danse & leur concert de musique, ils se mirent tous à genoux devant le Roi; & alors le plus vieil d'entr'eux l'ayant remercié en termes pleins de fort beaux complimens, de la faveur dont il les obligeoit, en lui faisant vendre cette marchandise, ils développèrent tous les paquets qu'ils avoient, & laissèrent choir emmy la chambre une grande quantité de bras de bois, tels que ceux qu'on a accoutumé d'offrir à Saint Amand; le vieux Marchand disant, avec beaucoup de grace, „ que puisque la Nature avoit assujetti les Chinchicogis à une si vilaine misère, qu'il falloit nécessairement que nos mains sentissent toujours le poisson ou la chair, ou le surplus de ce qu'ils avoient mangé avec elles, cette marchandise nous accommodoit grandement; afin que tandis que nous nous servions d'une sorte de mains, on lavât les autres ”. Le Roi & la Reine trouvèrent fort bonne cette harangue, dont ils se mirent à rire; cependant que nous autres cinq en étions si honteux, que le Roi s'en apercevant nous pria de l'en excuser. A quoi nous lui fîmes réponse, qu'il plût à notre Dieu prier pour nous à Sa Majesté cet honneur & cette grace qu'elle nous faisoit, que nous confessions être fort grande, & que nous le publierions ainsi par tout le Monde, tant que nous vivrions: dequoi le Roi & la Reine, & la Princesse encore déguisée en Marchand, nous furent fort bon gré, & nous en remercièrent. Même la Princesse nous dit alors: „ Si vôtre Dieu me vouloit prendre pour sa servante, je lui serois bien d'autres farces, encore meilleures, & qui lui seroient plus agréables que cella.

„ ci.

te co
ner à
le, &
que c
toient
qu'ils
vers
nagen
sion M
près n
fama,
de la
se mir
fer, é
les Na
coup
Pays;
fuivis
des ar
EN
une es
Seigne
deurs
& de
la Cou
tre cer
d'Habi
cérém
qu'il n
mains
semblé
les Pri
me der
les qu'
aussi bi
tre en
geur,
mes Co
qu'il en

„ ci: m
„ point
à genoux
de sa rob
„ nous e
„ qu'elle

te conférence dura quatre heures, après lesquelles je reçus ordre de retourner à Fucheo, où ce Prince vouloit m'honorer d'une réception solennelle, & se faire lire la Lettre du Viceroi avec les formalités établies, avant que d'accorder audience au Père Belquior. Une partie de ses Sujets s'étoient soulevés contre lui & contre les Habitans de sa Capitale, depuis qu'ils avoient marqué de l'inclination pour le Christianisme (x); & divers embarras, qui subsistoient encore, l'obligeoient de garder des ménagemens. Cependant, comme il avoit résolu de donner à ma commission le nom d'affaire d'Etat, il ne fut pas plutôt arrivé à Fucheo, qu'après m'avoir averti de son dessein, il m'envoya prendre par *Quansio Nafama*, Gouverneur de la Ville, avec un cortège des principaux Seigneurs de la Cour. Quarante Portugais, que j'avois fait descendre du Vaisseau, se mirent en marche devant moi. Les rues, par lesquelles on me fit passer, étoient fort ornées, & remplies d'une si grande foule de Peuple, que les *Nautarons*, ou les Huissiers, avec leurs bâtons ferrés, avoient beaucoup de peine à m'ouvrir le passage. J'étois à pied, suivant l'usage du Pays; mais trois Portugais à cheval portoient les présens derrière moi; suivis de deux beaux *Gonets* d'Espagne, avec des houffes fort riches, & des armes telles qu'on les porte aux Tournois (y).

En arrivant dans la première Cour du Palais, j'y trouvai le Roi, sur une estrade qui avoit été dressée pour cette fête, accompagné de tous les Seigneurs du Royaume, entre lesquels on me fit remarquer trois Ambassadeurs étrangers; celui du Roi des Lequios, & ceux du Roi de Cauchim & de l'Empereur de Meaco (z). Autour de lui, dans toute la largeur de la Cour, on découvroit plus de mille Soldats armés d'arquebuses, & quatre cens Cavaliers bien montés, au milieu d'une multitude innombrable d'Habitans de tous les ordres. Je m'avançai vers le Roi, avec toutes les cérémonies d'usage, & je lui présentai la Lettre du Viceroi des Indes, qu'il ne voulut recevoir que debout. Ensuite, l'ayant remise entre les mains d'un Secrétaire, il se la fit lire à voix haute, devant toute l'assemblée. Alors, il m'ordonna d'approcher, entre les Ambassadeurs & les Princes, pour me faire diverses questions sur l'état de l'Europe. Il me demanda particulièrement combien d'hommes, équipés d'armes telles qu'il les voyoit en parade à ma suite, & montés sur des chevaux aussi bien caparçonés que les miens, le Roi de Portugal pouvoit mettre en campagne? J'avoue que dans la crainte de me trahir par ma rougure, je n'eus pas l'effronterie de hasarder un mensonge. Mais un de mes Compagnons, qui étoit près de moi, répondit avec plus d'assurance, qu'il en pouvoit mettre cent ou six vingt mille. Le Roi parut surpris, & je

MENDEZ
PINTO.

Il obtient
des honneurs
publics.

Audience
éclatante
qu'il reçoit.

Hardiesse
d'un Portu-
gais.

„ ci: mais j'espère qu'il ne m'oubliera „ point”. A ces paroles, tous prosternés à genoux devant elle, & lui baissant le bord de sa robe, nous lui répondîmes, „ que „ nous espérons cela d'elle; & qu'en cas „ qu'elle se fit Chrétienne, nous la verrions

„ Reine de Portugal: sur quoi le Roi & la „ Reine, & elle aussi, se mirent fort à rire”.
Pag. 1180 & précédentes.

(x) Pag. 1172.

(y) Pag. 1182.

(z) *Ibidem*.

MENDEZ
PINTO.

je ne le fus pas moins (a). Les merveilleuses réponses, que le même Portugais continua de faire à d'autres questions, remplirent ce Monarque d'une admiration si vive, que se tournant vers les Princes de sa Cour, il leur dit „ que pour vivre content le reste de ses jours, il n'auroit désiré „ que de voir un si puissant Monarque, dont il avoit entendu vanter tant de „ fois les trésors & les forces (b)”. Après l'audience, il me fit connoître que le Père Belquior & les Pères de sa Compagnie étoient libres de venir au Palais.

Le Père
Belquior se
rend au Pa-
lais.

JE me hâtai de leur rendre compte d'une si favorable disposition, & je les exhortai même à saisir l'occasion où tous les Portugais étoient rassemblés, & dans leurs habits de fête. Ils suivirent ce conseil. Ainsi leur cortège fut composé, comme le mien, de quarante Portugais, tous richement vêtus, leurs colliers au cou, & leurs chaînes d'or en écharpe; auxquels ils ajoutèrent quatre petits orphelins du Vaisseau, avec des soutanes & des chapeaux de taffetas blanc, & des croix de soye sur la poitrine (c). Comme la bienséance ne me permettoit pas de retourner si tôt à la Cour, ils prirent Jean *Fernandez* pour leur servir d'Interprète. Quelques Seigneurs, qui les attendoient dans la première Cour du Palais, s'empressèrent fort civilement de les conduire à la Chambre du Roi. Ce Prince prit le Père Belquior par la main, & lui dit avec les marques d'une vive satisfaction: „ Crois-moi, Père étranger, ce jour est le seul de ma „ vie que je puis nommer véritablement heureux, par le plaisir que je „ prens à te voir devant mes yeux. Je crois voir le Père François, à qui „ je voulois autant de bien qu'à moi-même (d)”. Ensuite, l'ayant fait asseoir près de lui, il lui laissa le tems d'expliquer les motifs de son Voyage, & l'espérance qu'il avoit d'achever l'entreprise que le Père François Xavier avoit heureusement commencée (e).

Son entre-
tien avec le
Roi.

L'ARDENT Missionnaire en prit occasion de faire une sainte harangue, qu'il avoit préparée (f). Elle fut écoutée avec attention: mais, après de nouvelles assurances de la joye qu'on ressentoit de son arrivée, on lui répondit; „ que dans la situation des affaires de l'Etat, on ne pouvoit „ s'engager à rien; qu'on l'exhortoit à se reposer des fatigues auxquelles „ il s'étoit exposé pour le service du Ciel; qu'on ne rétractoit point ce „ qu'on avoit écrit au Viceroi des Indes, par Antonio Ferreyra, mais „ qu'on appréhendoit la malignité des Bonzes & l'inconstance du Peuple; „ qu'on ne faisoit que sortir des plus dangereux troubles, & qu'on s'étoit „ vû forcé de faire exécuter, dans un même jour, treize des princi- „ paux Seigneurs du Royaume, avec seize mille coupables de leur fac- „ tion: mais que si l'on obtenoit jamais du Ciel ce qu'on lui demandoit „ pour unique grace, on se conformeroit volontiers aux desirs du Vice- „ roi”. Le Père Belquior témoigna beaucoup de satisfaction de ce qu'il

(a) Pag. 1185.

(b) Pag. 1184.

(c) *Ibidem.*

(d) Pag. 1185.

(e) Dans le Voyage que Pinto y avoit fait avec lui.

(f) Pag. 1185.

qu'
les

„
„
„

„

dic

tret

fair

moi

ces

nous

Lett

fa p

mais

dont

n'eu

& d

je re

Port

lieux

j'y re

mes

LE

arriv

perdr

mes

dans

sible

préfer

de Po

„ van

„ & c

„ plû

„ que

DA

partie

rent p

comm

mon c

plus d

vois a

pour v

(g)

(b)

XII.

qu'il venoit d'entendre. Cependant il pria le Roi de se souvenir que les hommes sont mortels : „ & l'heure de leur mort n'étant point entre leurs mains, que deviendrait l'ame d'un si bon Prince, s'il mourroit „ sans avoir exécuté ses propres desirs? *Dieu le fait*, dit le Roi en souriant (g) ”.

C'ÉTOIT faire trop entendre qu'il ne falloit espérer de lui que de vains discours. Le Missionnaire dissimula ses sentimens; & faisant tomber l'entretien sur un sujet plus agreable, il passa une partie de la nuit à satisfaire sa curiosité, qui étoit beaucoup plus vive que sa Religion. Deux mois de séjour à Fucheo mirent si peu de changement dans nos espérances, que Mascarenhas ayant eu le tems de se défaire des marchandises, nous prîmes la résolution de retourner à Goa. Je demandai réponse à la Lettre que j'avois apportée. Elle étoit prête, & le Roi l'avoit écrite de sa propre main. Il y faisoit un hommage formel au Roi de Portugal (b); mais sans parler du Père Belquior, ni du Christianisme. Ainsi ce Voyage, dont nous avions esperé tant de fruit pour la propagation de l'Évangile, n'eut pas d'autre effet que d'ouvrir une nouvelle porte au Commerce, & de procurer au Viceroi des Indes quelques armes fort riches, que je reçus en échange pour ses présens. Nôtre Navire étoit à l'ancre au Port de Xequay. Le Père Belquior, qui étoit rappelé dans d'autres lieux par son zèle, s'étant déjà rendu à bord avec tous ses Compagnons, j'y retournai aussi, le 13 de Novembre 1556, & le lendemain nous remîmes à la voile.

LES vents du Nord nous étoient favorables dans cette saison. Nous arrivâmes le 4 de Décembre, au Port de Lampacau, d'où la crainte de perdre le tems de la navigation nous fit partir le 26; & nous mouillâmes à Goa le 17 de Février. François Barreto, qui avoit succédé, dans cet intervalle, au Gouvernement général des Indes, parut moins sensible à l'intérêt de la Religion qu'au plaisir de recevoir une Lettre & des présens, par lesquels il se flatta de faire avantageusement sa cour au Roi de Portugal. „ J'estime ce que vous m'apportez, me dit-il en les recevant, plus que l'emploi dont je suis revêtu; & j'espère que ce présent „ & cette Lettre serviront à me garantir de l'écueil de Lisbonne, où la „ plupart de ceux qui ont gouverné les Indes ne vont mettre pied à terre „ que pour se perdre (i) ”.

DANS la reconnoissance qu'il eut pour un service, qui me coutoit une partie de mon bien, il me fit des offres que d'autres vûes ne me permirent pas d'accepter. Ma fortune, quoique fort éloignée de l'opulence, commençoit à borner mes desirs; & l'ennui du travail s'étant fortifié dans mon cœur, à mesure que j'avois acquis le pouvoir d'y renoncer, je n'avois plus d'impatience que pour aller jouir, dans ma Patrie, d'un repos que j'avois acheté si cher. Cependant je profitai de la disposition du Viceroi pour vérifier devant lui, par des attestations & des actes, combien de fois j'étois

MESENZ
PINTO.

Il cesse de
compter sur
ses disposi-
tions.

Retour de
Pinto en Por-
tugal.

Mesures
qu'il prend
pour s'assurer
des récom-
penses.

(g) Pag. 1186.

(b) L'Auteur rapporte cette Lettre.

XII. Part.

(i) Pag. 1191.

MENDEZ
PINTO.

j'étois tombé dans l'esclavage pour le service du Roi ou de la Nation, & combien de fois j'avois été dépouillé de mes marchandises. Je m'imaginois qu'avec cette précaution les récompenses ne pouvoient me manquer à Lisbonne. Dom François Barreto joignit à toutes ces pièces, une Lettre au Roi, dans laquelle il rendoit un témoignage fort honorable de ma conduite & de mes services. Enfin, je m'embarquai pour l'Europe, si content de mes papiers, que je les regardois comme la meilleure partie de mon bien (k).

Il arrive à
Lisbonne.

UNE heureuse navigation me fit arriver à Lisbonne le 28 de Septembre 1558, dans un tems où le Royaume jouissoit d'une profonde paix sous le Gouvernement de la Reine Catherine. Après avoir remis, à Sa Majesté, la Lettre du Viceroy, j'eus l'honneur de lui expliquer tout ce qu'une longue expérience m'avoit fait recueillir d'important pour l'utilité de ses affaires, & je n'oubliai pas de lui représenter les miennes. Elle me renvoya au Ministre, qui me donna les plus hautes espérances. Mais, oubliant aussi-tôt ses promesses, il garda mes papiers l'espace de quatre ou cinq ans, à la fin desquels je n'en tirai pas d'autre fruit que l'ennui d'un nouveau genre de servitude, dans mon assiduité continuelle à la Cour, & dans une infinité de vaines sollicitations, qui me devinrent plus insupportables que toutes mes anciennes fatigues. Enfin, je pris le parti d'abandonner ce procès à la Justice divine, & de me réduire à la petite fortune que j'avois apportée des Indes, & dont je n'avois obligation qu'à moi-même (l).

(k) Pag. 1192.

(l) Pag. 1193. L'Auteur finit avec autant de Noblesse que de Religion: „ Si je „ n'ai pas été mieux récompensé de vingt & „ un ans de services, pendant lesquels j'ai „ été treize fois esclave, & vendu seize fois, „ je ne l'attribue qu'à la Justice divine, qui

„ ne peut faillir, & qui dispose de tout pour „ le mieux. C'est pourquoi je rends une in- „ finité de graces au Roi du Ciel, dont la „ volonté s'est accomplie par cette voye, & „ ne me plains pas des Rois de la Terre, „ puisque mes péchés m'ont rendu indigne „ d'en obtenir davantage." *Ibidem.*

Fin de la Douzième Partie.



TABLE

T

AVE

V

Voyag
Secou
Voyag
Cbi
Suite
Voyag
tug
Voyag

Extra

rap

Relati

168

Supplé

Derni

gois

Descri

Parag.

lice

Parag.

Exer

Parag.

& M

Parag.

& D

Parag.

mes

de la

Parag.

ligion

(*) D

T A B L E

D E S

TITRES ET PARAGRAPHES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT des Éditeurs de Hollande, Pag. III.

S U I T E D U L I V R E S E C O N D .

Voyages dans le Royaume de Siam:

<p>VOYAGE de Gui Tacbard, à Siam, Pag. I</p> <p>Voyage du Chevalier de Chaumont, à Siam, 42</p> <p>Second Voyage de Gui Tacbard, à Siam, 56</p> <p>Voyage du Père de Fontenay, de Siam à la Chine, 67</p> <p>Suite du second Voyage de Tacbard; 75</p> <p>Voyage d'Occum Channam, de Siam en Portugal, 97</p> <p>Voyage & Séjour du Comte de Forbin à Siam, 117</p> <p>Extrait du Voyage d'Engelbert Kämpfer, par rapport à la Révolution de Siam, 156</p> <p>Relation des Révolutions arrivées à Siam, en 1688, 160</p> <p>Supplément à la Relation précédente, 275</p> <p>Derniers Eclaircissemens sur le sort des François de Siam, 178</p> <p>Description du Royaume de Siam, 184</p> <p>Parag. I. Conditions, Gouvernement, & Mœurs des Siamois, 201</p> <p>Parag. II. Education, Langue, Sciences & Exercices des Siamois, 212</p> <p>Parag. III. Femmes, Mariages, Successions & Mœurs des Siamois, 221</p> <p>Parag. IV. Voitures, Equipages, Spectacles & Divertissemens des Siamois, 225</p> <p>Parag. V. Palais, Garde, Officiers, Femmes & Finances du Roi de Siam. Usages de la Cour, 231</p> <p>Parag. VI. Talapoins & leurs Couvens, Religion & Funérailles des Siamois, 239</p>	<p>Parag. VII. Histoire Naturelle de Siam, 255</p> <p>Parag. VIII. (a) Langue vulgaire & Langue Savante de Siam, 268</p> <p>Description du Royaume de Pegu, 271</p> <p>Eclaircissemens sur quelques Royaumes peu connus, situés au Nord de ceux de Pegu & de Siam, 276</p> <p>Parag. I. Royaume de Boutan, ibid.</p> <p>Parag. II. Royaume de Tipra, 283</p> <p>Parag. III. Royaume d'Ajem, 283</p> <p>Royaumes de Laos & de Camboya, 287</p> <p>Voyage d'Augustin de Beaulieu, aux Indes Orientales, 292</p> <p>Description de l'Isle de Sumatra, 314</p> <p>Supplément à la Relation précédente, 329</p> <p>Route qu'on doit tenir, pour passer les Détroits de Malaca & de Governadour, 335</p> <p>Voyages de Fernand Mendez Pinto, 337</p> <p>Parag. I. Première fortune de Pinto, & son départ pour les Indes, 338</p> <p>Parag. II. Courses & Aventures de Pinto, avec Antonio de Faria, 350</p> <p>Parag. III. Expédition singulière de l'Isle de Calempluy, 375</p> <p>Parag. IV. Disgraces de Pinto à la Chine & dans la Tartarie, 389</p> <p>Parag. V. Retour de l'Auteur aux Indes, après son Esclavage, 411</p> <p>Parag. VI. Suite des Aventures de Pinto, & son retour à Lisbonne, 467</p>
--	--

(a) Dans le Livre ce §phe est mis pour le IX. C'est l'Édition de Paris qui nous a fait manquer.

FIN DE LA TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.

De l'Imprimerie de JACQUES VAN KARNEBEEK à la Haye.

AVIS AU RELIEUR

POUR PLACER LES CARTES ET LES FIGURES DU DOUZIÈME VOLUME.

	Pag.
* JARDIN de la Compagnie au Cap de Bonne-Espérance,	7/
- Cabinet de feuillage où les Chinois font les Festins des Morts,	13
Plan de la Ville de Louvo,	27/
Carte du Cours du Menam,	187
Plan de la Ville de Siam,	189
* Judia, Capitale de Siam,	189
1 Mandarin Siamois. 2 Femme Siamoise,	191/
Cori coquillage servant de Monnoye; Figure du Tical & de son Coin; Divers Instrumens de Musique (a),	220/
Vüe de Siam & divers Balons,	226/
* Peaux de Rayes de Siam,	238/
1 Couvent de Talapoins. 2 Pagode de Siam. 3 Talapoin avec son Talapat,	239/
* Chasse aux éléphans dans l'Isle de Ceylan,	263/
Nos I. II. III. Alphabets Siamois & Balis,	268/
Animal qui produit le Musc,	281/
* Eauweck, Capitale de Camboye,	290/
* Malaca,	291/
Le Roi d'Achem,	303/
Carte de l'Isle de Sumatra,	314/
* Achem,	329/
Le Roi de Brama,	442/

(a) Ces Instrumens ont rapport à la page 217.

Nota. Les Figures marquées d'un Astérisque ont été ajoutées par les Editeurs de Hollande.

Ce Douzième Volume contient.

	Flor. Sols.
62 Feuilles y compris le Titre Rouge, à 1 sol. font	3 - 2 - 0
22 Figures & Cartes Géographiques, à 3 sols font	3 - 6 - 0
1 Vignette,	0 - 2 - 0

6 - 10 - 0

Et pour le *Grand Papier*. 9 - 15 - 0

Selon les Conditions de Sousscription, ceux qui ont sou-
scrit ne payeront:

Pour le *Petit Papier* que 5 - 8 - 0

Pour le *Grand Papier* que 8 - 2 - 0

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

R

DU

Pag.

- . 7/
- . 13
- . 27
- . 187
- . 189
- . 189
- . 191
- n
- . 220
- . 226
- . 238
- c
- . 239
- . 263
- . 268
- . 281
- . 290
- . 291
- . 303
- . 314
- . 329
- . 442

Hollande.

Sols.

- . 2 - 0
- . 6 - 0
- . 2 - 0
- . 10 - 0
- . 15 - 0

- . 8 - 0
- . 2 - 0

